


SIGILLUM ACADEMIAE HARVARDIANAE IN NOV·ANG·
CHRISTO ET ECCLESIÆ
VE RI TAS

L'ÉCHO DE LA FRANCE

REVUE ÉTRANGÈRE DE SCIENCE ET DE LITTÉRATURE

(Ora et Labora.)

VOL. IV.

SOMMAIRE DE LA 49e LIVRAISON

MONTRÉAL, JANVIER 1867.

NOTA BENE.—Nos abonnés de la ville peuvent profiter tout aussi bien que ceux de la campagne de la réduction que nous avons faite dans notre abonnement en recevant leur No. par la poste pour lequel ils n auront à payer qu'un cent en sus--cet arrangement est d'autant plus facile qu'un grand nombre de nos abonnés ici ont une boite au bureau de poste où leur No. peut être déposé chaque mois et ou ils seront certains de le recevoir plus ponctuellement.

L'ÉCHO DE LA FRANCE, Recueil de littérature, sciences, philosophie, beaux-arts, histoire, religion, politique etc., etc., d'Europe, parait tous les mois, et contient de 100 à 150 pages chaque livraison, formant à la fin de l'année 2 volumes d'environ 1600 pages, renfermant près de 2400 pages de matière française.--Abonnement par la malle, tant pour nos abonnés de la ville que pour ceux de la campagne, $3 par an ou $5 pour 2 ans, payables d'avance. Les frais de poste qui sont d'un cent par No. sont à la charge de l'abonné. Servi à domicile $4. Le No. se vend [illegible] cents.—S'adresser franco à LOUIS RICARD, Dir., No. 423 Rue Graig, vis-à-vis le Champ de Mars, Montreal, Canada.

L'abonnement des personnes qui ne payeraient pas d'avance et à qui nous pourrions continuer l'envoi de notre Revue après l'expiration de leur année sera invariablement de $4 par an.

Agent à SHERBROOKE, P. L. TOUSSIGNANT, Ecr., Bureau d'Enregistrement.
" à BEAUHARNAIS, Mr. JOS. PRUDHOMME, au Palais de Justice.
" à ST. HYACINTHE, J. A. DAIGNAULT, Etudiant en Droit.
" à NICOLET, M. BEAUBIEN, Ecr., Avocat.
" Au COTEAU DU LAC, Ls. ACAM, Ecr. N. P.
" à QUEBEC, T. E. ROY, Ecr.

ANNONCES.

CADEAUX

DU

JOUR DE L'AN.

L'ECHO DE LA FRANCE vient de terminer sa première année qui forme

Trois jolis volumes de 500 pages chaque,

composée de morceaux choisis dans les sciences et la littérature contemporaine—ils sont très bien adaptés à tous les âges et sont extrêmement convenables à donner comme étrennes du jour de l'an.

A vendre chez MM. Rolland et fils, Beauchemin et Valois, Chapeleau, Fabre et Gravel et Dawson.

LOUIS RICARD, Avocat

No. 423 RUE CRAIG, MONTREAL.

Heures de Bureau de 9 heures A. M. à 5 heures P. M.

TARIF DES ANNONCES.

Les personnes ayant un commerce ou exerçant une branche d'industrie quelconque, trouveront dans notre Revue un excellent intermédiaire pour se faire connaître du public.

La modicité de nos prix, le petit nombre d'annonces que nous publions à la fois, la classe de lecteurs auxquels s'adresse notre Revue, sont autant d'avantages sur lesquels nous attirons l'attention du Public-Annonceur.

1 page,	$ 30	par an
½ "	16	"
¼ "	10	"
1/8 "	8	"

Une déduction de 10 par cent sera faite à ceux qui paiéront d'avance.

L'ECHO

DE

LA FRANCE

L'ÉCHO

DE

LA FRANCE

REVUE ÉTRANGÈRE

DE

SCIENCE ET DE LITTÉRATURE

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION DE

LOUIS RICARD

AVOCAT.

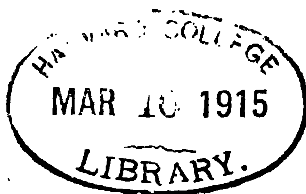
Réaliser le bien et contempler le beau.

VOL. IV.

MONTRÉAL

IMPRIMÉ PAR M. LONGMOORE & CIE., GRANDE RUE ST. JACQUES

1867.


HARVARD COLLEGE
MAR 10 1915
LIBRARY.

L'ÉCHO DE LA FRANCE.

L'IMITATION DE JÉSUS-CHRIST.

I

Les livres qui sont écrits pour la gloire portent un nom d'homme.

Ceux qui sont écrits pour Dieu restent anonymes. Leur immortalité est dans le bien qu'ils font. Leur récompense est dans la conscience de leur auteur.

Tel est le livre de l'*Imitation de Jésus-Christ*, ce résumé de la philosophie chrétienne.

On s'est éternellement disputé sur l'auteur de ce livre unique. C'est le secret du ciel.

On a plus ou moins approché de ce qu'on a présumé devoir être la vérité. Mais ce ne sont que des conjectures plus ou moins vraisemblables; la vérité vraie est restée cachée. Dieu n'a pas permis qu'on sût par quel organe ce flot de sa sagesse avait passé; il a voulu que l'ouvrage fût immortel et l'auteur ignoré. Il n'a réservé à la profonde humilité de son écrivain d'autre récompense que l'inconnu.

Voyez cependant ce qu'on a imaginé; il y a sur tous ces noms assez de vraisemblance pour croire, assez d'invraisemblance pour douter.

II

C'était en 1380, époque du moyen âge où les moines s'étaient emparés de la littérature sacrée tout entière. Il y avait au mont Sainte-Agnès, dans le diocèse de Cologne, un monastère de l'ordre de Windesheim, un religieux du nom de Jean A Kempis. Jean était

prieur du couvent. Il avait pour frère plus jeune que lui Thomas A Kempis. Thomas, à l'âge de douze ans, pauvre et abandonné, fut recueilli par la charité d'une pieuse femme qui le fit élever et instruire : il apprit dans cette maison la grammaire, le latin, le plain-chant, et surtout l'art recherché et précieux alors de transcrire d'une main courante les manuscrits rares que la découverte de l'imprimerie ne vulgarisait pas encore. Les deux frères consacrent au couvent du mont Sainte-Agnès les faibles ressources de l'héritage de leur père et le prix de leurs travaux dans la copie des manuscrits. Ils soutenaient ainsi la pauvreté du couvent par la culture d'un petit champ. Le travail de leur plume était leur délassement. L'église bâtie, Thomas se fit prêtre et vécut de plus en plus saintement. La délicatesse de ses membres, la maigreur et la flexibilité de ses doigts, le rendaient éminemment apte à ses travaux de copiste dans lesquels il excella. Il exécuta son chef-d'œuvre dans la copie d'une Bible entière pour son monastère. Il transcrivit ensuite un recueil de plusieurs traités pieux, parmi lesquels se retrouvent les quatre premiers livres intitulés: *de Imitatione Christi*, bien qu'il eût signé cette copie de sa formule ordinaire : " Fini et complété par les mains de Thomas A Kempis, 1441." On put prendre aisément plus tard le copiste pour l'auteur. Mais où l'auteur, pauvre moine inconnu dans un couvent de Brabant et n'en étant jamais sorti, aurait-il pu prendre ces trésors de sagesse humaine qu'on ne trouve que dans le long exercice du monde? La sainteté est le fruit de la solitude, mais la sagesse consommée est le fruit du monde.

III

Cette méprise involontaire se propagea plus tard dans le monde cénobitique, sans aucune intention de l'humble copiste. A l'âge de près de soixante ans, il rédigea pour les novices une suite de sermons connus de Scott, où rien ne rappelle l'inimitable onction de l'auteur de l'*Imitation ;* il continua ainsi jusqu'à l'âge de soixante-dix ans, où la mort le cueillit dans sa sainteté. La chronique des frères et du couvent du mont Sainte-Agnès fut continuée par lui jusqu'à la veille de son décès. Voici en quels termes il y parle de ses œuvres : " J'ai écrit en totalité notre Bible et beaucoup d'autres volumes pour notre maison et pour le salaire, et par dessus beaucoup de petits traités pour l'édification des jeunes gens." Ce mot *opuscule* ne pouvait évidemment s'appliquer à une œuvre aussi immense, aussi achevée, et aussi universellement célèbre que l'*Imitation de Jésus-Christ ;* fleuve à pleins bords où coule à grands flots toute la sagesse humaine et divine du christianisme.

IV

Deux autres écrivains, Gerson et Gersen, ont eu l'honneur de ce livre de l'*Imitation*. La saine critique nie jusqu'à l'existence de Gersen, et la conformité de son nom avec celui de Gerson, chancelier de l'Université de Paris, paraît avoir été seule la cause ou l'occasion d'une attribution erronée.

Mais un homme se présente qui, s'il n'a pas écrit l'*Imitation*, paraît avoir été seul capable de l'écrire.. Cet homme est l'illustre Gerson, chancelier de l'Université de Paris. L'Université en ce temps-là était le royaume des esprits, la règle des croyances et des mœurs, l'Eglise militante et enseignante, la maison de la foi. Voici l'histoire de Gerson :

Jean-Charles de Gerson, né au commencement du quinzième siècle, était né à Gerson, dont il porte le nom. Gerson était un village du diocèse de Reims, non loin de Réthel. Il est à présumer, par son nom féodal et par l'indépendance de sa vie, qu'il appartenait à une famille noble. Ses parents lui donnèrent cette première éducation qui inocule les sentiments plus que les idées, et qui donne la noblesse des âmes, le courage et la constance de la vie. Les héros sortent tout faits de ces nids de famille. Il est à croire que ses dispositions, à la fois actives et pensives, le signalèrent de bonne heure à l'attention de ses parents ; car, à l'issue de cette éducation première, il fut envoyé à Paris, et suivit pendant dix ans les cours des hautes études littéraires et religieuses. Ces études, noviciat des esprits éminents, menaient en ce temps-là aux grades politiques et théologiques. L'Eglise était, avec la guerre, le monde universel de l'époque. Il fut l'élève du savant docteur Pierre d'Ailly; son mérite transcendant le fit élire à sa place chancelier de l'Université, chanoine de Notre-Dame, comme Abeilard, puis doyen de l'église de Bruges par la faveur du duc de Bourgogne. Cette faveur lui mérita la colère du duc d'Orléans, bientôt assassiné par ce prince dans la rue Barbette. Ce crime le délivrait d'un ennemi, mais ne lui parut pas moins un crime. Comme curé d'une des paroisses de Paris, il s'éleva contre cet attentat et fit l'oraison funèbre du prince assassiné. Peu de temps après, la populace bourguignonne de Paris s'émeuta contre ce vengeur du faible et pilla sa demeure avec des cris de mort. Il lui échappa, non en la bravant, mais en la fuyant, dans les plus sombres souterrains de Notre-Dame. Il passa plusieurs mois enfoui dans cet asile et réfléchissant aux dangers de contredire les multitudes. Cette retraite ne lui conseilla point la lâcheté, mais le courage. Il n'en sortit que pour accuser un docteur favori du peuple, Jacques Petit, qui vantait ce meurtre. Les doubles élections du pape à Rome et à Avi-

gnon le firent envoyer souvent dans ces deux capitales ou dans le concile de Constance, pour apaiser ces guerres civiles de l'Eglise. C'est là que sa fermeté habile mais inflexible, en face de ces différends, lui conquit le nom de ministre très-chrétien qui resta le surnom de ce grand homme. Aux conciles de Constance et de Bâle, il représenta le roi, l'Université de Paris, l'opinion publique; il y combattit les faiblesses ou les exagérations des sectes. Il fut vainqueur et honoré partout, mais ses ennemis en devinrent plus acharnés contre lui. Il ne risqua donc pas de rentrer dans sa patrie en face des Bourguignons ses persécuteurs. Il se cacha et s'exila lui-même, d'abord dans les montagnes de Bavière, puis en Autriche, et, là, il n'eut d'autre maître que son infortune. Ce fut là qu'il se recueillit en lui-même pour écrire ses intimes consolations, appelées depuis l'*Imitation de Jésus-Christ.* La plus grande preuve que ces consolations intimes furent écrites par lui, c'est qu'il était presque impossible qu'elles fussent écrites par un autre.

V

En effet, il fallait un homme consommé par l'âge avancé, par la science sacrée, par les vicissitudes de la vie humaine, par le bonheur et par le malheur de l'existence orageuse des assemblées et des cours, pour se rendre compte en lui-même de tout ce qu'il avait souffert, pour distinguer parmi la trame mêlée de sa vie le fil conducteur de sa destinée, et pour lui donner ce nom de consolation intime qu'il ne trouvait que dans la philosophie suprême: la résignation en conformité avec la divine volonté. En cherchant plus tard le modèle après la théorie, il le trouva dans la résignation divinisée jusqu'à la mort, c'est-à-dire, dans le grand philosophe chrétien, le Christ: de là le second titre des *Consolations internes*, l'*Imitation de Jésus-Christ;* de là aussi le nom que ses contemporains lui donnent lui-même, le *docteur des consolations.* Ce serait une preuve de l'authenticité de l'auteur, s'il en fallait d'autre. Personne ne s'y trompe en son temps, et on inséré partout les trois premiers livres de l'*Imitation* parmi les opuscules de Gerson.

VI

Qu'on lise attentivement aujourd'hui ce livre merveilleux dont Fontenelle disait: " Le plus beau livre écrit par la main des hommes, puisque l'évangile n'en est pas!" Que l'on considère où est cachée la source occulte de tant de sagesse, la connaissance de tous les hommes, l'expérience de tant de vicissitudes, l'habileté instinctive qui apprend à traiter avec eux, à les convaincre, à les dominer, à les supporter, à leur pardonner; où peut-elle être? Evidemment ce n'est pas dans un jeune

homme: l'absence de toute passion ne s'y ferait pas remarquer; le ressentiment, la rancune contre tant d'injustice, y éclaterait en dépit de l'écrivain; l'Evangile lui-même se permet l'injure contre les Phari siens, les sépulcres blanchis; l'injure sacrée elle-même s'élève jusqu'à la colère et s'arme du fouet de la satire contre les marchands profanateurs du Temple, chassés violemment du sanctuaire. Cet acte raconté sans blâme est en opposition flagrante avec la maxime: " Si on vous frappe à la joue, tendez l'autre joue." Mais ici c'est l'Evangile impeccable, c'est l'universalité du pardon! L'*Imitation* ne se reconnaît pas le droit de s'irriter; son auteur ne propose à l'imitation que la tête couronnée d'épines et les mains liées du Christ. Fontenelle n'avait pas remarqué cette supériorité de l'homme qui excuse sur le Dieu qui frappe, mystérieuse perfection dont l'énigme reste énigmatique et contredit son axiome. L'Evangile est un récit, l'*Imitation* est un modèle.

VII

Voyez dans la vie de Gerson comment les hommes lui enseignent les hommes.

Il se jure à lui-même de s'immoler pour la justice. Le duc d'Orléans, son adversaire, tombe, mais il tombe sous les coups d'un assassin. Gerson prend la parole devant le peuple assemblé; il s'indigne de l'assassinat, il brave les partisans du duc de Bourgogne. Le peuple et les Bourguignons s'ameutent contre lui; il se dérobe à leur fureur sous les souterrains de Notre-Dame. Il y séjourne plusieurs mois caché, la haine du peuple comme l'épée de Damoclès suspendue sur sa tête. Son intrépidité brave tout pour ne pas mentir à Dieu, souveraine justice. Qui peut dire ce qui se passe dans son âme pendant son agonie de tant de jours et de tant de semaines? Il souffre, mais il ne fléchit pas. Voilà le noviciat de sa douleur.

La fureur du peuple s'éteint comme sa fureur, Gerson rentre dans ses hautes fonctions; le roi l'emploie dans sa diplomatie pour calmer la discorde au sujet des papes entre Rome et Avignon. Il y soutient le droit de l'Eglise de pourvoir à sa continuité et à son unité en déposant les doubles pontifes. Il y combat les sectes visionnaires et l'astrologie judiciaire. Jean Huss est condamné par lui. Ses ennemis croissent en nombre à mesure qu'il croît en renommée. Ils se coalisent contre lui. Ils se promettent sa mort, s'il retourne en France. Il s'évade du concile de Constance sous les habits d'un pèlerin, et prend, inconnu, la route d'Allemagne. Il traverse, ainsi déguisé, la forêt Noire, et s'arrête de nouveau en Bavière.

C'est là que, caché dans la montagne, il compose, à l'exemple de Boëce, en prose et en vers, ses *Consolations*. Le duc d'Autriche,

s'apitoyant sur son sort, lui offre et lui assigne un lieu de refuge à l'entrée de la Bavière, dans une île du Danube. La magnifique abbaye de Mœlch le reçoit, séjour des princes dans les cellules de cénobites. Cette magnifique hospitalité du duc d'Autriche fut aussi favorable à son repos qu'à ses méditations. Il avançait dans la vie, et il recueillait son âme. Il avait besoin de consolations, et il ne pouvait les trouver qu'en lui-même. Il se réfugia dans le sein de Dieu, le suprême consolateur, et il écrivit ces monologues et ces dialogues intérieurs qui portèrent d'abord le nom de *Consolations.* Consolations en effet, descendues du ciel et remontées du cœur du solitaire jusqu'à l'oreille de tous les hommes. Il y a dans toutes les âmes pour les inspirations de cette espèce une prédisposition magnétique qui attend pour ainsi dire leur publication, et qui la suit de si près qu'on dirait qu'elle la précède. C'est la grâce de l'opinion publique, c'est le miracle de la multiplication des pains sur la montagne. On ne voit pas la main qui les partage dans la foule, et tout le monde se sent nourri.

VIII

Telle fut l'apparition des *Consolations* de Gerson. Sans doute les religieux de Mœlch se transmirent l'émotion qu'ils en ressentaient en les copiant à mesure que Gerson les écrivait, et en firent passer les fragments de couvent en couvent jusqu'aux extrémités de l'Europe; car, sans qu'ils connussent précisément le nom de cet humble hôte de leur monastère, les *Consolations* passèrent, grâce à eux, de royaume en royaume aux extrémités du monde. L'ouvrage était déjà célèbre, et l'auteur inconnu. Mais l'auteur ne visait point à la célébrité : il ne visait qu'au ciel, impérissable célébrité muette qui trouve sa gloire en Dieu et qui jouit de vivre inconnue parmi les hommes; colombe céleste qui sème çà et là les rameaux rapportés d'en haut sans écrire son nom sur ses plumes. De là vient cette incertitude qui s'attache à son nom, et qui s'accrut au lieu de s'éclaircir à mesure que son œuvre renommée se répandait davantage, chaque monastère donnant à l'*Imitation* le nom d'un de ses sectaires pour accroître le nom du couvent.

C'est dans cette obscurité de l'île du Danube que Gerson végéta longtemps et qu'il acheva de laisser écouler le flot de la colère des hommes; il y acheva aussi sa propre sanctification. On n'en a pas d'autres preuves que la sainteté de son livre. Tel livre, tel homme. La philosophie de l'*Imitation* manifestait le philosophe. Ce philosophe n'était d'aucune école et ne relevait d'aucun maître. On sentait que le maître était l'auteur lui-même, inspiré par ce je ne sais quoi qu'on appelle le génie de la sainteté chrétienne.

On ignore combien d'années Gerson fut confiné dans cette cellule de Mœlch. On le retrouve à Paris en 1429, devenu simple catéchiste d'enfants dans l'église de Saint-Paul de Lyon. Il y remit son âme à Dieu à l'âge de soixante-six ans. Il y légua ses manuscrits sous le nom de *Testamentum perigrini*, " Testament d'un pèlerin." Charles VIII fit graver sa devise sur son cénotaphe : *Sursum corda*, " Elevez vos cœurs là-haut." C'était sa vie en deux mots. Il n'en fut jamais de plus sublime. La sincérité et l'amour furent les deux caractères de son génie.

IX

C'est parmi les opuscules de Gerson, déposés à Avignon après sa mort, qu'on découvre le manuscrit des *Consolations internes* contenant les trois premiers livres de l'*Imitation*, c'est-à-dire tout ce qui n'est pas monacal dans cet ouvrage. On ignore quel est le moine qui écrivit cette partie évidemment détournée du sujet de l'ouvrage, qui était humain et nullement cénobitique. Gerson, appelé dans toutes les éditions du temps auteur de l'*Imitation*, n'écrivit jamais pour une secte, mais pour le genre humain. Il ne songea pas à faire du *pain de vie* un aliment privilégié de quelques moines. Il écrivait pour l'homme et non pour une exception de l'homme. Non-seulement ses œuvres, mais sa vie entière, l'attestent. C'était un des hommes les plus complets qui eussent jamais existé. Il devint saint en s'exerçant et en vieillissant, mais ses pensées répondaient toutes et toujours à la magnanimité de son âme ; rien de ce qui était petit n'allait à ses proportions. Ses moindres opuscules étaient vastes : la vérité est universelle. La philosophie chrétienne, dont ce livre est le monument, ne pouvait pas se restreindre à la cellule d'un cénobite.

X

Ma mère me nourrissait, dès mon enfance, de l'*Imitation de Jésus-Christ*, ce résumé en sentiment, en prières et en œuvres, de la philosophie chrétienne. J'en relis souvent quelques chapitres, surtout ceux où le philosophe inconnu, qui a écrit ces pages avec ses larmes, se dépouille du cilice monacal qui isole et qui dessèche sa doctrine, oublie qu'il est moine et redevient humain en redevenant homme. J'en ai lu ce matin avec édification et avec délices certaines pages que la sagesse profane ne dépassera jamais en vérité et n'égalera jamais en onction.

Ce beau livre m'a toujours été si présent à l'esprit, le pasteur de campagne en a parlé deux fois dans mon poëme pastoral de *Jocelyn* :

Livre obscur et sans nom, humble vase d'argile,
Mais rempli jusqu'au bord des sucs de l'Evangile,

Où la sagesse humaine et divine, à longs flots,
Dans le cœur attiré coulent en peu de mots;
Où chaque âme, à sa soif, vient, se penche et s'abreuve
Des gouttes de sueur du Christ à son épreuve;
Trouve, selon le temps, ou la peine ou l'effort,
Le lait de la mamelle ou le pain fort du fort,
Et, sous la croix où l'homme ingrat le crucifie,
Dans les larmes du Christ boit sa philosophie!

. . . .

. . . .

Et ailleurs le pasteur philosophe écrit sur les marges de l'*Imitation de Jésus-Christ* ces deux strophes retrouvées après sa mort :

Quand celui qui voulut tout souffrir pour ses frères
Dans sa coupe sanglante eut vidé nos misères,
Il laissa dans le vase une âpre volupté :
Et cette mort du cœur qui jouit d'elle-même,
Cet avant-goût du ciel dans la douleur suprême,
O mon Dieu, c'est ta volonté!
J'ai trouvé comme lui dans l'entier sacrifice
Cette perle cachée au fond de mon calice,
Cette voix qui bénit à tout prix, en tout lieu,
Quand l'homme n'a plus rien en soit qui s'appartienne,
Quand de ta volonté ta grâce a fait la sienne,
Le corps est mort, et l'âme est Dieu!

Je ne me repens pas et je ne me dédis pas du sentiment d'admiration exprimé dans ces faibles vers.

Toute argutie d'école, toute controverse religieuse écartée, il n'y a au fond que deux philosophies dans le monde: la philosophie du plaisir, ou la philosophie de la douleur; la philosophie des rêves, ou la philosophie réelle. Le monde actuel penche vers la première de ces philosophies. Le christianisme, à l'exemple du brahmanisme, du bouddhisme, du stoïcisme, professe l'autre. Quelle que soit notre pensée sur les dogmes, si diversement interprétés, du christianisme, il nous est impossible de ne pas reconnaître que, comme corps de philosophie pratique et de philosophie morale, le christianisme a franchement, énergiquement et saintement promulgué ou adopté la philosophie réelle, c'est-à-dire, la philosophie de la douleur méritoire ou expiatoire; et ajoutons ici la plus belle, car le sacrifice est plus beau que la jouissance, excepté aux yeux d'un épicurien.

Cette philosophie a un accent de familiarité à la fois confidentielle et sublime qui semble rapprocher la voix de l'homme de l'oreille de Dieu et la voix de Dieu de l'oreille de l'homme. On dirait qu'on écoute aux portes du ciel et qu'on entend les chuchotements de l'esprit à travers le grand murmure des sphères. Quand on ferme le livre, on croit

fermer la porte sur le mystère un moment entrevu du ciel ; mais on se souvient de ce qu'on vient de voir, on emporte un rayon, un espoir, une joie, une paix. A l'exception de ses théories monacales, suicide de l'homme, qui furent aussi l'exagération et le suicide de l'Inde, jamais philosophe ne serra plus tendrement le cœur humain sur son propre cœur. Jamais l'huile du Samaritain de l'Evangile ne coula plus charitablement et avec plus d'onction sur les blessures.

" Laissez là ce qui se passe et cherchez ce qui est permanent, fermez toutes les portes de vos sens pour écouter ce que Dieu vous dit en vous-même. Les hommes font raisonner les paroles, mais vous seul, mon Dieu, vous donnez l'intelligence ! J'ai tout donné, je veux qu'on me rende tout, dit le Seigneur, joie et douleur ! La preuve la plus évidente que vous m'ayez donnée de votre amour, dit l'homme, c'est de m'avoir créé lorsque je n'existais pas, de m'avoir choisi pour vous servir, de m'avoir commandé de vous aimer.—Rendez-vous si petit et si humble, dit l'inspirateur divin, que tous puissent vous fouler aux pieds. Qu'est-ce que toute chair avant vous ? dit l'homme. L'argile s'élèvera-t-elle contre la main qui l'a façonnée ? O poids immense de la sagesse incréée ! ô mer sans bornes ! où je ne trouve rien de moi en résumé que néant !

" Parlez ainsi en toute occurrence, dit le maître : Seigneur, si c'est votre bon plaisir, que cela soit ainsi ! Seigneur, si c'est pour votre gloire, que la chose se fasse en votre nom ! Seigneur, si vous voyez que cela me convienne, et si vous jugez qu'il me soit utile, faites-moi la grâce d'en user pour votre gloire ! mais si vous prévoyez qu'il me sera nuisible, et qu'il ne servira point au salut de mon âme, ôtez-m'en le désir ! car tout désir ne vient pas de l'Esprit-Saint, quelque bon et juste qu'il paraisse à l'homme. Il est difficile de juger au vrai si c'est le bon ou le mauvais esprit qui vous pousse à désirer ceci ou cela, ou si c'est un mouvement de votre esprit ; plusieurs ont été trompés à la fin, qui semblaient d'abord conduits par le bon esprit.

" C'est donc toujours avec la crainte de Dieu et l'humilité du cœur que vous devez désirer et demander tout ce qui se présente de souhaitable à votre esprit ; et vous devez surtout vous en rapporter à moi avec une résignation parfaite et me dire : Seigneur, vous savez ce qui est le mieux ; que ceci ou cela se fasse comme vous l'ordonnerez. Donnez-moi ce qu'il vous plaît, et selon la mesure qu'il vous plaît, et dans le temps qu'il vous plaît. Agissez avec moi selon vos vues, selon votre bon plaisir et pour votre plus grande gloire. Placez-moi où il vous plaira, et disposez de moi librement en toutes choses. Je suis dans votre main, tournez et retournez-moi de toutes manières. Voici votre serviteur, je suis prêt à tout : car je désire de vivre, non pour

moi, mais pour vous; faites que ce soit d'une manière parfaite et digne de vous.—Mon âme, dit l'homme, tu ne pourras trouver une pleine consolation ni une joie parfaite qu'en Dieu, qui est le consolateur des pauvres et le protecteur des humbles.—Attends un peu, mon âme. attends l'accomplissement des promesses de Dieu, et tu auras dans le ciel l'abondance de tous les biens. Si tu désires avec trop d'empressement les biens présents, tu perdras les biens éternels et célestes. Use des biens temporels, et désire ceux qui sont éternels. Aucun bien temporel ne peut te rassasier, parce que tu as été créée pour des biens supérieurs.

"Quand tu posséderais tous les biens créés, tu ne pourrais être heureuse ni satisfaite; mais c'est dans la possession seule de Dieu, le créateur de toute chose, que consiste ton bonheur et ta félicité. Toute consolation qui vient des hommes est vaine et peu de durée: que ton entretien soit d'avance dans le ciel!

"Je souffrirai avec une joie intérieure tout ce qui me sera départi de souffrance par l'ordre de Dieu; je veux recevoir indifféremment de sa main ce qu'on appelle bien et ce qu'on appelle mal, douceur ou amertume, joie ou tristesse, et rendre grâce également de tout, pourvu que vous ne me rejetiez pas du livre de vie! Je ne puis sans combat obtenir la couronne de la patience. On n'arrive au repos que par le travail, et sans combat point de victoire.

"Rien donc ne doit donner tant de joie à celui qui vous aime et qui connaît la valeur de vos bienfaits, que l'accomplissement de votre volonté sur lui, et l'exécution de vos desseins éternels; il doit en être contant et consolé au point de consentir aussi volontiers d'être le plus petit qu'un autre désirerait d'être le plus grand; d'être aussi paisible et aussi satisfait au dernier rang qu'un autre au premier; et d'être aussi disposé à vivre dans le mépris et dans l'abjection, et à n'avoir ni nom ni réputation, que les autres souhaitent de se voir les plus grands et les plus honorés dans le monde. Car votre volonté et l'amour de votre gloire doivent prévaloir dans mon cœur sur tout autre sentiment, et me causer plus de consolation et de plaisir que tous les bienfaits que j'ai reçus et que je recevrai."

XI

L'humilité, qui prévient toutes les douleurs de l'orgueil blessé, est la vertu la plus directement inventée par la philosophie chrétienne. Elle est en même temps une consolation, comme toute vertu. Les Indes la connaissaient, l'antiquité grecque et romaine l'avaient perdue. Leur vertu se roidissait dans la satisfaction d'elle-même; la vertu de l'humi-

lité chrétienne s'anéantit devant l'homme pour n'être relevée que par Dieu.

" Ce que j'ai donné est à moi, dit le Maître. Quand je le reprends, je ne vous ôte rien du vôtre, parce que c'est de moi que vient *toute grâce excellente* et *tout don parfait*. Si je vous envoie quelque peine ou quelque contradiction, n'en murmurez point, et que votre cœur n'en soit point abattu; je peux en un moment vous soulager et changer votre chagrin en joie. Cependant je suis juste et très-digne de louanges, lorsque j'agis ainsi avec vous.

....

" Il faut que vous soyez encore éprouvé sur la terre et exercé en diverses manières. Il vous sera donné de temps en temps quelque consolation, mais il ne vous sera pas accordé une pleine satiété. Prenez donc des forces, et armez-vous de courage, tant pour agir que pour souffrir ce qui est contraire à la nature. Il faut vous revêtir de l'homme nouveau et devenir un autre homme. Il faut que vous fassiez souvent ce que vous ne voudriez pas faire et que vous abandonniez ce que vous voudriez faire. Ce qui plaît aux autres réussira, et ce qui vous plaît n'aura point de succès; on écoutera les discours des autres, et les vôtres seront comptés pour rien; les autres demanderont, et ils recevront; vous demanderez, et vous n'obtiendrez pas.

" On parlera des autres avec de grands éloges, et l'on ne parlera pas de vous; on confiera aux autres telle ou telle affaire, et l'on vous jugera propre à rien. La nature s'en attristera quelquefois, et ce sera beaucoup si vous le supportez sans vous plaindre. C'est par ces choses et par une infinité d'autres semblables que le Seigneur a coutume d'éprouver jusqu'à quel point son fidèle serviteur fait abnégation de lui même et rompt en tout avec sa propre volonté."

Puis vient la magnifique opposition entre ce que le philosophe appelle la nature et ce que Dieu appelle la grâce, c'est-à-dire, le don intellectuel conquis par l'humble, accordé par Dieu. Nous donnons le passage presque entier, comme la plus complète et la plus pieuse définition de la philosophie de la lutte, de l'abnégation, de la douleur divinisée :

" Mon fils, dit le Maître, observez bien les mouvements opposés de la nature et de la grâce. A peine peuvent-ils être discernés, si ce n'est par un homme spirituel, intérieur et éclairé d'en haut. Tous, à la vérité, désirent le bien et se le proposent dans leurs paroles ou dans leurs actions; c'est ce qui fait que plusieurs sont trompés dans l'apparence du bien.

" La nature est artificieuse : elle en attire plusieurs, les engage dans ses filets et les séduit; elle n'a jamais d'autre fin qu'elle-même. La

grâce, au contraire, marche avec simplicité, et fuit jusqu'à la moindre apparence du mal : elle ne tend point de piéges, et fait toutes choses purement pour Dieu, en qui elle se repose comme en sa dernière fin.

" La nature meurt à regret, et ne veut être ni gênée ni domptée, ni abaissée, ni soumise volontairement au joug : la grâce, au contraire, porte à la mortification, à résister à la sensualité, à chercher à être dans la dépendance, à désirer de se vaincre, et à ne vouloir faire aucun usage de sa liberté ; elle aime à être retenue sous la discipline, et ne désire de dominer sur personne ; mais elle est disposée à vivre, à demeurer, à être toujours sous la dépendance de Dieu, et à se soumettre humblement pour l'amour de Dieu à toutes sortes de personnes.

" La nature travaille pour son propre intérêt et considère quel avantage elle peut tirer d'autrui : la grâce, au contraire, examine, non ce qui lui est utile et avantageux, mais plutôt ce qui peut servir à plusieurs.

" La nature aime à recevoir des honneurs et des respects ; mais la grâce est fidèle à renvoyer à Dieu tout honneur et toute gloire.

" La nature craint la confusion et le mépris ; mais la grâce se réjouit de souffrir des opprobres pour le nom de Dieu.

" La nature aime l'oisiveté et le repos du corps ; mais la grâce ne peut être oisive, et elle embrasse le travail avec plaisir.

" La nature cherche à se procurer ce qu'il y a de précieux et de beau, et elle a horreur de ce qui est vil et grossier ; mais la grâce se plaît aux choses simples et abjectes, ne dédaigne point ce qu'il y a de plus dur, et ne refuse pas de porter les habits les plus usés.

" La nature envisage les biens temporels, se réjouit de ses gains sur la terre, s'attriste d'une perte, s'irrite de la moindre parole injurieuse ; mais la grâce envisage les biens éternels, ne s'attache point aux choses temporelles, ne se trouble point des plus grandes pertes, et ne s'irrite point des paroles les plus dures, parce qu'elle met son trésor et sa joie dans le ciel, où rien ne périt.

" La nature est avide et reçoit plus volontiers qu'elle ne donne ; elle aime les choses en propre et pour son usage particulier : la grâce, au contraire, est charitable et communique ce qu'elle a, ne veut rien en propre, se contente de peu, et juge qu'il est plus heureux de donner que de recevoir.

" La nature a du penchant pour les créatures, pour sa propre chair, pour les vanités et pour les courses oiseuses ; mais la grâce porte à Dieu et à l'exercice des vertus, renonce aux créatures, fuit le monde, hait les désirs de la chair, retranche les allées et venues, rougit de paraître en public.

" La nature est bien aise d'avoir quelque consolation extérieure pour

contenter ses sens; mais la grâce cherche à se consoler en Dieu seul, et à mettre tout son plaisir dans le souverain bien, de préférence à tous les biens visibles.

" La nature fait tout pour son profit et son utilité propre; elle ne peut rien faire gratuitement, mais elle espère obtenir pour ses bienfaits quelque chose d'équivalent ou de meilleur, ou des louanges ou de la faveur, et elle désire qu'on fasse grand cas de ce qu'elle fait et de ce qu'elle donne: la grâce, au contraire, ne recherehe aucun avantage temporel; elle ne demande d'autre récompense que Dieu seul, et elle ne souhaite, des biens temporels les plus nécessaires, que ce qui peut lui servir à l'acquisition des biens éternels.

" La nature se fait un plaisir d'avoir beaucoup d'amis et de parents, elle se glorifie d'un rang et d'une naissance illustres, elle est complaisante envers les grands, elle flatte les riches, elle applaudit à ses semblables: mais la grâce aime jusqu'à ses ennemis, et ne s'enfle point du grand nombre de ses amis; elle ne fait cas ni du rang, ni de la naissance, si une plus grande vertu ne les accompagne; elle favorise le pauvre plutôt que le riche; elle s'intéresse plus à l'homme innocent qu'à l'homme puissant; elle partage la joie de l'homme sincère, et non celle du trompeur, et elle exhorte toujours les bons à rechercher avec ardeur les qualités les plus parfaites, et à se rendre semblables au Fils de Dieu par leurs vertus.

" La nature se plaint bientôt de ce qui lui manque et de ce qui lui fait de la peine: la grâce supporte constamment la pauvreté.

" La nature rapporte tout à elle-même, elle ne combat et ne dispute que pour ses intérêts: mais la grâce rapporte toute chose à Dieu, qui en est la source; elle ne s'attribue aucun bien et ne s'arroge rien avec présomption; elle ne conteste point, et ne préfère point son avis à celui des autres; mais elle soumet tous ses sentiments et toutes ses lumières à la sagesse éternelle et au jugement de Dieu.

" La nature cherche à savoir les secrets et à entendre des nouvelles; elle aime à se produire au dehorset à s'assurer de beaucoup de choses par le témoignage des sens; elle désire d'être connue et de faire des choses qui puissent lui attirer des louanges et de l'admiration: mais la grâce ne se soucie point d'apprendre des choses nouvelles ou curieuses, parce que tout cela vient de la corruption du vieil homme; n'y ayant rien de nouveau ni de durable sur la terre; elle enseigne donc à réprimer les sens, à éviter la vaine complaisance et l'ostentation, à cacher avec humilité tout ce qui pourrait être loué et admiré, et à rechercher en toutes choses et dans toutes les sciences l'utilité qui en peut revenir, ainsi que l'honneur et la gloire de Dieu; elle ne veut point qu'on parle avantageusement d'elle ni de ce qui la touche; mais elle souhaite que Dieu

soit béni dans tous ses dons, comme celui qui les répand tous par pure charité.

" Cette grâce est une lumière surnaturelle et un don spécial de Dieu, et proprement le sceau des élus et le gage du salut éternel, puisqu'elle élève l'homme des choses de la terre à l'amour des choses du ciel, et, de charnel qu'il était, le rend vraiment spirituel. Plus donc la nature est assujettie et vaincue, plus la grâce se répand avec abondance; et chaque jour, par ces nouvelles influences, l'homme intérieur se réforme pour devenir une plus parfaite image de Dieu.

....

" C'est quelque chose de grand que d'être même le plus petit dans le royaume de Dieu, où tous sont grands parce que tous y sont les enfants de Dieu !... Oh ! que les humbles possèdent la véritable joie !... Gloire aux derniers ! heureux ceux qui pleurent ! "

Voilà les principales maximes de ce petit livre. Il condense en quelques pages la philosophie pratique des hommes de tous les climats et de tous les pays, qui ont cherché, souffert, conclu et prié dans leurs larmes depuis que la chair souffre et que la pensée réfléchit. Voilà la philosophie de la réalité, en opposition avec la philosophie des rêves.

La philosophie de la jouissance porte un défi impuissant à la douleur, et rit entre deux sanglots; la philosophie du progrès indéfini, pour se venger du monde présent, transforme le monde futur en une vallée de délices.

La philosophie réelle ne défie pas la douleur, elle ne la nie pas : elle s'y plonge comme dans un feu d'expiation, de régénération ou d'épreuve: Elle s'enveloppe de sa douleur même, en la sentant avec la chair, mais en la surmontant avec l'esprit, et en y voyant le titre de sa félicité future. Elle s'associe, sans le connaître, au mystère de la volonté divine sur l'homme, et, par cette association surnaturelle, elle participe pour ainsi dire à l'impassibilité, à la sainteté et à la divinité de la volonté de la Providence. Ce gouvernement occulte, mais sacré, de la créature, voilà le seul progrès et la seule transformatian assurés de la destinée humaine ici-bas, car l'homme n'a qu'un moyen de transformer sa condition mortelle: c'est de la sanctifier; l'homme n'a qu'un moyen de transformer sa nature: c'est de la diviniser; l'homme n'a qu'un moyen de diviniser sa volonté : c'est de l'unir par l'humilité résignée et laborieuse à la volonté divine, et, d'homme qu'il est par la chair, de vouloir avec Dieu par l'esprit ce que Dieu lui-même veut en lui.

LAMARTINE.

(A continuer.)

LA CLEF D'OR

(Voir page 273 du troisième volume.)

VII

LA NOCE.

Pas plus de soleil pour la noce que pour l'enterrement, Marion. Les anciens disent pourtant qu'on n'a jamais vu de pluie tomber le jour où un Kermarc'hat se mariait.

C'était un des sacristains de la petite église de Saint-Mathieu qui parlait ainsi à Marion de la villa Bruyère, comme on l'appelait. Bien que ce jour-là ne fût pas un dimanche, sur sa maigre personne se drapait une robe mi-partie rouge et violette, et sur sa tête couverte d'une chevelure inculte s'élevait un long bonnet pointu au sommet duquel se dressait comme un champignon une sorte de pompon fané. Ils étaient assis tous les deux sous le porche où Marion était entrée par un privilége tout spécial. Le sacristain, après avoir non sans beaucoup de peine fait s'aligner dans la grande allée du cimetière une populace accourue de tous les coins de la paroisse, avait touché l'épaule de Marion de la pointe en fer-blanc de sa hallebarde, et ils s'étaient commodément placés sous le porche en s'abritant ainsi contre une brume épaisse qui en ce moment se résolvait en une pluie fine et triste.

— Les anciens ont raison, répondit Marion, dont la figure offrait un singulier mélange d'émotion et de mauvaise humeur, mais le soleil fait à présent comme tout le monde, il perd la tête. Est-ce que tout ne va pas de travers sur notre pauvre terre ? Ce n'est pas autrefois qu'on aurait jugé ce qu'on a jugé, qu'on aurait donné le bien d'un honnête homme à un voleur ; ce n'est pas autrefois qu'on se serait marié un mois après qu'on a creusé la fosse du grand-père de l'épousée ! Je l'ai dit à André : mort et mariage ne vont pas ensemble.

— Dame ! c'est la faute du vieux M. de Morinville, qui s'est laissé mourir juste au moment où personne n'y comptait.

— Bah ! on pouvait attendre. Sa maison vendue, M. de Kermarc'hat aurait bien trouvé où se loger, mais il y a du bon et du mauvais à Kermarc'hat, et il a voulu tirer sa femme de là le plus tôt possible.

— Il a, ma foi ! bien fait. Tout le monde connaît le caractère de Mme de Morinville, dont la bouche est si pincée, et de M. Raoul, qui est si

fier, si fier que jamais ce chrétien-là ne daigne vous adresser la parole.

— Chrétien! chrétien! marmotta Marion.

— Un chrétien qui a peur que l'église de Saint-Mathieu ne lui tombe sur le dos, ajouta finement le sacristain, car il n'y vient guère. Ah! Marion, ce n'est pas comme votre maître. Allez, c'est bien dommage qu'il ne conduise pas sa femme à la villa Bruyère, comme son père l'avait fait avant lui. Toute la paroisse le regrette.

Le visage de Marion devint sombre comme la nuit.

— Elle peut bien le regretter, dit-elle amèrement. Qui est-ce qui a bâti l'église où nous sommes? Les Kermarc'hat. Qui est-ce qui a donné la belle bannière? qui donc a reconstruit le presbytère? percé des chemins? Les Kermarc'hat. Mais voilà, les vieux s'en vont et les jeunes oublient.

— On dit que M. André a une belle place à Paris?

— M. André, Gilles, n'a encore besoin de personne, Dieu merci!

— Et vous irez avec lui?

Marion poussa un énorme soupir.

— Oui, dit-elle, où il ira, j'irai. C'est dur, pourtant, à mon âge, de quitter ma paroisse, mon frère, et d'aller porter mes os dans ce païen de pays; mais il le faut bien. J'aurais pu rester avec Marc à la villa Bruyère, la proposition m'a été faite; mais, lui parti, je m'y rongerais l'âme. Marc, lui, aime son jardin, les arbres qu'il a plantés et taillés; moi, j'aime l'enfant que j'ai élevé, pas autre chose.

Un murmure, qui s'éleva tout à coup dans le cimetière, interrompit cette touchante profession de foi.

Plusieurs voitures avaient fait leur entrée dans la petite place du bourg, et un cortége principalement composé de personnes vêtues de noir s'avançait lentement dans la longue allée du cimetière. Sans la blanche toilette de celle qui marchait en tête, on aurait pu supposer qu'il s'agissait plutôt d'un enterremsnt que d'une noce.

Ainsi que nous l'avons appris par la conversation qui précède, M. de Morinville avait été enlevé presque subitement à l'affection des siens. Cet évènement avait fait retarder d'un mois seulement le mariage d'Hippolyta.

Après les scènes qui s'étaient passées, et le caractère inflexible du maître actuel de Kermarc'hat pris en considération, la position de la jeune fille était devenue si intolérable qu'elle n'avait pas voulu se ployer à demander un sursis, et, les yeux encore humides des pleurs versés sur le seul de ses parents qui lui eût témoigné une affection dépourvue d'égoïsme, elle marchait à l'autel conduite par Raoul. Elle était pâle, triste et charmante dans sa toilette de mariée, dont la blancheur tranchait sur les vêtements sombres de ceux qui la suivaient. Malgré

l'usage qui permet en pareille circonstance de laisser pour un moment les habits de deuil, aucune des femmes de la famille de Morinville ne les avaient quittés.

Ainsi l'avait voulu Raoul. Il portait lui-même à son chapeau le large ruban de crêpe, et, roide et grave comme toujours, il conduisait solennellement sa nièce sans la moindre émotion apparente. Leurs bras se touchaient ; mais entre leurs cœurs qui battaient à une si faible distance l'un de l'autre quel abîme s'était creusé ! Cuirassé d'orgueil et de ressentiment, il avait refusé, même sur cette tombe à peine fermée, de prêter les mains à une réconciliation, et elle, révoltée à son tour, blessée jusqu'au fond de l'âme, elle acceptait enfin, non sans un déchirement secret, mais avec une résignation fière, cette inimitié fraternelle qui l'exilait pour toujours d'une maison si longtemps la sienne.

Tout cela projetait sur le beau front de la jeune mariée une ombre épaisse de mélancolie qui n'échappait pas aux curieux rustiques pressés sur son passage, et leurs yeux la quittaient vite pour se reporter sur le marié, qui avait une toute autre expression ; bien qu'il eût été personnellement mêlé aux dernières explications, et que Raoul n'eût pas pris plus longtemps la peine de dissimuler son antipathie et sa sourde colère, bien qu'il eût ressenti le contre-coup de l'impression pénible éprouvée par les membres de sa famille devant cette noce en deuil, son visage était demeuré parfaitement riant. Empressé, élégant, ouvertement joyeux, il paraissait franchement et complétement heureux, et, quand il parut dans l'église, un sourire illumina la figure soucieuse de la vieille Marion, humblement agenouillée auprès du bénitier.

La cérémonie eut une certaine durée. Le recteur, qui voyait avec un contentement sincère les deux familles les plus honorées de sa paroisse se fondre en une seule famille, adressa un petit discours aux nouveaux époux. Il aimait particulièment André, dont il avait suivi l'heureuse enfance et la non moins heureuse jeunesse, et dont les principes et la conduite réjouissaient son cœur de prêtre ; il aimait Hippolyta pour elle et pour sa mère, qu'il avait beaucoup connue. Plus d'une fois il avait été le messager de paix entre la jeune veuve revenue au manoir paternel et sa belle-mère si revêche et si dure, il lui avait prodigué plus d'une fois ses consolations pendant la phase douloureuse de sa vie, et alors il avait vu jouer sur ses genoux l'enfant qui venait aujourd'hui lui demander la bénédiction nuptiale.

Son discours refléta fidèlement les sentiments dont son cœur était pénétré, et s'accorda plus avec ses chrétiennes espérances qu'avec l'état actuel des esprits de ceux qui l'écoutaient. Les mots d'union, de concorde, s'échappaient sans cesse de ses lèvres. Il applaudissait hautement au lien indestructible qui venait resserrer entre les deux familles

une bonne et loyale amitié, qui avait presque la durée d'un demi-siècle.

Hippolyta, profondément émue, pleurait sous son voile. Une partie des personnes de la noce subit le contre-coup de cette sensibilité. Raoul, sa mère, et la petite Pauline Richon, seuls, gardèrent la plus magnifique indifférence. Pauline, ce jour-là, avait une robe mi-longue, et pendant ce touchant discours elle ne fut occupée qu'à mesurer de l'œil ce que cela ajoutait à sa taille.

On ne perdit pas de temps à la sacristie. Là, chacun avait dû composer son visage, et le recteur put se faire illusion sur l'opportunité de son petit sermon.

A Kermarc'hat, un déjeuner était préparé. L'émotion de la mariée, la physionomie glacée de ses plus proches parents, le souvenir de la mort récente du chef de la famille, contribuèrent à rendre d'une tristesse mortelle ce repas, le dernier qu'Hippolyta dût faire à Kermarc'hat.

Au dessert, le plus proche parent d'André proposa le toast ordinaire au bonheur des époux; les verres se touchèrent cérémonieusement, et, cette formalité accomplie la jeune femme remonta dans sa chambre. Elle échangea rapidement sa toilette blanche contre une simple toilette de voyage.

Autour d'elle s'étendait un vague bruit de sanglots. On eût dit que tous les vieux esprits qui avaient, dans tous les temps, hanté Kermarc'hat se cachaient sous les poutres des plafonds sonores pour soupirer et se plaindre en voyant partir la femme du dernier des Kermarc'hat, la belle jeune fille qu'ils avaient pu prendre plaisir à contempler dans leurs retraites invisibles.

Peut-être aussi ces bruits plaintifs n'étaient autres que les gémissements arrachés aux cœurs dont elle s'était fait aimer par sa charmante bonté et sa précoce justice. Il est certain que, pendant que la famille de Morinville reconduisit à leurs voitures les quelques membres de la famille de Kermarc'hat qui n'avaient pu se dispenser d'assister à la cérémonie, une partie des habitants du vieux château se livraient sans contrainte à la douleur du moment.

Mlle Hortense sanglotait dans sa chambre tout en préparant un panier de provisions pour la route; Berthe sanglotait en la regardant faire, la cuisinière et son aide sanglotaient en faisant le moins de bruit dans le corridor; c'était à flots que coulaient les larmes de Chinette, dans la caisse où elle serrait la toilette blanche de sa maîtrésse. Hippolyta, debout près de sa fenêtre ouverte, pleurait silencieusement elle-même en regardant pour la dernière fois peut-être le paysage dont elle avait si souvent admiré les splendeurs pendant ses rêveries solitaires.

Kermarc'hat était placé sur une hauteur, et, dans ce moment le

brouillard s'était dissipé, le premier horizon sur lequel ses yeux se fussent reposés avec le sentiment de la beauté de la nature se dévoilait pour elle, et son regard d'adieu pouvait embrasser toutes ces choses insensibles si intimement liées jusque-là à sa vie. On était à la fin de mars; le soleil déjà ardent brillait au milieu des nuages lourds et informes qui jetaient de larges ombres bleuâtres sur les coteaux labourés; les prairies verdissaient et les ruisseaux gonflés léchaient leurs bords touffus; dans les arbres encore nus les grosses branches se reliaient entre elles par d'inextricables réseaux; sur les fossés, les chênes émondés n'avaient plus pour cacher leurs difformités et les blessures faites par la hache que le feuillage mobile du lierre collé à leurs troncs; la montagne bleue qui fermait l'horizon et dont une grande partie se trouvait en pleine lumière, semblait toucher le ciel du front. L'œil humide d'Hippolyta, après avoir erré sur tous les points de ce paysage, s'était plus longuement arrêté sur la perspective qui se déroulait en face d'elle: dans le lointain apparaissait l'église de Saint-Mathieu, sur le vieux toit sombre de laquélle des ardoises neuves formaient de brillants zigzags, et qui avaient l'air d'abriter les humbles maisons groupées autour d'elle; puis à gauche se dressait un épais bouquet de sapins qui étendaient leur feuillage noir autour d'une forêt de cheminées annonçant au loin le château de Bézéhan; enfin à droite, et si près qu'elle n'avait qu'à baisser les yeux pour l'apercevoir, la blanche et gracieuse villa posée au fond du vallon, à demi cachée par les bâtiments rougeâtres de la fabrique, et dénonçant au loin sa présence par le long tuyau rouge d'où s'échappaient des nuages de fumée. Son regard et sa pensée s'attachèrent là.

C'était là qu'elle avait connu André tout enfant, quand sa mère, qui était l'amie de la sienne, venait la chercher pendant les vacances pour passer la journée à la villa Bruyère, un véritable lieu de délices en comparaison de Kermarc'hat, où elle ne trouvait guère de joies; c'était là qu'elle avait, en l'acceptant pour mari, espéré vivre d'une vie paisible, honorable et large. Tous ces projets à peine formés avaient été détruits. Au lieu de prendre, appuyée sur le bras d'André, le chemin bordé d'ajoncs en fleurs qui se déroulait devant elle, entre Kermarc'hat et la villa Bruyère, elle partait avec lui pour la ville immense et étrangère, elle allait vivre dans l'inconnu, elle élevée dans une ignorance complète du monde et de la vie, elle qui avait échangé la réclusion du pensionnat pour celle de la campagne. Sa nature loyale s'était révoltée à la pensée d'accepter par un motif d'intérêt la renonciation d'André; mais elle sentait instinctivement ce qu'avait de dangereux pour lui si léger et pour elle si ignorante ce changement imprévu de position. La tendresse affectueuse qu'elle portait à son mari ne subissant pas l'aveuglement

éphémère propre à la passion, elle comprenait vaguement toutes ces choses, et, au milieu même de ses regrets, naissaient les sollicitudes de l'avenir.

L'avenir! sa vie irresponsable de jeune fille se fermait lourdement derrière elle. Le père qui la chérissait et près duquel elle avait espéré revenir n'était plus; ce vieux toit qu'elle aimait tendrement, fortement, était devenu la propriété de celui qui la repoussait; tout son passé s'écroulait, tout se renfermait dans cette affection nouvelle, et elle se sentait chancelante comme la fleur dont la tige, longtemps soutenue par de solides tuteurs, n'a plus pour appuyer sa faiblesse qu'un unique soutien, aussi frêle qu'elle.

L'arrivée d'André interrompit sa rêverie douloureuse. Il lui prit la main, elle lui sourit à travers ses larmes, et ils descendirent appuyés l'un sur l'autre. Dans la cour une voiture attendait, et au bas du perron se trouvaient tous les habitants de Kermarc'hat. Hippolyta s'approcha de Mme de Morinville, qui l'embrassa correctement, froidement, sur les deux joues, puis elle se jeta au cou de Berthe et de Mlle Hortense, qui laissaient bravement éclater leur douleur.

Quand elle se fut arrachée de leurs bras, elle se tourna vers Raoul, qui était là, pâle, la tête découverte, la figure compassée, et elle lui tendit la main. Il y plaça deux doigts, et aucune étreinte ne répondit à l'étreinte involontaire de la jeune femme. Puis il salua cérémonieusement André, qui s'avançait vers lui la main tendue, et, se couvrant, il remonta le perron. Hippolyta jeta autour d'elle un long regard d'adieu, qui glissa jusqu'au groupe désolé des domestiques debout à l'un des angles de la maison, et elle monta dans la voiture, qui partit au trot de ses deux chevaux.

Elle avait à peine tourné l'avenue, que deux personnes se précipitaient en pleurant dans la chambre vide d'Hippolyta, encore toute remplie de sa présence. Quelques-uns des vêtements usés dont elle avait fait des dons étaient jetés çà et là, un de ses gants oubliés était posé sur le rebord boisé de la fenêtre, le parfum du bouquet de violettes qu'elle portait à sa ceinture pendant le déjeuner n'était pas encore évaporé. Les deux visiteuses éplorées arrivèrent par deux côtés opposés: l'une venait des appartements intérieurs, c'était Mlle Hortense; l'autre sortait de l'escalier de service, c'était Chinette. Leurs yeux se rencontrèrent, et, mues par un de ces sentiments qui abaissent pour un moment toutes les barrières, la maîtresse et la servante se jetèrent simultanément dans les bras l'une de l'autre, en poussant de profonds gémissements:

— O ma chère Hippolyta! s'écria Mlle Hortense.

— O mademoiselle Hippolyta! s'exclama Chinette.

Après cet embrassement, elles demeurèrent les bras pendants, regardant autour d'elles, et puis, saisies d'un nouvel accès de douleur :

— Je ne pourrai pas vivre ici sans elle, je vais partir reprit Mlle Hortense en tordant ses petites mains.

— Et moi, je vais me marier, cria Chinette non moins impétueusement.

— Oui, je partirai, continua Mlle Hortense comme pour s'affermir elle-même dans sa résolution.

— Oui, je me marierai, répéta Chinette dans la même intention.

Elles sortirent pour mettre sur-le-champ leur projet à exécution.

VIII

D'AUTRES PROJETS.

Mlle Hortense, qui empruntait de la violence de son chagrin un incroyable courage, retourna dans le salon où se trouvait Mme de Morinville, et osa lui annoncer sa résolution.

Son discours, commencé clairement, finit dans un bégayement confus. Le seul regard que sa sœur avait dirigé sur elle avait changé la lionne en un timide agneau.

— Tu as donc perdu l'esprit ? lui fut-il répondu sèchement. Aller promener ton deuil, quitter Kermarc'hat en ce moment, quitter Raoul ?

Mlle Hortense était incapable de résistance, elle se soumit et alla promener ses regrets par les jardins.

Chinette, qui mettait plus de persévérance dans l'exécution de ses résolutions, avait quitté résolûment Kermarc'hat, sans même songer à demander une permission qu'elle soupçonnait lui devoir être refusée.

Elle marchait vite, son mouchoir de coton rouge à la main pour essuyer les larmes qui coulaient de ses yeux comme de deux sources intarissables. Elle fit ainsi une grande lieue et arriva dans un village accroupi sur les bords d'un large étang dont les eaux noires étaient couvertes du feuillage flottant des nénufars. Se dirigeant vers une petite maison si voisine de l'étang que l'eau en venait mordre les fondements, elle alla coller son œil contre un trou percé en forme de fenêtre dans le pignon, entre les pierres duquel s'arrondissaient des touffes d'une mousse humide et veloutée. Un intérieur propre et arrangé lui apparut. Entre le lit et l'armoire, un coucou au cadran fleuri montrait ses chaînettes rouillées et son balancier en cuivre ; aux poutres noires et raboteuses pendaient de blancs paquets de fil ; sur la table massive une nappe frangée recouvrait le pain, sur le petit vaissellier les assiettes et les écuelles vernissées brillaient de properté. Le bruit sec et régulier d'un métier de tisserand frappa ses oreilles ; elle entendit la navette glisser en sifflant entre les fils tendus, elle aperçut assise sur la pierre du

foyer une vieille femme occupée à peler des pommes de terre, et elle entra.

— Bonjour, Jeannette! dit-elle d'une voix altérée.

— Jésus! Fanchine ici! s'écria la vieille femme; quelle nouveauté?

— Une grande, Jeannette, répondit Chinette en s'asseyant sur un escabeau qui se trouvait à sa portée.

— Et qu'est-ce que tu viens faire ici ma fille, avec tant de chagrin sur ta pauvre figure?

Chinette plongea sa tête dans son mouchoir à carreaux tout humide des larmes versées, et répondit en éclatant en sanglots:

— Dire à Jacquot que je veux bien l'épouser.

La forme donnée à ce consentement était assez étrange; mais le jeune tisserand, un faible gars aux épaules étroites, au teint blafard, dont les yeux entourés de cils presque blancs brillaient entre les fils qui tombaient comme une frange du haut de son métier, n'en prit nul souci. En deux bonds il fut hors de sa prison de bois, et, se plantant devant l'affligée qui aurait pu se mirer dans le tablier de cuir recouvrant la poitrine et les genoux du jeune tisserand.

— Dis-tu vrai, Chinette? demanda-t-il.

— Et pourquoi mentirais-je? répondit une voix désolée; qu'ai-je à faire à Kermarc'hat à présent que Mlle Hippolyta, ma maîtresse, en est partie?

Elle se remit à sangloter.

Le visage blême du tisserand s'était coloré; il dénoua rapidement son tablier, le jetant sur son métier, et, lançant en l'air son bonnet de laine grise, il se mit à battre des entrechats avec un étourdissant cliquetis de sabots.

Mais un bon soufflet, dû à la main vigoureuse de sa brune promise, interrompit soudain ses ébats.

— Grand idiot! s'écria-t-elle, failli singe! auras-tu bientôt fini tes danseries?

— Si je danse, c'est de joie! répondit-t-il en se frottant piteusement la joue.

— De la joie, Seigneur! le jour où mamz'elle Hippolyta s'en va! Comprenez-vous ça, Jeannette? Pour un rien je le planterais là et j'épouserais Nicolas de Kerhuon. Il ne viendrait jamais à l'idée de celui-là de danser le jour où je pleure ma chère maîtresse.

— Allons, pardonne-lui, ma fille, dit la vieille femme d'un ton conciliant, et ne songe pas à te dédire. C'est une bonne parole que tu as dite tout à l'heure. Tous les jours, vois-tu, je me voûte un peu plus, tous les jours je fais un pas vers le cimetière, et, si je venais à trépasser, le pauvre gars resterait tout seul. Quand il aura sa ménagère, le bon

Dieu pourra bien me tirer de ce monde, je n'en serai, ma foi! pas marrie.

— Qu'est-ce que vous dites là, ma mère? Il y a place pour tous dans la maison, dit vivement Jacquot en jetant un regard satisfait autour de lui.

— Voilà ce qui s'appelle bien parler, ajouta Chinette en regardant Jacquot d'un air adouci. Il a dit vrai, Jeannette, la maison est assez grande, et il y a de l'ouvrage pour tous. Si je fais le ménage, il y aura toujours le dévidoir à tourner.

— Où vas-tu à cette heure, ma fille? demanda Jeannette en voyant la jeune fille se lever.

— Chez mon grand-père; je ne resterai pas à Kermarc'hat ce soir, dans ce vilain château vide à présent.

— Bon! vas-tu encore repleurer? Dis donc, Jacquot, au lieu de rester là planté sur tes jambes devant elle, mets ta veste et tes souliers, et va lui faire un bout de conduite. Il y a bien une lieue jusqu'au village du Pont, et, si tu poussais jusque-là, tu pourrais prendre le jour d'aller chez M. le curé et chez M. le maire.

Jacquot s'empressa de faire sur-le-champ les changements de toilette conseillés par sa mére, et, couvrant sa tête blonde d'un chapeau de paille finement tressée, il suivit Chinette, qui avait pris congé de sa belle-mère future, et au chagrin de laquelle cette visite avait fait une heureuse diversion.

Le lendemain elle se représenta à Kermarc'hat avec Jacquot.

Elle venait demander son congé et annoncer son prochain mariage.

Requise de comparaître devant Mme de Morinville, elle se dirigea toute penaude vers le grand salon.

Le grand salon paraissait plus vide, plus sombre et plus triste encore que d'habitude; on eût dit qu'il portait le deuil des deux absents.

Mme de Morinville, assise à la place qu'occupait naguère le fauteuil de son mari, tricotait, la bouche serrée et le menton très-avancé. Mlle Hortense tricotait aussi, avec une figure enflée et des yeux rougis, au fond desquels il y avait toujours des larmes.

Raoul arpentait le salon d'un pas lent et irrégulier, Mme de Morinville commença par gronder sèchement Chinette de s'être ainsi enfuie de Kermarc'hat, et puis, sans adoucir son ton, elle la blâma de se marier.

Chinette pensa que celle-ci s'était bien mariée elle-même, mais elle ne souffla mot, craignant d'augmenter le courroux de son ancienne maîtresse.

Quand Mme de Morinville eut fini sa longue admonestation, la servante répondit humblement que la mère de Jacquot, se faisant vieille, avait besoin d'une remplaçante, que Jacquot était bon ouvrier et rangé dans sa conduite et, que d'ailleurs, après avoir servi Mlle Hippolyte,

qui était si bonne, elle ne pourrait plus servir personne, et qu'il ne lui restait qu'à se mettre en ménage.

Sur cette dernière réponse qui avait fait froncer les sourcils à Mme de Morinville, elle fut congédiée. Mlle Hortense la suivit sous le prétexte de faire remettre en ordre la mansarde qu'elle allait quitter, en réalité pour parler d'Hippolyta avec elle, pour alourdir son léger bagage de quelques vieilles robes et pour ajouter à ses gages une petite somme comme cadeau de noces.

Après la sortie de sa sœur, Mme de Morinville arrêta le mouvement de ses doigts. Elle jeta un regard morne autour d'elle et sa figure contractée se rasséréna. Le salon devenait obscur, un jour douteux qui blanchissait encore les vitres se mêlait par intervalles à la vive lumière du foyer où brûlait du bois résineux, et on n'entendait d'autre bruit que celui du pas ferme de Raoul sur le parquet sonore.

— Raoul! prononça tout à coup Mme de Morinville.

Il s'arrêta.

— Raoul, répéta-t-elle, il faut te marier.

Il revint vers la cheminée, se laissa tomber dans un fauteuil et demeura songeur, les yeux sur le feu, qui jetait en ce moment sur le visage pensif du jeune homme le reflet de ses flammes bleuâtres.

— La maison vous paraît donc bien vide, ma mère? dit-il enfin en relevant sur elle ses prunelles sombres dont les taches fauves scintillaient.

— Oui, et d'ailleurs il est temps. Tu as trente-cinq ans, mon fils.

— Et je ne suis toujours qu'un être inutile, désœuvré, à charge aux autres et à lui-même, et je reste lâchement à me nourrir de regrets absurdes, de rêves et d'aspirations plus absurdes encore, en mangeant un maigre revenu qui ne me suffit pas. Me marier, dites-vous? c'est travailler, qu'il faudrait dire.

— Travailler?

— Oui, tous les Morinville qui ont été puissants ont travaillé. Travailler pour devenir riches.

Son œil froid étincelait, une convoitise réfléchie et pourtant ardente enflammait de passion son visage qui ordinairement ne livrait pas le secret de ses émotions.

Il releva la tête et répéta d'une voix vibrante:

— Je veux être riche.

Mme de Morinville le regardait avec bonheur, elle reconnaissait son sang.

— Dans ce monde, tout est là, reprit-il, voyant qu'on l'écoutait avec intérêt. Le plaisir, le repos, le bonheur n'appartiennent qu'à ceux qui ont dans leurs mains cette puissance: l'argent. Le bonheur surtout,

que je ne vois nulle part, est là. Le bonheur existe, il me le faut, c'est l'or qui le donne.

— C'est vrai, répéta comme un écho la mère attentive. Quand presque tous les navires qui entraient dans le port de Nantes appartenaient aux Morinville, tout le monde ambitionnait l'honneur de leur alliance. Ils étaient riches, honorés, heureux.

— Autres temps, autre fortune, ma mère. Maintenant le temple du bonheur s'est fermé devant nous, et ce temple-là ne s'ouvre qu'avec une clef d'or.

— Mais un bon mariage peut nous replacer à notre rang, mon fils, et c'est pourquoi je t'engage à y songer. Je sais à l'avance que tu seras accepté par toutes nos riches héritières.

— Les héritières ont des parents qui calculent. Pour un Breton je ne suis pas dévot, ma politique paraît suspecte, et, les parents le savent, j'ai tout juste de quoi vivre en entretenant tant bien que mal ce château trop grand pour ma fortune. Au reste, mon parti est pris. Je ne veux pas seulement une dot plus ou moins ronde sur laquelle je n'aurai aucun droit et qui me permettrait de mener ici la vie d'un gentilhomme campagnard aisé. Non, cela ne me suffit pas, je suis en définitive d'une race de millionnaire. Ce que je voudrais, ce serait de pouvoir placer à intérêts sur mon intelligence, mes aptitudes et mon audace, une somme assez forte pour que le succès me mît tout de suite au premier rang. Au rêve trompé de ma jeunesse j'opposerai avec bonheur ce rêve brûlant et ambitieux de mon âge mûr. Devenir riche et tenir en ce monde le plus de placepossible afin d'être compté un jour parmi ses maîtres, voilà mon nouveau rêve. Mais quelle est la femme qui accepterait cette loterie et qui oserait se fier à mon étoile ?

Un silence s'ensuivit.

Plus d'une fois Raoul avait laissé percer ce désir qui le dévorait ; plus d'une fois une demande formelle était venue à ses lèvres : celle de faire vendre Kermarc'hat, de changer la vieille terre en argent comptant et de jeter cet argent comme un germe dans le creuset où s'élaborerait sa fortune future. Mme de Morinville en cela s'était trouvée d'un avis contraire. Vendre Kermarc'hat lui semblait une imprudence et une dérogation. Les souvenirs l'y clouaient et aussi son orgueil. Là était déployé le faste qu'elle n'avait pu oublier ; là, tout parlait de la splendeur passée, et son affection pour son fils ne lui avait pas encore fait consentir à ce sacrifice suprême, auquel les autres intéressés pouvaient d'ailleurs s'opposer.

L'entrée d'un domestique rompit le silence qui se faisait entre la mère et le fils.

Il apportait à Mme de Morinville une lettre de Bézéhan.

Sur la demande de sa mère, Raoul alluma une bougie et la vieille dame, brisant le cachet, lut tout haut le billet suivant :

" Je suis un peu souffrante, ma chère Joséphine, et c'est ce qui m'empêche d'aller moi-même te faire part de la mort de notre cousine la marraine de Berthe. Elle lui laisse deux cent mille francs par testament. Cette enfant est vraiment née sous une heureuse étoile. La voilà devenue, grâce à cette mort imprévue, une de nos plus riches héritières, Le notaire qui m'écrit me parle déjà de deux jeunes gens qui demandent à être présentés, mais je trouve Berthe trop jeune pour se marier.

" Renvoie-moi par la première occasion son manchon qu'avec son étourderie habituelle elle a oublié chez toi le jour de la noce d'Hippolyte. Dans son trouble elle l'a jeté, croit-elle, dans la petite serre.

" Viens nous voir avec Raoul ; notre deuil et ma correspondance avec tous ces gens d'affaires prennent tout mon temps.

" Ta sœur affectionnée,

" CÉCILE."

— Cette petite fille sera très-riche en effet, remarqua Mme de Morinville.

Raoul tendit la main vers sa mère, prit en silence le billet et le lut. Puis il se leva et se remit à marcher dans le salon.

Mme de Morinville avait repris son tricot et lançait de temps en temps vers son fils un regard inquiet. Chaque fois qu'il reprenait cet air soucieux, mélancolique et pourtant agité, elle tremblait qu'un des nombreux projets qui se succédaient dans ce cerveau brûlant ne fût à la veille d'éclore.

Quand il se fut promené silencieusement pendant un quart d'heure, il se retrouva par un mouvement brusque tout près de sa mère.

— Est-ce bien sérieusement que vous désirez me voir marié ? dit-il.

— Très-sérieusement, mon fils.

— Eh bien, alors je vous autorise à demander pour moi ma cousine Berthe.

— Berthe ! s'écria Mme de Morinville.

— Mais oui, Berthe. Où irais-je chercher une femme réunissant mieux ce que je désire ? Berthe est une bonne enfant parfaitement insignifiante, mais qui représentera bien. L'argent de sa dot et l'argent de cet héritage lui appartiendront, j'en ferai ce que je voudrai. Trois cent mille francs ! c'est le levier qu'il me faut, l'instrument dont je vous parlais tout à l'heure, et, puisqu'il se rencontre dans ma propre famille, pourquoi ne m'en servirais-je pas ? J'ai fait un rêve insensé de bonheur, j'ai stupidement désiré un mariage bâti sur une sotte imagination ; maintenant le mariage ne sera absolument pour moi qu'une affaire plus

ou moins avantageuse. Reste à savoir si je ne suis pas déjà distancé.

— Non, non, de ce côté, il n'y a rien à craindre ; on n'engagera pas la main de Berthe sans me consulter ; et Cécile pouvant donner sa fille à un Morinville n'hésitera pas. Mais je vois à ce projet une petite difficulté.

— Laquelle ?

— Vous êtes cousins germains.

Et elle regarda Raoul non sans inquiétude.

Raoul répondit froidement :

— Qu'importe ? il faut bien laisser dire les gens ; mais la plupart des malheurs qu'on attribue à des mariages de ce genre se reproduisent sans cause apparente ailleurs. Il y a un préjugé à vaincre, c'est la concession que je fais. Vous savez aussi bien que personne, maman, que dans tout mariage il y a des concessions à faire.

Mme de Morinville trouva bonne cette superbe réponse et dit :

— J'irai demain à Bézéhan.

La rentrée de Mlle Hortense suspendit la conversation. On n'avait jamais l'idée de lui communiquer les projets qui avaient une certaine importance, et celui-la demeura un secret pour elle.

IX

LA DEMANDE.

On pouvait hardiment le dire, elle s'ennuyait parfaitement dans son château somptueux, Berthe Richon, l'élégante châtelaine qui, malgré ses voyages fréquents en Bretagne, demeurait Parisienne jusqu'à la moelle des os.

— O la Bretagne ! disaient avec sentiment ses amis qui n'avaient pas bougé de la Chaussée d'Antin et, en fait de rochers, ne connaissaient que ceux qui ornent la jolie cascade du bois de Boulogne.

Et Berthe pinçait ses lèvres roses, et, prenant son air poétique, elle se lançait dans des descriptious pittoresques qui faisait venir l'eau à la bouche de ces femmes mondaines, altérées de pastorales et d'idylles !

Mais au fond elle ne pensait pas un mot de ce qu'elle disait, et elle s'ennuyait doublement à Bézéhan depuis le départ de la compagne indispensable de ses promenades. Hippolyta avait toujours été une campagnarde aguerrie. Elle ne tremblait pas le soir en passant sous les grands chênes de Kermarc'hat, auxquels la lune donnait des formes si fantastiques ; elle posait sans peur sa main fine sur les mufles roux des belles vaches de Bézéhan et arrêtait sans trembler son œil calme sur le taureau qui la regardait de ses yeux ardents ; elle traversait seule dans son petit canot le grand étang dont les eaux allaient faire tourner le

moulin de la Villa-Bruyère, et son intrépidité faisait l'admiration de Berthe, à laquelle tout cela ne plaisait que fort médiocrement. Berthe aimait autant les haies peintes sur les décors de l'Opéra que les haies vives et profondes où chantent les fauvettes, mais où se glissent les lézards; les plus jolis points de vue des environs n'avaient jamais valu pour elles les étalages eblouissants des magasins des boulevards. Son esprit léger s'accommodait mieux de la vie agitée de Paris que de la vie calme et relativement sérieuse de la province; la province l'ennuyait.

Aussi pressait-elle sa mère de retourner à Paris et faisait-elle un siége en règle à sa paresse. Mme Richon, une fois à Bézéhan, s'y trouvait bien et y aurait pris volontiers racine.

Le lendemain du jour où la nouvelle de l'héritage était arrivée à Kermarc'hat, Berthe finissait son discours quotidien sur la nécessité de retourner au plus vite à Paris. Elle avait redit, de ce ton ennuyé et plaintif que les filles se permettent avec leur mère trop faible, qu'on avait quitté Paris uniquement pour souhaiter la fête à son grand-père, que sa mort subite et le mariage d'Hippolyta avaient fait prolonger indéfiniment leur séjour en Bretagne, mais que désormais rien, non rien, ne les y pouvait retenir.

— C'est bien, répondit Mme Richon en souriant, tu as une envie folle de retourner à Paris, ce qui va désoler Basile et sa sœur: soit, nous y retournerons.

— Mais quand, maman?

— Aujourd'hui en huit.

Berthe en entendant cette bienheureuse parole, fit un bond de joie.

— Ainsi en attendant, va faire ta promenade, reprit Mme Richon.

Berthe avait l'extérieur frêle et on lui supposait une santé délicate. Déjà atteinte par cette fatigue nerveuse que produit la vie dévorante de Paris, elle paraissait moins forte qu'elle ne l'était en réalité et, si sa mère n'avait pas à Paris assez de fermeté pour lui défendre les plaisirs trop fréquents, elle prenait sa revanche à la campagne en l'accablant systématiquement de petits soins et d'exercices réputés hygiéniques.

Berthe, qui comptait bien passer la matinée sur le moelleux sofa de sa chambre, fit une petite moue très-significative, mais n'osa pas demander qu'on lui fit grâce de cette promenade matinale ce jour-là.

Dans la cour, elle rencontra sa tante Mme de Morinville, qui arrivait à pied de Kermarc'hat et qui l'embrassa avec une tendresse inaccoutumée.

— Où vas-tu? lui demanda-t-elle.

— Je vais arpenter le parc. Ne faut-il pas que j'aille chaque matin respirer l'air, quelque glacé qu'il soit! Un peu plus on m'ordonnerait de traire moi-même nos vaches et de partager leur chambre à coucher.

Sur cette plaisanterie, elle quitta la vieille dame et se dirigea vers le

parc. Cette promenade par ordre lui paraissait simplement une corvée et elle se mit à arpenter d'un pas nonchalant la large allée qui suivait les contours des pelouses et qui avait à ses yeux un défaut capital : celui d'être parfaitement solitaire. Sa nouvelle toilette de deuil lui allait si bien ! De nos jours la mode a essayé de faire entrer ses fantaisies jusque dans le sombre domaine de la mort ; on voudrait égayer même la sévérité traditionnelle des vêtements noirs, le jais scintillant sur le crêpe ; on a inventé des bijoux de deuil. Alors il n'en était pas ainsi, et cependant la jeune fille avait le regret d'inaugurer à Bézéhan cette robe de cachemire dont la forme était d'une élégance parfaite et qui allait si bien à sa beauté blonde. Son cou de cygne se dégageant de ses vêtements noirs paraissait si élégant ! Blanche et fraîche ainsi qu'elle l'était, elle faisait penser à une rose dans un rameau de cyprès.

Arrivée au bout de l'allée, elle s'arrêta et demeura appuyée sur la barrière, regardant dans le chemin. L'oncle Basile s'y trouvait. Il fumait sa pipe tout en contemplant Pauline qui, les cheveux au vent et ses petits pieds chaussés de gros sabots, enlevait de pâles pâquerettes que le hasard avait fait fleurir là.

Ainsi posés à quelques pas seulement les uns des autres, nos trois personnages ne songèrent pas à échanger une parole et demeurèrent livrés à leurs propres pensées.

Berthe, en ce moment, n'était présente que de corps à Bézéhan ; son esprit était à Paris, dans la Chaussée-d'Antin. Que lui importait le chant clair et doux des petits oiseaux célébrant le soleil ! que lui importaient et les fleurs fraîchement écloses que foulait son pied distrait, et les murmures vivants qui s'échappaient de la nature, et les nuages blancs qui couraient dans le ciel bleu pour aller s'entasser en montagnes aériennes ! Ce que lui apportait le grand charmeur, le printemps, c'étaient des toilettes légères, des modes nouvelles. Si la terre autour d'elle revêtait de ravissantes parures, les magasins en vogue revêtaient aussi les leurs, et celles-ci avaient pour elle beaucoup plus d'attraits que celles-là.

Pauline, rouge et meurtrissant vaillamment ses doigts blancs au manche de la bêche, pensait que son jardin à elle finirait par ne plus être composé que par des fleurs lui appartenant, qu'il était bien fatigant mais bien amusant de jardiner, et qu'elle ne demanderait pas mieux que de rester à Bézéhan toute l'année pourvu qu'on lui laissât l'oncle Basile. Le jardin de Bézéhan était très-soigné ; les serres contenaient des plantes magnifiques, et la petite fille, tous les jours, suait à grosses gouttes pour déplanter et replanter dans son petit jardin d'humbles fleurs sans parfums, écloses un peu partout.

L'oncle Basile ne pensait à rien. Après avoir cueilli quelques cham-

pignons qu'il avait l'intention de confire d'après ses immortels procédés, son esprit était devenu très-léger de pensées, et il semblait uniquement occupé à suivre d'un œil tranquille les longs jets de fumée qui s'échappaient de ses lèvres avec une régularité pleine de quiétude.

Avant que l'un d'eux eût songé à engager la conversation, l'arrivée d'une femme de chambre vint interrompre ce que Berthe appelait sa promenade.

Sa mère qui désirait lui parler la rappelait à la maison.

— Est-ce qu'il est arrivé quelqu'un ? demanda l'oncle Basile.

— Ma tante de Morinville, répondit Berthe.

Si M. Basile avait peu d'idées, Mme de Morinville, en revanche, en avait beaucoup, et sa conversation amusait le bonhomme.

Il mit sa pipe dans son étui, se leva, et, allant à Pauline :

— Tu n'en finiras donc pas? dit-il; donne-moi ta bêche, je vais t'enlever tout cela d'un seul coup.

— Non, répondit Pauline en s'appuyant dans une pose de résistance sur le manche de l'instrument qu'il avait fait le geste de vouloir prendre ; vous donnez trop de secousses et vous ne regardez pas à jeter de la terre sur mes fleurs qui s'effeuillent toujours quand vous les touchez, mon oncle.

M. Basile, voyant ses services ainsi refusés, mit philosophiquement ses mains dans ses poches et reprit, sans se presser, le chemin de la maison où Berthe venait de le précéder. En entrant dans la chambre de sa mère, la jeune fille avait été frappée du changement de physionomie des deux dames. En ce moment, la même satisfaction orgueilleuse éclatait sur leur visage, donnait à des traits parfaitement dissemblables ce qu'on appelle vulgairement l'air de famille; en ce moment elles se ressemblaient. Seulement, sur la figure de Mme Richon, il y avait plus d'émotion.

— Berthe, dit-elle à sa fille, assieds-toi, mon enfant ; nous avons à te parler de choses très-importantes.

Berthe s'assit.

— Ta tante est chargée de te demander en mariage, reprit Mme Richon, et, je l'avoue, je n'aurais jamais supposé ce qui arrive.

Comme toute riche héritière, Berthe avait été plus d'une fois consultée sur cette grande affaire, qui ne paraissait pas devoir être de facile terminaison. Mme Richon voulait chez son gendre une position sociale distinguée, de la conduite, de la fortune, un bon caractère ; Berthe rêvait un homme ravissant, un homme aux dehors flatteurs, à l'esprit brillant, à l'extérieur séduisant. En additionnant les prétentions de chaque partie, on arrivait à ce total ; homme parfait et charmant, c'est-à-dire, homme impossible.

— Qu'arrive-t-il donc? demanda-t-elle avec l'insouciance particulière à son âge.

— Mon enfant, on te propose de devenir Mme de Morinville.

Berthe fit un bond sur son fauteuil et devint rouge comme une cerise.

— Quoi! Raoul? s'écria-t-elle.

— Oui, Raoul! répéta Mme de Morinville avec un regard et un accent qui signifiaient clairement:

— Tu n'aurais jamais osé espérer cela!

En effet, Berthe n'avait jamais élevé ses prétentions si haut. Elle avait toujours regardé de loin sur son piédestal son superbe cousin, qu'elle admirait beaucoup et qu'elle craignait un peu. Certainement elle se savait plus riche que lui; mais, dans la famille, on posait Raoul comme pouvant prétendre à de tels partis, que sa surprise fut sincère et qu'elle se sentit violemment émue. Elle se le représenta dans sa beauté altérée, dans sa mélancolie fière, et elle frissonna à la pensée de devenir sa femme. Etait-ce de bonheur ou de saisissement? Elle ne le savait guère elle-même.

Elle n'avait pas encore articulé une parole quand M. Basile entra en relevant galamment son épais toupet.

Les deux cousines se consultèrent du regard.

— Basile, dit solennellement Mme Richon, vous avez été un père pour mes enfants, et je dois vous avertir de ce qui se passe. Mon neveu Raoul nous demande ma fille.

Le nom du prétendant cette fois ne produisit aucune sorte d'émotion. Le bonhomme s'inclina et regarda Berthe en-dessous.

— Ce mariage vous convient-il, monsieur Basile? demanda Mme de Morinville, dont la bouche s'était amincie, et qui pensait clairement:

— Il serait curieux qu'il ne vous convînt pas!

M. Basile s'inclina de nouveau, parla d'honneur et de beaucoup d'autres choses d'une manière assez peu intelligible; puis il se moucha, prit une prise et ajouta d'une voix mal assurée qu'il aurait puisqu'on daignait le consulter, quelques observations à faire.

— Faites, faites, Basile, dit sa belle-sœur, qui avait pour lui les égards que réclamait son titre d'oncle à héritage, et qui lui portait même une sorte d'amitié.

— M. Raoul est un jeune homme charmant, réprit-il en fermant à demi les yeux comme pour se donner du cœur, seulement il... il n'est pas riche.

M. Richon ne s'était retiré du commerce que pour complaire à sa belle-sœur, et il avait conservé un grand faible pour l'argent.

— Il n'est pas positivement riche, répondit Mme Richon avec une certaine aigreur; mais c'est un Morinville.

M. Basile hocha la tête d'une manière équivoque, ce qui acheva de le perdre dans l'esprit des deux dames.

— Et il est beaucoup plus âgé que Berthe, continua-t-il.

— Allons donc ! Basile, s'écria Mme Richon heureuse de le contredire à peu près justement, ils se conviennent parfaitement pour l'âge. J'ai toujours entendu dire qu'il était bon que le mari fût plus âgé que la femme ; n'est-ce pas, Joséphine ?

— Certainement ; mais M. Richon a peut-être là-dessus, comme en d'autres choses, des idées différentes de celles de tout le monde. Continuez vos objections, je vous en prie, monsieur.

— Enfin ils sont cousins germains, acheva bravement le bonhomme.

— Ce qui ne signifie absolument rien que je sache.

— Permettez, madame, je vous ai entendu dire le contraire, et vous devez vous souvenir que, dans notre famille même, on s'est opposé à un mariage pour cette seule raison. Vous avez dit clairement alors votre façon de penser, et affirmé qu'il vous serait très-pénible d'avoir des idiots ou des sourds-muets dans votre famille.

— C'est possible, monsieur, et je le redis encore ; mais il y a eu bien des alliances entre les Morinville et leurs proches parents, aucun de ces accidents ne s'est présenté.

— Ni chez les Richon non plus, madame, dit fièrement Basile.

— Il est certain que je n'ai jamais entendu parler de. .

Elle s'arrêta et ajouta :

— De sourds-muets, du moins.

M. Basile ne comprit pas bien la grosse malice renfermée dans cette phrase, et répondit honnêtement qu'il n'avait parlé que dans l'intérêt de sa nièce, que pour son compte il n'avait jamais ajouté foi à toutes ces choses, et qu'il s'en remettait à elle-même du soin de son propre bonheur.

Mme Richon, que cette résistance inusitée agaçait, répondit que c'était ce qu'il avait de mieux à faire; Berthe l'embrassa, trouvant aussi son dernier raisonnement parfait.

Questionnée à son tour et formellement par sa mère, elle donna sur-le-champ un acquiescement timide, et elle quitta les deux dames pour aller écrire son bonheur à Hippolyta, qui était restée son amie la plus intime.

— Je n'aurais jamais cru que Raoul eût pensé à moi, disait-elle naïvement, et je me sens si peu de chose près de lui, que je suis singulièrement troublée à la pensée de devenir sa femme.

X

ANDRÉ SPÉCULATEUR.

— Vous n'achetez donc rien aujourd'hui, petite mère ? voilà pourtant

de belles légumes fraîches comme il n'en pousse pas de plus grasses dans vos jardins de Bretagne !

Une grosse et laide commère, coiffée d'un foulard jaune, adressait de dessous son parapluie cette phrase peu académique à une paysanne dont le costume faisait sensation dans le marché de la rue de Sèvres, il y avait déjà plusieurs mois.

— Ca vous plait à dire, Parisienne, repartit la bonne femme d'un ton grondeur ; les avez-vous vus jamais en terre, nos légumes ?

— Pardine, non, ben sûr. Je n'ai jamais guère passé les barrières, et, quant à aller dans votre pays de loups, pas si bête.

— Les bêtes, grommela la vieille paysanne en jetant un coup d'œil furieux vers la marchande qui l'avait apostrophée, les bêtes sont ceux qui quittent ce brave pays pour venir misérer dans votre coquin de Paris.

La marchande se mit à rire.

— C'te pauvre vieille est un vrai chardon, confia-t-elle à sa voisine, et j'aime rien tant qu'à la bassiner un peu.

Marion,—car c'était elle,—n'entendit pas cette dernière remarque. Elle s'éloignait son panier au bras et regagnait la rue du Bac. Au numéro 93, elle passa sous une porte cochère, prit dans une assez vaste cour un escalier à gauche et monta au second étage. Là se trouvait l'appartement occupé par M. et Mme de Kermarc'hat.

C'était là qu'Hippolyta était descendue à son arrivée dans la grande ville. Elle avait souvent ouï parler de la parcimonie avec laquelle on mesurait le terrain à Paris, elle avait entendu des Parisiens se plaindre de la cherté et de l'étroitesse de leurs maisons, et elle avait été agréablement surprise en trouvant un appartement des plus confortables, meublé avec un luxe de très-bon goût. André le lui avait avoué, c'était un peu cher ; mais elle habitait le noble faubourg, elle allait pouvoir jouir de Paris sans en supporter les bruits étourdissants ; s'il y avait dans l'hôtel un notaire en vogue, il y avait aussi sur le même palier une baronne très-bien posée dans la société parisienne et parente éloignée des Kermarc'hat. La jeune femme se montra satisfaite et entra dans une existence nouvelle sans s'informer si cette vie agréable que lui faisait mener son mari s'accordait bien avec la fortune qui leur restait. Elle songea d'abord à jouir, et les nouveaux époux passèrent trois mois charmants. Ces trois mois passés, Hippolyta commença un peu à s'inquiéter de l'inaction d'André et se hasarda à lui en demander parfois la cause.

André s'amusait, il n'y en avait point d'autre.

— Rien ne me sera plus facile que d'obtenir une position, ajouta-t-il d'un air confiant.

Et sur cette espérance il restait inoccupé, entourait la jeune femme

d'adoration et de plaisirs et faisait de temps à autre de longues stations à la Bourse,—pour s'instruire,—disait-il.

La vie présente d'Hippolyta ne lui laissait guère d'ailleurs le temps de la réflexion, et le passé pour elle prenait maintenant un peu les proportions d'un rêve. Tout autour d'elle était changé. Les meubles lui appartenant n'avaient pas été trouvés dignes de figurer dans son appartement, et André n'avait emporté de la villa Bruyère que trois choses: une argenterie de famille un peu démodée mais très-massive, un bahut antique renfermant bon nombre de parchemins poudreux et authentiques, et le portrait du ligueur son ancêtre. Ce dernier, placé dans le salon, vis-à-vis d'une haute glace de Venise, semble regarder Hippolyta qui, assise sur un sofa en face de lui, rêve le menton appuyé sur sa main et une lettre dépliée sur ses genoux.

Cette lettre qu'elle vient de recevoir a ramené sa pensée vers la Bretagne, et à son insu sa figure s'empreint de tristesse.

Un coup de sonnette, qui retentit tout près d'elle, vint tout à coup changer le cours de ses pensées.

Elle tressaillit et dit tout haut en se redressant:

C'est André!

C'était André, André rieur, pimpant, mis avec une élégance des plus raffinées.

Il embrassa sa femme, et, se jetant sur un fauteuil, il laissa errer autour de lui un regard où il y avait comme un trop plein de joie.

— Décidément, Hippolyta, nous sommes mal logés, dit-il; ce salon est trop petit, trop bas, et les dorures se ternissent.

Hippolyta le regarda avec surprise.

— C'est comme cela, ma femme, reprit-il en souriant; et, si tu y consens, nous délogerons.

— Tu ne parles pas sérieusement, André?

— Très sérieusement et j'ai même, avant de te consulter, arrêté un appartement sur le boulevard des Italiens. Il y a salle, boudoir, deux chambres à coucher, cuisine, etc. Tout cela est frais, soigné, élégant, et il y a un balcon.

— Mais cela doit coûter affreusement cher?

— Oui, mais qu'importe?

— Cela importe beaucoup, mon ami.

— Allons donc! je sais mieux que toi ce que nous pouvons nous permettre. Le faubourg Saint-Germain est triste et trop loin de la Bourse.

— Est-ce que tu jouerais à la Bourse, André!

Certainement, et il est temps que tu le saches. Ce qui nous reste de fortune est en capitaux. Qu'en faire? L'industrie ne m'a pas réussi,

je me suis fait spéculateur et j'ai été heureux, très-heureux. Dans ce genre d'opérations il faut de l'audace : l'audace m'a réussi.

Hippolyta avait été élevée dans l'ignorance la plus complète de ces choses dont, de nos jours, toute jeune fille à une connaissance plus ou moins développée ; mais elle avait une intelligence vive et ferme qui suppléait à tout.

— C'est donc le hasard qui produit le gain ou la perte ? demanda-t-elle.

— L'aveugle hasard, oui.

— Le jeu alors doit avoir ses dangers ?

— Certainement, mais on peut les prévoir et les éviter. L'homme habile se reconnait là.

Hippolyta arrêta ses grands yeux réfléchis sur le charmant visage de son mari, et pencha la tête.

— Lui habile ! pensait-elle ; lui spéculateur ! Non ! Raoul à la bonne heure !

Elle releva les yeux :

— Sois prudent, André, dit elle sérieusement.

Il se remit à rire.

— Une autre femme, sachant que je suis en vèine de succès, me dirait : Sois téméraire ; et toi, tu me conseilles la prudence. Si tes ancêtres n'avaient été que prudents, ils n'auraient pas amassé l'or qui les a mis au premier rang. Non, non, pas trop de prudence, continua-t-il en s'animant. Sais-tu que ces jours-ci, par la plus simple opération du monde, je vais tripler notre fortune ? Ah ! on a bien raison de dire qu'à quelque chose malheur est bon. Sans la coquinerie de l'ancien associé de mon père, je n'aurais jamais songé à quitter la villa Bruyère, et c'eût été dommage. Vive Paris ! Paris, c'est la ville des merveilles ! la reine des arts ! la cité des miracles ! Avant dix ans j'aurai racheté la villa Bruyère, où sont tous nos frais souvenirs d'enfance et de jeunesse, et où il nous sera si agréable de passer deux mois d'été ; avant dix ans j'aurai un hôtel à moi dans un des beaux quartiers de Paris, j'aurai une loge à l'année à l'opéra et aux Italiens, j'aurai...

— Est-ce que tu rêves ? interrompit doucement Hippolyta.

— Un peu, répondit-il gaiement ; mais tous ces temps-ci j'ai un bonheur insolent, et le succès me grise. Ah ! une lettre ! ajouta-t-il en apercevant la lettre restée dépliée sur les genoux de sa femme ; est-ce de Berthe ?

Hippolyta hocha la tête négativement.

— Depuis que Berthe à changé de nom, elle ne m'écrit plus, dit-elle ; cette lettre est de ma tante Hortense.

Elle la prit et la lut d'un bout à l'autre.

Dans cette longue épître, dont le style était assez décousu, il y avait toutes sortes de choses ; mais ce qui la remplissait, c'étaient les détails du mariage de Raoul et de Berthe. Le nombre des équipages était mentionné, on n'oubliait pas les changements de toilette, les décorations splendides, les largesses distribuées. La modeste vieille fille elle-même avait été éblouie, et le seul souvenir de ces noces magnifiques, la faisant reculer en arrière vers les années opulentes de sa jeunesse, la tranportait dans une atmosphère de vanité qu'elle respirait à pleins poumons. Elle terminait cette lettre naïve et confidentielle en annonçant que, Raoul ayant acheté une place d'agent de change à Paris, le jeune ménage était allé s'y installer, ce qui rendait Kermarc'hat bien désert et bien triste.

— C'était le rêve de Raoul, murmura Hippolyta en fermant machinalement la lettre.

— Viendront-ils nous voir ? demanda André.

— Oh ! non. Ne m'a-t-on pas notifié ce mariage comme si j'avais été une étrangère ? La lettre embarrassée que Berthe m'a écrite depuis pour me dire que le froid survenu entre son mari et nous l'obligeait à cesser toute correspondance, n'est-elle pas assez significative ?

Elle se tut, et, redressant soudain la tête :

— Je lui pardonne, dit-elle, mais c'est fini, je ne m'humilierai plus devant lui.

— Je le crois parbleu bien ! s'écria André en donnant à sa gracieuse figure sa plus terrible expression.

— Voilà enfin ses secrets désirs réalisés ! reprit la jeune femme ; il est lancé, il ne s'arrêtera pas, il fera fortune, lui ! Son ambition est grande et son intelligence aussi ; si seulement il avait plus de bonté, plus de cœur...

— Notre première rencontre à la Bourse sera drôle, dit André.

— C'est vrai, tu m'y fais penser, vous vous rencontrerez.

— Inévitablement, ma chère.

Hippolyta eut un tressaillement et regarda son mari.

— Pour l'amour de moi, tu te conduiras avec modération, dit-elle, tu oublieras le passé et tu ne le provoqueras jamais, n'est-ce pas ?

— Sa conduite dictera la mienne.

— Ce n'est pas assez, André ; il est susceptible et violent ; sois froid mais poli. Sans cela, je tremblerai toujours.

Elle hésita et continua :

Et, s'il paraissait revenu à de meilleurs sentiments, s'il te tendait la main... ?

— Mon Dieu, tout serait fini entre nous, dit André avec la bonté qui lui était naturelle. On ne peut attendre rien de mieux d'un ancien rival et d'un rival malheureux, et je n'ai jamais repoussé une main loyale qui m'était tendue.

Il prit ses gants dans la poche de son paleto, se leva et dit gaiement :

— Assez de cela, et parlons de choses plus gaies. Où allons nous ce soir ? aux Italiens ?

— Nous y étions avant-hier, cela ne serait pas raisonnable.

— Oh ! ma raisonnable femme, que tu est peu enthousiaste ! Songe donc que, par l'événement politique que j'ai su prévoir, je fais demain un coup de maître. Demain j'en ai la certitude, non pas l'espoir, entends-tu, je gagne quatre cent mille francs.

— Attendons à demain, alors.

— Non, ce soir on joue *le Barbier*, la *diva* chante. Cette voix est ravissante, cette musique divine. Je vais prendre une loge.

— Une loge, André ! la baronne, notre cousine, se contente d'une stalle d'orchestre.

— La baronne ne joue pas à la Bourse et n'est pas à la veille de tripler sa fortune. Tu auras une loge ce soir. Assez, assez ne me contrarie pas ; j'ai un peu la fièvre, vois-tu, car, en beau joueur, j'ai mis un fort enjeu, et cela remue. Je te laisse le soin de la toilette. Sois belle, très-belle, et pas d'économies mesquines. Les Kermarc'hat n'ont jamais connu ni pratiqué la lésinerie. Harpagon lui-même serait devenu généreux à leur contact. Je me sauve, car voici marion qui vient te rendre ses comptes.

Il se pencha vers Hippolyta, et ajouta vivement et en souriant :

— De quel œil regardera-t-elle notre appartement du boulevard ? elle aura de quoi gémir pendant le reste de l'année.

Sur ces paroles, il partit, laissant la place à Marion, qui venait entamer le chapitre de ses achats de ménage, c'est-à-dire commencer un long et amer plaidoyer contre la cherté des vivres à Paris.

ZÉNAÏDE FLEURIOT.

(A Continuer.)

DU CHOLÉRA

EN 1865-66

Ce n'est pas une histoire complète du choléra que nous nous proposons de tracer ici : c'est une œuvre trop considérable pour oser l'entreprendre dans un travail aussi abrégé. Nous voulons seulement examiner les points sur lesquels l'attention du monde savant a été appelée, dans les récentes épidémies qui sont venues nous frapper, nous bornant à montrer ceux qui

paraissent désormais acquis à la science et indiquer ceux au contraire qui ont besoin de nouvelles recherches.

En présence de ces épidémies qui viennent coup sur coup désoler l'Europe, entraînant avec elles une mortalité considérable, on peut se demander si la médecine n'a pas fait, depuis la première apparition du choléra dans nos contrées jusqu'à ce jour, un pas vers le progrès, et si elle n'a pas mis à profit les recherches si nombreuses faites avec une activité dévorante dans tous les points du globe. Nous désirerions montrer ici que si les progrès ont été lents, ils n'en existent pas moins, et établir que dans ces dernières années la connaissance de cette maladie s'est enrichie de faits précieux et utiles. Et d'abord quelques mots sur l'étymologie du choléra. Dans un récent article de journal on montrait que ce mot se trouvait à plusieurs reprises dans Hippocrate; en effet, dans les œuvres de l'immortel médecin de Cos, nous rencontrons souvent répété ce mot de *kolerai* * mais il s'applique plutôt à la description d'un flux intestinal bilieux analogue à notre cholérine qu'à celle du véritable choléra épidémique, et comme M. Jobard de Bruxelles † nous pensons que la véritable origine de ce nom est tirée des deux mots hébreux *choli-ra*, mots que l'on retrouve dans plusieurs passages des livres saints ‡ comme s'appliquant à la relation d'un mal pestilentiel qui paraît être le choléra asiatique.

Pour bien fixer le terrain sur lequel nous allons nous avancer maintenant, je crois qu'il est bon de résumer aussi brièvement que possible l'histoire des différentes épidémies qui sont venues ravager l'Europe.

I

Le choléra-morbus est, comme tout le monde sait, d'origine asiatique, et si les Romains et les Grecs ne connurent pas le terrible fléau, l'Inde et la Chine en furent atteintes de temps immémorial. D'après le docteur Taylor, le mot de *Medso-neidan* trouvé dans un ancien manuscrit sanscrit s'appliquerait à la description d'une épidémie de choléra; en Chine, les contemporains de Confucius et d'Hippocrate l'appelaient *ho-luan* §. La maladie jusqu'au XIXe siècle ne paraît pas avoir quitté son lieu d'origine. On a bien dans le XVIIe et XVIIIe siècle observé en Europe le choléra épidémique; mais ces observations sont trop obscures, trop peu nombreuses, pour que nous puissions nous y arrêter. C'est en 1817 que commence cette tendance du choléra à marcher en avant, tendance si fu-

* *Œuvres complètes d'Hippocrate* (Des Epidémies, liv. V, p. 79; liv. VII, p. 67; édit. Littré, tom. V, p. 249.

† *Gazette médicale*, 1832, p. 359.

‡ *Deutéronome*, chap. XXVIII.—*Ecclésiaste*, chap. VI, vers. 27 et 31.

§ *Théorie des Orientalischen cholera*, von docteur L. Grunberg

neste et qui devait permettre au choléra de parcourir tous les points du globe. De l'année 1817 à l'année 1823 il étendit en Asie son empire sur un espace de plus de 800 myriamètres et ne comprenant pas moins de 60 degrés de latitude (du 20e sud au 40e nord) et de 95 degrés de longitude (du 35 au 130 de longitude orientale). Mais il n'avait pas encore pénétré en Europe. En 1823 nous le voyons sur les bords de la mer Caspienne aux bouches du Volga, à Astrakan ; puis le choléra s'arrête et revient sur ses pas pour reparaître de nouveau en 1829, mais cette fois il ne devait plus s'arrêter.

La Russie fut peu à peu envahie. Moscou fut atteint, puis la Pologne, et de là comme d'un centre nous voyons le fléau rayonner dans toutes les directions : le 31 août 1831 il atteint Berlin, le 14 septembre de la même année il frappe Vienne ; puis la Hollande, l'Angleterre, l'Ecosse, puis enfin la France ; le 15 mars 1832, l'épidémie se déclarait à Calais, et de là elle s'élançait directement à Paris, où elle éclatait le 26 mars ; elle devait y laisser plus de 18,000 victimes, dont 12,733 dans le seul mois d'avril, et sur les 86 départements 38 seulement étaient épargnés.

En 1832, le choléra envahissait l'Amérique par le Canada ; l'année suivante, l'Afrique ; c'est de là qu'il partait en 1835 pour faire de nouvelles victimes dans le midi de la France. C'est après avoir parcouru ce cercle immense, que le choléra, revenu à son point de départ, laissait pour ainsi dire la Grèce et la Suisse seules épargnées de toutes les contrées de l'Europe.

En 1845 nouvelle invasion du choléra ; ici encore comme la première fois, c'est la Perse, puis sa voisine la Russie, qui sont d'abord envahies, et de cette dernière contrée nous voyons le choléra s'avancer dans deux directions opposées ; au Nord il atteint St-Pétersbourg et le littoral de la Baltique, au sud il frappe Constantinople et l'Egypte, et de ces différents points il devait occuper successivement les diverses contrées de l'Europe. Le 1er août 1848, on le signale à Amsterdam ; de là il passe en Angleterre comme en 1831 par le port de Sunderland ; le 3 novembre 1848, il atteint Dunkerque, puis les départements du nord de la France, et le 2 décembre 1848 il faisait sa seconde apparition dans la capitale de la France, et en trois mois plus de 19,000 personnes succombaient aux atteintes de cette maladie pestilentielle.

Quatre ans plus tard, l'épidémie asiatique faisait une troisième éruption en Europe : l'itinéraire est à peu près le même que dans les invasions précédentes ; c'est toujours par la Perse et la Russie que la maladie envahit les contrées européennes, c'est toujours par le nord qu'il pénètre en France. Dans les premiers jours de novembre 1853, l'épidémie s'installait à Paris, et cette fois son séjour devait durer huit mois. Enfin, nous avons vu l'année dernière, après un intervalle de onze années, le choléra repa-

raître en France pour la quatrième fois ; la marche de cette épidémie a présenté une particularité qui la fait distinguer des précédentes : en effet, c'est par la Méditerannée et les ports de son littoral que le choléra, après avoir frappé Marseille et Toulon. est venu atteindre Paris, et pendant les mois d'octobre, novembre et décembre, elle a fait de nombreuses victimes ; depuis, diverses villes de France ont été tour à tour atteintes plus ou moins violemment, et au mois d'août de cette année (1866) le choléra reparaissait à Paris, et au moment où nous écrivons ces mots, l'épidémie, quoique s'affaiblissant de jour en jour, dure encore.

Lorsque l'on compare ces différentes épidémies au point de vue de la mortaliré, on voit qu'en 1832 l'épidémie entraînait, sur une population de 785,862 habitants, 18,654 décès ; qu'en 1849, pendant la même durée c'est-à-dire de cinq à six mois, la mortalité cholérique s'élevait à 19,189, la population étant de 1,103,196 habitants. Enfin, en 1853-54, ce dernier chiffre était de 9,096, et cependant l'épidémie avait régné quatorze mois sur nne population de 1,063,530 habitants. L'année dernière, pendaut les trois mois d'octobre, novembre, et décembre, le nombre total des décés cholériques était, sur 1,667,841 habitants, de 6,383 ; les chiffres journaliers de l'épidémie qui règne en ce moment permettent de penser que, lorsqu'elle sera entièrement terminée, le total sera inférieur de beaucoup à celui de l'année précédente.

Comme on le voit, la mortalité tend à décroître, et cela de deux façons : d'une part, en ce que le chiffre des personnes atteintes est moins considérable ; de l'autre, en ce que celui des guérisons est plus élevé ; c'est ce qui ressort du tableau ci-dessous, qui est puisé, en ce qui concerne les épidémies antérieures à celle de 1865, dans l'excellent rapport de M. Blondel *.

1832	1	décès à domicile et dans les hôpitaux sur					45	habitants.
1849	1	—	—	—	—		65	—
1853-54	1	—	—	—	—		132	—
1865	1	—	—	—	—		280	—

Cependant, il faut avouer que la proportion des guérisons sur le nombre des personnes atteintes est encore faible, même lorsque l'on compare ce chiffre à ceux des épidémies antérieures. Dans les excellents travaux, de MM. les docteurs Stoufflet et Decori sur les cholériques observés dans les hôpitaux Lariboisière et Saint-Antoine en 1865, on trouve que la mortalité est encore de 46 à 48 pour cent sur le nombre des personnes atteintes : ce qui fait un peu plus d'un malade guéri sur deux.

II

Si maintenant nous abordons l'étude des causes qui président au déve-

* *Rapport sur l'épidémie cholérique* de 1853-54, par M. Blondel.

loppement du choléra, nous trouvons que la question a dans ces dernières années complètement changé de face; en effet, jusqu'à ce moment la non-transmissibilité du choléra était un fait admis par tous, professé dans nos facultés, soutenu par les administrateurs qui dirigent les grands établissements hospitaliers; cette doctrine de la non-contagion a été vivement ébranlée par les faits récemment observés, et semble céder la place à la doctrine opposée, qui paraît avoir eu une grande influence non-seulement sur les décisions des comités d'hygiène chargés de l'étude des épidémies, mais encore dans le régime des cholériques dans les hôpitaux.

Voici comment, suivant les partisans de la contagion, se ferait cette transmission du choléra. D'abord par les ports et les frontières: c'est le plus fréquent et le moins contesté des moyens d'invasion, et dans l'histoire des différentes épidémies que nous avons citées nous le trouvons signalé à chaque instant: par exemple, en 1821, la *Topaze* venant de Calcutta et ayant à son bord des cholériques importe cette maladie à l'Ile-de-France *. En 1832, le patron d'un bateau, violant la quarantaine établie à la Haye, y introduit le choléra, et plus récemment encore, le 5 juillet 1854, un steamer venant de Marseille où régnait le choléra, débarque quarante malades à Gallipoli, et le 7 juillet la maladie envahissait le camp français, et l'on se rappelle encore les terribles journées de la Dobrudscha † enfin, rappellerai-je à ce propos le rôle considérable qu'a joué le pélerinage de la Mecque dans le développement du choléra l'année dernière, tant en Europe qu'en Afrique. Le dimanche 11 juin, entrait à Marseille dans le port Napoléon la *Stella*, partie d'Alexandrie avec 67 de ces hadjis ou pèlerins atteints du choléra, et dont deux étaient morts pendant la traversée. Quelques jours après le choléra se déclarait à Marseille, et de là se répandait dans toute la France.

Si de ces faits incontestés et incontestables d'importation du choléra sur les côtes et sur les frontières, nous passons à la transmission d'individu à individu, nous trouvons, toujours d'après les contagionistes, plusieurs circonstances qui méritent une attention sérieuse. La transmission individuelle peut être simple, c'est-à-dire qu'un individu atteint de choléra communique cette maladie aux gens qui l'approchent ou qui l'entourent, et ce fait est le plus habituel. Dans la description des épidémies cholériques, nous en trouvons à chaque pas des preuves manifestes, et l'observation journalière nous en fournit de nombreux exemples. Ainsi on voit, surtout dans les quartiers pauvres et misérables, le père, la mère et les enfants d'une même famille successivement atteints; puis, de la famille le choléra

* Moreau de Jonnès, *Rapport sur le choléra-morbus*. Paris, 1831.

† Marroin, *Histoire médicale de la flotte française pendant la guerre de Crimée*. Paris 1861.—Scrive, *Relation medico-chirurgicale de la campagne d'Orient*. Paris, 1857, Victor Masson.

se répand aux personnes avoisinantes, de telle sorte qu'on pourrait considérer un individu atteint de choléra comme un véritable foyer d'où la maladie rayonne en tous sens.

Dans les hôpitaux, sous l'influence des doctrines anticontagionistes pendant le cours des épidémies antérieures à 1865, on n'avait pas séquestré les cholériques : aussi voyait-on la proportion des cas de choléra se déclarant à l'intérieur même de l'hôpital être considérable et atteindre à la Charité, par exemple, en 1849, le chiffre de 89 cas intérieurs pour 100 cas externes, et 94 pour 100 en 1854. Ces chiffres, qui ont leur triste éloquence, ont été mis parfaitement en lumière par M. le docteur Bucquoy, dans un rapport fait au nom des médecins des hôpitaux à M. le directeur général de l'assistance publique. C'est à la suite de ce rapport que les mesures furent prises dans tous les hôpitaux de Paris pour séparer les cholériques des autres malades ; aussi, en 1865, le chiffre des cas de choléra développés à l'intérieur de l'hôpital est-il considérablement réduit, et ne figure-t-il que pour une proportion très-minime dans le chiffre total.

Ce n'est pas le seul mode de transmission invoqué par les contagionistes ; les cadavres des cholériques, les objets qui ont servi aux malades, peuvent aussi être un moyen de contagion. Eu égard à cette dernière circonstance, je signalerai le grand nombre de blanchisseuses qui, pendant les épidémies de choléra, sont frappées par la maladie : ce fait a été surtout remarqué à Marseille et à Paris par MM. Sirus-Pirondi, Augustin Favre et Chaudé. Mais le cas le plus concluant est dû au docteur Guastalla * : le voici. Un homme atteint de choléra envoie son linge à Rovigno pour le faire blanchir ; trois femmes de sa famille qui lessivèrent ce linge furent frappées de choléra et moururent ; ce furent les seuls cas observés dans cette ville. En Angleterre, la commission sanitaire a fait insérer dans son rapport cette phrase significative † : Il n'est pas sans danger de laver le linge des cholériques. Aussi l'Administration des hôpitaux de Paris a-t-elle adopté depuis l'année dernière les mesures les plus sévères, pour que les objects personnels ou de literie ayant appartenu aux personnes atteintes fussent désinfectés avec le plus grand soin.

Mais la cause de transmission individuelle peut-être la plus considérable, est celle due aux déjections alvines. Notre ami M. le docteur Jules Worms, dans un travail remarquable, a surtout insisté sur ce mode de propagation, et M. Thiersch de Munich, en faisant prendre à des souris des morceaux de papier enduits de déjections cholériques, a développé chez ces animaux une maladie mortelle semblable en bien des points au choléra ; ces dernières expériences ont été considérées comme conclu-

* *Observations sur le choléra.* Trieste, 1849.

† *Report on the mortality of cholera.* London, 1852.

antes par la commission médicale instituée par le gouvernement bavarois, pour lui présenter le rapport sur l'épidémie de 1854.

Si tous ces faits plaident en faveur de la contagion du choléra, il est certain cependant qu'il existe des circonstances nombreuses qui annulent la puissance contagieuse du fléau : c'est sur l'étude de ces circonstances que se dirige maintenant l'attention du monde savant, et l'on peut dire que c'est dans la connaissance des conditions qui président à l'immunité de certaines villes ou de certains individus, qu'existe la solution du grand problème humanitaire du choléra-morbus.

Les conditions météorologiques ont été souvent invoquées pour expliquer soit l'immunité dont jouissent quelques villes, soit au contraire le plus ou moins de violence de l'épidémie ; cependant, il faut l'avouer, cette étude n'a pas donné les résultats qu'on attendait d'elle.

Observé pendant les plus grands froids à Moscou par exemple, constaté sous l'influence de chaleurs excessives, le choléra parait échapper aux conditions thermométriques. Cependant l'histoire des épidémies qui ont précédé celle de 1865 tend à montrer que, d'une manière générale, si la chaleur excessive et l'humidité atmosphérique coïncident avec une augmentation du nombre des cholériques, le froid au contraire paraît atténuer et endormir la puissance de la maladie. Les conditions barométriques et hygrométriques n'ont donné, elles, que des résultats négatifs, et a l'appui de cette assertion je signalerai le tableau dressé avec tant de soin par M. le docteur Vacher, et qui montre, en même temps que les variations de la mortalité en 1865, celles de l'état météorologique de cette même année.

On avait fondé de grandes espérances sur l'étude de l'électricité atmosphérique et de l'ozone qui en est une des conséquences, pour la connaissance de la cause du développement du mal asiatique : la découverte de Schoenbein malheureusement n'a fourni aucun bon résultat.

La direction des fleuves, les conditions d'altitude, la proximité de grandes étendues d'eau : tout cela, quoique étudié avec soin, ne nous a encore fourni aucune donnée précise ; cependant, il faut citer à l'appui de ces recherches les travaux de MM. les docteurs Bourgogne père et fils, qui veulent que l'on rapproche le choléra des fièvres engendrées par les marais.

III

Les conditions individuelles qui favorisent le développement du choléra sont mieux connues, et depuis l'apparition de la maladie en Europe, les médecins ont été unanimes à montrer que la misère, la mauvaise alimentation, les souffrances prolongées, la malpropreté, l'insuffisance des logements, leur défaut d'aération, entraient pour un grand point dans la plus

ou moins grande fréquence du choléra. Ces faits sont trop bien connus pour que j'y insiste davantage. Il est enfin une dernière cause propre à l'individu qui joue, elle aussi, un grand rôle dans les circonstances qui favorisent cette transmissibilité du choléra ; je veux parler de la diarrhée ; cette diarrhée *prémonitoire*, comme on l'a dénommée, et qui a été observée dès les premières épidémies. Aussi voyons-nous, tant en France qu'à l'étranger, toutes les commissions d'hygiène et de salubrité montrer la terrible influence de cette diarrhée et conseiller, en temps d'épidémie cholérique, d'en arrêter au plus vite les symptômes.

On a aussi cherché dans la profession des conditions individuelles d'immunité, et depuis 1849 des recherches ont été faites dans cette voie ; mais elles ont été jusqu'à ce jour infructueuses. M. Burq avait bien avancé que tous les ouvriers qui maniaient le cuivre étaient indemnes de toute affection cholérique, et cette conviction était si grande chez lui qu'il avait institué une nouvelle médication du choléra, basée sur l'emploi des sels de cuivre. Les observations recueillies, l'année dernière dans les hôpitaux de Paris n'ont pas confirmé cette affirmation. A Saint-Antoine les docteurs Mesnet et Decori ont montré que les tourneurs en cuivre étaient atteints aussi fréquemment que les autres ouvriers, et que la mortalité chez eux était tout aussi considérable. A Lariboisière, d'après M. le docteur Stoufflet, sur neuf cholériques traités par la méthode du docteur Burq, huit ont succombé.

La transmissibilité n'est pas le seul moyen de propagation du choléra ; il ne faut pas oublier que cette maladie est avant tout épidémique, et que, comme la variole, la scarlatine, la rougeole, le typhus, la diphthérie, le choléra est épidémique et contagieux. Cette double circonstance peut expliquer comment, dans certains cas, le choléra peut se déclarer sans qu'on puisse invoquer la contagion. La variole, et personne malheureusement ne peut nier les propriétés contagieuses de cette affection, se déclare dans bien des cas instantanément ; il en est de même du choléra. Sous des influences qui nous échappent encore, la maladie peut éclater dans un espace plus ou moins circonscrit, sans que nous puissions encore trouver le lieu qui réunit cette épidémie locale aux foyers épidémiques voisins. C'est encore là un des points obscurs de la question du choléra, et que les recherches modernes n'ont pas encore élucidé.

IV

L'étude des symptômes et de l'anatomie pathologique du choléra ne nous arrêtera pas longtemps ; cette question purement médicale serait ici hors de propos. D'ailleurs, à cet égard, la relation de l'épidémie récente n'a fourni aucune donnée nouvelle. On a constaté après la mort, dans

presque tous les cas, cette altération décrite pour la première fois par M. Serres en 1832 * sous le nom de *psorentérie*, et qui consiste dans la présence d'une multitude de petits corps durs, opaques, du volume d'une tête d'épingle, et qui adhèrent à toute la surface interne de l'intestin. Par malheur, cette altération que l'on avait considérée comme essentielle au choléra, se retrouve dans plusieurs autres maladies, et par cela même elle perd la plus grande partie de sa valeur. Quant aux symptômes du choléra, l'épidémie de 1865-66 a présenté surtout une prédominance des accidents typhoïques, et de plus la réaction, cette période qui succède à l'état d'algidité, n'a jamais présenté cette violence, cette intensité, qui la rendait si redoutable dans les épidémies précédentes; presque toujours, au contraire, ellle s'est faite d'une manière incomplète.

Il n'est peut-être pas de sujet qui ait excité à un plus haut degré l'attention des médecins que la nature du choléra, et dans ces dernières années nous voyons de nouveau cette question être étudiée. Les altérations de la bile, les inflammations du tube disgestif, les altérations du sang, ont été tour à tour invoquées pour expliquer les symptômes du choléra. En 1865 M. le docteur Cahen, mettant à profit les nombreuses découvertes de la physiologie expérimentale, et en particulier les travaux de l'illustre professeur du collége de France Claude Bernard, a placé la cause essentielle du choléra dans un trouble profond des fonctions du grand sympathique, ce nerf ganglionnaire qui a sous sa dépendance la vie animale, et qui préside non-seulement aux fonctions de tous nos organes, mais encore à la circulation des fluides nourriciers dans les parties les plus fines et les plus ténues du réseau sanguin. Cette théorie fort ingénieuse donne une explication suffisante des phénomènes observés; mais elle a besoin de la sanction du temps pour être définitivement adoptée.

Nous aborderons, pour terminer, la vaste question du traitement du choléra, et pour permettre de suivre avec plus de facilité les développements dans lesquels nous allons entrer, nous la diviserons en deux parties; dans la première nous passerons rapidement en revue les médications dirigées contre le choléra; dans la seconde nous étudierons les mesures prophylactiques et sanitaires conseillées récemment pour arrêter ou diminuer les ravages du terrible fléau.

Comme dans les épidémies précédentes, nous avons vu l'année dernière et dans le moment actuel de nombreux spécifiques être prônés contre le choléra. Nous n'en signalerons que trois, parce qu'ils ont été d'une part soumis à l'expérimentation, et que de l'autre ils ont pour auteurs des médecins remarquables pour leur talent et leur savoir. Ce sont: les préparations de cuivre, le sulfate de quinine et le mélange d'huile et de vinaigre. Nous avons déjà dit quelques mots des résultats négatifs obte-

* *Gazette médicale* 1832, page 206.

nus par le premier de ces spécifiques; le sulfate de quinine lui aussi n'a pas répondu à l'effet qu'on en attendait. Enfin MM. les docteurs Bienacki de Cannes et Czernicki du Cannet * avaient conseillé comme spécifique du choléra un mélange composé de : huile d'olive 90 grammes, et vinaigre de vin 30 grammes; ce remède donné par cueillerées à bouche de quart d'heure en quart d'heure aurait amené entre leurs mains la guérison de tous les cholériques. Expérimenté à l'hôpital du Gros-Caillou par M. le docteur Lespiau † sur deux malades, ce moyen ne put empêcher la mort de ces deux cholériques, et d'après ce médecin l'insuccès de cette médication est notoire.

Ainsi donc, malgré les communications journalières sur ce sujet à l'Académie des sciences, le spécifique du choléra est encore à trouver, et il semble qu'à mesure que nos connaissances médicales s'étendent davantage, la découverte de ce spécifique s'éloigne de plus en plus.

Aussi a-t-on généralement fait, dans l'épidémie récente, un traitement complexe s'adressant aux divers symptômes et aux différentes périodes de la maladie. Contre la diarrhée on a employé surtout les opiacés, les astringents, les sous-nitrate de bismuth, la limonade sulfurique, etc. Contre les vomissements, le plus souvent la glace, les vésicatoires sur l'estomac, les potions antiémétiques. Contre l'algidité, ce refroidissement général si caractéristique de la première période du choléra, on a employé avec succès; à l'extérieur les bains sinapisés et excitants, les affusions froides les frictions stimulantes; à l'intérieur les excitants, sous toutes les formes. Dans la période de réaction, les calmants, les émollients, les névro-sténiques. On a cherché aussi des formules plus ou moins bien appropriées à combiner ces différents éléments thérapeutiques, pour former soit des potions, soit des pilules s'appliquant aux différents symptômes du choléra. Parmi ces préparations, nous en signalerons surtout une qui nous a été indiqué par M. le Camus, administrateur du bureau de bienfaisance du 7e arrondissement de Paris et secrétaire général de la Société d'économie charitable, et qui a donné entre les mains de MM. les docteurs Mène et Fodéré et entre les nôtres d'excellents résultats ‡.

* *Abeille médicale,* 16 juillet 1866.

† *Abeille médicale,* 1866. p. 233.

‡ Cette préparation, qui a été communiquée à M. le Camus par un missionnaire se formule ainsi :

Pr.	Opium	— 1 gramme.
	Camphre	— 2 grammes.
	Poivre noir	— 4 grammes.

F. s. a 50 pilules.

Dose de 1 à 6 pilules dans les vingt-quatre heures, selon l'intensité des symptômes, et en donnant 1 pilule après chaque selle.

Ces pilules donnent un résultat favorable très-rapide dans la cholérine ; dans

V

Quant aux mesures sanitaires, on comprend que sous l'influence des idées de transmissibilité du choléra, les comités d'hygiène et de salubrité aient pris des décisions destinées à empêcher ce mode de propagation. Ce sont ces mesures que nous allons rapidement passer en revue.

D'abord nous voyons la Conférence sanitaire internationale adopter complétement la théorie de la contagion, et déclarer que l'homme atteint du choléra est le principal agent propagateur de la maladie.

Puis, passant à un examen approfondi des divers moyens d'importation du choléra, soit par terre soit par mer, elle conclut que le transport maritime est le plus dangereux, tandis qu'au contraire la traversée d'un grand désert est le meilleur obstacle à la marche de la maladie.

Nous retrouvons l'application de ces idées dans les mesures qui ont été prises en Egypte pour empêcher la transmission du choléra en Europe par les pèlerins qui se rendent à la Mecque. On sait que cette agglomération de hadjis a été le point de départ des nombreuses épidémies qui ont sévi

le choléra elles sont aussi employées avec succès dans la première période de la maladie (algidité) ; il faut dans ce cas compléter le traitement par des frictions et des bains stimulants pour ramener la chaleur, et par de la glâce pour combattre les vomissements.

Elles ont été surtout employées sous le nom de pilules asiatiques sur les nombreux malades qui fréquentent la maison de secours de la rue Oudino (7e arrondissement). D'ailleurs voici le résumé de quelques observations qui constatent le bon effet de ces pilules.

1. Maria T., âgée de 17 ans, orphelinat de la Providence, août 1866 —Choléra très-prononcé, algidité complète ; le premier jour, trois pilules asiatiques ; le second, trois pilules ; le troisième jour, deux pilules. Guérison.

2. Louise C. âgée de 20 ans, orphelinat de la Providence, août 1866.—Choléra, algidité incomplète : trois pilules asiatiques le premier jour, trois pilules le second. Guérison.

3. L., forgeron, rue Traverse, 10. ivrogne, a bu le matin près d'un litre de rhum.—Choléra très-intense, état très-grave, algidité complète : frictions, limonade sulfurique, cinq pilules asiatiques. Guérison.

4. Femme C., 73 ans, rue Oudinot, 11 —Choléra très-accusé, état désespéré : frictions, limonade sulfurique, cinq pilules asiatiques. Guérison.

5. Homme B., rue Vanneau, 23.—Cholérine. Septembre 1866. Cet homme vient de perdre deux de ses enfants du choléra. Diarrhée rebelle à tout traitement et qui dure depuis cinq jours, vomissements. Le premier jour, limonade sulfurique et quatre pilules asiatiques ; le second, deux pilules. Guérison,

6. Homme C., rue Vanneau, 72. Cholérine. Septembre 1866.—Cholérine, diarrhée, vomissements, crampes : limonade sulfurique, deux pilules asiatiques le premier jour, deux pilules le second. Guérison.

7. Enfin une épidémie de cholérine s'était déclarée dans l'asile des vieillards tenu par les Petites-Sœurs, avenue de Breteuil, 62. Elle a été rapidement arrêtée par l'emploi des pilules asiatiques.

en Asie et en Afrique, et que c'est encore par cette voie que le choléra a pénétré en France l'année dernière. Désormais des commissions spéciales seront chargées d'examiner les pèlerins et de constater leur état sanitaire, et s'il révèle la présence du choléra parmi eux, la voie par mer pour retourner en Égypte leur sera interdite, et on les obligera à prendre la voie de terre ; d'ailleurs, la caravane serait arrêtée à plusieurs journées de distance de Suez, et son entrée en Egypte ne serait autorisée qu'autant que l'état sanitaire serait excellent. Il est bien entendu qu'une surveillance très-exacte des côtes serait faite pour empêcher tout embarquement clandestin. Le gouvernement français, lui aussi, après un rapport du comité consultatif d'hygiène publique, a rendu un décret qui fixe de nouveau les conditions de quarantaine pour les navires qui viennent d'endroits infectés par le choléra. Outre les conditions habituelles de quarantaine, il limite de trois à sept jours le temps pendant lequel les passagers seront soumis à l'observation.

Quant à la transmission par les voies de terre, on comprend combien à notre époque il est difficile, pour ne pas dire impossible, d'établir des cordons sanitaires. Les chemins de fer, les routes si nombreuses qui sillonnent le continent, ont rendu de telles mesures illusoires ; aussi est-ce plutôt contre la propagation dans les villes que les contagionistes ont conseillé les mesures hygiéniques suivantes, et qui ont toutes pour résultat la séquestration des malades atteints. Ces mesures ont été prises en 1855 à Bâle où l'on a fait évacuer les premières maisons où s'était déclarée l'épidémie, et leurs habitants ont été installés dans une vaste caserne ; pas un seul cas de choléra ne s'est montré parmi eux ; il est probable que si ces mêmes personnes étaient restées dans le lieu infecté, le choléra aurait fait bien d'autres ravages. Nous avons vu que dans les hôpitaux des mesures avaient été prises à cet égard, et que l'isolement était aussi complet que possible. Il faudrait donc désormais transporter de suite les premiers malades atteints à l'hôpital, ou bien dans un local spécial ; puis aérer et désinfecter les chambres occupées par ces cholériques, et, si faire se peut, faire évacuer les maisons où se sont déclarés ces premiers cas. Ces mesures auraient d'autant plus de chances de succès, que le quartier où elles seraient prises serait plus populeux et plus malsain. Si le malade ne peut être transporté dehors, il faut éviter les visites trop nombreuses et inutiles, il faut surtout désinfecter avec le plus grand soin et les déjections du cholériques et le linge qui a été mis en contact avec ces matières. Si la mort survient, il faut que les cadavres soient enlevés rapidement et portés dans un lieu éloigné de la ville, et que les mesures qui président aux enterrements soient rigoureusement observées. A toutes ces conditions viennent se joindre celles que conseille l'hygiène la plus usuelle : l'assainissement des rues, des maisons, des logements, la nourriture mieux enten-

due de l'ouvrier et du pauvre, et surtout le traitement immédiat de la diarrhée lorsqu'elle se déclare.

Nous voici arrivé au terme de ce travail ; nous avons tâché de montrer quelles étaient les tendances actuelles de la médecine à propos du choléra, et quelles mesures ces tendances avaient suscitées. Comme on l'a vu, la doctrine de la transmissibilité du choléra a gagné de nombreux partisans, et l'on peut dire qu'elle a aujourd'hui rallié la majorité des médecins. Est-ce à dire que cette opinion ne soit pas discutée et violemment attaquée ? Assurément non : MM. Bonet de Lyon, Aubert Roche, Didiot de Marseille, Cazalas, Pietra-Santa, ont vivement soutenu les opinions de la minorité d'aujourd'hui et ont défendu vaillamment la doctrine anticontagioniste. Mais ce débat entrepris pour le bien de tous touche à sa fin. A mesure que les observations sont prises avec plus de soin, à mesure qu'une attention plus approfondie est apportée à l'explicatiou des faits, il semble que les anticontagionistes perdent de plus en plus du terrain, et quant à nous, nous n'hésitons pas un seul instant à nous ranger sous la bannière opposée.

Nous savons bien que ce mot contagion est inséparable des mots quarantaine, cordon sanitaire, séquestration, mesures restrictives, qui sonnent mal aux oreilles des peuples habitués aux idées libérales du XIXe siècle ; mais il faut songer que ces mesures sont prises au nom de l'humanité, et que cette dernière doit primer toutes les aspirations, quelque libérales qu'elles soient ; nous savons aussi que des personnes ont avancé qu'en répandant cette idée de la contagion du choléra, nous effrayerions la population, et que même nous pourrions diminuer le zèle des personnes qui s'empressent autour des malades et qui les soignent avec tant de dévouement. Crainte imaginaire ! l'expérience a montré qu'en Allemagne les mesures les plus sévères ont été parfaitement comprises par la population ; nous sommes loin en effet de ces époques où le peuple, égaré par de perfides conseils, dirigeait sa fureur contre les propagateurs imaginaires du fléau qui les décimait ; comprenant maintenant le haut intérêt qui a dicté ces mesures, il les accepte et les accepterait avec reconnaissance ; quant au zèle et au dévouement, ce n'est pas la crainte de la contagion qui viendrait en diminuer la force : il semble au contraire que cette idée excite le courage et pousse à l'accomplissement de ces prodiges d'abnégation que nous voyons tous les jours se produire sous nos yeux.

Le docteur G. DUJARDIN-BEAUMETZ.

—*Le Contemporain.*

LETTRES INÉDITES DE Mme SWETCHINE.

Vous lasseriez-vous aisément d'une étude de vous-même, faite par un observateur habile? Eh bien, les lettres de Mme Swetchine sont des peintures des divers états de l'âme, et comme le fond de l'âme est toujours le même, je reconnais la mienne et vous reconnaîtrez la vôtre dans cette succession d'observations et d'épanchements. C'est pourquoi je ne me plains pas de ce dernier volume; il n'y aura jamais trop de rayons et d'éclairs au milieu de notre propre nuit. " Mme Swetchine, nous dit M. " de Falloux dans sa remarquable préface, possède par excellence l'art " difficile de lire couramment dans le cœur des autres, parce qu'elle avait " commencé par lire sans faiblesse dans son propre cœur." C'est cette façon pénétrante de lire au-dedans de nous qui fait de Mme Swetchine un moraliste supérieur; je pense, comme M. de Falloux, qu'elle ne se répète pas; dirai-je comme l'éminent éditeur qu'elle " se complète?" Ce serait complet sans doute si le voyage à travers les invisibles abîmes de notre nature n'était pas le voyage à travers l'infini. Le tour du monde est plus tôt fait que le tour de l'âme humaine: heureux l'investigateur qui parvient à découvrir et à exprimer quelque chose de ces sentiments secrets par lesquels se révèlent les profondeurs de l'homme!

C'est par là que la correspondance de Mme Swetchine offre un intérêt qui n'est subordonné ni à une date ni à une frontière; elle porte aussi un intérêt français et contemporain. Cette étrangère qui avait cessé de l'être parmi nous et qui semblait avoir deux patries, l'une de son berceau et l'autre de son âme, fut pendant plus de trente ans le témoin très attentif et très ému de nos vicissitudes; elle se réjouissait de nos prospérités er s'attristait de nos malheurs. Elle avait appris de M. de Maistre la grande place de la nation française dans les plans divins; elle l'aimait comme le génie du bien à travers les tempêtes du mal et comme le principal instrument des œuvres chrétiennes sur la terre. La collection de ses lettres, où les appréciations et les jugements abondent, fera partie des monuments qu'il faudra consulter pour l'histoire morale et religieuse de notre temps.

La plupart des lettres renfermées dans ce volume sont adressées à Mlle de Virieu, à la marquise de Pastoret, au marquis de la Bourdonnaye, à dom Guéranger, à M. de Tocqueville, à d'autres encore dont les noms demeurent cachés sous le voile des initiales. Mlle de Virieu, fille du

comte de Virieu, l'honorable député à la Constituante et l'intrépide camarade de M. de Précy, avait cru cacher sa vie dans le pieux dévouement de ses œuvres; mais elle n'a pas pu échapper à sa gloire: M. de Lamartine a été le révélateur de ses talents et Mme Swetchine le peintre de son âme. Les cent premières pages de ce volume sont à son adresse et comprennent l'espace de vingt-huit ans, de 1824 à 1852. Cette année de 1824, qui vient de se rencontrer sous ma plume, voyait commencer le règne de Charles X avec d'universels enchantements. Mme Swetchine écrivait de Milan à sa jeune amie, le 5 octobre 1824, qu'elle ne craignait qu'une seule chose, c'est qu'on ne favorisât trop tout ce qu'elle aimait, et, le 24 novembre, elle lui écrivait de Rome:

" L'enthousiasme qu'excite le roi est sans exemple; il faut remonter à Henri IV pour se faire une idée de sa popularité... Mme de Sainte-Aulaire me mande de son côté que tous les partis n'ont plus que des fanfares, que toutes les inquiétudes, soit de prévoyance, soit de souvenir, sont abjurées. Je jouis d'une impression si générale, sans pouvoir m'empêcher pourtant de me demander pourquoi ces soudaines illuminations ont tant tardé et comment il se fait que la mobilité d'une forte portion du peuple le fasse passer si brusquement de la crainte injurieuse à la joie la plus confiante. Ce serait beaucoup plus aisé à concevoir si la bonne foi avait toujours présidé aux conseils des ennemis du gouvernement. Car, certes, il y a dans les vertus émanées du trône de quoi les désarmer; la presse, si noblement libérée, les paroles prononcées par M. le dauphin à cette occasion, disent mieux qu'autre chose dans quel esprit le roi se propose de gouverner.

" La première page du règne de Charles X est comme certain sonnet, elle vaut à elle seule un long poëme. Je suis Française depuis que je me connais: dans cette France, je n'ai jamais admiré d'autre pouvoir que celui des Bourbons, et je sens comme leurs meilleurs serviteurs la gloire de leurs triomphes... Ah! pauvres gens que nous sommes, si, une bonne fois pour toutes, nous pouvions nous établir dans la justice et l'impartialité!"

L'accomplissement de ce dernier souhait, si simple en apparence, serait un trop grand bien en ce monde, et la perversité humaine ne le veut pas, la maison de Bourbon a été surtout le point de mire des passions mauvaises, parce qu'elle représentait la justice. C'est précisément parce qu'on n'était pas " impartial " que l'on poussa à bout Charles X. Le libéralisme, qui croyait aimer la liberté conspira contre celui qui l'avait donnée; il prépara des temps où la liberté n'a plus été qu'un mot. Ces Bourbons, qui furent trompés, mais qui ne trompèrent jamais; qui firent des ingrats, mais jamais des dupes, se montraient sincères envers Dieu et envers les hommes, et même leurs actes d'humilité étaient des actes de vérité. Mme Swetchine, parlant de l'ouverture de l'année sainte à Rome et de l'hospice des pèlerins, écrivait de Rome à Mlle de Virieu les lignes suivantes:

" Ce bon et jeune prince de Lucques y va tous les jours rendre d'humbles et pieux services aux pèlerins. L'autre jour il y a trouvé un pauvre marin français qui, dans une tempête avait fait le vœu de venir à Rome. C'est seulement le landemain que ce pauvre vétéran, âgé de 62 ans et chargé d'une nombreuse famille, apprit que la veille ses pieds avaient été lavés par un prince de la race de ses rois et qui avait été roi lui-même. Il restait confondu et ne répondait que par ses larmes."

En parlant de la correspondance qui est sous mes yeux, je ne saurais m'astreindre à un ordre quelconque dans l'expression des sentiments et des idées ; les pages du volume tournent sous mes doigts, et je note en passant les lignes qui me frappent. Je suis bien de l'avis de Mme Swetchine, lorsqu'elle prétend que l'explication doit toujours débarrasser le cœur des petits froissements. " On croit mieux faire, dit-elle, de ne pas reparler de ce qui a surpris ou blessé, et je crois que c'est la pire des choses.

Dans l'intimité des âmes et des esprits, le seul pli d'une feuille de rose peut mettre mal à l'aise, si l'on ne se presse de la redresser." Mme Swetchine marque la différence qu'il y a entre l'amour-propre superbe, qui ne se doute de rien et la confiance nécessaire à l'accomplissement d'un devoir indiqué ou imposé ; " l'orgueil, dit-elle, n'est orgueil que parce qu'il s'appuie sur lui-même ; mais quand c'est sur Dieu qu'on fonde une ferme espérance d'accomplir une mission que positivement il vous donne, douter de soi c'est presque douter de lui."

Les lignes suivantes sont datées de 1847 : " Jamais la prévision n'a été plus trompée ; jamais l'inouï ne s'est produit avec plus d'audace, et jamais la déception sur tous les points n'a été plus entière. La misère humaine est mise comme en enluminure." Et, quelques jours après : " Moins il y a de repos, plus il y a lieu à l'activité morale, à l'exercice de la volonté, à la puissance du sacrifice. Que serions-nous, grand Dieu, si nous marchions toujours de plein pied ? " Quelques mois devaient s'écouler encore, et la société française, ébranlée par le tonnerre de février, était loin de " marcher de plein pied," et " la puissance du sacrifice " se montrait au monde.

Voici une demi-page vraiment belle, belle surtout par la beauté morale, qu'elle fait resplendir devant nous :

" Les tristesses sont, depuis bien des années, mon lot sur la terre, mais le soleil d'en haut, grâce à Dieu, ne se couche pas dans le désert. J'ai comme une vraie passion de la volonté de Dieu ; imaginez-vous qu'à la lettre, j'éprouve du soulagement quand je me sens punie. Cela vient d'une telle peur, d'une telle terreur de l'abandon de Dieu, que peu m'importe comment il parle, pourvu que je l'entende ; mais la pauvre nature n'en porte pas moins le poids des épreuves, et surtout celui de ses fautes, à la

fin d'une longue vie. Ma bien chère amie, à ces paroles qui tombent de ma plume, ne sentez-vous pas combien il faut que je vous aime pour que mon premier mouvement, vers vous si loin, soit pourtant l'intime vérité ?"

Bossuet appelle l'Evangile une "céleste philosophie ;" Mme Swetchine tire parfois des profondeurs de son âme chrétienne une certaine philosophie dans le sens humain de ce mot. "La prévision du mal possible dans l'avenir, dit-elle, est vraiment en disproportion avec les forces humaines ; voilà pourquoi Notre Seigneur nous impose de vivre au jour le jour. Prévoir ce qui sera, quand on n'est pas pour espérer, c'est doubler la colonne d'air qui pèse sur notre tête et en rester nécessairement écrasé." C'est bien vrai et c'est bien dit. La prévoyance fait partie d'un bon gouvernement de la vie, c'est un lieu commun de tous les pays et de tous les temps ; mais charger d'avance son âme de toutes les tempêtes que l'avenir peut tenir en réserve sur le lointain chemin de nos jours, ce serait se damner soi-même en ce monde et faire entrer dans le temps le supplice éternel. Il ne faut pas prendre à la lettre la compaaison évangélique avec le lys des champs et les oiseaux du ciel ; le désordre et la paresse pourraient en faire leur *credo ;* mais la foi à la bonté de Dieu et la crainte exagérée de l'avenir ne vont pas ou ne doivent pas aller ensemble ; la religion et notre propre nature nous invitent à nous laisser aller sur la pente de nos jours. Le christianisme qui est pour l'homme et qui explique tout l'homme lui interdit des prévisions "en disproportion avec ses forces," selon le mot de Mme Swetchine. Foi et confiance sont de la même famille ; et puisqu'il est vrai que croire c'est espérer, le chrétien, non pas insouciant, mais paisiblement confiant, est un philosophe pratique.

Au milieu des temps que les révolutions nous ont faits, il n'y a plus moyen d'être habile dans la prescience des affaires de ce monde ; Mme Swetchine l'écrivait au marquis de la Bourdonnaye, et nous sommes restés voués à cette impossibilité de prévoir, faute de lois certaines et d'esprit de suite dans les affaires. Aujourd'hui comme en 1832, nous pourrions dire avec Mme Swetchine : "Les grands politiques sont presque aussi humiliés que les médecins : à chacun son choléra, et il est singulier de voir à quel degré l'on confesse aujourd'hui l'incapacité absolue de prédire le lendemain. Personne ne peut se permettre un calcul, par la raison qu'il n'y a pas une base d'assurée. Quelques gens prennent pour point de départ leurs goûts ou leurs aversions, mais ceux-là rappellent un peu cette femme qui, pour comprendre le système du monde de M. de Laplace, se livrait à ses impressions."

Ce qui est plus certain que les calculs de la politique, c'est la tranformation d'un homme entré dans la voie où l'on trouve Dieu : le marquis de Labourdonnaye, cet homme d'intelligence et d'honneur, qui n'attendit pas le voisinage de la tombe pour donner à sa vie le complément de sa dignité,

avait confié à Mme Swetchine, dès 1833, ses pas définitifs dans la vie chrétienne : elle lui dit que Dieu, admirable en tout, est surtout " ineffablement bon à l'user," que le monde avait obtenu de lui toute la perfection qu'il imagine, que pour avancer, il lui fallait forcément passer à un autre maître ; et à ce sujet, cette noble femme a des observations profondes sur la puissance de la foi pour les idées justes.

" Celui qui vous attendait, dit-elle à l'ancien député du Morbihan, accepte, après l'avoir consacré, même ce qui s'est fait sans lui ; il transforme bien plus qu'il ne détruit, et, tout en plaçant les intelligences qu'il domine dans un milieu spécial, elles restent en contact avec tout ce qu'il y a de vérités éparses sur la terre. Je suis moins frappée de voir les esprits le plus rigoureusement engagés dans la foi, les esprits qui, dans toutes les questions, ne parlent ou ne traduisent jamais que le dogme, se trouver pourtant en communion avec la raison universelle, si bien que leur justesse est reconnue habituellement par ceux qui en méconnaissent la source. Croire, devrait isoler dans un siècle où la foi est rare, et il en arrive bien autrement. Toutes les sympathies, toutes les compréhensions sont encore pour ceux qui croient, et on dirait que de ce point élevé on jouit de l'avantage de ceux qui savent beaucoup de langues, d'entendre et d'être entendu d'un plus grand nombre de personnes."

Une idée pourrait résumer ces belles observations, c'est que tout homme qui raisonne et qui pense, en prenant pour base les notions fondamentales de la vérité, se trouve en rapport naturel et permanent avec la vérité en ce monde, quelle que soit sa forme. On est près de tout, quand on est près de Dieu.

Nos lecteurs connaissent Dom Guéranger, cet homme de foi, de talent et de science, le restaurateur de l'ordre de Saint Benoit parmi nous, l'auteur piquant et hardi des *Institutions lithurgiques* ; la correspondance de Mme Swetchine avec le célèbre bénédictin est une des parties les plus intéressantes de ce volume. On ne doit pas s'étonner que l'amie du P. Lacordaire ait été aussi l'amie de Dom Guéranger et que deux écoles si différentes aient trouvé son âme également ouverte ; la diversité des vues l'occupait peu quand il s'agissait de l'œuvre de Dieu ; elle aimait pardessus tout le dévouement à l'Eglise, le courage religieux, et ce dévouement et ce courage n'ont jamais plus vivement éclaté que sous les traits du jeune prêtre qui, au milieu du bouillonnement de haines impies excité par la révolution de 1830, prit un froc et s'attacha passionnément aux entrailles même de l'Eglise romaine.

Pour qu'une correspondance ait tout son charme et la plénitude de son intérêt, il faut que les réponses y trouvent place, elle cesse alors d'être un monologue, et les variétés de la forme se mêlent aux variétés de l'esprit. La lettre sans réponse met devant nous une seconde intelligence qui

écoute et ne dit rien; la réponse rend cétte seconde intelligence plus réellement présente, et, de plus, parlante; deux physionomies sont là: c'est un dialogue vivant. La correspondance de Mme Swetchine avec M. de Tocqueville nous présente ce complément d'intérêt. Elle met en scène deux esprits qui se connaissaient de loin et qui aspiraient à se rapprocher l'un de l'autre, deux esprits délicats et supérieurs. M. de Tocqueville, qui a rarement parlé de lui, s'est peint dans quelques-unes de ses lettres à la noble dame; ce portrait qu'il nous a donné de lui-même sans y penser est celui d'une âme douce et forte, mieux faite pour l'étude que pour l'action, à la fois craintive et courageuse, sensible au jugement des hommes et très affranchie des opinions reçues, ferme dans ses impressions, vivement éprise d'honneur, de droiture et de liberté.

Tout homme de talent qui vient de publier un livre demeure sous le coup d'une inquiétude secrète si profonde jusqu'à ce qu'un ami compétent l'ait rassuré sur la valeur et la portée de l'œuvre; M. de Tocqueville éprouva des anxiétés de ce genre après la publication de son œuvre intitulée: *l'Ancien Régime et la Révolution.* Le jugement de Mme Swetchine sur ce livre fut un des témoignages qui contribuèrent le plus à rendre confiance à l'auteur.

Ce ne serait point ici le moment de parler de deux ouvrages qui ont fondé la renommée de M. de Tocqueville; mais une observationt s'offre à mon esprit: je ne l'écarterai pas. Dans son livre sur l'Amérique, le petit-fils de M. de Malesherbes fut trop de son temps en caressant complaisamment des illusions démocratiques que les événemens se sont chargés de détruire; dans son livre de l'Ancien Régime et de la Révolution, il a heurté les idées de son temps en rendant hommage, par la seule loyauté de ses investigations, à des institutions et à des époques méconnues. Il écrivait à Mme Swetchine, le 7 janvier 1856: " A mesure que j'avance dans l'œuvre à laquelle vous voulez bien vous intéresser, je m'aperçois de plus en plus que je suis entraîné dans un courant de sentiments et d'idées qui va précisément au rebours de celui qui entraîne beaucoup de nos contemporains; je continue à aimer passionnément des choses dont ils ne se soucient plus." Ce goût pour le passé, qui fut pour M. de Tocqueville le produit de ses dernières études, restera la conclusion de toute consciencieuse et forte exploration de nos vieilles époques; on méprise aujourd'hui le passé par ignorance; on aimerait bien des choses dont " on ne se soucie plus" si on les connaissait autrement que par le mensonge des partis et le mensonge des historiens conspirateurs.

Mme Swetchine nous parle de son admiration passionnée et exclusive pour Bossuet, et de son peu d'amour pour Fénelon; elle s'est dit toute sa vie que si elle n'avait qu'une couronne, c'est à l'évêque de Meaux qu'elle la donnerait. Je ne combattrai pas, tant s'en faut, cette prédilection;

elle est la mienne, et je l'ai clairement laissé voir dans mes *Lettres sur Bossuet*, au grand scandale de quelques esprits accoutumés à accepter de vieux jugements tout faits. Malgré la quantité de parallèles dont ces deux hommes ont été l'objet, je ne comprends pas même qu'on les compare. Mme Swetchine professe donc un culte d'ardente admiration pour Bossuet. Eh bien, le tour de son esprit rappelle celui de Fénelon, et c'est déjà une gloire. Ces traits de ressemblance m'ont surtout frappé dans les Lettres à Mme de B..., qui sont particulièrement des lettres de direction spirituelle. Il ne suffit pas de comprendre et de sentir les beautés d'un grand génie pour en faire passer quelque chose dans sa propre langue ; il faut y incliner par ses qualités originales et par sa propre nature. Or, Mme Swetchine, qui a beaucoup d'esprit, beaucoup d'élévation, une finesse pénétrante, une profondeur rare, manque souvent de simplicité et de nature ; quoique son style coule de source, elle semble avoir cherché ce qu'elle donne, et de plus on l'appellerait volontiers le docteur subtil. Fénelon est fréquemment subtil, Bossuet ne l'est jamais. Mme Swetchine se pénètre du génie de Bossuet, mais autant que puisse le faire le génie russe et byzantin. Mme Swetchine est plus grecque que latine ; Bossuet est toujours latin : c'est une personnification immortelle du génie de l'Occident. Fénelon a plus d'esprit que de génie, plus d'art que de grandeur.

En me séparant de cette grande chrétienne dont j'ai successivement apprécié toutes les œuvres, je dois offrir une dernière fois à M. de Falloux des remerciements mérités ; il a tiré comme de la nuit et fait jaillir d'une retraite qui n'est pas sans souffrance, des flots de pensées ; les âmes lui doivent de hautes consolations, notre littérature lui doit un monument. Sans compter la préface placée en tête de ce dernier volume et que j'ai déjà signalée, l'éminent éditeur l'a enrichi d'intéressantes pages sous forme de biographie : les noms de Virieu, de Pastoret et de Labourdonnaye ont été pour lui comme des cadres où les faits les plus attachants sont rassemblés au milieu du rayonnement de l'intelligence politique. Tandis que d'un côté l'hypocrisie, de l'autre la violence, mettent à une si dure épreuve les honnêtes gens, il nous est doux de voir de toutes parts nos amis porter au monde le spectacle du dévouement à la vérité et de la passion du bien. Les écrits sont une des formes du combat et aussi les bonnes œuvres. Travaillons et luttons. Je ne connaîtrais rien de plus malheureux sur la terre que l'inoccupation des forces honnêtes. L'emploi de toutes les ardeurs généreuses serait une puissance invincible ; mais les gens de bien ne paraissent pas s'en douter encore.

—*L'Union.*

UN COUSIN DE PASSAGE.

SCÈNES DE LA VIE DE CHATEAU.

PERSONNAGES.

LÉON DE VILLIERS.
LUDOVIC DE BÉON.
LA MARQUISE DE GHISTELLE
BERTHE, sa petite-fille.

Salon dans un château. Porte sur le perron. Portes latérales. Fenêtres sur le parc. Tables à jeu et à ouvrages, avec papier, encre, plumes. Sur un des panneaux, petite bibliothèque.

SCÈNE I.

BERTHE, LA MARQUISE.

Les deux femmes sont assises, la marquise brodant, Berthe lisant.

BERTHE (*lisant*).

« La coupe de mes jours s'est brisée encor pleine...... »

(*On entend un coup de fusil au dehors.*)

LA MARQUISE. Ah! bon Dieu! qu'est cela?

BERTHE. Grand'mère, c'est Léon qui chasse dans le parc.

LA MARQUISE. Ces pauvres lapins! Léon leur fait une rude guerre.

BERTHE. Grand'mère, c'est un lièvre, et non un lapin, que *Dominante* et *Randonneau* viennent de lancer! Il paraît même que Léon a manqué le lièvre, puisque la voix des chiens s'éloigne vivement; il est probable que le lièvre va gagner les landes, puis passer près d'ici, et enfin revenir au gîte.

LA MARQUISE. Ta! ta! ta! petite! tu as raison. Et je vois avec plaisir que tu commences à connaître la chasse; ton pauvre père eût été fier de ta science.

BERTHE. Ma science......c'est à Léon que je la dois.

LA MARQUISE. Nous lui devons bien autre chose encore, à Léon! —Viens te rasseoir près de moi, fillette. (*Berthe se rassied près de la marquise.*) Berthe, aimes-tu Léon? Réponds-moi franchement.

BERTHE. Si j'aime Léon! Mais, grand'mère, c'est presque me demander si je t'aime! — Crois-tu que j'aie oublié tout ce que Léon a fait pour nous?

La marquise. Il est certain que Léon s'est conduit admirablement. Il n'avait que vingt-deux ans, et il était sorti de l'Ecole polytechnique avec le No. 3 : dans dix ans, il eût été colonel, général peut-être ! Eh bien ! pour nous, Berthe, Léon a sacrifié ce brillant avenir ; à la mort de ton père, au milieu de mille embarras de fortune, que serions-nous devenues ?—Léon s'est fait pour nous homme d'affaires, fermier, avocat, agronome ; grâce à lui, notre fortune est sauvée, mais sa carrière est perdue......

Berthe. Et tu demandes si je l'aime !

La marquise. La ! la ! la ! ne te fâche pas, ma mignonne ! Je conviens que tu aimes Léon et cependant quand je te parle de l'épouser......

Berthe. Epouser Léon ! Est-ce qu'on épouse son frère ? Mais vous savez bien, bonne maman, que je suis une romanesque ! Vous savez bien, que je veux faire un mariage de sentiment, un mariage de poésie.... Ne riez pas !

La marquise. Laisse donc avec ta poésie !—Parce que tu as lu les *Méditations*, et composé quelques romances, musique et paroles, tu te crois poète ! Et tu voudrais épouser un poète, peut-être ? Fi donc, Mademoiselle !—J'en conviens avec toi, Léon est un chasseur, tout simplement ; il a même le tort de dédaigner la poésie.....

Berthe. Et c'est un tort très-grave ! Hier, par exemple, je lui ai lu le *Poëte Mourant*, de Lamartine......Monsieur Léon s'est endormi à la dixième strophe !

La marquise. C'est très-mal, mais ce n'est pas un crime.

Berthe. Aussi la punition ne sera pas bien cruelle.

La marquise. C'en est une que de ne pas t'épouser, chère mi-[illegible].

Berthe. Oh ! la grand'mère flatteuse !

La marquise (*attirant Berthe vers elle*).—Voyons, ma petite Berthe ! tu sais si je t'aime ! Mais plus je t'aime, plus ton avenir m'inquiète. Après moi, qui te protégerait ? Personne. Léon est trop jeune pour remplir décemment ce rôle de tuteur quand la grand'mère ne serait plus là ! Ce qu'il y a donc de plus simple et de plus sage pour toi, [illegible] d'être sa femme.

Berthe. Mais, grand'mère, qui te dit que Léon pense à m'épouser ? Il [illegible] garde encore comme une enfant, j'en suis sûre.

La marquise. On ne sait pas ! on ne sait pas ! Il faudra que petit à [illegible] je le fasse un peu causer à ce sujet....

Berthe. Sérieusement, grand'mère, je te supplie de renoncer à [illegible] idée.

La marquise. Oh ! oh ! quelle gravité, Mademoiselle ! Et pour[illegible] ce ton solennel ?

Berthe. Écoute, grand'mère... c'est ta faute, tu m'y as forcé! Mais puisque tu parles de mariage, tu sais bien que depuis cinq ans......

La marquise. Tais-toi, Berthe! je t'ai dit qu'il ne fallait plus jamais me parler de cette folie.

Berthe. Mais, grand'mère......

La marquise. Assez, Mademoiselle! je vous en supplie.

Berthe (*revenant s'asseoir*).—Tu es fâchée contre moi, grand'-mère?

La marquise. Oui.

Berthe. Grand'mère! grand'mère! pardonne moi; ne boude pas ta petite Berthe; tu sais bien que je t'aime! Regarde-moi de ton bon regard, je t'en prie, grand'mère! Je te promets d'être sage; je ne le ferai plus, bonne maman!

La marquise (*lui prenant la tête et la caressant*).—Venez donc, petite folle! on vous pardonne. Mais laisse-moi ajouter une chose: Tu aimes la poésie, dis-tu? Eh bien! la poésie n'est pas où tu penses; elle n'est pas sur les lèvres mielleuses, aux paroles dorées; elle est dans le cœur, dans quelque brave cœur dévoué et fidèle où tu ne la cherches pas. (*On entend un coup de feu.*)

Berthe (*allant à la fenêtre*).—Touché! cette fois, foudroyé!

Léon (*au dehors*).—Tout beau! tout beau! *Dominante? Randonneau!* tout beau!—Antoine! tien, mon garcon, porte cette bête à la cuisine.

SCÈNE II.

BERTHE, LA MARQUISE, LÉON.

Léon (*après avoir déposé son carnier et son fusil dans un coin*).—Bonjour, ma tante. (*il embrssse la marquise*). Bonjour, Berthe; tu vas bien, petite?

Bethe. Très-bien, mon cousin.

Léon (*s'asseyant*).—Maintenant, chère tante, occupons-nous des affaires sérieuses: d'abord, j'ai renouvelé le bail de Mâchefer.

Berthe (*qui a repris son livre*):

La coupe de mes jours s'est brisée encor pleine...
Ma vie en longs soupirs s'enfuit à chaque haleine.

Léon. Hein! quel est ce bruit là?

Berthe. Des vers! Ca rime, n'est-ce pas? C'est agaçant?

Léon. Voyons, Berthe, laisse-nous causer de choses importantes, et ne nous dis pas de ces sornettes!—Le bail Mâchefer......

Berthe. Tu appeles sornettes des vers de Lamartine, d'un grand poète!

Léon. Grand poète, si tu veux, mais mauvais agriculteur!

Berthe. Tu détestes donc bien les vers ?

Léon. De tout mon cœur.

Berthe. Et pourquoi ?

Léon. D'abord parce que tu les aimes trop ! Et ensuite......

Berthe. Ensuite ?

Léon. Parce que j'en ai fait autrefois. C'était à l'École préparatoire de la Flèche. Nous avions un adjudant sévère en diable ! Je m'avisai de faire contre lui une espèce de chanson ; ma petite satire eut du succès ; mais je fus mis au donjon pour huit jours, au mois de janvier ; dix degrés au-dessous de zéro ! Depuis lors, j'ai renoncé a la poésie.

Berthe. C'est que ta vocation n'était pas bien ardente.

Léon. Oh ! oh ! la vocation......c'est un grand mot. Après tout, il n'est pas difficile de faire des vers, et si je m'en mêlais encore......

Berthe. Je voudrais bien voir cela, par exemple !

Léon. Quand au bail Mâchefer...

Berthe. Je suis fâchée contre toi, Léon : tu as dit que tu n'aimais pas les vers, parce que je les aimais trop....

Léon. Oui, j'ai mon idée.

Berthe. Pourquoi me faire ce reproche ? Une jeune fille peut aimer la peinture, la sculpture, la musique, la danse... Pourquoi n'aimerait-elle pas la poésie ? C'est si joli, les jolis vers !

Léon, C'est égal, j'ai mon idée.

La marquise. Allons mes enfants, ne vous brouillez pas ; il n'y a pas lieu. Toi, Berthe, tu es moins poète que tu ne le crois, et toi, Léon, tu l'es peut-être plus que tu ne le penses.

Léon. Ah ! bonne tante ! vous êtes l'ange de la réconciliation. Eh bien ! puisque nous voilà d'accord, revenons au bail Mâchefer.

(*Midi sonne à la pendule*).

Berthe. Midi ! déjà Le facteur devrait être arrivé.

Léon. C'est étonnant : l'arrivée de ce vieux bonhomme te met toujours en l'air ; dès que midi sonne, tu commences à sautiller sur tes pieds.

Berthe (*frappant les carreaux du bout des doigts*).—Il n'arrivera donc pas ?...Si ! le voilà ! (*Elle descend rapidement les marches du perron*).

Léon. Décidément, ma tante, nous ne pourons pas parler du bail Mâchefer...

Berthe. (*revenant*).—Une lettre ! une lettre pour toi grand'mère ! de Madrid......(*avec intention.*) De mon cousin Ludovic !

La marquise. (*à part*).—De Ludovic.... Ah ! enfin ! O mon Dieu ! faites que mes prévisions se réalisent !

Berthe, Lisez, lisez, grand'mère !

LÉON. Qu'est-ce que c'est que ça, le cousin Ludovic ?

BERTHE. On te le dira.

LA MARQUISE. (*lisant*).—" Ma chère cousine, un projet d'emprunt m'appelle à Paris......"

LÉON. Un projet d'emprunt ? C'est donc......

LA MARQUISE. Mon cousin Ludovic est secrétaire d'une société de crédit fondée en Espagne par des capitalistes français.

BERTHE. Après, grand'mère !

LA MARQUISE. " En me rendant à Paris, j'aurai l'honneur de vous demander quelques heures d'hospitalité ; ma mère m'écrit de ne pas manquer à ce devoir, qui sera un bonheur pour moi......"

LÉON. Trés-gracieux pour un financier !

BERTHE. Mais tais-toi donc !

LA MARQUISE. " J'arriverai le lundi 21 octobre, à la gare de Ghistelle, par le convoi d'une heure. Ayez l'obligeance de m'envoyer vos chevaux. Daignez agréer, ainsi que ma cousine Berthe..."

BERTHE (*sonnant: un domestique entre*).—Antoine ! vite ! les chevaux à la voiture ! Partez à l'instant, afin d'être à la gare avant une heure ; vous demanderez parmi les voyageurs M. le vicomte de Béon. (*Le domestique s'incline et sort*). Grand'mère, il arrive ! Qui avait raison, toi ou moi, grand'mère ?

LA MARQUISE (*bas*).—Toi.—(*haut*). Vous savez, mes enfants, que je suis encore un peu coquette : je ne veux pas recevoir dans ce négligé notre élégant cousin ; viens avec moi, Berthe. (*A part.*) J'ai à te parler.

SCÈNE III.

LÉON (*seul*).—C'est étrange......cet air de mystère, cette agitation de Berthe, cette lettre, ce Ludovic....Allons ! voilà encore de mes folies ! est-il vraisemblable que ce cousin, dont on ne parlait jamais, tombe exprès du ciel pour épouser Berthe ?....Non ! non ! Berthe a deja refusé de brillants partis, et ce n'est pas un parent inconnu, presque un étranger....

SCÈNE IV.

LÉON, BERTHE.

BERTHE. Léon, je me marie.

LÉON. Comment ?

BERTHE. Oui, et grand'mère veut absolument que ce soit moi qui t'en instruise.

LÉON. Tu te maries......Et avec qui ?

BERTHE. Avec mon cousin Ludovic.

Léon. Ah ! ça mais ! Ce cousin là, je ne l'ai jamais vu !

Berthe. Je le sais bien : quand il est passé ici, il y a cinq ans, tu étais à Paris pour nos affaires.

Léon. Mais comment se fait-il qu'on vous marie ?

Berthe. On ne nous marie pas, nous nous marions !—Mon cousin Ludovic vint donc passer quelques jours avec nous. Il était vraiment très-aimable, très-bien élevé, très-spirituel, tout à fait homme du monde ; il m'appellait *Ma jolie cousine.*

Léon. Ah ! il t'appelait *Ma jolie cousine !*

Berthe. Imagine que Ludovic, à dix-neuf ans, avait eu un prix de poésie à l'Académie de Perpignan.

Léon. Diable !

Berthe. Ludovic voulut bien m'adresser une pièce de vers. Je les ai retenus, comme tu le penses. Les voici :

Berthe, quand nous marchons ensemble
Dans les bois où s'éteint le jour,
Savez-vous d'où vient que je tremble ?
Est-ce de crainte ? Est-ce d'amour ?

Léon. Oh ! assez. Je n'aime pas ces vers-là ! Il n'y a point d'âme.

Berthe. Oh ! si, moi, j'y vois une âme.

Léon. Oui, la tienne !

Berthe. Quoi qu'il en soit, les vers de Ludovic me semblèrent charmants, et......

Léon. Et il continua ?

Berthe. Oui.....en prose ! Tu conçois que, dès lors, cela me parut grave, et que j'allai tout raconter à ma grand'mère.

Léon. Tu fis bien.

Berthe. Le croirais-tu ? grand'mère se mit à rire, et me dit que j'étais une enfant, que je m'étais trompée, que c'était impossible ; etc., etc.

Léon. Je comprends. Ta grand'mère n'attachait aucune importance à une déclaration de collégien.

Berthe. Pas si collégien ! comme tu vas voir. Deux jours après, on donna une grande fête au château de Vertmorin. Après le diner, on se mit à courir dans le parc, et moi je m'égarai dans une espéce de labyrinthe où je rencontrai tout à coup mon cousin Ludovic.

Léon. Naturellement !

Berthe. Il s'approcha de moi d'un air soumis, et me dit d'une voix émue : " Ma cousine, je vous aime." Je ne sais pas bien ce que je répondis, car ma grand'mère parut en ce moment, et Ludovic s'eloigna.

Léon. Oh ! oh ! Tu vas me trouver un peu rustique, mais je n'aime

pas cette facon d'agir. Quand on songe à épouser une jeune fille, on s'adresse à ses parents. C'est le vieil usage, et c'est le bon ; continue.

BERTHE. Ludovic partit le lendemain, et moi, comme tu penses, j'allai encore tout raconter à ma graud'mère ; cette fois, elle se fâcha beaucoup ; elle me dit que j'étais une écervelée, que Ludovic était un étourdi, qu'il m'oublierait bientôt et ne reviendrait plus dans le pays probablement. —Tu vois bien, Léon, que grand'mère s'est trompée, puisque Ludovic revient. Voilà tout mon secret. Mais comprends-tu l'idée de grand'mère ?

LÉON. Oui.

BERTHE. Oh ! Léon ! ne trouble pas ma joie ! Mon bon Léon, mon frère chéri, ne sois pas méchant, et dis moi que j'ai bien fait de compter sur la parole de Ludovic.

LÉON. Ecoute donc !...si tu as bien fait ! Je ne sais pas trop.

BERTHE. Ah ! si ! mon cher Léon, je t'en supplie, sois de mon avis ! tu verras ! tout ira bien : toi, tu épouseras une belle demoiselle, bonne, aimante, digne de toi ; moi, j'épouserai Ludovic, et nous nous aimerons tous tous, tous ! Léon, souris-moi, donc, je suis heureuse, sois donc heureux ! Voyons, souris-moi et dis que j'ai bien fait !

LÉON. Berthe, ma chère Berthe, j'ignore si tu as bien fait ; mais je veux, avant tout, que tu sois heureuse, et je travaillerai à ton bonheur, s'il en est besoin.

BERTHE. Merci, Léon ! tu es charmant.

LÉON. Maintenant, chère Berthe, il faut songer à l'appartement de Ludovic ; je vais donner moi-même les ordres nécessaires.

BERTHE. Va, mon cher Léon.

LÉON, (*à part en sortant.*).—Et puis, j'ai besoin d'etre seul.

SCÈNE V.

BERTHE (*seule*).—Enfin ! enfin ! Dira-t-on encore que je n'ai pas de bon sens ? Et grand'mère qui répétait : Enfant par ci, folle par la ! Les grandmères sont toutes les mêmes. Il faut lui pardonner : dans quarante ans, je serai comme elle.—N'importe, cinq ans d'attente, c'est long ; mais non, ce n'est pas long, pusique c'est fini ! oui ! c'est fini, et, décidément, j'ai eu raison de compter sur Ludovic, sur sa loyauté, sa persévérance, sa constance. (*En entend au dehors un bruit de voiture*). La voiture ... deja ! c'est Ludovic. Mais je ne puis le recevoir seule : grand'mère me gronderait. Je voudrais bien le voir tout de suite, cependant......(*Elle va à la fenètre*). Oh ! il est encore mieux qu'il y cinq ans. (*Elle sort*).

SCÈNE VI.

LUDOVIC (*seul*).

(Il pose sur un meuble son pardessus et son sac de voyage, et parcourt d'abord du regard tout le salon, puis il se promène de meuble en meuble, en désignant chaque objet du bout de sa canne.)

Tapisserie... fanée ! Rideaux...... usés ! Pendule.... ni antique ni moderne ! Fauteuils.... vieux et délustrés !—C'est comme l'équipage qui est venu me chercher à la gare : cheveaux de labour qu'on attèle à l'occasion ! valet de ferme servant de cocher, calèche de famille où l'on tient huit ou dix !—Examinons un peu l'extérieur. (*Il s'approche de la fenêtre.*) Le parc......très-négligé ! La futaie......retrécie ! Jusque sous les fenêtres, du seigle et des betteraves.... presque pas de fleurs ! Rien pour l'agrément. C'est bien cela ! Fortune qui s'éteint l'huile manque. Or ça, réfléchissons un peu......conseillons-nous......soyons mon propre Théramène......Ma mère m'a vivement engagé à passer ici quelques jours ; c'est bien, mais premons garde ! Il y a cinq ans, je me laissai séduire à la gentillesse de ma petite cousine ; elle l'a oublié sans doute, mais elle peut s'en souvenir ! Dans ce dernier cas, le péril commence : évidemment, Berthe n'est pas riche, cinq ou six mille francs de rentes, tout au plus. Je m'informai, il y cinq ans, et j'appris que le dernier marquis de Ghistelle, son père, avait dissipé sa fortune, que la terre était criblée d'hypothèques, etc., etc. ; je partis donc et je me gardai bien de revenir.—Cinq mille francs de rente.....la belle aubaine ! De mon côté, je n'ai rien : trois mille francs d'appointements !—Oh ! l'affreuse vie que la mienne ! J'ai un joli nom, une jolie figure, de jolies manières ; li ne me manque qu'une jolie fortune. Mais le diable s'en mèle sans doute : dès que je fais la cour à une jeune fille, si elle m'écoute, je suis sûr d'avance qu'elle n'a pas le sou. Partout où je mets la main, tout croule depuis le collége, je traîne tour à tour la savate littéraire et la savate industrielle, morbleu !—Et cependant, je le sens là, je suis fait pour être riche, je suis de ceux qui ont le droit à l'opulence ! Oh ! le luxe, l'élégance, la grande vie, un château à la campagne, un hotel à Paris ! voilà le vrai rêve !—Mais être marié et végéter dans un coin obscur, couper en quatre le liard conjugal..Quelle folie et quelle honte ! jamais ! Tant qu'on est libre, l'espoir reste, du moins.—C'est dit : si par hassard la petite cousine se souvient ; je couperai jusqu'à la racine cette folle fleur, je ferai semblant d'avoir moi-même tout oublié ; le moyen est excellent, et je l'ai employé plus d'une fois.—C'est peut-être un peu cruel, mais c'est indispensable.—Oh ! tristesse de la misère ! sombre ennui de ne pouvoir aimer ! calculs incessants ! âpres désirs toujours inassouvis ! voilà ma destinée. Eh bien ! je serai cruel, puisqu'il le faut. A siècle d'or âme de fer !

SCÈNE VII.

BERTHE, LUDOVIC.

LUDOVIC. Ma cousine Berthe......

BERTHE. Mon cousin Ludovic...Vous me reconnaissez donc ?

LUDOVIC. Oui, je vous reconnais, ma cousine ; vous n'étiez cependant qu'une enfant à mon premier passage en 1855.

BERTHE. C'est cela, mon cousin, en 1855. Vous avez bonne mémoire.

LUDOVIC. Et votre excellente grand'mère ?...Je ne la vois pas.

BERTHE. Elle est chez elle, mais elle va descendre......Elle m'a chargée de vous recevoir en l'attendant, (*à part*), et même c'est bien gentil de sa part. (*Lui faisant signe de s'asseoir.*) Mon cousin, vous avez donc quitté Madrid ?

LUDOVIC. Hélas ! oui.

BERTHE. Comment ? hélas ?

LUDOVIC. On m'envoie à Vienne, dans une maison de crédit industriel; Moi qui déteste l'Allemagne ! Une seule chose me console, c'est qu'à Madrid, on voulait me marier.

BERTHE. Ah !—Vous avez refusé naturellement.

LUDOVIC. Comme vous dites, naturellement : je suis trop jeune pour me marier ; j'attendrai que ma position soit faite ; il peut alors se présenter une bonne occasion.

BERTHE (*étonnée*). Comment ! se présenter ?

LUDOVIC. Mais oui. Le mariage est toujours chose de hasard.

BERTHE, (*vivement*). De hasard ? Vous êtes peu sentimental pour un poète, mon cousin !

LUDOVIC. C'est possible ! Je crois cependent à la fatalité, et je suis persuadé que j'épouserai une Allemande.

BERTHE. Une Allemande !

LUDOVIC. On dirait, ma cousine, que ce mot, *une Allemande*, vous révolte ! Auriez-vous sur le cœur les traités de 1815 ?

BERTHE, (*se levant et passant à droite*). Non, monsieur, je riais, voilà tout. (*A part.*) Evidemment, c'est un jeu, et il veut me mettre à l'épreuve ; mais je n'aime pas ce jeu-la ; tâchons de l'en faire sortir. (*Haut.*) Mon cousin, trouvez-vous notre pays agréable ?

LUDOVIC. Certainement, ma cousine.

BERTHE. Vous rappelez-vous le château de Vertmorin ?

LUDOVIC. J'avoue qu'il ne m'en souvient guère......

BERTHE. Comment ! ce château Louis XIII !......une grande fête, notre promenade dans le parc...

LUDOVIC. Ah ! oui ! un parc anglais, avec d'immenses prairies, une terre de grand rapport !

BERTHE. (*à part*). Il se moque un peu de moi, mon cousin !—Cherchons autre chose, je veux à tout prix que ce vilain jeu cesse...Ah! les vers ! (*Haut*). Vous êtes poète, je le sais, mon cousin ; tant mieux ! J'ai une consultation littéraire à vous demander.

LUDOVIC. Il est vrai, ma cousine, que je suis quelque peu poète. (*A part*). Oui, mais poète jusqu'à la bourse !

BERTHE. Un poète de notre chef-lieu vient de m'adresser une pièce de vers......et je tiens à savoir ce que vous en penserez.

LUDOVIC. A vos ordres, ma cousine. (*A part*). Elle est charmante, cette enfant !—Allons, point de faiblesse ! Oh ! pauvreté maudite qui rabaisse et endurcit l'âme !

BERTHE. Voici les vers :

> Berthe, quand nous marchons ensemble
> Dans les bois où s'éteint le jour,
> Savez-vous d'où vient que je tremble ?
> Est-ce de crainte ? Est-ce d'amour ?
> C'est d'amour et de crainte encore ;
> L'espoir devant moi brille et fuit ;
> Vous me regardez ; c'est l'aurore !
> Vous baissez les yeux ; c'est la nuit !

Qu'en pensez-vous, mon cousin ?

LUDOVIC. Ce n'est pas trop mal. (*A part.*) Me voilà donc réduit à décrier mes vers !

BERTHE. Comment ! ce n'est pas trop mal ?

LUDOVIC. C'est assez bien.

BERTHE. Assez bien.......

LUDOVIC. Ce sont des vers gentils...comme tout le monde en fait en vérité, ma cousine, le seul mérite de ces vers est de vous être adressés ; et franchement, je les trouve médiocres.

BERTHE. Médiocres !—(*A part*). Ah ! mon Dieu ! il a oublié même ses vers...il a donc oublié tout le reste.

LUDOVIC. Il m'arrive quelques fois encore de faire des vers ; mais, sans vanité, je les fais un peu meilleurs.

BERTHE. Amour propre de poète, Monsieur, de poète financier !—Je ne m'y commais pas sans doute, mais j'avoue que ces vers me semblaient excellents.

LUDOVIC (*A part*).—La pauvre enfant ! Elle a bon goût tout de même......(*Haut*). Mon Dieu ! ma cousine, si pour vous plaire, il faut mentir à ma conscience......

BERTHE. C'est assez, Monsieur !—Je vous demande pardon, mon

cousin ; je suis un peu nerveuse aujourd'hui. . Mais ma grand'mère ne descend pas ; il serait peut-être convenable à vous de la prévenir.

LUDOVIC. J'y cours, ma cousine, j'y cours. (*A part.*) Elle souffre, je le vois bien. Vrai Dieu ! si j'étais riche......Mais je ne le suis pas ; Enfin, le résultat que je cherchais est obtenu......Elle est furieuse ! c'est parfait !

SCÈNE VIII.

BERTHE, puis LÉON.

BERTHE. Ah ! mon Dieu ! mon Dieu ! n'est-ce pas un mauvais rêve ?. . . (*Elle tombe dans un fauteuil en cachant son visage avec ses mains.*)

LÉON (*entrant*).—Que fais-tu là, Berthe ? Tu pleures. . .

BERTHE. Ah ! Léon ! Léon !. . que je souffre !

LÉON. Mais qu'as-tu donc ?......

BERTHE. Ludovic. . Ludovic. . .

LÉON. Eh bien ?

BERTHE. Il a tout oublié !

LÉON. C'est impossible.

BERTHE. C'est pourtant vrai.—Et moi, maintenant ! tiens, Léon, il me semble que je deviens folle.

LÉON (*courant à elle*).—Berthe. . . Ma chère Berthe. . . Voyons, ma petite Berthe, ne pleure pas ; tu me fends le cœur !

BERTHE (*tombant dans ses bras*).—Ah ! Léon ! Léon !

LÉON. Voyons, Berthe. . tu l'aimais donc bien, ce Ludovic ?

BERTHE. Je l'aimais comme mon fiancé. Si tu savais, Léon, quels trésors d'affection et de dévouement j'amassais pour lui !...comme je travaillais à devenir plus douce, plus tendre, plus instruite, toujours pour lui !—Et maintenant, tout est brisé ; un instant a suffi pour rendre désert ce cœur si plein ! Oh ! que je souffre, Léon ! que je souffre !

LÉON. Berthe. . . Berthe. . . tu ne sais pas le mal que tu me fais ! Mais voyons, à quoi servent les plaintes ? Il faut raisonner et agir. Que veux-tu que je fasse ? Je suis prêt. Veux-tu que je parle à Ludovic ?

BERTHE. Non ! Je souffre, mais je suis fière. Ce que je veux, c'est qu'il parte : sa présence me tuerait. Je veux qu'il parte.

LÉON. Il partira, je te le promets.

BERTHE. Mais, au moins, il n'y aura pas de querelle entre vous !

LÉON Sois tranquille. (*A part.*) C'est mal ! Elle souffre, et je suis presque content...C'est lâche.

SCÈNE IX.

LES MÊMES, LUDOVIC, LA MARQUISE.

LA MARQUISE (*à part*).—Berthe a pleuré, Léon est très-ému...C'est bien !—(*Haut*). Mon cher Léon, mon cher Ludovic, il faut que je vous présente l'un a l'autre, j'espère que vous serez amis.

LUDOVIC. Je le souhaite vivement.

LA MARQUISE. Maintenant, Ludovic, voulez-vous faire une promenade dans le parc ? C'est mon heure.

LÉON (*vivement*).—Ma tante, M. de Béon doit être fatigué du voyage ; je m'empare de lui. Veuillez donc faire votre promenade sans nous ; Berthe vous accompagnera.

LA MARQUISE. Puisque tu le veux......(*A part*). Oh ! il y a quelque chose: très-bien !

SCÈNE X.

LÉON, LUDOVIC.

LÉON. (*A part*).—Maintenant, faisons ce que Berthe désire : il faut que ce Ludovic parte ! Mais ce n'est point assez ; je ne veux pas que ce jeune fat emporte l'idée qu'il laisse ici un regret. La dignité de Berthe l'exige. A moi donc un peu de la finesse du paysan, pour expulser sans bruit ce muscadin...(*Haut.*) Monsieur de Béon...

LUDOVIC (*qui était à la fenêtre et regardait au dehors*).—Monsieur ?......

LÉON. Monsieur de Béon, nous sommes jeunes tous les deux, bien élevés, je crois, presque parents : je viens donc, sans plus de façons, vous demander un service.

LUDOVIC. A vos ordres, monsieur.

LÉON. Il s'agit de ma cousine Berthe.

LUDOVIC (*A part*).—Diable !

LÉON. De son mariage......

LUDOVIC (*à part.*)—Oh ! la ! la !

LÉON (*à part*).—Oh ! la vilaine espèce que ces vainqueurs de femmes ! En voilà un qui tremble comme un laquais pris les mains dans le tiroir ! (*Haut*). Voici le service que j'attends de vous, Monsieur : j'ai recu, ce matin même, une lettre d'un vieil ami de la famille, qui habite Paris. Cet ami s'intéresse beaucoup à Berthe et s'occupe de la marier.

LUDOVIC. Ah !

LÉON (*à part*). Ce petit mensonge est assez maladroit......mais pourvu que je me débarrasse de ce Ludovic......(*Haut*). Il m'écrit donc qu'il a trouvé pour Berthe un parti très-honorable. Le jeune homme

s'appelle M. de Valroger. C'est un homme très-lancé dans le monde. Je suis un campagnard peu au courant des mœurs parisiennes ; je vous prierai donc, monsieur, de me suppléer en ceci et de prendre quelques informations sur M. de Valroger.

LUDOVIC (*à part*). Je respire !

LÉON. Comme notre ami me demande une réponse prompte, je vous saurai gré de sacrifier le peu de jours que vous deviez nous accorder et de m'informer au plus vite, par une simple lettre, du résultat de vos recherches. Il est bien entendu que vous ne prononcerez en aucum cas le nom de Berthe.

LUDOVIC. Je comprends à merveille, monsieur, je suis très-heureux de pouvoir vous être utile, et même, dans le cas où ce projet n'aboutirait point, je me ferais un plaisir de chercher moi-même un mari pour notre cousine. (*A part*). Voilà j'espère, un procédé noble et ingénieux.

LÉON. Je vous rends grâces, monsieur.

LUDOVIC. Dans ce dernier cas, avant de rien engager, il serait bon, je pense, que je pusse connaître le côté peu poétique, mais trop essentiel de la question, et avoir moi-même quelques rensigenements précis sur la fortune de notre cousine.

LÉON. Rien de plus simple : Berthe est noble, bien élevée et riche.

LUDOVIC (*à part*) Riche ! (*haut*) Riche ? dites-vous.

LÉON. Oh ! la fortune de Berthe est loin d'être colossale, environ trente mille livres de rente.

LUDOVIC. Trente mille francs de rente ! (*A part*). Ah ! idiot que j'ai été !

LÉON. Qu'avez-vous donc ? on dirait que cela vous étonne ?

LUDOVIC. Oui, un peu : on m'avait affirmé qu'elle en avait près de cinquante.

LÉON. C'est nne erreur. Trente mille ; rien de plus. Ce n'est pas énorme, sans doute, mais c'est assez joli. Ah ! dame, monsieur, il y a eu de la peine. Le père de Berthe était un gentilhomme très-magnifique mais un détestable administrateur ; il avait un grand luxe de chevaux, de voitures ; il empruntait à des taux très-élevés, et les intérêts absorbaient le revenu. J'ai réformé tout cela. J'ai vendu des terres éloignées et de mince rapport ; j'ai acheté des actions industrielles qui ont doublé et triplé : je les ai revendues et alors j'ai acheté des landes que j'ai défrichées.— Tenez, monsieur, (*il le mène à le fenêtre*), voyez-vous là-bas cette immense prairie toute verdoyante ? bon an, mal an, nous en tirons cinq mille francs de fourrages ; c'etait un étang que j'ai desséché ; là-haut, en face de nous, voilà un bois de deux cents arpents ; c'était une lande inculte. Par exemple, pas de luxe ; plus de meute, un chien d'arrêt, deux chiens courants suffisent ; plus de chevaux anglais ! de bons gros percherons qui

labourent solidement et qui s'amusent à traîner la calèche au besoin ; voilà tout. Nous ne renouvellerons le mobilier qu'au mariage de Berthe ; ce sera une joie de plus. Enfin, monsieur, nous sommes hors d'affaire, et le mari de Berthe trouvera une fortune solide, bien assise au soleil et qui ne doit rien à personne.

LUDOVIC (*A part.*) Voilà ce qui s'appelle une chance infernale.... Et cette fois, c'est ma faute ! Comment la réparer ?

LÉON. Il ne nous reste plus qu'à marier Berthe ; ce sera facile ; de son côté, elle accepte d'avance le mari que sa grand'mère et moi lui choisirons.

LUDOVIC. En êtes-vous sûr, monsieur ?

LÉON. Parfaitement sûr.

LUDOVIC. Les jeunes filles ont souvent quelque souvenir de jeunesse, quelque préférence cachée...

LÉON. Berthe n'en a aucune.

LUDOVIC. Bah ! vous ne connaissez pas les femmes.

LÉON. Vous croyez donc que pour les connaître il suffit de les avoir méconnues ! (*A part*) J'ai tort ; du calme.

LUDOVIC (*A part*). Oh ! non, non, je n'en aurai pas le démenti ; de l'audace !

LÉON. Enfin, monsieur, puisque vous voulez bien faire ce que je vous ai demandé, ayez l'obligeance de prendre à Paris les renseignements dont j'ai besoin. Vous trouverez un prétexte pour expliquer votre prompt départ à ces dames. Les voici : faites-leur vos adieux.

SCÈNE XI.

LES MÊMES, BERTHE, LA MARQUISE.

LUDOVIC (*allant à la marquise.*) Ma cousine, j'ai l'honneur de vous demander la main de votre petite-fille, mademoiselle de Ghistelle.

BERTHE. Oh ! mon Dieu !

LÉON. Que veut dire ceci ?

LA MARQUISE (*à Ludovic*). Avant tout, mon cher cousin, asseyons-nous et causons ; j'ai quelques explications à vous donner, et à vous demander. — Mon cher cousin, certaines grand'mères parlent peu, mais n'en agissent pas moins. Je suis de celles-la ! il y a cinq ans, avertie par ma petite-fille de vos...gentillesses auprès d'elle, je devinai facilement qu'il y avait de votre part inconséquence et folie ; je voulus m'en assurer cependant, et j'écrivis à votre mère, sans prévenir Berthe. Votre mère fut de mon avis ; et bientôt nous eûmes la certitude que vous aviez oublié votre conduite avec Berthe. Votre mère voulait vous la rappeler ; je m'y opposai. Je la priai seulement de vous envoyer ici, dès qu'il serait possi-

ble, afin que Berthe fût convaincue de votre manque de mémoire. J'étais bien certaine que le spectacle de votre indifférence la rendrait à elle-même ; l'expérience avait réussi à mon gré ; votre entrevue, tout à l'heure, a été peu romanesque ! Léon, d'après le désir de Berthe, devait vous prier de partir ; il n'y a pas manqué, sans doute.—Comment se fait-il donc que vous me demandiez la main de ma fille ?

LUDOVIC. Je vous demande la main de votre fille, je la demande à vous-même, afin de réparer la faute que j'ai commise, il y a cinq ans ; je manquai alors à toutes les lois de la famille en m'adressant à l'enfant, sans avoir obtenu l'agrément de la mère. Je me le suis reproché bien souvent, et tout à l'heure, en voyant que ma cousine Berthe m'avait gardé une affection dont je n'osais me croire digne, j'ai voulu expier ma folie d'autrefois ; j'ai voulu jouer l'indifférence, l'oubli, l'ingratitude, jusqu'au moment où je pourrais rendre hommage à cette hiérarchie de la famille que j'ai violée jadis ! Je vous demande donc la main de votre fille en sa présence, mais sans m'autoriser des sentiments qu'elle a daigné me laisser voir.

LA MARQUISE (*A part*).—Si ce n'est vrai, c'est bien trouvé !

LÉON (*A part*).—Décidément, je n'y comprends plus rien !

LUDOVIC (*à Berthe*). Cependant ma cousine, si vous me blâmez, si j'ai trop bien joué mon rôle tout à l'heure, trop bien retenu l'élan de mon cœur, j'implore de vous une dernière faveur, c'est de prononcer vous-même mon arrêt ; dites-moi : Partez ! et je partirai.

BERTHE. Mon cousin, mon cousin......Je ne sais vraiment que répondre . . Tout ce qui arrive est si imprévu, si étrange ! J'ignore moi-même ce que je pense.—Grand'mère, Léon, je vous en prie, conseillez-moi, éclairez-moi, répondez pour moi.

LA MARQUISE. Tu as raison, mon enfant ; mais il est impossible de continuer cette délibération devant notre cousin Ludovic ; elle serait pénible pour lui, comme pour nous.

LUDOVIC. Je comprends, ma cousine, et je me retire. Je n'ai point le droit d'assister à ce conseil de famille ; pardonnez-moi seulement si mon impatience en abrège la durée. (*En sortant à part*). Quand le vaisseau brûle, on se jette à la mer ; c'est ce que j'ai fait. Voyons ce que la vague fera de moi.

LA MARQUISE (*vivement à Berthe et à Léon*). Mes enfants, la situation est très-grave : il s'agit de l'avenir de Berthe. Mon cher Léon, tu as de la clairvoyance et du cœur, et je suis sûre que tu nous aideras de tes conseils ; mais la présence de ta cousine te gênerait peut-être. Berthe, laisse-moi seule avec Léon, tu m'attendras dans le boudoir. (*A part en la reconduisant.*) Ma chère petite, quand tu étais enfant, je te disais qu'on ne doit pas écouter aux portes. Aujourd'hui, et pour cette fois seule-

ment, je te dis le contraire : reste derrière ce rideau et écoute de toutes tes oreilles.

BERTHE. Je n'y manquerai pas, grand'mère.

LA MARQUISE (*à part*). Et maintenant, c'est à moi de ne pas perdre la tête !

(*A Continuer.*)

—*Revue de Bretagne.*

LE GOUVERNEMENT DES PAPES.

Les hommes sérieux, qui ont la patience et la bonne foi d'étudier la conduite des Papes dans le *Bullaire* et le *Recueil des Conciles*, restent frappés d'admiration devant ces grands personnages qui ont soulevé et résolu les thèses sociales les plus ardues. Planant au-dessus des passions humaines à cause de la sainteté de leur mission, fortifiés par les inspirations de l'Esprit-Saint, les ministres de Jésus-Christ se rendaient compte mieux que les autres souverains des réformes à opérer, des abus à détruire, des besoins à satisfaire. Aucune menace n'épouvantait leur vigilance, aucun obstacle n'arrêtait leur incessante activité; l'esprit de tradition, qui est l'apanage de leur souveraineté, présidait à toutes leurs décisions. Ce qu'un pontife ou un concile avait laissé inachevé, le pontife ou le concile suivant le reprenait avec la même ténacité : ainsi les révolutions étaient impuissantes à briser cette chaîne mystique dont le premier anneau est rivé à Jésus-Christ. Ni le bûcher des persécuteurs, ni les sophismes des philosophes couronnés, ni la francisque barbare des Francs, ni la couronne fermée des empereurs d'Allemagne, ni l'astuce des légistes, rien n'arrêtait la sainte audace du pilote à qui Jésus-Christ avait dit: "*Paissez mes brebis.*" Les peuples ravis d'admiration s'inclinaient pleins de respect et d'amour devant la tiare, parce qu'ils sentaient que le vicaire de Jésus-Christ est le patron des affranchis, le protecteur de tous les opprimés, le redresseur et le juge suprême de tous les torts. Quand les souverains n'écoutaient que la voix austère du devoir, ils courbaient la tête devant l'évêque de Rome, cette royauté indiscutable, la plus faible en apparence, et la plus forte en réalité ayant une puissance territoriale des plus minimes, et une autorité efficace des plus importantes. Sans doute il se rencontrait des Frédéric II, des Philippe le Bel, pour ne parler que du moyen âge, qui osaient proférer en face du vicaire de Jésus-Christ cette parole orgueilleuse, *non serviam*; mais Dieu avait son tour ; après quelques heures de tempête, bientôt tout

rentrait dans l'ordre, et la triple couronne, après le soufflet de Nogaret et les angoisses d'Agnani, reprenait sa resplendissante majesté.

Voilà le spectacle salutaire que nous offrent le moyen âge et les temps modernes ; voilà ce qui est ignoré de notre société plus frondeuse que logique ; voilà cependant des conclusions qu'elle devrait admettre, si elle étudiait le *Bullaire* et les *Conciles*. Oui, le désintéressement et le patriotisme des Papes resplendiraient à ses yeux si elle prenait la peine de dépouiller les pièces authentiques d'un procès qui est souvent appelé à sa barre. Sans doute la véritable patrie pour l'Eglise c'est le Ciel ; ici-bas, l'épouse de Jésus-Christ est en exil ; néanmoins, le divin fondateur ne lui a pas défendu les affections naturelles et légitimes, il n'a pas entendu comprimer les pulsations de son cœur pour cet être moral qu'on appelle la patrie ; en un mot, il a permis à chaque homme d'aimer de toute l'énergie de ses facultés le berceau de ses ancêtres ; c'est pourquoi le patriotisme est respecté par l'Eglise ; c'est pourquoi les Papes ont été et sont encore italiens du fond du cœur ; voilà ce que Mgr Dupanloup nous démontrait dans *La souveraineté pontificale*, et le cardinal Mathieu dans son admirable volume : *Le Pouvoir temporel des Papes*. Voilà ce que M. Henri de L'Epinois vient encore corroborer dans son livre : *Le Gouvernement des Papes et les Révolutions dans les Etats de l'Eglise, d'après les documents authentiques tirés des archives secrètes du Vatican*. C'est le livre que nous voulons analyser aujourd'hui.

Ce n'est pas une dissertation politique qui paraîtra sous les yeux des lecteurs des *Annales ;* mais bien plutôt un exposé historique ; nous cannaissons les exigences de la censure. Aussi, lorsque le rapporteur arrivera aux temps modernes, il renverra les lecteurs au dernier chapitre ; tout le monde y trouvera son profit, car les événements sont tellement groupés, qu'il est impossible de les analyser sommairement.

Avant d'entrer en matière, il est bon d'examiner dans quelles circonstances M. L'Epinois a composé son livre.

Le monde savant n'ignore pas que le P. Theiner, préfet des archives secrètes du Vatican, travaille depuis longtemps à un *Code diplomatique de la souveraineté du Saint-Siége*. Un pareil *spicilége* exigeait le dépouillement de matériaux immenses. Pour accomplir avec succès cette besogne difficile, il fallait avoir sous la main un archiviste paléographe à la fois érudit, consciencieux et infatigable. En 1861, le célèbre oratorien chargea M. Henri de L'Epinois de cette belle mission. Sans vouloir blesser la modestie de notre colloborateur des *Annales de Philosophie chrétienne*, nous affirmons qu'il était digne d'une pareille confiance. Le Père Theiner lui mit sous les yeux les *registres des brefs* déposés dans les archives secrètes du Vatican ; ces documents précieux furent compulsés et déchiffrés par M. de L'Epinois. Ce premier travail ouvrit un vaste

horizon au jeune paléographe. Non content des trésors mis à sa disposition, il voulut étudier les grandes collections de Baronius et de son continuateur Raynaldi, de Muratori, d'Ughelli, de Lunig, de Martène, ainsi que les recueils édités en France par Huillard-Bréholles, Boutaric ; en Allemagne, par Jaffe, Bœhmer, Pertz, Hœfler, Dœnniges ; en Italie, par Maï, Vogel, Campanari, Canestrini, Bonaini, Fabretti. Notre érudit se garda bien d'oublier les anciens auteurs des histoires des états de l'Eglise mentionnés par Rarighiasci. Ces compulsations formèrent un riche portefeuille de notes ; ce sont ces notes rédigées en forme de récits historiques que M. de L'Epinois livre aujourd'hui au public ; ce n'eŝt pas tromper nos lecteurs que d'annoncer ce volume comme l'*Histoire diplomatique* de la souveraineté temporelle du Saint-Siége.

M. de L'Epinois, grâce à la parfaite connaissance de son sujet, l'a partagé en 9 chapitres qui forment chacun une phase complète des tribulations que les Papes ont eu à subir comme souverains temporels. Dans le 1er il esquisse les premières luttes ; dans le 2e, il raconte le régne de ce trop coupable Frédéric ; le 3e trace les commencements de l'influence guelfe ; le 4e est une triste page de notre histoire nationale ; c'est le récit du règne de Philippe le Bel ; le 5e, le 6e et le 7e chapitres analysent l'énergique résistance des Papes contre les empiètements de Louis de Bavière et des Visconti ; et le Pontificat funeste des Antipapes ; le 8e est une étude sur les politiques italiens, et le 9e un aperçu exact de la situation morale des états de l'Eglise devant les puissances modernes.

Les lecteurs des *Annales* devinent sans peine qu'il est impossible d'analyser minutieusement un parail tableau synoptique, quintessence d'immenses volumes in-fol. Aussi nous contentons-nous de signaler les passages les plus saillants d'un livre qui, par son impartialité, doit désarmer les esprits les plus opposés à la Papauté.

Lorsqu'il y a déjà quelques années, nous avons étudié l'histoire temporelle des Papes, la première question qui a surgi dans notre esprit est celle-ci : A quelle époque peut-on faire remonter d'une manière authentique l'origine de la souveraineté temporelle des Papes ? Les histoires profanes, si jalouses de nous donner le signalement des maîtresses des rois, étaient presque toutes muettes sur cette importante question ; les histoires ecclésiastiques bien souvent étaient incomplètes ; plus d'une fois, nous déplorâmes cette indifférence. Il fallut recourir à ces grands traités ecclésiastiques que, malheureusement, les gens du monde abordent presque toujours avec répugnance. Ce que je cherchais alors n'est plus aujourd'hui une énigme, grâce aux nombreux écrits répandus dans le public. " La souveraineté temporelle des Papes, dit le cardinal Mathieu, s'est ' formée lentement, d'elle-même, et comme à l'insu de ses propres pos-" sesseurs." Mais ce caractère particulier aux œuvres divines pouvait

bien faire prononcer le mot d'*usurpation* aux historiens méticuleux et esprits forts; c'est pourquoi M. de L'Epinois s'est enquis, en diplomatiste habile, des textes, des chartes, des donations ou investitures, afin de fermer la bouche même aux investigateurs les plus récalcitrants.

Ils nous montre d'abord les Papes sans indépendance territoriale jusqu'à Constantin, errant dans les catacombes; lorsque la religion catholique monta sur le trône des Césars, le prestige extérieur de la Papauté s'accroît; la munificence des empereurs entoure d'immu nités le vicaire de Jésus-Christ; les fidèles augmentent, par leurs pieuses libéralités, les trésors de l'Eglise; les évêques partagent, dans de certaines limites, les attributions administratives et judiciaires, et bientôt le transport de la capitale de l'empire, de Rome à Constantinople, renforça l'autorité morale des Papes, en les établissant les seuls gardiens, les seuls protecteurs des populations italiennes contre les exactions des officiers de l'empire et les agressions des barbares. Telle était la position du vicaire de Jésus-Christ après l'invasion des Lombards. Telle elle fut jusqu'à l'avénement des Carlovingiens; quand les successeurs de Constantin, par leur mauvaise administration, exaspérèrent les nations italiennes, celles-ci essayent de secouer le joug; les Papes, représentants nés du principe d'autorité, les rappellent à l'obéissance du souverain légitime, en suppliant l'empereur de rendre son joug moins dur; mais les efforts généreux du vicaire de Jésus-Christ sont impuissants; un immense discrédit planait sur les souverains de Constantinople, et l'autorité morale des Papes grandissait tous les jours. Voilà ce que nous apprend M. de L'Epinois.

Un jour de détresse, le Pape et les seigneurs de Rome, à bout de patience, sans espoir du côté de Constantinople, assiégés par les Lombards, appelèrent à leur secours Charles-Martel et l'invitèrent à venir délivrer lasainte Eglise de Dieu, le peuple et l'Etat romain.

Cet appel a été reproché aux Papes: notre écrivain ne veut pas laisser passer ce reproche sans y répondre; la justification puisée dans un auteur peu suspect, est conçue en ces termes:

" Il est clair, dit M. G. Rosa, que la fatale pensée de provoquer les " invasions franques *ne vint pas des Papes*, mais se dégagea peu à peu " du despotisme des empereurs qui, préférant les troupes barbares aux " milices populaires, furent amenés à appeler les Goths pour résister " aux Huns, puis les Lombards, puis les Franks contre ces derniers, et " sur les conseils de l'empereur *."

Plus tard, Pépin agit comme agit toujours la France quand elle n'écoute pas la voix des mauvaises passions. Après avoir rassemblé à Quierzy les évêques et les seigneurs, de l'avis de tous, il résolut de

* Rosa, *Archivio storico*, nuova ser. VI, 65.

descendre en Italie, promettant, si Dieu lui accordait la victoire, *de concéder aux Papes à perpétuité toutes les terres* de l'Exarchat et de la Pentapole dévastées par les Lombards *.

Le Pape reconnaissant accorda à Pépin le titre de *Patrice.*

Vers l'été de 754, Pépin à la tête d'une nombreuse armée, arracha à Astolphe la promesse de rendre au Saint-Siége la ville de Ravenne et plusieurs autres de la Pentapole. Celui-ci, une fois Pépin éloigné, se vengea en assiégeant Rome. Le Pape fit encore entendre sa voix suppliante; Pépin vola de nouveau au secours de Rome, et dicta au roi lombard un acte de *restitution* à l'Eglise des 22 villes situées dans l'Emilie, le duché d'Urbin et la Marche.

Cette pièce est la première du *Codex diplomaticus dominii temporalis*, du P. Theiner.

Astolphe mourut sans avoir tenu ses promesses, et Didier son successeur, marcha sur ses traces. L'archevêque de Ravenne se joignit même à l'oppresseur de l'Eglise; de nouveaux cris de détresse se firent entendre.

Avant de raconter les actes généreux de Charlemagne, il est bon de nous appesantir un peu sur ce sujet que M. de l'Epinois n'a fait qu'effleurer, nous voulons parler des libéralités de Pépin; dans ce but, nous ferons quelques emprunts au Cardinal Mathieu.

" On peut affirmer, dit l'éminent écrivain, que le pouvoir temporel " des Papes est consacré d'une manière authentique par les donations " du chef des Francs.

" Le pouvoir temporel s'étendait sur quatre domaines distincts qui " furent l'objet de quatre actes authentiques.

" Le 1er regarde le duché de Rome, avec les châteaux, bourgs et " villages situés sur la rive toscane du Tigre; ces états que possédait " déjà Grégoire II en 725, le détachèrent, dans l'extrême nécessité, de " l'obédience de l'Empire, et formèrent le noyau du patrimoine de S. " Pierre.

" Le 2e acte se rapporte aux villes de Narni, Ancône, Osimo, Numano, " ajoutées à la circonscription précédente, lorsque Luitprand la restitua " au Saint-Siége, sous le pontificat du Pape Zacharie.

" Le 3e acte, qui est encore une restitution, nomme 20 villes: " Ravenne, Rimini, Pesaro, Fano, Césène, Sinigaglia, Iési, Forlimpopoli, " Forli, Castrocaro, Montefeltro, Aceragio, Montelucari, Nocera, Serra- " valle, San-Marini, Robio, Urbin, Caglio Luccoli et Gubio; la restitu- " tion en fut faite sur l'ordre de Pépin en 754, après la première " expédition.

* Anastase, *Vita Stephani III*, dans *Concil.*, VI, 1624, et dans la *Patr. lat.*, t. 128, p. 1093;—Cf. Mock, *De Donatione Caroli*, etc., p. 41 et suiv.

" Le 4e acte, nouvelle et dernière restitution des Lombards, dressé
" après la seconde expédition de Pépin cite les 20 villes de l'Exarchat
" et de la Pentapole, et ajoute Comachio et Narni."

La première question qu'on se pose en lisant ces détails importants, est la suivante : Les donations sont-elles authentiques ?

Oui, car Eginhard et Anastase le Bibliothécaire les mentionnent.

Voici le récit d'Eginhard :

" Propter hoc Pippinus rex iterum cum exercitu Italiam intravit, et
" Heistulphum in Papia civitate se includentem obsedit, et obsidione ad
" impletionem promissorum suorum compulit. Redditamque sibi
" Ravennam et Pentapolim et omnem Exarchatum ad Ravennam perti-
" nentem ad S. Petrum tradidit ; atque his peractis, in Galliam reversus est *."

Seconde question : Pépin avait-il le droit de faire cette libéralité ?

Voici encore la réponse du Cardinal Mathieu :

" Trois sortes de droits consacrent donc désormais la royauté tempo-
" relle des Papes :

" Le droit des gens qui autorise un peuple aux abois à se détacher du
" prince qui l'abandonne, et à se donner au prince qui le nourrit et qui
" le défend.

" Le droit des traités, qui oblige un usurpateur à restituer ce qu'il a
" pris, et à reconnaître sa faute en la réparant.

" Le droit de la guerre, qui permet au vainqueur de garder le terri-
" toire qu'il a conquis, et de le donner à qui il lui plaît †."

Mais revenons à Charlemagne ; sur les instances du Pape, étant venu passer les fêtes de Pâques à Rome, le 6 avril 774, il se faisait présenter le diplôme de son père, et, après l'avoir confirmé, il y ajoutait une donation plus considérable ; à l'exarchat de Ravenne et à la Pentapole, il joignait la Toscane royale, le duché de Spolète et de Bénévent, l'Istrie, la province de Venise et une partie de l'Italie supérieure, ainsi que la Corse.

Cette donation considérable a aussi été l'objet des doutes de plusieurs historiens. M. de l'Epinois ne trouve pas leurs objections basées sur des raisons suffisantes ; il ne peut les prendre en considération ; nous l'imiterons, en renvoyant toutefois nos lecteurs au *Pouvoir du Pape au moyen âge*, de M. Gosselin (p. 252-253-254-615).

Du reste, la preuve que les vicaires de Jésus-Christ avaient déjà une autorité incontestée ressort des 4 pièces de monnaie qui ont été conser-

* *Œuv.* d'Eginhard, t. I, p. 133, et dans la *Patr. lat.*, Eginh., *Annales*, ann 756 ; t. 104, p. 377.

† *Le pouvoir temporel des Papes*, du cardinal Mathieu, p. 78.

vées. Au droit on lit : D. N., ADRIANUS P. P., c'est-à-dire, *Dominus noster Adrianus papa* ; au revers on voit une croix avec la légende : VICTORIA D. N. N., c'est-à-dire, *Victoria Domini nostri*, formules copiées sur les monnaies byzantines. L'exergue offre ces lettres CONOB, sur la signification desquelles on a tant disputé *.

On sait ce qui arriva l'an 800 : Le jour de Noël, le souverain Pontife, touché du respect filial de Charlemagne pour l'Eglise, le proclama empereur d'Occident. Cet acte, amèrement blâmé par des historiens, est examiné avec beaucoup d'impartialité par notre diplomatiste ; il trouve des motifs d'excuse à la conduite du pontife Léon III, et il les expose, suivant nous, avec trop de timidité. Non, non, le Pape n'a pas été imprudent, et les peuples non plus, en affirmant un pouvoir seul capable de contenir les ennemis de l'Eglise, et de mettre en déroute les mille petits tyrans qui tourmentaient les nations italiennes. Voici ce que dit Puffendorf : " Tout le monde convient que les sujets d'un " monarque, lorsqu'ils se voient sur le point de périr sans avoir aucun " secours à attendre de leurs souverains, peuvent se soumettre à un " autre prince."

Mais les Papes, souverains de Rome et du duché romain, souverains de la Pentapole et de l'Exarchat, étaient-ils au même titre souverains du patrimoine en Toscane et du duché de Spolète donnés par Charlemagne ? Malgré les hésitations de M. de l'Epinois, nous n'hésitons pas à soutenir l'affirmative, surtout lorsque nous trouvons sur les pièces diplomatiques de cette époque la suscription suivante · " *Charles, roi des Francs, patrice des Romains, libérateur de l'Eglise romaine et de son peuple spécial.* " Les deux mots d'*Empereur et défenseur de l'Eglise*, " dit M. de l'Epinois, constamment employés l'un pour l'autre, ne " permettent pas d'attacher à celui d'empereur d'autre idée que celle " de défenseur de l'Eglise."

Le *Correspondant*, en rendant compte (no. du 25 octobre, p. 505) du beau livre de M. de l'Epinois, a écrit la phrase suivante qui nous paraît bien surprenante dans un pareil recueil : " Est-il bien sûr pourtant que " Charles Martel et Charlemagne aient porté dans l'acte de donation " une intelligence aussi haute et un désintéressement aussi grand que " le prétend M. de l'Epinois ? Est-il vrai, notamment, que " toute " l'ambition de Charlemagne," en ceignant la couronne impériale, ait " été de se consacrer officiellement à la défense de l'Eglise, et que le " pape Léon III et lui, n'aient vu dans la dignité d'empereur qu'un " titre ..... identique pour le fond à celui de " défenseur de l'Eglise ?

* Voy. Cinagli, *Le Monete dei Papi*, p. 5.—Promis, *Moneti dei romani pontifici*, p. 14-21.

" Ce ne serait pas lui faire injure que de penser que, pour son compte,
" en s'en revêtant, Charlemagne croyait assumer un autre rôle que celui
" d'avoué du Saint-Siége ?"

Le critique du *Correspondant* n'oublie qu'une chose, c'est que Charlemagne vivait en l'an 800 et non en 1800 ; il oublie qu'Il y a mille ans la foi était tellement vive dans ce beau pays de France, que les souverains, qui n'étaient pas dominés par l'ambition ou la volupté, s'estimaient très-heureux et très-fiers d'*être les avoués de l'Eglise.*

Cette réflexion adressée au *Correspondant*, arrivons bien vite au règne de Frédéric II, un des plus douloureux et en même temps des plus glorieux pour l'Eglise.

Dans le siècle qui a cherché à réhabiliter toutes les célébrités criminelles, depuis Julien l'Apostat jusqu'à Robespierre, depuis Satan jusqu'à Marat, la physionomie de Frédéric II ne pouvait rester dans l'ombre ; c'était un morceau délicat pour un esprit friand de résurrections historiques. Sous prétexte de rééditer les œuvres de Pierre de la Vigne, je ne sais quel auteur a hissé sur un piédestal imaginaire le terrible antagoniste des Papes, mais ces tours de force familiers à la *Revue des Deux-Mondes* ne séduisent que les ignorants et n'amusent que les sots. Quelques efforts que l'on fasse, Frédéric II restera toujours le type de la ruse.

Frédéric II avait commencé par proclamer qu'il devait au Saint-Siége tout ce qu'il possédait, et " Innocent III, dit le cardinal Mathieu, était " mort avec l'espérance d'avoir fait de son pupille un prince reconnaissant " envers l'Eglise et doux pour le peuple." Sa conduite devait bientôt démentir de si beaux commencements.

Au mois de septembre 1219, Frédéric envoya au Pape un diplôme où, après avoir rappelé les bontés dont le souverain Pontife l'avait comblé, il proclamait son dévouement à l'Eglise et reconnaissait toutes les terres de l'Eglise comprises entre Radicosani et Ceprano, la Marche d'Ancône, le duché de Spolète, la terre de la comtesse Mathilde, le comté de Bertinoro, l'exarchat de Ravenne, la Pentapole, la Massa-Trabaria, *afin que l'Eglise en jouît en toute juridiction à perpétuité, domaine et propriété* *.

Le 5 août 1220, le pape Honoré réclama auprès de l'évêque de Metz, chancelier de l'empire, l'exécution des promesses de Frédéric. Le chancelier fit la sourde oreille ; le Pape lui écrivit : " Ne laissez pas " ignorer, s'il est besoin, que si le roi élude encore ses promesses, il nous " forcera à prendre d'autres résolutions †." Enfin, Frédéric II, ayant

* Theiner, loco cit.. p. 176.

† Theiner, *ib.*, 86.

fait de nouvelles promesses, fut couronné dans la basilique du Prince des apôtres, le 22 novembre 1220.

On connaît la conduite hypocrite et cauteleuse de l'empereur d'Allemagne dans la fin du pontificat d'Honoré III et le commencement du règne de Grégoire IX. Le vicaire de Jésus-Christ, après avoir épuisé toutes les remontrances, dut lancer les foudres de l'Eglise. Le 27 septembre 1227, Frédéric II fut excommunié comme parjure, pour n'avoir pas exécuté les promesses faites par lui de se rendre en Terre Sainte. Comme représailles, l'empereur fit huer le Pape, le mardi de Pâques à Saint-Pierre, et Grégoire IX quittait sa capitale. Jusqu'en l'année 1239, Frédéric s'étudia, pour calmer le souverain Pontife, à faire des promesses et des traités qu'il violait avec la plus grande facilité. Aussi le 20 mars 1239, Grégoire IX lança une nouvelle bulle d'excommunication.

Bien des auteurs, et même des auteurs catholiques, ont affirmé que S. Louis n'approuvait pas les actes du Pape, et ils ont ajouté que les seigneurs français avaient répondu d'une manière fort dure pour Grégoire IX aux ambassadeurs de Frédéric II. Ces appréciations sont inexactes et peu vraisemblables; nous avons lu le prétendu texte de cette lettre, il est impossible d'admettre que S. Louis ait pu approuver la teneur d'une épître si injurieuse pour son administration; quant à ses impressions sur les démêlés de Frédéric II et des souverains pontifes, le saint roi comme fils aîné de l'Eglise, les déplorait; peut-être même cette âme droite et loyale ne comprit jamais le danger de la politique machiavélique de Frédéric II; mais il est certain qu'il ne condamna pas le vicaire de Jésus-Christ *.

Après cette double excommunication, Frédéric eut recours à ses légistes; ils rédigèrent un factum, et Pierre de la Vigne réunit une nombreuse assemblée dans laquelle on déclara que le Pape était indigne de la tiare. Le souverain Pontife ne fléchit pas; le 9 août 1240, il lançait une bulle pour réunir un concile général pour le jour de Pâques, 31 mars 1241; on sait par quelle lâcheté insigne Frédéric II empêcha cette réunion, en capturant les évêques. Le 21 août 1241, Grégoire IX, après avoir résisté avec un courage surhumain, s'éteignait à Grotta Ferratta. Innocent IV lui succéda, et ce règne ne fut pas moins laborieux pour l'Eglise; car, grâce à ses légistes, Frédéric continua à opprimer l'Eglise. Aussi Innocent IV, après s'être sauvé d'Italie, convoqua à Lyon un concile général qui s'assembla le 29 juin 1245. Thadée de Suessa se présenta pour défendre son impérial client. Rien n'est plus

* Voy. Gosselin, p. 42, et les articles de Dom Guéranger sur S. Louis et la papauté, insérés dans le *Monde*, année 1860.

intéressant que le récit de cette mémorable assemblée où Innocent IV, par sa présence d'esprit et l'autorité de sa parole, réduisit au silence l'habile légiste. Ce dernier n'en déposa pas moins un acte d'appel; mais Innocent IV, nullement intimidé par ces menaces, après avoir énuméré les actes criminels de Frédéric II, excommunia solennellement l'empereur et le déclara déchu de son royaume, persécuteur du Saint-Siége, et usurpateur de ses états *.

Qu'on nous permette un moment d'arrêt et de suppléer à ce que M. de l'Epinois n'a pas dit. Cet acte est des plus importants, à cause de ses conséquences et des récriminations dont il a été l'objet, tant de la part des historiens libres-penseurs que de certains gallicans.

Le Pape outrepassa-t-il ses droits en joignant la déposition à l'excommunication ? Non; car il ne faut pas oublier qu'Innocent IV rendait un jugement en plein moyen âge. " A cette époque, dit M. Gosselin, le " pouvoir du Pape et du concile sur l'empereur était généralement " reconnu par les souverains; et comment supposer, ajoute le savant " auteur, qu'un Pape aussi éclairé qu'Innocent IV, et un concile général " composé d'un si grand nombre de prélats, eussent pu avoir la pensée " de délibérer sur la déposition de l'empereur, en présence des ambas- " sadeurs des princes et de ceux-mêmes de Frédéric, si l'usage et la " persuasion universelle ne leur eussent attribué ce droit † ?"

Autre question : Est-il vrai que la sentence proposée par le Pape fut rendue *en présence du S. Concile mais non avec son approbation ?*

" Non, dit encore l'auteur cité plus haut, car le silence des membres " d'un tribunal, au moment de formuler la sentence, indique l'adhésion, " à moins qu'ils ne manifestent expressément leur opposition." D'ailleurs, outre Mathieu Pâris, Nicolas de Curbio, confesseur d'Innocent IV, et témoin oculaire des faits qu'il raconte, ajoute: " *que la sentence de " déposition prononcée par le Pape fut approuvée par tous les évêques " présents au concile, comme chacun peut s'en convaincre par leurs sous- " criptions et par leurs sceaux attachés à cette sentence* ‡."

Après avoir persisté dans sa conduite scandaleuse, Frédéric II mourait le 31 décembre 1250, dans un bourg de Sicile, laissant un testament qui n'annonçait pas un repentir bien sincère.

La Papauté avait chaudement embrassé les intérêts de l'Italie et de la chrétienté; les mêmes intérêts continuèrent à trouver de vaillants défenseurs dans les successeurs d'Innocent IV. Impossible, dans ces

* Lunig, *Cod ital*, II, 902; Theiner *I due Concilii.*

† Gosselin, p. 492.

‡ Muratori, *Scriptores rerum ital.*, t. III, part. I, p. 592.

quelques pages, d'analyser leur règne, comme l'a fait M. de l'Epinois; toutefois nous pensons devoir nous arrêter sur celui de Boniface VIII.

Le vicaire de Jésus-Christ, le 1er novembre 1302, réunit un concile général, "et, afin de travailler à la réformation du royaume de France, à la correction du roi et au bon gouvernement de ce pays," lança une menace d'excommunication contre Philippe le Bel. Celui-ci répondit en faisant brûler la bulle pontificale et en opposant les Etats-généraux de Paris au concile, comme si les Etats-généraux pouvaient s'attribuer la juridiction des clefs. Un certain Pierre Dubois, que l'on dirait inspiré par certaines idées contemporaines, proposa "*de supprimer le pouvoir*" "*temporel et de faire accepter une pension égale aux revenus, parce que,*" "*disait-il, le souverain Pontife est tellement surchargé des soins spirituels,*" "*qu'il est considéré comme ne pouvant, sans préjudice des choses spiri-*" "*tuelles, vaquer utilement au gouvernement du temporel* (p. 181)." A la suite de ces tristes pourparlers laïcs, Nogaret fut dépêché pour signifier au Pape sa déposition; on sait le reste; *in eum manum injecerunt,* dit le cardinal Boccasino. Telle est la réponse que nous ferons avec M. de l'Epinois à ceux qui doutent qu'il ait frappé le Pape au visage.

La bulle *Unam sanctam,* qui promulgue les conclusions du concile du 1er novembre 1302, a beaucoup occupé les historiens. Afin de ne pas errer dans ces matières délicates, nous avons recours au cardinal Mathieu. "Cette bulle, dit l'éminent archevêque de Besançon, rappelle "la distinction des deux puissances, et la subordination des rois aux "Papes, non en raison du domaine, mais en raison du péché; c'est-à-"dire non comme souverains, mais comme chrétiens et comme pécheurs." Boniface, qui mourut le 13 octobre 1303 en pardonnant à ses ennemis, eut pour successeur Benoit XI, qui fut remplacé par Clément V, lequel se fixa à Avignon. Avec ce Pontife commencent les démêlés de la Papauté avec l'Allemagne. Louis de Bavière imite Philippe-le-Bel, et le récit de cette lutte occupe tout le chapitre V; on nous permettra de ne pas aborder l'analyse de ce chapitre, non-plus que des deux suivants, qui s'occupent des Visconti et des Antipapes, le récit est rempli par une telle abondance de faits qu'il est impossible d'abréger. Ce qui ressort de ces pages, c'est que malgré les tristesses de l'Eglise, malgré ses douloureuses épreuves, une idée généreuse prédomine, c'est le rôle civilisateur et éminemment patriotique des souverains-pontifes. Quelquefois ils faiblissent, non point par le côté doctrinal, Dieu leur a promis l'infaillibilité, mais au point de vue de la conduite privée; mais ceux qui ne faiblissent pas luttent avec un courage et un désintéressement admirables. Dans le chapitre VIII, M. de l'Epinois nous a raconté, pièces en mains, les efforts généreux des papes Martin II, Eugène IV, Nicolas

V, Calixte II, Pie II, Paul II, Sixte IV, pour affranchir l'Italie de toutes les tyrannies subalternes qui l'opprimaient; ici les podestats pressurent les populations; aussitôt les papes élèvent la voix et menacent; tantôt c'est une municipalité qui aspire après un affranchissement, et c'est le Pape qui rédige la charte en conservant la suzeraineté nominale, dans un but de protection contre les ennemis du dehors; tantôt les Condotiere se jettent sur les terres de l'Eglise comme sur une proie: c'est encore le Pape qui dépêche ses généraux ou ses légats. La vigilance pontificale prévoit et embrasse tout: mesures économiques, libertés municipales, défense du territoire, respect de la propriété. Qu'ils usent du droit de correction, ou qu'ils punissent les dilapidateurs, les papes sont toujours les gardiens vigilants des libertés publiques et les défenseurs nés de l'Italie.

Le dernier chapitre étudie le pouvoir temporel dans les temps modernes; ici encore nous serons sobres d'observations, on en devine le motif. Contentons-nous de dire que M. de l'Epinois a fait dans les dernières pages comme dans le reste du livre, preuve d'une érudition remarquable.

Son travail se termine par une note sur l'organisation des états de l'Eglise au moyen âge, note qui est destinée à redresser bien des idées fausses.

--*Annales de Philosophie Chrétienne.*

LA VIE DE CHATEAU

EN AUTOMNE.

LE JEU D'ÉCHECS.

L'automne, cet avant-coureur mélancolique du triste hiver, est venu raccourcir les jours et a ramené la saison des pluies; cependant les châtelains ne quittent pas encore leurs demeures d'été. Le gouffre des dépenses s'ouvre si large à Paris, qu'on y revient le plus tard possible. En outre, il y a souvent de belles et rayonnantes journées en octobre. et c'est le temps de la chasse sous bois, car déjà les compagnies de perdreaux, traquées dans la plaine, ont commencé à se réfugier sous les arbres qui n'ont pas perdu toutes leurs feuilles. Chaque château à son tour fait ses invitations à dix lieues à la ronde, et l'on entend, de grand matin, les joyeuses fanfares, s'il s'agit de quelque chasse à courre comme on en fait encore dans l'Anjou, la Bretagne et quelques autres provinces

de la France. Mais, la plupart du temps, on se réunit pour des chasses à tir, où l'on se sert de traqueurs qui font d'immenses rabats; et de chiens courants qui amènent le gibier sous le fusil des chasseurs, formant une longue ligne en demi cercle et embrassant de vastes espaces.

Dans les pays de vignobles, un nouveau motif retient les habitants du château, ils veulent assister à la vendange. Cette année la châtelaine a promis à sa fille Mlle Alice, qu'elle la conduirait à la cueillette du raisin dans le clos, avec un petit panier sous le bras, et, dans son ravissement, Mlle Alice ne manque pas de grappiller le raisin toutes les fois qu'elle va au jardin afin de vérifier s'il est mûr. La petite fille a promis, de son côté, à sa poupée, Mlle Nanon, qu'elle serait de la fête, mais elle y a mis pour condition une conduite si exemplaire que je ne sais si Mlle Nanon réussira à remplir toutes les clauses du programme. Pour être en carton, on n'est pas un ange; mais qu'y faire? Ce n'est pas la première fois que je suis en mesure de l'observer, les petites mamans sont plus sévères que les grandes; de là vient, sans doute, qu'il y a beaucoup de poupées mieux élevées que les petites filles.

Ce que j'en dis n'est pas pour offenser Mlle Alice, très-gracieuse enfant de six ans qui sait parler à propos et même se taire, science infiniment plus dificile pour les personnes de son âge et même d'un âge plus avancé: vous pouvez juger de sa gravité par la manière dont elle observe la partie d'échecs jouée entre son père et M. le curé. Il est vrai que le châtelain a fait ses conditions avant d'admettre sa fille dans la bibliothèque, lieu retiré où se livre cette grande bataille qui coûte presqu'autant d'efforts de tête et de combinaisons aux deux généraux que celles livrées devant Richmond entre Grant et Lee, mais qui a l'avantage de ne faire verser ni une goutte de sang ni une larme. Silence absolu; pas de course au clocher à travers la pièce; pas de jeu de cache-cache; pas un seul de ces sauts périlleux qui asseoient à l'improviste la petite fille, se lançant à pleine volée sur les genoux du papa, semblable à une forteresse prise d'assaut. Il faudra pendant deux heures, si la partie dure deux heures, tenir sa langue captive et ses petites mains immobiles. La poupée a été admise aux mêmes conditions que sa petite maman, et, de même que la châtelaine s'est portée caution pour sa fille, Alice a répondu de la sagesse de Mlle Nanon. Alice a compté les soixante-quatre cases de l'échiquier, trente-deux blanches et trente-deux noires, les seize pièces que chacun des joueurs a devant lui, et elle en a examiné la structure. Elle commence à trouver la partie un peu longue, non pas pour elle, mais pour sa poupée, car elle l'a conduite une ou deux fois dans un coin afin de lui dire tout bas, tout bas, quelques mots à l'oreille. Ces avertissements, je n'en doute pas, ont été très-salutaires à Mlle Nanon, qui n'a pas une seule fois pleuré,

et ils ont un peu soulagé Alice qui a une multitude de *pourquoi* sur le bout de la langue. Si l'on n'entr'ouvrait pas quelquefois aux paroles la porte que le bon Dieu a si gracieusement dessinée entre le nez un peu retroussé de Mlle Alice et son joli menton rond, elle risquerait vraiment de périr par suffocation.

Pendant que les pièces de l'échiquier se meuvent de case en case, en suivant chacune leur marche verticale, diagonale, horizontale, il y a une foule d'idées très-drôles qui trottent dans la petite tête de Mlle Alice. Pourquoi son papa et M. le curé qui sont deux très-grandes personnes, font-ils ainsi joujou sur un damier avec des petits morceaux de bois ? Et pourquoi les dames, qui étaient plates l'autre jour, ont-elles maigri et grandi ? Pourquoi les deux joueurs ont-ils l'air si grave et gardent-ils un si profond silence, tandis que Mlle Alice, quand elle range sa bergerie, trouve au contraire un si vif plaisir à appeler les moutons par les noms qu'elle leur a donnés, à gronder les chiens qui ne font pas bien ranger le troupeau, et — si grande est sa complaisance ! à bêler gentiment pour les agneaux, après avoir chanté une petite chanson pour la bergère ? Pourquoi se tait-on et l'oblige-t-on à se taire, quand c'est si bon de parler ? à rester immobile, quand c'est si bon de remuer ? Elle trouve en outre que les grandes personnes jouent bien longtemps au même jeu et elle songe que, si c'était elle, il y a plus d'une heure qu'elle aurait fait un joli salmigondis de ces petits soldats d'ivoire et d'ébène. Elle voudrait bien aussi savoir pourquoi son papa et M. le curé jouent aux soldats, tandis que sa maman ne joue plus à la poupée, et elle oublie que le bon Dieu a envoyé à sa maman une petite poupée charmante, vivante et parlante, caressante et curieuse qui vaut mieux que toutes les poupées du monde. Plusieurs choses l'intriguent : pourquoi toutes ces petites pièces de bois ne sont-elles pas de la même forme ? Pourquoi ne marchent-elles pas dans le même sens ? Pourquoi celles qui ont des têtes de chevaux font-elles une espèce de demi-cercle ? Pourquoi celles qui ressemblent à la vieille tourelle du château vont elles tout droit devant elles ou des deux côté à droite ou à gauche, mais toujours en ligne droite ? Pourquoi y a-t-il d'autres petits morceaux de bois qui ont un bonnet sur la tête et qui, au contraire, ne suivent jamais la ligne ? Pourquoi son papa, qui lui a défendu de parler, a-t-il dit à M. le curé : " Echec à la reine. " et pourquoi, au bout d'un instant, M. le curé a-t-il répondu d'un air satisfait : " Echec au roi ! " Tout cela tracasse beaucoup Mlle Alice. Elle se promet de demander à la première occasion des explications à sa maman qui fait la partie de son papa quand M. le curé ne peut pas venir, mais qui est beaucoup moins forte que ce dernier. Elle désire fort aussi avoir un joujou pareil à celui dont se servent les grandes personnes, sa maman voudra bien sans doute lui

donner quelques leçons, — elle est si bonne! — et Mlle Alice en donnera elle-même à sa poupée, mais elle doute que celle-ci puisse apprendre: Mlle Nanon à la tête si légère... et si dure! Par exemple, dans cette partie-là, on parlera tant qu'on voudra, et les petits morceaux de bois pourront être poussés indistinctement sur toutes les cases. C'est trop difficile et trop ennuyeux de se souvenir que les uns doivent aller par ici, les autres par là. Autant vaudrait épeler son alphabet, et Mlle Alice n'aime pas beaucoup ce genre d'exercice.

Pendant que la petite fille fait tous ces raisonnements, la partie finit par un mat donné par M. le curé au châtelain, qui sourit en beau joueur et dit à son pasteur:

— Décidément, monsieur le curé, vous êtes plus fort que moi et vous auriez été digne de faire la partie de Philidor ou celle de la Bourdonnais. Mais dorénavant il faudra me faire l'avantage du pion et du trait, sans cela je suis condamné à perpétuité au mat.

Il est cinq heures de l'après midi, et l'on ne dîne qu'à six. Comme le temps n'a pas été beau, on n'est pas encore sorti. La châtelaine propose une partie de promenade dans les allées sablées du parc pour profiter d'un splendide rayon de soleil qui vient éclairer la fin de la journée. Mlle Alice saute de joie et prend les devants, car elle a besoin de se reposer en courant de sa longue immobilité. Tout en suivant de l'œil sa fille allant et venant sous la charmille au feuillage jauni, comme un papillon voltigeant de fleur en fleur, et multipliant ses mouvements, sans doute pour se venger de l'uniformité des mouvements des pièces de l'échiquier, la châtelaine complimente le curé sur la sûreté de son jeu, et lui demande quelques renseignements sur l'origine des échecs.

— Je n'ai pas grand mérite à connaître un peu l'échiquier, répond modestement celui-ci. J'ai eu pendant plusieurs années pour vicaire un jeune prêtre, mathématicien de première force, si fort qu'on me l'a enlevé dernièrement pour lui donner une chaire de mathématiques dans une institution de libre enseignement. Les soirées d'hiver sont longues, et les occupations de notre ministère n'absorbent pas, malheureusement, toutes nos heures. Nous avons donc occupé nos moments de loisirs en combinant mathématiquement des coups. Vous savez, monsieur le comte, que le savant Euler n'a pas trouvé indigne de lui d'étudier le problème qui consiste à faire parcourir successivement au cavalier les soixante-quatre cases de l'échiquier, et qu'il a donné la solution de ce problème dans les Mémoires de l'Académie de Berlin de 1759. Quand à l'origine des échecs, vous connaissez sans doute, madame, la fable si souvent reproduite qui donne pour inventeur à ce jeu Palamède, qui l'aurait imaginé, pendant le siége de Troie, pour tromper les ennuis de cette lutte de dix

ans. Cette hypothèse ne s'appuie sur aucun motif solide et il faut renoncer à cette idée tant soit peu étrange de l'astucieux Ulysse faisant le robuste Ajax échec et mat. Je ne dis pas cela pour nier la haute antiquité du jeu d'échecs. Selon toutes les probabilités, il a été inventé dans l'Inde. Dans quel siècle ? on l ignore. Par qui ? on ne le sait pas d'avantage. On trouve une première preuve de cette origine dans l'étymologie du nom même que porte le jeu : les mots d'*échecs*, *schacchi*, *chess*, *schachspiel*, et *satrichion*, par lesquels les Français, les Italiens, les Anglais, les Allemands et les Grecs modernes le désignent, sont des dérivés du mot *schah*, qui, dans les langues orientales, désigne *le roi*. Les échecs nous viennent donc d'Orient, c'est par excellence le *jeu du roi*, parce que du salut du *roi* dépend toute la partie, et peut-être y a-t-il ainsi, dans ce jeu, une leçon de haute philosophie. Or deux grandes nations orientales, les Perses et les Chinois, sont d'accord pour attribuer au jeu d'échecs une origine indienne. D'après la tradition persane, c'est sous le règne de Chosroès le Grand, dans le sixième siècle de notre ère, que le jeu d'échecs aurait été importé de l'Inde en Perse. Les pièces de l'échiquier ne portent pas le même nom dans tous les pays. Dans l'Orient, la pièce que nous appelons *la reine*, qui joue un grand rôle dans la partie et peut se porter dans toutes les directions d'un bout de l'échiquier à l'autre, si rien ne l'arrête, ne saurait être désignée par ce nom à cause des mœurs orientales qui condamnent les reines à une espèce de réclusion entourée de respect. Elle s'appelle donc dans l'Inde le *pharz* ou le *ferz*, c'est-à-dire le général. Dans le même pays, les deux pièces que nous nommons les *fous*, et qui suivant dans leur marche la diagonale peuvent faire de larges trouées dans les lignes ennemies, sont appelées *fil*, éléphants, dont les Espagnols ont fait *alfil*, le bas latin du moyen âge *arphillus*, et notre vieux français *auphin*. Comme les *fous*, sont placés à côté du *roi* et de la *reine*, — ce mot de *fous*, que l'on trouve dans le *Roman de la Rose*, avec tous les noms que nous donnons aux pièces de l'échiquier, est-il une plaisanterie irrévérencieuse, des railleurs du moyen âge ? — les Maures d'Espagne les nommaient beaucoup plus raisonnablement que nous *alferes*, aides de camp, mot qui, en italien, est devenu *alfiere*. En Angleterre, les fous s'appellent *bishop*, c'est-à-dire *évêques*, et en Allemagne *Laufer*, c'est à-dire coureurs, allusion à leur marche. Les cavaliers conservent ce nom dans toutes les langues, excepté dans la langue allemande, où on les appelle sauteurs. Dans l'Inde, la tour est remplacée par un éléphant chargé d'hommes armés ; chez les Arabes, par un chameau, *rock*, et c'est à ce mot que nous avons emprunté le verbe *roquer*, destiné à désigner une certaine combinaison qui s'exécute à l'aide de la tour. Le mot *pion* signifie en

indien *valet* ou soldat à pied; c'est l'ancienne pédaille de nos armées féodales. Les Espagnols en on fait *péon* et les Italiens *pedone* ou piéton. Les Allemands donnent à cette pièce le nom de *bauer*, paysan, et les Anglais celui de *man*, homme ou soldat. Le mot de *mat* est Arabe et veut dire *tuer*. Quand le roi est *mat*, la partie est finie. Toute la partie des échecs est dirigée pour attaquer et défendre le roi, et toutes les autres pièces de l'échiquier fonctionnent pour atteindre ce double but. Mettre le roi en échec, c'est le mettre dans une telle position que toute autre pièce placée dans une position analogue serait prise: "— On ne prend jamais le roi aux échecs," disait un roi de France dans une bataille: il faut donc qu'il change de place quand il est sous le coup d'un échec; mais, quand il ne peut se mouvoir sans s'exposer de nouveau à être pris, on dit qu'il est mat.

Notre langue a tiré quelques expressions de ce jeu: *éprouver un échec*, ce mot s'explique de lui-même; *être échec et mat*, c'est être perdu sans ressource. On dit d'un gourmand qui livre une guerre acharnée à tout ce qu'on sert sur la table: *Il donne échec et mat à tous les plats*... Mais, pardon mille fois, madame, ma dissertation sur les échecs devient longue à faire peur, ajouta le curé en se tournant vers la châtelaine, et je crois que vous auriez beaucoup gagné à interroger monsieur le comte au lieu de vous adresser à un pauvre curé de campagne comme moi.

— Je vous conseille de faire le modeste après m'avoir battu, dit le châtelain. Je ne suis qu'un amateur d'échecs sans être un véritable joueur. J'ai été, j'en conviens, membre du club de la rue de Ménars, et j'y ai vu jouer le grand la Bourdonnais qui a vaincu les joueurs de tous les pays, et qui a gagné les plus habiles joueurs de l'Angleterre en conduisant de front deux parties sans voir l'échiquier.

— Vous l'avez vu, de vos yeux vu? demanda le curé.

Comme je vous vois, et, si j'étais né quelque quarante ans plus tôt, j'aurais vu le grand Philidor, qui au lieu de deux parties en jouait trois, toujours en tournant le dos aux échiquiers, et qui vainquit à Londres les trois plus habiles joueurs du club des échecs de Saint-James-Street. J'ai assisté, en 1840, jeune encore, aux dernières parties du chevalier de Barneville qui avait fait la partie de Jean-Jacques Rousseau et de Philidor au café de la Régence en 1768, celle de Danton et de Barrère, en 1791, au café Corraza, situé dans les galeries du Palais-Royal, celle de Robespierre lui-même au café de la Terrasse des Feuillants dans le jardin des Tuileries. Robespierre, méchant homme, était un méchant joueur, et l'excellent chevalier aimait à raconter que, lorsque Robespierre arrivait avec sa figure de fouine, ce futur proscripteur du comité de salut public semblait prendre un plaisir particulier, dès 1792, à entendre dire à la fin de la partie: "Echec au tyran." C'était le mot

qui avait remplacé, dans la langue du temps, l'échec au roi. Mais tout cela est bien loin de nous. Le grand la Bourdonnais est mort, le club de la rue de Ménars s'est dissous, la gloire de la France, — je parle de sa gloire sur l'échiquier, — s'en va !

Dans ce moment, la cloche fit entendre son appel afin d'avertir les promeneurs qu'il était temps de rentrer pour dîner. Mlle Alice, qui s'était éloignée avec sa gouvernante, accourut en sautillant, et, se jetant dans les bras de sa mère :

— Maman, dit-elle, je voudrais bien que tu m'apprisses à jouer aux échecs.

— Vraiment, mon enfant ? eh bien, plus tard, nous verrons cela.

— Oui, maman, mais je voudrais autre chose encore.

— Et que voudrais-tu ?

— Je voudrais pouvoir jouer aux échecs avec ma poupée.

— Cela est plus difficile ; mais, quand tu sauras le jeu, tu le lui apprendras.

— Oh ! non, maman ; vois-tu, Mlle Nanon a la tête trop dure, et il n'y a que M. le curé qui soit assez bon et assez patient pour enseigner les échecs à ma poupée.

La maman rit de tout son cœur, et, prenant par la main la petite folle : " Commence par apprendre, lui dit-elle ; quand tu joueras aussi bien que moi, nous irons faire la proposition à M. le curé, si tu y tiens encore.

F. H.

(A continuer.)

CHAISES ET BANCS DE PARIS

I

IMPOSSIBILITÉ DE PEINDRE PARIS.

On a remarqué qu'il y avait deux mots qui, placés dans le titre d'un livre ou d'une pièce de théâtre, assurent son succès, *Paris* ou le *Diable*, et je n'en fais pas mon compliment à Paris, Paris, ce mot magique, remue tant d'idées et de sentiments, évoque tant de spectacles ondoyants et divers, qu'aucun écrivain ne serait assez téméraire pour écrire en tête d'un volume : *Physiologie de Paris*. Balzac lui-même, l'audacieux Balzac, ne l'aurait point osé. On tente des explorations partielles à travers ce monde parisien qui laisse bien loin derrière lui ces fourmilières

humaines qu'on appelait dans l'antiquité les Thèbes aux cent portes, les Tyr, les Babylone, les Memphis; mais personne n'oserait essayer la photographie générale du monstre, surtout depuis que, franchissant ses anciennes barrières, il s'est annexé les vastes espaces qui le séparaient des fortifications. Paris, depuis ce moment, tend de plus en plus à devenir une cité cosmopolite, la capitale du luxe et des plaisirs européens. On gagne de l'or ailleurs pour venir le dépenser à Paris, ce qui fait qu'à Paris *tout* ce qui vend et trafique fait rapidement fortune, je parle de ceux qui travaillent pour le luxe, le plaisir et la vanité. C'est en même temps l'explication de la cherté toujours croissante de la vie parisienne. Ces myriades d'étrangers qui viennent dépenser en quelques semaines des sommes folles, et qui s'en retournent chez eux vivre d'économie quand le crédit qu'ils se sont fait ouvrir chez leur banquier commence à s'épuiser, font une concurrence redoutable aux consommateurs parisiens. Rien n'est trop cher pour ces oiseaux de passage qui s'emparent de haute lutte de la grande cité, et, dans ce combat du superflu européen contre le nécessaire parisien, ce dernier, à la fin vaincu, se verra un beau jour obligé d'émigrer en province, de sorte qu'on trouvera bientôt des gens de tous les pays dans Paris, excepté des Parisiens.

Cette invasion d'étrangers rend encore plus impossible la description générale dont j'ai parlé. Comment peindre cette mer si fertile en naufrages, où chaque jour un nouveau courant amène des eaux nouvelles, où sans cesse les vagues s'élèvent ou s'abaissent sous les vents qui soufflent des quatre points cardinaux, où le radeau de la *Méduse*, monté par la misère, sombre à côté de la gondole qui passe en jetant aux échos les chants joyeux du plaisir, et dont la couleur change pendant que le peintre pose son pinceau sur sa palette? Mercier ne pourrait plus tracer aujourd'hui son *Tableau de Paris*. Le drame de MM. Dupeuty et Cormon, joué pour la première fois en 1842, et que la Gaîté vient de reprendre, *Paris la nuit*, ressemble plus à une médaille du Paris d'il y a vingt ans qu'à un portrait du Paris actuel. Qu'y voit-on en définitive? Quelques tableaux pittoresques, comme la porte Saint-Martin au clair de lune, le carreau des Halles, et le bal masqué avec sa désinvolture échevelée, et ses danses impossibles, inaugurées par Chicard, qui malheureusement a laissé des héritiers encore plus aventureux que lui. Est-ce là Paris la nuit? Cela donne-t-il une idée des drames et des comédies qui se jouent dans les quartiers si divers de l'immense métropole; des rires et des larmes, des gémissements, des cris de la misère et de la souffrance, des chants du plaisir, des vertus et des crimes, des somptueux palais où l'orchestre donne le signal des danses, de la Maison dorée, et de l'hôpital, de la mansarde habitée par la douleur et la faim,

de l'oisiveté, de l'étude, du vice et de la prière qui veillent, de ce tohu-bohu monstrueux où mille bruits discordants se fondent, concert étrange où les anges distinguent des accents qui réjouissent le ciel, et où Satan discerne les cris de rage des agonies maudites, le blasphème du malfaiteur, les hoquets de l'orgie et le cri de chacal du meurtrier qui égorge sa victime?

La tâche que nous entreprenons n'a rien qui ressemble au programme effrayant que nous venons d'esquisser. Nous voulons seulement, à la suite du crayon spirituel, exact et fidèle de Fellmann, tracer la silhouette contemporaine des chaises et des bancs de Paris, et suivre à vol d'oiseau ceux qui s'y assoient dans les divers quartiers de la ville. C'est un simple trait que nous détachons de la physionomie de Paris, et, pour commencer, cher lecteur, notre excursion, nous vous introduisons dans le jardin du Palais-Royal, et nous vous invitons à vous arrêter devant la Rotonde en face des lecteurs de journaux.

II

LECTEURS DES JOURNAUX AU PALAIS-ROYAL.

La renommée du Palais-Royal commence à baisser depuis que le centre de Paris tend à se déplacer et à se porter sur la ligne des boulevards, par la prodigieuse extension qu'ont prise les quartiers de la Chaussée-d'Antin et ceux qui s'étendent sur la même ligne. On sait que le Palais-Royal fut originairement construit pour le cardinal Richelieu, circonstance qui explique le nom de Palais-Cardinal qu'il porta dans l'origine. Depuis, le palais reçut de nombreux embellissements et prit le nom de Palais-Royal, parce que Richelieu en fit don a Louis XIII. Au temps de Louis XIII, le jardin du Palais-Royal n'existait pas; il y avait devant le palais une espèce de terrain vague qui renfermait un mail, deux bassins et un manége; les longues galeries qui environnent le jardin n'étaient pas construites. Ce ne fut qu'en 1730 qu'on eut la pensée de transformer ce terrain en jardin, et un neveu de le Nôtre fournit les dessins, sur lesquels ce jardin fut planté de manière à présenter à peu près le même aspect qu'aujourd'hui. Ce beau jardin, placé au centre de Paris et offrant une promenade agréable, devint le rendez-vous de la bonne compagnie. Plus tard encore, le duc d'Orléans, qui devait jouer pendant la Révolution un si déplorable rôle, reprit l'idée première de Richelieu, qui avait été d'encadrer toute l'étendue du jardin entre des galeries. Seulement il modifia l'idée primitive par un calcul de spéculateur, destina tous les rez-de-chaussées à des boutiques et à des cafés, et tira un lucre énorme de cette location. Bientôt il consentit à accueillir des hôtes moins honnêtes; toutes les mauvaises passions, depuis celle du jeu, reçurent dans le palais du duc d'Orléans

une hospitalité intéressée; de là ce nom de Caprée que lui jeta l'indignation publique dans les années du règne de Louis XVI qui précédèrent immédiatement la Révolution française.

Quand cette révolution éclata, le jardin du Palais-Royal, à cause des nombreux cafés qu'il renfermait, devint le premier foyer des réunions insurrectionnelles. Les chefs du mouvement s'y rencontraient, y commentaient les nouvelles du jour et donnaient le mot qu'on allait porter dans les divers quartiers de Paris. Le Palais-Royal, grâce à la tolérance de son propriétaire, s'était donc transformé en un véritable forum; souvent un orateur prenait la parole et haranguait les groupes qui lui formaient un auditoire. "Dans une ville corrompue disent les Mémoires de Rivarol qui suivit de si près le flux et le reflux des passions de cette époque, ce jardin s'est distingué par la corruption. Telle a été son influence dans la révolution actuelle, que si l'on eût fermé ses grilles, surveillé ses cafés, interdit ses clubs, tout aurait pris une autre tournure. En ce moment, ses galeries sont des *Chambres ardentes*, où se prononcent des sentences de mort; et ses arcades, où l'on étale les têtes des proscrits, sont les *Gémonies* de la capitale. La liberté, si elle est le fruit de la Révolution, ne pouvait avoir de berceau plus impur."

Ces réunions turbulentes eurent une si grande influence sur les événements, qu'on les appela les états du Palais-Royal par opposition aux états généraux réunis à Versailles. L'influence de ces états au petit pied s'imposa plus d'une fois à l'Assemblée constituante. En tête des motionnaires les plus ardents et dont l'éloquence se faisait le plus écouter dans le jardin du Palais Royal, il faut placer Camille Desmoulins, qui s'intitula lui-même bientôt après le procureur général de la Lanterne. Que votre imagination, rétrogradant vers le passé, remplisse d'une foule inquiète et émue ce jardin, où l'on voyait ces jours derniers quelques paisibles lecteurs de journaux, savourant dans la matinée les émotions du compte rendu du procès la Pommerais, mets de haut goût et propre à réveiller les palais blasés. Nous sommes au 12 juillet 1789; dans la matinée, on a appris à Paris le renvoi de Necker et sa sortie de France. Il règne dans les groupes une grande animation mêlée d'une vive anxiété. On maudit la cour, les ministres, on menace le roi; mais le mouvement manque de direction et d'unité, et cette colère s'épanche par un flot de paroles contradictoires. Camille Desmoulins est là, comme il le raconta depuis dans *le Vieux Cordelier;* il venait tâter le pouls à la multitude et juger par ses propres yeux si tout était mûr pour l'insurrection. Il s'élance sur une table: à la vue de cette tribune improvisée la foule accourt, curieuse de savoir ce que ce jeune homme qui paraît arrivé au dernier paroxysme de l'exaltation peut avoir à lui dire, impatiente de l'entendre. "Voici ma courte harangue, que je n'oublierai

jamais, a-t-il écrit depuis :— Citoyens, il n'y a pas un moment à perdre. J'arrive de Versailles, M. Necker est renvoyé... Ce renvoi est le tocsin d'un Saint-Barthélemy de patriotes. Ce soir, tous les bataillons suisses et allemands sortiront du champ de Mars pour nous égorger... il ne nous reste qu'une ressource, c'est de courir aux armes et de prendre des cocardes pour nous reconnaître !"

Une immense acclamation s'élève jusqu'au ciel. Comme enivré de la passion qu'il a mise dans ses paroles et des applaudissements frénétiques qui les saluent, Camille Desmoulins, haletant comme la Pythonisse antique et les yeux pleins de larmes, reprend aussitôt la parole :

— Quelle couleur voulez-vous ? crie-t-il à la foule.

— Choisissez vous-même, répond une voix.

— Voulez-vous, reprend Camille, le vert couleur de l'espérance, ou le bleu, cincinnatus, couleur de la liberté d'Amérique et de la démocratie ?

— Le vert, le vert, répondent des voix nombreuses.

— Aux armes ! aux armes, alors ! Prenons tous des cocardes vertes, couleur de l'espérance.

Pour achever de mettre la foule en branle, il fallait une péripétie. Camille Desmoulins le sent. Tout à coup son visage prend une expression furieuse et indignée. Il fixe ses regards snr un point de la foule. Les yeux, les gestes, bientôt les voix l'interrogent : Qu'y a-t-il ? Il y a que Camille comprend qu'un dernier coup de théâtre est nécessaire pour imprimer l'impulsion.

— Amis, s'écrie-t-il d'une voix vibrante, le signal est donné. J'aperçois là-bas les satellites de la police qui attendent leur proie. Ah ! du moins, je ne tomberai pas vivant dans leurs mains.

Alors, par un mouvement aussi rapide que la pensée, il tire de dessous ses habits deux pistolets qu'il brandit en les montrant à la foule, et se précipite au bas de la table en s'écriant :

— Aux armes !

On l'entoure, on le félicite, il y a des gens qui veulent le couvrir de leur corps, d'autres proposent de lui former une garde pour le garantir des périls qui n'existent que dans l'imagination de la foule. Il remercie avec effusion, distribue à tous ceux qui s'approchent des morceaux de ruban vert, en coupant la pièce de ruban qu'on vient de lui remettre ; il en arbore lui-même un fragment à son chapeau. Puis, quand les rubans sont tous distribués :

— Les feuilles aussi sont vertes, s'écrie Camille en arrachant quelques feuilles à un arbre.

Et chacun arbore la nouvelle cocarde.

L'impulsion est donnée ; l'étincelle électrique, partie du Palais-Royal, se communique à toutes les imaginations exaltées ; dans trois jours la

Bastille sera prise. C'est ainsi que se faisaient les journées révolutionnaires.

Sous le Consulat et l'Empire, le Palais-Royal redevint un centre de commerce, de plaisirs et de gastronomie. Les hommes de ce temps ont raconté à la génération actuelle comment la hideuse et infecte galerie de bois qui s'étendait à l'endroit où la galerie vitrée étale aujourd'hui ses merveilles, voyait chaque soir le prince archichancelier qui habitait le palais, faire sa promenade du soir entre ses deux commensaux d'Aigrefeuille et Villevieille. Dans les jours malheureux de l'invasion, les états majors étrangers remplissaient le jardin de leurs brillants uniformes, et les restaurants du Palais-Royal doivent la plupart leur fortune aux prodigalités de la coalition qui vint dépenser là l'argent qu'elle avait pris ailleurs. Pendant la Restauration, à l'époque où les partis rivaux en venaient aux mains aux représentations du *Germanicus* d'Arnauld, qui ne méritait pas cet excès d'honneur, deux cafés du Palais-Royal, le café Valois et le café Lamblin, servaient de quartiers généraux à l'opinion royaliste et à l'opinion libérale.

Aujourd'hui, le Palais-Royal, ses cafés et son jardin ont oublié ces scènes du passé, et la plupart des habitués de cette promenade ne connaissent pas même les vicissitudes de son histoire. C'est dans la matinée surtout que les lecteurs de journaux affluent au Palais-Royal. Les deux heures les plus agréables dans ce jardin sont entre huit heures et dix heures du matin. Le soleil n'a pas eu le temps de chauffer les pierres des galeries qui, formant le quadrilatère, renvoient vers deux ou trois heures le calorique comme les murailles d'un four. Ce n'est qu'un peu plus tard que le piétinement des enfants se livrant à leurs jeux soulèvera la poussière ; les fourneaux souterrains des grand restaurateurs chôment en ce moment, et ne répandent point leurs parfums culinaires, et les pipes et les cigares commencent à peine à apporter leur contigent de mauvaise odeur à l'atmosphère rassérénée par la fraîcheur de la nuit. Les oiseaux du jardin, cédant à une illusion de courte durée, se croient à la campagne, et font entendre leur doux gazouillement sous les feuilles de mai, que le hâle n'a pas encore eu le temps de noircir.

Les provinciaux et les étrangers descendus dans les hôtels si nombreux de la rue Richelieu, de la rue Vivienne et de toutes les rues environnantes, où les maisons garnies abondent, les hommes d'affaires et les fonctionnaires avant d'aller à leur bureau, s'assoient un moment pour lire le journal qu'ils louent au petit pavillon chinois qui a remplacé l'ancienne échoppe. Quelques lions de la Bourse à la tenue irréprochable, avec la moustache en croc comme des foudres de guerre, viennent prendre langue en attendant l'heure des déjeuners à la fourchette.

On aperçoit çà et là le chapeau insulaire et le profil aigu d'un Anglais arrivé la veille, et la casquette d'un provincial débarqué le matin ; le long paletot d'un bureaucrate en retraite et qui vient faire sa promenade matinale pour gagner de l'appétit apparaît non loin du chapeau rejeté en arrière et du nez au vent d'un expéditionnaire en habit dès le matin parce qu'il doit dîner en ville au sortir de son bureau. Les plus économes, et parmi eux les artisans qui se rendent à leur travail, ou les plus alertes, lisent le journal debout ; ceux qui fréquentent le jardin du Palais-Royal savent d'expérience que la loueuse de chaises, semblable à une araignée qui guette les mouches, a l'œil sur les promeneurs qui font mine de s'asseoir, et que la formule traditionnelle ; "Votre chaise, monsieur," retentira à leur oreille avant qu'ils aient eu le temps d'allonger les jambes et de commencer la lecture de leur journal. Ce qui contribue à attirer beaucoup de personnes au Palais-Royal, le matin, c'est que c'est un des très-rares endroits de Paris où l'on ait la chance de se rencontrer quand on s'y donne rendez-vous. Là, les étrangers si nombreux, en ce moment, dans notre grande ville, organisent leurs journées : les uns pour visiter l'exposition ou les musées, les autres pour se rendre à Versailles, à Saint-Cloud, à Enghien, aux lacs du bois de Boulogne, à Vincennes, à toutes les oasis semées autour de Paris comme des corbeilles de verdure ou de fleurs. Le Palais-Royal est un point de repère ou plutôt un quartier général, où les nomades de la civilisation commencent et finissent leurs journées : on s'y rencontre le matin et on s'y retrouve le soir un quart d'heure avant le moment des dîners.

(*A Continuer.*)

—*Semaine des Familles.*

CAUSERIE PARISIENNE.

On ne saurait se figurer à combien d'espérances colossales et de projets gigantesques l'Exposition universelle a donné l'essor ! Que de gens elle mettra sur la paille en leur fournissant une merveilleuse occasion de s'enrichir ! Que d'inventeurs de génie attraperont la ruine en courant après la fortune ! et qu'on a bien fait de ne point fermer encore les portes de Clichy, afin d'ouvrir un asile à l'armée de spéculateurs dont la barque aventureuse viendra échouer sur cet océan, où ils croient pouvoir pêcher assez d'huîtres pour se faire un collier de perles ! On a déjà créé en vue de l'Exposition cinq ou six journaux et autant d'agences

qui avaient pris les devants pour être plus sûrs de trouver une place, et qui sont morts avant même d'être arrivés à leur point de départ. A côté des industriels, il y a les escrocs: c'est souvent la même chose. Il y a aussi les niais et les hommes de génie méconnus, qu'on serait parfois tenté de confondre. Tout le monde s'efforce d'escompter à qui mieux mieux la future échéance. J'ai rencontré la semaine dernière un ancien ami de collége, *cancre* et *fruit sec* de première catégorie, qui m'a exposé avec enthousiasme, en m'offrant une demi-tasse qu'il m'a laissé payer, un projet superbe destiné à lui faire gagner, au bas mot, deux ou trois millions. En attendant, il a fini par m'emprunter cent sous.

Les *mediums*, les magiciens, les sorciers se préparent de tous les côtés. On nous annonce le mirifique et horripilant spectacle d'une tête coupée qui entretient une conversation avec le premier spectateur venu. Dans des sphères plus modestes et plus pratiques, un industriel du boulevard Montmartre fait bâtir depuis près de six mois un vaste aquarium, où il se propose d'exposer à la curiosité cosmopolite la pieuvre de M. Victor Hugo et une notable partie des monstres de la mer. De chaque côté de la porte d'entrée, une demi-douzaine de réservoirs superposés, meublés de petits rocs et de petites grottes, semblent destinés à servir de *bagatelles de la porte*. Quelques espèces microscopiques,—des polypes, des anémones, des astéries, des oursins,—ou simplement des soles, des morues et des homards, seront chargés de faire la parade en exécutant leurs évolutions sous les yeux du passant. Mais les raretés et les merveilles ne seront visibles que dans les galeries du fond. C'est pour elles qu'on construit, avec une sage lenteur, les cascades, les chutes d'eau, les grandes anfractuosités, peuplées de bancs de corail et de toutes les variétés de la flore marine.

Je m'explique maintenant une nouvelle que vous avez pu lire comme moi, il y a une quinzaine de jours, dans toutes les feuilles de Paris, celle de la naissance d'un enfant-poisson, né de père et de mère honorables, dans le quartier des Champs-Elysées, et inscrit sur les régistres de l'état civil. Je me suis borné à penser d'abord que ce poisson humain était un canard. Le scepticisme naturel aux journalistes qui croient difficilement aux phénomènes, pour en avoir trop vus de tout près, m'égarait dans cette circonstances. L'enfant-poisson devait être une commande de l'aquarium du boulevard Montmartre.

Autre curiosité du jour. Risk-Allah est dans nos murs. On a vu passer sur les boulevards la barbe soyeuse et l'œil de gazelle du client de Me. Lachaud. Le premier soin de tout homme célèbre n'est-il pas de venir s'exhiber à Paris? Les gens bien informés se montraient l'un à l'autre ce brun favori des dames d'Albion, qui n'avait pas l'air de se douter de sa gloire, et qui était peut-être tout simplement un marchand

de nouveautés de la rue St-Denis. Quelques gamins narquois chantonnaient sur son passage la complainte déjà fameuse qu'il faut absolument, si l'on veut la goûter dans toute sa saveur, nasiller sur l'air de *Fualdès :*

Ce Turc à la barbe noire,
Un jour voyageant à Spa,
Dit : Je m'en vais de ce pas
(Ce n'est pas la mer à boire)
Le fusiller dans son lit,
Tant pis si c'est un délit !

Mais la justice en personne
De Bruxelles—en Brabant—
Mit la main sur son turban,
Et voilà qu'on l'emprisonne
En lui disant : " Risk-Allah,
" L'échafaud tu risques-là !"

Il ne manque à cette complainte, faite trop tôt, comme on voit, et reléguée par le verdict du jury dans les curiosités littéraires, que l'heureuse simplicité et les grâces naïves de son modèle. La complainte, comme l'épopée doit être l'œuvre d'un poète primitif. Or ici, la richesse de la rime trahit l'école de Victor Hugo, et un état de culture intellectuelle qui va jusqu'au raffinement.

On assure qu'un éditeur songe à publier le livre de Risk-Allah, car Risk-Allah a fait un livre, dont l'*Evénement* donnait dans un de ses derniers numéros des fragments fort dépourvus d'intérêt. Je sais le fond qu'on peut faire sur la curiosité du badaud parisien, et il est évident que si le livre de Risk-Allah eût paru pendant les débats, il y avait là un succès comparable à celui des romans de M. Alexandre Dumas ; mais il est bien tard maintenant.

Quand je parle des romans d'Alexandre Dumas, c'est des anciens qu'il s'agit, ai-je besoin de le dire ? Depuis dix ou douze ans, pour le moins, M. Dumas est tombé, comme romancier, au niveau pur et simple de ses collaborateurs occultes. Il n'a plus aujourd'hui que deux prétentions, celles d'être un des plus grands hommes politiques, et le plus grand cuisinier du siècle. Garibaldi est à peu près le seul qui accepte la première de ces prétentions, malgré tout le mal que s'est donné M. Dumas en Italie et dans ses *Mémoires* pour la faire accueillir de ses contemporains ; mais la seconde du moins n'est pas généralement contestée. L'auteur de *Monte-Christo* ne néglige d'ailleurs aucune occasion d'affermir et d'étendre sa renommée culinaire. Soit qu'il traite lui-même, soit qu'il figure au nombre des invités, il aime à mettre la main à la pâte pour confectionner quelque surprise de sa façon qui est toujours

accueillie avec enthousiasme. L'autre jour encore, la chronique, qui ne peut négliger un événement de cette importance, nous apprenait qu'en réunissant ses amis dans sa maison du boulevard Malesherbes pour y fêter la prochaine résurrection du *Mousquetaire*, qui va remplacer les *Nouvelles*, il n'a pas dédaigné de ceindre le tablier blanc, et de préparer en personne, de ces glorieuses mains qui ont écrit deux cents chefs-d'œuvre (voir les *Mémoires*), fait la Révolution de 1848 (id), pressé celles d'Abd-el-Kader, de Schamyl et de Garibaldi, un plat de macaroni au fromage dont ses admirateurs se sont lêché les doigts jusqu'au sang.

Le seul rival d'Alexandre Dumas, c'est le baron Brisse, qui porte toujours sans fléchir le poids du *Monde gastronomique* à la *Liberté*. On a poussé la barbarie jusqu'à signaler à la risée publique une phrase du baron qui écrivait, dans le numéro du 2 novembre dernier : " Le dindon est décidément l'oiseau de Saint-Martin, comme le bœuf est celui (*sous-entendu :* l'oiseau) de saint Luc." Eh bien, quoi ! c'est un *lapsus !* il y en a bien dans Bossuet, et vous voulez qu'il n'y en ait pas dans le baron Brisse ! Mais j'ouvre au hasard la collection de ses œuvres, et j'y trouve vingt morceaux du premier choix à opposer à cette malheureuse bévue. Tenez, par exemple, si vous aviez à parler des nèfles, qu'est-ce que vous en pourriez dire ? Mardi dernier, qu'en aurais-je pu dire moi-même ? Rien du tout, je le confesse, mais absolument rien. Eh bien, voyez comme un génie puissant sait féconder le sujet le plus stérile en apparance, et admirez la simplicité sublime, la gravité, la conviction, le recueillement, l'onction avec lesquels est traitée par le noble écrivain cette question des nèfles !

Les nèfles *demandent* à mûrir sur un peu de paille, et n'arrivent à l'*excellence* qu'à l'automne. Le cœur alors en est un peu gâté, mais elles ont acquis *de bien grandes qualités.* (De quel ton pénétré ces choses-là sont dites !)

L'illustre maître Grimod de la Reynière conseille à ce moment de les secouer dans un van pour les attendrir. (La belle chose que la science !) A mon avis (écoutez ! écoutez !), elles sont préférables après avoir été plongées dans le sucre cuit ou caramel, d'où aussitôt on les retire pour les mettre égoutter à l'étuve. Ainsi préparées, les nèfles ont un *admirable* éclat, leur douceur est *charmante,* et *de droit,* leur place est dans les plus opulents desserts.

" Catherine ! Allez m'acheter des nèfles.

— Des nèfles, Monsieur ?

— Eh ! oui, des nèfles, ignorante ! Qu'y a-t-il d'étonnant à cela, et qu'avez-vous à me regarder avec vos gros yeux ronds ? Sachez que les nèfles convenablement accommodées sont un fruit délicieux. Vous les tremperez dans du caramel, d'où vous les retirerez aussitôt, — aussitôt,

vous m'entendez !—pour les laisser égoutter à l'étuve ; et vous m'en direz des nouvelles."

Catherine s'en va, abasourdie d'admiration et persuadée que je suis un homme universel.

Une chose seulement m'a fait de la peine pour le baron Brisse, et je crains qu'il n'ait pas gardé suffisamment sa dignité dans une circonstance récente. Une dame de théâtre,—comédienne ou danseuse, je ne sais plus au juste—vient d'arriver de Hambourg avec un gain de 125,000 francs. Elle a voulu célébrer son triomphe sur la banque en traitant ses bonnes amies, au café Anglais, dans un dîner fin où n'avait été admis qu'un seul homme, le baron, ordonnateur et surveillant du banquet. Voilà un rôle qui aura fait bien des envieux, dit le petit journal qui raconte le fait.—Parlez pour vous, jeune homme !—Quant à moi, qui prenais le baron Brisse pour un pontife de l'art, j'ai été blessé dans mon idéal en le voyant condescendre à se faire le folâtre cuisinier de ces dames. Ah ! baron, petit coquin de baron, si vous ne voguiez aux alentours de la soixantaine et si vous ne pesiez pas trois cents kilos !...

CHRONIQUE.

Il y a eu, l'autre nuit, un grand spectacle dans le ciel. Tous les astronomes étaient à leur poste ; les observatoires des deux mondes avaient braqué leurs lunettes puissantes, leurs merveilleux miroirs dans la direction de la constellation du Lion ; beaucoup d'amateurs, de simples curieux, à Paris, à Londres et ailleurs, ont même passé une nuit à peu près blanche pour jouir du phénomène annoncé pour contempler la *grande pluie* d'étoiles, spectacle magique qui ne se reverra plus avant la fin de ce siècle.

C'est un professeur des Etats-Unis, portant un nom prédestiné, le professeur Newton, qui paraît avoir été le premier à mettre le vulgaire dans la confidence du phénomène qui se préparait. Il avait prédit, pour les nuits des 13 et 14 novembre, l'apparition d'une pluie prodigieuse d'étoiles filantes.

Une pareille prédiction n'avait rien d'empirique ; elle s'appuyait sur des fondements très-sérieux. Qu'est ce, en effet, que nous appelons des étoiles filantes ? Ce sont de tout petits astres, ou plutôt des fragments d'astres qui, groupés par essaims, circulent autour du soleil comme la

terre et obéissent aussi à l'attraction de celle-ci. Lorsque la terre, dans son propre mouvement, s'approche assez de ces petits satellites pour que son attraction les fasse entrer dans notre atmosphère, alors ils nous apparaissent incandescents, et forment dans le ciel de longues traînées lumineuses, sous l'influence de la chaleur qui résulte de leur frottement contre les gaz atmosphériques, leur vitesse étant le plus souvent de 12 à 15 lieues par seconde. Lorsqu'ils ne se consument pas entièrenent par suite de cette combustion dans l'air, une partie tombe nécessairement et constitue une pierre tombée du ciel, c'est-à-dire, un aérolithe. Dès lors on conçoit très-bien que la rencontre de la terre avec ces corps infimes groupés sur sa route, se fasse à des époques périodiques. Plus nous approchons du centre de cette agglomération sidérale, plus nous devons recueillir sur terre d'astéroïdes. Il se trouve ainsi sur le chemin de la terre à travers le ciel plusieurs hameaux d'astres vers lesquels nous nous avançons plus ou moins tous les ans, et au milieu desquels nous pénétrons au bout de périodes que l'on commence à connaître exactement.

De savants astronomes ont pu démontrer la périodicité des apparitions du mois d'août, étudiée depuis l'an 830 après Jésus-Christ. Une période de 103 ans relie toutes les apparitions remarquables des années 830, 933, 1243, etc., à la pluie d'étoiles très-considérable du 18 août 1863.

Le phénomène du mois de novembre 1866 appartient à une autre période qui, avec des alternatives de diminution ou d'augmentation dans l'intensité des apparitions, se révèle chaque année vers les 13 et 14 novembre. La pluie d'étoiles semble atteindre une recrudescence très-marquée tous les tiers de siècle, ou au moins après un multiple de cette période. De 903 à 1833, époque de la dernière grande apparition, on n'a pas observé moins de 13 pluies intenses de météores filants.

L'avant-dernier maximum a été vu par M. de Humboldt à Cumana, dans la matinée du 12 novembre 1799 ; le dernier maximum dans son plus grand éclat, le 13 novembre 1833, par M. Denison Olmsted. Pour cette dernière époque, Arago a calculé que 240,000 étoiles filantes avaient été visibles sur l'horizon de Boston.

C'est le retour périodique de cette pluie de 1833, appelée *grande pluie de novembre,* qui était annoncé pour la matinée du 14 du présent mois entre minuit et le lever du soleil, et principalement entre deux et quatre heures du matin.

A Paris, le temps avait été couvert ; on ne pouvait guère espérer un ciel serein pour cette nuit de splendeurs. Cependant, vers les onze heures et un quart, quelques éclaircies permirent de constater la production de nombreuses traînées lumineuses.

A Londres, au contraire, la pluie d'étoiles du 13 au 14 a été vue dans des conditions admirables. L'atmosphère était d'une grande pureté. Une foule considérable était descendue dans la rue pour assister au spectacle du phénomène.

Le chrétien, lui, n'a pas besoin d'attendre les rapports des astronomes pour admirer encore une fois, devant ces phénomènes de la création, la toute-puissance divine ! et pour sentir tout à la fois la petitesse et la grandeur de l'homme, voyageur d'un jour sur cette terre qui roule dans l'espace, mais voyageur appelé à contempler pendant l'éternité Dieu et la magnificence de ses œuvres. C'est alors qu'il reconnaît surtout la vérité de cette parole : *Les cieux racontent la gloire de Dieu.*

—*Messager de la Semaine.*

BIBLIOGRAPHIE.

LA FEMME DANS L'ANTIQUITÉ.

Ce n'est point seulement la femme dans l'antiquité que M. de Rainneville a voulu étudier dans ces pages où, à l'esprit et à la verve, se mêle une légère teinte de paradoxe : c'est encore la femme de nos jours ; c'est la femme idéale, telle que l'auteur la conçoit, j'allais dire la rêve. Ce côté de la question a, pour moi, je l'avone, plus d'attrait que le recueil des traits héroïques, plus ou moins authentiques, que l'antiquité met à l'avoir de la femme, ou le souvenir complaisamment rappelé des célèbres *hétaïres* ou des illustres *Phryné.* Je voudrais donc me borner, après avoir rendu hommage aux recherches de M. de Rainneville, et sans discuter avec lui sa théorie sur la femme antique, à le suivre dans son rôle de moraliste.

Et d'abord, pour lui, l'antiquité est une école de sagesse où l'on ne saurait trop puiser des renseignement : " Les anciens ont dressé une carte marine ; elle indique les brisants cachés sous les flots. Toujours sûre, toujours précieuse à consulter, elle peut puissamment servir à la bonne conduite. Après cela, si l'on trouve l'écueil, ce sera du moins un malheur sans reproche dont on se console avec une résignation sans remords." L'auteur se lance donc sur cette carte, qu'on pourrait bien appeler la carte du Tendre, et examine les conditions du mariage, les qualités que doit avoir la femme, les défauts qu'elle doit éviter, et jusqu'à l'éducation qu'il faut donner aux enfants.

M. de Rainneville n'admet pas,—et a bien raison,—le mariage sans amour : " L'amour seul peut donner à deux époux la dot du bonheur." Il ne veut donc ni de ces mariages de convenance pure, qui se font trop

souvent "dans la chambre noire des Lacédémoniens, sans moyen de voir, sans pouvoir de juger les qualités intellectuelles et morales;" ni de ces mariages d'argent qui "profanent l'union sacrée de deux êtres intelligents." "Belle intelligence, bon cœur et noble caractère, voilà les qualités principales pour le bonheur. Trop heureux si s'y trouve jointe la beauté physique qui en est la charmante expression."

Si le mari doit, suivant l'expression de l'auteur, "*butiner* pour sa femme," lui faire part de ses connaissances, la diriger de ses lumières, et de son expérience, la femme, "elle aussi, a le droit de conseiller son mari, et bien sots sont les hommes qui mettent leur supériorité à dédaigner les sages avis de leurs épouses." Ce n'est point assez: "Les femmes ont, plus que nous, les inspirations du cœur: elles jugent avec plus de délicatesse et pressentent plus finement. On peut donc dire en général qu'un mari devra toujours se confier à sa femme, autant qu'elle sera capable de secret."

La douceur, "le plus grand attrait de la femme, car c'est sa force propre d'attirer et non pas de retenir;" la simplicité, "relevée par un goût pur et délicat;" la réserve sans raideur et sans fierté, voilà les qualités que M. de Rainneville exige de la femme. Il veut qu'elle évite l'affect tion dans le maintien comme dans les parures, la jalousie, la prétention déplacée de se mêler de tout, et encore plus la vanité. "Je crains les bas-bleus, s'écrie-t-il, les bas.bleus dont le cœur est dans l'encrier et la main sur la plume, comme dit Byron." Que la femme se garde bien des récriminations maladroites qui irritent un mari, "car, selon un proverbe indien, il est mille fois moins dur de subir la prison que d'avoir sous les yeux des sourcils froncés et un visage rébarbatif." Enfin qu'elle s'éloigne des coteries, chose détestable et pernicieuse, non-seulement à cause de l'esprit étroit et frondeur qui y règne très-ordinairement, mais encore en raison des dangers d'une familiarité trop relâchée."

Et ici le moraliste pose le signet: "l'étude que nous avons faite des qualités morales à rechercher chez la femme comme des défauts à fuir et à corriger, nous a conduit, dit-il, à déterminer les conditions essentielles pour le bonheur dans le mariage. Si l'homme les a rencontrées telles dans une compagne, il ne tiendra qu'à lui de perpétuer sa félicité jusqu'aux bornes de la vie, en attachant de plus en plus son amour et son culte à l'âme de celle qu'il aime... La fleur de jeunesse passe, mais la beauté de l'âme ne change pas et se perfectionne au contraire en avançant dans la vie." Nous quitterons là-dessus M. de Rainneville, en le félicitant d'occuper aussi agréablement et aussi sérieusement tout ensemble les loisirs que lui a faits la brusque rupture d'une carrière si brillamment commencée, et en lui souhaitant,—il voudra bien agréer ce souhait d'ami,—de réaliser pleinement son idéal.

TABLE PAR SOMMAIRES

DES MATIÈRES CONTENUE DANS LE TROISIÈME VOLUME.

Sommaire des Nos. 33 et 34.

Sommaire des Nos. 35 et 36.

Sommaire des Nos. 37 et 38.

Sommaire des Nos. 39 et 40.

Sommaire des Nos. 41 et 42.

Sommaire des Nos. 43 et 44.

Sommaire des Nos. 45, 46, 47 et 48.

FIN DE LA TABLE PAR SOMMAIRE.



ANNONCES.

ANNONCES.

GEO. W. REED, COUVREUR EN ARDOISE ET EN METAL ET MARCHAND D'ARDOISE, PIECES DE CHEMINEES ET DESSUS DE TABLE EN MARBRE. No. 541 RUE CRAIG, MONTREAL, C. E.

Manufactureur et Détailleur de Chaudières à Charbon, Seaux, et toutes sortes d'articles en Fer Blanc. A toujours en mains un grand assortiment d'Ardoise du Canada et des Etats-Unis de première qualité.

☞ Les commandes de la campagne seront remplies avec ponctualité.

Juillet 1866.

ADELARD J. BOUCHER

EDITEUR ET IMPORTATEUR DE MUSIQUE

260 RUE NOTRE DAME, MONTRÈAL.

Spècialité pour Collége Couvents, Séminaires, Pensionnats, Ecoles, etc.

Musique pour Séances Académiques, Examens Publics, Distributions de prix, etc.

Nouvelle importation de Printemps Opérettes, Cantates. Chœur pour voix de femmes Morceaux pour 2, 3. 4 et 8 Pianos; Musique pour Orgue, Harmonium, Chants sacrés, Saluts de Lambillote

1er Avril 1866.

DESMARAIS & CIE.

PHOTOGRAPHES

COIN DES RUES ST. LAURENT ET CRAIG

MONTREAL.

1er Avril 1866

GEORGE HAGAR & CIE.

MARCHAND DE FER

No. 520 et 522 Rue St. Paul

On y trouve toutes les GARNITURES et FERRURES, nécessaires aux maisons, POELES GRILLES, etc., etc.

1er avril 1866.

J. N. BEAUDRY

PEINTRE ET TAPISSIER

No. 249 Rue St. Dominique

MONTREAL

Se charge de tout ouvrage en

PEINTURE OU IMITATION

POSE TOUTE ESPECE DE TAPISSERIES

Soit la commune ou la tapisserie française à panneaux pour salons et passages.

Il fait toute qualité de vitrage depuis les glaces anglaises ou allemandes aux verres ordinaires

Le Soussigné se charge aussi des BLANCHISSAGES de PLAFONDS qu'il exécute avec Propreté et sans déplacer les meubles des appartements.

Toute Commande est exécutée avec goût et ponctualité, et, ce qui est mieux, à PLUS BAS PRIX que nulle part ailleur.

☞ Nous ne demandons qu'un essai.

1er avril 1863.

ANNONCES.

AVIS IMPORTANT.

L'encouragement que nous avons reçu pendant l'année qui vient de s'écouler nous engage à faire de grandes améliorations à notre publication. Ainsi à l'avenir l'*Écho de la France* ne sera publié qu'une fois par mois et contiendra de 100 à 150 pages par livraison. Il sera imprimé sur une seule colonne et sur une meilleure qualité de papier, avec couvert imprimé.

Notre 2ème année commencera au 1er janvier 1867, et elle comprendra deux vols. d'environ 1,600 pages. Les abonnements commenceront au 1er janvier de chaque année et ne seront pas pour moins d'une année.

Nous voulons faire de notre Revue une Revue de première classe, l'égale des Revues européennes, s'il est possible, et à un prix beaucoup plus modique. Ainsi on pourra se procurer notre Revue pour $2.50 par an (en souscrivant pour 2 ans) tandis que les principales Revues d'Europe ne nous coûtent pas moins de $12 à $16 par an chaque.

Nous aurons cependant un avantage considérable sur les Revues françaises sous le rapport de la quantité de matières à lire. Notre Revue est imprimée en *Long Primer* et nous avons constaté plusieurs fois que nous pouvons mettre un tiers de plus de matieres que ce que contiennent les Revues françaises sur un nombre de pages donné. Nous voulons dire, par exemple, que nous publierons presque toujours sur 20 pages un article qui aura 30 pages sur une Revue européenne. Ainsi si nos deux volumes de l'année comptent soit 1,600 pages, on pourra dire avec vérité qu'ils contiennent 2,400 pages de matière française.

Tout en faisant ces améliorations importantes, l'administration a décidé de faire une réduction dans le prix de l'abonnement, ce qui aidera doublement notre Revue à remplir le but qu'elle se propose. Car comme nous l'avons dit plus haut dans nos remarques, nous ne faisons pas un travail mercenaire et nous essayerons de faire en sorte que nos abonnés profitent avec nous de nos succès. A l'avenir donc l'abonnement, en déposant le No. au bureau de Poste, tant pour nos abonnés de la ville que ceux de la campagne, sera de $3 par an ou $5 pour 2 ans. Les frais de poste qui sont d'un cent par No. seront à la charge de l'abonné. Servi à domicile $4.

L'abonnement des personnes qui ne payeraient pas d'avance et à qui nous pourrions continuer l'envoi de notre Revue après l'expiration de leur année sera invariablement de $4 par an.

Notre Revue se trouve ainsi réduite à $2.50 par an, et elle est ainsi sans contredit celle qui se publie le meilleur marché en Canada, car nous croyons qu'il n'y a pas une seule Revue ici qui publie beaucoup plus de 800 pages par année, tandis que nous donnons 2,400 pages par an, c'est-à-dire, trois fois autant, car ce que nous avons dit par rapport aux Revues européennes concernant la quantité de matière publiée s'applique également à nos diverses Revues du Canada.

Nous continuerons comme par le passé à publier chaque mois les Correspondances les plus fraiches sur l'état politique de l'Europe afin de tenir nos lecteurs toujours au courant de ce qui se passe dans le vieux monde. Nous espérons de plus avoir l'occasion de jouir du privilége que nous nous sommes réservés, de publier par exception des écrits originaux. Ainsi un prêtre savant bien connu dans notre public instruit, et grand amateur d'études historiques, nous a promis de faire part aux abonnés de l'*Echo* du fruit de ses précieuses recherches dans notre belle Histoire du Canada. Un jeune littérateur qui a déjà fait ses preuves nous a aussi promis de nous faire goûter les primeurs d'un roman historique auquel il est à mettre la dernière main. Ce sont là autant d'attrayantes perspectives sous lesquels s'ouvre notre 2ème année.

Nous sommes heureux d'ajouter en terminant que notre publication commence à s'étendre rapidement dans les Etats-Unis et nous avons déjà le plaisir de compter des abonnés jusque dans le Wisconsin, l'Indiana, l'Ohio et même l'Alabama et la Louisiane. La presse de l'Union s'est montrée aussi très-flatteuse à notre égard, nous l'en remercions avec effusion.

L'ÉCHO
DE LA FRANCE

REVUE ÉTRANGÈRE DE SCIENCE ET DE LITTÉRATURE

(Ora et Labora.)

VOL. IV.

SOMMAIRE DE LA 50e LIVRAISON

MONTRÉAL, FÉVRIER 1867.

L'ÉCHO DE LA FRANCE, Recueil de littérature, sciences, philosophie, beaux-arts, histoire, religion, politique etc., etc., d'Europe, paraît tous les mois, et contient de 100 à 150 pages chaque livraison, formant à la fin de l'année 2 volumes d'environ 1600 pages, renfermant près de 2400 pages de matière française.--Abonnement par la malle, tant pour nos abonnés de la ville que pour ceux de la campagne, $3 par an ou $5 pour 2 ans, payables d'avance. Les frais de poste qui sont d'un cent par No. sont à la charge de l'abonné. Servi à domicile $4. Le No. se vend 30 cents.—S'adresser franco à Louis Ricard, Dir., No. 423 Rue Graig, vis-à-vis le Champ de Mars, Montréal, Canada.

L'abonnement des personnes qui ne payeraient pas d'avance et à qui nous pourrions continuer l'envoi de notre Revue après l'expiration de leur année sera invariablement de $4 par an.

Se mettre au niveau des connaissances nouvelles, et des hautes questions qui, tous les jours, surgissent en France et en Europe, répandre parmi le peuple le goût d'une belle et saine littérature, donner aux hommes instruits l'occasion de se remémorer, tout en se délassant, au milieu de leurs études journalières, fournir à tous des lectures à la fois morales, amusantes et instructives puisées à bonnes sources, tel est le but que se propose l'*Écho de la France*. Les personnes approuvant cette ligne de conduite de la Revue sont priées de solliciter le concours de leurs amis à son développement.

Agent à SHERBROOKE, P. L. TOUSSIGNANT, Ecr., Bureau d'Enregistrement.
" à BEAUHARNAIS, Mr. JOS. PRUDHOMME, au Palais de Justice.
" à ST. HYACINTHE, J. A. DAIGNAULT, Etudiant en Droit.
" à NICOLET, M. BEAUBIEN, Ecr., Avocat.
" Au COTEAU DU LAC, Ls. ADAM, Ecr. N. P.
" à QUEBEC, T. E. ROY, Ecr.
" à STE. MARIE DE MANNOIR, Dr. J. FRANCHÈRE.

L'ÉCHO
DE LA FRANCE.

HYGIÈNE—SALUBRITÉ.

LES DÉSINFECTANTS.

Un archéologue de nos amis nous montrait il y a quelques mois un petit vase grec trouvé dans un tombeau antique, et assez semblable à nos pots de pommade. Le couvercle, comme pour nos poteries de toilette, en porcelaine et en faïence, ne joignait pas très-hermétiquement; l'argile était d'une nature poreuse. Nous l'ouvrîmes, et, chose étrange, l'intérieur exhalait l'essence de rose. Il paraît qu'il en était ainsi au moment où le tombeau fut découvert. Ce *narthex*, c'est ainsi probablement que s'appelait le pot en question, n'avait ni cassure ni fêlure; il fit revivre en nous le souvenir de la passion toute particulière que l'ancien monde semble avoir eue pour les parfums et les cosmétiques. Les parfums étaient assurément un objet de luxe, mais il est extrêmement probable que la mode en vint de la nécessité de chasser les mauvaises odeurs qui s'attachaient forcément à des personnes couchant la nuit dans les vêtements qu'elles portaient le jour, et dont beaucoup ne pouvaient que difficilement faire leurs ablutions, bien que les autres fissent du bain un usage allant presque jusqu'à l'abus. Cette opinion reçoit sa confirmation du fait que, pendant toutes les épidémies, on faisait partout grand emploi, comme désinfectants, d'odeurs fortes qui n'étaient pas toutes exquises.

Les maisons, en Grèce, ont cela d'agréable, qu'à chaque visite on trouve de nouvelles conserves, de nouveaux parfums emprisonnés dans du sucre, de nouveaux fruits séchés ou enveloppés dans quelque sirop. On n'a jamais songé, dans les pays du Nord, à faire de la rose un délicieux plat de dessert, comme on le fait en Grèce. Les Grecs font même avec les cônes de pins d'excellentes confitures, qui étonnent

d'autant plus, que la recette semble leur venir directement des anciens. Pourquoi nos confiseurs n'en feraient-ils pas également ? Est-ce parce que nos conifères sont moins beaux, ou parce qu'ils ne produisent pas de ces amandes qui, nous dit Athénée, étaient autrefois en Grèce, comme encore aujourd'hui, un si délicieux manger ? Ou bien sommes-nous moins ingénieux ? Quand on entre dans une maison grecque, ou qu'on lit le même Athénée, on est tenté de croire qu'on a perdu en Occident l'art de faire des conserves et qu'il nous faut le rapprendre *.

La conservation des aliments est une espèce de désinfection ; c'est du moins, si l'on veut, un moyen de prévenir l'infection. L'art de conserver les aliments s'est développé petit à petit, grâce à certaines inventions brevetées, dont quelques-unes sont heureuses. Elles visent principalement à séparer l'oxygène de l'air, soit par la vapeur, soit par l'emploi d'autres gaz qui le remplacent. L'ancienne méthode de faire des conserves au moyen du sucre n'est pas du domaine des brevets en question, et l'on s'en sert pour une foule de choses dont on pourrait toutefois, nous venons de le voir, augmenter considérablement le nombre.

L'art de conserver la viande n'a pas encore dit son dernier mot: autrement on utiliserait sur nos marchés les animaux des pays lointains, du nouveau monde et de l'ancien. La viande se corrompt rapidement, et les moyens employés jusqu'ici pour la conserver ont besoin d'être perfectionnés. Mais, sous ce rapport, les anciens ne peuvent guère nous venir en aide ; on peut les laisser de côté alors qu'il s'agit de la nourriture animale ; toutefois, à ce dernier point de vue, nous n'avons pas encore à être bien fiers de nos succès.

Il est, disons-le cependant, une branche de cet art,—nous entendons la conservation du corps humain,—dans laquelle les Egyptiens ont dépassé tous les autres peuples, et cela à un point qui sera toujours une des merveilles de l'histoire. Sans doute la sécheresse du climat les servait à souhait, mais, outre cela, il faut convenir qu'ils se tiraient d'affaire fort habilement. Ils enlevaient les parties du corps qui avaient le moins de ténacité et qui contenaient le plus de matière humide: ce sont celles qui se décomposent toujours le plus facilement. Ils lavaient ensuite le tout à la soude caustique. Ils donnaient à cette substance le nom de *natron*, ou nitre. On ne pouvait pas attendre des Romains et des Grecs, peu avancés en chimie, une explication bien exacte de la composition du liquide employé. Le nitre était séché jusqu'à ce qu'il devînt léger et spongieux, c'est-à-dire, jusqu'à ce que toute l'eau de la cristallisation en eût été séparée. Le résultat était du carbonate de

* Voir, dans l'*Echo de la France*, vol. 11, page 63, l'article : ***les Philosophes à table.***

soude. Mêlé à la chaux, le carbonate devenait caustique. Les Egyptiens paraissent avoir parfaitement connu l'art de fabriquer cette substance, introduite si tard en grande quantité dans le commerce. La condition caustique était obtenue, mais on ne sait pas bien si la chaux employée était séparée de manière à produire la soude caustique pure et sans mélange ; il n'est guère permis toutefois d'en douter, attendu que la terre devait tomber d'elle-même dès qu'on se servait d'eau pour faire la solution. L'embaumement se continuait avec des résines, de la poix ou du goudron et des aromates, ceux-ci en plus ou moins grande quantité, suivant le prix qu'on voulait mettre à l'opération.

La soude se vendait généralement mélangée à la chaux. Pline dit, en effet, qu'elle est très-âcre quand elle est en contact avec la chaux, et très-soluble quand elle est pure. Mais rien n'oblige à supposer que la séparation n'était jamais faite avant l'opération de l'embaumement, ou pour les expéditions à l'étranger.

Dans les pays très-chauds et très-secs, on peut conserver de grosses pièces de viande rien qu'en les faisant sécher au soleil. L'humidité en est enlevée avant que la corruption commence. On a, en conséquence, adopté la méthode de couper la viande en lanières et de la faire sécher dans cet état. C'est chose merveilleuse de voir combien de légers changements dans l'atmosphère compromettent le succès de l'opération. A la Plata, où l'on pratique beaucoup cette méthode, on dit que le plus petit nuage à l'horizon empêche la dessiccation de se faire avant que la corruption commence. Nous avouons ne pas parfaitement comprendre ce phénomène. Le nuage, il est vrai, est un baromètre qui avertit que l'humidité de l'air augmente, et l'on sait que l'humidité accélère la putréfaction ; mais ce qui nous embarrasse, c'est qu'un seul petit nuage puisse avoir un effet aussi puissant. Nous reconnaissons néanmoins que, quelqu'énergique qu'un désinfectant puisse être on en diminue la force en le délayant avec de l'eau.

Une chose remarquable, c'est que des corps se conservent, dans certains cas, sans cause apparente pouvant expliquer le fait. On ne voit pas trop pourquoi une certaine chapelle auprès de Bonn a le privilége d'empêcher les cadavres de se corrompre. On ne fait usage, dit-on, d'aucun mode de conservation ; le phénomène est attribué au courant d'air constant qui existe sur ce point. On cite nombre de cas en Europe où des corps ont été préservés de la corruption sans qu'il y ait eu aucun embaumement préalable. On entend souvent parler de cercueils dans lesquels des corps ont été trouvés aussi intacts qu'au moment de l'enterrement, mais qui, au bout de quelques minutes d'exposition à l'air, sont tombés en poussière. On raconte qu'il en a été ainsi de plusieurs des cercueils de Saint-Denis. Les corps trouvés par Loftus dans les tombes

de terre cuite de la Chaldée et de la Mésopotamie sont également tombés rapidement en poussière. Il ne paraît pas que dans ces cas il y ait eu aucune action chimique de l'air au moment de l'ouverture, mais il est probable que depuis longtemps les cadavres étaient en poussière et qu'il a suffi du plus petit choc pour désagréger cette poussière. L'air, en entrant petit à petit, a pu entraîner toute la matière animale unie à l'oxygène sous la forme d'acide carbonique, et les terres, les phosphates et les substances non volatiles sont restés non pas concrétés à l'état de cendre dure, comme cela pourrait arriver sous l'action du feu, mais simplement tels qu'ils existaient répandus dans le tissu des chairs.

Quant à ce qu'on a appelé les vampires,—ces corps si parfaitement conservés qu'ils ne tombaient point en poussière quand on ouvrait les cercueils,—l'explication n'est pas facile. Il fallait, dit la légende, passer un épieu au travers du cadavre pour les détruire. Tout ce qui les concerne n'est cependant pas absolument fabuleux. La fable semble devoir se borner à la croyance que ces morts sortaient la nuit de leurs tombeaux pour aller sucer le sang des vivants. Beaucoup d'anciens lieux de sépulture, ou du moins de voûtes et de catacombes, étaient si mal aérés, qu'il se peut faire qu'au bout d'un certain temps l'atmosphère y eût acquis la propriété de conserver les cadavres. Ainsi dans les catacombes de Paris il s'est produit, paraît-il, des phénomènes particuliers : des corps, au lieu de se décomposer en gaz et en cendres, ont été, par suite du manque d'air, convertis en adipocire, substance blanche ayant la consistance de la cire.

Il est maintes personnes qui sont d'avis qu'à l'exemple des anciens nous devrions brûler nos morts, au lieu de les enterrer. Elles ne voient pas quelle terrible proposition elles font. Brûler un corps sans produire l'odeur de la chair brûlée est un problème d'une difficulté extrême, plus difficile que celui non encore résolu de la combustion de la fumée, quelque important que ce dernier soit cependant. L'immense fournaise qu'il faudrait entretenir pour consumer les morts des grands centres d'agglomération exigerait probablement aussi une dépense ruineuse. Se figure-t-on, par exemple, Londres réduisant en cendres 1,500 cadavres par semaine ! Nous n'entrerons pas dans les détails d'une aussi vaste manufacture de phosphate, comme on pourrait l'appeler. L'idée en soi a quelque chose d'horrible qui fait croire que les partisans de la crémation ne se sont pas représenté toutes les conséquences de leur proposition.

Chez tous les peuples, la pratique de brûler les morts a été trouvée trop dispendieuse. Dans l'Inde il n'y a que les riches qui l'adoptent. Les pauvres ne peuvent se procurer que juste assez de bois pour se conformer aux rites religieux. Dans aucun pays à population compacte, les pauvres ne peuvent se permettre ce luxe, le combustible a toujours été trop cher pour tous les cas de cette espèce.

Quand les corps mis en terre ont suffisamment d'espace et qu'ils y restent assez longtemps, l'évaporation se faisant en très-minime volume, il n'en resulte rien d'insalubre. Il ne faut pas non plus blâmer trop nos ancêtres d'avoir enterré dans les églises leurs morts illustres. Le mal n'a commencé que quand, la charité aidant, le respect de l'humanité s'est étendu même à ceux qui n'avaient aucun droit à passer pour illustres, et que l'accroissement des vivants a grossi l'entassement des morts à un tel point que la législatlon a dû intervenir.

La Bible nous montre le soin qu'on prenait de désinfecter ou de nettoyer les vases ayant contenu des matières putrides, et l'on voit combien on avait observé les effets de ces matières sur les substances absorbantes: les vases de fer étaient traités différemment que les vases de bois. On peut faire la même remarque en ce qui touche l'infection des vêtements et des murs recouverts d'un plâtre absorbant. Jugez ce que le monde a dû souffrir de maux avant qu'on se soit rendu compte de ces simples propriétés des corps, la porosité et la faculté d'absorption; avant aussi qu'on ait reconnu que dans les villes les maisons doivent être assez séparées les unes des autres pour que l'air puisse librement circuler entre elles. Les Grecs avaient fini sans doute par construire de fort belles villes et par faire beaucoup de belles rues; mais leurs cités anciennes, y compris Athènes, étaient infiniment trop encombrées de population, et ils craignaient trop d'être exploités par leurs édiles pour leur confier la tâche de rebâtir des quartiers tout entiers, comme on le voit faire aujourd'hui à Edimbourg, à Glasgow, et surtout à Paris, Marseille, Lyon, Rouen et autres villes de France. A Constantinople, Zénon ordonna que les rues eussent au moins 12 pieds de large, et que cette distance fût maintenue de bas en haut des maisons, celle-ci ne devant plus à l'avenir surplomber la voie publique. Il voulut faire davantage, il défendit de construire les maisons de telle sorte qu'elles enlevassent aux voisins la vue de la mer. Mais les lois n'ont de valeur que quand un pouvoir fort veille à leur exécution. Constantinople devint bientôt si inhabitable, que sa destruction par le feu ne fut pas regardée absolument comme une calamité.

Qu'on juge ce que devait être l'entassement à Rome quand des ordonnances prescrivirent que les voies entre les maisons eussent au moins 5 pieds de largeur et que les habitations n'excédassent pas neuf étages en hauteur! Auguste exigea que les maisons n'eussent pas plus de 70 pieds de haut, et Trajan fit descendre cette limite à 60. De notre temps les conseils de salubrité ont pris mille peines, particulièrement en Angleterre, pour prouver que l'air des égouts est insalubre; le fait cependant était reconnu depuis longtemps, les passages d'Ulpien cités dans le *Digeste* de Justinien l'attestent suffisamment. Mais le monde est obligé de temps en temps de faire revivre les principes oubliés.

Quelque vraie que puisse être l'opinion que l'humanité est toujours en progrès, on ne saurait nier qu'en certains lieux elle fait souvent de prodigieux bonds en arrière. Bien qu'on admire le sens d'Hippocrate faisant faire des fumigations dans les rues, condamnant certaines fenêtres et en ouvrant d'autres, cela n'empêche qu'on voie, au milieu du seizième siècle, une illustration anglaise conseiller de tuer "les pigeons, les chats, les chiens, et autres animaux chauds, du corps desquels s'échappe constamment une grande transpiration ou évaporation d'esprits parce que les atomes pestilentiels répandus dans l'air s'attachent d'ordinaire aux plumes, aux peaux ou aux fourrures."

Comme les anciens, les nations modernes ont fait des pas en avant et des pas en arrière. Dans le cours d'une génération on voit les opinions varier nombre de fois en sens contraire. Cela tient à ce qu'on néglige l'étude des principes, ou que quand on s'y est livré, on n'y persévère pas.

Le médecin Petit, en 1732, a donné des notions très-claires de l'action antiseptique. La corruption, remarque-t-il, venant de la séparation des molécules, on l'empêche de se produire en condensant celles-ci, en employant, par exemple, l'air sec et les astringents.

Sir John Pringle qui, de son côté, écrivit en 1750 l'ouvrage intitulé : *Expériences sur les substances septiques et antiseptiques, avec des remarques sur leur emploi en médecine*, recommande des sels de diverses espèces, des astringents, les parties résineuses des plantes et des liquides fermentants.

Le docteur Macbride le suivit dans cette voie et fit des expériences nombreuses. Il parle des acides comme étant des agents antiseptiques précieux. Il trouva que, même étendus d'eau, ils étaient puissants, que les alcalis étaient antiseptiques, que les sels en général avaient cette même qualité, qu'il en était ainsi des gommes-résines, telles que la myrrhe, l'assa fœtida, l'aloès et la terra japonica, des décoctions de racines d'aristoloche serpentaire, de poivre, de gingembre, de safran, de contrayerva, de valériane, de rhubarbe, de menthe, d'angélique, de séné et d'armoise, etc., etc. Beaucoup de nos plantes légumineuses communes sont aussi classées, jusqu'à un certain point, parmi les antiseptiques : telles sont le cranson, la moutarde, la carrotte, le navet, l'ail, l'oignon, le céleri, le chou.

Notre intention n'est pas de suivre chronologiquement l'histoire des désinfectants ; nous aimons mieux aller un peu à l'aventure, pour nous arrêter à l'occasion sur ceux qui nous paraissent devoir appeler le plus l'attention.

La terre considérée comme désinfectant.—On a souvent dit que le sol que nous foulons est le meilleur des désinfectants. C'en est un puissant, assurément, mais dont il faut nous défier. Certains sols

dégagent les plus violents poisons. La malaria, suivant Macculloch, produit à elle seule plus de misère dans l'humanité que toute autre cause de maladie. Il y a donc une limite à la nature purifiante de la terre, puisque c'est de la terre et des matières organiques qu'elle contient que naît la malaria. La lecture de Macculloch * nous apprend à redouter la plus petite humidité du sol, bien que d'autres autorités compétentes assurent que la même influence délétère se produit là où il n'existe point d'humidité. Dans les contrées à malaria, le danger est surtout grand quand le sol est retourné. Celui-ci a gardé le poison dans son sein sans le détruire. On sait cependant que le sol absorbe toutes les impuretés nées de la putréfaction, et les détruit; mais cette propriété a ses limites. Il ne faut pas exiger du sol plus qu'il ne peut faire, en le saturant de matières qui se corrompent promptement. Il suffit de se rappeler combien est vaste la superficie du sol et combien il faut peu de substances humides dans un champ pour vicier l'air alentour. On verra qu'il est aisé d'atteindre promptement le point où la terre cesse d'agir comme désinfectant.

Gaz et vapeurs.—*Oxygène.*—Toute substance réduite en poudre fine désinfecte,— que ce soit de la poudre de platine ou de la poudre de grès. En pareil cas, la surface est énormement développée: ce sont les surfaces qui attirent l'air et, le mettent en jeu, activent l'oxydation et par conséquent l'assainissement. Quand tout l'oxygène est ainsi dépensé, cette action cesse, le sol alors garde les miasmes pestilentiels, et dès qu'on le remue, ceux-ci s'en dégagent. Mais vienne un supplément d'oxygène, l'état de choses change. La nature exécute cette opération, lorsque la pluie imbibe le sol, entraînant avec elle de l'air en en dissolution. Toutefois, si la pluie reste sur la terre, elle ne tarde pas à être dépouillée de son oxygène, et l'assainissement cesse de nouveau, tandis que la vapeur entraîne avec elle en s'élevant, une portion de l'air vicié. Il faut une nouvelle lessive; mais auparavant il est nécessaire que l'ancienne masse d'eau ait disparu, et ceci nous démontre la nécessité de ménager l'écoulement des eaux, le danger que présentent les eaux stagnantes, l'importance qu'ont le drainage et le labourage profond.

L'avantage du drainage est peut-être plus encore dans ce fait qu'il établit un courant, que dans l'enlèvement même de l'eau. Si le courant est suffisant, pas de malaria, de fièvres paludéennes, de fièvres intermittentes, etc. Si les plantes ne se décomposent pas, il n'y a pas de maladies à redouter. La malaria décroît ou s'arrête par le froid, parce que le froid empêche la décomposition. De même, l'eau des tourbières ne donne pas de miasmes dangereux, parce que la tourbe ne se putréfie pas.

Si puissante est cette action de l'oxygène, qu'alors même que toute

* *On malaria.*

la matière organique est décomposée, ce remarquable gaz continue à s'accumuler dès qu'il peut trouver où s'introduire, et il s'accumule autour de certains corps, formant de l'acide nitrique ou azotique,—réservoir d'air pour l'usage de toute nouvelle substance végétale qui peut survenir. C'est ainsi que, près des localités les plus impures, quand l'eau qui les traverses est retenue longtemps sur sa route, la matière organique est complétement entraînée, et qu'il se forme de l'acide nitrique en suffisante quantité pour donner à l'eau un goût accentué. La nature fait un violent effort pour fournir de l'oxigène là où ce gaz est le plus nécessaire. Chose étrange, cette accumulation se fait par l'intervention de l'azote, la substance caractéristique des corps susceptibles de putréfaction. Cet acide nitrique s'unit à la chaux, à la magnésie ou à la potasse, et avec celle-ci fait du salpêtre.

Autrefois, et même après l'époque de Shakspeare, pour ne citer que l'Angleterre, le dallage des habitations était un luxe de riche ; on se contentait de la terre battue, comme encore aujourd'hui dans nombre de chaumières. En outre, on se servait peu de la brosse et du balai ; on jetait les épluchures sur le sol, où on les laissait si bien pourrir, qu'on finissait par les recouvrir de paille pour pouvoir marcher dessus commodément, comme on fait de la litière dans les écuries et les étables. La terre des planchers était saturée de matières putrides et des miasmes se mêlaient à l'air de la chambre ; mais alors le nitre ou salpêtre commençait à se former, l'oxygène s'accumulait rapidement et rendait même ces maisons en quelque sorte habitables. Le gouvernement découvrit bientôt cette fabrique naturelle de salpêtre, et il envoya des salpêtriers qui entraient sans pitié dans les maisons et faisaient de leur mieux pour y être à charge, afin de se faire payer pour en sortir. De nos jours, par bonheur, on se procure autrement cette denrée, que Shakspeare a appelée " l'odieux salpêtre." On le trouve accumulé en dépôt comme la houille, principalement dans l'Inde et l'Amérique du Sud.

On n'a pas employé jusqu'ici la poudre à canon pour désinfecter les maisons, le remède est trop héroïque ; mais on se sert du salpêtre comme antiseptique pour conserver la viande, et son action est énergique, surtout lorsqu'il est libre, à l'état d'acide nitrique, pour arrêter la putréfaction, bien qu'il ne soit pas absolument facile d'expliquer comment l'employer.

Il est d'autres corps qui condensent l'oxygène. Il en est un principalement qu'on tire de Norwége, et qui donne l'acide chromique et le chromate de potasse, deux agents antiseptiques remarquables. Mais l'acide chromique est encore peu répandu, et il nous faut chercher d'autres oxydants. Nous avons l'acide chlorique, une substance qui

contient encore plus d'oxygène et qui est très-puissante, et son composé, le chlorate de potasse, également précieux. Tous ces corps exhalent de l'oxygène et sont par conséquent des agents d'oxydation, de purification, des antiseptiques, des désinfectants. Mais ils ne le sont point à un assez haut degré, parce que la pratique ne nous a pas encore appris à tirer parti des caractères propres à chacun d'eux.

Le manganèse condense l'oxygène, en formant du permanganate de potasse, substance d'une belle couleur et inoffensive, qui oxyde puissamment toutes les matières les plus malsaines et fait disparaître comme par enchantement les odeurs les plus putrides. C'est un élégant désinfectant et non un antiseptique, parce qu'il n'a pas la propriété de conserver. Ce permanganate, qu'on a quelquefois appelé *caméléon minéral*, mis dans l'eau la plus croupie, dans les mélanges les plus repoussants, fait cesser toute mauvaise odeur, en même temps qu'il oxyde les corps nuisible. Il laisse de la potasse et de l'oxyde manganèse. Il serait désirable qu'on obtint l'acide permanganique sans la potasse : une fois son œuvre accomplie, il tomberait tranquillement au fond du vase, et si l'on s'en servait pour purifier de l'eau à boire, on n'aurait qu'un peu d'oxyde brun inoffensif; dans le cas où le breuvage serait d'aspect désagréable, on le laisserait déposer et l'on aurait une eau parfaitement pure. Nous avons, il est vrai, une solution qui possède tous ces avantages, c'est l'oxyde pur d'eau ou peroxyde d'hydrogène. Il ressemble à l'eau. Quand on le verse sur la plus sale substance, toute odeur de putréfaction disparaît, et le plus souvent elle est remplacée immédiatement par un doux parfum. Le peroxyde s'est débarrassé de son oxygène et il ne reste que l'eau pure, sans aucun dépôt désagréable à l'œil. Est-il rien de plus merveilleux ? Malheureusement le phénomène ne s'opère pas dans toutes les eaux, et puis le peroxyde d'hydrogène est encore cher.

Il est des personnes qui attribuent tous les prodiges à l'électricité et qui croient avoir par là l'explication à tout. L'électricité, on le sait, joue un grand rôle dans l'atmosphère, et l'on est arrivé à signaler la présence de l'oxygène concentré particulier qu'elle forme (qu'on lui donne le nom d'ozone, de peroxyde d'hydrogène ou tout autre, peu importe maintenant). Quand il pleut, la pluie apporte avec elle cet oxygène, et il se trouve que nous avons à la fin notre sol non-seulement arrosé d'eau, mais d'un agent purifiant. Cette partie plus vitale de l'air se constate partout où l'acte de la respiration est un plaisir ; jamais elle n'existe dans les villes populeuses, ni dans les lieux enfumés. La pluie, dans ces derniers endroits, diffère de la pluie pure, et elle arrive sur le sol sans avoir toute sa puissance d'oxydation et d'alimentation pour les plantes. La pluie en question est chargée des émanations sulfureuses de la houille, et cela, joint à la suie, aux sels ammoniacaux,

à la poussière de charbon, contribue à rendre l'atmosphère insalubre. Mais à tous les inconvénients de la fumée s'ajoute la perte d'oxygène concentré, qui n'a jamais accès dans les villes enfumées. C'est là surtout ce qui rend l'air pur si sain lorsqu'il circule dans une maison. Il consume aussi sûrement que le feu, mais avec plus de discernement, tout ce qui offense l'odorat.

Bien que nous sachions le merveilleux rôle que joue l'oxygène comme purificateur, nous l'employons directement fort peu; nous laissons ce soin à la nature. Le permanganate est la forme sous laquelle nous pourrions l'utiliser le mieux, mais le prix de ce produit en rend l'usage universel difficile. Nous avons encore à citer d'autres oxydants. Il y a beaucoup de corps capables de cette fonction qui appellent l'attention. On peut faire de l'oxygène condensé ou de l'ozone. Il y a pour cela plusieurs méthodes; la plus usuelle, celle de Schœnbein, est de laisser à moitié immergés dans l'eau des morceaux de phosphore fraîchement coupés. Le phosphore est un agent de désoxydation très-précieux. La production de l'ozone par le phosphore a été appliquée avec quelque succès par le docteur Moffatt à la désinfection des étables de bestiaux malades. Ce gaz mérite d'être étudié plus à fond, mais il faudrait pouvoir le débarrasser des vapeurs phosphoriques.

L'oxygène, nous le répétons, est le purificateur par excellence de la nature. Priestley lui avait donné le nom d'*air vital*. Il serait temps de travailler à en développer l'emploi artificiel.

Le soufre.—Le désinfectant de la nature devait passer le premier; mais si nous avions suivi les données de l'histoire, c'est par le soufre que nous aurions commencé. Les Grecs appelaient le soufre une substance divine et s'en servaient pour les purifications. On se rappelle qu'Ulysse, après avoir tué les prétendants, ordonna des fumigations dans son palais, non pas seulement pour chasser l'odeur des cadavres, mais comme cérémonie religieuse *. Les bergers s'en servaient autant pour purifier leurs moutons que pour blanchir la laine de ces animaux. " Que la fumée bleue s'élève du soufre, dit Ovide dans les *Fastes* (liv. IV, vers 739, 740), et que les moutons fassent entendre leurs bêlements quand ils auront été touchés par le soufre fumant." Peut-être est-ce une tradition chez les Italiens que de soufrer la vigne et les tonneaux. Cette pratique, depuis l'invasion de l'oïdium surtout, se fait aujourd'hui en grand dans les pays vignobles voisins de la Méditerranée. Le soufre a été regardé comme une panacée pour les maladies de la peau, et l'ancienne médecine l'employait en cataplasmes. Pline a dit que l'éclair est accompagné d'une odeur de soufre; c'est Schœnbein qui a fait remarquer le premier que cette odeur était en réalité celle de l'ozone.

* Homère, *Odyssée*, liv. XXII.

L'acide sulfureux, qu'on obtient en brûlant du soufre, suspend l'action des corps organisés, que cette action soit l'infime mouvement de la chair en décomposition ou le mouvement plus noble de l'homme qui respire. Il commence par désoxyder, mais il restitue facilement son oxygène et agit comme oxydant. Il agit aussi comme acide et dissout la matière animale. Son action est complexe. Il fait tousser et, absorbé en grande quantité, il lèse les poumons; mais en petite quantité, on ne sait pas bien jusqu'à quel point il est nuisible. A l'état de gaz, il purifie l'air des miasmes infectants en les détruisant, de même qu'il détruit à l'état liquide les matières putrides et les corps vivants avec lesquels il est mis en contact. C'est un agent de fumigation excellent. Il est, d'un autre côté, une source féconde d'inconvénients. Il altère complétement l'air des grandes villes, et on le respire forcément dans tous les lieux où l'on brûle de la houille. Les ouvriers des fabriques de vitriol perdent les dents, mais au bout de quelque temps ils s'habituent au soufre. La question de savoir jusqu'à quel point la consommation de la houille sulfureuse est une des causes des maux de dents a sa solution dans les statistiques dentaires des villes et des campagnes. Il suffit d'une très-petite quantité d'acide sulfureux pour incommoder, surtout si l'inhalation se prolonge, ainsi qu'il arrive quand on respire toute une soirée du gaz auquel se trouve mélangé un peu de soufre. La même quantité de soufre, brûlée rapidement et respirée seulement quelques minutes, cause une sensation moins pénible. Il est vrai que toute la mauvaise odeur du gaz ne vient pas uniquement du soufre; quand la combustion est incomplète, il se dégage, entre autres gaz, un composé d'hydrogène et de carbone.

Comme désinfectant, le soufre en fumigation tient un très-haut rang; la difficulté, dans la plupart des cas, est d'en avoir en quantité suffisante. Il brûle et se dissipe rapidement. Il serait désirable qu'on pût avoir une combustion constante. En petites quantités, cela n'est pas facile. Pour de petits espaces, il serait préférable d'employer le sulfite de soude ou de chaux et d'y ajouter un peu d'acide muriatique affaibli. De la sorte on pourrait prolonger la fumigation.

Quand le gaz se combine avec un corps, il forme un sulfite. Les sulfites de soude, de chaux, etc., sont des désinfectants. Ils agissent en faisant disparaître les odeurs, non pas absolument toutes, mais quelques-unes. Le sang le plus putride devient comparativement innocent, lorsqu'on y ajoute des sulfites, mais l'odeur persiste, cette odeur qu'on remarque dans les abattoirs. La partie la plus nuisible, peut-être même toute la partie dangereuse, a disparu. Schœnbein dit que l'acide sulfureux a la propriété d'oxyder, et que de la sorte il met en mouvement l'influence oxydante des autres corps. Cela s'explique suffisamment par

le fait qu'il se sépare de son oxygène. M. Higgin, de Manchester, a employé pendant plusieurs mois le sulfite de soude pour ses bestiaux, à la quantité d'environ 2 onces par jour, et ceux-ci n'ont point souffert alors qu'aux alentours tous les autres périssaient. Une ou deux autres personnes ont employé le même remède avec le même résultat. M. Crookes a essayé l'injection, dans les veines jugulaires des bêtes atteintes, de $\frac{1}{2}$ once de sulfite de soude dissoute dans trois onces d'eau. Ce traitement réussissait un instant, mais les animaux finissaient par mourir.

Les sels d'acide sulfureux sont d'actifs désinfectants, tant qu'ils perdent assez d'oxygène pour émettre du soufre, et cela a lieu quand il y a abondance de liquide. On a remarqué que les bestiaux qui prenaient chaque jour une dose d'environ 2 onces de sulfite de soude devenaient beaucoup plus faibles. Ce résultat, toutefois, n'a pas été universel. Quand la putréfaction des substances n'a pas commencé, l'acide sulfureux agit comme antiseptique.

Le *chlore* est un grand désinfectant; c'est peut-être l'agent le plus énergique pour la destruction des tissus organiques, sains ou non. Ces derniers se détruisent toujours très-facilement, parce qu'ils sont faibles; la matière putréfiante cède plus vite encore, parce qu'elle est déjà en train de se rompre. C'est là ce qui est précieux pour nous : nous pouvons n'employer de chlore que juste ce qu'il faut pour détruire les substances en décomposition, sans attaquer celles qui sont intactes. Les ouvriers des blanchisseries au chlore ont tous des visages qui respirent la santé. Ce fait est dû sans doute à la constante inhalation du chlore en petite quantité. On peut faire cette remarque dans les grandes fabriques de papier où l'on blanchit les chiffons; mais la nature nous présente toujours de nouveaux problèmes. Lorsqu'on passe au département des chiffons,—où les linges les plus sales qui soient au monde sont entassés,—on trouve des ouvriers avec toute les apparences de la santé, à un plus haut degré peut-être que dans aucun autre état. Les bouchers et les brasseurs ne viennent qu'après. Les chiffons ont depuis longtemps subi leur phase de putréfaction; il reste quelque chose en eux, peut-être de la matière animale, qui produit ce merveilleux effet. Les statistiques ne disent pas si ces hommes vivent plus longtemps. Peut-être, comme pour les brasseurs, leur état florissant a-t-il quelque chose de dangereux. Les tables de Neuville, de Francfort, ne donnent ni aux bouchers ni aux brasseurs la palme de la longévité; suivant elles, le terme de la vie serait de soixante-cinq ans pour les théologiens; de cinquante-six pour les bouchers et les marchands; de cinquante pour les brasseurs. Les tables anglaises ne classent pas très-haut les brasseurs; c'est aux ouvriers des usines de produits chimiques qu'elles assignent le plus grand âge, mais leurs calculs ne sont

pas très-certains. Quoi qu'il en soit, la puissance destructive du chlore est considérable.

Ce gaz a été découvert par Scheele en 1774. Il est permis de croire que les Egyptiens en faisaient usage, puisque évidemment ils tiraient leur acide nitrique de leur salpêtre, et que, dans leurs expériences, celui-ci a dû être mêlé à du sel commun et donner ainsi des gaz nitreux et du chlore. Une recette danoise, de très-peu postérieure à la découverte de ce gaz, recommande les fumigations acides, les vapeurs devant s'obtenir au moyen du soufre, de l'acide nitrique ou du sel commun. La première combinaison donne de l'acide muriatique, la seconde du chlore, ainsi qu'il a été dit.

Le chlore décompose rapidement les sels d'ammoniaque, détruisant ainsi les engrais; on constate surtout cette propriété dans le chlorure de chaux et quelques autres de ses composés alcalins. Il se dégage en même temps un certain gaz piquant. Il ne faut donc pas trop l'employer avec les engrais. Uni à la chaux, il finit par former du chlorure de calcium. Il ne faut donc jamais le mêler au lait de chaux.

On l'obtient en versant de l'acide muriatique sur du peroxyde de manganèse, et encore par d'autres méthodes. Rien n'est supérieur au chlore pour détruire les mauvaises odeurs. L'action est double: le chlore se combine avec l'hydrogène et forme ainsi de nouveaux composés; mais, d'autre part,—comme quand on le mélange avec l'eau,—il développe l'oxygène, ce qui en fait un puissant oxydant.

Pour les fumigations, l'adorat est le meilleur juge de la quantité à employer; il faut qu'il y ait dans l'air juste assez de gaz pour développer une petite odeur. Quand on ne veut s'en servir que comme moyen préventif, dans les cas ordinaires il suffit qu'on en perçoive l'odeur seulement en venant du dehors. Rien ne détruit plus rapidement les matières putrides, liquides ou solides, que le chlorure de chaux.

Acide muriatique (ou chlorhydrique) et *acide nitrique* (ou azotique). —En 1773, Guyton de Morveau recommanda l'acide muriatique comme désinfectant. C'est ce qu'on peut appeler le début de la fumigation acide, sans perdre de vue toutefois l'usage ancien du vinaigre et l'action assez connue des acides. L'acide muriatique s'obtenait simplement en versant de l'acide sulfurique sur du sel commun. Guyton de Morveau a écrit sur cet acide un volume in-8o très-intéressant, mais il donnait la préférence au chlore, que Fourcroy présenta, en 1791, comme un agent de fumigation. Guyton de Morveau se montra très-mécontent quand le docteur Carmichael Smith, qui employa l'acide nitreux à Winchester en 1780 seulement, reçut en 1802 une récompense de 5,000 livres du Parlement anglais. Toutefois, en Angleterre même, il se trouva des hommes spéciaux qui rendirent justice au chimiste français, comme inventeur de la fumigation acide.

Les vapeurs nitreuses sont de puissants désinfectants, mais on ne peut s'en servir sans de grands dangers là où se trouvent des êtres êtres vivants. Elles détruisent, comme fait le chlore, dans tous les mauvais cas ; mais nous ne voyons pas de circonstances où elles doivent être préférées. Le moyen le plus sûr d'employer l'acide nitrique, c'est sous la forme de nitrate de potasse, forme sous laquelle il a la propriété de conserver, ou sous celle qu'approuva l'Académie de Dijon en 1767. Cette méthode demande plus d'attention. Elle a cela de remarquable, qu'elle a été expérimentée avant la découverte de l'oxygène, laquelle a eu lieu en 1774. Quand on aura pu obtenir un courant constant d'oxygène plus ou moins actif se produisant de lui-même, on arrivera à de nouveaux résultats.

(A continuer.)

NOUVEAUX MÉMOIRES

D'UN

BOURGEOIS DE PARIS.

D'après les confidences de sa préface, M. le Dr. Véron s'était promis de laisser couler dans un silencieux *far niente* les années qu'il lui reste à vivre. Il avait même communiqué sa résolution à un ami, qui s'était empressé de transmettre cette nouvelle au public par la voie de la presse. Ce n'est pas le premier exemple des hommes illustres qui, fatigués de l'éclat et du bruit, demandent à la retraite et au silence un asile pour leurs dernières années. Sans doute, le lieu d'où Napoléon data ses dictées de Sainte-Hélène n'était pas de son choix ; mais Charles-Quint choisit le monastère de Saint-Just ; Fabricius, dont parle M. Véron qui est latiniste, fut heureux, après ses combats et ses triomphes, de retourner à sa charrue, *vomere laureato ;* et Dioclétien, on le sait, ne se trouva jamais plus heureux que lorsqu'il cultiva les légumes de son jardin de Solone.

M. de Talleyrand, assure-t-on, disait qu'il ne s'était jamais repenti que de ses bonnes actions ; étonnez-vous, après cela, que M. Véron se soit repenti de sa bonne pensée ! Il déclare que ce qui l'a décidé à rompre le silence, c'est un vers de Juvénal, dont il prend soin de nous donner la

traduction : "*Ecouter toujours et ne rien dire, il n'y a pas de situation aussi cruelle.*" Je ne me serais pas attendu à trouver dans M. le Dr. Véron un lecteur assidu de Juvénal. J'aurais plutôt cru qu'il fréquentait les poëtes de l'école d'Epicure, Horace, Catulle, Properce, Ovide, et, de nos jours, Chaulieu, Parny, Béranger et tous les casuistes harmonieux de la morale relâchée. Ce qui m'étonne encore plus, c'est que M. L. Véron avoue sans hésiter sa camaraderie, comme historien, avec Tacite, en s'écriant dans sa préface : "Je crois pouvoir dire avec Tacite : Ceux qui font profession d'une bonne foi incorruptible doivent raconter sans amour comme sans haine." voilà qui est compromettant, je ne dis pas pour Tacite, mais pour M. Véron, convaincu, par son propre aveu, d'avoir fréquenté un historien peu populaire à la cour des Césars et des empereurs.

M. le Dr. Véron est-il bien sûr de ne pas avoir eu d'autres conseillers que Juvénal et Tacite, quand il s'est agi de renoncer au beau projet qu'il avait de garder désormais le silence, pour rentrer dans l'arène de la publicité ? M'est avis qu'à Tacite et Juvénal, en tant qu'il soit exact que le bourgeois de Paris les ait consultés, il faut ajouter Mlle. Sophie: Vous allez me demander ce que c'est que Mlle. Sophie.

Ce n'est pas la faute de M. Véron si le monde ne la connaît pas aussi bien que la servante de Molière. C'est peut-être la faute de ce mal appris de Molière qui a fait encore plus de bruit dans le monde que le Dr. Véron et qui a placé un peu plus haut son piédestal. Me voilà donc obligé de vous apprendre ce que c'est que Mlle. Sophie, bien entendu en tirant mes lumières des *Nouveaux Mémoires d'un Bourgeois de Paris.* Mlle. Sophie est au service de M. Véron depuis trente-cinq ans, et elle lui rappelle un souvenir qui, malgré ses 70 ans bien sonnés, le fait tressaillir encore en dépit de ses rhumatismes sur son fauteuil à la Voltaire.

" Elle me fut recommandée, écrit-il, par la belle entre les belles danseuses, cette ravissante Elssler, qui fut une des reines de Paris. Quiconque l'a vue en sa cachucha incendiaire,—il s'agit de Mlle. Elssler, et non de Mlle. Sophie, je me hàte d'en prévenir le lecteur, que la construction grammaticale de la phrase aurait pu induire en erreur,—quiconque l'a vue, vêtue à ravir, le feu dans les yeux, le sourire à la lèvre, agitant dans sa main charmante les castagnettes provoquantes, n'a point oublié cette merveille. Elle était l'étoile de l'Opéra de Londres quand je lui portai moi-même un bel engagement pour l'Opéra de Paris."

Mlle. Sophie est donc la femme de charge de M. le Dr. Véron. C'est une de ces servantes à l'esprit vif, à la repartie prompte, à la langue bien pendue, qui donne leur avis sans qu'on le leur demande.

Le Dr. Véron raconte que, pendant sa direction de l'Opéra et du *Constitutionnel*, la dite Sophie causait familièrement, librement avec des

gens de lettres, des hommes politiques, des députés, voire des ministres, qui l'encourageaient par leur bienveillance. J'ai quelque idée qu'elle ne fut pas étrangère à la direction du *Constitutionnel*, et si l'on me demandait mon motif pour le croire, je pourrais en donner un qui ne manque pas de vraisemblance.

Un jour, c'était après l'élection du 10 décembre 1848, des hommes de police se présentèrent au domicile de M. Véron pour l'arrêter. La maison était cernée comme s'il s'agissait d'un homme dangereux. Le concierge était dans la stupeur, le domestique n'était pas rassuré ; seule, tranquille au milieu du désarroi général, la gouvernante, semblable à l'intrépide Hippolyte dans le récit de Théramène, pousse au *monstre*, c'est-à-dire marche droit aux hommes de police, leur ouvre la porte, et, sans s'intimider le moins du monde : " Que voulez-vous à mon maître ? leur dit-elle.—Nous venons pour l'arrêter ; ouvrez-nous tout l'appartement.—Je ne vous ouvrirai rien du tout.—Allez chercher le commissaire, disaient-ils.—Allez-y vous-mêmes ! " Justement, le commissaire arrivait, escorté de deux agents. Il montra son écharpe et entra avec ses hommes. La vaillante Sophie, sans se laisser intimider, lui jeta ce dernier défi : " Cherchez bien ! " On finit par où on aurait dû commencer, on arriva aux explications : " Monsieur le commissaire, dit Sophie, et voilà ce qui me donne à penser qu'elle n'avait pas été étrangère à la rédaction du *Constitutionnel*, nous avons été des premiers, dans le *Constitutionnel*, à proposer la candidature du prince Louis-Napoléon pour la présidence de la République, et voici qu'au lendemain de sa nomination, on vient nous arrêter ! C'est une abomination ! "

Le commissaire, qui était un homme de sens, réfléchit ; puis il dit à l'héroïque gouvernante : " Montrez-moi la bande du journal de votre maître." Il y lut ce nom : *Monsieur Véron*, et le comparant à l'ordre d'arrestation qui portait le nom de *Monsieur Veyron*, il comprit qu'il y avait eu une méprise, fit des excuses et se retira.

Voyez à quoi tiennent les choses de ce monde ! Faute d'un point Martin perdit son âne. Avec un *y* de plus dans son nom, M. Véron était arrêté, et qui sait s'il eût écrit alors dans le *Constitutionnel* ces belles lettres en faveur de l'Elysée quo tout le monde a lues avec admiration ?

Maintenant que vous connaissez Mlle. Sophie, vous ne vous étonnerez pas que je croie à son intervention plus puissante encore que celle de Tacite et de Juvénal, pour déterminer M. Véron, son maître, à ressaisir la plume. Un jour que par un ciel gris et froid, comme celui que nous avons au moment où j'écris ces lignes, le ciel des tristesses et des défaillances, comme le dit le Dr. Véron, elle voyait son maître " en prenant l'œuf frais du matin," laisser la moitié des mouillettes sur la table ; elle lui aura dit : " Monsieur s'ennuie, pourquoi n'écrit-il pas ? M. Chevet,

chez lequel je suis allée ce matin payer la note du mois dernier, m'a demandé encore quand paraîtrait la suite de ses Mémoires."

C'est ainsi que Tacite, Mlle. Sophie, Juvénal et Chevet, ont décidé M. Véron à reprendre cette plume qui a déjà tant fait pour nos menus plaisirs.

C'est à M. Emile de Girardin que le Dr. Véron dédie ces nouveaux Mémoires. *Arcades ambo.* Ils sont tous deux de la race des hommes qui ont fait des affaires et leurs affaires, et ils ont assez bien tiré leur épingle du jeu. Cela suffirait pour motiver la dédicace, et je ne vois pas trop ce que vient faire dans la question la loi du 31 mai que M. Véron déclare avoir combattue, sinon avec autant de talent, du moins avec la même énergie et la même conviction que M. Emile de Girardin. Il me semble qu'il eût été plus à propos d'invoquer leur communauté de vues à l'occasion de la journée du 2 décembre 1851 ou tout simplement leur vieille amitié. Mais, laissons cela. M. Louis Véron, qui est, à ce qu'il nous l'apprend, un homme de liberté, doit avoir la liberté de motiver ses dédicaces comme il l'entend. Nous aurons assez d'occasions de le contredire et peut-être de le contrarier, sans lui chercher chicane sur ce point.

Ses Mémoires sont précédés d'une sorte d'avis aux lecteurs qui leur sert de préface. Dans cette préface, je trouve plus d'une proposition litigieuse, celle-ci, par exemple: "Je n'ai jamais eu dans ma vie qu'un seul protecteur, un protecteur haut et puissant, c'est le public." M. le Dr. Véron est-il bien sûr de cela? J'ai entendu souvent raconter par un homme dont M. Véron parle assez lestement dans ses *Mémoires*, et qui cependant fut un de ses collaborateurs à la *Quotidienne*, certaines anecdotes qui viennent à l'encontre de la proposition que j'ai citée. M. Audibert, dont M. Véron a dit: "qu'il courait toujours après le bel esprit et l'attrappait quelquefois," racontait donc qu'après la révolution de 1830, M. Véron, dont la position, comme celle de beaucoup d'autres, était fort précaire, obtint par l'intermédiaire de M. Lesourd la protection de M. de Montalivet, qui lui fit donner le privilége de l'Opéra, où il trouva la partition de *Robert-le-Diable*, qui fit sa fortune.

Voilà donc un premier protecteur qui n'a pas été nuisible à la carrière de M. Véron. Mais il a eu aussi, dans tous les temps de sa vie, une protectrice bien plus puissante que M. de Montalivet: la réclame! La réclame, qui fait réussir les opéras, les ballets, les candidatures, les journaux, sans oublier les pâtes, qui comptent sans doute au nombre des services que le Dr. Véron assure avoir rendus à la cause de la civilisation et de la société. La réclame! voilà la marraine qui, comme ces bonnes fées qui, dans les contes, suivent leur filleul dans toutes les phases de leur vie, a veillé sur le berceau de la fortune de M. Louis Véron, que l'on retrouve fidèle à toutes les entreprises médicinales, littéraires et politiques,

et qui, fidèle à son gros et gras filleul, gonfle en ce moment de son souffle les voiles de ses nouveaux Mémoires.

N'est-ce pas à propos de la *Revue de Paris*, ce recueil littéraire qu'il se vante d'avoir fondé, que Latouche publia son célèbre article sur la *Camaraderie*, dont M. Scribe fit un charmant vaudeville, joué au Gymnase et qu'il délaya plus tard en une longue comédie pour le Théâtre-Français.

Quant à l'Opéra, M. Véron a pris soin de raconter lui-même tous les efforts qu'il faisait pour se rendre les journaux favorables. C'était à peine si après la quatorzième représention il prenait confiance dans son succès. Quand M. Véron dit qu'il a été protégé par le public, il ne se trompe que de quelques syllables ; il aurait fallu écrire par la publicité.

Une des entreprises dont M. Véron se montre le plus fier, c'est la résurrection du *Constitutionnel*. Mais il oublie de rappeler les moyens qu'il a employés pour galvaniser ce cadavre. Sans doute, le *Constitutionnel* était *in extremis*. Il avait vécu de son opposition injuste, tracassière, menteuse contre l'ancienne monarchie, comme le taon vit du sang du généreux coursier qu'il poursuit de son bourdonnement et de son aiguillon. Le journal pseudo-libéral, dirigé par MM. Etienne, Jay, Evariste Dumoulin, mourait de la mort de la Restauration qu'il avait tant attaquée ; car, lorsque la société se voit en péril, qu'elle se trouve en face du gouffre ouvert par les mauvaises passions, elle cesse de se plaire à cette guerre de chicanes iujustes, de violences voilées, de perfidies cachées, qui l'amuse dans les temps tranquilles.

Le *Constitutionnel*, forcé de rentrer son aiguillon et de se transformer en journal conservateur, devint ennuyeux et perdit son crédit. Pour achever de l'accabler, les journaux railleurs prirent pour point de mire de leurs épigrammes cette majesté d'opposition déchue, et chaque jour on lut dans le *Charivari* cette phrase stéréotypée qui devint une vérité : "On se désabonne aux bureaux du *Constitutionnel*, rue Montmartre, en face du marchand de brioches." Il est donc vrai que lorsque M. Véron entreprit de relever la fortune du *Constitutionnel*, ce journal était à moitie mort ; il ne lui restait plus que trois ou quatre mille abonnés des trente mille qu'il avait eus sous la Restauration. Mais ce que M. Véron oublie de dire dans sa préface, c'est la nature des moyens qu'il employa pour ramener la vague à cette feuille tombée dans l'oubli et l'abandon. La main sur la conscience, il n'y a pas de quoi être très fier.

M. Véron s'adressa à M. Eugène Sue, qui composa pour amorcer le public le *Juif-Errant*, annoncé par toutes les voix de la publicité, comme aujourd'hui les *Etrangleurs* du *Petit-Journal*. Ne vous l'ai-je pas dit. toujours et partout la réclame. Or, vous savez ce que c'est que le *Juif-Errant*, un libelle violent, injurieux, infâme, contre les jésuites, présentés

comme des voleurs, des assassins, des empoisonneurs, les dignes rivaux des étrangleurs de l'Inde, car il est remarquable que les Thugs, qu'on nous présente comme une nouveauté en 1866, aient déjà servi d'amorce, en 1843, aux abonnés que la grosse caisse de l'annonce convoquait aux bureaux du *Constitutionnel* rajeuni. Et à côté de ce libelle odieux, qu'y avait-il encore ?

Un roman dans les veines duquel circulaient le sensualisme et le matérialisme, les appels à la volupté à laquelle Mlle. de Cardoville dressait des autels dans son délicieux logis, Mlle. de Cardoville, dont la vertu se composait des sept péchés capitaux. Et, avec ce roman, que trouve-t-on dans le *Juif-Errant?* On y trouve le panégyrique du socialisme, une provocation ardente au renversement de la société actuelle, qui doit être remplacée par une société nouvelle, celle du phalanstère. La publication du *Juif-Errant* dans le *Constitutionnel* figure-t-elle parmi les services que M. Véron croit avoir rendus à la société ?

Qu'il ne dise point qu'il n'a rien vu, qu'il n'a rien su de tout cela. Il a tout su, tout vu, et il a continué. Celui qui écrit ici ces lignes, a pendant la publication même du *Juif-Errant* signalé dans les colonnes d'un journal l'immoralité, les dangers politiques et sociaux d'une telle publication (*). Savez-vous ce qu'on lui répondait : " Nous gagnons des abonnés. Le mois dernier il nous en est arrivé trois mille ; ce mois-ci, nous en gagnerons quatre mille, tout est pour le mieux."

Ainsi, on répondait à des critiques qui s'adressaient à la conscience, à la raison avec des bordereaux de caisse. A la bonne heure ; mais alors il ne faut point parler des services qu'on a rendus à la société ; car on n'a songé qu'à se servir soi-même. A jouer une telle partie, on peut gagner des abonnés, de l'argent, mais on ne gagne ni considération ni honneur.

Cet article, commencé sur le ton de la plaisanterie, finit d'une manière un peu sévère. Ce n'est point tout à fait ma faute. M. Véron, qui se montre peu indulgent pour ceux qui, comme M. Duvergier de Hauranne et quelques autres, qui conduisaient la campagne des banquets à la fin de 1847 et au commencement de 1848, en ne poursuivant du moins que la réalisation de leurs idées politiques, n'a droit qu'à la justice, et je ne crois pas me montrer injuste envers lui.

ALFRED NETTEMENT.

(*) Ces articles sont réunis dans deux volumes, intitulés : *Etudes sur le Feuilleton Roman.*

L'IMITATION DE JÉSUS-CHRIST.

(Voir page 7.)

XII

Le livre qui contient cette philosophie dans les temps modernes nous semble une des plus hautes expressions de l'esprit humain par la parole écrite. Nous ne savons pas si le Verbe du ciel aura de plus sublimes révélations et de plus pénétrantes consolations pour l'âme. Nous ne le croyons pas.

On lui reproche un excès de mysticisme. Nous ne le lui reprocherons pas. L'homme est une créature mystique, et, si c'est quelquefois son délire, c'est souvent aussi sa grandeur. Le mysticisme n'est que le crépuscule des vérités surnaturelles qui ne sont pas encore levées sur l'horizon de notre âme, mais qui répandent déjà une lueur entre la lumière divine et les ténèbres d'ici-bas. L'homme de désir et d'espérance élève involontairement ses regards vers cette lueur crépusculaire, pendant que le vulgaire regarde en bas. Les astronomes qui veillent la nuit au sommet des tours, découvrent les astres; les mystiques entrevoient les vérités de l'autre monde à travers leurs larmes d'extase et du haut de leur exaltation! Il faut les plaindre quelquefois et les envier souvent; plus ils sont loin de la terre, plus ils sont près de Dieu.

XIII

On sent la portée idéale, philosophique et sainte de Gerson dans cette opposition entre la nature et la grâce. Mais il y a deux choses qu'on ne sent pas avec la même évidence: c'est la vérité et l'onction; la vérité, qui est la force; l'onction, qui est la grâce des paroles. Donnons-en quelques exemples:

" La multitude des paroles ne rassasie point l'âme.

" Ne vous élevez point en vous-même; avouez plutôt votre ignorance.

" Aimez à vivre inconnu et à n'être compté pour rien.

" La science la plus haute, c'est la connaissance exacte du mystère de vous-même."

....

XIX

DE LA PURETÉ D'ESPRIT ET DE LA DROITURE D'INTENTION.

" L'homme s'élève au-dessus de la terre sur deux ailes, la simplicité et la pureté.

" La simplicité doit être dans l'intention, et la pureté dans l'affection.

" La simplicité cherche Dieu ; la pureté le trouve et le goûte.

" Nulle bonne œuvre ne vous sera difficile, si vous êtes libre au dedans de toute affection déréglée.

" Si vous ne voulez que ce que Dieu veut, et ce qui est utile au prochain, vous jouirez de la liberté intérieure.

" Si votre cœur était droit, alors toute créature vous serait un miroir de vie et un livre rempli de saintes instructions.

" Il n'est point de créature si petite et si vile, qui ne présente quelque image de la bonté de Dieu.

" Si vous aviez en vous assez d'innocence et de pureté, vous verriez tout sans obstacles. Un cœur pur pénètre le ciel et l'enfer.

" Chacun juge des choses du dedans, selon ce qu'il est au-dedans de lui-même.

" S'il est quelque joie dans le monde, le cœur pur la possède.

" Et s'il y a des angoisses et des tribulations, avant tout elles sont connues de la mauvaise conscience.

" Comme le fer mis au feu perd sa rouille et devient tout étincelant, ainsi celui qui se donne sans réserve à Dieu se dépouille de sa langueur et se change en un homme nouveau.

" Donnez à Dieu ce qui est à Dieu ; et ce qui est de vous, ne l'imputez qu'à vous. Rendez gloire à Dieu de ses grâces, et reconnaissez que n'ayant rien à vous que le péché, rien ne vous est dû que la peine du péché.

" Mettez-vous toujours à la dernière place, et la première vous sera donnée, car ce qui est le plus élevé s'appuie sur ce qui est le plus bas.

" Les plus grands saints, aux yeux de Dieu, sont les plus petits à leurs propres yeux ; et plus leur vocation est sublime, plus ils sont humbles dans leur cœur.

" Pleins de la vérité et de la gloire céleste, ils ne sont pas avides d'une gloire vaine.

" Fondés et affermis en Dieu, ils ne sauraient s'élever en eux-mêmes.

" Rapportant à Dieu tout ce qu'ils ont reçu de bien, ils ne recherchent point la gloire que donnent les hommes, et ne veulent que celle qui vient de Dieu seul. Leur unique but, leur désir unique, est qu'il soit glorifié en lui-même et dans tous les saints, par-dessus toutes choses."

....

XXVIII

Voilà cette nouvelle philosophie du christianisme ; j'en ai goûté la saveur, je l'ai jugée par ses œuvres. Elle avait sur mes lèvres d'enfant la douceur du lait de ma nourrice. C'était une femme de l'école de

Gerson, ou plutôt de l'école de Dieu. Elle avait trouvé dans ce petit livre toutes ses doctrines, toute son intelligence, tout son cœur ; aussi était-il partout dans la maison. C'était l'ubiquité de la parole de Dieu dans l'humble famille. Voyant le caractère grave et pieux que contractait le doux et ravissant visage de notre jeune mère, quand, après nous avoir embrassés, elle prenait ce livre dans sa main pour en lire quelques versets, comme pour l'avant-goût de la journée dans la nourriture de son âme, nous appelions avec respect l'*Imitation* la gravité de notre mère, et nous nous mettions le doigt sur les lèvres pour nous commander à nous-mêmes le silence sans savoir pourquoi, jusqu'à ce que sa courte lecture fût achevée.

Quand elle était levée, elle y mettait en guise de signet une petite branche de buis bénit le jour des Rameaux, comme si ce buis jauni par l'année avait poussé entre ses pages, puis elle nous faisait balbutier nos prières, et nous courions après au jardin.

Nous ne sûmes que plus tard que cette miniature de volume contenait plus de philosophie sainte que tous les gros volumes de la bibliothèque de la maison.

Qu'est-ce en effet qu'une philosophie, me disais-je ? Il y en a de deux espèces, me répondis-je bientôt : l'une morte et l'autre vivante : l'une qui disserte et ne conclut pas, l'autre qui conclut sans disserter ; l'une qui dit oui et non, l'autre qui dit : Je n'en sais rien, mais je consulte mon cœur ignorant, et j'affirme sur la parole muette de ma conscience. Et je me sens convaincu, tranquillisé et heureux, car le silence est une conviction, la tranquilité est une preuve, le bonheur est une paix. Tenons-nous-en à ces trois dons que nous trouvons dans ce petit livre, et vivons : nous en saurons plus loin et plus haut quand nous serons dans la vraie vie.

Voilà la philosophie de Gerson ; elle ne dit pas vérité, mais elle dit charité selon ses propres paroles, charité envers tous nos frères, et d'abord envers nous-mêmes. Qui ne s'aime mieux après avoir lu cette onction divine qui découle de toutes ces lignes ? Quelle est la philosophie qui communique à l'âme des émanations aussi tendres et des consolations aussi sensibles ?

XXIX

Est-ce la philosophie antique (j'excepte celle de l'Inde qui semble découler de l'arbre de vie planté dans l'Eden de l'Himalaya) ? Est-ce la philosophie de Socrate, qui n'est que sécheresse, froideur et raisonnement ? Est-ce la philosophie de Platon, qui rêve inutilement pour la vertu des idéalités à deux faces, l'une faite pour les anges, l'autre pour les démons ? Est-ce la philosophie des Romains, ces bâtards du vieux monde, que Cicéron élève jusqu'aux sublimités du *Songe de Scipion,*

et que Marc-Aurèle ravale jusqu'aux mystères de l'ascétisme? Est-ce la philosophie française du dix-huitième siècle, qui pour expliquer l'œuvre divine, commence par nier le Créateur, et qui révèle à la place des fins dernières, avec Condorcet, la stupide théorie du progrès continu et indéfini? Le progrès indéfini n'est qu'une qualité de l'Etre des êtres; toute créature est assujettie aux lois de sa création. Imperfection et vicissitude sont les deux termes qui définissent l'humanité; changement est sa nature; cette vicissitude humaine, que la raison proclame, l'expérience et l'histoire ne la proclament pas moins. La mort de tout est la condition de la vie universelle. Naître et ne pas mourir est l'utopie contradictoire. Des myriades d'hommes qui ont traversé la terre depuis qu'elle tourne, montrez-m'en un seul qui ait indéfiniment progressé, un seul dont un cheveu n'ait pas blanchi, un seul qui ait ajouté à son être un organe nouveau, un poil, une plume, un atome de raison ou de matière! La raison et la matière sont à Dieu, et non à l'homme. Aucun homme n'échappe à la loi générale ou particulière; l'argile se brise, mais ne fléchit pas. La poésie a-t-elle fait un pas en avant depuis Homère? la philosophie pratique, à l'exception de celle de l'*Imitation*, depuis Gerson? la mécanique, depuis Archimède? la géographie depuis Colomb? Nous allons un peu plus vite à la mort par la route du chemin de fer qui nivelle le sol, et par l'art du télégraphe électrique; nos boulets frappent un peu plus fort la poitrine de nos ennemis, mais c'est tout. La matière seul a progressé, mais elle est toujours matière, c'est-à-dire obstacle et non moyen. Eteignez son foyer courant, et elle s'arrête; coupez son fil, et son âme s'évanouit. Point de changement, par conséquent point de progrès. Mais donnez à l'homme la conviction que se résigner humblement à la volonté de Dieu est plus beau que vouloir soi-même, et que la suprême sagesse est d'accepter ce que Dieu veut: voilà une sagesse, voilà une force nouvelle, voilà un progrès! L'homme devient Dieu et s'élève à la divinité par la conformité volontaire de sa nature infime avec la nature céleste; à celui-là Dieu dira lui-même: Assieds-toi à ma droite, car tu m'as adoré dans mon esprit.....

Encore une fois, voilà la philosophie de ce petit livre; il a été dicté par les anges à un homme plus ange qu'eux. Cet homme était Gerson, qui fit faire un pas à ses frères, et qui, en disant à l'homme: "Tu n'es qu'un homme," lui fit accomplir l'évolution morale qui en fait presque un Dieu!

—*Cours Familier de Littérature.*

Fin..

L'OPINION NATIONALE ET GALILÉE.

Il y a quelques jours l'*Opinion nationale* publiait sous ce titre: *grande déconfiture des superstitions*, un article dans lequel M. Antony Meray, à propos d'un récent ouvrage du docteur Parchappe sur Galilée, s'efforçait de prouver que la conduite de l'Eglise, à l'égard de ce savant, lui avait à jamais fait perdre le droit de prétendre à l'infaillibilité.

Qui de nous, disait M. Meray, au nom de Galilée, peut s'empêcher de penser à la bataille perdue le 22 juin 1633 pour l'infaillibilité romaine, défaite complète, irrémédiable, retentissante de la plus haute personnification de l'orgueil humain, éternelle leçon donnée à cette prétention des sacerdoces antiques de se réserver exclusivement l'explication de l'inconnu. Dans cette lutte entre l'astronome et le Pontife aux trois couronnes, bien que ce dernier ait obtenu l'apparent triomphe de fouler le savant sous ses pieds, ce n'est pas le martyr que l'on est tenté de plaindre.

Et poursuivant avec une passion mal contenue le développement de cette thèse, M. Antony Meray racontait la vie de Galilée et sa querelle avec le Saint-Siége suivant les besoins de sa cause, ajoutant les erreurs aux erreurs, les sophismes aux sophismes, et prouvant ainsi d'une manière évidente, non seulement qu'il ignorait l'histoire bien connue du procès de Galilée, mais aussi les principes les plus élémentaires de la foi catholique touchant l'infaillibilité de l'Eglise, et jusqu'à l'état de la science moderne vis-à-vis du système enseigné par le prétendu martyr d'Urbain VIII.

Si nous voulions suivre pas à pas M. Meray dans son *Etude sur Galilée*, il faudrait nous arrêter presque à chaque ligne, soit pour répondre à une assertion erronée, soit pour réfuter un raisonnement vicieux. Sans nous laisser aller à d'aussi longs développements, qu'il nous suffise d'opposer aux perfides attaques de l'*Opinion nationale* les grands principes de la foi touchant l'infaillibilité de l'Eglise et quelques faits historiques incontestables. Il sera facile, après cela, à tout esprit sincère de savoir ce qu'il faut penser de " cette défaite irrémédiable " qu'aurait publiée " l'infaillibilité romaine," au temps du pape Urbain VIII, et aussi du *martyre* enduré par l'astronome florentin, dans les prisons du Saint-Office.

I

Que M. Antony Meray nous permette d'abord de lui apprendre que le Pape, suivant la doctrine de l'Eglise, est infaillible lorsqu'il parle *ex cathedrâ*, et qu'un des caractères d'une définition *ex cathedrà* est que la

chose définie soit proposée à toute l'Eglise, comme *devant être crue ensuite sous peine d'anathème.*

Or, que s'est-il passé relativement à Galilée :

1o. En 1616, une assemblée de théologiens, nommée par le Pape, censure deux propositions du célèbre astronome, et le Saint-Office lui fait personnellement défense de professer désormais l'opinion qui aurait été condamnée.

Cette condamnation avait-elle été prononcée par le Pape parlant *ex cathedrâ ?* Non, mais par une simple assemblée de théologiens. Or, où M. Antony Meray a-t-il vu que la doctrine catholique attribuât l'infaillibilité à une réunion de théologiens ?

2o. En 1633, à la suite d'une ironique apologie de ses adversaires, Galilée comparaît devant le tribunal du Saint-Office, qui l'obligea de rétracter ses erreurs.

Cette condamnation n'offre pas plus que la précédente le caractère des jugements auxquels est attachée l'infaillibilité.

Veut-on savoir comment s'exprime, en parlant de Galilée, et des deux condamnations qui ont frappé son système, le savant abbé Rohrbacher : " Jamais, dit-il, l'Eglise réunie, jamais les Papes, en leur qualité de chefs de l'Eglise, n'ont prononcé un mot ni contre le système de Copernic en général, ni contre Galilée en particulier. Galilée fut condamné par l'Inquisition, c'est-à-dire par un tribunal qui *pouvait se tromper* comme un autre, et qui se trompa en effet sur le fond de la question ; mais Galilée se donna tous les torts envers ce tribunal, et il dut enfin à ses imprudences multipliées une mortification qu'il aurait pu éviter avec la plus grande aisance et sans se compromettre aucunement (*)."

Celui qui porte ce jugement sur la condamnation de Galilée n'est pas à coup sûr suspect d'hétérodoxie touchant l'infaillibilité du Saint-Siége, et l'*Opinion nationale,* qui connaît certainement son " ultramontanisme," ne saurait le soupçonner de manquer de respect aux décisions venues de Rome ou d'en faire bon marché.

" Quant au mouvement de la terre, écrivait au siècle dernier le savant jésuite Feller, c'est sans aucune raison que beaucoup d'écrivains ont compromis l'autorité du Saint-Siége en cette affaire et fait intervenir la question de l'infaillibilité du Pape. Il n'y a eu ni bulle ni bref ; c'est un simple jugement de l'Inquisition... qu'on peut respecter, tandis que la vérité de l'opinion qu'il condamne ne sera pas démontrée (†)."

Qu'on remarque bien, en effet, que ceux qui veulent se faire de la condamnation de Galilée par le Saint-Office une arme contre l'infaillibilité de

(*) Rohrbacher, Histoire universelle de l'Eglise catholique, Tom. 25, p. 364.

(†) Feller, *Catéchisme philosophique,* No. 381.

l'Eglise sont obligés pour cela de poser en principe l'infaillibilité de Galilée et des astronomes de son école.

Si le critique de l'*Opinion nationale* eût vécu au temps où Ptolémée enseignait, sans qu'il s'élevât aucune voix pour le contredire, l'existence de onze cieux et de l'empyrée, il eût sans doute accusé d'entêtement et d'ignorance quiconque eût refusé d'accepter sans examen ce système astronomique. Aujourd'hui Ptolémée est considéré comme un rêveur ; et sur le piédestal qui lui avait appartenu pendant tant de siècles, s'élèvent d'autres idoles dont la foule des savants et des demi-savants accepte les enseignements comme des oracles. Nous ne prétendons pas discuter l'opinion communément adoptée de nos jours sur le système du monde. Notre incompétence nous prive même du droit de nous arrêter aux objections qu'il peut soulever dans notre esprit. Mais sommes-nous donc trop exigeants, en demandant qu'on soit moins prompt à accuser d'erreur " l'infaillibilité papale," alors que, sans tenir compte de toutes les leçons de l'histoire, on accepte si facilement l'infaillibilité de la science astronomique.

M. Antony Meray, d'ailleurs, touche avec trop d'assurance aux questions de cosmographie, pour ignorer qu'une partie du système de Galilée est aujourd'hui tombée en discrédit dans le monde scientifique. Quel savant, en effet, voudrait à présent soutenir que la terre se meut à travers les airs et est en collision avec eux ? Et cependant qu'on écoute Galilée :

" L'air, écrit-il... peu solidement uni à la terre ne semble pas être dans la nécessité d'obéir à son mouvement... (*)."

Dans quelle chaire moderne enseigne-t-on, comme le faisait Galilée, que le flux et le reflux de la mer est produit par la rotation diurne de la terre sur son axe ? Le savant Toscan se moquait de Kepler, et voici qu'au dix-neuvième siècle Laplace s'écrie : " Les découvertes ultérieures ont confirmé l'aperçu de Képler et détruit l'explication de Galilée qui répugne aux lois de l'équilibre du mouvement des fluides (†)."

La science moderne elle-même, pour laquelle assurément M. Antony Meray professe un profond respect, est donc aujourd'hui, sur certains points, en complet désaccord avec Galilée. Or, que serait-il arrivé si l'Eglise, cédant aux présomptueuses sollicitations de l'illustre astronome avait transformé ses idées en articles de foi ? Telles étaient, en effet, les prétentions de Galilée. D'après lui, sa doctrine était tirée de la Genèse ; et " il exigea, (c'est son ami Guichardin, ambassadeur de Florence à Rome, qui nous le dit), il exigea que le Pape et le Saint-Office déclarassent le système de Copernic fondé sur la Bible."—Si l'Eglise avait fait ce que

(*) Dialogues. 4e Journée.

(†) *Exposition du système du monde*, liv. IV, chap 2.

demandait Galilée, avec quel empressement ne verrions-nous pas aujourd'hui la secte des fils de Voltaire recueillir dans les écrits du savant qu'elle a si facilement élevé à la dignité d'oracle et de martyr, toutes les affirmations que repousse la science du dix-neuvième siècle, et invoquer cette contradiction comme un témoignage accablant à la charge de " l'infaillibilité romaine."

En refusant de transformer en loi indiscutable, appuyée sur la révélation, l'explication des phénomènes astronomiques que lui soumettait Galilée, l'Eglise a sagement agi, et sa prudence a, cette fois encore, sauvegardé la liberté de l'esprit humain, cette liberté qui serait si vite anéantie, si l'enseignement catholique ne lui servait de rempart contre le despotisme vaniteux des savants de nos jours.

Il faut ajouter d'ailleurs que le Saint-Siége considérait si peu le système de Copernic comme condamné d'une manière définitive, qu'en 1620, c'est-à-dire quatre ans après le jugement porté contre les idées de Galilée par une assemblée de théologiens, et treize ans avant le procès de ce savant devant le Saint-Office, ce même tribunal faisait connaître publiquement les passages du livre de Copernic qui, mal interprétés, pouvaient être dangereux, et permettait d'enseigner le système comme hypothèse, mais non pas comme thèse (*).

Il est bon d'ajouter aussi que nous devons à la cour de Rome la publication de l'ouvrage de Copernic, dédié à Paul III ; que le Pape Urbain VIII avait fait des vers pour célébrer les découvertes de Galilée, et qu'enfin l'année même de sa condamnation, le Saint-Siége s'efforça de faire entrer dans l'université de Bologne le fameux Képler, qui, lui aussi, croyait au mouvement de la terre autour du soleil (†).

En résumé, l'affaire de Galilée reste étrangère à l'infaillibilité de l'Eglise, et cette Eglise, qui ne confond jamais le douteux avec le certain, permet d'enseigner comme *hypothèse* scientifique la théorie de Copernic, de Galilée et de Képler.

II

Disons maintenant un mot du *martyre* de Galilée.

Il en est de ce martyre comme de tant d'autres faits prétendus historiques, et qui, sortis d'abord de l'imagination de quelques romanciers ou du cerveau de quelques pamphlétaires, sont aussitôt recueillis par des esprits ignorants ou prévenus, et répétés avec cette assurance qui fait que la foule les accepte sans examen.

(*) Rohrbacher, t. 25, p. 363.

(†) Voyez Joseph de Maistre ; *Examen de la philosophie de Bacon*, tome II, page 52.

Si M. Antony Meray avait daigné puiser ses renseignements sur la *persécution* de Galilée à des sources certaines, il saurait que " ces cachots du Saint-Office," dans lesquels il fut enfermé, n'étaient en réalité autre chose que le logement même d'un des membres les plus élevés de ce tribunal, et que dans cette " prison," il put tant qu'il voulut communiquer avec ses amis.

On peut s'assurer de l'exactitude de ces détails en lisant les lettres de l'ambassadeur du grand-duc de Toscane relativement à cette affaire. (Voir la Biographie universelle). Si Galilée ne recouvra pas d'abord une entière liberté, sa captivité du moins fut rendue aussi douce que possible, puisqu'on lui assigna pour séjour le palais même de l'archevêque de Sienne, Piccolomini, son ami et son élève.

Mais à quoi bon multiplier les preuves, alors que nous pouvons opposer à ceux qui s'appitoient si vivement sur le sort de Galilée, dans les *cachots du Saint-Office* le témoignage de Galilée lui-même.

Voici, en effet, ce qu'il écrivait de sa " prison " au P. Riceneri, son disciple :

" Le Pape me croyait digne de son estime : je fus logé dans le délicieux palais de la Trinité-des-Monts. Quand j'arrivai au Saint-Office, deux Jacobins m'invitèrent très honnêtement à faire mon apologie. Pour me punir, on a défendu mes dialogues, et on m'a congédié après cinq mois de séjour à Rome. Comme la peste régnait à Florence, on m'a assigné pour demeure le palais de Mgr Piccolomini, archevêque de Sienne, où j'ai joui d'une pleine tranquillité. Aujourd'hui je suis à ma campagne d'Arcetri où je respire un air pur auprès de ma chère patrie (*)."

Ainsi s'exprime Galilée en parlant de son " long martyre." Un tel language devrait éclairer le critique de l'*Opinion nationale*. Mais il faudrait avant tout... qu'il voulut l'être.

De Hauteville.

THEODORE MURET

A LA TRAPPE.

Nous parlions, l'autre jour, des livres de Th. Muret ; il en est un, et nous l'avons désigné, qui mérite de rester dans les mémoires royalistes comme un heureux témoin de ses vaillants combats pour la justice ; c'est celui qui a pour titre : *Souvenirs de l'Ouest*, 1839.

Que de choses tristes et glorieuses en ce charmant volume ! Quels récits

(*) Le *Mercure de France*, 17 juillet 1784, No. 29.

navrants ! et quels exemples héroïques ! Et aussi quel temps que celui où une révolution scellée d'un sceptre de roi s'exerçait à épuiser les restes de vie de ce peuple breton et vendéen, comme si la générosité, le sacrifice et l'honneur étaiént des exemples dont il fût dangereux de laisser vivre la trace dans la société nouvelle. Après trente ans, ce livre a son opportunité, et, chose imprévue ! il a perdu de sa passion et de sa colère. Qu'on le relise ; il est aujourd'hui pour tous un admirable enseignement, soit de sagesse, soit de regrets, et, même par ce qu'il a de plus triste, chacun sentira le besoin qu'ont les opinions honnêtes d'apaiser désormais ces souvenirs par la modération et par l'indulgence.

Ici, c'est l'auteur, plus encore que le livre, que nous voulons faire connaître ; et, puisqu'il est mort séparé de nos convictions les plus chères, on verra ce qu'était son talent, lorsqu'il les partageait et les défendait avec tant d'amour.

Dans ce livre, plein de récits de luttes chrétiennes, il y a un chapitre intitulé: *la Trappe de Bellefontaine.* J'en transcris quelques pages, c'est là que se dévoile et que revit l'écrivain de 1839.

" Bellefontaine est situé en Anjou, entre Beaupréau et Chollet... Cent quatorze trappistes habitent le monastère, qui a eu le bonheur de ne point partager le sort de la Trappe de Meilleray, à la suite des événements de 1830. On se rappelle que certain jour, un des grands hommes de Juillet qui commandaient dans le pays, rêva une conspiration tramée par les pieux habitants de Meilleray, fort étrangers pourtant aux affaires de ce monde. Une formidable colonne fut dirigée la baïonnette au bout du fusil, vers le paisible couvent, dont la prise coûta très peu d'efforts aux assaillants. Ces pauvres moines pour qui l'univers entier se bornait à l'enceinte de leur monastère, en furent brutalement arrachés, conduits à Nantes, et de là embarqués pour l'Irlande... Quant aux trappistes de Bellefontaine, ils ne furent pas tout à fait sans inquiétude sur leur destinée. Pendant quelque temps, de nombreuses patrouilles battirent tous les environs pour surveiller de prétendus complots ou dépôts de poudre. Heureusement l'odieux et le ridicule n'allèrent pas plus loin.

" Conduit à l'hôtellerie, j'entrai dans une salle qui sert de réfectoire aux étrangers. Elle a pour ornements quelques gravures de religion et des inscriptions pieuses comme on en lit dans toutes les parties de la maison. Une table en fer à cheval qui garnit trois côtés de cette salle, en est le principal meuble. Un domestique, à l'extérieur moitié religieux, moitié laïque, qui m'avait reçu à mon arrivée, m'invita à prendre place à table, en attendant l'arrivée du père *hôtelier*, chargé de faire aux étrangers les honneurs de la maison. Il y a quelque chose de profondément touchant dans cette hospitalité, qui, même avant de s'informer du nom d'un voyageur, le débarrasse de son bâton, de son bagage, lui présente un siége et lui

offre de quoi apaiser sa soif et sa faim. On m'apporta une soupe maigre, des légumes, des fruits. Même pour les étrangers, le maigre seul est permis, comme l'indique un avertissement affiché dans l'hôtellerie; mais ce repas frugal était bon et fort proprement servi. Il y avait même un véritable luxe d'assaisonnement, si on le comparait à la chère des trappistes, dont les aliments ne sont préparés qu'à l'eau et au sel.

"Bientôt on vint m'avertir que le père hôtelier m'attendait. Le père Marie-Bernard (c'est son nom de religieux) est un homme de quarante ans environ, d'une physionomie à laquelle les austérités du cloître n'ont pas enlevé son expression à la fois bienveillante et spirituelle. Dans la conversation du père Marie-Bernard, on sent l'homme instruit, l'homme qui a dû vivre dans le monde, je le dis avec un certain sentiment d'amour-propre, non pas pour moi-même, mais pour notre journal; ma qualité de rédacteur de la *Quotidienne* parut être loin de me nuire auprès du père Marie-Bernard. Mais je crois pouvoir assurer que, même un rédacteur du *Constitutionnel* trouverait tout autant de soins et d'accueil chez les Trappistes, devant qui les distinctions d'opinion n'existent pas plus que celles de rang et de fortune.

"Il est admirable de voir ces religieux, si rigoureux pour eux-mêmes, prodiguer à autrui les aisances qu'ils se refusent. Ainsi, le trappiste, dans son dortoir, n'a pour se coucher qu'une paillasse et une couverture, sans draps; encore est-ce seulement depuis deux ans qu'un léger adoucissement à la règle lui permet de coucher sur la paille; auparavant il dormait sur la planche nue. Mais les cellules de l'hôtellerie renferment un fort bon lit, près duquel un crucifix repose la vue du voyageur qui s'éveille, en lui rappelant à quelle divine inspiration il doit cette fraternelle hospitalité. Que dis-je? l'étranger qui passe est plus qu'un frère pour le trappiste: c'est un supérieur devant lequel il s'incline et s'humilie.

"Cet esprit d'humilité se résume tout entier dans la cérémonie de la *réception* que l'on pratique à l'arrivée d'un *hôte*. Voici en quoi elle consiste; deux religieux de chœur viennent chercher l'étranger, qu'ils conduisent dans une petite salle appelée salle de *réception*. Sans lui adresser un mot, car le père hôtelier seul est dispensé envers les hôtes de l'obligation du silence, ils se prosternent le front contre terre devant l'étranger; puis ils se relèvent et le mènent dans l'église du monastère. Là, tous les deux s'agenouillent et disent à voix basse une prière à laquelle il est difficile de ne pas s'unir.

"L'hôte est reconduit dans la salle de réception, où les deux trappistes se prosternent encore à ses pieds; l'un d'eux fait à voix haute la lecture de quelques versets de l'*Imitation de Jésus-Christ*. Enfin, après avoir salué profondément, ils se retirent. Pour ma part, je me sentis presque confus quand je vis prosternés à mes pieds ces deux hommes dont la vie si

sainte s'abaisse ainsi devant l'hôte, qui souvent, à bien plus juste titre, devrait s'incliner avec respect devant eux.

"Le père Marie-Bernard avait bien voulu me servir de guide dans les diverses parties du couvent. J'ai dit quel est le coucher des trappistes : une paillasse sur une planche. Le père abbé lui-même n'a pas d'autre lit. Au réfectoire il est servi absolument comme les autres religieux. L'égalité, si prônée par les apôtres de 1793, n'a jamais régné, même dans les clubs, aussi complétement qu'à la Trappe. Mais ici c'est une égalité chrétienne, qui ne ressemble guère à l'égalité révolutionnaire. Le dortoir et le réfectoire font partie des *lieux réguliers:* c'est ainsi que l'on appelle les parties du monastère où la parole est interdite, même au père hôtelier dans ses rapports avec les étrangers. Puis je vis la bibliothèque du couvent ; elle se compose de plusieurs milliers de volumes, dont une grande partie sont des ouvrages de théologie. Mais on y trouve aussi les meilleurs livres d'histoires et de littérature sérieuse.

"Les hommes qui, sur la foi de Voltaire et de son école, regardent tous les moines comme des fainéants, y compris les Trappistes, seraient bien étonnés s'il visitaient Bellefontaine. Le monastère fabrique presque tous les objets de consommation qu'ils emploient. On y est menuisier, forgeron, cultivateur surtout. Je voyais aller et venir les frères convers, avec le gros froc brun qui les distingue des religieux de chœur, qui sont vêtus d'un froc blanc. Les uns voituraient du foin ; d'autres chassaient les bestiaux devant eux, d'autres portaient de pesants fardeaux. Même pour l'échange d'idées qu'exigent souvent leurs travaux, ils ne s'expriment que par signes : l'usage de la parole n'est permis que pour chanter les louanges de Dieu, et dans le cas d'absolue nécessité.

"Avec ce froc de grosse laine à capuchon de même étoffe, et avec ces bas de grosse laine aussi, ces épais souliers ou ces lourds sabots, costume d'été comme d'hiver ; la chaleur aurait dû accabler ces travailleurs infatigables ; et cependant, endurcis à cette rude vie, ils ne paraissaient pas souffrir. Ces visages pâles et livides, ces traits creusés et amaigris, que l'imagination donne à tous les Trappistes, ne sont pas là plus communs que dans le monde.

"On se figure difficilement comment des hommes qui ne se nourrissent que de pain, de lait et de légumes, qui même ne font pendant une moitié de l'année qu'un seul repas par jour, et ne goûtent chaque nuit qu'un court sommeil, peuvent avoir assez de force pour se livrer aux pénibles travaux des champs. Il faut que cette vie si régulière, cet oubli complet de toutes les passions, de tous les soucis qui rongent et épuisent tant d'autres hommes, aient sur la santé des Trappistes une bien favorable influence. On voit parmi eux de fréquents exemples de longévité. Les maladies sont rares à la Trappe. C'est ici le lieu de repousser une accusation

d'inhumanité que l'on a quelquefois élevée contre ces religieux, en disant qu'ils portent l'austérité jusqu'à laisser sans secours ceux d'entr'eux qui sont malades. Il y a à Bellefontaine, comme dans tous les monastère du même ordre, une infirmerie où les soins les plus affectueux, les plus attentifs, sont prodigués à ceux qui souffrent. Là uniquement, l'usage de la viande est permis à titre de remède.

... " Rien, dit-on, n'est plus imposant que le spectacle de la mort d'un trappiste, alors que l'agonisant revêtu de l'habit de son Ordre, et entouré de tous ses frères, loin d'avoir besoin d'être encouragé, les exhorte et les anime, au contraire, comme si déjà il appartenait à un monde meilleur.

" ... J'ai quitté la Trappe avec un sentiment d'étonnement et d'admiration. Sans doute, la nature humaine ne comprend pas aisément cette abnégation si profonde, et recule devant cet excès d'austérité. Ce bonheur de l'âme que goûtent les trappistes, cette vie dans laquelle ils se complaisent, ne sont pas à la portée de tous les esprits. Mais je crois impossible qu'un homme de bonne foi, quelles que soient d'ailleurs ses opinions et ses idées, visite Bellefontaine sans se convaincre au moins combien le banal reproche d'*égoïsme* serait injuste à l'égard des trappistes. Napoléon lui-même, après une sévère enquête, avait reconnu tout ce qu'il y a d'admirable en eux. Il avait senti que là des âmes brisées par de violents chagrins, des imaginations qui ont épuisé tous les plaisirs du monde, peuvent trouver un asile contre le vide et le désespoir où elles se sentent plongées."

Ainsi pensait, ainsi écrivait Théodore Muret, lorsqu'il pensait et écrivait avec nous. Quels nuages se sont levés dans cette âme! Je ne le saurais dire ; mais je plains le talent qu'un grain de poussière fait dévier de sa voie ; exemple qui montre, après tant d'autres, que l'esprit de l'homme est fragile, et qu'il nous faut juger ses défaillances avec plus de miséricorde que de rigueur.

—*L'Union.*

UN COUSIN DE PASSAGE.

SCÈNES DE LA VIE DE CHATEAU.

(Voir page 63.)

SCÈNE XII.

LA MARQUISE, LÉON.

La marquise. Eh bien ! mon pauvre Léon !

Léon. Oh ! ma tante, je suis désolé ! Je ne comprends rien à ce monsieur Ludovic, à son caractère, à ses mystères, à ses allures. Tout ce que je sais, c'est qu'il me déplaît, et beaucoup.

La marquise (*s'asseyant*). Et à moi donc !

Léon. Ce revirement subit est inexplicable pour moi. Quel est donc le secret de cette homme ? Ce n'est pas la question de fortune qui l'a décidé, puisqu'il croyait Berthe plus riche qu'elle n'est ; ce n'est pas un remords, un regret soudain.......Et cependant cet homme est un fourbe et un hypocrite, j'en suis sûr !

La marquise. Je suis de ton avis. Et notre pauvre Berthe ! je crains bien qu'elle ne soit retombée sous le charme.

Léon. Vous croyez, ma tante ?

La marquise. Hélas !

Léon. Quoi ! vous croyez que Berthe épouserait maintenant ce Ludovic ?

La marquise. Dame ! je le crois.

Léon. Vous dites cela avec bien du calme, ma tante !

La marquise. Après tout, ce ne sera pas ma faute ; ce serait plutôt la tienne.

Léon. Comment ! ma faute, à moi ?

La marquise. Sans doute.

Léon. Ma tante, je vous en prie, expliquez-vous.

La marquise. Tu le veux ?

Léon. Je vous en supplie.

La marquise. Eh bien !... j'avais fait un joli rêve autrefois, oh ! oui, un joli rêve : marier ma petite Berthe à mon cher Léon ! vieillir entre mes deux enfants ! — Ce n'était qu'un rêve : tu n'aimes pas Berthe, d'amour s'entend !

Léon. Ma tante...

La marquise. Je ne te le reproche pas. Seulement, puisque nous en causons, je le regrette, aujourd'hui surtout.

Léon. Ma tante, vous m'embarrassez à un point...

La marquise. Pourquoi donc ? Tu n'aimes pas ta cousine, ce n'est pas un crime.

Léon. Ma tante, ce que vous me dites est si extraordinaire...

La marquise. Extraordinaire... C'est toi qui est extraordinaire ! — Voyons, mon cher ami, tu sais que les vieilles femmes sont un peu curieuses, laisse-moi te faire une question : de mon temps, les cousins aimaient toujours leurs cousines ; c'était de tradition. A dix-huit ans, j'avais une vingtaine de cousins... Eh bien ! tous, successivement ou ensemble, eurent pour moi un joli petit sentiment ; c'était tout simple, tout naturel, et le contraire eût étonné le monde. — Il paraît que vous avez changé tout cela : les révolutions sans doute ! — Je voudrais pourtant bien savoir par quelle suite de raisonnements tu t'es dispensé d'aimer ta cousine. Tu es jeune, bon, tendre, intelligent, et tu n'as jamais songé à

épouser Berthe. Mais, monsieur, ceci est grave! Comment n'aimez-vous pas votre cousine? De quel droit n'aimez-vous pas votre cousine? Répondez.

Léon. Mon Dieu, ma tante... vous avez peut-être raison. Cependant, voyons... vous ne me connaissez donc pas? vous ne m'avez donc jamais regardé?... Epouser Berthe, moi!... moi, un hobereau, un chasseur, un campagnard, une espèce de sauvage! De plus, un garcon assez laid! — Et elle, la béauté, la grâce, la délicatesse même, le charme vivant! Et que de qualités! — Instruite et spirituelle comme un ange! Le soir, quand elle cause avec vous, je l'écoute... Une vraie musique! — Et bonne! J'ai vu des vieillards soignés par elle, des mères dont elle avait guéri les enfants, baiser sa main et le bas de sa robe comme à une sainte! — Et jolie! — Le dimanche, à l'église, je la regarde... Elle est agenouillée, grave et modeste; ses longs cils font de l'ombre sur ses joues; derrière elle, il y a une fenêtre par où le soleil entre à torrents, et elle ressemble à une des vierges des vitraux; elle est admirable ainsi, admirable, je vous jure! Et moi, j'aurais songé, je songerais... Ah! bien, oui! on m'en donnera des femmes comme celle-là!

La marquise. Très-bien! je comprends: tu n'aimes pas Berthe, parce qu'elle est instruite, bonne, spirituelle et jolie. De façon que si elle avait quelques qualités de plus, tu la détesterais tout à fait?

Léon. Ma tante... c'est me mettre à la torture, en vérité!

La marquise. Tant y a que, par ta faute, Berthe épousera ce Ludovic.

Léon. Comment? Par ma faute!...

La marquise. Mais Dame! Du moins le Ludovic est dans la tradition; il a aimé sa cousine, ou il a fait semblant; c'est déjà quelque chose. Elle l'épousera, et elle sera malheureuse: tu auras fait le malheur de ta cousine!

Léon. Mais, ma tante, vous êtes cruelle aujourd'hui...

La marquise. Je conviens, d'ailleurs, qu'on n'est pas libre d'aimer ou de ne pas aimer. Tu n'aimes pas Berthe, très-bien! Il ne te reste plus qu'une chose à faire: rappelle Ludovic toi-même; — le voilà dans le parc; — va le trouver et dis lui; Monsieur, ayez l'obligeance de rentrer pour épouser ma cousine!

Léon. Ma tante, vous vous moquez de moi... C'est égal, je vous aime bien!

La marquise. Tu m'aimes, moi, je le sais; mais tu n'aimes pas Berthe; voilà la vérité.

Léon. La vérité... Eh! bien, je vais vous la dire. — Mais, au moins, Berthe n'en saura rien, n'est-ce pas? — Eh bien, eh bien, oui, j'aime Berthe!

La marquise. Ah ! enfin !

Léon. Oui, j'aime Berthe, je l'aime d'amour, il y a longtemps que je l'aime, depuis un jour......Mais je ne saurais pas bien vous expliquer cela ! Enfin, j'aime Berthe ! que voulez-vous ? Ce n'est pas ma faute.

La marquise. Oh ! viens sur mon cœur, mon cher Léon, mon fils ! Oh ! je le savais bien que tu aimais ma fille : mon cœur ne s'y trompait pas. Je suis heureuse, Léon !

Léon. Et Ludovic, ma tante !

La marquise. Ludovic... tu as raison : voilà l'ennemi ! Mais nous en viendrons à bout, sois tranquille !

Léon. Mais puisque Berthe l'aime !

La marquise. Elle l'aime... Non ! Elle croit l'aimer. Et pourquoi ? Pour quelques misérables vers qu'il a eu l'esprit de faire pour elle autrefois. Ce n'est pas pour autre chose, va ! Oh ! si nous pouvions lui arracher du cœur cette illusion, cette chimère ! Si seulement tu étais un peu poète ! Mais non ! tu détestes les vers, tu ne sais pas en faire.

Léon. Mais si ! mais si ! ma tante ! Pour épouser Berthe, je ferais un poème épique !

La marquise. Ce serait un peu long, et Berthe aurait le temps de faire bien des bonnets pour sainte Catherine. Si tu pouvais seulement faire une ode, une élégie, un sonnet, n'importe quoi ; on pourrait essayer.

Léon. Nous essaierons, ma tante, et je prouverai à Berthe qu'un chasseur de renards peut avoir autant d'esprit et plus d'âme que ce lauréat de Perpignan.

La marquise. Tu te flattes, mon pauvre Léon ! Tu n'as pas l'habitude de faire des vers.

Léon. Mais je vous assure, ma tante, que je m'en tirerai tout comme un autre. Je vous ai raconté, ce matin, l'histoire de ma chanson à l'école de la Flèche !

La marquise. Oui, mais une petite satire ou des vers d'amour, c'est bien différent.

Léon. Des vers d'amour,.... mais j'en ai fait aussi, des vers d'amour !

La marquise. Comment, monsieur !

Léon. Écoutez, ma tante, mais vous n'en direz rien à Berthe ! Je vais vous raconter la chose. Cette fois, c'était à l'Ecole polytechnique : je sortais tous les mercredis, et j'allais voir un ancien colonel, qui habitait une maison de campagne à Meudon. Le colonel avait une nièce, une Suédoise, jeune encore, blonde, blanche et rose. Je ne sais comment il se fit que, sans la moindre intention mauvaise, j'écrivis une cinquantaine de vers en l'honneur de la belle Suédoise ; je ne sais pas non plus comment il se fit que je les lui glissai dans la main, sans m'apercevoir que l'oncle n'était pas là ! Le mercredi suivant j'allai à Meudon, sans penser à mal.

Avant le dîner, le colonel me proposa une promenade dans son parc. Je le suivis. Arrivé près d'une pièce d'eau, au fond: Si nous prenions un bain? me dit le colonel. — Y songez-vous! lui répondis-je, au mois de novembre! — Conscrit! me dit-il en ricanant, les troupiers de mon temps n'y regardaient pas de si près. A l'eau, mon garçon!... Et le colonel commença à se déshabiller. Piqué d'amour-propre, je l'imitai. Quand nous nous trouvâmes dans le costume favorable: A toi l'honneur! me dit le colonel. Je ne me le fis pas répéter, et je sautai dans le petit lac. Le colonel était resté sur la rive, et j'entendis son éclat de rire: Mon garçon, me dit-il, j'espère que le bain te rafraîchira la cervelle, et que tu iras faire un tour dans mon étang, avant de faire des vers pour ma nièce. — Vous voyez bien, ma tante, que mes vers n'étaient pas si mauvais, puisque le colonel jugea ce bain de glace indispensable.

La marquise. Mauvais sujet! — Je ne sais pas si tes vers étaient bons, mais il y a douze ans de cela, et depuis lors, tu dois avoir oublié...

Léon. Oublié! Mais je n'ai pas même oublié le calcul intégral et différentiel. A plus forte raison la prosodie. Tenez, ma tante, je vous en supplie, laissez-moi démontrer à Berthe qu'il y a ici d'autres poètes que ce Ludovic. Sinon,... je le provoque et je le tue.

La marquise. Non pas! Tu ferais trop bien ses affaires — Ah! mon Dieu, le voici déjà! Que lui répondre? — Laisse-moi parler.

SCÈNE XIII.

LÉON, LA MARQUISE, LUDOVIC.

La marquise (*à Ludovic.*) Approchez, jeune homme, et prêtez une grande attention au discours que vous allez entendre. J'ai une chose grave à vous annoncer. Vous m'avez demandé la main de ma fille, mais un autre vient de me la demander aussi; c'est mon neveu Léon. Vous êtes rivaux, par conséquent. Il y a trois ou quatre siècles, vous auriez vidé la querelle en champ clos, lance en main, sur un beau destrier. Autres temps, autres armes. J'ai lu madame Cotin, dans ma jeunesse, je suis encore un peu romanesque, et je viens vous proposer un autre genre de tournoi: chacun de vous va s'armer, non d'une lance, mais d'une plume ou d'un crayon, et faire, d'ici à une demi-heure, quelques strophes en l'honneur de ma petite-fille. Celui qui aura fait les meilleures, je ne dis pas que Berthe l'épousera, mais je suppose qu'elle aura pour le vainqueur une petite préférence. — Consentez-vous?

Ludovic. Comment donc, ma cousine! j'accepte avec joie et reconnaissance; car je suppose que toutes les chances sont pour moi.

Léon. Vous croyez, monsieur? c'est peut-être un peu trop d'amour-propre. J'accepte comme vous.

La marquise. Puisque les adversaires acceptent le tournoi, j'ouvre la lice: Ludovic, voici un crayon et une belle page blanche, allez vous inspirer dans le parc ; toi, Léon, reste ici. Moi, je vais prévenir Berthe de la lutte courtoise dont elle est l'objet.

Ludovic. (*à part, en sortant*). Ah ! enfin, la poésie me servira donc à quelque chose. Une trentaine de mille francs de rente, pour uue trentaine de vers ? Lord Byron ne fut jamais si bien payé !

La marquise. (*bas à Léon*). Courage, mon ami !

SCÈNE. XIV.

Léon. (*seul*). Ce Ludovic !... Quel orgueil ! Oh ! je voudrais l'humilier !... Mais non, cela m'est bien égal... C'est à Berthe que je songe ! Berthe... Qui sait ? Si je pouvais mettre dans ces vers ce que j'ai là dans le cœur, elle me comprendrait, elle m'aimerait peut être... Oh ! c'est impossible... Berthe, ma femme ! — Au travail ! au travail !... Pour Berthe ! — Oh ! je voudrais être Lamartine ! — Vite ! vite !... Des vers.... Diable !... Il me semble que j'ai un peu oublié la théorie... Cherchons si dans les livres de Berthe... (*Il va à la petite bibliothèque*). Précisément ! *Dictionnaire des Rimes, Traité de prosodie...* Très-bien ! — Vers de douze syllabes ; celui-là me va ! Cela me rappelle la charge en douze temps: un, deux, trois.... commençons ! (*Il se met à la table, et prend la plume*). En voici un :

Dans ce combat d'amour, Berthe, si je triomphe....

Pas mal !... au second maintenant !... Il me faut une rime à *triomphe*. Je n'en trouve pas...... Cherchons dans le dictionnaire... une rime à *triomphe*... Il n'y en a point ! Refaisons le premier vers :

Si l'amour le plus pur convient à la plus noble.....

Une rime à *noble* maintenant ! Cherchons dans le dictionnaire, pour abréger... *Noble*... il y en a ! *Vignoble !* Comment amener le mot *vignoble* à propos de Berthe ? Je ne saurais pas...... *Grenoble ?* c'est impossible ! — Et pas d'autres rimes ! Ah ! mon Dieu ! je perds du temps.... Et ce Ludovic qui a déjà fini peut-être.... Allons ! du courage ! Recommençons.... Rien ! je ne trouve plus rien ! Ah ! misérable, va ! j'aurais dû tuer quelques lapins de moins et lire quelques livres de plus ! Dire que j'ai le cœur plein de choses et que rien ne sort.... rien ! C'est à rendre insensé ! Oh ! je m'arracherais volontiers les cheveux.... (*Il se promène avec agitation*).

SCÈNE XV.

Léon, Berthe, (*entrant par une porte dérobée*).

Léon. C'est toi, Berthe ; d'où viens-tu donc ?

Berthe. De la chapelle ; j'ai prié et j'ai réfléchi. Et toi, tu tra-

vailles ! Je sais à quoi tu travailles.... Grand'mère m'a expliqué... D'ailleurs, j'ai tout entendu.... Eh bien ! où en es-tu ?

LÉON. Au premier vers, c'est-à-dire, à mon second premier vers : l'un finissait par *triomphe,* l'autre par *noble*. Pas de rimes. C'est désolant !

BERTHE. Ah ! ah ! ce n'est donc pas aussi facile que tu le pensais ?

LÉON. C'est mal, Berthe, tu viens me railler !

BERTHE. Je viens t'encourager, au contraire ; car, vois-tu, j'ai de l'amour-propre, et je ne veux pas qu'on m'adresse de mauvais vers ! — Assieds-toi donc là, prends la plume, regarde-moi de temps en temps comme si tu faisais mon portrait.... et cherche !

LÉON. (*s'asseyant*). Merci !... Je ne trouve rien encore......

BERTHE. Oh ! que tu as l'inspiration lente !

LÉON. Si tu voulais seulement me sourire un peu.... il me semble que les idées me viendraient plus facilement.

BERTHE. Oh ! le despote !.... Eh bien, je te souris, là.... Commence.

LÉON. Si tu voulais seulement me dire que tu ne fais pas de vœux pour Ludovic.

BERTHE. Mais, bavard que tu es, tu perds ton temps... Bavarde, mais bavarde en vers ! sans cela je croirai que *les Suédoises*, seules, ont le don de t'inspirer.

LÉON. Méchante que tu es !... tu sais bien......

BERTHE. Allons ! commence.

LÉON (*écrivant*).

" Non, je ne t'aimais pas, si l'amour, c'est la fièvre ;
" Si c'est l'âpre désir *qui précipite* nos pas,
" Si c'est l'orgueil au front, le mensonge à la lèvre
" Et l'égoïsme au cœur... Non, je ne t'aimais pas.

BERTHE. Mais... Léon... c'est bien ! Seulement il y a une faute de quantité au second vers : treize syllabes ! Compte sur tes doigts :

Si c'est l'âpre désir *qui précipite* nos pas !

Il est si facile de mettre :

Si c'est l'âpre désir précipitant nos pas !

Je vais corriger moi-même. (*Elle prend la plume et écrit*). Continue ! continue !

LÉON.

" Mais si l'amour, c'est Dieu qui parle au fond d'une âme.
" Si c'est le dévouement *qui existe* à jamais,
" Si c'est avoir vu l'ange avant de voir la femme,
" Dieu le sait, Dieu sait bien, Berthe, que je t'aimais !

BERTHE. C'est encore mieux ! seulement, il y a un hiatus, au second vers, une rencontre de voyelles.... *Qui existe !* corrigeons vite ! (*Elle cherche et écrit*).

Si c'est le dévouement qui ne faiblit jamais.

Voilà — Quant aux deux derniers vers, je les trouve charmants, oh! mais! charmants! — Après! après! tu es en verve.

LÉON.

" Je t'aimais, et je t'aime, et je souffre et je pleure,
" Je souffre, mais ma voix ne sait que te bénir;
" Je pars si tu le veux, mais mon âme demeure
" Et j'emporte en exil la fleur du souvenir!

" Mais non! je resterai; l'espérance fidèle
" M'apaise et me soutient; soyez béni, Seigneur!
" Au-dessus de mon front un ange bat de l'aile:
" C'est l'ange du foyer, c'est l'ange du bonheur!"

BERTHE. Mais c'est très-bien, très-bien, très-bien! Te voilà poète, cher Léon, malgré toi.

LÉON. Grâce à toi; Mais, j'y songe, si les vers de Ludovic sont meilleurs, il faudra bien que tu lui donnes le prix?

BERTHE. Oh! mon Dieu.... c'est vrai! Tu me fais peur!

SCÈNE XVI.

LES MÊMES, LA MARQUISE. LUDOVIC.

LA MARQUISE. Voilà donc l'heure du jugement solennel; les accusés sont-ils présents?

LUDOVIC. Voici mes vers, ma cousine; et franchement, je n'ai jamais fait mieux.

LÉON. Voici les miens, ma tante.

LA MARQUISE. C'est moi qui vais lire. Je commence par les vers de Léon. Ecoutez, Ludovic; et toi, Berthe, sois grave comme un juge. (*Elle lit*).

" Non, je ne t'aimais pas, si l'amour, c'est la fièvre,
" Si c'est l'âpre désir précipitant nos pas;
" Si c'est l'orgueil au front, le mensonge à la lèvre
" Et l'égoïsme au cœur... Non, je ne t'aimais pas.

Eh! eh! ce n'est pas trop mal.... Qu'en pensez-vous, Ludovic?

LUDOVIC. En effet, c'est fort bien.... mais permettez que je voie un peu. (*Il regarde le papier*). Oh! oh! qu'est-ce que j'aperçois? Des corrections, des ratures. des surchages, et qui ne sont pas de la même écriture! On vous a aidé, monsieur Léon: la partie est nulle.

BERTHE. Mon cousin, c'est moi qui ai aidé Léon.

LA MARQUISE. Oh! en ce cas, Ludovic, vos affaires vont mal. Un collaborateur ressemble fort à un complice. Résignez-vous donc. D'ailleurs il y aura pour vous une compensation: je vous rends les vers que vous venez de faire pour Berthe; ils pourront vous servir pour une meilleure occasion.

LUDOVIC. Oh! il n'y aura jamais pour moi de bonne occasion. (*Réfléchissant*). N'importe! Donnez tout de même!

—*Revue de Bretagne.*

LA CLEF D'OR

(Voir page 21.)

XI

LA BOURSE

Hippolyta suivit dans la mesure de sa raison, pour sa toilette, les conseils que lui avait donnés son mari, et, l'heure venue, ils montèrent tous les deux dans un modeste fiacre qui alla les déposer à la porte du Théâtre-Italien. Pendant le trajet, André recommença ses rêves de fortune, et, comme ils descendaient de voiture, il dit à sa femme, en lui montrant du geste un élégant coupé qui arrivait :

— Demain, toi aussi, tu auras ta voiture.

Hippolyta sourit et pénétra avec lui dans le vestibule. Là, André fouilla dans sa poche pour remettre le billet au contrôleur, et Hippolyta se détournait pour reprendre le bras de son mari quand, en regardant machinalement derrière elle, elle aperçut, debout, entre les barreaux de la grille en bois, et donnant le bras à un homme de haute taille, une jeune femme enveloppée dans un long burnous blanc bordé de cygne. Elle tressaillit et serra involontairement le bras d'André. Elle avait reconnu Berthe. Berthe de son côté l'avait aperçue, car elle voulut faire un pas en avant ? mais Raoul, sur la figure pâle duquel ne parurent ni émotion ni surprise, l'arrêta court et l'entraîna vers l'escalier.

André et Hippolyta s'arrêtérent un moment pour éviter une seconde rencontre.

Comme si le hasard s'était plu à prolonger une situation embarrassante, les deux jeunes femmes se trouvèrent placées l'une près de l'autre. Elles auraient pu se parler en se penchant un peu, et le regard d'Hippolyta, pour arriver à la scène, devait effleurer les jolis cheveux blonds de Berthe.

Malgré la différence de leurs caractères une grande intimité avait existé entre elles. Le voisinage de Berthe faisait battre le cœur d'Hippolyta, qui, sans prendre garde à l'air glacé de Raoul, fixa sur son ancienne amie, et avec persistance, son regard profond. Mais bientôt sur son visage l'émotion fit place à la tristesse. Elle avait espéré au moins un regard, un seul, et elle ne l'obtint pas.

Berthe, qui avait sans doute reçu un ordre formel, resta nonchalamment assise, le dos à demi tourné à la loge occupée par André et par sa

femme. Son regard un peu craintif et tout plein de tendresse ne cherchait que Raoul qui, debout derrière elle, écoutait la musique avec son flegme habituel.

Le public de la salle, dans son ignorance, admirait beaucoup, pendant les entr'actes, les deux types si différents de beauté féminine qu'il avait sous les yeux. Les enthousiastes s'animaient; les uns tenaient pour la brune, les autres pour la blonde; celui-ci trouvait l'Anglaise ravissante, celui-là affirmait que l'Italienne était magnifique. On attribuait ainsi à chacune des deux jeunes femmes une nationalité en harmonie avec son genre de beauté, la parenté n'ayant produit entre elles aucune sorte de ressemblance, si vague qu'elle fût, et leur attitude respective les faisant croire parfaitement étrangères l'une à l'autre.

De nos quatre personnages, le moins préoccupé était André, qui, le rideau levé, appartenait corps et âme à la musique. Mais c'était en vain que, ce soir-là, il essayait de communiquer à Hippolyta un peu de ses joies d'artiste; la jeune femme restait pensive, presque morne. La rencontre qu'elle avait faite l'avait saisie, et, bien qu'elle eût prévu la froideur méprisante qu'on lui témoignait, cette indifférence glaciale et dédaigneuse l'attristait profondément. Les yeux fixés sur la scène, elle ne voyait rien; la musique n'apportait que des sons confus à ses oreilles, elle était là, mais son esprit était ailleurs. Au milieu de cette foule elle songeait à Kermarc'hat, elle égrenait un à un tous ses souvenirs; les scènes passées se représentaient devant elle; elle se rappelait le jour de son mariage, jour brumeux, sombre et triste, jour d'adieux et d'éternelle séparation. Et puis la pensée de sa solitude lui revenait. N'était-elle pas seule dans cette ville immense, seule avec son mari qu'elle aimait, mais sur lequel elle commençait à craindre de s'appuyer? Depuis les confidences d'André elle éprouvait comme un pressentiment sinistre, ou plutôt quelque chose ressemblant à la peur instinctive que peut ressentir l'aveugle qu'un guide inexpérimenté conduit à un abîme.

Pendant les entr'actes la loge de Mme de Morinville se remplissait. Des hommes de l'aspect le plus distingué venaient lui présenter leurs hommages. Arrivé depuis si peu de temps, Raoul avait déjà contracté de nombreuses et brillantes relations; il se posait.

Un des financiers en renom avait répondu à quelqu'un qui lui demandait ce que c'étaient que ce M. de Morinville dont le nom venait de paraître à l'horizon doré, mais orageux de la Bourse:

— Un homme qui, dans dix ans, si les circonstances le secondent, nous aura dépassés tous.

Au commencement du quatrième acte, un nouveau personnage apparut dans la loge de Berthe. Ses pieds ayant heurté un tabouret, André

qui écoutait avec extase se tourna avec humeur vers l'interrupteur, qui s'était mis à causer à demi-voix avec Raoul, et comme bien souvent on entendait de la loge d'Hippolyta ce qui se disait dans la loge voisine, les paroles prononcées par celui qui venait d'entrer arrivèrent aux oreilles d'André.

— Il me tardait de vous l'apprendre, disait-il, vos prévisions se sont parfaitement réalisées et votre première affaire est un coup de maître. Les imbéciles et les imprudents ont cru seuls à cette nouvelle : elle est fausse, la baisse continuera.

Raoul sourit silencieusement et ne répondit pas un mot. André était devenu pâle. Il se pencha vers sa femme :

— Le hasard vient de m'apprendre une nouvelle qui m'intéresse au plus haut degré, dit-il rapidement ; je suis obligé de te quitter un instant.

Il sortit et laissa Hippolyta seule, abîmée dans ses pensées.

Son absence fut courte.

— Eh bien ? lui demanda Hippolyta, quand il reparut.

— Impossible de connaître la vérité, répondit-il en s'asseyant d'un air découragé. Au foyer, on parle beaucoup de cette affaire ; les uns disent que la nouvelle est fausse, d'autres continuent à affirmer qu'elle est vraie. Nous verrons demain. Mon Dieu ! si cela était ! Mais non, cela n'est pas. Cet homme est mal informé, j'en suis sûr.

Cela dit, il se remit à prêter l'oreille à la musique. Ce calmant suprême agit sur l'imagination mobile du dilettante, et il quitta le Théâtre-Italien en répétant avec une fermeté d'accent de plus en plus prononcée :

— C'est faux, ce bruit est faux.

Hippolyta demeurait silencieuse. Elle avait à peu prés saisi le sens des paroles prononcées, elle avait vu le sourire de Raoul. C'en était assez pour l'empêcher de partager la quiétude d'André. André, hélas ! n'était, comme nous l'avons dit, ni un guerrier, ni un industriel, ni un spéculateur : c'était un artiste, rien de plus, un pauvre rossignol de Bretagne que des milans avides se préparaient à plumer sans pitié.

Le lendemain, il se sentit repris par ses inquiétudes de la veille, et, bien qu'il cherchât à cacher ses préoccupations à Hippolyta, elle ne les devinait que trop, et s'en alarmait sérieusement. Pour qu'André se laissât dominer par cette tristesse agitée, il fallait qu'il eût beaucoup compromis et que l'insuccès de son entreprise pût avoir des suites bien fâcheuses.

Dans la matinée, il écrivit plusieurs lettres, dont il attendit fièvreusement la réponse. Elle arrivât sous la forme de petits billets laconiques, dans lesquels les connaissances convoquées à une assemblée

intime chez lui s'excusaient et déclaraient ne pouvoir venir. La lecture de ces réponses parut l'impressionner douloureusement et il relut plusieurs fois et avec une irritation qu'il ne cherchait plus à cacher ces excuses banales très-négligemment formulées.

Vers une heure de l'après-midi, Marion annonça deux visiteurs.

— Enfin ! s'écria André en se levant; j'ai cru qu'eux aussi me manqueraient de parole.

Et il donna ordre de les introduire dans son cabinet.

Mais Hippolyta arrêta Marion d'un geste, et, s'adressant à son mari :

— Pourquoi ne les recevrais tu pas ici ? dit-elle.

— Ici ! répéta-t-il très-surpris.

— Mais oui. Tu me l'as dit, cette entrevue n'est qu'une causerie sur le bruit qui court, et je ne serais pas fâchée de vous entendre causer; ce n'est pas que je veuille me mêler de choses qui ne me regardent pas et que je comprends mal, ajouta-t-elle vivement, mais mon ignorance est par trop grande aussi, et, si tu me laisses longtemps seule aujourd'hui, je finirai par me monter la tête.

André ne se rendait pas bien compte de ce désir étrange, il crut à un caprice et ne songea pas à s'y opposer.

Il sortit et revint avec deux jeunes gens qu'il présenta à Hippolyta. Hippolyta les reçut gracieusement, les pria de ne pas s'apercevoir de sa présence et se retira dans un coin avec son ouvrage, après avoir dit à André, en lui montrant un guéridon :

— Le journal que tu cherchais tout à l'heure est là, je crois.

André alla le prendre, le déplia et lut tout haut l'article qu'il cherchait.

Les deux jeunes gens, voyant Mme de Kermarc'hat s'absorber dans l'ouvrage auquel elle travaillait, oublièrent aussitôt sa présence et firent suivre cette lecture de quelques réflexions. Cinq minutes plus tard la conversation était chaudement engagée, on s'animait, on se passionnait, les hommes du monde avaient disparu, il n'y avait plus que des courtiers de Bourse.

Hippolyta, se voyant suffisamment oubliée, écoutait derrière son rideau tout ce qui se d:sait avec la plus grande attention. André ne l'avait pas devinée; c'était une étude qu'avait désiré faire la sérieuse jeune femme. Elle avait voulu d'abord se rendre compte du genre d'affaire dont à son insu, son mari s'était occupé, et puis juger par elle-même des aptitudes qu'il y apportait. Dans la discussion, c'était lui qu'elle suivait avec une attention inquiète, ses yeux pénétrants ne quittaient pas son visage; elle semblait mesurer ce qu'il apportait d'intelligence dans le débat. Dès les premiers mots, d'ailleurs, elle avait

compris l'importance de la question qu'on agitait devant elle. Poussé par des influences inavouées, André avait beaucoup osé, et comme il était le plus intéressé dans cette affaire, il cherchait des motifs plus ou moins plausibles pour affirmer le succès.

Cette controverse dura une heure, puis les trois hommes partirent pour aller entendre prononcer leur arrêt. Hippolyta perdit aussitôt l'air indifférent qui avait caché tant bien que mal ses curiosités, ses appréhensions et ses doutes, et elle demeura songeuse, la taille ployée, dans une attitude pleine de découragement. Ce qu'elle avait toujours pressenti du caractère de son mari, de sa légéreté d'esprit, de son incapacité en ce qui regardait le maniement des intérêts matériels, venait de se révéler clairement à elle. Certes, cette découverte; qui avait bien son côté pénible, ne portait aucune atteinte à son affection pour André, ne diminuait en aucune façon l'estime qu'elle avait pour lui, mais elle ébranlait sa confiance et anéantissait sa sécurité. Certaines paroles de Raoul lui revenait en mémoire, le bras sur lequel elle devait s'appuyer était sans force, le chêne se changeait en un fragile roseau. Insouciant dans le passé, André était imprudent dans le présent. Il était tombé dans le premier piége qui lui avait été tendu, et il avait usé de sa liberté en compromettant étourdiment ce qu'il avait de fortune.

Le fruit de cette longue méditation fut la résolution suivante :

Ce danger-ci passé, pensa-t-elle, je me mêlerai davantage du gouvernement et, quoi qu'il puisse m'en coûter, je serai désormais de moitié dans ce qu'il pourra entreprendre.

Cela arrêté, elle se remit à travailler tout en consultant de l'œil la pendule qui l'avertissait de la marche du temps ; mais bientôt elle se sentit atteinte par cet aiguillon de l'attente qui entre si profondément dans l'âme et qui rend impossible même l'immobilité physique.

Après avoir jeté un dernier regard sur l'aiguille qui rasait si lentement à son gré le globe émaillé où étaient écrites les heures, elle se leva.

— J'irai, murmura-t-elle ; s'il a été heureux, je le sauverai plus tôt ; s'il a été malheureux, il saura plus tôt que je lui pardonne.

Sortir seule était pour la jeune femme une grave affaire, car c'était la première fois qu'elle se le permettait ; mais elle avait résolu d'en finir avec le rôle passif et mollement heureux qu'elle avait joué jusque-là, et ses hésitations ne furent pas de longue durée.

Elle se rendit à la première station de voitures, entra dans un fiacre et cria au cocher :

— A la Bourse !

Arrivé devant le temple, elle descendit du fiacre et monta résolûment les degrés sur lesquels s'échelonnaient des groupes d'hommes. Son

regard, intimidé par la hardiesse des regards qui croisaient le sien, chercha en vain André parmi ces causeurs affairés. Ne l'apercevant pas, elle poussa les battants mobiles de la porte et se dirigea, en suivant d'autres femmes, vers un large escalier. Arrivée là, elle s'arrêta étourdie, frappée de surprise, presque de terreur. Un bruit, un effroyable bruit qu'on pouvait prendre tour à tour pour le mugissement des vents et des flots un jour de tempête, pour le tapage réuni de vingt assemblées populaires et tumultueuses, pour les rugissements incohérents et furieux de milliers d'aliénés, lui brisait le tympan.

L'avait-on trompée ? Elle s'adressa à la première personne qui passait.

— Où suis je ? demanda-t-elle, ne sachant trop elle-même ce qu'elle disait.

Le passant la regarda avec stupéfaction et haussa les épaules.

Mais... à la Bourse, répondit-il.

A demi rassurée, elle monta et elle alla s'accouder defaillante sur la balustrade du couloir livré à la circulation générale. De là, son œil plongea dans la vaste enceinte d'où sortaient les clameurs insensées qui l'avaient épouvantée. Elle vit de là des centaines d'hommes se démenant, criant, hurlant, gesticulant comme de véritables fous ; son regard éperdu effleura des physionomies excitées, avides, des fronts plissés où perlait la sueur, des visages hagards, nerveux, horriblement contractés. Cette foule délirait. Même autour du grillage au delà duquel tombaient par lambeaux les papiers déchirés par les mains des agents de change, les figures étaient fiévreuses et étalaient sans vergogne l'avidité du succès d'argent. Les mains, par un geste brusque se levaient armées du crayon ; les bras, pour multiplier les appels, se dressaient ou s'abaissaient comme mus par un mécanisme. Le plus extravagant des charlatans de la foire avec ses cris et ses contorsions eût paru calme auprès de ces joueurs de la Bourse.

— Ah ! si quelque chose doit user la vie, c'est cela, pensait la jeune femme penchée sur le gouffre d'où s'échappait un air chaud.

Elle se rappelait l'excitation étrange qu'elle avait parfois remarquée chez André, elle se promettait mentalement de le guérir de cette fièvre brutale de l'agiotage qui l'avait saisi.

Elle fouilla longtemps du regard parmi la multitude et elle ne trouva pas son mari. Il est vrai que son regard était un peu comme celui d'une personne ivre, et que dans cette multitude mouvante il n'était pas facile de reconnaître quelqu'un.

Elle n'aperçut pas André ; mais, en revanche, elle aperçut Raoul à la place à laquelle son titre d'agent de change lui donnait droit. Son large front, légèrement dépouille déjà, dominait les fronts environnants,

et le calme de son maintien, la fermeté tranquille de sa pose ne se démentaient pas dans ce milieu fiévreux. Autour de lui, on s'agitait, on se pressait, on se querellait, il ne paraissait pas s'en apercevoir. Une main posée sur le rebord de la balustrade, il suivait avec une attention profonde et concentrée le cours des affaires. Au moment décisif, sa main droite se levait, et au-dessus des voix criardes et perçantes de ses confrères s'élevait sa voix sonore et fortement timbrée.

Après un long examen, la jeune femme, découragée, et aussi ahurie par cet infernal tintamarre, renonça à l'idée de retrouver André. Elle sortit et elle alla l'attendre sur la place. Elle passait et repassait devant la grille ouverte, les yeux baissés pour ne pas heurter son regard au regard insolent des passants dont sa beauté attirait l'attention.

Au bout d'une demi-heure d'attente, elle vit enfin André apparaître. Il descendait les degrés en courant, et il aurait passé devant elle sans la voir si elle ne l'avait saisi par un pan de sa redingote.

Il se retourna et la regarda avec des yeux égarés.

— André, où vas-tu ? demanda-t-elle.

— Où ? répondit-il haletant, je n'en sais rien.

— André, tu as perdu?

— Oui, je suis un niais, un misérable, qui me suis laissé tromper. Nous sommes ruinés.

Et il étreignit son front de ses mains en poussant un sanglot étouffé.

Hippolyta avait affreusement pâli. Elle prit le bras d'André.

— Le désespoir ne remédierait à rien, dit-elle doucement, et il ne faut pas nous donner en spectacle. Veux-tu me reconduire ?

Il se mit à marcher la tête baissée, elle avait le bras passé sur le sien ; en réalité, c'était elle qui le soutenait.

En ce moment, Raoul de Morinville parut lui aussi au haut des degrés et les descendit lentement en homme content de lui-même. On le regardait beaucoup et on le saluait très-bas. Il entra dans un élégant coupé qui l'attendait. En tournant la place de la Bourse, le mouvement de la voiture se ralentit, et il tressaillit, en apercevant un jeune homme et une jeune femme qui marchaient péniblement, appuyés l'un sur l'autre. Son regard froid, au fond duquel il y avait une sorte de cruauté satisfaite, effleura leurs visages pâles et consternés, et puis il se rejeta dans le fond de sa moelleuse voiture et essaya d'oublier cette rencontre en renouant le fil de ses rêveries dorées. Ce jour-là il aurait pu se poser en triomphateur, il avait remporté une victoire, et si cette victoire coûtait à d'autres tant de larmes de douleur et tant de pleurs de rage, ce n'était pas son affaire.

XII

LA SECONDE CHUTE.

Le fier partisan du duc de Mercœur se préparait à quitter, sous la garde de Marion, l'appartement qui les avait reçus tous les deux à leur arrivée à Paris.

Une petite charrette enlevait le peu de meubles appartenant au jeune ménage, et le vieux portrait fut placé avec une sollicitude particulière par-dessus les bagages.

— Soyez donc tranquille, la mère, j'aurai grand soin du vieux grognard, disait le commissionnaire à Marion, qui lui répétait pour la vingtième fois ses recommandations; je vous promets qu'on n'arrachera pas un poil de sa moustache à ce militaire là, qui, ma foi, n'a pas l'air commode.

Rassurée sur le sort du ligueur, Marion précéda la voiture en faisant consulter de temps en temps, par les passants complaisants, un papier où était tracé son itinéraire. Le commissionnaire lui avait pourtant affirmé qu'il irait à Montrouge les yeux fermés; mais, pour l'entêtée Bretonne, tout Parisien était un abîme de mensonge et de mauvaise foi.

Un peu au delà de la petite église qui était alors l'église paroissiale du Grand-Montrouge, elle s'arrêta et entra dans une maison d'assez bonne apparence. Mais il lui fallut monter au quatrième étage, où se trouvait le modeste appartement garni loué par le jeune ménage. La maison, comme toutes les maisons parisiennes, était une ruche. Le commerce avait élu domicile au rez-de-chaussée, le premier étage était occupé tout entier par un vieillard riche et très-original; au second demeuraient plusieurs familles d'enployés; au quatrième, sous les combles, logeaient André et Hippolyta, en compagnie d'un ancien comptable et de sa femme, un vieux couple de l'aspect le plus vulgaire, mais qui, au dire de Marion, témoignait déjà pour les nouveaux voisins une grande complaisance

Quand Marion arriva essouflée, elle trouva André et Hippolyta occupés à donner au petit appartement le meilleur air possible.

Hippolyta allongeait, au moyen d'un lacet, les embrasses qui retenaient les rideaux de sa chambre, pour qu'ils retombassent en plis plus élégants; André rangeait ses morceaux de musique dans la simple corbeille qui remplaçait le brillant casier d'acajou.

Physiquement, il était plus changé que sa femme, mais combien la physionomie d'Hippolyta révélait un plus grand ébranlement moral! Les impressions n'étaient jamais de longue durée chez André. Il avait eu un long désespoir de huit jours, qui lui avait donné une fièvre vio-

lente. La fièvre avait emporté à son tour le désespoir, et avec la santé étaient revenues son insouciance et sa gaieté.

Après d'ennuyeuses et pénibles démarches, il avait obtenu une place dans un des grands établissements de crédit de Paris, et depuis ce jour-là toute ombre s'était effacée de son front, tout regret de son esprit.

— Ma femme et mon violoncelle, voilà à peu près tout ce qui me reste, disait-il en riant; mais c'est assez pour mon bonheur.

Les quelques objets que Marion avait fidèlement escortés furent immédiatement placés, moins le vieux portrait qui dépassait de tout son large cadre sculpté la hauteur des appartements. Après avoir maintes fois comparé les mesures, André reconnut qu'il se heurtait contre l'impossible, et le ligueur fut porté dans la partie du grenier auquel son descendant avait droit. Dans cet endroit obscur qu'il remplissait tout entier, et avec le rayon qui, tombant de la petite fenêtre, n'éclairait bien que sa face énergique, le vieux guerrier avait vraiment un air terrible et semblait regarder avec menace le misérable logis qu'on lui donnait. Il suivait, hélas! la fortune de sa race. Après s'être prélassé sous les hauts plafonds des Kermarc'hat, il avait orné les lambris plus modestes de la villa Bruyère, ceux de la maison de la rue du Bac, et enfin il venait se placer entre les chevrons vermoulus du toit d'une maison vulgaire.

La chute était rude.

André, — son ancêtre perché plutôt que logé, — redescendit bien vite pour échapper aux pensées pénibles qui lui étaient revenues en foule en assignant au portrait, qu'il avait toujours entouré d'une certaine vénération, une place si peu digne de lui. Il trouva Hippolyta occupée à un travail de couture. Le jour clair tombait en plein sur elle, la petite chambre avait un air frais et gai; on entendait monter du premier étage, dont une partie avait été convertie en volière par son propriétaire, des gazouillements et le cri mélodieux d'oiseaux d'espèce différente; l'âme impressionnable d'André en reçut une secousse qui fit évanouir toute mélancolie.

Il alla s'asseoir prés de sa femme et lui dit en souriant:

— Si je pouvais oublier que tu regrettes notre position passée, je me trouverais, ma foi, parfaitement heureux ici.

— Moi, je ne regrette rien, dit Hippolyta avec effort et sans lever les yeux.

— Oh! alors, vive la médiocrité! Plus de chaînes dites sociales, plus de rang à soutenir, plus de relations à ménager, une vie d'artiste faite d'art et de liberté. Tiens, je voudrais aller planter notre tente en Italie ou en Allemagne, parmi ces peuples chanteurs qui se nourrissent

de musique. N'aimerais-tu pas cette vie nomade, errante, qui amène chaque jour des jouissances nouvelles et imprévues ?

— Mais notre enfant, André !

— Ah ! c'est vrai, notre enfant ! c'est embarassant en voyage, un enfant. Eh bien, nous resterons, ma bien chère, voilà tout. Au fait, cet enfant ne sera qu'une harmonie de plus dans notre ménage. Je le bercerai avec les sons de mon violoncelle, je noterai ses premiers gazouillements et j'en ferai des chefs-d'œuvre. Et quand on produit des chefs-d'œuvre, on a la renommée et la richesse. Je voudrais qu'il ne nous restât rien, rien, pas même cette place qui va user le plus précieux de mon temps. Alors j'oserais avoir du talent, il le faudrait bien ; alors, comme les anciens troubadours, je ne vivrais que par mon art et pour mon art.

Hippolyta avait levé sur lui des yeux dans lesquels se lisait une grande tristesse.

— Tu es fou ! dit-elle en soupirant.

— Non ; mais je suis enthousiaste. Je ne veux pas de la vie étroite, mesquine, terre à terre, qui a toujours été mon partage. Cela tue l'inspiration. Tant que j'ai eu le cerveau occupé par ces malheureuses opérations que je maudis, je n'ai pas touché mon violoncelle une fois.

Il se leva et alla prendre l'instrument dans un coin ; mais Hippolyta, qui avait rapidement consulté du regard la petite pendule à colonnes, ornement de la cheminée, arrêta son élan d'un geste :

— Il est temps que tu partes, dit-elle ; tu as juste le temps de te rendre à ton bureau.

— Oh ! tu me laisseras bien un petit moment, répondit André, qui commençait à peine son métier d'employé, et qui chaque jour déjà tâchait d'allonger sa chaîne.

— Non, l'heure est inexorable.

— Comme toi.

Il se rapprocha vivement du violoncelle, et le saisissant :

— Un air seulement, dit-il gaiement, rien qu'un petit air ! Tiens, cette variante sur : *Viens, gentille dame*, de *la Dame blanche*.

Hippolyta se leva en silence, marcha vers lui, lui prit l'instrument des mains, le replaça dans un coin, et attachant sur le visage stupéfait d'André ses grands yeux noirs, d'où jaillissait la double flamme de la pensée et de la volonté :

— Je te l'ai affirmé, je n'ai pas de regrets, dit-elle lentement, car les regrets sont inutiles. Mais si le passé est irremédiable, nous avons à nous occuper du présent et de l'avenir. Cette place, qui est faite d'exactitude, est nécessaire à notre existence. Si tu l'oublies, je dois m'en souvenir. Tu t'es engagé d'ailleurs à me laisser désormais le fardeau des soins matériels, et j'use de mon droit en te disant : Va-t'en.

Elle parlait froidement, sérieusement, avec autorité.

André l'embrassa, prit son chapeau et sortit en disant :

— Je chercherai une autre position sociale, celle-ci me paraît trop ennuyeuse, trop assujettissante.

Il était à peine parti que Marion introduisit une petite femme mise avec une sorte d'élégance de mauvais goût et portant à la main un vaste cabas noir qui tranchait sur son châle d'un bleu fané. C'était sa voisine Mme Tricot, qui venait obligeamment proposer à Hippolyta d'emmener Marion chez ses fournisseurs, qu'elle affirmait être les plus honnêtes et les moins chers de Montrouge. La proposition n'était pas à dédaigner. Montrouge forme une sorte de ville distincte dans laquelle il fallait que Marion sût s'orienter, ce qu'elle ne pouvait apprendre seule qu'en perdant beaucoup de temps. Hippolyta donna bien vite son assentiment et remercia sa grosse voisine avec une grâce qui la toucha.

— O ma chère, dit-elle à Marion en la précédant dans l'étroit escalier, on voit bien, comme je le disais à Hercule, — c'est le petit nom de mon mari, — que ce petit ménage-là n'est pas à sa place dans notre quatrième. Tenez, votre maîtresse avec son air de grande dame est un vrai bijou.

Dans une installation nouvelle il y a toujours à ranger, et Hippolyta, demeurée seule, replia bien vite l'ouvrage de couture qu'elle tenait à la main. Cet ouvrage purement mécanique laissait trop de prise à sa pensée, et elle sentait qu'elle devait fuir à tout prix d'énervantes tristesses. Elle se mit donc à passer une seconde revue de ce mobilier inconnu, elle assigna à chaque objet sa place définitive, elle essaya de se familiariser avec toutes ces nouvelles choses au milieu desquelles se voyaient maintenant les meubles de souvenir, qui, pour cause d'harmonie, avaient été exclus de l'élégant ameublement de la rue du Bac. Le vieux bahut de la villa Bruyère remplaçait avec avantage une console vulgaire reléguée dans l'espèce de vestibule converti en salle à manger, le piano qui avait chanté dans le petit salon de Kermarc'hat occupait la place d'honneur dans l'étroit salon, le bureau sur lequel Hippolyta avait écrit toutes ses lettres de jeune fille était devenu un meuble indispensable pour sa chambre. Combien maintenant elle se félicitait d'avoir conservé ces témoins muets de son existence passée ! comme son œil, en effleurant ces meubles étrangers, s'arrêtait avec émotion sur ces vieux serviteurs connus ! comme sa main s'y appuyait avec confiance ! Après avoir rapidement opéré les changements qu'elle trouvait utiles, elle s'occupa de ceux-là avec une complaisance toute particulière.

Dans le petit bureau fut disposé avec ordre tout ce qu'il fallait pour écrire, les cariatides sculptées aux angles du bahut furent soigneusement

époussetées et le linge qu'il devait contenir artistement disposé dans ses profondeurs ; le piano fut essayé pour que la jeune femme pût constater que le transport n'avait pas endommagé les cordes, et puis il fallut chercher le cousinet de soie qui se posait sur le clavier alors que les précautions n'étaient pas jugées inutiles.

Tout cela occupa l'après-midi. L'heure du dîner approchait, et Marion ne paraissait pas, la jeune femme se décida à essayer de mettre en pratique les connaissances culinaires dont elle avait eu une légère théorie. Elle alla examiner les provisions déjà amassées par la prévoyante Marion et se mit à l'œuvre. Elle eût été belle à peindre, devant ce petit fourneau allumé, avec son visage chaudement coloré, ses bras nus, maniant du bout des doigts, mais avec une adresse parfaite ces vulgaires ustensiles de ménage. La mythologie nous montre une princesse lavant dans de claires eaux les vêtements de son époux : Hippolyta ne représentait pas mal en ce moment une déesse faisant la cuisine.

Tout était prêt autour d'elle, le couvert était mis quand André et Marion entrèrent. Marion se montra furieuse, André charmé. Il mangea avec un appetit peut-être plus flatteur que vrai, car, malgré toute sa bonne volonté, Hippolyta s'était montrée novice. Grâce à sa gaieté, la scène comique que fit Marion,—qui ne se pardonnait pas à elle-même d'avoir obligé Madame à manier la queue de ses casseroles,—et grâce aussi à la distraction forcée que ce travail nouveau avait causée à Hippolyta, ce repas fut le plus gai qu'ils eussent pris ensemble depuis leur ruine.

Après le dîner, pour la première fois depuis longtemps, la jeune femme se mit à son piano. Quand elle eut joué, elle alla s'asseoir près de la fenêtre ouverte et André prit son violoncelle. Les oiseaux du premier s'étaient tus, les rayons de la lune remplissaient le petit salon, aucun bruit discordant ne s'élevait des rues à peu près désertes.

Montrouge avait presque le calme d'une ville de province et servait à peine d'écho au murmure puissant qui s'échappe jour et nuit du sein de son gigantesque voisin. Hippolyta, les mains jointes, les yeux levés vers le ciel pur, se laissait aller aux impressions que faisait naître en elle la voix harmonieuse qui chantait à ses côtés. Toutes sortes de visions traversaient son esprit ; les nuages légers dressés en montagne au-dessus de Paris prenaient mille formes fantastiques dans lesquelles se peignaient ses souvenirs et ses espérances ; tantôt ils représentaient vaguement le vieux château de Kermarc'hat avec ses hauts pavillons, tantôt l'humble église de Saint-Mathieu avec son clocher mince et gris, tantôt les toits hérisés de cheminées et dominés par le long tuyau rougeâtre de la villa Bruyère, et puis de célestes et vaporeuses créatures glissaient entre les ondulations moelleuses et paraissaient bercer un petit être moitié ange, moitié enfant, vers lequel le cœur de la rêveuse

s'élançait. Cette dernière vision amenait une prière à ses lèvres et inondait son âme d'une joie calme et profonde qui, comme un baume mystérieux, cicatrisait spontanément toutes les blessures intérieures.

André, voyant sa femme attentive, s'enivrait de sa propre musique et jouait avec une verve et un talent incomparables.

Leur double extase fut soudain interrompue par une sorte de cri étouffé qui semblait partir de l'escalier. Ils prêtèrent l'oreille et ne bougèrent pas. Dans une maison inconnue, peuplée d'inconnus, les bruits les plus insolites peuvent se faire entendre sans que personne songe à en aller découvrir la cause. Cinq minutes se passèrent, un coup sourd fit résonner leur porte, elle s'ouvrit et deux étranges personnages entrèrent à pas de loup dans le petit salon éclairé seulement par la lune. L'un était une femme courte de taille, simplement vêtus d'un jupon et d'une camisole d'indienne, coiffée d'un madras disposé en turban ce qui la faisait ressembler à un vieux Turc; l'autre était un bonhomme dont une robe de chambre à carreaux et un bonnet de coton qui avait l'air de se dresser d'horreur sur sa tête, recouvraient les os. Avec le teint blafard que lui donnait la lune, son nez transparent et pincé, ses yeux caves, ses joues creuses, son cou et ses mains squelettes, il eût pu personnifier la Mort, non pas celle que Gros a peinte dans la coupole du Panthéon, cette femme à l'œil dévorant et fixe, à la face inflexible, mais la mort au simple état de cadavre.

Malgré la transformation, Hippolyta, au second coup d'œil, reconnut dans le vieux Turc en jupon sa voisine Mme Tricot.

— Monsieur, permettez-nous de nous réfugier ici, dit-elle en se rapprochant d'André; il y a des voleurs dans la maison.

— Parle plus bas, ma femme, dit le squelette en faisant plusieurs saluts très-raides à Hippolyta.

— Veuillez vous expliquer, madame, dit André en repoussant poliment la main charnue qui s'était posée sur son bras et en avançant un fauteuil.

Elle s'expliqua en peu de mots, la frayeur mit un frein à sa loquacité ordinaire.

Elle avait oublié, depuis l'avant-veille, sa mesure à charbon dans le grenier et, au moment de se coucher, se rappelant qu'elle en avait besoin le lendemain matin, elle était montée pour la chercher. Mais de la porte elle avait aperçu un homme caché dans le fond du grenier. Heureusement, dit-elle, il regardait ailleurs et j'ai pu, n'ayant pas de lumière, descendre sans être aperçue.

— Mais, madame, êtes-vous bien sûre de cela? demanda Hippolyta. L'heure est peu avancée et la peur fait voir bien des choses.

— Oh! madame, je l'ai vu, de mes yeux vu. C'est un homme énorme

avec une grande barbe noire et des yeux effrayants. Le sang me torune quand j'y pense. Cet être-là s'est faufilé dans le grenier de bonne heure. Il attend que la maison soit endormie. Mon Dieu! mais nous allons peut-être être tous assassinés cette nuit!

— J'espère bien que non, madame, dit André en se dirigeant vers son secrétaire: j'ai là heureusement un revolver tout chargé.

Mais Hippolyta intervint.

— Aller seul n'est pas prudent, dit-elle, cet homme peut avoir des complices.

— Il en a, je jurerais qu'il en a, balbutia madame Tricot; j'ai vu reluire le canon d'un fusil dans notre tas de fagots; du moins je le crois.

— J'accompagnerai monsieur, dit bravement le squelette en cherchant une arme des yeux.

— Non, Hercule, tu n'iras pas, gémit sa femme.

— Mais il y a d'autres locataires, dit Hippolyta; ne pourrait-on aller les prévenir?

— Madame a raison, dit Mme Tricot; je sais bien que les gens du second sont au théâtre et ne rentreront qu'après minuit, mais il y a le vieux aux oiseaux du premier et son moricaud. Une figure de nègre, cela sera effrayant! Je vais les chercher; j'espère que vous me reverrez vivante.

Elle leva les yeux vers le plafond comme si elle faisait le sacrifice de sa vie, et elle sortit au moment où Marion, réveillée par le bruit, venait s'enquérir de ce qui se passait.

L'absence de Mme Tricot ne fut pas longue, et quand elle revint, elle était accompagnée d'un beau vieillard, de la figure la plus bourrue mais de l'aspect le plus distingué, et d'un vieux nègre armé jusqu'aux dents. C'était le locataire du premier, le vieux aux oiseaux, comme on l'appelait, et son domestique. Son œil perçant se fixa sur Hippolyta avec une surprise visible et, après l'avoir saluée, il fit à son domestique, qui l'avait tout simplement suivi, un geste impérieux qui fut de suite compris, car le nègre recula jusqu'à la dernière porte. Après quelques secondes de conférence, les quatre hommes montèrent au grenier, laissant les femmes en proie à une angoisse qui se traduisait bien différemment chez chacune d'elles. Mme tricot télégraphiait son inquiétude, elle pétrissait par des gestes désespérés son turban, elle se jetait à genoux, se relevait, s'asseyait, tournait sur elle-même. Marion, dévotement agenouillée, récitait tout ce qu'elle savait de prières; Hippolyta assise, une main sur son cœur que l'émotion faisait battre bien fort, prêtait l'oreille aux bruits, prête à s'élancer si quelque chose annonçait qu'un danger pouvait menacer André. Son attente fut agréablement interrompue par l'arrivée d'André lui-même. Ils avaient fait le tour du

grenier, sondé tous les recoins, visité le tas de fagots, dans lequel ne reluisait pas le moindre canon de fusil, et ils n'avaient trouvé personne.

— Ah ! mon Dieu, le scélérat s'est échappé, s'écria Mme Tricot en serrant contre sa grosse taille sa camisole d'indienne, par un reste de frayeur.

— Enfin, madame, venez vous assurer de son absence, dit André qui souriait.

Elle consentit à monter la dernière, et se faisant un rempart d'Hippolyta, dont la belle contenance rassurait un peu sa poltronnerie, elle osa regarder vers l'endroit où le brigand lui était apparu.

Mais reculant aussitôt avec terreur.

— Seigneur ! mais le voilà à la même place, balbutia-t-elle d'une voix étranglée.

Et ses yeux effarés demeurèrent fixés sur le portrait du vieux ligueur, en ce moment éclairé par la lune.

Un éclat de rire accueillit sa découverte. André s'était tout de suite douté de la vérité, mais il avait voulu acquérir une certitude.

C'était donc là le voleur, l'assassin ! On lui fit toucher la toile, et il fallut bien qu'elle se rendit à l'évidence.

— Madame, dit gravement le vieillard du premier, qui avait regardé avec intérêt le terrible portrait, vous saurez désormais quelle foi on doit ajouter aux paniques d'une vieille folle.

Il y eut comme un choc d'ossements sous la robe de chambre de M. Tricot, mais sa femme, réprimant d'un geste le mouvement qu'il avait fait vers son agresseur :

— Si j'étais aussi impolie que vous, dit-elle, je vous répondrais ; mais non. On sait quelle politesse on peut attendre d'une personne qui fait sa compagnie de serins et de perroquets. Est-ce qu'il n'a pas l'air d'un homme vivant, cet homme de peinture-là ?

— Oh ! certainement, aussi vivant que d'autres qui ont l'air de vivre, dit l'amateur d'oiseaux en regardant M. Tricot d'un air de compassion moqueuse.

Il salua Hippolyta avec un respect profond, et s'en alla en levant les épaules.

Hippolyta et André, après avoir reçu les excuses embrouillées des deux époux, regagnèrent en riant leur appartement.

— La vue de notre voisin du premier qui est,—il paraît,—parfaitement original, dit André, m'a fait une singulière impression ; tu lui ressembles !

— Je crois, en effet, que tu as raison, répondit Hippolyta, qui ne put s'empêcher de rire ; c'est la seule personne de laquelle jusqu'ici j'ai pu dire cela.

Grâce à tous ces petits incidents auxquels venait s'adjoindre cette étrange ressemblance et, qui dans le cours de la vie, se glissent entre les gros événements comme le sable entre les cailloux au fond du lit des ruisseaux, cette première nuit passée sous l'humble toit abritant leur médiocrité fut une nuit de profond repos.

XIII

LES CHATELAINS.

Comme le temps passe !

Cette réflexion, que chacun de nous a prononcée ou prononcera, venait de passer par les lèvres, coupées en ligne droite, de Mme de Morinville.

Le front orné d'un bonnet dont les rubans ponceau lui forment sur la tête une sorte de crête orgueilleuse, elle se promène lentement dans le grand salon de Kermarc'hat. L'appartement austère d'aspect s'est transformé. Le long des épaisses poutres reblanchies courent des guirlandes de fleurs délicatement fouillées; les lambris de chêne ont été revernies, l'ameublement a été renouvelé sans que le style, toutefois, en ait été changé, un tapis épais cache le vieux parquet sous ses fleurs éclatantes. Le luxe moderne a fait invasion dans la vieille demeure noblement et intelligemment restaurée. Il n'y est pas entré en intrus, encore moins en maître, il ne fait pas penser au nain qui remplit des riens à sa taille la maison du géant. Non, il s'est fait à la fois souple et grand, souple pour s'insinuer adroitement partout sans effort, grand pour ne pas amoindrir ce qu'il vient d'orner.

Et il n'y a guère que quatre ans que, dans ce même appartement, le propriétaire du château a formulé cet ardent souhait :

— Je veux être riche !

Ce qui prouvait qu'il ne l'était pas.

Quatre ans! voilà comment j'agis avec vous, mes lecteurs, et de crainte que vous ne me fassiez quelque grosse querelle, je vais vous expliquer sans retard les raisons pour lesquelles je chausse, pour faire de longues enjambées dans mon récit, les bottes de sept lieues de l'Ogre qui remplit les contes charmants de Perrault.

Chacun raconte à sa manière. J'ai pris dans l'immense mêlée humaine quelques personnages à la destinée desquels je tâche de vous intéresser ; mais circonscrire mon action n'est pas, que je sache, obligatoire. Il ne s'agit plus du théâtre avec sa triple unité, dont de nos jours, d'ailleurs, on secoue volontiers le joug. Nos personnages sont disséminés, leur vie suit une marche uniforme : faut il compter tous leurs pas ? n'est-il pas plus simple de courir un peu après les événements qui sont la trame du récit ?

Cela posé, sans qu'il y ait de ma part la moindre prétention de faire

acte de révolte contre les lois qui régissent la littérature, revenons à Kermarc'hat, qui se pare pour recevoir son maître.

Il y a sous un des rideaux de velours du grand salon une personne qui guette son arrivée, c'est Mlle Hortense.

— Les voilà! s'écria-t-elle tout à coup en dégageant de dessous les plis lourds sa petite personne et sa petite figure, sur laquelle le temps s'amuse à dessiner les rides les plus bizarres.

Uue voiture attelée de chevaux de poste faisait en effet son entrée dans la cour.

Raoul, Berthe et une femme modestement mise qui portait dans ses bras une enfant endormie, en descendirent et arrivèrent dans le salon avant que les Dames de Morinville eussent pris le temps de descendre.

Berthe s'est amincie, ce qui lui donne l'air maladif; Raoul est absolument le même; mais sur sa figure altière l'expression de l'orgueil triomphant a remplacé la tristesse.

Les caresses échangées, on mit la petite Berthe sur ses pieds, et, pour que sa grand'mère pût l'examiner à l'aise, on la débarrassa de son chapeau et de son manteau de velours bleu. Elle resta debout dans sa robe de cachemire serrée à la taille par une ceinture de ruban.

Blonde, forte et fraîche, perfaitement plantée sur ses petites jambes et sur ses pieds mignons, la masse de ses cheveux entourant son beau front d'enfant et retombant en boucles sur son col d'une remarquable élégance, elle était déjà belle à contempler. Mme de Morinville et tante Hortense la dévoraient de baisers, la jeune mère la regardait avec une tendre admiration, Raoul s'éloignait pour la mieux considérer.

Il avait été très-heureux de la naissance de cette enfant et il se sentait très-fier de sa beauté naissante. Ce qu'il rêvait maintenant, c'était de faire de sa fille, qui lui ressemblait, une opulente héritière que les prétendants les plus hauts placés se disputeraient. Elle lui suffisait, et devant cette enfant si forte et si belle, il ne songeait pas à regretter de n'avoir pas eu de fils, comptant bien porter d'une main ferme jusqu'à son extrême vieillesse le sceptre du commandement.

— Parle-t-elle enfin? demanda Mme de Morinville après les premiers compliments.

— Non, ma mère, répondit Berthe; elle est toujours très-retardée. Cela commence, je ne dirai pas à m'inquiéter, mais à m'étonner.

— Il y a des enfants qui parlent très-tard, dit Raoul. Berthe, qui est d'ailleurs très-intelligente, est de ceux-là; voilà tout.

— Oh! oui, elle est pleine d'esprit, s'écria la mère. Quelle physionomie! Tante Hortense, voyez donc de quel air elle nous écoute.

Berthe avait en effet de beaux yeux foncés d'une vivacité singulière et les gestes de sa mignonne petite main étaient très-expressifs.

— Ce qui la retarde, c'est cette intelligence même, remarqua Mme de Morinville. Parler est toujours difficile pour les enfants, et, quand ils savent se faire comprendre par gestes, ils ne se gênent plus pour se servir de la parole.

— C'est aussi ce que m'a dit ma mère, et c'est pourquoi je n'ai pas consulté. Je suis folle, mais cela m'inquiète parfois horriblement de ne pas l'entendre parler. Berthe, viens ici. Ne veux-tu pas aller à dodo, ma fille ?

Et, comme en disant cela, elle avait presque involontairement appuyé sa tête sur sa main, dans l'attitude d'une personne qui dort, l'enfant répéta le même geste avec une grâce infinie.

— Allez la coucher, Lisbeth, dit Berthe à la bonne anglaise. Ma mère, voulez-vous avoir la complaisance de lui indiquer son appartement ?

Mme Morinville fit signe à Lisbeth de la suivre et quitta le salon. Mlle Hortense monta avec Berthe dans son appartement, sous prétexte de l'aider à se débarrasser de ses vêtements de voyage. Pendant le trajet elle l'accabla de questions fort décousues. Comment se portait la famille Richon ? combien la petite Berthe avait-elle de dents ? M. Basile fumait-il toujours dans sa grande pipe jaune ?

Mais à peine la porte de la chambre se fut-elle refermée derrière elle, qu'elle s'approcha tout près de la jeune femme et lui demanda tout bas :

— L'as-tu vue enfin ?

—Ah ! j'ai de bien tristes nouvelles à vous apprendre, répondit Berthe.

Mme de Morinville entra en ce moment, et la jeune femme n'en dit pas davantage.

— D'après ce que me dit Raoul, ses affaires marchent à pas de géant, dit la vieille dame en s'asseyant devant Berthe.

— Oui, mère, je crois qu'il gagne beaucoup d'argent, répondit Berthe nonchalamment. Quel froid il fait dans notre Bretagne ! ajouta-t-elle en frissonnant ; je me demande pourquoi il a plu à Raoul de nous faire devancer notre séjour de deux grands mois. Depuis la mort de ma pauvre mère je ne m'y étais pas retrouvée dans cette saison.

— Quel homme ! exclama Mme de Morinville, qui ne pensait qu'à son fils. En quatre ans créer une pareille fortune ? Songe-t-il à transformer ses capitaux en bonnes terres ?

— Vraiment, je n'en sais rien. Raoul ne me parle jamais de cela et il fait bien. Il me donne largement de quoi subvenir à nos dépenses et à nos plaisir, cela me suffit. Vous ne le croiriez pas, mais je le vois à peine.

— Il est si actif, si occupé ! J'aimerais bien à savoir le chiffre actuel de sa fortune.

— Pour cela, il faudrait le questionner lui-même, et rien ne vous est

plus facile, répondit la jeune femme, qui s'était rapproché de la fenêtre. Le voilà; il donne des ordres aux jardiniers. Il ferait beaucoup mieux de se reposer puisque c'est pour cela qu'il vient à Kermarc'hat, à ce qu'il prétend; mais il ne peut se passer de commander à quelqu'un. C'est un goût que, fort heureusement, je ne partage guère. Tante Hortense, soyez assez bonne pour me faire faire du feu. Sans plaisanterie, je suis gelée.

— Je vais donner des ordres à ce sujet en descendant, dit Mme de Morinville.

Et elle descendit, laissant Mlle Hortense et Berthe.

— Allons, ma tante, causons maintenant d'Hippolyta puisque nous en avons la liberté, dit Berthe. Il est agréable de parler librement de ceux qu'on aime, n'est-ce pas?

Mlle Hortense inclina la tête en signe d'assentiment. Comme Berthe cependant, elle ne connaissait cette liberté-là que de nom.

Il y eut un moment de silence commandé par la présence de la femme de chambre qui était venue allumer du feu.

L'impatience, une impatience douloureuse, crispait les traits et agitait les mains de Mlle Hortense; s'emparant du soufflet, elle déclara qu'elle se chargerait du feu, et d'une voix pleine de larmes, elle dit à Berthe après la sortie de la servante.

— Parle-moi bien vite d'Hippolyta.

— Pauvre Hippolyta! répondit Berthe avec un soupir.

— L'as-tu vue? as-tu enfin pu la voir?

— Je l'ai vue une fois, mais je vous ai déjà raconté cela.

— C'est égal, raconte toujours; tout s'embrouille dans ma pauvre tête je ne sais qu'une chose, c'est qu'elle est malheureuse.

— Eh bien, ma tante, c'était aux Italiens...

— Comment! en Italie? elle est allé en Italie?

— Mais non, je vous parle d'un théâtre de Paris qui a nom: les Italiens. Elle était belle et charmante, ce soir-là, si belle que toutes nos connaissances nous demandaient son nom. Nous étions voisines, et, si Raoul m'avait quittée un seul instant, j'aurais été capable de lui désobéir. Alors j'aurais certainement serré la main à Hippolyta ou tout au moins je l'aurais regardée. Mais non, il resta, et je n'osai pas.

— C'est comme moi avec Joséphine, murmura Mlle Hortense. Ici on ne peut même plus prononcer son nom; mais, si je la voyais, j'irais l'embrasser, dût-on m'écorcher vive après.

Elle essuya ses yeux mouillés et reprit:

— Mais l'autre fois! tu ne m'as pas parlé de l'autre fois.

— Il y a quelques mois de cela, longtemps après la scène qui a eu lieu entre Raoul et M. de Kermarc'hat.

— Une scène ! Ah ! c'est vrai, elle m'a écrit cela. La pauvre enfant paraissait désespérée. Joséphine m'a défendu de lui répondre. André a insulté Raoul ; à ses yeux, c'est un crime impardonnable. Mais pourquoi donc l'a-t-il insulté ?

— Je ne sais pas moi-même ce qui s'est passé entre eux ; mais Raoul est rentré furieux.

— Mon Dieu ! le pauvre André, qui est si vif, s'est laissé aller à traiter de friponneries certaines choses qui se font à la Bourse. Raoul était là qui lui a répondu durement. On a poussé André, il s'est fâché et il a fait allusion au motif de la haîne que Raoul lui porte.

— Et ce motif, ma tante, ce vrai motif, quel est-il donc ? Je voudrais bien le connaître ; car, enfin, on ne se fâche pas ainsi avec une parente seulement parce qu'elle a épousé un homme qui déplaît.

— Je ne sais pas, il a parlé de choses, de choses délicates, très-délicates. Raoul a un terrible caractère ; comme tous les hommes supérieurs, dit Joséphine. Un peu plus ils se battaient. Ah ! j'ai bien pleuré en recevant la lettre d'Hippolyta. Où était-elle quand tu l'as vue ?

— Tout près du Luxembourg. J'ai aperçu une femme avec deux petits enfants de la même taille, c'était elle, mais si changée, que je ne l'ai pas d'abord reconnue. J'étais seule dans ma voiture, j'ai fait arrêter et je me suis penchée dehors pour lui parler. Mais elle a passée en détournant volontairement la tête et s'est pressée d'entrer dans le jardin. Je suis descendue, décidée à courir après elle et me croyant sûre de la rattraper, les petits enfants marchent si doucement. Un embarras de voiture est survenu, m'a fait perdre un peu de temps et je l'ai cherchée en vain. Elle s'était cachée, je n'ai pu la découvrir.

— Elle est fière, vois-tu, répondit Mlle Hortense en sanglotant, et elle te croit fâché aussi. Sais-tu ce que son mari devient maintenant ?

— Non, je crois bien qu'il est sans place depuis longtemps et qu'ils sont très-gênés, du moins mon oncle Basile me l'a dit, il les a dénichés dans leur logement du côté de Montrouge et tous les ans il porte des étrennes aux enfants. Il adore les enfants. Vous savez comme il aimait ma petite sœur Pauline et combien il l'a regrettée.

— Ce bon M. Basile ! j'ai là de la belle soie rouge, je lui en ferai pour cet automne une jolie blague à tabac. Il les connaît donc, les enfants ?

— Oui, les deux aînés du moins. Il dit qu'ils sont très-beaux, très-forts, bien qu'ils soient jumaux. Déjà trois enfants, c'est beaucoup ; mais je ne puis pas croire qu'ils manquent du nécessaire. Cette idée-là me révolte tellement, que je la chasse le plus que je peux.

— Si cela était pourtant, mon Dieu !

— Non, non, cela n'est pas.

Comme Berthe prononçait cette affirmation, qui lui servait à elle-même

d'excuse pour l'égoïsme presque involontaire auquel, par légèreté et ignorance des épreuves de la vie, elle se laissait aller vis-à-vis d'Hippolyta, la porte s'ouvrit devant Raoul. Mlle Hortense, qui se savait les yeux rouges, devint toute tremblante et se hâta de quitter la chambre.

Les deux époux restèrent seuls.

Raoul vint se placer devant le feu.

— Avez-vous apporté des toilettes comme je vous en avais priée? demanda-t-il.

— Raoul, j'ai pensé que vous plaisantiez, répondit Berthe en levant sur lui un regard resté jeune et confiant, et je vous avoue que, pour passer quelques jours à Kermarc'hat, je ne voyais pas la nécessité d'emporter toutes mes caisses.

Raoul fronça légèrement ses fins sourcils.

— Vous savez cependant que j'aime à être cru sur parole, dit-il assez sèchement.

Berthe prit un air craintif et se mit, par contenance, à faire tourner sur ses doigts maigres et blancs les riches bagues qui les ornaient.

— Notre séjour à Kermarc'hat, cette fois, n'est pas du tout une visite ordinaire, reprit Raoul. Nous recevrons parce que cela est utile à mes intérêts du moment. Tous nos amis de Paris viendront passer ici quelques semaines et arriveront pour le grand dîner que je donne, le 15, à la société des environs de Paris. Je désire que vous y paraissiez avec vos toilettes de meilleur goût. Je vous l'ai dit, il entre dans mes intérêts de ménager ce monde-là, il faut que j'aie l'air de me mettre en frais pour lui. Les élections vont avoir lieu, et il sera bon de jeter un peu de poudre aux yeux des électeurs influents. L'opposition fait rage; mais, je le sais de bonne source, beaucoup tient à m'avoir pour député.

— Vous allez être député, Raoul? dit Berthe non sans admiration.

— Mais.... je l'espère.

— Est-ce que vous désirez cela?

— Oui.

— Pourquoi?

— Voilà une question d'enfant. Savez-vous ce que c'est qu'un député?

— C'est... c'est... je ne sais pas au juste ce que c'est. C'est M. de Charmoy.

Raoul la regarda avec un dedain qu'il ne cherchait pas à cacher.

— Vous avez une façon à vous de définir les choses, dit-il. Au reste, que vous importe? vous êtes une de ces femmes qui donneraient toute l'influence que peut acquérir leur mari pour une toilette nouvelle.

— Vous songez peut-être à m'en donner une, Raoul, s'écria Berthe. Celles de l'hiver dernier ne sont plus de la première fraîcheur, je vous en avertis, et si cela était compromettant pour votre candidature!

— S'il vous faut une toilette, vons l'aurez.

Berthe se leva d'un bond comme un enfant.

— Je l'aurai pensée, dit-elle gaiement, il y a longtemps que je rêve une toilette pensée. Cette couleur est beaucoup trop sérieuse pour mon âge ; mais pour présider un dîner d'élection, il faut que ma toilette ait une nuance de gravité. Donnerez-vous des fêtes ?

— Certainement, il faudra amuser notre société parisienne en même temps que remercier celle de nos environs ou lui témoigner mon indifférence pour un échec.

— Notre mère s'occupera sans doute des dîners ? demanda Berthe.

— A moins que vous ne lui proposiez de lui éviter cet embarras.

— Ah ! je m'en garderais bien ; toute responsabilité m'effraie, et j'aurai bien assez à m'occuper de ma toilette et de celles de ma fille. Je vais écrire à ma couturière. Merci, Raoul.

Elle se dirigea vers la porte. Son mari la suivait des yeux et sa bouche plissée ébauchait un sourire amer.

— Tête creuse ! pensait-il ; folle poupée éprise d'un chiffon plus ou moins nouveau ! Ah !

Jusqu'au moment où il s'était trop violemment heurté à la frivolité qui semblait faire le fond du caractère de Berthe, il n'avait pas pensé que sa femme eût besoin d'intelligence. N'en avait-il pas assez pour deux, et au contact de cet ardent foyer, la jeune femme ne pouvait-elle acquérir une dose suffisante d'esprit ? Cela peut arriver, mais c'est par le travail de celui qui est assez riche pour donner, travail d'abnégation, de patience et d'amour dont il était parfaitement incapable. La nullité de cette femme, qu'il avait prise comme marchepied, ne lui inspirait que du dédain, et cela avait tout simplement grandi son orgueil despotique en le portant à un parfait isolement intellectuel.

Zénaïde Fleuriot.

(A Continuer.)

SYLVICULTURE.

UNE VISITE AUX ARBRES GÉANTS.

Nous étions à San-Francisco, la ville d'or de la Californie, le paradis des Américains du Nord, et nous avions là bien des choses curieuses à voir : les mines d'or et d'argent, d'où l'on extrait journellement des centaines de tonnes de quartz et des millions de dollars ; les mines de cinabre de New-Almaden, qui fournissent du mercure au monde entier ; Yo-

Semite, la charmante vallée située dans les montagnes de la Sierra-Nevada et arrosée par une rivière qui, tombant d'une hauteur de 2,700 pieds, forme le *Voile de la mariée*, la plus haute cascade du monde. Il y avait des *geysers* et des grottes merveilleuses, les îles des lions de mer et les *arbres Mammouth ;* dans le port, une flotte russe ; au muséum, le squelette vivant ; au théâtre, je ne sais plus quelle exhibition. Cette abondance de curiosités ne nous laissait que l'embaras du choix. Après mûre délibération, nous nous décidâmes à visiter le bois des arbres géants, dans le comté de Cavaleras, à 150 mille environ de San-Francisco, sur le versant occidental de la Sierra-Nevada. En conséquence, nous prîmes passage, un beau soir, à bord de *la Cornélie*, pour remonter le San-Joaquin,—un étroit et bourbeux tributaire du Sacramento,—qui coule en serpentant au milieu d'un vaste delta semé de marécages. Les grands roseaux qui bordent cet insensible courant étaient en feu sur une étendue de plusieurs milles, de sorte que nous voguâmes toute la nuit au milieu d'une immense mer de flamme et de fumée. Arrivés à Stockton à huit heures du matin, nous prîmes la diligence pour Colombie, distante encore de 90 milles, d'où il devait nous rester 13 milles à parcourir pour arriver à la vallée des grands arbres. La première partie de la route traverse une large et riche vallée presque entièrement cultivée, dont les chaumes restés debout accusent une fertilité inconnue à l'ancien monde. Le sol est si généreux, que, une fois ensemencé, il produit deux années de suite sans nouveau travail d'homme ; le grain tombé pendant la moisson suffisant à donner une seconde récolte aussi abondante que la première. Quoique nous fussions en plein hiver, le temps était splendide et doux comme au mois de mai. Les lauriers-roses et les héliotropes fleurissaient dans les jardins, et l'on cueillait des fraises mûres sur des coteaux chauffés par le soleil.

Vers le soir, nous commençames à gravir les premiers échelons de la Sierra-Nevada, contrée non moins fertile que la vallée de Stockton. On rencontre là des traces encore fraîches des travaux exécutés dans l'ancien placer : d'immenses excavations, des aqueducs de bois construits pour faire écouler l'eau. Ça et là, des amas de granit et de quartz extraits par les mineurs rappellent les courants d'eau qui remplissaient ces lits aujourd'hui mis à sec, entraînant avec eux le gravier d'or, objet de tant de convoitises. A l'entrée de la nuit, nous traversâmes la ville de Sonora ; puis un trajet de 6 milles nous rendit à Colombie, où nous passâmes la nuit dans un méchant hôtel tenu par un Gallois nommé Morgan.

Comme la diligence n'allait pas plus loin, nous louâmes une voiture qui nous conduisit à Murphy, à travers une contrée pittoresque et boisée, où croissent les pins de diverses espèces, les arbousiers, les jasmins blancs et les chênes verts aux branches chargées de gui. La route montait en

tournant sur les pentes de la Sierra. Nous arrivâmes bientôt à la vallée des grands arbres, située à 4,000 pieds au-dessus de la mer. Le temps était toujours magnifique et le ciel sans nuage ; mais, à cette hauteur, l'air du soir était très-vif, et un léger tapis de neige couvrait la terre. Après avoir roulé quelque temps dans une forêt de pins d'une superbe venue, nous arrivâmes près de l'hôtel. Nous aperçûmes alors, à 100 toises environ en avant de sa façade, deux des arbres géants.

Ces deux arbres, appelés *les Sentinelles*, quoiqu'ils ne soient certainement pas les plus beaux, sont d'une grandeur et d'une magnificence qui frappent de stupeur l'étranger appelé pour la première fois à les contempler. Leur taille dépasse 300 pieds, et leur diamètre est de 20 pieds environ.

A Murphy, où nous avions dîné, nous apprîmes que l'hôtel situé au bois des arbres géants était fermé pour l'hiver ; mais, comme cet établissement appartient au propriétaire de l'hôtel de Murphy, celui-ci consentit gracieusement à nous accompagner, et nous l'amenâmes dans notre voiture. Le soleil se couchait au moment de notre arrivée. Pendant qu'on préparait notre souper, nous fûmes voir les Sentinelles et le Gros-Arbre, qu'on appelle ainsi je ne sais pourquoi ; car il y en a encore de plus gigantesques. Celui-ci n'est plus debout ; son immense tronc gît mutilé sur le sol. Il fut abattu il y a quelques années, nous a-t-on dit, pour fabriquer des cannes, que s'arrachaient les amateurs de curiosités. Cette exécution ne fut pas une petite affaire. Cinq hommes y travaillèrent vingt-cinq jours. Il ne fallait pas songer à le couper avec des cognées. On commença par faire des trous dans le bois avec des tarières, puis on scia les interstices ; mais le tronc, quoique entièrement détaché, restait toujours ferme sur sa base. On fut obligé de le soulever avec des coins de fer et de le battre avec un bélier pour le renverser. Le tronçon resté en terre mesure 90 pieds à sa base. La surface, soigneusement polie, a 25 pieds de diamètre, sans compter l'écorce, qui a 3 pieds d'épaisseur à elle seule. Sur le sommet de ce tronçon on a construit une maison de bois, qu'on appelle la *Salle de bal*, et ce n'est certes pas une petite salle de bal qu'une pièce circulaire de 90 pieds en circonférence. On y forme aisément quatre quadrilles à la fois ; on y joue même quelquefois la comédie. Près de là se trouve une section du tronc. Si l'on veut avoir une idée de sa grosseur, nous dirons que l'auteur de cette description — un homme de 5 pieds 6 pouces — pouvait à peine en toucher le centre en se dressant sur la pointe des pieds ; ceci du côté de l'extrémité la plus petite ; car, du côté de l'autre, il n'arrivait pas au tiers du diamètre. Le reste du tronc abattu, 300 pieds de long à peu près, a été façonné de manière à ressembler à une grande terrasse entre deux allées de verdure. Tout le bois de cet arbre phénoménal est estimé à 500,000 pieds cubes ; quant à son âge, on cal-

cule, d'après les anneaux concentriques de la tige, qu'il n'avait pas moins de trois mille ans.

La nuit vint interrompre notre admiration. Nous rentrâmes à l'hôtel, et, après le souper, notre hôte nous fit l'historique des arbres géants.

Les arbres géants étaient encore inconnus en 1850, lorsqu'un M. Dowd, en poursuivant un troupeau de daims, fut amené par les hasards de la chasse dans la vallée qui fait aujourd'hui l'admiration des voyageurs des deux mondes. Le chasseur s'arrêta pétrifié : ainsi que Gulliver, perdu dans le champ d'orge de Brobdignag, il regarda, avec une surprise voisine de l'effroi, cette végétation monstrueuse. Au retour de son excursion, il raconta ce qu'il avait vu ; mais personne ne voulut y croire, et ce fut à grand'peine qu'il parvint à amener sur les lieux les moins incrédules, qui constatèrent la vérité de ses assertions.

La découverte de ces arbres, nommés *Washingtonia gigantea* par les Américains, par les Anglais *Wellingtonia gigantea*, a singulièrement embarrassé les botanistes. D'aucuns ont cru y voir une variété du cèdre, avec lequel ils ont réellement beaucoup de rapport ; quelques autres les classent dans la famille des *taxodia*, tandis que le professeur Lindley semble opiner pour une nouvelle classification. Bref, la question est encore indécise, et il est difficile de déterminer à quel ordre appartiennent ces géants du monde végétal. La semence en a été exportée en divers pays, notamment en Angleterre, où plus d'une pelouse est ornée de jeunes wellingtonias. Partout où ils ont été plantés, les nouveaux arbres viennent admirablement. Il paraît donc étrange que leur production ait été limitée par la nature à deux étroites vallées, qui n'ont chacune qu'une cinquantaine de milles d'étendue. C'est pourtant un fait certain : à part les sujets nouvellement plantés, aucun arbre de cette espèce n'existe en dehors des vallées de Calaveras et de Mariposa. Ils sont restés cachés dans ce petit coin de terre pendant des centaines, peut-être des milliers d'années, jusqu'au jour où ils ont été découverts, comme nous l'avons rapporté.

Le lendemain matin, par une belle gelée, nous revînmes à notre contemplation, et, après le déjeuner, nous passâmes plusieures heures au milieu de ces merveilles, qui nous auraient paru un conte de fées si nous ne les avions vues de nos propres yeux. Il y a là une centaine de wellingtonias de tout âge et de toute grandeur, entremêlés de pins, d'ifs et d'arbustes de toute espèce, le tout couvrant une surface de 50 acres environ. Les jeunes arbres sont remarquablement beaux et gracieux, mais les plus âgés se déssèchent un peu à leur sommet ; leurs énormes troncs sont unis et sans branches jusqu'à une hauteur de 100 ou 130 pieds.

Rien ne peut exprimer l'effet de ces puissantes colonnes élevant vers les cieux leur superbe couronnement ; quelques-unes, creusées par le temps

et dans les cavités desquelles une compagnie pourrait presque s'abriter, la plupart massives, inébranlables; monuments de cet âge titanique où le globe était peuplé de géants. Les grands pins de 300 pieds de haut et de 10 ou 12 pieds de diamètre, rois des forêts partout ailleurs, ressemblent ici à des nains. Pour nous, humbles pygmées, nous nous attendions à chaque instant à voir sortir de ces étranges futaies le mammouth et le mastodonte faisant trembler le sol sous leurs pas, ou le ptérodactyle fendant l'air de ses ailes colossales. Nous vîmes là, tristement desséchée, la *Mère de la forêt*, — 327 pieds de haut, 78 de circonférence sans l'écorce, car cette gigantesque enveloppe a été enlevée et transportée au Palais de Cristal de Sydenham. L'échafaudage qui a servi à cette opération est encore debout autour du tronc dénudé. Ainsi, les deux plus beaux arbres de cette forêt, unique au monde, ont été sacrifiés à une curiosité mal entendue. Il y en a un troisième, encore plus beau, qui n'existe plus, formidable ruine à moitié enfouie dans la terre. Il est probable qu'il fut détruit par un incendie qui paraît avoir ravagé le bois à une époque indéterminée, car plusieurs arbres portent l'empreinte du feu. Celui-ci s'est brûlé à l'intérieur, de manière à former un tunnel de 200 pieds de long' dans lequel nous nous sommes promenés avec nos chapeaux sur la tête. Terrible et meurtrière dut être la chute du *Père de la forêt*; que de victimes n'aura-t-il pas faites autour de lui! Lorsqu'il était debout, il se divisait, à 200 pieds de sa base, en une immense fourche. Il ne reste plus rien de cette partie supérieure; mais on suppose, d'après les proportions des autres arbres, qu'il n'avait pas moins de 435 pieds, plus de deux fois la hauteur du Monument, 95 pieds de plus que la grande cheminée de Saltaire, et 30 pieds de plus que la croix qui couronne le dôme de Saint-Paul

Le sol était jonché de cônes tombés des wellingtonias. Nous en ramassâmes une grande quantité; puis, lassés d'admiration, nous repartîmes pour San-Francisco.

CONFERENCES DE NOTRE-DAME.

Le jour où nous annoncions l'ouverture des Conférences du Père Hyacinthe, nous n'avions pas trop présumé du talent oratoire du jeune prédicateur et du sentiment religieux de Paris. L'évènement a même dépassé nos prévisions.

Dimanche dernier, les vastes nefs de Notre-Dame étaient littéralement

assiégées par une foule recueillie et avide d'entendre les féconds enseignements du Christianisme. A côté de Mgr Darboy, archevêque de Paris, se trouvaient Mgr Meignan, évêque de Châlons; Mgr Place, évêque de Marseille; Mgr Buquet, évêque de Parium; Mgr Hugonin, évêque nommé de Bayeux. Dans le brillant auditoire rangé autour de la chaire métropolitaine on remarquait, depuis M. Cousin et M. le prince de Broglie jusqu'à M. de la Guéronnière et M. Le Play, un grand nombre de représentants des lettres, de la philosophie, de la politique, de l'armée, de la magistrature, du barreau, de la presse et de la science économique.

La seule perspective d'une aussi imposante assemblée avait un genre d'éloquence bien propre à impressionner tous ceux qui en ont été les témoins. Ce début est d'un bon augure. Le succès des Conférences de l'Avent est assuré.

1ère CONFÉRENCE.—2 Décembre 1866.

De la société domestique dans le plan général de la société humaine.

Monseigneur,

Messieurs,

C'est le caractère de nos questions contemporaines qu'elles tendent à passer de l'ordre des idées dans l'ordre des faits. Sans doute ce fut là toujours l'instinct de la vérité: mais jamais cet instinct ne fut si puissant et si rapide qu'à notre époque. En condescendant dans le domaine des faits, ou, si vous voulez, en y montant—car je ne sais s'il est plus vrai de dire que l'on monte ou que l'on descend quand on passe de l'ordre spéculatif à l'ordre pratique;—mais enfin, en envahissant le domaine des faits, l'idée contemporaine, vérité ou erreur, ne se limite pas dans le fait individuel; elle déborde sur le fait social.

Au début de ces Conférences, il y a deux ans, je croyais pouvoir vous signaler comme le point central de la controverse religieuse à cette heure, la question de la personnalité ou de l'impersonnalité divines. Ce n'est plus l'infaillibilité de l'Eglise, ce n'est plus la divinité de Jésus-Christ, ou du moins ce n'est l'Eglise et Jésus-Christ que comme affirmation ou négation de la personnalité de Dieu. Voilà la question théorique; elle nous a occupés durant une année. Mais la question théorique avait son corollaire pratique, et ce corollaire nous l'avons étudié l'année dernière: c'est la morale humaine ou la morale divine, la morale libre et soumise tout ensemble, ou la morale indépendante et déchue. *La morale indépendante:* doctrine très faible au point de vue scientifique et sur le champ de la discussion logique, mais très-puissante dans l'ordre des faits, parce qu'elle est radicale, parce qu'elle est le seul

moyen pratique d'émanciper définitivement les consciences humaines, et *d'exorciser*, comme on l'a dit, *le spectre de l'absolu.*

Telle est donc la conclusion pratique de la question religieuse dans l'ordre individuel. Mais j'ai dit que l'ordre individuel s'ouvrait sur l'ordre social, et nous avons été amenés, dans notre dernière Conférence, à signaler comme le dernier mot de la personnalité divine et de la morale religieuse, la *souveraineté de Dieu sur les sociétés.*

C'est cette question que je veux aborder cette année et dont je continuerai l'examen les deux années suivantes, si rien, dans les circonstances extérieures ou dans la marche de ma pensée—que je veux conserver libre comme la vôtre;—si rien, dis-je, ne vient déranger ce plan que je me propose sans m'y assujettir.

Cette année, je compte vous entretenir des rapports de la religion avec la *société domestique*, la première et la plus nécessaire de toutes les sociétés humaines.

J'aurais à m'excuser de toucher une seconde fois, dans cette chaire, un sujet qui déjà y a été traité avec une supériorité et un zèle que personne n'a oubliés; mais la famille est un de ces sujets inépuisables où il reste toujours quelque chose à glaner, même à la suite du meilleur moissonneur.

Je tiens seulement à vous prévenir, messieurs, que je me placerai désormais à un point de vue moins polémique et plus expositif. Je ne veux par réfuter par le détail tout ce qu'on a dit contre la constitution chrétienne de la famille; je le ferai quand l'entraînement de ma pensée ou de ma parole m'y conduira. Mais je préfère d'ordinaire exposer dans son ensemble, dans sa simplicité, dans sa grandeur, ce qu'est la famille organisée chrétiennement sous la souveraineté du Père qui est dans les cieux et sous la souveraineté du père qui est sur la terre. Cette exposition même, si je ne demeure pas trop au-dessous de ma tâche, sera la meilleure des réfutations.

Au moment où je parle, tous les regards sont tournés vers ce centre du royaume et de la souveraineté visible de Dieu sur la terre: Rome. Ah! si je faisais de la polémique, à ceux qui disent si haut chaque jour que les questions religieuses n'ont plus le privilége de préoccuper et de passionner les hommes de notre temps, je demanderais le secret de cette attente grande et solennelle, et pourquoi tant de terreur à côté de tant d'espérance; pourquoi tant de haine et tant d'amour ensemble! Mais non, je ne fais pas de polémique; je ne veux interroger ni les hommes ni les choses; mais je veux recueillir ma pensée et mon cœur, avant de commencer, dans le sentiment de la responsabilité qui pèse sur la parole sainte à cette heure. Et je veux m'appuyer, par cette pensée et par ce cœur, à la chaire éternelle, d'autant plus inébranlable qu'elle est plus

secouée, d'autant plus près de son triomphe qu'elle semble plus près de sa ruine.

Monseigneur,

Il me vient une parole simple et grande, que vous me disiez un jour : " *L'Episcopat, c'est une chaîne qui enveloppe le globe.*" Eh bien, dans votre personne aimée et vénérée, c'est l'Episcopat catholique que je salue tout entier en ce moment; c'est son chef, l'Evêque des Evêques et le Père des Pères. Et voilà pourquoi, tout à l'heure, en m'inclinant sous cette bénédiction qui n'est point une vaine cérémonie—il n'y en a point de telles dans l'Eglise de Dieu ;—en m'inclinant sous cette bénédiction de lumière, de sagesse et de force, j'étais ému d'un double respect et d'une double tendresse, parce que c'est la vôtre, monseigneur, et parce que c'est la sienne en même temps.

Ière PARTIE.

LES LIENS SOCIAUX.

J'aborde donc, messieurs, le côté religieux des questions sociales. Mais, avant de traiter de telle ou telle société, je dois dire ce qu'est la *société en général.*—La société, ce n'est pas la famille, ce n'est pas la nation, ce n'est pas l'Eglise; c'est la société! Je me trouve en face d'une grande idée, l'une des idées qui a le plus de charme et de force en ce siècle; et je dois l'ajouter, puisque ce siècle est le mien, l'une des idées qui ont le plus passionné ma jeunesse, et qui passionneront mon âge mûr : c'est l'idée de l'*humanité*, la société de tous les hommes avec tous les hommes, de tous les peuples avec tous les peuples, du genre humain avec lui-même. Je salue la société universelle, je salue l'humanité en votre nom à tous et au mien.

Le R. P. Hyacinthe, examinant cette société naturelle et universelle du genre humain, à laquelle tout homme appartient par les lois mêmes de son existence et indépendamment du choix ou du refus de sa volonté, se pose d'abord cette question : " Qu'est-ce qui rattache ainsi l'homme à ses semblables ?" Voici le résumé rapide de sa réponse :

Un triple lien, un lien physique, un lien intellectuel, un lien moral ; le *sang* la *raison*, la *vertu*.

1°. Les diverses personnalités humaines sont unies en une société naturelle et universelle par le lien d'une origine commune : le sang.

La personnalité humaine a son siége dans l'âme, mais sa base dans le corps; et aux yeux de la science comme aux yeux de Moïse, la vie est dans le sang : *Anima in sanguine.*

Si on en croyait l'école matérialiste, le sang, dans l'homme, serait l'objet d'une transmission purement physique comme dans l'animal, à l'image agrandie duquel on voudrait nous faire, parce que l'on ne nous

permet plus d'être l'image de Dieu. — Mais non, le sang est une chose morale dans l'homme, et quand de deux cœurs unis par l'amour il a passé dans nos veines, il a créé des liens sociaux.

Il a créé la *famille*, sainte chose que ne connaissent pas les races inférieures;

Il a créé la *patrie*, la nation, dans la constitution normale de laquelle il joue un si grand rôle.

Et au-dessus de la famille et de la patrie, les enserrant l'une et l'autre, comme le genre contient les espèces, le sang a créé l'*humanité;* car, en dépit de cette science qui s'appelle positive et humanitaire, et qui n'est ni l'une ni l'autre, c'est par la communauté du sang que l'humanité est une seule race: *Fecit ex uno omne genus humanum inhabitare super universam faciem terræ.* (*Act.* XVII, 26.)

2°. Les diverses personnalités humaines sont unies en une société naturelle et universelle par le lien d'une commune raison.

S'il y a entre tous les hommes un lien physique, il y a aussi un lien métaphysique: si un même sang d'Adam bouillonne dans les veines de notre corps, un même jet de lumière, une même raison illumine notre âme.—Sans doute la raison est individuelle dans la possession que nous en avons; elle est individuelle dans l'usage bon ou mauvais que nous en faisons; mais elle est impersonnelle dans l'objet qu'elle nous découvre: *la vérité*, et dans les *lois* qu'elle nous impose. Or, cette raison impersonnelle, reflet, dans chaque intelligence, du verbe de Dieu, est invariable. " Vérité en-deça des Pyrénées, erreur au-delà, disait Pascal. Sans doute il y a des formes de la vérité invariable qui changent d'un côté de la montagne à l'autre; il y a des vêtements de la vérité qui veillissent, qui se déposent, et qu'il faut renouveler avec les siècles et les âges. Mais son corps demeure toujours le même, aussi jeune, aussi pur, aussi beau. Invariable, la raison qui m'éclaire est universelle, votre axiome est mon axiome, ma loi votre loi. Je sais, avant toute expérience, que l'homme, quelque part que le je rencontre, aura les mêmes premiers principes que moi, parce qu'il est éclairé par la même lumière: *Verbum erat lux vera quæ illuminat omnem hominem.*

Donc, il y a de par la raison, comme de par le sang, une société naturelle et universelle, que nous appelons l'humanité.

3°. Les diverses personnalités humaines sont unies naturellement et universellement par le lien d'une même vertu.

On a beaucoup reproché aux christianisme de pratiquer une vertu personnelle et de méconnaître la vertu sociale, de chercher un salut tout individuel, et de ne se préoccuper pas du salut humanitaire.

— Il est vrai, nous sommes les hommes de l'idée personnelle, de la vertu individuelle, du salut individuel. Nous disons que l'homme est

responsable avant tout du bien et du mal devant sa propre conscience. Nous disons qu'il doit faire le bien, éviter le mal, indépendamment de l'utilité qui en revient à la grande humanité : " Cherchez le royaume de Dieu, du Dieu personnel, cherchez sa justice avant tout ; et puis l'utilité de la patrie, l'utilité du genre humain, vous seront données par surcroît, oui, par surcroît, mais par un surcroît qui ne vient pas d'ailleurs et qui jaillit nécessairement de l'idée personnelle elle-même.

Que faut-il en effet pour que je pratique la vertu individuelle, pour que j'accomplisse mon salut individuel ? Il faut que j'observe deux grands préceptes : celui de la justice et celui de la charité. Or ces deux lois, qui maintiennent la distinction des personnes, créent en même temps entre elles un lieu plus intime et plus sacré que ceux de la raison et du sang. Qu'est-ce, en effet, que la *justice*, sinon le respect et l'accomplissement mutuel, par les hommes, de leurs devoirs et de leurs droits ? Qu'est-ce que la *charité*, si ce n'est le don au-delà de ce qui est dû et la cession, en-deça du droit, le don, non pas seulement extérieur, mais intérieur, le don de la personne elle-même, le don de chacun à tous : *Charitas generis humani ?*

Donc les hommes sont rattachés aux hommes par un triple et indissoluble lien : le sang, la raison, la vertu. Donc l'état social n'est pas un état de dégénérescence comme l'avait rêvé Rousseau... et ainsi, au-dessus de la société domestique, au-dessus de la société civile, au-dessus de la société religieuse, il y a une société universelle : le genre humain.

Je m'arrête un instant sur ces sommets, s'est écrié alors le R. P. Hyacinthe, j'y suis bien ! Sommets sublimes, sommets radieux ! l'antiquité païenne vous avait soupçonnés dans ses lueurs d'aurore : mais c'est le christianisme qui vous a découverts ; et si la philosophie du siècle est montée à sa suite, c'est en vain qu'elle essaye de l'en bannir et de l'en renverser : elle ne peut y demeurer elle-même qu'à ses pieds et comme son disciple.

Un regard encore, messieurs, sur ces sommets avant de les quitter. Ils sont chrétiens, ces sommets de l'idée humanitaire ; chrétiens dans la lumière originelle qui les éclaire : *Fecit ex uno omne genus.* Il a fait par un seul homme se peupler l'orbe des terres ; chrétiens dans la lumière finale qu'ils contemplent, et qui n'est autre que Dieu lui-même. " Mon père," disait le vrai Rédempteur du genre humain, et par conséquent son seul organisateur efficace, le Seigneur et Sauveur Jésus-Christ ; " mon Père, faites qu'ils soient un, comme nous sommes un." Voilà nos titres à la possession de ces cimes : Adam à l'origine, avec la source de son sang ; Dieu au terme, avec la splendeur de sa gloire, et l'humanité au milieu ! " Vous êtes tous frères, a dit le Christ, et vous n'avez qu'un Père qui est dans les cieux."

Ah! d'un bond laissez-moi m'élever vers des hauteurs plus sublimes encore! Est-ce que là-haut, dans ces régions où une partie des hommes de ce siècle ne sait plus regarder; est-ce que là-haut il n'y a pas une nature raisonnable, une nature très-une, très-indivisible, et pourtant multiple dans ses personnalités: société de Dieu avec Dieu, du Père avec le Fils, et du Père et du Fils avec le Saint-Esprit? O sainte république de l'éternité! cité mystérieuse où les trois personnes demeurent dans une égale majesté, dans une parfaite distinction et dans une étroite unité. O Dieu! vous êtes le modèle de l'homme, et c'est pourquoi vous nous avez faits tout à la fois un dans notre nature et multiples dans nos personnes, profondément distincts et profondément unis; naturellement libres, naturellement égaux, et ne recevant de commandement que celui qui vient originairement de vous, et ne révérant dans ces majestés d'emprunt qui sont ici-bas dans la famille, dans l'Etat et dans l'Eglise, que l'unique et suprême majesté qui est en vous!

IIe PARTIE.

LES FORMES SOCIALES.

Le R. P. Hyacinthe ayant envisagé la société humaine dans ce qu'elle a de plus général, dans les liens qui unissent les hommes en une solidarité naturelle et universelle, étudie maintenant les formes principales que revêt cette société, et qui sont au nombre de trois: la *famille* ou la société domestique; la *nation* ou la société civile; l'*Eglise* ou la société religieuse.

1o. La *famille* d'abord.

C'est la première société selon le temps, et j'oserais presque dire — cela est vrai en un sens — selon l'importance. La société domestique, la société naturelle de l'homme avec l'homme, est à la racine des deux autres sociétés, qui n'existeraient pas sans elle, et auxquelles, pendant longtemps du moins, elle a pu suppléer.

L'homme, en entrant dans le monde, y rencontre deux lois très-mystérieuses, très-redoutables: la loi des sexes et la loi de la mort; l'une qui le divise dans sa propre nature, l'autre qui le limite dans sa courte durée. Eh bien, il triomphera de cette double attaque dans le drame auguste et sacré de la famille.

Epoux, l'homme retrouve dans sa compagne ce complément de lui-même, cette meilleure partie de sa pensée et de son amour qui lui manquait. "Il n'est pas bon que l'homme soit seul; mais ils seront deux dans un même amour." (*Genèse.*) Père, il se survit dans un fruit de ses entrailles et de son cœur, dans un héritier de son sang et de ses traditions, et il possède par ses fils une première immortalité sur la terre. La vie humaine est constituée dans la société domestique.

Aussi, pendant des siècles, l'homme n'a pas connu d'autre société que celle-là. Le père était à la fois roi et prêtre: la société civile et la société religieuse étaient absorbées dans la société domestique. J'ouvre ce beau livre humanitaire qui s'appelle la Bible: il débute par l'histoire de la famille, des berceaux de l'Eden aux tentes d'Abraham, d'Isaac et de Jacob; et de toutes les pages des annales humaines, celle-là est sans contredit la plus majestueuse et la plus douce.

Aujourd'hui encore, si j'écoute les récits charmants des voyageurs, j'entends dire que c'est toujours la famille qui règne sur les hauts plateaux de l'Asie, dans ces vastes steppes qu'on a appelées à bon droit le réservoir du genre humain. Lorsque les nations civilisées ont trouvé dans les excès mêmes de la civilisation une décadence et une barbarie sans remède, Dieu fait entendre du côté du désert ce coup de sifflet dont parle le prophète; et de ces solitudes profondes on voit accourir sur leurs fières cavales des peuples jeunes, vigoureux et superbes, qui s'enivrent du lait de ces sauvages animaux et emportent sur leurs croupes fumantes leurs familles fidèles, leurs foyers errants. Qu'ils s'appellent les Huns, les Tartares ou les Mongols, peu importe: ils viennent s'éclairer au soleil immortel du christianisme qui les attend, et créer des civilisations nouvelles sur les débris des civilisations déchues. Eh bien, ces peuples, les voyageurs qui les ont visités l'attestent ils n'ont point d'organisation civile; ils n'ont qu'une religion grossière; mais ils ont la famille, et la famille conserve là-haut, dans ces régions providentielles, des races pleines de jeunesse et d'avenir.

2o. La *nation* ensuite.

La seconde société, qui n'est plus naturelle, mais artificielle, parce qu'elle est la création de l'homme, c'est la société civile ou la nation.

Quand les familles se sont multipliées, il y a des intérêts et des intérêts qui s'opposent; des droits et des droits qui se heurtent. Comme les pasteurs d'Abraham et de Loth, quand ils s'étaient pris de querelle, il faut se séparer alors sur la face de la terre, ou bien il faut trouver un arbitrage commun et permanent. Quelle que soit l'origine historique des sociétés civiles — origine qui a dû varier considérablement suivant les circonstances des lieux et des temps, — voici leur notion philosophique et l'idée qui les constitue et les caractérise: c'est une entente de tous les pères de famille, représentant les sociétés domestiques auxquelles ils président, pour établir un gouvernement commun, sous une forme quelconque, gouvernement qui est leur création sans doute, mais qui devient sacré parce que Dieu est le père de tout ordre et de tout pouvoir. Ce gouvernement a pour objet non de supprimer ou de créer des droits pour les individus et les familles, mais de régler le *mode* d'exercice de tous les droits; d'étendre sur eux la protection de

la justice, et s'il le faut, celle du glaive, soit au dedans, soit au dehors.

3o. L'*Eglise* enfin.

Quand le genre humain eut atteint ce point culminant de la durée des siècles, que saint Paul a nommé la *plénitude des temps*, la société religieuse fut organisée sous sa forme parfaite.

Domestique chez les patriarches, *nationale* chez les Juifs, l'Eglise fut étendue au genre humain tout entier par Jésus-Christ et devint *catholique*. En *droit*, toutes les nations appartiennent à cette Eglise : et nous pouvons l'espérer, après bien des luttes, après bien des siècles peut-être, le *fait* répondra pleinement au *droit*. " Il n'y a plus de Juif et de gentil, dit saint Paul, plus de Grec et de Barbare, plus de maître et d'esclave, mais vous êtes tous un dans le Christ Jésus."

Telles sont les trois formes principales de la société humaine.

IIIe PARTIE.

IMPORTANCE RELATIVE DE LA SOCIÉTÉ DOMESTIQUE.

Dans cette troisième partie, qui est comme la conclusion de toute la Conférence, le R. P. Hyacinthe a envisagé l'importance de la société domestique par rapport à la société civile et à la société religieuse. Il a insisté tout particulièrement sur l'actualité de cette question :

1o. Dans ce qui touche à la société *civile et politique*, quelle est donc la grande question de nos jours ? J'hésite à prononcer une seconde fois dans cette chaire un mot sujet à tant de périls et à tant d'abus ; mais enfin je veux être sincère avec le langage comme avec les idées, et je dois répondre : c'est la démocratie. La grande question contemporaine, qui émeut tous les esprits élevés et tous les cœurs généreux, c'est la démocratie, c'est-à-dire, dans le sens honnête, libéral et légitime du mot, l'extension des libertés civiles et politiques, l'accession plus ample de tous les citoyens au maniement des affaires publiques, et, autant que cela est possible sur cette pauvre terre et sur cette triste planète, le gouvernement du pays par le pays lui-même. Voilà le sens respectable du mot démocratie. Eh bien, je me demande pourquoi la démocratie demeure si souvent un rêve et se refuse à passer dans la réalité. Pourquoi ? C'est qu'on ne pense pas à la fonder sur la famille.

Il y a deux écueils formidables, à droite et à gauche, pour la constitution de la liberté dans l'ordre et de l'ordre dans la liberté. Ces deux écueils sont l'individualisme et la centralisation.

L'individualisme, une bonne chose ! une sainte chose ! C'est l'origine de la personnalité, ce qui me fait libre, ce qui me fait digne et grand, si je sais être un homme ! La centralisation, une bonne chose aussi ! une chose nécessaire toujours, parce qu'elle est créatrice et

conservatrice des nations; mais nécessaire surtout dans nos grandes unités modernes, qui ont besoin, pour ne pas se dissoudre, d'un puissant pouvoir central. Mais l'individualisme a un excès qui s'appelle l'anarchie, et la centralisation a un excès qui s'appelle le despotisme. Et toutes les fois que la constitution de la liberté ne s'appuiera pas sur la famille, elle ira heurter contre l'anarchie, et, se rejetant de Charybde en Scylla, se brisera ensuite contre le despotisme. Oui, vous aurez l'individualisme, un beau spectacle en effet! une nation broyée, plus de cohésion, plus de hiérarchie, plus de famille; mais des individus, sans lien, une fine poussière du désert social, impuissante désormais à rien édifier; puissante seulement à tourbillonner dans un vent de tempête, puis à se rapprocher, à s'épaissir et à se coaguler dans le sang ou dans la boue. Voilà l'anarchie!

Et quand la société, effrayée de son œuvre, se rejettera en arrière, elle rencontrera la centralisation absolue, qu'elle repose dans les mains d'un seul ou de plusieurs, qu'elle soit république ou monarchie, peu importe après tout, — ce n'est plus là qu'une question de forme et de mot, — et l'on n'aboutit pas moins, si l'on va jusqu'au bout, à une absorption de toutes les forces vives d'une nation dans un centre anormal, et à l'établissement au soleil des temps modernes du plus redoutable despotisme que notre race ait connu! Voilà les deux écueils!

Eh bien, donnez-moi des familles qui méritent ce nom, de vrais états domestiques, un père et une mère, le roi et son ministre, s'asseyant ensemble au milieu du cercle des enfants, leur parlant des aïeux, de l'honneur, du devoir, et en étant écoutés; commandant dans le respect et plus encore dans l'amour, et étant obéis; donnez-moi un père, roi chez lui, et d'autant plus libre au dehors qu'il est plus puissant au dedans! donnez-moi des foyers, et vous aurez des forums! Les pères puissants et obéis chez eux, voilà les vrais citoyens libres, et c'est avec cette forte race qu'on fait les sociétés durables.

2o. Dans la société *religieuse*, quelle est la question actuelle, qui nous trouble et nous divise? C'est la répression *pratique* des deux plus redoutables fléaux de ce temps: le scepticisme et l'immoralité. Comment ferons-nous en France et dans la plus grande partie de l'Europe; comment ferons-nous au dix-neuvième siècle, — je ne dis pas pour réfuter et confondre théoriquement, — mais pour réprimer *pratiquement* et efficacement ces deux ennemis de l'homme et de Dieu: le scepticisme et l'immoralité?

Parmi nous catholiques, il existe deux écoles. L'une, très-généreuse, qui s'avance et qui dit: "Pas de compression! liberté absolue! L'Eglise est puissante, parce qu'elle est la vérité et l'amour. Qu'elle parle et

qu'elle agisse, qu'elle enseigne et qu'elle souffre, qu'elle répande l'onction de sa prière du côté du ciel et l'onction de ses sacrements du côté de la terre, et elle triomphera sans le secours d'aucun bras séculier." Cette école, je viens de le dire, est très-généreuse; mais quand elle pousse les choses à ces extrémités, elle devient chimérique.

L'autre école, dont le langage et l'attitude, j'ai la douleur de le dire, rebutent trop souvent ceux qui sentent comme moi, mais qui s'appuient pourtant sur de grandes vérités;—l'autre école nous dit: "La vérité, la charité, très-bien ! mais vous êtes dans un monde déchu. L'homme est mauvais par la tradition du péché d'origine; il y a dans les facultés de l'homme individuel, et jusque dans les puissances de l'homme social, greffé sur l'homme individuel, il y a une rébellion permanente contre le règne de la vérité, de la justice et de la charité. A côté de la force de persuasion il faut donc une force de coercition, il faut le glaive; et comme la main de l'Eglise ne peut porter le glaive, il lui faut l'appui du bras séculier."

Voilà les deux écoles, les voilà dans la sincérité de leur langage et dans le fond intime de leurs pensées. Toutes les deux ont une part de vérité et une part d'erreur.

Ici, le R. P. Hyacinthe constate, avec la seconde, les suites persistantes du péché originel dans l'homme et dans l'humanité, et il conclut à la nécessité d'une forte discipline, d'une puissance éducatrice et coercitive qui lutte efficacement contre ces rébellions de l'instinct du mal.

Puis il remarque, avec la première, que par un concours de faits et de lois multiples, supérieurs désormais à la puissance de l'homme et acquis, ce semble, au plan providentiel,—la conscience moderne, dans la sphère religieuse, s'est émancipée de la tutelle des pouvoirs civils. Dans les pays et dans les temps où un pareil état a prévalu dans les consciences et dans la société, quel sera donc le bras séculier de l'Eglise ? quelle puissance exercera la coercition que l'Etat ne veut plus et ne peut plus exercer ? Ce sera la puissance paternelle.

"A chaque foyer domestique, fortement, chrétiennement organisé, le père de famille est en quelque sorte le bras séculier du christianisme : il exerce le pouvoir éducateur et répressif. Car il se croit, non pas seulement comme le libre penseur, le droit de conseiller son enfant, mais le devoir de lui commander la morale ; et puisque la morale est inséparable de la religion, le devoir de lui commander la religion. C'est lui, le père de famille, qui, ayant eu la puissance de léguer tout son sang à son fils, et avec son sang les traditions de sa race, a la puissance de lui léguer toute son âme et d'en faire un croyant comme lui. Voilà l'homme qui doit écarter les livres sceptiques ou immoraux ; voilà l'homme qui doit éloigner du foyer domestique les conversations qui corrompent;

voilà l'homme qui doit façonner par la parole, mais aussi, quand il est nécessaire par le châtiment, ce jeune barbare, ce jeune sauvage que lui a légué le péché originel, et qui ne deviendra un civilisé et un chrétien que quand ce laborieux baptême aura passé sur lui !

Tout le monde, à cette heure, interroge avec anxiété l'avenir. La vieille Europe achève de s'en aller en lambeaux. Qui est-ce qui constituera l'Europe nouvelle ? Je dis: C'est la famille.

Sans doute, dans un pays comme celui-ci, soldat depuis Clovis, et qui ne cessera pas de l'être, à l'heure où nous parlons, je ne méconnais pas l'importance des armées. Et, bien que la force principale des armées—on l'oublie trop—soit une force morale et spirituelle : le patriotisme du soldat, la bravoure, la discipline, le dévouement, tout ce qui fait les héros ; je suis loin de nier la puissance des inventions modernes appliquées aux combats. Cependant je dis : L'avenir définitif du monde n'est pas aux armées. Les victoires durables, acceptées et fécondes, ne sont pas au fusil à aiguille et au canon rayé ! L'avenir de l'Europe et du monde appartient aux peuples qui sauront être les plus moraux, aux peuples qui auront le moins de sophistes et de courtisanes, et le plus de familles nombreuses, laborieuses, chrétiennes !

—*Semaine Religieuse.*

LA CÉLÈBRE CONTESTATION
ENTRE ST. ETIENNE ET ST. CYPRIEN.

La célèbre Contestation entre saint Etienne et saint Cyprien, au sujet du baptême conféré par les hérétiques, est une de celles qui ont mis le plus de théologiens à l'épreuve, pour en affaiblir la portée, parce qu'elle est devenue le thème favori des ennemis de la suprême autorité pontificale. Mais, toutes les raisons qu'ils donnent, à la seule fin de résoudre les difficultés qui se trouvent dans les œuvres de saint Cyprien, ne paraissent être que de *vains efforts de génie* aux yeux d'un petit nombre d'écrivains catholiques, qui considèrent ces documents comme apocryphes, et le grand conflit religieux dont ils sont l'unique base, comme la plus noire calomnie inventée par les donatistes. Mgr Vincent Tizzani, de l'ordre des chanoines de Latran et archevêque de Nisibe, avait déjà en 1838, exposé publiquement ses doutes et ses scrupules religieux sur cette grave matière ; aujourd'hui ce sont des affirmations et des preuves positives qu'il produit.

"Je serais encore dans l'incertitude sur la question cyprianique, dit l'éminent prélat, si certains faits, survenus, durant ces dix dernières années, ne m'eussent déterminé à la mieux étudier... Un autre stimulant vint s'ajouter encore: ce fut la découverte que fit la commission d'archéologie sacrée (fin mars 1852), de la crypte de saint Corneille, où l'on put admirer, comme un témoignage de la vénération que Rome et les pontifes romains avaient eue pour saint Cyprien, des peintures représentant non-seulement le grand pontife, mais aussi le grand évêque de Carthage. Je m'appliquai donc de nouveau à débrouiller l'histoire sacrée et profane, ainsi que tous les documents de l'époque de saint Cyprien jusqu'à saint Augustin; et, me plaçant avec soin en dehors de toute opinion préconçue, je finis par me convaincre de l'imposture des donatistes ou autres hérétiques, inventeurs d'un fait complétement faux au détriment de la gloire de saint Cyprien."

L'ouvrage de Mgr Vincent Tizzani a donc pour but de rayer de l'histoire un fait qui n'a jamais eu lieu.

D'après les documents, regardés jusqu'à ce jour comme authentiques, il faudrait croire pourtant que rien ne fut ni plus réel ni plus scandaleux que cette prétendue contestation entre saint Etienne et saint Cyprien. A cette époque, les églises d'Orient s'étaient prononcées contre la validité du baptême conféré par les hérétiques, tandis que les églises d'Occident, et principalement celle de Rome, mère et maîtresse de toutes les églises en acceptaient la validité, pourvu qu'il eut été administré au nom des trois personnes divines. Ces deux opinions contradictoires auraient été violemment soutenues par le Pape et par l'évêque de Carthage. Selon saint Cyprien, on ne devait pas chercher à savoir si un hérétique avait été baptisé ou s'il ne l'avait pas été, mais seulement le baptiser; car, pour tout orthodoxe, il ne l'avait pas été; selon saint Etienne, chef de l'Eglise universelle et, à ce titre, *Pierre par la puissance, Christ par l'onction, pasteur des pasteurs*, on ne devait pas chercher à savoir, dans le baptême, ni celui qui donne, ni celui qui reçoit, mais uniquement ce qui est donné; car l'efficacité du sacrement est indépendante de toute chose.

L'évêque de Carthage, loin de se maintenir dans les bornes d'une sage modération, aurait eu le tort de s'élever contre l'autorité du Pape et de ne pas même respecter les convenances, en lui reprochant d'admettre dans la communion catholique *toutes sortes d'hérétiques*. Et quoique cette opposition de saint Cyprien *eût été l'étincelle qui alluma un grand incendie*, l'évêque de Rome, loin de descendre à la dispute, releva seulement son caractère de Souverain-Pontife, en répondant qu'il n'admettait, selon la tradition des apôtres, que ceux qui avaient été faits chrétiens au nom de la Très Sainte Trinité.

Néanmoins, *les esprits s'échauffèrent à tel point*, dit-on, que saint

Cyprien jugea opportun de réunir un nombreux concile, qui confirma la doctrine des rebaptisants, et dont l'évêque de Carthage, comme primat comme représentant la plus haute autorité de l'Afrique, fut chargé d'exposer les décisions dans une lettre synodale adressée au pape saint Etienne. Suivant Fleury, le Souverain-Pontife ne voulut ni recevoir cette lettre, n même voir les deux prélats qui en étaient porteurs. De sorte qu'on devrait reconnaître dans saint Cyprien une grande douceur d'âme; et dans saint Etienne, une fierté et une dureté blâmables.

Bornons-nous à suivre l'ordre des faits, tel qu'on nous le présente; Mgr Vincent Tizzani saura bien les rectifier.

La réponse de saint Etienne à saint Cyprien n'est connue que par un fragment inséré dans Eusèbe. *S'appuyant sur la chaire de saint Pierre, fondement de l'Eglise,* le Pape ordonna qu'on ne changeât rien à la tradition ni à la doctrine apostolique, exigea qu'on s'y soumît fidèlement, rejeta conséquemment la décision du concile de Carthage, déclara qu'il ne communiquerait plus désormais avec Cyprien ni avec les autres prélats qui partageaient ses opinions, à moins qu'ils ne se rétractassent d'une manière positive, et menaça d'excommunication quiconque renouvellerait le baptême.

Quoique saint Cyprien eût déclaré hautement, dans l'immortel ouvrage qui devait livrer son nom à l'admiration de tous les siècles, *De Unitate Ecclesiæ,* que *le Pape siége dans l'Eglise à la place de Jésus-Christ,* il aurait résisté néanmoins à saint Etienne, provoqué la défection de tous les évêques d'Afrique, de Numidie et de la Mauritanie, réunis dans un nouveau concile, et opposé finalement son propre siége au Siége des siéges. "Aucun de nous, se serait-il écrié en faisant l'ouverture de cette assemblée, *ne s'établit évêque des évêques* et ne réduit ses collègues *à lui obéir par une terreur tyrannique,* puisque tout évêque a une pleine liberté de sa volonté et une entière puissance. Et comme *il ne peut-être jugé par un autre, il ne le peut aussi juger.* Attendons tous le jugement de Notre-Seigneur Jésus-Christ, qui seul a la puissance de nous préposer au gouvernement de son Eglise et de juger de notre conduite."

Sous l'influence de ces paroles, si étranges dans la bouche de saint Cyprien, qui s'était montré en toute circonstance l'intrépide défenseur de la primauté des Pontifes romains, quatre-vingt-sept évêques, parmi lesquels on distinguait quinze confesseurs, dont quelques-uns obtinrent plus tard la gloire du martyre, auraient admis unanimement l'opinion du premier synode et rejeté le décret du Souverain Pontife. Après le concile, saint Cyprien dut envoyer à Rome deux évêques pour en informer le Pape, qui ne voulut pas les recevoir et *porta la colère jusqu'à défendre de leur donner l'hospitalité.* Cependant on veut bien reconnaître que saint Etienne se conduisit avec une prudence égale à son énergie, parce que le conflit, au

lieu de se terminer par un schisme, finit par la soumission de presque tous les évêques dissidents, qui revinrent d'eux-mêmes à l'unité de la tradition apostolique et romaine.

En présence de ces faits, trop longtemps regardés comme authentiques, les écrivains catholiques ont pris pour base de leurs opinions le doute significatif de saint Augustin. S'il est vrai disent-ils, que saint Cyprien, soutenant de bonne foi une cause mauvaise, ait attendu pour se convaincre le jugement de l'Eglise assemblée en concile œcuménique, ont peut affirmer que saint Etienne, Souverain Pontife, connaissait ce jugement par avance, et qu'il le sentait absolument tel qu'il devait être formulé par le concile de Nicée, parce qu'il portait en lui-même les exemples et les traditions apostoliques. Au reste, ce qui importe le plus dans cette grave controverse, observe saint Augustin, c'est que la conduite du Pape et de l'évêque de Carthage ne servit, en définitive, qu'à faire éclater deux vertus supérieures : la concorde et la charité. Saint Etienne, inébranlable dans sa cause qui était celle de la vérité, blâma hautement et rejeta les maximes qu'on lui opposait par des arguments spécieux, tirés du principe même de l'unité de l'Eglise ; mais il ne s'arma point pour frapper un des plus vigoureux champions de la communauté chrétienne.

Saint Cyprien, en se séparant du Chef suprême de la catholicité, eût imprimé à tout le corps une secousse violente ; aussi ne cessa-t-il de se montrer fidèlement uni. Mécontent de lui-même, il souffrit en paix les reproches ; il prêcha la douceur, la docilité, l'intégrité, et, s'il ne renonça pas aux doctrines qu'il avait embrassées avec trop d'exaltation, en cette circonstance particulière, il se conduisit pourtant avec tant de modestie, qu'on put croire généralement qu'il les avait répudiées, à l'instar de tous les autres évêques d'Orient.

Mais, nous l'avons déjà dit, toutes ces raisons employées pour résoudre les difficultés trouvées dans les œuvres de saint Cyprien par l'école gallicane et par les hérétiques *ne sont*, aux yeux de Mgr Vincent Tizzani, *que de vains efforts de génie*. "Le fait cyprianique, s'écrie-t-il, est un de ces faits qu'il faut accepter ou rejeter tels qu'ils sont. Point de milieu. Le fait accepté, les défenses aussi bien que les interprétations proposées par les théologiens deviennent non concluantes et inutiles : saint Cyprien aurait combattu la primauté des Pontifes romains. Le fait rejeté, saint Cyprien se montre tel qu'il est, le vrai, le généreux, l'intrépide défenseur de la primauté des Pontifes romains... En lisant cet écrit, sans esprit de parti, le lecteur judicieux décidera si la question cyprianique mérite, oui ou non, d'être rayée de l'histoire ecclésiastique."

Voici maintenant sur quels principes Mgr Vincent Tizzani se fonde pour démontrer la fausseté d'une tradition acquise dans l'histoire et qui ne saurait en être retranchée d'un trait de plume :

1o. L'autorité d'un texte dépend, dit-il, ou du sens qu'il renferme, ou de la réputation de l'auteur, ou de l'une ou de l'autre à la fois ;

2o. Un fait grave privé de témoignages contemporains et rapporté par des écrivains *sous-contemporains*, est au moins suspect, et ces écrivains n'excluent pas toute espèce de doute par leur caractère ;

3o. Le silence des contemporains sur un fait éclatant conduit à la négation de ce fait ;

4o. On ne peut pas considérer les monuments qui font partie d'un fait comme des témoignages de ce fait ;

5o. Lorsqu'un fait éclatant manque d'un témoignage contemporain, les témoignages des *sous-contemporains*, surtout ceux du troisième degré, ne prouvent nullement ce fait, s'ils n'en font qu'une simple mention ;

6o. Lorsqu'un écrivain se tait sur un fait éclatant et qu'on dit être arrivé de son temps, fait qu'il ne pouvait pas ignorer et qu'il aurait dû citer en preuve ou du moins dans l'intérêt du sujet qu'il traite, son silence, dans ce cas, a la force d'un argument positif pour nier ce fait ;

7o. Lorsqu'un fait est en opposition avec la vertu bien prouvée d'un homme, vertu couronnée même par une mort glorieuse, il doit être nié, à moins qu'il ne soit démontré jusqu'à la dernière évidence.

8o. Un écrit ne peut pas être déclaré authentique par cela seul qu'il est conforme au style de l'auteur ;

9o. Lorsqu'enfin, dans une matière quelconque, un écrivain a suffisamment fait connaître sa doctrine, il faut considérer comme supposée toute doctrine contraire qui lui serait attribuée, à moins que cela ne soit prouvé avec une évidence qui ne laisse aucun doute.

Eh bien ! la controverse de saint Cyprien, si grave par elle-même, ne s'appuie sur aucun témoignage contemporain, puisque saint Denis d'Alexandrie, Pons, biographe et compagnon de saint Cyprien, Donat, Optat de Milève, ni l'Anonyme ne disent rien à cet égard. Leur silence étant un fait incontestable, tous les documents relatifs à cette célèbre contestation doivent être considérés comme apocryphes. Mgr Vincent Tizzani l'a invinciblement démontré.

" Ou le silence des contemporains, dit-il, joint au besoin de leurs écrits, a quelque force pour nous faire nier le fait, ou il n'en a pas. S'il en a, la controverse cyprianique doit être niée ; si, au contraire, on n'accorde aucune force à leur silence joint au besoin de leurs écrits, l'histoire n'a plus de fondement, et nous sommes forcés de devenir sceptiques ou d'admettre comme vraies toutes les fables des romanciers, toutes les inventions des imposteurs et tous les faux bruits qui courent parmi le peuple."

Mais, il ne suffisait pas à Mgr Vincent Tizzani de chasser le mensonge du domaine de l'histoire ; il devait en même temps y rétablir la vérité.

Son dernier chapitre est consacré au grand conflit qui eut lieu, non pas entre saint Etienne et saint Cyprien, mais entre le Pape et les évêques orientaux. Firmilien, évêque de Césarée en Cappadoce, agissant comme représentant de ces derniers, s'opposa vivement aux résolutions de saint Etienne, lorsqu'il voulut ramener l'unité dans l'Eglise. Et le Souverain-Pontife, appuyé sur la chaire de saint Pierre, aurait excommunié les évêques coupables de rebellion envers la Papauté, si Denis, d'Alexandrie, ne lui eût offert sa sainte médiation pour calmer les esprits surexcités par la dispute.

« Plus tard, dit Mgr Vincent Tizzani, ces événements orientaux s'étant répandus dans l'Afrique, les donatistes en abusèrent d'une manière scandaleuse. Confondant la question orientale avec la paisible habitude de l'Afrique, ils travestirent l'histoire et firent entrer saint Cyprien dans la controverse afin de se servir au besoin de son autorité. Ils imitèrent le style du saint docteur, et, mêlant dans le développement de la scandaleuse contestation, astucieusement inventée, des expressions impudemment contradictoires de paix et d'unité catholique, ils répandirent des lettres sous son nom, et n'eurent pas honte même de fabriquer et de publier les actes d'un grand concile carthaginois. Les circonstances du temps favorisèrent cette fraude.

« A ces circonstances se joignirent la perte des archives d'Afrique brûlées par les donatistes eux-mêmes, ainsi que l'astuce de ces hérétiques et leur inclination naturelle à corrompre les documents et à en fabriquer de nouveaux pour se gagner l'opinion publique. Il ne faut donc pas s'étonner que de prétendus écrits de saint Cyprien soient parvenus, loin de l'Afrique, entre les mains d'hommes même graves, qui les ont regardés, comme authentiques, et qu'ainsi se soit répandue cette prétendue contestation entre lui et le Pape Etienne »

Il paraîtrait pourtant, d'après saint Basile, qu'on rebaptisait dans les églises d'Afrique, et que saint Cyprien partageait l'opinion admise par les évêques d'Orient, mais condamnée par le Saint-Siége. Toutefois, il ne s'ensuivit ni scandale, ni étonnement. L'autorité infaillible du Pape, en matière de dogme, était trop solidement établie pour être méconnue. Saint Cyprien, qui l'avait proclamée avec tant d'éloquence, ne pouvait pas donner le signal de la révolte; il devait, au contraire, donner l'exemple de la soumission. Et saint Denis d'Alexandrie écrivit à saint Etienne une lettre qui sert de fondement à cette conjecture, parce qu'il lui annonçait que *tous les évêques* avaient adhéré aux décrets proclamés du haut de la chaire apostolique. C'est ainsi que le Souverain-Pontife et le grand évêque de Carthage, momentanément divisés sur la question du premier sacrement de l'Eglise, de celui en vertu duquel on devient chrétien, méritèrent d'être éternellement replacés l'un auprès de l'autre par le baptême de sang qu'ils reçurent durant la persécution de l'empereur Valérien.

Il appartenait donc au clergé romain de défendre, par l'organe d'un prélat consciencieusement inspiré, le plus intrépide apologiste de la Papauté. Au surplus il est incontestable que de fréquentes correspondances et des consultations réciproques ne cessèrent point d'avoir lieu entre saint Etienne et saint Cyprien, heureux de continuer avec ce Pape les relations établies avec ses deux prédécesseurs, dans le noble but de ramener les schismatiques à l'unité apostolique. Tout le monde religieux sait aussi que l'Eglise catholique célèbre le glorieux martyre de saint Cyprien en unissant sa mémoire à celle du Pape saint Corneille, et en insérant son nom, dans le Canon de la messe, immédiatement après celui de ce bienheureux pontife. Or, si l'évèque de Carthage s'était séparé violemment du Pape, on vénérerait à Rome, comme saint, l'ennemi de saint Etienne, ou mieux l'ennemi de la Papauté ! Bien plus, on aurait peint en riches couleurs dans les cryptes de saint Corneille, dans les catacombes Callixtines, après sa mort, le fauteur d'un immense désordre, l'instigateur de la défection de tous les évêques d'Afrique, celui même qui aurait ameuté toutes les haines orientales contre le Siége des siéges, contre le Pasteur des pasteurs, et qui aurait comparu devant Dieu, non pas avec la fermeté d'un héros, malgré son martyre, mais avec la faiblesse d'un homme tombé puisqu'il ne se serait point relevé de sa propre chute en s'inclinant devant le Vicaire de Jésus-Christ! Voilà une de ces contradictions qu'il était impossible de résoudre, avant que la véritable critique ne l'eût réduite à néant.

Disons-le en terminant: Mgr Vincent Tizzani vient d'attacher son nom à une grande réhabilitation historique ; et M. J. Ranvier, son éloquent traducteur, y participera parmi nous. C'est ainsi que l'histoire, quelque contrefaite, falsifiée et corrompue qu'elle soit, porte toujours en elle-même des germes de vérité qui rendent impossible la perpétuité de la fraude et du mensonge.

NÉCROLOGIE.

M. THOMINE DESMASURES.

M. Thomine Desmasures a succombé hier, 31 août 1866, dans sa 75e année, à une longue et cruelle maladie.

Si le temps nous manque pour raconter aujourd'hui cette vie si digne et si bien remplie, nous pouvons dire au moins que nul n'aura laissé un

nom plus pur et plus universellement respecté, et que le pays tout entier lui gardera un long souvenir.

Il appartenait au barreau de la Cour de Caen depuis le 27 mars 1811, et pendant près d'un demi-siècle, il a eu le privilége d'être l'avocat désigné à l'avance dans tous les procès qui ont préoccupé la Normandie.

Jurisconsulte consommé, il se dévouait à l'étude des grandes affaires avec une patience et une ardeur d'investigation qui lui faisaient trouver les ressources les plus inespérées et lui permettaient d'organiser des systèmes qui surprirent plus d'une fois l'adversaire le mieux préparé.

Ses plaidoiries avaient l'autorité que la magistrature accorde toujours à la parole convaincue quand elle reste honnête et modérée.

Comme conseil et dans son cabinet, il rendait à ses clients des services qui, pour avoir moins d'éclat, n'en avaient pas moins d'importance. Il recevait les confidences de ces misères, de ces douleurs et de ces embarras qui troublent trop souvent le foyer domestique; il se posait comme le médiateur de toutes les conciliations possibles; il se préoccupait des intérêts moraux en même temps que des intérêts matériels, et son influence faisait accepter par tous les sacrifices qui pouvaient sauvegarder la paix et l'honneur de la famille.

Nul n'a mieux et plus constamment pratiqué que lui la vertu traditionnelle du barreau, le désintéressement; il n'était pas désintéressé par caprice et à ses heures, mais il semblait qu'il s'appliquât dans toutes les affaires à se marchander à lui-même les honoraires qui lui étaient dus. Et que de fois ne lui est-il pas arrivé de donner à ses clients plus que son temps, son travail et son dévouement ?

Il était digne à tous égards d'enseigner le droit qu'il comprenait et pratiquait si bien; il fut nommé à l'Ecole de droit de Caen suppléant, lors de son premier concours, et, le 21 août 1824, professeur de Code civil, après un autre concours. Il aimait véritablement ses élèves et son enseignement, et cependant il donna sa démission en 1830. Il considéra comme une injustice la révolution qui venait de renverser la branche aînée des Bourbons; elle avait toujours eu ses sympathies, et, en 1814, il avait suivi et essayé de défendre son drapeau.

Quand sa conscience lui commandait un sacrifice, si pénible qu'il fût, il n'hésitait jamais, et il refusa de prêter serment au gouvernement de Juillet. Les mêmes motifs déterminèrent son père à résigner la présidence du tribunal civil de Caen et la chaire de procédure qu'il occupait à l'Ecole de droit, dont il était le doyen.

Certes, il était permis de ne pas approuver le parti qu'il prit, et nous avons toujours été persuadé qu'il s'était trompé sur la conduite à tenir. Mais il n'en faut pas moins reconnaître que ces sacrifices faits à la foi politique honorent toujours ceux qui ont le courage de les accomplir.

Depuis 1830, M. Thomine fut le chef avoué de l'opposition légitimiste à Caen. Sa haute raison et sa conscience s'appliquèrent à en modérer les ardeurs et à en prévenir les excès dont les partis politiques ont tant de mal à se défendre.

M. Thomine était donc légitimiste ; mais il avait trop d'intelligence pour ne pas être de son temps, et nul n'aima plus sincèrement que lui le progrès et la liberté.

Aussi, en 1848, il fut heureux de rentrer dans la vie publique ; en 1849, il était nommé par le département du Calvados représentant à l'Assemblée législative et adjoint au maire de Caen ; depuis 1830, il faisait partie du conseil municipal. Il fut aussi nommé membre du conseil général du Calvados.

M. Thomine avait pris la république au sérieux. Il était convaincu que le pays était mis en demeure de faire l'épreuve suprême de la forme républicaine, et il eût désiré que cette épreuve eût été complète pour être définitive.

En 1852, il sortit donc de la vie politique, et vint reprendre sa place au barreau, où, pendant huit années, il a encore supporté les fatigues de la plaidoirie. Vers 1860, il jugea convenable de se réduire au rôle d'avocat consultant, et c'est au commencement de cette année seulement que ses infirmités l'obligèrent à fermer son cabinet.

Il a été donné à M. Thomine de connaître toutes les joies et toutes les douleurs de la famille. Il avait épousé la sœur de M. le président Dupont-Longrais, et il avait eu cinq enfants. Il ne put en élever qu'un seul, son fils Alfred, dont il fit à peu près seul l'éducation, et qu'il perdit à l'âge de dix-neuf ans, le 3 septembre 1846, et alors qu'il remerciait le ciel de lui avoir accordé cette suprême consolation.

Il y a quelques jours à peine, il dictait à M. Bardout, qui ne l'a pas quitté et lui a donné tant de preuves d'une amitié dévouée, l'épitaphe qui sera gravée sur le tombeau de son fils :

Parentum olim ultima spes,
Et nunc luctus indesinensque dolor.

Le 23 février 1866, il perdit la bonne et fidèle compagne de sa vie. C'est à partir de ce moment qu'il se vit condamné aux plus cruelles infirmités.

La vie de M. Thomine n'a donc eu qu'un seul but : l'accomplissement de tous ses devoirs, sans préoccupation d'intérêt, d'amour-propre et d'ambition.

Ses seules distractions ont été les études qui élèvent le cœur et épurent l'intelligence, la philosophie, l'histoire et la vieille et sainte littérature.

Dans les épreuves douloureuses auxquelles il a été condamné, il a eu pour soutenir son courage une foi ferme et éclairée !

Le monde sera juste pour sa mémoire !

LE P. PHILIPPE DE VILLEFORT.

La compagnie de Jésus vient de perdre un de ses religieux les plus populaires, aussi bien à Rome qu'en France, dans la personne du P. Philippe de Villefort. Né à Milhau (diocèse de Rodez) en 1800, d'abord assistant de France et secrétaire du P. Roothan, puis substitut de l'assistant, le P. de Villefort habitait Rome depuis plus de trente ans et consacrait à la direction des âmes tout le temps que n'absorbaient pas les devoirs de sa charge. A ses obsèques, qui ont eu lieu avant-hier, 27 nov. 1866, le général de la Compagnie a donné l'absoute d'une voix brisée par l'émotion. On remarquait dans l'assistance des représentants des familles les plus distinguées de Rome.

LETTRES DE LAURETTE DE MALBOISSIÈRE.

Notre époque est féconde en révélations. Les archives domestiques nous livrent leur correspondance et leurs secrets de famille. Quelques esprits chagrins les accueillent avec humeur comme une importunité ; d'autres, se parant d'une délicatesse quelquefois hypocrite, crient bien haut à l'indiscrétion ; le public qui est le vrai juge, les accepte au contraire avec l'intérêt le plus vif, les lit avec une curiosité passionnée. Ces écrits de personnes qui se doutaient bien peu qu'un jour la presse les sacrerait écrivains, éclairent l'histoire ; car ils sont souvent l'histoire même, pour la simple raison que les auteurs ne se doutaient pas qu'ils l'écrivaient.

Les lettres de Laurette de Malboissière, que nous devons aux recherches patientes et éclairées de Mme la marquise de La Grange, sont le plus heureux événement littéraire de l'année. Laurette est une jeune fille qui commence une correspondance en 1762 ; elle a quinze ans et elle meurt en 1766 ; à dix-neuf ans. C'est presque par un enfant que nous apprenons mille petits faits qui nous éclairent sur les mœurs, les usages, les coutumes d'une époque dont un siècle déjà nous sépare

Mais hâtons-nous de dire que cet enfant est un de ces rares phenomènes que la nature se plaît à créer et à montrer au monde, comme un de ses chefs d'œuvre, mais hélas ! qu'elle traite comme elle traite les roses.

Laurette sait le grec, le latin, toutes les langues de l'Europe, cultive la philosophie, les mathématiques et les arts d'agrément. Cette intelligence veut tout connaître, tout savoir, parcequ'elle peut tout comprendre. A ces dons variés elle joint le cœur le plus tendre, le plus fait pour l'amitié : ce sentiment, elle l'éprouve pour Mlle Meliand. Avec cette amie, elle entretient un commerce de lettres, aliment presque quotidien de ce cœur qui veut aimer, comme cette intelligence veut apprendre ; nature deux fois riche et qui a un double titre à notre admiration.

Cette correspondance si longue par sa tendre exactitude, et si courte par sa durée, fondera la gloire de Laurette, et nous instruit, pour ainsi dire, en se jouant et sans s'en douter. Elle écrit à cette amie presque tous les jours des billets courts, rapides, qui nous font vivre au milieu de cette société évanouie. Quelques lignes sont un trait de lumière, sur les usages, les goûts, les habitudes de cette époque encore si paisible, mais dans le sein de laquelle des esprits légers et brillants, espèce de vulcains frivoles, forgeaient déjà la foudre qui devait plus tard éclater. Lorsque Laurette est à la campagne, les lettres, naturellement plus longues, nous font entrer plus avant dans cette nature d'élite, dans la manière de vivre de cette société joyeuse et sereine, qui accepte le présent, sans préoccupation de l'avenir, sans crainte, sans soucis, se confiant à ce passé qui l'a fondée. Dans cet épanchement de cœur à cœur, où la préoccupation de la postérité n'entre absolument pour rien, nous, hommes d'un autre âge, pouvons y trouver la physionomie de cette époque si diversement jugée.

Ainsi lorsque Laurette arrive à la campagne, elle parle tout naturellement des contredanses qu'elle a dansées avec les paysans, comme d'un usage établi qu'elle raconte comme toute autre chose. Dans notre époque, où la démocratie déborde, y a-t-il beaucoup de jeunes filles, je ne dirai pas nées dans l'aristocratie, mais de familles de financiers, de bons bourgeois bourrés des articles du *Siècle*, voire même de riches marchands, qui dansent à la campagne avec les paysans ? C'est que les rangs se protègent eux-mêmes, lorsque les institutions reposent sur l'égalité. L'aristocratie, que philosophiquement on peut traiter de chimère, est un élément profondément social qui entre bon gré malgré dans toute société constituée, et lorsqu'elle ne tient aucune place dans les lois, elle fait pour ainsi dire sa trouée dans les mœurs et dans les usages. Avant la Révolution, dans les provinces de l'ouest, les gentilshommes et les seigneurs jouaient aux boules le dimanche avec les paysans ; aussi envisagèrent-ils notre révolution, non comme une délivrance, mais

comme une affreuse perturbation. L'héroïque Vendée l'a raconté au monde.

Le style des lettres de Laurette est excellent, coulant, sans effort, comme une eau limpide que rien ne trouble et que rien n'arrête; d'un naturel exquis, d'une simplicité élégante, rehaussé d'une spirituelle gaîté. Elle trouve des mots toujours nouveaux pour exprimer une affection qui est pour elle une partie de son existence. La grâce et la simplicité de ce style est d'un attrait d'autant plus vif, qu'on sait les fortes études auxquelles elle se livre. Laurette quitte son amie, tantôt pour aller prendre des leçons de mathématiques, tantôt pour travailler à sa traduction d'Hérodote. Elle raconte tout naturellement, dans le récit de sa journée, la promenade qu'elle a faite, le coiffeur qui est venu la friser, puis les heures qu'elle consacre à Platon, à méditer son Spinosa. Spinosa! avons-nous beaucoup de jeunes filles qui sachent seulement le nom de ce philosophe, épineux, comme le dit son nom? N'est-ce pas charmant de rester simple lorsqu'on fréquente de pareils auteurs?

Les philologues curieux et raffinés pourront faire sur les lettres de Laurette une piquante étude comparative sur la langue courante de cette époque; notre langue est autrement française; les mots sont connus, mais d'un emploi différent; les tournures de phrase ne sont pas les mêmes; on comprend que la société est satisfaite de sa langue comme de ses institutions; enfin un philologue attentif pourrait, du ton général des lettres de cette jeune fille, faire jaillir de très intéressantes observations: ce style calme, uni, reposé, n'est jamais troublé par les anxiétés de la pensée. Elle lit les auteurs les plus graves, les plus audacieux; elle les quitte pour aller entendre la messe, se confesser, communier. Satisfaite des explications du catéchisme, elle croit comme une bonne femme, quoiqu'elle étudie comme un savant.

Nous jugeons trop le dix-huitième siècle d'après les livres de ses philosophes et de ses beaux esprits; je suis convaincu que, dans les provinces, à Paris même, dans les couches plus compactes de la société, les vieilles mœurs et les vieilles croyances étaient plus en honneur, plus pratiquées qu'on ne croit. Plus que le bien, le mal a son histoire. Souvent les orages bouleversent les sommets des montagnes et laissent les vallées paisibles. Les beaux esprits philosophes triomphent sur les hautes cimes de la société. Ainsi, dans la correspondance de Mme du Deffand et de la comtesse de Choiseul, le nom de Dieu n'est jamais écrit, comme s'il était admis de ne plus y croire; on ne le trouve pas non plus dans les lettres de Laurette, mais parce qu'elle ne peut admettre qu'on puisse le nier. La femme philosophe ne s'en occupe pas; la jeune fille toujours chrétienne n'agite pas l'existence de Dieu, elle le fréquente et va communier.

La littérature doit une vive reconnaissance à Mme la marquise de la Grange de cette découverte, curieuse à plus d'un titre ; grâce à elle, nous avons la Sévigné de l'adolescence, c'est le nom que peut porter Laurette ; lorsqu'elle a quitté ce monde, elle n'avait pas vingt ans.

En tête de cette correspondance, on lira une introduction de Mme la marquise de la Grange, qui résume, avec autant de finesse que d'esprit, toute la courte existence de la charmante jeune fille. A cette occasion nous devons rappeler que cette dame, qui doit de longs loisirs à son rang et à sa fortune, les occupe à publier, de temps en temps, des écrits p'eins de poésie, comme la *Résinière d'Arcachon*, ou d'observations piquantes comme *Une année d'une femme qui s'ennuie.* C'est avec beaucoup d'esprit que Mme de la Grange nous raconte et compte les bâillements de Mme d'Egmet.

Je me suis souvent demandé sans pouvoir me répondre, par quel motif on a trouvé plaisant de se moquer d'une femme qui cultive les facultés de l'esprit, en l'appelant : *bas-bleu.* Je ne vois pas pourquoi les bas ne seraient pas blancs, parce que l'esprit est orné. Quant à moi une femme qui ne saurait que distinguer un pourpoint d'avec un haut-de-chausses, comme le dit, mais comme ne le veut pas Molière, me paraîtrait un être aussi maussade qu'ennuyeux. Heureusement qu'il suffit au talent de se moquer des moqueurs pour en triompher.

Vte d'Yzarn Freissinet.

LES POETES.

Mme PEUQUER, Mme ACKERMAN, J.-M. JOUFFROY.

Mme Auguste Peuquer est un des plus aimables poëtes qui aient, dans ces derniers temps, paru sur notre horizon littéraire. Eclos à la douce chaleur du foyer domestique, ses premiers chants avaient le caractère réservé, l'accent timide et voilé qui conviennent à la poésie féminine. Peut-être eut-elle le malheur d'être saluée, à ses débuts, par deux maîtres qui ne sont pas assez avares de brevtês d'immortalité. Les lettres encourageantes qu'elle étale avec une coquetterie naïve en tête de ses œuvres, semblent avoir eu pour effet d'arracher l'auteur des *Chants du Foyer* à ses propres souvenirs, à ses impressions de jeune fille, de femme et de mère, pour la jeter hors d'elle-même et la transporter dans la région dangereuse de l'exaltation et du délire. Il paraît que le "Cygne de Mâcon" et

« l'Aigle de Guernesey » ont la louange capiteuse. Ce qui est certain, c'est que Mme Peuquer en a éprouvé une sorte d'ivresse, et que cette ivresse lui a inspiré en plus d'un passage des accents par trop... lyriques, des pièces d'une orthodoxie douteuse, des rimes sensuelles, enfin qu'on regrette de trouver sous une plume bretonne et chrétienne.

Cela dit, je n'ai garde de méconnaître la réalité d'un talent qui est vraiment des plus distingués. Mme Peuquer a l'ampleur et le souffle, l'abondance et la flamme. Il y a chez elle l'étoffe d'une Valmore, et elle a tout l'air de le croire elle-même, puisqu'il lui arrive, en plus d'un passage, de saluer du nom de « sœur » l'illustre Marcelline. C'est une raison pour garder le culte des grâces pudiques, pour fuir les tons criards et trop ardents, pour s'en tenir aux nuances délicates et aux gammes atténuées, enfin pour rester fidèle à la poésie de la nature et du foyer, aux enchantements de la vie domestique. Mme Peuquer a plus d'une pièce qui pourrait, sans trop de désavantage, rivaliser avec certains chefs-d'œuvre du genre familier, témoins les vers suivants que nous nous plaisons à citer et qu'on ne lira pas sans charme :

LA BELLE PETITE MENDIANTE.

Tous les jours je la vois. Ses souliers sont troués
Et tenus par de vieux lacets qui sont noués
A sa jambe fine et nerveuse.
Sa robe sans couleur offense le regard
Et donne à sa beauté l'aspect d'un nénuphar
Fleurissant dans une eau fangeuse.

Je la vois tous les jours. Je lui parle parfois.
La pauvre enfant répond aussitôt. Ah ! sa voix
Est douce comme une musique !
Les murmures sortant le soir des frais halliers,
Et la brise qui passe au sein des peupliers,
N'ont rien d'aussi mélancolique.

Tous les jours je lui donne un peu. Quand elle a faim,
Je lui mets en secret un gros morceau de pain
Dans sa grosse poche de toile.
Elle relève alors son grand œil ébloui
Vers le ciel ; et je crois qu'un nouvel astre a lui,
Tant l'œil à l'air d'être une étoile !

Son col est blanc de neige et ses cheveux sont beaux
Et si noirs qu'on dirait des plumes de corbeaux
Retombant sur le col d'un cygne.
Sa manche est déchirée, et l'on voit à travers,
Son bras rond ; et les plis de son châle entr'ouvert
Sur son sein découvrent un signe...

Surveillez cette enfant qui mendie, ô Seigneur !
Eloignez de ses pas ces vils larrons d'honneur
Qui pourraient bien lui tendre un piège.
Gardez à ce corps pur son haillon virginal !
A cette voix son timbre ému de pur cristal !
A ce corps blanc gardez sa neige !

Voilà des vers dont la précision, le naturel et la grâce ne laissent rien à désirer. Et pour mon compte, je les préfère aux vains cris de l'âme ou du cœur, aux ravissements et aux éblouissements, à tous les échos lamartiniens qu'on rencontre trop souvent dans les deux recueils qui forment à cette heure le bagage poétique de Mme Penquer.

Un accent plus net et plus ferme, une forme plus savante, caractérisent les *Contes et poésies* de L. Ackermann. Bien que l'auteur n'ait pas cru devoir dévoiler son sexe en livrant ses vers au public, je ne serai pas indiscret en disant que ce poëte est une femme et qui plus est... une femme savante. Erudit de premier ordre, Mme Ackermann possède à fond le sanscrit, l'hébreu, le latin, le grec, ainsi que toutes les langues littéraires de l'Europe moderne; elle a pénétré les mystères de la littérature chinoise, fouillé les sciences exactes elles-mêmes, et, chose rare ! elle porte ce lourd bagage avec une grâce et une légèreté toutes françaises. La plupart des poëmes que renferme son recueil sont empruntés aux langues orientales ; mais ils n'offrent aucune trace d'érudition pédante. Mme Ackermann reproduit les poètes de la Chine ou de l'Inde, comme Corneille imitait Diamante et Guillem de Castro, comme Lafontaine traduisait *Phèdre* ou *Boccace*, en les habillant à la française, en leur empruntant les traits conformes au génie de notre langue et de notre littérature. Aussi les *Contes et poèmes* ne renferment-ils pas la moindre trace d'affectation savante et pédantesque, et, malgré leur origine orientale, on y chercherait vainement les magnifiques extravagances des poëmes orientaux. Pas même la plus légère trace de couleur locale ! Le style de madame Ackermann n'est rien moins "qu'asiatique". Très français et même gaulois, il semble modelé sur celui de Lafontaine et de Marot, dont il a les allures vives et légères, les grâces naives et piquantes.

Elle a recueilli en Orient des graines qu'elle a semées en pleine terre de France, et qui ont produit des fleurs dont les fines nuances et les parfums subtils s'accommodent mieux à notre climat tempéré et à nos sens délicats, que celles qui croissent sur les bords du Gange. C'est chose curieuse que cette sobriété et cette réserve alliées à un savoir aussi étendu et aussi profond. Le goût et l'érudition vont rarement de compagnie. A force de remuer et d'entasser les lourds matériaux, les érudits perdent presque toujours le sentiment délicat des choses, et

ceux qui savent toutes les langues n'en possèdent le plus souvent aucune. L'originalité très réelle et souvent pleine de charmes de Mme Ackermann consiste précisément dans l'alliance d'une science des plus rigoureuses avec une organisation des plus poétiques, avec un goût irréprochable, avec une intelligence toute littéraire de notre vieille langue et de nos vieux auteurs. Heureuse, si, en imitant les tours naïfs de nos conteurs gaulois, elle n'en rappelait pas trop souvent les doutes railleurs et la veine sensuelle !

Retirée à Nice et refugiée dans ses souvenirs, Mme Ackermann a composé, nous assure-t-on, toute une série de poëmes philosophiques, dont plusieurs initiés vantent l'inspiration élevée et la puissante facture. Nous aurons sans doute prochainement à les apprécier. Puissions-nous y trouver quelques-unes de ces pensées d'immortalité et de ces visions célestes, sans lesquelles la poésie n'est qu'une vaine manifestation de l'esprit, quand elle n'est point un péril pour les âmes !

Passons, sans plus de transition, à des poëmes d'un autre ordre. —Le 21 mai 1864, un homme, plein de jeunesse, de force et de talent, mourait à Paris emporté par une maladie soudaine. Il se nommait Jean-Marie Jouffroy, il était né le 7 août 1832 à Lyon, la ville qui a produit tant d'âmes fières, tendres, religieuses et poétiques, le berceau d'Ampère, d'Ortel, de Ballanche, d'Ozanam, de Flandrin et de Victor de Laprade.

Elevé à l'institution de M. l'abbé Dauphin, au collége d'Oullins, il fut de bonne heure attiré par les charmes de cette syrène à la voix irrésistible ; mais, hélas ! trop souvent trompeuse et décevante, la Poësie ! Il se livre à elle, non avec une ardeur irréfléchie et une fougue intempestive, mais avec le calme et le recueillement qui sont l'indice des vocations fortes et vraies. En effet, M. Jouffroy était poëte, poëte sérieusement doué. De bonnes études classiques, la lecture dans leur langue originale des poëtes grecs et particulièrement d'Homère, un voyage en Italie où il avait pu comparer à loisir les beautés de la nature et celles de l'art, toutes ces contemplations, toutes ces études, tous ces souvenirs, tous ces rayons partis du ciel ou de la terre, avaient réchauffé et fait éclore au fond de son âme de véritables germes de poésie. Sans se presser de produire et de publier, il condensait à loisir sa pensée et ses vers. La mort l'a surpris,—comme elle a surpris Maurice de Guérin, Rigault, Ozanam, Alfred Tonnelé, l'abbé Perreyve,—au milieu d'œuvres inachevées, et une main pieuse a recueilli ces fragments, parmi lesquels se trouvent des poëmes d'une beauté sévère, un peu froide peut-ère, mais pure comme celle des marbres grecs.

Dans l'*Arlésienne*, il y a comme un écho lointain de l'Odyssée. Dans la *Mort de Channing*, le poëte a voulu reproduire quelques-uns des

accents de paix, de concorde, de charité qui ont honoré la vie et les œuvres de celui qu'on a nommé le Fénelon du protestantisme. Toutefois, le sujet manquait de poésie ; car si nous devons aux vertus évangéliques de Channing notre admiration et surtout nos regrets, il semble difficile de dégager le côté poétique de son méthodisme humanitaire. Pour mon compte, j'aime mieux *Saint-Point*, j'aime mieux le récit du pèlerinage entrepris par M. Jouffroy au berceau du poète immortel qui a enchanté notre jeunesse. Il a vu " le vieux château " avec "son beffroi massif et sa tourelle aiguë ", l'ogive du porche entrelacée d'une glycine en fleurs ; tous les familiers du maître, ses grands lévriers, le paon de l'avenue, les cygnes de l'étang ; ses yeux se sont mouillés de larmes à l'aspect du portrait de cette Julia morte en sa fleur sous le ciel d'Orient ; il a parcouru les grands ombrages qui ont vu éclore tant de pages magnifiques des *Méditations* ou des *Harmonies*, et il a lui-même exprimé en beaux vers ses émotions et ses souvenirs :

Domaine de Saint-Point, solitaire vallée,
Mon âme devant vous fut ravie et troublée.
Des bois, des prés en fleur et des fauves sillons
S'élevaient lentement de chères visions.
Les héros du poëte, incarnés à ma vue,
Comme un essaim léger flottent dans l'étendue.
Ils peuplent le vallon et tout l'air en est plein :
Entraînés sur vos pas, Elvire, Jocelyn,
Laurence, Child-Harold, et toi divin Socrate,
Ils semblent avec vous fuir cette terre ingrate.
Je les ai vus planer au faîte du donjon,
Errer et disparaître...

Ce poëme de Saint-Point, malgré ses évocations enchanteresses et les radieux souvenirs de jeunesse qu'il nous rappelle, serre le cœur, hélas ! en nous faisant songer à tant de promesses avortées, à tant d'illusions perdues, à tant de ruines accumulées, à tant de foyers éteints.

Ah ! nous sommes loin de l'époque féconde et généreuse, de l'âge de foi, de paix, de liberté, de poésie et d'honneur, qui vit poindre la gloire du poète qui redisait à ses contemporains émerveillés ces chants immortels : *l'Isolement, le Soir, le Lac, le Crucifix, l'Homme, le Premier regret, les Révolutions !* Et voici, hélas ! que le génie qui a dicté ces beaux vers, après avoir fait défaut à de hautes et religieuses espérances, en est réduit lui-même à traîner comme un boulet *la longue chaîne de ses espérances trompées*. Hier, un jeune poète d'avenir saluait mélancoliquement ses foyers déserts, et ce poète est aujourd'hui couché dans la tombe. Douloureux spectacles, leçons ironiques du sort, attestant une fois de plus nos faiblesses, nos misères et la puissance infinie de Celui qui, seul, est nécessaire et qui demeure éternellement !

G. DE CADOUDAL.

LES ODEURS DE PARIS

PAR LOUIS VEUILLOT.

J'arrive déjà un peu tard pour parler du livre de M. Louis Veuillot. Qu'il s'en prenne à son succès, qui a marché trop vite. J'apprends par une lettre adressée au directeur du *Figaro*, et qui a été reproduite dans l'*Union*, que la seconde édition des *Odeurs de Paris* a déjà paru, et que l'on imprime en hâte la troisième: celle-ci sera conforme à la seconde, laquelle est conforme à la première, sauf cependant " les foulards de M. Marx, le chroniqueur intrépide contre lequel les trois gueules de Cerbère eussent été impuissantes, et qui serait allé photographier par delà le Styx Proserpine et Pluton, sur leur trône d'ébène, et les trois lignes effacées sur l'escalier dérobé, dans le chapitre sur *Lupus*, fort attaqué par M. Wolff, vous devinez pourquoi.

M. Louis Veuillot profite de l'occasion, peut-être la fait-il naître, pour noter, " au risque de se nuire", que " le livre prétendu si violent n'a en définitive excité d'autres réclamations que celle de M. Wolff, qui devait être sans espoir, et celle de l'excellent chroniqueur au melon, qui était sans sujet." L'auteur des *Odeurs de Paris* se félicite en terminant sa lettre, d'être en paix avec la terre. En est-il bien sûr? Quoi! même avec son compère Jourdan, auquel il propose une controverse, seul à seul, sur Voltaire, non pas précisément chez Barbin, mais dans le *Siècle*, en donnant le droit à son adversaire de l'appeler *Nonotte* et de prendre le nom de Voltaire, pourvu que la lice soit loyalement mesurée par M. Havin, et que le gouvernement ne vienne pas troubler ce champ-clos littéraire? Quoi! même avec M. Havin, même avec M. Buloz, même avec M. Guéroult, sans parler de Trivoix, Fouilloux et Galvaudin, pseudonymes transparents à travers lesquels on aperçoit des journalistes en chair et en os.

Je ne crois pas que, parmi toutes les ambitions qu'il a le droit d'avoir, M. Louis Veuillot ait celle d'être modéré; je le soupçonne même de dédaigner la modération, qui a pourtant son mérite, lorsque, selon la parole de Tacite, elle ne manque ni d'habileté ni d'énergie, *si vigor et industria adsint!* Chacun a son tempérament intellectuel et littéraire: M. Louis Veuillot suit la pente du sien. Il est né pour les combats à outrance: l'invective éloquente, la grande ironie, la raillerie mordante sont ses muses; c'est un serviteur implacable de la cause de la vérité, et il a ennobli son

talent âpre et fougueux en le consacrant à la défense de l'Eglise. Si son livre n'a pas excité de nombreuses réclamations, ce n'est donc pas qu'il soit modéré. La cause du silence des justiciables de sa plume est ailleurs, et cette cause est un des signes du temps. Qu'est-ce, au fond, que son livre ? Une espèce d'arène où il prend à partie les célébrités contemporaines de la grande et petite presse, de la littérature, des arts et même de la science et de la philosophie. Je sais qu'on entre dans ce cirque pour y être fustigé de main de maître ; mais les amours-propres littéraires aiment encore mieux êtres fustigés qu'oubliés.

Si donc M. Louis Veuillot veut savoir pourquoi les écrivains dont il parle ont reçu si paisiblement les étrivières, Molière le lui dira, Molière, qu'il n'aime guère, mais dont il préfère cependant le théâtre au théâtre de notre temps. Tout est dans le dialogue de Vadius et de Trissotin.

VADIUS.

Oui, oui, je te renvoie à l'auteur des satires.

TRISSOTIN.

Je t'y renvoie aussi.

VADIUS.

J'ai le contentement
Qu'on voit qu'il m'a traité plus honorablement.
Il me donne en passant une atteinte légère
Parmi plusieurs auteurs qu'au Palais on révère.
Mais jamais dans ses vers il ne te laisse en paix,
Et l'on t'y voit partout être en butte à ses traits.

TRISSOTIN.

C'est par là que jy tiens un rang plus honorable;
Il te met dans la foule ainsi qu'un misérable ;
Il croit que c'est assez d'un coup pour t'accabler,
Et ne t'a jamais fait l'honneur de redoubler.
Mais il m'attaque à part comme un noble adversaire
Sur qui tout son effort lui semble nécessaire ;
Et ses coups contre moi redoublés en tous lieux
Montrent qu'il ne se croit jamais victorieux.

Voilà pourquoi M. Wolff n'est pas au fond très désolé du chapitre de *Lupus*, bien qu'il l'ait attaqué, et que M. Marx, qui regardait M. Louis Veuillot aux chaussons, tout en se plaignant d'avoir été mis par lui au rang des pédicures, est intérieurement assez satisfait de la part qui lui est faite dans le livre sur les *Odeurs de Paris*. Les mécontents sont ceux qui n'y sont point nommés. Cela me rappelle le mot du directeur du *Journal des Débats* à l'époque déjà éloignée où quelqu'un de ma connaissance publia l'histoire de ce journal. L'auteur l'avait offerte à un rédacteur de cette feuille avec lequel il avait quelques relations littéraires; celui-ci le fit lire au directeur. Quand le directeur eut achevé la lecture de l'ouvrage, il le rendit en disant: " Ce livre est dur, mais il nous pose." Voilà

le secret de cette patience des journalistes contemporains qui étonne un peu M. Louis Veuillot. Son livre les pose. Galvaudin, Trivoix et Fouilloux, lui savent gré au fond, comme Lupus, Passépartout, et les journalistes qui portent un nom moins métaphorique, de les avoir nommés. Ceux qui sont flagellés le plus rudement diraient volontiers comme Trissotin :

C'est par là que j'y tiens un rang plus honorable."

Le titre de l'ouvrage de M. Louis Veuillot est indulgent, mais l'ouvrage est sévère. L'effet général qu'il produit à mesure qu'on avance dans la lecture, est assez analogue à l'impression qu'on éprouverait si, en entrant dans une forêt, on entendait à droite et à gauche des feux de pelotons. Au détour de chaque page on rencontre une exécution. Ceci me rappelle le titre d'un pamphlet de M. de Cormenin, du temps où M. de Cormenin écrivait des pamphlets : *Feu ! feu !* C'est un feu roulant.

La grosse presse, M. Louis Veuillot ne veut pas dire la grande, la grosse presse passe la première. Le satirique constate avec un accent de mépris nuancé d'une certaine tristesse—car après tout la presse est sa mère—dans quel état misérable elle est tombée. Il dit ce que nous pensons tous: "Ce qui manque à la presse, c'est une certaine existence soumise aux lois et non plus totalement dépendante du pouvoir. C'est une liberté suffisante avec une somme égale de responsabilité devant les lois du pays."

C'est là ce que regrettent et ce que souhaitent, je ne dirai pas tous ceux qui ont l'honneur de tenir une plume, mais tous ceux qui la tiennent avec honneur; et peut-être M. Louis Veuillot a-t-il eu le tort d'oublier dans son livre que, même depuis que la presse périodique est privée de son talent, il y a encore des écrivains qui dans les conditions difficiles et dures qu'on leur a faites, luttent tous les jours honorablement pour la cause de la justice et de la vérité. Ajoutons qu'il n'a pas sondé assez profondément cette question de la presse. Sans doute, elle expie, parce qu'elle a beaucoup péché. Mais il faut ajouter que ses torts et ses fautes ont eu des conséquences qu'ils n'auraient pas entraînées, si les assises sociales avaient été plus fortes, si la société française avait été plus vigoureusement organisée.

C'est par là réellement que la liberté de la presse pourra rentrer dans les idées et dans les faits. Elle est bien grande en Angleterre puisqu'elle est poussée jusqu'à la licence, et cependant elle ne renverse rien. Voulez-vous en savoir la raison ? C'est qu'en Angleterre les assises sociales sont de granit, et que le granit est baigné par les vagues de la mer sans être renversé, tandis qu'en France les assises sociales ressemblent à ces digues de sable qui dernièrement encore ont laissé passer les inondations de la Loire. Etonnez-vous après cela que les amis intelligents et sincères de la

liberté politique se soient trouvés réunis sur le terrain de la décentralisation, qui doit remplacer les assises de sable par des assises de granit.

Cette réserve faite, et elle devait être faite, on ne peut qu'applaudir à tout ce que dit M. Louis Veuillot sur la situation de la grosse presse, sur " le seigneur Communiqué " qui vient s'imposer aux journaux, sur la suppression après ou sans avertissement, sur les feuilles officieuses sans être officielles, et sur les tristes écrivains qui s'étonnent qu'on ose attaquer des gens qui puisent leurs inspirations à une source qui n'est pas celle de tout le monde : " Un sentiment mal défini, s'écrie l'auteur, se remue au fond de leurs âmes. Je viens, mignons, vous apprendre à lire en vous-mêmes. Vous pensez que les gens qui frappent sur votre galon pourraient bien être coupables de lèse-majesté, et qu'il ne vous sied pas de les combattre, mais qu'il faut qu'on les juge. A Rome, quand un patricien châtiait son esclave insolent, l'esclave prenait dans ses mains une image de César, et si le maître irrité ne s'arrêtait pas, il avait manqué de respect à César, et il était digne de mort. N'est-ce pas que c'est cela ? Et puis l'on s'étonne que Galvaudin, Trivoix et Fouilloux ne sachent pas le français et ne se donnent pas la peine de l'apprendre ! C'est une belle et noble langue, le français ; on ne sait pas le français, on ne le parle pas, on ne l'écrit pas sans savoir quantité d'autres choses, qui font ce qu'on appelait jadis l'*honnête homme*. " Le français porte mal le mensonge."

Ces coups de pinceaux, qui dénotent le maître, ne sont pas rares dans le livre de M. Louis Veuillot. Ce que cet ouvrage laisse à désirer, c'est un peu plus d'ordre, de suite, de méthode. L'auteur se promène dans son sujet plutôt qu'il ne part d'un point pour arriver à un autre. Après la grande presse, la petite presse pour laquelle M. Louis Veuillot a une faiblesse involontaire : elle a plus d'esprit, mais à quelles conditions et à quel prix ! la grosse littérature et les beaux-arts ont leur tour, puis la science et la philosophie : Murger, Musset, Victor Hugo, Henri Heine, M. Buloz et la revue *bulozienne*, M. Haussmann et le nouveau Paris, les bureaux du Louvre et cette anarchie de statues dans laquelle on voit le sculpteur Clodion, connu par ses bagatelles obscènes, placé sur la même ligne que Bossuet, Jean Racine et saint Bernard, sans parler de Jean-Jacques Rousseau et de Condorcet, dont l'apothéose paienne s'étale à côté du piédestal de saint Grégoire de Tours. Heureux les livres ! ils n'ont point affaire au seigneur Communiqué ; M. Louis Veuillot le sait, et il en profite. Un peu plus loin, il donne une leçon de goût à M. Théophile Gautier, qui en profitera, peut-être, et il perd son latin à donner une leçon de français à M. Champfleury, le réaliste, qui est incapable d'en profiter.

Au milieu de cette diversité de sujets, qui fait ressembler un peu l'ouvrage de M. Louis Veuillot à un kaléidoscope, on croit reconnaître de temps en temps des visages, je veux dire des pages qu'on a déjà rencon-

trées quelque part. C'est une faiblesse générale chez les journalistes ;—et je ne m'excepte pas du nombre—quand une esquisse d'un bon dessin est venue se placer sous leur plume, ils se résolvent difficilement à la laisser ensevelie dans les catacombes de la presse périodique où les choses ne font que paraître un moment pour disparaître sans retour. Comme le disait M. de Lourdoueix, un des meilleurs journalistes de son temps: " Chaque numéro de journal a un grand ennemi, c'est le numéro du lendemain." Nous cherchons donc à sauver de l'oubli une page heureuse en la transportant des oubliettes du journal dans un volume. Est-elle toujours bien à sa place ? Je n'en sais rien.

Quelquefois la statue est trop grande pour la niche, quelquefois trop petite ; ou bien le marbre ne vient pas de la même carrière. Je ne voudrais pas affirmer que le livre de M. Louis Veuillot soit tout à fait à l'abri de ce genre de critique. Je lui reprocherai aussi de prendre parfois ses amitiés et ses sympathies pour des jugements littéraires. Il est trop porté à élever les pénates de son foyer au rang des grands dieux ! Mais, en revanche, que de maîtresses pages ; que de travers saisis et signalés avec une implacable verve ! Quelle honnête et éloquente indignation contre les hontes de notre temps, contre la corruption des cœurs et l'abâtardissement des intelligences !

Signalons, parmi les plus remarquables morceaux, le chapitre des *Divertissements,* dans lequel M. Louis Veuillot expose, avec une ironie à la fois douloureuse et amère, cette théorie de l'abrutissement qui remplace, hélas ! l'idéal pour tant d'esprits qui, sans en perdre le goût, en ont perdu la notion. Quelle vérité dans ces observations sur l'art des *impresario* appliqué à la politique ! On pourra, il est vrai, trouver qu'en suivant le petit journalisme jusque dans ses dernières ramifications l'auteur se perd quelquefois dans le royaume de l'infiniment petit. Où il n'y a rien, le roi perd ses droits et le talent, qui est un roi aussi, n'est pas plus heureux sur ce point que ses confrères couronnés. Mais, Lorsque M. Louis Veuillot, sortant de ces ruelles où il s'est égaré, porte ses regards sur l'ensemble des causes de notre décadence morale, son talent s'élève ; l'écrivain devient un grand satirique, et chose rare, un satirique ému, parce que sous la verve implacable du critique qui frappe une société corrompue, on sent battre le cœur du chrétien qui pleure sur l'humanité déchue et sur sa patrie en péril. Lisez les lignes qu'il adresse à M. Dumas, le savant célèbre qui annonçait, il y a quelques années, que la France, grâce aux progrès matériels, allait entrer dans une phase nouvelle, et qu'elle deviendrait la reine du monde du consentement de tous les peuples.

" Tous les caporaux et Limayrac l'avaient dit avant le grand chimiste, s'écrie M. Veuillot ; mais ce sont de ces choses qui plaisent encore plus en langue étrangère. O surprise, le Russe affectait de ne pas entendre ;

l'Anglais disait que le Prussien venait de gagner une belle partie et que l'Italie était belle fille ; le Prussien retroussait très superbement sa moustache très épaissie, regardant l'Alsace par dessus la Bavière à genoux, et l'Italien lui-même, tordant avec insolence sa moustache, jetait sur Nice des yeux roulants capables d'effrayer Monaco. Déconcerté par cet accueil des forts, je me tournai vers les faibles, vers les opprimés, vers ceux qui ont crié justice et demandé protection : vers le Liban, vers la Pologne, vers Rome... mais ils étaient morts.

Il y a presque toujours quelque chose de sérieux et de fort même sous les légèretés de style de M. Louis Veuillot, et c'est là un des grands attraits de son livre dont je n'ai pu donner qu'une bien incomplète idée. J'exprimerai en terminant, un regret : puisqu'il a intitulé son ouvrage : *Les Odeurs de Paris*, au lieu de lui donner un titre plus sévère, que tout le monde devine et qui peut-être était dans sa pensée et au bout de sa plume, j'aurai voulu qu'il justifiât ce titre charitable et que pour rendre un peu de courage aux lecteurs, il leur rappelât que dans cette grande ville, mélangé de bien et de mal, de lumières et de ténèbres, et où Jérusalem se retrouve auprès de Babylone, il y a de bonnes odeurs à côté des mauvaises. Certes, là où l'on trouve les sœurs de Saint-Vincent de Paul, les Petites sœurs des pauvres, les Conférences de Saint-Vincent de Paul, tant d'œuvres de charite, tant de vaillantes âmes qui luttent contre les progrès du mal, qui pansent les plaies et secourent les misères, on peut dire que les parterres des roses de Jéricho et des lys de Jessé font monter vers le ciel des parfums qui réjouissent les hommes et les anges, et descendre du ciel les bénédictions de Dieu !

ALFRED NETTEMENT.

LES ÉVÉNEMENTS DU MOIS.

Paris, 23 novembre.

Nous sommes à la veille d'un des événements les plus considérables de notre époque ; deux semaines seulement nous en séparent, et l'émotion croissante qu'il excite à mesure que nous approchons du terme atteste combien la conscience publique en sent la gravité. Il y a dix-huit ans que nous protégeons à Rome le Siège de saint Pierre, et dans dix-huit jours cette protection aura cessé. Voilà ce qui trouble et ce qui inquiète non seulement l'Eglise et les intérêts religieux, mais la politique et les intérêts matériels eux-mêmes.

Il y a deux côtés dans "*cette mesure énorme* de l'évacuation de Rome* " qui se prépare: le côté catholique et le côté français. Elle semble l'abandon, par le gouvernement actuel de notre pays, du protectorat séculaire qu'il exerçait à l'égard de la Papauté. En 1849, la France en avait réclamé l'honneur contre l'Espagne et contre l'Autriche; aujourd'hui, on paraît y renoncer pour elle, car ce n'est pas l'Europe qui nous invite à quitter les bords du Tibre, et ce n'est pas non plus le souverain réduit aux dernières extrémités malgré notre présence qui nous supplie d'y mettre un terme: c'est la seule volonté du gouvernement français qui décide le rappel de nos soldats, c'est lui seul qui s'interdit le droit d'intervention après l'avoir interdit aux autres. Ce n'est pas un fait sans importance que cette dérogation aux longues traditions d'un pays, que cette direction nouvelle imprimée à sa politique et à son action dans le monde, et l'on conçoit qu'un changement aussi considérable ne s'opére pas sans une certaine secousse dans la nation. Mais au point de vue religieux l'événement a un caractère plus grave encore. Ce n'est plus seulement un peuple dont l'histoire se trouve modifiée et les convictions atteintes; c'est l'univers chrétien tout entier qui est jeté dans les alarmes, c'est le pivot du monde moral qui est profondément ébranlé; et nulle prévoyance humaine ne saurait mesurer les conséquences possibles de semblables perturbations.

Il y a sept ans, une voix puissante posait cette question: " Quand notre armée se retirera, que laissera-t-elle derrière elle? L'anarchie, la terreur,—ou la paix † ? Le dilemme subsiste aujourd'hui dans toute sa force, et ce n'est pas la convention de septembre, surtout après le nouveau commentaire que vient de lui donner le cabinet italien, qui est capable de rassurer l'opinion troublée. On se demande toujours si nous allons défaire de nos mains l'œuvre glorieuse de 1849; si nous permettrons que la révolution arrache à Pie IX ces clefs de la ville éternelle qu'un officier français, le colonel Niel, alla lui porter à Gaëte; si nous laisserons détruire le pouvoir que le dernier discours impérial et le cri des deux chambres s'accordaient à proclamer *indispensable?* Un mot suffirait à tout garantir, à dégager une responsabilité redoutable et à rendre le calme aux esprits; mais ce mot, qui n'a pas été dit avant Castelfidardo, qui n'a pas été écrit dans la convention de septembre, n'est pas prononcé davantage au seuil même de la crise.

On ne saurait méconnaître cependant que le danger presse; des voix autorisées s'élèvent pour le signaler, et l'éminent cardinal de Dublin fait écho au vénérable archevêque de Tours. Ce n'est pas la passion qui

* M. Billault, séance du Corps législatif du 10 février 1863.

† Réponse de l'Empereur au cardinal Donnet. *Moniteur*, du 12 octobre 1859.

leur ouvre la bouche, c'est la douleur. Le premier gémit des maux qui menacent la religion ; le second s'afflige dans son patriotisme autant que dans sa foi. L'un parle au nom de la catholique Irlande; l'autre exprime la tristesse et les vœux de la Fille aînée de l'Eglise ; et derrière eux l'épiscopat, deux cents millions de croyans, tous les éléments conservateurs de la société universelle sont unanimes dans les mêmes appréhensions.

" Un funeste pressentiment, dit Mgr Guibert, s'empare invinciblement des esprits... Partout on croit au succès des desseins sacriléges de la révolution contre le Saint-Siége : les révolutionnaires y croient et ne dissimulent plus les transports de leur joie ; les chrétiens et tous les amis de l'ordre y croient aussi et sont dans la consternation."—Et le digne prélat ajoute avec un accent ému : " Si nous voulons clore le livre si justement intitulé : *Gesta Dei per Francos*, si l'attitude gardée par nous envers le Saint-Siége, pendant les années qui viennent de s'écouler, doit être la dernière page de ce livre écrite d'une main hésitante et incertaine, la France est sans doute maîtresse de ses résolutions. Mais qu'elle se souvienne que, lorsqu'un peuple a épuisé sa destinée ou qu'il répudie sa mission, on ne saurait s'étonner de le voir décliner, s'affaiblir et s'effacer de la scène, car c'est la loi providentielle des nations."

Voilà les avertissements sévères qui nous sont donnés ; leur prêterons-nous l'oreille plutôt qu'aux endormeurs qui cherchent à plonger l'opinion publique dans une sécurité mensongère ; et après avoir laissé détruire, au profit de la Prusse, l'équilibre politique du continent, laisserons nous briser en nos mains, au profit de la révolution, l'équilibre moral du monde ? Recommencer les protestations stériles qui ont suivi tant d'attentats victorieux ne serait plus qu'une marque de faiblesse ou une apparence de complicité : l'heure est venue d'affirmer hautement une volonté et de la faire prévaloir.

Quant au Saint-Père, il est prêt pour l'exil ou le martyre, et déjà les yeux inquiets de ses enfants se tournent vers un rocher de la Méditerranée pour voir si le successeur des prisonniers de Valence et de Fontainebleau sera réduit à y chercher une indépendance qui n'existerait plus au Vatican le jour où " il s'y trouverait entouré des mêmes figures qu'il y voyait en 1848 *." N'est-ce pas, en effet, Mazzini, Garibaldi, tous ceux que nous avons expulsés de Rome, qui se disposent à y rentrer triomphants ? Et le langage que tient M. Ricasoli dans ses circulaires est-il autre chose que le développement du fameux décret rendu jadis par la Constituante romaine † ? Aujourd'hui comme alors

* Lettre pastorale de Mgr Billet, cardinal-archevêque de Chambéry.

† Art. 1er. La papauté est déchue en fait et en droit du pouvoir temporel des Etats romains.

on dénie au Pape la légitimité de sa souveraineté temporelle, en lui promettant une liberté dérisoire pour l'exercice de son pouvoir spirituel, et si l'on respecte momentanément sa possession de fait, on a soin de proclamer *les droits* de l'Italie sur " ce qui lui manque encore," et d'en annoncer le prochain et " immanquable triomphe."

Il faut reconnaître que les constants succès de l'unitarisme autorisent le ministre de Victor-Emmanuel à parler avec cette assurance et que ses adversaires ne peuvent que lui dire, comme Josabeth à Athalie :

Tout vous a réussi, que Dieu voie et nous juge !

Mais si le passé depuis sept ans n'a été pour la révolution italienne qu'une suite de victoires, sortant, comme par miracle, des revers eux-mêmes, l'avenir peut être moins accommodant. et la prudence engage à compter dès à présent avec lui.

A moins d'être un sectaire comme Mazzini et de n'aspirer point à figurer parmi les hommes politiques de son temps, il y a deux faits considérables que M. Ricasoli ne peut méconnaître. Le premier, c'est que l'Italie est catholique ; qu'elle l'est pour longtemps encore, malgré la perturbation opérée dans les esprits, et qu'il est urgent d'y pacifier les consciences, à l'exemple de ce que Bonaparte, premier consul, eut l'instinct de faire chez nous au lendemain de Marengo. Le second, c'est que ce n'est pas seulement l'Europe catholique, mais toute l'Europe conservatrice qui est émue de la question romaine ; qu'en France, ce ne sont pas seulement *les anciens partis* qui ont protesté contre le programme de *Rome capitale*, mais le sénat et le Corps législatif, dont le dévouement au régime impérial n'est pas contestable, et qui ont forcé M. Rouher à faire solennellement les déclarations que l'on connaît.

Ce sont là des faits graves et dignes de méditation. Que la fraction radicale en Italie n'en tienne aucun compte, c'est son métier, mais celui d'un homme d'Etat n'est-il pas de s'y arrêter davantage ? Qu'on dédaigne d'avoir contre soi ce que M. d'Azeglio nomme assez cavalièrement le *parti religieux*, c'est possible ; au moins ne paraîtra-t-il pas indifférent de rencontrer devant soi tous les conservateurs, en dépit du *Journal des Débats ?* Peut-être commence-t-on à le sentir à Florence, et faut-il attribuer à l'influence de ces considérations l'ordre de rappel des évêques ; mais cette mesure, accompagnée de restrictions défiantes, est une bien insuffisante réparation ; il faut autre chose pour empêcher Pie IX de s'exiler de Rome le jour où y entrerait le vainqueur de Castelfidardo. Il faut des garanties sérieuses, efficaces. Si tous les évêques, ceux de

ART. 2. Le Pontife romain aura toutes les garanties nécessaires à son indépendance dans l'exercice de son pouvoir spirituel.

Thibet, de l'Amérique, des îles les plus lointaines, aussi bien que ceux de France, s'inquiètent inutilement et se trompent, qu'a-t-on le dessein de faire pour les détromper, pour leur persuader que l'indépendance spirituelle du Pape et la libre élection de ses successeurs ne courent aucun péril? Délivré du cauchemar d'une réaction autrichienne, l'Italie va-t-elle enfin se dégager de toute solidarité avec le mazzinisme et nettement établir qu'elle ne reculerait pas devant un nouvel Aspromonte?

Voilà les questions qui se posent et qui réclament une solution précise. Des hozannas et de vagues protestations de respect ne prouvent rien. Il y a longtemps que la perfidie humaine a imaginé de couvrir ses victimes de guirlandes de fleurs, et c'est par un baiser qu'un traître a livré son maître. Au point où en sont les choses, des actes seuls peuvent rassurer la conscience universelle, et elle les attend.

On a parlé d'une combinaison qui créerait au Pape en Italie, une position analogue à celle que le traité de Prague a faite au roi de Saxe dans la confédération du Nord, et déjà certaines feuilles accuse le Saint-Père de rejeter *cette transaction.* Peut on équitablement appeler d'un pareil mot une pareille chose? Est ce que le roi de Saxe n'est pas dépouillé? Est-ce qu'il est encore "le maître chez lui?" Le roi de Prusse vient de nommer le général de Bonin gouverneur de Dresde. On voudrait sans doute que Victor-Emmanuel nommât le gouverneur de Rome, mais nous le demandons, quel nom faudrait-il donner à l'hôte des Tuileries, le jour où le préfet de la Seine cesserait d'être à sa nomination et où le successeur du maréchal Canrobert recevrait l'investiture d'un monarque étranger? On reproche au Pape de ne pas reconnaître le roi d'Italie; c'est au roi d'Italie de reconnaître d'abord le Pape, avec tous ses droits de souveraineté; la transaction pourra se faire ensuite.

LÉON LAVEDAN.

PENSÉES DIVERSES.

—

* Notre esprit s'aguise sur l'esprit d'autrui, comme un couteau sur un autre couteau.

* Les Français sont le peuple qui a le plus heurté à la porte de la liberté et qui l'a le moins ouverte.

* Il en est des recherches historiques comme du travail des cordiers, c'est en marchant à reculons qu'on avance.

* Les médisances confiées aux oreilles des sots sont des capitaux qui se centuplent chez les dépositaires.

AVIS IMPORTANT.

L'encouragement que nous avons reçu pendant l'année qui vient de s'écouler nous engage à faire de grandes améliorations à notre publication. Ainsi à l'avenir l'*Écho de la France* ne sera publié qu'une fois par mois et contiendra de 100 à 150 pages par livraison. Il sera imprimé sur une seule colonne et sur une meilleure qualité de papier, avec couvert imprimé.

Notre 2ème année commencera au 1er janvier 1867, et elle comprendra deux vols. d'environ 1,600 pages. Les abonnements commenceront au 1er janvier de chaque année et ne seront pas pour moins d'une année.

Nous voulons faire de notre Revue une Revue de première classe, l'égale des Revues européennes, s'il est possible, et à un prix beaucoup plus modique. Ainsi on pourra se procurer notre Revue pour $2.50 par an (en souscrivant pour 2 ans) tandis que les principales Revues d'Europe ne nous coûtent pas moins de $12 à $16 par an chaque.

Nous aurons cependant un avantage considérable sur les Revues françaises sous le rapport de la quantité de matières à lire. Notre Revue est imprimée en *Long Primer* et nous avons constaté plusieurs fois que nous pouvons mettre un tiers de plus de matières que ce que contiennent les Revues françaises sur un nombre de pages donné. Nous voulons dire, par exemple, que nous publierons presque toujours sur 20 pages un article qui aura 30 pages sur une Revue européenne. Ainsi si nos deux volumes de l'année comptent soit 1,600 pages, on pourra dire avec vérité qu'ils contiennent 2,400 pages de matière française.

Tout en faisant ces améliorations importantes, l'administration a décidé de faire une réduction dans le prix de l'abonnement, ce qui aidera doublement notre Revue à remplir le but qu'elle se propose. Car comme nous l'avons dit plus haut dans nos remarques, nous ne faisons pas un travail mercenaire et nous essayerons de faire en sorte que nos abonnés profitent avec nous de nos succès. A l'avenir donc l'abonnement, en déposant le No. au bureau de Poste, tant pour nos abonnés de la ville que ceux de la campagne, sera de $3 par an ou $5 pour 2 ans. Les frais de poste qui sont d'un cent par No. seront à la charge de l'abonné. Servi à domicile $4.

L'abonnement des personnes qui ne payeraient pas d'avance et à qui nous pourrions continuer l'envoi de notre Revue après l'expiration de leur année sera invariablement de $4 par an.

Notre Revue se trouve ainsi réduite à $2.50 par an, et elle est ainsi sans contredit celle qui se publie le meilleur marché en Canada, car nous croyons qu'il n'y a pas une seule Revue ici qui publie beaucoup plus de 800 pages par année, tandis que nous donnons 2,400 pages par an, c'est-à-dire, trois fois autant, car ce que nous avons dit par rapport aux Revues européennes concernant la quantité de matière publiée s'applique également à nos diverses Revues du Canada.

Nous continuerons comme par le passé à publier chaque mois les Correspondances les plus fraîches sur l'état politique de l'Europe afin de tenir nos lecteurs toujours au courant de ce qui se passe dans le vieux monde. Nous espérons de plus avoir l'occasion de jouir du privilége que nous nous sommes réservés, de publier par exception des écrits originaux. Ainsi un prêtre savant bien connu dans notre public instruit, et grand amateur d'études historiques, nous a promis de faire part aux abonnés de l'*Echo* du fruit de ses précieuses recherches dans notre belle Histoire du Canada. Un jeune littérateur qui a déjà fait ses preuves nous a aussi promis de nous faire goûter les primeurs d'un roman historique auquel il est à mettre la dernière main. Ce sont là autant d'attrayantes perspectives sous lesquels s'ouvre notre 2ème année.

Nous sommes heureux d'ajouter en terminant que notre publication commence à s'étendre rapidement dans les Etats-Unis et nous avons déjà le plaisir de compter des abonnés jusque dans le Wisconsin, l'Indiana, l'Ohio et même l'Alabama et la Louisiane. La presse de l'Union s'est montrée aussi très-flatteuse à notre égard, nous l'en remercions avec effusion.

EXTRAITS DE LA PRESSE DES ETATS-UNIS.

L'ECHO DE LA FRANCE.—A very interesting and well edited periodical, with this title, is issued, twice a month, at Montreal, Canada, by Louis Ricard. Its aim and scope may be best described by stating that it does, in the sphere of French literature, what "Every Saturday," "Littell's Living Age," and "The Eclectic," do for English literature. To persons who wish to keep *au courant* of French and European thought and discussion, without the trouble of wading through a multiplicity of publications, this compilation will prove a *desideratum*. —*Home Journal*, N. Y.

L'ECHO DE LA FRANCE.—This excellent Review, devoted to the reproduction of all that is most worthy of notice in the religious, political or moral literature of the old world, carries out to the fullest extent the promises of the prospectus, and already we have one volume of most interesting and valuable reading matter. "The Conferences of the Rev. Father Hyacinthe at Notre Dame;" the articles on celebrated members of the French Academy; fragments from the journal of Eugénie de Guérin, always charming; "Rome," "Philosophy," "Lord Palmerston," "Father Lacordaire and Madame Swetchine." Politics and current events all receive their due attention, and by all who read French this Review will be welcomed with delight. Every effort to supply the place of objectionable reading by that which will elevate while it furnishes entertainment, should meet with encouragement, and we hope for this work a wide circulation.—*New York*.

L'ECHO DE LA FRANCE.—This publication is edited by Louis Ricard, and published in the French language at Montreal, Canada. A very choice and interesting summary is embodied, generally compiled from the French journals and periodicals. We have been struck with the ability of many of the papers. —*Wide World*, Boston.

L'ECHO DE LA FRANCE.—It would be difficult to find a more choice and varied selection of desirable reading than the contents of Volume II. of this well-conducted Review. Its future success has been secured by the indefatigable endeavors of the editor to place before its readers only the *crème de la crème* of the literature of the day. The contributions from the writings and speeches of the Bishop of Orleans; of Father Hyacinthe, the Bossuet of the present day; H. Audeval, Emile Richebourg, Eugene Veuillot, Anatole Coutris, and V. D. Jacques, some of the most profound writers and thinkers of the present day, with a judicious mixture of poetry and light reading, make it all that could be desired for the drawing-room or library wherever the French language is either understood or studied.—*New York Tablet*.

L'ECHO DE LA FRANCE.—This is a very excellent Monthly, published in Montreal, and contains much reading particularly interesting to Catholics. —*Catholic Mirror*, Baltimore.

L'ECHO DE LA FRANCE.—With the November number this Periodical (one of our most valued exchanges) closes the first year and third volume of its existence. It is published in Montreal, and edited by Mr. Louis Ricard, a learned member of the Montreal bar, a gentleman personally well known to the writer, and who has shown by the success that has attended this new periodical, that he is well fitted for the delicate and difficult task of the editor of an Eclectic Magazine.

L'*Echo de la France* presents to its readers monthly one hundred and fifty pages of choice matter, selected from the most valuable periodical literature of France. It is handsomely printed. Its editor is a Catholic of sound education and refined literary taste. The labor with him is a labor of love, undertaken from the same motives which led to the publication of the *Catholic World*, of which it is a worthy companion.

To those who desire to form or keep up an acquaintance with the best French literature of the day, we highly recommend this Review. They can in no other way, for so small an expenditure, keep posted in the literature of the French language. Catholic families in which French is spoken, or of which any of the members are learning French, will find l'*Echo de la France* a most welcome and useful visitor. It should have many subscribers here.—*The Guardian*, St. Louis, Mis.

ANNONCES.

ANNONCES.

ANNONCES.

PROSPECTUS POUR 1867.

Ora et labora.

La présente livraison complète et notre 3ème volume et notre première année d'existence.

Oui ! déjà un an !

Ce n'est pas sans une certaine émotion que nous touchons au mois de décembre qui a vu nos premiers essais. Les faveurs et le bon accueil dont le public a daigné honorer notre passé nous rappellent nos obligations pour l'avenir. Nous tâcherons de ne pas être ingrats. Contentons-nous seulement, à cette première halte de notre carrière, de poser sur notre route un jalon qui nous aidera à reconnaître notre chemin, s'il nous arrivait de nous en écarter.

Lorsque nous avons commencé notre publication, nous n'avons pas entrepris un travail mercenaire qui exige sa rémunération au jour le jour. Nos motifs ont été plus dignes de la cause que nous avions embrassée; nous l'avons dit dans notre premier Prospectus, nous avons voulu nous rendre utiles à nos compatriotes en leur fournissant notre humble quote-part de dévouement, de veilles laborieuses et de désintéressement. Nous avons voulu apporter notre grain de sable à l'édifice religieux et social de la Patrie, en contribuant à l'avancement moral du peuple, en répandant dans ses foyers le goût d'une belle et bonne littérature, et par là essayer de détruire l'influence pernicieuse de ces romans séduisans et dangereux qui inondent aujourd'hui la littérature française. Nous avons voulu, par la reproduction d'articles ou études conformes aux saines doctrines, réfuter ces principes insidieux et subversifs du philosophisme moderne: car notre choix *est essentiellement dirigé sous des inspirations catholiques et intimement morales.*

Et nous avons cru que le journal était le meilleur moyen d'arriver à notre but, car le journal seul a le privilège d'atteindre toutes les classes. La modicité du prix, l'espoir de la nouveauté, la variété des articles et même leur peu d'étendue comparée à des ouvrages entiers sont autant d'attraits pour le plus grand nombre.

Avons-nous déjà réussi ?

Réussirons-nous à l'avenir? Nous répondons sans hésitation *Oui,* si nous avons le concours et l'encouragement de tous les hommes bien pensans.

Dans cet espoir nous continuerons notre travail avec une nouvelle ardeur et nous répéterons avec confiance l'exergue que nous avons mis a la tête de ces Remarques et que nous adoptons pour devise "*Ora et labora!*" Oui, nous prierons que le Tout-Puissant fasse fructifier notre œuvre et nous travaillerons à accomplir l'humble tâche que la Patrie a droit d'attendre du bon citoyen.

Montreal, novembre 1866.

L'ÉCHO DE LA FRANCE

REVUE ÉTRANGÈRE DE SCIENCE ET DE LITTÉRATURE

(Ora et Labora.)

VOL. IV.

SOMMAIRE DE LA 51e LIVRAISON

MONTRÉAL, MARS 1867.

N. B.—Toute réclamation pour livraison perdue ou égarée doit être faite dans le mois où cette livraison aura é publiée.

On peut toujours se procurer à notre Bureau la collection complète de l'*Echo de la France*.

L'ÉCHO DE LA FRANCE, Recueil de littérature, sciences, philosophie, beaux-arts, histoire, religion, politiq etc., etc., d'Europe, parait tous les mois, et contient de 100 à 150 pages chaque livraison, formant à la fin l'année 2 volumes d'environ 1600 pages, renfermant près de 2400 pages de matière française.--Abonnement par malle, tant pour nos abonnés de la ville que pour ceux de la campagne, $3 par an ou $5 pour 2 ans, payables d'avan Les frais de poste qui sont d'un cent par No. sont à la charge de l'abonné. Servi à domicile $4. Le No. se vend cents.—S'adresser franco à LOUIS RICARD, Dir., No. 423 Rue Graig, vis-à-vis le Champ de Mars, Montréal, Canad

L'abonnement des personnes qui ne payeraient pas d'avance et à qui nous pourrions continuer l'envoi de not Revue après l'expiration de leur année sera invariablement de $4 par an.

Se mettre au niveau des connaissances nouvelles, et des hautes questions qui, tous les jours, surgissent en Frar et en Europe, répandre parmi le peuple le goût d'une belle et saine littérature, donner aux hommes instru l'occasion de se remémorer, tout en se délassant, au milieu de leurs études journalières, fournir à tous des lectu à la fois morales, amusantes et instructives puisées à bonnes sources, tel est le but que se propose l'*Echo de la Fran* Les personnes approuvant cette ligne de conduite de la Revue sont priées de solliciter le concours de leurs a à son développement.

Agent à SHERBROOKE, P. L. TOUSSIGNANT, Ecr., Bureau d'Enregistrement.
" à BEAUHARNAIS, Mr. JOS. PRUDHOMME, au Palais de Justice.
" à ST. HYACINTHE, J. A. DAIGNAULT, Etudiant en Droit.
" à NICOLET, M. BEAUBIEN, Ecr., Avocat.
" Au COTEAU DU LAC, Ls. ADAM, Ecr. N. P.
" à QUEBEC, T. E. ROY, Ecr.
" à STE. MARIE DE MONNOIR, DR. J. FRANCHÈRE.
" à OTTAWA, M. L. J. CASAULT, Bibliothèque du Parlement.
" à ST. PLACIDE, A BERNARD, Ecr., N. P.

ANNONCES.

L'ÉCHO DE LA FRANCE.

ECCE HOMO.

Au printemps de cette année, faisait son apparition sur les étalages de tous les libraires de Londres un livre anonyme et remarquable par la nature des questions qu'il abordait plus encore que par la manière dont ces questions étaient résolues ; remarquable surtout par un curieux mélange de vérité et d'erreur, d'observations sérieuses et de paradoxes futiles, de remarques originales et fines mêlées à des lieux communs usés ; remarquable enfin par le prompt succès qu'il a obtenu et la sensation profonde qu'il a produite dans les cercles religieux, dans le monde littéraire, et même dans les rangs de la société la plus mondaine. Les deux mots fameux qui lui servaient de titre indiquaient suffisamment que ce livre devait contenir une de ces études biographiques sur Jésus-Christ qui sont devenues à la mode, et c'était assez pour attirer l'attention du public déjà si vivement éveillée par des productions semblables en France et en Allemagne. On a déjà souvent fait la remarque que dans les quarante dernières années, la plupart des théories aventureuses nées dans les cerveaux allemands se sont constamment acheminées vers l'Ouest. En arrivant en France, elles ont dû, pour obtenir un accueil un peu favorable, renoncer à leurs airs mystérieux et se dépouiller de leur phraséologie nébuleuse. Au bout de quelque temps, elles ont passé le détroit, et les voilà installées sur les bords de la Tamise. Dans le domaine des idées, les Anglais vivent surtout d'importation, et sur ce terrain ils ont appliqué depuis longtemps et sans réserve les doctrines du libre échange. Il était donc naturel de s'attendre à ce que le grand mouvement exégétique et critique qui a pris naissance en Allemagne eût son contre-coup en Angleterre et se continuât au sein d'un peuple qui est un rejeton vigoureux de l'antique famille saxonne. C'est ce qui prête

un intérêt particulier au livre qui nous occupe et dont l'auteur a voulu se mêler, lui aussi, à la vive discussion engagée entre la foi et la science et dire son dernier mot sur les origines du christianisme et la personne de son fondateur. Mais quel était ce dernier mot ? A quelle conclusion s'arrêtait ce biographe anonyme et assez prétentieux de Jésus-Christ ? Les mots *Ecce Homo* avaient-ils sous sa plume le même sens que dans la bouche de Pilate, ou en retraçant la carrière terrestre du fondateur du Christianisme rendait-il hommage au Dieu caché sous les voiles de l'humanité ? C'était la question que chacun faisait avec une vive curiosité, et l'on verra qu'il n'était pas facile d'y répondre. Après une lecture attentive du livre, il restait encore je ne sais quelle incertitude sur le sens à donner aux paroles de l'auteur. Soit que ses propres idées fussent mal définies, soit qu'il se fût enveloppé à dessein des nuages d'une phraséologie équivoque, afin de ne découvrir que la moitié de sa pensée, personne n'osait se flatter d'avoir trouvé le secret du livre, d'avoir deviné la solution de l'auteur.

Indépendamment de la nature du sujet, il n'est pas douteux que l'auteur d'*Ecce Homo* en gardant l'anonyme n'ait piqué plus vivement la curiosité et rendu plus durable l'intérêt qui dès les premiers jours s'est attaché à son livre et ne s'est point encore ralenti. Déjà M. Francis Newman et M. Grey en Angleterre, ainsi que Théodore Parker en Amérique, se sont acquis une triste notoriété en niant la divinité de Jésus-Christ. *Ecce Homo*, quel qu'en soit le vrai sens, est le premier livre en Angleterre qui ait la prétention d'être une étude complète où sont condensés les résultats de la critique moderne. On verra que ce n'est après tout que la contre-partie anglaise des romans historiques du même genre qui ont paru sur le continent. C'est là peut-être ce qui en explique le succès. Depuis l'année mémorable où le docteur John-Henry Newman, alors encore membre de l'Eglise anglicane, publia son fameux traité qui portait le numéro quatre vingt-dix et prit l'Angleterre par surprise, il ne s'était fait autant de bruit autour d'un livre théologique. La fameuse publication connue sous le nom de *Essays and Reviews* ne produisit pas une sensation plus profonde, et la grosse artillerie que l'évêque Colenso dirigea contre le Pentateuque n'attira pas autant l'attention que l'a fait cette année-ci l'octavo anonyme portant en tête ces deux mots: *Ecce Homo*, et arrivé déjà à sa cinquième édition. Les auteurs des autres ouvrages précédemment cités, ont essuyé plus de critiques hostiles et rencontré plus d'adversaires déclarés, parce que l'expression de leurs sentiments était si accentuée et si nette qu'il n'y avait pas à s'y tromper. Ç'a été la fortune du livre que nous analysons de rencontrer des admirateurs sympathiques dans des camps très-opposés. Unitairiens et orthodoxes de l'Eglise anglicane se

sont réunis dans un concert d'éloges. Quelques voix discordantes néanmoins se sont fait entendre. Le vieux lord Shaftesbury, ce gentilhomme qui emploie sa fortune à expédier des cargaisons de Bibles et de *Traités pieux* dans toutes les parties du monde, cet irascible champion de la basse Eglise * et de l'orthodoxie scripturale, a osé dire que *Ecce Homo* " était le livre le plus pestilentiel que la bouche de l'enfer eût encore vomi." Mais, en revanche, un haut dignitaire de l'Eglise établie a déclaré que cet ouvrage resterait comme " le livre de ce siècle." Somme toute, ce livre a reçu beaucoup plus d'éloges que de blâme dans les clubs, dans les salons, dans les cabinets des éditeurs de Londres, dans les hôtels, dans les salles d'attente, partout enfin où se réunissent les gens qui pensent et qui lisent; car il a défrayé pendant quelques semaines presque toutes les conversations, et nous avons même entendu un duc réformiste et libéral, le duc d'Argyle, le citer dans un discours en faveur du projet de réforme parlementaire proposé par M. Gladstone. Il nous importe assez peu de savoir le vrai nom de l'auteur, car c'est aux idées et non à l'homme que nous avons affaire. Il peut être intéressant néanmoins de savoir dans quelle fraction de l'Eglise anglicane ce livre a pris naissance, et si l'on pouvait avoir là-dessus des données certaines, il serait curieux d'étudier dans *Ecce Homo* le mouvement des esprits et la direction des idées au sein du parti dont il reflète les sentiments. Les violentes invectives qui sont échappées à la verve bilieuse du comte Shaftesbury indiquent assez que la basse Eglise, ou le parti évangélique qui trouve son symbole dans la Bible et rien que dans la Bible, n'a aucune part à la publication d'un livre qu'il répudie aussi énergiquement. La haute Eglise n'a pu davantage être complice de l'auteur d'*Ecce Homo*, et cela pour plusieurs raisons. Ce parti qu'on a longtemps appelé *Tractairien*, à cause des traités qu'il publiait pour exposer ses vues, et qu'on appelle aujourd'hui de préférence le parti *ritualiste* à cause de la grande importance qu'il attache à la liturgie et aux rites, ce parti, nous regrettons de le dire, travaille uniquement à une renaissance artificielle et probablement impossible de ce qu'il appelle le *catholicisme anglais*, et qui n'est malheureusement pas le catholicisme romain ou plutôt universel. Avec un

* On connaît les épithètes accolés aux noms des trois principales sections de l'Eglise anglicane. Il y a d'abord *la haute et la sèche* (high and dry), *la basse et la lourde* (low and slow), *la large et peu profonde* (broad and shallow). Ce qu'on appelle Eglise large n'a rien de commun avec le latitudinarisme de la fin du siècle dernier. L'épithète *latitudinarien* devenue surannée, s'appliquait aux ministres soupçonnés de relâchement dans leur morale et d'indifférence en matière de doctrine. Il est vrai que l'*Eglise large*, elle aussi, a élargi autant que possible la base doctrinale, afin de retenir sur le terrain de l'orthodoxie le plus de monde possible; mais là se borne la ressemblance.

zèle remarquable et une ardeur digne d'une meilleure cause, il s'occupe de ressusciter les formes et les cérémonies du culte catholique au sein d'une Eglise d'où l'esprit catholique est depuis longtemps absent. Or, sans l'esprit les formes ne sont rien, et le puséyste de nos jours a le tort de réduire la question religieuse presque entièrement à une affaire de chasuble ou d'encensoir. Il se consume en luttes stériles contre la grande section purement protestante de l'Eglise anglicane alarmée de ses tendances doctrinales. Il ne réussit pas mieux auprès des catholiques, qui ont quelque peine à croire à sa bonne foi, et il arrive ainsi que ce parti ritualiste, qui compte dans ses rangs de hautes intelligences et de nobles natures, incapable de pactiser avec le grossier et violent protestantisme de la basse Eglise et cependant hésitant à suivre jusqu'au bout la voie où il s'est engagé et qui mène à Rome, c'est-à-dire à la vérité, ce parti, disons-nous, s'est condamné à un isolement fatal qui paralyse tous ses efforts. Il est évident, du reste, que *Ecce Homo*, ce livre qui fait si bon marché de l'autorité de l'Eglise et des Pères, n'a pu être écrit par un ritualiste, un de ces hommes qui s'appellent *anglo-catholiques* et dans leurs discussions fréquentes avec les autres anglicans invoquent en toute chose l'autorité de la tradition et de l'Eglise. Un ami du docteur Pusey nous disait que ce livre suppose une culture intellectuelle très-supérieure à ce que l'on trouve chez les dissidents. S'il faut l'en croire, voilà les dissidents en masse absous de toute participation à ce damnable écrit. Reste donc l'Eglise large comme on appelle le troisième grand parti anglican, Eglise large, en effet, puisque le cadre élastique de son orthodoxie complaisante s'étend presque à volonté pour embrasser le déisme à peine voilé des auteurs des *Essays and Reviews*, le rationalisme discret et tempéré du doyen Stanley, le *Christianisme musculaire* du révérend Charles Kingsley * avec le christianisme néo-platonique et alexandrin du subtil et ingénieux F. Denison Maurice. S'il faut chercher quelque part l'auteur d'*Ecce Homo*, c'est dans les rangs de ce parti peu difficile en matière de dogme et qui par quelques-uns de ses organes a quelquefois insinué que du christianisme, l'esprit seul est bon à recueillir, et qu'on peut rejeter

* Cette singulière dénomination ne correspond pas à une nuance doctrinale particulière chez ceux qui l'ont adoptée, Elle indiquerait plutôt l'absence d'un symbole arrêté, et elle s'applique à ceux qui attachent une importance exagérée et presque exclusive aux exercices qui ont pour but de développer les forces physiques. Les *chrétiens musculaires* élèvent la gymnastique au premier rang parmi les vertus chrétiennes.—On doit à M. Kingsley, professeur à Cambridge, des romans, des essais historiques et un drame sur sainte Elisabeth de Hongrie, où nous ne pouvons nous empêcher de dire qu'il a souillé de sa bave protestante cette fleur la plus exquise, la plus délicate et la plus pure qu'ait produite le mysticisme du moyen âge.

l'enveloppe doctrinale comme on rejette l'écorce d'un fruit mûr. Les tendances du livre sont assurément dans cette direction à demi libérale, à demi orthodoxe, qui caractérise une classe nombreuse de chrétiens dans cette Angleterre qui, selon le mot de Bossuet devenu de plus en plus vrai, " a tant changé qu'elle ne sait plus elle-même à quoi s'en tenir *."

Les *libéraux* d'Oxford et beaucoup d'anglicans appartiennent à leur école. Ces hommes qui se glorifient de leur savant scepticisme et qui aiment à se reposer comme Montaigne " sur l'oreiller du doute " ont fait à ce livre un excellent accueil, et c'était bien naturel ; car, l'auteur, à leur exemple, affecte de renier toute autorité en matière de dogme et de soumettre toute chose à l'examen de la raison. C'est au point qu'on ne peut dire encore si c'est un libre penseur s'acheminant vers la foi, ou bien un croyant en train de se défaire de ses croyances et engagé sur la pente du scepticisme religieux. C'est, en tout cas, un croyant qui n'en prend qu'à sa guise. Néanmoins, la classe d'anglicans qui a reçu ce livre avec la faveur la plus marquée est la foule nombreuse qui avec des nuances presque infinies occupe une position intermédiaire entre la haute Eglise et les libres penseurs. Un écrivain qui connaît bien cette classe d'hommes (le docteur Newman) a tracé d'eux ce portrait : " Ce sont des hommes, qui, s'ils le pouvaient, " voudraient concilier les vieilles idées avec les nouvelles, qui ne veulent " pas renoncer à la tradition et ne sauraient fermer la porte au pro- " grès ; qui cherchent à mettre en harmonie la foi et la raison mieux " qu'on ne l'a fait jusqu'ici, qui dans la théologie catholique, aiment " les conclusions mieux que les preuves et préfèrent la méthode de la " pensée moderne aux résultats qu'elle produit, qui, au milieu de la " grande incertitude qui règne à cette heure en matière de religion, " croient ou désirent croire à l'Ecriture et aux doctrines orthodoxes ; " qui ne peuvent se décider à avouer un doute positif sur aucun point " de l'une ou des autres, et, cependant ne sachant pas défendre leurs " croyances avec une logique rigoureuse, ou, à tout le moins, sentant " qu'il y a contre leur foi, ou craignant qu'il n'y ait de graves objec- " tions restées sans réponse, se décident pour ce qu'on appelle une foi

* A ne considérer que le ton et la couleur du style, nous inclinerions à attribuer ce livre à la plume d'un *clergyman*. Ce volume, croyons-nous, et surtout la 2e partie qui n'est qu'une longue homélie un peu sentimentale et entremêlée de citations classiques et de tirades humanitaires, doit être l'œuvre d'un homme habitué à écrire des sermons. Une revue mensuelle, *the Bookseller (le Libraire)*, a cru pouvoir indiquer une plume laïque, et fait honneur de la paternité d'*Ecce Homo* à M. Richard Holt Hutton, rédacteur du *Spectator* et de la *Pall Mall Gazette*, ancien éditeur de la *National Review*, jadis unitairien et maintenant assis au rang des disciples du révérend F. D. Maurice.

" pratique, c'est-à-dire, croient aux vérités révélées, parce que la foi " est le parti le plus sûr, parce que ces vérités sont probables, et que " par conséquent la foi devient un devoir; non pas qu'ils se regardent " comme en étant parfaitement assurés, mais ils ne veulent pas se per- " mettre aucun doute formel." Ces hommes qui ont dû souffrir plus que tous les autres pendant ces dix dernières années où le vent du doute a soufflé avec une violence inouïe, ces hommes ont cru trouver dans *Ecce Homo* une solution à la plupart des difficultés qui obsédaient leur esprit. Cette fois, ont-ils dit, une base solide nous est offerte pour appuyer nos croyances, et cette base n'est autre que la connaissance plus intime et plus personnelle de Jésus-Christ. De sa personne mieux connue jaillit une lumière qui dissipe tous les doutes. Le portrait fidèlemant tracé de cette étonnante figure emporte avec lui sa propre évidence. Devant cette révélation qui s'impose à la raison comme au cœur, les arguments de Paley deviennent inutiles et les orages du doute s'apaisent pour faire place à une foi spontanée, calme et sereine. Tel a été, assure-t-on, l'aspect favorable sous lequel bien des personnes ont considéré ce livre. A ces personnes, il explique le Christianisme en leur en faisant, pour ainsi-dire, toucher au doigt le fondateur, et à ceux qui n'avaient du Christ qu'une idée vague, indistincte et confuse, il présente une figure que l'auteur assure avoir copiée dans l'Evangile et il leur dit: " Voilà l'homme." Il y aurait donc injustice à tout condamner dans ce livre inspiré par une intention louable et dont l'effet sur plusieurs âmes paraît avoir été salutaire. Notre droit et notre devoir se réduisent à examiner à notre tour ce portrait que l'auteur a composé en recueillant les traits épars dans les trois synoptiques, à voir quels traits il a omis, quels autres il a cru pouvoir ajouter, et à rechercher s'il s'est inspiré, non pas de son imagination et de sa fantaisie, mais, comme il le prétend, seulement des Evangiles.—Pour procéder avec ordre, nous suivrons dans l'analyse de ce livre la division de l'auteur. Dans la première partie, nous verrons les idées qu'il se fait de la mission de Jésus-Christ et de la société qu'il a fondée. Dans la deuxième partie, de beaucoup la plus longue bien que la moins importante, nous trouverons des développements intéressants et neufs, sinon toujours judicieux, sur la législation chrétienne. Dans le cours de cet examen, nous aurons à signaler des réflexions justes et vraies, des sentiments élevés exprimés dans un beau langage, de nobles accents sortis d'une âme *naturellement chrétienne*, nous dirions presque *catholique*. Nous aurons aussi à réprouver certains principes erronnés et dangereux, certains aperçus moins exacts qu'ils ne sont ingénieux, et certaines observations enfin qui blessent la vérité moins encore que le bon goût.

I

Les questions que l'auteur d'*Ecce Homo* s'est proposé de résoudre nous paraissent être celles-ci : Quelle était la mission de Jésus-Christ ? Quel but s'est-il proposé ? Quelle société a-t-il voulu fonder, et comment cette société a-t-elle été organisée en vue des fins qu'elle devait atteindre ? Les réponses contenues dans ce livre peuvent se résumer à peu près ainsi : la mission de Jésus-Christ était de *régénérer* les hommes. Par là, l'auteur entend simplement rendre les hommes meilleurs, élever leur niveau moral. Jésus-Christ, à cet effet, voulut fonder une société spirituelle, non plus locale, comme celle des Juifs, mais universelle et embrassant le monde entier. Il fonda cette société, non par l'emploi de la force, comme Mahomet, non par le raisonnement et la persuasion, comme aurait fait un philosophe, mais par la puissance de l'exemple, en réveillant dans la conscience humaine le sentiment du devoir et en montrant aux hommes dans sa personne l'idéal de la vertu et le type d'une perfection surhumaine. Le ressort moral qu'il donna à ses disciples fut l'attachement à sa personne. La loi fondamentale de sa société fut le précepte d'aimer Dieu par-dessus tout, auquel il ajouta celui d'aimer tous les hommes comme étant les enfants communs d'un même père qui est aux cieux. De là découle un ensemble de lois secondaires, un code de morale qui n'est pas seulement le complément du code judaïque, mais en est la rénovation entière, la transformation radicale. C'est l'avénement de la morale positive qui non-seulement défend le mal, mais enjoint de faire le bien. Les préceptes les plus saillants dans la législation nouvelle sont ce que l'auteur appelle la loi de philanthropie, la loi de miséricorde, la loi d'édification, la loi du pardon, etc. Tel est, croyons-nous, le sommaire aussi bref que possible des matières contenues dans *Ecce Homo*. Il n'est pas difficile de découvrir une lacune évidente au début même du travail entrepris par l'auteur. C'est l'absence d'investigation critique et de solution nettement énoncée sur la personne de Jésus-Christ. L'auteur n'aborde qu'indirectement la question et semble se refuser à faire connaître sa pensée. Encore, s'il avait présenté la figure du Sauveur dans son vrai jour et rapporté fidèlement les incidents de sa vie, la conclusion ressortant du récit même s'imposerait au lecteur, qui s'écrierait, comme saint Pierre : " Nous savons que vous êtes le Christ, le Fils du Dieu vivant." Mais nous ne pouvons dire que ce portrait de Notre-Seigneur se recommande par une entière fidélité. " De tous les personnages historiques," nous dit-il, " il n'en est pas dont les motifs, les actes et les sentiments lui paraissent plus incompréhensibles." Les théories admises sur son compte n'ont point satisfait son esprit. Il s'est donc cru obligé " d'ex-" aminer à nouveau la question tout entière depuis le commencement

" jusqu'à la fin, de se reporter par l'imagination au temps où celui que " nous appelons Jésus-Christ ne portait pas encore ce nom, mais n'était " encore, selon le mot de saint Luc *, qu'un *jeune homme d'avenir*, " populaire parmi ceux qui le connaissaient et paraissant jouir de la " faveur divine, de suivre sa biographie de point en point et d'adopter, " non pas les conclusions proposées par l'Eglise, les apôtres et les pères, " mais celles qui ressortent des faits examinés à la lumière de la cri- " tique." Assurément voilà bien de grands mots, et cependant, s'il y a quelque chose qui frappe dans *Ecce Homo*, c'est l'absence presque complète de critique sérieuse et de principes fixes sur lesquels on puisse établir la discussion des faits contenus dans l'Evangile.

Cette préface a le tort de faire des promesses que le livre ne tient pas. Nous ne voulons pas dire néanmoins que, dans le cours de cette étude, l'auteur s'est partout fourvoyé, et que le portrait tracé par lui du Sauveur manque entièrement de vérité. Nous nous accordons avec lui, quand il représente Jésus comme exempt d'ambition terrestre et rempli d'une " admirable simplicité et d'une entière confiance en Dieu," lorsqu'il dit qu'en même temps le Christ s'attribua toute sa vie le titre et joua le rôle de Messie divin, de roi et de législateur ; qu'il parlait avec un ton d'autorité que nul scribe ou docteur n'eût osé prendre ; qu'il sut user sobrement de son pouvoir miraculeux, " montrant ainsi " une espèce de repos dans la force qui était un des spectacles les plus " sublimes que le monde eût encore vus ;" qu'on trouvait en lui une touchante condescendance, une bonté exquise, une pitié sympathique pour les misères physiques et morales des hommes ; qu'il était accessible aux émotions humaines ; qu'il était capable d'une amitié tendre, d'une compassion vive et d'un noble patriotisme, témoin son éloquente lamentation sur Jérusalem ; qu'également éloigné d'une grossière sensualité et d'un ascétisme rigoureux, il savait goûter sobrement des joies de ce monde comme il le fit aux noces de Cana ; qu'il haïssait les prétentions égoïstes, les rivalités haineuses ; qu'il se plaisait au milieu de ce qui est simple et naïf, comme les enfants et les pauvres gens ; que les traits dominants de son caractère étaient l'humilité et la douceur, et que " parmi tous les enfants de Dieu, il ne s'est pas vu encore une " figure plus élevée et plus attrayante que la sienne." Nous souscrivons des deux mains aux paroles qui précèdent. Mais l'auteur a-t-il raison de dire que la tendresse douce et l'humilité de Jésus " avaient " quelque chose de féminin," que sa nature morale était le type " du " caractère moderne," et " qu'il a, le premier, introduit dans la nature " humaine ces sentiments mêlés et complexes dont l'alliance distingue

* Parodie bien peu décente du passage de saint Luc où il est dit que l'enfant " croissait en âge et en sagesse, et que la grâce de Dieu était en lui."

" les hommes modernes des anciens." De telles expressions nous choquent lorsqu'elles s'appliquent à Notre-Seigneur. Son caractère était le plus harmonieux de tous, parce qu'il était complet ; sa douceur n'excluait pas la fermeté ; sa justice s'alliait à la miséricorde, et tout en lui portait le cachet d'une exquise mesure et d'une virile dignité. L'auteur s'étonne plus d'une fois des prétentions de Jésus, contrastant avec son humilité : il aurait la clef de cette apparente contradiction, s'il admettait en principe la divinité de celui qui mettait en avant ces prétentions. Peut être aussi l'auteur n'a-t-il pas asssez fait ressortir cette prudence qui présidait toujours aux actions du Sauveur, cette réserve discrète qui lui faisait éviter le danger quand il eût été inutile de l'affronter, cette patience avec laquelle il attendit que son heure fût venue, tous les traits enfin qui révélaient en lui une sagesse surhumaine. Mais ce que nous ne pouvons pardonner à l'auteur, c'est d'avoir représenté Jésus comme ignorant son propre caractère et sa mission avant d'en être instruit par saint Jean ; comme acquérant soudainement et comme par un coup de théâtre le pouvoir d'opérer des miracles, pouvoir qui lui cause un trouble mystérieux ; comme hésitant, indécis sur l'emploi qu'il doit faire de ce don surnaturel ; comme agité d'une perplexité pénible après son baptême et obligé de se retirer dans le désert pour y mûrir ses projets. Est-il possible, enfin, que Jésus ait connu ces sentiments de *honte*, d'*embarras* et de *confusion* que l'auteur lui prête à l'occasion du jugement mémorable de la femme adultère ? Nous aurons occasion de préciser ces observations générales et de constater que plus d'une fois l'auteur a été en deçà et quelquefois au-delà de la vérité. Il est temps de passer à l'analyse détaillée des principaux chapitres de son livre.—Saint Augustin disait : " Je ne croirais pas à l'Evangile, si je n'étais mû par l'autorité de l'Eglise." Naturellement, il n'en est pas de même pour l'auteur d'*Ecce Homo*, qui paraît accepter le témoignage des évangiles comme il ferait pour celui de tout autre document historique. Il s'est borné, nous dit il, à puiser dans les trois Evangiles synoptiques, déclaration qui ne l'empêche pas, dans la suite, de citer maint passage du quatrième Evangile *. " De temps et temps,

* Nous nous demandons, du reste, quelle peut être la raison de cette exclusion, de cette défiance montrée à l'égard de l'Evangile de saint Jean. Serait-il possible que l'auteur partageât les préventions de certains critiques allemands ? Si le quatrième Evangile, qui complète si admirablement les trois synoptiques, ne contenait pas une affirmation aussi accentuée de la divinité de Jésus-Christ, il n'aurait jamais été en butte aux attaques violentes qu'on a dirigées contre son authenticité. Mais il est le vrai témoin qui rend hommage à l'Homme-Dieu, et selon l'expression de saint Augustin, " a pris un essor plus vigoureux et plus sublime que tous les autres ;" de là les colères qu'il provoque. Nous ne pouvons résumer ici que très-sommairement les arguments sur lesquels

nous dit-il, il a paru des hommes qui, pareils à des leviers, ont soulevé la terre et lui ont imprimé une nouvelle direction." Jésus-Christ est un de ces hommes. L'auteur a eu assez de bonne foi pour voir dans son vrai jour l'œuvre projetée par Jésus-Christ et y comprendre l'établissement d'un royaume visible, en d'autres termes *d'une Eglise.* Il s'exprime ainsi : " Nier que Jésus-Christ entreprit de fonder une " société théocratique et de lui donner des lois et qu'il s'attribua les " fonctions de juge du genre humain, n'est possible qu'à ceux qui " rejettent tout à fait la crédibilité des biographies actuelles du Christ... " Quand nous contemplons ce projet dans son ensemble et que nous en " considérons l'exécution et les résultats, trois choses nous frappent " d'étonnement. D'abord une prodigieuse originalité. Quel autre " homme a eu le courage ou l'élévation d'esprit nécessaire pour dire : " Je fonderai un Etat par la seule force de ma volonté, sans le concours " des rois de ce monde, sans m'aider des moyens secondaires qui unis- " sent les hommes entre eux, comme la communauté d'intérêt, de " langage ou d'origine ; je ferai pour mon Etat des lois qui ne seront " jamais abrogées, et je défierai tous les pouvoirs destructeurs de ren-

s'appuient l'autorité et l'authenticité de cet Evangile. La critique, d'accord avec la tradition, en fixe la composition à l'époque de la rupture qui s'opéra entre le christianisme et le judaïsme vers l'an 96 après Jésus-Christ. Saint Jean devait être alors dans sa quatre-vingt-dixième année. Dès le commencement du deuxième siècle, il rencontrait pour adversaires en Asie Mineure les obscurs hérétiques appelés *Alogoi* et connus seulement par un court passage d'Epiphane. Les chrétiens judaïsants et les gnostiques le citaient dans leurs controverses. Un peu plus tard, Hérocléon en écrivait un commentaire dont il reste un fragment dans les œuvres d'Origène. Tatien, disciple de saint Justin, le comprenait dans son *Diatesseron* ou *Harmonie de quatre Evangiles*, composé vers la fin du deuxième siècle. Les montanistes le citaient en l'altérant. Saint Irénée, Clément d'Alexandrie, Eusèbe, y font des allusions fréquentes, et les conciles de Laodicée, d'Hippone et de Carthage ne firent que ratifier et consacrer la croyance de trois siècles en l'inscrivant au rang des livres canoniques. Douze siècles s'écoulèrent ensuite avant qu'un obscur Anglais, Evanson, dans sa *Discordance des Evangiles*, n'élevât de nouveaux doutes sur l'ouvrage de saint Jean. En Allemagne, Herder, sans le vouloir, en fit naître de plus graves qui furent exagérés par Bretschneider (1822), bientôt suivi par de Wette et Schwegler. Enfin parut en 1844, Ferdinand-Christian Baur, le chef devenu fameux de l'école dite *historique*, sans doute parce qu'elle se croit le droit de refaire l'histoire à sa fantaisie. Le célèbre *Examen critique des Evangiles canoniques (Kritische Untersuchungen uber die kanonischen Evangelien)* et les autres travaux du fondateur de l'école de Tubingue ont au moins eu pour résultat d'établir l'intégrité du quatrième Evangile et l'unité parfaite qui règne dans son ensemble. Par là se trouvaient réfutées les téméraires suppositions et les conjectures hasardées de Strauss Hilgenfeld, qui vint dix ans plus tard et le professeur Scholten de l'université de Leyde dont l'*Essai sur l'Evangile de saint Jean* a paru l'année dernière, n'ont rien ajouté à la force des arguments

" verser ce que jaurai bâti ? En second lieu, ce qui nous étonne, c'est
" la sereine confiance avec laquelle ce projet fut accompli. La raison
" pour laquelle les hommes d'Etat peuvent rarement agir sur une aussi
" vaste échelle est qu'il faut ordinairement une vie entière pour gagner
" sur les hommes l'ascendant qu'un tel projet suppose. Quelques-uns
" des principaux organisateurs du monde se sont dit : Je m'élèverai au
" pouvoir suprême, et puis j'accomplirai de grands desseins. Mais
" Jésus-Christ a tout simplement sauté par-dessus ce premier degré.
" Il n'a pas lutté pour conquérir une position qui lui permît de fonder
" un nouvel Etat, mais il a fondé cet Etat. Troisièmement, nous
" nous étonnons du merveilleux succès de ce dessein. Il n'est pas plus
" certain que Jésus-Christ s'est présenté aux hommes comme le fon-
" dateur, le législateur et le juge d'une société divine, qu'il n'est
" certain que les hommes l'ont accepté en cette qualité, que cette
" société divine a été fondée, qu'elle a duré près de deux mille ans,
" qu'elle s'est étendue sur une partie considérable du monde et sur la
" plus civilisée, et qu'elle existe encore pleine de vigueur dans le temps
" présent."

Au dire de l'auteur, l'origine de l'Eglise chrétienne fut " dans un

employés par leurs prédécesseurs. Scholten, qui en est arrivé au rationalisme pur, nous annonce dans sa préface " qu'il a échangé le *Fils de Dieu* des dogma-" tistes de la Bible et de l'Eglise pour le Fils de l'homme tel que l'histoire nous " le présente dans toute la dignité de son élévation morale." Comme il lui plaira ; mais nous pouvons sans témérité affirmer que la plupart de ses objections renouvelées de Baur ont déjà trouvé une réponse dans les savants ouvrages de Tholuck et de Neander (1835), dans le commentaire de Lücke (1843), dans celui de Hengstenberg de Berlin, et surtout dans l'ouvrage du docteur Frédéric Bleek, aussi savant qu'il est sincère, publié en 1846 (Introduction à la critique des Evangiles, *Beitrage zur Evangelien Kritik*), sans compter l'essai remarquable publié à Londres en 1857 (*The Gospel of St John*, Macmillan and Co) où M. Maurice résumait les conclusions de l'école orthodoxe allemande en faveur de saint Jean. Nous n'avons garde d'oublier la *Vie de Jésus* de Ewald. Ce dernier n'est pas un auxiliaire dont on accepte volontiers le concours ; car il fait parfois de dangereux écarts ; mais il n'en est pas moins vrai qu'aux yeux des critiques il passe pour avoir réussi dans ce qu'il s'était proposé comme l'œuvre de sa vie : la tâche d'établir l'authenticité du quatrième Evangile. Avant de clore cette note, nous croyons devoir recommander pour l'étude de cette question un des derniers ouvrages du célèbre docteur Jean-Ignace Dollinger, de Munich, publié sous le titre : *les Premiers âges de l'Eglise.* Ce livre contient les meilleures réponses qu'on ait encore faites à l'école de Tubingue. Dans le chapitre de son livre consacré à saint Jean, il a surtout réussi à faire ressortir la différence qui existe entre le Logos de Philon, qui n'est autre que l'idéal platonique, l'archétype de l'ordre et de l'harmonie dans l'ordre matériel, mais qui n'a aucune part à la création de l'univers, et le Logos de saint Jean qui est le créateur du monde en même temps qu'il en est la lumière intellectuelle et morale.

mouvement qui avait commencé avant Jésus-Christ." "Au moment où il fit, presque inaperçu, son entrée dans le monde, toute la nation juive avait les yeux fixés sur un homme qui essayait d'une manière imparfaite ce que Jésus-Christ acheva ensuite et perfectionna." "Comme l'empereur Nerva, saint Jean fit deux choses: il inaugura un nouveau régime et se désigna un successeur qui devait être beaucoup plus grand que lui." On ne s'attendait guère à voir l'empereur Nerva en cette affaire; mais enfin nous ne contestons pas que Jésus-Christ n'ait pour ainsi dire été présenté au monde par saint Jean, lorsque celui-ci le salua par les mots bien connus: *Voici l'agneau de Dieu qui efface les péchés du monde.* Pourquoi faut-il que l'auteur enlève à ces derniers mots le sens évident qu'ils comportent? A l'en croire, l'expression *agneau de Dieu* s'appliquait à Jésus à cause de sa douceur et de la sérénité de son âme*. Jean, au contraire, n'était pas "un agneau," mais plutôt "un des *chiens* du Seigneur." Son esprit inquiet l'avait poussé dans le désert, où "il avait lutté avec des pensées qu'il ne pou-" vait maîtriser, et de là il avait poussé son cri d'alarme qui avait fait" tressaillir la nation." Ailleurs, il nous dira que saint Jean était un observateur *attentif* et *contemporain* des actes de Jésus-Christ. M. Scholten. de Leyde, au contraire, prétend que le saint Jean des synoptiques est un spectateur *indifférent* et *froid.* Lequel faut-il croire de ces savants biographes? Sans doute ils ont en main des documents privés qui leur permettent de s'exprimer avec ce ton d'autorité. Mais poursuivons. A l'époque du baptême de Jésus-Christ, "des signes" miraculeux ou *réputés tels* attestèrent, dit-on, la grandeur de la mis-" sion de Jésus." Ces signes miraculeux et toutes les circonstances du baptême du Christ sont interprétés par l'auteur dans le sens du grossier naturalisme dont Paulus, de Heidelberg, a donné l'exemple et qui se retrouve développé avec plus d'esprit que de sens dans les écrits d'un autre biographe français de Jésus-Christ. L'auteur d'*Ecce Homo* admet néanmoins, contrairement à Strauss et à Schenkel, que Jean reconnut en Jésus le Messie annoncé. Nous lui donnons acte de cet aveu important, mais que dirons-nous des lignes suivantes et comment les qualifier? "Dans l'agitation d'esprit que lui causèrent son baptême" et les paroles de Jean le désignant comme le futur prophète et le" Messie promis, et enfin ces signes miraculeux, Jésus se retira dans" le désert, et là, au milieu de la solitude, après une lutte mentale, il' mûrit le plan de conduite que nous le voyons suivre avec la plus

* Le docteur Dollinger dit avec bien plus de raison: "Aux yeux de Jean, Jésus était l'*anti-type* de l'agneau pascal, la vraie victime, seule agréable aux yeux de Dieu et dont l'autre n'était que la figure (*les Premiers âges de l'Eglise*, ch. I).

"ferme assurance, à partir de son retour dans la société." Cette prétendue *lutte mentale* n'était autre que la tentation, et celle-ci, dans l'opinion de l'auteur, n'était que "l'agitation causée dans l'esprit de Jésus-Christ par la *conscience naissante* d'un pouvoir surnaturel." "Cela nous donnera la clef de beaucoup d'autres choses qui suivent "dans la vie de Jésus-Christ, et le récit, *dans son ensemble*, paraîtra "bien plus complet si nous *supposons* que ce que le Christ fut tenté de "faire était d'employer la force pour établir le royaume du Messie. "Cette lutte mentale dut être aussi causée par une autre question, "qu'il s'adressait : à savoir, quel usage il devait faire de son pouvoir "surnaturel." Nous le demandons, où l'auteur a-t-il vu des traces de cette agitation, de cette incertitude, de cette lutte prétendue dans l'âme de Jésus-Christ ? Ne reconnaît-on pas ici le romancier biographe préoccupé avant tout de faire cadrer les parties de son récit, d'arranger les faits, d'atténuer les uns, de grossir les autres et d'ajuster le tout en vue de l'effet qu'il veut produire ? Où a-t-il pris ces renseignements sur ce drame solennel et mystérieux de la tentation dont Dieu seul fut témoin ? Montaigne avait bien raison de dire : "Le vrai champ et sujet de l'erreur sont les choses inconnues." Le style du livre est, en général, remarquable par la distinction et la pureté. Ce n'est qu'à titre d'exception que nous citerons la phrase suivante, qui ne brille ni par la clarté ni par l'élégance : "Le récit de la tentation offre dans son ordre logique une frappante évidence interne, une certaine inimitable probabilité d'improbabilité." Il ajoute avec plus de raison : "L'imagination populaire, qui donne naissance à des légendes et qui "les croit ensuite, n'est pas, en général, capable d'efforts sublimes et "soutenus. Selon le proverbe allemand :

Wunderthatige Bilder sind meist nur schlechte Gemalde.

"Un portrait merveilleux n'est souvent qu'une piètre peinture." "L'imagination populaire est fertile et tenace, mais elle n'est ni puis"sante, ni profonde... Nous devions nous attendre à d'étranges his"toires sur les aventures du Christ dans le désert ; mais nous devions "aussi nous attendre à des récits fort puérils." Cette observation est assurément juste, et depuis longtemps les apologistes ont fait remarquer que de tous les récits contenus dans les Evangiles, aucun n'est puéril, et c'est sans doute une présomption en faveur de leur inspiration, car on sait que les évangiles apocryphes rejetés par l'Eglise sont remplis de récits gracieux quelquefois, mais, souvent aussi, ridicules et puérils.

Sorti du désert et rentré dans la vie active, Jésus-Christ ne se présenta pas aux hommes seulement avec l'autorité d'un prophète investi d'un pouvoir surnaturel. Il se présenta aussi et surtout comme un

roi, roi d'une société spirituelle dont il devait être le législateur et le juge suprême en même temps. Que Jésus Christ se soit donné pour un roi représentant l'invisible majesté de Dieu, cela n'est pas douteux. Que les Juifs aient eux-mêmes attendu un roi vers cette époque, ne l'est pas davantage. Jésus-Christ trouva l'idée d'une théocratie encore vivace au sein du peuple juif. Cette idée n'était pas nouvelle. " Toute " nation originale a ses principes favoris et ses institutions politiques " auxquelles elle s'attache avec passion. Telle nation s'éprend de la " liberté politique ; telle autre recherche l'égalité de tous les citoyens. " Ainsi les Juifs s'attachaient au principe de la souveraineté de Dieu ; " mais il fallait l'adapter aux idées nouvelles... Jésus-Christ conçut " l'idée de rétablir la théocratie telle qu'elle existait au temps de " David, avec un roi visible et ce roi serait lui-même." Saint Jean-Baptiste avait préparé les voies en annonçant le royaume de Dieu (Marc, I, 14). Joseph d'Arimathie attendait le roi des Juifs, et le vieillard Siméon avait déjà salué Jésus, au berceau, du titre de roi. Plus tard, quand il fit son entrée à Jérusalem, Jésus refusa d'imposer silence à ceux qui l'acclamaient roi et fils de David. Cela même fournit matière à l'une des accusations portées contre lui et assurément, dit l'auteur, Jésus-Christ ne mourut pas *pour une métaphore*, seulement il arriva qu'il ne réalisa nullement l'idéal que s'étaient fait les Juifs de leur roi futur. Aussi refusèrent-ils de le reconnaître et ne voulurent-ils pas " *d'un roi sous l'habit d'un philosophe*." Jamais il n'exerça sa royauté dans le sens terrestre où ils l'entendaient : l'épreuve du denier et celle de la femme adultère prouvèrent bien qu'il ne voulait être ni roi ni juge dans les affaires temporelles. Sa royauté était d'un autre ordre et ses jugements s'exerçaient au delà des limites de ce monde. En qualité de juge des âmes il afficha des " prétentions illimitées ;" il assura les uns du pardon de leurs péchés ; il condamna sévèrement les autres, " en un mot, il déclara *tenir le ciel et l'enfer entre ses mains*."

Cette considération a évidemment frappé l'auteur, qui revient souvent sur ce qu'il appelle les " *énormes prétentions de Jésus-Christ* " (unbounded pretensions of Christ). Pour appuyer ces prétentions et donner une sanction à ces jugements dont l'effet se prolongeait au delà de la tombe, Jésus-Christ, comme il était naturel, tira parti de l'idée de l'immortalité de l'âme, qui, au dire de l'auteur, aurait été une idée nouvelle parmi les Juifs. Nous craignons que sa science ne soit ici en défaut. Il serait assez facile de trouver dans l'Ancien Testament maints passages contredisant son assertion, et au temps même de la venue du Messie, on sait que les Sadducéens étaient signalés à l'animadversion du peuple parce qu'ils mettaient en doute l'immortalité de l'âme.

Le cinquième chapitre du livre, qui prétend examiner les titres de créance du Christ, est le seul qui renferme un essai de discussion critique, et cet échantillon ne fait pas grand honneur à la logique de l'écrivain. Revenant sur l'étonnant projet du Christ et le succès encore plus étonnant de ce projet, il nous dit : " Jésus-Christ résolut " de fonder son empire sur le consentement et non sur les craintes des " hommes... Il se fia pour le succès à sa *terrible pureté* et à sa supé- " riorité." On ne voit pas, en effet, qu'il ait rien tenté pour amener les hommes à la soumission par la corruption ou la peur. " Mahomet " a fondé une croyance qui a tout aussi bien réussi et qui ne manque " ni de vérité, ni de grandeur ; mais il commença par fonder une " dynastie afin d'avoir prise sur l'imagination de ses sectateurs, et ensuite, " il exigea de ces derniers beaucoup moins que le Christ, qui prétendit " à l'empire sur les secrètes pensées et le cœur de ses disciples."

Il est pourtant des faits d'une nature particulière qui expliquent jusqu'à un certain point le succès de l'œuvre tentée par Jésus-Christ. Ces faits sont les miracles et nous arrivons ainsi à une question capitale que notre auteur, bien différent de ses devanciers allemands ou français, n'a abordée qu'avec l'hésitation d'un esprit incertain ou d'un homme qui craint de se commettre : " Ecartant," nous dit-il, " la " question de savoir si des miracles ont été réellement opérés ou non, " nous sommes en mesure d'affirmer un fait qui peut se prouver par " les moyens ordinaires, qui, en réalité, est prouvé par des témoignages " aussi certains que tout autre fait historique. Ce fait est que Jésus- " Christ prétendit opérer des miracles. Nous pouvons affirmer aussi " qu'aux yeux de ses disciples il passa pour opérer des miracles et que " ce fut surtout pour cette raison qu'ils lui reconnurent cette dignité " et cette autorité auxquelles il prétendait. Les récits que nous avons " de ces miracles *peuvent être exagérés*. Il est possible que dans cer- " tains cas on ait raconté des histoires qui *n'avaient aucun fondement*, " mais, somme toute, les miracles jouent un rôle si important dans " l'œuvre de Jésus-Christ qu'une théorie qui voudrait les représenter " comme dus entièrement à l'imagination, soit de ses disciples, soit " d'une époque ultérieure détruirait la crédibilité des documents évan- " géliques, non pas partiellement, mais entièrement, et ferait du Christ " un personnage tout aussi mythologique que l'est Hercule. Or, le but " de ce livre est de prouver que le Christ de l'Evangile n'est pas un " mythe, en montrant que le personnage qu'ils dépeignent offre une " si frappante harmonie dans ses traits principaux, et en même temps " une telle originalité qu'il ne pouvait être inventé ni par le génie " d'un individu, ni par ce qu'on appelle " la conscience d'une époque." On reconnaît là le fameux mot de Rousseau : " L'inventeur en serait

plus étonnant que le héros." " Maintenant, continue notre auteur, " si le caractère dépeint dans les Evangiles est dans ses traits essentiels " historique et réel, ces biographies sont en général dignes de foi, et " en ce cas la responsabilité des miracles retombe sur Jésus Christ. " La réalité des miracles dépend en grande partie de l'opinion qu'on " se forme de la véracité du Christ... Pour notre dessein, qui est " d'examiner le plan conçu par Jésus-Christ et la manière dont il " l'exécuta, il importe peu que les miracles aient été réels ou imagi- " naires." Nous aurions cru, au contraire, que cette question avait une importance souveraine, mais continuons : " En tout cas, ils pas- " sèrent pour réels et ils eurent le même effet. Provisoirement, nous " pouvons donc en parler comme s'ils étaient réels." La preuve de la réalité des miracles tirée du fait que Jésus-Christ prétendit en opérer n'est pas assurément dénuée de valeur ; car ni en Angleterre, ni en Allemagne on n'admet la supposition odieuse qu'on a osé faire en France en attribuant à Jésus-Christ un consentement partiel à une imposture, une espèce de complicité avec ses disciples pour tromper le reste des hommes. Mais si, d'un autre côté, il est nécessaire d'admettre la réalité des miracles pour croire à la véracité du Christ comme quelques-uns le prétendent, comment l'auteur sortira-t-il de ce cercle vicieux ? Nous ne bornons pas là nos reproches. Pourquoi dit-il ailleurs que les miracles sont par eux-mêmes des faits très-*improbables* et qu'on n'est tenu à les admettre que s'ils s'appuient sur des preuves imposantes ? Qu'est-ce qui rend à ses yeux les miracles si improbables ? Assurément, Dieu n'en a jamais fait sans raison suffisante, et l'auteur lui-même fait remarquer qu'un des traits les plus remarquables dans la conduite de Jésus-Christ fut la discrétion et la réserve avec laquelle il usa de son pouvoir miraculeux. Il va jusqu'à appeler cette réserve un miracle moral *. Quelle est donc la secrète pensée de l'auteur d'*Ecce Homo* ? Aurait-il pour le surnaturel dans l'histoire cette risible horreur qu'affiche une philosophie étroite et frivole autant qu'elle est arrogante et prétentieuse ? Il est vrai qu'en général, lorsque nous rencontrons des faits merveilleux dans l'histoire profane, nous les rejetons sans beaucoup d'hésitation. Mais est-ce une raison pour traiter de même les miracles évangéliques ? Le cas est bien différent. Dans l'histoire profane, nous ne voyons ni l'utilité, ni l'à-propos des miracles, et voilà pourquoi la critique les élimine. Mais dans l'histoire de la religion la plus vénérable qui ait paru sur la terre, pourquoi serions-nous surpris de rencontrer des faits miraculeux ? N'est-il pas naturel, au contraire, que Dieu

* Le Dr Dollinger la trouve toute naturelle. " Jésus-Christ n'avait que faire de cette *demi-croyance* faible et sans racine qui est produite par les miracles (*les Premiers âges de l'Eglise*, ch. 1).

ait donné aux hommes des signes merveilleux et frappants pour les confirmer dans la vérité, pour les prémunir contre l'erreur et pour sceller l'autorité de sa doctrine ? Qu'on n'allègue pas non plus contre nous la permanence des lois de la nature. Quand Hume écrivait dans son *Essai sur les miracles*, ce qu'on n'a fait que répéter après lui, ce vigoureux esprit ne trouvait rien de concluant à dire sinon " que l'uni- " formité des lois de la nature rend les miracles contraires aux proba- " bilités fondées sur l'expérience ;" mais il n'alla jamais jusqu'à en nier la possibilité absolue. Il n'y a pas longtemps que Stuart Mill (un positiviste pourtant) raillait spirituellement * un écrivain français qui prétend avoir découvert que *l'impossibilité des miracles est un principe d'une certitude métaphysique.* La foi aux miracles, qui sont des faits exceptionnels, n'est donc en résumé qu'une affaire de preuves et d'évidence. Comme le dit Pascal, " il est fâcheux d'être " dans l'exception de la règle ; mais néanmoins, comme il est certain " qu'il y a des exceptions de la règle, il faut en juger sévèrement " *mais justement.*" Si l'auteur d'*Ecce Homo* admet le surnaturel, qu'il le déclare nettement. La question des miracles se présente au début de toute investigation critique dans les origines du christianisme. " Les miracles discernent la doctrine," dit encore Pascal. Il s'agit de savoir si les évangélistes doivent être crus, lorsqu'ils rapportent des miracles, et s'il est prouvé que Jésus-Christ en a opéré, sa divinité se trouve établie. Quand Jésus-Christ guérit l'aveugle-né, les témoins s'écriaient : Comment un homme pécheur peut-il faire de pareils miracles ? et leur conclusion était celle du genre humain. Au dire de notre auteur, le secret des succès de Jésus-Christ ne fut pas tant dans ses miracles que dans la toute-puissante séduction de son caractère, dans les persécutions qu'il endura et la mort qu'il souffrit à la fin. " Tout cela produisit une *agitation* de reconnaissance, de sympathie et " d'étonnement dans l'âme de ses premiers disciples et les disposa à " accepter pour régle de leur vie cet esprit de sacrifice qui avait dirigé " la sienne."

" La soumission volontaire à la mort de celui qui avait le pouvoir " d'y échapper," voilà ce qui alluma l'enthousiasme de saint Paul. Nous ne savons, mais il nous semble que la croyance en un *Dieu mort pour les péchés du monde*, la *folie de la croix* dans le sens profond qu'elle avait pour saint Paul et les autres disciples, furent la vraie source de leur enthousiasme et de leur zèle.

Dans le sixième chapitre, intitulé *le Van du Vanneur*, l'auteur nous fait assister au triage fait par Jésus-Christ des premiers membres de

* Dans une note de son ouvrage intitulé : *Examination of sir William Hamilton's Philosophy*, où il se fait l'interprète du positivisme d'Auguste Comte.

son Eglise. Différente de la société juive, la société spirituelle fondée par Jésus-Christ était ouverte à tout le genre humain. Les lois n'en étaient sanctionnées par aucun châtiment, et tandis que le juif idolâtre était lapidé, le chrétien apostat était simplement excommunié, c'est-à-dire exclu de la communauté. Le lien qui rattachait ensemble les membres de cette société était la foi en leur commun maître et l'attachement à sa personne, qui entraînait la soumission absolue à son enseignement. " Les premiers chrétiens ont inventé le mot *Foi* qui est " devenu une addition permanente faite au vocabulaire moral de l'hu- " manité. Ce n'est pas strictement une vertu chrétienne, mais la " vertu de celui qui veut devenir chrétien." Aussi a-t-on pu dire, mais dans un sens très-large seulement, que c'est la foi qui sauve, puisqu'elle met sur la voie du salut. Nous ne pouvons admettre ce que semble insinuer l'auteur, que l'attachement à la personne du Christ ait passé avant la croyance en un certain nombre de dogmes essentiels et nettement définis. Que le symbole imposé aux premiers chrétiens n'ait pas été aussi explicite et aussi développé que le nôtre, nous le croyons volontiers; mais qu'il n'ait pas compris au moins le dogme de la Rédemption, cela ne nous paraît pas soutenable. L'auteur est beaucoup trop disposé à faire bon marché des dogmes chrétiens et à traiter légèrement l'obligation où nous sommes de les accepter sans réserve. La tolérance qu'il invoque n'est pas admissible en pareille matière. " Il n'est pas rare, nous dit-il, d'entendre dire qu'un homme n'est pas " chrétien parce qu'il ne croit pas à ce qu'on appelle la Rédemption; " mais l'on ne prononce pas une semblable excommunication contre un " homme en qui se voient des vices antichrétiens... Or, cela n'est pas " juste, et nous devrions être aussi tolérants pour un symbole imparfait " que pour une vertu imparfaite, car il est aussi difficile de *penser juste* " que d'agir avec droiture." A cela nous répondons: Il n'est pas aussi difficile qu'on veut bien le dire d'arriver à une croyance exacte, si l'on admet qu'il existe une autorité chargée d'enseigner la vérité à tous ceux qui la cherchent. Et assurément tel a été le dessein de Dieu, qui n'a pu vouloir imposer aux hommes la tâche impossible d'arriver à la vérité par leurs propres efforts. L'auteur, qui ne veut pas se contenter " des maximes courantes qu'on apprend par routine," se croit le droit de censurer vivement les partisans d'un dogmatisme nettement défini et il fait une sortie vigoureuse contre ceux qui, selon son expression, " *coupent par le chemin le plus court* pour arriver à la foi, " qui, accablés par les difficultés qui assiégent leur esprit et effrayés " de la damnation éternelle, résolvent de ne plus lutter, *de donner* " *vacance* à leur esprit, de se reposer en se contentant de dire qu'ils " croient et d'agir comme s'ils croyaient. Triste issue où aboutit le

"christianisme! Se peut-il qu'il y ait parmi les citoyens de la nouvelle "Jérusalem une classe ainsi privée de ses droits de franchise?" Cette *touchante* tirade s'adressait probablement au savant et pieux docteur Newman et aux autres convertis qui, comme lui, après avoir traversé l'aride désert de l'incertitude et du doute, sont venus se désaltérer aux sources vives de la foi et chercher le repos au sein d'une Eglise qui possède la vérité et la vie. L'auteur semble mettre en doute la sincérité de leur parole ou de leur foi, imputation aussi gratuite qu'elle est odieuse. Quant à la nécessité de croire sur l'autorité de l'Eglise établie par Dieu, n'a-t il pas remarqué combien l'Evangile insiste sur ce point? Le père de saint Jean-Baptiste est rendu muet pour n'avoir pas cru. Saint Thomas est tendrement blâmé de son incrédulité. Celui qui refuse de croire est menacé de la damnation éternelle. A ceux qui exagèrent les difficultés que présentent les vérités révélées, il suffit de dire avec Newman: "Nous ne pouvons concevoir aucune "révélation qui ne suppose une sorte de conflit avec l'esprit humain, "et partout n'implique chez le croyant le sacrifice et l'abdication du "jugement privé." Qu'on écoute aussi là-dessus les paroles graves et sensées de Bacon, au neuvième livre du Traité *de Augmentis scientiarum:* "La souveraineté de Dieu s'étend aussi bien sur la raison "que sur la volonté de l'homme; de sorte que nous devons obéir à sa "loi. lors même que notre raison y répugne. Si l'objet de notre foi "s'accorde avec notre sens privé, c'est à la chose et non à Dieu que "nous accordons créance, et ainsi nous ne faisons rien de plus que pour "un témoin douteux et suspect. La foi qui était méritoire en Abra-"ham était celle dont se moquait Sarah, qui était, en ce cas, l'image "de la *raison naturelle.* La théologie se fonde sur la parole de Dieu, "non sur les lumières de la nature." Que deviendrions-nous si, selon le mot de Varnhagen, chaque génération venait à "passer au crible "l'enseignement religieux transmis par la génération précédente?" La semence de la foi ne serait-elle pas bientôt dispersée à tous les vents? Qu'on n'accuse donc pas l'Eglise d'être intolérante parce qu'elle n'admet pas le morcellement du précieux héritage dont elle est dépositaire. Elle agit comme la vraie mère qui au tribunal de Salomon ne put se résigner à voir son enfant coupé en deux. La vérité ne souffre pas de partage, et aux yeux de Dieu une foi partielle et incomplète ne vaut guère mieux que l'absence de foi.

L'auteur prétend que deux obstacles s'opposent à ce que nous ayons une connaissance exacte de l'enseignement contenu dans l'Evangile. Le premier est l'immence distance à laquelle nous étudions les faits de la vie du Christ. Le second est la difficulté de préciser le vrai sens de ses paroles: "Il n'y a qu'une *imagination historique* bien exercée,

" nous dit-il, qui puisse faire revivre les circonstances de temps et de " lieu dans lesquelles les paroles évangéliques furent prononcées, et en " tirer un sens qui se rapproche passablement de celui qu'elles présen- " taient aux auteurs de ce temps-là." Ce passage suffirait à lui seul pour prouver que l'auteur n'a voulu faire qu'un roman historique, à la façon de Walter Scott et de tant d'autres. Mais ce n'est pas là de l'histoire, et cette *imagination historique* invoquée par lui ne peut qu'obscurcir les faits et fausser le jugement. Si l'on en croit ces modernes historiens dont la prétention est d'étudier les faits de l'Evangile à la lumière du dix-neuvième siècle on aura du Christ et de son temps une idée qui pourra être fort ingénieuse, mais en même temps aussi complétement imaginaire. Un autre doute se présente à l'esprit de l'auteur. Est-il bien sûr que l'enseignement chrétien n'ait pas subi d'altérations quand il a passé " de l'*Orient mosaïque* dans l'*Occident socratique ?*" De tout temps, les Orientaux, et en particulier les Juifs, avaient cru sur parole leurs prophètes, qui ne donnaient aucune raison à l'appui de leur enseignement. Mais ce moyen de communiquer la vérité répugne aux nations occidentales, qui sont en possession d'une méthode qui permet de vérifier l'exactitude d'une doctrine quelconque. Dans l'Occident, on se défie des prophètes. " A peine a-t-on vu quel- " ques exceptions à cette règle, comme par exemple en faveur de " Pythagore, d'Héraclite, de Carlyle (holà !), de Mazzini (hélas !). " La tendance des hommes de l'Ouest est de tout faire passer au creu- " set de la logique, science dont le crédit augmente tous les jours." Ceci n'est que le développement d'une idée assez vieille exprimée dans les mots connus: *Judæi signa petunt, Græci sapientiam quærunt.* L'auteur part de là pour décocher un trait à ces fanatiques sans grâce (graceless zealots) qui "citent Moïse contre les interprètes d'une " science que Moïse désira en vain parce qu'elle était réservée à ces " hommes modernes dont nous pouvons dire que le moindre d'entre " eux est plus grand que Moïse." C'est très-flatteur assurément pour le professeur Huxley et le savant M. Tyndall; mais nous ne sachions pas encore que les savants modernes aient convaincu Moïse d'erreur, et certes les chrétiens ont bien le droit de défendre leurs livres sacrés contre une science trop souvent présomptueuse et hâtive dans ses conclusions.

Quoi qu'il en soit des articles du symbole imposé aux premiers chrétiens, il est certain que Jésus-Christ établit un rite solennel, une formalité publique qui précédait et signalait l'entrée de tout nouveau membre dans sa société spirituelle. Ce rite était le baptême, déclaré indispensable pour quiconque voulait faire partie de la communauté chrétienne. A ce propos l'auteur nous donne de l'entretien de Jésus-Christ avec

Nicodème une version à sa manière et qui dépasse tout ce que "l'imagination historique" la mieux exercée peut inventer d'ingénieusement imaginaire. Il suffira de dire que selon lui Nicodème est censé demander une dispense de la cérémonie du baptême et que cette dispense lui est nettement refusée malgré la promesse de donner son appui à la cause de Jésus-Christ. Nous n'avons rien vu de tout cela dans l'Evangile, mais notre auteur a le don de seconde vue.

Le neuvième chapitre d'*Ecce Homo* clôt la première partie du livre par des considérations générales sur la nature de la société fondée par le Christ. Ce chapitre est un des meilleurs, et ce n'est que rendre justice à l'auteur d'avouer qu'il a su rajeunir par d'ingénieux développements des idées déjà émises avant lui. "Le but de Jésus-Christ, nous "dit-il, était de rendre les hommes meilleurs, en sorte que la volonté "de Dieu se fît sur la terre comme au ciel." Deux tentatives ont été faites pour atteindre ce but: l'une par la philosophie, l'autre par la morale chrétienne. La première rappelle le nom de Socrate, la seconde celle de Jésus-Christ. De là une ressemblance apparente entre l'œuvre de Jésus-Christ et celle de Socrate. Mais pour peu qu'on y regarde, la différence est pour le moins aussi frappante que l'analogie: "Socrate emploie le raisonnement, Jésus-Christ l'autorité. Nous pouvons être "sûr qu'un contraste aussi marqué n'est pas dû seulement à la diffé- "rence qui existe entre un esprit sémitique et un esprit européen. De "même que la ressemblance entre l'Eglise chrétienne primitive et une "école philosophique est une ressemblance trompeuse: ainsi c'est celle "qu'on croit voir entre Jésus-Christ et le philosophe grec. Jésus- "Christ avait un but différent et employa des moyens différents. "A première vue l'analogie est frappante. Tous deux enseignèrent "une certaine doctrine, tous deux exercèrent une grande influence, tous "deux souffrirent le martyre; mais en y regardant de près, nous ver- "rons que le martyre fut un accident dans la vie de Socrate et que "l'enseignement doctrinal fut jusqu'à un certain point un accessoire "dans la vie de Jésus et que leur influence a été d'un caractère tout "différent, celle de Socrate étant intellectuelle et fondée sur la pensée, "celle de Jésus morale et s'appuyant sur le sentiment. La mort de "Socrate est une page émouvante dans l'histoire, mais elle n'ajoute "rien à sa valeur aux yeux des hommes. Mort dans son lit, il eût "encore été le créateur de la science. D'un autre côté, si nous isolons "l'enseignement du Christ de sa vie et de sa mort sur une croix, nous "pouvons affirmer qu'il ne contient rien qu'on ne puisse trouver ailleurs "appuyé de raisonnements et d'explications. Ceux qui ne considèrent "que le sermon sur la montagne et ne font pas attention à la vie de "Jésus-Christ, à sa croix, *à sa résurrection*, commettent la même faute

" que celui qui, étudiant la philosophie de Socrate, la chercherait seu-
" lement dans le récit dramatique de sa mort. Tous deux ont exprimé
" des pensées remarquables, tous deux ont mené une vie remarquable ;
" mais Socrate doit la place qu'il occupe dans l'histoire à ses pensées,
" non à sa vie, et Jésus-Christ doit la sienne à sa vie, et non à ses pen-
" sées." Tout le monde reconnaîtra dans ce qui précède une paraphrase assez complète du mot de Rousseau : " Si la vie et la mort de Socrate sont d'un sage, la vie et la mort de Jésus sont d'un Dieu." Notre auteur n'a garde de prononcer ce dernier mot et en vérité nous ne savons pourquoi. Sa conclusion est que les moyens employés par Jésus-Christ pour améliorer les hommes devaient avoir et ont eu un succès qu'on ne pouvait attendre de la méthode de Socrate. Le philosophe expliquait et démontrait aux hommes leurs devoirs; mais Jésus-Christ les disposait à les accomplir. Le ressort qu'il donnait à l'âme de ses disciples était un vif attachement à sa personne, et sa personne était le type et l'idéal de la perfection morale. Il y a deux influences qui peuvent agir sur les hommes: la raison et l'exemple vivant aidé par l'affection. La philosophie n'a que la première à sa disposition. " Comment faire d'un fripon un honnête homme ? Le fait est que la philosophie n'a pas de force qu'elle puisse employer à cet effet." La religion seule opère ces miracles. De là on a pu conclure encore que la vraie Eglise est celle qui opère des conversions. La conversion du pécheur est, selon l'expression des théologiens : *Articulus stantis aut cadentis Ecclesiæ.*

A ces remarques de l'auteur, nous n'ajouterons qu'un mot. Il est certain que nul maître ne fut écouté, chéri et vénéré par ses disciples comme le fut Jésus, et cela n'a pas le droit de surprendre quand on considère son étonnante perfection ; mais nous ne pouvons nous accorder avec l'auteur quand, sous prétexte d'exalter la pureté, la délicatesse des sentiments du Sauveur, il nous donne sur le récit fameux de *la Femme adultère* une variante et des commentaires qui sont aussi contraires aux textes des Evangiles qu'ils répugnent au sens chrétien et choquent les idées que nous nous faisons de Jésus-Christ. Nous accordons à l'auteur qu'en cette occasion " le Christ fit preuve
" d'une délicatesse dont il n'y a pas d'autre exemple dans le monde
" ancien, qui devance et dépasse tout ce qu'il y a de plus noble et de
" plus raffiné dans les mœurs de la chevalerie et dans les mœurs mo-
" dernes." Mais que dire des lignes qui suivent : " L'effet produit sur
" Jésus (quand on lui amena pour la juger la femme adultère) fut
" tel qu'il aurait pu être sur beaucoup d'autres depuis, mais tel
" peut-être qu'il n'avait été sur aucun homme avant lui. Il fut saisi
" d'un insupportable *sentiment de honte*... Il n'osait affronter les re-

" gards de la foule. Dans son *brûlant embarras* et *dans sa confusion*
" Il se baissa comme pour cacher son visage et se mit à écrire avec
" son doigt sur le sable."

Il serait difficile de rien écrire d'un goût plus exécrable.

—*Le Correspondant.*

(*A continuer.*)

UNE VISITE A SAINT-PIERRE.

Le seul nom de la basilique de Saint-Pierre éveille dans l'imagination, au point de vue de l'art comme au point de vue de la majesté et de la grandeur, le souvenir d'impressions si profondes que l'effet réel devrait en être diminué. Il est toujours dangereux d'être réputé une merveille, et, bien plus, la plus illustre des merveilles. Si à cet inconvénient on ajoute le caractère peu distingué du frontispice, cette apparence de palais là où l'on espérait voir un temple ; si même, lorsqu'on approche, la coupole perd de son élancement et de sa beauté, depuis l'allongement des nefs qui ne permet plus d'en voir la base, on ne peut que s'étonner de l'admiration que l'on ressent encore. Et cependant cette admiration est générale. A côté du pèlerin priant et ému, à côté de Châteaubriand qui vient d'écrire le *Génie du Christianisme,* ce sera le protestant, l'incrédule Byron chantant, d'un cœur promptement vieilli, le pèlerinage d'Harold, ou Corinne cherchant à élever sa voix à la hauteur de ce temple qui dépasse en hauteur les *Pyramides d'Egypte.* D'où vient cette unanimité d'impressions ? De l'art, sans doute ; il est incontestable que la place Saint-Pierre, avec son obélisque, ses fontaines jaillissantes, son double portique, et, au fond, la coupole de Michel-Ange, offre un tableau sans comparaison possible dans le monde ; mais l'art suffirait-il à expliquer pourquoi le *cœur battait,* même à Mme de Staël, en approchant de la basilique ; pourquoi elle ressentait, au moment d'entrer, *tout ce que ferait éprouver l'attente d'un événement solennel ?* Non, mais il y a ici plus que du marbre, plus que l'œuvre du génie, et l'incroyant lui-même se laisse impressionner par le souvenir de cette promesse qui a traversé dix-huit siècles sans tromper jamais : *Tu es pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon église, et les portes de l'enfer ne prévaudront jamais contre elle.* C'est la foi en cette promesse qui a donné des forces surhumaines et aux pontifes et aux artistes, qui les a inspirés et qui les a soutenus. Le génie a faibli plus

d'une fois ; mais la pensée était grande et l'œuvre est restée admirable. On citera peut-être, hors des pays catholiques, des temples vastes et majestueux ; mais qui donc a senti battre son cœur en approchant, par exemple, de Saint-Paul de Londres ? Qui donc s'est cru dans l'attente d'un avénement solennel au moment d'entrer dans les mosquées du Caire ? Vous trouverez l'art un peu partout ; mais ce qui frappe, ce qui émeut en approchant de Saint-Pierre, c'est que Saint-Pierre n'est qu'à Rome.

La double galerie circulaire est surmontée d'un nombre considérable de statues représentant des saints et des martyrs appartenant à toutes les conditions sociales. Rome païenne avait quelques arcs de triomphe pour ses guerriers heureux ; ici l'on dirait un arc de triomphe continu pour tous les héros de Rome Chrétienne. Jésus-Christ et les apôtres forment le fond du tableau au faîte de la basilique. Nous avons parlé ailleurs de l'obélisque et de ses chants de victoire *. Les gerbes d'eau vive qui lui font un si gracieux accompagnement rappellent cette source de vie dont parle l'Ecriture, *fons vitæ salientis in vitam æternam*.

Au pied de l'escalier qui remplace aujourd'hui celui dont plus d'un empereur voulut baiser les marches, sont les statues de saint Pierre et de saint Paul ; au sommet, sous le péristyle, celles de Constantin et de Charlemagne. Les deux apôtres accueillent les pélerins ; les deux empereurs gardent l'entrée du temple. Un bas-relief et une mosaïque attirent successivement l'attention. Le bas-relief incrusté dans la façade, au-dessus de la grande porte, représente Jésus-Christ donnant les clefs à saint Pierre. On dirait l'acte de fondation de cette puissance pontificale qui s'est élevée au-dessus de tout ce qui survit à tout. La mosaïque placée également au-dessus de la grande porte, mais dans l'intérieur du péristyle, représentent la barque de saint Pierre. Cette mosaïque, œuvre de Giotto, est restée célèbre dans l'histoire de l'art. C'est une *chose merveilleuse*, écrivait Vasari, et il ajoutait que les physionomies des apôtres, le mouvement de la mer, la dégradation des ombres y étaient rendus par l'agencement de petits fragments de verre aussi parfaitement qu'aurait pu le faire un habile pinceau. Mais à côté de cette beauté technique, comment ne pas admirer cette beauté plus intime que le tableau emprunte à son sens moral et profond ? Ce temple si grand, cette ville de Rome, plus reine depuis Constantin qu'elle ne le fut jamais, cette Europe si fière de sa civilisation et de son empire sur le reste du monde, à qui doivent-ils cette grandeur et cette royauté qui les distinguent ? A un pauvre batelier dont la barque est toujours plus agitée qu'aucune autre, il n'y a pas de siècle qui n'ait dit : " Elle va sombrer, elle sombre," et la barque merveilleuse brave toujours vents et tempête.

La *Navicella*, comme on appelle cette mosaïque, avait été payée 2,200

* Voir *Rome Chrétienne*, 3e éd., t. II, p. 229.

florins au Giotto, par le cardinal Stefaneschi, neveu de Boniface VIII. L'illustre cardinal Baronius ne passait jamais près d'elle sans réciter cette prière : « Seigneur, qui avez soutenu Pierre sur les flots, ne me laissez pas enfoncer dans l'abîme du mal : *Domine, ut erexisti Petrum è fluctibus, ità eripe me a peccatorum undis.*" En face de la *Navicella*, au-dessus de l'entrée principale de la grande nef, est un bas-relief de Bernin représentant le divin Berger au moment où il donne à saint Pierre la garde des agneaux et des brebis de son troupeau : *Pasce agnos meos, pasce oves meas.* C'est partout et toujours la primauté de saint Pierre, figurée, tantôt par les clefs, tantôt par la marche sur les flots, tantôt enfin par la houlette du pasteur.

Le péristyle, avec sa haute voûte, ses marbres et ses dorures, offre, lui seul, les proportions et l'éclat d'une riche église : il s'étend sur toute la largeur de la façade, depuis la galerie où se trouve la statue de Charlemagne, au sud, jusqu'au palier de la *Scala Reggia*, où s'élève celle de Constantin. Cinq grandes ouvertures fermées par des grilles le mettent en communication avec la place et cinq portes, flanquées de colonnes de marbre, avec la basilique.

Les portes de Saint-Pierre, comme celles de la plupart des églises de Rome, ne sont fermées le jour que par d'épais rideaux. Lorsqu'on les soulève et qu'on se trouve dans la grande nef, l'impression première est moins celle de la grandeur que d'une incomparable majesté. L'art grec ou romain n'a pas comme l'art ogival de ces disproportions hardies, qui, accolant sans cesse les colonnettes aux piliers, les statuettes, les bas-reliefs, les légers pinacles aux plus hauts murs, font sentir, par le contraste, et la distance et l'étendue. On dirait que, dans ce système, les détails sont adaptés aux petites proportions de l'homme, et l'édifice aux grandes proportions que doit avoir la demeure de Dieu. Les anciens, au contraire, établissaient le rapport des proportions non entre l'objet et le spectateur, mais entre toutes les parties destinées à faire un tout homogène. L'œil manque ainsi de point de comparaison et la grandeur ne se sent que par ce côté majestueux qu'offre toujours l'harmonie d'un vaste ensemble.

Laissons maintenant les touristes aller mesurer curieusement l'orteil de quelque statue pour se convaincre qu'ils sont bien réellement dans la plus vaste église du monde, et contentons-nous de l'impression première qui d'ailleurs grandit à mesure qu'on se rend mieux compte de toutes les immensités qui se trouvent ici réunies. Voici, par exemple, quatre arceaux à droite et quatre arceaux à gauche qui suffisent pour remplacer les cent colonnes sur lesquelles reposaient les voûtes de l'ancienne basilique ; et cependant les cinq nefs de l'église de Constantin étaient loin de couvrir un espace aussi étendu que les trois nefs de l'église actuelle. D'un côté, en effet, les constructions de Paul V empiètent sur l'ancien Atrium, tandis

que de l'autre les piliers occidentaux du dôme dépassent le niveau de l'ancienne tribune. Quel immense développement n'ont donc pas ces arches majestueuses pour dévorer ainsi l'espace ! Considérez ensuite les myriades de lampes qui brûlent autour de la *Confession* de l'Apôtre ; le scintillement de leur lumière ne se perd-il pas comme dans le lointain ? Le baldaquin gigantesque qui couronne l'autel semble-t-il un géant parmi toutes ces grandeurs ? et ne dirait-on pas que les rayons de la *Gloire* placée par Bernin au-dessus de la chaire de Pierre, brillent dans des profondeurs infinies ?

Si de ces impresssions en quelque sorte matérielles nous passons aux impressions morales, il n'est assurément point d'église qui en produise d'aussi saisissantes. C'est le temple de Dieu, mais c'est aussi le monument du Pêcheur ; la grandeur divine s'y manifeste à chaque pas, par cette grandeur pontificale qui est sa plus haute expression sur la terre. Ainsi l'autel du Crucifié du Calvaire s'élève sur la tombe du crucifié du Vatican. Le baldaquin qui le couronne, couronne aussi cette tombe ; la coupole qui s'élève au-dessus et domine toute la ville, porte inscrite, en caractéres de deux mètres, la parole sacrée qui fait reposer sur Pierre tout l'édifice de l'Eglise. La chaire de Pierre est enveloppée de bronze et d'or ; quatre docteurs de l'Eglise, c'est-à-dire à la fois quatre saints et quatre grands hommes, saint Augustin, saint Ambroise, saint Athanase et saint Jean-Chrysostome, la soutiennent. Elle est dominée par la tiare que protège une multitude de séraphins et d'anges, représentés planant dans une lumière mystérieuse, et que l'Esprit-Saint couvre de ses ailes. Jamais, en effet, la divine colombe ne perd de vue ce trône du batelier contre lequel vient se briser toute la force des ennemis de Dieu. Que sont, je le demande, les apothéoses impies de l'antiquité, ces hommages de courtisans au crédit du jour ou de la veille, près de la glorification dix-huit fois séculaire d'un homme obscur, d'un inconnu, que les empereurs du temps ne nomment même pas dans leurs décrets, que les historiens célèbres ne citent pas dans leurs histoires et qu'on se contenta de tuer comme appartenant à ce qu'on appelait une *secte ennemie du genre humain !* Et ce temple, par qui a-t-il été élevé ! Précisément par cette dynastie du pêcheur qui a fait ce que les plus puissantes dynasties n'ont pu faire, qui ne s'est pas borné à payer l'art, qui l'a inspiré, et à qui nulle grande chose n'a été impossible, parce qu'elle a su, à la fois, se faire respecter et se faire aimer. Considérez devant le dernier pilier, à droite, la statue en bronze de l'Apôtre. Cette statue n'est pas un chef-d'œuvre, elle accuse même des temps de décadence ; mais ses pieds ont été usés par les baisers des générations. Cette seule remarque suffit pour expliquer la basilique de Saint-Pierre.

Entrons maintenant dans quelques détails et commençons par ce qui reste du temple ancien, par ces *Grottes vaticanes* où saint Anaclet cons-

truisit ce qu'une inscription appelle la mémoire de Pierre, *memoriam beati Petri.*

Cette *mémoire* forme ce qu'on appelle aujourd'hui la *Confession*, c'est le point central des Grottes. Une porte dorée et admirablement ciselée en ferme l'ouverture, porte flanquée de quatre colonnes d'albâtre oriental. La *Confession* elle-même est de forme oblongue et divisée en deux étages, comme au temps de Grégoire de Tours. L'autel repose directement sur le tombeau de l'Apôtre. Ce n'est plus précisément l'autel de pierre de saint Sylvestre, *altare lapideum ;* une riche enveloppe le recouvre. Elle date du pontificat de Clément VIII. Au fond de l'oratoire est une ancienne mosaïque de Notre-Seigneur ayant saint Pierre et saint Paul à ses côtés, et le pavé qui sépare l'oratoire du tombeau est recouvert de lames d'argent. On doit à Paul V les riches marbres qui ornent la *Confession* et ses abords. Une inscription rappelle les sentiments qui le dirigèrent dans ses travaux : " Ainsi que nous l'avons éprouvé, nous et nos ancêtres, porte cette inscription, nous croyons et nous avons la confiance qu'au milieu des peines de cette vie les prières de nos patrons spéciaux nous aideront toujours à obtenir la miséricorde divine, de sorte que, autant nous sommes abaissés par nos péchés, autant nous sommes élevés par les mérites des Apôtres."

La *Confession* communique avec l'église supérieure par un escalier de marbre à deux branches. Au pied de cet escalier est la statue agenouillée de Pie VI par Canova ; deux autres statues, représentant saint Pierre et saint Paul, avaient déjà été placées près du tombeau par Maderne. L'escalier compte dix-sept marches ; son ouverture dans l'église est entourée d'une balustrade garnie de cornes d'abondance en métal doré, de chacune desquelles jaillit une lumière. " Les tombeaux des Apôtres illuminent le monde entier," écrivait au pape saint Léon Théodoret de Cyrène : *Sepulcra apostolorum totum mundum illuminant.*

Enfin sept marches au-dessus du pavé de la basilique s'élève l'autel pontifical. Tout le monde connaît, au moins par la gravure, le baldaquin qui le surmonte. A sa corniche est suspendue une draperie de bronze dont le ciel présente immédiatement au-dessus de l'autel l'image rayonnante du Saint-Esprit. Nous ne pouvons oublier non plus deux anges enfants : l'un est assis et supporte la tiare, l'autre semble descendre du ciel ; il porte les clefs.

Quand à la coupole, il n'y a rien à dire. Ce ne sont ni les mosaïques ni les stucs dorés qui éveillent à sa vue l'admiration : c'est elle-même, c'est cette courbe hardie qui se perd dans les airs et semble unir l'élan de la foi à la grâce de l'amour. Trois des piliers qui la soutiennent servent, depuis Urbain VIII, de reliquaires à plusieurs des plus vénérables débris de la Passion. Ces débris sont : le *Volto Santo* ou linge portant l'em-

preinte de la figure de Jésus-Christ, la lance qui lui perça le côté et une portion considérable de la vraie Croix. Le quatrième pilier possède la tête de saint André, apôtre. Des niches, ornées chacune de deux des colonnes vitinéennes de la basilique de Constantin, avaient été construites par Urbain pour recevoir ces reliques. En avant des niches sont des balcons du haut desquels elles sont exposées, à certains jours, aux hommages des fidèles. Quatre grandes mosaïques rondes représentent au-dessus les Evangélistes, et au-dessous sont des statues de saints qui se lient à l'histoire de ces restes précieux. Ainsi, au pilier du *Volto Santo* est la statue de sainte Véronique ; à celui de la sainte lance, la statue de saint Longin, le soldat qui perça le côté du Seigneur ; au pilier de la vraie Croix, la statue de sainte Hélène, et à celui de saint André la statue de l'apôtre.

Nous ne pouvons dans un recueil qui n'est point uniquement consacré à l'érudition, énumérer tous les autels, cénotaphes, tableaux qui ornent Saint-Pierre. Contentons-nous de quelques données générales. Le style de l'édifice est un composite qui se rapproche du corinthien. Le pavé offre une marqueterie des marbres les plus riches. Chaque pilier est également revêtu de marbres précieux et de médaillons portés par des enfants en haut relief. Dans ces médaillons sont sculptées les images d'un grand nombre de papes ; au-dessus des arceaux vous apercevez des statues symboliques qui représentent les vertus. Chaque pilier est orné de deux pilastres cannelés, d'une hauteur de 112 palmes *, entre lesquels deux rangs de niches contiennent une double procession de saints. Celle du bas est composée des fondateurs d'ordres, hardis *champions de la foi*, comme les appelle Dante. Enfin des pilastres soutiennent une riche corniche sur laquelle reposent les voûtes à berceaux des trois nefs. Ces voûtes immenses sont ornées, dans toute leur étendue, de caissons et de rosaces en stuc doré.

La forme de l'église est celle de la croix latine ou, pour mieux dire, de la croix du Calvaire. Les trois bras supérieurs se terminent par ce qu'on appelle en Italie des tribunes. Celles du fond, ou la tête de la croix, dessine un hémicycle dont le fond est occupé par un autel dédié à la Vierge et à tous les saints papes ; c'est au-dessus de cet autel que s'élève l'imposant monument de bronze dans lequel Bernin enferma la chaire de saint Pierre. Trois bas-reliefs dorés enrichissent la voûte ; leurs sujets sont : la *Dation des clefs*, le *Crucifiement* du prince des Apôtres et la *Décollation* de saint Paul.

Les voûtes des deux autres tribunes ont également chacune trois bas-reliefs dorés et rappelent des scènes de l'apostolat de saint Pierre et de saint Paul. La tribune septentrionale porte les noms des saints Procès

* La palme équivaut à 0,228 millimètres.

et Martinien, ces deux illustres convertis de la prison Mamertine, dont la place était naturellement marquée dans une basilique dédiée à saint Pierre. La tribune opposée est désignée par les noms de saint Simon et de saint Jude, dont elle possède l'autel avec ceux de saint Thomas et de saint François d'Assise. L'autel de saint-Thomas conserve le corps du saint pape Boniface IV; celui de Saint-François, les reliques non moins vénérées de saint Léon IX.

Après avoir décrit ce que j'appellerai les formes principales de la basilique, il me reste à parler des chapelles qui sont comme autant de sanctuaires distincts, le long des nefs, et des oratoires adossés à quelques piliers. Dans le plan de Michel-Ange, la nef, réduite à une seule travée, n'aurait été accompagnée que de deux chapelles, la chapelle Grégorienne, à droite, qui doit son nom à Grégoires XIII, et la chapelle Clémentinienne, à gauche, qui doit le sien à Clément VIII. La chapelle Grégorienne est dédiée à la sainte Vierge. L'albâtre oriental, l'agate et l'améthyste brillent sur son autel; mais son véritable trésor est le corps de saint Grégoire de Nazianze et l'image vénérée de la Vierge, au pied de laquelle saint Grégoire VII aimait à aller prier dans l'antique oratoire de Saint Léon-le-Grand. La chapelle Clémentinienne est dédiée au premier et au plus illustre des saints papes du nom de Grégoire. Elle n'est pas moins splendide que la première.

Au dessous de ces deux chapelles, et parallèlement à la seconde travée, sont, au nord, la chapelle du Saint-Sacrement. au sud, le chœur du chapitre. L'un et l'autre ne communiquent avec la basilique que par des grilles, dont le dessin est des plus riches. La chapelle du Saint-Sacrement a deux autels, l'un consacré au mystère de la sainte Eucharistie, que rappellent toutes les mosaïques qui l'entourent, la manne dans le désert, la grappe de la Terre promise, le miel de la forêt, Elie nourri par un ange, etc., et l'autre dédié à saint Maurice. Le tabernacle du premier est une œuvre du Bernin; il a la forme d'un petit temple avec coupole, colonnes et décors en lapis-lazzuli. Le second autel est accompagné de deux des colonnes vitiniennes de l'ancienne basilique.

Quand au chœur des chanoines, il est placé sous l'invocation de Marie immaculée, de saint Jean-Chrysostome, de saint François d'Assise et de saint Antoine de Padoue. Le corps de saint Jean-Chrysostome y est conservé sous l'autel. Comme la chapelle du Saint-Sacrement, ce riche sanctuaire est surmonté d'une coupole revêtue de mosaïques. Le Père Eternel y est figuré dans la gloire, entouré des bienheureux qui chantent ses louanges. Près de l'autel est la colonne du cierge pascal, dont le fût est de marbre, la base de porphyre et le chapiteau de bronze doré. Les orgues du chapitre de Saint-Pierre sont célèbres. Le chapitre se compose de trente chanoines auxquels il faut ajouter trente-six bénéficiers, vingt-six

clercs, dix chapelains et vingt chantres, dont l'institution remonte à Jules II. Le chef du chapitre est un cardinal qui porte le titre d'archiprêtre.

Parallèlement à la troisième travée sont, au nord, la chapelle de Saint-Sébastien, et au sud celle de la *Présentation*. C'est toujours le même luxe de décors et de mosaïques. Le *Martyre de saint Sébastien* a été composé d'après le tableau du Dominiquin à la Chartreuse des Thermes, et la *Présentation de Marie au Temple*, d'après celui de Romanelli qui se trouve dans la même Chartreuse. Enfin, la dernière chapelle méridionale est consacrée aux fonts baptismaux. Elle a été somptueusement ornée par Innocent XII. L'urne de porphyre qui sert de cuve baptismale faisait autrefois partie du tombeau d'Othon II. Elle est enrichie d'ornements dorés représentant des festons, des anges, un agneau et l'image symbolique de la Sainte-Trinité. Les mosaïques de la coupole nous montrent Moïse faisant jaillir l'eau de la roche, Noë apercevant l'arc-en-ciel qui met fin à l'orage, le Sauveur baptisant saint Pierre, puis le baptême du Centurion, le baptême de l'Eunuque, le baptême de Constantin par saint Sylvestre. Une mosaïque plus grande, représentant le baptême de Jésus-Christ d'après Carle Maratte, figure au nombre des plus belles œuvres de Saint-Pierre.

En face de la chapelle des Fonts se trouve la chapelle de la *Pieta*, qui est la dernière, vers l'Orient, de la nef septentrionale. Elle doit son nom au célèbre groupe qui fut un des premiers chefs-d'œuvre de Michel-Ange. Ce groupe, placé sur l'autel, représente Jésus-Christ mort sur les genoux de sa mère. La voûte de la chapelle, peinte par Lanfranc, nous montre le triomphe de la Croix. Deux petits oratoires sont annexés à la chapelle. Dans l'un est un célèbre Crucifix de Cavallini, l'auteur du *Crucifix* de saint-Paul. L'oratoire est dédié à saint Nicolas et contient un grand nombre de reliques. L'autre, placé sous le vocable de *Sainte-Marie du Salut*, possède l'urne sépulcrale d'Anicius Probus et la sainte colonne contre laquelle, suivant la tradition, Jésus-Christ s'appuya en prêchant dans le temple.

Ajoutons qu'à chacun des piliers du dôme sont adossés des autels que surmontent d'admirables mosaïques. On remarque surtout celles qui reproduisent la *Communion de saint Jérôme*, du Dominiquin, et la *Transfiguration*, de Raphaël.

Enfin, deux grandes chapelles s'ouvrent sur le bras supérieur de la croix : au nord, c'est la chapelle de Saint-Michel. L'autel est surmonté d'une admirable reproduction en mosaïque de l'un des chefs-d'œuvres du Guide, le *Saint Michel terrassant le Dragon*, de l'église des Capucins. La *Sainte Pétronille* du Guerchin se voit, également en mosaïque, dans la même chapelle, au-dessus de l'autel érigé à sainte Pétronille, en mémoire

du sanctuaire qui lui était consacré dans l'anciene basilique. Cette mosaïque passe pour être la plus belle de Saint-Pierre.

La chapelle du sud est dédiée à la Vierge et à saint Léon. L'autel de Saint-Léon est orné du célèbre bas-relief de l'Algarde représentant l'illustre pontife arrêtant Attila dans sa marche sur Rome, et l'effroi du barbare à la vue de saint Pierre et saint Paul planant dans les airs. Les reliques de saint Léon sont conservées dans l'urne de cet autel.

Nous avons achevé, au point de vue religieux, la topographie de Saint-Pierre ; mais nous n'avons rien dit encore des tombeaux qui y occupent cependant une place considérable, quelques-uns comme art et tous comme souvenirs. Le nombre des papes qui ont des mausolées dans la basilique n'est pas moindre de dix-sept, sans compter Clément XI et Léon XII qui voulurent être enterrés sous de simples pierres. Quelques-uns de ces mausolées, ceux notamment de Sixte VI et d'Innocent VIII, œuvres l'un et l'autre d'Antoine Pollajuoli, sont empreints des sentiments chrétiens du moyen âge. Le mort n'y est pas représenté vivant, mais couché et dormant le sommeil des justes. Le célèbre tombeau de Paul III, par Guillaume *della Porta,* marque une autre période dans les pensées comme dans le style ; la Renaissance triomphe et avec elle revient l'antique, dont la poétique beauté se prête mieux à rendre les charmes de la vie que l'idée sévère de la mort. Les mausolées d'Urbain VIII et d'Alexandre VII offrent les deux extrêmes de la carrière du Bernin. Dans le dessin du premier, ouvrage de son âge mûr, le génie prédomine sur les caprices d'une imagination naturellement bizarre; dans le second, œuvre de ses vieux jours, c'est le caprice qui domine, mais avec toute la chaleur du génie. Ce tombeau est trés-singulièrement placé au dessus d'une porte latérale qui se trouve en faire partie. Alexandre est représenté au milieu de la *Vérité*, la *Charité*, la *Justice*, et la *Prudence*, tandis que la main décharnée de la Mort soulève au-dessous le rideau qui semble fermer l'entrée du sépulcre.

Parmi les tombeaux du dernier siècle on remarque surtout celui de Clément XIII, par Canova, en face du pilier nord-ouest de la coupole. La figure du pape priant est admirable; les deux lions qui l'accompagnent, celui qui rugit, symbole de l'indomptable fermeté du pontife, comme celui qui dort, symbole de sa mansuétude, sont du plus grand effet. La figure de la *Religion* est un peu roide, le beau Génie funéraire un peu païen.

Léon XII n'a pas de tombeau, mais une épitaphe qui vaut la plus belle tombe. Il la composa lui-même. On peut la traduire ainsi: " C'est ici, près des cendres sacrées du grand Léon, mon patron céleste, que j'ai choisi ma sépulture, en me recommandant à lui, avec prière, moi, Léon XII, son humble client et le moindre des héritiers d'un si grand nom."

LEONI MAGNO, PATRONO CŒLESTI
ME SVPPLEX COMMENDANS
HIC APVD SACROS EJVS CINERES
LOCVM SEPVLTVRÆ ELEGI
LEO XII, HVMILIS CLIENS
HÆREDVM TANTI NOMINIS MINIMVS.

Un bas-relief du tombeau récent de Grégoire XVI rappelle le développement que prit, sous le règne de ce pontife, l'admirable institution de la *Propagation de la Foi*. Ailleurs, sur le mausolée de Grégoire XIII, l'artiste s'est étudié à rappeler la réforme du calendrier ; sur celui du vénérable Innocent XI, la ville de Vienne délivrée des Turcs. L'histoire entière de la civilisation ne pourrait-elle pas se développer ainsi sur les tombeaux des papes ?

Près de ces monuments il en est trois autres qui attirent l'attention : le tombeau de l'illustre comtesse Mathilde, l'un des plus héroïques soutiens de l'Église aux temps les plus agités, celui de Christine de Suède et le mausolée des derniers Stuarts. Le mausolée des Stuarts, œuvre de Canova, se distingue surtout par son inscription : *Beati mortui qui in Domino moriuntur*. Heureux, mille fois heureux ceux qui préférèrent leur foi à leur trône et qui sont morts dans le Seigneur !

La basilique de Saint-Pierre est un monde et son étude est sans fin. Nous sommes descendus dans ses Grottes ; nous nous sommes agenouillés devant sa *Confession ;* nous avons parcouru ses nefs et ses tribunes, visité ses oratoires et ses autels ; nous avons admiré une à une les mosaïques qui remplacent à peu près partout les peintures dans ce temple où tout doit être immuable et inaltérable comme les pierres dont elles sont composées ; mais il nous reste à faire l'ascension des combles et de la coupole, à voir Rome du haut du temple, après avoir considéré le temple du milieu des rues et des places de Rome. Remarquons toutefois, avant de partir, ces lignes de confessionnaux échelonnés dans tous les lieux que l'art a laissés vides. Sur leurs frontons on lit : *Lingua Gallica, lingua Anglica, lingua Hispanica, lingua Tedesca*, etc., etc. Connaissez-vous une autre église au monde où l'on parle ainsi toutes les langues de la terre ? et que dirait-on de l'archevêque de Cantorbéry ou du métropolite de Moscou s'il affichait ainsi des prétentions sur tous les peuples et offrait des consolations à ses fidèles dans tous les idiomes connus ? Mais ce qui serait ridicule en Angleterre et en Russie est sublime à Rome, parce que l'empire de Rome parle en effet toutes les langues et qu'au lieu d'être l'église d'un peuple, Saint-Pierre est l'église de tous.

Montons maintenant vers les régions supérieures de cet incomparable édifice. On y parvient par une pente si douce que les chevaux pourraient

y monter, dit M. de Bussières. A mi-hauteur se trouve la galerie des Bénédictions qui domine la place du Vatican. Sur les combles vous rencontrez, non sans surprise, tout un peuple. C'est la tribu des *San-Piétrini*, constamment occupés de l'entretien du temple. Elle en habite les parties les plus hautes. La plate-forme semble, suivant le mot d'un voyageur, *une place publique en l'air*. Mais ce qui frappe surtout en cet endroit, c'est tout un ensemble de petites coupoles se jouant autour de la grande. Il y en a six ovales et quatre octangulaires; celles-ci seulement sont aperçues du sol. La grande coupole pose au milieu d'elles moins encore comme un géant que comme un souverain, car elle en a la majesté. Un escalier extérieur conduit à la corniche, puis on arrive, par un corridor en pente douce et un second escalier, à une galerie qui fait intérieurement le tour de la coupole, près de la gigantesque inscription: *Tu es Petrus et super hanc petram*, etc. Cette inscription se détache en mosaïque sur un fond d'or. La coupole de Saint-Pierre est double; on monte entre ses deux voûtes jusqu'à la lanterne et, par la lanterne, jusqu'à la boule qui la surmonte et peut contenir seize personnes. La lanterne a, comme le tambour de la coupole, une galerie qui domine la *Confession*. Au-dessus d'elle, on aperçoit une figure du Père Éternel en mosaïque, et, au-dessous, à une profondeur de plus de cent mètres, le gigantesque baldaquin qui couvre le tombeau de l'Apôtre: c'est de ce point qu'on comprend le mieux l'immensité de Saint-Pierre. Aucun temple ne s'élève aussi haut vers les cieux; aucun ne trône aussi majestueusement dans une aussi majestueuse plaine. Toutes les grandeurs sont ici réunies, celle d'un splendide horizon qui embrasse à la fois la terre et les mers, celles des ruines, celle de Rome et celle de Saint-Pierre qui les domine toutes.

EUGÈNE DE LA GOURNERIE.

LE ROI VOLTAIRE.

I

Quand l'Arabe se découvre un poil blanc, il songe à se ranger, se prépare au pélerinage de la Mecque et ne tient plus que des discours graves. Un de nos auteurs galants, voyant venir la cinquantaine, s'est dit, sans doute, qu'il fallait faire œuvre de maturité. Il a écrit le *Roi Voltaire*. Ce titre n'est point malheureux. Au premier aspect, il simule quelque figure d'une idée. La *réclame* a fortement chanté là-dessus, et le livre

s'est cahoté vers une troisième édition, faisant monter d'un cran l'écrivain dans l'ordre des étoiles littéraires.

Le malheur est qu'un certain nombre de juges l'ont ouvert, ce fameux livre si bien titré. C'est encore la jeunesse, mais grisonnante, surmenée, peu piquante... lorsqu'elle pique. Horrible disgrâce d'avoir été jeune trop longtemps! On ne peut plus s'en dépêtrer, et cela devient une enfance.

Les sujets du roi Voltaire, généralement, ne sont pas pour accroître son lustre. Celui-ci n'est pas même bon voltairien. Il a des timidités, des embarras, on dirait presque des pudeurs! Il fait ses réserves. On voit que son cœur est meilleur que son esprit. Mais Voltaire n'eut son esprit qu'à la condition de n'avoir pas de cœur. Supposez qu'un jour il lui soit poussé du cœur, et voyez-le relisant ses livres! Il efface d'abord tout le brillant; il jette le reste au feu par horreur de la platitude. Notre auteur du *Roi Voltaire* penche, sans trop le savoir, à l'expurgation; c'est l'effet inconscient de sa bonne nature. Un peu d'honnêteté ne l'effaroucherait point, passer moraliste ne lui déplairait pas. Je le loue de ce sentiment enveloppé; mais par ce sentiment il gâte son esprit voltairien et aussi son Voltaire; il le dédore plus qu'il ne l'adore, il fait de l'opposition à ce roi qu'il a sacré. Je crois voir M. Odilon Barrot devant son roi Louis-Philippe, qu'il aimait tant et qu'il détrôna.

Louis-Philippe, roi voltairien, le dernier voltairien de marque, qui mit l'image de son prophète au fronton d'une église! Voyez cette lignée de Voltaire, comme elle fut sage et glorieuse, comme elle sut fournir un gouvernement brillant et des rois solides!

Non pas que je nie Voltaire, mais il faudrait s'entendre. Voltaire a été le roi et même le dieu d'un certain nombre de garnements et d'un plus grand nombre de sots. Des garnements et des sots, si nombreux et si puissants qu'ils soient, ne font jamais qu'une bande, tout au plus qu'une horde. Gouverner ou pousser cela, ce n'est pas régner; et cela ne compose pas un peuple, pas plus que la Société des gens de lettres ne compose une Eglise. Mais il ne faut pas trop regarder aux titres des livres que font les gens d'esprit. L'auteur du *Roi Voltaire* est homme d'esprit. "Dans les révolutions, dit Bonald, il n'y a de gens d'esprit que ceux qui savent faire fortune et ceux qui ne s'en soucient pas". De même dans les lettres.

Je suppose un Charlemagne, un homme au cœur juste, au bras fort, qui, montrant sa longue épée, dirait: "Ceci est l'appui du droit et de la justice, l'arme du devoir envers le Christ et le peuple du Christ!" Que deviendrait le peuple du roi Voltaire? dans les réduits où sa passion vivrait encore, que ferait-il? Il fermerait l'huis, il tirerait les courtines et rirait tout bas: heureux de craindre, heureux d'alléguer la prudence pour

voiler désormais l'abjection de ce rire qui naguère insultait à Dieu et à la conscience humaine, qui souillait d'un jet de bave la foi, l'humilité, la charité, la pudeur, qui voulait contraindre les rois à ne plus prier, les peuples à ne plus espérer, Dieu à ne plus pardonner! Et si le rire échappait dehors, ceux même qu'il amusait dans le huis-clos en auraient honte. Ce rire, à travers la joie sérieuse de l'humanité réconciliée au devoir, leur semblerait bête.

Voltaire fut, de sa personne, ce qui s'appelle une franche canaille. On est d'accord sur ce point. Ses apologistes attestent, non pas volontairement, mais unanimement, son infamie. Nul moyen de le raconter, de l'admirer, de le citer, sans prouver aussitôt que ce grand homme se composait de tous les éléments d'un affreux drôle. Le dernier qui vient l'oindre de son huile de navette, fait cette preuve à son tour, moins qu'il ne faudrait, plus qu'il ne voudrait. Prenez dans la rue douze passants, et sans plaider, lisez-leur le *Roi Voltaire,* taisant simplement ce nom qui fascine. En leur âme et conscience, prononçant sur la récompense due aux œuvres et à la vie du héros, ils lui décerneront le châtiment.

Je n'ignore pas que certains académiciens des plus vertueux, éditant deux volumes retrouvés de sa correspondance, n'ont parlé que de ses vertus. Ils ont fait rire; et quand on a possédé les nouveaux documents, ce tour d'académicien n'a plus paru si risible, il a indigné. Plusieurs font valoir les circonstances atténuantes: — " Canaille, oui, et très canaille; mais pourtant, ajoutent-ils, lumière de l'esprit et bienfaiteur de l'humanité!" Ces timorés reprochent à Voltaire d'avoir affaibli la morale; ils lui savent gré d'avoir si fructueusement entrepris de les débarrasser de la religion.

Les bons voltairiens, les fiers et les crânes, y vont plus franchement. Ils trouvent que Voltaire avait parfaitement le droit de n'être pas un honnête homme, qu'il en a usé, qu'il a bien fait, et que le souci de l'humanité, inséparable des qualités du cœur, n'eût pu sans le gâter entrer dans un si grand esprit. Honnête, philanthrope, bon citoyen, apôtre d'un bien quelconque, à moins que ce ne fût pour son plaisir ou pour son intérêt, il les amuserait moins. — Roi de l'esprit, disent-ils, c'est bien assez!

Voilà comment Voltaire a conquis une gloire et une puissance incomparables, plus fièrement qu'aucun autre, en méprisant tout ce que les hommes révéraient et en les méprisant eux-mêmes ouvertement. Il se moque de tout; il ment, il trahit, il hait, il n'a point de patrie, point d'honneur, point de Dieu, point de famille; il ne se dévoue rien qu'à sa gloire: on l'encense. C'est Satan, non pas foudroyé et abattu, mais vainqueur, vainqueur tranquille. Il est dans son château, en robe de chambre, la plume à la main; le monde vient en procession à ses pieds. Le plus grand malfaiteur social et le chef de tous les autres, qu'il a créés, élevés, soutenus, il voit les chefs et les gardiens de l'ordre social trembler devant lui et

devenir ses complices. Le plus grand négateur de la Divinité, il pousse sa vie au delà des limites ordinaires; la mort aussi paraît le craindre.

Il meurt. La monarchie succombe dans une des plus effroyables catastrophes de l'histoire, le sang coule, le meurtre et le pillage ont toute carrière; pour la première fois la France subit la tyrannie: Condorcet s'écrie avec orgueil: "Voltaire a fait tout ce que nous voyons!" Et pour que cette parole de disciple ne puisse être considérée comme le cri d'une démence isolée, l'abjecte connue des tyrans et des bourreaux décerne à Voltaire des honneurs plus que civiques, des honneurs divins. La monstrueuse idole résiste à ce délire, le nom de Voltaire ne succombe pas sous de tels hommages, le culte continue. Aux adorateurs sanglants succèdent les adorateurs stupides, rien n'y fait; c'est toujours le grand Voltaire.

Il faut bien avouer que ce spectacle est capable de fasciner des têtes plus fortes que celle d'un poëte peu accoutumé à aucune sorte de réflexion, et qui veut composer un livre sérieux, sans pourtant se faire broyer par M. Havin, grand prêtre régnant de Voltaire.

Mais il n'en est pas moins vrai qu'un homme armé d'un bon fouet mettrait le dieu Voltaire en poudre et son église en fuite, du jour au lendemain.

II

DE TROIS BASTONNADES QUE REÇUT LE ROI VOLTAIRE.

Il est à remarquer que le roi Voltaire reçut diverses fortes bastonnades. Nul auteur, sauf je crois l'Arétin, ne fut tant corrigé de cette façon. Ces sortes d'aventures prouvent bien quelque chose. Sans doute, personne n'est à bri d'une brutalité ; mais une seconde bastonnade explique la première, une troisième bastonnade justifie les deux précédentes, et à la demi-douzaine il devient clair que tout fut trop mérité. Tant de coups de bâton ne peuvent tomber qu'à leur place.

Dans le monde littéraire, on ne parle que de la première râclée. Les autres semblent assez justes, même par là; mais cette première n'est pas digérée encore et ne le sera jamais. Les voltairiens imaginent des circonstances adoucissantes et illustres. Voltaire bâtonné prend, disent-ils, des leçons d'escrime et provoque son adversaire, qui refuse de croiser le fer avec un vilain. C'est alors que l'homme de lettres se réfugie en Angleterre, où il devient expert en une autre escrime, par laquelle il délivrera la France du joug honteux de l'aristocratie.

On faufile ainsi ces fameux coups de bâton avec les conquêtes de 89, et Voltaire devient un martyr de l'ancien ordre social; mais tout cela est trop accommodé.

La vérité est que Voltaire, frotté si chaudement, avait encore les

rieurs contre lui, et passa en Angleterre surtout pour fuir les brocards. Quant à l'aventure, elle est toute simple.

Le jeune comte de Chabot, se trouvant assis au théâtre à côté du jeune Arouet, l'appela *mons* Voltaire. L'épigramme n'était pas énorme, puisqu'enfin M. de Voltaire n'avait encore que de très nouveaux papiers. Mais le poëte s'offensa, s'anima, et, d'aigreur en aigreur, finit par dire qu'il commençait son nom, tandis que Chabot finissait le sien.

La question n'est pas de savoir s'il disait vrai. Aujourd'hui le mot vaudrait un soufflet; en ce temps-là, comme aujourd'hui, il était une insulte qu'un gentilhomme devait autrement punir. Il fallait bien prouver au jeune Arouet qu'il n'était gentilhomme que de sa façon. Je parle selon les idées du monde. De là les coups de bâton. Chabot les fit donner par ses laquais, en sa présence, et marqua la mesure. C'était dans la rue Saint-Antoine, devant l'hôtel de Sully. Que ne fait-on là un monument expiatoire?

Autre temps, autres mœurs. Aujourd'hui Chabot dégaînerait sans le moindre scrupule. Je ne sais si Voltaire aimerait mieux cette conclusion. Il ne se montra jamais grand ferrailleur, fors de plume. Peut-être que la perspective d'un duel le rendrait plus réservé, et celle de la police correctionnelle aussi. Car il n'échapperait pas à la police correctionnelle! Vingt articles du Code pénal couchent en joue toutes les faces de son talent.

Quoi qu'il en soit, à l'époque, Voltaire devait être et fut bâtonné. Molière en eût prononcé l'arrêt. Manifestement Trissottin recevrait des coups de bâton si Dorante venait à le rencontrer ailleurs que chez Philaminte; et le parterre rirait de tout son cœur, Trissotin fût-il auteur d'une tragédie ou d'un plan de poëme épique.

Ce qui encourageait encore à bâtonner les satiriques, c'est qu'eux-mêmes ne le prenaient point en mauvaise part. Ils se faisaient l'honneur de croire que les traits de leur esprit étaient aussi des coups de bâton qu'ils distribuaient du droit de leur haute justice, et qui valaient pour le moins ceux qu'ils pouvaient recevoir. Patru, ce grand avocat, si admiré, déjà membre de l'Académie, fut soldé de cette façon plus d'une fois, par des gens qui lui étaient redevables de maint lardon et qui n'avaient pas la langue si bien pendue. Il en rit, montrant par la suite qu'il eût rougi d'en devenir plus sage. Un jour que la chose était encore toute fraîche, ou pour mieux dire toute chaude, il se montra dans une compagnie ou sa présence mit un peu de gêne. — Quoi donc! dit-il, parce que je sors du bois, me prenez-vous pour un sauvage?

D'auteur à auteur on se donnait rendez-vous chez Barbin. Cela était plus sage et peut être plus brave que d'aller échanger une balle ou un bouchon au bois de Boulogne. On ne cite que ce grand sot de Scudéri

qui se soit avisé d'appeler un adversaire littéraire sur le pré. L'adversaire était le jeune Pierre Corneille, et le dessein de Scudéri était de lui prouver par tierce et par quarte que le *Cid* enfreignait les lois du poëme tragique.

Corneille fut stupéfait du cartel. Il eût été moins étonné, et il aurait trouvé moins ridicule qu'on le menaçât de coups de bâton. Il rappela spirituellement Scudéri aux lois du Parnasse, et contraignit le bravache de rengaîner.

Mais où vais-je chercher des arguments? Voltaire lui-même, et d'auteur à auteur, voulait qu'on bâtonnât. Quand le satirique lui semblait insolent contre lui ou contre ses amis, — et il ne fallait pas pour cela grand'chose, — il se servait d'abord de ses armes, sans nul scrupule; puis, à la moindre riposte du délinquant, il appelait le guet et invoquait Martin Bâton.

Un certain Clément, qui n'était pas sans lettres, et qui soutenait le bon parti, je ne sais trop à quel titre, mais qui calculait mal ses forces, s'avisa de rimer une satire contre les encyclopédistes. La pièce était plate à plaisir, Voltaire s'en amusa. C'est un de ses bons morceaux que sa réponse à Clément. Laissant de côté le fond de la pièce, où son pauvre adversaire avait raison, il se contenta de lui donner une leçon de grammaire et de prosodie française, aussi salée que jolie. Le maladroit osa répliquer: Voltaire se fâcha.

Entre autres faibles vers, Clément s'était permis ceux-ci:

> Et moi-je ne pourrai démasquer la sottise!
> Je ne pourrai trouver d'Alembert précieux,
> Dorat impertinent, Condorcet ennuyeux!

"Voilà, certainement, reprend Voltaire, une grossièreté qu'on ne peut excuser... C'est le comble de l'impertinence de dire, d'imprimer qu'un homme, quel qu'il soit, est un impertinent; c'est une injure *punissable* qu'on n'oserait dire en face, et pour laquelle un gentilhomme serait condamné à quelques années de prison. *A plus forte raison* une injure si grossière, si vague, si sotte, mais si insultante, dite publiquement PAR LE FILS D'UN PROCUREUR à *un homme tel que M. Dorat*, est un *délit très-punissable*... Je fais juge tout le public de l'excès d'impertinence (et c'est ici que le mot d'impertinence est bien placé) de cet excès, dis-je, avec lequel un si mauvais écrivain ose insulter plus de vingt personnes *respectables* par leurs *noms*, par leurs *places*, par leurs talents."

Si Clément, fils d'un procureur, était *très-punissable* pour avoir qualifié d'impertinent *un homme tel que M. Dorat*, et de *précieux* et *d'ennuyeux* d'autres personnages "respectables par leurs noms et par leurs places," il est manifeste que le jeune Arouet, fils d'un notaire, devait recevoir une correction signalée pour avoir dit publiquement à un homme

tel que le comte de Chabot que son nom finissait. Et ce fut ce qui arriva.

Postérieurement, sans compter les décrets, expulsions, sentences d'exil, et autres mesures qui furent les coups de bâtons de la justice, des gouvernements et des corps constitués, — car tout le monde s'y mit, — le roi Voltaire empocha : 1o. un soufflet en plein théâtre du vieux comédien Poisson ; — 2o une balafre ignominieuse d'un officier calomnié (il empocha aussi pour cette affaire mille écus de dédommagement, qui le consolèrent assez) ; — 3o une bastonnade bleue de son libraire anglais, laquelle le fit rentrer en France, fuyant le même fléau qui l'avait fait sortir.

Mais partout cet orage planaît sur sa tête illustre. *Tout couvert de lauriers, craignez encore la foudre !* A Francfort la décharge fut terrible. C'était Frédéric le Grand qui tapait, par la main d'un Pandour. Combien, en ce moment, Voltaire dut regreter la main légère des laquais de Chabot !

Une autre particularité distingue la bastonnade du grand Frédéric. Ce Prussien renommé fit preuve, en cette occasion, d'un certain esprit où la force comique ne manquait pas. Il tira un reçu du poëte. — Reçu *tant* de coups de bâton de S. M. le roi de Prusse, à qui j'ai enseigné la philosophie et la poésie. Signé : *Voltaire*. — Sans être grand amateur d'autographes, j'aimerais à posséder celui-là ! Je l'offrirais à la Bibliothèque impériale pour être déposé à côté du cœur de l'auteur de *Candide*.

Le comte de Chabot s'était vanté des coups de bâton qu'il avait fait donner à l'auteur brillant d'*Œdipe*. Vingt ou vingt-cinq ans après, Frédéric de Prusse veut avoir un document officiel des coups de bâton dont il tatoue l'auteur couronné de la *Henriade*. Preuve mille fois convaincante que ce fut toujours une chose bien vue dans la bonne compagnie, et très acceptée ailleurs, de bâtonner Voltaire.

On aura beau faire, rien ne pourra supprimer jamais ce beau mouvement de l'âme qu'on appelle le sentiment de la justice !

III

POÉTIQUE DU ROI VOLTAIRE.

Le jeune M. Helvétius se fit fermier général, et malgré les brocards des gens de lettres, c'était un joli métier. Il n'y avait que quarante fermiers généraux. Le jeune M. Helvétius se trouvait l'un des quarante. Il "pensait", il adorait Voltaire, il le disait. Tout cela n'était point si sot. Un jour, M. le fermier fut mordu des Muses. Il ne s'en gêna pas. Il fit une épître sur l'*Orgueil et la Paresse de l'Esprit*, qu'il envoya tranquillement à Voltaire pour la corriger :

Voltaire y trouva peu d'orthographe, mais beaucoup de sublime, admira sincèrement quelques vers sententieux et ronflants dans le goût de l'épo-

que, en fit effacer beaucoup d'autres totalement ineptes, et cria merveille. Helvétius refit sa pièce suivant les conseils du maître; nouvelles observations de Voltaire, troisième refonte. Cet Helvétius travaillait comme un bœuf.

Au troisiéme coup, soit que Voltaire en eût assez, soit qu'en effet il fût content, et cela pourrait bien être, il écrivit au jeune fermier général qu'il approchait de la perfection: Vous êtes le génie que j'aime et qu'il fallait aux Français. Mon cher rival, mon poëte, mon philosophe!... J'ai montré au roi de Prusse votre épître corrigée; j'ai eu le plaisir de voir qu'il a admiré les mêmes choses que moi et qu'il a fait les mêmes critiques... Vous ne savez pas combien cette épître sera belle, et moi je vous dis que les plus belles de Boileau seront au dessous," etc., etc. Car il ne peut s'assouvir.

Dans ses notes, parmi de bonnes critiques de maître d'école, il y a des choses impayables:

HELVÉTIUS.

Quel funeste pouvoir, quelle invisible chaîne
Loin de la vérité retient l'homme et l'enchaîne?
Est-il esclave né des mensonges divers?
Non, sans doute, et lui-même, il peut briser ses fers;
Il peut, sourd à l'erreur, écouter la sagesse,
S'il connaît les tyrans, l'orgueil et la paresse.

VOLTAIRE.

Ce commencement me paraît bien; il est clair, il est exprimé comme il faut. Peut-être le dernier vers est-il un peu brusque.

HELVÉTIUS.

Locke étudia l'homme. Il le prend au berceau,
L'observe en ses progrès, le suit jusqu'au tombeau,
Cherche par quel agent nos âmes sont guidées;
Si les sens ne sont point les germes des idées.
Le mensonge jamais, sous l'appui d'un grand nom,
Ne put en imposer aux yeux de sa raison.

VOLTAIRE.

L'endroit de Locke est bien; les idées en sont liées, les mots sont propres, *et cela serait beau en prose.*

HELVÉTIUS.

Malbranche, plein d'esprit et de subtilité,
Partout étincelant de brillantes chimères,
Croit en vain échapper à ses regards sévères.
Dans ces détours obscurs Locke le joint, le suit;
Il raisonne, il combat, le système est détruit.

VOLTAIRE.

L'endroit de Malebranche, bien écrit, parce qu'il est sagement écrit.

HELVÉTIUS.

Le brûlant équateur ceint le vaste univers.

VOLTAIRE.

Vers admirable ! Je vous dirai, en passant, que le roi de Pusse en fut extasié ; je ne vous dis pas cela pour vous faire honneur, mais pour lui en faire beaucoup.

HELVÉTIUS.

Du sédiment des eaux sa main pétrit la terre.

VOLTAIRE,

Bon !

HELVÉTIUS.

Du chemin des erreurs, Locke nous arracha.
Dans le sentier du vrai devant nous il marcha.

VOLTAIRE.

Ce vers est beau !

HELVÉTIUS.

D'un bras il (Locke) apaisa l'orgueil du platonisme,
De l'autre il rétrécit le champ du pyrrhonisme.

VOLTAIRE.

Voilà deux vers admirables, et que je retiendrai par cœur toute ma vie. Je vous demande même la permission de les citer dans une nouvelle édition des *Eléments* de Newton, à laquelle j'ajoute un petit traité de ce que pensait Newton en métaphysique.

Ces deux vers valent mieux qu'une épitre de Boileau (!!)

Muni de tels papiers, le jeune Helvétius ne douta plus de rien. Il enfanta une seconde pièce *Epître sur l'amour de l'étude, à Mme la marquise du Châtelet, par un élève de Voltaire.* Il l'adressa, comme la première, à Voltaire, qui était en ce moment à Cirey près de cette marquise fameuse.

Pour dire la vérité, c'était bien le fatras le plus lourd et le plus sot et parfois le plus inintelligible qui pût sortir de la tête ou du ventre d'un nourrisson de l'*Encyclopédie.* L'orthographe y manquait plus encore que dans la première pièce, et c'était son moindre défaut. Les barbarismes, les solécismes, les pléonasmes, les incorrections et les impropriétés de tout genre s'y pressaient, s'y entassaient ; et rien à faire admirer au roi de Prusse ! Rendons justice à Voltaire : il n'y tint pas ; ses remarques sabrèrent là-dedans, et plusieurs ont le terrible accent de son rire, comme si les vers étaient de La Motte ou de Rousseau.

Deux passages cependant trouvèrent grâce. Le premier est le portrait de la sublime Emilie ; le second est le portrait du sublime Voltaire. L'un et l'autre sont curieux :

Esprit vaste et fécond, lumière vive et pure,
Qui, dans l'épaisse nuit qui couvre la nature,
Prends, pour guider tes pas, le flambeau de Newton ;
Qui, d'un vain préjugé dégageant la raison,
Sais d'un sophisme adroit dissiper les prestiges :
Aux yeux de ton génie il n'est point de prodiges ;
L'univers se dévoile à ta sagacité,

Et par toi le Français marche à la vérité...
.... Dans sa course arrête ton génie:
Viens servir ton pays, viens, sublime Emilie,
Enseigner aux Français l'art de vivre avec eux (?):
Qu'ils te doivent encore le grand art d'être heureux;
Viens, dis-leur que tu sus, dès la plus tendre enfance,
Au faste de ton rang préférer la science;
Que tes yeux ont toujours discerné chez les grands
De l'éclat du dehors le vide du dedans.
Dis-leur...
Et que l'étude enfin peut seule dans un cœur,
En l'ornant de vertus, enfanter le bonheur.

Remarque de Voltaire: "Les vers à Emilie sont beaux!"

Quoi! vous avez le front de trouver cela beau!

Mais Oronte est fermier général, et il atteste les vertus de la marquise: dès lors, qu'importe: *De l'éclat du dehors le vide du dedans*, et *Dis-leur que tu sus*... et tout le reste!

Voici maintenant le portrait de Voltaire, offert à lui-même et visé par lui-même:

Et toi, mortel divin, dont l'univers s'honore,
Etre que l'on admire et qu'on ignore encore;
Toi dont l'immensité te dérobe à nos yeux,
Tiens le milieu, Voltaire, entre l'homme et les dieux!
Soleil levé sur nous, verse tes influences;
Fais germer à la fois les arts et les sciences...
J'ai vu des ennemis acharnés à te nuire,
Ne pouvant t'égaler, chercher à te détruire.
J'ai vu des envieux...
J'ai vu leurs vains efforts t'ébranler sans t'abattre...
Qui peut armer ton cœur de tant de fermeté,
Et quel fut ton appui dans ton adversité?
L'amour seul de l'étude. Au fort de cet orage,
Ce fut lui qui sauva ta raison du naufrage;
C'est lui seul à présent qui t'arrache aux mortels,
Et c'est lui seul à qui tu devras des autels.

Remarques de Voltaire: Sur: *Et toi, mortel divin*: "Pour Dieu, point de mortel divin; le mot d'ami vaut bien mieux. Conservez *la beauté des vers* et ôtez l'excès de louanges." Sur: *Et c'est lui seul à qui tu devras des autels;* "Ne gâtez point ces *beaux vers* par des autels."

C'est tout. "Tiens le milieu, Voltaire, entre l'homme et les dieux", passe sans correction. Le modeste Voltaire se contente d'être un demi-dieu. Voilà où il borne l'excès de la louange, et c'est ainsi qu'il consent d'être honoré.

Et l'on siffle Vadius et Trissotin!

J'imagine néanmoins que Voltaire, qui ne manquait point de bon sens ni même de bon goût, pour son époque, se jugeait mieux, et qu'il lui venait d'amères pensées, lorsque, se voyant décidément le premier en tout, il considérait à droite et à gauche ses amis, ses rivaux et ses adversaires.

C'est dans ces moments-là sans doute, entre le sifflet de Clément et l'encensoir d'Helvétius, corrigeant les épreuves de la sublime Emilie, qu'il s'écriait si douloureusement et si sincèrement :

" O CHIASSE des siècles !"

Il ne devinait pas sa postérité.

IV

CE QUE SERAIT AUJOURD'HUI LE ROI VOLTAIRE.

On peut différer d'opinion sur le mérite littéraire de Voltaire. Pour son compte, il s'estimait plus grand poëte que Corneille, Shakespeare, Fénelon et Milton, et proche voisin de Virgile et de Jean Racine. Il le disait à peu près tout franc. Ses leçons de littérature sont pleines de cette idée. Il cherche constamment à l'établir en produisant certains textes de ses ouvrages, particulièrement de sa chère *Henriade*, et il montre, avec un sérieux et une naïveté qui étonnent, comment il a mieux tourné telle pensée ou mieux réussi telle description et telle allégorie qui ont été touchées avant lui. Cela est d'une grammaire courte et chicanière, et d'un sens poétique étrangement borné.

M. Frédéric Godefroid a prouvé que Voltaire n'entendait déjà plus la langue de Corneille ; bien moins encore entendait-il son âme. Toutefois il ne manque pas d'honnêtes gens qui mettent Voltaire au rang que lui-même s'est donné, et ils ont leurs petites raisons, qu'il serait inutile de combattre. M. Hugo le qualifie de " singe de génie", euphémisme reçu de beaucoup de ceux qu'un mot plus clair révolterait. On trouve peu de rapport entre *singe* et *génie.* Quelle sorte de génie peut avoir un singe ? Mais enfin c'est le roi Voltaire. Et il faut respecter les tendres oreilles des Parisiens. Après tout, Voltaire eut un grand talent pour le temps où il vécut. Il sut merveilleusement s'emparer de la force brutale, il fascina même ses adversaires ; cet art peut bien s'appeler du génie.

Aujourd'hui, ce serait autre chose. Privé des libertés dont la littérature jouissait de son temps, n'ayant plus les imprimeurs clandestins, les libraires de Hollande, les fermiers généraux, les complices riches et puissants qu'il rencontrait partout ; forcé de laisser au greffe le plus vert de son esprit, Voltaire aujourd'hui ne ferait qu'un bon *charivariste*... un peu vieux. Il songerait à passer au *Journal des Débats*, et le *Journal des Débats*, fort tenté, délibérerait pourtant, et lui recommanderait plus de tenue dans la prose.

Il publierait la *Henriade* et *Candide*, et le monde dirait ;

—Quel singulier mélange de Viennet et d'About!

Beaucoup lui préféreraient M. Ponsard; beaucoup, quelque jeune plume à deux sous, et j'avoue que je serais de ceux là parfois.

Il imprimerait les *Epîtres*, et on le prendrait pour un échappé des Jeux Floraux.

Il ferait *Nanine*, et au-dessous de qui ne le mettrait-on pas?

Il serait fort impopulaire à cause de ses courtisaneries. Figurez-vous la stupeur du public, entendant désigner Mme de Pompadour sous cette périphrase: "Une personne respectable, dont le nom doit être cher à tous les gens de lettres!" et lisant des compliments semblables à celui-ci: "Tyrtée, capitaine, poëte et musicien, tel que nous avons vu de nos jours le roi de Prusse!..." le même roi de Prusse qui lui fit donner des coups de bâtons et en tira un reçu.

Et quel succès obtiendraient les grands préceptes de sa poétique, la plupart dignes de cet axiome capital, fourni au jeune Helvétius:

"Rien n'est si beau que de ne pas appeler les choses par leur nom!"

Sifflé pour la *Henriade*, pour l'*Orphelin de la Chine* et pour les *Epîtres*; hué pour *Nanine*; médiocrement estimé pour le *Dictionnaire philosophique*; qui ne serait plus amusant; écrasé dans l'historique par Michelet, dans le tragique par Ponsard, dans le comique par tout le monde; infiniment éloigné de la puissance des Havin et de la célébrité des Timothée Trimm, n'osant pas même aspirer aux premiers rangs, sa bile s'échaufferait furieusement contre les journaux, qui ne lui ménageraient pas les dures vérités.

Je crois l'entendre:

"On a vu chez les nations modernes qui cultivent les lettres des gens qui se sont établis critiques de profession, comme on a créé des langueyeurs de porcs, pour examiner si ces animaux qu'on amène au marché ne sont pas malades. Les langueyeurs de la littérature ne trouvent aucun auteur bien sain; ils rendent compte deux ou trois fois par mois de toutes les maladies régnantes, des mauvais vers faits dans la capitale et dans les provinces, des romans insipides dont l'Europe est inondée, des systèmes de physique nouveaux, des secrets pour faire mourir les punaises.

"Ils gagnent quelque argent à ce métier surtout quand ils disent du mal des bons ouvrages et du bien des mauvais. On peut les comparer aux crapauds, qui passent pour sucer le venin de la terre et pour le communiquer à ceux qui les touchent."

Et il se ferait chasser de la Société des Gens de lettres.

LOUIS VEUILLOT.

PHYSIOLOGIE DES BUVEURS.

(Voir page 306 du 1er volume.)

ANGLETERRE.—BUVEURS DE GIN.

Il vous est sans doute arrivé, si vous avez parcouru Londres le soir, de voir de loin une maison splendidement éclairée, du rez-de-chaussée jusqu'au faîte, par la lumière du gaz, et qui se détache des maisons voisines; en approchant, vous avez pu lire l'inscription suivante, tracée sur la façade en lettres gigantesques: GIN-PALACE (le palais du gin). Le mot est bien choisi. Ce n'est pas une simple métaphore, c'est une redoutable vérité. Ici le *gin* règne et gouverne, il est tout-puissant, il est roi, il est dictateur, il est Dieu! Tous ceux qui franchissent le seuil de cette porte sont ses sujets, ils lui appartiennent comme des esclaves appartiennent à leur maître, comme des idolâtres à leur idole. Et quels sont les sujets de ce souverain alcoolique, quels sont les adorateurs du dieu Gin? Ici il y a une distinction à faire: les étages supérieurs du palais du gin sont ordinairement réservés à la petite bourgeoisie. Elle va là faire son souper favori avec du fromage de Chester ou de Gloucester, et elle boit de la bière forte de Dublin (Dublin stout). Mais le rez-de-chaussée appartient en propre aux classes populaires. C'est là que les ouvriers et les domestiques, même les femmes de services employées à laver le devant des portes, viennent boire la boisson favorite de nos voisins d'Outre-Manche le *gin* en Angleterre, le whiskey en Irlande, *the mountain dew*, (la rosée des montagnes), comme ils disent avec une emphase admirative.

La catégorie la plus nombreuse peut-être des buveurs de gin, cette liqueur tirée du genièvre, appartient à cette classe que M. Victor Hugo a essayé de décrire dans un long roman, *les Misérables.* Comme l'a dit Mgr Dupanloup dans son dernier ouvrage sur *la Charité chrétienne:* "La langue a dû inventer un mot pour désigner ces êtres en qui se rencontrent trop souvent le malheur et l'infamie; ce ne sont plus des malheureux, ce sont des *misérables,* mot douloureux qui se compose de deux termes: l'un qui les dénonce à la police, l'autre qui fait encore les réserves de la pitié, mot à moitié judiciaire, à moitié chrétien."

Dans la grande famille des *Misérables* figure celle des indigents de profession: c'est la plus innocente des buveurs de gin. Ils ont plus ou moins lutté contre les difficultés de leur position, plus ou moins frappé à la

porte du travail qui malheureusement ne s'ouvre pas toujours devant celui qui frappe comme celle de la miséricorde de Dieu ; puis ils ont courbé leur tête pour recevoir la vague de la misère qui les a couverts ; ils lui ont dit : " Nous sommes à toi, prends-nous, emmène-nous ! " Ils se sont laissés aller au courant, résolus à ne plus faire d'efforts, à demander leur pain au lieu de le gagner, de jour en jour plus insensibles à l'humiliation, indifférents à force d'être désespérés, prenant le temps comme il vient, dénués de tout et prodigues dans l'occasion : remarquez que la prodigalité est le dernier degré d'abaissement de la misère qui préfère le verre de gin qui abrutit l'âme au morceau de pain qui apaise l'estomac.

Un voyageur qui avait occupé une grande position dans notre pays, et que la Révolution de 1830 obligea de chercher un asile en Angleterre, fait observer que la misère anglaise a quelque chose de plus poignant que la misère en France. Nous avons depuis rencontré comme lui à Londres cette misère qui court les rues en haillons de soie et qui l'avait si vivement frappé. Nous avons vu les déchirures d'un châle des Indes qui, après avoir peut-être couvert, un demi-siècle auparavant, les épaules d'une grande dame, avait fini par descendre de chute en chute, d'outrage en outrage, d'accroc en accroc, taché, déteint, souillé, frangé, réduit à l'état d'une loque infâme, sur les épaules d'une mendiante qui venait boire au palais du gin les quelques pences (sols anglais) dérobés par importunité à la charité publique. Nous avons vu l'hermine, après avoir servi autrefois d'ornement à une pelisse élégante, faire mentir l'immortelle devise de la Bretagne qu'elle rappelle ; nous l'avons vue souillée, traînée dans la boue liquide des trottoirs par une misérable créature qu'ont flétrie avant l'âge les privations et le vice, et qui, sans bas, sans souliers, soutenant d'un bras décharné un enfant pâle et chétif suspendu à son sein, présente de l'autre bras un paquet d'allumettes ou une orange qu'elle est censée offrir en échange d'une pièce de monnaie, moyen employé pour éluder la lettre des lois qui interdisent la mendicité, en se plaçant sous la protection de celles qui favorisent le commerce.

Comme le fait remarquer le voyageur dont nous avons parlé, ce contraste d'habits qui ont appartenu à l'opulence, et d'une destinée descendue au dernier degré de l'abaissement et de la misère, attriste l'esprit et serre le cœur ; il y a là comme une hideuse ironie. Il semble que cette misère se soit travestie pour se moquer d'elle-même ; les oripeaux souillés qu'elle traîne après elle font l'effet d'une caricature que le désespoir, à la fois modèle et peintre, a crayonnée en se regardant.

C'est que la misère anglaise, comme je l'ai dit, est la plus effroyable de toutes les misères. On dirait que cette sombre fatalité que le grand poëte tragique de l'Angleterre, Shakspeare, a choisie pour ressort de son théâtre pèse sur elle. S'il arrive que l'excès de la souffrance et du dénûment

détermine une famille à aller chercher sur le territoire d'une autre paroisse le travail qu'elle ne trouve pas sur le territoire de la paroisse qu'elle habite, elle rencontre sur la limite de cette paroisse nouvelle les autorités locales qui, armées de la loi sur la taxe des pauvres, lui font rebrousser chemin. Pas un jour ne lui sera accordé, on ne lui permettra pas même les quelques heures de repos indispensables après un long trajet. Fatiguée, épuisée, désespérée, peu importe; il faut qu'elle reparte, père, mère, enfants, et qu'elle aille souffrir là où elle est inscrite pour la souffrance et pour le secours, maigre secours pour ceux qui le reçoivent, bien qu'il coûte plus de deux cents millions à ceux qui le donnent! Que parle-t-on des serfs du moyen âge attachés à la glèbe par la féodalité? L'Angleterre connaît de nos jours la glèbe de la misère aussi dure, aussi inflexible, et qui ne nourrit qu'à moitié ceux qui y sont attachés!

Chose étrange au premier abord, plus la misère augmente, plus la consommation du gin devient considérable. En y réfléchissant, on finit par trouver le mot de cette douloureuse énigme. Plus on souffre, plus on voudrait oublier ses souffrances. Or savez-vous ce que le gin apporte à ces pauvres créatures déchues et désespérées qui se pressent dans son palais, comme des courtisans devant le trône d'un roi? A ceux qui, en se tournant vers le passé, n'y trouvent que des souvenirs navrants; qui, en considérant le présent, n'y rencontrent que sensations douloureuses et qu'angoisses; qui, en interrogeant l'avenir, n'y aperçoivent que sujets de crainte, de tristesse, au bout d'une vie abandonnée, le lit banal de l'hôpital, et, au-delà, le marbre d'une table de dissection, le gin apporte l'oubli. L'oubli d'une heure avec cette convulsion de joie que cause l'ivresse; l'oubli suivi d'un anéantissement qui amortit le sentiment de la souffrance physique et éteint le sentiment de la souffrance morale, voilà ce que vont chercher les buveurs de gin, comme les buveurs d'opium. Dans un livre plein d'intérêt, récemment publié sous ce titre: *Trois Ans d'esclavage chez les Patagons*, un voyageur, M. Guinnard, raconte la manière dont s'ennivrent les sauvages habitants des pampas: "Les Indiens, dit-il, ne fument jamais le tabac seul; ils le mélangent avec de la fiente de cheval ou de bœuf sèche. La pipe étant bourrée, tous les fumeurs se couchent sur le ventre, et fument chacun à leur tour sept ou huit bouffées coup sur coup pour ne les rendre par les narines que lorsque, à demi suffoqués, ils se sentent dans l'impossibilité de les garder plus longtemps. L'effet de cette exécrable fumigation intérieure les rend effrayants à voir; leurs yeux se retournent aux trois quarts, on n'en voit que le blanc; ils se dilatent à un tel point, qu'on pourrait les croire prêts à sortir de leur orbite. Leur pipe, qu'ils n'ont plus la force de retenir, s'échappe de leurs grosses lèvres; leurs forces les abandonnent, ils sont pris d'un tremblement convulsif et plongés dans une ivresse voisine de l'extase."

Il n'est pas besoin d'aller sur les bords du rio Negro pour trouver des spectacles de ce genre. La civilisation a aussi ses sauvages. Plus d'une fois il m'est arrivé de m'arrêter devant la vitrine d'un des établissements de Londres où l'on consomme la plus grande quantité de boissons alcooliques. Le palais du gin, à l'encontre de nos anciennes tavernes, éclairées seulement par une chandelle fumeuse qui laissait dans l'ombre les visages flétris et les haillons souillés des misérables, versait par ses becs de gaz des torrents de lumière sur le triste spectacle qu'on aimerait mieux n'apercevoir qu'à demi caché dans les ténèbres. Mes regards attristés rencontraient là des visages de vieilles femmes décrépites comme des Parques, avec le sceau de la fatalité sur le front. Elles vidaient lentement leur verre, et sur leur face osseuse et convulsive l'extase alcoolique commençait. Peut-être avaient-elles vu s'user leur jeunesse et leur maturité dans les larmes, et périr toute leur famille sous les étreintes du désespoir et de la faim. D'abord veuves désolées ou mères inconsolables, maintenant elles ne sont plus que des buveuses de gin. Elles viennent, chaque fois qu'elles ont pu arracher quelques pences à la pitié des passants, les boire dans un établissement public. Tandis qu'elles oublient le passé, souvent une pauvre enfant de quatorze ou quinze ans, amenée par une aïeule, pose ses lèvres, déjà pâlies par la misère, sur le breuvage enivrant et lui demande l'oubli de l'avenir, qui sera aussi triste pour elle que le passé de ses devancières.

A deux pas, quelques ouvriers surmenés de fatigue s'étourdissent sur les souffrances et les inquiétudes du moment. Celui-là même qui, debout derrière le comptoir, verse l'ivresse aux habitués du lieu est un dévot de la divinité qu'on y adore, et sa figure porte la trace des ravages de l'ivrognerie.

Les pauvres Irlandaises, si nombreuses à Londres, et qui, au marché de Covent-Garden, portent des fardeaux énormes sur leur tête et étonnent l'étranger par leur costume, qui se compose d'un habit d'homme qu'elles endossent par-dessus les vêtements de leur sexe et d'un chapeau de feutre semblable à celui que nous portons, font à Londres une effroyable consommation de gin. Elles cherchent là l'oubli de leur verte Érin et de l'ancienne position de leur famille, position à jamais perdue.

Un ecclésiastique irlandais me racontait que, parmi ces misérables femmes, il y en avait qui descendaient des premières familles de l'ancienne Irlande, dépouillées par la conquête anglaise et par la tyrannie protestante, et qui conservent encore soigneusement leurs titres: « Un jour, me dit-il, je traversais le marché de Covent-Garden, j'en vis deux,—elles étaient, à ma connaissance, issues de familles jadis princières,—qui, la tête pleine de gin et égarées par la colère et par l'ivresse, se livraient à un pugilat furieux au milieu d'un cercle de curieux qui les excitaient par leurs

lazzi. Je fendis la foule, et, m'approchant d'elles, je saisis chacune de ces deux malheureuses par le bras, et, les envoyant en sens contraire : *Princesses,* leur dis-je à voix basse, *que penseraient vos aïeux, si du fond des tombes où ils sont couchés dans le cimetière de Limerick, ils vous voyaient ainsi?* Elles levèrent les yeux sur moi ; puis, les baissant aussitôt vers la terre avec confusion, elles se retirèrent à pas précipités. L'Irlande avec ses désolations, le passé avec ses glorieux souvenirs, étaient venus se placer entre ces deux misérables femmes, et, quelques gouttes du vieux sang de leurs nobles aïeux leur réchauffant le cœur, elles se retirèrent pleurant sur l'Irlande et sur elles-mêmes."

Il y a quinze ans environ, le gin et le whiskey rencontraient, en Irlande, un terrible adversaire. C'était le temps où O'Connell, par un mirage de sa prodigieuse éloquence, évoqua le passé de l'Irlande et fit espérer à sa malheureuse patrie que ce passé glorieux deviendrait pour elle l'avenir. Les villes marchaient tout entières au-devant du libérateur ; les campagnes tressaillant d'allégresse accouraient pour l'entendre, et les petits enfants à sa vue murmuraient : " C'est lui ! " Hommes dans la force de l'âge, femmes, enfants, tous quittaient leurs tanières, et les vieillards courbés par l'âge revenaient en disant : " Mon Dieu ! nous pouvons maintenant mourir, puisque nous savons que l'Irlande vivra ; recevez les âmes de vos serviteurs dans votre paix, nous mourrons contents, puisque nous avons entendu notre grand O'Connell." Il y avait, en effet, tant de vie dans l'éloquence de cet homme, que l'Irlande semblait ressussitée. Il était à craindre qu'au milieu des transports d'enthousiasme l'abus des liqueurs fortes, qui est poussé à l'excès dans ce malheureux pays, n'entraîna les Irlandais à des rixes dont le gouvernement anglais aurait pu profiter. Alors le Rév. P. Matthew se leva à côté d'O'Connell, la tempérance chrétienne à côté du patriotisme. Il alla de comté en comté, prêcha une croisade à l'ivresse, et demanda le *pledge*, c'est-à-dire le serment contre le *gin* et le *whiskey*, le serment contre les liqueurs fermentées. " Irlandais, vous avez deux ennemis, l'orgueil anglais et le gin. Le gin est le complice de vos maîtres, il vous livre à leurs mains en obscursissant votre jugement et en vous jetant dans des violences dont on profite contre votre grand et malheureux pays. Honneur à l'Irlandais qui lèvera la main pour prêter le serment contre les liqueurs fermentées ! Honte à l'Irlandais parjure, dont la main ne sécherait pas avant de lever vers sa bouche un verre de whiskey et de gin, plus lourd maintenant à vos consciences que les montagnes de Sleevebogher, de Knockandour ou de Mountnephin."

Ainsi parlait le Rév. P. Matthew, et l'on put croire un moment que le roi Gin allait perdre son empire en Irlande. Les Irlandais avaient compris que leur sobriété devenait la condition de leur liberté... De tout côté, on accourait prendre le *pledge* de tempérance entre les mains du prédica-

teur de cette nouvelle croisade. « Dieu le veut, disaient les Irlandais, et O'Connell le demande ! »

Hélas! cela dura tant que dura l'espérance, c'est-à-dire, tant que vécut O'Connell.

—*Semaine des Familles.*

LES SALONS.

Le *club* est une institution essentiellement masculine, mais le *salon* est le siége, le point central, le quartier général de l'influence féminine ; par conséquent, une importante question sociale réside dans le seul fait que les clubs se sont multipliés et ont prospéré en Angleterre, tandis qu'on ne pourrait guère dire que les salons se soient établis et aient eu un règne florissant ailleurs qu'en France. En effet, on comprend généralement si peu en Angleterre ce qu'est un salon, que, pour bien définir ce terme, un Anglais ne saurait mieux faire que d'emprunter à la spirituelle Mme Ancelot ce qu'elle en dit dans un volume publié par elle en 1858 :

« Quand nous parlons de *salons*, il est bien entendu que ce que nous appelons un salon n'a rien de commun avec ces fêtes nombreuses où l'on entasse des gens inconnus les uns aux autres, qui ne se parlent pas, et qui sont là momentanément pour danser, pour entendre de la musique et pour montrer des toilettes plus ou moins somptueuses. Non, ce n'est pas là ce qu'on appelle un salon.

« Un salon est une réunion intime, qui dure depuis plusieurs années, où l'on se connaît et se cherche, où l'on a quelque raison d'être heureux de se rencontrer. Les personnes qui reçoivent servent de lien entre celles qui sont invitées, et ce lien est plus intime quand le mérite reconnu d'une femme d'esprit l'a formé. Mais il en faut encore d'autres pour former un salon ; il faut des habitudes, des idées et des goûts semblables ; il faut cette urbanité qui établit vite des rapports, permet de causer avec tous sans être connu, ce qui était jadis une preuve de bonne éducation et d'usage d'un monde où nul n'était admis qu'à la condition d'être digne de se lier avec les plus grands et les meilleurs. Cet échange continuel d'idées fait connaître la valeur de chacun ; celui qui apporte plus d'agrément est le plus fêté, sans considération de rang ou de fortune, et l'on est apprécié, je dirais presque aimé, pour ce qu'on a de mérite réel. Le véritable roi de ces espèces de républiques, — c'est l'esprit. »

En France, la politique, nous regrettons de le constater, n'empêche

pas seulement d'entendre, elle empêche aussi de parler, c'est-à-dire, de parler avec franchise, liberté, insouciance, et d'exprimer sur les hommes ou les choses une opinion dont on pourrait faire un *rapport* nuisible aux causeurs. Cependant, pour qu'un salon existe, il est de toute nécessité que la méfiance en soit absolument bannie. C'est probablement pour cette raison que les salons dont nous parlent Mme Ancelot et Mme de Bassanville datent au moins d'une vingtaine d'années, alors que, dans des réunions nombreuses, hommes et femmes n'étaient pas obligés de bien regarder autour d'eux avant de rien dire " ni de l'autorité, ni du culte, ni de la politique, ni de la morale, ni des gens en place, ni des corps en crédit, ni de l'Opéra," ni des autres sujets que, dans sa fameuse boutade, Figaro prétendait être interdits par la censure de son temps. Mme Ancelot était elle-même la reine d'un salon. Elle maniait également bien la plume et le pinceau, et le charme de sa personne n'était pas moindre que le charme de son esprit. Elle appartenait au monde qu'elle décrit, aussi elle ne raconte rien ou presque rien *de seconde main*. Ses esquisses sont des portraits pleins de vie. Sûre d'elle-même et de ce qu'elle a vu et entendu, elle n'a pas eu besoin de faire une revue rétrospective des cercles d'autrefois, tels que l'hôtel Rambouillet où se réunissaient les Précieuses de Molière, et ceux où les Du Deffant et les d'Epinay s'affranchissant, dit Sydney-Smith, des lois communes de la vie, donnaient de charmants petits soupers. Une seule fois, au lieu de puiser dans son propre fonds, Mme Ancelot s'en rapporte à des traditions confirmées par des souvenirs personnels d'une date postérieure, et c'est pour parler du salon de Mme Lebrun, qui s'ouvrit avant la révolution de 1789, se rouvrit plus tard à divers intervalles, et survécut encore à la révolution de juillet *.

Mme Lebrun était éminemment douée de toute les qualités nécessaires à la position qu'elle ambitionnait. Elle avait de la beauté, des manières exquises et une célébrité qui la mettait de plein droit en rapports directs avec d'autres célébrités de premier ordre. Elle a été certainement de tous les artistes féminins celle qui a le mieux réussi pour les portraits et on aurait pu la surnommer la Reynolds ou la Lawrence de son époque. Elue membre de toutes les académies de peinture de l'Europe, elle allait recevoir du roi Charles X le cordon de l'ordre de Saint-Michel, lorsque l'orage de juillet vint balayer la vieille monarchie française. Sa réputa-

* Mme Lebrun, dont on admire encore le beau portrait de la reine Marie-Antoinette et d'autres toiles d'un mérite incontestable, était liée d'amitié avec lord Trimlestown, chez lequel nous l'avons rencontrée. Sa causerie était des plus aimables, et elle a laissé un souvenir durable de son esprit dans des Mémoires publiés quelques années après 1830; ils sont d'une lecture agréable et elle y parle avec la plus douce bienveillance de toutes les personnes qu'elle a connues, excepté toutefois de M. Lebrun, son mari, dont en vérité elle n'avait pas trop d'éloges à faire.

tion l'avait précédée dans ses voyages, et l'impératrice Catherine de Russie l'avait accueillie avec autant de bienveillance que l'infortunée reine Marie-Antoinette. Son portrait de Pæsiello, envoyé d'Italie et placé au Louvre à côté d'un tableau de David, produisit tant d'effet que ce peintre s'écria avec amertume: "On croirait que mon tableau a été peint par une femme et que le portrait de Pæsiello est de la main d'un homme."

On raconte que Mme de Staal (la célèbre *suivante* de la duchesse du Maine), lorsque sa petite chambre à Sceaux était pleine de monde, criait sur l'escalier aux personnes qui arrivaient: "Attendez que mes siéges soient vides." Mme Lebrun aurait eu souvent besoin de répéter cette exclamation dans son petit appartement de la rue de Cléry, où, faute de chaises vacantes, des maréchaux de France étaient réduits à s'asseoir sur le parquet, circonstance devenue mémorable par l'embarras du maréchal de Noailles que son énorme corpulence empêcha un jour de pouvoir se relever tout seul et qui fut obligé d'appeler au secours. Le prince de Ligne, le comte de Vaudreuil, Diderot, d'Alembert, Marmontel, La Harpe et beaucoup de grandes dames, accouraient aux soirées de Mme Lebrun. Au milieu de toute cette compagnie, un fermier général, nommé Grimod de la Reynière, se faisait remarquer par son originalité ; il aurait attiré l'attention ne fût-ce que par sa chevelure frisée et crêpée en hauteur et en largeur, à tel point qu'il lui eût été impossible de jamais mettre un chapeau. Un soir, à l'Opéra, un petit homme assis derrière lui et qu'une crinière si touffue empêchait de rien voir sur la scène, porta hardiment la main sur les boucles exubérantes et se ménagea ainsi une échappée. Grimod de la Reynière ne bougea pas, ne dit pas un mot, et il n'eut l'air de se douter de rien pendant tout le spectacle ; mais, la représentation terminée, il se retourna, tira tranquillement un peigne de sa poche, et dit au petit homme : "Monsieur, je vous ai laissé voir le ballet tout à votre aise pour ne pas troubler votre plaisir, vous ne voudrez pas faire tort au mien ; je dois ce soir souper en ville, et vous sentez que je ne puis me présenter avec ma coiffure dans l'état où vous l'avez mise : ayez donc la bonté d'en réparer le désordre, sinon il faut que demain matin nous nous coupions la gorge... Allons, le peigne ou l'épée !" Le petit homme accepta le peigne en riant et ils se séparèrent les meilleurs amis du monde.

Grimod de la Reynière n'est mort que sous le premier empire : il s'était fait éditeur et rédacteur d'un *Almanach des Gourmands,* bien effacé depuis par la *Physiologie du Goût*, de Brillat-Savarin, qui est le chef-d'œuvre du genre gastronomico-littéraire.

Un des *habitués* de Mme Lebrun, le comte d'Espinchal, se piquait de connaître toutes les personnes qui appartenaient à ce qu'on appelait le *monde* : il donna à un des bals de l'Opéra la preuve de l'étendue et de

l'exactitude de sa science à cet égard: Voyant un étranger qui s'agitait, qui courait partout et examinait tous les groupes l'un après l'autre, il s'offrit à lui pour l'aider dans la recherche à laquelle il semblait se livrer: l'étranger lui raconta qu'il était arrivé le matin même d'Orléans avec sa femme, qu'elle avait voulu venir à ce bal, qu'il s'était séparé d'elle dans la foule et qu'il avait absolument besoin de la retrouver, car il ne savait ni le nom de la rue ni le nom de l'hôtel dans lequel ils étaient descendus: "Taanquillisez-vous, lui dit M.* d'Espinchal, votre femme est assise au foyer près de la seconde fenêtre, je vais vous conduire à elle." Il le fit en effet, et, quand l'étranger lui demanda comment il avait pu la reconnaître, il répondit: "Rien de plus simple, votre femme est la seule personne que je ne connaisse pas dans ce bal, et j'en ai conclu qu'elle devait arriver tout juste de sa province." Le mari se confondit en remercîments, mais il est douteux que la dame ait été pénétrée de la même gratitude.

Le peintre David attachait une excessive et haineuse importance aux distinctions sociales, faute de s'être familiarisé de bonne heure avec des personnages de haute naissance. Aussi blâmait-il aigrement Mme Lebrun de recevoir chez elle de grands seigneurs et de grandes dames. "Ah! reprit-elle, je vois ce que c'est, vous êtes faché de n'être ni duc, ni marquis; quant à moi, à qui les titres sont indifférents, j'accueille volontiers les gens d'esprit et de bonne compagnie, de quelque part qu'ils viennent*."

La vérité du vieux proverbe "contentement passe richesse" est encore confirmée par une anecdote rapportée par Mme Lebrun à propos du financier Beaujon qui bâtit l'Elysée Bourbon et le meubla avec un luxe qui en fit une des merveilles de Paris. Un Anglais qui visitait ce palais vit dans la salle à manger une table magnifiquement servie et dit au maître-d'hôtel: "Votre maître fait une merveilleuse bonne chère? — Hélas! la santé de mon maître l'oblige à ne pas toucher à autre chose qu'un simple plat de légumes. — Du moins les admirables tableaux suspendus à ces murs repaissent agréablement sa vue? — Hélas! mon maître est presque aveugle. — Ce malheur, reprit l'Anglais en entrant dans la salle de concert, est compensé par le plaisir d'entendre d'excellente musique? — Hélas! mon maître n'entend jamais les morceaux qui se jouent ici, il faut qu'il se couche de bonne heure pour goûter un instant de sommeil. — A tout prendre, il est heureux de se promener dans ses superbes jardins? — Hélas! à peine peut-il marcher!" En un mot, ce Lucullus subissait le suplice de Tantale et en multi-

* Si nous ne nous trompons, le secret du peintre démagogue avait été pénétré par l'artiste aristocrate. Ce farouche républicain David, cet ami de Robespierre, ce pur démocrate si rempli d'antipathie pour les qualifications nobiliaires, se laissa volontiers affubler d'un titre de baron sous le premier empire. *Ab uno disce omnes.*

pliant toutes les jouissances autour de lui le millionnaire était le plus misérable des pauvres. Le financier Beaujon avait construit l'hôtel qui porte encore son nom et qui est occupé aujourd'hui par M. Gudin, le peintre de marines. On y voit une pièce qui figurerait à merveille dans les drames de Victor Hugo ou d'Alexandre Dumas: c'est une chambre ronde qui, lorsqu'on touche un ressort, tourne sur un pivot jusqu'à ce qu'elle n'ait plus ni porte ni fenêtre.

Mme Ancelot n'a pu passer sous silence le salon du peintre Gérard, dont la réputation date des premières années de notre siècle: Il a fini, je crois, par faire les portraits de toutes les têtes couronnées de l'Europe, et on a dit de lui qu'il était à la fois le peintre des rois et le roi des peintres. Sa maison, à la ville et à la campagne, était ouverte à l'élite de tous les pays. Mme de Stael, Talleyrand, Pozzo di Borgo, Cuvier, Humboldt, Rossini, Martinez de la Rosa, Alfred de Vigny, Beyle, Mérimée, etc., etc., figuraient sur la liste de ses *intimes*. Quelque but que Gérard se fut proposé, il eut toujours, pense Mme Ancelot, réussi à l'atteindre, et, quoique né dans une condition inférieure, quelque haut que pût être le rang qu'il aurait obtenu, il n'aurait jamais été un *parvenu*, mais un homme *arrivé*, oui, arrivé par le droit chemin, arrivé au grand jour, et avec l'applaudissement de tout le monde. Les *mercredis* de Gérard ont duré, sauf de rares interruptions, une trentaine d'années, et la variété des hommes et des femmes célèbres à divers titres qui s'y réunissaient leur donnait un attrait qu'on peut s'imaginer mieux qu'on ne saurait le retracer. Le soir où Mme Ancelot fit ses débuts dans le salon de Gérard, on y raconta l'historiette ou la fable suivante:

" Un peintre nommé Carlo Pedrero vit un jour arriver chez lui un jeune Seigneur de Florence, qui lui demanda un tableau représentant l'Hymen: " C'est pressé, dit-il, je veux l'avoir le jour de mon mariage " avec la belle Francesca. Il faut que le dieu de l'hyménée soit escorté " de toutes les Grâces et de toutes les Joies; que son flambeau soit " plus brillant que celui de l'Amour; que l'expression du visage soit " plus céleste, et que son bonheur paraisse plus emprunter au ciel encore " qu'à la terre. Faites un effort d'imagination, et je vous payerai votre " tableau en conséquence."

Le peintre se surpassa, et ce fut un vrai chef-d'œuvre qu'il apporta la veille de la noce; mais le jeune homme ne fut point satisfait et prétendit que l'Hymen était loin d'être dépeint avec tous ses charmes. " Je comprends bien, dit le peintre, que vous soyez mécontent; c'est " que vous m'avez forcé d'apporter si promptement mon travail, que " vous ne le voyez pas tel qu'il sera. J'emploie mes couleurs de telle " façon, que mon ouvrage ne paraît rien dans les premiers jours; mais

" je vous le rapporterai dans quelques mois ; alors vous me le payerez
" suivant sa beauté. Je suis certain qu'il vous paraîtra tout autre."

" Le fiancé se maria, et plusieurs mois se passèrent sans qu'on entendit parler de l'artiste. Enfin, il revint avec son tableau, et le jeune seigneur s'écria en le revoyant : " Ah ! vous aviez raison de dire que le
" temps embellirait votre peinture ! Quelle différence !... Cependant le
" visage de l'Hymen est trop gai ; vous lui avez donné un air enjoué
" qui ne le caractérise nullement.—Monsieur, reprit le peintre en riant,
" ce n'est pas ma peinture qui a changé : vous étiez un amant, il y a
" quelques mois, actuellement vous êtes un mari."

Cet apologue eut beaucoup de succès, et d'autant plus que son auteur ou éditeur n'était autre qu'Alexandre de Humboldt, un des rois de la science. On pourrait en résumer le sens dans cette boutade d'un Irlandais : " Pendant le premier mois de mon mariage, j'étais si passionné pour ma femme, que j'aurais voulu la dévorer, et, à la fin du second mois, j'ai regretté de ne pas l'avoir fait *."

C'est chez Mme Ancelot que la duchesse d'Abrantès s'écria un soir ; " Qu'on est donc bien ainsi la nuit pour causer ! On ne craint ni les ennuyeux ni les *créanciers !*" Ce dernier mot était le secret de sa vie : la duchesse mourut *criblée de dettes.* Cependant elle a toujours voulu dans un palais ou dans un galetas, avoir son salon et des amis de distinction se sont pressés autour d'elle jusqu'à son dernier soupir. C'était un noble cœur qui méritait l'affection que lui avaient vouée ses fidèles. Son fils aîné lui ressemblait en fait d'imprévoyance et de prodigalité. C'est lui qui disait en montrant une feuille de papier timbré : " Cela vaut vingt-cinq centimes ; quand j'aurai mis ma signature au bas, cela ne vaudra plus rien du tout." La duchesse d'Abrantès était veuve du maréchal Junot et descendait de la famille impériale des Comnènes. Balzac, qui se prétendait descendu des rois mérovingiens, disait, après lui avoir été présenté : " Cette femme a vu Napoléon enfant ; elle l'a vu jeune homme, encore inconnu ; elle l'a vu occupé des choses ordinaires de la vie ; puis elle l'a vu grandir, s'élever et couvrir le monde de son nom ! Elle est pour moi comme un bienheureux qui viendrait s'asseoir à mes côtés, après avoir vécu au ciel près de Dieu !" Balzac, dont les opinions politiques étaient passablement mobiles, a eu des heures d'enthousiasme, tantôt pour les Bourbons, tantôt pour les

* Les anciens abonnés de la *Revue de Paris* peuvent retrouver dans les livraisons de l'année 1832 un tableau plus complet du salon de Gérard par M. Eusèbe de Salles. Le critique Gustave Planche, qui n'aimait pas qu'on lui rendît ses coups de griffe, y figurait sous un de ses masques empruntés à Diogène : il se reconnut :—*inde iræ.* L'auteur de l'article et le directeur de la *Revue* lui-même ne furent jamais pardonnés.

Bonapartes, et un jour il dressa chez lui un petit autel surmonté d'une statue de Napoléon, avec cette inscription : "Ce qu'il a commencé par l'épée, je l'achèverai par la plume!... Victor Hugo s'était contenté de dire : "Je briserais ma plume si j'en connaissais une plus forte que la mienne," et pour exprimer cette force, il avait signé *Hierro* (*fer* en espagnol) les deux lignes qu'on peut lire au verso du titre d'*Hernani*.

Mme Ancelot n'a consacré qu'un mot à la marquise de Malaret, excellent type des marquises d'autrefois. C'était, ainsi que le rappelle l'auteur des *Foyers éteints*, la sœur de la marquise de Polastron, cette amie tendre d'un prince qui devait perdre si cruellement tous les biens que sa naissance lui avait destinés. Le comte d'Artois, depuis Charles X, avait eu pour Mme de Polastron un de ces sentiments commencés dans les illusions de la vie mondaine, mais qui, par leur fidélité, s'épurent et s'élèvent jusqu'à la pensée du ciel. Pendant la Révolution, vers 1792, la marquise de Polastron suivit en Angleterre le comte d'Artois. Elle y mourut dans des idées religieuses aussi sincères que l'avait été son affection, et communiqua au prince ses convictions avant de remonter vers les cieux ; elle voulut emporter la certitude de l'y retrouver. Le prince, à cette époque, était encore jeune et beau ; il promit, au lit de mort, une fidélité romanesque que le temps n'altérerait jamais, il tint parole, et, sur le trône comme dans l'exil, rien ne put le distraire de l'austérité d'une vie dont toute la poésie fut une ardente aspiration vers ce ciel où l'attendait la femme qu'il avait tant aimée.

C'est dans des charades et des proverbes qu'on jouait chez Mme de Malaret que se firent les débuts dramatiques d'une jeune fille de quinze ans, d'une beauté ravissante, qui bientôt obtint de grands succès sur une autre scène : nous parlons de Mlle Plessy, qui, au Théâtre-Français, joua le premier rôle dans une pièce de Mme Ancelot, intitulée *le Mariage raisonnable*. On raconta alors qu'un seigneur anglais, membre du parlement, jeune, beau, immensément riche et fort épris de la charmante actrice, lui avait fait cette proposition : "Voulez-vous quitter le théâtre, devenir mylady et habiter un magnifique château dans le Northumberland ? Moi, j'y resterai neuf mois de l'année avec vous, et n'irai à Londres que pour le temps de la session. Nous passerons ainsi en tête-à-tête les belles années de la première jeunesse ; puis, quand vous atteindrez trente ans, nous irons ensemble à Londres, où vous serez présentée et accueillie partout comme une des plus grandes dames d'Angleterre..." L'actrice refusa de finir comme avaient fini en Angleterre miss O'Neil et miss Mellon.

Vers la même époque, le jeune lord W***, un type d'élégance et d'homme à la mode, vint pour passer l'hiver dans la société parisienne.

Le marquis de Custines l'introduisit un soir dans les salons de la princesse Czartoryska, et là, comme il voulait le présenter à Mme Ancelot, il ne le vit plus en se retournant; il avait disparu. Après l'avoir cherché vainement au milieu de tous les groupes, étonné de cette subite absence, M. de Custines courut le lendemain matin à l'hôtel où était descendu lord W***, pour savoir de ses nonvelles. Il trouva lord W*** qui repartait pour Londres; la chaise de poste était attelée, les malles faites, l'Anglais en habit de voyage.

— Mais, s'écria M. de Custines, vous veniez passer l'hiver à Paris.

— Le puis-je après cet événement affreux ?

— Quel événement ?

— Ne chezchez pas à me cacher mon malheur.

— Mais quel malheur ?

— Hélas! hélas!"

On finit par s'expliquer, et voici la révélation du mystère. La veille au soir, le jeune lord, tout habillé, n'ayant plus à mettre que ses souliers vernis, s'était assis auprès du feu avec des pantouffes de maroquin rouges. Pressé de rejoindre M. de Custines, lorsqu'on lui dit que sa voiture s'arrêtait à la porte, il oublia sa chaussure et ne s'aperçut qu'au milieu du salon de la princesse Czartoryska des pantouffes rouges restées à ses pieds. De là l'effroi qu'il éprouva, la honte, l'empressement qui lui firent quitter les salons, traverser les antichambres comme un fou, se jeter dans la première voiture venue et commander à son valet de chambre le départ pour le lendemain de grand matin. Il tremblait encore... Il fut impossible de le calmer et de le décider à rester à Paris, où il se croyait perdu et où rien au monde n'aurait pu le forcer à séjourner vingt-quatre heures de plus.

Il serait difficile de dire quelque chose de neuf sur Mme Récamier et son salon, après ce qu'en a dit Mme Mohl dans son *Esquisse sur l'histoire de la société française*, publiée à Londres en 1862, d'autant mieux que les charmants mémoires publiés par sa nièce nous rendent suspectes quelques malicieuses anecdotes rapportées par Mme Ancelot à propos des soirées de l'Abbaye-aux-Bois, où, selon elle, c'était surtout par l'art de la flatterie que la divinité de ce sanctuaire se faisait une petite église. Cet art, si c'était un art, où même si ce n'était qu'un artifice, exprimait du moins, selon nous, une bienveillance instinctive; c'était la conquête du cœur et de l'esprit. Quoique belle certainement entre toutes les belles, Mme Récamier a pu vieillir impunément et mériter jusqu'à son dernier jour qu'on lui appliquât le vers:

Et la grâce plus belle encore que la beauté.

On sait que le héros, le Dieu ou, pour parler comme Bayle, le Grand-

Lama de ce salon était Chateaubriand. Lorsqu'il daignait prendre la parole, tout le monde était tenu d'écouter. Personne n'avait la permission d'y parler à son tour plus longtemps que cela ne plaisait au grand homme. L'idole muette avait des signes bien connus au moyen desquels elle témoignait son ennui ou son impatience. Quand la conversation ne l'amusait pas. Chateaubriand se mettait à caresser un affreux chat de gouttière placé là tout exprès sur une chaise à côté de lui: quand elle l'excédait, il promenait ses doigts sur un gland de sonnette à côté de la cheminée. C'était, pour Mme Récamier, le signal de venir *à la rescousse* et d'interrompre la conversation *coûte que coûte*. La surdité de Chateaubriand augmentait ou diminuait en raison des circonstances ou des interlocuteurs, et il justifiait ainsi le sarcasme du prince de Talleyrand, qui prétendait que l'auteur du *Génie du Christianisme* n'avait cessé d'entendre que depuis que le monde avait cessé de parler de lui. Sa vanité était extrême, mais il se connaissait cette faiblesse et savait en plaisanter lui même. Voici comment il racontait l'histoire de la première représentation de sa tragédie de *Moïse* au théâtre de l'Odéon, où, selon l'usage, une petite comédie terminait la soirée: "Je m'étais couché, disait-il, ne voulant rien changer à mes habitudes, afin qu'on ne me crût pas occupé de cette représentation; mais ajoutait-il en souriant, le fait est que je ne m'endormis pas et que j'attendis avec impatience l'arrivée de mon vieux valet de chambre, que j'y avais envoyé en lui recommandant de bien voir et de bien écouter, pour me dire tout ce qui se serait passé... J'attendis longtemps son retour, ce qui me fit augurer que la pièce avait été jusqu'à la fin, et j'en étais arrivé à me moquer de moi-même, qui m'étais refusé à recevoir des nouvelles de mon ouvrage par mes amis, juges compétents, et qui attendais avec anxiété l'avis de mon domestique, lorsqu'il entra brusquement, s'excusant sur la longueur du spectacle, mais ne disant rien de ce qui était advenu. Il fallut donc l'interroger.

"Eh bien, comment cela s'est-il passé? demandai-je en affectant l'indifférence.

— Parfaitement, monsieur le vicomte... On avait bien essayé de faire un peu de bruit.

— Pendant la tragédie! m'écriai-je involontairement ému.

— Oui, monsieur le vicomte, pendant la tragédie. Mais cela n'a pas été long, et l'on s'est remis en gaieté.

— En gaieté! Pendant la tragédie! répétai-je avec surprise.

— Oh! oui, monsieur le vicomte, je vous réponds qu'ils étaient contents au parterre, où je m'étais placé, car ils n'ont plus cessé de rire jusqu'à la fin, en disant des mots si drôles, que j'ai ri aussi."

On peut dire que l'illustre Breton occupait et remplissait à lui seul

tout le salon de Mme Récamier. Mais où n'aurait-on pas accordé une grande place à Chateaubriand *? et qui pourrait reprocher à une reine d'avoir un tel favori? M. de Chateaubriand une fois parti, l'égalité régnait parmi les habitués de l'Abbaye-aux-Bois.

Les réminiscences de Mme Mohl au sujet de Mme Récamier et de sa société sont toutes favorables à ce salon, et elle n'y a pas vu matière à raillerie. Ces réunions devraient à son avis, servir de modèle en Angleterre à quiconque voudrait y établir un salon. Les *tête-à-tête* à voix basse en étaient totalement bannis. On y trouvait ordinairement de six à douze personnes. Mme Récamier se tenait assise à un des coins de la cheminée, et les autres personnes se plaçaient sur des siéges rangés en demi-cercle, sauf deux ou trois hommes, qui restaient debout devant le feu. Chacun parlait de manière à être entendu de tout le monde, et quiconque avait une observation à faire contribuait à l'entretien général. Mme Récamier parlait peu, mais elle plaçait un mot de temps en temps et le plaçait à propos. Si un des assistants avait des connaissances spéciales sur la question qui s'agitait, elle en appelait à lui d'un air de déférence. Elle savait encourager les plus timides. Des gens qui, avant de fréquenter l'Abbaye-aux-Bois, ne savaient que dialoguer avec un seul interlocuteur, y ont appris à coordonner leurs idées et à les exposer devant un auditoire. Un des avantages de cette conversation générale était d'écarter les redites sur la pluie ou le beau temps et les questions personnelles sur la santé, etc., etc. Un soir, une

* Nos rapports personnels avec M. de Chateaubriand ont été de nature à nous permettre de dire aussi un mot sur cet homme qui, s'il a peut-être été trop adulé de son vivant, est trop méconnu depuis sa mort, car on ne devrait pas oublier que dans le monde littéraire il a ouvert de nouveaux horizons, et que, dans le monde politique, il a indiqué une route où le dévouement à la monarchie pouvait marcher de front avec l'indépendance personnelle, par une alliance à la fois favorable à la grandeur des Etats et à l'élévation des caractères. Personne n'était plus aimable que M. de Chateaubriand quand il avait le désir de plaire, comme personne n'était plus ennuyeux que lui quand il se mettait à ressasser ses vieilles rancunes, par exemple, contre M. de Villèle ou contre les Bourbons, auxquels il n'a jamais pardonné de lui avoir retiré un portefeuille ministériel et dont il oubliait avoir reçu la pairie, des ambassades et de grands cordons: rien ne surpassait la douceur de son langage dans la première de ces alternatives, et rien n'en égalait l'acrimonie dans la seconde, Un des passages les plus saillants de ses *Mémoires d'Outre-Tombe* est le récit de sa visite au roi Charles X, au milieu de la nuit, dans son exil, de Butchtiehrad en Bohême: il nous serait facile de joindre un curieux commentaire à ce récit, puisque nous étions, en cette occasion, le compagnon de voyage de M. de Chateaubriand, mais notre véridique appendice pourrait faire un étrange contraste avec le texte des pages d'*Outre-Tombe*: cela risquerait de ressembler, pour l'illustre vicomte, à la petite pièce de l'Odéon qui venait à la suite des solennels alexandrins de son *Moïse*.

dame vint se placer à côté de Mme Récamier et l'entretint tout bas, en sorte qu'elle lui fit perdre le fil de la conversation. La maîtresse de la maison s'en plaignit, après le départ de cette dame, et, comme on cherchait à excuser celle-ci à cause de sa timidité, Mme Récamier, habituellement si indulgente, répondit: "Quand on est trop timide pour parler haut, on devrait être assez modeste pour écouter." Cela devint un axiome à l'Abbaye-aux-Bois et devrait l'être partout.

Le grand talent de Mme Récamier, si naturellement bienveilllante, était son application à faire valoir les autres: c'était un de ses plus grands charmes; elle savait faire briller chacun sur ce dont il était le mieux informé et sur ce qu'il disait le mieux. Lorsqu'un mot heureux échappait à un de ses habitués, elle le relevait et le *mettait en vue*, comme un connaisseur fait d'un tableau. Elle s'attendait à merveille dans la distribution des rôles pour amener de vives réparties, et on aurait pu la comparer à un artificier qui dispose ses fusées de façon à produire d'éblouissants effets et y met adroitement le feu. Ce serait un tort pourtant de croire que cette femme, qui faisait si bien parler autrui, n'eût pas su bien parler elle-même. C'est elle qui a dit, à propos d'une personne dont les meilleures qualités étaient gâtées par une excessive vivacité de sentiments et d'imagination: " Il n'y a que la raison qui ne fatigue pas à la longue." Elle a dit aussi: " On ne plaît pas longtemps, si l'on n'a qu'une sorte d'esprit." Et c'est là une maxime pleine de sens.

Dans un article sur les salons, il doit nécessairement être question du vicomte d'Arlincourt, et les volumes que nous venons de citer ne l'ont pas laissé dans l'oubli où sont tombés aujourd'hui ses poëmes et ses romans. La perte de sa fortune l'a empêché de tenir un salon lui-même; mais il a tant figuré dans les salons de Paris! Il y a été à la fois si bien accueilli et si persiflé! Il y a obtenu tant d'applaudissements et subi tant de dérisions! Il réunissait en lui un singulier mélange de talents, d'amabilité et de vanité poussée jusqu'à la monomanie. Son roman *le Solitaire* et, sur la fin de sa vie, un ou deux écrits politiques pleins de courage et d'inspiration sincère, lui valurent une popularité momentanée; mais il n'atteignit jamais à un fauteuil à l'Académie française, qu'il ambitionnait à titre d'homme de lettres. Il s'en dédommagea en se croyant bien supérieur à tous les académiciens et en ramassant le plus d'ordres étrangers possible pour en parer sa boutonnière. Il y étalait non pas une *brochette*, mais une broche toute entière de décorations; on en a compté jusqu'à dix-sept accrochées à son habit, sans parler de trois plaques de diamants et de deux grandes croix en sautoir, et il disait avec un sourire significatif: " J'en attends encore deux." Ainsi constellé, comment M. d'Arlincourt ne se serait-il pas pris pour un astre étincelant de génie? En sa triple qualité de vicomte, de

légitimiste et d'écrivain, il se croyait au moins l'égal de Chateaubriand et disait lui-même: "Paris ne s'occupe que des deux vicomtes, des deux grands écrivains du dix-neuvième siécle." Au milieu de tout cela, le vicomte d'Arlincourt était cependant un homme d'esprit, sinon de beaucoup d'esprit. Sa facilité à jeter sur le papier de la prose et des vers était prodigieuse. Dans son roman des *Rebelles sous Charles V*, il a su encadrer des allusions remplies de finesse et d'à-propos contre les hommes qui étaient au pouvoir en vertu de la révolution de Juillet. Son tort était de prétendre au génie et de vouloir être sublime. Il a composé un poëme épique sur Charlemagne et il a fait jouer une tragédie. Hélas! cette tragédie provoqua plus d'éclats de rire qu'aucune des comédies contemporaines. Un des personnages disait ce vers:

J'habite à la montagne et j'aime à la vallée.

On répétait: *j'aime à l'avaler.* Un autre personnage disait:

Mon vieux père, en ce lieu, seul à manger m'apporte..

On entendait, *seul a mangé ma porte*, et un plaisant du parterre s'écriait: *Le vieux a de bonnes dents!*...

Le vers:

La princesse est enfin appelée *à régner.*

était malicieusement traduit par une orthographe qui faisait appeler la princesse *araignée.*

Ces mésaventures n'empêchaient nullement l'auteur de se frotter les mains, et il se persuadait de ses succès pour les persuader à d'autres. Les opinions politiques de M. d'Arlincourt, opinions dont jamais on ne put mettre en doute le désintéressement et la loyauté, le conduisirent à Frohsdorff pour y saluer les Bourbons de la branche aînée, et, à son retour, il disait: "Que je plains ces malheureux princes." On ne s'en étonnait pas, les exilés sont bien à plaindre; mais on éprouvait quelque surprise quand il ajoutait: "Comme il vont s'ennuyer à présent que je les ai quittés! car, depuis quinze jours, je leur lisais mes ouvrages tous les soirs." Voilà pourquoi il les trouvait à plaindre!... Nous ne citerons qu'un seul des tours qu'il a joués aux journaux en fait de réclames, d'entre-filets et de comptes rendus, dont il les inondait au sujet de ses ouvrages. A force d'insistances, de politesse, et même d'importunités de sa part, un grand journal lui avait promis un article sur son poëme d'*Ismalie ou la mort et l'amour*. Le rédacteur, comblé de prévenances, invité à dîner, etc... n'avait pu se refuser à des éloges. Enfin l'article s'imprime et va passer: alors M. d'Arlincourt offre à son critique de lui épargner l'ennui de corriger *les épreuves;* il court à l'imprimerie, il se charge de cette besogne, il efface les mots *bonnes choses* et les remplace par *choses sublimes*, il met *vers excellents*, *vers magnifiques*, au lieu de

vers passables, et partout où on avait écrit *talent*, il substitue l'expression *génie*. Tout l'article ainsi revu, corrigé et considérablement augmenté parut le lendemain, à la grande surprise de celui qui l'avait signé. Dès le matin du même jour, l'auteur monta en voiture, et, après avoir acheté une centaine de numéros du journal, fit une suite de visites où il parla de son livre et de l'article qui avait, disait-il, causé sa joie et son étonnement, vu les restrictions habituelles des éloges de cette feuille, où la louange, par conséquent, doublait le prix; et partout il trouva moyen d'en faire la lecture. Il mettait tant de grâce en lisant, il savait si bien faire valoir les passages les plus louangeurs, et son bonheur était si expansif dans un pareil moment, qu'on en avait l'âme ravie. Cette lecture finie, il se retirait, en ayant toutefois bien soin d'oublier le journal dans un endroit où il était sûr qu'on le retrouverait.

De nombreux et curieux autographes de M. d'Arlincourt ont passé dans nos mains: dans l'un, il rappelle à l'écrivain chargé de rendre compte de sa *Caroléide*, qu'il n'y a qu'un seul titre qui puisse le flatter, et que c'est le titre d'*Homère français;* dans un autre, il nous prévient qu'*on se bat à la porte de son libraire pour acheter son dernier roman!* Ordinairement les comptes rendus qui annonçaient dans les journaux les *succès prodigieux*, la *vogue inouïe* des œuvres de M. d'Arlincourt, étaient toujours écrits de sa main ou sous sa dictée. Une fois, un de nos amis lui avait promis un article favorable, et lui avait, en effet prodigué le plus de louanges possible; il n'avait que timidement hasardé quelques restrictions à l'enthousiasme, quelques critiques légères qui ne devaient même que prouver la sincérité de l'éloge et lui donner plus de prix. L'article fut inséré dans un journal à la mode, et notre ami croyait M. d'Arlincourt heureux et satisfait... Pas du tout, et le soir même, une lettre des plus amères de M. d'Arlincourt informe le bienveillant critique, qu'il s'est rendu coupable d'un étrange et mauvais procédé, que sa conduite est indigne, et qu'il a commis un abus de confiance, puisqu'on lui avait confié un livre pour en faire l'éloge et qu'il en fait la satire. Notre ami prit la plume et répondit par ce billet: "Mon cher vicomte, quelque légère que puisse être la main d'un barbier, quelque onctueux que soit le savon qu'il emploie, on se plaint toujours d'être égratigné, coupé et écorché vif, quand on a l'habitude de se raser soi-même. Continuez donc, je vous prie, à vous faire la barbe, et ne recourez plus à moi pour vous rendre ce petit service. Votre tout dévoué, ***."

On n'avait pas à admirer sans réserve M. d'Arlincourt comme auteur mais il est juste de proclamer que comme *lecteur* il n'a eu que M. Viennet pour rival. Il a fait bien des *lectures* dans les salons, et on était heureux d'y assister... même quand il lisait ses ouvrages. Sa voix

et son débit avaient un charme qui faisait illusion sur le mérite de ce qu'il lisait, et quand on voyait imprimé le lendemain ce qu'on avait entendu lire la veille, on était tout surpris d'avoir pu y applaudir. Au reste, cet homme, d'un amour-propre si excessif, d'une vanité si insatiable, n'a jamais été blessant pour personne, il n'a jamais eu à se reprocher un mot ni un acte haineux, il n'est jamais descendu à aucun trait de jalousie, et, certes, cet exemple est rare parmi le *genus irritabile vatum*. Il a pu avoir beaucoup de railleurs, mais il ne s'est pas fait un seul ennemi. En un mot, il était impossible de ne pas aimer le vicomte d'Arlincourt, quoiqu'il fût difficile de ne pas se moquer un peu de lui*.

Mme de Bassanville, dans ses *Souvenirs intimes*, a suivi à peu près le même plan que Mme Ancelot. Elle débute pour nous parler de la princesse de Vaudemont, née Montmorency, grande dame jusqu'au bout des doigts, quoique sa taille et sa figure ne fussent nullement appropriées à ce rôle. Son air, ses manières, sa finesse faisaient oublier les désavantages physiques que la nature ne lui avait pas épargnés. Trop supérieure pour être ce qu'on nomme *exclusive*, elle attirait et recevait chez elle le mérite et la distinction en tous genres et de toutes les classes. Pendant longues années, elle se fit une loi d'être tous les soirs chez elle, et elle y prodigua les bals, les comédies et les concerts. Lorsque, par une rare exception, il lui arrivait de dîner en ville, elle rentrait exactement à neuf heures, et les invités qui venaient avant cette heure, étaient reçus en son absence par Mme Leroy, sa dame de compagnie.

Une de ses amies était la duchesse de Duras, qui avait habité l'Angleterre pendant l'émigration et y avait connu lord Claydfort, Anglais de haute taille, roide de la tête aux pieds, et dont une anecdote racontée par la duchesse peint à merveille le caractère. Pendant le procès de la reine Caroline de Brunswick, il se rendait à la Chambre des pairs, lorsqu'une bande d'hommes du peuple arrêta sa voiture et lui enjoignit de crier comme eux: *Vive la reine!*—" De tout mon cœur, mes amis, reprit-il, vive la reine Caroline, et puissent vos femmes et vos filles lui ressembler!" Cette boutade vaut mieux que le caprice du même lord qui, pour assurer une sépulture honorable au chien de Terre-Neuve qui avait sauvé la vie de son fils, le fit mettre en hachis dans un immense pâté servi sur sa table, et lui donna pour tombeau les estomacs de ses amis.

L'éditeur de l'ouvrage de Mme de Bassanville sur les salons, affirme que l'heureux à-propos de la naissance de cette dame l'avait placée *sur la limite de deux mondes*, au moment où l'ancienne société s'écroulait,

* Ce portrait de l'auteur du *Solitaire* est justifié par quelques-unes de ses lettres, qui n'ont encore été publiées qu'à Londres dans l'appendice aux mémoires sur lady Blessington. Nous pourrons les reproduire.

et où la société nouvelle s'apprêtait à lui succéder. Les portes de ces deux sociétés si différentes lui étaient, dit-il, également ouvertes grâce à ses relations de famille: sa belle sœur, la duchesse de Saviano, ambassadrice de Naples, à Paris, l'avait présentée à la princesse de Vaudemont; son père était ami intime du célèbre peintre Isabey: un de ses oncles avait fait la campagne d'Egypte avec Bourrienne, et elle était alliée à de grandes familles parlementaires de Provence, qui lui avaient donné ses *libres entrées* dans les salons de la comtesse de Rumfort*.

Des ouvrages de ce genre se chargent de glaner des faits qui ne sont pas enrégistrés dans les annales officielles des nations, mais n'en peignent pas moins les mœurs d'une époque. Nos lecteurs en jugeront.

Sous la Restauration, les gardes du corps étaient passablement impopulaires, et un jour on colla sur les murs de leur caserne une affiche qui portait ces mots: *Fabrique de plats argentés qui ne vont pas au feu;* sarcasme parfaitement injuste, car aucun des corps de l'armée n'avait plus de droit de se vanter de la bravoure de ses membres †. L'un d'eux,

* Tout cela peut se croire en Angleterre, dans les montagnes d'Ecosse ou aux bords des lacs d'Irlande, mais en France, on nous permettra d'être un peu sceptique à cet égard. Mme de Bassanville, dans son livre, a parlé avec un singulier aplomb des salons de la comtesse de Rumfort et de Mme la duchesse de Duras (l'auteur d'*Ourika*), mais ces récits contiennent tant de contre-vérités matérielles et morales, qu'ils font naître l'idée qu'elle n'a pas hanté ces salons et n'y a pas même écouté aux portes. Nos souvenirs personnels nous confirment dans ce soupçon: nous avons beaucoup connu la comtesse de Rumfort (veuve en premières noces du savant fermier-général Lavoisier; nous avons été quelquefois chez la duchesse de Duras, et non-seulement nous n'y avons jamais rencontré Mme de Bassanville, mais nous n'y avons jamais entendu prononcer une seule fois son nom.

† Les lâches qui, dans l'ombre s'en allaient barbouiller les murs de l'hôtel des gardes de cette plaisanterie qu'ils n'auraient pas osé signer, n'avaient pas même le mérite de l'invention de ce prétendu bon mot, car, en 1789 lorsqu'on organisa la garde nationale parisienne, on chantait:

Cadet-Roussel a des plats bleus,
Qui sont beaux, qui n'vont pas au feu.

L'homme désigné insolemment sous le nom de Cadet-Roussel était M. de La Fayette, le marquis-citoyen, le héros des deux mondes, celui dont Casimir Delavigne disait: "C'est La Fayette en cheveux blancs," quoiqu'il portât une perruque noire. De tous côtés on venait proposer aux gardes du corps, en butte à des jalousies et à des haines très-imméritées, des duels à l'épée, au sabre, au pistolet, et ils ne refusaient jamais. Qui n'a connu le garde du corps et auteur dramatique Ch*****t? Bon an, mal an, il se battait une fois par mois. Dans l'espace de six mois, un autre garde, M. de M***, troua la peau de dix provocateurs. Le commandant L. P., dont le courage était proverbial comme sa charité, ne se faisait pas plus prier pour dégainer l'épée que pour faire l'aumône. Les quatre compagnies des gardes du corps du roi ont été

le vicomte de S***, causait avec un de ses amis au bal de l'Opéra, lorsque tout à coup un étranger se précipite sur lui et lui donne un soufflet. Les assistants reculent de surprise ou d'effroi, et l'agresseur s'écrie: "Oh! mon Dieu! j'ai fait une méprise, ce n'est pas à vous que j'en voulais! monsieur, recevez toutes mes excuses." A une pareille insulte il ne pouvait pas être question d'excuses, il fallait du sang. On se battit le lendemain matin, et l'agresseur, qui était Américain, reçut un coup d'épée dans le bras. "Monsieur, dit-il à son adversaire qui l'avait ménagé, je pars demain pour le Havre, où des affaires me retiendront quinze jours, avant de m'embarquer pour la Louisiane, et, si vous n'êtes pas entièrement satisfait, je serai à vos ordres pendant toute cette quinzaine." On se sépara en bons termes, mais la blessure avait été trop légère et l'offense trop grave pour que *l'honneur fût satisfait*, et le vicomte dut partir pour le Havre afin de recommencer le combat. Cette fois l'Américain reçut le fer en pleine poitrine et fut laissé pour mort: les médecins assurèrent qu'il n'avait que quelques heures à vivre. Le vainqueur reprit le chemin de Paris, et cette histoire était presque oubliée, quand arriva la nouvelle que l'Américain avait fait mentir le pronostic des docteurs du Havre, et était parti en parfaite santé pour la Nouvelle-Orléans. Un ennemi des gardes du corps répandit partout cette nouvelle, la colporta dans les cafés, l'inséra dans un petit journal qui fit remarquer que les gens tués par messieurs les gardes du corps se portaient à merveille. Le vicomte, voyant la réputation de ses camarades mise en jeu, fit ses paquets et s'embarqua pour la Louisiane, résolu à en finir tout de bon cette fois. A sa vue, l'Américain éprouva un tressaillement dont il n'est pas question dans la théorie des sensations agréables, et s'écria: "Vous êtes donc le diable incarné!... Je vous donne un soufflet par méprise et vous en fait des excuses, vous me blessez au bras; cela ne vous suffit pas, vous me percez de part en part et me laissez pour mort: vous voici encore: que voulez-vous donc?—Je viens pour vous tuer.—Vous avez donc pour moi une effroyable haine?—Pas le moins du monde, mais je tiens à ma position militaire, et je ne puis la garder si vous restez en vie." L'Américain réfléchit un instant et reprit: Si vous donniez votre démission, pourrais-je vivre sans inconvénient pour vous?—Sans doute, répondit le Français en riant, car je vous donne ma parole que je ne vous en veux en aucune façon, mais je ne puis adopter votre idée, par ce que jeune et sans fortune je n'irai pas sacrifier mon grade et mon avenir: ainsi dégaînons!..." Ce fut au tour de l'Américain de se mettre à rire, et il

une pépinière d'officiers généraux, dont un bon nombre sont encore aujourd'hui l'honneur de l'armée française.

ajouta: Je vous propose d'échanger vos épaulettes contre ma fille qui est jeune et jolie, et qui aura un million de dot. Cela vous convient-il ?" Le vicomte demanda à voir la jeune fille: elle était charmante... On devine le reste, et cette aventure qui tournait à la tragédie se dénoua, comme toutes les comédies..., par un mariage.

On raconte d'assez bonnes histoires sur Isabey, à propos de son salon. Il avait été chargé, en 1815, de faire un tableau où figureraient tous les membres du Congrès de Vienne: "Monsieur, lui dit lord Wellington, il me faut la première place dans votre tableau; c'est la mienne, et j'insiste à cet égard." Le prince de Talleyrand dit tout bas à l'oreille du peintre. "Mon cher ami, dans votre intérêt, comme dans le mien, je vous engage à faire de moi le premier personnage de votre tableau ou à m'omettre tout à fait: mon absence sera remarquée." Comment concilier ces deux prétentions inconciliables? Isabey sut se tirer de cette double difficulté: il représenta le duc au moment où il entrait dans la salle des conférences, où tous les yeux se fixaient sur lui, en sorte qu'il pouvait se croire le roi de cette scène. Il peignit le prince de Talleyrand assis dans un fauteuil au centre des membres du Congrès, en sorte que, dans le tableau, il occupait la place d'honneur. De plus, Isabey sut persuader au duc de Wellington que, vu ainsi de profil, il était beaucoup plus beau, parce que ses traits offraient alors quelque ressemblance avec les traits d'Henri IV. Cette flatterie lui réussit au point que le duc lui acheta l'esquisse de son tableau, et qu'elle est précieusement conservée, en Angleterre, dans la famille Wellington, à Apsley-House. M. de Homboldt souleva une difficulté d'un autre genre. Il était des plus laids, et il ne l'ignorait pas: "Regardez-moi, dit-il à Isabey, qui lui demandait de poser pour son tableau, et avouez que la nature m'a doué d'un si vilain visage que vous m'approuverez de m'être fait la loi de ne jamais dépenser un liard pour en conserver l'image. On rirait trop de moi si je m'avisais de poser pour me faire peindre: je ne vous donnerai pas ce plaisir." Isabey ne demanda plus que la permission de rester à causer quelques instants avec ce ministre de Prusse, et cela lui suffit pour le peindre de souvenir, et le peindre mieux que tout autre. Quand le tableau fut terminé et exposé aux regards du public, M. de Homboldt eut à s'écrier: "J'avais bien résolu de ne rien payer pour mon portrait, et, par vengeance, le coquin de peintre l'a fait ressemblant!"

Le fameux Worth, *le tailleur pour dames*, qui *fait fureur* à Paris, avait été devancé par Isabey. Quand il s'agissait d'imaginer et de composer un costume selon les vrais principes de l'art, Isabey, remaniait la soie, la gaze, les dentelles de toilette de sa femme, comme il eût remanié ses couleurs. A une époque où les étoffes d'or et d'argent

étaient à la mode, il colla sur une robe de mousseline des découpures de papier doré et argenté qui valurent à Mme Isabey, dans un bal travesti, l'admiration de tous les hommes et l'envie de toutes les dames. Il faut ajouter que toutes les parures allaient bien à Mme Isabey, qui était remarquablement belle *.

* On a vu, par quelques traits cités plus haut, qu'Isabey n'avait pas moins d'esprit que de talent. Nous devons dire aussi qu'il excellait dans tous les exercices du corps; personne ne courait mieux que lui au jeu de barres et il a conservé fort tard son goût pour la danse; nous l'avons vu danser encore à soixante ans passés et il dansait mieux que les jeunes gens, ce qui, il est vrai, n'est peut-être pas très-difficile aujourd'hui.

(*A Continuer.*)

CONFERENCES DE NOTRE-DAME.

(Voir page 177.)

Les dernières conférences du P. Hyacinthe ont porté au comble sa réputation de prédicateur éloquent. Aussi, l'empressement à venir l'entendre va-t-il croissant chaque dimanche. Les personnages éminents, les hommes les plus distingués de la société parisienne, sont attirés par la voix de l'illustre Carme autour de la chaire de Notre-Dame; il n'est pas d'auditoire parmi lequel on ne remarque des ministres, des sénateurs, des conseillers d'Etat, des députés, etc. Un journal qui ne se pique point de catholicisme, la *Liberté*, rendant compte de la deuxième conférence, disait l'autre jour: " Jamais le R. P. ne fut mieux inspiré, plus brillant et plus éloquent. A plusieurs reprises des frémissements d'enthousiasme coururent dans la foule compacte, qui buvait pour ainsi dire la parole du jeune orateur chrétien; un peu plus, les applaudissements allaient éclater." C'était ce même effet que produisait aussi, on le sait, la parole entraînante du P. Lacordaire. Espérons que les importantes vérités qui forment le sujet des conférences de cette année, pénétreront dans les esprits, et que le beau talent de l'orateur religieux aura servi, dans les desseins de Dieu, à provoquer un commencement de réforme domestique et sociale bien désirable parmi nous.

2ème CONFÉRENCE.—9 Décembre 1866.

DE LA SOCIÉTÉ CONJUGALE, BASE DE LA SOCIÉTÉ DOMESTIQUE.

Messieurs,

Ayant à parler cette année de la *société domestique*, nous avons étendu notre regard et nous avons embrassé tout le plan de la *société humaine*. La famille nous y est apparue sous un double aspect: d'abord, prenant ce mot dans ce qu'il a de général et de primitif, il nous a révélé le lien du sang qui unit tout le genre humain; et la famille, à ce point de vue, n'a plus été que la forme universelle de la société humaine. D'après la doctrine catholique, la société humaine, la grande humanité, c'est une seule famille de frères, ayant un père dans le ciel, qui est Dieu, et un père sur la terre, qui est l'homme, Adam. Puis, restreignant cette appellation de la famille au groupe humain proprement dit, à ce groupe sacré qui vit sous le même toit, s'assied à la même table, s'éclaire et se chauffe au même foyer, nous avons dit: La famille, à ce second point de vue, c'est une des trois formes sous lesquelles le genre humain s'organise ici-bas; la société domestique, la société civile, la société religieuse. Et c'est la famille, c'est la société domestique qui renferme toujours, mais surtout à notre époque, la solution des grandes questions de la société civile et de la société religieuse.

Tel est le résumé de notre dernière conférence.

Le sujet que nous allons maintenant aborder ensemble, c'est l'élément primitif de la société domestique, ou, en d'autres termes, la *société conjugale*.

La société domestique est la base du genre humain, mais elle a sa base elle-même dans la société conjugale. Et parce que la société conjugale n'est pas seulement une idée, une des plus grandes idées de la Divinité, mais un fait, l'un des plus grands faits de l'humanité, nous l'envisagerons dans l'ordre de la succession du temps et de la lumière des deux grands actes qui divisent et qui marquent les siècles: l'acte de la création et l'acte de la rédemption. Ainsi donc, la société conjugale, au point de vue de la création et au point de vue de la rédemption, devant le Créateur et devant le Régénérateur, voilà le sujet qui doit nous occuper.

Il est grand, il est difficile, il est délicat, je le sais: je ne l'aborde pas sans crainte; mais je parle en votre présence, messieurs, et je compte à l'avance sur l'inspiration qui me viendra de vous. Et puis, s'il faut dire toute ma pensée, je parle dans la solennité de l'Immaculée-Conception de la vierge Marie; je parle à la lumière de ce dogme,

dont les fondements sont vieux comme le christianisme, dont la formule est jeune comme notre siècle. Et bien! j'attends de là une lumière pure, certaine, qui me donnera la prudence et le courage d'être libre en même temps que réservé.

1ÈRE PARTIE.

LA SOCIÉTÉ CONJUGALE, AU POINT DE VUE DE LA CRÉATION, DEVANT LE DIEU CRÉATEUR.

1o. Le R. P. Hyacinthe a d'abord cherché, dans la *loi des sexes*, la racine première de la société conjugale.

Dieu, dit la Genèse, a fait l'homme à son image et à sa ressemblance, *creavit Deus hominem ad imaginem suam.* Et puis elle ajoute ce mot prodigieux: Il les a créés homme et femme, *masculum et feminam creavit eos.* (Gen. I, 27; v. 2.)

La ressemblance de Dieu! Mais, pour moi, je ne vois tout d'abord que la ressemblance de la vie intérieure; car cette loi mystérieuse des sexes, après tout, elle n'est pas la loi propre de l'humanité; elle règne sur la nature vivante, dans toute son étendue; elle y règne et elle n'y crée point la famille. Dans l'ordre physique, où je la considère tout d'abord,—puisque, pour parler avec saint Paul, d'abord l'animal et puis le spirituel, *prius animale, deinde spirituale,*—dans l'ordre physique, chez l'homme même, cette loi est impuissante à créer la société conjugale dans sa grandeur et dans sa tendresse, dans sa pureté et dans sa dignité. Son but, but légitime, but nécessaire, c'est la reproduction de l'individu, c'est la propagation de l'espèce. Mais prenez garde! à ce point de vue, les deux conjoints sont, vis-à-vis l'un de l'autre, deux moyens de paternité; ils ne sont plus, l'un à l'autre, deux fins. Eh bien! c'est l'exigence de la loi personnelle, c'est la dignité de l'homme qu'il soit toujours une fin pour l'homme, qu'il soit estimé, recherché, aimé pour lui-même.

Ah! savez-vous, messieurs, savez-vous, pourquoi, dans tous les pays, dans tous les temps, pourquoi, à juste titre, la courtisane a été l'objet d'un si profond mépris? C'est que cet être a oublié sa dignité personnelle: c'est qu'il a méconnu, outragé en lui la grande majesté de la personne humaine; et que, se découronnant de la gloire d'être une fin, il a consenti à la honte d'être un moyen, le jouet d'un caprice et l'instrument d'une volupté! A cause de cela, il y a un manteau d'opprobe, il y a un vêtement d'ignominie qui enveloppe cet être et qu'on ne peut plus détacher.

Eh bien! qu'il me soit permis de le dire, si la femme chrétienne n'était qu'un moyen de propagation pour la grande espèce humaine; si elle n'était que mère, et non pas épouse, elle serait un noble instru-

ment, un instrument sacré de la paternité ; mais elle serait un instrument enfin. Il ne faut pas cela. C'était bon pour les païens, qui ne voyaient dans la femme qu'un mal nécessaire à la cité ! Voilà ce mariage tant vanté de la Grèce et de Rome, mariage qui fut chaste dans ses beaux jours, mais qui ne fut jamais digne et saint. La femme était aimée pour ses fils ; elle n'était pas aimée pour elle-même !

2o. Le R. P. Hyacinthe montre alors comment la *loi des sexes*, transformée dans l'ordre moral, est devenue une *loi des âmes*, est le point de départ de la société conjugale.

L'amour ! voilà le nom qu'il faut avoir le courage de prononcer quand on veut exprimer l'essence de la société conjugale, son principe et sa loi les plus intimes. Je sais bien que ce nom tombe sous les risées du scepticisme, qui ne connaît pas de plus grande chimère après Dieu que l'amour ; et je sais bien surtout,—ô douleur poignante !—qu'il réveille involontairement dans la pensée le souvenir d'abus sans nombre et de profanations sans égales. Mais qu'importent les abus ! qu'importent les hontes du pécheur ! Grâce à Dieu, mon cœur est resté pur, ma raison est demeurée saine, et moi, prédicateur de l'Evangile, docteur de la raison et du cœur de l'homme, j'ai le droit, j'ai le devoir de nommer l'amour. Oui, l'amour ! Et si les mœurs se perdent, si la famille est minée, si la société domestique s'ébranle et s'incline comme un édifice en ruines, c'est qu'on a oublié de mettre l'amour au fond de la maison, l'amour de deux êtres qui s'animent l'un pour l'autre dans l'honneur, dans le respect, dans la sainteté !...

Laissez-moi ouvrir mon vieux livre, ma Bible,—je suis l'homme de la Bible,—je n'en rougis pas devant ce siècle,—j'ouvre la Bible à la première page, une page virginale,—le péché n'existait pas encore,—toute pleine de l'amour et de la société conjugale. Messieurs, ne vous lassez pas ; je vous ai déjà conduit dans ce berceau de notre race qui s'appelle l'Eden ; je vais vous y ramener aujourd'hui. Ce n'est pas, croyez-le, un caprice de mon imagination ou un entraînement de mon cœur, mais la conviction réfléchie que là sont les secrets de l'humanité ; je crois que les solutions finales sont déposées par Dieu dans les principes primordiaux. Eh bien ! je retourne à l'Eden ; j'y retourne au premier jour du monde, lorsque Dieu y constitua la société conjugale. C'est le premier jour du monde humanitaire. Il y avait eu d'autres jours, des siècles peut-être, les époques génésiaques ; mais enfin, c'était le monde humain qui commençait dans toute la fraîcheur de son aurore. Oh ! que ces brises sont fraîches qui passent sur toutes choses ! que cette lumière est pure et splendide qui éclaire le paradis de la terre, le lieu des chastes voluptés, l'Eden ! Voilà l'homme qui s'avance, le dernier venu de cette longue série des êtres qu'il résume en lui-même et

dont il a l'empire ! Salut à l'homme, au roi de la création, au grand Adam, le père du genre humain !

Il a regardé la vie dans son échelle immense, à tous les degrés de l'être ; son regard l'a pénétrée jusqu'aux entrailles, et sa parole en a exprimé les secrets... *appellavit nominibus suis...* Sa langue est riche, son intelligence est lumineuse, mais son cœur reste froid : " *Adæ vero non inveniebatur adjutor similis ejus.* Adam ne trouvait pas un aide qui lui fût semblable." Eh bien... je ne sais si sur ce front d'Adam, majestueux et serein, se formait un nuage ; si d'un pli de son cœur mal connu de lui-même s'exhalait une plainte ; mais je sais que Dieu disait dans le mystère : " *Non est bonum hominem esse solum...* Il n'est pas bon à l'homme d'être seul." Chose étrange ! Dieu si fier jusqu'ici, Dieu, qui s'était admiré dans chacune de ses œuvres, et qui avait dit : " C'est bien ! *Et dixit Deus quod esset bonum !* " Dieu seul qui s'était admiré dans l'ensemble et qui avait dit : " C'est très-bien ! *Et erante valde bona !* " En face maintenant de son chef d'œuvre, comme un artiste qui a manqué son coup de maître, Dieu se détourne et dit : " C'est mauvais ! *Non est bonum !* Il est mauvais que l'homme soit seul ! "

A l'œuvre donc, grand artiste ! car votre image, votre ressemblance ici-bas ne peut rester inachevée. C'est le Dieu visible de la terre : faites-lui toute sa beauté et toute sa majesté ! Et l'artiste reprend son pinceau pour retoucher sa toile ; il saisit son ciseau pour tailler dans son marbre : Jéhovah se penche sur Adam, et creuse dans son flanc. Adam s'était endormi, non pas d'un sommeil vulgaire, mais dans une extase, la première et la plus sublime de toutes les extases. Il ne devait pas être passif seulement, mais intelligent et actif, consentant au dedans de lui-même, dans la lumière prophétique, à tout ce qui s'opérait au dehors. Adam dormait dans l'extase, Adam veillait dans la prophétie ; il voyait la blessure qui s'ouvrait dans sa chair... cette côte qui se détachait des abords de son cœur, toute tiède et toute chaste du contact de ce foyer d'amour et d'innocence... et dans cette côte l'édifice merveilleux de la femme : " *Œdificavit eam in mulierem.* Dieu l'édifia en une femme." Parole biblique pleine d'étonnements, et pleine aussi d'enseignements... pour marquer l'édifice où le grand architecte a épuisé son art, l'édifice visible de ce corps où reluit la suprême beauté, l'édifice invisible de cette âme où respire la suprême bonté, total de cette personnalité où réside la suprême dignité. Respectez, respectez, ô vous tous qui savez encore respecter quelque chose ici-bas !

Et lorsqu'il s'éveilla, Adam ne parlait plus, il chantait ! ses lèvres s'ouvraient dans la grâce et dans la sainteté, et de son cœur s'échappaient ces paroles : " Oh ! maintenant, c'est l'os de mes os et la chair

de ma chair. Elle s'appellera celle qui vient de l'homme, parce que c'est de l'homme qu'elle a été tirée ; et l'homme quittera son père et sa mère pour s'attacher à son épouse, et ils seront deux dans une même chair. *Hoc nunc os ex ossibus meis et caro de carne meâ ; hæc vocabitur Virago, quoniam de viro sumpta est. Quamobrem relinquet homo patrem et matrem et adhærebit uxori suæ, et erunt duo in carne unà.*" (Gen., II, 27-42.)

Voilà la Bible ; voilà le vieux livre et la vieille sagesse, la page virginale qui ne m'a rien dit de la *mère* et qui m'a tout dit de l'*épouse !* L'homme souffre de son isolement ou tout au moins il est au moment d'en souffrir : Dieu lui crée une société, et la meilleure de toutes, la société conjugale. Il n'est pas question d'autre chose dans le récit sacré. Ce n'est qu'après la chute que la femme reçoit un nom qui lui est propre, et qui signifie la mère des vivants : *Eva, mater cunctorum viventium,* (Gen., III, 20.) Jusque-là, elle s'aprelait d'un nom commun à tous les deux, et qui désignait la parfaite unité que l'amour forme entre les vrais époux : " Au jour où il les créa, le Seigneur Dieu leur donna pour nom Adam, c'est-à-dire Homme : *Et vocabit nomen eorum Adam in die quo creati sunt,* (Gen., V. 2.)

Ainsi donc, messieurs, aux yeux de la Bible, aux yeux de la raison et aux yeux du cœur qui parlent dans la Bible, la société conjugale, c'est une société de parfait amour ; et s'il m'était donné de la définir, je ne le ferais point par sa fin *extrinsèque,* si capitale pourtant, et qui est la procréation des enfants, mais par sa fin *intrinsèque* et essentielle, qui consiste dans l'union parfaite. Je la définirais : " la plus pleine, la plus intime et la plus sainte des unions qui puissent exister entre deux créatures humaines."—Telle est l'union conjugale, et c'est ainsi tout spécialement que Tertullien et saint Augustin l'ont comprise. C'est ainsi que l'avait définie le droit romain lui-même, supérieur en cela aux idées et aux mœurs de l'époque : " *Conjunctio maris et feminæ, consortium omnis vitæ, divini et humani juris communicatio,* l'union de l'homme et de la femme, le partage de toute la vie, la communication du droit divin et humain." Admirable définition à l'adresse de tous nos sceptiques et à l'adresse même de beaucoup de chrétiens ! Le mariage n'est pas seulement une union quelconque de l'homme et de la femme, mais un partage de la vie tout entière ; il n'est pas seulement une communauté des choses humaines, mais des choses divines : *Divini et humani juris.*

C'est assez dire que l'union conjugale présuppose et renferme, en les dépassant, toutes les autres unions qui peuvent exister entre deux créatures humaines. Débutez par la simple bienveillance que le regard allume dans l'œil de son semblable, et remontez la longue chaîne des

affections du cœur jusqu'à la plus étroite amitié, à celle que le bonheur et le malheur ont éprouvée tour à tour et que la vie ni la mort ne peuvent plus rompre, et je vous dis : Ce sont des degrés pour conduire à l'amour conjugal ; ce sont des liens pour préparer ce nœud qui va joindre deux personnes en une même vie : *Consortium omnis vitæ*. L'amour des époux, tel que Dieu l'a voulu, est la grande et parfaite amitié. C'est la dernière fleur, la fleur la plus exquise, la plus brillante et la plus embaumée du paradis du cœur, c'est le dernier fruit, le plus riche et le plus savoureux de cette grande faculté d'aimer, la plus vaste, la plus profonde, la plus inépuisable que nous portions en nous : véritable arbre de vie ou de mort, suivant l'usage que nous en savons faire. C'est le dernier mot de l'amour sur la terre.

3o. Ah ! que de choses je passe en les apercevant du regard ! Si le temps, si vos forces et les miennes le permettaient, que de choses il faudrait dire ! Je dois indiquer du moins l'*harmonie* et la *subordination*, comme étant les deux conditions du parfait amour, et qui se trouvent si rarement dans la simple amitié.

Quand l'homme se présente à l'homme, il lui apporte ce qu'il a déjà, et il ne lui donne pas ce qui lui manque. Mais ici, l'homme et la femme, ce sont les deux moitiés d'une même âme qui viennent se compléter l'une par l'autre. L'homme, c'est la raison, c'est l'énergie des pensées et des volontés ; et mon maître, saint Paul, ne dit-il pas que l'homme est la tête de la femme : *Vir caput mulieris ?* " Comme Dieu est la tête de l'homme," dit l'énergique apôtre, " ainsi l'homme est la tête de la femme ;" et la femme doit penser dans cette tête ; elle doit s'inspirer de cette virile et royale sagesse. Et puis la Genèse nous a dit équivalemment : " La femme est le cœur de l'homme." Cherche à ton cœur déchiré, fils d'Adam, il y manque une tendresse ; il y manque quelque chose d'exquis et de profond que tu ne retrouveras que dans Eve, dans ta mère, dans ta sœur ou dans ton épouse. L'homme est la tête de la femme ; la femme est le cœur de l'homme : c'est l'*harmonie*, condition morale de leur parfait amour.

C'est le lieu d'en faire la remarque : il doit y avoir entre des époux vraiment dignes de la perfection de ce nom, une communauté de conscience morale et religieuse. L'oubli de ce point capital est l'une des plus grandes erreurs du mariage contemporain. Un célèbre ministre du siècle dernier, Turgot, disait : " Nous avons besoin qu'on nous prêche le mariage et le bon mariage." Eh bien ! le bon mariage n'est pas cette union superficielle de deux existences qui ne se touchent point par leurs côtés profonds : la vie morale et religieuse. Dans cette grave question, messieurs, la vérité est dans les solutions extrêmes ; elle est dans le croyant qui dit à son épouse : " Nous croirons, nous prierons,

nous aimerons ensemble le Dieu de nos pères et de nos enfants, le Dieu de Bethléem et du Calvaire." Ou bien, si elle n'était pas là, elle serait dans l'incrédule logique et par conséquent, dans l'énergique solidaire, qui dit à sa compagne : " Je ne veux qu'une conscience entre toi et moi ; point de prêtre pour bénir notre couche, point de prêtre pour sacrer notre enfant, point de prêtre pour pleurer et prier sur notre tombe ! "

Les vrais époux sont là : la foi ou la négation dans une même morale et dans une même religion ! L'harmonie, c'est la tête qui pense dans le cœur, le cœur qui s'inspire de la tête.

Mais, hélas ! cette grande division de la famille est aussi dans la société. Nous sommes deux Frances dans la France, et je pourrais presque dire deux Europes dans l'Europe : une France virile, mais sceptique, qui ne pense pas dans son cœur, qui a une science abstraite et incrédule, dont la femme ne veut pas, et avec raison ; et puis une France féminine et croyante, la meilleure, celle qui nous sauve, mais qui n'a plus une pensée supérieure où appuyer et éclairer son amour. Voilà le mal social et en même temps le mal domestique.

Harmonie de la société conjugale : j'ai dit aussi *subordination*.— L'amitié veut l'égalité ; elle fait des égaux là où elle n'en trouve pas : *amicitia pares invenit aut fecit.* Mais cela n'est pas vrai de la grande amitié qui se nomme l'amour : celle-là demande une subordination. Elle implique, même dans l'ordre moral, un principe actif et un principe passif. Des deux êtres aimants, l'un aimera davantage dans le sacrifice ; il se donnera plus et mieux, ou du moins sous une autre forme ; et il deviendra le bonheur et la gloire de l'être aimé. Eh bien, cette affectueuse subordination qui ne peut se réaliser de l'homme à l'homme, se réalise naturellement de la femme à l'homme. La femme, en effet, parfaite égale de l'homme par son âme et dans tout ce qui tient aux droits et à la dignité personnelle, ne l'est plus par son sexe et par le rôle qu'il lui assigne dans la société domestique et civile. " Ce n'est pas l'homme, dit saint Paul, qui a été créé pour la femme, mais c'est la femme qui a été créée pour l'homme : *Etenim non est creatus vir propter mulierem sed mulier propter virum.*" (1. cor. XI, 9.) L'homme était seul, mais il était triste ; Dieu lui a donné ce complément mystérieux et sublime qui est pour lui, qui est à lui, et j'allais presque dire qui est lui : " Elle sera appelée celle qui vient de l'homme, parce que c'est de l'homme qu'elle a été tirée." Et saint Paul dit encore : " La femme est la gloire de l'homme, *mulier gloria viri.*" (1. cor. XI, 7.), et l'homme a rayonné dans cette gloire, et il s'est contemplé et aimé lui-même dans cette douce et lumineuse atmosphère.

Je sais que les sophistes nous prêchent l'égalité des sexes. Mais le

cœur de la femme réclame aussi haut que la raison de l'homme contre cette erreur destructive de la famille. Ce que veut la femme et ce qu'enseigne le christianisme, c'est l'égalité des âmes, c'est l'égalité des personnes dans les mêmes droits et les mêmes devoirs, l'égalité dans la chasteté ! l'égalité dans la fidélité et dans l'amour ! " Autres sont les lois de César, s'écriait saint Jérôme avec son âpre et énergique langage, autres les lois du Christ ! chez nous, chrétiens, ce qu'on défend aux femmes, on ne le permet pas aux hommes ; et, sous un même devoir, l'obéissance est égale ! "

4o. Après avoir indiqué ces deux caractères de l'*harmonie* et de la *subordination* dans l'amour, qui rendent si intime la société conjugale, le R. P. Hyacinthe voit le dernier sceau de son union dans l'enfant, cette troisième personne de la trinité de la terre.

Il termine ainsi :

O Seigneur mon Dieu ! naguère je vous saluais, dans l'exaltation de ma pensée et de mon cœur, comme le type de la société humaine. Je vous saluais un dans votre nature, plusieurs dans vos personnes ; et nous aussi, plusieurs dans nos personnes, un dans notre sang, dans notre raison et dans nos liens moraux ! Je vous saluais, mon Dieu ! comme le type de la grande société humanitaire... Je vous salue maintenant, je vous vénère et je vous adore comme le type spécial de la société domestique !

Il est Dieu, il est Père, et au-dedans de lui-même il a sa gloire aussi : " Le Verbe est la gloire de Dieu." Il pense son beau verbe substantiel et personnel, sa belle et vivante raison : son Fils, il pense son Verbe, il contemple son Verbe ; et dans cette contemplation et dans cet amour, à eux deux, le Père et le Verbe, ils produisent l'esprit, c'est-à-dire l'amour, l'amour substantiel et personnel, et le Père et le Verbe se reposent en lui, et c'est fait : *factum est !* Le cycle de la vie divine est accompli : Dieu est complet, Dieu est heureux, et il y en a trois qui rendent témoignage au ciel : le Père, le Verbe et l'Esprit ; et ces trois ne sont qu'un.

Eh bien ! sur la terre, il y en a trois aussi qui rendent témoignage. L'homme ne se contente pas de sa personnalité solitaire : il lui faut sa gloire, et, comme à Dieu, il lui faut son Verbe, sa belle raison visible, sa douce et forte conscience qui l'enveloppe de sa pure lumière. Et avec une image bénie, appelée, elle aussi, comme le Verbe, la figure de sa substance, le miroir sans tache de sa beauté, face à face avec elle, il a produit son fils, un troisième lui-même, un troisième terme commun à l'époux et à l'épouse, où leur amour s'incarne, se fixe et se repose ! Et sur la terre aussi tout est fait : *factum est.* Le cycle de la vie humaine est achevé. Comme Dieu dans le ciel, l'homme est complet

et heureux sur la terre, et il y en a trois qui rendent témoignage, le père, l'épouse et l'enfant : et ces trois ne font qu'un.

2ème PARTIE.

LA SOCIÉTÉ CONJUGALE AU POINT DE VUE DE LA RÉDEMPTION DEVANT LE DIEU RÉGÉNÉRATEUR.

Mais le péché a jeté sa grande ombre sur les splendeurs de l'Eden. La femme est déchue, l'amour est profané, la société conjugale est abaissée. Et quand le Rédempteur descendit en ce monde que le Créateur avait fait... Un jour, Jésus était dans le temple à Jérusalem, et les pharisiens de la vieille loi conduisaient à ses pieds une femme rougissante, tremblante, une femme adultère : " Maître, lui disaient-ils, Moïse dans sa loi nous a ordonné de lapider ces criminelles. Et vous, que dites-vous ? " Cette femme, ce n'était pas seulement cette femme ; c'était la femme, c'était l'homme, c'était la société conjugale tout entière, la société conjugale dégénérée, coupable, corrompue. Elle était à genoux, voilée dans ses cheveux et dans ses larmes, à genoux dans sa honte et dans sa douleur. Et Jésus-Christ ne parlait pas ; mais incliné sur la terre, il y écrivait en silence : *Digito scribebat in terrâ.* Il écrivait l'Evangile de la miséricorde et de la régénération. Et à ces pharisiens, à ces scribes qui demandaient la peine, les pierres et la lapidation, Jésus, se relevant, répondait : " Que celui d'entre vous qui est sans péché lui jette la première pierre ! " Et puis, se baissant encore, il écrivait sur la terre : *Scribebat in terrâ.* Et quand tous se furent retirés, dit l'évangéliste saint Jean, à commencer par les plus vieux, par les têtes chauves ou aux cheveux blanchis, *incipientes à senioribus*... quand les hommes sans entrailles et sans pitié se furent retirés, il n'y eut plus que ces deux personnes face à face : Jésus écrivant sur la terre, et la femme rougissant et pleurant ; le Fils de la Vierge et la femme adultère ; ou, pour parler avec saint Augustin, une grande misère et une grande pitié : *Magna miseria et magna misericordia !*

1o. Jésus a condamné les déchéances de l'amour, mais il n'a pas réprouvé l'amour ; il n'a pas désespéré de lui et de la société conjugale. Loin de là, il a regardé l'amour en face, avec son œil de Vierge et de Dieu ; il l'a pris dans ses mains déchirées par la croix et baignées du sang de la rédemption ; et de cet amour si longtemps profané il a fait un des sacrements de son Eglise, une des sept colonnes qui portent le monde des âmes : " *Sacramentum hoc magnum est, ego autem dico in Christo et in Ecclesia.* C'est un grand sacrement, dit saint Paul, en Jésus et en l'Eglise." Et le Concile de Trente nous assure que c'est cet amour naturel et humain, *naturalem illum amorem*, que Jésus a

purifié et consacré dans le sacrement de mariage. Ah ! c'est une grande œuvre, et Jésus-Christ n'y a pas suivi seulement les conseils de la miséricorde. Il était le Verbe, il a suivi les conseils de l'éternelle raison.

En effet, si on regarde l'amour dans la nature, on lui trouve un côté profondément *religieux*, et en regardant l'amour dans le péché, on lui trouve un côté profondément *idolâtrique ;* et c'est par ces deux côtés, le côté religieux et le côté idolâtrique, le côté de la nature et le côté du péché, qu'il était juste, ou du moins convenable que le Verbe divin *relevât* l'amour naturel pour en faire une chose sainte et sacro-sainte, un sacrement.

L'amour est religieux dans sa nature ; nos ancêtres le savaient mieux que nous, ces fiers Germains sous les arbres séculaires où ils cachaient leur bravoure et leurs vertus. Tacite qui se consolait avec eux des décadences irrémédiables de la Rome des Césars, Tacite disait : " Les Germains croient qu'il y a dans la femme quelque chose de divin.—*Inesse quid divinum.*"—Les Germains avaient raison, il y a dans la femme, nous l'avons dit, un reflet de Dieu ; et, par conséquent, il y a dans l'amour qui s'adresse à elle, quand il sort d'un cœur créé profond et resté pur, il y a quelque chose de religieux.

Oui, l'amour est un sentiment naturellement religieux, et, pour moi, je n'aurais besoin que de cet argument, que de ce fait,—car c'est un *fait*,—pour confondre tous les positivistes et tous les matérialistes de notre époque. Quoi ! vous dites que l'homme ne peut pas sortir du fini par sa raison ? Et moi je vous dis qu'il en sort non-seulement par sa raison, mais encore par son cœur ! Quoi ! vous me dites que l'homme n'est que matière, qu'il est resserré entre un berceau plein de larmes et un tombeau plein de vers, et que, circonscrit dans cette courte et triste existence, il est capable seulement de penser la matière et d'aimer la matière ? Et moi je vous dis : " Non, blasphémateurs de la nature humaine ; non, sophistes du dix-neuvième siècle ; non, corrupteurs de ma grande France, de ma grande société, de ma grande civilisation moderne ; non, cela n'est pas vrai ! L'homme sort du fini, l'homme émerge de la matière par sa raison, parce qu'il pense à Dieu ; et par son cœur, parce qu'il aime sa mère, parce qu'il aime sa sœur, parce qu'il chérit son épouse !

Quelque chose de divin dans la femme, quelque chose de sacré dans l'amour, et à cause de cela, quelque chose d'*idolâtrique* dans ses déchéances.

Ce sont ces déviations du sentiment de l'amour qui ont produit dans le paganisme l'un des faits les moins étudiés, et toutefois les plus saillants des religions antiques : l'idolâtrie de la femme ou par la femme.

Je n'insiste pas, mais il y a là de grandes révélations pour celui qui étudie le cœur humain. Quant au paganisme moderne, qui tend à se former parmi nous, il subit trop puissamment l'action du christianisme, tout en la combattant, pour arriver à cet excès d'une idolâtrie positive et avouée ; mais la passion dont je parle y prend chaque jour, dans les idées comme dans les faits, les caractères d'une idolâtrie morale. Je pourrais citer tel livre écrit avec un incontestable talent et avec une conviction non moins incontestable, selon moi, et où le culte de la *femme* et la religion de l'*amour* sont substitués au culte du vrai Dieu et à la religion de Jésus-Christ. Mais que dis-je ! et s'il m'est permis une fois encore de rappeler un souvenir odieux, mais nécessaire, une page récente et néfaste de notre histoire, qui trouve aujourd'hui des apologistes, à défaut de continuateurs : Souvenez-vous du jour où le peuple français avait divorcé avec le Dieu de la France, avec le Dieu de Clotilde et de Clovis ; souvenez-vous du jour où, à ce peuple émancipé de la foi, on prêchait le culte de la Raison. Eh bien, la raison fut trop abstraite et trop froide, et l'on vit, à sa place, se dresser sur cet autel le spectre vivant d'une femme ! Idolâtrie officielle du monde ancien, idolâtrie pratique du monde moderne : toutes deux ont exalté l'amour et la femme, et toutes deux les ont abaissés, humiliés et presque anéantis. L'amour n'est plus l'amour, mais la volupté ; et la femme est l'idole ou la prêtresse de ce culte hideux !

L'aspiration naturellement religieuse de l'amour encore pur et la tendance idolâtrique de l'amour déchu, ce sont là, d'après le R. P. Hyacinthe, comme deux préparations lointaines et obscures à l'élévation de l'amour des époux dans l'ordre sacramentel. L'amour était une vague religion du cœur : il était bon de l'élever et de la formuler. L'amour était une idolâtrie et une idolâtrie de la fange : il était bon de l'éclairer et de la purifier. Jésus-Christ a fait un sacrement de l'union des époux chrétiens.

2o. Mais un sacrement, qu'est-ce donc ?

Le catéchisme, ce livre trop méconnu qui renferme toutes nos solutions morales et religieuses, le catéchisme catholique nous dit qu'un sacrement est un *signe* qui exprime et une *force* qui opère la grâce de Dieu. L'union des époux sera donc un signe et une force dans le sacrement de Jésus-Christ : un signe qui exprimera et une force qui opérera la grâce surnaturelle de l'amour chrétien.

J'ai hâte de finir ; mais qu'il y aurait cependant de merveilles à découvrir dans cette *signification* nouvelle que Jésus a donnée à l'amour ! L'amour de l'époux et de l'épouse, quelque chose déjà de si grand et de si saint, devenu le symbole et l'image de l'amour de Jésus et de son Eglise ! Jésus a aimé la race humaine. Le Verbe de Dieu

s'est penché vers nous, non comme un père vers son fils, non comme un ami vers son ami, mais comme un époux vers son épouse. Le Seigneur, disent nos saints livres, a aimé les âmes : *Dilexit animas ;* le Seigneur, continuent les pages inspirées, a aimé les peuples : *Dominus dilexit populos ;* il a aimé les âmes et se les est unies dans l'édifice visible, dans l'unité corporifiée de cette même Eglise. Unité de l'amour de Dieu avec nos âmes, unité de l'amour de Dieu avec les peuples, avec l'humanité tout entière ; Dieu descendant dans le sein de la Vierge Immaculée, et y épousant la nature humaine, ma chair et mon sang ; Dieu s'étendant, époux immolé et glorieux tout ensemble, dans les bras sanglants et féconds de la croix, et y épousant toutes les générations régénérées par lui dans son sacrifice. Voilà le *type* du mariage chrétien. L'amour de Dieu et de l'humanité, c'est l'admirable thème du Cantique des Cantiques... Tout l'antique Orient,—les monuments de l'Inde en particulier nous l'attestent,—tout l'antique Orient a reconnu dans l'union de l'homme et de sa compagne une poétique et religieuse image de l'union de Dieu et des âmes.

....

Telles sont les hautes pensées qui doivent régner dans le cœur des époux chrétiens, quand ils s'unissent dans le sacrement de leurs saintes noces. Cet homme, c'est un Christ sur la terre ; cette femme, c'est une fille de Dieu, une sœur de Jésus-Christ ; tous deux ont été rachetés sur le Calvaire, baptisés dans l'eau sainte, nourris du pain des anges, abreuvés à la coupe des autels ; ils sont dignes d'aimer Dieu l'un dans l'autre ; ils sont dignes, dans cette communion des âmes qui se fait au sacrement des noces, de se donner leur Dieu en se donnant leur cœur.

Jouir d'une âme, dans l'ordre simplement humain, mais c'est déjà sublime ; jouir d'une pensée immortelle, jouir d'un cœur tendre et fort, d'un cœur aimant et chaste, mais c'est presque divin ! Eh bien, que sera-ce de jouir d'une âme dans l'ordre réellement divin ; de posséder en commun avec elle tout ce que la grâce du Christ a opéré de plus merveilleux, de plus profond et de plus exquis dans sa pensée et dans son cœur... si ce mystère d'un Dieu possédé par cette âme est livré par elle à l'être tant aimé pour lequel elle n'a plus de secret ! Tel est pourtant le mariage chrétien ! " Hommes, s'écrie saint Paul, vous aimerez vos épouses comme le Christ a aimé l'Eglise ; femmes, vous aimerez vos maris comme l'Eglise a aimé Jésus."—" Et le mariage, continue saint Pierre, le mariage sera plein d'honneur et de gloire, et le lit nuptial sera immaculé, *et thorus immaculatus.*"

Or ce n'est pas là un rêve. J'ai dit : Un sacrement est un *signe*, il exprime. J'ajoute : c'est une *force*, et il opère. Il renferme une grâce

qui relève le cœur de l'homme à la hauteur de tant de vertu.—L'homme, dans l'ordre de la nature, fait un rêve toujours persistant jusques sous les glaces de la vieillesse, jusques sous les ricanements du scepticisme et de l'immoralité ; un rêve toujours persistant et toujours impuissant ! Il veut aimer.—Il veut aimer pour toujours, et il aime pour une heure ; il veut aimer dans l'âme, et il aime dans les sens ; il veut aimer l'idéal, et il se retrouve toujours en face de la réalité déchue !—Mais voici les chrétiens dont le cœur a été touché par la grâce, par l'action de Jésus-Christ, et les chrétiens ont aimé dans la vérité, dans l'unité et pour l'éternité ! "Ce sacrement est grand, je vous le dis, en Jésus et dans l'Eglise....." Interrogez nos vieux foyers gaulois, interrogez nos foyers européens, partout où la séve du christianisme a conservé sa vigueur, et ils vous répondront par ce grand écho, tendre et grave, de l'amour conjugal.

Dans la péroraison de cette Conférence, le R. P. Hyacinthe a montré la supériorité de la *virginité* sur la société conjugale, dont il venait cependant de donner une si haute idée.

Deux jeunes époux chrétiens erraient un jour sur les ondes de l'Adriatique, lisant dans les pages d'un chaste livre et lisant mieux encore dans les pages de leurs chastes cœurs. Les paroles qu'ils lisaient au dehors et qu'ils écoutaient au dedans étaient celles-ci : N'est-ce pas une souffrance d'aimer pour cette vie seulement ? N'avez-vous pas le goût des amours éternels ?" * — Ah ! c'est notre souffrance, c'est notre goût à tous ; la souffrance des amours qui naissent et le goût des amours éternels ! Je sais bien que l'amour des époux se continuera sous une autre forme dans les siècles futurs, et c'est dans ce sentiment délicat, exquis, que l'Eglise a puisé cette répugnance qu'elle éprouve pour les secondes noces, auxquelles elle refuse la solennelle bénédiction du prêtre. Il y a un amour et une fidélité au delà de la tombe, un amour de l'éternité. Mais après tout, cet amour n'est plus l'amour conjugal ; car l'amour conjugal, si grand que je l'aie contemplé, il a deux infirmités profondes. Il est trop terrestre, les sens y ont une part, et les sens sont toujours déchus ; il est trop exclusif, et, dans le cœur lui-même, bien au-dessus des sens, il absorbe trop deux êtres individuels l'un dans l'autre aux dépens des grandes amours et des grands dévouements humanitaires. C'est pourquoi Jésus-Christ, interrogé par les Juifs sur le mystère de la vie future, leur répondait : "Dans la résurrection, plus d'époux plus de noces : *In resurrectione enim neque nubent, neque nubentur :* mais ils seront toujours comme les anges de Dieu : *Sed erunt sicut angeli Dei in cœlo !*"

* Le *Récit d'une Sœur*, par Mme Graven, née de la Ferronnays

Il n'y a plus d'époux et plus de noces au sens de la terre; et cependant il y a la grande continuation de l'amour; il y a la dernière floraison de ce que j'ai appelé l'arbre de vie, la suprême floraison de l'amour: c'est la *virginité.* Oh! c'est en vain qu'on a voulu faire de la virginité l'ennemie de l'amour; elle en est la sœur, la continuatrice et le perfectionnement; c'est là le reproche qu'on adresse à mon Eglise catholique romaine, et c'est sa gloire. Pour moi, ce serait sa démonstration, une démonstration à elle seule suffisante: l'Eglise catholique a toujours compris, affirmé, pratiqué le célibat volontaire; et si haut qu'elle ait élevé l'amour conjugal, plus haut encore elle a fait monter la virginité chrétienne.

Ah! la virginité, c'est ce besoin d'aimer dans une autre vie; c'est ce goût exclusif des amours éternels infinis: "Les noces de l'agneau!" Quand on n'aimera plus une seule personne, quand on ne s'absorbera plus dans une pensée et dans un seul cœur créés; mais quand le voile étant déchiré...(l'amour d'ici-bas, c'est un voile; le mot de noces vient de *nubere;* un voile qu'on étend sur les époux, un voile transparent qui montre le mystère de Dieu, mais le cache encore plus...) comme dans le temple de Jérusalem, quand l'heure des figures était passée, quand le peuple juif se retirait devant le peuple chrétien... laissez-moi, je vous prie, déchirer le voile!... J'ai besoin d'aimer Dieu, non plus à travers un cœur fini et déchu comme le mien, si pur et si tendre qu'il soit; j'ai besoin d'aimer Dieu face à face, cœur à cœur, et de l'embrasser dans l'étreinte exclusive de mon amour!

David a chanté les choses par avance. Il a parlé du chevet solitaire où, dans la nuit, les larmes coulent goutte à goutte, comme la rosée, ou par torrents, comme une pluie d'orage. J'ai besoin de ces rosées, j'ai besoin de ces tempêtes; j'ai besoin de gémir et de rugir tout seul avec mon cœur: *Nugiebam a gemitu cordis mei!...* Dieu! ô mon Dieu! vers toi, dès l'aurore, je me suis éveillé, *Deus, Deus meus, ad te de luce vigilo.* Mon cœur et ma chair aussi, *Cor meum et caro mea...* ont tressailli, ont bondi vers toi, comme le cerf dans les grands jours d'été! J'ai soif; j'ai soif de la beauté infinie! ô amour éternel! toujours ancien et toujours jeune, sans taches et sans rides!... ivresse du cœur, calme de la raison! Mes os brûlent et mes os se glaçent, et ils murmurent: *Jéhova!* qui est semblable à toi? *omnia ossa mea dicent: Domine quis similis tibi?*

C'est le dernier mot de l'amour.

Un jour, tous les époux chrétiens, débarrassés du voile, dechargés du poids de la chair, délivrés de la prison de l'amour exclusif, individuel, égoïste, diront ces choses. Il les disent déjà dans l'ombre des saintes amours: et ils entrevoient les noces où tous les époux seront

vierges, où toutes les vierges seront épouses, et où la grande humanité, rachetée par le Christ, achèvera la floraison de l'*amour conjugal* dans la floraison de l'*éternelle virginité*.

--*Semaine Religieuse.*

HISTOIRE DE DEUX ÂMES.

(Voir page 416 du 3ème Vol.)

Quatre ans avant la mort d'Albert, à l'heure où allait commencer la longue absence que leurs parents avaient voulu pour éprouver la mutuelle tendresse des deux jeunes gens, Alexandrine, obligée de suivre sa mère au théâtre Saint-Charles, avait vu la salle, les lumières, la scène, tout ce qui l'entourait enfin, avec les yeux de la douleur. "Au " lieu, dit-elle, de l'air de fête que cela avait pour moi lorsque je goû- " tais tranquillement la joie d'y voir Albert, il me sembla tout d'un coup " être dans un tombeau illuminé."

Et maintenant le voilà parti pour un temps bien plus long, le voilà parti pour toujours, celui dont la présence enchantait sa vie. La terre qu'il a quittée, la terre qui ne le reverra plus, ne peut plus être qu'un tombeau illuminé.

Mais l'image que je viens de rappeler convient mal à la réalité présente, le désespoir de la jeune fille au milieu de toute cette pompe qui semble insulter à son chagrin, ne peut donner qu'une fausse idée de la sainte douleur d'Alexandrine, *veuve et catholique*. Les clartés qui désormais illuminent toutes choses pour elle, sont les divines clartés de la foi et de la charité. Et le tombeau lui-même, ne peut plus garder son nom quand descend un rayon de Celui qui s'appelle la Vie.

La maladie vient d'achever son œuvre, Alexandrine n'entendra plus la voix d'Albert, elle ne verra plus ses yeux suppléer à l'impuissance de la voix et lui exprimer ce que la voix ne saurait dire ; mais le corps inanimé, cette vaine conquête de la mort, est encore là, et c'est auprès de ce pauvre corps que tant d'amour et tant de soins n'ont pu sauver, qu'Alexandrine reprend son *journal*, désormais sa plus chère occupation après la prière, son *journal*, qui a été si souvent et qui sera plus souvent encore une prière écrite, mettant, comme l'autre, Alexandrine en communication avec celui qu'elle a perdu ; c'est là tout auprès de ce

corps sans vie que la corruption va prendre, c'est là qu'Alexandrine parle à l'âme d'Albert :

" Ami chéri ! je t'écris ceci appuyée contre ton cercueil ; je t'écris, car je te parle. Albert ! Albert ! me vois-tu ? Sais-tu ce que j'éprouve ? Oh ! douloureuse incertitude ! Ange de ma vie, qui me laisses seule continuer ma route, t'aimer fut ma meilleure vertu, mon plus grand amour, ce que j'ai éprouvé de meilleur. Douce idée ! en t'aimant, en étant aimé de toi, je suis devenue meilleure ; maintenant, par crainte de te perdre pour l'éternité, je veux être aussi bonne que possible. Jésus me pardonnera d'aller à lui par toi, Albert, qui as pu y aller tout droit....... ....
O Jésus, si compâtissant ! Jésus, pleurant sur la mort, Jésus, frissonnant de pitié pour nos misères, tu le sais, c'est lui qui m'a fait le mieux t'aimer ; ainsi permets-moi de l'aimer immensément ; mon amour a maintenant, seulement maintenant, atteint sa perfection, car j'aime un être parfait, j'en ai la douce conviction.

" Mon ange Albert, prie pour moi ! prie pour moi, que je n'aie plus de doutes sur ma foi ; prie pour moi, que je ne sois pas affligée comme ceux qui n'ont pas d'espérance. Oh ! les malheureux ! Doux Jésus ! plus que jamais, dans la douleur où je suis, mon cœur se fond de désir qu'un jour il n'y ait plus qu'innocence et bonheur. Mon Dieu, combien de fois ne vous ai-je pas fait cette prière de prendre Albert et moi dans votre amour ! je ne sais pourquoi, depuis quelque temps j'avais cessé de le faire ; je pressentais peut-être que nous allions être séparés dans cet amour ; que lui, plus pur que moi, devait t'atteindre bien avant moi !

" Oh ! comme il m'a aimée ! Est-ce possible ? moi !"

Mais une autre séparation est imposée à Alexandrine, séparation souvent presque aussi douloureuse que la première, tant nous nous laissons abuser par nos sens ! Nous pleurons les hommes, dit l'Ecriture (Eccli., XLI, 14), quand nous voyons descendre leurs corps dans la terre. Alexandrine suit ce corps qu'on arrache à sa tendresse : " Aujourd'hui, dit-elle, cachée dans l'église, j'ai assisté à tout. J'ai demandé à Jésus de m'accorder d'abord le foi, parce qu'en elle j'ai tout, puis de sentir qu'Albert m'a tout pardonné, puis de sentir que je l'ai aimé autant qu'on peut aimer dans ce corps de boue.

Quoi ! dira-t-on, tant d'amour ! et tant de force en même temps dans la séparation d'avec celui qu'elle aime ! mais cette force est la force de l'amour qui se sent immmrtel. " Dieu, écrit à Alexandrine l'abbé " Gerbet, Dieu a donné à la douleur et à l'amour quelque chose de sa " toute puissance." Il a donné à l'amour son immortalité. L'amour a demandé à Dieu et il en a obtenu de vaincre la mort. " Mon Dieu ! " mon Dieu ! dit Alexandrine (*Livre secret*), permets-moi de l'aimer au

" Ciel autant que je l'ai aimé ici ! autant que je l'aime maintenant, et " que lui soit aussi le même pour moi..." Ainsi cet amour humain, appuyé sur la foi, est comme divinisé. Ceux qui me lisent connaissent bien—je l'ai répétée tant de fois ! (je la répèterai peut-être encore)—la parole d'Alexandrine : *J'aimerais mieux être veuve et catholique, que toujours femme d'Albert et toujours protestante.* Leurs deux cœurs se confondaient si bien dans l'amour de Dieu, qu'elle parlait pour son Albert tout à fait comme elle avait parlé pour elle-même :

" A Santa-Maria in Portico, où j'ai voulu aller hier par souvenir * j'ai pensé qu'Albert aimait sans doute mieux m'y voir sans lui et catholique, qu'autrefois avec lui et protestante ; mais alors m'a pris l'amer regret de n'avoir pas été catholique pendant notre court mariage ! Puis, après cela, comme Dieu fait bien tout ce qu'il fait, j'ai pensé bien vite aussi que ce qui a été a été pour le mieux." (P. 265.)

Aux premiers jours de leur *amitié*, pour me servir du mot sous lequel se cacha longtemps leur pudique tendresse à Rome, Alexandrine avait vu un bas-relief représentant le martyr d'un jeune homme et d'une jeune femme que les bêtes féroces attendaient déjà. Le jeune homme avait les yeux levés au Ciel, la jeune femme avait les yeux attachés sur lui. " Il puisait, dit Alexandrine, se rappelant quatre années plus tard ce touchant tableau, il puisait ses forces à la source, et les lui passait." Et elle ajoute :

" Depuis, j'ai souvent pensé que, si Albert et moi nous avions dû être martyrs, il en eût été ainsi."

Et elle invoque celui qui dans cette lutte si longue pour une lutte, si courte pour une vie de bonheur, celui qui, au milieu des étreintes de la mort, ne lui parlait que de l'immortalité de son amour, celui qui l'a précédée au Ciel et qui l'y attend :

" Albert aimé, ange maintenant, attire-moi à toi ! Je t'aime comme je ne t'ai jamais aimé ! Le désir de te revoir brûle dans mon âme. Ne peut-il pas brûler mon corps ?"

Etonnez-vous maintenant de la trouver si forte contre la douleur ! La douleur ne lui vient-elle pas de la mort qui l'a séparée de son Albert ? Mais elle appelle la mort elle-même pour que la mort la réunisse à son Albert. Et tandis que toutes les espérances qui attendent leur accomplissement de la vie présente se voient trompées, l'espérance qu'une âme chrétienne a mise dans la mort ne le sera jamais. La mort peut éprouver notre patience et nous laisser attendre ici-bas bien des jours ; mais elle vient enfin réunir ceux qui, s'aimant en Dieu, s'aiment pour l'éternité.

* C'était l'église où, encore protestante, elle accompagnait Albert à la messe ous les dimanches. Elle s'y revoyait seule quatre ans après la mort d'Albert.

Que la raison ne s'étonne donc pas de trouver Alexandrine si forte à l'instant même où son Albert lui est arraché. Elle devrait s'étonner bien plutôt de voir Alexandrine plus affligée de cette mort qu'elle ne le serait d'un voyage. On l'a dit souvent, la mort n'est qu'un voyage plus long que les autres. Bien plus long sans doute pour celui qui part, puisque de ce voyage-là jamais on ne revient; mais souvent bien moins long pour celui qui reste. Heureux ceux que la vie du temps, qui dure si peu de temps et qui devrait être avare de nos jours, n'a pas tenus séparés pendant dix ans de ce qu'ils aimaient! Dix ans! et peut-être plus! tant de jours perdus pour le bonheur! La mort qui nous réserve un dédommagement si magnifique, a-t-elle des rigueurs plus cruelles? Et quand elle emmène ceux qui nous sont chers, faut-il nous affliger plus que si nous les voyions partir pour un pays lointain où nous n'irons les rejoindre qu'après un temps dont nous ne savons pas encore la durée?

Voilà sans doute ce que dit la raison. Mais la nature proteste contre la raison. La nature crie par toutes ses voix qu'elle a horreur de la mort. Que peut la raison contre cette protestation universelle de tout ce qui vit, de tout ce qui souffre et qui aime mieux souffrir que mourir? Cette horreur de la nature pour la mort est absolument invincible à toutes les forces, à toutes les vertus qui ne sont pas au-dessus de la nature. Et il n'y a que les vertus qui se rapportant directement à Dieu élèvent l'homme au dessus de la nature; il n'y a, pour les appeler par leur nom, il n'y a que la foi chrétienne, que l'espérance chrétienne, que la charité chrétienne, qui puissent nous faire considérer la mort avec sang-froid, et reconnaître combien elle est digne d'être aimée. Mais la nature ne s'avoue jamais vaincue, et le triomphe de la foi et de l'amour demeure toujours disputé par la nature et par son horreur de la mort, tant que la mort elle-même n'a pas mis l'âme en possession de l'éternelle vie.

Ce *Récit d'une Sœur* nous en offre un touchant exemple.

Jamais on ne rencontrera dans toute l'histoire des saints une âme plus vivement éprise de la mort que celle d'Eugénie de La Ferronnays, qui ne pouvait se résoudre à plaindre ceux qu'elle voyait mourir (tome II, p. 83), qui fut heureuse autant qu'on peut l'être ici-bas *, et qui, au milieu même des joies les plus pures et les plus profondes, écrivait à sa

* ..... Juge si tout cela me rend heureuse. En tout, je ne sais pas ce que " Dieu veut de moi, mais le bonheur n'est pas le but de la vie, et dans ce mo- " ment j'en suis comblée. . . . .

" Enfin je suis heureuse, ma Paule, heureuse d'un bonheur qui m'effrayerait, si je ne sentais pas que ce bonheur vient de Dieu, qu'il lui appartient, et que, s'il voulait me le retirer, je me soumettrais sans murmurer."

sœur : " Tu as beau dire, quelqu'heureuse que soit la vie, rien ne veut " la quitter," et qui s'associant aux douleurs de tout ce qui souffrait autour d'elle, se consolait pour eux et pour elle-même dans cette pensée : " Dans soixante ans, nous serons tous morts! Ainsi soit-il!"

Celle qui depuis ses plus jeunes ans appelait ainsi constamment la mort, dans la douleur et dans la joie, se sentit triste un moment quand elle vit approcher la mort qui allait la prendre, non pour la délivrer de la vieillesse, de ses infirmités et de ses regrets, mais pour l'arracher toute jeune à la famille bénie où Dieu l'avait fait naître, à son mari qu'elle avait craint de perdre et qu'elle aimait assez pour voir dans cette perte " un sacrifice digne d'être offert à Dieu" (p. 226,) enfin à ses deux petits enfants dont le dernier avait quelques mois à peine. Quand elle reconnut qu'il lui faudrait bientôt quitter tout ce qu'elle aimait sur la terre, ce grand courage qui la faisait en quelque sorte voler au-devant de la mort chancela à l'approche de la mort.

" Pour la première fois, écrit sa sœur, il me sembla voir des nuages passer sur son âme sereine ; pour la première fois, son esprit, d'ordinaire si simple et si limpide, me parut troublé de peines exagérées et presque imaginaires ; pour la première fois de ma vie enfin, je la vis *triste*, et j'en fus consternée.

" Jusqu'à ce jour, malgré la gravité de beaucoup de ses pensées et l'élan fervent de son âme (quoiqu'elle fût souvent et volontiers silencieuse), rien ne lui était plus étranger que la tristesse." (P. 290.)

Cette tristesse ne fut que d'un moment, comme celle de Jésus-Christ avant sa Passion. (Nous avons bien le droit de comparer les saints à Celui qui est venu parmi les hommes pour être leur modèle.) Ni la sœur qui survit ni Alexandrine n'ont rien dit de la tristesse d'Eugénie qui approche de cette parole de Jésus-Christ : *Mon âme est triste jusqu'à la mort.* Mais l'Evangile ne nous dit point que cette tristesse divine ait été juspu'aux larmes dans le jardin des Oliviers, comme elle avait été dans la maison de Marthe et de Marie, devant le cadavre de Lazare : *et lacrymatus est Jesus.* Et cependant Celui qui pleurait était le Tout-Puissant et il savait bien qu'à sa voix Lazare allait à l'instant même sortir des ombres de la mort et revenir à la vie. Mais il a laissé couler ces divines larmes pour justifier ceux qui pleurent à la mort de ce qu'ils ont aimé, encore qu'ils aient foi en Dieu et en ses promesses, et qu'ils espèrent aimer éternellement au Ciel les âmes qu'ils ont aimées pendant quelques jours sur la terre.

J'ai dit la force d'Alexandrine dans les premières heures qui suivirent la mort d'Albert. Je n'ai pas besoin d'ajouter que la nature reprit bien vite ses droits. Mais tous ses droits ne sont que jusqu'à pleurer sur la séparation que la mort a faite et jusqu'à aimer la douleur elle-même

comme une manifestation et un témoignage de l'amour. Ecoutez Alexandrine avec attention, et distinguez, si vous le pouvez, le cri de la douleur du cri de l'amour :

"Oh! Pauline! l'imagination ne peut pas se figurer ce que je souffre, le vide, le terne, l'ennui, l'obscur qui remplit pour moi la terre! cette terre que je trouvais si charmante, que je m'inquiétais de tant aimer, au point que je croyais que ce sentiment survivrait à Albert! Mais, Dieu merci! Albert a emporté tout cet attrait, et je connais bien maintenant que c'était lui que j'aimais dans ce qui n'était pas lui." (P. 35.)

Albert a tout emporté, tout, excepté l'espérance! Quelques jours après sa mort, on arrache Alexandrire à cette chambre de la rue Madame où se sont accomplis tant de sacrifices; on l'arrache à Paris et on l'emmène à ce château de Boury où, suivant un projet longtemps caressé, les deux époux devaient abriter leur bonheur, à ce château de Boury qui ne reçut jamais Albert et qui ne vit Alexandrine qu'enveloppée de de ses longs voiles de veuve. Le *Livre secret* nous fait assister au drame intérieur de son âme pendant ce voyage qui achevait de la séparer de la dépouille d'Albert :

" Dans ce court voyage, j'ai regardé la terre avec un sentiment tout à fait étrange, que je n'ai jamais eu, comme avec des adieux, comme n'y étant plus qu'à moitié, comme n'y voyant plus rien .Oh ! c'est qu'Albert était pour moi la lumière qui colorait tout *. Avec lui, n'ai-je pas trouvé du charme à ce qui, avant lui, m'eût paru d'un ennui et d'une difficulté insurmontable? N'ai-je pas aimé les moindres détails de ménage? Tout a vraiment changé d'aspect. Avec lui, les perles, les bijoux, les jolies chambres, les belles vues même m'apparaissaient être tout cela: maintenant plus. Tout est décoloré, rien ne brille plus, rien n'a plus de valeur; je n'ai soif que de connaître où il est, de voir s'il est heureux, s'il m'aime encore, et de partager tout avec lui, comme je le lui ai promis sur cette terre devant Dieu. Mon Dieu! ne sépare pas toi-même ce que tu as uni. Souviens-toi, mon Dieu, mon Père, et pardonne-moi ma hardiesse, souviens-toi que nous nous sommes toujours souvenus de toi, même en oubliant tout le reste; souviens-toi qu'il n'y a pas même eu un billet d'amour écrit entre nous où ton nom n'ait été nommé et ta bénédiction appelée; souviens-toi que nous t'avons beau-

* N'avais-je pas raison, en commençant cet article, de comparer la douleur présente d'Alexandrine à l'impression qu'elle avait éprouvée autrefois au théâtre Saint Charles après le départ d'Albert? Mais alors tant d'obstacles semblaient s'opposer à leur mariage, qu'ils ne savaient s'ils devaient espérer ou craindre. Après la mort d'Albert laissant Alexandrine veuve et catholique, le temps de la crainte est passé, et Alexandrine, en même temps qu'elle est tout à la douleur, est toute à l'espérance.

coup prié ensemble; souviens toi que nous avons toujours voulu que notre amour fût éternel !

" Albert ! Albert ! peux tu être dans le bonheur et ne pas accabler Dieu de demandes pour que je le partage avec toi ?" (P. 20, 21.)

Et presque au même moment, elle écrit à la sœur d'Albert, que ses devoirs ont tenu éloignée en ces jours-là, d'Albert mourant, et de son père et de sa mère et de ses sœurs en larmes :

" Il est heureux ! ainsi il vaut mieux qu'il ait fini. Ma terrestre nature, qui a toujours été si forte, ne peut pas se figurer que les joies du Ciel valent mieux que celles de la terre. Car j'ai des souvenirs de bonheur qui me semblent ne pouvoir être surpassés !"

Voilà comme elle parle en ces jours les plus sombres de sa vie, en ces jours dont elle dira plus tard : " C'étaient de cruels et terribles jours ; ' mais, aujourd'hui, par la grâce de Dieu, je pleure mon Albert gaie- ' ment !" Bien avant l'heure de cette *gaieté*, au lendemain même de la mort d'Albert, elle ne murmurait pas contre Dieu.

Heureuse au milieu même de ses larmes, heureuse de son bonheur passé, plus heureuse de ses espérances éternelles, elle bénissait le Dieu qui lui avait donné tant de bonheur : " Deux ans d'un pareil mariage, quatre ans d'un semblable amour, ont comblé la dose de la félicité permise ici-bas." Et elle s'enferme dans ses souvenirs de bonheur. " Avec le goût qu'elle a de " *tout* repasser", de *revivre sa vie*, comme elle dit, elle veut revoir tous les lieux où elle a vécu auprès d'Albert, Rome d'abord, Rome surtout, et particulièrement cette *Casa Margherita* bénie, où ils se sont vues pour la première fois et où l'amour d'Albert commença de l'attirer au Ciel. Elle revoit Naples après Rome, et elle écrit à M. de Montalembert :

" J'aime à être ici, et ce qu'il pourrait y avoir de trop amer dans le contraste est adouci pour moi par un baume toujours intarissable : le bonheur d'y être *catholique !*"

J'ai dit : Rome d'abord. Cela serait tout à fait exact si elle n'avait pas eu sa mère. Mais, tendre fille non moins que tendre épouse, elle revit l'Allemagne, et elle la revit deux fois avant même de revoir l'Italie. C'est dans un de ces voyages qu'elle rencontre un jeune prêtre mourant de la maladie dont Albert était mort. Il était pauvre et tourmentée de la pensée qu'il allait laisser inacquittée une dette relativement considérable. Alexandrine eut la joie de le délivrer de ce tourment. Et, à ce propos, Eugénie écrivait à sa sœur : " Dis moi si elle n'a pas des " bonheurs célestes au milieu de ses malheurs !"

Elle-même, un peu plus tard, écrivait de Rome à Eugénie : " De- " main, je communierai à Saint-Pierre ; c'est un vrai bonheur pour " moi ; c'est comme cela que je reverrai Saint-Pierre. Mon Albert s'en

"rejouira." Saint-Pierre où Albert lui avait fait autrefois l'aveu (peut-être involontaire) de son amour : *Oh ! je suis bien heureux, j'ai communié ce matin et je vous aime !*

Ne faut-il pas dire maintenant avec M. de Montalembert : "On ne "peut plus la plaindre, mais on peut toujours l'aimer."

Cette âme cependant n'a pas encore atteint le sommet où elle doit s'élever. L'histoire de l'amour d'Albert et d'Alexandrine révèle aux esprits les moins vulgaires un idéal qu'ils ne connaissaient pas. Et quand Eugénie fait lire à sa belle-mère le *journal* d'Alexandrine, Mme de Mun lui dit : "Vraiment, cela fait croire aux romans ! je n'avais pas "idée qu'un pareil sentiment existât !" Alexandrine est devenue par la puissance de l'amour, comme Eugénie l'était naturellement, *amoureuse de la mort ;* mais la mort, pour elle, c'est "le chemin qui mène à Albert." Elle est arrivée, ce qui paraissait plus difficile, à "pleurer son Albert gaiement" et à se réjouir de ce qu'on ne peut pas dire la messe en noir au jour anniversaire de la mort d'Albert, qui est celui de la fête de saint Pierre et de saint Paul. "Il est impossible, écrit-elle à M. de "Montalembert, il est impossible, dans toute l'Eglise, de prendre des "vêtements de deuil le jour où mon Albert a quitté cette terre pour "une meilleure demeure ! J'aime cela !"

Mais c'est Albert, toujours Albert qui occupe sa pensée. Elle-même craint d'oublier quelquefois Dieu pour son Albert. "Hélas ! j'oublie "tant Dieu pour lui, que je ne sais ce que Dieu fera de moi. Il me "fera peut-être vivre bien longtemps pour reprendre ce zèle que j'avais "autrefois pour lui." Il ne faut pas croire tout ce qu'elle dit d'elle-même, et j'ai bien plus de confiance dans le témoignage de l'abbé Gerbet, qui lui écrivait : "Votre âme, malgré tout le mal que vous en dites, "a un timbre dont le son fait monter la mienne."

Cependant elle craint d'oublier Dieu, et pour retrouver ce zèle qu'elle croit avoir perdu, elle va s'imposer elle-même un sacrifice plus douloureux que ne fut la mort d'Albert, elle va renoncer à la douceur de parler de lui. "Dieu soit béni !" disait naguère une épouse chrétienne en apprenant les détails de la mort de son mari, "Dieu soit béni ! il n'a "eu le temps de penser ni à moi ni à ses filles, il n'a pensé qu'à Dieu * !" Je n'ose pas dire que pendant les dernières années qu'Alexandrine passa sur la terre, elle n'eut plus de pensées que pour Dieu. Du moins, elle parut s'être interdit de parler d'Albert. Le seul nom de ce qu'on aime est tout plein de délices, et l'âme d'Alexandrine trouvait d'abord dans les souvenirs que rappelait le nom d'Albert sans cesse répété une

* Discours de Mgr l'évêque d'Amiens pour l'anniversaire de la mort du général de la Moricière.

joie ineffable : mais ce sacrifice même n'est pas au-dessus de la générosité de cette grande âme. On ne l'entendra plus désormais prononcer le nom d'Albert, et cet oubli apparent sera la consommation de cet amour héroïque.

ALEX. DE SAINT-ALBIN.

(A Continuer.)

LA CLEF D'OR

(Voir pages 21 et 152.)

XIV.

LE DÉPUTÉ

Les jours qui suivirent, on ne s'occupa à Kermarc'hat que du banquet qui allait avoir lieu. Les amis parisiens arrivaient par bandes, et tout s'organisait sous la haute direction de Raoul et de sa mère, Mme de Morinville, qui portait sans contestation à Kermarc'hat le sceptre du gouvernement domestique.

Le grand dîner avait lieu l'avant-veille du jour des élections, afin que le zèle électoral des invités n'eût pas le temps de se refroidir. Raoul excellait à diriger une tactique de ce genre. Son ambition froide et calculée ne dédaignait pas toujours les petites ruses, et le moyen n'était pas mal trouvé. Les préparatifs qui se faisaient au grand jour, l'arrivée des hôtes brillants en l'honneur desquels la fête était censée se donner, le va-et-vient des équipages, avaient un peu ému le pays. On racontait sur ce dîner des choses tellement fabuleuses, il devait y avoir dans le service et dans les mets tant d'imprévu, tant de nouveauté, qu'une certaine curiosité s'était éveillée même chez ceux qui s'étaient tout d'abord montrés résolus à refuser cette hospitalité fastueuse, mais corruptrice. Les femmes surtout, dont l'imagination s'exalte facilement, ressentaient un désir violent de rassasier leurs yeux de toutes ces merveilles. L'occasion se présentait enfin d'examiner de près les salons fraîchement restaurés de Kermarc'hat, les toilettes de l'élégante châtelaine et de ses fringantes amies, de voir servir un dîner avec tous les raffinements du luxe parisien. Il aurait fallu des convictions bien enracinées pour qu'on se privât volontairement de pareilles jouissances.

Raoul avait compté que la partie féminine de ses invités pousserait l'autre, et ce fut ce qui arriva. Celles de ces dames qui s'étaient haute-

ment prononcées contre le candidat représentant l'opinion qu'adoptait M. de Morinville mirent tout en œuvre pour persuader aux autres et se persuader à elles-mêmes qu'on devait accepter ce dîner que beaucoup qualifiaient d'électoral. Les prétextes ne manquaient pas. M. de Morinville était un homme d'une famille honorable, sinon ancienne, d'aristocratiques habitudes, d'une rare distinction ; il ne pouvait manquer tôt ou tard de faire partie de leur camp, à la Chambre. Les plus hardies ne craignaient pas de l'affirmer.

Suivant les femmes du camp opposé, M. de Morinville avait eu l'esprit d'épouser sa cousine Berthe Richon, ce qui n'annonçait pas qu'il eût une grande morgue ni des opinions très-rétrogrades. A la Chambre, il perdrait certainement le peu de royalisme dont il avait pu hériter.

Pour le monde officiel des villes voisines, M. de Morinville était un homme sur le chemin de la fortune et des honneurs ; il n'en fallait pas davantage. Le pousser à la députation était un acte sage de la part de tout homme qui, d'une façon ou d'une autre, pouvait avoir besoin d'un protecteur influent.

Il y eut quelques récalcitrants, mais le grand nombre se rendit. Ce fut une belle journée pour l'ambitieux.

Il vit réunis dans ses somptueux salons des hommes et des femmes qui partout ailleurs faisaient cercle à part, et sans déroger à ses habitudes il sut satisfaire tout le monde. Berthe avait reçu le matin des instructions détaillées et un mandat qu'elle remplit de la manière la plus satisfaisante. La jeune femme, par sa bonne grâce charmante, son amabilité gracieuse, fit pardonner à certains invités la raideur et la politesse un peu hautaine dont son mari ne jugea pas de sa dignité de se départir envers eux ; ce qui charma le camp opposé.

Ceux qui le composaient surent un gré infini à M. de Morinville de cette froideur de bon ton qui, pour eux, se nuançait de la plus exquise courtoisie. Ils permettaient bien à Mme de Morinville de prodiguer les sourires et les plus flatteuses paroles à leurs adversaires, la gracieuseté d'une femme est chose si banale et de si petite importance ! M. de Morinville gardait pour eux la fine fleur de son esprit et de sa galanterie, ils n'en demandaient pas davantage.

Rien d'extraordinaire ne se produisit sur la table. On ne mangea pas de nids d'hirondelles, on but des vins de crus aussi excellents que connus dans de simples verres de cristal ; on trouva que les Parisiens et les Parisiennes étaient, au fond, des hommes et des femmes comme les autres ; mais on ne put s'empêcher d'admirer la magnificence du service, l'excellence des mets, et, au dessert, un de ces hommes hardis comme il s'en rencontre osa porter à la barbe des dissidents le toast suivant :

— A notre futur député !

Un homme satisfait est difficilement porté à la résistance ; se poser en ennemi d'un amphitryon à sa propre table offre également des difficultés ; tous les convives de gré ou de force se joignirent donc à cette motion qui enchaînait bien un peu leur liberté.

La physionomie de Raoul témoignait du succès qu'il avait obtenu, et le surlendemain il accueillit comme une chose attendue la nouvelle que son nom était sorti triomphant de l'urne électorale.

Il donna des ordres pour qu'on servît des rafraîchissements à l'émissaire qui lui avait été envoyé, et il se rendit au salon. C'était l'heure consacrée à la sieste par les grands-parents, l'heure intime de la journée ; les hommes lisaient ; les femmes encore revêtus de leur fraîche toilette du matin, causaient entre elles, les enfants se roulaient en toute liberté sur le tapis.

L'entrée de Raoul interrompit les conversations. Il lut tout haut le billet qu'il tenait à la main.

—En vérité, mon cher, tout vous réussit, s'écria un des hommes présents, vous avez tout, ma parole d'honneur : une femme charmante, une enfant superbe, une fortune magnifique et chaque jour grandissante, et vous voilà député, c'est-à-dire un homme avec lequel le gouvernement lui-même devra compter. Tant de bonheur ne vous effraye-t-il pas un peu ?

La figure de Raoul s'éclaira sous un de ses rares sourires qui donnaient à sa physionomie une expression toute particulière.

— Je n'ai plus peur de rien, répondit-il froidement. La fortune, c'est le cheval révolté qu'Edmond voulait monter ce matin. Je l'ai dompté ; chaque fois que j'approcherai de lui, il pourra frémir, mais il m'obéira.

Il se baissa, prit sa fille entre ses bras, et l'éleva à la hauteur de ses yeux.

— Je devine votre pensée, reprit celui qui avait parlé, permettez que j'en devienne l'interprète.

Et montrant du doigt au cercle qui les entourait la belle enfant qui riait :

— Voilà certainement celle qui, dans quinze ans, sera une des héritières les plus enviées de notre monde parisien, dit-il.

On applaudit.

En ce moment la porte du salon s'ouvrit vivement devant un jeune homme qui portait un élégant costume de cheval.

— Venez-vous montrer à ces dames vos bottes à retroussis et vos talons armés d'éperons, Edmond ? demanda Raoul avec un certain étonnement.

Le jeune homme hocha la tête, et, s'adressant à Mme de Morinville :

— Madame, je vous demande pardon de me présenter ainsi devant vous, dit-il ? mais il y a dans le chemin près de l'étang une pauvre femme qui se meurt, et je n'ai pas pris le temps de changer d'habit pour venir vous demander la permission de la faire transporter à Kermarc'hat.

A la campagne, le plus simple événement prend des proportions et réveille la curiosité qui jeûne.

On parut s'intéresser vivement à la nouvelle qu'apportait le jeune homme, et on l'accabla de questions.

Son récit fut court. Il revenait à cheval de Bézéhan, dont Berthe, par la mort de sa mère et de sa sœur, était désormais l'unique propriétaire, et dont les serres étaient mises à contribution par ces dames pour la réunion du soir. Auprès de l'étang il avait aperçu une femme couchée dans le fossé. Etait-elle morte ou seulement évanouie, c'était une question à laquelle il n'aurait pas su répondre. Ce qu'il y avait de certain, c'est qu'elle était demeurée parfaitement insensible à ses appels. Elle était jeune et d'une beauté très-remarquable, malgré la pâleur cadavéreuse de son teint.

Ces détails suffirent pour intriguer et émouvoir tout le monde, et tous annoncèrent l'intention de se rendre à l'étang.

Mais Raoul qui était sorti un instant, en avait décidé autrement.

— Mesdames, il va pleuvoir dit-il, et l'après-midi est déjà avancée. Je crois donc que vous feriez mieux de ne pas sortir. J'ai donné ordre d'atteler ma petite voiture. Elle va nous servir à transporter ici celle qui excite votre compassion. Vous n'aurez à subir que quelques minutes d'attente. Venez, Edmond ; à nous deux nous opérerons le transport.

Les deux hommes sortirent et montèrent dans la légère voiture qui les attendait.

XV

LE TROUBLE-FÊTE..

Cinq minutes plus tard, ils mettaient pieds à terre et gagnaient la chaussée de l'étang. Là, contre le fossé qui bordait le sentier tracé entre les prairies et la pièce d'eau gisait, en effet, une femme vêtue de noir. Quand le regard de M. de Morinville rencontra le visage, sur lequel retombait comme une frange l'herbe humide du fossé, il tressaillit de la tête aux pieds. Edmond avait pris la main inerte qui pendait sur le châle dont les maigres plis se drapaient autour d'une taille dont cette position affaissée faisait ressortir l'extrême élégance.

— Elle est morte ! s'écria-t-il.

— Morte ! répéta Raoul d'un air sombre, non.

Il prit un foulard dans sa poche et le tendit à Edmond en lui montrant l'étang du geste.

Le jeune homme y courut.

Raoul appuya son front sur sa main et murmura d'une voix étranglée :

— C'est bien elle !

Edmond était revenu avec le foulard imbibé d'eau. Il se mit à presser les tempes décolorées de la pauvre femme qui, à ce froid contact, fit un léger mouvement.

— Elle vit! s'écria le jeune homme avec ravissement, et il ajouta plus bas : Voyez! ses paupières battent, ses lèvres remuent. Qu'elle est belle! Raoul! qu'elle est belle! oh! si j'étais peintre!

Hippolyta, car c'était elle, ouvrit à ces mots les yeux.

— Où suis-je! bégaya-t-elle. André!...

— Parlez-lui, Edmond, dit Raoul, qui recula vivement de quelques pas.

— Lui parler? je ne sais que dire, murmura le jeune homme. Madame, ajouta-t-il cependant en élevant la voix, vous êtes chez M. de Morinville et vous ne courez aucun danger.

Le nom de Morinville parut rendre tout sentiment à Hippolyta. Elle se souleva pour regarder autour d'elle. En apercevant devant elle ce jeune homme qui lui était inconnu, elle se redressa tout à fait, et ses mains tremblantes essayèrent de rattacher les brides dénouées de son chapeau.

Et puis, baissant les yeux.

— Ah! je me souviens, dit-elle avec un soupir, j'allais à Kermarc'hat. Arrivée ici, le froid, de pénibles souvenirs m'ont saisie et j'ai, il paraît, perdu connaissance. Je me sens encore bien faible, monsieur; seriez-vous assez bon pour me conduire jusque chez M. de Morinville ?

— Certainement, madame, et voici M. de Morinville lui-même, qui vous dira que, que...

Un geste de Raoul l'avait interrompu, mais trop tard. Les yeux d'Hippolyta s'étaient dirigés vers celui dont il révélait la présence.

Il s'approcha et se découvrit.

· Ma voiture est tout près d'ici, madame, dit-il en s'inclinant cérémonieusement. Voulez-vous me permettre de vous y conduire?

Elle le regarda avec des yeux hagards, elle le vit devant elle froid, poliment cruel, elle fit un effort et se mit debout, mais elle chancelait. Il lui offrit le bras, elle s'y appuya et ils marchèrent en silence vers la voiture.

Quand elle s'y fut installée, Raoul prit Edmond à part.

— Suivez-nous, mais de loin, lui dit-il. Les femmes sont curieuses, et ces dames accableraient de questions, peut-être indiscrètes, cette infortunée qui peut avoir le désir de ne pas être reconnue. Laissez-moi le soin de leur expliquer ce qu'elle est devenue.

Cette recommandation faite, il monta auprès du cocher et, lui faisant prendre un chemin détourné, ils arrivèrent au château par la petite entrée. Grâce à ce stratagème, Hippolyta réchauffait, auprès d'un bon feu, ses membres encore engourdis pendant que tous nos curieux épiaient son arrivée.

Aussi l'entrée de Raoul dans le salon causa-t-elle une surprise générale.

Il était très pâle. Quand il se trouvait sous l'empire de ses passions, il pâlissait toujours. Peut-être aussi n'était-ce que le saisissement causé par le froid.

En entrant, il dit: Quel froid il fait dehors!

Cela pouvait expliquer sa pâleur aux curieux désappointés, mais cela ne les satisfaisait pas.

— En bien? s'écriérent plusieurs voix avec un point d'interrogation.

— Eh bien, mesdames, ainsi que je le pensais, ce n'est rien absolument qu'une pauvre femme fatiguée qui maintenant se porte aussi bien que vous et moi.

— Mais où est-elle?

— Je l'ai fait conduire dans un appartement.

— Est-elle vraiment aussi belle que M. Edmond nous l'a peinte? demanda une dame.

— Edmond, madame, vous avez pu vous en apercevoir, est, hors de mon cabinet, le plus romantique des hommes. Une femme évanouie, cela fait si bien dans un drame! Or, toute femme évanouie devient nécessairement charmante: comment intéresserait-elle sans cette condition indispensable?

— Enfin, nous permettrez-vous de juger par nous-mêmes la question? demanda un jeune homme en souriant.

— Non; cette dame, avec laquelle j'ai une petite affaire à traiter, a droit à mes égards, et du moment qu'elle désire rester invisible, elle en aura l'entière liberté. Il n'y a donc plus à s'en occuper.

Il s'approcha de la fenêtre et ajouta:

— Il pleut, il eût peut-être été sage de remettre notre soirée à plus tard.

— Ces dames ne sont nullement de cet avis, répondit Berthe en riant.

— Et si personne ne vient?

— Nous danserons entre nous, dit une jeune fille qui aurait dansé avec sa chaise.

Pendant que les plus dansantes s'occupaient à calculer tout haut combien de quadrilles on aurait pu à tout hasard former, Raoul s'approchait de sa mère et l'instruisit de l'étrange arrivée d'Hippolyta, en des termes qui témoignaient encore plus de mécontentement que de surprise.

— Il est inutile de mettre des étrangers dans le secret de nos démêlés de famille, dit-il en finissant, et c'est pourquoi j'ai évité qu'elle parût. Vous la trouverez dans la bibliothèque. Berthe et ma tante Hortense n'y vont jamais et il ne faut pas non plus qu'elles la voient. Allez donc un peu demander le mot de cette énigme. Sa seule présence à Kermarc'hat me donne la fièvre et rallume mes colères.

Mme de Morinville fit un signe d'assentiment, et, sous le premier prétexte venu, elle quitta le salon et monta à la bibliothèque.

Hippolyta était assise devant le feu, et en voyant entrer Mme de Morinville, elle se leva. La vieille dame, on le sait, n'était pas compatissante de sa nature, elle n'avait jamais aimé les enfants de son mari, mais le changement de la jeune femme la frappa tellement que ce fut avec une

sorte de bonté qu'elle répondit aux premières paroles qu'elle lui adressa.

Hippolyta avait affreusement maigri; ce n'était plus une femme, c'était une ombre, et sur son visage se lisaient, en navrants caractères, les souffrances de tout genre qu'elle avait éprouvées. Les fatigues d'une maternité récente se joignaient aux douleurs passées, et on sait ce que ces fatigues produisent de ravages sur les visages délicats des jeunes mères. Une figure ordinaire eût perdu sous cette trop profonde empreinte toute sa beauté sinon tout son charme; celle d'Hippolyta en avait emprunté je ne sais quelle beauté étrange qui saisissait. Avec son teint incolore, ses grands yeux largement cernés où ce qui lui restait de vie semblait s'être réfugié, la maigreur ascétique de ses traits, elle rappelait ces belles martyres que les peintres religieux n'ont pas craint de nous montrer au milieu même des tortures.

L'entretien de ces deux femmes était assez embarrassant; Mme de Morinville le commença en exprimant la surprise qu'elle avait éprouvée en apprenant la façon inexplicable dont Mme de Kermarc'hat rentrait à Kermarc'hat.

— Un mot d'avertissement eût évité cette scène pénible, dit-elle en finissant; pourquoi n'avez-vous pas averti?

— Après ce qui s'était passé, je pouvais craindre qu'on laissât ma lettre sans réponse, madame, et j'ai voulu surprendre Raoul, qui se croit plus que jamais offensé. Je suis partie de Paris avec mon dernier enfant et je suis descendue au presbytère de Saint-Mathieu. Je ne viens pas m'imposer ici, je viens seulement essayer d'adoucir un ressentiment que j'espérais voir s'éteindre avec le temps. Je ne savais pas que vous étiez en fêtes. Le trajet entre Saint-Mathieu et Kermarc'hat n'est pas long et j'ai voulu le faire seule. Le froid, l'émotion, les souvenirs m'ont ôté au moment d'arriver le peu de forces qui me restaient.

Elle se tut et reprit d'une voix encore plus altérée:

— J'avais cru ne jamais revoir les murs de Kermarc'hat, mais le malheur en a décidé autrement. La misère, la misère à Paris, nous menace et c'est ce qui me donne tous les courages, même celui du désespoir. Je viens en suppliante vers Raoul, espérant que la prospérité a enfin adouci son ressentiment.

— Son ressentiment était juste, madame, répondit Mme de Morinville dont la sensibilité s'assoupissait peu à peu, et je n'oserais pas vous garantir qu'il ait oublié l'inqualifiable insolence de M. de Kermarc'hat.

— C'est aussi pour réparer cette offense que je viens vers lui, mais si je croyais qu'il pût méconnaître la délicatesse de mes intentions...

— Que feriez-vous?

— Je quitterais cette maison sans le voir, madame. Cependant, l'humiliation que je me suis imposée en y revenant, a été grande, il serait bien

triste qu'une aussi pénible démarche eût un résultat tout contraire à celui que j'espère. Hélas ! quand une mère voit dépérir ses enfants sous ses yeux, elle s'humilierait devant son plus mortel ennemi, elle baiserait même, s'il le fallait, la main qui l'aurait frappée.

Elle s'arrêta encore, suffoquée par les larmes que la pensée des souffrances réservées à ses enfants faisait jaillir de son cœur déchiré et, après une pause de quelques secondes, elle reprit :

— Je désirerais connaître sans retard mon sort, madame. Ma présence ici peut troubler vos plaisirs et, après mon entretien avec Raoul, je quitterai Kermarc'hat, emportant avec moi la tristesse de ma destinée. C'est à lui que je veux parler, à lui seul. J'aurais pu réclamer une intercession, je ne l'ai pas voulu et je vous prie de le lui dire.

Mme de Morinville se leva.

— Je vais transmettre votre désir à mon fils, dit-elle majestueusement. Je désire qu'il accepte vos excuses et qu'il vous rende le service que vous venez lui demander ; mais je n'ose vous en donner l'assurance. Je ne vous le cache pas, votre moment est très-mal choisi et il paraît profondément blessé de ce rôle d'aventurière que vous jouez en courant les champs dans l'état de santé où vous paraissez être.

Hippolyta fit un mouvement comme pour l'arrêter et ses lèvres remuèrent, mais elle se contenta de lui jeter un regard plein d'une indicible expression de reproche, et, baissant la tête avec résignation, elle la laissa sortir.

Une demi-heure plus tard, la porte de la bibliothèque s'ouvrit devant Raoul. Toute trace d'émotion avait disparu de ses traits, il avait revêtu sa toilette d'apparat et il tenait à la main les gants parfumés qui lui restaient à mettre.

— Vous m'avez demandé, madame, dit-il en s'inclinant cérémonieusement devant Hippolyta sans la regarder ; me voici à vos ordres.

Et il alla s'adosser contre le marbre de la cheminée dans une attitude pleine d'un respect affecté dont elle ne comprit que trop la signification. Cela lui serra le cœur, mais elle avait trop osé pour reculer.

— Vous devez être aussi surpris de me revoir à Kermarc'hat que j'en suis surprise moi-même, Raoul, dit-elle mélancoliquement.

Il s'inclina de nouveau, mais garda le silence.

— Je vous prie de le croire, continua-t-elle avec effort mais avec une dignité touchante, mon intention n'a pas été d'exciter votre pitié et je regrette sincèrement que mes forces m'aient trahie.

— Il est certain que si j'avais amené avec moi plus nombreuse compagnie, cela eût pu tourner au mélodrame, ce qui ne nous eût convenu ni a l'un ni à l'autre, répondit-il d'un ton glacé. Le monde est pour moi un ami, j'allais dire un ennemi, auquel pour ma part je ne confierai jamais mon secret. Mais, ajouta-t-il en tirant sa montre et en la consultant du

regard, je suis obligé de vous dire que je n'ai pas de temps a perdre. Un maître de maison ne s'appartient pas.

C'était lui dire en termes clairs de s'expliquer.

Elle s'expliqua.

D'une voix émue mais raffermie, elle lui parla des regrets qu'éprouvait André d'avoir manqué de modération le jour où ils s'étaient si malheureusement rencontrés. Il avait eu tort, il le reconnaissait et elle n'avait pas hésité à se charger de l'expression loyale de ses regrets.

Elle s'arrêta, espérant une bonne parole. Raoul regardait la broderie de ses gants et ne desserrait pas les lèvres.

Elle reprit courageusement la parole. Elle peignait d'abord leur position dans ce qu'elle avait d'horriblement précaire. Les capitaux de M. de Kermarc'hat avaient été dévorés par les spéculations, les revenus de sa dot avaient été aliénés dans un moment de détresse, André était sans place et malade de découragement. Dans cette extrémité, elle venait solliciter d'un parent ce que les étrangers lui refusaient. Une place était vacante dans une administration de chemin de fer. On la lui avait nettement réfusée, cette nomination appartenait au président du Conseil d'administration.

— Allez vers lui, lui avait-on répondu, il est tout-puissant.

Et elle avait presque pleuré de joie en entendant prononcer le nom de celui qui seul pouvait faire pencher la balance en faveur de son mari ; c'était celui de Raoul.

Et voilà pourquoi elle avait fait le voyage de Bretagne avec son dernier enfant, une petite fille de trois mois à peine. Elle ne lui demandait pas l'aumône, mais elle le conjurait de ne pas fermer cette dernière porte de salut ouverte devant eux.

— Du travail, Raoul, c'est tout ce que nous vous demandons, dit-elle en terminant, nous ne vous demandons que cela.

Et en disant ces paroles, elle redressait sa tête pâle avec la fierté des anciens jours.

Le moment de répondre était enfin venu.

Raoul jeta ses gants sur la petite table qui les séparait et, croisant les bras, il la regarda en face.

Le calme factice qu'il tirait comme un voile avait disparu, ses yeux sombres semblaient jeter des éclairs de haine, ses narines frémissaient, des rides se creusaient sur son large front.

— Et l'oubli du passé, dit-il d'une voix sifflante, il me semble qu'il est bien aussi compris dans votre demande ?

— L'oubli ! répéta Hippolyta en baissant involontairement les yeux. N'avons-nous pas tous les deux à oublier ? Pour moi, j'ai tant souffert et tant pleuré, Raoul, que je n'ai plus de mauvais souvenirs. Il se sont dissous dans mes larmes.

— Mais je n'ai pas pleuré, moi, continua Raoul de sa voix stridente, et je n'ai rien oublié, rien. Je n'ai pas oublié que vous avez brisé ce que j'appelais dans ma folie des espérances de bonheur, avec aussi peu de souci qu'un enfant brise son jouet d'un jour. C'est à vous que je dois d'être tout à fait d'un homme sans cœur, c'est à vous que je dois ma femme, c'est-à-dire une créature futile que je n'ai pu aimer, c'est à vous que je dois la seule humiliation de ma vie, humiliation qui dernièrement m'a été rappelée par M. de Kermarc'hat, car il a osé me donner ce soufflet moral.

Il s'arrêta et reprit avec un accent implacable :

— Du jour où, par un inexplicable caprice, vous m'avez préféré cet homme qui ne me vaut pas ; du jour où vous m'avez sacrifié à ce gentilhomme de paille, à cet impuissant artiste, de ce jour-là je l'ai haï pour lui et pour vous, car on ne sait trop comment haïr longtemps une femme. Cela fait donc double haine et, si j'aime jusqu'au sacrifice ceux que j'aime, je hais jusqu'à la vengeance ceux que je déteste.

Et aujourd'hui vous venez me demander d'employer mon influence pour celui qui m'a mortellement offensé, de mettre tous les jours un ennemi sur mon chemin, d'associer en quelque sorte ma vie à la sienne ! Jamais, madame. M. de Kermarc'hat et moi vivrons et mourrons étrangers l'un à l'autre.

Hippolyta joignit les mains par un mouvement convulsif.

— Raoul, je vous en supplie, dit-elle, pour mes enfants, je trouve encore la force, non la lâcheté, de vous supplier. J'ai été la seule coupable envers vous. Vous l'oubliez et c'est injustement que vous accusez André.

— Je ne l'accuse pas, je le méprise.

Hippolyta se leva toute droite.

— L'insulter à ce point devant moi ! s'écria-t-elle, oh ! c'est trop !

Elle fit rapidement quelques pas vers la porte, l'ouvrit et, se retournant vers Raoul qui la suivait machinalement des yeux :

— Votre orgueil a dit son dernier mot, prononça-t-elle d'une voix étouffé, mais souvenez-vous que Dieu maudit les orgueilleux. Vous n'avez pas pleuré, dites-vous ! Puissent les larmes que votre dureté implacable fait couler des yeux des autres, ne pas retomber un jour, brûlantes, sur votre propre cœur !

Après ces paroles formulées avec un accent presque prophétique, elle sortit et ferma la porte derrière elle.

Dans le corridor obscur elle s'arrêta un moment pour essuyer les pleurs qui coulaient à flots et malgré elle de ses yeux et, elle se préparait à descendre sans bruit quand une porte placée en face d'elle s'ouvrit toute grande. Berthe, en toilette de bal, apparut dans un flot de lumière. En apercevant devant elle cette femme pâle, habillée de noir, elle poussa un

cri involontaire et recula. Hippolyta surprise aussi s'était arrêtée. Un instant donc elle s'arrêtèrent en présence: l'une avec ses blanches épaules, ses bijoux étincelant, sa robe diaphane et sa figure de fête que le plaisir semblait déjà animer, l'autre couverte de vêtements sordides, fanée, ses joues hâves, encore ruisselantes de larmes et portant sur son jeune front l'auguste mais redoutable cachet de la douleur.

Hippolyta, revenue la première à elle, glissa comme une ombre devant Berthe et disparut dans les profondeurs de l'escalier. Berthe, éperdue, doutant encore, que ce fût elle n'osant pas la suivre, s'élança vers la bibliothèque et ouvrit la porte.

Son mari debout à la même place mettait ses gants.

— Quel air effaré! dit-il, est-ce qu'il y a des spectres dans l'escalier?

— Il y en avait un, je viens sûrement d'en voir un: le spectre d'Hippolyta. Raoul, dites-moi que ce n'est pas elle.

— Si cela vous fait plaisir, je le dirai: ce n'est pas elle.

Elle le regarda.

Comme vous dites cela! s'écria-t-elle. C'est elle, je suis sûre que c'est elle, il n'y a qu'Hippolyta à regarder ainsi. Et je l'ai laissé passer, je ne l'ai pas retenue dans mes bras. Oh! folle que je suis!

Elle retourna vivement vers la porte.

Raoul la rappela,

— Restez, je le veux, ordonna-t-il.

Elle n'avait jamais désobéi, elle resta.

— Au moins, dites-moi où elle va et si je la reverrai? demanda-t-elle d'un ton suppliant; m'a-t-elle fuie! pourquoi ne l'ai-je pas vue, puisqu'elle est venue à Kermarc'hat et que vous l'avez bien reçue, vous?

— Je vous en prie, modérez vos questions. Mme de Kermarc'hat est venue me demander une place pour son mari.

— Et vous la lui avez donnée, Raoul?

— Je la lui ai refusée, au contraire.

— Pourquoi?

— Parce que cela n'entre pas dans mes idées.

— Quoi! Raoul, vous avez pu refuser cette pauvre Hippolyta qui venait elle-même vous adresser sa demande? Mais c'est une cruauté..... Elle hésita et ajouta: Ou une vengeance.

— Cherchez le mot le plus doux et n'en parlons plus. Il me semble que j'entends une voiture. Allons, madame, oubliez cette apparition que j'avais espéré vous cacher et pensez à remplir vos devoirs de maîtresse de maison. Voici des hôtes qui nous arrivent.

Il boutonna son dernier gant, jeta un coup d'œil sur la glace placée au devant de la cheminée et sortit.

Berthe se laissa tomber sur le fauteuil où Hippolyta s'était assise, et

enfonçant son mouchoir brodé dans ses yeux comme pour y étancher les larmes qui allaient en jaillir.

— Ah ! mon Dieu, murmura-t-elle, mais il n'a pas de cœur !

XVI

CONTRASTES.

Hippolyta avait pu sortir du château et traverser la cour d'honneur sans être aperçue, mais avant qu'elle eût franchi le seuil du grand portail, une voiture qui arrivait l'avait obligée à chercher une retraite derrière les épais piliers en pierre de taille dont l'ombre la couvrait. Dans cette encoignure sombre, elle n'avait à craindre aucun regard indiscret; elle dut forcément assister à l'arrivée d'une partie des invités. Les équipages se succédaient, et deux valets de pied tenant des torches allumées de chaque côté de la grille ouverte, une grande partie de la cour se trouvait éclairée. Elle vit s'enflammer une à une les hautes fenêtres du grand salon ; plus d'une fois dans le vestibule orné de fleurs et rayonnant de lumière, elle aperçut Raoul accueillant le sourire aux lèvres les belles dames qui sortaient du vestiaire, elle entendit les sons joyeux de l'orchestre et l'amertume montait comme une mer dans son pauvre cœur. La blessure récente qu'y avait ouverte cette dureté égoïste de Raoul, l'espoir qui l'avait conduite à Kermarc'hat et qui venait de s'évanouir, ce contraste, pénible entre sa destinée si misérable et la destinée si prospère des châtelains, tout cela réuni lui faisait passer des éblouissements devant les yeux.

Elle poussa un soupir de soulagement quand les torches s'éteignirent, et se hâta de reprendre son chemin solitaire. La pluie de l'après-midi avait tout rafraîchi, et des prairies et des haies touffues montaient des senteurs pénétrantes ; la campagne était calme, la brise fraîche de la nuit rafraîchissait son front chaud et ses paupières brûlées par les larmes. Elle marchait lentement regardant le ciel qui était d'une ineffable pureté, et l'apaisement entrait peu à peu dans son âme.

— O mon Dieu! pensait-elle, donnez-moi pour mes enfants le pain quotidien, faite que cette misère dont je vois toujours la figure menaçante et désolée s'éloigne de moi et je ne me plaindrai pas. Je laisserai à ceux qui me repoussent leurs fausses joies et leurs égoïstes plaisirs qui leur gâtent et leur endurcissent le cœur.

Elle arriva tard au presbytère. Dans la cuisine où fumait un petit feu de tourbe, le vieux curé s'était laissé surprendre par le sommeil et il dormait paisiblement au bruit monotone du rouet de sa servante.

Il se réveilla en sursaut quand le petit chien de garde annonça par ses aboiements l'arrivée d'Hippolyta.

— Je commençais à penser que vous passeriez la nuit à Kermarc'hat, ma chèee enfant, lui dit-il, et si cela me réjouissait d'un côté, de l'autre je

m'inquiétais en songeant à l'enfant. Eh bien, avez-vous été bien reçue ? avez-vous obtenu ce que vous alliez demander ?

Hippolyta fit un signe négatif.

— Non ? reprit-il avec bonté ; eh bien, que cela ne vous porte pas à douter de la Providence. Ma chère fille, le Maître l'a dit : Heureux ceux qui pleurent !

Il agita sa tête vénérable et ajouta :

— Il a dit aussi : Heureuz ceux qui sont doux ! M. Raoul l'a-t-il jamais su ? On se le demanderait. Ah ! l'orgueil, l'irréligion et l'égoïsme sont de tristes états pour soutenir même notre bonheur en ce monde. Cet homme-là, voyez-vous, me rappelle le grand chêne de Kermarc'eat, qui était, vous vous en souvenez, si haut, si haut et qui avait l'air d'écraser tous les arbres environnants. Un orage est venu, le chêne a été frappé et qu'est-il maintenant ? Un tronc déséché ! pas davantage. Mais parlons du petit ange qui dort là-haut comme un loir depuis votre départ. C'est là déjà une grande grâce. S'il se fut réveillé, qu'eût-il dit, mon Dieu, en apercevant ma laide face ou celle de ma pauvre Jeanne qui n'est pas beaucoup plus attrayante !

En disant ces dernières paroles il avait pris le long chandelier en ferblanc où brûlait une maigre chandelle de suif et il s'était dirigé vers l'escalier. Hippolyta et Jeanne le suivirent, dans une chambre du premier étage, plus propre qu'une chambre d'auberge mais non moins pauvrement meublée.

Contre un vieux lit à rideaux d'indienne, deux fauteuils de paille rapprochés formaient un berceau abrité par les plis d'une large oriflamme en calicot sur laquelle se voyaient encore, à demi effacées, de saintes initiales en papier doré. Dans cette couchette improvisée, et sous ce rideau béni dormait un tout petit enfant. La lumière de la chandelle éclaira une jolie et innocente figure qui paraissait de cire.

Hippolyta la baisa avec amour, et se tournant vers le recteur et Jeanne qui soulevaient chacune de leur côté un coin de l'oriflamme pour la contempler :

— Comme elle est pâle ! dit-elle. Mon Dieu, si ce voyage inutile allait la tuer !

— Ma fille, le bon Dieu ne le permettra pas. L'enfant est née faible, vous me l'avez dit, et pourtant elle a vécu.

— Cette enfant-là n'est pas faible, déclara Jeanne. Avant de venir au service de M. le recteur, j'ai élevé bien des enfants, madame, et je m'y connais. La mère est épuisée et la fille s'en ressent, voilà tout.

Le regard d'Hippolyta se voila.

— A cela il n'y a pas de remède, dit-elle tristement.

— Il y en a un, dit le recteur. Jeanne a raison. Je suis, vous le

savez bien, un vieil étduiant en médecine qui, dans l'intérêt des pauvres, s'efforce de ne pas oublier tout à fait son art. Laissez-nous cette enfant, Hippolyta ; nous lui donnerons une forte nourrice et un air pur et sain, ce qu'il faut avant tout à ces petits êtres que votre civilisation étouffe et étiole.

Je le voudrais, je ferais le sacrifice de me séparer de ma fille, mais il faudrait payer cette femme et cela m'est impossible.

Le vieux prêtre leva les yeux vers le plafond, et saisissant son front décharné entre ses mains :

— Mon Dieu, dit-il, pardonnez moi, mais il y a des moments où je me sens prêt à regretter la sainte pauvreté.

— Voilà ce que c'est aussi d'être trop bon, monsieur le recteur, dit Jeanne d'un ton de reproche. Il n'y a que des chrétiens pour vous, et les méchants comme les bons sont secourus ; et puis quand on peut bien placer son argent, il n'y en a plus.

— Taisez-vous, Jeanne, vous parlez là de choses que vous ne connaissez pas et vous ne savez pas ce que doit être la charité d'un prêtre. Allons, ne tirez pas comme cela sur la frange du drapeau ; il y a une procession dimanche et le temps manquerait pour l'arranger ; la nuit vient, laissons madame, qui n'en peut plus, se coucher.

Sur ces paroles le vieux prêtre salua affectueusement Hippolyta, envoya de la main une bénédiction à l'enfant endormit et sortit précédé par sa vieille servante.

Un quart d'heure plus tard, le sommeil amenait pour Hippolyta l'oubli momentané de ses souffrances et de ses inquiétudes. Elle s'endormit paisiblement pendant que la fête de Kermar'hat allait son train. Elle avait, à cette même heure, atteint son plus haut degré de splendeur, et M. de Morinville, que l'entraînement général dispensait enfin de ses amabilités obligatoires, venait de se retirer dans un coin, d'où il embrassait le coup d'œil féérique que présentaient ses salons. Malgré son endurcissement et toute sa force de volonté, la scène qui avait eu lieu entre Hippolyta et lui l'avait profondément impressionné. C'est un singulier plaisir que celui de la vengeance ; il rappelle très-particulièrement ce fruit semblable à un citron doré que Cymodocée, tourmentée d'une soif dévorante, cueillait sur les bords du Jourdain, qu'elle trouvait, quand elle portait à sa bouche, rempli d'une cendre amère et calcinée, et dans lequel saint Jérôme voyait l'image des plaisirs du monde. Pendant le commencement de la soirée il avait dû lutter contre l'impression ressentie. Un bruit insolite dans le bal le faisait tressaillir ; parmi le vague murmure des voix son oreille percevait un son dissonant, suave comme une prière ou vibrant comme une menace ; au milieu des quadrilles, dans la foule de ces femmes charmantes ou qui paraissent telles, par l'éclat de la lumière et le prestige de la paru-

re, ses yeux voyaient surgir une femme en deuil avec un visage pâle et des yeux voilés par les larmes. La figure de Raoul était alors crispée par de terribles contractions et, pour s'étourdir il allait se mêler aux groupes les plus animés, s'entretenir avec les femmes les plus spirituelles. Aussi bientôt toute impression s'effaça t-elle. Quand il jugea convenable de se donner à lui-même un moment de repos, il put suivre sans trouble le cours de ses pensées ambitieuses. La clef d'or se forgeait plus rapidement qu'il n'avait osé l'espérer et il regardait dans l'avenir. Ce qu'il y voyait semblait élargir son vaste front, aviver l'éclat singulier de ses yeux, détendre sous un demi-sourire l'arc ferme de ses lèvres. Sa fille etait présente et il pensait à sa fille, le seul être au monde qu'il daignât associer à ses plus intimes plans de bonheur. Par un calcul de coquetterie maternelle assez naturel, Berthe avait ordonné d'amener l'enfant si elle se réveillait avant la fin du bal. Elle s'était réveillé, on l'avait parée et, entre deux valses, elle faisait avec sa mère le tour du salon, regardée, choyée, surtout admirée et à bon droit. Sa robe blanche, décolletée très-bas, laissait tout à fait à découvert un cou, des épaules et des bras charmants de contour et de couleur. Avec cette robe légère, ses cheveux blonds déroulés dans toute leur longueur et naturellement frisés, son visage heureux resplendissant de santé, rayonnant d'intelligence, elle ressemblait à un vrai chérubin tombé du ciel, où il avait oublié son nimbe d'or et ses ailes.

La belle enfant! murmurait-on à l'envi.

Et elle passait envoyant des baisers de la main et laissant entr'ouverte pour sourire une charmante bouche où brillaient, solidement plantées dans leurs gencives roses, les plus jolies dents du monde.

Raoul ne s'associait pas personnellement à cette petite exhibition vaniteuse, mais comme il en jouissait! comme il se complaisait dans la contemplation de sa prospérité, prospérité certaine, palpable et désormais inattaquable, car il était doué d'intelligence, de finesse et de prudence, et les événements eux-mêmes en faisant de sa femme l'unique héritière d'une fortune qu'elle devait primitivement partager semblaient servir à souhait son insatiable ambition.

Certes il pouvait bien, sans folle présomption, se flatter d'éviter les grands désastres en prévoyant à temps les événements autant qu'il est humainement possible de les prévoir; il pouvait bien s'énorgueillir de sa supériorité et se flatter de commander à ses semblables; mais il oubliait trop qu'il y a de mystérieux châtiments qui atteignent l'impie et le superbe au sein même de leurs prospérités, et, en ce moment même où, après avoir durement repoussé l'objet de ses rancunes vindicatives, il s'abîmait dans la contemplation orgueilleuse de son propre bonheur, il eût pu voir comme le sacrilége Balthasar une main écrire sur les lambris lumineux de ses riches appartements le terrible: *Mané, Thécel, Pharès!*

XVII

UN PEU DE BAUME.

Hippolyta, le lendemain, quitta de bonne heure le lit assez dur du presbytère où, grâce à une fatigue physique extrême, elle avait pu bien dormir. Elle commença par donner ses soins à la petite Aliette, dont Jeanne considérait la figure souffreteuse avec une compassion croissante.

— Ma chère fille, lui avait dit le matin même le bon recteur, je ne possède guère au monde que le droit de prier et j'en userai en sollicitant sans cesse le bon Dieu à votre endroit. Je veux offrir le saint sacrifice pour vous, aujourd'hui même et, si vous voulez y assister, préparez-vous, dans une heure d'ici, je monterai à l'autel.

Au moment où la petite cloche fêlée qui annonçait aux habitants bu bourg le commencement de la messe, jetait dans l'air ses vibrations fausses, Hippolyta franchit le seuil de la vieille église. Elle portait tout naturellement sa fille dans ses bras. Sa présence était nécessaire à cette débile petite créature, chez laquelle la vie ne se manifestait que par le regard d'ange qu'elle attachait sur le visage de sa mère. Quand elle ne voyait pas devant elle ce visage où rayonnait une inexprimable tendresse, elle poussait un gémissement continu qui l'épuisait.

Hippolyta alla s'agenouiller avec elle dans l'ancien banc seigneurial où les générations successives des Kermarc'hat, une race jadis puissante, avaient ployé les genoux. La petite fille, couchée sur le large siége en chêne, ne troubla pas la prière de sa mère. Elle la savait là et elle regardait vaguement de ses grands yeux les lambris peints où tous les personnages de l'Ancien Testament se promenaient fort drôlement costumés. Hippolyta put donc prier en paix comme aux anciens jours, le silence dans le sanctuaire était profond.

Le monde et ses vicissitudes ne se plaçaient plus entre le ciel et elle. D'amères pensées ne tenaillaient plus son cerveau fatigué. Malgré l'insuccès de son entreprise, elle se permettait une halte sur le chemin épineux qui faisait saigner ses pieds. Accoudée sur le banc, ses mains jointes placées comme un voile sur son visage souffrant, par cet instinct délicat de notre nature qui nous porte toujours à cacher nos larmes, elle laissait couler de ses yeux ces pleurs qui la soulageaient et qui perdaient de leur âcreté en se répandant devant Dieu.

Quand, après le saint sacrifice, le prêtre descendit les degrés de l'autel, elle fit le signe de la croix, se leva et se détourna pour prendre la petite Aliette. Un cri partit d'une des chapelles latérales, et Hippolyta, en portant les yeux de ce côté, aperçut une toute petite dame qui levait vers le ciel, par un geste de stupéfaction, ses deux mains collées l'une contre l'autre. Malgré le voile épais qui ne laissait voir ses traits qu'imparfai-

tement, elle reconnut Mlle Hortense. Elle se hâta de sortir, et, une seconde plus tard, la tante et la nièce s'embrassaient sous le porche.

Le premier moment d'effusion passé, elles s'assirent sur le banc de pierre. Il fallait que Mlle Hortense parlât sans retard, qu'elle épanchât le trop plein de ses sentiments.

C'est toi ! c'est toi ! répétait-elle en touchant Hippolyta au visage, à l'épaule, aux mains, c'est toi, mon Dieu !

Et puis arrivèrent des questions : d'où venait-elle ? où allait-elle ? et le reste.

Hippolyta raconta son voyage et sa visite à Kermarc'hat, en ménageant un peu Raoul, par vertu.

Mlle Hortense, la plus douce, la plus inoffensive des créatures, trépignait de fureur. Hippolyta était venue à Kermarc'hat, Joséphine l'avait vue, Raoul aussi ! et on ne le lui avait pas dit ! Ses petites mains se crispaient, elle roulait ses bons petits yeux d'une façon si effrayante, qu'Aliette se pressait contre sa mère par un mouvement d'effroi.

Dans cet état d'exaspération, elle suivit la jeune femme au presbytère où un déjeuner frugal l'attendait. Entre celle-ci et le recteur il avait été convenu qu'elle prendrait la diligence qui traversait à midi une petite ville distante de deux lieues. Malheureusement, il fallait s'y rendre à pied, le recteur n'ayant pas à sa disposition le plus modeste moyen de transport. Pendant qu'Hippolyta déjeunait, Mlle Hortense, dont la colère se calmait, berça sur ses genoux la petite Aliette, qui sommeillait sans cesse par faiblesse, et, le déjeuner fini, on se mit vaillamment en route. Mlle Hortense, Hippolyta et le recteur, qui s'appuyait sur un bâton de houx, marchaient sur la même ligne. Jeanne suivait, portant l'enfant.

— Nous abrégerons d'un bon quart de lieue en prenant par Chantepie, dit le recteur en arrivant à un carefour, mais la montée est raide et vous fatiguerait peut-être.

— Non, répondit Hippolyta, je me sens forte ce matin, et je verrai ma pauvre Chinette en passant.

Ils prirent un petit sentier qui les conduisit par une pente assez douce jusqu'au village où demeuraient Jacquot et Fanchine. Le recteur était encore dans sa paroisse qu'il connaissait bien, et il se dirigea vers la maisonnette au toit moussu qui touchait à l'étang.

A l'entrée, sur un banc de pierre, Chinette, assise au soleil, faisait fonctionner son dévidoir tout en surveillant deux marmots qui s'amusaient dans le chemin. Sa rude vie l'avait un peu vieillie mais sans l'affaiblir, et le premier sourire qu'elle adressa aux visiteurs laissa voir d'admirables dents qui n'avaient rien perdu de leur éclat en mordant dans le pain d'orge.

Ce ne fut qu'au second coup d'œil qu'elle reconnut sa regrettée maîtresse dans la dame pâle qui accompagnait le recteur.

— Sainte vierge ! s'écria-t-elle en se levant brusquement, c'est Mlle Hippolyta.

Et elle s'élança avec une impétuosité telle, qu'elle faillit renverser, en même temps que le lourd dévidoir, Mlle Hortense qui s'avançait avec confiance.

Ce premier élan de joie passé, elle fit entrer les visiteurs dans la maison dont, par la mort de sa belle-mère, elle était devenue maîtresse absolue.

Jacquot, un peu plus maigre et un peu plus blême qu'il y avait quatre ans, était à son métier.

Quand Chinette fut parvenue à faire asseoir tout le monde, elle appela les deux enfants qui, se faisant un rempart du dévidoir, contemplaient, comme d'une retraite invisible, les étrangers installés chez eux.

— Voilà mon gars, madame, dit-elle en poussant vers Hippolyta un beau garçon en jaquette, et voici-ma fille, ajouta-t-elle en traînant devant elle un enfant d'un an à peine plus jeune. Elle a, comme son père, une faillie mine mais c'est une petite commère qui a la langue bien pendue, ce n'est pas comme son frère, qui ne peut pas se mettre à deviser, ce qui me serre bien le cœur, allez !... Ce n'est pas tout, continua-t-elle en se dirigeant vers une armoire.

Elle l'ouvrit et pêcha, dans les sombres profondeurs du vieux meuble, un gros et gras poupon, ficelé commme une andouille.

Voici un nourrison d'à présent, dit-elle, un gros garçon de trois mois.

— Les yeux d'Hippolyta quittèrent la figure florissante du dernier-né de Chinette, pour se reporter sur le visage pâlot d'Aliette, qui avait recommencé son éternel gémissement.

— Ma fille a cet âge-là, dit-elle en soupirant.

Chinette replaça le marmot dans l'armoire, alla prendre la petite Aliette et s'asseyant sur la torche de paille placée sur la pierre du foyer, elle montra du doigt à son fils aîné le genêt haché, placé sous le métier. L'enfant comprit et lui en apporta une brassée. Bientôt un feu clair brilla dans la noire cheminée.

— Avec votre permission, madame, dit Chinette, je vais, tout en causant, chauffer les petits petons de l'innocente. C'est parce qu'elle a froid qu'elle pleure ainsi, sans doute.

Elle lui découvrit les pieds et, les réunissant dans sa forte main, elle les baisa avec précaution.

— De jolis pieds d'enfant Jésus, dit-elle, mais on dirait que le sang n'y coule pas. Et comme elle plaint ! Mon Dieu, est-ce qu'elle plaint toujours comme ça ?

— Toujours, dit Hippolyta.

Chinette la fit sauter sur ses genoux, fit flamber le feu, chanta, épuisa tous les moyens possibles pour la faire taire et n'y réussit pas. Hippolyta

elle-même la prit, mais l'enfant avait une sorte de crise et son cri devenait plus aigu.

— Rendez-la-moi, madame, et ne vous occupez plus d'elle, dit Chinette brusquement, je vois bien ce qu'il lui faut.

Elle prit dans son armoire un drap de lit bien blanc, l'étendit sur son propre lit et montant sur le banc, elle ouvrit les battants à jour, coucha la petite sur l'oreiller et resta penchée sur elle, la dorlotant et chantonnant à voix basse.

Pendant ce temps, Jacquot et Jeanne causaient, le recteur caressait les enfants, Hippolyta, qui avait demandé qu'on laissât l'armoire ouverte, repaissait ses yeux de la vue du gros poupon endormi.

Malgré l'agrément particulier de ces occupations, quand le timbre du coucou sonna neuf heures, Hyppolyta se leva.

— Cette halte nous a reposés, dit-elle, partons maintenant.

— Allons, rendez-moi ma fille, Chinette, cria la vieille Jeanne de sa voix rude.

— J'ai pourtant grande envie de la garder, répondit Chinette et cela ne ferait point de mal à son petit estomac. Voyez plutôt.

Elle se détourna et descendit tenant la petite Alliette entre ses bras. Elle dormait paisiblement et ses petites pommettes étaient rouges.

— Sorcière de femme, qu'est-ce que vous lui avez fait? demanda Jeanne.

Chinette se mit à rire.

— Elle avait soif, dit-elle, et, sauf votre respect, je lui ai donné à boire et la voilà bien repue à présent, rouge comme une cerise et tranquille comme Baptiste. Pour ramener ces garçailles-là, parlez moi d'un peu de bon lait.

Le recteur regarda Hippolyta.

— Mon idée d'hier, dit-il.

Et s'adressant à Chinette :

— Je disais cela à madame pas plus tard qu'hier, ajouta-t-il.

— Et vous aviez bien raison. C'est des femmes comme nous qu'il faut pour nourrir ces petits anges-là et non pas des dames comme ma chère maîtresse. Dites-donc, madame, si vous nous la laissiez? Jacquot en serait bien content et moi aussi.

— Et le petit Guillaume, Chinette?

— Lui n'a pas encore de langue pour se plaindre, et c'est un gros goulu qui mange déjà de la bouillie, des patates et de la soupe comme un homme. Laissez-la moi, madame, laissez-la moi. Suffit qu'elle est votre fille et qu'elle vous ressemble, je l'aimerai comme les miens, je vous le promets.

Le recteur, Mlle Hortense et Jeanne, qui éprouvaient la plus grande

compassion pour la mère et pour l'enfant, se joignirent à Chinette pour décider Hippolyta à prendre une mesure qui était aussi nécessaire à sa santé qu'à celle de sa fille. A demi ébranlée, elle voulut parler d'argent, mais Chinette se récria et Mlle Hortense déclara qu'elle arrangerait cela plus tard avec la brave femme du tisserand et qu'elle se chargeait de tout pour le moment.

Hippolyta, qui ne résistait plus que faiblement, céda devant cette dernière promesse. Elle éprouvait pourtant un grand déchirement de cœur à se séparer de la frêle créature qui dévorait jusqu'au repos si nécessaire de ses nuits. Mais, elle la voyait de jour en jour s'épuiser entre ses bras, et, entre deux sacrifices, elle choisit le moindre.

Elle quitta la chaumière en pleurant. Bien qu'elle fût débarrassée de son fardeau, son escorte tout entière voulut la suivre.

Cette seconde et très-longue partie du chemin menaçait de se faire bien tristement, quand une rencontre vint faire diversion au chagrin de la pauvre mère. Le sentier que l'on suivait, toujours afin de raccourcir la course, était des plus accidentés. Un quart de lieue plus loin que Chan epie, il longeait une rivière assez profonde et, comme les voyageurs arrivaient sur les bords, le recteur, qui se trouvait à leur tête, s'arrêta pour échanger quelques paroles avec un pêcheur assis au beau milieu d'une touffe de sureau, et qui, avec sa casquette de peau ornée de feuillage, sa grande barbe grisonnante et la ligne qu'il tenait d'une main ferme et velue, ressemblait de loin à un Neptune d'eau douce.

Le vieux prêtre le hêlait pour lui demander s'il était prudent de passer sur les pierres jetées de loin en loin dans le courant.

-- Certainement, recteur, vous pouvez passer, répondit-il en se levant, et aussi ma cousine Hortense, qui ne pèse pas plus qu'une grive après les raisins.

— Comment ! c'est vous Morinville? s'écria le vieux prêtre en regardant Hippolyta ?

— Oui. Cela paraît vous étonner.

— Un peu. Dame ! on sait que vous n'aimez pas l'eau.

M. Eugène de Morinville se mit à rire bruyamment, tout en arrachant le feuillage dont il avait orné son bonnet pour tromper plus parfaitement les poissons défiants.

— Et on dira encore que vous n'êtes pas malin ! reprit-il. Diable ! il me semble au contraire que vous rivez joliment le clou. Eh bien, vous hasardez-vous ? Il faudrait remonter une vingtaine de mètres pour traverser le pont, mais, puisque celui-là s'offre, attendez un peu, je vais offrir la main à ces dames.

Il parut sur l'autre bord et, sautant de pierre en pierre avec une légèreté qui n'était plus de son âge, il aida, en plaisantant, au passage.

Hippolyta passa la dernière et, quand elle le remercia d'une voix un peu émue, il tressaillit et la regarda fixement.

— Je suis fou, dit-il ; pardon, madame.

Et allant à Mlle Hortense, occupée à presser entre ses mains un des bouts de son châle, qui avait trempé dans l'eau :

— Qui est cette dame, Hortense? demanda-t-il.

— Comment! Eugène, vous ne la reconnaissez pas, vous ne reconnaissez pas cette pauvre Hippolyta?

— Hippolyta! s'écria-t-il, serait-ce possible?

Il se tourna brusquement vers elle et lui tendit la main.

— J'ai été dans le temps un vieux sot de croire tout ce que l'on me disait de toi, mon enfant, dit-il ; pardonne-moi.

Il l'attirait à lui, Hippolyta se jeta à son cou.

— C'est bien, c'est bien, dit-il en essuyant sa grande barbe, ne nous attendrissons pas et convenons que le chef de notre famille est un fameux égoïste. Nous sommes en délicatesse, mais je m'en moque. Le jour où il est venu m'annoncer son mariage avec la petite Richon, j'ai découvert le manége. Monsieur ne voulait pas de mariage entre cousins germains pour les autres, mais du moment qu'il trouvait une cousine à son gré, il l'épousait sans souffrir qu'on s'y opposât. Cela m'a semblé louche et j'ai souvent pensé que j'avais eu tort de prendre ainsi en aveugle son parti contre toi. Quand je demandais de tes nouvelles à Kermarc'hat, personne ne savait m'en donner et, comme je suis un vieux loup sans relations désormais avec l'espèce humaine, j'étais bien forcé de me résigner à n'en pas savoir davantage.

Cette confession faite, il questionna les promeneurs. Apprenant qu'ils se rendaient à la ville, il se tourna vers Mlle Hortense.

— Il n'y a donc plus de voitures à Kermarc'hat? dit-il en fronçant terriblement ses gros sourcils.

Le sujet était délicat à traiter. Hippolyta elle-même craignit par ses révélations d'amener de regrettables scènes de famille et ne sortit pas de ses réticences.

— C'est bien, répondit M. Eugène, qui, au fond, avait un excellent cœur, je vois qu'on ne veut pas tout me dire. Si mon beau neveu continue à tant faire le matamore, il faudra bien que je lui rabatte un peu le caquet cependant. Je n'ai qu'un petit cabriolet, continua-t-il en s'adressant à Hippolyta, mais il est à ton service et, le diable m'emporte,— pardon, recteur, j'ai la mauvaise habitude de jurer comme un templier,— tu n'iras pas à pied à la ville. Nous ne sommes qu'à dix minutes de marche de ma tannière, je ferai atteler ma vieille Margot qui n'a pas son égale comme trotteuse.

Hippolyta accepta. Elle le sentait, elle avait beaucoup compté sur ses

forces en s'engageant à faire à pied ce long trajet et elle n'était pas fâchée non plus d'en épargner la plus grande partie à ses dévoués compagnons.

Dix minutes plus tard, on arrivait à ce que M. Eugène appelait, non sans raison, sa tannière. Au milieu d'un fouillis d'arbres de toute espèce s'élevait une maison d'assez triste aspect ; la cour était encombrée, les jardins négligés, tout croissait en désordre sans frein ni redressement. La porte de la maison était fermée, ce qui étonna le propriétaire.

— Les coquins seraient-ils partis ? dit-il tout haut.

Il frappa, personne ne vint.

— Je vois ce que c'est, reprit-il avec une fureur concentrée, ma vieille pie, ne comptant pas sur mon retour, est allée jacasser chez les voisins ; mais mon lourdeau, que diable est-il devenu ?... Ah ! s'écria-t-il avec une colère qui rendit son visage de la même couleur que son nez, je t'y prends ! Gredin, va !

Il se précipita vers une sorte de cellier dont la porte basse était entr'-ouverte, et reparut, traînant sans façon par les cheveux un jeune garçon qui criait lamentablement. Arrivé au milieu de la cour, il le replaça sur ses pieds et lui adressa séance tenante une mercuriale entremêlée de jurons à peine étouffés.

— Es-tu capable d'ateler Margot, animal ? lui demanda-t-il en finissant.

Le jeune homme fit un signe de tête et se dirigea vers l'écurie en trébuchant.

— Va te coucher, brute, lui cria son maître, et que je ne te retrouve pas aujourd'hui devant mes yeux.

— Voilà comme je suis servi ! reprit-il en se tournant vers les muets spectateurs de cette scène. A peine ai-je le dos tourné que chacun me pille et me gruge. Voilà un garnement qui se rafraîchit avec mon vieux vin.

Il hocha la tête brusquement et ajouta :

— Je mène une triste vie. Ah ! recteur, on a bien raison de dire que comme on fait son lit on se couche.

Il fit entrer les visiteurs dans la maison par une petite porte. Intérieurement le désordre était aussi grand et plus choquant encore. Tout ce qui se trouvait dans les buffets fut placé sur la table, puis voyant qu'Hippolyta refusait de manger, il sortit, et il alla lui-même atteler sa voiture. Après avoir pris congé des bons habitants du presbytère et avoir recommandé sa fille à sa tante Hortense, qui lui assurait qu'elle avait formé un grand projet dont on parlerait avant peu, la jeune femme monta dans le cabriolet près de M. Eugène, qui réprimait avec peine les élans de l'impétueuse Margot.

ZÉNAÏDE FLEURIOT.

(*A Continuer.*)

L'ABEILLE BUTINEUSE
DE L'ÉCHO.

*** COMBAT SINGULIER. — Avant hier, c'est le *Moniteur* qui raconte le fait, dans l'après midi, les promeneurs du Jardin des Plantes s'étaient attroupés en grand nombre devant la rotonde des grands mammifères.

L'espace réservé à l'éléphant attirait principalement les regards des curieux.

Le majestueux pachyderme contemplait bénévolement la foule, et de temps à autre, il abaissait jusqu'au sol sa trompe énorme pour ramasser quelque morceau de gâteau jeté par un ami, et qu'il n'avait pu saisir au vol.

Non loin de là, les gardiens du Muséum se livraient à une chasse aux rats.

Les rongeurs ahuris se ruaient par toutes les issues. Un d'eux égaré, épouvanté, traqué par les cannes des chasseurs, après avoir fait trois ou quatre tours dans l'enceinte qui entoure la rotonde, et ne trouvant nul trou où se fourrer, avise la trompe de l'éléphant, qui, en ce moment, touchait à terre en flairant un morceau de pain,

En un clin d'œil, le rat s'y insinue avec autant de facilité que dans la bouche d'un égout.

Le pachyderme relève son appendice nasal. Il sent que quelque chose le gêne ; il s'impatiente, il trépigne, il tourne sur lui-même ; sa trompe évolue comme un moulinet.

Le rongeur tient bon ; aidé de ses dents incisives, il étreint le géant et se blotti dans un coin de la longue cavité où il a pris gîte.

Mais soudain l'éléphant s'apaise : son regard semble concentré à l'intérieur ; il paraît réfléchir.

Et, calme, d'un pas tranquille et assuré, le colosse de la création se dirige vers le bassin où il a coutume de se désaltérer.

Il y plonge sa trompe et revient avec la même placidité se poser en face des spectateurs, témoins de cette scène étrange.

Quelques minutes s'écoulent.

Tout le monde avait les yeux fixés sur l'éléphant. Une émotion réelle gagnait la foule. Que va-t-il faire ? se demandait-on.

Alors le colosse, content sans doute de l'anxiété générale, dresse sa trompe vers le ciel et lance avec l'eau qu'elle avait absorbée, le mal-

heureux rat, qui s'y trouvait perdu comme dans le jet d'une pompe à incendie.

Cependant l'indolent pachyderme ne quitte pas sa proie de l'œil.

Quand il la voit retomber, avec l'habileté du jongleur le plus agile, il ressaisit l'infortuné rongeur et lui fait subir par trois fois cette immersion et cette ascension cruelle.

Las enfin de sa vengeance, il laisse, après la quatrième fois, retomber à terre le rat, qui n'en peut mais.

Et majestueux, froid, placide, il pose son pied sur le corps inanimé de son ennemi vaincu et recommence à quêter des morceaux de sucre.

*** Dans un article intéressant, le *Courrier du Havre* expose un des plus piquants résultats du nouveau triomphe de l'homme sur la nature. On peut dire, en effet, que désormais le temps n'existe plus, et, grâce au câble transatlantique, il sera possible de connaître, le 1er janvier par exemple, en Amérique, ce qui se passera en Europe le 2 janvier.

" New-York est situé par 76 degrés à peu près de longitude occidentale de Paris. La terre, dans sa rotation quotidienne, parcourant 360 degrés en vingt-quatre heures, il en résulte que tous les 15 degrés à l'ouest du premier méridien placé à Paris, il y a un retard d'une heure. Lorsqu'il est midi à Paris, il n'est que 11 heures à 15 degrés à l'ouest de Paris. D'où il résulte que New-York étant par 76 degrés à l'ouest de Paris, il est sept heures du soir à New-York, lorsqu'à Paris il est minuit. Supposons maintenant qu'un grand édifice de Paris, l'Opéra par exemple, prenne feu à minuit et quart à Paris, le 1er septembre on télégraphie immédiatement l'événement de Paris à New-York, et on date : Paris, minuit et quart, 1er septembre.

" La nouvelle arrive à New-York, mettons en deux heures, pour faire large la part aux interruptions de lignes, aux mesures d'ordre, etc.; la dépêche datée de Paris, 1er Septembre, arrive à New-York à neuf heures un quart du soir 31 août, de tel sorte que le régisseur New-Yorkais devrait, s'avançant sur la scène et après avoir fait les trois saluts d'usage, s'exprimer ainsi : " Mesdames et Messieurs nous avons " la douleur de vous apprendre que l'Opéra de Paris A ÉTÉ consumé " par les flammes DANS TROIS HEURES D'ICI : notre directeur vient de " transmettre instanément à son confrère de Paris le témoignage de " sa vive sympathie à l'occasion du sinistre *qui va le frapper.*"

" De plus, il ne suffira plus pour préciser une date, de dire : *Telle jour, à telle heure ;* il faudra ajouter : *Temps de tel endroit.* Aussi les employés du nouveau télégraphe ont-ils le soin d'ajouter aux communications échangées entre les deux continents la mention expresse : *temps de Paris* ou de *Greenwich,* ou *temps* de *New-York* ou de *Washington.*"

Ainsi donc on pourra avec quelque peu d'argent — les moindres dépêches sont de 25 louis ! — s'ingérer de prophétie.

Mais la question a un côté plus sérieux ; et il se pourrait faire que cette circonstance hâte le moment où les peuples civilisés, faisant enfin abstraction d'une vanité nationale puérile, conviendront d'adopter un méridien unique, si mieux ils n'aiment revenir au premier méridien de l'*Ile de fer*, qu'on n'aurait jamais dû abandonner.

*** AGRICULTURAL-HALL. — GRANDE EXPOSITION D'ANES, *aujourd'hui à huit heures du soir.* — Les ânes affluent de toutes les parties de la capitale. Il y en a plusieurs qui sont remarquables par leur facilité de braire ; ils élèveront la voix devant le meeting : on a la confiance et l'espoir que quelques-uns de ces remarquables animaux avec des oreilles plus longues, s'il est possible, qu'aucun de leur espèce à Londres, arriveront de Manchester ; ils se mettront également à braire. Tous les ânes à la fois se mettront à braire. Les étrangers qui se trouvent à Londres ne doivent, pour rien au monde, manquer une aussi belle occasion de voir et étudier les manières et les mœurs de ces très remarquables animaux, dont les récentes évolutions, à Hyde-Park, ont provoqué une admiration universelle.

Cette affiche, dit le *Morning-Herald*, provoquait une hilarité générale.

*** LES EAUX DE LA MANCHE. — La Manche n'est, comme on sait, qu'une grande fissure qui, au moment où les Alpes ont été soulevées par une commotion du feu central, s'est faite dans les terres. Le sol anglais s'est séparé du continent et les eaux se sont précipitées dans la cavité. Il ne faut donc pas trop s'étonner des faibles profondeurs de la Manche. Dans l'Atlantique, en Terre-Neuve et Valentia, où le cable vient d'être posé, on ne trouve le fond qu'à plus de 4 kilomètres. Dans la Manche, on le trouve généralement par 54 mètres, et quelquefois par une trentaine ou une quarantaine de mètres.

Les tours de Notre-Dame ont 66 mètres de hauteur ; si donc on descendait cette cathédrale dans la Manche, les tours surgiraient encore à plus de 10 mètres, et rien n'empêcherait de sonner les cloches.

*** Hier, au Grand-Gymnase, M. Jarre a fait de grandes expériences au moyen d'un nouveau fusil.

Avec cette arme, il est arrivé à l'effrayant résultat de 60 coups en 38 secondes. C'est donc à peu près 100 coups à la minute. L'arme est légère, très maniable et le système de chargement à l'abri de toute explosion.

Avis aux chasseurs .... et aux Autrichiens !

EXTRAITS DE LA PRESSE DES ETATS-UNIS.

L'ECHO DE LA FRANCE.—A very interesting and well edited periodical, with this title, is issued, twice a month, at Montreal, Canada, by Louis Ricard. Its aim and scope may be best described by stating that it does, in the sphere of French literature, what "Every Saturday," "Littell's Living Age," and "The Eclectic," do for English literature. To persons who wish to keep *au courant* of French and European thought and discussion, without the trouble of wading through a multiplicity of publications, this compilation will prove a *desideratum*. —*Home Journal*, N. Y.

L'ECHO DE LA FRANCE.—This excellent Review, devoted to the reproduction of all that is most worthy of notice in the religious, political or moral literature of the old world, carries out to the fullest extent the promises of the prospectus, and already we have one volume of most interesting and valuable reading matter. "The Conferences of the Rev. Father Hyacinthe at Notre Dame;" the articles on celebrated members of the French Academy; fragments from the journal of Eugénie de Guérin, always charming; "Rome," "Philosophy," "Lord Palmerston," "Father Lacordaire and Madame Swetchine." Politics and current events all receive their due attention, and by all who read French this Review will be welcomed with delight. Every effort to supply the place of objectionable reading by that which will elevate while it furnishes entertainment, should meet with encouragement; and we hope for this work a wide circulation.—*New York*.

L'ECHO DE LA FRANCE—This publication is edited by Louis Ricard, and published in the French language at Montreal, Canada. A very choice and interesting summary is embodied, generally compiled from the French journals and periodicals. We have been struck with the ability of many of the papers. —*Wide World*, Boston.

L'ECHO DE LA FRANCE.—It would be difficult to find a more choice and varied selection of desirable reading than the contents of Volume II. of this well-conducted Review. Its future success has been secured by the indefatigable endeavors of the editor to place before its readers only the *crème de la crème* of the literature of the day. The contributions from the writings and speeches of the Bishop of Orleans; of Father Hyacinthe, the Bossuet of the present day; H. Audeval, Emile Richebourg, Eugene Veuillot, Anatole Coutris, and V. D. Jacques, some of the most profound writers and thinkers of the present day, with a judicious mixture of poetry and light reading, make it all that could be desired for the drawing-room or library wherever the French language is either understood or studied.—*New York Tablet*.

L'ECHO DE LA FRANCE.—This is a very excellent Monthly, published in Montreal, and contains much reading particularly interesting to Catholics. —*Catholic Mirror*, Baltimore.

L'ECHO DE LA FRANCE.—With the November number this Periodical (one of our most valued exchanges) closes the first year and third volume of its existence. It is published in Montreal, and edited by Mr. Louis Ricard, a learned member of the Montreal bar, a gentleman personally well known to the writer, and who has shown by the success that has attended this new periodical, that he is well fitted for the delicate and difficult task of the editor of an Eclectic Magazine.

L'*Echo de la France* presents to its readers monthly one hundred and fifty pages of choice matter, selected from the most valuable periodical literature of France. It is handsomely printed. Its editor is a Catholic of sound education and refined literary taste. The labor with him is a labor of love, undertaken from the same motives which led to the publication of the *Catholic World*, of which it is a worthy companion.

To those who desire to form or keep up an acquaintance with the best French literature of the day, we highly recommend this Review. They can in no other way, for so small an expenditure, keep posted in the literature of the French language. Catholic families in which French is spoken, or of which anyof the members are learning French, will find l'*Echo de la France* a most welcome and useful visitor. It should have many subscribers here.—*The Guardian*, St. Louis, Mis.

AVIS IMPORTANT.

L'encouragement que nous avons reçu pendant l'année qui vient de s'écouler nous engage à faire de grandes améliorations à notre publication. Ainsi à l'avenir l'*Echo de la France* ne sera publié qu'une fois par mois et contiendra de 100 à 150 pages par livraison. Il sera imprimé sur une seule colonne et sur une meilleure qualité de papier, avec couvert imprimé.

Notre 2ème année commencera au 1er janvier 1867, et elle comprendra deux vols. d'environ 1,600 pages. Les abonnements commenceront au 1er janvier de chaque année et ne seront pas pour moins d'une année.

Nous voulons faire de notre Revue une Revue de première classe, l'égale des Revues européennes, s'il est possible, et à un prix beaucoup plus modique Ainsi on pourra se procurer notre Revue pour $2 50 par an (en souscrivant pour 2 ans) tandis que les principales Revues d'Europe ne nous coûtent pas moins de $12 à $16 par an chaque.

Nous aurons cependant un avantage considérable sur les Revues françaises sous le rapport de la quantité de matières à lire. Notre Revue est imprimée en *Long Primer* et nous avons constaté plusieurs fois que nous pouvons mettre un tiers de plus de matieres que ce que contiennent les Revues françaises sur un nombre de pages donné. Nous voulons dire, par exemple, que nous publierons presque toujours sur 20 pages un article qui aura 30 pages sur une Revue européenne. Ainsi si nos deux volumes de l'année comptent soit 1,600 pages, on pourra dire avec vérité qu'ils contiennent 2,400 pages de matière française.

Tout en faisant ces améliorations importantes, l'administration a décidé de faire une réduction dans le prix de l'abonnement, ce qui aidera doublement notre Revue à remplir le but qu'elle se propose. Car comme nous l'avons dit plus haut dans nos remarques, nous ne faisons pas un travail mercenaire et nous essayerons de faire en sorte que nos abonnés profitent avec nous de nos succès. A l'avenir donc l'abonnement, en déposant le No. au bureau de Poste, tant pour nos abonnés de la ville que ceux de la campagne, sera de $3 par an ou $5 pour 2 ans. Les frais de poste qui sont d'un cent par No. seront à la charge de l'abonné. Servi à domicile $4.

L'abonnement des personnes qui ne payeraient pas d'avance et à qui nous pourrions continuer l'envoi de notre Revue après l'expiration de leur année sera invariablement de $4 par an.

Notre Revue se trouve ainsi réduite à $2.50 par an, et elle est ainsi sans contredit celle qui se publie le meilleur marché en Canada, car nous croyons qu'il n'y a pas une seule Revue ici qui publie beaucoup plus de 800 pages par année, tandis que nous donnons 2,400 pages par an, c'est-à-dire, trois fois autant, car ce que nous avons dit par rapport aux Revues européennes concernant la quantité de matière publiée s'applique également à nos diverses Revues du Canada.

Nous continuerons comme par le passé à publier chaque mois les Correspondances les plus fraîches sur l'état politique de l'Europe afin de tenir nos lecteurs toujours au courant de ce qui se passe dans le vieux monde. Nous espérons de plus avoir l'occasion de jouir du privilége que nous nous sommes réservés, de publier par exception des écrits originaux. Ainsi un prêtre savant bien connu dans notre public instruit, et grand amateur d'études historiques, nous a promis de faire part aux abonnés de l'*Echo* du fruit de ses précieuses recherches dans notre belle Histoire du Canada. Un jeune littérateur qui a déjà fait ses preuves nous a aussi promis de nous faire goûter les primeurs d'un roman historique auquel il est à mettre la dernière main. Ce sont là autant d'attrayantes perspectives sous lesquels s'ouvre notre 2ème année.

Nous sommes heureux d'ajouter en terminant que notre publication commence à s'étendre rapidement dans les Etats-Unis et nous avons déjà le plaisir de compter des abonnés jusque dans le Wisconsin, l'Indiana, l'Ohio et même l'Alabama et la Louisiane. La presse de l'Union s'est montrée aussi très-flatteuse à notre égard, nous l'en remercions avec effusion.

PROSPECTUS POUR 1867.

Ora et labora.

La présente livraison complète et notre 3ème volume et notre première année d'existence.

Oui ! déjà un an !

Ce n'est pas sans une certaine émotion que nous touchons au mois de décembre qui a vu nos premiers essais. Les faveurs et le bon accueil dont le public a daigné honorer notre passé nous rappellent nos obligations pour l'avenir. Nous tâcherons de ne pas être ingrats. Contentons-nous seulement, à cette première halte de notre carrière, de poser sur notre route un jalon qui nous aidera à reconnaître notre chemin, s'il nous arrivait de nous en écarter.

Lorsque nous avons commencé notre publication, nous n'avons pas entrepris un travail mercenaire qui exige sa rémunération au jour le jour. Nos motifs ont été plus dignes de la cause que nous avions embrassée; nous l'avons dit dans notre premier Prospectus, nous avons voulu nous rendre utiles à nos compatriotes en leur fournissant notre humble quote-part de dévouement, de veilles laborieuses et de désintéressement. Nous avons voulu apporter notre grain de sable à l'édifice religieux et social de la Patrie, en contribuant à l'avancement moral du peuple, en répandant dans ses foyers le goût d'une belle et bonne littérature, et par là essayer de détruire l'influence pernicieuse de ces romans séduisans et dangereux qui inondent aujourd'hui la littérature française. Nous avons voulu, par la reproduction d'articles ou études conformes aux saines doctrines, réfuter ces principes insidieux et subversifs du philosophisme moderne : car notre choix *est essentiellement dirigé sous des inspirations catholiques et intimement morales.*

Et nous avons cru que le journal était le meilleur moyen d'arriver à notre but, car le journal seul a le privilège d'atteindre toutes les classes. La modicité du prix, l'espoir de la nouveauté, la variété des articles et même leur peu d'étendue comparée à des ouvrages entiers sont autant d'attraits pour le plus grand nombre.

Avons-nous déjà réussi ?

Réussirons-nous à l'avenir ? Nous répondons sans hésitation *Oui*, si nous avons le concours et l'encouragement de tous les hommes bien pensans.

Dans cet espoir nous continuerons notre travail avec une nouvelle ardeur et nous répéterons avec confiance l'exergue que nous avons mis à la tête de ces Remarques et que nous adoptons pour devise "*Ora et labora!*" Oui, nous prierons que le Tout-Puissant fasse fructifier notre œuvre et nous travaillerons à accomplir l'humble tâche que la Patrie a droit d'attendre du bon citoyen.

Montreal, novembre 1866.

TABLE PAR SOMMAIRES

DES MATIÈRES CONTENUE DANS LE TROISIÈME VOLUME.

Sommaire des Nos. 33 et 34.

Sommaire des Nos. 35 et 36.

Sommaire des Nos. 37 et 38.

Sommaire des Nos. 39 et 40.

Sommaire des Nos. 41 et 42.

Sommaire des Nos. 43 et 44.

Sommaire des Nos. 45, 46, 47 et 48.

FIN DE LA TABLE PAR SOMMAIRE.



ANNONCES.

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE

"UNION COMMERCIALE,"

19 et 20 Rue Cornhill, Londres,

385 et 387 Rue St. Paul, Montréal.

DEPARTEMENT DU FEU.

Cette Compagnie continue d'assurer toute espèce de propriétés contre les perte causées par le feu.

Les pertes sont payées en Canada sans référence aux Directeurs de Londres.

DEPARTEMENT SUR LA VIE.

Les profits que retirent les assureurs dans cette branche ne peuvent être surpassés dans aucun autre bureau.

Garantie d'un fonds souscrit et capitaux placés.

80 pour cent des profits sont divisés parmi les assureurs suivant leur droit de participation.

MORLAND, WATSON ET CIE.,
Agents généraux pour le Canada.

Département français, { **MM. A. TELLIER, et G. O. DELORME.**

Nov. 1865.

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE

DE LIVERPOOL ET LONDRES ET DU GLOBE

1865 { PREMIUM D'ASSURANCE POUR LE FEU £739,332 11s 11d stg.
" " SUR LA VIE £250,103 6s 8d "

FONDS PLACÉS.........£3,177,166 16s 10d.

BUREAU DE DIRECTEURS EN CANADA.

J. B. ANDERSON, Ecr., Prés: (Prés: de la Banque de Montréal.)
A. SIMPSON. Ecr., Dép. Prés (Prés. de la Banque Ontario)
H. STARNES, Ecr., (agent de la Banque Ontario)
E. H. KING. Ecr., (agent géo. de la Banque de Montréal)
H. CHAPMAN, Ecr.
G. F. C. SMITH. Sec: Rés:
Médecin—D. C. MCCULLUM. Ecr., M.D.

DEPARTEMENT DU FEU.—On accorde des Polices d'Assurances sur les Bâtisses, Marchandises et Meubles de toutes sortes à des prix modérés.

DEPARTEMENT SUR LA VIE.—Cette Compagnie émet des Polices sur la vie pour 1 an 3, 5, 7 et 10 ans ou pour la vie. Le montant peut être payé à l'assuré lui-même s'il atteint 45, 50 ou 60 ans ou à ses héritiers s'il meurt avant.

Par la Table No. 2, on a établi un bonus garanti, (ce qui est spécial à cette Compagnie.)

Le premium annuel d'une police de $1000 à 25 ans est de $24.70—après cinq payements annuels cette police vaut $1036 après 10 ans—$1090—après 20 ans $1271, après 30 ans $1542 après 50 ans $2000. étant le double du montant assuré pour le même premium annuel.

Tout renseignement sur les deux départements plus haut mentionnés sera donné en s'adressant aux agents de la Compagnie dans tout le Canada ou au soussigné. à Montréal. Place d'Armes, No. 16.

G. F. C. SMITH.

Mai 1866. *Séc: Rés: our le Canada.*

ANNONCES.

ANNONCES.

ANNONCES.

ANNONCES.

EXTRAITS DE LA PRESSE CANADIENNE.

L'ECHO DE LA FRANCE — Cette revue vient d'accomplir sa première année d'existence. Dans ce court espace de temps, elle a pris une large part dans l'estime des gens de lettres, non-seulement du Cadada, mais d'une grande partie des Etats-Unis. Des éloges et des félicitations arrivent de tous côtés à l'adresse de M. Ricard, son habile et judicieux éditeur. C'est à qui lui ferait le plus de compliments, du *Home Journal* de New-York, du *Wide World*, de Boston, du *New-York Tablet*, du *Catholic Mirror* de Baltimore. Ne restons pas en arrière, lorsqu'il s'agit de féliciter un compatriote d'une idée heureuse que les étrangers admirent, et sachons lui accorder l'encouragement nécessaire pour la rendre fructueuse. En fermant le troisième volume de cette précieuse revue, M. Ricard a écrit les lignes suivantes, qui témoignent des sentiments élevés qui l'animent dans l'exécution de son œuvre. En regard du nombre infini de publications immorales de tout genre qui circulent parmi nous, ces quelques mots sont dignes d'attention et aussi d'un peu de méditation...... *Journal de l'Instruction Publique*, déc. 1866.

L'ECHO DE LA FRANCE—We have received in three handsome volumes, the several numbers of this valuable and interesting serial, extending from its commencement, in 1865, to the close of the last year. The object of the *Echo* was to supply the people of Canada, at a cheap rate, with all that was best, and most worthy of perusal, in French periodical litterature: and well have the gentlemen who undertook this work performed their task. They have laid the French press under contribution, and, as it were, skimmed it; and in the three volumes before us, the reader will find the cream, consisting of selections from the most illustrious and most thorougly Catholic writers of Continental Europe. The idea of the publishers of the *Echo* was most excellent, and we would hope that they may find it a happy one in a constantly increasing list of ponctual subscribers.—*The True Witness*, 11th January 1867.

L'ECHO DE LA FRANCE—Have recently augmented the amount of matter which they afford for the very moderate subscription which they demand from their readers, so that they now claim for their periodical, with a great appearance of truth, that it is the cheapest of the kind which can be any where pro cured. It is in French literature something like the magazines made up in the United States from extracts from the best English periodicals. Its editors assert that they do not labour for a mere pecuniary reward, but with the main object of supplying sound religious and moral literature and thus of supplanting the doubtful, novels with which the French press too much abounds. The *Echo* is, we may say, very Roman Catholic in its spirit; but does not deal, so far as we have seen, in religious controversy.—*Herald*, 10th December 1866.

L'ECHO DE LA FRANCE.—We have received the October number of this publication. It is filled as usual with choice selections from the current literature of France, and thus laid before the Canadian public at a very cheap price. The original Magazines, Reviews, &c., from which the selections are taken are themselves very dear; and Mr. Ricard's object is to perform, in some degree, for the French language in Lower Canada, the same service which is performed by the L. Scott publishing company, with respect to English Reviews and Magazines in New York.—*Montreal Gazette*, 16 Oct. 1866.

L'ECHO DE LA FRANCE.—Nous avons reçu de M. le Directeur de l'*Echo de la France*, la file complète de la premiére année de cette importante publication, contenue dans trois beaux volumes de 450 pages chacun, superbement reliés et dorés sur tranche. C'est un charmant cadeau pour lequel nous offrons à M Ricard nos meilleurs remerciements. Comme nos lecteurs ont pu le voir par le sommaire que nous en avons donné après la publication de chaque livraison, l'*Echo de la France* a parfaitement répondu à l'idée de son fondateur.

Disposant d'un espace considérable et recevant un grand nombre de publications étrangères, il a fait part au public canadien des produits des meilleurs écrivains européens et américains; tous les sujets de la religion, de la philosophie, de la science, des arts et des lettres y ont été traités par des maitres, et les trois volumes que nous avons sous les yeux forment le recueil le plus précieux que nous ayions sous ce rapport.

Nous croyons savoir que dans cette première année qui vient de s'écouler, l'encouragement public n'a pas fait défaut à l'*Echo de la France*; mais cela ne suffit pas. Pour conserver au milieu de nous une revue de ce genre, une publication qui nous épargnent à la fois des abonnements coûteux aux revues périodiques françaises et l'inconvénient souvent irrémédiable de l'irrégularité des malles transatlantiques, il faut que cet encouragement, loin de diminuer, loin même de rester tel qu'il est, augmente au contraire. C'est au public à bien comprendre les avantages de l'*Echo* et à en profiter.

Quand à nous, nous formons les vœux les plus vifs pour que l'année qui recommence fournisse à l'*Echo de la France* de nouveaux succès. *L'Ordre* 7 Janv. 1867.

L'ÉCHO

DE LA FRANCE

REVUE ÉTRANGÈRE DE SCIENCE ET DE LITTÉRATURE

(Ora et Labora.)

VOL. IV.

SOMMAIRE DE LA 52e LIVRAISON

MONTRÉAL, AVRIL 1867.

N. B.—Toute réclamation pour livraison perdue ou égarée doit être faite dans le mois où cette livraison aura é publiée.

On peut toujours se procurer à notre Bureau la collection complète de l'*Écho de la France.*

L'ÉCHO DE LA FRANCE, Recueil de littérature, sciences, philosophie, beaux-arts, histoire, religion, politiqu etc., etc., d'Europe, parait tous les mois, et contient de 100 à 150 pages chaque livraison, formant à la fin l'année 2 volumes d'environ 1600 pages, renfermant près de 2400 pages de matière française.--Abonnement par malle, tant pour nos abonnés de la ville que pour ceux de la campagne, $3 par an ou $5 pour 2 ans, payables d'avanc Les frais de poste qui sont d'un cent par No. sont à la charge de l'abonné. Servi à domicile $4. Le No. se vend cents.—S'adresser franco à LOUIS RICARD, Dir., No. 423 Rue Graig, vis-à-vis le Champ de Mars, Montréal, Canad

L'abonnement des personnes qui ne payeraient pas d'avance et à qui nous pourrions continuer l'envoi de not Revue après l'expiration de leur année sera invariablement de $4 par an.

Se mettre au niveau des connaissances nouvelles, et des hautes questions qui, tous les jours, surgissent en Fran et en Europe, répandre parmi le peuple le goût d'une belle et saine littérature, donner aux hommes instrui l'occasion de se remémorer, tout en se délassant au milieu de leurs études journalières, fournir à tous des lectur à la fois morales, amusantes et instructives puisées à bonnes sources, tel est le but que se propose l'*Écho de la Fran* Les personnes approuvant cette ligne de conduite de la Revue sont priées de soliciter le concours de leurs an à son développement.

Agent à SHERBROOKE, P. L. TOUSSIGNANT, Ecr., Bureau d'Enregistrement.
" à BEAUHARNAIS, Mr. JOS. PRUDHOMME, au Palais de Justice.
" à ST. HYACINTHE, J. A. DAIGNAULT, Etudiant en Droit.
" à NICOLET, M. BEAUBIEN, Ecr., Avocat.
" Au COTEAU DU LAC, Ls. ADAM, Ecr. N. P.
" à QUEBEC, T. E. ROY, Ecr.
" à STE. MARIE DE MONNOIR, DR. J. FRANCHÈRE.
" à OTTAWA, M. L. J. CASAULT, Bibliothèque du Parlement
" à ST. PLACIDE, A BERNARD, Ecr., N. P.

L'ÉCHO DE LA FRANCE.

L'ÉVEQUE D'ORLÉANS.

L'évêque d'Orléans est un grand coupable !

Coupable d'abord de ces élans de dévouement et de charité, comme Jésus Christ seul les inspire, comme l'Eglise seule les produit, comme le monde entier, les indifférents et les ennemis à l'envi des chrétiens et des fidèles, les admire et les bénit.

Coupable ensuite,—et voilà son crime irrémissible, car la Révolution est bien obligée de lui pardonner l'autre,—coupable d'adreser à un siècle indolent et lâche, à un siècle perdu par les mollesses du luxe, par les cupidités du gain, par les défaillances de la corruption, quelques-uns de ces avertissements que la sagesse de tous les âges n'a pas dédaignés, et dont l'Evangile est venu donner à la terre le vivant enseignement et la sanction immortelle !

Oui, l'évêque d'Orléans, ainsi que l'ont fait ses prédécesseurs et ses collègues dans l'apostolat depuis dix-huit cents années, l'évêque d'Orléans a osé rappeler à la " démocratie " disciplinée ou indisciplinée, à la " pensée libre " ou esclave, à la " morale indépendante " ou dépendante, qu'il y a un Dieu régnant sur l'univers, que ce Dieu est tout ensemble la justice et la miséricorde, que les événements sont dans sa main, que rien n'arrive que par son ordre ou sa permission, et que les fléaux dont les nations ont à souffrir doivent être reçus, non pas par l'orgueil insolent de la créature qui croit se suffire à elle-même, mais par l'humilité de l'être créé et soumis qui y voit les avertissements de la bonté et les châtiments de l'équité divine.

L'évêque d'Orléans a osé traiter les hommes, non pas comme un vil troupeau conduit par le hasard et destiné au néant, mais comme les enfants de Dieu, placés sans cesse sous la garde providentielle, régé-

nérés par le Verbe incarné, et appelés sous leur libre arbitre à partager le royaume des cieux, après avoir accompli leur devoir durant le pèlerinage d'ici-bas, c'est-à-dire que l'éloquent évêque a redit à l'humanité les conditions essentielles de sa dignité et de sa grandeur.

L'évêque d'Orléans a osé entretenir les âmes dont il a la charge pastorale et qu'il vient de sauver ou de secourir avec une abnégation paternelle, il a osé les entretenir des "malheurs et des signes du temps;" il leur a dévoilé "l'état des consciences" et les ravages de l'erreur, bien autrement redoutables que ceux des fleuves débordés ou des contagions déchaînées; il leur a montré les plaies morales de la société actuelle bien autrement lamentables que ses souffrances matérielles; et, après leur avoir signalé le mal, il leur a indiqué le remède, les conviant à la prière, au repentir, au sacrifice, à la foi, c'est-à-dire qu'il leur a distribué le pain de la force, de la grâce, de la vérité!

Dès lors, l'évêque d'Orléans devrait être voué à l'anathème de la Révolution. Aussi c'est un *tolle* universelle, c'est une émulation de colère, de sarcasmes et d'injures. Rarement et quoiqu'il soit habitué à ces hommages, rarement triomphe a été plus complet. L'évêque d'Orléans a l'honneur d'être attaqué de toute part.

Ici, c'est le *Temps*—on lui aurait cru volontiers plus de philosophie, puisqu'il s'en pique parfois—c'est le *Temps* qui l'accuse de procédés sommaires" et de "faible argumentation" parce qu'il a pris "les propositions les plus criardes" et qu'il les a "détachées" pour "les rendre plus criardes encore". Comme si ce n'étaient pas ces blasphèmes et ces indignités qui criaient elles-mêmes, de façon à révolter la conscience publique! Le *Temps*, d'ailleurs, les défend-il? Non; il les renie ou à peu près: alors de quoi se plaint-il? Ah! il craint que les "esprits modérés" ne soient effarouchés par ces "objurgations". Que n'ajoute-t-il avec les parlementaires d'autrefois et d'aujourd'hui que monseigneur Dupanloup risque de "jeter le trouble" dans les consciences? Et c'est précisément pour remuer ces consciences, pour secouer leur torpeur et les mettre en face d'elles-mêmes et de Dieu, que la parole épiscopale a été lancée sur le monde. "L'Eglise de France n'a plus à conquérir sa "place, ajoute le *Temps;* elle l'occupe et elle dispose de toutes les "armes morales pour la défendre contre tous les assauts". Oui... et encore? Mais, du moins, l'Eglise de France a à sauver les âmes, à en conquérir de nouvelles, et les armes qu'emploient ses évêques sont justement celles dont use Mgr d'Orléans. La "place" que l'Eglise veut occuper et qu'elle n'occupe jamais assez, c'est la place du cœur de tout enfant d'Adam. Elle s'emploie à cette conquête depuis qu'elle est née au calvaire, et la fin des temps l'y verra encore empressée, toujours infatigable et plus ambitieuse!

Quant au *Siècle*, il n'a pas la courtoisie, disons mieux, l'impartialité dont le *Temps* et l'*Avenir national* lui donnent le modèle; il n'a pas le courage de reproduire en entier la lettre pastorale dont il a été, sans s'en douter, l'heureux provocateur. Il se borne à insérer—il ne pouvait s'en dispenser?—la réponse directe qui lui était adressée, et il trouve moyen de l'accompagner d'une invective dont le goût le plus vulgaire fera justice. Quant à la "lettre pastorale", comme il se réserve de la "critiquer", il demande la permission de n'en citer que les fragments sur lesquels portera sa "critique". C'est trop commode; la justice veut une reproduction intégrale. Voici les lignes du *Siècle*:

"Nous donnons acte à M. l'évêque d'Orléans de ses réserves, qui ne nous surprennent point. Il était bien évident que l'évêque ne pardonnerait pas à l'homme d'avoir été, sous la première inspiration d'un généreux sentiment, plus grand que lui.

"La seconde lettre dont nous parle M. Dupanloup n'est pas une *lettre pastorale*, c'est un violent réquisitoire contre la société moderne. Comme elle est fort longue, Sa Grandeur nous permettra sans doute de n'en reproduire que les passages qui seront l'objet de notre critique.

"Quant à la troisième lettre dont M. Dupanloup nous annonce l'arrivée, nous l'attendons et nous lui ferons bon accueil."

Aussi bien, il faut voir l'*Avenir national*. Celui-là est dans les vieux errements du libéralisme; style, esprit, convenance, tout rappelle, à s'y méprendre, le *Constitutionnel* de 1828. "M. l'évêque" n'éprouve "que "des sentiments de haine et d'indignation; il n'a pas un mot de paix, "de concorde et de conciliation"; sa lettre n'est "qu'une longue et "violente diatribe", et par dessus tout, "ce qui manque le plus à M. "Dupanloup, c'est l'esprit chrétien, le style évangélique. Dans leur "décadence, les chrétiens n'opposent que des injures, des menaces "impuissantes, d'indignes dénominations."

Bien plus: "M. Dupanloup insulte le général Garibaldi!" En vérité? Celui qui a appelé la "Papauté le chancre de l'Italie" et l'Eglise "la "sainte boutique?"

"Traiter ainsi ses adversaires, c'est manquer à la charité chrétienne, "au bon goût, à l'urbanité... De tels excès ne peuvent qu'exciter une "pitié profonde, ils sont faits surtout pour affliger les catholiques."

Que l'*Avenir* se rassure, les catholiques, loin de s'affliger de l'énergique langage de l'évêque d'Orléans, applaudissent à ses paroles comme ils applaudissent à ses actes. Quant à des leçons d'"urbanité" et même de "charité chrétienne", ils estiment, surtout après les aménités de l'*Avenir* d'aujourd'hui, qu'ils les peuvent chercher ailleurs que chez lui, et ils ne s'en font faute. Et enfin, ils ont, à leur tour, quelque pitié pour des docteurs en démocratie qui ne trouvent que des injures, et

pas une seule raison à opposer à la plus haute, à la plus saine philosophie, et aux doctrines les plus consolantes et les plus mâles que puisse inspirer le christianisme.

Oh ! les malheureux et les pusillanimes, qui tremblent quand la vérité, à la triste et instructive lumière des malheurs publics, vient éclairer leurs yeux et se faire jour jusqu'à leur conscience ! Oh ! les infortunés qui se calomnient en se déclarant incapables de comprendre la beauté et la charité d'un enseignement qui, à l'exemple des Augustins et des Salvien, profite des désastres de la cité des hommes pour élever les âmes jusqu'à la "cité de Dieu" !

Oui, devant un tel aveuglement, nous avons plus de tristesse encore que d'indignation, et nous sommes sûrs de trouver écho dans le cœur du pieux et éloquent évêque, en répétant à l'intention de ses adversaires le cri divin : " Pardonnez-leur, Seigneur, car ils ne savent ce qu'ils font !"

L'Union.

FIAT VOLUNTAS TUA!

C'est l'une des deux fleurs si pures et si belles
Dont le parfum suave embaumait mon foyer,
Et que mon cœur joyeux et mes mains paternelles
Offrirent à Marie un soir de mai dernier.

Mai renaît. J'espérais sous ses brises nouvelles
D'un éclat tout nouveau la voir bientôt briller...
Sans souci de nos pleurs, de nos frayeurs mortelles,
Le vent glacé de mars vient de nous l'effeuiller.

Mais voici le Dieu bon qui se penche et qui cueille,
Pour le recomposer plus brillant, chaque feuille
Dont il avait formé son calice adoré.

Mon beau lis maintenant orne le seul royaume
Digne de sa blancheur, digne de son arome.
Père, pardonnez-nous de l'avoir tant pleuré !

L'ÉPISCOPAT FRANÇAIS.

Une fois encore,—usant de son droit et accomplissant son devoir,—l'épiscopat français élève la voix pour enseigner les fidèles et pour les inviter à la prière. A la vue des fléaux qui sont venus, coup sur coup, désoler notre pays, les évêques se sont émus : ils ont d'abord prodigué aux âmes et aux corps les premiers soulagements ; puis, dans le recueillement de la prière, ils se sont demandé quels nouveaux avertissements la Providence voulait donner au monde, en laissant s'appesantir sur lui son bras vengeur. Tous, dans les événements présents, ont lu de sinistres présages ; aussi, aucun n'a-t-il remis la prédication au lendemain. Nous avons lu les lettres pastorales, nous les avons ou reproduites en entier, ou bien analysées à mesure qu'elles ont été publiées, et, dans toutes, le lecteur a pu retrouver, avec un sentiment d'abandon complet aux secrets desseins de Dieu, l'annonce d'une crise désormais inévitable, crise qui sera d'autant plus terrible qu'elle commence par l'ébranlement de la Souveraineté pontificale, " la clef de voûte de l'édifice social."

L'Europe entière—ce ne sont pas seulement les évêques qui le proclament—est à la veille d'un bouleversement général. Les calculs humains ne sont pas de mise en face de l'avenir, même le plus prochain ; force est donc de laisser la parole aux ministres de Dieu. Nous avons vu comment parlait, il y a quelques jours à peine, le grand évêque d'Orléans : semblable aux prophètes de la Bible—on se riait aussi des prophètes en leur temps, mais on ne s'en riait pas longtemps—Mgr Dupanloup nous a émus jusqu'au fond du cœur ; aujourd'hui, voici que l'évêque de Nimes vient à son tour " appeler la miséricorde divine sur les dangers actuels du Saint-Siége et sur la crise de transformation sociale qui traverse le monde."

Déclarons-le tout d'abord, et que les penseurs du *Siècle*, de l'*Opinion nationale* et du *Journal des Débats* se le tiennent pour dit, c'est à la Révolution que s'attaque, et avec cette fermeté qu'on lui connaît, Mgr Plantier. Au reste, et pour plus complète édification, voici comment le savant prélat prend soin de la définir :

" Ce n'est plus l'opinion qui est la reine du monde, c'est la Révolution. Elle règne audacieusement en Italie. N'a-t-elle pas, en Autriche, poussé son travail souterrain jusque sous les marches du trône ? N'a-t-elle été pour rien dans les récents triomphes de la Prusse ? En France, pour une foule d'esprits fanatisés, n'a-t-elle pas remplacé le Dieu du Calvaire ? Et, dans le monde officiel lui-même, n'a-t-on pas

prononcé cette parole devenue célèbre, que "l'empire est la Révolution organisée ?" Ne dit-on pas qu'en Espagne, c'est la pression de sa main de fer qui a forcé la reine à reconnaître, quoiqu'en gémissant, le royaume d'Italie ? Avons-nous besoin de rappeler qu'en Belgique elle domine avec une cynique arrogance sous le masque d'un libéralisme oppresseur ?

"Dans la plupart des Etats, elle n'est plus simplement une puissance occulte, elle est une puissance publique et acceptée. Elle a des prophètes pour annoncer l'avenir ; elle a des journaux pour tracer ses programmes, et des instruments, des auxiliaires et des complices pour les exécuter. Les peuples lui sourient ou la laissent faire ; une multitude d'hommes d'Etat la servent ou l'exploitent ; il est même des souverains qui pactisent avec elle pour désarmer ses menaces ou diriger ses forces. Elle se regarde si bien comme l'âme de tous et de tout en Europe, qu'après chacun des événements plus ou moins sinistres dont nous avons été témoins dans ces dernières années, on l'a vue saluer dans les faits accomplis l'exécution progressive de ses desseins, l'accroissement de sa puissance dans le monde, et se réjouir comme le fait la bête fauve lorsque, après s'être abreuvée du sang de sa proie, elle sent que, grâce à ce carnage, elle va régner plus à l'aise dans la forêt ou dans le désert."

Deux faits étant établis : l'existence d'un "changement profond dans l'organisme des nations civilisées" et "le rôle immense de la Révolution dans ce remaniement social," l'évêque de Nimes se demande quelle sera dans l'avenir, si elle s'achève, l'œuvre de la Révolution ? or, qu'a produit la Révolution ? l'athéisme collectif, l'athéisme dans la loi, puis l'athéisme individuel, d'où vient directement le solidarisme. Qu'a produit encore la Révolution ? elle a soufflé au cœur des rois et des peuples une "ambition sans frein, un besoin passionné de s'étendre et d'absorber tous les autres Etats." Elle a produit des Nabuchodonosors modernes, prenant d'abord et occupant ; puis, jetant à la face du monde et comme pour se justifier à ses dépens de vains mots désignant de vains prétextes : la "destinée" ou "le fanatisme" que doit suivre le conquérant. Le besoin des grandes "nationalités," des "unités," besoin qui doit expliquer tous les envahissements de territoire. Et, soulevant le voile de l'allusion, le prélat désigne de sa voix vénérée ces Nabuchodonosors de notre temps, en même temps qu'il dévoile les cupidités et écarte les faux-semblants !

"Des empires sans limites, la Révolution prétend conduire le monde
"à un autre bienfait qui en sera la conséquence nécessaire : ce sont
"des gouvernements sans entrailles."

« Une fois au pouvoir, elle permet au Césarisme des grands Etats, quel qu'il soit, démocratique, royal ou impérial, de gouverner avec une inflexibilité sans entrailles, et c'est un droit, quand on pactise avec elle, dont on ne manque pas d'user.—Pouvoir sans entrailles dans l'annexion. Qui ne connaît les horreurs commises par l'Angleterre pour s'emparer des Indes, et par la Russie pour asservir la Pologne ? Faut-il évoquer à la honte de la jeune Italie les souvenirs de Gaëte et de Gastelfidardo ? Voyez comment la Prusse, cette Italie du Nord, vient maintenant de traiter le Hanovre ! — Pouvoirs sans entraille dans l'administration. Tantôt par des prodigalités ruineuses, tantôt par des entreprises insensées, tantôt par des guerres, dévorantes, on épuise les ressources des Etats, et l'on condamne froidement le peuple à rendre jusqu'à la dernière goutte de son sang sous le pressoir de l'impôt. Quand l'impôt ne suffit plus, la confiscation devient alors le plus sacrée des droits, surtout quand elle s'applique aux corporations religieuses ou aux familles honnêtes.

« Un décret suffit pour décider l'exil ou la mort des propriétaires, et la patrie recueille tout naturellement l'héritage de ces infâmes. Ne voyons-nous pas ces actes d'insigne clémence et de haute moralité se pratiquer avec faste en Italie ? — Pouvoirs sans entrailles dans leurs ombrages et leurs précautions. Tous les despotismes sont défiants et susceptibles à l'excès. On sait comment les Césars de la vieille Rome avaient organisé la délation et avec quelle libéralité honteuse ils la stipendiaient. On sait aussi combien peu leur coûtaient les arrêts de mort ou de proscription contre ceux dont la vertu, l'ambition ou la popularité leur causaient des alarmes. La Révolution sait s'inspirer de ces exemples aussi bien que toutes les autres tyrannies.

« Naguère encore, avant de s'engager dans cette fameuse lutte avec l'Autriche qui devait conduire son orgueil de parvenu aux humiliations de Custozza et de Lissa, l'Italie n'a-t-elle pas ressuscité notre loi des suspects, cette hideuse invention de nos plus mauvais jours et de nos patriotes les plus féroces ? Pouvoir sans entrailles dans la répression. D'un côté, ces grands despotismes sont accoutumés à mépriser les hommes, surtout quand ils les estiment rebelles ; et de là vient que quand la foule des esclaves remne, il se font un jeu de l'abattre comme le faucheur abat l'herbe des champs. D'un autre côté, l'immensité même de leurs Etats les porte à croire que, pour empêcher la révolte d'être contagieuse, il faut l'ecraser sous des rigueurs dont le contre-coup s'en aille retentir puissamment aux extrémités même de l'empire, et contenir par l'excés de la terreur les peuples enclins à se soulever. Ces brutalités, à vrai dire, manquent souvent leur but et provoquent l'explosion des orages qu'elles étaient destinées à prévenir. Mais elles n'en représen-

tent pas moins le système suivi dans les moments d'agitation par les gouvernements despotiques dans les vastes États. Ceux même qui pactisent avec la Révolution sont les plus impitoyables et, depuis plus de soixante ans, notre histoire contemporaine semble s'être étudiée à nous en fournir à chaque page de désolantes démonstrations.

" Si la Révolution et le Césarisme peuvent nous entraîner à leurs fins, si le monde en arrive à voir tous les Etats faibles sombrer et disparaître dans des agglomérations monstrueuses, on verra si des gouvernements qui les dirigeront, comme du buisson de Joutham, il ne sortira pas un feu qui consumera la modeste hysope aussi bien que *les cèdres du Liban*. Ce malheur serait moins à redouter si les Etats en devenant plus étendus et les gouvernements en devenant plus forts devaient être ou rester sincèrement catholiques. Leur foi serait alors le tempérament et le frein de leur puissance. Mais, par là même que les uns et les autres absorbent les Etats secondaires, tout simplement pour le plaisir de les absorber et de s'agrandir par cette annexion, ils cessent non-seulement d'être catholiques mais même d'être chrétiens ; et tout pouvoir qui apostasie comme pouvoir et qui dilate son empire, devient inévitablement oppresseur et impitoyable, dans la proportion même où sa religion s'éteint et où sa domination se développe."

De tels gouvernements ne peuvent régir que des peuples sans liberté, des peuples sans patrie, des peuples sans souvenirs. Il n'y a plus place que pour le despotisme ; aussi voyez le "vainqueur" :

"Il va se parer orgueilleusement d'une gloire qui ne fut jamais et qui ne devait jamais être la sienne. Qu'a fai par exemple, le Piémont dans le passé pour l'honneur et la civilisation de l'Italie ? Qu'a-t-il fait pour les arts ? Qu'a-t-il fait pour la liberté ? Qu'a-t-il fait pour le commerce ? Qu'a-t-il fait pour les lettres ? Qu'a-t-il fait surtout de grand et de solennel pour la religion ? De nos jours, il a tenté une première campagne pour l'émancipation ; mais elle a fini par la défaite de Novarre et par le volontaire exil de Charles-Albert en Portugal. Tout récemment encore, il a voulu, armé de toute les forces de la Péninsule, refouler l'Autriche dans son repaire du Nord ; mais on connaît les sanglantes humiliations infligées à ses armes et à sa marine par l'archiduc Albert et l'amiral Tegethoff.

" Il n'a su faire que deux choses, aider comme il a pu la France dans la grande bataille de Solferino, et s'emparer des petits Etats d'Italie par la supériorité numérique de ses armées, et surtout par la puissance et la complicité de la trahison. Est-il juste, après cela, qu'il résume en lui, en vertu de l'unité, toutes les gloires de l'Italie ? Qu'on eût offert à la Papauté cet honneur qu'elle n'aurait pas accepté, on le concevrait. C'est d'elle qu'est partie la civilisation de l'Italie ; c'est elle

qui a fait le plus d'efforts dans le passé pour racheter ou protéger son indépendance. Mais le Piémont mettre la main sur l'histoire de Florence, de Naples, d'Ancône, de Bologne, de la Rome pontificale, et dire : Je revendique cela comme ma propriété : je m'en empare aujourd'hui parce que ce fut mon œuvre autrefois ? Dire cela et vouloir être pris au sérieux, en vérité, c'est jeter au bon sens de l'Europe un défi par trop audacieux !"

Ainsi, et en deux mots, se peuvent donc résumer et définir les annexions de la Révolution : " Ce sont des peuples chassés, parce qu'ils " sont faibles, des souvenirs d'une histoire qui fut la leur ; c'est ensuite " un conquérant entrant en maître dans les gloires d'un passé qui ne " fut pas le sien, et cela, tout simplement, parce qu'il a des armées " puissantes."

Et le droit ? Que devient-il en ce chaos ? Plut au ciel qu'il fût anéanti ! Mais non ; dans les calculs de la Révolution, il y a place pour ce qu'on appelle le " droit nouveau".

" Le principe fondamental de ce droit nouveau, c'est que tout peuple a la libre disposition de lui-même ; et qu'il est maître de se choisir son gouvernement. N'examinons pas cette doctrine en elle-même ; admettons, malgré les objections terribles auxquelles elle peut donner lieu, qu'elle est incontestable. Mais, je le demande, ce droit est-il inépuisable ou peut-il être épuisé ? Si vous dites qu'il peut être épuisé par une seule élection, n'est-ce pas en faire une véritable plaisanterie ? Qu'est-ce que cette souveraineté qui ne peut qu'une seule fois faire usage de ses prérogatives ?

Et d'ailleurs, ce qu'elle doit être dans l'avenir, elle a dû l'être dans le passé ; elle fut autrefois ce qu'elle est aujourd'hui, sa nature n'a pu changer. Et, de là, que suit-il ? Puisque, d'après vous, un seul acte l'épuise, il faut dire qu'elle est épuisée depuis des siècles ; les élections qu'elle a faites à l'origine ont absorbé tous ses droits ; elle n'en avait aucun pour procéder aux élections contemporaines : tout ce qui en est sorti n'est qu'un fruit illégitime du vote populaire. Voilà les conséquences rigoureuses de vos propres doctrines, si vous dites que le droit des peuples à choisir leur gouvernement peut être épuisé. Ce raisonnement ne vous va pas, sans doute ; il n'en prouve pas moins que, sous ce premier aspect, la notion du droit nouveau est parfaitement équivoque.

" Accorderez-vous que ce droit est inépuisable et qu'exercé une fois, il peut être admis, en mille autres circonstances, à se prononcer, même dans un sens contraire à son premier suffrage ? Mais dans quelles conditions et sous quelles garanties pourra t-il user de ce privilége que vous déclarez inaliénable ? Avez-vous fixé les moyens par où le peuple pourra librement, avec sincérité, faire connaître au besoin sa lassitude de ce

qui est, et son désir de le remplacer par ce qui n'est pas? Et si vous ne l'avez pas fait, seriez-vous disposés à le faire, au risque de voir le suffrage populaire précipiter du pavois ceux qu'il a portés? C'est donc à dire que votre droit nouveau n'est clairement déterminé ni par rapport à sa mesure, ni par rapport aux conditions dans lesquelles il peut et doit s'exercer.

" Nous voici encore une fois de plus plongés en pleine équivoque."

Enfin, la dernière œuvre de la Révolution, son œuvre de prédilection, c'est la ruine de l'Eglise. La Révolution ne peut anéantir l'Eglise d'un trait de plume ou d'un coup d'épée, mais elle veut " l'abolition radicale de son indépendance."

L'Eglise n'enseignera plus le peuple, l'Eglise n'élèvera plus la jeunesse, l'Eglise ne secourra plus les pauvres, l'Eglise surtout ne communiquera plus avec son chef... car, la Révolution le sait: " tant que le " Pape aura un coin de terre à lui, l'Eglise sera libre; quand au con- " traire le Pape sera rentré dans les Catacombes, l'Eglise est impuis- " sante parce qu'elle est esclave, et la Révolution triomphe." Quant aux moyens pour arriver là, ils sont simples, applaudir, aider à tous actes qui, en quelque lieu qu'ils se produisent, peuvent nuire à l'Eglise; procédé sûr parce qu'il vient de l'Enfer.

Tel est le monde; tel il est animé par la Révolution, tel il est conduit " infailliblement par elle au chaos. " Et maintenant, s'écrie en terminant " Mgr Plantier, quelle est la situation particulière du Saint-Siége?"

" Telles sont les perspectives générales de l'avenir, si la Révolution le façonne à l'image des plans qu'elle a conçus et dont les premiers traits commencent à se dessiner dans les faits accomplis: l'athéisme social s'aggravant chaque jour davantage; les grands Etats engloutissant les petits sans se rassasier; les gouvernements de ces vastes agglomérations devenant forcément impitoyables pour en prévenir ou en dompter les résistances ou les rébellions; les peuples perdant par là même leurs libertés les plus légitimes et les plus saintes; la patrie disparaissant pour les vaincus avec tout le charme de ses souvenirs, et ne transmettant aux vainqueurs que des gloires par eux usurpées; l'Eglise, enfin, mise sous le joug et privant ainsi l'humanité du seul appui sérieux que ses droits, son honneur et sa liberté puissent se flatter d'avoir dans le monde.

" Et maintenant, au point où en sont les choses, quelle est la situation particulière du Saint-Siége?

" Quelques faits la résument avec une netteté désolante.

" Premier fait; les derniers délais fixés pour la pleine exécution de la convention du 15 septembre expireront vers la fin de cette année. La France a déclaré plusieurs fois, en termes formels, qu'elle tiendrait

exactement parole, et qu'au bout du temps marqué, ses troupes auraient complétement évacué le territoire pontifical. Nous supposons que la France ne dit pas Oui pour faire entendre Non.

"Second fait: l'Italie officielle n'a jamais entièrement rétracté son fameux programme: Venise et Rome. Elle a paru, il est vrai, le désavouer à demi dans certaines notes diplomatiques et dans la convention elle-même. Mais, dans plusieurs autres notes émanées du gouvernement italien, dans une foule de discours ministériels, dans tous les manifestes du parti d'action, dont l'influence, après tout, est prépondérante dans la Péninsule et tient dans ses mains les destinées de l'avenir, jamais on n'a renoncé à prendre Rome pour capitale. On a pu se résigner à des ajournements; on a pu dire encore qu'on s'interdirait les moyens violents et qu'on ne ferait usage que de *moyens moraux* pour arriver à ce complément de l'unité. Mais l'intention reste toujours la même, aussi bien, que les prétentions.

"Avant la cession de la Vénétie à la France, on disait hautement que Venise appartenait à l'Italie. On persiste à le dire de Rome, et la révolution ne sera satisfaite que lorsque, par le jeu des *forces morales*, un nouveau César régnera dans la Ville éternelle, à côté du Vatican, devenu désert ou n'abritant qu'une Papauté captive.

"Troisième fait: Un brigandage d'origine mystérieuse infeste plus que jamais le domaine pontifical sur la lisière du territoire napolitain; la population romaine est agitée par une crise monétaire dont la cause ne peut être aisément définie; enfin, l'armée italienne se masse, comme en 1860, sur les frontières du côté de l'Ombrie, et c'est, dit-on, comme alors pour prévenir les incursions imprudentes que pourraient faire quelques bandes indisciplinées. Ne seraient-ce pas là les "moyens moraux" qui commencent à se mettre en œuvre pour préparer et ouvrir, quand l'heure fatale aura sonné, le chemin de sa vraie capitale à l'Italie, enfin délivrée de sa servitude la plus honteuse, celle des prêtres et des papes?

"Quatrième fait: Une fois que cette date redoutable sera venue, il restera deux espérances humaines au pouvoir temporel: la parole du Piémont et la protection de la France. La parole du Piémont! On sait ce qu'elle vaut. La protection de la France! Elle a été tout récemment encore promise par la circulaire ministérielle du 16 septembre: "En retirant ses troupes de Rome, disait cette dépêche, l'empereur y laisse, comme garantie de sécurité pour le Saint-Père, la protection de la France *." Ces paroles sont excellentes, mais suppriment-elle toute inquiétude?

"Si un soulèvement éclatait, après le départ de nos troupes, dans les

* *Moniteur* du 17 septembre 1866.

Etats-Romains, et qu'il y fût concentré sans appui du côté de l'Italie, nous serions sans alarmes; l'armée pontificale pourrait suffire à le comprimer, et nous nous contenterions après cela de l'assurance donnée par M. le ministre, malgré le caractère indéfini des termes qui l'énoncent.

" Mais l'invasion du dehors vient soutenir la rébellion du dedans, sous quelle forme se produira la protection de la France? Laissera-t-elle se renouveller sous les murs de Rome le massacre de Castelfidardo ? ou bien fera-t-elle une expédition contre le gouvernement italien pour le forcer à tenir son serment et à se retirer dans le cercle de ses frontières ? C'est là ce qui devrait être dit pour calmer l'anxiété des âmes catholiques; mais c'est précisément ce que la circulaire ne dit pas. L'avenir seul nous en fera connaître la vraie signification.

" Quoi qu'il en soit, la situation présente plus de périls que jamais pour le pouvoir temporel du St-Siége. En face de cette grande marée de la Révolution qui bat les frontières de ses Etats amoindris, le Saint-Père pourra dire dans quelque temps, avec l'Ecriture: "J'ai regardé " autour de moi, et pas un auxiliaire pour me soutenir, et pas un bras " levé pour nous défendre." Ce n'est pas l'Autriche, puisqu'elle est maintenant dépossédée de la Vénétie, et que bientôt elle ne sera plus là comme une épée suspendue sur la tête de la Révolution pour en prévenir les derniers emportements. Ce n'est pas la Erance, malgré toutes ses sympathies, puisque son corps d'occupation aura définitivement évacué le territoire pontifical.

" Ce ne seront pas les autres nations catholiques, puisque le principe de *non-intervention* les empêche d'aller remplacer la France au seuil du Vatican. Pie IX sera seul, tout seul, avec l'affection de son peuple. Affection profonde quoi qu'on en dise, mais impuissant alors à le protéger efficacement contre les légions envahissantes de l'*unité*, et nous ne serions point étonné que, pour se soustraire au contact de ce flot sacrilége, il fût contraint en honneur ou par nécessité d'aller demander un asile provisoire à des nations dissidentes.

Nous le demandons à tout homme de sens et de loyauté, y a-t-il dans ce tableau,—redoutable nous le voulons bien,—de la situation actuelle, il y a-t-il un trait qui ne soit marqué au coin de la plus impartiale vérité ? Et quand les choses en sont là, quand tout indique que l'abîme s'ouvre sous nos pieds, quand on ne voit pas d'arrêts probables à des écroulements prochains, ah ! alors, on est vraiment heureux de se dire qu'au-dessus des hommes et des événements il y a la Providence, la Providence qui précipite, mais la Providence qui relève.

Telle est, en résumé, la lettre pastorale de l'Evêque de Nîmes. Il ne nous appartient pas de louer l'éminent prélat. Ce que nous dirions aujourd'hui de sa science, de sa fermeté, de son attitude comme un des plus fidèles soutiens de la Papauté, comme un des plus redoutables anta-

gonistes de la Révolution, comme un de nos plus grands Evêques, ne serait qu'un écho de ce qui se dit et se sent à sa vue ou à la lecture de ses écrits. Nous aimons mieux nous unir à lui dans les prières qu'il adresse à Dieu ; nous aimons mieux nous écrier avec lui : "Dieu des "armées, jusques à quand différerez-vous de prendre en pitié Jérusalem "et les villes de Juda ?

"Et Rome, ô mon Dieu ! Rome, centre auguste de la Jérusalem de la terre ; Rome, nouvelle Sion bâtie sur des montagnes sanctifiées par le trépas et les reliques de tant de martyrs : Rome, séjour béni du plus grand et du plus éprouvé des Pontifes, du meilleur et du plus infortuné des Pères ; Rome n'a-t-elle pas droit, Seigneur, à ce que nous mêlions une filiale impatience aux vœux que nous vous adressons pour elle ? Une échéance redoutable va bientôt arriver. Déjà les fils de Satan la saluent avec une joie sinistre ; ils se disent avec une conviction qui tressaille, que la France une fois éloignée de la cité des Papes, ils en feront aisément leur proie. Leurs ricanements et leurs cris féroces ont frappé vos oreilles plus encore les nôtres.

"Puisqu'ils ont l'audace de fixer ainsi avec précision un jour où ils s'empareront de votre héritage, profaneront votre temple, feront de Jérusalem un nid souillé de vautours, ô mon Dieu, ne pourriez-vous pas faire sonner, avant l'heure de ces désolations, celle de vos vengeances ? Ils vous provoquent par leurs complots ; n'est-il pas convenable que vous les confondiez par des surprises ? Ah ! Seigneur, chargez un de vos anges de porter au Roi menacé du Vatican et de nous apporter à nous-mêmes, ses enfants alarmés, ces bonnes et consolantes paroles dont Zacharie reçut autrefois la faveur. Qu'il vienne nous dire de votre part comme au prophète : "Oui, c'est vrai ; Jérusalem sera bientôt comme une place démantelée ; mais n'importe, son enceinte restera peuplée d'innombrables habitants.

"Moi qui suis le seigneur, moi-même, je l'environnerai comme un mur de feu, et je resterai au milieu d'elle ponr en perpétuer la gloire. Et vous qui venez de la terre de l'Aquilon pour l'envahir, fuyez ; voici que je vous disperse aux quatre vents des cieux." Adorable protecteur des justes en péril ! Hâtez-vous de nous donner cette espérance et surtout de la vérifier ? "Gardez éternellement en votre possession cette portion de Juda dont vous faites depuis tant de siècles une terre sanctifiée ; prouvez que Jérusalem n'a pas cessé d'être la cité de votre choix et qu'en vous voyant sortir de votre repos pour la venger et la défendre, toute chair fasse silence sous la double impression de l'étonnement et de la terreur."

Dieu entende le saint Evêque ! Dieu nous entende !

A. DE RIANCY.

LES SALONS.

(Voir page 266.)

Peu de femmes ont occupé dans la société parisienne de la dernière génération une position plus distinguée que la comtesse Merlin. Bien née, riche, agréable, bienveillante, elle joignait à tous ces avantages un talent musical de premier ordre, et ses concerts étaient d'une rare perfection : les compositeurs et les chanteurs les plus célèbres la regardaient comme une sœur dans leur art, et répondaient toujours à son appel. Ses soirées n'étaient cependant pas toutes consacrées à la musique : les autres arts, la littérature, la science et même les futilités du monde y tenaient aussi leur place. Elle ne recevait pas moins de femmes supérieures que d'hommes de mérite. Parmi elles était la princesse Belgiojoso, singulier mélange de la patricienne et de la plébéienne, à la fois grande dame et artiste ; bref, réunissant en elle les qualités les plus opposées, comme pour montrer que, soit qu'elle eût été placée au premier ou au dernier degré de l'échelle sociale, elle eût toujours été hors ligne. La duchesse de Plaisance était alors sa rivale en fait de succès : un soir, une dame dit chez la comtesse Merlin : " Ce salon est une assemblée où tout est représenté, la musique, par Mme Malibran et Rossini, la littérature par Villemain, la poésie par Alfred de Musset, le journalisme par MM. Malitourne et Merle.—La beauté, ajouta Mme de Plaisance, par Mlle de Sainte-Aldegonde.—Et vous, madame, que représentez-vous ? dit la princesse Belgiojoso, avec un sourire tant soit peu amer.—Mon Dieu, je ne sais pas, répondit la duchesse un peu troublée, je ne sais pas... la vertu peut-être.—Nous prenez-vous donc pour des masques ?" répliqua la princesse Belgiojoso.

C'est Mme Merlin qui disait : " J'aime fort les jeux innocents avec les gens qui ne le sont pas." Chez elle, les jeux innocents ou non, servaient à faire valoir l'esprit des habitués de son salon : au jeu de *Gages touchés*, M. Villemain était condamné à prononcer un discours académique, Berryer à débiter un plaidoyer, Alfred de Musset à improviser un conte en vers.

La politique était bannie de ce salon, parce que la maîtresse de la maison ne partageait pas les opinions libérales alors à la mode et aimait à se moquer du système représentatif. Voici l'anecdote qu'elle racontait

volontiers à ce sujet: "Un colon de Saint-Domingue avait la manie d'établir parmi ses nègres une espèce d'assemblée délibérante. Tout s'y passait à la pluralité des voix, et on avait recommandé à messieurs les noirs de voter selon leur conscience. Un jour, le colon voulut opérer des réformes dans son administration: il proposa entre autres choses à ses noirs de décider que tout délinquant, qui jusqu'alors n'avait reçu que cinq coups de fouet, en recevrait désormais sept; que leurs trente rations de vivres seraient réduites à vingt-cinq; enfin qu'on retiendrait une part de leur paye au profit de certains mûlâtres qui se tenaient les bras croisés pendant qu'ils travaillaient. Eh bien! le croirait-on? ces propositions, toutes si contraires à leurs intérêts, furent adoptées à une grande majorité: "Quels êtres stupides que ces noirs! m'écriai-je "quand leur maître me raconta ce fait.—Pas si stupides que vous "pensez, me répondit-il: je m'étais amusé à jouer une comédie, voilà "tout. J'avais réservé pour moi le droit de poser les questions et de "recueillir les votes, puis d'en proclamer le résultat: c'est là tout le "secret!" On comprend maintenant l'affaire; mais il y a des esprits si candides et si naïfs, qu'un expédient aussi simple, aussi facile, aussi naturel, ne se serait jamais présenté à eux. Quoi qu'il en soit, l'expédient est bon et a réussi sur de plus grands théâtres que les plantations de Saint-Domingue; on y aura sans doute encore recours quand les circonstances le demanderont.

A propos des salons de Paris dans lesquels le comte d'Orsay venait faire quelques apparitions en quittant Londres pour de courts instants, il est permis de dire un mot de ce personnage. Tous les écrivains français s'accordent à répéter que pendant vingt ans il a été le roi de la mode en Angleterre: on jugera par l'anecdote suivante à quel point il en fut le régulateur absolu. Le comte, au retour d'un *steeple-chase*, fut surpris par un orage et aperçut à quelques pas devant lui un matelot enveloppé d'une capote de gros drap, sans taille et descendant jusqu'au genoux: c'était un assez bon rempart contre la pluie. Le comte offrit au matelot de le régaler d'un verre dans une échoppe voisine et lui dit: "Voulez-vous me vendre votre surtout?—Bien volontiers, mylord," répondit le matelot en empochant les dix pièces d'or qui lui étaient données pour un vêtement qui n'en valait pas une. Le comte endossa ce surtout et il en était encore affublé lorsqu'il rejoignit les cavaliers qui se promenaient dans Hide-Park après l'orage. A le voir ainsi vêtu, tous l'entourèrent et s'écrièrent: "C'est original, c'est charmant, c'est délicieux! Il n'y a que d'Orsay pour avoir pensé à cela!" Le lendemain tous les *fashionables* portaient des surtout pareils, et c'est ainsi que le paletot, comme le drapeau tricolore, a fait le tour du monde.

En réalité, le comte d'Orsay, que nous ne sommes pas chargés de

juger sous d'autres rapports, était remarquable par son tact dans la société et exerça beaucoup d'influence dans certains cercles anglais, à une époque où les autocrates de la mode venaient, les uns, d'être détrônés, les autres, d'abdiquer, et où commençait le Bas-Empire. Lorsqu'il parut dans le monde de Londres, les hommes y négligeaient leur toilette, avaient horreur de l'affectation, et un second Brummel y était devenu impossible. D'Orsay ne trouva pas de rivaux, n'eut que peu d'imitateurs, et sa notoriété est due à ses singularités plutôt qu'à son esprit, dont certes il ne manquait cependant pas. On sait que le comte de Norwich, après avoir été à la tête des *beaux esprits* sous le règne de Charles Ier, passa au temps de la restauration des Stuarts pour *un parfait ennuyeux*, et quelque chose comme un malheur de ce genre attendait le comte d'Orsay quand il revint en France avec lady Blessington. Ses compatriotes ne voulurent pas ou ne purent pas reconnaître ce que les Anglais avaient découvert de merveilleux dans sa personne. Il nous est arrivé de nous trouver avec lui à un dîner qui réunissait des célébrités artistiques, politiques et littéraires, et où la conversation roula sur le mérite relatif des écoles de peinture en Angleterre et en France, sujet qui semblait choisi pour le faire briller : il parla beaucoup, il parla bien, et néanmoins il fit un *fiasco* complet.

Dans le salon de la comtesse de Rumfort, raconte Mme de Bassanville, on rencontrait souvent une *doctoresse* américaine, nommé Palmyre, qui prétendait descendre en ligne droite de Fernand Cortez, était admirablement belle, et se promenait tous les jours aux Tuileries entre deux hideuses négresses qui servaient d'ombre au tableau. Elle n'admettait chez elle que des *clientes* de son sexe et percevait des honoraires triples de ceux des médecins de Paris. Pense-t-on que ses prescriptions consistassent en jalap, rhubarbe, potions, saignées, toniques ou sangsues ? Pas le moins du monde : cela est bon pour MM. Diafoirus, Desfonandres ou Purgon. Ses *ordonnances* ne parlaient que de nouvelles toilettes, de fêtes, de bals, de guirlandes ou de voyages d'agrément. Elle disait à une de ses malades : " Vous avez une maladie de langueur ; il faut aller plus souvent au bal, je vous enseignerai un nouveau pas." A une autre : " Chère madame, les nerfs sont votre côté faible ; votre mari devra vous faire cadeau d'une toilette neuve ; cette robe ne vous va pas ; écrivez tout de suite à votre marchande de modes." A une troisième elle s'adressait en ces termes : " Vous dépérissez ; je vois ce que c'est, il vous faut un collier de diamants." Enfin voici sa recette pour une quatrième : " J'ai attentivement interrogé votre pouls ; il m'indique à ne pas m'y méprendre que vous avez besoin d'une nouvelle voiture et d'une nouvelle paire de chevaux." Les belles malades sortaient de ce cabinet de consultations enchantées sinon guéries ; pas une d'elles ne

regrettait les deux louis que leur coûtait une ordonnance qui faisait dépenser mille écus à leurs chers époux, et elles auraient volontiers crié : *Enfoncé Hippocrate !* comme les romantiques criaient : *Enfoncé Racine* ! Mais nous ne savons pas si les chers maris témoignaient la même satisfaction.

Le sceptre de la société en France n'a pas été exclusivement tenu par des Françaises. Les dames russes leur font parfois une redoutable concurrence, et parmi elles on cite surtout la princesse Bagration, la princesse de Lieven et plus récemment Mme de Swetchine, dont le salon a eu une influence marquée sur le mouvement religieux de notre époque. Les Américaines ont eu aussi à Paris leurs reines de salon, telles que Mme Child, fille du général Henry Lee, et nous nous rappelons avoir vu Mme Graham, femme d'un officier de fortune médiocre, réunir chez elle la meilleure compagnie.

Après avoir parlé des salons contemporains, jetons rapidement un coup d'œil rétrospectif sur les salons qui les avaient précédés. Un philosophe français, M. Cousin, a familiarisé le public avec leurs illustrations, dont il a retracé les portraits en peintre amoureux (*con amore*), et dont ses dissertations ont analysé la vie et le caractère. Mme Mohl a résumé ses recherches et nous lui ferons quelques emprunts. Parmi les femmes remarquables du dix-septième siècle, dit-elle, la marquise de Rambouillet mérite la première place, non-seulement parce qu'elle est la première par ordre de dates, mais parce que c'est elle qui a inauguré cette longue succession de salons qui, pendant deux cent cinquante ans, furent une véritable institution et une puissance inconnue à d'autres temps que la civilisation moderne. Les rapports sociaux dont l'esprit se développait, les progrès de l'éducation des femmes dans les hautes classes, le goût pour ne pas dire la passion des Français pour les réunions de plaisir des deux sexes, la prospérité générale dont on avait joui sous Henri IV, avaient bien pu déjà faire ouvrir et créer des salons; mais ce sont les qualités personnelles de Mme de Rambouillet qui imprimèrent à la société fondée par elle le caractère moral ou le type, qui s'est plus ou moins conservé et maintenu durant de longues années parmi ses imitatrices ou imitateurs. Le fameux hôtel de Rambouillet, construit sur les plans dessinés par la marquise, était situé rue Saint-Thomas du Louvre, près de l'hôtel de Longueville; tous deux ont disparu aujourd'hui ainsi même que la rue où ils s'élevaient : la description qu'en donne Mlle de Scudéri nous le montre rempli d'objets d'art et de curiosité. Les murs d'une de ces chambres étaient tapissés des portraits des amis de Mme de Rambouillet. (Ce genre d'*ornementation*, suggéré à la fois par le bon goût et l'amitié, a été reproduit en Angleterre avec le plus heureux effet par la comtesse de Waldegrave

dans sa villa de Strawberry-Hill.) Le salon de l'hôtel était éclairé par de grandes fenêtres de plain-pied avec le parquet et qui s'ouvraient sur les jardins contigus aux Tuileries. De cette pièce on passait dans une suite d'appartements qu'embaumaient des corbeilles de fleurs. Tout cela était autant d'innovatious mises à la mode par la maîtresse du logis. L'origine de l'Académie française se rattache évidemment à la coterie qui s'assemblait dans ce salon, car le perfectionnement et l'épuration du langage étaient un des buts qu'on se proposait d'y atteindre. La marquise avait si complétement banni certains mots de la conversation, qu'on n'oserait plus les citer aujourd'hui ; mais, à en juger par quelques mots qui se maintiennent en usage, la reine des précieuses aurait pu en proscrire un plus grand nombre sans se faire accuser de pruderie. Elle était belle, grande, pleine de dignité, et ses traits exprimaient la douceur et la bienveillance. Mlle de Montpensier (la Grande Mademoiselle), dans ses Mémoires, s'écrie, à propos de Mme de Rambouillet : "Je l'aimais, je la vénérais, je l'adorais : il n'y avait personne comme elle." Sa petite Julie, pour qui fut composée la fameuse Guirlande de Julie, avait hérité de son esprit et de sa grâce, et partagea son influence jusqu'au moment où elle quitta l'hôtel de Rambouillet pour épouser le marquis, depuis duc de Montausier. En 1648, les réunions qui se tenaient dans leur salons furent brusquement interrompues par les troubles de la Fronde.

Quand les désordres politiques eurent cessé, Mlle de Scudéri, dit M. Cousin, fonda ses fameux Samedis. On ne songea d'abord qu'à s'amuser dans ces soirées, et pendant longtemps elles furent exemptes de toute pédanterie. La conversation habituelle y était facile et légère, avec une pointe de malice : les femmes comme à l'hôtel de Rambouillet, y étaient décentes sans pruderie et sans roideur ; les hommes galants et attentifs, les entouraient des hommages empressés qui étaient le cachet de la bonne compagnie du temps d'alors. On y permettait une certaine nuance de tendresse, mais la passion en était totalement exclue. La galanterie s'appliquait à ressembler à l'amour platonique, et ce faux air d'amour suffisait pour faire naître de temps en temps de réelles jalousies. Mlle de Scudéri, qui s'est peinte elle-même dans ses écrits sous le nom de Sapho, avoue qu'elle était loin d'être belle et qu'elle était excessivement brune : elle n'en eut pas moins d'admirateurs, et sa *liaison platonique* avec Pellisson, dont elle a tracé le portrait sous le nom dé Phaon, est citée comme le modèle de ce genre de liaisons si calomniées. Elle en parle en ces termes dans le Grand-Cyrus : " L'amour de Phaon croissait avec son bonheur, et l'affection de Sapho devenait plus tendre à mesure qu'elle savait mieux quel amour il lui portait. Jamais cœurs ne furent si unis, et jamais amour ne joignit tant de pureté à tant d'ardeur. Ils

se disaient toutes leurs pensées; ils se comprenaient même sans se parler; leurs yeux lisaient dans le fond de leurs cœurs, et ils y lisaient des sentiments si tendres, que plus ils se connaissaient, plus leur flamme était parfaite. La paix n'était pas, toutefois, si bien établie entre eux, que leur affection pût s'émousser et languir: quoiqu'ils s'aimassent autant qu'il est possible d'aimer, chacun se plaignait à son tour de n'être pas encore assez aimé."

Les samedis de Mlle Scudéri ne durèrent pas plus de cinq ans, et Mme Mohl établit dans son livre qu'ils n'eurent jamais l'importance des réunions de l'hôtel de Rambouillet, chez Mme de Sablé, ni de celles des salons qui se sont succédé pendant le dix-huitième siècle, jusqu'au salon de Mme Récamier.

La véritable héritière de la marquise de Rambouillet en sa qualité de reine d'un salon fut la marquise de Sablé, à laquelle M. Cousin a consacré un volume entier. Elle est justement cité comme une de ces femmes qui, après avoir dit adieu depuis longtemps à leur jeunesse, et sans être ni riches ni belles, ont vu le soir de leur vie briller de plus d'éclat que son aurore ou son midi. Mme de Sablé, veuve sans enfant, avait plus de cinquante ans et pas la moindre réputation littéraire, lorsque son salon atteignit l'apogée de son influence et devint l'arbitre de la cour et de la ville, comme on parlait alors. Le tout-puissant Mazarin a inscrit dans son carnet de poche les noms des importants personnages qui fréquentaient ce salon, et à cette liste il joint la note suivante: "Mme de Longueville est dans l'intimité de Mme de Sablé; elles parlent librement de tout le monde: il faut que j'aie dans ce salon quelqu'un qui m'informe de ce qu'elles disent.

Richelieu, après une visite à l'hôtel de Rambouillet, avait témoigné un désir analogue. Il envoya son protégé Boisrobert demander à la marquise, comme une preuve d'amitié, de lui faire savoir les gens qui parleraient contre lui: elle répondit noblement que tous ses amis connaissaient son respect pour Son Eminence, et que pas un d'eux ne serait assez mal élevé pour dire du mal du cardinal chez elle. On voit par là que Napoléon Ier avait des *précédents* pour lui, lorsqu'il s'inquiétait des veillées de Mme de Stael, et que l'espionnage de société, qui a fait fermer tant de salons, est une affaire traditionnelle.

Mme Mohl croit que les *Maximes* de La Rochefoucaud sont nées des conversations chez Mme de Sablé. Il serait plus vrai de dire que ces maximes sont basées sur l'esprit d'égoïsme et d'intrigue des hommes et des femmes de la Fronde. M. Cousin prétend que les *Pensées* de Pascal avaient eu leur source dans le salon de Mme de Sablé. Mme Mohl réclame aussi, pour les dames qui présidaient ces réunions, l'honneur d'avoir établi pour les hommes de lettres une entière égalité sociale avec

les hommes les plus haut placés par leur rang ou leur naissance. Toutefois le mot du grand Condé à propos de Voiture, qui, il faut l'avouer, prenait d'étranges libertés: "Si M. Voiture était un de nous, on le ferait sauter par la fenêtre," et plus tard, les coups de canne donnés à Voltaire par le chevalier de Rohan, nous porteraient à croire que l'égalité des gens de lettres avec les grands seigneurs n'était pas complète avant 1789.

Un livre intitulé: *Julien, ou la fin d'un siècle*, par M. Bungener donne une idée assez exacte de la société parisienne au moment où se préparait la crise révolutionnaire. Les questions les plus sérieuses étaient discutées alors avec trop de passion pour laisser le champ libre aux conversations littéraires, aux récits légers, aux petits vers, aux problèmes des arts, aux cliquetis des bons mots. Mme Geoffrin était morte, Mme du Deffant, qui avait longtemps conservé autour d'elle un cercle de fidèles adhérents, venait aussi de disparaître; cependant quelques salons essayaient encore de continuer les traditions un peu vieillies de ces reines de la causerie. C'était chez la maréchale de Beauvau, la duchesse de Grammont, la duchesse d'Anville, la comtesse de Tessé, la comtesse de Ségur, Mme de Beauharnais et Mme de Montesson, que la société française rassemblait ses représentants les plus spirituels et les plus polis. A ces noms il faut ajouter celui de la veuve du maréchal de Luxembourg. C'est chez elle, le lendemain de la mort de Voltaire, que Rousseau fit, au milieu d'un cercle choisi, la première lecture de ses *Confessions*.

L'Allemagne a eu aussi ses salons. Gœthe, à Weimar, et Tieck, à Dresde, ont été les centres de cercles remarquables, qui tiennent une place dans l'histoire sociale et intellectuelle des Allemands. On voit, dans les Souvenirs du publiciste Gentz, que l'influeuce des femmes a été considérable à Vienne, pendant le Congrès qui s'est tenu daus cette ville. Le salon allemand qui possédait le mieux toutes les conditions d'*un véritable salon* a été celui de Rahel, femme de Vernhagen d'Ense: son mari a décrit avec enthousiasme les charmes dont elle était parée à l'époque de leur première entrevue, son petit pied, sa petite main, ses longues boucles brunes, son regard enchanteur, et surtout sa voix douce et argentine, qui allait à l'âme. Cette entrevue eut lieu en 1803, mais ils ne s'épousèrent qu'en 1814; elle avait alors quarante-quatre ans, et il était beaucoup plus jeune. Sa famille, nommée Sevin, était juive, et elle n'a dû sa position dans le monde qu'à sa force de caractère, à la supériorité de son intelligence, et surtout à un ensemble de qualités que les Napolitains exprimeraient en disant qu'elle était *sympathique*. Avant et depuis son mariage, on l'a vue entourée d'hommes tels que Frédérick Shlegel, Gentz, le prince Radziwill, Humboldt, le prince

Puckler-Muskau, le prince Louis-Ferdinand de Prusse, etc., etc. C'est à elle que Gentz adressa les lettres curieuses dans lesquelles il peint sa passion pour Fanny Elsler. C'est après l'avoir vue et sous l'empire d'une première impression que Mme de Stael écrivait au baron de Brinkman : " Elle est étonnante ; vous êtes bien heureux de posséder ici une telle amie. Vous me communiquerez ce qu'elle dira de moi."

Rahel est morte en 1833. Plus tard, M. de Stenberg s'exprimait en ces termes : " Le véritable fondateur des salons de Berlin vit encore, mais il n'a plus de salon : c'est Vernhagen d'Ense qui, avec l'aide littéraire et diplomatique de sa femme Rahel, avait réuni ici tous les éléments de sociabilité intellectuelle, exemple qui a été suivi par d'autres hommes et d'autres femmes. On peut dire que ce sont eux qui les premiers ont appris aux Allemands ce que c'était qu'un *salon* dans le sens que les Français attachent à ce mot. Les habitudes de la vie, dans le nord de l'Allemagne et surtout à Berlin, n'étaient nullement favorables à l'établissement et au développement de réunions de ce genre."

Le salon le plus influent et le plus populaire dont l'Italie ait jamais pu être fière était celui de la comtesse d'Albany, à Florence. Tous les voyageurs en ont parlé dans les termes les plus honorables, et pendant près d'un demi-siècle cette veuve de Charles-Edouard a été le trait d'union entre toutes les célébrités de l'Europe. En 1809, elle reçut l'ordre de se rendre à Paris sans délai, et quand eut lieu sa présentation à l'empereur Napoléon Ier, il lui dit : " Je sais quelle est votre influence sur la société de Florence ; je sais aussi que vous l'employez dans un sens contraire à ma politique ; vous êtes un obstacle à mes projets de fusion entre les Toscans et les Français. Voilà pourquoi je vous ai fait venir à Paris. Vous aurez tout le loisir d'y satisfaire votre goût pour les beaux-arts." La comtesse n'obtint qu'au mois de novembre 1810 la permission de retourner à Florence. Elle y mourut en janvier 1824, et sa mort a laissé aux bords de l'Arno un vide qui ne sera peut-être jamais comblé *.

A Milan, l'abbé de Brême réunissait chez lui, en 1816 et depuis, un cercle de personnages distingués, au nombre desquels nous avons à citer lord Byron, Hobhouse et Beyle, mais leur rendez-vous ordinaire était à l'Opéra.

Dans une lettre datée de Venise, Byron écrivait : " La comtesse Albrizzi est la Mme de Stael de Venise : elle n'est pas jeune, mais très-

* Le traducteur de cet article ne peut que sourire aux louanges données à la comtesse d'Albany comme maîtresse d'un salon ; mais, en sa qualité de dernier survivant des Jacobites, il protesterait contre l'éloge de Mme d'Albany comme femme d'un roi et d'un héros exilé : elle a par trop oublié ou méconnu les obligations que lui imposait ce grand nom de Stuart qu'elle avait eu l'honneur de porter.

instruite, naturelle, bonne, très-polie envers les étrangers, et je crois ses mœurs beaucoup plus pures que celles de la plupart des femmes." Hobhouse (lord Broughton) rapporte qu'à son premier voyage à Venise, il y avait deux ou trois maisons qui s'ouvraient aux touristes porteurs de bonnes lettres de recommandation, et qu'à sa dernière visite dans cette ville, il n'y avait plus qu'une de ses maisons ouvertes †. Il serait facile de citer à Naples et à Rome de brillantes réunions de bonne compagnie; mais, comme elles n'ont rien de périodique, ce ne sont que d'heureux accidents, et on ne peut leur accorder le titre de salons. La même remarque serait applicable à Genève et à ses environs, si on en excepte toutefois la villa de l'historien M. de Sismondi et Coppet, où ont tour à tour régné Mme de Stael et sa fille, Mme la duchesse de Broglie. Aujourd'hui, à Genève comme dans toutes les capitales du continent, les circonstances politiques expliquent la disparition ou la décadence des salons.

Les clubs d'Angleterre et les salons de France ont été, comme le fait remarquer Mme Mohl, ainsi que les portiques d'Athènes, des lieux où on avait l'habitude de discuter les affaires publiques et de critiquer les hommes d'Etat. C'est là vraiment la clef du problème en vertu duquel les clubs sont florissants en Angleterre, tandis qu'en France, *les salons se meurent.* A Londres, il n'y a pas de *police secrète*, mais il n'en est pas de même à Paris. La peur d'un espionnage à l'instar du bon Fouché ou du bon Savary suffit pour créer une méfiance qui tue l'esprit de société. Il existe cependant encore des salons à Paris: c'est là leur sol natal, et on peut les y comparer à *une plante vivace.* Qui ne connaît, au moins par ouï-dire, le salon de Mme d'A*** et celui de la place Saint-Georges? Il y a aussi dans le faubourg Saint-Germain de petits appartements où les charmes de la causerie font comprendre que Mme de Stael ait pu préférer le ruisseau de la rue du Bac aux ondes azurées du Rhône et au miroir liquide qui réfléchit l'image des rochers de Meillerie.

L'immense accroissement de l'étendue de Paris et l'incessante facilité de locomotion due aux chemins de fer pourraient bien aussi avoir contribué au déclin des salons; la haute société est trop dispersée dans divers quartiers et s'absente trop souvent et trop longtemps de la capitale. A Londres, c'est pis encore, puisque la ville est encore plus grande et que les Anglais sont plus voyageurs que les Français. L'ancien Londres, le Londres du *Beau* Burmmell, borné par Pall-Mall au sud et par Oxford street au nord, par Regent street à l'est, et Park-Lane à

† Il nous est personnellement permis d'assurer qu'en 1815 il y avait à Venise plusieurs maisons dans lesquelles on était heureux d'être admis et, notamment, un véritable *salon*: c'était celui du prince et de la princesse Clary-Aldringen. Des événements récents l'ont peut-être fait fermer.

l'ouest, n'existe plus, il s'est étendu sans limites, et l'élite de la société ne rentre en ville que lorsque le printemps est déjà bien avancée; ce n'est plus la saison des longues soirées au coin du feu. L'heure tardive du dîner, l'importance que beaucoup d'Anglais attachent à cet épisode de la journée, la durée parfois excessive qu'ils lui accordent, leurs séances au culb, les empêchent d'apprécier les avantages d'un *salon* autant que les Français peuvent le faire. Il faut ajouter à cela que jamais une Anglaise de haut rang n'a voulu s'astreindre à rester tous les soirs chez elle, comme la princesse de Vaudemont l'a fait pendant plus de trente ans. Les deux misses Berry (dont on vient de publier les Mémoires) ont seules fait exception à cet égard: elles étaient ordinairement chez elles dans Curzon street; mais de longs séjours en pays étranger avaient modifié leurs goûts et leurs habitudes.

Si nous jetons un coup d'œil sur les *reines de la société* en Angleterre, nous y verrons une noble collection de femmes qui ont accompli une tâche utile, en sachant mettre de l'harmonie et de l'élévation dans les rapports des différentes classes entre elles, qui ont cimenté l'alliance du génie, de la science et de l'esprit avec les illustrations de la naissance, de la richesse et de la mode, et ont ainsi facilité, perfectionné et augmenté les plaisirs de l'intimité intellectuelle; mais pas une seule de ces femmes distinguées n'a entrepris cette œuvre comme l'auraient fait des Françaises, et pas une n'est parvenue à fonder un salon. Un petit nombre d'elles (par exemple, Georgina, duchesse de Devonshire, et lady Palmerston) peuvent avoir fait plus et mieux que cela, mais elles n'ont pas fait cela. Avouons même que, malgré le rare et heureux accord du charme de leurs personnes et des avantages de leur position, elles n'auraient pu atteindre leur but et *établir un salon*, à moins d'opérer d'abord une révolution complète dans les habitudes invétérées de leurs compatriotes. Cependant, quoique *les salons* ait peu de chance de réussir en Angleterre et éprouvent une éclipse momentanée sur le continent, il ne faut pas désespérer de leur avenir. Les salons sont les attributs naturels de la France, comme ses vignes et ses oliviers, et rien ne pourra les arracher et les faire complétement disparaître: ils ressemblent à des arbres que le despotisme a pu tailler et mutiler à sa fantaisie, mais dont la racine est dans le sol et fera surgir de nouveaux rejetons. Les salons de la France ont dû déchoir de leur splendeur, quand elle a été dépouillée de ses institutions libres, mais (une voix toute-puissante l'a dit) *la liberté couronnera l'édifice*, et alors les salons renaîtront*.

* Ce n'est point ici le lieu ni l'heure de contester au *Fraser's Magazine* la justesse de ses assertions ou la vérité de ses prophéties. Sans doute l'absolutisme étouffe l'*esprit de salon*, de même qu'il est hostile à toute intelligence et à toute indépendance; mais les gouvernements républicains lui sont-ils plus propices? c'est douteux.

LES ODEURS DE PARIS

PAR LOUIS VEUILLOT.

(Voir pages 205 et 249.)

PARIS — ROME

Paris est un emplacement célèbre, sur lequel se forme une ville encore inachevée.

L'on tient que cette ville sera la merveille du monde, le triomphe de la science moderne, matériellement et moralement. Il faut que les habitants y jouissent d'une liberté entière, et demeurent dans le plus grand respect. Pour résoudre ce problème de toute bonne police, on a voulu d'un côté favoriser la circulation des idées, assurer la circulation des régiments. Un système d'égouts très-savant pourvoit à ce double dessein. Les idées qui se trouveraient embarrassées dans les voies ordinaires, ont les journaux, les théâtres, les cafés, et encore d'autres moyens détournés. Quand aux régiments, si la voie était par hasard coupée, ils manœuvreraient aussi bien sous terre, ce qui assure leur avantage. Car les idées de ce temps-ci ne sont pas faites pour tenir tête aux régiments, surtout lorsqu'elles les rencontrent où elles ne les attendent pas.

Néanmoins, comme il y a aussi beaucoup d'idées dans les égouts, où elles sont attirées par une pente naturelle, et comme rien n'est parfait en ce monde, il ne serait pas impossible, margré l'abondance des lanternes, qu'un choc eût lieu. L'on pourra voir quelque jour la victoire tout infecte sortir d'un puisard.

Les égouts de Paris méritent qu'il s'y passe quelque chose d'illustre. Des personnes qui ont tout vu disent que ces égouts sont peut-être ce qu'il y a de plus beau dans le monde. La lumière y éclate, la fange y entretient une température douce, on s'y promène en barque, on y chasse aux rats, on y organise des entrevues, et déjà plus d'une dot y fut prise.

Les rues de Paris sont longues et larges, bordées de maisons immenses. Ces longues rues croissent tous les jours en longueur. Plus elles sont larges, moins on y peut passer. Les voitures encombrent les vastes trottoirs. A voir une de ces rues du haut d'une de ces maisons, c'est comme un fleuve débordé qui charrierait les débris d'un monde.

Véritablement Paris est une inondation qui a submergé la civilisation française, et l'emporte tout entière en débris. Où l'emporte-t-il ainsi concassée ? Moi, je crois qu'il l'emporte à la préfecture de police, quelque victoire qui surgisse des égoûts. Si de tous ces bebris la préfecture de police saura faire une autre civilisation, je l'ignore. Ce que sera cette autre civilisation, qui le veut savoir n'a qu'à lire Tacite et Pétrone.

—

Les constructions du nouveau Paris relèvent de tous les styles ; l'ensemble ne manque pas d'une certaine unité, parce que tous ces styles sont du genre ennuyeux, et du genre ennuyeux le plus ennuyeux, qui est l'emphatique et l'aligné. *Alignement ! fixe !* Il semble que l'Amphion de cette ville soit caporal. Voilà un prodige du dix-neuvième siècle, que nul autre siècle peut-être n'a vu : on a rebâti Paris, et quasi la France, sans qu'il se soit révélé un architecte. Jusqu'à Louis XVI, on eût presque une architecture par règne.

Il pousse quantité de choses fastueuses, pompeuses, colossales : elles sont ennuyeuses ; il en pousse quantité de fort laides : elles sont ennuyeuses aussi.

Ces grandes rues, ces grands quais, ces grands édifices, ces grands égouts, leur physionomie mal copiée ou mal rêvée, garde je ne sais quoi qui sent la fortune soudaine et irrégulière. Ils exalent l'ennui. On est là dedans comme chez ces gens d'hier et d'ailleurs, qui vous font bien boire, bien manger, bien asseoir, qui vous chauffent bien, qui allument un luminaire à vous brûler les yeux, mais qui n'ont rien à vous dire, sitôt qu'ils ont achevé de réciter le journal de tout à l'heure. Qu'il pleuve, qu'il neige, qu'il faille rester dehors, vous voulez sortir. C'est ce qui fait le succès de vaudeville, de Thérésa et de la pipe.

—

Les habitants du Paris complet s'ennuieront comme on ne s'est jamais ennuyé sur la terre. Il n'est rien qu'on ne puisse craindre d'un peuple qui s'ennuye, et rien qu'on ne lui puisse imposer. Or, le peuple de Paris sera le monde, comme a été le peuple de Rome, peuple qui s'ennuyait.

Le Paris nouveau n'aura jamais d'histoire, et il perdra l'histoire de l'ancien Paris. Toute trace en est effacée déjà pour les hommes de trente ans. Les vieux monuments mêmes qui restent debout ne disent plus rien, parce que tout a changé autour d'eux. Notre-Dame et la Tour Saint-Jacques, ne sont pas plus à leur place que l'Obélisque, et semblent aussi bien avoir été apportées d'ailleurs comme de vaines curiosités. Où seront les lieux historiques, les demeures illustres, les grands tombeaux ?

Les hommes de la Révolution ont eu la rage de faire passer des rues sur les sanctuaires qu'ils avaient démolis. Ils se sont dérangés pour accomplir cette chère besogne, ils ont sacrifié même leur bien-aimée ligne droite.

On continue. Dans le Paris nouveau il n'y aura plus de demeure, plus de tombeau, plus même de cimetière. Toute maison ne fera qu'une case de cette formidable auberge où tout le monde a passé et où personne n'a souvenir d'avoir vu personne.

Qui habitera la maison paternelle? Qui priera dans l'église où il a été baptisé? Qui connaîtra encore la chambre où il entendit un premier cri, où il reçut un dernier soupir? Qui pourra poser son front sur l'appui d'une fenêtre où jeune il aura fait ces rêves éveillés qui sont la grâce de l'aurore dans le jour long et sombre de la vie? O racines de joie arrachées de l'âme humaine! Le temps a marché, la tombe s'est ouverte, et le cœur qui battait avec mon cœur s'est endormi jusqu'au réveil éternel. Pourtant quelque chose de mes félicités mortes habitait encore ces humbles lambris, chantait encore à cette fenêtre. J'ai été chassé de là, un autre est venu s'installer là: puis ma maison a été jetée par terre et la terre a tout englouti, et l'ignoble pavé a tout recouvert. Ville sans passé, pleine d'esprits sans souvenirs, de cœurs sans larmes, d'âmes sans amour! Ville des multitudes déracinées, mobile amas de poussière humaine, tu pourras t'agrandir et devenir la capitale du monde; tu n'auras jamais de citoyens!

Rousseau avait trouvé ce beau mot de "désert d'hommes" pour peindre Paris, quand Paris, peuplé seulement de six à sept cent mille âmes, n'était qu'une ville de province divisée en une quantité de paroisses où tout le monde se connaissait, où chacun faisait partie d'une corporation, vivait dans son quartier, avait des amis, des patrons, des parents. Et bientôt, qui donc, dans Paris, aura seulement un voisin? Quel homme y pourra compter sur un autre homme pour une assistance quelconque, pour une résistance à quoi que ce soit d'injuste et d'odieux? Il y a le sergent de ville, et voilà tout. Le sergent de ville connaît tout le monde, protége tout le monde, ramasse tout le monde. Mais que cet unique protecteur a de droits sur tout le monde, et que ses pupilles ont à observer de règlements!

La vile multitude, ce vieux et hideux personnage historique, n'était, à vrai dire, dans la civilisation chrétienne, qu'un fantôme; une figure de rhétorique comme les Dieux, les Grâces, les Muses et autres legs du grec et du latin. A présent elle existe, Paris l'a créé, et nous en sommes, et il n'y a pas autre chose dans l'enceinte des fortifications. Qui se croit hors de la multitude se trompe. Il en vient, il y rentrera, il n'en

est pas sorti. Il n'est que la fraction minime et fatalement obéissante de quelque multitude particulière, elle-même fatalement asservie au mouvement de la multitude générale. Or, le mouvement de la multitude, c'est le vent qui en décide. Le destin de la multitude est de se soulever au vent, de s'éparpiller, d'aveugler, de souiller, de tomber, de laisser la force aller où elle veut. Mais où qu'elle aille, la force ne trouve jamais que de la poussière et ne peut donner à cette poussière un semblant de consistance qu'en l'arrosant de sang.

—

J'ai fait un livre intitulé *le Parfum de Rome.* Il m'a donné l'idée de ces *Odeurs de Paris.* Rome et Paris sont les deux têtes du monde, l'une spirituelle, l'autre charnelle. Paris, la tête charnelle, pense que le monde n'a plus besoin de Rome, et que cette tête spirituelle, déjà supplantée, doit être abolie.

Il y a sans doute des contradicteurs. Mais, quand une idée de telle nature possède la majorité, ou ce qui en tient lieu, tout ce que la contradiction peut dire n'est que risible.

On jure bien aussi que ce n'est pas Paris, mais Florence qui propose d'abattre Rome. Florence n'est pas une tête, pas même un bras. Est-ce que c'est le bourreau qui tue ?

Pendant que le parfum de Rome s'exhalait de mon âme embrasée d'admiration, de reconnaissance et d'amour, les odeurs de Paris me poursuivaient, me persécutaient, m'insultaient. Je voyais l'impudence de l'orgueil ignorant et triomphant, j'entendais le ricanement de la sottise, l'emportement plus stupide du blasphème, les odieux balbutiements de l'hypocrisie. Je méditais de mettre en présence la ville de l'esprit, qui va périr, et la ville de la chair, qui la tue. Les circonstances m'ont décidé. L'année 1866 est solennelle pour l'Europe ! Elle a déjà apporté ce que l'on n'attendait pas ; si elle apporte encore ce qui est annoncé, elle verra une chose inouïe dans les siècles chrétiens, inouïe dans la suite recommencée des siècles après le déluge. C'est en 1866, c'est tout à l'heure que par l'abandon de Rome aux bêtes farouches de l'Italie, *lupi rapaces*, l'apostasie des nations catholiques, tacitement opérée, sera officiellement proclamée.

Un regard sur la capitale de la civilisation charnelle ne saurait être inutile en pareil moment.

Ce n'est qu'un regard. Je n'ai pas prétendu écrire un portrait de Rome, tâche au-dessus de mes forces ; j'entreprendrais bien moins de faire une description de Paris, besogne au-dessous de ma dignité. D'ailleurs Paris a ses peintres spéciaux en grand nombre et de grande audace que j'aurai l'occasion de citer quelquefois. Ils en diront assez. Si je

laisse un voile sur la plaie, on en sentira l'odeur âcre et fade, toujours morbide.

—

Un jour, à Rome, allant au Pincio, où le hâtif printemps entr'ouvrait les fleurs, au Vatican où l'encens brûlait sur l'autel, je lisais dans la *Revue des Deux-Mondes* que Rome "sent le mort." Cela m'était dit par M. Taine, tout justement à l'entrée du pont Saint-Ange, devant les statues des apôtres Pierre et Paul, l'un crucifié, l'autre décapité, et qui pourtant ne sont pas morts; ce qui me persuada que Rome non plus n'est pas morte. Être crucifié ou décapité n'est plus la même chose que mourir. Et je me souvins aussi qu'en France, moi-même et beaucoup d'autres, nous sommes étrangement tourmentés d'une malsaine odeur de renfermé. Car malgré la libre circulation des idées, entretenue avec tant de largeur et tant de pompe, nous ne laissons pas de connaître des idées qui n'ont nullement la permission de prendre l'omnibus, et M. Taine le sait très bien. Mais M. Taine, essentiellement parisien et essentiellement de l'époque, attaché tout à la fois au recueil de M. Buloz et au char de l'Etat, peut se trouver dans la même condition que beaucoup de libres penseurs: ils n'ont pas la faculté de croire tout ce qu'ils disent, ni la permission de dire tout ce qu'ils croient. M. Taine croit-il bien que Rome "sent le mort?" oserait-il avouer que Paris sent le renfermé? La libre pensée est un renard qui sait toujours parfaitement où et quand il convient d'avoir un rhume de cerveau.

—

Faute de pouvoir ou de vouloir aller chercher à leur source toutes les mauvaises odeurs parisiennes, j'ai donné une grande place aux produits littéraires. Après tout, peu de choses dans Paris et dans le monde, à l'heure qu'il est, sentent plus mauvais que le papier fraîchement imprimé, et contiennent plus de miasmes mortels. Qu'on ne me dise pas, à propos de tel ou tel journal, que j'ai attaqué de minces adversaires: il n'est pas de petit garçon dans ces maisons-là, et Poivreux, et Galapias, et Galvaudin, et vingt autres sont des personnages en comparaison de qui les ducs et pairs de l'ancien régime n'étaient que populace. Ce matin même, Passepartout nous conte qu'une sorcière, sachant qu'elle avait l'honneur de travailler devant lui, fut intimidée au point qu'elle manqua ses tours. Assurément la sorcière eût parfaitement fonctionné devant une commission de députés et de sénateurs, même académiciens La première chose qui fait un ministre retraitant, c'est de donner séance à Passepartout: et comme il s'attife! et comme il veut que Passepartout lui fasse un bon papier!

Que Passepartout subisse le destin des puissances et souffre le murmure des êtres de néant.

Ah! je viens de faire un dur voyage!

A Rome, dans la belle clarté du jour, nous allions visiter les basiliques de marbre et d'or, toutes pleines de chefs-d'œuvre, de grands souvenirs, de reliques sacrées; nous vénérions les tombeaux augustes et féconds, les ruines majestueuses où l'histoire est assise et parle toujours. Quels pélerinages et quels chemins! Sur ces chemins nous rencontrions la science, la piété, la pénitence, et toutes avaient des ailes et des sourires, et leurs yeux baignés de lueurs divines se tournaient vers le ciel. L'amitié était là aussi; et les fleurs dans les herbes recouvraient des débris dont la splendeur abattue n'avait fait que changer de beauté; et le silence, roi de ces nobles espaces, nous laissait partout entendre les plus douces voix de la vie.

Dans Paris, à travers la boue jaillissante, à travers la foule morne, à travers l'infecte nuit, j'allais des fumées de la pipe aux vapeurs du gaz, des cafés aux théâtres. C'est là que le peuple s'amuse, c'est là qu'il s'instruit. J'ai vu, j'ai entendu, j'ai noté la voix des histrions et les mouvements de la foule; j'ai senti le souffle et la main de la mort: *Erant in diebus ante diluvium comedentes et bibentes et nubentes, usque ad eum diem quo intravit Noe in arcam, et non cognoverunt donec venit diluvium, et tulit omnes*...

J'ai parlé comme j'ai senti. Je ne m'accuse ni ne m'excuse de l'amertume de mon langage. Encore que je n'aime guère le temps où je vis, je reconnais en moi plus d'un trait de son caractère, et notamment celui que je condamne le plus: je méprise. La haine n'est point entrée dans mon cœur, mais le mépris n'en peut sortir. Il est cramponné et vissé là, il est vainqueur quoi que je fasse, il augmente quand je m'étudie à l'étouffer; il désole mon âme en lui montrant, comme effet de la perversité humaine, cette universelle conjuration contre le Christ, où l'ignorance a plus de part peut-être que la perversité. Ma raison, non moins révoltée que la foi, accable ce que je voudrais conserver d'espérance, et me dicte des paroles acérées qu'il me semble que je ne voudrais pas écrire. J'en viens à croire que c'est ma fonction, de faire entendre aux persécuteurs de la vérité quelque chose de cet indomptable mépris, par lequel se vengent la conscience et l'intelligence qu'ils écrasent, et de leur montrer dans un avenir prochain l'inexorable fouet qui tombera sur eux. Je suis cet homme qu'une force supérieure à sa volonté faisait courir sur les remparts de Jérusalem investie, mais encore orgueilleuse, criant: Malheur! malheur! malheur à la ville et au temple! Et le troisième jour il ajouta: Malheur à moi! Et il tomba mort, atteint d'un trait de l'ennemi.

LES MOINES D'OCCIDENT.

Le troisième volume des *Moines d'Occident*, par M. le comte de Montalembert vient de paraître. Cette œuvre monumentale, peinture vivante des instituts monastiques, de leur souffle, de leur esprit, de leur histoire, de leur face héroïque et légendaire, a été poursuivie sans relâche par l'illustre écrivain, malgré les cruelles souffrances qui semblent avoir moins arrêté que raminé l'essor de sa pensée. Elle apparaît à son heure, dans les desseins de la Providence.

Lorsqu'à l'exemple de la Russie, l'Italie détruit ces pieux asiles de la liberté, de la science, de l'art, de la paix, de la prière et de la charité, et fait disparaître jusqu'aux derniers vestiges de la tradition bénédictine et du mont Cassin, il importe que la plume qui a retracé la vie de sainte Elisabeth de Hongrie vienne réapprendre au monde qui l'oublie trop ce qu'ont été, ce que sont toujours ces ordres religieux, intrépides pionniers de Dieu et de la civilisation, race forte qui sème partout la liberté avec l'esprit de l'Evangile, et qui suscite par là même la haine implacable de tous les despotismes.

Lorsque tous les hommes d'étude de la France, de l'Angleterre et du monde entier protestent avec indignation, au nom de la science, contre ce sauvage vandalisme, il importe que l'écrivain artiste, homme politique et défenseur persévérant de la liberté, montre par l'histoire toute la portée de cette profanation sacrilége, qui a pour but d'anéantir, dans ses plus purs sanctuaires, l'élément divin qui constitue la vie supérieure de l'humanité, l'idéal suprême de ses destinées immortelles, et par suite le type même des sociétés humaines.

C'est là certes l'une des plus grandes, des plus nobles tâches qu'il soit donné à l'homme d'accomplir.

Ce troisième volume offre l'admirable tableau des "Origines chrétiennes des Iles britanniques." Nous sommes heureux de pouvoir en détacher la page suivante.

LES SAINTS ET LES MOINES DU PAYS DE GALLES.

Pendant la longue lutte que livrèrent les Bretons pour la défense de leur territoire et de leur indépendance nationale contre les Saxons, que des débarquements successifs amenaient comme les flots de la mer sur

les côtes orientale et méridionale de l'île, un certain nombre de ceux qui répudiaient la domination étrangère avaient cherché un asile dans les presqu'îles occidentales de leur terre natale, mais surtout dans ce grand bassin péninsulaire que les Latins appelaient la Cambrie et qui porte aujourd'hui le nom de pays de Galles ou des Gaëls. Cette région semble désignée par la nature pour servir de citadelle à l'Angleterre. Baigné sur trois de ses côtés par la mer, défendu sur un quatrième par la Saverne et d'autres rivières ce quadrilatère contient en outre les plus hautes montagnes de l'île, et une foule de gorges et de défilés inaccessibles aux agressions militaires d'autrefois. Aussi, après avoir servi de refuge aux Bretons opprimés par la conquête romaine, la Cambrie opposa-t-elle pendant cinq siècles une barrière insurmontable aux Anglo-Saxons et demeura même longtemps inabordable aux Anglo-Normands, qui mirent plus de deux cents ans à compléter sur ce point l'œuvre de Guillaume le Conquérant.

Comme l'Irlande et l'Ecosse, comme notre armorique, ce beau pays a de tout temps éveillé de vives sympathies, non-seulement chez les érudits celtomanes, mais chez tous les hommes dont le cœur s'émeut au spectacle des races qui savent honorer leur défaite par la ténacité de leur résistance au vainqueur, et, de plus, chez tous les amis de cette poésie inimitable qui jaillit spontanément des traditions et des instincts d'un peuple généreux et infortuné.

On y peut démêler, même aujourd'hui, les signes incontestables d'une race tout à fait distincte de celle qui habite les autres régions de l'Angleterre, et on y retrouve une langue évidemment sœur des trois autres dialectes celtiques qui existent encore, le breton armoricain, l'irlandais et le gaëlique des hautes terres d'Ecosse.

Mais c'est surtout dans les péripèties de l'histoire du pays de Galles, depuis le roi Arthur jusqu'à Llewelly, c'est dans les institutions qui lui ont donné la force de résister pendant sept siècles à l'invasion étrangère, que l'on reconnaît les véritables caractères et la riche nature de l'antique race bretonne. Partout ailleurs, cette population avait été ou égorgée, ou asservie ou absorbée. Mais là où elle a pu survivre et fleurir en même temps que les autres nationalités de l'Occident, elle a montré tout ce qu'elle valait, en nous léguant des monuments historiques, juridiques et poétiques qui constatent la vitalité puissante et originale dont elle était douée. Elle a aussi protesté par son âme, par sa langue et par son sang, contre les exagérations débitées par le Breton Gildas et par le Saxon Beda sur la corruption reprochée aux victimes de l'invasion saxonne. De tout temps les vaincus ont trouvé ainsi des hommes, même parmi les meilleurs, résolus à leur donner tort et à faire conspirer l'Histoire avec la Fortune pour absoudre et couronner les vain-

queurs. Le tour des Anglo-Saxons viendra; eux aussi, quand l'invasion normande les aura écrasés, trouveront une foule de pieux détracteurs pour démontrer qu'ils avaient bien mérité leur sort, et pour absoudre ou atténuer les crimes de la conquête.

Le trait le plus saillant comme le plus attachant dans l'histoire du caractère des Gallois est à coup sûr l'ardeur du patriotisme, l'indomptable amour de la liberté et de l'indépendance nationale dont ils se montrèrent enflammés pendant sept siècles, à un degré qu'aucune autre race n'a surpassé. Nous les connaissons surtout par les chroniqueurs attitrés de leurs conquérants, par les écrivains anglo-normands du douzième et du treizième siècle; et c'est à ceux-ci que la vérité arrache les éloges les moins équivoques. Ces écrivains signalent bien certains vices, certaines coutumes surtout, en contradiction avec ce qu'on regardait alors comme les règles des nations policées, telles que l'usage de combattre nus, comme les Bretons du temps de César et les Pictes des temps plus récents, contre des adversaires armés de pied en cap. Mais ils célèbrent à l'envi l'héroïque et infatigable dévouement des Gallois à leur patrie, à la liberté de tous et de chacun; leur culte pour la mémoire des hauts faits de leurs aïeux, leur amour de la guerre, leur mépris de la vie, leur charité envers les indigents, leur sobriété exemplaire, en même temps que leur inépuisable hospitalité, par-dessus tout leur prodigieuse intrépidité dans les combats et l'obstination de leur constance dans les revers et les désastres.

Rien ne le peint mieux d'ailleurs que la disposition de leurs anciennes lois, qui interdit à la justice de saisir dans la maison de n'importe quel Gallois trois choses: son épée, sa harpe et un de ses livres. La harpe et le livre, parce qu'en temps de paix ils regardaient la musique et la poésie comme la meilleure occupation d'un honnête homme et d'un homme libre. Aussi, dès l'enfance, tous les Gallois cultivaient ces deux arts avec une passion universelle et infatigable, la musique surtout. C'était la forme préférée, le gracieux accompagnement de l'hospitalité: des chœurs de chanteuses accueillaient partout le voyageur. Du matin jusqu'au soir chaque maison retentissait du son de la harpe et des autres instruments, dont ils jouaient avec une perfection qui ravissait les auditeurs étrangers. toujours frappés cependant, au milieu des tours de force de leur habileté musicale, du retour constant des accords doux et mélancoliques où semblaient se refléter, comme dans la musique irlandaise, le candide génie et la cruelle destinée des races celtiques.

Les bardes eux-mêmes, chanteurs et poètes, quelquefois même princes et guerriers présidaient à l'éducation musicale du pays, comme à son développement intellectuel. Mais ils ne se bornaient pas à chanter; ils savaient combattre et mourir pour l'indépendance nationale; la harpe

entre leurs mains n'était souvent que l'auxilaire du glaive et une arme de plus contre le Saxon.

Cette puissante corporation, hiérarchiquement ordonnée, avait survécu à la ruine du druidisme, et apparaît, dès le sixième siècle, dans tout son éclat, au sein de ces congrès poétiques présidés par les rois et les chefs du pays, véritable institution nationale dont l'usage se perpétua jusqu'aux derniers jours de l'indépendance galloise. Dans les nombreux monuments de leur féconde activité, récemment remis en lumière par des efforts aussi patriotiques qu'intelligents, mais encore insuffisamment dépouillés ; dans ces *triades* dont la forme relativement récente, qui nous est seule connue, ne saurait déguiser la haute antiquité, on rencontre des trésors de véritable poésie, où la grandeur sauvage des races primitives, tempérée et purifiée par les enseignements et les mystères de l'Evangile, semble se jouer en mille courants limpides qui étincellent au soleil du matin de l'histoire, avant de venir se confondre avec le grand fleuve des traditions chrétiennes de l'Occident.

Car la religion chrétienne était suivie, chérie et défendue au sein des montagnes de la Cambrie, avec non moins de ferveur et de passion que l'indépendance nationale. Les rois et les chefs n'y étaient pas plus irréprochables qu'ailleurs ; là comme ailleurs, l'abus de la force et l'exercice du pouvoir engendraient toute sorte de crimes : le parjure, l'adultère, le meurtre, s'étalent trop souvent dans leurs annales. Mais très-souvent aussi, la foi et le repentir revendiquaient leurs droits sur ces âmes moins corrompues qu'égarées. A l'instar du grand Arthur, couronné selon la tradition celtique en 516, par un saint archevêque, nommé Dubricius, ils se montrent presque tous aussi zélés pour le service de Dieu que généreux pour l'Eglise, et les populations, séparées de Rome par les flots de sang où l'invasion saxonne avait noyé le christianisme breton, retrouvèrent bientôt la pente naturelle qui les signalait aux conquérants normands, comme les plus zélés d'entre les pélerins empressés d'accourir aux tombeaux des apôtres.

Les bardes eux aussi, bien qu'antérieurs au Christianisme, loin de lui être hostiles, vivaient dans une alliance intime et cordiale avec le clergé et surtout avec les moines. Chaque monastère avait son barde, à la fois poète et historien, qui notait les guerres, les alliances et autres événements contemporains. Tous les trois ans, ces annalistes nationaux, comme les pontifes de l'ancienne Rome, se réunissaient pour comparer leurs récits et les enregistrer à la suite des *bonnes coutumes* et des *antiques libertés* du pays, dont ils étaient les gardiens. C'était en outre dans les écoles monastiques que les bardes se formaient à la poésie et à la musique. Le plus connu d'entre eux, Taliesin, fut élevé, comme l'historien Gildas, au monastère de Llancarvan.

Citons ici un trait entre cent qui éclaire la relation singulièrement intime du bardisme gallois avec la légende monastique, en même temps que l'intrépide fierté du caractére celtique. Le père du fondateur de la grande communauté de Llancarvan, s'étant fait anachorète, comme on le dira plus loin, mourut en odeur de sainteté et fut enterré dans une église où des guérisons miraculeuses attirèrent bientôt la foule. Un barde y arriva avec la pensée de composer un chant breton en l'honneur du nouveau saint. Pendant qu'il cherchait ses vers, une inondation violente vint ravager les alentours de l'église et pénétra dans l'église même. Toute la population des environs avec ses bestiaux avait déjè péri et l'eau montait toujours. Le barde, tout en composant son poëme se réfugia dans l'étage supérieur de l'église, puis sur le toît: il montait de poutre en poutre, toujours poursuivi par les eaux, mais toujours aussi en improvisant ses vers et en puisant dans le danger l'inspiration qui lui avait failli jusque-là. Quand l'inondation s'écoula, depuis la tombe de l'anachorète jusqu'à la Saverne, il ne restait plus d'autre être en vie que le barde, ni d'autre édifice debout que l'église où il avait improvisé ses refrains populaires.

Dans cet océan des légendes celtiques où les anachronismes et les fables ne sauraient obscurcir la vigoureuse et constante affirmation de la foi catholique et du patriotisme breton, quelques noms de fondateurs et de missionnaires monastiques ont surnagé. Ils ont été dérobés à l'oubli, non-seulement par l'érudition rajeunie des archéologues cambriens, mais aussi par la fidélité des souvenirs populaires, même depuis l'extinction lamentable et complète du catholicisme dans le pays de Galles.

En effleurant leur vie, comme en considérant l'ensemble des légendes et des institutions monastiques qui s'y rattachent, on reconnaît tout d'abord l'existence d'un double courant qui entraîne sans cesse les regards et les pas des Gallois de leurs montagnes natales vers l'Armorique au midi et vers l'Irlande à l'ouest; comme aussi on distingue la réaction constante de ces deux contrées vers la Grande-Bretagne, d'où leur étaient venus leurs premiers missionnaires, et dont la vie religieuse et nationale se concentrait de plus en plus dans la Cambrie.

L'invasion saxonne, on l'a déjà vu, avait jeté sur les plages de la Gaule une foule de fugitifs qui, transformés en missionnaires, avaient créé une nouvelle Bretagne invinciblement chrétienne et catholique aux portes de la France mérovingienne. Les plus célèbres d'entre ces missionnaires, Tugdual, Samson, Malo, Paul Aurélien, s'étaient formés dans les monastères cambriens, d'où étaient sortis aussi pour les accompagner au delà des mers l'historien Gildas et le barde Taliesin. L'Irlande avait recueilli dès les prémiers jours de sa conversion une émigra-

tion semblable. La plupart de ces pieux et intrépides missionnaires revenaient, une fois au moins dans leur vie, revoir le pays d'où ils étaient sortis, et ils y amenaient des disciples nés dans les autres pays celtiques, mais avides de reporter aux foyers si chers et si menacés de la Bretagne insulaire la lumière et la ferveur qu'ils en avaient reçues. De là cette singulière conformité de noms propres, de traditions, de miracles, d'anecdotes, entre les légendes des trois pays, conformité qui a souvent dégénéré en inextricable confusion.

Ce qui, du reste, imprime un caractère uniforme et très-reconnaissable à tous les saints moines d'origine celtique, c'est leur goût effréné pour les voyages lointains et fréquents, et c'est un des points par lesquels les Anglais modernes leur ressemblent le plus. A cette époque réculée, au milieu des invasions barbares et de la désorganisation locale du monde romain, par conséquent en présence d'obstacles dont rien dans notre Europe actuelle ne peut donner la plus légère idée, on les voit franchir des distances immenses et, à peine revenus d'un pélerinage laborieux, le recommencer ou en entreprendre un nouveau. Le voyage de Rome ou même de Jérusalem qui se retrouve dans la légende de presque tous ces saints cambriens ou irlandais, semble n'avoir été pour eux qu'un jeu. Saint Kentigern alla jusqu'à sept fois de suite à Rome.

CONFERENCES DE NOTRE-DAME.

(Voir pages 177et 283.)

3ème CONFÉRENCE—16 décembre 1866.

DE LA CORRUPTION DE LA SOCIÉTÉ CONJUGALE PAR L'IMMORALITÉ CONTEMPORAINE.

Dans un rapide exorde, le R. P. Hyacinthe a indiqué le lien de cette Conférence avec la précédente. Celle-ci avait pour but de mettre en relief l'idéal de la société conjugale telle que le Créateur l'avait réalisée dès l'origine, telle que le Rédempteur l'a restaurée au milieu des temps. Aujourd'hui l'orateur se propose d'étudier la corruption de cette même société par l'immoralité en général, mais tout spécialement par l'immoralité contemporaine.

La lutte du bien et du mal est de tous les siècles; mais elle a ses moments plus dramatiques, ses crises plus solennelles et plus poignantes.

Nous sommes, en Europe, et plus particulièrement en France, à un de ces moments et dans une de ces crises.

L'immoralité contemporaine attaque la société conjugale: 1o. dans son essence; 2o dans sa législation; 3o dans sa consécration surnaturelle par le sacrement. Tels sont les trois points de vue auxquels va se placer l'orateur.

IÈRE PARTIE

CORRUPTION DE LA SOCIÉTÉ CONJUGALE DANS SON ESSENCE.

Le R. P. Hyacinthe a montré d'abord comment l'immoralité contemporaine attaque la nature même de la société conjugale et méconnaît l'essence du *mariage* en le séparant de l'*amour*.

"Je crois l'avoir prouvé, l'idée du mariage, c'est l'amour: l'amour dans la vérité et la justice, l'amour dans toutes les exigences de la dignité personnelle. Le mariage est la forme exclusive de l'amour chez l'homme, la seule qu'il puisse revêtir pour être digne de notre grande nature personnelle.

Eh bien, la tendance de notre société contemporaine est de séparer le mariage de l'amour, et de diviser ce que la loi de Dieu et le cœur de l'homme avait fait un. Le mariage hors de l'amour et l'amour hors du mariage, c'est là une tendance immorale,—le mot n'est pas excessif,—et c'est la source première d'une grande partie de nos désordres moraux.

Le mariage hors de l'amour! Mais que sera-t-il quand vous l'aurez ainsi déplacé?—Je vous l'ai dit: *Consortium omnis vitæ*, le partage de toute la vie, deux âmes, deux personnes, deux existences où tout se partage et où rien ne se rompt: *Divini et humani juris communicatio*, la communion, entre les deux époux, de toutes les choses de la terre et du ciel, de l'homme et de Dieu. Voilà le vrai mariage; tel que l'ont défini les Romains, tel que l'ont pratiqué les chrétiens; et ce mariage implique l'amour. Il implique l'harmonie des caractères et la conformité des goûts, la convenance des tempéraments et des âges, la communauté des habitudes morales et des convictions religieuses; il suppose, en un mot, du côté de l'âme et du corps, tout ce qui peut incliner l'un vers l'autre deux êtres humains qui doivent s'unir un jour et ne se séparer jamais.

Or n'est-il pas vrai que le plus souvent, dans la conclusion de nos mariages, ces considérations personnelles sont presque entièrement écartées ou tout au moins subordonnées aux considérations d'intérêt? N'est-il pas vrai qu'une fois rassuré sur une certaine convenance, très-élastique d'ailleurs, entre la position des familles, la question que l'on traite, la question pratique et décisive, c'est l'association des fortunes? Et entre ces deux êtres qui s'ignoraient hier, qui se sont à peine entre-

vus aujourd'hui, on conclut un mariage, je suis contraint de le dire, comme on conclurait un marché !—Ce n'est pas une exception que je signale ; c'est une loi qui se généralise dans les classes riches de notre pays, et jusque dans les familles les plus honorables et les plus chrétiennes. Oui, messieurs, je ne crains pas de le dire, le mariage est faussé, perverti dans l'acte même qui le fait exister : le choix des époux."

Après avoir montré comment en constituant le mariage en dehors de l'amour, on en a faussé l'institution, le R. P. Hyacinthe établit que l'amour, constitué à son tour en dehors du mariage, devient la source d'une irrémédiable corruption.

" Qu'arrivera-t-il alors ?—Mais nécessairement, j'allais presque dire légitimement,—je me serais trompé, j'aurais menti à la dignité de cette chaire ;—mais nécessairement, fatalement, l'amour banni de la société conjugale, se constituera hors du mariage, comme le mariage s'est constitué hors de l'amour. Ce sont de triomphantes représailles de la nature humaine contre la fausseté et la tyrannie du préjugé social. Seulement l'amour succombe dans cette apparente victoire ; il se détruit lui-même en se vengeant. Point de mariage digne de ce nom en dehors de l'amour ! Point d'amour digne de ce nom en dehors du mariage ! Le lieu véritable de l'amour, le lieu de son repos et de sa dignité, c'est l'âme. Eh bien, exilé du mariage, l'amour est par là même exilé de l'âme ; il cesse d'être un sentiment vertueux pour devenir une passion déréglée, et alors il s'arrache à ces purs sommets de notre être moral, habités par les joies que la conscience partage avec le cœur : *Gaudium de veritate conceptum ;* il descend vers les régions troublées où l'esprit confine au sens, et, s'abaissant toujours vers cette pente rapide et sous ce poids fatal, il déserte enfin l'âme et tombe dans le corps. L'amour n'est plus l'amour, il est la volupté !"

Ici, le R. P. Hyacinthe a envisagé le résultat social de cette séparation du mariage et de l'amour. — Le mariage hors de l'amour tend à faire disparaître le vrai type de l'*épouse*, "ce type souverainement moralisateur, rayonnant d'une grâce à la fois si séduisante et si pure : *Gratia super gratiam, mulier sancta et pudorata.*" L'amour hors du mariage tend à réaliser le type de la *courtisane.*

" Plus d'une fois déjà il m'a fallu, ici, la nommer par son nom ; je suis contraint de m'arrêter aujourd'hui, et de la regarder en face. Malheur au médecin douillet et pudibond qui se détourne de la plaie qu'il devait contempler, toucher et puis guérir !

Jéhovah avait dit du peuple de son choix : Il n'y aura point de courtisane parmi les filles d'Israël : *Non erit meretrix de filiabus Israël.* La parole de Jéhovah ne fut point entendue ; la courtisane fut en Israël et partout. Les Grecs la connaissaient ; ils l'avaient vue sortir de

l'écume de leurs flots d'azur et des rayons de leur soleil de feu. Mais les Grecs se trompaient; elle n'est point la fille de la nature; elle est la fille de l'humanité. Ah! laissez-moi, avant de la flétrir, lui rendre justice et lui faire miséricorde! J'ai le devoir de le dire, en présence de cet être le plus corrompu et le plus corrupteur: dans la dépravation de la femme, en règle général, l'homme est le grand coupable; la femme est la victime, l'homme est le meurtrier.

Ce n'est pas la courtisane qui est nouvelle dans le monde; c'est la place qu'elle y occupe. La courtisane, autrefois, était presque exclusivement aristocratique ou royale: quand elle pénétra dans notre France, elle s'y cachait d'abord, plus tard elle s'y montrait sur ces hauteurs privilégiées où l'on se croyait trop souvent au-dessus des lois, au-dessus de la morale elle-même; elle amassa des orages, on y recueillit des tempêtes!... Trêve à ces souvenirs! paix à ceux qui sont morts! Le flot des révolutions a passé sur les palais et les a lavés dans le sang!... Aujourd'hui le règne de la courtisane est plus démocratique. Sans déserter, hélas! les puissants de ce monde, elle élargit sans cesse le cercle de son empire; c'est une étrange application de la loi, juste d'ailleurs, qui préside à nos sociétés modernes: faire que ce qui était le partage du petit nombre devienne peu à peu le partage de tous. Elle a étendu son regard, elle a incliné son sceptre aux différents degrés de la hiérarchie sociale. Ce n'était qu'un essaim; aujourd'hui c'est un monde *, et ce monde—le demi-monde, comme on l'a bien nommé—voudrait donner le ton et la mode au vrai monde... Le dirai-je, messieurs? en présence de ce succès toujours grandissant, l'honnête femme ne pouvant retenir auprès d'elle son mari, son fils, son père peut-être; l'honnête femme s'est demandé plus d'une fois avec angoisse le secret de cette fascination. "Qu'a donc cette étrangère, et que me manque-t-il à moi-même?" Elle a interrogé cet œil fauve et l'étrange feu dont il brûle †; elle a considéré ce sourire, les inflexions de cette voix et les mouvements de cette taille; elle a étudié les mystères de ces toilettes et de ce luxe ‡; et trop noble, et trop pure pour prendre dans sa réalité la séduction du vice, elle en a pris trop facilement les dehors.

Le R. P. Hyacinthe a indiqué un second caractère de ce règne de

* "A moins de recueillir, comme je le fais depuis dix ans, les doléances des familles frappées dans leurs plus chers intérêts, on ne saurait soupçonner les désordres sociaux provoqués à Paris par quelques milliers de femmes qui s'y tiennent en rébellion ouverte contre les devoirs de leur sexe."

La Réforme en France, par M. le Play, T. I, c. 277, 2e édit.

† Non concupiscat pulcritudinem cor tuum, nec capiaris nutibus illius. Prov. VI, 25.

‡ Mulier ornata meretricio, præparata ad capiendas animas. Prov. VII, 5.

la corruption ; c'est qu'il *s'abaisse* en même temps qu'il *s'étend ;* et c'est là, dans les mœurs, un reflet des doctrines du matérialisme qui nous envahit.

On nous dit que les doctrines philosophiques sont sans influence sur la moralité des hommes. Je réponds qu'elles agissent même sur leur immoralité, et qu'elles façonnent à leur image nos vices presque autant que nos vertus. Oui, dans les sociétés élevées par le spiritualisme, le vice a d'autres sentiments et un autre langage que dans les sociétés abaissées par le matérialisme et qui se glorifient de procéder du singe pour aboutir au néant ou aux vers ! Dans les premières, ce qui fait la puissance des courtisanes, c'est leur cœur quelquefois,—rarement il est vrai,—c'est souvent leur esprit ; c'est toujours du moins, leur grâce et leur beauté. Mais ici, tous ces charmes sont supplées par un seul... " Non, plus rien d'étranger, s'écrie le sensualisme. Plus de distraction pour l'esprit et pour le cœur ; c'est une distraction de penser, et c'est un effort et une fatigue d'aimer !... Plus de sentiment, mais la sensation ! Et si la beauté, si la jeunesse elle-même y font obstacle ou défaut, qu'importe la beauté ! qu'importe la jeunesse ! Circé, ô magicienne ! je ne veux que ta coupe ! je ne veux que la sensation !"

Et l'on ne voudrait pas que je m'indigne ! Et il faudrait m'arrêter froidement à la réfutation de l'erreur, et étouffer dans mon cœur d'homme et dans mon cœur de prêtre le cri de l'indignation morale ! Non, ce n'est pas seulement ici une erreur logique ; c'est un opprobre pour nos mœurs et un péril pour nos sociétés !

IIe PARTIE.

VIOLATION DE LA LÉGISLATION DU MARIAGE PAR L'IMMORALITÉ CONTEMPORAINE.

En exposant dans sa précédente conférence l'idéal de la société conjugale, le R. P. Hyacinthe n'avait rien dit de la législation proprement dite. C'est qu'en effet les lois qui la régissent dans l'ordre moral et religieux ne sont qu'un simple corollaire de cette proposition : le mariage, c'est l'amour dans les exigences de la tendresse et de la dignité personnelles.

Ces lois sont au nombre de deux principales : l'*unité* et l'*indissolubilité*.

Elles forment la législation primitive, tout à la fois naturelle et divine, du mariage, et elles sont antérieures à toutes les prescriptions positives des pouvoirs civils et religieux.

Je sais bien qu'ici encore je rencontre des contradicteurs. Les écoles nouvelles affirment que l'homme a débuté par l'état sauvage, par le fétichisme du côté de Dieu et par la communauté du côté de la femme.— Ce n'est pas le lieu d'entrer dans une discussion approfondie sur ces

deux points. Le positivisme, qui nous interdit les questions d'origine et de fin, y revient sans cesse sans y prendre garde; et c'est, quoi qu'il en dise, par de pures hypothèses qu'il prétend éclairer le passé ou l'avenir de l'humanité. Hypothèses sans appui dans les faits ou plutôt contredites par toutes les données de l'expérience.

Car enfin, ces sauvages dont on nous dit les fils, ils ne sont pas seulement dans les siècles passés; nous n'avons pas besoin, pour les trouver, de remonter aux ténèbres de l'âge de pierre et de pénétrer dans les cavernes mystérieuses que fouillent nos géologues. L'Afrique et l'Amérique, dans leurs sables brûlants ou dans leurs forêts glacées, nous en ont conservé les reliques vivantes; nous connaissons les sauvages, nous les avons vus, nous leur avons parlé, et nous avons reconnu dans leur type physique et moral, non pas le germe, mais la déchéance de l'humanité. Races déchues ou plutôt dégradées, et qu'il faut bien se garder de confondre avec les simples barbares: les barbares peuvent se relever de leur déchéance, sinon par eux-mêmes, du moins par leur contact avec une civilisation étrangère; mais les races sauvages sont tellement courbées sous l'empire des sens, que pas une seule jusqu'ici—l'histoire en fait foi—n'a été susceptible de civilisation. Elles sont aujourd'hui ce qu'elles étaient il y a des milliers d'années: endormies sur les confins de l'animalité, elles ne songent même pas à remonter l'effroyable pente où elles ont glissé. Ah! si les sauvages étaient la race primitive comme vous le prétendez; et si, d'autre part, comme vous l'affirmez encore, le progrès était la loi fatale de l'humanité, il n'y aurait plus de sauvages, il n'y aurait plus de barbares: le monde entier serait civilisé. Comment donc, et par quelle main tant de fois séculaire, ce puissant ressort du progrès est-il ainsi ralenti chez les uns et brisé chez les autres? Nous seuls avons marché, nous fils de l'Occident, et nous formons, dans la famille humaine, comme une race à part conduite par d'autre lois et réservées à d'autres destinées.

Ici le R. P. Hyacinthe, rétablissant les *faits* niés par les *hypothèses*, montre l'homme débutant par le *monothéisme* et la *monogamie*, c'est-à-dire, par les deux grands principes de la *religion* et de la *morale* naturelles. Ces principes se sont obscurcis plus tard, par suite du péché originel; mais ils n'ont jamais péri totalement dans l'humanité. Le dépôt sacré des traditions monothéistes a été confié à Sem, et tout spécialement à la race d'Abraham. La chaîne des traditions monogames a été continuée par les races pures et fortes issues de Japhet; par les Grecs et les Romains dans leurs beaux jours, par les Celtes, les Germains et les Scandinaves. Mais le polythéisme régnait chez eux, tandis que la polygamie était tolérée chez les Juifs; et de la sorte les deux principes civilisateurs étaient isolés l'un de l'autre.

Les fils d'Abraham, les Juifs surtout, adoraient un seul Dieu, solitaire et majestueux comme le désert où il leur était apparu, haut et sévère comme leur ciel d'airain. Ils étaient monothéistes comme leur père, mais comme leur père aussi ils étaient polygames.

Par des motifs d'une sagesse profonde et qu'il ne m'est pas donné d'exposer à cette heure, Dieu avait béni dans la chasteté et dans la fécondité la polygamie restreinte sous les tentes d'Abraham et de Jacob; et plus tard, par une condescendance nécessaire à l'éducation de ce peuple grossier, Moïse avait non point approuvé, mais toléré et régularisé le divorce de la part du mari. " Au commencement, dit l'Evangile, il n'en était pas ainsi; mais Moïse le permit à cause de la dureté de leurs cœurs: *Propter duritiam cordis,*" parce qu'ils n'avaient pas encore un cœur assez pur et assez tendre pour aimer toujours la même épouse et pour tout sacrifier à cet unique amour...

La polygamie et le polythéisme se partageaient le monde; il y avait un seul Dieu sous les tentes de Sem, et une seule femme dans les forêts de Japhet.—Mais voici l'heure de la réconciliation universelle: Japhet va s'asseoir sous les tentes de Sem, et il habitera fraternellement avec lui: *Dilatet Deus Japheth, et habitet in tabernaculis Sem.* Le réconciliateur et l'organisateur de notre race est apparu: Jésus-Christ a envoyé ses apôtres proclamer dans le monde entier le dogme d'un seul Dieu et la morale d'une seule femme. C'est alors que pendant une suite de siècles terribles et féconds: des Juifs, des Romains, des Barbares, mêlés, pétris ensemble par les bouleversements de l'histoire et sous l'influence de l'Eglise, on a vu se former cette civilisation unique, à laquelle rien ne ressemble dans le passé et que rien ne pourrait remplacer dans l'avenir, la grande civilisation moderne et chrétienne dont nous sommes les fils. Hier elle se nommait l'Europe; aujourd'hui l'Occident, car l'Amérique y donne la main à l'Europe par-dessus l'Océan; demain elle s'appellera le monde, et c'est elle qui aura fait resplendir dans une même auréole, au front du genre humain, ces deux rayons de l'Eden si longtemps séparés, si longtemps obscurcis: le monothéisme et la monogamie, le culte d'un seul Dieu dans le ciel et l'amour d'une seule femme sur la terre.

En *droit,* la monogamie appartient à la morale *naturelle* comme le monothéisme à la religion *naturelle.* Et toutefois, chose trop peu remarquée, *en fait,* c'est le christianisme seul qui a pu fonder leur règne et qui peut le maintenir et l'universaliser sur la terre. Le R. P. Hyacinthe a signalé les efforts de l'immoralité contemporaine à côté des efforts de l'incrédulité contemporaine: l'une tendant à détruire dans nos cœurs la pratique de la monogamie, l'autre tendant à arracher dans nos esprits la croyance du monothéisme. Leur triomphe serait l'avénement de la *barbarie occidentale.*

Nous sommes encore trop français et trop catholiques pour que l'*unité* et l'*indissolubilité* du mariage soient effacées de nos codes. Mais l'immoralité contemporaine tend à les réduire à l'état de *fictions légales*. Elle en multiplie la violation dans nos mœurs avec une fréquence et une publicité inconnues à nos pères, et contre lesquelles l'opinion publique ne réclame plus. Elle en produit le spectacle au milieu des applaudissements des théâtres; elle en demande la justification à une philosophie menteuse et la glorification à une littérature corrompue. L'adultère nous envahit, l'adultère autrefois si rare, l'adultère autrefois si sévèrement flétri par l'opinion publique, si sévèrement puni par les lois civiles, —violation des droits les plus sacrés de la personne humaine! — Le fléau de la courtisane est en dehors du foyer domestique, celui de l'épouse adultère est au dedans.

IIIe PARTIE.

VIOLATION DE LA SOCIÉTÉ CONJUGALE DANS LA CONSÉCRATION SURNATURELLE PAR LE SACREMENT.

Le R. P. Hyacinthe a déjà montré, dans la conférence précédente, comment le mariage a été élevé par Jésus-Christ à la dignité de sacrement.

Dans cette consécration nouvelle, les deux lois de l'*unité* et de l'*indissolubilité* ont puisé une rigueur plus absolue en même temps qu'une *signification* plus sainte. L'union des époux dans un même amour et dans une même chair doit être la vivante image de l'union du Verbe avec la nature humaine et avec son Eglise dans le mystère de l'Incarnation. Or, Jésus-Christ est monogame; il n'a épousé qu'une seule Eglise, et il ne saurait divorcer avec elle: *Ecce ego vobiscum sum omnibus diebus usque ad consummationem sæculi.*

Mais comment élever et maintenir à de telles hauteurs le cœur humain si terrestre et si inconstant? Jésus-Christ a placé dans le sacrement du mariage chrétien, avec le signe qui éclaire, la *force* qui soutient.

Il a dit aux époux: "Venez à mon autel; venez y allumer la flamme d'un amour pur et immortel." Et l'on a vu les deux jeunes chrétiens s'avancer parmi les fleurs et l'encens, aux harmonies douces et profondes des orgues; ce n'étaient plus deux fiancés, mais deux prêtres. L'amour chrétien n'est pas seulement une religion; il est un sacerdoce. Ils venaient jusqu'aux marches de l'Agneau virginal; ils regardaient les sacrés tabernacles, et ils ne rougissaient pas, et ils ne tremblaient pas. Les anges invisibles du sanctuaire tressaillaient et secouaient leurs ailes, et les parfums de l'amour du ciel retombaient sur l'amour de la terre. Le prêtre catholique était là; mais, ô spectacle étrange! il était comme dépouillé de la toute-puissance de son sacerdoce. Il était là,

député par l'Eglise comme un intercesseur et comme un témoin nécessaire; comme un intercesseur pour prier et bénir, comme un témoin pour voir et écouter; mais, par une exception inouïe dans l'économie des choses divines, lui le dispensateur de tous les sacrements, depuis le baptême jusqu'à l'extrême-onction, il ne sera pas le ministre de ce sacrement étonnant. Les ministres, ce sont les deux époux. Leur cœur s'émeut sous les couches les plus pures et les plus profondes de la grâce et de la nature à la fois; leur voix tremble, et pourtant elle est ferme; et tandis que leur mains s'unissent dans une chaste étreinte, deux paroles s'échappent de leurs lèvres et viennent se confondre en une seule harmonie: "Oui, vous serez mon époux!"—"Oui, vous serez mon épouse!" C'est assez; ils ont créé du même coup, sous les yeux du prêtre, des anges et de Dieu le contrat de leur amour naturel et le sacrement de leur union surnaturelle.

Voilà comment on entendait le mariage chez nos pères. On nous dit maintenant que ce sont des hypothèses!

Dans cet affaiblissement de la foi dont nous sommes témoins, le sacrement de mariage devient, pour beaucoup de chrétiens, une *fiction religieuse*, comme le texte de nos codes est devenu une *fiction légale*. On s'y soumet par des raisons de haute convenance, mais on n'y voit pas assez un *signe* qui éclaire, on n'y cherche pas assez une *force* qui soutient.

Et cependant, n'est-ce pas là qu'il faudrait aller chercher la source efficace des inspirations supérieures et des actes généreux que suppose la continuité de la vie conjugale? Car, dans le mariage, il y a autre chose qu'un simple contrat: "Il y a surtout un sacrifice, ou mieux deux sacrifices, s'écrie dans un langage admirable un admirable chrétien de nos jours; ce sont, dans les mains des deux sacrificateurs, deux coupes, et il faut que ces deux coupes soient également pleines pour que l'union soit sainte et pour que le ciel la bénisse *." Ces deux coupes, messieurs, sont pleines de larmes tout autant que de joies!...

D'ailleurs le véritable amour n'est pas seulement une passion, il est une vertu; et voilà pourquoi il faut qu'il n'ait rien à craindre des déceptions et des amertumes que lui réserve nécessairement l'avenir. Mais comment l'amour serait-il une vertu, s'il ne s'appuyait sur Dieu?

Le R. P. Hyacinthe a terminé ainsi:

Notre mal actuel vient de ces deux causes: nous avons séparé l'amour du mariage, et nous avons séparé le mariage de Dieu. Réagissons contre ces deux erreurs; ayons un mariage moral qui unisse deux personnes par le lien de l'amour personnel, le seul digne d'elles; ayons

* Ozanam. *La Civilisation au cinquième siècle.* Leçon sur les femmes chrétiennes.

un mariage chrétien qui cimente cette union dans la force indestructible de Dieu. Alors, nous aurons relevé de ces ruines la société conjugale.

Alors nous pourrons paraître avec confiance en face de l'Europe, et nous pourrons lui dire : Nous sommes toujours la vieille France, nous sommes toujours à la tête de vos progrès, à la tête de vos idées et de vos mœurs!—L'Europe ne peut point périr. Elle est comme cette barque qui portait César à travers la tempête : " Ne crains rien, disait le dictateur, tu portes César et sa fortune." Eh bien, nous pouvons dire à l'Europe, à l'Amérique, au grand Occident : " Ne crains rien, la foudre déchire ton ciel, le gouffre se creuse sous tes pas ; ne crains rien, tu portes le Christ et son Eglise ! l'Occident ne peut point périr, parce que Dieu périrait avec lui dans le monde."

Mais ce qui pourrait être,—et ce qui ne sera pas,—c'est que la France descendit à un rang inférieur dans l'Occident. Ah ! si nous n'envoyons plus à ces grands pays chrétiens, à cette Allemagne qui jeûne la veille de ses batailles et qui porte le Nouveau Testament dans le shako de ses soldats ; à cette Angleterre qui prie en commun dans les grands jours d'humiliation, et qui garde son repos du dimanche à la gloire de son industrie et de sa civilisation ; a cette Amérique qui proclame à chacune de ses crises sa foi en Dieu comme la condition de son salut et de sa grandeur ; si, dis-je, à ces pays nous n'envoyons que l'écho d'un scepticisme abject, c'est le mot d'une immoralité plus abjecte encore, que sera, grand Dieu ! l'avenir de la France ?... Ah ! qu'on n'invoque plus alors la liberté et la démocratie ; qu'on ne parle plus de juste prépondérance ! L'héritier direct et légitime (c'est une loi de la Providence dans le ciel, et c'est une loi de l'humanité sur la terre), l'héritier direct et légitime de tous les scepticismes et de toutes les corruptions, ce n'est pas la liberté, c'est la servitude !

LA CLEF D'OR

(Voir pages 21, 152 et 306.)

XVIII.

L'AMATEUR D'OISEAU.

Le léger allégement que l'accueil amical de son vieil oncle avait apporté aux tristesses d'Hippolyta se dissipa quand ses pieds touchèrent le pavé de Paris. La tristesse de sa position lui revenant à l'esprit empoi-

tonnait le sentiment de bonheur qu'elle éprouvait à la pensée de revoir son mari et ses enfants. Elle aurait repris sans se plaindre ce collier de misère qu'elle portait déjà depuis deux ans, car elle avait bien longuement souffert avant de pouvoir se plier à tenter cette démarche près de Raoul, mais il meurtrissait aussi, hélas ! le cou de ceux qui lui étaient chers et elle souffrait plus cruellement de leurs souffrances que des siennes. Elle avait laissé sa famille dans une mansarde du Petit-Montrouge, le modeste appartement du quatrième étage de la route d'Orléans étant devenu trop cher pour sa triste position. Elle avait donc habité elle-même pendant plusieurs mois ce misérable logis et, cependant tout entière au souvenir de sa fille laissée en Bretagne et à la pensée de sa déception qui lui revenait avec une nouvelle force, elle se dirigea machinalement vers la maison de la route d'Orléans. Elle monta lentement les quatre étages sans s'apercevoir de sa distraction, mais arrivée là, le sifflement aigu d'un merle vint rappeler ses souvenirs. Ces cris d'oiseaux qui lui avaient été longtemps familiers, elle ne les entendait pas dans la mansarde du Petit-Montrouge. Elle regarda autour d'elle. Elle était bien dans le logement qui avait accueilli leur première ruine. Sur la porte, devant elle, elle put lire malgré la demi-obscurité en lettres gothiques le nom d'Hercule Tricot. Elle soupira et elle se préparait à descendre quand une voix partie de son ancien appartement la retint clouée sur le palier.

— La fatigue m'hébête, pensa-t-elle douloureusement ; pourquoi suis-je ici et pourquoi ai-je cru reconnaître la voix de mon fils ?

Mais la même voix d'enfant se fit de nouveau entendre.

— Pour maman, criait-elle.

Hippolyta n'y tenant plus et agissant presque involontairement ouvrit la porte et faillit tomber d'étonnement au spectacle qui se présenta à elle. Le petit salon était éclairé, André assis à une table écrivait, au coin du feu. Une sorte d'homme squelette en robe de chambre tenait sur ses genoux une belle petite fille aux longs cheveux bruns ; un garçon du même âge était attelé à un fauteuil et par une porte ouverte arrivait une appétissante odeur de mets.

Le petit garçon ayant traîné le fauteuil où il voulait répétait sa phrase :

— Celui-ci sera pour maman.

Et comme il levait les yeux il aperçut Hippolyta, que la surprise stupéfiait.

Alors ce furent des cris de joie, des caresses, des baisers. Mme Tricot, un plant de salade à la main, et Marion sortirent de la cuisine au bruit, et les effusions recommencèrent.

— Que s'est-il donc passé ? demanda Hippolyta quand elle put enfin parler.

— Je te l'écrivais, répondit André en pressant tendrement entre ses

mains les mains de sa femme, mais il faut d'abord te reposer et prendre quelque chose.

— Madame, on ne parlera que quand vous vous serez un peu remontée, ajouta Mme Tricot avec une certaine autorité et en agitant impérieusement son plant de salade ; le souper va être prêt.

Pendant qu'elle disait cela, Marion aidait Hippolyta à se débarrasser de ses vêtements de voyage. Cela fait, la jeune femme fut conduite par son fils au fauteuil qu'il avait eu la pensée de lui préparer, et les cuisinières disparurent.

André et Mme Tricot, qui s'offrait toujours pour les ouvrages de force, s'ingénièrent à faire passer une table de la salle à manger dans le salon afin qu'Hippolyta ne fût pas obligée de se déranger, et la jeune femme se mit à contempler avec amour les deux enfants debout devant elle, Andrée et André. Ils étaient jumeaux et se ressemblaient beaucoup. Les traits, qui rappelaient ceux d'Hippolyta, étaient absolument les mêmes, mais il existait des dissemblances dans la nuance du teint, des yeux et des cheveux. André, sous d'épais cheveux du plus beau blond, avait le teint foncé et les yeux noirs de sa mère ; Andrée avait les cheveux et les sourcils bruns, des yeux bleus et une peau d'une blancheur éblouissante. Leur attitude révélait déjà la différence qui existerait entre leur caractère. André planté droit comme un petit homme regardait tendrement, mais presque sérieusement sa mère ; Andrée, la tête penchée sur l'épaule de son frère, riait de bonheur de la voir. Ainsi appuyés l'un sur l'autre, dans leur pauvre et propre toilette, mais riches en beauté et en santé, ils étaient charmants à regarder.

L'impatience qu'Hippolyta éprouvait de savoir ce qui s'était passé était grande, et, pendant que Mme Tricot mettait le couvert, les enfants s'assirent à ses pieds afin de toucher au moins sa robe, et la narration commença.

André parla, puis Marion, puis Mme Tricot. Mais aucun d'eux ne put expliquer ce qu'il y avait de mystérieux dans l'heureux événement dont il était question.

Hippolyta était partie de Paris laissant sa famille dans un état désespéré. André était souffrant, ses ressources étaient épuisées, c'est-à-dire qu'il n'y avait plus d'argent pour payer le premier terme de cette triste mansarde où ils avaient dû se réfugier, et qu'en réalité il n'y avait pour les faire vivre que l'argent gagné par la dévouée Marion qui, depuis plusieurs mois, s'était mise femme de ménage pour nourrir ses maîtres.

Le jour même du départ d'Hippolyta, une lettre était arrivée à son adresse. Cette lettre contenait un billet de cinq cents francs.

D'où venait-il ? il n'était pas facile de faire des conjectures. Ici apparaissait Mme Tricot. Mme Tricot adorait Hippolyta et ses enfants.

elle leur avait rendu tous les services qui étaient en son pouvoir, son mari allait promener les petits au Luxembourg, et quand il avait fallu se séparer de ses chers voisins, il y avait eu déchirement. Quelque temps qu'il fît, il ne se passait pas de jour que l'un des deux époux n'allât s'enquérir de leur santé, et, le jour du départ d'Hippolyta, Mme Tricot était rentrée chez elle en sanglotant à fendre l'âme. Elle avait recontré dans l'escalier M. José, le locataire du premier, qui lui avait demandé presque avec bonté si elle avait perdu son mari. Mme Tricot avait le chagrin expansif, elle avait raconté ce qu'elle venait de voir : André couché, les enfants pleurant leur mère, la détresse d'une famille si intéressante, si charmante et si bonne!

Trois heures plus tard, André recevait le billet de banque. L'adresse de sa femme était parfaitement mise, la lettre ne portait que le timbre de Paris. Mme Tricot, qui était présente, raconta l'incident du matin et André voulut aller remercier son ancien voisin, et lui remettre la somme qu'il n'était pas sûr de pouvoir jamais lui rendre.

Celui-ci l'avait très-bien reçu, mais avait formellement refusé de reprendre les cinq cents francs. C'était à tort, disait-il, qu'on le soupçonnait de les avoir envoyés. Cela posé, il avait questionné André sur ses projets. André n'en avait plus. Il avait, en dernier lieu, espéré obtenir une place vacante de violoncelliste à l'Opéra, son talent ayant été trouvé suffisant, mais sa dernière visite à celui qui aurait pu lui donner cet emploi ne lui permettait plus d'y penser. Le vieux voisin l'avait chaudement engagé à tenter une dernière démarche ce jour-là même, et l'avait tellement pressé qu'André s'y était décidé. Une immense surprise l'y attendait. Celui-là même qui l'avait si froidement reçu s'était montré rempli d'égards et la place lui avait été accordée sur-le-champ. Cette bonne fortune l'avait guéri, un nouveau déménagement avait été décidé sur l'heure, et André et sa famille s'étaient réinstallés dans leur ancienne maison pour surprendre Hippolyta.

Le récit avait de grandes obscurités qui donnèrent beaucoup à penser à Hippolyta, mais elle n'en jouit pas moins de ces bonheurs inespérés. Après le dîner, auquel M. et Mme Tricot refusèrent d'assister, on coucha les enfants et Hippolyta raconta à son tour son voyage en Bretagne. La réception qu'on lui avait faite au presbytère et chez son oncle adoucirent un peu l'effet que produisit sur André le récit de sa douloureuse visite à Kermarc'hat, dont elle ne redit guère que le résultat.

— On dirait que Dieu a voulu me récompenser de l'acte d'humilité que j'ai accompli, dit la jeune femme avec un sourire. J'arrivais à Paris le cœur navré. Qui m'eût dit que je te retrouverais ici rétabli et délivré des horribles inquiétudes qui nous torturaient?

— Et qui, je l'espère, ne nous tortureront plus, répondit André avec

une fermeté d'accent que sa femme ne lui avait jamais connu. Ton départ m'a fait un mal affreux, mais il m'a fait aussi comprendre la folie de ma conduite. La misère, ce n'est pas la liberté, c'est l'esclavage, c'est la séparation, c'est tout ce qu'il y a de plus cruel au monde. Cette place que le hasard me donne, je la conserverai, je te le jure. Comme dans les autres positions que j'ai occupées, je n'aurai pas à violenter mes goûts, à réformer mes habitudes, ce qui est horriblement difficile, mais fallût-il le faire, je le ferais.

Hippolyta lui tendit la main.

Il prit cette main amaigrie, la regarda et la baisa presque avec respect.

— Quel bonheur je t'ai donné ! soupira-t-il.

— Tu ne m'as jamais fait de chagrin, André, répondit doucement Hippolyta.

— Par mes paroles, non, mais par mes actes !

— Tu te repens, c'est beaucoup ; mon ami, ne parlons plus du passé que pour en éviter les fautes dans l'avenir. Que je suis heureuse de me retrouver ici ! Si seulement le berceau de notre petite Aliette n'était pas vide !

Elle soupira et reprit :

— Ce que je regrette aussi, c'est de ne pas connaître ce bienfaiteur mystérieux qui a joué pour nous le rôle de Providence. Si c'était M. José ! Depuis la panique que le portrait de Guy de Kermarc'hat a causée à Mme Tricot, il me saluait avec une politesse particulière.

— Peut-être trouve-t-il aussi que tu lui ressembles ! dit André en riant.

— Non, mais Marion m'a souvent dit qu'il aimait à arrêter André, qui lui rappelle, il paraît, un de ses enfants.

— Ah ! il a été marié ! Il vit seul, pourtant, n'est-ce pas ?

— Oui, avec ses oiseaux et son nègre. Il paraît fort original, mais je ne vois guère que lui qui ait pu nous venir ainsi en aide.

— J'ai grande envie de descendre chez lui ce soir, sous le prétexte de le remercier du coup de main que son second domestique t'a donné tantôt. Il pourrait bien me faire l'aveu que tu n'as pu obtenir.

— Va, dit André, mais ne t'oublie pas là : tu as besoin de repos, ma chère femme.

— Oh ! sois tranquille, je me sens très-forte ce soir.

Elle prit une lumière, descendit et alla sonner chez le vieillard.

Ce fut le second domestique, un garçonnet à la mine assez sotte, qui vint lui ouvrir. Elle demanda à voir M. José. Le jeune garçon la pria d'attendre et il alla transmettre sa demande à son maître.

Il revint aussitôt et la conduisit dans un immense appartement ou plutôt dans une volière. Un grand châssis vitré ouvrait sur un jardin dont M. José avait seul la jouissance, et, sous ce châssis couvert, les habitants

ailés retenus dans leur cage en fil de fer pouvaient sentir l'air et même le soleil. Un fauteuil, une table couverte de livres de toutes les formes étaient placés au beau milieu de l'appartement, et M. José était là assistant au coucher de ses pensionnaires et encore entouré d'oiseaux privés : un serin blanc voltigeait sur son épaule, une tourterelle aux yeux de rubis se promenait gravement sur son genoux, et il tenait sur un de ses doigts une petite perruche d'un vert d'émeraude. Dans la volière on n'entendait plus que de rares gazouillements et ces cris aigus que poussent certains oiseaux le soir.

En apercevant Hippolyta, il se leva, et, prenant à partie son domestique, il le gronda vertement de l'avoir introduite dans cet appartement.

— Je vous demande mille pardons, madame, ajouta-t-il, mais ce maroufle m'a dit simplement : la dame du quatrième, je vous croyais absente, et j'ai cru qu'il s'agissait de votre voisine.

Hippolyta affirma qu'elle se trouvait très-bien là et qu'elle ne consentirait pas à le déranger. Il y avait un second fauteuil, elle le prit et commença par remercier le vieillard du léger service qu'il leur avait rendu le matin. Il répondit que tous ses domestiques étaient à sa disposition, et changeant le sujet de conversation :

— Avez-vous fait un bon voyage, madame ? lui demanda-t-il.

— Hélas ! monsieur, il a été parfaitement inutile, répondit Hippolyta, mais j'ai été bien agréablement surprise à mon retour. Un ami inconnu a procuré à M. de Kermarc'hat une place qu'il n'avait pu obtenir, et nous ne regrettons qu'une chose, c'est que cet ami se cache assez bien pour que nous ne puissions lui témoigner notre reconnaissance.

Elle regarda avec émotion M. José, qui demeurait impassible.

— M. de Kermarc'hat m'a déjà parlé de cela, répondit-il, mais soyez sûre que cette personne avait ses motifs pour agir ainsi. Les actions des hommes, madame, n'ont jamais qu'un mobile : leur intérêt.

— Mais, monsieur, je ne vois pas quel intérêt a pu guider celui que je ne crains pas d'appeler notre bienfaiteur.

— Qui sait ? il a peut-être voulu se procurer une satisfaction personnelle. Dépenser un peu d'or et un peu d'influence coûte si peu. Il me semble qu'à votre place je ne m'inquiéterais plus de trouver ce mystérieux personnage. Puisqu'il lui plaît de demeurer inconnu, c'est qu'il a ses raisons.

— Des raisons, monsieur. Quelles raisons ?

— Il n'est pas facile de les deviner, mais soyez assurée que d'une façon ou d'une autre, il a déjà reçu sa récompense. Je vous le répète, l'homme est l'être le plus égoïste de la création.

— Vraiment, monsieur, vous avez une bien mauvaise opinion du genre humain, dit Hippolyta vivement.

M. José arrêta sur elle ses yeux qui brillaient d'un éclat singulier sous leurs paupières tombantes.

— Madame, dit-il gravement, je n'ai pas encore eu le courage d'aborder cette vertu que je vous ai vue mettre si admirablement en pratique: la résignation. Je ne suis pas un homme résigné, je suis un homme mécontent, qui, n'ayant pas à se louer des hommes chez lesquels il n'a guère rencontré qu'ingratitude, égoïsme et perfidie, s'est décidé à préférer à leur société la compagnie d'oiseaux.

— Qui cependant ne les valent pas.

— Pardon, ils valent mieux. Il y a des injustices commises, le fort a des velléités de plumer le faible, mais, en général, ils se querellent peu, et quoi qu'en disent les fabulistes, les chanteurs ne se jalousent pas trop entre eux.

En ce moment un oiseau dérangé sur son perchoir par un voisin tracassier se mit à crier de colère. M. José prit un sifflet sur sa table et un sifflement aigu et impérieux retentit. L'oiseau se tut et on n'entendit plus que les doux murmures et les bruissements d'ailes.

— J'aime beaucoup les oiseaux, reprit Hippolyta, mais je ne les croyais pas intelligents.

Le vieillard hocha la tête et fit vibrer un timbre. Le vieux nègre qu'Hippolyta connaissait parut.

— Christophe, il faut ouvrir leur porte aux promeneurs d'aujourd'hui, dit-il.

Christophe se mit à parcourir en habitué la volière, maison charmante, meublée en cristal, où ne manquaient ni les grains savoureux, ni les eaux vives.

M. José avait repris son sifflet et sifflait doucement. Le serin, la tourterelle et la perruche, qui voletaient par l'appartement, accoururent. A un second coup de sifflet ils se perchèrent sur un petit bâton d'ivoire qu'il tenait à la main. Il les caressa tour à tour et siffla une troisième fois. A ce dernier signal les oiseaux regagnèrent leur cage.

— Ils sont dociles, vous le voyez, madame, dit le vieillard en riant de l'air étonné d'Hippolyta. Il y a même des moments où on serait tenté de les croire reconnaissants, mais je n'oserais pas le dire, ce serait par trop afficher leur supériorité sur nous.

Hippolyta, qui ne pouvait s'empêcher de rire des idées émises par ce voisin si original, se leva et prit congé en lui demandant de nouveau pardon de l'avoir dérangé.

— Je ne demanderais pas mieux que d'être ainsi dérangé, répondit-il avec le ton d'exquise politesse qui succédait à ses boutades, et c'est à moi à vous remercier, madame. Si j'apprécie les roulades de mes fauvettes, je suis aussi très-heureux d'entendre de temps en temps la mélodie d'une

voix humaine et je ne puis ainsi appeler les sons gutturaux qui sortent de la gorge de mon vieux Christophe. S'il faut vous l'avouer, j'ai bien souvent laissé mon châssis ouvert et fait taire mes oiseaux pour entendre tomber jusqu'à moi le rire perlé de vos enfants et la douce voix de leur mère. Depuis six mois je souffrais de cette privation, mais vos oiseaux à vous sont revenus dans leur ancienne cage et personne plus que moi ne s'en réjouit.

Sur ces paroles ils se séparèrent. Hippolyta remonta dans son appartement, tout étonnée de ce mélange de tristesse et de gaieté, de sauvagerie et de gracieuse urbanité.

Elle raconta sa visite à André.

— Eh bien, remarqua-t-il, nous ne sommes pas que je sache plus avancés, et il paraît que ce n'est pas lui.

Hippolyta ne répondit pas, mais si André avait voulu lire dans sa pensée, il aurait vu que, malgré les dénégations formelles de M. José, Hippolyta restait convaincue que c'était à lui qu'elle devait de s'endormir ce soir-là le cœur allégé de ses plus cuisants soucis.

XIX.

UN DOUTE.

Les invités réunis au château de Kermarc'hat s'étaient tous dispersés et la vieille demeure était retombée dans son calme habituel, bien qu'elle conservât un supplément d'habitants. Raoul, appelé à Paris pour une affaire importante, avait laissé sa femme près de sa mère, que ses fatigues de maîtresse de maison avaient légèrement indisposée. Berthe avait subi la nécessité de cette mesure, mais comme elle s'ennuyait dans cette solitude! Kermarc'hat était pour elle le désert, une véritable Thébaïde, qu'on pouvait seulement habiter deux mois d'été et encore avec beaucoup de visiteurs. En réalité, il était difficile qu'avec ses goûts de Parisienne, elle s'y amusât. Sa belle-mère ne lui inspirait qu'un profond respect, mêlé d'une certaine crainte, et Mlle Hortense qui, ordinairement, lui tenait fidèle compagnie, était devenue si singulière depuis quelque temps, qu'on ne la voyait guère qu'aux heures des repas. Presque tous les jours elle entreprenait de longues promenades dont on ignorait le but, et elle passait le reste de son temps enfermée dans sa chambre et occupée à un mystérieux travail qui n'était plus, grâce à l'indiscrétion d'une femme de chambre, un secret pour personne. Par elle, on avait appris que la corbeille à ouvrage de Mlle Hortense était pleine de vêtements d'enfant commencés.

Tout cela déplaisait fort à Mme de Morinville la douairière, qui commençait à ne plus garder la chambre, mais elle avait en vain questionné sa sœur. Mlle Hortense s'était renfermée dans le silence comme dans

une forteresse et semblait ne pas voir un mécontentement qui, naguère, lui eût causé un mortel effroi.

Heureusement, Berthe avait sa fille. A défaut d'autres distractions, elle était tout entière à ses sollicitudes maternelles. A Paris, tout en adorant son enfant, elle la laissait souvent aux soins de Lisbeth; à Kermarc'hat, sa fille devint son plaisir unique, la distraction de tous ses instants.

Elle passait une partie de ses journées dans le petit salon de travail ou dans un coin ombragé du parc, seule avec l'enfant qui, bien qu'éloignée habituellement de sa mère, à Paris, l'aimait passionnément.

Une huitaine de jours après le départ de Raoul, Berthe, trouvant l'air trop ardent pour son teint, était rentrée d'assez bonne heure et s'était assise dans le petit salon où la petite fille avait repris ses jeux. La jeune mère était là, désœuvrée, ennuyée, pensant à cette longue journée dont rien sans doute ne viendrait rompre la monotonie, quand le bruit du sabot d'un cheval sur le pavé de la cour lui fit lever les yeux. Une belle et lourde jument grise, chargée d'un sac de toile bien gonflé, s'y avançait lentement, conduite par un paysan endimanché. Un peu plus loin, se dirigeant vers le perron, cheminait, appuyé sur son bâton de houx, le recteur de Saint-Mathieu. D'après un usage qui subsiste encore en Bretagne, l'humble prêtre visitait en quêteur toutes les maisons de sa paroisse. Providence des pauvres et cependant pauvre lui-même, il allait chercher sa dîme de blé et il heurtait son bâton rustique à toutes les portes. Dans les fermes, le froment ruisselait du boisseau plein dans le sac de toile; dans les chaumières, la ménagère offrait des œufs. Ces jours-là, chacun donnait quelque chose à celui qui, pendant toute l'année, distribuait à tous la manne des enseignements évangéliques.

En arrivant devant le château, le vieux prêtre, qui était encore sous l'impression que lui avait fait éprouver la dureté de Raoul envers celle qui avait trouvé le courage de venir l'implorer, avait hésité :

— L'aumône de l'orgueilleux humilie, avait-il pensé.

Mais, sa conscience lui avait bien vite reproché ce premier mouvement de répulsion et il était entré au château en se gourmandant intérieurement lui-même de son amour-propre.

Ce ne fut pas sans un grand soulagement qu'il apprit l'absence du maître, et il entra tout souriant dans l'appartement où il ne craignait plus de le rencontrer.

Berthe l'accueillit avec joie. Un vieillard, un prêtre, c'était quelqu'un à Kermarc'hat. D'ailleurs, si la froide indifférence de son mari en matière de religion l'avait un peu refroidie elle-même dans ses pieuses pratiques depuis son mariage, le sentiment restait et elle continuait d'aimer comme un ami ce bon recteur qui montrait tant de charité, même en lui

reprochant son inexactitude dans l'accomplissement de ses devoirs de paroissienne.

— Ah ! madame, ma paroisse a donc encore le bonheur de vous posséder ! dit-il à Berthe en l'abordant ; j'aurais parié le contraire.

C'était sa manière d'engager la petite guerre qu'il faisait à Berthe. Peu visiteur, il voyait surtout ses paroissiens, là où l'on était sûr de le rencontrer, à l'église.

— Vous êtes donc toujours méchant, monsieur le recteur ? répondit la jeune femme sur le même ton. Mais aussi, pourquoi votre église est-elle humide ?

— Ah ! voilà, on ne se plaint pas des rhumes que l'on gagne au service du monde et on ne craint rien tant que de s'enrhumer en visitant le bon Dieu dans sa demeure terrestre qui, dame ! n'est pas encore le Paradis.

— Il s'en faut bien, dit Berthe en riant.

— Aussi, je ne vous dis pas que le Paradis ne sera pas plus beau ; mais, ce que je puis vous affirmer, madame, c'est qu'avec une bonne paire de sabots, vous pouvez passer impunément une demi-journée dans notre église, qui n'est humide que par son mauvais dallage.

— Des sabots ! s'écria Berthe, que la simplicité du recteur amusait, des sabots, cela meurtrit.

Et elle regardait machinalement le petit pied qui apparaissait sous le volant tuyauté de sa robe.

— Eh bien, de bons souliers alors, continua le vieux prêtre en avançant timidement un large pied chaussé d'un gros soulier ferré.

Berthe, cette fois, ne put retenir un franc éclat de rire.

— Allons, madame, amusez-vous bien de ma rusticité, dit-il en riant lui-même, mais ne croyez point aller au ciel sans la moindre petite meurtrissure et rappelez-vous que les apôtres étaient encore moins bien chaussés que moi... D'ailleurs, ajouta-t-il plus sérieusement, quand, pour remplir les devoirs de mon ministère, je suis obligé de voyager par nos chemins les moins fréquentés, plus ma chaussure est épaisse, plus elle est commode. Nous avons, dans notre paroisse, des endroits très-marécageux.

— C'est ce que j'ai entendu dire, répondit Berthe, et j'y ai été un peu prise moi-même. Un de ces jours derniers, j'ai eu la fantaisie de vouloir suivre ma tante Hortense, qui était allée du côté de... de, il y a de l'oiseau dans ce nom-là.

— Chantepie, madame.

— Précisément. Je me suis à moitié embourbée et j'ai bien vite rebroussé chemin. J'avais cependant presque le désir de revoir l'ancienne femme de chambre de Mme de Kermarc'hat.

— Fanchine, une honnête et digne femme, madame.

— Oui, du moins ma tante Hortense l'affirme dix fois par jour. Je

crois bien qu'elle lui fait de fréquentes visites. Elle est donc bien pauvre ?

— Comme toutes celles qui n'ont que la journée d'un homme pour faire vivre toute une famille.

— Mon Dieu, que c'est triste, la pauvreté !

— Il y a des choses plus tristes et elle prend bravement son parti de sa misère et du reste. En ce moment un grand malheur la menace dans un de ses enfants, et, vraiment, sa résignation m'édifie.

— Un malheur, monsieur le recteur, lequel ?

— Son fils aîné, un beau garçon de bientôt quatre ans, est sourd et muet.

— Ah ! mon Dieu, la pauvre femme ! s'exclama Berthe en joignant les mains et en devenant très-pâle.

— Elle est vraiment bien à plaindre et l'épreuve est cruelle. Eh bien, elle la supporte avec un courage que j'admire.

— Une épreuve, monsieur le recteur ! c'est le plus grand de tous les malheurs qu'il faut dire. Mais cette affreuse infirmité a des causes toutes particulières, n'est-ce pas ?

— Les causes en sont multiples, madame, sans compter la simple volonté de Dieu, qui se passe bien de causes. Dans le cas dont il s'agit, il faut accuser, je crois, l'humidité malsaine du lieu qu'ils habitent. Autrefois, je me suis spécialement occupé des infortunés atteints de surdi-mutité et j'ai peut-être en cela plus d'expérience qu'un autre. D'après mes observations, j'ai voulu à plusieurs reprises faire abandonner ce village de Chantepie si pittoresquement, mais si malheureusement placé au bord de son étang. Tous mes efforts ont été inutiles. Ce peuple de tisserands m'a logiquement répondu qu'il fallait, pour leur état, que la souplesse des fils fût entretenue par l'humidité. Or, comme en définitive, je ne pouvais ni les occuper ailleurs, ni leur bâtir des maisons dans des conditions plus favorables à l'hygiène, je me suis tu. Il y a ainsi dans la vie, une foule de maux dont, à la rigueur, on connaît la source et qu'il n'est cependant pas donné d'empêcher. Mais pourquoi vous dire cela à vous, madame, à vous, qui êtes encore si heureuse, que le malheur seul des autres vous cause un véritable effroi ?

— Heureuse ! répéta Berthe d'un air pensif, je l'ai été... et je le suis encore, ajouta-t-elle vivement, surtout par comparaison.

— On ne l'est jamais guère qu'ainsi, madame.

Comme le prêtre achevait ces mots, un coup de feu partit du dehors, mais, si près du salon, que les vitres des fenêtres vibrèrent. Les deux causeurs tressaillirent et jetèrent simultanément un cri.

— Un chasseur sans doute, dit le vieux prêtre, qui se remit aussitôt, mais il tire bien près et il aurait pu effrayer cette chère enfant qui s'est montrée plus brave que nous, ajouta-t-il en se tournant vers le coin du

salon où Berthe, qui n'avait même pas tressailli, jouait le plus tranquillement du monde.

— Mais certainement, dit la jeune femme en se levant, et avec votre permission, monsieur le recteur, je vais aller sur-le-champ réprimander cet homme imprudent.

Elle sortit, laissant le recteur seul avec la petite fille, qui commençait à traîner un chariot dont elle venait de finir le chargement.

Il fixa sur elle ses yeux bienveillants et l'appela.

L'enfant arrangeait le harnachement du bélier qui faisait l'office de cheval et ne levait pas les yeux.

— Berthe, petite Berthe, reprit-il en grossissant sa voix, venez donc me montrer votre beau dada.

L'enfant ne paraissait même pas entendre, ce qui le surprit.

Il tira sa tabatière de corne et frappa sur le couvercle quelques coups secs qui résonnèrent très-fort. Berthe continuait tranquillement son chemin, traînant le bélier par ses cornes dorées.

Comme elle passait à sa portée, il la saisit par son petit sarrau blanc. Elle le regarda d'un air étonné et craintif, et montra d'un geste rapide le sofa sur lequel sa mère était assise.

— Elle est partie, mais elle va revenir, dit le vieillard, qui comprit cette muette interrogation.

L'enfant abandonna sa voiture et se précipita vers la porte pour l'ouvrir et, voyant que celle-ci résistait, elle alla se cacher tristement dans un coin.

Alors, le recteur s'approcha tout près d'elle et essaya de la distraire. Il alla chercher la petite voiture, la traîna lui-même, caressa le bélier et finalement, tirant son bréviaire, il étala devant ses yeux des images coloriées qui produisirent un effet instantané. Les petites mains potelées les saisirent et elle suivit le doigt du vieillard posé sur chaque image, dont il entreprenait la démonstration. Il parlait avec feu et mettait un singulier intérêt à suivre sur la physionomie mobile de l'enfant les diverses impressions qui s'y peignaient. Parfois il s'arrêtait court dans ses explications pour étudier, avec une sorte d'angoisse la petite figure qu'il avait devant lui, et puis il recommençait patiemment.

Le petite Berthe, ayant fini par réunir toutes les images, annonçait fermement l'intention de se les approprier. Elle en avait un tas sur lequel elle avait placé fort résolûment ses deux petites mains. Le vieux prêtre lui en enleva cependant une fort adroitement, celle à laquelle elle avait prodigué le plus de baisers, un agneau couché sur une croix. Celle-là prise, il s'éloigna de l'enfant, mais elle l'avait vu et elle courut après lui. Après quelques évolutions, il finit par se glisser dans l'embrasure d'une fenêtre. Caché dans les plis du rideau, il l'appelait.

— Viens la chercher, disait-il, quand tu m'auras trouvé, elle sera à toi. Allons cherche.

N'obtenant pas de réponse, il se montra. Berthe pleurait et marchait par le salon, tournant le dos à celui qui l'appelait, et pourtant ayant l'air de le chercher.

— Mon Dieu, mais elle est sourde ! s'écria-t-il hors de lui-même à cette vue et en courant à l'enfant.

Un cri aigu répondit à son exclamation, et Berthe, la figure bouleversée, parut sur le seuil de la porte restée entr'ouverte. De l'appartement voisin, elle avait parfaitement entendu.

— Que dites-vous ? s'écria-t-elle toute frémisante, en arrachant sa fille d'entre les mains débiles du vieillard par un impétueux mouvement de colère.

— Rien, oh ! rien, madame, bégaya-t-il en reculant devant elle, les yeux baissés comme un coupable.

— Si ; vous avez crié : Elle est sourde ! continua Berthe, qui paraissait près de suffoquer.

— L'ai-je crié, madame ?

— Oui.

— C'était bien involontairement, alors.

— Je vous en supplie, dites, dites que vous vous êtes trompé.

— Je voudrais de tout mon cœur pouvoir le dire, répondit le vieux prêtre en cherchant son chapeau des yeux, cela m'a échappé, voyez-vous, et je prierai Dieu de vous épargner cette cruelle épreuve.

— Mais cela n'est pas vrai, monsieur le recteur, je vous en conjure, répétez-moi que cela n'est pas vrai.

— Mon enfant, ayez pitié de moi, je ne puis vous dire qu'une chose, c'est que je désire ardemment que cela ne soit pas. A l'honneur de vous revoir, madame, je suis un vieux rêveur, peut-être me suis-je trompé ; dans tous les cas, il faut me pardonner.

Et il sortit, après avoir salué bien humblement la jeune mère qui, les yeux fixes, la poitrine haletante, restait debout, à la même place comme foudroyée. Cela ne dura qu'une minute. Laissant sa fille s'échapper de ses bras, elle s'affaissa sur le sofa et se mit à fondre en larmes. Hélas ! bien des fois, en réfléchissant à l'étrange mutisme de sa fille, une pensée rapide comme l'éclair avait traversé son cerveau, la crainte d'un malheur suprême lui était venue. Elle avait gardé cette terrible pensée pour elle seule ; la confier à d'autres lui eût semblé devoir attirer sur elle le malheur qu'elle redoutait. L'exclamation arrachée au vieux prêtre venait de donner du corps à ses craintes. Il y a ainsi des choses qui s'imposent à notre pensée, mais dont la certitude ne nous est pleinement révélée que quand e témoignage d'un autre vient rendre l'illusion impossible. Elle essayait

de croire qu'il s'était trompé lui-même et pourtant elle pleurait, elle pleurait amèrement comme si un irréparable malheur la frappait. La petite Berthe, qui avait d'abord couru serrer ses chères images éparpillées sur le parquet, accourut de nouveau vers sa mère, quand elle vit son attitude désolée et, grimpant sur ses genoux, elle se mit à la consoler par ses petites mines compatissantes et ses plus tendres caresses.

-- Je suis folle, je suis folle, pensa la pauvre femme tout haut, ma fille n'est ni sourde, ni muette, cela n'est pas possible. Tu parleras, n'est-ce pas, ma Berthe ? tu m'entends, je vois bien que tu m'entends. Oui, elle m'entend, ses yeux le disent, elle me comprend parfaitement.

Elle laissa retomber sa tête sur sa poitrine et, joignant les mains par un mouvement convulsif:

— Et pourtant, j'ai peur, dit-elle. Mon Dieu, si cela était!

Elle demeura songeuse, laissant Berthe essuyer avec son sarrau les larmes qui coulaient sur les joues de sa mère et mettre un baiser sur chaque trace.

Tout à coup elle se leva. Une idée s'était présentée à son esprit, l'idée d'une épreuve décisive à tenter. Il fallait à tout prix qu'elle sortit de ces perplexités cruelles et mieux valait apprendre sans retard la vérité. Prenant sa fille dans ses bras, elle alla ouvrir une porte du fond et se trouva dans le grand salon de réception.

XX

L'ÉPREUVE

Le grand salon était désert et ses jalousies fermées, ses dorures cachées sous la gaze lui donnaient un air sépulcral. Berthe déposa sa fille sur le tapis et avec une agitation fébrile qui triplait ses forces, elle ouvrit tout. La lumière entra à flots dans l'immense appartement et en éclaira les plus sombres recoins. Elle fit asseoir l'enfant contre la cheminée, aligna des tabourets devant elle et, prenant sur une console un très-beau jeu d'échecs en ivoire, de fabrique chinoise, elle le lui donna en disant : Joue.

Ce jeu d'échecs que l'enfant aimait, à cause de la bizarrerie des figures qui composaient les pièces principales, était d'un grand prix et c'était la première fois qu'on le lui livrait ainsi. Elle s'assit donc en donnant les signes d'un parfait contentement et ne s'occupa plus de sa mère.

A l'autre bout du salon, contre une petite porte donnant dans un escalier dérobé, se trouvait le long piano à queue sur lequel, les jours de pluie, Mlle Hortense aimait à jouer l'air de: *Ma Normandie*, et dans l'angle lui faisant face, un haut paravent repliait contre la boiserie ses panneaux mobiles, couverts d'une très-belle et très vieille tapisserie à personnages. La jeune femme, avec une force dont personne ne l'aurait crue capable,

déploya le lourd paravent et le traîna jusqu'au piano, autour duquel il s'éleva comme une barrière. Elle enfonça ses ongles dans l'épaisse tapisserie, y pratiqua une assez large ouverture et ouvrit la petite porte que le paravent dissimulait parfaitement.

Cela fait, elle alla embrasser sa fille, elle lui dit qu'elle allait sortir un instant et qu'il fallait l'attendre là, bien sagement. L'enfant, qui n'était pas encore lassée du jeu d'échecs, la regarda s'éloigner sans témoigner aucun désir de la suivre.

A la porte, la mère se détourna, sourit à la petite fille qui la regardait sortir et ferma la porte derrière elle. L'enfant pouvait se croire seule avec ses bons-hommes immobiles et cependant, elle ne l'était pas. Berthe, remontant le petit escalier, était rentrée par la porte qu'elle avait eu la précaution d'ouvrir et elle regardait sa fille par l'ouverture du paravent.

L'enfant jouait fort tranquillement, la pendule antique, qui faisait l'ornement de la cheminée, était arrêtée depuis bien des années, on n'entendait dans le vaste appartement que le bruit léger que faisaient les pièces de l'échiquier en s'entre-choquant parfois entre ses petites mains.

Berthe se mit au piano et l'ouvrit. Deux fois elle leva ses mains tremblantes et deux fois elles retombèrent inertes sur le clavier muet.

Enfin, rassemblant tout son courage, elle essuya les pleurs qui lui obscurcissaient les yeux et, le regard ardemment fixé sur la petite figure attentive de sa fille, elle joua. L'enfant ne fit pas un mouvement, ne leva pas même les yeux pour voir d'où provenaient ses sons qui auraient dû la surprendre.

Berthe continua de jouer, ses doigts délicats, devenus de fer, frappaient sur les touches à en casser les cordes, rien ne bougea sur le visage de la petite fille, qui alignait paisiblement ses pièces en ivoire.

Frappée au cœur, Berthe se leva ; le doute horrible se changeait en certitude. Il y avait à la portée de sa main une étagère chargée de riches cristaux de Bohême. Elle en saisit plusieurs et les brisa en les lançant avec force contre la boiserie. A ce bruit nouveau, aigu, étrange, l'enfant ne donna pas le plus léger signe d'attention.

Alors une sorte de délire s'empara de la pauvre mère. Elle renversa le paravent, courut à sa fille et se jetant à genoux devant elle.

— Oh ! parle-moi, cria-t-elle, parle-moi, je t'en supplie ! Dis : Maman ! seulement : Maman !... Mais non, tu ne m'entends pas, tu ne m'entendras jamais, jamais ! et moi, je ne t'entendrai jamais non plus. Mais c'est affreux, c'est horrible, j'en deviendrai folle ! Mon Dieu, mon Dieu, ayez pitié de moi, faites parler mon enfant ou prenez-la, qu'elle meure alors, oui, qu'elle meure ou que j'entende sa voix !

L'enfant l'avait d'abord regardée avec surprise, mais, la voyant rester à genoux, la voyant se tordre les mains et donner les signes de la plus

violente douleur, une sorte d'effroi la saisit à son tour. Elle se mit tout à coup à pleurer aussi, et de sa bouche sortaient des sons gutturaux effrayants à entendre.

En ce moment la porte du salon s'ouvrit devant Mme de Morinville, la douairière.

— Que se passe-t-il donc ici? demanda-t-elle en pâlissant.

A cette voix, Berthe se releva. Son visage si riant était affreusement contracté, ses yeux si doux lançaient des pleurs et des flammes.

— Ce qui se passe? s'écria-t-elle. Ah! votre orgueil et votre dureté sont bien punis, ma fille est sourde et muette.

Et épuisée enfin par ces terribles émotions, elle retomba sans connaissance sur le tapis.

XXI

LA CONSULTATION.

Le lendemain du triste jour où avait été versée dans la coupe de l'heureuse Berthe la goutte amère qui devait désormais empoisonner toutes les joies de sa vie, un fiacre s'arrêtait devant l'élégant hôtel devenu, dans le faubourg Saint-Honoré, à Paris, la propriété de Raoul de Morinville. Mme de Morinville la douairière, sa bru, et la petite Berthe en descendirent.

Le premier domestique qui se présenta devant elles recula de surprise et s'enquit très-respectueusement, mais avec un air visible d'inquiétude, de l'état de leur santé. Son émotion s'expliquait. Quand la destinée frappe ses grands coups, l'ébranlement moral se fait sentir sur l'organisation physique, et de là viennent ces changements subits, effrayants auxquels se heurte parfois le regard.

Mme de Morinville la douairière avait courbé la tête sous le malheur suprême qui atteignait son fils, et elle ne l'avait pas relevée; la morne stupeur encore empreinte sur ses traits la vieillissait de dix ans. Sa belle-fille était jeune, les larmes n'avaient produit sur ses joues satinées que ce que produit sur les fleurs nouvellement écloses la rosée qui rafraîchit leurs couleurs et ravive leur éclat; mais, dans l'expression de cette charmante figure, quel changement profond, visible à l'œil nu! Ses yeux vagues, où l'effroi de la vie se peignait, sa bouche sans sourires et sans paroles, son attitude penchée la rendaient presque méconnaissable.

La sécurité avait fui à tire-d'aile, la légèreté insouciante l'avait suivie; on sentait qu'elle se trouvait face à face avec ce sombre visiteur qui, ainsi que la mort, n'épargne personne: le malheur!

Ses premières paroles furent pour demander son mari. Le domestique consulta sa montre et répondit:

— Il est deux heures, monsieur est à la Bourse.

La jeune femme monta dans son appartement, écrivit un billet et donna ordre d'aller sur-le-champ le porter à M. de Morinville.

Mme de Morinville la douairière, qui était présente, voulut conseiller d'attendre le retour de Raoul.

— Non, dit Berthe de ce ton agité qui ne la quittait plus, il peut bien laisser pour un jour ses affaires d'argent, nous avons assez d'or.

Le domestique partit avec le billet. A la Bourse, il chercha quelque temps son maître. La foule était compacte et profondément remuée. Un de ces événements imprévus qui bouleversent en une seconde les destinées et les fortunes venait de s'accomplir. Vainqueurs et vaincus étaient encore forcément rassemblés. D'un côté, se voyaient les visages défaits, les traits crispés, les hommes défaillants ; de l'autre, les figures animées, les poses victorieuses. Ici s'entendaient des soupirs, des cris d'angoisse inarticulés ; là des exclamations triomphantes mal étouffées, des dialogues vifs échangés par des voix vibrantes. Raoul de Morinville était là, gardant au milieu même d'un de ses plus grand succès, le flegme orgueilleux qui ne l'abandonnait jamais, mais presque saisi lui-même par tant de prospérités, étourdi par la réussite de cette opération hardie qui le mettait définitivement au nombre des puissants. Au milieu du silence ému qu'il gardait, il se sentit touché à l'épaule. Il se détourna. Un de ses voisins lui tendait un billet. Il ne vit pas son domestique, qui avait enfin réussi à fendre la foule ; il crut que c'était un avis de Bourse. Il ouvrit négligemment le papier et lut :

« Raoul, un grand malheur nous frappe ; je suis à moitié folle de chagrin, revenez vite.

« Berthe. »

Raoul froissa ce billet entre ses doigts, se dégagea de la foule, et gagna la porte. Le valet de chambre l'attendait en cet endroit.

— Antoine, c'est vous qui m'avez apporté ce billet ? demanda-t-il.

— Oui, monsieur.

— Qu'est-il arrivé ?

Antoine le regarda avec un étonnement qui était toute une réponse.

— C'est bien, faites avancer mon coupé, dit froidement Raoul qui vit que son valet de chambre n'en savait pas plus que lui.

Malgré son empire sur lui-même, il ne put s'empêcher de se tourmenter un peu pendant la route. Cette arrivée subite à Paris le surprenait et l'inquiétait plus encore que le billet de Berthe, qu'il taxait à l'avance d'exagération. Depuis la naissance de sa fille, d'ailleurs, il semblait que quelque chose se fût amoli en lui. Apprenait-il qu'une des maladies contagieuses menaçantes pour l'enfance régnait à Paris, il abrégeait ses affaires ou ses plaisirs, et s'occupait lui-même de faire prendre des précautions ; s'apercevait-il de quelques symptômes de fatigue chez l'enfant, il consultait pour

elle les premiers médecins, et tant que durait l'indisposition il ne bougeait plus de chez lui sous un prétexte ou sous un autre. Ce n'était pas le père affectueux oubliant volontiers sa dignité d'homme devant son petit enfant, et lui prodiguant ouvertement ses tendresses, mais, malgré tout, c'était le père couvant de l'œil son trésor et rapportant involontairement à l'être frêle et chéri ses pensées les plus intimes et ses sentiments les plus vrais. Mais si la petite Berthe avait été malade, Antoine l'aurait su, et il cherchait ailleurs.

En descendant de voiture, il leva les yeux et aperçut Berthe dans les bras de son aïeule. Il lui envoya un sourire et un baiser, et se dirigea vivement vers l'appartement de sa femme, où il entra les sourcils froncés, furieux de supposer que, pour une chose puérile, elle lui eût envoyé cet étrange message qui avait troublé le premier élan d'une des rares joies qu'il lui fût donné de sentir.

La jeune mère était assise dans un coin de sa chambre.

Sa physionomie triste, sa pose accablée ne calmèrent pas Raoul.

— Que signifie tout ceci ? demanda-t-il durement. Pour folle, vous l'êtes certainement. Avoir quitté Kermarc'hat aussi brusquement, m'avoir dépêché Antoine avec ce billet énigmatique ! Vous plaît-il de me dire quel est cet affreux malheur qui vous fait ainsi perdre l'esprit ?

Ces paroles dures et ironiques n'impressionnèrent pas Berthe, et comme elle avait toujours vu son mari parfaitement maître de lui-même, elle lui répondit en se couvrant le visage de ses deux mains et sans songer à adoucir le coup qu'elle allait porter :

— Ah ! Raoul, ne m'accablez pas, j'ai bien assez de mon chagrin ; notre fille est sourde et muette.

Raoul devint blême, et fit un pas vers elle.

— Folle ! s'écria-t-il.

— Mais je ne suis pas folle ! s'exclama Berthe en éclatant, je voudrais l'être, mais je ne le suis pas.

Et tout en versant de nouvelles larmes, elle lui fit d'une voix entrecoupée le récit de ce qui était arrivé, de l'épreuve qu'elle avait tentée.

Comme elle finissait ce récit, que Raoul écoutait debout, les dents serrées, les yeux baissés, Mme de Morinville la douairière entra.

Il alla au-devant d'elle.

— Ce qu'elle dit n'est pas vrai ? ma mère, dit-il d'une voix sifflante.

Mme de Morinville soupira et ne répondit point.

Il lui prit les mains et les étreignit.

— Cela n'est pas vrai ? répéta-t-il.

Et comme Mme de Morinville gardait un morne silence, il se détourna brusquement :

— Nous allons voir, dit-il.

Et il quitta la chambre.

Un quart d'heure plus tard, le landau était attelé dans la cour, et Raoul faisait inviter sa femme à sortir avec lui, Berthe se rendit docilement à cet ordre et monta dans la voiture, sans même savoir où on la conduisait. Lisbeth, tenant la petite Berthe sur ses genoux, était assise sur le banc de devant, et Raoul, pâle et ouvertement abattu, se trouvait en face. Son air était si sombre que la jeune femme n'osa lui adresser aucune question ; elle s'assit en silence auprès de lui et la voiture roula. Raoul avait donné à l'avance ses ordres au cocher ; quand la voiture s'arrêta, il descendit, et faisant d'un geste signe aux deux femmes de le suivre, il traversa le trottoir et entra dans un très-bel hôtel.

— Nous sommes chez le docteur Ransart, dit-il enfin à Berthe quand ils eurent été introduits dans une magnifique antichambre où attendaient plusieurs personnes, je le connais particulièrement, et je vais essayer de lui parler.

Il jeta un coup d'œil circulaire autour de l'appartement et ajouta entre ses dents :

— Attendre que tout ce monde-là ait consulté serait un supplice.

Il fit approcher Lisbeth de la porte que gardait un domestique en livrée, écrivit quelques mots au crayon sur sa carte, et la remit au cerbère, en le priant de la porter sur-le-champ à son maître.

La réponse ne se fit pas attendre. Le domestique reparut précédant la personne qui sortait du cabinet de consultation, et, s'adressant à Raoul :

— Pour affaires particulières, passez, monsieur, dit-il en soulevant la portière de damas rouge.

Raoul, par un geste rapide, prit sa fille des bras de Lisbeth, et la portière retomba derrière eux au bruit du murmure de mécontentement qui échappait aux autres clients.

Il reparut au bout d'un quart d'heure, remit sans mot dire l'enfant à Lisbeth, et, sans regarder sa femme qui examinait avec angoisse son visage impassible, il sortit de l'antichambre et descendit rapidement l'escalier.

— Eh bien? demanda Berthe d'une voix tremblante quand il lui offrit la main pour monter en voiture.

Il jeta un long regard sur la petite fille qui regardait les passants par la portière opposée, et d'une voix basse et profondément altérée, il répondit :

— Il n'y a pas d'espoir !

Berthe poussa un gémissement et se couvrit la figure de ses deux mains.

Le bruit de la portière qu'on fermait avec violence lui fit lever la tête. Elle ne vit pas Raoul dans la voiture, qui ne bougeait pas.

— Eh bien, M. de Morinville, où donc est-il? balbutia-t-elle.

Lisbeth, d'un geste, lui montra le trottoir en face. Raoul s'éloignait lentement à pied, la tête baissée.

Berthe éprouva un indicible sentiment de souffrance en voyant si profondément incliné ce front altier, qui ne se baissait jamais, quelque lourde, quelque douloureuse que fût la pensée qu'il portât. Elle regardait encore son mari quand la portière se rouvrit.

— Où va madame ? demanda le valet de pied.

— M. de Morinville n'a donc pas donné d'ordres au cocher ?

— Non, madame.

Berthe réfléchit un instant. Dans sa pauvre mémoire troublée par le chagrin, un souvenir surgit :

— Rue de la Chaussée-d'Antin, 28, dit-elle vivement.

XXII

SOUVENIRS.

L'oncle Basile occupait au numéro 28, dans la rue de la Chaussée-d'Antin, un joli appartement où il y avait un balcon. Sur ce balcon on apercevait une grande partie de la journée un homme aux joues pendantes, au crâne chauve, recouvert d'un bonnet de velours noir. Les voisins l'appelaient le mandarin, parce qu'il était très-gros et qu'il fumait sa pipe avec une gravité non moins grande que celle qui distingue les habitants du Céleste-Empire peints sur les porcelaines chinoises.

La voiture de Berthe étant arrivé à l'adresse indiquée, le valet de pied reçut l'ordre de monter au premier étage, d'offrir à M. Richon les compliments de sa nièce Mme de Morinville, qui n'avait pas ce jour-là, le temps d'aller les lui offrir elle-même, et de lui demander l'adresse de Mme de Kermarc'hat.

Berthe, dans sa détresse, trouvait le courage de la désobéissance, et ayant besoin de consolation, elle se rappelait enfin celle qu'elle avait trop facilement abandonnée pendant ses jours heureux.

Au bout de cinq minutes, le domestique revint avec l'adresse demandée, et la voiture remonta le boulevard Sébastopol. Plus d'un passant jetait un œil d'envie sur l'équipage brillant. Tout ce qui tenait à la maison de M. de Morinville avait une grande magnificence d'aspect. Ses serviteurs avaient une livrée éclatante, ses chevaux étaient superbes, ses voitures de la construction la plus élégante et la plus nouvelle. En voyant passer rapidement ce landau magnifique dans lequel on apercevait une femme et un enfant richement vêtus, plus d'un pensait peut-être :

— Encore des heureux !

Hélas !

Berthe trouva Hippolyta occupée à habiller ses enfants. Quand elle parut devant elle, la jeune femme ne put retenir un cri de surprise, et l'éponge mouillée qu'elle promenait sur le visage de sa fille lui échappa des mains. Berthe se précipita sans rien dire dans ses bras. Hippolyta ne

repoussa pas son étreinte convulsive, mais elle ne la lui rendit pas, et son beau visage resta sérieux.

La vue de Berthe lui rappelait de pénibles souvenirs, et elle avait été sensible à son abandon complet.

Elle la fit cependant asseoir et fit s'approcher d'elle André et Andrée, qui regardaient avec stupéfaction cette belle dame qui paraissait remplir la chambre.

— Les beaux enfants ! murmura Berthe que l'accueil un peu sévère d'Hippolyta déconcertait.

Elle mit un baiser sur leur front encore humide, et ajouta avec un soupir involontaire :

— Tu es bien heureuse, Hippolyta !

— Heureuse ! repartit gravement Hippolyta, je n'oserais pas me donner la qualification d'heureuse avec les soucis que j'éprouve pour l'avenir de mes enfants. Berthe, c'est à toi qu'elle convient, il me semble. Ta fille est charmante, forte et...

Elle s'interrompit. Berthe pleurait.

Hippolyta s'approcha d'elle et lui demanda doucement à voix basse ce qui la faisait pleurer.

Berthe lui annonça le malheur qui la frappait. Aux premiers mots qu'elle prononça, la figure expressive d'Hippolyta perdit son calme un peu froid ; elle se rapprocha d'elle, lui prit les mains, et quand le douloureux aveu fut terminé, elle se mit à lui prodiguer de sa voix tendre et pénétrante les plus délicates consolations. Berthe, en l'écoutant, pleurait toujours, mais ces larmes la soulageaient ; les paroles affectueuses de la jeune femme coulaient comme un baume sur la blessure vive de son cœur.

Un coup frappé à la porte interrompit cet épanchement qui faisait disparaître entre les deux cousines jusqu'à l'ombre du ressentiment passé.

Sur la permission donnée par Hippolyta, la porte s'ouvrit, et Christophe, le nègre de M. José, montra sa tête laineuse.

— Monsieur attend mademoiselle Andrée pour se mettre à table, dit-il gravement.

Mlle Andrée bondit vers sa mère ; ses petites épaules étaient nues, l'arrivée de Berthe ayant interrompu la toilette, et elle trouvait que Christophe devenait de trop.

— Tu permets ? dit Hippolyta.

Et elle se mit à habiller la petite fille qui, tout en se cachant derrière sa mère, faisait signe de la main à Christophe d'attendre.

La toilette se fit rapidement. Andrée, après avoir embrassé Berthe et sa fille, qui s'amusait à plonger ses petites mains dans la chevelure touffue d'André, partit sous la garde de Christophe.

Hippolyta, après son départ, parla à Berthe du vieil original son voisin,

avec lequel, depuis quelque temps, leurs relations étaient devenues très-intimes, grâce à Andrée. Andrée aimait passionnément les oiseaux de M. José, et cela lui avait attiré ses bonnes grâces.

Quand elle apprenait par Christophe la maladie de l'un d'eux, elle se faisait son infirmière, et elle était ainsi devenue la favorite de M. José. Elle avait ses grandes et ses petites entrées chez lui, et une fois par semaine elle déjeunait avec lui.

Cette petite explication donnée, Berthe se leva.

— Déjà ! dit Hippolyta.

— Hélas ! oui, Raoul m'occupe ; il ne sait pas se plaindre, mais il n'en est pas moins accablé par notre malheur.

— Sait-il que tu es ici ?

Berthe baissa involontairement les yeux.

— Non, dit-elle.

— Et tu as osé venir ?

— Oui. Depuis deux jours, vois-tu, je ne suis plus la même. Le malheur de ma fille m'occupe tellement que je n'ai plus d'autres pensées. Je t'ai négligée quand j'étais heureuse, pardonne-le-moi !

Hippolyta prit sa main brûlante et la serra doucement.

— Depuis que je souffre, ton souvenir m'est revenu, continua Berthe. Raoul, qui garde ses propres chagrins, ne sait pas compatir aux douleurs des autres ; ma belle-mère est, comme son fils, froide et silencieuse. J'avais besoin de pleurer encore et aussi d'être un peu consolée, je suis venue vers toi, et je le dirai à Raoul, et sans trembler encore. Je souffre tant que je ne sais plus trembler.

Elle quitta Hippolyta sur ces mots et elle remonta avec sa fille dans la voiture qui l'attendait.

En arrivant à l'hôtel, elle chercha son mari, mais on lui dit qu'il était entré dans son cabinet particulier en donnant l'ordre de ne le déranger sous aucun prétexte.

Il y était, en effet, la figure décomposée, marchant d'un pas irrégulier dans le vaste appartement, ou s'assayant et restant immobile, le front entre les mains. Le bruit de la voiture dans la cour n'interrompit pas ses sombres rêveries. Il demeura là jusqu'à l'heure où le jour commençait à être remplacé par le crépuscule. Un bruit insolite, et souverainement discordant pour ses oreilles délicates, celui d'un orgue de Barbarie, vint soudain l'arracher à sa torpeur. Il se leva, marcha vers la fenêtre et l'ouvrit violemment. Cette fenêtre donnait dans une espèce de cour banale qui séparait de la rue la vaste maison voisine ; une femme s'y était introduite, et la tête légèrement renversée en arrière, elle tournait sa manivelle en interrogeant de l'œil les nombreuses ouvertures des maisons qui l'entouraient. La figure de cette pauvre créature si pâle, si hâve, si misérable

conservait des restes de beauté. Les yeux de Raoul restèrent attachés sur elle, et les paroles qui venaient à ses lèvres s'y glacèrent.

Un dernier rayon passant par-dessus le toit voisin venait faire briller les épais cheveux noirs à demi couverts par un foulard rouge, et ainsi posée, avec son visage allangui, son grand œil mélancolique, elle ressemblait tellement à Hippolyta que sa vue fit sur Raoul l'effet d'une vision. Pendant que la chanteuse, apercevant enfin un écouteur, entonnait la plaintive romance si connue dont Chateaubriand est l'auteur, il resta debout contre la fenêtre ouverte, la contemplant d'un air sombre, écoutant machinalement ces accents de douloureux regrets qui éveillaient en son cœur endurci une sorte de remords. La joueuse d'orgue se voyant écoutée voulut recommencer, et la romance finie, elle reprit de sa voix languissante, mais douce et pénétrante :

Combien j'ai douce souvenance..

Mais son pâle auditeur recula en portant la main à la fenêtre, comme pour la fermer, et puis se ravisant, il alla à son secrétaire, prit une poignée d'or et la jeta à la chanteuse, qui, le croyant fou, ramassa à la hâte la riche aubaine et quitta la cour.

Raoul était passé dans la chambre de Mme de Morinville. Persuadé de l'insignifiance profonde de sa femme, élevé dans la plus haute opinion de l'intelligence de sa mère, c'était vers cette dernière qu'il allait dans les rares moments pendant lesquels son âme de fer se sentait mystérieusement ébranlée.

Mme de Morinville était assise auprès de la cheminée où brillait un feu clair.

— Du feu ! dit Raoul en entrant, par ce temps étouffant !

Il était bien pâle et il frissonnait, mais ce frisson le brûlait.

— Lisbeth vous a porté mon billet, ma mère ? reprit-il.

— Oui, Raoul. Hélas ! je n'avais jamais espéré.

— Ni moi non plus. Vraiment la science a pour sœur l'impuissance, mais j'ai tenu à la consulter.

Il se tut et se mit à considérer le feu d'un air sombre, et puis se rapprochant de sa mère, il fixa sur son visage un regard profond, et d'une voix lente et sourde il lui dit :

— Est-il donc vrai, ma mère, que le bonheur humain n'est qu'un rêve, un mensonge, une illusion ; que plus on dépasse les étroites limites au delà desquelles la conscience change le plaisir en crime, on se sent moins heureux ? est-il vrai qu'une volonté plus puissante que celle de l'homme se plaise à confondre, à anéantir ses projets et ses espérances. Dites, tout cela serait-il vrai ?

Mme de Morinville ne comprit qu'à demi la solennelle question de son fils, et elle leva sur lui un regard inquiet. Il devina qu'elle l'interrogeait.

— Vous ne me comprenez pas? reprit-il violemment; vous allez me comprendre. J'ai surmonté tous les obstacles qui me séparaient de la fortune, j'ai la fortune! j'étais ambitieux, j'ai grandi, je me suis élevé, mon ambition est satisfaite! Je me suis servi de ma fortune et de mon influence au gré de mes caprices; j'en ai joui en maître égoïste et absolu. Eh bien, je le dirai entre ces quatre murs, qui ne le répéteront pas; je vous le dirai à vous, qui m'avez vu convoiter si passionnément ces choses: je n'ai jamais été vraiment heureux!

Il se tut encore. Son émotion intérieure devenait telle qu'il commençait à craindre de ne plus pouvoir s'en rendre maître. Cette âme ordinairement fermée s'ouvrait un instant sous le coup d'une impression souverainement douloureuse, et comme le vin fermenté que l'air touche, il y avait dans ce sang un bouillonnement impossible à comprimer entièrement.

— J'ai cru l'être, continua-t-il, j'ai voulu me persuader que je l'étais, et voilà que je suis frappé en plein cœur. Ma fille, — comment le dire sans blasphémer?— ma fille sera un être misérable auquel tout mon or et tout mon sang ne peuvent donner la parole!

Il porta ses poings crispés à son front, et une exclamation étouffée passa entre ses dents serrées.

— Quelle dérision que la vie! reprit-il encore; vous croyez toucher à un but, et je ne sais quelle foudre éclate sur votre tête. J'ai la honte de le dire, je suis brisé, anéanti; ce soir, je pleurerais lâchement comme une femme, si je savais pleurer.

Comme il prononçait ces mots d'une voix profondément altérée, la porte s'ouvrit devant Berthe.

Il tressaillit, et, étendant la main, il saisit un journal posé sur la cheminée.

— Raoul, je te cherchais, dit la jeune femme avec douceur; ne veux-tu pas venir embrasser Berthe?

— Je suis occupé, répondit-il d'un air glacé; je veux lire à ma mère le compte rendu de la séance d'avant-hier. Si cela vous ennuie, laissez-nous.

Zénaïde Fleuriot.

(A Continuer.)

PENSÉES DIVERSES.

* Pareille aux divinités d'Homère, la vanité n'est pas invulnérable, mais immortelle.

* La vieillesse n'est pas plus véridique en parlant de ce qu'elle a fait jadis que la jeunesse en parlant de ce qu'elle fera un jour.

ESQUISSE DU PÈRE HYACINTHE.

Les conférences du P. Hyacinthe à Notre-Dame ont été très-suivies, et l'éloquence sacrée de l'orateur a fourni le sujet des appréciations les plus étranges, dans ce qu'au dix-huitième siècle ont eût appelé le monde profane.

Je n'ai point l'intention de faire un portrait du P. Hyacinthe ; il a déjà été tracé de main de maître. Mais je veux cependant esquisser à grands traits la figure et le particulier de ce grand sauveur d'âmes.

Le prédicateur qui fait, en ce moment, courir le Paris pensant à Notre-Dame, est d'une taille au-dessus de la moyenne ; sa tête, comme toutes celles des carmes déchaussés, est en partie rasée. On sait que les disciples de Sainte-Thérèse ne portent qu'une couronne de cheveux. C'est leur première auréole. La figure est trop grande pour la tête, le visage est monacal, le front rappelle celui de saint Augustin, les yeux ont plutôt l'air de chercher la vérité que de l'imposer ; mais la bouche s'ouvre facilement pour laisser tomber la parole de Dieu sur ses auditeurs ; le menton, sans être aristocratique, ne manque pas d'une certaine noblesse qui relève cette figure, au premier jugé, assez ordinaire.

En somme, le P. Hyacinthe fait penser à ces moines du treizième, du quatorzième et du quinzième siècle qui, sans souci de leur sûreté personnelle, franchissaient bravement le seuil des palais pour faire entendre aux maîtres du monde des paroles de charité, d'amour et de liberté.

On a reproché au prédicateur de déserter volontiers les sphères éthérées pour s'occuper des choses de la terre. Ce reproche me paraît des plus injustes : il faut parler aux hommes des choses qui les intéressent, se mettre à leur portée, vivre de leur vie et souffrir de leurs misères. Le Christ se servait de paraboles pour mieux se faire comprendre des déshérités de la science, et le peuple accourait en foule à ces admirables conférences qui devaient transformer l'ancien monde et régénérer l'humanité. Autres temps, autres mœurs. Aujourd'hui, l'homme de Dieu veut éclairer des pharisiens et des docteurs, arracher de nobles dames aux séduisantes tentations de Baal. Que peut-on trouver d'extraordinaire à ce qu'il donne une forme plus mondaine à ses conférences ? Malgré tous les raisonnements philosophiques, il faut en revenir au vieux proverbe : Qui veut la fin veut les moyens.

Je ne désire faire aucune comparaison entre le P. Hyacinthe et les orateurs sacrés qui l'ont précédé ; mais j'ai entendu deux conférences à Notre-Dame, et n'ayant pas à juger si l'on en sort plus chrétiens, je crois pouvoir affirmer que l'on en sort meilleur.

Le P. Hyacinthe possède au plus haut degré le don de relever l'homme à ses propres yeux.

Elever la créature, n'est-ce pas la rapprocher du Créateur?

J'ai l'honneur de connaître un prêtre qui exerce son saint ministère dans le quartier Notre-Dame-de-Lorette.

C'est l'homme le plus aimable, le plus bienveillant qu'il m'ait été donné de rencontrer dans toute mon existence.

Il parle à la dernière pécheresse comme saint Charles Boromée parlait aux folles milanaises :—il n'a pour tous les malheureux que des paroles de consolation et de charité.

A toute heure du jour ou de la nuit, on peut frapper à sa porte. Eh bien, depuis quelques années, Dieu seul sait combien ce ministre du Christ a ramené de brebis égarées et réconcilié de cœurs brisés avec Dieu, avec leurs familles, avec la société.

Certes, il n'existe pas deux morales ; mais les applications de la morale peuvent et doivent varier selon le milieu où l'on est placé.

L'église de Notre-Dame est, à mon avis, l'une des églises du monde qui portent le plus l'âme à s'élever vers Dieu.

J'aime les églises gothiques ; il me semble que la prière monte plus facilement dans ces clochers dont les pointes vont se perdre dans la nue.

Le style gréco-byzantin est très-beau, très-riche ; mais pour moi, je trouve qu'il manque de majesté.

Mon âme est plus vivement impressionnée en entrant sous le portique de l'une des cathédrales des bords du Rhin qu'en montant les escaliers du Vatican.

L'autre jour, en écoutant la parole émue du P. Hyacinthe, je ne pouvais chasser de ma pensée un triste souvenir ; je me rappelais, avoir, il y a quelques années, entendu à la même place, un autre grand prédicateur ; j'avais alors pour voisin, dans l'église Notre-Dame, un abbé dont j'ai raconté la vie dans l'un de mes meilleurs ouvrages.

L'orateur avait choisi pour sujet de son discours :

Le dévouement.

Tu aimeras ton Dieu de toute ton âme, et ton prochain comme toi-même.

Tout est résumé dans cette admirable sentence : La loi et les prophètes.

Telles furent les premières paroles du prédicateur, qui, de ce point

de départ, conduisit l'auditoire à travers les âges, en traçant à grands traits la vie de tous les nobles cœurs qui se sont dévoués pour le bien de l'humanité.

Le thème était beau, l'orateur vraiment convaincu : tous les cœurs battaient à l'unisson.

Je regardai la figure de mon voisin, elle était inspirée.

J'avais devant moi un apôtre qui ne demandait qu'à s'exposer au martyre pour la gloire de Dieu et le salut de ses semblables.

J'eus plus tard les détails les plus précis sur la vie de ce prêtre, qui se nommait l'abbé Bernard.

Son histoire est trop intéressante pour que je ne sois pas heureux de l'écrire une seconde fois.

Le père de l'abbé avait gagné beaucoup d'argent en faisant un peu de banque et pas mal d'usure. C'était un de ces hommes pratiques qui savent enfermer leur cœur dans un des tiroirs de leur coffre-fort.

Veuf de bonne heure, il avait fait quitter, à son fils unique le collége à dix-sept ans, pour l'envoyer passer deux années en Angleterre, et dix-huit mois en Allemagne.

Le jeune Bernard, en traduisant les *Œuvres* de Gœthe et de Shakspeare, s'était identifié aux deux langues vivantes qui sont les grandes clefs commerciales de notre époque.

Il était donc rentré à Paris l'âme plus remplie de poésie et de philosophie que l'esprit préparé à l'aride travail du chiffreur.

Son père ne l'avait pas moins placé dans ses bureaux, en lui allouant généreusement 2,000 francs d'appointements.

Il fallait obéir, Bernard se mit à faire des bordereaux. Quelques années s'écoulèrent.

Hélas! le jeune homme devint amoureux de la fille du caissier de son père.—C'était une adorable blonde qui avait toutes les qualités, mais ne possédait qu'une fortune plus que modeste. Le père Bernard, qui avait d'autres vues sur son fils, mit son employé à la porte et défendit au bel amoureux de jamais lui reparler de cette sotte union.

Le pauvre enfant tomba malade, le père fut inflexible. " J'aimerais mieux, disait-il à ses amis, le voir emporter entre quatre planches que de le donner pour époux à cette petite aventurière ; je n'ai pas travaillé comme un cheval et économisé sou par sou pendant quarante ans pour les beaux yeux de Modemoiselle Marie Closet ! Et puis tout ça, c'est des plaisanteries, la mode est passée, depuis longtemps on ne meurt plus d'amour."

Il voyait juste : la nature triompha de la maladie, et le fils Bernard fut bientôt rétabli.

Le jour de sa première sortie de convalescence, il courut chez le

père de sa bien-aimée. Il ne fut pas reçu. M. Closet était un honnête homme qui ne voulait pas donner de prétexte à la calomnie.

Désespéré de toutes parts, le fils du banquier résolut d'en finir avec l'existence : c'est la grande ressource des amoureux de vingt à vingt-cinq ans.

Sa mère, une sainte femme, enlevée au printemps de sa vie, lui avait inculqué les sentiments religieux dont on conserve toujours le souvenir.

Bizarrerie de l'esprit humain, au moment où il allait offenser le Dieu qui l'avait créé, il ne voulait pas mourir sans entrer dans une église.

Le jeune fou était à deux pas de Saint-Vincent-de-Paul ; il monta les escaliers du temple.

Les cierges brûlaient à deux autels.

On célébrait un mariage à la droite et un enterrement dans la chapelle du fond.

La noce n'était pas nombreuse ; mais le mort devait avoir occupé une place importante sur cette terre, car il y avait une foule pour l'accompagner à sa dernière demeure. Bernard s'absorba dans une suprême prière. Quand il rouvrit les yeux, il vit en face de lui un jeune prêtre qui bénissait l'assemblée, une idée prompte comme l'éclair traversa l'esprit de l'homme qui voulait mourir.

Il est beau, se dit-il, de consoler les autres lorsque l'on n'espère plus de bonheur pour soi-même.

La semaine ne s'était pas écoulée que Jean Léon Bernard entrait au séminaire. Deux années plus tard il fut ordonné prêtre : il n'avait pas revu son père ; mais le banquier lui servait une pension de trois mille francs.

Le nouveau lévite partit pour aller remplir son saint ministère dans une petite cure. Le jour où il célébra sa première messe, en rentrant au presbytère, il trouva une lettre cachetée de noir.

Son père était mort,—il héritait de plus de quatre millions.

....

Se souvenant que le Christ disait : " Ce sont les pauvres et les gens de mauvaise vie qui ont le plus besoin d'être soutenus et consolés," il revint à Paris, ce grand centre de toutes les gloires, ce foyer de toutes les misères..

Le jour où je le vis à Notre-Dame, il y avait dix ans que l'abbé Bernard exerçait son admirable charité dans notre capitale.

Depuis qu'il portait la soutane, il s'était conduit comme un saint, ses jours et ses nuits appartenaient à tous ceux qui souffraient. Il passait son temps et consacrait sa vie à cicatriser les plaies de l'âme et à guérir celles du corps.

Il se multipliait pour accomplir sa rude tâche : on le voyait partout

à la fois, portant la parole de paix au lit du moribond, la parole d'espérance dans le cachot des prisonniers, et l'aumône du chrétien aux affligés de tous les cultes.

Infatigable pour le bien, sans colère contre les erreurs d'autrui, ce digne apôtre du Christ n'usait de sévérité qu'envers lui-même.

Il n'avait pas quarante ans et en paraissait plus de cinquante; dans la force de l'âge, il était voûté comme un vieillard, ses traits fatigués et la pâleur cadavérique de son visage lui auraient donné l'air fatal, si son front n'eût été illuminé de la divine auréole de la charité.

Je viens de vous conter la vie de ce prêtre. Dans les quelques lignes dont je puis encore disposer, je vais vous apprendre comment il est mort.

Un jour, pour accomplir une grande mission de bienfaisance, l'abbé partit pour Rome. Quand il arriva dans l'antique cité phocéenne, on lui apprit que, par un changement dû au mauvais état de la mer, il devait attendre trois jours un bateau partant pour Civita-Vecchia.

La patience étant une vertu chrétienne, le digne ministre accepta sans murmurer ce petit contre-temps, et, comme il n'avait rien de mieux à faire, il se mit à parcourir cette ville intéressante, qui, grâce à la conquête de l'Algérie et au percement de l'isthme de Suez, doit devenir un jour la première ville maritime du monde.

Tout en se promenant, il prit une rue transversale qui sépare le port de l'un des vieux quartiers de Marseille. Il n'avait pas fait trente pas dans cette rue, qu'il se heurta contre un grand rassemblement populaire formé devant une maison d'assez pauvre apparence; un spectacle horrible s'offrit à ses yeux. Une femme, placée devant la porte de l'allée, poussait des cris déchirants.

Le prêtre demanda ce qui se passait.

— Hé, monsieur le curé, répondit l'homme du port auquel il s'était adressé, ne voyez-vous pas qu'il y a là encore une victime de la terrible épidémie qui ravage la ville, et que cette femme demande du secours pour son mari qui se meurt ?

L'abbé Bernard, sans attendre la fin de l'explication, fendit la foule et se dirigea vers la malheureuse femme :

" Conduisez-moi auprès de votre mari," dit-il à l'affligée en lui prenant la main.

La femme le regarda, puis, sans répondre, tout en sanglotant, elle le conduisit au troisième étage.

Un homme était étendu, tout nu, sur un mauvais lit, et deux camarades le frictionnaient, l'un avec un long bas de laine, et l'autre avec un vieux cache-nez.

L'abbé était en présence d'un cholérique; il le considéra une seconde et écrivit quelques mots sur une feuille qu'il détacha de son carnet de voyage.

Voilà cinq francs et une ordonnance, courez vite chez le pharmacien, dit le prêtre au plus âgé des deux portefaix ; en attendant votre retour, je vous remplacerai.

Le pasteur prit le bas de laine et se mit à frotter le pauvre misérable. Sous ses intelligentes frictions, le malade recouvra un peu de calme. Cependant, en voyant le costume du prêtre, il ne put retenir un geste d'effroi.

"Mon Dieu! s'écria-t-il, vais-je mourir ? que voici déjà le confesseur."

L'abbé le rassura de son mieux.

Le commissionnaire revint, il apportait du laudanum, de l'alcool de menthe et de l'alcool camphré.

Le prêtre resta trois heures au chevet du malade ; quand le médecin arriva, il déclara que cet homme était hors de danger.

Dans le Midi, les sensations sont vives, le peuple pousse tout à l'excès : peu s'en fallut que, dans l'enthousiasme, les femmes et les portefaix ne portassent l'abbé Bernard en triomphe. Malheureusement, si le peuple est enthousiaste, il est encore plus superstitieux : le bruit se répandit immédiatemnt qu'un prêtre avait la puissance de guérir les cholériques.

Au bout de la rue, l'abbé vit une femme tomber à ses genoux.

— Monsieur le curé, dit-elle en sanglotant, mon fils se meurt ! je n'ai que lui sur la terre ; au nom de la sainte Vierge, sauvez-le !

L'infatigable apôtre de la charité suivit cette malheureuse ; elle le conduisit auprès d'une pauvre petite créature de cinq ou six ans qui râlait l'agonie.

Dieu n'a pas donné aux humains le pouvoir de détourner l'ange de la mort, quand il se trompe de route et vient s'abattre sur un berceau.

La prière et la science sont souvent impuissantes. Cependant l'enfant fut sauvé !

Le digne abbé ne rentra dans son hôtel que fort tard, il était exténué de fatigue.— Le lendemain dans l'après-midi, en ne le voyant pas descendre, l'on monta dans sa chambre pour prendre de ses nouvelles.

On le trouva le sourire sur les lèvres et les yeux fermés.

Il était mort ;

Le bon pasteur avait donné sa vie pour son troupeau.

Tel est l'homme que j'ai eu pour voisin à l'un des sermons du P. Lacordaire. Tel est l'homme dont le souvenir me poursuivait hier en écoutant la dernière conférence du P. Hyacinthe.

--*Le Mousquetaire.*

CHANSONS POPULAIRES DU CANADA

Nous avons reçu, il y a déjà quelques jours, les "Chansons Populaires du Canada," par M. Ernest Gagnon. C'est une compilation intéressante et au point de vue des mœurs du peuple canadien et comme souvenir de vieilles traditions déjà passées. La notation seule suffirait pour rendre ce livre précieux. On sait quel rôle les chansons ont joué dans l'histoire des peuples, depuis l'hymne de guerre du sauvage jusqu'à ces couplets caustiques qui tuaient le ridicule et qui faisaient dire qu'en France on gouvernait par des chansons. Tout le monde se rappelle ces jolis vers du Cardinal de Bernis :

Fille aimable de la folie
La chanson naquit parmi nous ;
Souple et légère elle se plie
Au ton des sages et des fous.

Les "Chansons Populaires" sont un ouvrage précieux où ceux qui sont tant soit peu sceptiques à l'endroit de notre nationalité aimeront à aller retremper leur foi dans l'avenir ; elles ont de plus, sous un autre rapport, le mérite de l'opportunité, car, aux yeux des gens timorés, qui redoutent le grand mouvement politique qui s'opère, elles sont déjà un monument de notre passé.

Nous aimerons tous, cependant, à avoir ce livre où chacun de nous y retrouvera dans quelques-unes de ses pages un doux souvenir du jeune âge et un écho lointain quoique toujours vibrant de la vieille Mère-Patrie.

Nous nous faisons un devoir d'en donner plus loin quelques extraits afin de donner à nos lecteurs l'occasion de juger par eux-mêmes.

REMARQUES GÉNÉRALES.

Le nombre de nos chansons populaires est tel que dix gros volumes ne pourraient peut-être pas les contenir.

Les premiers chants qu'entend le petit canadien au berceau sont presque toujours, à part les improvisations, des chants qui nous viennent de France. Ce sont les plus répandus. Simultanément il entend des cantiques, souvent de très-beaux, et parmi ceux-ci les cantiques dits *de Marseille*, autrefois si populaires dans tout le Canada ; puis encore, et avant qu'il puisse aller à l'église, des psaumes, des hymnes, et en général des chants de la grande mélopée grégorienne. Plus tard il connaîtra toutes les chansons en vogue dans sa paroisse, et lorsque, le soir, après une chaude journée d'été, il reviendra se reposer de son travail, mollement couché sur un moëlleux et odorant *voyage de foin*,

on l'entendra murmurer d'une voix monotone mais douce, quelques-uns de ces mots, de ces noms si chers qui rappellent l'ancienne mère-patrie; ou bien, sur les *cages* ou dans le canot, il chantera la *belle Françoise* ou la complainte d'un malheureux voyageur noyé dans les rapides ou encore le beau *Kyrie* que chantent à l'église ceux qui lui sont chers et qui sont restés, dans la paroisse natale, sur le bien paternel.

Rarement on l'entendra chanter une chanson grivoise. Et c'est là une chose vraiment digne de remarque que la pureté de ces chants du peuple.

Ce fait important est dû à l'éducation, au soin scrupuleux des premiers habitants de la colonie, de bannir de la jeune société canadienne tout ce qui n'était pas dans l'esprit de ses fondateurs, dont les travaux avaient pour but principal "l'augmentation du saint et sacré nom de Dieu et de notre mère la sainte Eglise," * et dont les conquêtes furent plus encore celles de Dieu que celles de leurs rois. †

Plusieurs de nos anciennes chansons se chantent encore aujourd'hui en France avec des variantes lascives que nous ne connaissons pas en Canada. De là il suit évidemment qu'il a dû se faire ici un travail d'expurgation à une époque quelconque. Or ceux qui connaissent l'histoire des premiers temps de la colonie,—alors que l'on ne permettait qu'à des hommes exemplaires d'émigrer en Canada, et que, suivant les chroniques du temps, ceux dont la vertu était un peu douteuse semblaient se purifier par la traversée; alors que toute la colonie naissante ressemblait à une vaste communauté religieuse, et que les missions huronnes rappelaient les âges de foi de la primitive Eglise,—ceux-là dis-je, comprennent facilement qu'à cette époque, on n'aurait jamais osé chanter devant ses frères des couplets obscènes, et que le peuple a dû, de lui-même, introduire dans certaines chansons françaises les variantes qui nous sont restées et qui dégagèrent ces chansons de toute immoralité.

Dans tout le cours de mes recherches, je n'ai guère rencontré que deux chansons vraiment immorales. L'une de ces chansons est encore connue en France; l'autre, dont je n'ai pu retracer l'origine, me fut chantée par une femme qui, assurément, n'aurait jamais consenti à dire ce que, tout en hésitant un peu, elle osait cependant chanter; tant il est vrai que la musique a le don de couvrir d'une sorte de voile de véritables énormités.

Ceci nous rappelle la question que se posait à lui-même l'auteur d'un ouvrage sur les danses modernes: "Se trouverait-il une seule mère au

* Commission de Jacques Cartier.

† L'abbé Casgrain.

monde, écrivait cet auteur, qui consentit à laisser danser certaines danses à sa fille dès qu'on ôterait la musique du bal?".... Cette question toute seule, disait Madame Gjertz, après avoir cité elle-même ces quelques lignes, démontre ce pouvoir que possède le *son* d'ennoblir en quelque sorte ce qu'il y a de plus vil. Sans la musique tout le monde rougirait d'exécuter de telles danses; mais avec la musique, le bal est-il plus innocent?.... *

J'ai dit, dès les premières pages de ce recueil, que je ne prétendais pas faire une étude du mérite poétique de nos chants populaires. Je me contenterai d'indiquer ici en passant, la règle principale et presque unique à laquelle les poètes rustiques veulent bien toujours s'astreindre. Cette régle, c'est l'*assonance*, qu'un auteur français, M. Raynouard, définissait: "la correspondance imparfaite et approximative du son final du dernier mot du vers avec le même son du vers qui précède ou qui suit, comme on appelle *rime* la correspondance parfaite du son identique final de deux vers formant distique."

La longueur du vers populaire est souvent de quatorze syllabes ou même davantage. Chaque fois alors que la rime est masculine (car les rimes parfaites s'y rencontrent quelquefois) la césure est invariablement féminine, ou, plus exactement, sourde. Conformément à l'usage, ces sortes de vers ont été, dans ce recueil, brisés à la césure; ainsi les deux vers:

Par derrière chez mon *père*—lui ya-t-un bois *joli;*
Le rossignal y *chante*—et le jour et la *nuit,*

ont été écrits sur quatre lignes:

Par derrièr' chez mon père
Lui ya-t-un bois joli;
Le rossignol y chante
Et le jour et la nuit, etc., etc.

. . . .

A LA CLAIRE FONTAINE.

Depuis le petit enfant de sept ans jusqu'au vieillard aux cheveux blancs, tout le monde, en Canada, sait et chante la *Claire Fontaine.* On n'est pas canadien sans cela. La mélodie de cette chanson est fort élémentaire et offre peu d'intérêt au musicien; néanmoins, à cause de sa grande popularité, on l'a prise souvent pour thème d'airs de danse et même de fantaisies de concert. J'ai entendu un pianiste anglais, dans un concert donné à Québec, faire des arpéges pendant un bon quart d'heure sous prétexte de *claire fontaine.* On chante en France,

* Marie Gjertz. *La musique au point de vue moral et religieux.*

en Normandie, une chanson dont les paroles sont, à peu de chose près, les mêmes que celles de notre *Claire Fontaine*, mais l'air en est tout différent.

PAR DERRIÈR' CHEZ MON PÈRE.—VIVE LA CANADIENNE.

La mélodie de cette chanson ainsi que celle de la *Claire Fontaine*, nous tient lieu d'hymne national, en attendant mieux. Les paroles de *Par derrièr' chez mon père* se chantent encore en France, en Franche-Comté, mais avec de notables différences et sur un petit air fort écourté (dix mesures), qui ne ressemble pas du tout au nôtre. Il est inutile de dire que les paroles de *Vive la Canadienne*, qui se chantent également sur le même air, sont de composition comparativement récente, et qu'elles ne nous viennent pas de France; mais je dois faire remarquer que le premier couplet de cette chanson est le seul qui soit généralement connu. Ce n'est pas sans peine que j'ai pu me procurer les autres, qui, comme on le verra, laissent beaucoup à désirer sous le rapport du sentiment poétique.

DIGUE DINDAINE.

Ne dirait-on pas que cette mélodie d'une si délicate beauté se termine sur la dominante tout exprès pour imiter le son continu du *petit bourdon* de la musette, qui fait encore entendre sa note dominante alors que le musicien a fini d'exécuter son air? Cette chanson, aussi belle comme poésie que comme musique, nous vient de la France, où elle n'est pas non plus tout à fait oubliée. L'air sur lequel M. Wekerlin (collaborateur de M. Champfleury,) l'a notée, dans les *Chansons populaires des provinces de France*, est fort joli, mais ressemble peu au nôtre; quant aux paroles, publiées dans le même ouvrage, et qui se chantent dans le Nivernais, elles sont loin d'être aussi poétiques que celles de notre version canadienne. Comme dans notre chanson, il s'agit, dans la version française, d'une petite fille "encore jeunette" qui part pour garder son troupeau et qui oublie son déjeuner. "Un valet de chez son père" va le lui porter et la trouve toute attristée de la dispersion des intéressants quadrupèdes commis à sa garde; le galant valet embouche alors un instrument champêtre et fait revenir comme par enchantement le troupeau au pied de la bergère.—Mais ici commence la bifurcation: le troupeau de la chanson française n'est pas composé de moutons mais bien de prosaïques enfants de la race porcine.... lesquels se mettent eux aussi, à danser, mais *sans se tenir par la patte*,—ce qui est beaucoup moins élégant.

I'n'y-avait qu'la grand' trui'-caude
Qui ne voulait pas danser,

ajoute la chanson française ; mais le chef de la bande vient la prendre par l'oreille et lui dit :

Commère, il nous faut danser !....

acte d'une autocratie révoltante, en opposition directe avec *les immortels principes de* 89, comme diraient certains grands journaux de Paris, et qui dut soulever une bien grande indignation parmi toute la gent soyeuse.... ce que, cependant, la chanson ne dit point.

. . . .

LE RAMEAU BÉNIT

PRIÈRE D'UNE JEUNE FILLE

Rameau de buis sur qui le prêtre
A jeté l'eau sainte en passant,
Qu'habite maintenant peut-être
Un des anges du Tout-Puissant ;

L'orage n'ose, dit ma mère,
Frapper le toit que tu défends,
Et tu fais pâlir le tonnerre,
Toi, cueilli par des mains d'enfants !

Je veux, à la muraille blanche,
Au chevet de mon lit, ce soir,
Je veux t'attacher, sainte branche,
A la place de mon miroir.

Quand je dormirai, de ma couche
Écarte le Satan maudit,
Que le souffle impur de sa bouche
Ne flétrisse pas ma nuit ;

Gardé par toi, que mon cœur sache,
Veille ou repos, rester pareil
Au lis des champs, la fleur sans tache,
Plus chère à Dieu que le soleil !

. . . .

L'ABEILLE BUTINEUSE

DE L'ÉCHO.

*** LES FEUX D'ARTIFICES.—Nous empruntons à la *Presse illustrée* l'intéressant historique suivant des feux d'artifices:

Partout et dans tous les âges, peuples et rois ont manifesté leur satisfaction en allumant de grands feux, en signe de réjouissance. Contentons-nous de remonter aux Chinois, aux Egyptiens, aux Grecs et aux Romains.

Hélas! j'en suis bien fâché pour la mémoire du prétendu Schwartz, à qui l'on attribue l'invention de la poudre, mais je dois dire que dix-huit cent ans au moins avant la naissance de ce moine allemand, on on avait déjà tiré des feux d'artifices.

En effet, s'il faut en croire les historiens grecs, un feu d'artifice aurait été tiré par les ordres d'Alexandre le Grand, en mémoire de son entrée à Babylone!

Flaminius, le conquérant de la Grèce, qui vivait cent cinquante ans avant Jésus-Christ, trouva les feux d'artifices en usage dans les principales villes qu'il conquit.

Les Grecs les avaient empruntés aux Indiens.

Philostrate, le rhéteur historien de Lemnos, qui vivait au quatrième siècle de notre ère, nous dit que les feux d'artifices existaient en Egypte et dans l'Inde bien avant les temps où il écrit. Il nous apprend que les feux d'artifices servaient non-seulement dans les réjouissances publiques, mais qu'on les utilisait encore à la défense des villes; et il cite une place située près du fleuve Hyphésis considérée comme imprenable, parce que ses habitants, qu'on croyait, pour ce fait, parents des dieux, lançaient des foudres et des éclairs.

Florus, contemporain d'Adrien, et qui par conséquent a devancé Philostrate de deux siècles, nous raconte les mêmes histoires.

Claudien, dans la description qu'il nous donne des fêtes organisées à Rome sous Théodore, onze cent cinquante ans environ avant la vulgarisation de la poudre en Europe, nous dit:

"Que l'on fasse descendre par des contre-poids cachés une machine de théâtre dont les décorations les plus élevées, et rangées en forme de chœurs de musiciens, jettent en pirouettant des flammes de toutes parts; que le feu y forme différents tourbillons circulaires et globuleux qui

parcourent la surface des planches sans les endommager, comme en jouant, par leurs vives et inégales agitations sur la peinture de la charpente, et que ces apparences d'incendie, qui ne donnent nul sujet de crainte par leur instabilitlé, voltigent sur les tours sans y faire aucun mal."

Si ce n'est là les serpentaux et les girandoles d'aujourd'hui, j'y veux perdre mon latin.

Je citerai encore, pour en finir avec les anciens, un certain Albert, qui vivait trois cents ans avant Schwartz, lequel Albert, dans son traité du *Merveilleux dans le monde, de Mirabilibus mundi*, donne la description des fusées volantes.

Maintenant que j'ai démontré l'existence des feux d'artifices dans l'antiquité et au moyen-âge, dans les contrées réputées barbares, passons directement aux temps modernes.

Les feux d'artifices prospéraient en Italie vers la fin du quinzième siècle; ils étaient particulièrement employés pour la célébration des fêtes religieuses, mais seulement aux grandes solennités.

Les Florentins et les Siennois devinrent les plus habiles artificiers, au dire de Vanocchio, italien qui a écrit sur l'artillerie en 1572.

Les feux d'artifices de Florence et de Sienne étaient montés sur des théâtres de bois, décorés de statues et de peintures à des hauteurs considérables.

Le même historien ajoute que les Florentins garnissaient ces théâtres d'illuminations, et que les statues lançaient des gerbes de feu par la bouche et par les yeux.

De Florence, les feux d'artifices passèrent à Rome; ils furent exclusivement employés d'abord, à la Saint-Jean, le jour de l'Assomption et à la fête de saint-Pierre et de saint Paul, puis dans les réjouissances organisées à l'occasion de l'exaltation des Papes.

Diego Ufano, qui vivait en 1617, nous apprend que les feux d'artifices passèrent en Espagne et en Flandres vers la fin du sixième siècle. Mais dans ces pays ils étaient d'une simplicité antique consistant seulement en quelques girandoles accompagnées de plusieurs poteaux garnis de linges goudronnés.

Cependant les artificiers italiens avaient passé les Alpes et leurs merveilleuses inventions avaient excité en France l'admiration générale.

Un des plus anciens feux d'artifices fut celui qu'on tira, en 1559, à Rennes, sur la Vesle, pour Henri II. Il représentait un combat naval, et ce spectacle tout nouveau produisit un immense effet.

En 1606, le duc de Sully donna une fête splendide devant les murs de Fontainebleau, et Fraizier rapporte dans son *Traité des feux d'artifices* qu'on y vit un simulacre de combat où les pièces d'artifices jouaient un rôle prodigieux.

A partir des premières années du dix-septième siècle, les feux d'artifices prirent un développement toujours croissant : ils devinrent de véritables œuvres d'art, et ils atteignent aujourd'hui les limites extrêmes du merveilleux, grâce aux progrès incessants que les Ruggieri ont fait faire à cette partie de la pyrotechnie.

Non seulement les feux d'artifices sont arrivés au plus haut point de la perfection, mais ils se sont vulgarisés, et il n'est pas de nos jours de petite ville, de commune de quelque importance, qui ne célèbre de fête avec chandelles romaines et bombes lumineuses.

*** LE MONT SAINT-MICHEL. — Le 1er août dernier, la célèbre Abbaye du mont Saint Michel retrouvait les accents religieux que ses échos ne répétait plus depuis si longtemps. Les hymnes d'allégresse et de reconnaissance remplaçaient les plaintes de la tristesse et du désespoir. Cet antique sanctuaire de la prière, métamorphosé en prison par le malheur des temps, était rendu à lui même, et une affluence considérable de pélerins fêtait solennellement cette nouvelle inauguration. Au milieu d'un grand nombre de prêtres et d'étrangers de distinction, on remarquait le T. R. P. abbé de la Trappe de Bricquebec, accompagné d'un de ses moines ; Mgr de Charbonnel, ancien évêque de Toronto, suivi d'un R. P. capucin, son secrétaire ; Mgr l'évêque de Coutances et d'Avranches, présidant toute cette belle fête ; Mgr l'évêque de Saint-Claude, et Mgr l'archevêque d'Alby, qui avait voulu venir du fond de la France pour pontifier dans l'église du mont Saint-Michel et célébrer une résurrection si belle et si touchante.

Mgr de Charbonnel a rappelé, dans un discours plein d'expression, quelques-unes des glorieuses et patriotiques légendes qui se rattachent à la vieille Abbaye.

Qui ne sait l'étonnant fait d'armes de ces 119 chevaliers assistés de ces 119 autres soldats bretons et normands qui, pendant la guerre de Cent Ans, défendirent le drapeau de la France contre 20,000 Anglais ? Cette poignée de braves vit, assure-t-on, l'archange saint Michel lui-même combattant dans leurs rangs pour défendre sa montagne bénie. L'ennemi fur repoussé avec perte et la France sauvée cette fois de l'invasion.

Tous les saints et savants religieux qui dorment sous les dalles de ce sanctuaire vénéré ont dû se réjouir avec les anges et tressaillir dans leurs tombeaux de la justice rendue enfin par la France reconnaissante au protecteur de la Fille aînée de l'Eglise.

*** On lit ce qui suit dans une correspondance de la *Presse* :

" Vos lecteurs savent que la loi sur le mariage civil date de quelques mois seulement en Italie. On peut à son gré donner la préférence au mariage religieux ou au mariage civil, mais ce dernier seul est léga-

lement reconnu par l'Etat. Comme en France, la question du mariage des prêtres a été réservée ; en France, toutefois, la jurisprudence est unanime : aucun mariage d'ecclésiastique n'a été validé, que je sache. En Italie, les choses se passent bien différemment.

"Nous avons ici notre *Gretna-Green*, c'est Naples, où l'officier de l'état civil marie tout ce qui se présente, moines, religieuses, prêtres interdits, abbés défroqués, etc. A Naples, on marie : à Turin, on ne marie pas ; alors on fait le voyage de Naples, comme on faisait jadis celui de Corinthe. Tout ceci ne serait rien encore, si le gouvernement n'avait une tendance marquée à faire inscrire dans notre jurisprudence le mariage des prêtres comme légal et reconnu par la loi.

L'officier de l'état civil de Gênes, ayant refusé de célébrer le mariage d'une personne engagée dans les ordres, le tribunal de Gênes fut saisi de ce refus. Malgré les efforts du ministère public, demandant qu'il fût passé outre au mariage, le tribunal approuva la conduite du syndic de Gênes : la cour d'appel n'a pas été du même avis ; elle a adopté les conclusions du ministère public, et a ordonné la célébration du mariage.

Assurément ces renseignements donnés de Florence à la *Presse* ne sont pas suspects : ils viennent à l'appui de ce que nous avons déjà dit de la décadence morale de l'Italie.

*** UN PLAIDEUR COMME ON N'EN VOIT PLUS.—Nous lisons dans *le Progrès de Lyon* des détails d'un curieux procès.

"Le 16 juillet, la chambre des requêtes a admis le pourvoi formé contre un jugement qui condamnait M. X... au payement d'une somme de... 15 centimes (3 sous) ! Jamais plus singulier débat ne s'est engagé.

M. X... habite près d'un pont à péage ; pour traverser le pont avec une voiture, il doit payer 30 centimes. Il a imaginé d'abord de traîner sa voiture de l'autre côté du pont, et de venir ensuite chercher le cheval pour l'atteler ; par ce moyen il paye seulement un sou pour le passage d'une personne charriant une voiture, un sou pour le retour, et un sou enfin pour le passage du cheval conduit en main.

"N'est pas là un trait de génie ? Les propriétaires du pont n'ont pas admis ce procédé économique, mais fatigant, et ils ont attaqué l'inventeur en restitution de la taxe. Celui-ci a perdu devant le tribunal de Moret, mais la cour suprême vient de lui donner raison.

"Il y a deux ans que dure ce procès ! Comme économie, M. X... eût eu meilleur marché à payer six sous, même quotidiennement. Avec deux ans de papier timbré, il a dû dépenser de quoi solder le péage du pont pour toute sa vie."

EXTRAITS DE LA PRESSE CANADIENNE.

L'ECHO DE LA FRANCE — Cette revue vient d'accomplir sa première année d'existence. Dans ce court espace de temps, elle a pris une large part dans l'estime des gens de lettres, non-seulement du Cadada, mais d'une grande partie des Etats-Unis. Des éloges et des félicitations arrivent de tous côtés à l'adresse de M. Ricard, son habile et judicieux éditeur. C'est à qui lui ferait le plus de compliments, du *Home Journal* de New-York, du *Wide World*, de Boston, du *New-York Tablet*, du *Catholic Mirror* de Baltimore. Ne restons pas en arrière, lorsqu'il s'agit de féliciter un compatriote d'une idée heureuse que les étrangers admirent, et sachons lui accorder l'encouragement nécessaire pour la rendre fructueuse. En fermant le troisième volume de cette précieuse revue, M. Ricard a écrit les lignes suivantes, qui témoignent des sentiments élevés qui l'animent dans l'exécution de son œuvre. En regard du nombre infini de publications immorales de tout genre qui circulent parmi nous, ces quelques mots sont dignes d'attention et aussi d'un peu de méditation...... *Journal de l'Instruction Publique*, déc. 1866.

L'ECHO DE LA FRANCE—We have received in three handsome volumes, the several numbers of this valuable and interesting serial, extending from its commencement, in 1865, to the close of the last year. The object of the *Echo* was to supply the people of Canada, at a cheap rate, with all that was best, and most worthy of perusal, in French periodical litterature: and well have the gentlemen who undertook this work performed their task. They have laid the French press under contribution, and, as it were, skimmed it; and in the three volumes before us, the reader will find the cream, consisting of selections from the most illustrious and most thorougly Catholic writers of Continental Europe. The idea of the publishers of the *Echo* was most excellent, and we would hope that they may find it a happy one in a constantly increasing list of ponctual subscribers.—*The True Witness*, 11th January 1867.

L'ECHO DE LA FRANCE—Have recently augmented the amount of matter which they afford for the very moderate subscription which they demand from their readers, so that they now claim for their periodical, with a great appearance of truth, that it is the cheapest of the kind which can be any where pro cured. It is in French literature something like the magazines made up in the United States from extracts from the best English periodicals. Its editors assert that they do not labour for a mere pecuniary reward, but with the main object of supplying sound religious and moral literature, and thus of supplanting the doubtful, novels with which the French press too much abounds. The *Echo* is, we may say, very Roman Catholic in its spirit; but does not deal, so far as we have seen, in religious controversy.—*Herald*, 10th December 1866.

L'ECHO DE LA FRANCE.—Nous avons reçu de M. le Directeur de l'*Echo de la France*, la file complète de la premiére année de cette importante publication, contenue dans trois beaux volumes de 450 pages chacun, superbement reliés et dorés sur tranche. C'est un charmant cadeau pour lequel nous offrons à M. Ricard nos meilleurs remerciements. Comme nos lecteurs ont pu le voir par le sommaire que nous en avons donné après la publication de chaque livraison, l'*Echo de la France* a parfaitement répondu à l'idée de son fondateur.

Disposant d'un espace considérable et recevant un grand nombre de publications étrangères, il a fait part au public canadien des produits des meilleurs écrivains européens et américains; tous les sujets de la religion, de la philosophie, de la science, des arts et des lettres y ont été traités par des maîtres, et les trois volumes que nous avons sous les yeux forment le recueil le plus précieux que nous ayions sous ce rapport.

Nous croyons savoir que dans cette première année qui vient de s'écouler, l'encouragement public n'a pas fait défaut à l'*Echo de la France;* mais cela ne suffit pas. Pour conserver au milieu de nous une revue de ce genre, une publication qui nous épargnent à la fois des abonnements coûteux aux revues périodiques françaises et l'inconvénient souvent irrémédiable de l'irrégularité des malles transatlantiques, il faut que cet encouragement, loin de diminuer, loin même de rester tel qu'il est, augmente au contraire. C'est au public à bien comprendre les avantages de l'*Echo* et à en profiter.

Quand à nous, nous formons les vœux les plus vifs pour que l'année qui recommence fournisse à l'*Echo de la France* de nouveaux succès. *L'Ordre* 7 Janv. 1867.

EXTRAITS DE LA PRESSE DES ETATS-UNIS.

L'ECHO DE LA FRANCE.—A very interesting and well edited periodical, with this title, is issued, twice a month, at Montreal, Canada, by Louis Ricard. Its aim and scope may be best described by stating that it does, in the sphere of French literature, what "Every Saturday," "Littell's Living Age," and "The Eclectic," do for English literature. To persons who wish to keep *au courant* of French and European thought and discussion, without the trouble of wading through a multiplicity of publications, this compilation will prove a *desideratum*. —*Home Journal*, N. Y.

L'ECHO DE LA FRANCE.—This excellent Review, devoted to the reproduction of all that is most worthy of notice in the religious, political or moral literature of the old world, carries out to the fullest extent the promises of the prospectus, and already we have one volume of most interesting and valuable reading matter. "The Conferences of the Rev. Father Hyacinthe at Notre Dame;" the articles on celebrated members of the French Academy; fragments from the journal of Eugénie de Guérin, always charming; "Rome," "Philosophy," "Lord Palmerston," "Father Lacordaire and Madame Swetchine." Politics and current events all receive their due attention, and by all who read French this Review will be welcomed with delight. Every effort to supply the place of objectionable reading by that which will elevate while it furnishes entertainment, should meet with encouragement, and we hope for this work a wide circulation.—*New York.*

L'ECHO DE LA FRANCE—This publication is edited by Louis Ricard, and published in the French language at Montreal, Canada. A very choice and interesting summary is embodied, generally compiled from the French journals and periodicals. We have been struck with the ability of many of the papers. —*Wide World*, Boston.

L'ECHO DE LA FRANCE.—It would be difficult to find a more choice and varied selection of desirable reading than the contents of Volume II. of this well-conducted Review. Its future success has been secured by the indefatigable endeavors of the editor to place before its readers only the *crème de la crème* of the literature of the day. The contributions from the writings and speeches of the Bishop of Orleans; of Father Hyacinthe, the Bossuet of the present day; H. Audeval, Emile Richebourg, Eugene Veuillot, Anatole Coutris, and V. D. Jacques, some of the most profound writers and thinkers of the present day, with a judicious mixture of poetry and light reading, make it all that could be desired for the drawing-room or library wherever the French language is either understood or studied.—*New York Tablet.*

L'ECHO DE LA FRANCE.—This is a very excellent Monthly, published in Montreal, and contains much reading particularly interesting to Catholics. —*Catholic Mirror*, Baltimore.

L'ECHO DE LA FRANCE.—With the November number this Periodical (one of our most valued exchanges) closes the first year and third volume of its existence. It is published in Montreal, and edited by Mr. Louis Ricard, a learned member of the Montreal bar, a gentleman personally well known to the writer, and who has shown by the success that has attended this new periodical, that he is well fitted for the delicate and difficult task of the editor of an Eclectic Magazine.

L'*Echo de la France* presents to its readers monthly one hundred and fifty pages of choice matter, selected from the most valuable periodical literature of France. It is handsomely printed. Its editor is a Catholic of sound education and refined literary taste. The labor with him is a labor of love, undertaken from the same motives which led to the publication of the *Catholic World*, of which it is a worthy companion.

To those who desire to form or keep up an acquaintance with the best French literature of the day, we highly recommend this Review. They can in no other way, for so small an expenditure, keep posted in the literature of the French language. Catholic families in which French is spoken, or of which any of the members are learning French, will find l'*Echo de la France* a most welcome and useful visitor. It should have many subscribers here.—*The Guardian*, St. Louis, Mis.

AVIS IMPORTANT.

L'encouragement que nous avons reçu pendant l'année qui vient de s'écouler nous engage à faire de grandes améliorations à notre publication. Ainsi à l'avenir l'*Echo de la France* ne sera publié qu'une fois par mois et contiendra de 100 à 150 pages par livraison. Il sera imprimé sur une seule colonne et sur une meilleure qualité de papier, avec couvert imprimé.

Notre 2ème année commencera au 1er janvier 1867, et elle comprendra deux vols. d'environ 1,600 pages. Les abonnements commenceront au 1er janvier de chaque année et ne seront pas pour moins d'une année.

Nous voulons faire de notre Revue une Revue de première classe, l'égale des Revues européennes, s'il est possible, et à un prix beaucoup plus modique. Ainsi on pourra se procurer notre Revue pour $2.50 par an (en souscrivant pour 2 ans) tandis que les principales Revues d'Europe ne nous coûtent pas moins de $12 à $16 par an chaque.

Nous aurons cependant un avantage considérable sur les Revues françaises sous le rapport de la quantité de matières à lire. Notre Revue est imprimée en *Long Primer* et nous avons constaté plusieurs fois que nous pouvons mettre un tiers de plus de matières que ce que contiennent les Revues françaises sur un nombre de pages donné. Nous voulons dire, par exemple, que nous publierons presque toujours sur 20 pages un article qui aura 30 pages sur une Revue européenne. Ainsi si nos deux volumes de l'année comptent soit 1,600 pages, on pourra dire avec vérité qu'ils contiennent 2,400 pages de matière française.
Tout en faisant ces améliorations importantes, l'administration a décidé de faire une réduction dans le prix de l'abonnement, ce qui aidera doublement notre Revue à remplir le but qu'elle se propose. Car comme nous l'avons dit plus haut dans nos remarques, nous ne faisons pas un travail mercenaire et nous essayerons de faire en sorte que nos abonnés profitent avec nous de nos succès. A l'avenir donc l'abonnement, en déposant le No. au bureau de Poste, tant pour nos abonnés de la ville que ceux de la campagne, sera de $3 par an ou $5 pour 2 ans. Les frais de poste qui sont d'un cent par No. seront à la charge de l'abonné. Servi à domicile $4.

L'abonnement des personnes qui ne payeraient pas d'avance et à qui nous pourrions continuer l'envoi de notre Revue après l'expiration de leur année sera invariablement de $4 par an.

Notre Revue se trouve ainsi réduite à $2.50 par an, et elle est ainsi sans contredit celle qui se publie le meilleur marché en Canada, car nous croyons qu'il n'y a pas une seule Revue ici qui publie beaucoup plus de 800 pages par année, tandis que nous donnons 2,400 pages par an, c'est-à-dire, trois fois autant, car ce que nous avons dit par rapport aux Revues européennes concernant la quantité de matière publiée s'applique également à nos diverses Revues du Canada.

Nous continuerons comme par le passé à publier chaque mois les Correspondances les plus fraîches sur l'état politique de l'Europe afin de tenir nos lecteurs toujours au courant de ce qui se passe dans le vieux monde. Nous espérons de plus avoir l'occasion de jouir du privilége que nous nous sommes réservés, de publier par exception des écrits originaux. Ainsi un prêtre savant bien connu dans notre public instruit, et grand amateur d'études historiques, nous a promis de faire part aux abonnés de l'*Echo* du fruit de ses précieuses recherches dans notre belle Histoire du Canada. Un jeune littérateur qui a déjà fait ses preuves nous a aussi promis de nous faire goûter les primeurs d'un roman historique auquel il est à mettre la dernière main. Ce sont là autant d'attrayantes perspectives sous lesquels s'ouvre notre 2ème année.

Nous sommes heureux d'ajouter en terminant que notre publication commence à s'étendre rapidement dans les Etats-Unis et nous avons déjà le plaisir de compter des abonnés jusque dans le Wisconsin, l'Indiana, l'Ohio et même l'Alabama et la Louisiane. La presse de l'Union s'est montrée aussi très-flatteuse à notre égard, nous l'en remercions avec effusion.

PROSPECTUS POUR 1867.

Ora et labora.

La présente livraison complète et notre 3ème volume et notre première année d'existence.

Oui ! déjà un an.!

Ce n'est pas sans une certaine émotion que nous touchons au mois de décembre qui a vu nos premiers essais. Les faveurs et le bon accueil dont le public a daigné honorer notre passé nous rappellent nos obligations pour l'avenir. Nous tâcherons de ne pas être ingrats. Contentons-nous seulement, à cette première halte de notre carrière, de poser sur notre route un jalon qui nous aidera à reconnaître notre chemin, s'il nous arrivait de nous en écarter.

Lorsque nous avons commencé notre publication, nous n'avons pas entrepris un travail mercenaire qui exige sa rémunération au jour le jour. Nos motifs ont été plus dignes de la cause que nous avions embrassée; nous l'avons dit dans notre premier Prospectus, nous avons voulu nous rendre utiles à nos compatriotes en leur fournissant notre humble quote-part de dévouement, de veilles laborieuses et de désintéressement. Nous avons voulu apporter notre grain de sable à l'édifice religieux et social de la Patrie, en contribuant à l'avancement moral du peuple, en répandant dans ses foyers le goût d'une belle et bonne littérature, et par là essayer de détruire l'influence pernicieuse de ces romans séduisans et dangereux qui inondent aujourd'hui la littérature française. Nous avons voulu, par la reproduction d'articles ou études conformes aux saines doctrines, réfuter ces principes insidieux et subversifs du philosophisme moderne: car notre choix *est essentiellement dirigé sous des inspirations catholiques et intimement morales.*

Et nous avons cru que le journal était le meilleur moyen d'arriver à notre but, car le journal seul a le privilège d'atteindre toutes les classes. La modicité du prix, l'espoir de la nouveauté, la variété des articles et même leur peu d'étendue comparée à des ouvrages entiers sont autant d'attraits pour le plus grand nombre.

Avons-nous déjà réussi ?

Réussirons-nous à l'avenir ? Nous répondons sans hésitation *Oui*, si nous avons le concours et l'encouragement de tous les hommes bien pensans.

Dans cet espoir nous continuerons notre travail avec une nouvelle ardeur et nous répéterons avec confiance l'exergue que nous avons mis à la tête de ces Remarques et que nous adoptons pour devise "*Ora et labora!*" Oui, nous prierons que le Tout-Puissant fasse fructifier notre œuvre et nous travaillerons à accomplir l'humble tâche que la Patrie a droit d'attendre du bon citoyen.

Montreal, novembre 1866.

ANNONCES.

ANNONCES.

ANNONCES.

NOUVEAUX EXTRAITS DE LA PRESSE CANADIENNE.

L'Echo de la France.— Nous avons reçu la 50ème livraison de l'*Echo de la France.* Cette excellente revue donne tous les mois à ses abonnés de cent à cent cinquante pages d'intéressantes matières. La dernière livraison contient un choix très judicieux de morceaux de littérature, de philosophie, etc.— *Courrier du Canada*, 28 Janvier 1867.

L'Echo de la France.— We are in receipt of the January number of this valuable monthly. To the student of the French language this work is invaluable.—*Millbrook Messenger*, January 16, 1867.

L'Echo de la France.—Always a welcome visitor, this serial comes before us this month with especial claims upon our favorable attention. We heartily wish it success — *True Witness*, February 1, 1867.

L'Echo de la France.— Nous avons le plaisir d'accuser réception du dernier numéro de l'*Echo de la France*. Nous croirions mentir à notre devoir, en ne disant pas que cette intéressante publication mérite sous tous rapports le plus grand encouragement possible. Ne pas le faire serait assurément prouver une apathie bien coupable envers une œuvre, qui de sa nature, doit rencontrer les vives sympathies de toute personne amie d'une saine et belle littérature.

L'habileté dans le choix des morceaux toujours pleins d'apropos et d'actualité venant de la plume d'hommes, dont le nom seul est une garantie certaine de l'excellence et de la profondeur des écrits, fait on ne peut plus honneur à son intelligent rédacteur, M. Louis Ricard.

Espérons que ce M. réussira comme il le mérite dans sa difficile entreprise. S'il n'en dépendait que de nos souhaits, inutile de dire que son succès serait dès à présent des plus complets.—*Pionnier de Sherbrooke*, 22 Décembre 1867.

L'Echo de la France.— We have from time to time called the attention of our readers to the merits of this excellent publication. It gives its readers, from month to month, choice selections of all that is best in French periodical literature. For three dollars a year, thus may be obtained two volumes of about 800 pages each, giving a knowledge of French literature which can hardly be obtained in any other way. Three of these volumes are now published in a collected form, and dedicated, by permission, to the Roman Catholic Bishop of Montreal. Tales, sketches, plays, essays, poetry, history and romance are found by turns in its pages; and while to his compatriots Mr. Ricard's work must be especially valuable, it will be found little less so to all English students of french literature.— *Montreal Gazette*, January 28, 1867.

L'Echo de la France.— M. Ls. Ricard, l'éditeur éclairé et national de l'*Echo de la France*, a eu la complaisance de nous faire tenir un cadeau précieux. comme témoignage de sa reconnaissance pour les appréciations que nous avons faites de sa publication. Ce cadeau consiste dans les trois volumes richement reliés et dorés sur tranche de l'*Echo de la France*. Cette revue est à la littérature canadienne ce que les classiques sont à l'éducation supérieure. C'est la source-mère acclimatée au Canada et mise à la disposition de cette branche américaine de la nationalité française. A ce point de vue surtout, elle mérite le plus grand encouragement du public canadien français.—*L'Union Nationale*, 5 Janvier 1867.

L'Echo de la France.—March, 1867.—The more this very entertaining and instructive periodical is known, the better will it be liked.—Its value consists in this—that it makes us acquainted with the master-pieces of modern French literature, and gives us the best selections from the best Continental writers of the day.—*True Witness*, March 8th 1867.

L'ÉCHO
DE LA FRANCE

REVUE ÉTRANGÈRE DE SCIENCE ET DE LITTÉRATURE

(Ora et Labora.)

VOL. IV.

SOMMAIRE DE LA 53e LIVRAISON

MONTRÉAL, MAI 1867.

L'ECHO DE LA FRANCE, Recueil de littérature, sciences, philosophie, beaux-arts, histoire, religion, politiqu etc., etc., d'Europe, paraît tous les mois, et contient de 100 à 150 pages chaque livraison, formant à la fin l'année 2 volumes d'environ 1600 pages, renfermant près de 2400 pages de matière française.--Abonnement par malle, tant pour nos abonnés de la ville que pour ceux de la campagne, $3 par an ou $5 pour 2 ans, payables d'avan Les frais de poste qui sont d'un cent par No. sont à la charge de l'abonné. Servi à domicile $4. Le No. se vend cents.—S'adresser franco à LOUIS RICARD, Dir., No. 423 Rue Graig, vis-à-vis le Champ de Mars, Montréal, Cana

L'abonnement des personnes qui ne payeraient pas d'avance et à qui nous pourrions continuer l'envoi de no Revue après l'expiration de leur année sera invariablement de $4 par an.

Se mettre au niveau des connaissances nouvelles, et des hautes questions qui, tous les jours, surgissent en Fran et en Europe, répandre parmi le peuple le goût d'une belle et saine littérature, donner aux hommes instru l'occasion de se remémorer, tout en se délassant au milieu de leurs études journalières, fournir à tous des lectu à la fois morales, amusantes et instructives puisées à bonnes sources, tel est le but que se propose l'*Écho de la Fran* Les personnes approuvant cette ligne de conduite de la Revue sont priées de soliciter le concours de leurs a à son développement.

ANNONCES.

TARIF DES ANNONCES.

Les personnes ayant un commerce ou exerçant une branche d'industrie quelconque, trouveront dans notre Revue un excellent intermédiaire pour se faire connaître du public.

La modicité de nos prix, le petit nombre d'annonces que nous publions à la fois, la classe de lecteurs auxquels s'adresse notre Revue, sont autant d'avantages sur lesquels nous attirons l'attention du Public-Annonceur.

1 page (une seule insertion)	....	$ 4
1 page (pour toute l'année)	....	30
½ " "	....	16
⅓ " "	....	10
¼ " "	....	8

Une déduction de 20 par cent sera faite à ceux qui paieront d'avance.

L'ÉCHO DE LA FRANCE.

DE LA RÉUNION DE L'ÉGLISE PROTESTANTE D'ANGLETERRE A L'ÉGLISE CATHOLIQUE.*

> Y a-t-il dans l'état présent des choses plus qu'aux époques antérieures, des raisons d'espérer que l'on amènera à bien la grande entreprise de la réunion de l'Angleterre à l'Église catholique? Selon moi, il y en a beaucoup. (Cardinal WISEMAN.)

L'Angleterre nous offre, dans ce siècle de défaillances, un grand et consolant spectacle. Quand dés fils ingrats se coalisent pour ébranler dans ses fondements le Siége sur lequel est assis le successeur de Pierre, une nation puissante, restée impassible au milieu des commotions dont nous sommes témoins, cherche à se rattacher, après une séparation de trois siècles, au centre de l'unité religieuse, dernière sauvegarde des grands principes trahis ou attaqués par tant d'ennemis à la fois.

Depuis un quart de siècle, l'Angleterre se réveille à la foi de ses pères. Ses fils les plus distingués par l'intelligence, le savoir, les vertus qui élèvent l'homme, poursuivent un progrès qui consiste à rentrer en possession de la vérité religieuse obscurcie par le protestantisme national; et c'est vers Rome, ce phare des âmes, qu'ils tournent leurs cœurs et leurs espérances.

* Nos lecteurs nous sauront gré de leur mettre sous les yeux, sans aucun retard, la préface ou avant-propos du livre remarquable que vient de publier M. Jules Gondon sous ce titre. Ce livre est plein d'actualité et offre au monde catholique quelques-unes des pages les plus intéressantes de l'histoire contemporaine de l'Eglise. Nous en publierons une appréciation dans notre prochaine livraison.

Note Ed.

Il ne s'agit de rien moins que de détruire l'œuvre schismatique d'Henri VIII et de ramener l'Angleterre à l'unité catholique. Cette question, soulevée, étudiée, débattue dans ces dernières années, occupe tous les esprits. On la discute dans les masses populaires, dans la bourgeoisie, dans les rangs les plus élevés de la société, au sein des Universités, du clergé et du gouvernement, et, comme le constate le principal organe de l'opinion publique, le *Times*, peu suspect de partialité : " Une grande révolution est proche *."

Le protestantisme anglais semble avoir fait son temps, et ce qu'il y a de fort remarquable et de digne d'être remarqué, c'est que cet événement a été prévu par des hommes éminents par leur sainteté ou la pénétration de leur génie.

L'illustre cardinal de Berulle, de retour d'un voyage en Angleterre, en 1625, disait " que le royaume se convertirait ; mais que ce ne serait pas si tôt †."

Vers la même époque, saint François de Sales, parlant de cette grande nation, écrivait : " J'ai une inclination particulière à cette " grande île, et en recommande incessamment la conversion à la divine " Majesté, mais avec confiance que je serai exaucé avec tant d'âmes " qui soupirent pour cet effet ‡."

Bossuet a exprimé la même espérance :

" Une nation si savante ne demeurera pas dans cet établissement ; " le respect qu'elle conserve pour les Pères, et ses curieuses et conti- " nuelles recherches sur l'antiquité, la ramèneront à la doctrine des " premiers siècles. Je ne puis croire qu'elle persiste dans la haine " qu'elle a conçue contre la Chaire de saint Pierre, d'où elle a reçu le " christianisme... Les temps de vengeance et d'illusion passeront, et " Dieu écoutera les gémissements de ses Saints §."

Nous citerons aussi M. de Maistre, qui, dans son livre *Du Pape* et dans ses *Considérations sur la France*, parle dans le même sens. Il dit dans le premier de ces ouvrages :

" Tout semble démontrer que les Anglais sont destinés à donner le " branle au grand mouvement religieux qui se prépare, et qui sera une " époque sacrée dans les fastes du genre humain. Pour arriver les " premiers à la lumière parmi tous ceux qui l'ont abjurée, ils ont deux " avantages inappréciables et dont ils se doutent peu ; c'est que, par la

* Novembre 1866.

† *Vie manuscrite du cardinal*, par Edme Cloyseault, prêtre de l'Oratoire.

‡ Lettre du saint à son frère et coadjuteur, en date du 21 novembre 1620.

§ *Histoire des variations*, livre VII, 114.

" plus heureuse des contradictions, leur système religieux se trouve à
" la fois, et le plus évidemment faux, et le plus évidemment près de la
" vérité *."

Dans ses *Considérations*, il dit en parlant de l'Eglise d'Angleterre :
" Si jamais les chrétiens se rapprochent, comme tout les y invite,
" il semble que la motion doit partir de l'Eglise d'Angleterre. Le
" presbytérianisme fut une œuvre française, et, par conséquent, une
" œuvre exagérée. Nous sommes trop éloignés d'un culte trop peu
" substantiel ; il n'y a pas moyen de nous entendre ; mais l'Eglise
" anglicane, qui nous touche d'une main, touche de l'autre ce que nous
" ne pouvons toucher ; et quoique, sous un certain point de vue, elle
" soit en butte aux coups des deux partis, et qu'elle présente le spec-
" tacle un peu ridicule d'un révolté qui prêche l'obéissance, cependant
" elle est très-précieuse sous d'autres aspects, et peut être considérée
" comme un de ces intermèdes chimiques, capables de rapprocher des
" éléments inassociables de leur nature †."

Enfin, de nos jours, le cardinal Wiseman, si admirablement placé pour apprécier la situation, exprimait, il y a peu d'années, l'opinion que l'état des choses permettait d'espérer, plus qu'à aucune autre époque, que l'on amènerait à bien la réunion de l'Angleterre à l'Eglise catholique. Et cette opinion il l'a développée, pesée, examinée dans un travail remarquable que nous avons reproduit en entier.

Voilà, certes, des témoignages bien dignes de considération, et cependant on les avait presque oubliés. Lorsque, en 1841, nous avons, pour la première fois, appelé l'attention de la France catholique sur les tendances qui, dès cette époque, permettaient d'entrevoir la réalisation de ces espérances, dans un volume sur le *Mouvement religieux en Angleterre,* où nous exposions les *Progrès du catholicisme* et le *Retour à l'unité de l'Eglise anglicane,* ce titre parut une témérité. Les faits l'ont cependant justifié, et, peu de mois après cette publication, notre épiscopat demandait au ciel d'une voix unanime de hâter, dans sa miséricorde, l'heure où ce grand événement doit s'accomplir.

Le volume que nous publions aujourd'hui trace l'histoire des progrès sensibles et remarquables de ce retour, dans ces dernières années surtout. Il expose et constate les divers incidents qui se rattachent à ce mouvement que rien n'arrête, et il précise le point où ce travail de rénovation en est arrivé aujourd'hui. Le lecteur poursuivra cette étude à la lueur de clartés d'autant plus vives que nous nous appuyons sur des témoignages d'une autorité plus grande. Tout en exposant les

* *Du Pape,* Conclusion, IV.

† *Considérations sur la France,* c. II.

faits, nous avons laissé à Mgr Wiseman, à Mgr Manning, au docteur Newman le soin d'en donner l'interprétation, d'en apprécier la portée. Nous avons cédé aussi la parole au docteur Pusey, qui intervient comme représentant et comme organe de l'Eglise anglicane, pour stipuler en son nom les conditions du rapprochement. L'autorité à laquelle nous ne saurions prétendre, on ne la contestera pas aux hommes éminents et si compétents dont les travaux ainsi réunis dans ce volume offrent l'avantage d'éclairer le problème sous toutes ses faces.

On nous dira peut-être que de l'ensemble des faits et des documents que nous citons ne ressortent pas très-nettement les voies et moyens par lesquels l'union désirée, recherchée, proposée, pourra s'effectuer. Ceci peut être vrai en un certain sens; mais, et il importe d'y faire attention, c'est là le côté le moins important de la question.

Quand anglicans et catholiques seront d'accord sur les principes, quand on se sera entendu sur les points de doctrine, la réunion se réalisera d'elle-même, et, si elle doit être collective, les difficultés qui aujourd'hui peuvent paraître insurmontables se résoudront par une conséquence logique de l'entente commune sur les principes fondamentaux.

Personne n'oserait contester que l'Angleterre est bien réellement en voie de revenir à son antique foi; mais, dès qu'on recherche comment se réalisera cette réunion des Eglises, nous nous trouvons en présence de deux opinions.

D'après l'une, le retour de la nation au culte de ses pères ne peut être que l'œuvre du temps, et cette révolution s'opérera à la longue, par les conversions individuelles et isolées, conversions déjà très-nombreuses et qui, depuis trente ans, se multiplient dans une proportion toujours croissante. Ce mouvement, il est vrai, donne déjà aux catholiques une importance numérique considérable dans la population du royaume; mais, bien que le temps ne soit rien pour l'Eglise de Dieu, cette espérance ne satisfait pas les désirs les plus impatients.

D'après la seconde de ces opinions, qui grandit et se fortifie depuis vingt-cinq ans, comme le disait en 1841 *un jeune membre de l'Université d'Oxford,* " c'est un ouvrage bien long que celui de ramasser une " nation brin à brin, atome par atome. Je prétends, ajoutait-il, leur " montrer (aux catholiques) un moyen de moissonner le royaume " entier et d'en entasser les fruits dans les greniers de l'Eglise *." Cette ambition serait certainement des plus louables, si elle n'avait l'inconvénient de retenir dans l'Eglise anglicane, c'est-à-dire, dans l'erreur, un grand nombre de membres du clergé qui croient devoir attendre le retour en masse de la nation afin de ne pas affaiblir, par

* Page 192, chap. III.

leur séparation isolée, la phalange de ceux qui travaillent à ce rapprochement. Mgr Manning combat et condamne ce sentiment : " Réprimer nos propres convictions, dit-il, c'est résister à la grâce divine. " Attendre pour que d'autres viennent avec nous, c'est assumer un " contrôle sur la distribution des grâces du Saint Esprit. Dieu appelle " chacun comme et quand il veut... Ce mouvement vient de Dieu en " tant qu'il conduira à la soumission des individus à la vérité ; mais il " ne vient pas de Dieu, en tant qu'il conduit à faire disparaître les " convictions et la responsibilité individuelles *."

Quelque convaincu que l'on soit de la possibilité d'un retour collectif de l'Angleterre à la foi de ses pères, on ne saurait sans inconséquence et sans trahir ses devoirs envers la vérité en conclure qu'on doit demeurer dans l'erreur sous le spécieux prétexte d'attendre la réunion collective. Ceux qui pensent ainsi et qui désirent sincèrement l'unité ne devraient pas perdre de vue que les conversions isolées des Manning, des Newman, des Palmer, des Oakley, des Faber, des Dalgairns et de tant d'autres ont contribué plus puissamment que toute autre circonstance à imprimer au mouvement de retour l'impulsion merveilleuse qu'il a reçue. L'exemple donné par de tels hommes a été l'argument le plus persuasif, celui qui a agi avec le plus de puissance pour faire comprendre à tous ceux qui travaillent au retour collectif que l'Eglise anglicane ne saurait rester plus longtemps dans une position où ces intelligences et ces âmes d'élite n'ont pas cru pouvoir demeurer. Il nous paraît donc évident que les conversions isolées viennent en aide au retour collectif que l'on médite et qu'elles le favorisent. Ce sont des anneaux qui chaque jour s'ajoutent à la chaîne qui, depuis le rétablissement de la hiérarchie catholique, relie l'Angleterre au centre de l'unité.

Mais enfin, quelles que soient les voies par lesquelles la Providence arrive à ses fins, comment concevoir la réalisation pratique d'un retour collectif de l'Angleterre à l'Eglise romaine, mère et maîtresse de toutes les Eglises?

L'Eglise anglicane étant une création de l'Etat, à laquelle les lois du royaume l'ont indissolublement unie, une réunion à Rome n'est possible, nous dira-t-on peut-être, que par la séparation de l'Eglise et de l'Etat, ou par la conversion de ce dernier. Or, poser ce problème, c'est, aux yeux d un grand nombre, démontrer l'impossibilité de la solution que l'on poursuit.

Nous ne chercherons pas à amoindrir les proportions de la difficulté que présente le côté pratique de la question, mais nous répéterons que

* Introduction, pages 71 et 72.

l'accord sur les principes résoudra tout naturellement le problème, sans qu'il y ait à se préoccuper outre mesure de savoir comment l'Eglise anglicane arrivera à reconquérir son indépendance vis-à-vis de l'Etat, ni si la séparation des deux pouvoirs s'établira par une rupture violente ou avec le concours de l'assentiment de l'Etat. Il n'y a pas à se préoccuper davantage des obstacles que peuvent aussi soulever la nécessité de rebaptiser les membres de l'Eglise anglicane, de réordonner ses prêtres et de consacrer de nouveau ses évêques. Poser présentement ces questions et vouloir préjuger la ligne de conduite que le Saint-Siége croira devoir suivre, ce serait grossir les difficultés, tout en ayant la bonne intention de les résoudre.

Il y a vingt-cinq ans qu'un ministre anglican exposait au gouvernement les devoirs de l'Etat en présence des événements qui se préparaient *. Peu après, Monseigneur Wiseman traitait avec sa perspicacité habituelle cette question délicate. "...... Tant qu'aucune voix ne " s'est élevée pour déclarer qu'il était temps d'essayer un retour à " l'unité religieuse, l'homme d'Etat n'avait point à s'occuper de la " question. Personne alors ne se plaignait de la nature des lois du " pays sur cette matière, personne, excepté nous; et nos plaintes " étaient trop insignifiantes pour attirer l'attention. Mais quand la " question s'élève dans l'Eglise elle-même; quand elle excite l'intérêt " des plus vertueux de ses membres et de personnages considérables; " quand elle commence à émouvoir et à ébranler les peuples; quand " on s'aperçoit (et ce sera bientôt le cas) que l'autorité ecclésiastique " est impuissante à calmer l'agitation qu'elle fait naître, alors l'homme " politique doit prendre un parti. Il faut qu'il admette ou que Jésus-" Christ a fondé des Eglises isolées, qu'il a *défendu* toute communion " active entre ce qu'il appelle lui-même les branches d'un même arbre " et les membres d'un même corps, et que l'Etat, étant supérieur à " l'Eglise peut, à volonté, fouler aux pieds ses œuvres et anéantir ses " décisions; ou bien il doit examiner si son devoir envers Dieu et " envers la société, qu'il considère comme l'Eglise de Dieu, ne lui " impose point l'obligation solennelle de décharger sa conscience du " crime de placer des obstacles au devant de la société qui aspire à " l'union entre l'Eglise nationale et l'Eglise catholique. Car, dans " l'hypothèse où cette union pourrait se conclure, si ce n'étaient les " obstacles que l'homme d'Etat peut, mais ne veut pas écarter, la res-" ponsabilité de cette faute retomberait sur lui. Or, il est certain, par " exemple, qu'aussi longtemps qu'existera la loi odieuse de *præmu-*

* Chap. III, page 174 et suivantes.

" *nire* *, toute relation amicale est impossible entre ceux que l'Etat " reconnaît comme évêques et le siége apostolique de Rome. Et pour- " tant ce n'est que par Rome seulement que l'on peut espérer de reve- " nir à l'unité.

" Mais on me dira sans doute que ces lois et statuts, d'un caractère " purement politique, n'ont pour objet que des intérêts temporels, en " d'autres termes, qu'ils ont été rendus en partie avant la réformation, " pour prévenir ou arrêter les empiétements des Papes sur les droits " de la couronne et de la nation, et que c'est un devoir de conserver " avec un soin jaloux cette sauvegarde constitutionnelle. Accordons " cet argument. Que s'ensuit-il ? tout au plus qu'il faut conserver de " ces lois tout ce que les desseins politiques supposés des Papes peuvent " en rendre nécessaire, et rien de plus. Mais si ces lois ont un double " caractère, comme cela est évident ; si, d'une part, elles ont pour objet " l'influence temporelle du Saint-Siége, et, de l'autre, les droits spiri- " tuels de la chaire apostolique de Pierre, la législature nationale peut, " dans sa prudente prévoyance, conserver leur force à celles de ces lois " qui s'appliquent au premier de ces objets; mais rien ne peut auto- " riser la continuation des statuts qui se rapportent au second. Et " encore l'Etat n'a-t-il pas le droit de se constituer juge en ce point : " car, s'il reconnaît l'existence d'une Eglise, il doit lui reconnaître le " droit de décider ce qui est essentiel à ses intérêts spirituels. Or, si, " de tous côtés, on convient que l'union entre toutes les Eglises chré- " tiennes, dans le cas où elle serait possible, est la chose la plus dési- " rable, pour ne rien dire de plus, le devoir évident de l'Etat est de " laisser à l'Eglise une liberté sans limite dans ses efforts pour effectuer " l'union, tandis que le magistrat veillera aux dangers politiques, réels " ou imaginaires, *ne quid detrimenti respublica capiat.* Que l'on puisse " ne point confondre ces deux points, et qu'une communion active " puisse exister avec les Eglises étrangères, sans le moindre danger " pour le pouvoir civil, la France et l'Allemagne sont là qui le prouvent. " On ne s'aperçoit pas dans ces deux pays qu'une parfaite unité reli- " gieuse expose au plus léger péril ou les droits constitutionnels du " peuple, ou les prérogatives souveraines du monarque. Mais si le " parlement alléguait que ce furent, non pas des raisons politiques, " mais des motifs religieux qui firent interdire toute communication

* Les différents statuts de *præmunire* ont été faits sous prétexte d'opposer une digue au pouvoir pontifical en Angleterre. C'est à l'époque de la réformation qu'on leur donna la plus grande extension, car alors toute liaison avec Rome fut interrompue et des peines plus sévères portées contre ceux qui violeraient les dispositions de ces statuts. On les trouvera au livre IV, chap. VIII, de Blackstone.

" entre *son* Eglise et les chefs de la nôtre, alors il faut hardiment poser
" cette grande question : Le parlement a-t-il aucun droit, sauf celui de
" la force aveugle et de la tyrannie, de résoudre une question de cette
" importance et de prononcer sans appel que l'Eglise de ce pays ne
" devra jamais être en communion avec l'Eglise universelle, *orbis terrarum?* Que si le pouvoir civil est compétent pour décider sur ce
" point, c'est lui, et non l'Eglise, qui est le juge ecclésiastique suprême :
" que l'Eglise, en ce cas, prenne garde à sa position. Si l'Etat n'a
" point cette autorité, il l'usurpe donc *de facto ;* et alors que l'Eglise
" veille à ses droits *."

L'illustre évêque traite ensuite des devoirs que cette situation imposerait aux membres de l'Eglise anglicane, devoirs envers l'Eglise de Jésus-Christ, envers le peuple, envers l'Etat, envers l'Eglise anglicane. " S'ils l'aiment comme ils le disent, ils ne doivent point cesser de faire " tous leurs efforts pour la rendre telle qu'ils le désirent. C'est pour " eux un devoir de presser leurs supérieurs avec importunité et réso- " lution, les conjurant de mettre la main à l'œuvre ou de laisser agir " les autres. Science, conseils, prudence, ils devront tout employer " pour influencer en ce sens les cœurs de leurs frères, et, dans leurs " efforts, il ne doit y avoir ni délai, ni faiblesse †."

C'est là ce que font les membres de l'Eglise anglicane qui recherchent l'unité, et un parti déjà nombreux, désigné par un nouveau nom (les Ritualistes), distance le parti d'Oxford qui a le docteur Pusey à sa tête, par ses tendances et le ton modéré de sa polémique. Cette école ou section, pourrait-on dire, de la haute Eglise nationale, tend de la manière la plus marquée à se rapprocher des usages, des formes et des rites du culte romain; de telle sorte que les ritualistes sont un nouvel élément qui contribuera à accélérer encore le mouvement de retour à la sainte Eglise catholique.

Quoiqu'il en soit, il est incontestable, comme l'expose le docteur Pusey, que l'esprit de Dieu souffle sur l'Angleterre ‡ et qu'il manifeste sa présence au sein de l'Eglise nationale, non pour la raffermir dans sa position, mais comme l'explique si admirablement Monseigneur Manning pour l'en faire sortir §.

Les plus optimistes signalent à notre attention l'attraction providentielle qui attire vers le Siége de Pierre les représentants de cette grande nation. Ils nous montrent le prince de Galles, héritier de la couronne,

* Voir chap. VI, pages 425 et suivantes.

† Voir l'exposé de ces devoirs, pages 428 et suivantes.

‡ Voir chap IV, page 274.

§ *L'Œuvre du Saint-Esprit dans l'Eglise anglicane*, Appendice No. V, p. 463.

les hommes d'Etats les plus célèbres, les Gladstone et les Clarendon, les plus hauts dignitaires de l'Eglise officielle, doyen et chanoines de l'antique abbaye de Westminster, allant à Rome étudier la question de l'avenir, et n'en revenant qu'après avoir obtenu pour eux et leur pays la bénédiction du successeur de saint Pierre. Les Anglais qui visitaient autrefois la ville sainte en touristes y vont aujourd'hui en pèlerins, et y sont, à peu d'exceptions près, un sujet d'édification profonde. Il faut les entendre pour savoir quelles douces émotions ils en rapportent !

Si demain l'Italie révolutionnaire chasse de la ville éternelle le Vicaire de Jésus-Christ, nous verrons peut-être l'Angleterre accueillir avec vénération l'auguste Pontife. Pie IX répondra à cette hospitalité en priant celle dont l'Eglise célèbre aujourd'hui la Conception Immaculée de ramener cette généreuse nation à la foi de ses pères, et de hâter, par son intercession, l'heure de ce retour. Le ciel, dans ses mystérieux desseins, ne réserve-t-il pas cette consolation au cœur de Pie IX abreuvé de tant d'amertumes !

JULES GONDON.

Peris le 18 décembre 1866.

ECCE HOMO.

(Voir page 217.)

II.

Nous trouverions matière à des reproches du même genre, mais aussi à plus d'un éloge dans la deuxième partie du livre, consacrée à ce que l'auteur appelle la législation du Christ. Nous ne pouvons que résumer en quelques traits rapides les quatorze chapitres où l'auteur nous expose ses vues sur cette question. La communauté chrétienne est fondée sur la parenté de tous les hommes entre eux. Le code de cette société est le sermon sur la montagne, que l'auteur compare au Deutéronome parmi les écrits juifs, et aux traités d'Epictète, de Marc Aurèle et de Sénèque parmi les moralistes profanes. Il ressemble aux derniers par les généralités philosophiques, " mais il est plus pratique ; il a en vue moins la vérité que la vertu." Ce discours admirable proclama l'égalité des hommes devant Dieu et leur fraternité sous un père commun, qui est Dieu. Les hommes font tous partie d'une

vaste république qui embrasse tous les pays. Le Christ, législateur de cette société, ne ressemble, sous ce rapport, à aucun autre avant ou après lui. " Au lieu de dresser une liste d'actions prescrites, permises " et défendues, il voulut donner à ses disciples une règle au moyen de " laquelle ils pourraient découvrir ce qui était bien ou mal; et comme " la difficulté de découvrir ce qui est bien résulte généralement de l'é- " goïsme, et que nous nous conduisons ordinairement bien envers ceux " pour qui nous avons de l'affection ou de la sympathie, Jésus-Christ " vit que celui qui pourrait éprouver de la sympathie pour tous les " hommes se conduirait bien à l'égard de tous." La nature de l'amour-propre et de *ce moi humain*, comme dit Paschal, est de n'aimer que soi et de ne considérer que soi; mais, dans la république chrétienne, le premier devoir est le sacrifice de soi inspiré par la charité. De cette idée de la fraternité humaine, que le stoïcisme avait connue, mais n'avait pas su rendre féconde, le Christ va faire jaillir la loi fondamentale de sa société: la charité, l'amour mutuel. Encore un peu de temps, et saint Paul écrira à Philémon: " Reçois Onésime, non plus comme un esclave, mais comme un frère bien-aimé." Et qu'on ne dise pas avec Schiller que la vertu du chrétien est une vertu mercenaire, car tout motif intéressé lui est interdit. C'est " pour l'amour de Dieu " qu'il doit faire le bien, et non en vue de la récompense. Cet amour doit tuer en lui toute passion mauvaise. " Non-seulement " il est défendu d'assouvir tout désir déréglé, mais défendu d'avoir de " pareils désirs; ils doivent être étouffés par l'enthousiasme de la " vertu." Voilà le haut idéal de moralité dont a vécu le monde depuis Jésus-Christ. " Cet idéal est devenu universel, et, de nos jours, nul " n'est réputé homme de bien qui ne s'en rapproche pas plus ou moins."

Le chrétien qui s'est pénétré de l'esprit du Christ *se sert de loi à lui-même.* L'auteur veut dire par là que la charité active qui l'anime devient le principe et la règle de toutes ses actions. Mais cette charité, pour combattre efficacement les autres passions, doit devenir une passion elle-même et s'élever jusqu'à l'enthousiasme; et c'est pourquoi l'amour enthousiaste de l'humanité est le grand ressort de la vertu chrétienne. " C'est l'amour de l'homme comme homme, de l'homme idéal dans " chaque individu; c'est ce respect pour les êtres humains, dont nul " n'est tout à fait dépourvu, s'exaltant et s'élevant jusqu'à l'enthou- " siasme." Ce feu sacré, apporté par Jésus-Christ, s'est depuis allumé dans le cœur d'une foule d'hommes, et les premiers chrétiens appelaient ces singulières ardeurs une effusion du Saint-Esprit. C'était le *Agion Pneuma* des Actes des Apôtres; on lui donnait encore le nom de *aga pè.* Nous protestons contre le sens profane donné aux paroles de l'Evangile et contre cette interprétation étroite de la morale chré-

tienne. Jésus-Christ a enseigné d'autres vertus que l'amour de l'humanité, et il a donné à la morale une autre base que ce prétendu enthousiasme philanthropique qui, de sa nature, est un sentiment exceptionnel, et partant ne peut devenir l'objet d'un précepte universel. L'auteur abuse de ce mot, qui revient perpétuellement sous sa plume, et, dans son enthousiasme, il touche de bien près au ridicule. A l'entendre, " nul cœur n'est pur, s'il n'est passionné." De ce principe dangereux à la théorie développée par certains romans fameux : *que la passion sanctifie tout*, il n'y a qu'un pas, et ce pas est aisément franchi. " Nulle vertu n'est sûre, si elle n'est enthousiaste ;" nous craignons bien que ce ne soit le contraire. Il nous semble aussi que l'auteur venait de lire madame Guyon et Molinos sur le *parfait amour* et l'*état contemplatif*, quand il a écrit ces lignes : " Il y a un enthousiasme qui " rend tout péché impossible, de même que l'amour passionné pour une " femme ou un patriotisme passionné rend une infidélité ou une tra- " hison impossible à tel homme à tel moment donné." Et ailleurs : " Faire une bonne action quelconque dans un but intéressé ou d'après " tout autre principe que le sentiment du devoir (moral sense), c'est " violer la loi fondamentale de Jésus-Christ." Dans un autre endroit, il dit encore : " L'enthousiasme pour l'humanité est la source de " toute action vertueuse et le plus sûr préservatif contre tous les vices. " Il fait naître en nous un implacable courroux contre tous ceux qui " font du mal à un être humain, une inimitié vengeresse contre les " tyrans, les oppresseurs, une haîne vigoureuse contre le sophisme et la " superstition, une hostilité irréconciliable contre toute sorte d'impos- " ture... Cet enthousiasme est tout, et en son absence tout manque. " Ce qu'il dicte seul est bien." L'auteur n'en finit plus et continue d'exploiter ce qui lui paraît une idée neuve, comme un musicien qui a trouvé un motif favori se plaît à exécuter sur ce motif une série sans fin de variations.

Il se rapproche davantage de la vérité quand il écrit les paroles suivantes : " La grande découverte de Jésus-Christ *est lui-même.* A " l'humanité luttant contre ses passions et sa destinée, il dit : " Atta- " chez-vous à moi, toujours plus près à moi." Par là, dirions-nous en résumant la pensée de l'auteur, Jésus-Christ fit plus que montrer aux hommes le chemin de la vertu, il les entraîna après lui. Il trouva pour les âmes un moteur et un ressort que nul avant lui n'avait employé. Selon l'expression de Pascal : " Epictète aurait dit aux hommes : " Vous suivez un faux chemin, et voilà le vrai ;" mais il n'y aurait " pas mené." Tant il est vrai que la philosophie est impuissante sinon à enseigner, du moins à inspirer et à soutenir une vertu pure, sublime et désintéressée. L'auteur a un passage excellent où, par la comparai-

son du philosophe et du chrétien, il fait ressortir la supériorité du dernier et l'avantage de la morale chrétienne sur le code moral des philosophes : " Quel est l'homme de bien philosophe ? C'est celui qui " a considéré tous les objets et toutes les conséquences possibles des " actions des hommes. En premier lieu, il a découvert en lui-même " un principe de sympathie dont le développement exige qu'il prenne " en considération l'intérêt des autres hommes. La réflexion l'a amené " à voir que l'avantage d'un seul homme peut souvent entraîner un " dommage pour plusieurs autres ; il en a conclu qu'il est nécessaire " de se prescrire quelque règle de conduite systématique pour ne pas " tomber dans une pareille méprise, et, de cette manière, il est graduel-" lement arrivé à un système de morale. Voilà l'homme de bien " philosophe. Trouvons-nous le résultat satisfaisant ? Ne trouvons-" nous pas, au contraire, que sa vertu a un caractère languissant, triste, " morose et même dur ? Il fait le bien sans ardeur, sans promptitude " et sans zèle... Le principe de sa sympathie est faible et le raisonne-" ment l'a rendu plus faible encore... Il nous surprend parfois par des " traits d'immoralité, où il est entraîné à son insu et malgré lui par la " nature, qui n'est pas tenue en échec par un sens moral affermi et " sain. Sa vertu a des défaillances et des moments de lassitude. Il " se rend coupable de mainte faute légère, qu'il espère réparer par de " faciles œuvres de surérogation... On éprouve pour lui une estime " qui est mêlée de pitié. D'un autre côté, quel est l'homme qui ins-" pire notre admiration et notre amour ? Comment, la plupart du " temps, les hommes deviennent-ils purs, généreux, humains ? Par " l'effet d'influences personnelles, mais non à l'aide de la logique." Par l'effet de la grâce divine, dirait notre auteur, si le sens chrétien était plus développé en lui ; mais la grâce est un de ces mots qui ont pour lui " une saveur par trop théologique." Ajoutons que c'est l'homme le plus naïvement épris des idées qu'il croit avoir découvertes. C'est ainsi qu'il se croit le droit d'affirmer que la grande et principale innovation de Jésus-Christ en morale consiste en ce qu'il remplaça la *morale négative* des anciens et des Juifs par ce qu'il appelle la *morale positive*. Jésus-Christ, nous dit-il, combattit constamment les idées des conservateurs, qui, s'immobilisant dans le passé, faisaient consister presque toute la morale dans les rites et les cérémonies légales, dans le " lavage des coupes et des vases." Jésus-Christ regardait probablement " ces " hommes du même œil que Milton regardait ces versificateurs qui ne " savaient jamais si leurs vers avaient la mesure voulue avant d'avoir " compté les syllabes." Ce que Jésus-Christ demandait aux hommes, c'étaient de bonnes œuvres. Ceux qu'il condamnait étaient ceux qui n'avaientp as fait de bien, comme le prêtre et le lévite, qui avaient

manqué de charité ; le mauvais riche, qui n'avait pas secouru Lazare ; le serviteur, qui avait enfoui son talent. Lui-même, et le premier, il donna " l'exemple d'une vie entièrement dirigée par la passion de " l'humanité, et ce fut ainsi qu'il réalisa la prophétie qui annonçait " une ère de bonne volonté parmi les hommes." En inaugurant un système de " morale positive, Jésus-Christ *découvrit dans le monde " moral* un nouveau continent." Tout ceci nous paraît plus spécieux que vrai. Il faut n'avoir pas lu l'Ancien Testament pour nier qu'il contienne une morale très-positive. Jésus-Christ s'empara des préceptes qui y étaient renfermés, les étendit et les généralisa, les compléta même, et élargit ainsi le cercle des devoirs. Il ne changea pas précisément la loi, mais le point d'appui de la morale, et donna aux âmes l'amour pour mobile au lieu de la crainte. L'auteur a raison de dire qu'il fit de la morale une *affaire de cœur,* et partant rendit inutiles les lois cérémonielles et le ritualisme des Juifs. Sa loi d'amour devait avoir aussi pour effet de changer les rapports de nation à nation. Les Juifs haïssaient leurs voisins, et Platon, dans le *Ménexène,* louait les Athéniens de leur aversion pour les étrangers. Plusieurs siècles plus tard, Juvénal exprimait son indignation à la pensée d'être coudoyé dans les rues de Rome par des Syriens et des Grecs. Mais Jésus-Christ a fait disparaître ce patriotisme exclusif et sauvage en faisant de tous les peuples un seul peuple.

Comme individus, les hommes ont atteint une supériorité morale inconnue avant la venue de Jésus-Christ. Celui qui s'est pénétré de son esprit, acquiert une " certaine délicatesse morale (moral sensi- " tiveness), une harmonie parfaite entre les désirs intérieurs et l'obli- " gation extérieure ; ce que Jésus-Christ et les Apôtres appelaient du " nom de *sainteté,* état qui est attribué à la présence de l'Esprit saint " dans les âmes." " Avant Jésus-Christ il exista à peine deux hommes " à qui l'on pût appliquer le nom de *saint.* Depuis sa venue, il y a eu " à peine une ville où un siècle se soit écoulé sans produire des hommes " d'une élévation morale telle que leur présence a fait honte aux mé- " chants, a rendu les gens de bien encore meilleurs et s'est fait sentir " parfois comme la présence de Dieu lui-même." Puisque Jésus-Christ attachait une si grande importance à la loi de la charité fondée sur la fraternité universelle, il était naturel qu'il avisât aux moyens d'en entretenir le souvenir toujours vivant parmi les membres de la communauté chrétienne, et cela fut l'origine de la cène, " qui exprime " sacramentellement l'union du genre humain, union qui n'a commencé " et qui ne subsiste qu'en Jésus-Christ."

Gœthe, qui jugeait la question en poëte plutôt qu'en théologien, trouvait que les protestants n'ont pas assez de sacrements, et, à tous

les points de vue, il avait raison. On sait ce qu'est devenue la cène pour les Eglises protestantes : une vide et insignifiante cérémonie, un rite dit symbolique, mais pratiquement dénué de sens, et qui n'a plus même l'effet accessoire et n'atteint plus le but secondaire que Jésus-Christ avait en vue, comme le dit l'auteur : " Quand les hommes de " différentes nations et de conditions différentes s'asseyaient ensemble " et recevaient pour ainsi dire des mains de Dieu ce simple repas, il " leur rappelait, de la manière la plus expressive, leurs communs " besoins et leur condition commune de pensionnaires de la libéralité " du Père universel." Il est à regretter que l'auteur, en traitant ce grave sujet, se soit permis des expressions entachées de mauvais goût, pour ne pas dire pleines d'irrévérence, telles que les suivantes : " La " cène était un dîner de club ;" et plus loin : " Dieu et le Christ sont " membres de ce club." Si l'intention de l'auteur eût été de tourner en ridicule ce qui est un dogme auguste et vénérable pour une foule de chrétiens, il n'aurait pas employé un autre langage. Il continue en ces termes : " Jésus-Christ ordonna à ses disciples de considérer le " pain qu'ils mangeaient comme son corps et le vin qu'ils buvaient " comme son sang. Puis il ajoutait, dans un discours reproduit par " saint Jean : Si vous ne mangez ma chair et si vous ne buvez mon " sang, vous n'aurez pas la vie en vous." Il est facile, dit l'auteur qui est toujours prêt à trouver une interprétation ingénieuse, sinon vraie, " il est facile de voir ce que Jésus-Christ voulait dire par *la vie*. " La vie est la santé de l'âme, c'est l'état qui résulte nécessairement " de la vertu." Voilà bien le triomphe de la méthode fantaisiste. L'auteur tire des paroles du Christ non pas ce qui y est contenu, mais ce qu'il lui plaît d'y voir, et il veut voir une métaphore insignifiante et vide dans des mots qui renfermaient un sens aussi littéral et aussi profond qu'il est glorieux et consolant pour les fidèles. Déjà avant lui Strauss et Schenkel s'étaient sentis embarrassés par ce discours fameux rapporté par la plume fidèle de saint Jean. L'un, pour se tirer de la difficulté, a voulu y voir " une sorte de contre-partie spirituelle de " l'*institution charnelle* de la cène, et l'autre nous déclare qu'il consi- " dère ce discours simplement comme une *interprétation ultérieure* de " la cène." L'Eglise catholique, qui ne cherche pas à faire violence au texte et qui d'ailleurs s'appuie sur la tradition, a pris les paroles du Sauveur dans leur sens littéral et naturel ; elle enseigne que Jésus-Christ a voulu véritablement devenir l'aliment des âmes des fidèles et qu'il communique une vie spirituelle à ceux qui se repaissent de sa chair et de son sang.

Si dans ce cas, nous reprochons à l'auteur de n'avoir pas su ou pas voulu comprendre la portée et la vraie signification des paroles divines,

ailleurs, nous serions tentés de trouver qu'il a dénaturé, en l'exagérant, la portée de l'enseignement moral de Jésus-Christ. Les sept derniers chapitres de son livre sont consacrés à des commentaires sur la législation chrétienne et sur les divers préceptes qui y sont expressément ou virtuellement renfermés. Dans le chapitre intitulé *la Loi de philanthropie*, il nous assure que, parmi les commandements que le Sauveur donna à ses disciples, il insista surtout sur les deux suivants: 1o. soulager les hommes dans leur détresse et leurs besoins physiques, ce qui fut, en effet, une des formes les plus saillantes de la charité dans les premiers âges chrétiens; 2o. augmenter le nombre des fidèles. Afin d'amener de nouveaux membres au sein de l'Eglise, ils devaient, selon la parabole fameuse, aller par les carrefours, c'est-à-dire s'adresser aux classes les plus délaissées et les plus dépravées de la société et travailler à les améliorer, à les convertir. Le Christ lui-même avait donné l'exemple, en recherchant de préférence la société des pauvres et des misérables, " des publicains et des pécheurs." Par une coïncidence remarquable, mais qui n'a rien de bien étonnant, il s'est trouvé qu'au moment où l'auteur anglais écrivait ces lignes, un autre biographe de Jésus-Christ lui faisait écho par ces paroles: " Pour moi, le messianisme véritable n'est autre chose que l'émancipation des pauvres et la fraternité élevée jusqu'à la divinisation.... Jésus-Christ était un *révolutionnaire social!* *" Quelque soit le sens que l'on veut prêter à ces mots, et nous ne croyons pas qu'ils puissent compter un sens chrétien, nous protestons contre l'application qui en est faite au Sauveur. Nous ne voulons pour lui

Ni cet excès d'honneur ni cette indignité.

S'il fallait en croire l'auteur anglais, toute l'économie sociale moderne se retrouverait presque dans l'Evangile. Nous avouons qu'il nous faudrait un grand effort d'imagination pour y voir les théories de Jérémie Bentham, d'Adam Smith et autres économistes telles que l'auteur les formule et les développe, il est vrai, dans un noble et chaleureux langage. Mais ce qui nous répugne surtout, c'est d'entendre dire de Jésus-Christ que c'était un *révolutionnaire* et un *philanthrope*, car il était *beaucoup mieux que tout cela*. Il serait vrai de dire, en général, que le progrès moderne est né de l'esprit de Jésus comme une plante naît d'un grain confié au sein de la terre; que l'affranchissement des esclaves, la réhabilitation et l'ennoblissement de la femme, † l'adoucis-

* *Jésus-Christ, sa vie, son temps, son œuvre*, par M. de Pressensé. Paris, 1866.

† L'auteur dit quelque part à ce sujet: " L'histoire de Madeleine est un nouveau point de départ dans l'histoire de la femme. La figure de Madeleine aux

sement progressif des mœurs, et toute notre philanthropie moderne, ont eu leur point de départ dans l'Evangile et sont le développement logique des principes divins que Jésus déposa comme un levain dans la conscience de l'humanité régénérée.—Il nous serait facile de glaner dans ce livre plus d'une pensée vraie ou ingénieuse : nous n'en pouvons citer qu'un petit nombre. Parlant de la loi d'édification qui prescrit de donner le bon exemple et de porter les autres hommes à l'amour de Dieu, il fait observer avec raison que l'Eglise n'est pas seulement une *sœur de charité* et le christianisme seulement une société de bienfaisance et de secours mutuels. C'est aussi une société de réforme, il dirait même un pénitencier. La tâche de l'Eglise consiste en partie à déraciner le mal, à lutter contre lui, et c'est en ce sens que Jésus-Christ a dit : " Je ne viens pas apporter la paix, mais la guerre." Burke, dans sa haîne contre les principes révolutionnaires, exprimait le souhait que la guerre entre la France et l'Angleterre pût durer longtemps. Souhait horrible, mais logique à son point de vue. De même le principe chrétien veut que le bien-être physique soit sacrifié si la santé de l'âme doit en souffrir, il veut qu'on ne regarde ni aux tortures de la mort ni à l'effusion du sang pour sauver l'âme de la souillure de l'erreur et du péché. Ce fut ce principe perverti et mal compris, trop souvent, qui donna naissance aux guerres de religion et aux auto-da-fé, ces derniers ayant pour but " *de réduire le cerveau brouillon d'un hérétique en cendres orthodoxes.*" Conséquence dont à notre grand étonnement l'auteur ne paraît point trop s'épouvanter. Le chapitre sur la loi de miséricorde contient cette fine observation : " Les anciens n'a- " vaient pas assez de justice pour avoir de la miséricorde : celle-ci est " la forme la plus complète et la plus mûre de la justice." A la place de la répression insensible et sauvage, Jésus-Christ a inauguré le règne de la loi tempérée par la clémence et la pitié. Depuis sa venue, le devoir de punir est devenu un devoir pénible, et le but du châtiment est bien moins la vengeance à tirer du crime que la guérison morale du criminel. C'est encore et seulement au législateur des chrétiens que le monde doit le sublime précepte du pardon des injures. Le monde ancien avait là-dessus des idées bien différentes des nôtres. Sur la tombe de Sylla on écrivait : " Nul n'a fait plus de bien à ses amis et plus *de mal à ses ennemis.*" Cicéron, philosophe et de mœurs douces n'en datait pas moins une lettre du 560e jour après l'échauffourée de Bovillæ où périt Clodius, et César, qui fut clément par nature plutôt

pieds de Jésus contraste d'une manière frappante avec la Vénus de la statuaire grecque." Ce sont en effet deux mondes mis en regard, et, pour le dire en passant, on sait ce que la poésie moderne doit à la conception chrétienne de l'*idéal féminin*.

que par principe moral, comprit que la clémence était la meilleure des politiques. Quelques philosophes, il est vrai, avaient commencé à voir qu'il y avait de la dignité et de la beauté dans le pardon, et ils allaient jusqu'à le conseiller comme une de ces vertus de surérogation " qui " élèvent les hommes à la hauteur des dieux." Mais pour le disciple de Jésus-Christ, le pardon des injures est devenu obligatoire, et aux yeux du monde, c'est encore aujourd'hui la vertu chrétienne par excellence. L'auteur a-t-il raison de nous dire dans le même chapitre que Jésus mourant exclut de son pardon ses ennemis personnels, les Pharisiens; ces comédiens hypocrites qui ne pratiquaient que " *la petite morale ennemie de la grande?* " Nous ne le pensons pas, et il paraît certain que tous les ennemis de Jésus-Christ furent compris dans cette amnistie sublime tombée de la croix. " Pardonnez-leur, car ils ne savent ce qu'ils font."

Le livre se termine par un résumé sommaire et quelques réflexions générales dont nous ne citerons que les suivantes: " L'Eglise fondée " par Jésus-Christ a duré près de deux mille ans, et loin d'être lan- " guissante et semblable à un débris épargné par la tolérance des amis " du passé, elle déploie une vigueur étonnante et une aptitude singu- " lière à s'adapter à des conditions nouvelles; et dans toutes les trans- " formations qu'elle subit, elle demeure visiblement la même institution " toujours inspirée par l'esprit universel et impérissable de son fonda- " teur. La fondation d'une institution aussi vitale, aussi durable et " aussi universelle est un fait sans analogue dans l'histoire... La " nouvelle Jérusalem n'a point été bâtie de main d'homme, elle est " descendue du ciel, elle vient de Dieu!" A ces paroles, qui contiennent un aveu précieux, mais incomplet, nous ajouterons l'observation du docteur Döllinger: " Le fils d'un pauvre charpentier et ses douze pêcheurs galiléens devaient opérer la révolution la plus étonnante qu'ait encore vu le monde *." Nous pourrions citer encore le mot de Pascal: " La seule religion contre nature, contre le sens commun, contre nos plaisirs, est la seule qui ait toujours été †."

Il y a beaucoup d'excellentes choses dans ce livre où nous en avons trouvé tant à blâmer. La tendance de cette nouvelle biographie de Jésus-Christ comme de celles qui ont paru récemment ailleurs, est d'en faire un personnage historique et réel, de lui restituer sa vraie place dans les annales du genre humain, et de dégager sa figure des nuages dont l'avait obscurcie une critique présomptueuse et téméraire. Nous nous félicitons de ce résultat, qui est un grand proprès si on le

* *Les premiers âges de l'Eglise*, ch. I.

† *Pensées de Pascal*, art. XVI.

compare aux conclusions bien différentes de certaines écoles allemandes. La vérité nous oblige de dire, néanmoins, que dans le livre de l'auteur anglais nous ne trouvons pas tout à fait le Christ de l'Evangile. Comme on l'a pu voir, ce Christ auquel il prête des sentiments que le Sauveur n'a pu éprouver, qui sont indignes de lui et auxquels le texte sacré ne fait aucune allusion, ce Christ, disons-nous, retombe bien au-dessous du Christ idéal et réel à la fois que nous sommes habitués à contempler et à adorer. Nous pouvons ajouter aussi que dans les écrits ascétiques chrétiens, dans les traités de saint François de Sales, dans les *Elévations* de Bossuet, dans les Sermons de Bourdaloue et de maint autre, les catholiques ont depuis longtemps déjà un portrait de Jésus-Christ aussi finement esquissé, étudié avec autant d'observation pénétrante et de profondeur, mais en même temps plus complet et plus fidèle, plus propre à exciter leur piété, à provoquer leur admiration et leur amour. Sachons gré à l'auteur, néanmoins, de ce qu'il a fait à cette intention et surtout de ce qu'il a voulu faire. Nous ne pouvons dire qu'il se soit élevé tout à fait à la hauteur de sa tâche ; mais nous aimons à croire que c'est un sentiment filial et chrétien qui lui a fait entreprendre de tracer d'une main novice et parfois inhabile le portrait de la figure mystérieuse et adorable du Christ, figure imposante et douce, divine et humaine à la fois, que nous ne saurions comprendre, mais que nous ne pouvons jamais assez contempler, ni jamais trop aimer.

—*Le Correspondant.*

CONFERENCES DE NOTRE-DAME.

(Voir pages 177, 283 et 371.)

4ème CONFÉRENCE—23 décembre 1866.

DE LA PATERNITÉ.

Messieurs,

J'ai achevé ce que je devais dire de la société conjugale ; et malgré la fatigue contre laquelle j'ai dû lutter dimanche, grâce à Dieu et grâce à vous, j'ai pu aller jusqu'au bout de ce sujet capital. Nous l'avons envisagé, il vous en souvient, sous les deux aspects de tous les sujets.

humains, l'aspect positif et l'aspect négatif, l'aspect de la lumière et l'aspect des ténèbres. — Nous avons vu, dans la lumière du Dieu créateur et rédempteur, cette société conjugale constituée dans l'amour du côté de la terre et du côté du ciel; dans l'amour parfait, tendre, chaste de l'homme et de sa compagne; dans l'amour surnaturel, reflété et participé tout ensemble, du Christ et de son Eglise. De ces deux amours assemblés en un seul nous avons déduit sans effort les deux lois principales de la société conjugale; l'unité et l'indissolubilité. Passant ensuite à l'élément négatif, tel que les défaillances et la perversité de l'homme l'ont créé à travers les siècles, nous avons dit: "Le mal de la société conjugale, la violation de ses lois et la perversion de son idée, c'est qu'on l'a isolée tout à la fois du cœur et de la religion. On a voulu un mariage sans amour et sans Dieu."

J'ai maintenant à compléter la notion de la société conjugale en vous parlant de la paternité.

Messieurs, la société conjugale trouve en elle-même sa première fin. Cette fin que j'ai nommée *intrinsèque*, c'est l'amour personnel et chrétien des deux époux; c'est la parfaite union qui s'établit entre eux. Quand l'amour est vrai, quand il est profond et pur, il n'a pas d'autre fin que lui-même: on aime pour aimer et tout est là. — Mais il est une fin *extrinsèque* de la société conjugale, non moins capitale et non moins essentielle que la première: la reproduction de l'individu et la propagation de l'espèce, ce sont ces deux termes harmonieusement unis l'un à l'autre, qui consacrent la paternité comme l'acte le plus élevé de la vie humaine dans l'ordre naturel. Nous allons les étudier tour à tour.

Mais avant de recommencer, laissez-moi me recueillir un instant avec vous; laissez-moi me souvenir, moi fils des apôtres et envoyé de Jésus-Christ, de la grande parole que l'apôtre saint Paul laissa tomber un jour sur le christianisme au berceau: "Je fléchis les genoux devant le Père "de Notre-Seigneur Jésus-Christ, de qui procède toute paternité au "ciel et sur la terre. *Flecto genua mea ad Patrem Domini Nostri* "*Jesu-Christi, ex quo omnis paternitas in cœlis et in terra nominatur.*" Eh bien, moi aussi je fléchis les genoux, j'incline ma pensée et j'abîme mon âme devant cette paternité qui est à la fois le principe et le terme de la paternité humaine, dont je vais essayer de bégayer les obligations, la gloire, la félicité.

PREMIÈRE PARTIE.

LA PATERNITÉ, MOYEN DE REPRODUCTION DE L'INDIVIDU.

Je vous disais, messieurs, qu'en entrant dans ce monde, l'homme se trouve en face de deux lois mystérieuses qui dominent tout son avenir: la loi des sexes et la loi de la mort.

La loi des sexes, nous avons vu comment l'homme en triomphe et comment il en fait une loi d'honneur et de félicité dans la société conjugale. Mais la loi des sexes était dans la nature ; la loi de la mort est une suite du péché. Aussi contre la mort toute la nature et toute la personne de l'homme se révoltent. Ah ! pour ma part, je ne sais que des esprits gâtés par un long abus du sophisme ou bien par l'immoralité, qui puissent envisager de sang-froid la mort et le néant. L'homme resté droit a faim et soif d'immortalité. Dieu lui promet une immortalité par-delà la tombe dans le monde éternel, l'immortalité de son âme d'abord ; et puis plus tard, dans le dernier des jours, *in novissimo die,* l'immortalité de son corps surgissant, lui aussi, de la nuit du tombeau. Mais ce n'est pas assez. Il ne lui suffit pas d'être immortel dans les siècles futurs, il veut être immortel dans le siècle présent. Il le sera par la paternité.

Dans la plénitude de sa vie et de ses forces, dans la maturité de sa raison et de son cœur, l'homme s'est mesuré en esprit avec la mort, et il s'est dit : " C'est bien, je la vaincrai ! J'ouvrirai dans mon sang une source de vie, et dans mon sang je donnerai mon âme, et avec mon âme je léguerai mes œuvres. J'agirai encore parmi les hommes, et j'habiterai à jamais sur la terre des vivants."

C'est le triple triomphe de la paternité sur la mort, par son *sang*, par son *âme*, par son *œuvre*.

I. Et d'abord, le père donne son *sang*, et avec lui la vie physique, dont le sang, est le principe et la base.

Avez-vous vu, messieurs, dans ces antiques forêts, un vieux chêne s'incliner sous le poids des siècles et prêt à s'écrouler en poussière ? Avant la catastrophe, il l'a prévu, ce semble, dans ces sûrs instincts de la nature, et il a semé à l'entour de lui, remplis de sa sève et ivres de sa vie, de jeunes et puissants rejetons. L'homme aussi peut mourir. L'arbre fléchit sous le poids de ses siècles paisibles ; l'homme, moins fortuné, sous le fardeau de ses années courtes et tourmentées. Mais il a fait aussi deux parts de sa substance : il laissera l'une s'affaisser dans la mort et se flétrir dans la tombe, et il verra l'autre se relever dans la vie et s'en aller vers l'avenir. C'est bien sa chair qui a reverdi et refleuri dans cette chair ; ce sont bien ses os rajeunis qui la portent ; c'est son sang qui coule et qui bat dans ces veines, et c'est son cœur qui revit dans ce cœur. Tu peux maintenant creuser des rides à mon front, ô vieillesse ! tu peux blanchir ma tête sous ce souffle si triste et si froid qui vient de la région des tombeaux ; tu peux me pousser, silencieux et courbé, sur cette pente qu'on ne remonte pas ! J'ai vaincu la mort par la paternité, et j'ai brisé son dard dans la main de mes fils ! *Ubi est, mors, victoria tua ? Ubi stimulus tuus ?* O mort, où est ta victoire ? où est ton aiguillon ?

II. Mais ce n'est pas seulement le corps du père, c'est son *âme*, en un sens, qui revit dans ses fils.

De tous les mystères que nous portons en nous, l'un de ceux que la science a le moins pénétrés et que la révélation elle-même a le moins dévoilés, c'est celui de la génération humaine : un voile sacré couvre le berceau de la vie. J'imiterai la réserve de l'Eglise dans ces problèmes où le génie de ses plus illustres docteurs est resté hésitant ; et, laissant à Dieu son secret, je me contenterai d'affirmer le mystère. Ce fait, que l'on constate, mais que l'on n'explique pas, le voici : le fils porte l'empreinte du moral de son père ; il n'est pas seulement une dérivation de sa chair et de ses os, il est encore une dérivation de son âme.

Il me semble ici entrevoir un rayon du mystère. Saint Thomas d'Aquin nous enseigne quelque part * que le fils est mû à l'existence par l'âme du père. — Le principe de la vie est unique dans l'homme, et c'est l'âme elle-même ; selon la belle formule des scolastiques, l'âme est la *forme du corps*. L'acte de la paternité est donc un acte de l'âme. L'âme y est tout entière ; elle s'y donne, dans l'amour, de l'époux à l'épouse, de l'épouse à l'époux : et descendant, par la paternité, cette pente glorieuse, elle s'y donne des parents à l'enfant. Les parents ont, pour ainsi parlé, façonné avec leur âme le corps de leur enfant ; et quand du sein de Dieu, à l'appel du père, une âme tombe dans ce moule sacré, elle y trouve des plis et des replis préparés pour la recevoir, et je ne sais quelles circonvolutions de la matière où sont tracés déjà, dans une certaine mesure les linéaments de l'esprit. Arrière donc le matérialisme qui nie l'action de l'âme et jusqu'à son existence ! mais arrière aussi le spiritualisme exclusif et insensé qui méconnaît l'étroite liaison des deux substances et la légitime influence du corps sur l'âme ! *Et genuit Adam ad imaginem et similitudinem suam :* Et Adam a engendré à son image et à sa ressemblance. Les parents ont transmis à leurs fils avec l'image de leur face quelque chose de la ressemblance de leur âme ; avec leur tempérament physique, quelque chose de leur tempérament moral ; et l'œuvre d'assimilation qui sera poursuivie par l'éducation a pris son point de départ dans la paternité elle-même.

Voici donc un homme qui revit à la fois dans son corps et dans son âme, et qui va poursuivre son œuvre.

Ici avant de montrer le père transmettant à son fils son *œuvre*, le R. P. Hyacinthe a tiré de cette notion de la paternité une première conclusion morale : la loi de la *dignité*.

Toute morale sensée découle d'un dogme. J'ai exposé le dogme de

* Est quæquam motio ab animâ patris. (*De Malo*, p. IV, a VI.)

la paternité, et voici qu'une première loi morale en jaillit aussitôt: — Pour être père, il faut en être digne.

Voilà qu'à nous autres, pères des âmes, prêtres dans l'ordre surnaturel et divin, on nous dit de la part du ciel: "Nul ne doit ambitionner cet honneur s'il n'y est appelé comme Aaron *." Et je ne pourrais pas vous renvòyer cette austère parole à vous, prêtres de la famille, père des corps et des âmes aussi dans l'ordre naturel et humain! N'ambitionnez pas cet honneur, si vous n'y êtes point appelés; ne vous arrogez pas ces hautes fonctions, si vous n'en êtes pas dignes!

Adolescent, vous en serez digne un jour; mais vous ne l'êtes pas encore. Ne pensez pas que la paternité soit une chose vulgaire, un moyen et non une fin, et qu'on puisse la jeter à un enfant comme une défense étrangère, comme un bouclier d'emprunt contre les dangers du jeune âge! Il faut savoir attendre dans les veilles du travail et de la chasteté; et quand vous aurez élevé jusqu'à sa maturité la grande nature humaine que vous portez en vous, alors vous pourrez songer à la transmettre!

Et vous, jeune homme, vous étiez digne peut-être, mais vous ne l'êtes plus! Qu'avez-vous fait de l'intégrité de la nature humaine? Qu'avez-vous fait de ces deux éléments de la paternité, la santé du corps et la santé de l'âme † ? Ah! je le disais tout à l'heure, notre sang est en nous, mais il n'est pas à nous; le mien est à mes ancêtres dans le passé; le vôtre est à vos descendants dans l'avenir. C'est un dépôt, *depositum custodi*, un dépôt plus sacré que les dépôts de l'or. Eh bien, vous n'avez pas su garder le dépôt du sang, le dépôt de la paternité; vous ne pouvez pas léguer à vos fils la séve appauvrie ou le poison fatal qui coule dans vos veines!.... Il est un sang de l'âme, *sanguis quidam animæ,* dit saint Augustin; le sang des principes dans l'intelligence et le sang des vertus dans la volonté. Ce sang de l'âme, vous l'avez dispersé dans les débauches du scepticisme, comme le sang du corps dans les débauches de l'immoralité. Vous n'avez plus l'énergie du vrai, vous n'avez même pas l'énergie du faux. Impuissant à nier le christianisme comme à l'affirmer, mais vous consumant dans la stérile volupté du doute, triste eunuque de l'ordre intellectuel et moral, quoi! vous voudriez être père, et vous n'avez plus en vous la semence divine qui fait les hommes!

Semen est verbum Dei

Après avoir ainsi déduit les deux premiers caractères de la paternité

* Nec quisquam sumit sibi honorem, sed qui vocatur à Deo, tanquam Aaron. (*Hebr*. v. 4.)

† Mens sana in corpore sano.

la loi de *dignite*, le R. P. Hyacinthe, poursuivant son discours, a abordé le troisième caractère, l'immortalité dans les *œuvres*.

III. Tout homme a une œuvre à faire ici-bas, une œuvre de l'intelligence ou une œuvre des mains, et il y a de l'intelligence jusque dans le labeur des mains: *In intellectibus manuum suarum*, dit la sainte Ecriture. Et quand l'homme a compris cette profonde et noble loi du travail, il ne s'y soumet plus par nécessité, dans la vue d'une rétribution, dans l'espoir d'une aisance ou d'une fortune à acquérir; tout cela, sans doute, a son poids légitime et puissant dans ses conseils; mais l'attrait du travail est encore autre chose. Je disais tout à l'heure que l'amour, en un sens, est le but de l'amour; j'en dirai autant du travail. L'homme aime le travail pour le travail; il s'attache à son œuvre pour cette œuvre elle-même et pour les résultats directs et immédiats qui doivent en sortir. — C'est l'agriculteur, le premier des ouvriers humains, celui qui a le mieux conservé l'héritage et le travail d'Adam sur la terre: *Homo agricola ego sum, quoniam Adam exemplum meum ab adolescentiâ meâ.* Il a regardé la terre à travers les épines et les ronces, dans sa laideur apparente et dans sa beauté cachée, et il lui a dit: "Je t'aime! Sois mon épouse, je te donnerai mes sueurs et tu me donneras tes fruits, et je tirerai de toi la fécondité du genre humain." Il aime donc la terre pour elle et pour ses fruits; il aime ses champs pour ses champs, pour la belle moisson d'or qui les couvre en été; il aime ses vignes pour les pampres abondants et féconds de l'automne, et pour le vin nouveau qui réjouit le cœur de l'homme; ses arbres qu'il plante et à l'ombre desquels il ne s'assoira pas, il les aime pour eux-mêmes et pour ses enfants, et pour les enfants de ses enfants, sur qui s'étendront leurs rameaux. — Le commerçant et l'industriel s'attachent à leur commerce et à leur industrie, comme le laboureur à sa terre, ils prennent cœur à ces merveilleux produits qu'ils créent ou qu'ils échangent; ils aiment leur travail et jusqu'à l'outil, jusqu'à l'instrument qui les sert; les labeurs de leurs jours et les veilles de leurs nuits; les angoisses de leur jeunesse incertaine et les triomphes de leur âge mûr. Eufin il en est de même du travail, sous quelque forme et dans quelque sphère qu'il s'exerce: c'est le magistrat qui rend la justice par respect pour la justice; c'est le philosophe qui recherche la vérité par amour pour la vérité; c'est l'artiste qui exprime la beauté par passion pour la beauté.

Aussi est-ce le désir légitime et profond du père de famille de voir l'œuvre à laquelle il a voué sa vie, passer à ses enfants et se continuer par eux; et telle est en effet la coutume des sociétés stables, tout à la fois traditionnelles et progressives, lorsqu'elles ne sont pas encore entrées dans la grande crise que nous traversons, ou lorsqu'elles en sont déjà sorties. Si donc il ne saurait en être toujours ainsi parmi nous,

c'est aux circonstances qu'il le faut attribuer; la nature humaine n'a pas changé, et quand le père ne peut léguer son œuvre dons sa forme précise, il tient à la léguer du moins dans ses grandes traditions de probité et d'honneur, de patriotisme et de religion, qui s'attachent à sa fortune et à son nom. Quand il a fait cela, un homme peut mourir; car il a associé dans un solide faisceau les deux créations les plus chères de sa vie: son œuvre et son fils; il s'est fait à lui-même une véritable immortalité sur la terre; et de l'immortalité dont il jouira là-haut, parmi les hommes élus, dans le sein de Dieu, il sourira à sa race avec un doux et saint orgueil, et il la bénira, comme Jéhovah, jusqu'à la troisième, à la quatrième et à la millième génération.

En terminant ainsi ce qu'il avait à dire du rôle individuel de la paternité, le R. P. Hyacinthe a signalé, dans les considérations qui précèdent, l'origine de l'autorité perpétuelle du père sur ses enfants.

Un illustre penseur l'a dit: « L'enfant est toujours mineur devant « la nature, même quand il est majeur devant l'Etat; et l'autorité pa- « ternelle est essentiellement perpétuelle." En un sens, l'enfant est majeur du jour où il atteint la plénitude de l'âge de raison; il a dès lors le sens du juste et de l'injuste, il est libre et responsable, il relève de la conscience et de Dieu. Mais si l'homme est essentiellement libre en tant qu'être personnel et comme homme, il est essentiellement soumis en tant qu'être produit et comme fils. Et de même que la statue, le tableau, l'harmonie musicale, le livre inspiré, s'ils avaient une âme, se rapporteraient incessamment à l'âme créatrice dont ils ont jailli dans une heure de génie, d'angoisse et de volupté; de même aussi le fils de l'homme, s'il a une âme de fils, eût-il un front chauve, eût-il des cheveux blancs, il inclinera ses cheveux blancs et son front chauve, dans le respect, dans l'amour et dans l'obéissance, devant le front à jamais vénéré de celui dont il tient et son être et sa vie!

DEUXIÈME PARTIE.

LA PATERNITÉ, MOYEN DE PROPAGATION DE L'ESPÈCE HUMAINE.

En quittant la sphère individuelle, déjà si grande, pour passer dans la sphère sociale, plus grande encore, le R. P. Hyacinthe a salué la paternité se dépouillant de ce qu'elle avait d'étroit et presque d'égoïste. Le père, ici, n'est plus seulement le créateur de son fils, mais le créateur du genre humain.

I. On nous dit chaque jour dans la fausse science: " Mais que fait " votre Dieu? Nulle part, dans la nature, nous ne rencontrons son ac- " tion personnelle, mais seulement des lois calmes, solennelles et immu- " ables comme la nécessité." Eh bien, c'est vrai! Depuis qu'il a placé

l'homme comme son lieutenant sur ce globe, Dieu s'est retiré du champ de l'action directe et personnelle. Il s'est reposé, comme dans un trône, dans la majesté et dans l'immobilité de ces lois qui le cachent si bien aux superbes et qui le révèlent si clairement, si divinement aux vrais penseurs et aux vrais croyants. *Requievit ab universo opere quod patrârat.* — Dieu a créé l'homme, mais il a laissé à l'homme cette gloire d'achever la plus grande de ses œuvres et de créer le genre humain. " Il les a créés homme et femme, dit l'historien sacré, et il les a bénis, et il leur a dit : — Croissez et multipliez, et remplissez la terre ; soumettez-la à votre empire, et dominez sur elle et sur tous les êtres qui la peuplent."

Crescite et multiplicamini, et replete terram... Croissez, multipliez et remplissez la terre !... C'est cette grande parole que les époux entendent résonner au fond de leur amour, quand ils sont assez intelligents et assez purs pour pénétrer le secret de cet amour. Ce n'est plus un amour individuel, c'est un amour humanitaire ; ce n'est plus un foyer seulement, ce cher et doux foyer qu'il s'agit de peupler ; c'est le globe : *replete terram.* Ce n'est plus une famille particulière qu'ils songent à créer ; c'est le genre humain tout entier. Ils entendent cette voix dans leur pensée et dans leur cœur, et ils en recueillent l'écho ; ils s'exaltent et s'enivrent saintement ; ils se sentent les prêtres du genre humain !— J'ai dit que le mariage était un sacerdoce ; je ne suis pas près de me rétracter ; c'est le vrai sacerdoce de l'ordre naturel, et je soupçonne même que sans le péché de notre premier père, il eût été le seul.— Ils se sentent donc prêtres, et ils le sont : ils regardent en haut, comme le prêtre à l'autel, en haut vers Jéhovah, le père de toute créature ; en haut, dans les splendeurs de la foi et dans les splendeurs de la raison aussi. Car la raison de l'homme, quoi qu'on en puisse dire, c'est le reflet direct et vivant de la raison de Dieu ; car les idées qui la peuplent et qui l'éclairent, ce sont, comme l'a si bien dit saint Augustin, des formes royales et des rayons des choses qui sont dans l'intelligence éternelle. *Ideæ sunt formæ quædam principales et rationes rerum quæ in intelligentia divina continentur.* Eh bien, dans leur raison d'homme et dans leur foi de chrétiens, dans ces formes royales et dans ces clartés divines, les deux époux contemplent l'une des plus sublimes et des plus lumineuses, l'idée de la nature humaine, et ils s'écrient : " Mon Dieu ! envoie-nous cette idée !" et comme Tobie et Sara, au crépuscule de leur chastes noces, agenouillés devant le lit nuptial, murmuraient ce cantique que les saintes Ecritures nous ont conservé, les deux époux de l'humanité, les deux époux de l'Israël nouveau murmurent aussi : " Seigneur, Dieu de nos pères, que les cieux et la terre te bénissent, et la mer, et les fleuves, et les grandes sources des eaux ! Que tout ce qui vit et tout

ce qui se meut au sein de la création célèbre tes louanges, Père, Auteur de la vie! Et qu'il sorte de nous une postérité sainte qui chante ton saint nom dans les siècles des siècles!"

II. Le R. P. Hyacinthe a suivi cette propagation du genre humain par la paternité dans la forme spéciale qu'elle revêt comme propagation d'une nation.

Le vaste corps de l'humanité a des membres et des organes: ce sont les races et les patries. Les races humaines, les nationalités, sont d'institution divine. Je sais bien que le droit de l'homme est venu depuis, et, parce que c'est un droit, je le respecte: droit de l'histoire, droit des guerres et des traités; mais enfin, derrière tous ces droits, il en est un autre, le droit de Dieu! Le droit d'un même sang qui coule dans les mêmes veines, le droit d'une même langue qui retentit sur les mêmes lèvres, le droit des mêmes idées et des mêmes mœurs, le droit des mêmes amours, et s'il le faut, des mêmes haines. Il y a eu une race typique en qui Dieu parlait à tous les peuples: "Souviens-toi, Israël, des jours anciens," race vieille comme le monde, et qui dure encore, robuste et résistante comme le rocher du Sinaï où elle est née, comme le flanc du vieux patriarche nonagénaire où elle a été portée: "Souviens-toi, ô Israël, quand le Seigneur divisait les nations; *Quando dividebat altissimus gentes*... quand le Seigneur séparait les fils d'Adam: *Quando separabat filios Adam*... quand il établissait lui-même les frontières et les limites des peuples, et qu'il faisait de toi la nation de son choix." *Constituit terminos populorum: Jacob funiculus hœreditatis ejus*...

Malheur sans doute au patriotisme qui se sépare de l'humanité, qui est antihumanitaire; mais malheur aussi à l'humanitarisme qui se sépare de son pays et qui est antipatriotique! C'est dans sa race surtout, c'est dans son sang et dans sa langue qu'il faut aimer le genre humain.

O époux, ô grands époux, époux idéaux, époux chrétiens, vous n'êtes pas seulement à l'autel du genre humain, vous êtes à l'autel de la patrie! C'est une patrie qu'il s'agit de continuer; et puisque, Français, je parle à des Français, c'est la France, notre grande et chère France, qu'il s'agit de dilater, d'élever, s'il est possible, ou tout au moins de ne pas abaisser!

Ah! messieurs, je vois surgir ici une nouvelle loi, la loi de la *fécondité*.

J'entends dire qu'il est des races qui croissent, et qu'il en est d'autres qui décroissent, ou tout au moins qui restent stationnaires. J'entends dire cela dans le langage le plus éloquent de tous en fait de démonstration, dans le langage des chiffres; et ce langage est navrant cette fois, parce que la race qui décroît on dit que c'est la nôtre, on dit que c'est

la France ! Je ne suis pas de ceux qui placent la force d'un pays dans la faiblesse de ses voisins, vieille politique païenne que tous les chrétiens auraient dû répudier. Mais ce que je veux, c'est que mon pays ne s'abaisse pas quand les autres s'élèvent. Ce que je veux, c'est qu'aux jours de la paix, en regardant sa féconde charrue, la France trouve sans les chercher des bras qui la soulèvent et fertilisent ses champs; c'est qu'aux heures terribles et glorieuses où la guerre éclate, sans abandonner sa charrue, sans fermer à ses flancs ces blessures pacifiques d'où s'écoulent la richesse et la vie, la France trouve d'autres bras pour sa vaillante épée pour la porter droite et fière, et pour en frapper ses ennemis ! Ce que je veux quand je regarde au dehors..... De l'Allemagne je ne dirai plus rien, j'en ai déjà parlé ; je ne parlerai pas non plus de la Russie, qui est en train de conquérir la haute Asie, et qui bientôt peut-être dominera la Chine, à l'extrême Orient ;... mais de l'autre côté du détroit, la noble race anglo-saxonne, l'une des plus nobles qui soient au monde, quand je la regarde, je ne veux pas rougir. Je ne compte pas ses provinces et ses colonies, je ne m'arrête pas aux détails ; mais un vaste empire dans les Indes ! une florissante et gigantesque république aux Etats-Unis ! Et du sein des flots un continent qui surgit, l'Australie, et qui rivalisera bientôt avec l'Europe et l'Amérique !... Pardonnez, mon pays, à celui qui vous aime de vous parler avec cette respectueuse et douloureuse franchise !... mais je ne veux pas m'entendre dire, sans avoir rien à répondre : "Et vous, fils de la France, vous n'êtes pas assez pour peupler et coloniser l'Algérie !"

Messieurs, dans cette chaire qui est la chaire de Dieu, et devant cet auditoire si bien fait pour inspirer la vérité et pour l'entendre, j'irai jusqu'au bout de ma sincérité. Il m'en coûte de toucher indirectement à des hommes dont je respecte le talent et les convictions jusqu'au sein de monstrueuses erreurs ; mais je dois signaler des doctrines qui ne sont pas sans liaison avec une situation déjà ancienne. Or voici la doctrine du positivisme, ou tout au moins, d'un des représentants les plus éminents de cette école. Dans un livre remarquable, et que je parcourais hier à votre intention, cet auteur propose comme remède suprême aux souffrances populaires, et plus spécialement à l'abaissement des salaires, " la limitation du nombre des familles dans la classe laborieuse *." Je cite textuellement, et ce n'est pas là une page accidentelle, une phrase hasardée ; c'est une idée souvent exprimée dans cet ouvrage et qui le domine, de l'aveu du traducteur lui-même. Cet auteur désespère des progrès de la moralité, "tant qu'on ne considérera pas les familles nom-

* M. John Stuart Mill. *Principes d'Economie politique*, traduction de MM. Dussard et Courcelle Seneuil. Tome Ier, p. 434

" breuses avec le même mépris que l'ivresse ou tout autre excès corporel *." Il se console pourtant dans l'espérance que le temps approche où " il y aura lieu de transformer en obligation légale l'obligation " morale de ne pas avoir trop d'enfants, et où la loi finira par imposer " cette obligation à la minorité récalcitrante †." — Voilà ce qui s'appelle aujourd'hui la science, le progrès, l'avenir. Et l'on me reprocherait d'avoir parlé des approches de la barbarie occidentale, et d'avoir signalé le péril d'un despotisme tel que la race humaine n'en a jamais connu !

Mais la paternité ne doit pas seulement s'exercer dans la *fécondité ;* elle doit suivre encore une autre loi, la loi de la *moralité.* Le R. P. Hyacinthe a développé cette loi capitale. Il a montré chaque père de famille semblable à Abraham, quand Dieu lui faisait contempler dans les étoiles du ciel le symbole de sa race ; ce ne sont pas seulement ses fils qui sortiront de lui, ni les fils de ses fils ; mais dans la trame des siècles, ce sont des peuples entiers, *pater multarum gentium.* Or, ces générations, elles sont pour ainsi dire en lui, vivant d'une même vie avec lui ; et, suivant la parole énergique des Ecritures, il les porte déjà dans ses reins : *Cum esset in lumbis ejus.* Voilà comment, par l'usage bon ou mauvais qu'il fait de sa liberté, par les flétrissures qu'il imprime en lui-même à la nature umaine ou par le respect dont il l'entoure, un seul homme peut exercer une influence heureuse ou funeste, morale ou corruptrice sur des générations sans nombre.

Le péché originel ne s'explique pas autrement ; il est une suite de la dépendance exceptionnelle où étaient tous les hommes à l'égard de celui en qui la paternité se réalisait dans toute sa plénitude et son énergie. Les races plus spécialement maudites dont nous parle l'Ecriture n'ont pas d'autre origine : en maudissant le fils de Cham, Noé ne faisait qu'exprimer la loi d'après laquelle la dépravation du père devait passer aux enfants. — Il ne faut pas être absolu : il y a d'une part les fatalités de la nature, de l'autre la liberté de la personne, qui peuvent soustraire le fils, pour le bien comme pour le mal, à l'influence de la paternité. Mais ces réserves faites, la loi n'en demeure pas moins telle que l'ont constatée l'expérience et le bon sens populaire : " Tel père, tel fils ;" telle que l'a exprimée le Livre Saint en montrant le Seigneur punissant les péchés du père jusqu'à la troisième et la quatrième génération, et récompensant ses vertus jusqu'à la millième. — Il dépend donc finalement de la paternité d'élever ou d'abaisser le niveau physique et moral de l'humanité.

J'entends dire par une science sophistique que dans un prochain

*. Id., p. 427, note I.

†. Id., p. 431.

cataclysme du globe surgira une race nouvelle et supérieure à la nôtre, comme nous avons surgi nous même dans la dernière des révolutions terrestres. Nous serions réservés pour être à cette race future ce que les animaux nous sont actuellement; mais la science s'en console dans son désintéressement panthéistique. Messieurs, il y a une vérité au fond de ces tristes chimères: c'est qu'il dépend des pères de famille, non pas de créer une race supérieure à l'homme — l'homme est le dernier mot de la création — mais d'élever la race humaine au-dessus de ce qu'elle est maintenant. Il dépend d'eux, par la paternité d'abord et par l'éducation ensuite, de faire monter de génération en génération le niveau physique et moral de notre grande et progressive espèce; comme il dépend d'eux aussi de tout abaisser, de tout appauvrir et de tout corrompre, le sang, les idées et les mœurs. L'humanité est en leur pouvoir; ils peuvent, à leur gré, l'élever jusqu'à Dieu ou la déprimer jusqu'à la brute.

Et toutefois ce n'est pas assez de gloire pour la paternité que d'agrandir chaque jour la nature humaine; il faut, si je l'ose dire, qu'elle agrandisse la nature divine. Sans doute, Dieu est parfait et immuable en lui-même; mais il a besoin de croître en nous. Il nous a conviés par le christianisme à la participation de sa propre nature, *divinæ consortes naturæ*, et son désir est de la communiquer toujours davantage au sein de l'humanité. Tel est le terme sublime de la paternité chrétienne; elle prépare des sujets nouveaux à cette filiation de l'adoption divine, dont l'évangéliste saint Jean a dit: "Il a donné le pouvoir de devenir fils de Dieu à tous ceux qui croient en son nom, et qui ne sont pas nés seulement du sang et de la chair, ni de la volonté de l'homme, mais de Dieu." (Jean, I.) La paternité chrétienne enfante pour le baptême, pour l'eucharistie, pour toutes ces merveilles réelles et cachées de la grâce pour tout ce commerce du Dieu personnel et vivant avec l'homme.

Dans leur ardent espoir du Messie, les Juifs l'attendaient sans cesse parmi les fruits de leurs unions fécondes: chaque père fidèle espérait qu'un jour, dans l'embrassement d'une de ces douces créatures, éperdu de joie et d'adoration, il reconnaîtrait l'envoyé céleste sous les traits de son enfant. Le rêve des familles hébraïques est la réalité des familles chrétiennes. Père chrétien, écartez ces blonds cheveux, regardez ce front pur, tiède encore de l'eau du saint baptême; regardez cet œil limpide et clair où se reflète, avec l'azur du ciel, le sourire de Dieu. Cet enfant plein d'innocence et de charme, cet ange qui vous vient du ciel et qui vous y ramène, c'est le Messie. La rédemption du Christ est sur lui, la grâce et les vertus du Christ habitent dans son âme, et c'est le Christ lui-même qui vit dans votre fils.

La paternité est donc une chose éminemment religieuse. Comme tout ce qui est vraiment grand, elle regarde Dieu et le touche. Elle procède de lui, puisqu'il est à la fois son principe et sa loi; elle retourne à lui, puisqu'elle n'engendre pas seulement pour la vie humaine, mais qu'elle a son dernier terme dans la formation d'un être divin. Ah! je me confonds, et je laisse échapper une fois encore ce cri d'admiration et de prière: Je fléchis les genoux devant le père de Notre-Seigneur Jésus-Christ, de qui toute paternité procède au ciel et sur la terre.

HISTOIRE DE DEUX ÂMES.

(Voir page 298.)

Dans les premières années, après la mort d'Albert, Alexandrine avait trouvé pour sa douleur des consolations humaines, qui n'étaient pas sans charme quoiqu'elles fussent sans proportion avec sa *misère*, comme Eugénie appelait fort bien l'état de cette âme désolée: "Pauline! "Pauline! Alexandrine est dans un état qui brise le cœur. Elle a "l'air calme et résigné, mais personne ne la voit comme moi; devant "moi, elle laisse voir toute sa misère. Elle est d'un changement af- "freux, elle ne veut que mourir." Et Eugénie écrivait encore: "Toute son attitude est tellement celle d'une personne qui n'a plus rien "à faire, rien à espérer, qui ne veut s'établir nulle part, qui est pressée "de partir! C'est une grande douleur à regarder."

Une telle douleur repousse presque comme une injure toute consolation humaine: semblable à la Rachel du Prophète, elle ne veut pas être consolée. Cependant Alexandrine, loin de repousser les consolations dont j'ai parlé, y trouvait une ineffable douceur, car ces consolations-là lui venaient encore d'Albert. "La mort a brisé le lien qui nous unissait", dit-on bien souvent après la mort d'un ami commun. Mais la famille d'Albert était maintenant plus que jamais la famille d'Alexandrine, qui vivait plus habituellement au milieu d'elle et qui n'allait voir sa mère que de loin en loin, comme si elle avait encore été retenue auprès d'Albert. Le père et la mère d'Albert l'appelaient *ma fille* et avaient pour la pauvre affligée des soins de père et de mère pour leur enfant; les sœurs d'Albert lui disaient plus tendrement *ma sœur*. Albert, on se le rappelle, lui avait donné ce nom de sœur au temps où son amour n'osait pas encore s'avouer et ne parlait que d'amitié. Ce nom de sœur,

je l'aime bien mieux donné par Alexandrine aux sœurs d'Albert. Alexandrine autrefois, pressée par lui, avait cédé, elle l'avait appelé son frère. Cependant la douceur de lui complaire dut être mêlée de regret, les noms de frère et de sœur convenant mal à l'expression de l'amour même le plus pur, et surtout à celui-là, car le nom de frère ou de sœur est alors un mensonge. Mais j'imagine qu'Alexandrine n'avait pas attendu cette prière d'Albert pour donner dans le secret de son cœur le nom de sœur aux sœurs d'Albert, et par là prendre d'avance possession du bonheur rêvé. Peut-il être rien de plus doux pour un cœur bien épris que d'appeler *ma sœur*, la sœur de ce qu'il aime ? Alexandrine donnant toujours et recevant toujours ce nom-là au milieu de la famille d'Albert, le lien de ces cœurs n'était pas brisé. Albert mort unissait toujours et plus étroitement dans la mort ceux qu'il avait unis dans sa vie.

Cette vie qu'elle avait partagée avec lui, on a vu qu'elle se plaisait à la *revivre*. Dans la solitude elle n'était pas seule, elle était avec Albert. Il arrive chaque jour que les accidents de l'existence dispersent au moins pour quelques mois ou quelques semaines les familles les plus attachées à la vie patriarcale. C'est ainsi que tous les membres de la famille de la Ferronnays s'étant vus éloignés en même temps du château de Boury, Alexandrine y demeura seule. Mais ce n'est que dans la solitude que nous pouvons retrouver le doux fantôme du bonheur passé ; c'est seulement dans le silence du dehors que nous pouvons encore entendre la voix chère que notre oreille n'entendait plus et qui nous parle maintenant au fond de notre cœur. Alexandrine raconte que dans le premier moment qui suivit le départ des autres, se trouvant seule et dans l'obscurité, elle fut un peu mélancolique. Mais elle ajoute :

« Je ne me suis pas appesantie là-dessus ; je lis, ou bien j'écris ma chère histoire, et alors je n'ai pas même assez de six heures de suite de solitude compléte. Heureusement mes doux souvenirs font une bienfaisante impression sur mon âme, heureuse même malgré l'amertume qui s'y mêle ; de sorte que je passe facilement mes jours sans ennui, en mêlant toujours Dieu et Albert. En ce moment, j'écris les premiers temps de notre mariage ; cela m'absorbe tant, que souvent j'oublie le moment présent : je revis ma vie ! » (P. 244).

Voilà les consolations humaines que cette grande douleur ne pouvait pas repousser, où elle ne pouvait pas même ne pas se complaire : le père, la mère et les sœurs d'Albert et les souvenirs d'Albert. Ces consolations cependant n'eurent qu'un temps bien court comme tout ce qui est humain. Quand l'âme d'Alexandrine, profondément ébranlée par le coup qui les avait arrachés l'un à l'autre, se fut un peu reposée dans les affections qu'Albert lui avait laissées en héritage, la mort reprit son œuvre, et emporta le comte de la Ferronnays, puis Eugénie qui s'était

vouée à elle *, puis Olga en qui Eugénie semblait revivre. Mais Alexandrine n'avait pas seulement dit à Albert : Votre père et votre mère seront mon père et ma mère, vos sœurs seront mes sœurs,— elle lui avait dit surtout, comme Ruth à Noémi : Votre Dieu sera mon Dieu ! Et, fidèle à cette promesse, elle se fait sur la terre *novice du ciel* †, du ciel où elle doit retrouver Albert ; car un amour comme le sien ne se réfugie dans les souvenirs du passé que pour y retrouver les gages de l'avenir, d'un avenir éternel.

" La terre, dit-elle, la terre n'a plus de charmes pour moi, que lors- " qu'elle me parle d'un autre monde." Sans l'espérance d'être réunie à Albert, que serait le souvenir du bonheur passé, sinon une amertume indicible et un abîme de désespoir sans fond ? Mais elle sait bien le secret du bonheur, puisqu'elle fut heureuse. " Jamais, écrivit-elle à " M. de Montalembert, jamais deux êtres n'auront tant de jouissances " en s'aimant que lorsqu'il aimeront Dieu aussi." Et elle écrit à l'une de ses sœurs : " Aimons Dieu et mettons dans cet amour tous les autres " amours." C'est toute l'histoire passée d'Alexandrine avec Albert.

Mais voici une parole bien nouvelle dans la bouche d'Alexandrine, qui paraît elle-même étonnée de cet accent nouveau de sa piété. Elle écrit à sa sœur : " Quand te jetteras-tu donc amoureusement dans les " bras de l'Epoux de nos âmes ? Je t'en prie, passe-moi ces expressions mystiques, qui me plaisent." Sa sœur est peut-être moins surprise qu'elle ; car, quelques semaines auparavant, elle a été frappée du changement prodigieux qui s'est accompli dans Alexandrine. Un soir, à la nuit tombante, elles étaient ensemble sur l'un des balcons de l'hôtel d'Angleterre, à Bade. La beauté de la saison donnait un air de fête à la réunion des promeneurs qu'elles avaient sous les yeux. La sœur d'Alexandrine lui demanda si ce bruit, cette animation, cette joie ne réveillaient pas en elle qui, toute jeune fille, avait tant aimé les joies du monde, quelques souvenirs et quelques regrets. Alexandrine lui répondit en souriant doucement qu'*elle ne pensait plus jamais à ces jours-là*. Puis, après être restée quelques instants silencieuse, regardant tantôt la promenade, tantôt le ciel étoilé, Alexandrine tira de sa poche un petit portefeuille où elle écrivait les paroles qui la frappaient dans ses lectures ou ailleurs : " Tiens, dit-elle, voici ce qui est vraiment beau, inté-

* Eugénie, au milieu de tous les enivrements d'un bonheur nouveau, écrivait à Alexandrine :

" Dis-moi, si tu veux me consoler de mon bonheur, dis-moi que je te suis " encore bonne à quelque chose, que je suis encore un peu pour toi ce que j'é- " tais autrefois."

† C'est l'abbé Gerbet qui appelle ainsi Alexandrine.

ressant et important." Et elle lut ces mots de saint Augustin : *O amare ! o ire ! o tibi perire ! o ad Deum pervenire !*

Parvenue à cette hauteur, elle est désormais entièrement détachée de tout ce qu'elle aimait auparavant, excepté des âmes. Bien differente autrefois de ces jeunes filles qu'on voit souffrir dès l'adolescence, dès l'enfance même, d'un mal inconnu et qui n'est autre chose que le mal de la patrie absente, elle avait accueilli avec ivresse toutes les promesses de la vie. La vie n'a pas trompé sa confiance ; et, quand les jours de deuil ont succédé aux jours de bonheur, Alexandrine n'est point encore ingrate pour le bonheur passé : " Ce bonheur, dit-elle, a été trop vif et " trop doux pour appartenir à la terre, et deux ans d'un pareil mariage, " quatre ans d'un semblable amour, ont comblé la dose de la félicité " permise ici-bas."

Ainsi, c'est le bonheur lui-même qui a fait pour cette âme privilégiée ce que le malheur fait pour les autres ; il l'a tournée tout entière vers le ciel, il l'a détachée de la terre qu'elle se prépare à quitter comme, après y avoir passé un peu de temps, on dit adieu à une maison amie pour retourner à la maison paternelle. Quelques âmes se sont rencontrées, bien rares, dans lesquelles la nature avait si bien préparé l'œuvre de la grâce, que cette œuvre s'est accomplie en un instant et sans effort : les apôtres qui furent auprès de ces âmes l'instrument de la grâce, ont reconnu qu'elles étaient naturellement chrétiennes, naturellement catholiques *. Il y a pareillement des âmes, mais encore bien plus rares, qui sont naturellement célestes, et le malheur, ce grand apôtre, ce grand instrument de la grâce, trouve son œuvre accomplie avant même qu'il les ait visitées. Alexandrine était de ces âmes-là. Et ce n'est pas pour elle que le poëte a dit :

Rien ne nous fait si grands qu'une grande douleur.

C'est l'amour humain qui a, dans le bonheur d'abord et ensuite dans les souvenirs du bonheur, exalté cette âme jusqu'à Dieu. Mais ce privilége de sanctifier l'âme humaine par le bonheur, n'appartient qu'à l'amour le plus pur. L'amour pur remonte naturellement de la créature à Dieu, comme l'eau retourne à l'Océan qui est son centre, comme

* En un certain sens, elles le sont toutes ; et en un autre certain sens, aucune n'est naturellement chrétienne et catholique, puisque toutes ont besoin de secours surnaturels pour se relever de la chute. Le péché sans doute a obscurci dans toutes les âmes les lumières naturelles que Dieu y avait allumées : mais l'obscurité n'est pas égale dans toutes. Et quand l'obscurité est bien moindre dans une âme que dans la plupart des autres, on dit qu'elle est naturellement catholique.

la flamme s'élance vers le ciel qui est le foyer universel de toute lumière et de tout amour.

C'est ainsi que l'âme d'Alexandrine était vraiment céleste. Sur la terre, elle aimait Dieu comme les Anges l'aiment au ciel. Et sa sœur lui disait comme nous pourrions dire à un Ange qui se ferait voir et entendre à nous : " Tu es bienheureuse d'aimer Dieu comme cela ! " Alexandrine lui répondait : " Oh ! Pauline, comment veux-tu que je " n'aime pas Dieu ? Comment veux-tu que je ne sois pas transportée " quand je pense à lui ? Comment veux-tu que j'aie à cela du mérite, " même celui de la foi, quand je pense au miracle qu'il a fait dans mon " âme, quand je sens qu'après avoir tant aimé et désiré le bonheur de " la terre, l'avoir eu, l'avoir perdu, et avoir été au comble du désespoir, " j'ai aujourd'hui l'âme si transformée et si remplie de bonheur, que " tout celui que j'ai connu ou imaginé n'est rien, rien du tout en com- " paraison !..."

La voilà bien dépassée, cette parole héroïque où il semblait qu'Alexandrine eût donné la mesure de sa grande âme : " Je serais plus heu- " reuse veuve et catholique que toujours femme d'Albert et toujours " protestante." Le bonheur goûté ici-bas avec son Albert dans l'union de la foi, ne serait toujours que bonheur de la terre : il lui faut le bonheur du ciel. Et comme sa sœur, étonnée de ces aspirations, lui demande : " Si l'on remettait là, devant toi, la vie telle que tu l'avais " rêvée avec Albert, et qu'on te la promît pour de longues années ?..." Alexandrine, sans hésiter, lui répond : *Je ne la reprendrais pas !* "

La sœur ajoute : " Ce fut là notre dernière conversation en ce " monde." C'est ici un récit fidèle ; mais si c'était une histoire composée par un artiste de génie, quelle conversation pourrait-il ajouter à cette parole : *Je ne la reprendrais pas !*

La terre ne peut plus retenir l'âme qui la quitte d'un si généreux mouvement ; car cette parole ne vient pas de la réflexion, c'est le cri spontané de l'âme d'Alexandrine. Ce qu'elle dit, elle l'avait fait avant de le dire ; elle avait d'abord repris de sa vie passée, de sa vie vécue avec Albert, tout ce qu'elle avait pu reprendre : plus tard, elle a tout quitté. Elle avait d'abord voulu *revivre* cette vie de bonheur ; elle ne veut plus vivre maintenant qu'une vie nouvelle. Elle avait d'abord conservé ce cher petit appartement de la rue Madame, où Albert l'avait vue s'unir tout à fait à lui par sa conversion, et où elle avait entendu les dernières paroles d'Albert et reçu dans ses derniers regards ses dernières caresses et ses dernières protestations d'amour ; elle avait espéré mourir elle-même où il était mort... Et voilà qu'un peu plus tard, sous l'inspiration de son amour encore agrandi, de sa charité, comme il faut l'appeler maintenant, elle renonce à cet espoir, ses aumônes qu'elle ne veut

pas diminuer, qu'elle veut multiplier au contraire, ne lui permettent plus cette modeste dépense, et elle abandonne au premier étranger qui se présentera la chambre où Albert est mort. Mais on va voir tout à l'heure que la charité qui lui fait accomplir ce sacrifice, fera, sans qu'Alexandrine ait prévu, sa mort toute semblable à la mort d'Albert.

Elle avait voulu tout reprendre de sa vie de bonheur, et même le luxe qu'elle avait aimé jadis, qu'Albert avait aimé avec elle et peut-être à cause d'elle; elle avait voulu reprendre jusqu'à cette innocente coquetterie qui lui avait appris jadis à réjouir les yeux d'Albert. On avait ainsi pu reconnaître en elle, sous ses voiles de veuve, l'élégante Mlle d'Alopeus. Il lui avait encore été doux, au milieu même de ons deuil, de donner des soins à ce corps dont Albert avait aimé la beauté. Mais voilà qu'en s'élevant davantage vers Dieu, elle rejette toutes les superfluités et garde " à peine le nécessaire". Et un jour qu'elle est en prière dans la chapelle du couvent de Saint-Thomas de Villeneuve, une dame la voyant si pauvrement vêtu et ne la connaissant pas, a pitié d'elle et offre aux religieuses de leur ouvrir sa bourse pour soulager cette indigente.

Une seule chose est nécessaire, dit l'Evangile. Alexandrine ne veut plus accorder à son esprit comme à son corps que le nécessaire. Elle lit encore quelques poëmes qu'elle lisait autrefois avec Albert, mais elle ne lit plus les livres nouveaux qu'elle aurait lus avec lui dix ans auparavant. Tout livre lui paraît frivole qui n'a pas pour objet d'accroître encore en elle le feu de la divine charité. Plus elle aime, plus elle veut aimer. "Oh! je t'aime tant, dit-elle à sa sœur, et je veux t'aimer plus " que jamais. Il n'y a que cela, et cela mène à tout... Aimons-nous " bien, et que tout se fonde dans l'amour!" Et quelques mois plus tard: " Tu ne sais pas combien je t'aime, tu ne le sauras que que dans " l'éternité où je jouirai de toi, de mon amour pour toi! ici, on n'a pas " le temps de s'aimer, mais on s'aime cependant! Pour ma part, je ne " vous ai jamais tous tant aimés!" Et la veille même de sa mort, ne pouvant plus écrire, elle dicte de sa voix défaillante une dernière lettre à sa sœur: " Je t'aimerai encore davantage là où tout est amour."

Elle est morte comme elle devait mourir et comme Albert était mort; elle est morte d'amour, de ce divin amour qui n'avait brisé son cœur que pour l'élargir et l'ouvrir sur la terre aux ineffables tendresses du ciel. " Le cœur est immense, disait-elle. A l'image du bien-aimé, aimons " donc tout ce qui peut être aimé."

Le *Récit d'une Sœur* dit timidement dans une note, et comme pour expliquer seulement la présence du P. de Montezon à la place du P. de Ravignan auprès d'Alexandrine mourante: " On sait qu'à cette " époque (février 1848), le P. de Ravignan était absent et dans un état

" de santé presque désespéré. On sait aussi qu'il revint à la vie dès " qu'Alexandrine eut quitté ce monde." Le *Récit* ne dit rien de plus sur le rapport de ces deux faits presque simultané, et il semble même avoir voulu écarter d'avance la pensée qui pourrait se présenter à l'esprit : il explique la mort d'Alexandrine par ses mortifications au couvent de Saint-Thomas-de-Villeneuve. Mais Alexandrine, qui était pleine de santé, qui vivait habituellement avec la comtesse de la Ferronnays, sa belle-mère, et quelque mois à peine au couvent, et cela pendant les deux dernières années de sa vie seulement, n'aurait pas atteint si vite le terme où elle aspirait, sans l'aide de la prière, bien plus puissante encore et bien plus rapide en ses effets que la mortification.

Je ne viens point opposer au *Récit d'une Sœur*, au récit de ce témoin si fidèle et si dévoué, une explication téméraire. Je ne veux qu'introduire ici un autre témoin, que nul ne peut récuser, le P. de Montezon lui-même, qui, on vient de le voir, fut pour Alexandrine le guide du passage de la vie du temps à l'éternité. J'ai reçu du P. de Montezon, au lendemain même de la mort du P. de Ravignan, l'explication de la mort de la comtesse Albert de La Ferronnays, arrivée dix ans auparavant. On pourrait se défier de la sûreté de ma mémoire si je reproduisais ici le témoignage du P. de Montezon d'après mes seuls souvenirs : mais ce témoignage aussitôt après l'avoir reçu, je l'ai rendu public, et le P. de Montezon a reconnu lui-même la fidélité de mon récit. Qu'on me permette donc de le répéter sans y changer un mot :

"..... Cette joie de mourir est le seul mouvement d'égoïsme qu'on trouve dans cette vie. Une âme pieuse qu'il dirigeait le lui reprocha. Il accepta humblement cette leçon qui lui était donnée. " Ma santé, " répondit-il *, est bonne ou mauvaise, je ne sais trop. Vous avez rai- " son de me gronder : il est mieux de désirer uniquement ce que Dieu " veut." La sainte femme qui lui avait ainsi reproché de vouloir quitter si tôt la terre où il faisait tant de bien, craignant de ne pas obtenir du P. de Ravignan qu'il prît de sa santé tous les soins nécessaires, se tourna vers Dieu pour lui offrir sa propre vie en échange de celle de l'apôtre. Dieu agréa ce sacrifice. En même temps qu'il appelait à lui cette héroïne de la charité chrétienne, il rendait quelques forces au P. de Ravignan †.

Albert, inspiré par l'amour, avait offert sa vie à Dieu pour la conversion d'Alexandrine. Alexandrine s'était convertie, et Albert était mort aussitôt. Alexandrine, inspirée par la charité, offre à Dieu sa vie pour la guérison de l'apôtre puissant dans la conversion des âmes. Le

* Lettre à Mme la comtesse Albert de la Ferronnays, du 1er octobre 1846.

† *Notice sur le R. P. de Ravignan.*

sacrifice d'Alexandrine est accepté, elle meurt, et ce n'est qu'au jour où sera produit le livre qui contient la matière du jugement de ces générations, * qu'on saura combien d'âmes ont dû leur salut à ces dix années que le sacrifice d'Alexandrine fit ajouter à la vie du P. de Ravignan.

Séparés à l'origine par la médiocrité de leur fortune, par la différence des nations, par les préventions de l'empereur Nicolas contre les Français, par l'opposition de leurs croyances religieuses, ils se sont aimés cependant, aimés pardessus tous les biens et toutes les affections de ce monde. Mais cet ardent amour, qui leur tenait lieu de tout le reste, ils l'ont maîtrisée ; ils l'ont gardée pure de tout excés, soumise aux droits de Dieu. N'ayant au cœur qu'une seule ambition, celle de s'aimer toujours davantage, ils se sont aimés en Dieu. Ils ont accompli le sacrifice le plus héroïque et le plus difficile à l'amour : Albert demandant de mourir pour la conversion d'Alexandrine, c'est-à-dire, demandant d'être séparé d'elle ; Alexandrine acceptant d'être veuve pour être de la même religion que lui. Mais l'amour, en renonçant à ce qu'il sait de plus doux, la vie commune, le partage de toutes les joies et de toutes les douleurs, a retrouvé l'union plus intime des âmes dans la même foi, dans la même charité, dans le même sacrifice. Cet amour toujours si pur et qui semblait dès l'origine se confondre avec la piété même de ces deux enfants, a voulu devenir plus pur encore, il a rejeté tout ce qu'il pouvait y avoir de terrestre en lui, il est ainsi devenu tout à fait céleste pour l'éternelle joie de ces deux âmes qui s'étaient répété l'une à l'autre : *N'as-tu pas senti le goût des éternelles amours ?*

Alex. de Saint-Albin.

P. S. Je n'ai pu, malgré le nombre et la longueur de ces articles parler que d'Albert et d'Alexandrine. Je n'ai rien dit du livre où leur sœur a recueilli tant de souvenirs précieux. J'essayerai de le faire dans un dernier article.

De S. A.

(A Continuer.)

* Liber scriptus proferetur,
In quo totum continetur,
Unde mundus judicetur,
Prose de la Messe des Morts.

A. S. M. LE ROI DE HANOVRE,

APRÈS SA PROTESTATION.

—o—

Infortuné ! ta plainte est vaine !
L'Europe, en sa lâche torpeur,
Ne s'éveillera pas à ta voix souveraine,
Et tes cris troubleront à peine
L'écho des vieux palais où se cache la peur.

—

Il n'est plus, l'âge poétique
Où l'épée était une croix,
Où de l'honneur sacré brillait la flamme antique,
Où l'enthousiasme héroïque
Armait cent bras vengeurs de l'injure des rois.

—

Et les rois n'ont-ils pas aux-mêmes
Du sceptre enseigné le mépris ?
Laissant au gré des vents flotter leurs droits suprêmes,
Ils ont vu de vingt diadèmes
La révolte en riant disperser les débris.

—

Ils ont vu les plus hautes têtes
Fuyant par d'inconnus sentiers,
Et d'exils en exils épiant des retraites
Où le dernier cri des tempêtes
S'en vint mourir au seuil des toits hospitaliers.

—

Au bruit de ces fuites errantes,
Le cœur des rois a-t-il frémi ?
Non ! Quand les fugitifs passaient, ombres tremblantes,
Dans leurs fêtes étincelantes
Eux berçaient leur honneur dans la honte endormi.

—

O douleur ! Dix fois séculaire,
Brillait en glorieux rameaux
Une race, des francs espoir héréditaire,
Et la révolte incendiaire
Sur la terre muette a semé ses lambeaux.

Les enfants, les vieillards, les reines,
Rien au crime n'est échappé ;
Un dernier Roi laissait en ses mains souveraines
De l'Etat onduler les rênes ;
Il était plein d'amour, il fut aussi frappé.

—

Quelle nation s'est émue
Sur tant de rois précipités ?
Quelle voix de monarque avons-nous entendue
Au nom de l'Europe éperdue
Saluer et bénir leurs fils déshérités !

—

Et maintenant ton cœur espère,
O prince, que des rois meilleurs
Sauront mieux compâtir à ta douleur amére !
Et tu crois, comme aux temps d'Homère,
Enflammer les héros en provoquant les pleurs !

—

Espoir touchant ! rêve sublime !
Trop beau pour des temps sans pitié,
Où la honte est au faible et la gloire est au crime !
Mais fais du moins, grande victime,
Rougir les cœurs glacés qui t'ont sacrifié.

—

Tu seras roi dans ta retraite !
Sois-le deux fois par le malheur !
Même dans cette Europe, où sévit la conquête,
Les courtisans de la défaite
Te feront un triomphe envié du vainqueur.

—

Tu n'as pas connu ces fidèles ;
Ils sont ignorés dans les cours ;
Leur pieux zèle attend les heures solennelles
Où les infortunes cruelles
Des heureux favoris chassent les faux amours.

—

Avec eux, garde l'espérance ;
Dieu n'a pas en vain, près de toi,
Mis cette grande reine, ange de la souffrance ;
Et peut-être aussi que la France
Reprendra quelque jour son vieux glaive et sa foi.

ROME ET LA SITUATION PRÉSENTE

Rome, le 9 novembre 1866.

Discite justitiam moniti.

I

PIE IX

Ce n'est pas sans une vive émotion, mon cher ami, que, le 26 octobre au soir, je touchai le sol de cette Italie, jadis heureuse, aujourd'hui en pleine révolte contre Dieu, contre son histoire, contre son bonheur. Malgré ma foi ardente, je me pris à douter. L'œuvre du mal allait-elle s'accomplir? Après des vicissitudes inouïes où la victoire avait impudemment couronné les vaincus et bouleversé toutes les idées du droit public, devais-je retrouver le Pontife suprême aussi confiant, la ville Eternelle aussi tranquille?

Ces pensées de tristesse s'harmonisaient très bien avec la majestueuse solitude de cette route incomparable de la *Corniche* suspendue entre les Alpes et la mer, moins troublée, à l'heure des tempêtes, que l'Italie entre les mains du Piémont.

Ma crainte mêlée de doute était presque un blasphème: je pus m'en apercevoir lorsque j'eus franchi l'enceinte des Sept Collines.

Aussi bien les portraits de Mazzini, de Garibaldi et d'Orsini décoraient les murs de tous les hôtels, le sourd mécontentement des masses au moment même où Victor-Emmanuel, stupéfait, allait recevoir à Venise le prix des hontes de Custozza et de Lissa, le trouble et l'inquiétude au sein du triomphe, tout m'avait déjà annoncé que l'édifice subalpin était bâti sur le sable mouvant de l'océan révolutionnaire.

A Bologne, un patriote, qui a un nom dans son partie, M. Fabrizzi, prit place dans le même wagon que moi. M. Fabrizzi est député de Modène; il a été élu par plusieurs colléges. Il est musicien distingué, homme d'esprit et de tact. J'appris beaucoup pendant les cinq quarts d'heure que je passai avec lui. Pour les partisans de Garibaldi, le Piémont en masse a trahi la patrie italienne. Il l'a trahie pendant la paix, en lui imposant une hégémonie mensongère; il l'a trahie, pendant la guerre, en n'étant pas prêt à combattre et en combattant mal. Les radicaux italiens en veulent autant à La Marmora, Ricasoli et consorts, qu'à Persano, qu'ils prenaient pour un Neptune. Le parti avancé veut Rome à tout prix, sans atermoiement: il est logique.

Je préfère, moi, la politique radicale de M. Fabrizzi à celle d'un jeune capitaine Toscan que je recontrai à Lucques. Je félicitais mon compagnon de route de son avancement. A vingt-deux ans capitaine, c'est assez joli ! " Monsieur, me dit-il, je suis entré, par la faveur du grand-duc de Toscane, à 14 ans, à l'école militaire de Florence ; à 16 ans, J'AI PROFITÉ des événements, et me voilà capitaine." Pauvre duc Léopold, vos bienfaits ne seraient-ils donc tombés que sur des ingrats !

Mon jeune capitaine m'a exposé tous ses plans. Détruire pour rebâtir. Quand le Piémont sera à Rome, il priera M. Haussmann de lui envoyer un homme de confiance. Puis on vous taillera en pleins chefs-d'œuvre une belle ville tirée au cordeau comme Turin. On payera ses dettes avec les toiles de Raphaël et les marbres de Jean de Bologne ; puis, sans désemparer, on s'occupera de faire le bonheur des Romains comme on a fait celui des Palermitains, *more barbaro.* Pour cela, plus de couvents.

Mais la moitié de Rome vit avec le pain et l'aumône des couvents ? Qu'importe, est-ce que les Piémontais, qui ignorent les septième et dixième commandements du Décalogue montreraient plus de respect pour les conseils de la charité évangélique. On construira des forts sur toutes les collines, et on fera des fouilles dans le Tibre pour trouver les trésors que les Goths et les Vandales y ont jetés. Si jamais la Providence permettait que les Piémontais foulâssent le sol de Rome comme leurs ancêtres en rapine et en usurpation, ce n'est pas dans le Tibre qu'il faudrait aller chercher les dépouilles de la ville Eternelle ; c'est dans leurs poches.

Du reste, mon Toscan m'a fait la confidence que plusieurs esprits *forts* de son pays avaient imaginé une transaction des plus ingénieuses. Il y aurait deux capitales : l'une civile, Florence ; l'autre religieuse, Rome. Voyez-vous ce que c'est que d'avoir été au prytanée florentin et d'avoir des notions sur l'histoire du Japon !

Nous nous quittâmes à Civita-Vecchia et j'eus le temps de reprendre mon sérieux avant d'apercevoir le dôme de Michel-Ange.

***

Pendant que les traîtres à Dieu et à l'Italie, les sectaires, les filous et les imbéciles discouraient sur le sort de Rome, Rome parlait, *Roma locuta est,* Le Vicaire de Jésus-Christ tenait cour plénière de dévouements et d'intelligences. Dans le consistoire secret, Pie IX démasquait le complot des impies et des superbes. L'anathème du Vatican tombait à la fois sur le potentat persécutant les peuples et sur les peuples persécutant les rois. La parole inspirée du Pontife dévoilait et perçait à jour les stratagèmes de l'ennemi.

Vous disiez, pieux, clément et auguste monarque, que jamais vous ne transigeriez avec l'injustice ; que jamais vous n'appelleriez du nom de

réconciliation l'alliance avec le mal ; que jamais vous n'accepteriez les fleurs qui vous cachent les fers ; que le Dieu que vous représentez et qui remplit toute l'étendue des cieux ne veut pas être adoré dans une prison, sur des autels renversés ; que vous ne vous laisseriez pas embrasser par les Judas de la politique : " *Celui que je baiserai, c'est lui, arrêtez-le*" ; que plutôt que d'être énervé par l'encens des faux prêtres, vous reprendriez le chemin de l'exil, traînant après vous la croix du maître, emportant la thiare, les clefs et la divine étole ; qu'alors, mais trop tard, les politiques comprendraient ce que c'est que d'être le successeur de saint Pierre ; ce que c'est que d'être l'héritier d'une dynastie contre laquelle l'enfer ne prévaudra pas, et qui, depuis dix-huit siècles du haut du Golgotha et du Capitole, ces deux montagnes où elle a arboré son étendard, a continué par ses œuvres la dynastie de David parmi les hommes.

N'en doutons pas, il s'opéraît alors, dans l'ordre social, ce qui s'accomplit dans le système du monde, lorsqu'à la mort du Christ le soleil se voila la face. Quand ce soleil de la justice politique et religieuse, qui se nomme la Papauté, viendra à se voiler aux yeux des envahisseurs, tous les astres qui gravitent autour de lui viendront à s'entrechoquer au milieu des épouvantes de l'histoire.

On dirait vraiment, mon cher ami, que lorsque nous annonçons des malheurs inévitables, nous voulons nous poser en prophètes et en visionnaires ! Comme si dix-huit siècles n'étaient pas là, derrière nous, parlant à haute voix, dominant de leurs lugubres enseignements les clameurs d'un siècle en démence ! Comme si la politique ne procédait pas, ainsi que la physique, par voie de déduction et d'observation rigoureuse !

Depuis sa fondation, personne n'a pu toucher à la Papauté impunément : ni Tibère, ni Néron, ni Dioclétien, ni Gensérie, ni Alboin, ni Astolphe, ni les empereurs, ni Rienzi, ni Manfred, ni Ladislas, ni Charles-Quint, ni Napoléon 1er, ni les triumvirs ; et vous vous flatteriez de commencer !

La cession de Venise, après Custozza et Lissa, vous fait perdre la tête. Insensés que vous êtes, demandez donc à MM. Clarendon et Gladstone comment elle s'appelle cette île de l'Atlantique où le Promothée de la victoire fut enchaîné pendant que le captif de Fontainebleau rentrait à Rome !

***

Ma première visite fut pour Mgr Baillès, ancien évêque de Luçon. Comme il a dû souffrir, ce grand cœur d'apôtre et de héros, pendant que les Dupanloup, les Pie, les Plantier, les Gerbet, les Guibert, et tant d'autres, conduisaient les âmes catholiques à la défense du droit.

Nous avons combattu à Arques, monseigneur, et vous n'y étiez pas ! Quand on écrira l'histoire de l'Eglise de France, depuis trente ans, on ne vous appellera pas moins le *brave des braves*, car nous n'étions pas encore

en ligne, que vous combattiez le grand combat, sans craindre ni la captivité, ni l'exil.

Du palais Sainte-Croix je me suis rendu chez le cardinal Barnabo, préfet de la Propagande, une des gloires du cardinalat. L'aimable et éminent prélat me remercia de tous les services qu'il m'a rendus à moi et à mes amis ! On ne peut imaginer rien de plus vif, de plus entraînant que l'esprit du cardinal.

Naturellement, la conversation tomba sur cette immortelle Allocution qui allait retentir aux quatre coins du monde. Je vous laisse à penser si j'écoutais et si j'interrogeais. Un jour, le cardinal Barnabo dit à un diplomate français : " Faites-moi savoir le jour où vos soldats quitteront Rome, parce que, deux jours après, je me tiendrai à la porte pour les bénir quand ils rentreront !" En effet, pourquoi partir si on doit revenir ?

Et n'est-il pas plus facile de ne pas partir que de revenir ?

Le Piémont, aujourd'hui, est tout à fait indépendant de la France, et sous la dépendance absolue des sectaires de Mazzini : qui peut en douter ?

Demain, l'alliance de la Russie et de la Prusse peut être un fait accompli. Dites-nous, politiques de l'avenir, quand les Etats-Unis, la Russie, l'Allemagne et l'Italie seront ligués contre nous, que ferez-vous contre cette coalition la plus formidable qui fût jamais.

Et puis, à force de contradictions, ne craindriez-vous pas que, d'âge en âge, de siècle en siècle, les diplomates ne se racontent, en rougissant de honte pour vous, ce fait, qui serait le plus ridicule de l'histoire.

" LES VAINQUEURS DE SOLFERINO ET DE MAGENTA ONT ASSIÉGÉ UNE SECONDE FOIS ROME. LE GÉNÉRAL QUI LA DÉFENDAIT DE NOUVEAU S'APPELAIT GARIBALDI !"

***

Le jour de la Toussaint, j'ai revu Pie IX à la chapelle Sixtine.

Le temps respecte son auguste tête ; c'est un à-compte sur l'immortalité.

Le Pape se tient toujours droit, sa physionomie n'a rien perdu de sa finesse et de sa grâce, sa voix est douce et sonore. Il prie toujours. Dès qu'il paraît, je ne sais quel frémissement de sympathie s'empare de la foule.

Il y avait là beaucoup d'Anglais et d'Allemands, la plupart protestants ; je n'en ai pas vu un seul distrait ou indifférent : tous subissaient le charme.

Dimanche on célébrait la fête de saint Charles Borromée. Je me trouvais au balcon de l'hôtel de Rome avec un jeune Breton, bon catholique et aimable compagnon. J'assistai au défilé du cortége pontifical. Au moment où la voiture du Pape déboucha devant le palais Rustolie, de la place Colonne à la place du Peuple, une immense acclamation se fit en-

tendre, couvrant l'orchestre des trois musiques, qui saluaient le pasteur de leurs accords.

Un bataillon français rendait les honneurs. Quel spectacle pour un Français! Quelle gloire pour nos soldats de pouvoir dire: "Cette garde d'honneur que nous montons, nos pères l'ont montée, il y a mille ans. En ce temps-là, le général en chef de l'armée d'occupation s'appelait Charlemagne!"

Le cortége pontifical est splendide. Les carosses des cardinaux, qui feraient un singulier effet à Longchamps, sont ici à leur place. Un Parisien de la rue Coquenard me fit un jour cette réflexion prodigieuse, comme on n'en fait qu'à Paris, où l'extrême sottise coudoie l'esprit le plus attique. "Otez de Rome les carosses des cardinaux, qu'est-ce qui reste? — Je croyais, moi, lui dis-je, qu'il resterait les plus belles vertus, les plus belles intelligences, les plus belles églises, les plus beaux tableaux, les plus belles statues, les plus belles fontaines, les plus belles ruines, bref les plus grands souvenirs!"

Certes, je me flatte de ne pas partager l'admiration exclusive de M. L. Veuillot pour Rome; je suis surtout loin de partager ses opinions politiques, littéraires et artistiques; je crois au droit des sociétés humaines; je crois à la gloire de Pétrarque, ce génie aux proportions harmonieuses et gigantesques, qui, comme la coupole de Saint-Pierre, grandit à mesure qu'on s'en éloigne; je préfère les divines madones de Raphaël, toutes colorées de prières aux charmantes mais grivoises Espagnoles de Murillo. Le Juvénal chrétien du journalisme n'a pas besoin d'être un artiste pour chasser du temple les aboyeurs, et, je serais parfois tenté de lui demander ses sanglantes lanières pour flageller les ignorants et les sots.

Voici les cardinaux, les prélats. J'aperçois le cardinal Altieri, camerlingue de la sainte Eglise romaine, type accompli du prince de l'Eglise, du grand seigneur, et du dévouement le plus complet. Ce prélat tout en noir avec un simple cordon rouge à son chapeau, c'est un cardinal *noir*, Mgr Bérardi, ministre des affaires étrangères. Prochainement il recevra la barette rouge aux applaudissements de Rome tout entière. Esprit supérieur, il dérobe toutes les grandes qualités que la Providence lui a departies sous le transparent manteau d'une bonté proverbiale et d'une bienveillance sans égale.

Ce qui est incroyable, c'est la facilité avec laquelle on est admis auprès de ces dignitaires de la cour romaine. En sept jours, j'ai eu quatorze audiences des princes de l'Eglise. A Paris, il faut quinze jours pour pouvoir contempler face à face un chef de bureau tellement raide et gourmé qu'on le croirait pétrifié dans sa suffisance.

Un seul cardinal est resté au Vatican, le secrétaire d'Etat. Quand j'ai eu le bonheur de le voir, il m'a dit: "Que Dieu lui tiendrait compte

de sa bonne volonté!" Que pensez-vous, esprits orgueilleux, qui vous croyez tous des hommes illustres et qui jugez de bas en haut des hommes et des choses, avec une outrecuidance qui est un signe du temps; que pensez-vous du grand politique de l'Eglise romaine, du digne successeur de Consalvi, lorsque, avec la modestie, compagne naturelle de son génie, il invoque les circonstances atténuantes en faveur de sa gloire et des services sans prix qu'il rend à Dieu et à l'Eglise?

Une des extravagances qui peignent le mieux le déraillement des esprits, c'est cette manie que l'on rencontre à chaque pas à Rome parmi les étrangers, de vouloir discerner parmi tant de dévouements et de lumières. Un commis-voyageur ou un touriste vous fait gravement le classement des cardinaux. L'un est partisan de l'Espagne, celui-ci de l'Autriche, celui-là de la France. Il a découvert cela à lui tout seul, du haut de l'observatoire de sa sottise. Il n'est pas venu à l'idée de ce profond penseur que les cardinaux étaient tout bonnement Romains et dévoués à Pie IX.

***

Dans mon audience de congé, Pie IX daigna me demander à quoi je m'occupais actuellement. Je répondis que je préparais l'histoire de Galilée et de J. Pétrarque. « Allez-vous faire un saint de Galilée ? " me dit le spirituel et auguste Pontife. Puis le Saint-Père daigna pendant quelques minutes développer avec une perspicacité merveilleuse sa manière de voir sur ce sujet difficile. Pie IX me parla aussi d'Avignon, cité qui lui est chère, car il sait qu'il y est aimé, béni, et que ses enfants ont versé leur sang pour lui.

Je ne sais, mon cher ami; mais quand j'étais aux pieds du vicaire de Jésus-Christ, il me semblait que son front rayonnait et que ce saint, ce martyr, ce grand roi était marqué du sceau des prédestinés. Je me retirai tout ému et j'aurais pu dire avec le disciple d'Emmaüs:—" N'est-il pas vrai que nous avions le cœur embrasé, lorsqu'il nous parlait en chemin et qu'il nous expliquait les Ecritures?"

En revenant en France, je fus accosté à la station de Foligno par un officier piémontais: " Vous venez de Rome, me dit ce citoyen d'un peuple qui adore Mercure, comment se porte le Pape?"—" Le Pape se porte bien, monsieur, priez Dieu que cet état se prolonge, car le jour où le Pape se portera mal, l'Italie, comme le Piémont, aura cessé d'exister."

Prince Henri de Valori.

(*A Continuer.*)

RAPPORT

DE M. VILLEMAIN À L'ACADÉMIE FRANÇAISE.

Messieurs,

L'Académie a publié, depuis quelques mois, les noms des ouvrages auxquels s'adressent cette année les prix et les médailles de ses nombreux concours; mais elle n'a pas donné les motifs de ses choix. Elle n'a pas loué par analyses ce qu'elle couronne devant l'opinion éclairée. Son jugement, dût-il paraître aujourd'hui tardif, et l'expression en fût-elle affaiblie sous la plume du rapporteur, trop longtemps éloigné de cette enceinte et privé d'un tel auditoire, une obligation nous reste, et une justice est à rendre aux travaux qu'a préférés l'Académie.

Cette année, comme les précédentes, les ouvrages utiles aux mœurs, cette seconde fondation de M. de Montyon, se présentaient sous des formes variées, histoire, philosophie, poésie, érudition, critique. Dès le premier examen, une étude analogue au goût de notre temps a fixé l'attention. Il s'agissait de la Gaule et de Rome, de Cicéron et de ses amis, de César et de l'Empire. On sait quelle faveur avait obtenue, dans le siècle dernier, ce sujet, traité par l'Anglais Middleton et reproduit dans notre langue par le pathétique abbé Prévost.

Les changements du monde, les instabilités politiques de l'Europe n'ont pas, on peut le croire, affaibli cet intérêt; et le savoir exact, l'érudition piquante, la diction facile et pure, le bon sens impartial et libre d'un jeune écrivain en ont renouvelé le caractère original. C'est après avoir approfondi dans un *Cours* public la correspondance de Cicéron, que M. Gaston Boissier a résumé la vie publique et privée du grand citoyen, du philosophe et de l'immortel orateur. De là son étude sur la *Société romaine au temps de César.*

On a pu regretter qu'un tel travail sur de tels souvenirs se soit formé de fragments successifs publiés dans *les revues.* On a pu s'étonner que l'habile et nouvel historien ait été souvent moins admirateur de Cicéron que Fénelon, Racine et Voltaire. Mais que de nobles sentiments, que de pensées ingénieuses, que de curieux détails ont compensé ce reste d'éblouissement pour le génie de César! et, en même temps, quelle peinture vraie de la vie romaine dans les grands et dans le peuple, au Sénat et au Forum, dans ces amis de Cicéron, noble élite du patriciat romain, jurisconsultes, généraux, orateurs, depuis l'éloquent Sulpicius jusqu'au hardi et spiritue

Célius! Jamais plus d'éminents esprits ne se pressèrent autour d'un homme de génie, dont la vie fut utile et grande et la mort héroïque.

L'Académie attribue à cette œuvre de véracité historique et de goût littéraire un prix de 2,500 francs, et elle attend de l'auteur de nouvelles vues sur l'image vraie et le sentiment de l'antiquité romaine.

Dans un ordre bien différent, un essai de poésies écrit avec âme, une vie de travail, de simplicité domestique et d'émotions pures, retracée par un jeune écrivain, a partagé nos suffrages. On le sait, les formes et les occasions du talent n'ont pas de limites. Quelques poésies sous ce titre: *Pages intimes*, de pieux devoirs simplement écrits, un encouragement donnée par la tendresse, suffisent au talent du poëte, et lui inspirent des vers naturels qu'on n'oublie pas. C'est à ce titre que M. Eugène Manuel reçoit un prix égal au premier, dans ce concours qui nous offrira cependant une œuvre poétique fortement travaillée, inégale, mais puissante, même par ses défauts.

L'érudition critique portée sur un grand sujet, les lettres mêlées à l'histoire, et l'inspiration religieuse ranimant l'éloquence, et suscitant des pontifes à la place des rhéteurs, c'est là sans doute, un noble sujet; c'est celui qu'a traité M. Eugène Fialon: *Etude historique et littéraire sur saint Basile*, suivie de l'*Hexaméron*. De récents exemples rendaient la tâche difficile. On sait comment est dépeint et senti le génie épiscopal de saint Basile dans un livre savant et populaire de nos jours; l'*Eglise et l'Empire*. Le nouvel écrivain obéit à la même pensée; et il complète ses récits par des traductions heureuses et des rapprochements empruntés à l'antiquité philosophique. Ainsi se touchent l'art et l'érudition; et la vraie littérature se nourrit de ce mélange.

A ce titre, l'Académie devait arrêter ses suffrages sur l'œuvre longtemps méditée d'un homme de talent, auquel étaient échappés çà et là des vers heureux. Aujourd'hui, sous le titre: *la Divine Odyssée*, M. Pecontal a entrepris un poëme de forme encyclopédique. Se supposant à lui-même une révélation mystérieuse, il parcourt sous la garde d'un génie céleste, le monde ancien et nouveau de l'Europe et de l'Orient; il y retrouve surtout l'inspiration religieuse et son action sur les âmes. Par là il rencontre les grands côtés de l'existence humaine, sans avoir besoin de détails épisodiques et d'inventions romanesques. Si le poëte avait toujours réussi dans ce qu'il ose, si l'art égalait toujours en lui l'ambition de la pensée, sa place serait grande même en dehors du concours; et nous aimons à signaler ici l'estime dont il est digne.

Dans cette œuvre une grande variété de souvenirs, une étude passionnée des poëtes et des voyageurs, attache le lecteur; et nulle part le génie de Camoëns n'a été mieux compris et mieux célébré.

Près de ce savant poëme, l'Académie désigne volontiers des ouvrages

de philosophie, des recherches d'histoire, des récits anecdotiques. Un livre sous ce titre : *de la Science et de la Nature*, par M. Magy, a frappé les esprits par l'élévation morale, le sentiment de l'antiquité et l'intérêt spiritualiste. Les résumés d'un brillant enseignement historique à Nancy signalaient également le nom d'un professeur, M. Paul Lacroix : et des travaux du même ordre, mais d'un tour plus libre appelaient l'attention sur les entretiens improvisés de M. Zeller. L'antiquité et le moyen âge sont parcourus par l'auteur avec une science piquante et des vues hardies, mais souvent impartiales. On peut douter que, sur la fin de l'Empire et devant l'invasion des Lombards, l'autorité croissante et la juridiction de l'Eglise fussent une oppression plutôt qu'une sauvegarde. L'Eglise lutta contre la force et défendit les faibles ; M. Zeller a reconnu lui-même cette vérité dans le tableau qu'il trace du pontificat de Grégoire le Grand au sixième siècle, de sa résistance à l'invasion barbare et des secours qu'il reçoit de l'Orient et prodigue à l'Italie.

L'Académie ne classe pas entre eux ces divers ouvrages ; elle en signale le mérite par des médailles du même ordre.

L'histoire de notre siècle, ce drame souvent si tragique, ne devait pas moins inspirer nos écrivains. Cruels souvenirs que ceux de Marie-Antoinette et d'autres femmes, martyres aussi ! Un talent expressif, une âme généreuse, n'a pas craint de joindre au nom de la Reine ceux de Mme. Roland et de Charlotte Corday, comme pour mettre de niveau dans le deuil des âmes tout ce qui fut excès d'héroïsme et de souffrance. Il y réunit aussi, avec le nom d'une autre femme, Mme de Montagu, les plus beaux exemples de la vertu dévouée et de l'inépuisable bienfaisance. L'Académie couronne, dans cette étude de Mme. Lenormant, le noble emploi de l'imagination émue par la pitié. Puis, elle revient à des travaux de science se rapportant à l'histoire de la société et des mœurs, et elle désigne pour une médaille le livre de M. Charles Daremberg : " La Médecine, histoire et doctrine ", méditation instructive d'un savant, d'un moraliste et d'un peintre ingénieux du monde.

On sait la place réservée dans nos concours à l'histoire de France : une préférence justifiée en a fait notre plus riche couronne et l'a rendue longtemps permanente ; mais ce privilége est rare. L'Académie regrette de ne pouvoir le prolonger en faveur de la forte et curieuse étude de M. Auguste Trognon sur toute l'histoire de France. Elle a goûté les recherches critiques, les teintes originales, les récits et les vues de cet historien dans ses premiers volumes. Elle ne croit pas la suite, à partir du moyen âge, et dans le seizième siècle, aussi évidemment supérieure. On hésite à contredire un talent si digne d'estime ; on rend hommage à sa haute sagacité et à quelques parties de son nouveau travail : mais on ne croit pas qu'il l'ait assez fortifié en l'achevant, et qu'il en ait assez complété

l'ensemble, pour obtenir le grand prix fondé par le baron Gobert pour le morceau le plus éloquent sur l'histoire de France.

Ce prix, qui semble si difficilement applicable à une histoire entière de notre pays, ne peut-il pas plutôt encourager quelqu'un des grands récits qui la composent? A ce titre, s'offraient à nous quelques-uns des meilleurs volumes sur l'histoire du siècle présent. Science exacte des faits, justice envers les hommes, impartialité dans les vues, passion vraie dans les peintures, sentiment profond des besoins de la France, étude des intérêts et des idées de l'Europe : que de devoirs imposés à l'historien ! Une seule partie de cette vaste carrière a concentré le travail que couronne aujourd'hui l'Académie. De la révolution de 1789, M. de Viel-Castel n'a décrit que la dernière époque et la fin apparente; mais, là même, il retrouvait le contre-coup des événements antérieurs, les grandeurs et les débris d'un passé tout récent, les passions et les hommes qui avaient occupé le monde depuis un demi-siècle, la reprise de ces passions, le retour de ces hommes.

L'honneur de l'historien est d'avoir été judicieux et calme dans le chaos des souvenirs; toujours ami de la modération, toujours fidèle aux intérêts durables du pays, sans ardeur de faux zèle et sans complaisance pour la force. Son mérite, exercé par l'étude des affaires dans un assidu travail, sans responsabilité inquiétante, est d'avoir bien connu les intérêts et les mouvements de l'Europe. Son avantage d'avoir joint au savoir attentif le coup d'œil rapide, l'intelligence affable qui obtient la confiance ou la supplée, pénètre les caractères et devine ce qu'elle ne sait pas.

C'est avec de tels secours dont les principaux sont en lui-même, que M. de Viel-Castel venait d'achever huit volumes de l'*Histoire de la Révolution*. Écrit comme il a été composé, avec vérité, d'un style naturel, attachant, cet ouvrage, sans être achevé, a fixé le choix de l'Académie. Elle est certaine que sur un sujet si contentieux par lui-même, débattu par des témoins si opposés, envenimé parfois de passions si vives, et surchargé de tant de paradoxes, l'œuvre de M. de Viel-Castel demeurera toujours estimée et justifiera le prix qu'elle obtient aujourd'hui.

Le second prix est attribué de nouveau à l'écrit vraiment historique de M. Lavallée: *les Frontières naturelles de la France*. La tradition historique y est fidèlement retracée; la conséquence en est inévitable. Sur le point principal, cette frontière admirablement suppléée par Vauban sera complété à son temps, précisément parce qu'elle n'est pas nécessaire à l'inviolabilité de la France. Sur d'autres points le complément déjà repris n'a pas besoin d'être étendu dès à présent, pour être assuré à l'avenir, et c'est avec raison que le nouvel historien, ingénieur et géographe, promet à la France cette future et naturelle conquête de la paix.

A ces travaux d'un intérêt à la fois savant et politique, se joignaient

d'autres études surtout littéraires, qu'avait encouragées l'Académie. La forme du prix Bordin en est l'occasion, et un bon ouvrage en devient l'objet mérité; l'Académie ne pouvait mieux choisir que le travail de M. Dantier, sur les *Monastères bénédictins d'Italie*. Elle y trouvait, avec l'intérêt des récits, de précieux débris d'antiquité, de curieuses peintures du moyen âge, et un sentiment élevé de la solitude et de la vie religieuse. L'auteur lui-même de cette étude, le voyageur érudit, disciple des bénédictins, était un témoin dramatique du dévouement à la science, des fatigues qu'elle coûte et des efforts qu'elle impose. Une santé gravement altérée, des nerfs et une vue malades, le désignaient à notre intérêt affectueux et au prix que l'Académie lui décerne.

D'autres sujets d'études proposés par elle ont rencontré des mains habiles. Gardienne zélée de notre langue, et attentive à ne pas séparer l'érudition et le goût, l'Académie avait demandé et récompensé des recherches techniques sur Corneille et sur Molière. La langue familière et le génie original de madame de Sévigné n'offraient pas une moins curieuse étude. Deux ouvrages surtout ont paru répondre à cette attente, l'une par la fine exactitude des résumés, la précision du vocabulaire et l'ingénieuse variété des citations. Cet ouvrage, inscrit sous le No. 1, a pour épigraphe: " Votre manière d'écrire, libre et aisée, me plaît: c'est le style d'une femme de qualité qui soutient le caractère des matières enjouées et égaye celui des sérieuses." (*Lettres de Bussy.*) C'est le dernier travail de M. Sommer, homme de savoir et de talent, qu'une mort prématurée enlève douloureusement aux lettres qu'il honorait. L'Académie lui a décerné la plus forte part du prix proposé.

Un autre travail moins étendu, par M. Marion, professeur au lycée de Montpellier, porte cette épigraphe : " Esprit juste, fin et hardi, qui éclate " et sème partout ses éblouissantes saillies " (Victor Cousin, *Société francaise au XVIIe siècle*). C'est moins un lexique qu'une étude de logique et de grammaire ; mais, à ce titre, l'Académie lui attribue, sur le prix, une médaille de 1,500 fr., sans renouveler une récompense pour laquelle deux autres mémoires encore étaient présentés.

Le prix triennal fondé par M. Halphen, reçoit sa destination, en s'appliquant aux études de curiosité piquante, et aux recherches anecdotiques de M. Edouard Fournier sur notre théâtre.

Un autre prix fondé par M. Maillé-Latour-Landry pour l'encouragement des lettres et des arts, honorera cette année un jeune poëte dont le talent, tour à tour original et négligé, a paru mériter une distinction.

L'Académie désigne à ce titre un volume de poésies, par M. Albert Mérat, dont elle espère retrouver ailleurs le nom et couronner de nouveau le succès.

Un autre souvenir, souvent rappelé dans ces concours, reçoit un dernier

hommage : c'est celui de M. Geruzez, littérateur ingénieux, professeur savant et écouté, appelé par ses travaux aux plus honorables promotions littéraires. La fondation léguée par feu M. Lambert laisse aujourd'hui à l'Académie le droit de reporter sur Mme Geruzez un souvenir, et comme une dernière médaille qui appartient au nom si regretté dont elle s'honore.

A part cette succession si diverse de travaux spontanés accueillis ou provoqués, de titres littéraires attestés ou espérés, l'Académie avait à considérer ce qui la rappelle à ses premiers et anciens *Prix*, les questions d'art et de goût, les études de langue, les essais de biographie qu'elle proposait jadis, et dont ses recueils se sont accrus.

Cette fois, au lieu d'un des grands noms du génie français, d'un Descartes ou d'un Corneille, d'un Molière, ou d'un Racine, elle avait indiqué seulement un esprit rare, un type de l'ancienne cour et du monde, un mélange du galant homme et du libre penseur, du politique et du sceptique ; elle avait désigné un favori du grand Condé, un disgracié de Louis XIV, un hardi contradicteur de la diplomatie du temps, un attentif et spirituel témoin de la cour d'Angleterre, un piquant interprête de l'antiquité romaine. Elle avait choisi la vie et les écrits de Saint-Evremond.

Elle ne regrette pas ce choix, qui lui a donné plusieurs essais nouveaux sur divers points rendus curieux par quelques détails, et même par quelques longueurs, et un discours de forme élégante et rapide, où l'homme explique l'écrivain, où le spectacle du temps, bien décrit, fait concevoir l'expérience de l'historien, et où l'indépendance de la pensée double l'originalité du talent.

L'attention s'est partagée, et le prix a été quelque temps débattu entre le discours n° 11, portant pour épigraphe : *Je pense sur toutes sortes de sujets, je ne médite sur aucun ;* et le discours n° 13 : *Non vultus, non color unus.*

Le premier est un mémoire étendu, tour à tour anecdotique, érudit et paradoxal. Le second est un discours précis et fin, abrégeant ce que l'auteur sait bien, mêlant des tons divers, et préludant à l'esprit du XVIIIe siècle, sans cesser d'être monarchique et conservateur. On peut blâmer quelques assertions des deux auteurs ; on s'étonne que l'un d'eux ait accusé de jalousie le silence de Montesquieu sur l'ouvrage de Saint-Evremond relatif aux Romains ; on est choqué aussi de voir, même dans un panégyrique, l'esprit de Saint-Evremond préféré au génie de Montaigne, et son scepticisme célébré : mais les deux ouvrages n'en sont pas moins d'un ordre élevé. L'Academie couronne dans le premier M. Gidel, professeur de rhétorique au lycée Bonaparte ; et elle décerne l'autre moitié du prix au talent, à la justesse heureuse, à la forme oratoire, à la vivacité piquante de M. Gilbert, déjà distingué par elle, et de mieux en mieux préparé pour d'autres succès.

Un mémoire développé sous le n° 2, avec cette épigraphe :

J'aime la vertu sans rudesse,
J'aime le plaisir sans mollesse,
J'aime la vie, et n'en crains pas la fin,

a mérité l'*accessit* par des qualités heureuses qui le rapprochent du mémoire nommé d'abord. Et, enfin, une mention à part désigne à l'estime des hommes de goût le n° 7, dont l'épigraphe rappelle Pétrone et Tacite.

Telles sont les études, les essais de goût et d'émulation que l'Académie s'honore d'encourager. C'est ainsi qu'elle propose au talent d'attirer l'estime publique, et qu'elle mêle parfois de paisibles travaux à de grands souvenirs. L'exemple s'en rencontre aujourd'hui. On sait à quels événements le monde vient d'assister ; pendant plusieurs années, la guerre civile sur le plus vaste théâtre ; un grand peuple divisé en nations qui se combattent ; la liberté démocratique répudiant l'esclavage, et voulant régner par le droit rigoureux et le travail libre ; puis le fanatisme politique s'armant du crime individuel pour lutter contre le progrès moral, pour maintenir le monopole de l'homme sur l'homme et l'oppression dans la liberté apparente.

Un homme d'Etat, sorti du rang le plus humble, un ouvrier devenu premier magistrat d'un empire, un grand citoyen, poursuivant une grande idée, a été la victime sanglante de l'intérêt égoïste enrichi par l'oppression, et la voulant sans terme. Lincoln est mort assassiné au milieu de la victoire du droit et de la liberté. Qu'un hommage lui soit décerné par la pensée de l'Europe, que son nom soit grandi par la mémoire de son sacrifice, que la liberté, que la dignité humaine dans le nouveau monde soient continuées et protégées par l'horreur du crime isolé qui a voulu les frapper dans leur noble défenseur !

A ce titre, l'Académie propose pour sujet d'un prix de poésie à décerner en 1867 : *la Mort du président Lincoln*, et elle espère que, parmi tant d'œuvres de science et d'art qui seront attirées en France, l'inspiration ne manquera pas pour une pensée de charité sociale et de grandeur humaine.

Une autre étude historique et philosophique sera réservée pour le " prix d'éloquence ". Ce prix ne saurait être ramené toujours à une admiration uniforme et traditionnelle. Il ne doit pas méconnaître non plus ce que les difficultés du temps et les erreurs du talent peuvent mettre d'obstacles à la vérité. Parmi nos écrivains célèbres, J.-J. Rousseau s'est trompé souvent ; mais il a beaucoup osé et beaucoup fait pour la morale, la justice et même pour le sentiment religieux. Il a été philosophe, avec de graves erreurs, et grand écrivain avec de dangereuses illusions. En se trompant sur l'excès du droit populaire, il en a rendu la modération plus nécessaire. Ses livres doivent être interrogés, discutés, éclaircis, et non pas exclusivement adoptés. L'admiration qu'il mérite doit être tempérée par les défiances qu'il inspire.

C'est dans ce point de vue que l'Académie propose à l'esprit de recherche

et de moralité, *Un Discours sur J.-J. Rousseau.* C'est un hommage au génie, sans doute ; mais ce qu'elle demande à un tel travail, ce sont des motifs de plus offerts à la raison et à l'équité sociale ; c'est une réfutation dernière des erreurs dont Diderot et d'Holbach imprégnaient le dix-huitième siècle ; c'est une réaction contre le matérialisme affirmatif ou sceptique ; ce sont de nouveaux encouragemens à la culture religieuse, au sentiment du droit et à l'adoration enthousiaste de la suprême intelligence.

SÉNAT.

SÉANCE DU LUNDI 11 MARS 1867.*

M. LE DUC DE PERSIGNY.—Messieurs, il y a dans l'histoire des institutions des peuples de ces moments critiques qui ressemblent à ce qu'on appelle en géométrie les points *singuliers* et *caractéristiques* d'une courbe.

A ces moments dans le temps, comme à ces points dans l'espace, correspond tout un ordre de conséquences logiques ; la moindre déviation dans un sens ou dans un autre peut conduire aux résultats les plus opposés : ici à la grandeur, là aux abîmes.

Ce n'est pas qu'on soit toujours conduit à ces termes extrêmes ; il y a bien des modes intermédiaires entre la raison et la folie des hommes ; mais ce qui est vrai, c'est que toute modification dans la constitution d'un Etat est une chose grave et de beaucoup plus importante que les actes d'un gouvernement dans la pratique des affaires.

En présence des modifications récemment introduites dans notre régime intérieur, et dont le projet de sénatus-consulte n'est qu'une conséquence, il est donc nécessaire de nous préoccuper des suites qu'elles peuvent avoir. Voilà pourquoi, poussé par un de ces sentiments qui dominent l'âme tout entière, ne prenant conseil que de moi-même et sous ma seule responsabilité, j'ai demandé la parole.

* Nos journaux d'Europe nous ont apporté, il y a déjà quelques semaines, les grandes discussions qui ont eu lieu dans le Sénat français à l'occasion des modifications importantes que Louis Napoléon a récemment introduites dans sa politique intérieure. Nous publions aujourd'hui, à l'exclusion de matières déjà composées, les deux principaux discours qui ont le plus contribué à la votation du Sénatus-Consulte modifiant l'art. 26 de la constitution, celui du duc de Persigny et du vicomte de la Guéronnière. *Note Ed.*

Personne n'honore plus que moi la pensée qui a inspiré ces modifications; cette pensée est trop généreuse, trop élevée, pour ne pas exciter en moi, comme en vous tous, la plus profonde, la plus respectueuse sympathie.

Voici d'un côté un pays qui croit voir dans certains changements à la pratique de ses institutions de plus grandes garanties de liberté. Cette opinion se manifeste et paraît s'étendre chaque jour davantage; ce n'est plus seulement une tactique de l'esprit de parti, mais la manifestation de convictions sincères qui, se produisant jusque parmi les plus honnêtes et les plus dévoués serviteurs de l'Etat, prend, sinon le caractère, du moins l'apparence de l'opinion publique.

Voici, d'un autre côté, un souverain qui va au-devant de cette opinion. Père de la patrie, il met son honneur à en être le serviteur; il se dit que si la nation demande en effet un changement, il est plus digne de lui de devancer ses désirs que de les combattre; que si d'ailleurs, après expérience faite, l'opinion proteste, il sera facile de remédier au mal. Assurément, messieurs, il n'y a rien là qui ne soit à honorer.

Mais les modifications dont il s'agit sont si hardies qu'elles ont tout à coup jeté dans le pays les plus vives émotions. Voyez quelles appréhensions d'un côté, quelles espérances de l'autre, elles ont fait naître.

Les uns s'effrayent de voir renaître à certains égards des pratiques de gouvernement qu'ils croyaient condamnées par l'expérience.

Les autres y trouvent le triomphe ou tout au moins le signe précurseur du triomphe complet de leurs doctrines. Telle est, par exemple, leur préoccupation au sujet de l'envoi des ministres aux chambres, que les uns et les autres en arrivent à faire le même raisonnement.

Quelles que soient les formules et les précautions du décret, disent-ils, la présence des ministres aux chambres doit finir par engager la responsabilité des ministres. Qu'est-ce, en effet, que la responsabilité politique? Il ne s'agit pas ici de cette responsabilité effective et précise du justiciable devant un tribunal. Celle des ministres devant les chambres est d'une nature moins définie, mais tout aussi assurée dans ses effets.

Du moment qu'un ministre vient exposer la moralité de ses actes devant une chambre, il est moralement justiciable de cette chambre. S'il est blâmé par elle, il cessera d'être ministre; car à moins de créer une situation peu convenable pour lui-même et difficile pour le gouvernement, il se verra moralement contraint de donner sa démission.

Il ne dépendra donc plus seulement du souverain mais des chambres, et celles-ci, devenant arbitres des ministres, c'est le gouvernement des ministres responsables virtuellement rétabli avec toutes ses conséquences.

Ainsi, messieurs, les espérances et les craintes des deux camps opposés se rencontrent dans les mêmes appréciations. Assurément ces craintes comme ces espérances sont très-exagérées; le gouvernement de l'empereur est trop ferme et trop sage pour ne pas maintenir le principe fondamental de la constitution. Il a une trop grande force pour se laisser jeter hors des voies tracées par le plébiscite qui fait la base de nos institutions.

L'envoi des ministres aux chambres, dans l'esprit du décret du 19 janvier, n'est pas d'ailleurs une innovation; c'est plutôt la régularisation d'une situation déjà produite depuis longtemps par les modifications successives qu'a subies dans la pratique le rôle constitutionnel du conseil d'Etat, par la création des ministres sans portefeuille et spécialement par l'organisation dernière du ministre d'Etat.

Ce n'est pas surtout une atteinte à la constitution, car rien ne s'oppose, dans la constitution, à ce que les ministres, non solidaires et ne relevant que du souverain, puissent être envoyés aux chambres, comme commissaires de la couronne, c'est-à-dire, au même titre que les conseillers d'Etat.

Mais, messieurs, en pareille matière il ne suffit pas que le texte et l'esprit de la constitution soient respectés. Il faut surtout que l'opinion ne se méprenne pas sur la portée de modifications qui, mal comprises et sans une extrême prudence dans la pratique, pourraient engager nos institutions sur une pente opposée à leur sens véritable, et, de proche en proche, jeter les esprits dans un ordre d'idées contraire à ces institutions elles-mêmes. (Très-bien! très-bien!)

Plus il peut se répandre, à ce sujet, d'erreurs et de fausses appréciations, plus il me semble indispensable que le sénat, gardien fidèle du pacte fondamental et des libertés publiques, qui a le droit et le devoir de considérer avec attention les moindres modifications à notre régime intérieur, ne laisse pas commencer l'établissement du nouveau système sans avoir fait entendre un avertissement au pays, et sans avoir affirmé les principes de notre constitution. (Approbation.) Messieurs, ce grand service, l'opinion le réclame de votre sagesse. Emue, incertaine, elle se tourne vers vous et vous dit:

Représentants illustres de la religion et de la justice, de la politique et de l'armée, vous qui réunissez dans votre sein toutes les vertus nécessaires au gouvernement des hommes, c'est à vous qu'il appartient de faire entendre la vérité au pays. L'empereur, dans sa généreuse initiative, veut unir l'empire et la liberté.

Favorisez cette noble entreprise; mais n'oubliez pas de maintenir en même temps dans leur intégrité les limites constitutionnelles que la volonté du peuple vous a tracées, et dont il vous a confié la défense.

(Nouvelle et plus vive approbation.) Le pays attend votre parole avec une respectueuse impatience, faites qu'elle lui serve d'enseignement, et qu'à l'issue de vos délibérations la confiance soit rentrée dans les âmes et la clarté dans les esprits. (Très-bien ! très-bien !)

Eh bien, messieurs, vous avez une occasion naturelle de satisfaire aux vœux du pays. Le projet de sénatus-consulte fait partie d'un ensemble de modifications qui forment tout un système. Il a pour objet d'établir de nouvelles relations entre chacun des grands corps de l'Etat et l'empereur, c'est-à-dire d'introduire de nouveaux rapports entre le pouvoir exécutif et le pouvoir législatif.

Or, comment les régler sans tenir compte de la portion de ces rapports dont les ministres et le conseil d'Etat sont les intermédiaires ? Que signifierait par exemple votre vote suspensif, si les délégués de la puissance exécutive étaient absorbés par le corps législatif, et si, comme un ver rongeur capable de miner l'édifice que vous avez élevé, la responsabilité ministérielle venait se glisser dans le mécanisme des nouvelles modifications !

C'est là évidemment l'intérêt capital qui doit inspirer le sénatus-consulte et toutes les lois destinées à concourir à l'acte du 19 janvier. C'est là le point lumineux qui doit servir de phare aux délibérations des grands corps d'Etat, et sans lequel il serait impossible de mesurer l'étendue des sacrifices que le principe d'autorité doit faire aujourd'hui au principe de liberté.

Il me semble donc, messieurs, qu'avant de discuter les dispositions du sénatus-consulte, qu'avant de régler de nouveaux rapports entre la puissance exécutive et la puissance législative, nous avons à examiner quels dangers, quels vices pourraient s'introduire dans l'Etat, si la pensée des nouvelles modifications, en s'exagérant dans la pratique, venait à affecter l'indépendance du pouvoir exécutif.

J'ai pensé que si, par une étude approfondie et consciencieuse de cette question, je parvenais à démontrer, comme j'en ai la conviction profonde, que ce qui a été jadis une cause de faiblesse et de ruine pour l'Etat n'est nullement nécessaire à la liberté parlementaire, que si je prouvais par des faits éclatants que la liberté parlementaire peut s'exercer au contraire dans toute sa puissance, dans toute sa plénitude, sans la responsabilité ministérielle, j'aurais dégagé la pensée du sénatus-consulte des nuages qui peuvent l'obscurcir.

J'aurais soulagé les esprits du poids qui les oppresse et rendu peut-être un service à l'empereur, au sénat et au pays. Si donc le sénat veut bien me suivre sur ce terrain d'une loyale conciliation entre l'autorité et la liberté ; s'il daigne m'accorder de faire en ce moment ce que je crois être une préface nécessaire, indispensable à la discussion du

sénatus-consulte, je réclame toute son attention, non pour moi bien entendu, mais pour l'importance du sujet. (Très-bien ! très-bien !— Parlez ! parlez !)

Et d'abord, messieurs, ne croyez pas que ce soit au point de vue de la sûreté de l'empire que je me préoccupe, comme tant d'autres, de ces questions délicates. Loin de là, ma sécurité à ce sujet est d'autant plus complète que je crois mieux connaître les secrets de la puissance de l'empire, que je crois mieux savoir ce que le premier Napoléon a laissé de richesses accumulées dans son héritage et ce qu'il faudrait, comme dans l'héritage de César, pendant des générations de malheurs, de fautes, de folies même pour les dissiper. (Très-bien ! très-bien !)

D'ailleurs, ce n'est pas après soixante-dix ans de luttes et de révolutions pour la même idée qu'on pourrait retrouver dans les âmes ces ardeurs dangereuses des premiers temps. Quand Henri IV, après soixante-dix ans de guerres religieuses, disait à ses huguenots : *Paris vaut bien une messe,* c'est que la liberté religieuse avait enfin triomphé dans la lutte, comme aujourd'hui la liberté civile et politique.

De même qu'il n'eût plus été possible alors de soulever les peuples, pour ou contre la transubstantiation, nous n'avons pas à nous inquiéter maintenant des petites passions qui survivent aux grandes passions de la révolution, comme le prurit après la cicatrisation des plaies.

On peut bien entendre encore çà et là, comme un écho de ces voix terribles qui firent trembler le monde. Mais les Titans de la grande convulsion ont depuis longtemps disparu ; et quant à leurs imitateurs, ils seraient bien effrayés si l'on venait à prendre au sérieux leur parodie du passé.

En un mot, on concevrait de nos jours la possibilité de passionner les esprits pour des idées sociales ou économiques, mais non pas de les agiter sérieusement sous la bannière usée de vieilles théories politiques. Ce n'est pas, dans tous les cas, des mains d'un homme qui s'appelle Napoléon, que personne arrachera jamais le pouvoir qu'il tient de la volonté et de la sympathie du peuple français, et qui fait la force et la sécurité de la nation. (Très-bien ! très-bien !)

Les grands corps de l'Etat sont, en outre, animés de sentiments trop patriotiques pour vouloir jamais abuser de la confiance que l'empereur leur témoigne.

C'est donc uniquement au point de vue des conditions essentielles au gouvernement d'un peuple libre que je me propose d'examiner la question.

Une école dont j'honore d'ailleurs les talents, le mérite et la bonne foi, considère la responsabilité ministérielle devant les chambres, non-seulement comme nécessaire à la liberté, mais, en quelque sorte, comme

la liberté même. Or, vous allez voir ce qu'il y a de vrai dans cette doctrine.

Messieurs, il est inutile de répéter que les formes de la liberté ont varié à l'infini dans l'histoire du monde, que les libertés de Sparte et d'Athènes ne se ressemblaient pas, ni celle de Carthage et de Rome, ou de Venise et de Florence. Ne parlons ici que de la liberté moderne, c'est-à-dire, de la liberté parlementaire. Elle nous offre aujourd'hui deux types bien distincts, l'Angleterre et les Etats-Unis.

La liberté anglaise est suffisamment connue. Je n'en dirai qu'un mot : c'est que la responsabilité ministérielle s'y est établie de la manière la plus naturelle, la plus conforme à l'état social de l'Angleterre, surtout à l'origine, alors qu'une oligarchie, devenue depuis une aristocratie, en train elle même de se transformer aujourd'hui, se trouvait complètement maîtresse de la couronne, du parlement et du pays. Comment aurait-on pu concevoir l'exercice de sa domination sans l'existence d'agents de son choix, soumis à la direction suprême ?

Mais transportons les institutions anglaises en Amérique, et nous allons voir les profondes modifications que la nature des choses va y introduire. Là, il n'est plus question d'une aristocratie, et encore moins d'une oligarchie. Il s'agit d'une vaste démocratie.

Or, les démocraties ne peuvent se personnifier dans une classe ; car cette classe serait, à son tour, une aristocratie. Sous peine de cesser d'exister, elles se personnifient dans un homme, dans un seul homme.

Le président de la république des Etats-Unis est donc investi, non plus de la fiction, comme la royauté anglaise, mais de la réalité du pouvoir exécutif et, par conséquent, responsable et seul responsable vis-à-vis de la nation.

Mais ses ministres vont-ils être responsables vis-à-vis des chambres? évidemment non, car leur responsabilité serait la négation de la sienne et il ne serait plus indépendant. Les ministres américains ne sont donc responsables que vis-à-vis du président ; et pour qu'ils ne dépendent que de lui, non-seulement ils ne vont pas aux chambres, mais ils n'ont aucun rapport direct avec elles.

Voilà donc un gouvernement libre où les ministres ne vont pas aux chambres, ne dépendent pas des chambres et ne sont subordonnés qu'à la volonté du pouvoir exécutif. Or, est-ce que la liberté parlementaire n'existe pas en Amérique ?

Mais comment se traitent donc les affaires dans le parlement américain, sans la présence des ministres et d'aucun agent officiel pour les représenter. Rien de plus simple. Le président de chacune des deux chambres désigne un certain nombre de ses membres qui s'organisent

en comités de l'intérieur, des affaires étrangères, des finances, du commerce, etc.

Les commissaires se mettent en communication officieuse avec les divers ministères; ils en reçoivent les renseignements, les documents, les confidences nécessaires, et remplissent dans les chambres le rôle que notre constitution assigne au conseil d'Etat et que les ministres ne partagent aujourd'hui qu'à titre de commissaires du gouvernement.

Ainsi, messieurs, l'exemple des Etats-Unis nous démontre que le régime des ministres responsables n'est qu'une forme particulière de la liberté parlementaire, mais n'a rien à faire avec le principe même de cette liberté.

Les Américains ont bien compris qu'un mode de liberté, imaginé pour l'utilité et le service d'une aristocratie, ne pouvait convenir à un Etat démocratique. En la rejetant de leur constitution ils nous ont donné un exemple digne d'être médité parmi nous; car notre organisation sociale et politique, sans parler de notre caractère national, rend aussi impossible, chez nous comme chez eux, la forme de liberté parlementaire qu'ils ont répudiée.

Et, en effet, le vice capital du gouvernement des ministres en France, c'est de faire pénétrer le pouvoir exécutif dans le sein du pouvoir législatif, de réunir ces pouvoirs dans les mêmes mains et, par conséquent, de violer la liberté en opprimant le pouvoir exécutif.

C'est violer la liberté, car si le pouvoir exécutif n'est plus libre dans l'accomplissement de son œuvre, si l'administration n'est plus libre dans le cercle de ses attributions, si le préfet n'est plus libre dans l'exercice de l'autorité nécessaire au maintien de l'ordre, et que le député, au lieu de se borner à faire des lois, dirige l'administration du préfet, dicte ses choix, impose ses préférences, c'est la liberté, dans ses parties les plus essentielles au bien public, qui est elle-même sacrifiée. (Très-bien! très-bien!)

C'est ici le cas de rappeler sans cesse la grande parole de l'auteur de l'*Esprit des lois:* " Lorsque dans la même personne ou dans le même " corps de magistrature la puissance législative est réunie à la puis- " sance exécutive, il n'y a point de liberté... Tout serait perdu si le " même homme ou le même corps des principaux, ou des nobles, ou " du peuple, exerçait les trois pouvoirs."

Or cette doctrine célèbre qui a inspiré toute la révolution française, cette doctrine qui condamne au nom de la liberté la confusion dans le même corps des instruments de l'autorité et de la liberté, elle est ouvertement violée par le régime des ministres responsables, tel qu'il a été pratiqué en France, parce que ce régime fait passer l'autorité exécutive des mains du souverain dans les chambres.

Vous savez, messieurs, par quelle habile organisation les Anglais ont su éviter les dangers que ce régime présente chez nous; comment en constituant l'administration intérieure du pays en dehors du gouvernement et la confiant à une classe de riches particuliers non rétribués, ils ont trouvé le moyen de rendre l'autorité publique indépendante des agitations du parlement ou des changements ministériels, et libre d'elle-même, ainsi que toute institution doit l'être sous le règne de la liberté ; comment au contraire les imitateurs de la constitution anglaise, ne connaissant pas suffisamment l'organisation intérieure de nos voisins et se méprenant en conséquence sur l'esprit véritable de leurs institutions, ont oublié chez nous de soustraire l'administration publique aux empiétements des assemblées.

Enfin, comment cet oubli en subordonnant le pouvoir exécutif au législatif, l'administration à l'ingérence des chambres, le préfet aux caprices du député, c'est-à-dire l'autorité à la liberté, les a exposés d'avance à se ruiner l'une par l'autre.

Vous savez aussi par l'expérience qui a été faite de toutes ces choses à quoi elles ont abouti. Et cependant il ne s'agissait alors que d'un pays légal de deux cent mille électeurs. Mais que serait-ce avec le suffrage universel, avec ces torrents d'opinion qui parfois entraînent les grandes masses !

Messieurs, je ne redoute les conséquences d'aucune espèce de liberté, mais à une condition : c'est que le pouvoir exécutif soit libre de ses résolutions et que ses agents dépendent de lui seul. Que deviendrait au contraire le pays au moment de la tempête si le pouvoir exécutif cessait d'être indépendant ?

Que deviendrait le navire si le capitaine était à la discrétion de l'équipage ? (Très-bien ! très-bien !) L'importation des institutions anglaises a été bien nuisible à notre ancien pays légal, mais combien ne pourrait-elle pas l'être davantage appliquée à une démocratie de dix millions d'électeurs !

On a prétendu, il est vrai, que le régime des ministres responsables n'était pas d'origine anglaise et que c'était une doctrine même de notre révolution. Ceci est une assertion étrange. Si cette doctrine appartenait à la révolution, elle devrait figurer dans les travaux de nos premières assemblées et surtout de la constituante.

Or, elle ne s'y trouve pas, et c'est le contraire qui s'y trouve ; car, non-seulement dans la constitution de 1791, les ministres ne peuvent être pris dans les chambres, mais un ancien député n'est admis à devenir ministre qu'après avoir cessé ses fonctions législatives au moins depuis deux ans.

Loin d'adopter les principes des institutions anglaises, la constituante en exagéra donc le principe contraire.

Ouvrons d'ailleurs l'*Histoire du Cousulat et de l'Empire*. Est-ce que l'auteur n'indique pas à chaque page de son livre XIV, sur la restauration des Bourbons, l'origine anglaise de la charte octroyée, quand il parle dans les termes suivants " de cet ordre de choses qui consiste en deux chambres tourmentant les ministres, et laissant le roi tranquille....." de cet ordre, dit-il, " que le roi Louis XVIII avait vu marcher très-convenablement en Angleterre, de ce gouvernement libre dont la pratique existait en Angleterre, et la théorie nulle part; de ce gouvernement analogue à celui de l'Angleterre, avec deux chambres parlant et votant sur les affaires publiques; de cette royauté enfin qu'on appelle anglaise à cause de l'antériorité de l'Angleterre dans l'emploi de cette forme de gouvernement."

Ainsi, messieurs, la vérité c'est que s'il s'est trouvé dès le commencement de la révolution quelques esprits qui, comme Necker et Mounier, recommandaient de prendre pour modèle la constitution anglaise, depuis l'assemblée des notables jusqu'à la Restauration, l'esprit de cette constitution ne s'est produit dans aucune des combinaisons de la révolution française.

Pour la retrouver, il faut arriver à cette date fatale de 1814, où l'institution préparée pendant l'émigration a été apportée en France dans les bagages de l'armée anglaise, comme le çadeau des Grecs, comme le cheval de Troïe qui devait renverser les murs de la malheureuse cité. (Approbation sur quelques bancs.)

J'ai dit, messieurs, que le régime des ministres responsables est funeste au pays, parce qu'il livre chez nous le pouvoir exécutif au législatif, et qu'alors tout est perdu, suivant l'expression de Montesquieu qui semble avoir deviné 1830 et 1848.

Mais ce régime a-t il au moins l'avantage de fournir au gouvernement les intelligences les plus propres au maniement des grandes affaires? Ceci est un point important de la question.

Ce qui constitue l'homme d'Etat, ce n'est pas seulement les facultés de l'esprit, c'est surtout celles du cœur, c'est le caractère. Les grands hommes, les grands ministres ont été avant tout des hommes de caractère.

La fermeté, la grandeur d'âme, la générosité comme la prudence, la modération, la justice, toutes ces vertus qui tirent leur source du cœur jouent le premier rôle dans le gouvernement des nations. Dans les assemblées, au contraire, n'est-ce pas les qualités de l'esprit, l'art de bien dire et d'émouvoir, l'habilité à exciter, à ménager les amours propres et à grouper les ambitions qui occupent la première place?

La conduite des gouvernements et le maniement des assemblées exigeant des qualités si différentes, on conçoit combien il est difficile de trouver des hommes propres aux deux fonctions.

L'expérience démontre que l'aptitude à l'une n'implique pas l'aptitude à l'autre. La supériorité humaine ne consiste en effet que dans une certaine harmonie, un certain équilibre entre les dons les plus précieux du cœur et de l'esprit.

Le génie lui-même peut être surpassé, soit du côté moral, soit du côté intellectuel, par ceux que la nature, en répartissant inégalement ses faveurs, a faits tout cœur ou tout esprit.

De même qu'il devra s'incliner devant la charité sublime d'un saint Vincent de Paul, il sera vaincu dans un parlement par des prodiges de l'esprit, qui est le charme des assemblées et le péril des Etats. (Quelques voix : Très-bien ! très-bien !)

Singulier effet de la confusion introduite dans les choses par de mauvaises institutions, ce mirage de la parole qui éblouit et domine les assemblées, mais qui cache souvent tant de lacunes, tant de faiblesses dans le caractère, devient en quelque sorte, sous le régime des ministres responsables, le principe même du gouvernement.

Là les orateurs sont ministres parce que les ministres doivent être orateurs. Et comme il s'agit bien moins de la valeur des mesures à prendre que de la manière de les défendre, ce que l'on recherche avant tout dans un conseiller de la couronne, ce n'est pas les qualités et les vertus qui font l'homme d'Etat, c'est le talent de l'avocat le plus habile à défendre la politique bonne ou mauvaise du gouvernement. (Très-bien ! très-bien !)

Quand je songe que sous un tel régime des hommes comme Richelieu et Colbert, faute de pouvoir tenir tête aux brillants orateurs de nos assemblées, n'auraient pu être ministres, je me demande si ce prodigieux engouement qui livrait jadis toutes les puissances de l'Etat à des orateurs, par cela seul qu'ils étaient orateurs, n'était pas ce qu'il y avait de plus funeste dans ce régime.

Ici, messieurs, loin de moi la pensée de déprécier l'éloquence et de ne pas rendre hommage aux grands talents qui ont illustré la tribune française. Encore plus loin de moi la croyance que des orateurs ne puissent être de grands hommes d'Etat, et que le gouvernement des ministres responsables soit absolument fermé aux hommes de caractère.

Il me suffirait de citer l'illustre Casimir Périer, qui par sa fermeté et son courage honora à un si haut degré le gouvernement de 1830.

Ce que je veux dire, c'est qu'en ne portant aux affaires que des orateurs, ce régime tend à dénaturer l'essence même du pouvoir, en y faisant plus généralement prévaloir les facultés de l'esprit que celles du caractère. (Mouvement.)

Or, messieurs, ce vice de l'institution ne nous est pas particulier. Il existe et il est senti en Angleterre tout autant qu'ailleurs ; on y remar-

que parfois que des personnages jugés peu propres à la conduite des grandes affaires, se placent cependant par le seul prestige de l'éloquence à la tête des partis; que ces partis mécontents de les avoir pour chefs, gémissent de ne pouvoir leur substituer des hommes d'un caractère supérieur, mais qu'ils sont forcés de les subir.

Je dis qu'ils sont forcés de les subir, car s'il se trouve dans le parlement un orateur de premier ordre, quoique léger, sans fermeté, sans résolution, comment l'empêcher de parler ? Et s'il parle, s'il sait exprimer habilement les idées, les passions du parti où sa fantaisie, sinon sa conviction, l'aura placé, il se trouvera de fait à la tête de ce parti, il arrivera avec lui au pouvoir et lui imposera, comme au pays lui-même, les inconvénients de son caractère.

Pour qui connaît l'Angleterre, où l'expérience fait si bien sentir la différence entre les hommes d'Etat et les simples orateurs, voilà le secret de la douleur si profonde qu'à causée chez nos voisins la mort de lord Palmerston. Voilà le côté vulnérable des institutions anglaises et probablement le vice qui finira par les compromettre.

Longtemps ce vice est resté à l'état latent, parce qu'à l'époque où l'oligarchie anglaise était dans toute sa puissance, la force des traditions portant au pouvoir les fils des grandes maisons du royaume, ne laissait que peu de crédit au pur talent de la parole, dans un parlement où l'habitude n'autorisait qu'un langage simple, sans prétention oratoire, réglé sur le ton de la conversation, et qui n'était écouté que suivant la qualité, le mérite et la valeur morale des personnes.

Mais à mesure que l'influence des classes supérieures diminue, surtout depuis la réforme; à mesure que de nouveaux éléments pénètrent dans le parlement, et qu'à défaut du prestige aristocratique ils cherchent à s'y produire par le talent oratoire, le pouvoir ministériel tend à passer des mains des hommes d'Etat dans celles des orateurs.

Je ne crains donc pas de dire que, du jour où les discours d'apparat ont commencé à prendre la place de ces conversations célèbres, de ces entretiens familiers entre les hommes d'Etat de la Grande-Bretagne, le parlement anglais a perdu quelque chose de son ancienne vertu.

Et remarquez que ce n'est pas seulement l'Etat, mais les assemblées elles-mêmes, qui sont victimes de cette tendance. Chez nous, les assemblées ont été de tout temps riches en hommes de valeur, car elles sont formées de l'élite d'un peuple qui marche à la tête de la civilsation.

Que de supériorités en tous genres ne trouve-t-on pas dans leur sein! Que d'hommes éminents par le caractère, par l'intelligence des affaires et par les facultés les plus variées? Mais toutes ces forces vives sont sacrifiées au seul talent de la parole.

Des hommes d'un esprit supérieur qui faute d'un organe convenable

ou d'une habitude suffisante de parler en public, abordent difficilement la tribune, restent sans influence sur les affaires. Ils en sont écartés par l'apparat même de ces représentations théâtrales, dont un petit nombre ont le secret et le monopole. (Mouvement d'adhésion.)

Je reviens au gouvernement des ministres responsables. On a dit de ce gouvernement que pendant que les plus beaux talents éblouissaient les assemblées, la direction des affaires publiques était négligée. Comment en serait-il autrement ?

Quand un homme d'Etat est plus préoccupé de ce qu'il a à dire que de ce qu'il a à faire, il est hors de ses voies naturelles. (Approbation.) Où trouver le temps, les loisirs, la liberté d'esprit de diriger les grands intérêts d'un peuple, quand toutes les facultés de l'intelligence ne sont employées qu'à conquérir le pouvoir, ou à le défendre contre ses rivaux, une fois conquis ?

Qui peut songer à se servir du pouvoir autrement que pour en distribuer les faveurs à ses partisans ? N'est-ce pas déjà un effort énorme que de suffire aux nécessités d'une lutte incessante ? Semblable au général d'armée, qui serait plus occupé de préparer ses bulletins que de diriger ses opérations, le ministre responsable a moins à se soucier du mérite de ses actes que de la manière de les exposer.

Comme c'est à la tribune que doivent se dénouer ses opérations à lui, son temps, ses facultés, ses méditations ont surtout pour objet de préparer les improvisations qui doivent foudroyer ses rivaux d'éloquence.

On en a vu passer des mois entiers à ce labeur ; et comme l'artiste qui aspire, sur d'autres scènes, aux applaudissements du public, réciter ces improvisations autour d'eux, en manière de répétitions.—Imaginez Sully, Colbert et Richelieu condamnés à ce rôle ! la politique, la science suprême des gouvernements subordonnée aux règles de la déclamation !

Mais voici qui est plus grave. Comme dans chaque lutte parlementaire, ce n'est pas seulement l'intérêt du pays, mais ce qui est bien autrement exigeant, la situation, la personne même des ministres responsables qui est en cause, les luttes parlementaires, objet des espérances de l'opposition, excitent, au contraire, dans l'âme des ministres une terreur secrète.

Les uns pour les éviter, et c'est le plus grand nombre, ne font rien, n'entreprennent rien de considérable, et passent auprès des plus grandes circonstances sans les voir. Les autres pour se donner l'apparence de l'action, s'emparent du programme de leurs adversaires, au risque de désorganiser le pays.

Quoi qu'ils fassent ou ne fassent pas, le fantôme des orateurs de l'opposition pèse sur leur esprit et paralyse leurs facultés. S'agit-il ou de prévenir un malheur public, ou de mettre un terme à une situa-

tion difficile, ou enfin de se préparer à des éventualités redoutables, la raison, la prudence, c'est de faire vite ; de simples commissaires du gouvernement qui, n'étant responsables de rien, n'ayant qu'à faire connaître les raisons qu'ils sont chargés d'exposer, ont toute la liberté, toute la fermeté de leur jugement, et sont toujours prêts à la lutte ; mais les ministres de la couronne, responsables, troublés devant la perspective de la crise que la question doit amener, tendent à la retarder sans cesse, et, de délais en délais, c'est le pays lui-même qui devient victime de leur préoccupation.

Et l'on appelle tout cela la liberté ! Ah ! c'est profaner ce grand nom que de l'appliquer à de telles choses. La liberté parlementaire, c'est le droit d'une nation de faire ses propres lois, de contrôler son gouvernement, de l'aider de ses conseils, de lui faire connaître sa volonté et de la lui imposer, au besoin, par les voies légales et régulières que la constitution lui a ménagées.

La liberté, c'est le libre développement de toutes les facultés humaines au profit du pays et de l'Etat, comme aussi de chaque membre de la communauté ; ce n'est pas ce jeu puérile des vanités aux prises avec les vanités ; cette lutte de portefeuilles, au profit de misérables ambitions. L'objet des institutions d'un peuple libre, c'est, en un mot, d'assurer sa grandeur et sa prospérité, et non pas de couronner des orateurs, comme aux jeux olympiques. (Mouvement d'approbation.)

Ecoutez cette belle parole d'Henri IV : " Si je faisais gloire de passer pour meilleur orateur, disait-il aux états de Rouen en 1596, j'aurais apporté ici plus de belles paroles que de bonne volonté ; mais mon ambition a quelque chose de plus haut que de bien parler."

Eh bien, messieurs, tous les gouvernements doivent avoir, comme ce prince, une ambition plus haute que de bien parler, c'est la gloire et le bonheur des peuples. Mais, quand des institutions sont ainsi faites qu'elles gaspillent en paroles jusqu'aux plus belles, aux plus nobles facultés, elles peuvent bien servir à la gloire de quelques hommes, mais certainement pas à la gloire des peuples.

Voulez-vous, messieurs, que je rende toute ma pensée par un exemple ? Transportons-nous au sein du gouvernement des Etats-Unis, pendant la dernière guerre. Assurément, les chambres du Nord étaient aussi ardentes à soumettre le Sud que le gouvernement lui-même : mais, supposons des ministres responsables devant les chambres allant discuter les affaires, chaque jour, avec l'opposition des chambres.

Soumis, enfin, aux nécessités, exposés aux attaques comme aux défaillances inhérentes à la responsabilité ministérielle, croyez-vous que l'issue eût été la même ? Non, certainement, à chaque bataille perdue, c'eut été un changement de ministère, un bouleversement dans l'Etat, et la

déroute des armées eût été la déroute des esprits. (Très-bien! très-bien !)

En regard de ce tableau, voyons l'attitude de l'Angleterre pendant la lutte américaine. Ah! les sentiments de nos voisins n'étaient pas douteux.

Assurément leurs vœux n'étaient pas pour le rétablissement de l'Union. Jamais plus belle occasion ne s'était présentée pour affranchir l'Angleterre pendant des siècles du cauchemar de l'Amérique.

Mais les ministres responsables sont là. Ils comptent les rangs de leurs adversaires dans le parlement et tant de radicaux qui voteront pour l'Union par passion politique, et tant de tories qui, avec les mêmes sentiments que les whigs pourront cependant profiter de la crise pour les renverser.

Devant ce calcul, ils s'arrêtent inertes, découragés, et l'occasion, cette belle divinité qui veut être violentée, s'échappe de leurs bras impuissants. Ombres de Chatam et de Pitt, vous avez dû frémir de douleur! Vous aviez abusé contre l'univers de la prodigieuse puissance que la fortune avait mise en vos mains; mais aujourd'hui cet instrument de force devient un instrument de faiblesse.

Je m'arrête, messieurs, j'ai enfin dégagé mon âme de la vérité qui pesait sur elle et que je devais à l'empereur, au sénat et au pays.

J'avais à cœur de signaler les périls et les vices d'un régime qu'on s'attache à nous démontrer comme un progrès de la civilisation, et qui n'est, au contraire, dans ma conviction profonde, qu'une des plus mauvaises institutions imaginées par la politique; car d'une part, en confondant dans les mêmes mains le pouvoir exécutif et le pouvoir législatif, elle viole le principe de la liberté, et de l'autre, en subordonnant l'action à la parole, elle dénature l'essence du pouvoir.

Qu'ai-je à dire, maintenant, du sénatus consulte? Si, comme on doit l'espérer, les mesures libérales dont l'empereur a pris l'initiative, sont reçues avec reconnaissance par les chambres et par l'opinion; si la sagesse des assemblées et la tranquillité des partis justifient la confiance du souverain; le sénatus-consulte suffira amplement à garantir l'Etat des entraînements ou des surprises qu'une seule discussion pourrait laisser se produire au sein du corps législatif.

De son côté, le corps législatif, qui est naturellement et avec raison maintenu par le projet dans son droit constitutionnel de voter définitivement la loi, quand elle ne touche pas aux intérêts dont vous avez la garde, accueillera, je n'en doute pas, avec le patriotisme qui le distingue, les avis d'une assemblée composée d'hommes expérimentés que recommandent à ses yeux tant de services rendus au pays.

Je ne vois rien là que d'honorable pour les deux grands corps de

l'Etat. Je m'associe donc entièrement et aux dispositions du projet et aux lumineuses raisons exposées dans le rapport de notre illustre président.

Puisse, messieurs, cet acte de votre sagesse, ainsi que tous ceux qui doivent compléter l'acte du 19 janvier, concourir utilement à l'œuvre si noblement entreprise d'unir l'empire et la liberté ! Puisse surtout cette grande œuvre s'accomplir heureusement pour le bonheur et la prospérité de la France ! Jamais vœux n'auront été formés avec plus d'ardeur et plus de sincérité.

Si, au contraire, l'expérience déjouait cet espoir, si l'opinion trompée sur ses véritables intérêts préférait encore l'image à la réalité des choses ; si méconnaissant les conditions réelles de la liberté, elle croyait la servir en essayant d'affaiblir l'autorité ; si, surtout, a défaut des émotions vraies et puissantes de la vie des peuples laborieux et civilisés, elle venait à se passionner de nouveau pour les joûtes oratoires, pour le spectacle des gladiateurs de la parole (Sourires), alors je vous rappellerais la grande leçon politique que nous donne Machiavel, dans ses discours sur Tite-Livre, à propos de la guerre des Samnites.

Ayant surpris et entouré l'armée romaine dans le passage de Caudium, les Samnites délibérèrent sur ce qu'ils avaient à faire. Deux partis se présentaient : il fallait ou exterminer l'armée romaine et marcher sur Rome terrifiée, ou, au contraire, tendre une main amie à l'armée vaincue et faire une paix avantageuse aux deux pays.

Dans les affaires humaines, il n'y a presque toujours à choisir qu'entre deux solutions raisonnables. Mais les hommes ont rarement les vertus nécessaires à l'une ou à l'autre solution ; et le plus souvent, pour se dispenser de ces vertus, ils en cherchent une troisième qui a tous les inconvénients et aucun des avantages des deux autres.

Les Samnites n'ayant ni la résolution qu'exigeait le premier parti, ni la générosité que demandait le second, renvoyèrent l'armée romaine saine et sauve, mais après l'avoir fait passer sous le joug.

Les insensés ! ils faisaient plus encore qu'annuler leur victoire, car non-seulement ils n'affaiblissaient pas Rome, puisqu'ils lui rendaient son armée ; mais en allumant dans l'âme des Romains toutes les fureurs de la vengeance, ils centuplaient contre eux-mêmes les forces matérielles de Rome ; et bientôt le nom de Samnites disparaissait de la carte d'Italie.

Eh bien, messieurs, si l'opinion s'égarait de nouveau, ne serions-nous pas dans des circonstances qui rappelleraient l'histoire des Samnites ? En me plaçant pour un moment en dehors du point de vue de la constitution, ne pourrais-je pas dire alors : Nous avons devant nous deux types de liberté parlementaire, l'un avec des ministres responsables,

l'autre avec des ministres non responsables. Mais chacun d'eux a ses exigences.

Si nous choisissons la liberté anglaise, il faut changer notre organisation intérieure, supprimer notre administration rétribuée et la remplacer par une classe de riches particuliers, indépendants, chargés d'administrer le pays, en dehors du gouvernement supérieur, de manière à soustraire l'autorité publique à l'ingérence des chambres, sans parler bien entendu, des majorats, des substitutions et de tout l'attirail aristocratique.

Si nous voulons, au contraire, maintenir, comme en Amérique, notre société démocratique, avec notre organisation de fonctionnaires démocratiques, alors il faut renoncer également, comme en Amérique, à subordonner nos ministres aux chambres; donner au pays toutes les libertés désirables; mais laissant aux seuls orateurs des assemblées les palmes de l'éloquence, dégager les ministres des préoccupations de la parole et les placer sous l'unique autorité du chef du pouvoir exécutif.

Voilà les deux termes que la raison et l'expérience nous imposent! Que si nous ne savions pas nous décider pour l'un ou pour l'autre, que si nos préjugés, nos passions, nos calculs individuels étaient plus forts que notre patriotisme, et que pour nous dispenser des vertus qu'exigent l'un et l'autre parti, nous en voulussions un troisième, ayant, comme notre ancien régime parlementaire, tous les inconvénients et aucun des avantages des deux autres: c'est que nous aurions perdu, dans les pratiques d'un faux libéralisme, le sentiment de l'intérêt public. Mais, messieurs, n'ayons pas cette crainte.

Notre pays est par excellence le pays de la logique et du bon sens. Il peut se tromper comme d'autres sur des choses nouvelles, mais non pas sur des choses expérimentées. Non, mille fois non; la France grande, illustre, glorieuse entre toutes les nations de la terre, et fière de marcher sous le sceptre des Napoléons, à la tête de tous les progrès, n'aura jamais la faiblesse des Samnites. (Très-bien! très-bien! — L'orateur reçoit les félicitations d'un certain nombre de ses collègues.)

M. LE VICOMTE DE LA GUÉRONNIÈRE. — J'aurais voulu, messieurs, qu'une des voix les plus accréditées de votre commission pût s'elever dans cette enceinte pour reproduire les belles et savantes discussions qui ont marqué ses travaux. Cette intervention eût été sans aucun doute la meilleure réponse aux objections qui ont été formulées à cette tribune par les orateurs qui m'y ont précédé.

Il faut le reconnaître d'ailleurs, ils ont rendu facile la défense du sénatus-consulte, car tout en faisant leurs réserves, ils ont reconnu que ce sénatus-consulte était une amélioration réelle.

Au point où en est arrivé le débat, il importe, suivant moi, messieurs,

d'en préciser l'objet principal. Si je ne me trompe, les observations précédemment émises se réduisent a deux points :

En présence de l'impulsion donnée par les réformes du 19 janvier à la Chambre élective, il n'y a de contrepoids sérieux que dans le système qui nous rapprocherait le plus possible d'une seconde assemblée législative ; et, ensuite le Sénat, investi d'une autorité consultative, descend de sa haute sphère constitutionnelle pour devenir un pouvoir subordonné.

Voilà bien, ce me semble, le sens des observations présentées par l'honorable baron Dupin, et tout à l'heure par l'honorable M. Aubert-Delisle. (Adhésion.) Il y a d'abord un fait qu'il faut poser, un fait que je ne discute pas, que je me borne à constater, c'est que le décret du 19 janvier a profondément modifié notre régime constitutionnel.

Les ministres aujourd'hui sont dans les Chambres. Ils y sont, comme le faisait très bien remarquer M. le duc de Persigny, à titre de délégués de la couronne, cela est vrai ; mais enfin ils y sont.

Le droit d'amendement a été, dans une certaine mesure, rendu à la Chambres des députés par le sénatus-consulte du 18 juillet 1856.

Le droit de réunion, la liberté de la presse, sont déjà des promesses de l'Empereur, et bientôt ils seront des lois du pays.

Par là, des conditions nouvelles nous sont faites et la vie publique reçoit des stimulans énergiques et nouveaux.

L'attention du gouvernement devait donc se fixer sur cette situation ; il fallait vérifier si les forces et les contre-poids créés par notre organisation constitutionnelle, ne se trouvaient pas faussés ; il fallait se demander si le Sénat avait une autorité en rapport avec la force d'impulsion qu'il a pour but de modérer. (Très bien ! très bien !)

Eh bien ! la question a été résolue par le projet de sénatus-consulte qui vous est soumis.

Cette nécessité, messieurs, de donner au Sénat un pouvoir qui fût en rapport avec son rôle modérateur, elle a toujours été comprise par le gouvernement. Voyez ce qui s'est passé.

En 1852, le Corps législatif était, comme il l'a toujours été du reste, une grande assemblée, grande non pas seulement par son origine, mais encore par sa sagesse, qui ne s'est pas démentie depuis dix-huit ans. (Vif assentiment.)

Mais à cette époque les ministres ne venaient pas dans son sein ; il n'avait pas le droit d'adresse ; il n'avait pas non plus le droit d'interpellation ; il se borna à voter le budget et les lois.

Parallèlement, le Sénat était fermé, ses séances n'étaient pas publiées, il restait renfermé dans son grand rôle de pouvoir constituant et dans l'examen des pétitions.

Puis est venu le décret du 24 novembre 1860 ; le contrôle du Corps législatif a été élargi, les ministres de la parole ont été créés, le droit d'adresse a été donné, la publicité a été étendue, le Corps législatif en un mot a été appelé à exercer une grande action sur le pays.

Le Sénat n'a-t-il pas reçu aussi dans le même temps sa part d'accroissement ? Ses séances ont été publiées, les ministres sont venus devant lui, le droit d'adresse lui a été accordé, et certes, dans cette haute assemblée, le droit d'adresse a donné lieu à de grandes et nobles discussions.

L'adresse n'existe plus; mais il faut être juste pour les morts, et certes, en parlant comme parlera l'histoire, je puis dire avec d'autant plus de liberté que je ne faisais pas partie alors de cette assemblée, que vos discussions de l'Adresse ont éclairé le pays, exercé sur le gouvernement une salutaire influence et produit pour nos affaires intérieures comme pour nos affaires extérieures des résultats favorables dont l'Empereur vous garde une profonde reconnaissance. (Très bien ! très bien !)

Nous arrivons au 19 janvier 1867. Le Corps législatif voit encore s'étendre ses attributions. Est-ce que le pouvoir du Sénat va se trouver alors en rapport avec la situation nouvelle qui est faite à l'Assemblée législative ?

Un droit considérable, le droit d'interpellation, est donné au Corps législatif. Vous me direz à la vérité que ce même droit est également conféré au Sénat ; cela est vrai en théorie, mais la pratique a déjà démontré que le droit d'interpellation ne peut pas s'exercer au Sénat et au Corps législatif, dans des conditions qui établissent l'équilibre entre les deux assemblées.

Ici le droit d'interpellation ne sera jamais exercé qu'avec une grande réserve; dans l'autre assemblée, sans qu'on s'écarte pour cela de la sagesse qui préside aux délibérations de la chambre élective, on peut affirmer, tout au moins, que le droit d'interpellation sera exercé dans toute sa plénitude.

Donc le droit d'interpellation ne peut pas suffire à placer le Sénat dans les conditions convenables d'équilibre vis-à-vis du Corps législatif. L'harmonie qui doit exister entre les pouvoirs conférés aux deux assemblées se trouve atteinte ; il faut la rétablir.

Que faire, donc?

Ici, messieurs, j'aborde la discussion des tendances et des doctrines qui se sont produites à cette tribune.

Fallait-il créer une seconde Chambre, qui aurait été une imitation de la Chambre des pairs ! Telle est la question qui a été posée par l'honorable M. Hubert Delisle.

Et puisqu'elle a été nettement abordée, je crois, messieurs, que j'ai le devoir et le droit de la traiter devant vous; on ne gagne rien à éviter les questions quand elles sont posées. (C'est vrai! très bien!) Et, d'ailleurs, les préoccupations de l'honorable préopinant répondent à des aspirations légitimes et sérieuses chez quelques-uns de nos collègues. (Parlez! parlez!)

Fallait-il donc, messieurs, faire du Sénat une Chambre des pairs?

Mais à cela il y avait deux grands obstacles: l'un qui est tiré de notre état social, et l'autre qui est tiré de l'insuffisance même de la combinaison proposée.

La situation de la France est nouvelle et redoutable; elle est à la fois une démocratie et une monarchie.

Ailleurs, en Angleterre, il y a la monarchie, mais sans le suffrage universel, et aux Etats-Unis, il y a le suffrage universel, mais sans la monarchie. Nous seuls nous avons à la fois les deux choses. De là une grande difficulté, qui est de créer entre la démocratie et la couronne un corps qui représente un élément distinct et qui exerce une action indépendante. (Marque d'assentiment.)

En Amérique, il y a le Sénat, qui représente la souveraineté et l'égalité des Etats. En Angleterre, il y a la Chambre des lords, qui, malgré ces renouvellemens dont parlait tout à l'heure M. Hubert Delisle, conserve son ascendant et est toujours une des plus grandes assemblées de l'Europe. Mais c'est que la Chambre des lords représente une fraction très considérable de la société anglaise. Il est donc naturel qu'elle intervienne dans la confection de la loi.

En France, au contraire, nous n'avons pas de noblesse, pas de clergé constitué en corps politique, pas de tiers-Etat, pas de provinces autonomes, tout a été absorbé dans la grande unité nationale. (Vive adhésion.)

Quand, en 1831, l'honorable M. Thiers et l'illustre Royer-Collard demandaient l'héridité de la pairie, ils avaient raison; ils étaient dans le vrai. La monarchie qui venait de se constituer était, en effet, une monarchie de privilége, qui reposait sur trois pouvoirs non égaux entre eux et concourant chacun dans sa sphère à l'harmonie du gouvernement: le roi, la Chambre des députés, la Chambre des pairs.

Dans ce mécanisme gouvernemental, la pairie était appelée à jouer un rôle considérable, et il lui fallait l'hérédité pour accroître son prestige et son autorité.

Mais le Sénat ne représente aujourd'hui aucune fraction de la société française. Ce qu'il représente, c'est cette supériorité de tous les temps qui s'appelle le mérite, l'intelligence, la gloire. Ce qu'il doit être, c'est un pouvoir modérateur, ayant pour but de prévenir le choc de la

couronne et du pouvoir législatif. (Mouvement. — Très bien! très bien!)

S. Em. le cardinal Donnet. — Voilà qui est clair et hors d'atteinte de toute interprétation fâcheuse.

M. le vicomte de La Guéronnière.— Et, en effet, messieurs, sans le Sénat qu'arriverait-il? Nous aurions une monarchie sans contrepoids ou une démocratie sans frein. (Très bien! très bien!) Nous n'aurions pas la monarchie et la démocratie équilibrées. (Oui! oui!)

Faites du Sénat une seconde assemblée législative, vous serez, messieurs les sénateurs, la moitié du Corps législatif, la plus haute sans contredit, mais aussi la plus faible! Et alors se poseront des questions redoutables, les questions d'organisation, de pouvoirs, d'origine! Quelle serait votre origine? Seriez-vous nommés ou élus? Seriez-vous limités ou indéfinis? Tout cela est redoutable, je le répète, et cependant il faudrait résoudre avant tout ces questions.

Donc, messieurs, une seconde assemblée législative ne saurait s'adapter à notre organisation constitutionnelle, qui a pour base le suffrage universel et au sommet la volonté nationale, dont l'Empereur est l'auguste expression. Voulez-vous être une seconde assemblée législative, alors renversez ce puissant engrenage de la démocratie et de la couronne, rompez cette grande unité; mutilez ou hiérarchisez le suffrage universel; effacez la responsabilité de l'Empereur; organisez celle des ministres! Sans cela votre deuxième Chambre législative sera une superfétation ou une discordance dans l'harmonie des pouvoirs publics. (Assentiment sur un grand nombre de bancs.)

J'ai à opposer une seconde objection au système de l'honorable M. Hubert-Delisle; c'est l'inefficacité, c'est l'impuissance d'une seconde chambre législative. Quand deux pouvoirs font la même œuvre, ils ont les mêmes droits. De là à supposer un choc, des conflits, il n'y a pas loin.

Or, si autrefois la chambre des pairs n'a pu résister au choc d'une Chambre élective basée sur le suffrage restreint, comment le Sénat résisterait-il au choc d'une Chambre élective basée sur le suffrage universel?

Vous dites qu'avec le système du sénatus-consulte, le Sénat sera subordonné; cela est vrai dans votre système, mais dans le vôtre seulement. Il y a toujours subordination d'un côté quand il y a des forces inégales avec des droits égaux.

Or, nous aurions les mêmes droits que le Corps législatif et non pas la même force. Le suffrage universel est en effet la base de nos institutions. A lui le dernier mot. Or, ce mot, il le dira toujours en faveur du Corps législatif, son expression la plus directe.

M. Leverrier.—Pourquoi cela?

M. Godelle.—N'a-t-on pas vu le suffrage restreint lui-même donner raison au roi contre le pouvoir législatif?

M. de la Guéronnière.—Enfin il est permis de supposer ce résultat et de le craindre, il est dans la nature des choses. Entre le suffrage universel, il y aura des affinités, des sentiments communs...

Quelques voix.—Continuez! continuez!

M. de la Guéronnière.—Je vais maintenant rechercher si le double écueil que je viens de signaler est évité par le sénatus-consulte. Je le crois.

Et pour vous faire partager ma conviction, je n'ai qu'à vous rappeler ce rapport lumineux qui restera l'une des pages les plus considérables de notre droit constitutionnel moderne. (Adhésion générale.)

Pour compléter la démonstration, permettez-moi d'examiner sommairement deux points:

Le sénatus-consulte est-il conforme à la Constitution?

Le sénatus-consulte amoindrit-il votre pouvoir?

Le sénatus-consulte étend votre pouvoir précisément dans le sens indiqué par l'auguste auteur de la Constitution et sanctionné par les plébiscites. Il vous conserve tout ce qui vous appartient déjà et il y ajoute des pouvoirs concordant avec ceux que vous possédez.

Il vous maintient, tout en augmentant vos prérogatives, dans une sphère supérieure qui ne touche pas aux réalités de la politique.

Le Sénat restait isolé du grand mouvement du vote des lois. A notre époque de transformations nombreuses, les lois sont l'expression de tout progrès social! Or, sur ce terrain, notre pouvoir pondérateur n'existait pas dans toute la plénitude de son action! C'est pour cela que l'on nous arme du véto suspensif, du droit d'appel à l'Empereur pour l'aider à résister, du droit d'appel au Corps législatif pour le faire réfléchir.

Par notre véto absolu, nous pouvions arrêter les lois inconstitutionnelles; par le véto suspensif, nous pourrons maintenant arrêter les lois simplement imparfaites. Par cette augmentation de prérogatives, vous ne sortez pas de la sphère supérieure dans laquelle vous devez vous maintenir.

C'est votre pouvoir pondérateur et constitutionnel qui s'accroît de cette double faculté d'appel à l'Empereur et au Corps législatif.

Voici une autre considération: la Constitution de 1852 a donné un grand droit à l'Empereur, droit qui, comme l'a fait remarquer notre illustre rapporteur, n'est plus contesté par personne au pouvoir exécutif, pas même dans l'école libérale; c'est le droit de sanction.

L'Empereur sanctionne les lois en même temps qu'il en a l'initiative. Certes il ne présentera que des lois sages, utiles, conformes à l'intérêt

public ; mais enfin l'erreur peut se glisser partout, même dans les sphères les plus hautes.

D'ailleurs, dans le trajet des Tuileries au Luxembourg une loi peut subir des altérations sérieuses en présence du droit d'amendement plus considérable dont sont armés les membres du Corps législatif. Eh bien ! je vous demande si ce droit d'amendement, indépendamment des autres épreuves qu'une loi aura subies, ne peut pas peser sur cette loi, la transformer, en modifier le but et la pensée. Eh bien ! elle vient ici ; avant que l'Empereur ne la sanctionne, vous éclairez son véto.

Le droit de véto, ne l'oubliez pas, est d'un exercice délicat et périlleux, il découvre la responsabilité du souverain. Quand le souverain l'exerce dans le mystère de ses réflexions et dans la solitude de sa conscience, il fait un acte essentiellement personnel. Ici, grâce au pouvoir nouveau qui vous est donné, vous éclairerez sa résolution, vous vous y associerez, et quand elle interviendra, ce ne sera plus un acte purement personnel, ce sera la sanction de votre sagesse et de votre expérience. (Voix nombreuses : Très-bien ! très-bien !)

Vous prendrez ainsi part à la confection des lois de la façon la plus normale, la plus constitutionnelle, et tout à fait dans le sens des principes qui vous ont constitués. Vous ne disputerez pas au pouvoir législatif une part de délibération, vous n'encourrez pas ce reproche fait autrefois à la Chambre des pairs de recommencer la discussion de la Chambre des députés avec plus d'éclat et de maturité peut-être, mais avec les mêmes argumens.

Vous ferez une œuvre différente de celle du pouvoir législatif, une œuvre qui rentre dans cette *faculté d'empêcher* dont parle Montesquieu et qui est la condition la plus essentielle des gouvernements libres. (Très-bien !)

Enfin, messieurs, je dis que le sénatus-consulte augmente votre pouvoir. Que vous donne-t-il ? Il vous donne l'examen et le contrôle des lois. Et comment s'exercera ce contrôle ? D'abord vous discuterez la loi, et comme le disait hier avec tant d'esprit notre honorable collègue, M. le baron Charles Dupin, lorsqu'un de vous demandera à parler, notre président ne sera plus réduit à lui dire, comme il le faisait dans le passé, malgré toute la bienveillance dont il est constamment animé envers chacun de nous : " Vous n'avez pas la parole." Non ! cela ne sera plus. Vous aurez la parole, vous discuterez la loi. Vous lui apporterez le concours de vos lumières et de votre expérience. Vous aurez une action directe sur l'opinion. Si la loi est bonne, elle sortira plus forte de cette épreuve.

Après l'avoir examinée non-seulement au point de vue constitutionnel, mais aussi au point de vue de ses qualités intrinsèques, vous lui donnerez

par votre sanction une autorité plus grande; non pas que je prétende dire que nos lois manquent aujourd'hui d'autorité, cela ne saurait être après le travail du conseil d'Etat, après l'examen du Corps législatif. Mais, enfin, quand la loi vient ici, vous n'y pouvez plus rien. Si la loi est bonne, vous ne pouvez pas le dire aujourd'hui. Vous le direz maintenant. Et, encore une fois, il en résultera pour la loi une autorité nouvelle.

Si la loi est imparfaite, que ferez-vous? Vous déciderez un renvoi à l'Empereur, vous ferez un appel à la sagesse du souverain. Aux termes du rapport, vous voterez une résolution. Il y a plus encore, vous pourrez ajourner un nouvel examen de la loi à la session suivante. Il y a là une garantie contre les entraînements momentanés.

Oui, une garantie! assurément nous vivons dans des temps calmes; mais le lendemain n'appartient à personne; il n'appartient qu'à Dieu! Consultez les souvenirs de notre histoire! Combien de fois les entraînements du moment n'ont-ils pas pesé sur les gouvernements! que de réactions aveugles, que de concessions imprudentes; et dans quels périls n'ont-elles pas jeté notre pays!

Eh bien! contre de pareilles éventualités, il y aura ici une digue! On parlait tout à l'heure de l'impuissance d'une telle garantie politique. Il n'y a d'impuissance pour les assemblées que dans les ambitions qui les égarent, ou dans le servilisme qui les dégrade. Mais nous serons dévoués et libres et nous saurons faire servir nos prérogatives à la cause de l'Empereur et du pays. (Vive approbation.)

Messieurs, il se fait de grands efforts pour éveiller les susceptibilités du Corps législatif; on dit qu'on touche à ses droits; on voudrait le convaincre qu'il y a dans l'ajournement à un an d'une nouvelle délibération de la loi une mesure excessive, une atteinte à sa prérogative.

On a accusé le travail de la commission; on lui a reproché d'avoir exagéré la pensée du gouvernement.

Messieurs, le projet que le gouvernement a apporté ici, a été longuement étudié dans de laborieuses séances, et j'ajouterai que le sénatus-consulte, tel qu'il est maintenant soumis aux délibérations du Sénat, n'est pas l'œuvre seulement de la commission: c'est aussi celle du gouvernement, et cela était nécessaire.

Rien n'eût été, en effet, plus déplorable que le désaccord entre le gouvernement et le Sénat sur une mesure qui touchait au pouvoir constituant; dans une semblable circonstance, l'accord était indispensable. (Vive adhésion. Très-bien!)

Mais cet accord a-t-il donc eu pour résultat une attaque à l'indépendance du Corps législatif? En quoi l'ajournement à un an, cet élément de temporisation, cet élément de réflexion, et, par conséquent, cet

élément de sagesse, serait-il une atteinte aux droits du Corps législatif? En quoi cette assemblée pourrait-elle se trouver blessée de ce temps qui lui est donné pour réfléchir et de n'avoir pas à se prononcer au lendemain de votre délibération ?

Non ! Cela n'est pas possible, et je ne puis supposer de sa part des susceptibilités que repoussent sa sagesse, ses lumières et son patriotisme. (Très-bien ! très-bien !)

Puis, ce que la commission propose est-il donc quelque chose d'aussi grave qu'on le prétend ? Elle n'a fait que traduire en principe un fait qui existera presque toujours. Quand le Sénat adoptera une mesure aussi grave, le fera-t-il légèrement, avec précipitation ; en un mot, qu'on me permette de le dire, est-ce qu'une pareille résolutien se bâclera ? Non ! le Sénat prendra le temps de réfléchir ; il se livrera à un examen sérieux ; il y aura une discussion prolongée ; approfondie, solennelle : car de telles questions ne se tranchent pas à la hâte. (Très-bien ! très-bien !)

Alors donc que la commission n'eût pas inscrit cet ajournement dans le sénatus-consulte, il eût toujours existé en réalité. Du reste, il y a un correctif ; c'est la déclaration d'urgence ; quand il y aura urgence, la loi sera immédiatement renvoyée à l'examen du Corps législatif. Je ne puis donc me rendre compte des objections, des susceptibilités, des irritations qui ont pu s'élever contre la modification utile et importante que la commission a introduite dans le sénatus-consulte.

De plus, c'est une sanction donnée au pouvoir nouveau dont vous êtes investi. Quand le sénatus-consulte a été apporté à cette assemblée, il s'est manifesté une préoccupation : on a dit que le pouvoir accordé au Sénat n'avait pas de sanction. Eh bien ! cette sanction, c'est la réflexion, c'est la sagesse, c'est le temps donné pour mûrir une nouvelle délibération, et je ne crois pas qu'il soit possible d'en trouver de plus conforme aux intérêts de l'Etat et à la dignité du Sénat. (Marques nombreuses d'approbation.)

Le renvoi est ordonné ! Eh bien ! quand une mesure si grave aura été prise, croyez-vous qu'il ne se fera pas dans les sphères gouvernementales un travail qui facilitera l'accord. (Adhésion.) Quand l'assemblée prendra une résolution semblable, quand elle fera respectueusement appel à l'initiative et à la sagesse du souverain, est-ce que ces raisons ne seront pas fortement pesées, est-ce qu'on ne s'efforcera pas d'arriver à une entente ?

Je ne veux pas développer les motifs qui repoussent la prévision d'un désaccord ; mais supposons qu'un désaccord s'élève ; supposons que l'Empereur n'accepte pas les observations du Sénat, et que la loi sorte sans changement des Tuileries ; qu'arrivera-t il ? Elle sera ren-

voyée à l'examen du conseil d'Etat, puis elle viendra de nouveau en délibération devant le Corps législatif. Or, croyez-vous que celui-ci accueillera avec dédain une décision venant de nous? Si cela était possible, ce serait à désespérer de jamais créer cette harmonie, ces relations dignes et conciliantes, qui doivent présider aux rapports des grands pouvoirs publics, et qui sont le gage de l'action féconde des grands gouvernements. (Très-bien! très-bien!)

Une parole pénible a retenti hier même dans le Corps législatif; une voix s'est élevée et a dit: Qu'importe le Sénat? C'est une parole fâcheuse, que je rappelle parce que le sentiment qui l'a inspirée ne revivra jamais dans cette enceinte. (Très-bien! Très-bien!) C'est une parole impolitique qui tend à détruire ce qu'il y a de plus précieux, de plus désirable: l'accord entre les grands corps de l'Etat. (Nouvelle adhésion.) Enfin c'est une parole isolée, et quand le ministre de l'Empereur présent à la séance, l'honorable M. Duruy a répondu: "Le Sénat, c'est la sagesse, c'est l'expérience, et cela m'importe beaucoup à moi," le mot pénible que j'ai rappelé a été rayé et désavoué par la Chambre tout entière. (Très-bien! très-bien!)

Votre décision aura du reste dans l'autre Chambre une conséquence qui n'est pas sans importance et pourra seconder des combinaisons utiles, et y former un point d'appui pour certains côtés de l'opinion. Dans les assemblées, il y a des majorités et des minorités; or, vous le savez, les minorités ne se tiennent jamais pour battues; quand la loi reviendra devant le Corps législatif, le renvoi offrira un point d'appui à la minorité, et ce n'est pas là un des côtés les moins considérables du sénatus-consulte.

Quand les juges savent qu'ils seront jugés à leur tour et que leur décision n'est pas absolument sans recours, cela les rend plus équitables, plus modérés; et c'est à ce point de vue que le sénatus-consulte est une garantie contre les abus des majorités.

Mais, dit-on, si la loi revient devant vous sans avoir été modifiée, sans qu'on ait tenu compte de l'opinion du Sénat! voilà le sujet des inquiétudes exprimées par nos honorables collègues, M. Charles Dupin et M. Hubert Delisle. Nous serons humiliés, disent-ils! Non! nous aurons fait notre devoir, et il n'y a jamais d'humiliation quand on a fait son devoir. (Vive adhésion.—C'est cela! très-bien!)

Vous aurez fait connaître votre opinion loyalement, au grand jour, et il y a un autre juge qui prononcera en dernier ressort entre nous, c'est l'opinion publique.

Messieurs, nous serons dans la situation du président des Etats-Unis, qui a le droit de renvoyer la loi à une nouvelle délibération du Congrès en y opposant son véto.

M. LE PREMIER PRÉSIDENT DE ROYER.—C'est ce qui avait également lieu sous la Constitution de 1848.

M. SUIN.—Mais aux Etats-Unis, quand le président a opposé son véto, il faut que la loi réunisse les deux tiers des voix.

M. LE VICOMTE DE LA GUÉRONNIÈRE.—Oui! aux Etats-Unis la Constitution exige que la loi réunisse les deux tiers des voix à une seconde délibération. La commission du Sénat ne pouvait pas songer à déplacer ainsi la loi fondamentale des majorités, et l'obligation de la majorité des deux tiers ne lui est même pas venue à la pensée.

Mais à la place de cette sanction du véto du président des Etats-Unis, sanction considérable sans doute, la commission en a établi une autre qui a certainement son importance, c'est l'ajournement de la délibération.

Je dis donc que le sénatus-consulte qui vous donne le droit de faire appel à l'Empereur, de mettre en mouvement les pouvoirs législatifs, de soumettre la loi à un nouvel examen du conseil d'Etat, à une deuxième délibération du Corps législatif, confère au Sénat un pouvoir sérieux, noble et grand. (Nombreuses marques d'adhésion.)

On a beaucoup parlé de la Chambre des pairs dans cette discussion; eh bien! savez-vous ce qui a compromis et fait tomber la Chambre des pairs d'une chute si rapide et si pénible à l'heure des révolutions? c'est à la fois son impuissance législative et son pouvoir judiciaire. Comme tribunal, elle a rendu des arrêts dont l'autorité n'est pas contestée; mais je ne veux pas les rappeler, car il y en a qui sont trop douloureux (mouvement), et comme assemblée législative, elle a été impuissante; elle a rencontré trois obstacles: la Chambre des députés, le sentiment du pays et même la prérogative royale.

Rappelez-vous, en effet, que, sous la Restauration, la décision de la Chambre des pairs, relative à la loi sur le 3 pour 100 fut désavouée par le gouvernement comme elle devait l'être plus tard par le pays.

Et cependant ce ne sont ni les hommes, ni le talent ni le patriotisme qui ont manqué à la pairie. Quelques-unes de ses discussions resteront comme des modèles de science et d'éloquence. Mais que pouvait-elle?

Et si, sortant de l'histoire, vous regardez autour de vous, que voyez-vous dans cette Europe nouvelle remplie de tant d'agitations, où le droit disparaît, où l'ambition et l'audace obtiennent des triomphes si faciles? Vous voyez se produire une force nouvelle. A Sadowa, la Prusse l'a eue pour complice invisible, cette force avec laquelle elle sera obligée de compter plus tard: c'est la démocratie. (Sensation.)

Royer Collard disait: "La démocratie coule à pleins bords." Aujourd'hui elle déborde partout en Europe, et dans les pays où elle rencontre encore, comme en Angleterre, comme en Italie, une Chambre aristocra-

tique pour lui faire contre-poids, l'autorité de cette chambre va toujours s'affaiblissant et bientôt ce contre-poids ne sera plus qu'une fiction.

Le moyen d'échapper à cette situation, c'est de ne pas l'imiter, c'est de rester franchement dans l'esprit de nos institutions, dans cette voie tracée par l'expérience, par nos traditions nationales et par le génie de la France. (Très-bien! très-bien!)

Ne cherchons nos modèles nulle part, ni en Amérique ni en Angleterre. (Très-bien! très-bien!)

Dans un discours savant que nous avons entendu hier, on a beaucoup parlé de ces grands peuples.

Eh bien! selon moi, la liberté telle qu'elle doit se produire sous l'Empire est celle qui procède de l'autorité; elle est le résultat de l'ordre public raffermi, et cette liberté n'est ni américaine, ni anglaise: elle est française. (Très-bien! très-bien!)

C'est la vieille liberté de nos pères; sans doute, elle a traversé de cruelles vicissitudes, elle est sortie ensanglantée de nos révolutions, mais elle a grandi au milieu de ces épreuves, et nous la voyons, depuis douze siècles, mêlée à tous les progrès, à toutes les luttes de la science, de la politique, de la religion, et elle fait aujourd'hui partie de notre civilisation. (Mouvement.)

En Angleterre, la liberté naît de la division des classes; il n'en est pas ainsi de la nôtre.

En Amérique, elle est représentée par une démocratie jalouse, formidable, qui ne constitue le pouvoir que pour le dominer, et M. le duc de Persigny, qui veut des ministres comme aux Etats-Unis, ne voudrait certainement pas d'un pouvoir exécutif subordonné au Congrès.

Non, ce n'est pas là la liberté française; nos lois, nos mœurs, notre raison, notre patriotisme, tout la repousse. (Nouvelle approbation.)

La liberté française est tout autre; elle est unie à l'autorité. Ce caractère apparaît clairement dans les dernières réformes dues à l'initiative de l'Empereur.

Je ne puis m'associer au système qui isole le pouvoir dans les luttes de la liberté. Si l'Empereur a envoyé ses ministres aux Chambres, c'est que son pouvoir est assez grand pour n'être effacé par aucun triomphe oratoire. Sans doute il y a eu d'illustres ministres en France, comme en Angleterre, qui ont dominé la couronne. Savez-vous pourquoi? Parce que le génie n'était pas avec la puissance suprême. Mais aujourd'hui l'éloquence sert respectueusement l'initiative du souverain; elle ne le gêne pas. (Sensation.)

Sachez-le bien d'ailleurs, messsieurs, les gouvernements, si forts qu'ils soient, doivent se défendre. Ce n'est pas seulement leur droit, c'est leur premier devoir.

VOIX NOMBREUSES.—Oui ! oui !

N'oublions pas que la liberté n'est possible qu'à la condition d'élever la défense à la hauteur de l'attaque et de placer la garantie à côté du droit; c'est pour cela que le sénatus-consulte est nécessaire et que nous le voterons à l'unanimité. (Très-bien ! très-bien ! sur tous les bancs.)

L'orateur, en descendant de la tribune, reçoit de nombreuses félicitations de ses collègues.

LES ODEURS DE PARIS

PAR LOUIS VEUILLOT.

M. Louis Veuillot est né de parents "pauvres, mais honnêtes." C'est le sort de bien d'autres, sans doute. Toutefois, M. Veuillot se distingue de ces autres-là par les efforts qu'il a faits pour se soustraire à l'ignorance et aux misères qui l'accompagnent. Appelé à végéter dans l'ombre et du travail de ses mains, il a entrevu le ciel bleu; il s'est créé des ailes; puis, il a pris son vol vers les sphères les plus élevées de l'intelligence.

A l'âge de treize ans, il sortait de l'école mutuelle de Boynes (Loiret) pour aller noircir du papier timbré chez un avoué de province. Pauvre enfant, en proie déjà aux aspirations d'une intelligence nette, hardie et vigoureuse, il vautrait son esprit dans cet abominable langage que MM. les notaires, les avoués, les huissiers prennent si fort souci de transmettre intact à la postérité, après s'être frottés, dans les lycées ou colléges, aux beautés des classiques français. Et cependant, Racine a fait *les Plaideurs !*

M. L. Veuillot avait trop au vif le sentiment littéraire pour ne pas se sentir mourir dans un pareil milieu. Il résolut d'alléger le poids de sa chaîne, et songea, alors, à commencer ses études. Plein de courage,—sans autre précepteur que lui-même,—il étudia si fort et si bien qu'à dix-neuf ans, il vivait déjà de sa plume, et qu'à trente ans il était un écrivain de premier ordre.

De pareilles résolutions inspirent plus que de la sympathie : elles commandent le respect.

Pourquoi M. L. Veuillot a-t-il compromis un si glorieux triomphe

par l'énergie excessive de sa polémique? il nous a montré plus que la griffe du lion. C'était trop, et nous le regrettons; car M. Veuillot a soulevé des haines qu'il prend plaisir à aviver; nous eussions aimé à le voir jouir de la considération que lui eût value un talent si généralement incontesté; nous n'aurions pas, aujourd'hui, à faire une part aux restrictions dans les éloges qu'a pu mériter le livre qu'il vient de publier.

M. Veuillot est né journaliste. Dès 1832 à l'âge de dix-neuf ans, attaché au bureau de la presse au ministère de l'Intérieur, il était chargé de la rédaction de l'*Écho de la Seine-Inférieure.* Après des vicissitudes diverses, il parvint à la direction du journal l'*Univers.* Ses luttes sont encore présentes à l'esprit de chacun; nous n'avons pas à les exposer ici. Si nous en parlons, ce n'est pas pour rappeler que l'*Univers* fut tué sous lui, mais pour constater que M. L. Veuillot n'a pas cessé d'être journaliste, quoique aucune feuille,—le *Figaro* excepté,—ne se hasarde à l'admettre au nombre de ces collaborateurs. Et pourtant, il porte en lui la fortune d'un journal, comme le premier César portait la fortune de Rome: M. de Villemessant n'en a jamais douté. M. L. Veuillot prend note, chaque jour, de ses impressions sur ceci, sur cela, sur tout, sur bien d'autres choses encore. Au rebours de M. Timothée Trimm qui embaume dans des in-18 les articles qu'il a publiés dans le *Petit Journal*, M. L. Veuillot bourre les cinq cents pages d'un in-8o des articles qu'il n'a pas publiés: c'est ainsi que sont nées les *Odeurs de Paris.*

Ce livre est un véritable petit journal, sans périodicité, le matois; aussi, l'auteur y ferraille-t-il non moins "vaillamment" que ne signe Lupus, "la fleur des délurés," dans le champ *clos* de la politique; il y fouaille les littérateurs dans le cul-de-sac des belles-lettres; et M. L. Veuillot, qui exhorte Lupus à s'enivrer d'une "horreur salutaire du lieu-commun dans l'expression et dans la pensée," y fait entrer à propos des beaux-arts, des clichés fondus par Guttemberg lui-même! Voyez plutôt. Il s'agit de l'Exposition de 1866, si gaillardement appréciée par Lupus un jour qu'il ne se doutait pas du sentiment de M. Veuillot sur son talent d'écrivain, non moins gaillardement exprimé.

"... Il y avait un paysage, dit l'auteur des *Odeurs de Paris, plein de poésie*, une *légende antique pleine de pensée* (?) une scène d'histoire contemporaine pleine de larmes... *La voix divine murmure parmi les beaux arbres et les eaux fraîches de ce beau paysage* (?)*; elle parle d'amour invincible et d'immortalité dans l'expression toute chrétienne de cette vierge qui vient de ramasser la tête* SEREINE *d'Orphée,* DÉCHIRÉE *par les bacchantes...*"

Était-ce là ce qu'on devait attendre de M. L. Veuillot enseignant à

Paul de Saint-Victor des procédés de critique pour les beaux-arts ; et appartenait-il à M. Louis Veuillot, dont la raison, si non le goût, est si ferme, si nette, si accentuée, de reprocher aux artistes de n'avoir pas couronné M. Corot, un peintre qui ne possède ni le dessin, ni la couleur, qui ne doit sa renommée qu'au sentiment le plus confus de l'art, qui par les redoutables exemples qu'il a donnés, par la fatale émulation qu'il a créée, dans la poursuite de l'individualité, est, avec Eugène Delacroix, la cause la plus sensible de la décadence de l'art ?

La *grosse presse* est lestement menée. Nous trouvons, dans le livre de M. Veuillot, des portraits tracés au vif. Galvaudin, homme de lettres et député ; Jubin qui rédigeait un journal par autorité de justice ; Trivois et Fouilloux, qui " ne savent pas le français," figurent avec honneur dans ce nouveau panthéon-Nadar ; M. Louis Jourdan, du journal le *Siècle*, n'est pas flatté ; et M. Havin, le fondateur du *havinisme*, une sorte de snobisme, élevé à la hauteur des initiés de ce culte tout moderne, nous apparait battant la grosse caisse " du lieu-commun de la pensée et de l'expression."

Ce n'est pas sans raison que M. L. Veuillot reproche à la petite presse de manquer non-seulement d'idées et de littérature, mais d'esprit. Le *janetisme*, ou l'art de beaucoup parler correctement pour ne rien dire d'incorrect s'y fait jour tout comme à la *Revue des Deux Mondes ;* on n'y est guère amusant ; par contre, on s'efforce d'y devenir ennuyeux, si le secret d'ennuyer est de parler de soi. Il semble que les petits journaux ne doivent rien être autre chose que le socle de certaines personnalités, trop peu marquantes pour la plupart. On dicte, du haut de l'échelle, des arrêts au nom de *je* ou de *moi ;* on s'y révèle comme on peut, et de façon trop modeste, parfois, pour se montrer si impitoyable envers tout le monde. M. L. Veuillot a senti vivement cette vérité, et il s'est proposé de faire bavarder ces Athéniens, sortes de muets de l'originalité et de l'esprit. C'est ainsi qu'il a habillé de main de maître, et, disons-le, sans mesure Galvaudin, Habet-Vinum, Poivreux, Passe-Partout, Eliacin Lupus et jusqu'au sieur Caron de Beaumarchais. Jamais petit journal, s'appelât-il *Figaro*, *Evénement*, *Soleil*, *Bobèche*, *Arlequin* ou *Colombine*, n'a révelé une verve égale à celle que déploie M. L. Veuillot contre des émules qui, pour le plus grand nombre, ma foi, eussent-il des lévriers russes comme le prince Soltikoff, se défendent à outrance de l'idée provoquante d'Alcibiade. C'est à l'auteur des *Odeurs de Paris* que revient la palme. M. de Villemessant la lui a décernée, et, afin que son équité ne soit pas exposée au moindre des soupçons, le rédacteur en chef du *Figaro* a malignement ouvert les colonnes de son journal aux lamentations de ses rédacteurs si fort " éreintés." M. L. Veuillot a riposté. Ils sont tous, ou peu s'en faut, morts, bien morts, très-morts.

Et notez qu'on n'a pas été *sur le pré;* on s'est borné à noircir du papier.

A propos du *pré,* M. L. Veuillot s'exprime ainsi :

" Au nombre des amusements de Paris, il faut compter les duels de journalistes... Nous eûmes, il n'y a pas longtemps un de ces spectacles héroïques... Des habits avaient été ôtés jusqu'aux bretelles, les épées prises en main. Des complications surviennent... Le feu se rallume, l'intérêt grandit : à demain. Rien n'est conclu... On remet bas les habits jusqu'aux bretelles, on quitte même les bretelles, on croise le fer, le feu jaillit du fer ! On rompt, on pousse, le poussant rompt. Une, deux ! Bottes portées, bottes parées, bottes par-ci, bottes par-là, bottes partout !... La sueur coule, on ne l'essuie pas ! Enfin l'une de ces cruelles épées touche l'un de ces cruels hommes ; le sang va paraître... Arrêtez, imprudent ! L'honneur est satisfait !..."

Ave, Cesar imperator, morituri te salutant !

C'est ainsi que les journalistes prennent à tâche de donner au public le spectacle hideux des luttes de gladiateurs, qui avait un si vif attrait pour le peuple-roi. L'honneur ne saurait commander de pareils sacrifices ; la vanité peut y trouver son compte ; mais quel compte ! Nous serions donc disposé à nous associer aux sentiments qu'exprime M. Veuillot à ce sujet, si nous n'apercevions pas, dans le ridicule qu'il manie, une sorte de provocation à mieux faire. Il est vrai que, journaliste, M. L. Veuillot eut à Rouen et à Périgueux plusieurs duels. C'est d'honneur, vrai. Les choses y furent menées de façon plus galante : quoique journalistes, on sut se montrer aussi bons gentilshommes que les rafinés qui tuaient leur homme avec grâce et selon les règles. Tout alla à l'extrême. Ce n'est pas que l'auteur des *Odeurs de Paris* eut le malheur d'y " faire mordre la poussière à ses adversaires ;" non ; mais il ne s'inspirait pas alors des principes qu'il a professés depuis ; il crut devoir tout simplement prêcher d'exemple : il s'y fit tuer. Voilà.

Exemple trop oublié des journalistes de 1866 !

Et avec quelles inappréciables délicatesses de style M. Veuillot le leur remet modestement en mémoire !

M. L. Veuillot est né maître en toutes choses. Il a l'esprit critique. Tout son volume le prouve, il devait difficilement échapper à la tentation de nous révéler qu'il eût pu être,—lui aussi, lui surtout,—un des oracles du lundi. M. Francisque Sarcey et bien d'autres sont sévèrement jugés. Au point de vue littéraire qui songerait à s'en plaindre ? Le maître ne s'est pas borné à dire à ceux-ci et à ceux-là : votre devoir est détestable. Il a taillé sa plume, et les pieds fourrés dans ses chaussons

de lisière qu'à révélés M. Adrien Marz, le Paul Janet de la petite presse, il s'est mis à écrire des modèles de critique dramatique. C'est—d'abord—une étude sur le *Britannicus* de Racine; cette étude remonte au règne de Louis-Philippe: M. Veuillot n'a pas cru devoir en priver plus longtemps le public. C'est là la note grave comme écrivain du lundi. M. Veuillot passe ensuite au plaisant. Il s'applique à un épluchement du théâtre de Musset. Animée d'une fureur très-fondée, sans doute, sa plume piétine sur le papier si bien et si fort qu'elle se crochète pour écrire des arrêts dans ce goût:

" La société est l'expression de la littérature.

" Et la triste preuve, c'est Musset lui-même, l'auteur de *Fantasio*, pris comme un bourgeois à son propre personnage, tombant jeune dans l'impuissance et usant les dernières années de sa vie à IVROGNER."

On ne saurait montrer plus de mesure et de nerf; et convenons que de pareils raisins étaient un peu trop verts pour M. F. Sarcey voire même pour "la fleur des délurés," si fusil à aiguille qu'ait été ce déluré à l'endroit des artistes du salon de 1866.

M. L. Veuillot *empoigne* Henri Heine. Il en parle en homme qui apprécie peu,—en littérature,—ce style nébuleux qu'il a si fort admiré dans les toiles de M. Corot. La clarté de la langue française nous permet difficilement de goûter une façon d'écrire où, dans une même phrase, Werther entreverra les tartines beurrées de la main de Charlotte, Schiller une tirade politique de Posa, où Schlutz, enfin, saisira le murmure du vent à travers les lilas qui croissent sur la tombe de Giselle.

A cette occasion, M. Théophile Gautier, quelque grande que soit sa bienveillance habituelle, reçoit du Magister une verte semonce. Hâtons-nous d'ajouter que M. Veuillot rend, d'ailleurs, justice au mérite littéraire de M. Th. Gautier, le plus distingué des disciples de M. V. Hugo, le plus aimé de tous, à coup sûr. Ses appréciations sur le maître sont empreintes d'une sorte d'équité. Il reconnaît le génie du poëte; mais sans délai, il recherche et fouille, d'une main sûre souvent, toutes les infirmités de ce génie même. Nous citerons le passage suivant qui exprime d'une façon si énergique le sentiment de M. Veuillot sur un des derniers ouvrages du poëte:

" *Les chansons des Rues et des Bois*, sœurs très-ressemblantes des *Châtiments* et filles comme eux de l'âme grossière et violente, sont cependant singulièrement mieux tournées. L'auteur n'a pas donné de pièces de métier où paraissent autant de force et de dextérité de la main. Cela est plein, sonore, d'une sûreté, d'une netteté, d'un relief admirables. Peu de coton, peu de chevilles. C'est de la chair vivante et ferme, qui bondit de la seule vigueur des muscles, et palpite de la

seule chaleur du sang. Je voudrais oser dire que ce recueil est le plus bel animal qui existe en langue française."

Voilà un trait, brutal un peu sans doute et qu'on pourrait croire échappé à "une âme grossière et violente," mais il révèle une grande force et une vivacité de coloris dont M. Hugo lui-même féliciterait volontiers l'auteur, nous aimons à le penser. Il en serait de même pour l'image de la cloche, si l'auteur de *Ruy-Blas* se reportait aujourd'hui à l'apostrophe du héros aux ministres du roi d'Espagne.

M. L. Veuillot passe bientôt de la littérature à la science :

"Humboldt, dit-il, confessait, dans l'intimité, qu'il ignorait où les hirondelles passent l'hiver : j'en sais donc sur ce point autant que lui. Que d'autres points où nos lumières sont égales ! Mais que d'autres points où je suis plus éclairé que l'Institut !"

Puis l'écrivain s'efforce de démontrer le *havinisme* de la science moderne ; il prend à partie un tout-puissant chimiste des plus hauts empanachés ; il sermonne le "doux Janet, écrivain ennuyeux au possible," qu'il accuse de vouloir remettre à la mode les croix *à la Jeannette ;* il assomme celui-ci, éreinte celui-là, pourfend cet autre, etc., etc. L'affreuse bagarre ; mais que de blessés ! Les économistes ne sont guère plus ménagés que les chimistes, les physiciens et les philosophes.

"Leur fameuse société est une fraction de l'immense cour du roi Pétaud. Ils se répètent sans fin et sans souci, se contredisent sans se comprendre et même sans s'écouter, s'invectivent au mépris de toute littérature. M. chose dit à M. un tel vous faites des *truismes !* M. un tel répond à M. chose : votre blague n'est pleine que d'âneries ! Et ils sont tous assez contents de la façon dont ils mènent la polémique. Cependant, tous ceux qui ont un peu d'esprit finissent par se faire mettre dehors..."

Vous êtes orfèvre, M. Veuillot ? N'êtes-vous pas tout aussi content qu'un économiste de la façon dont vous menez la polémique ?

Chacun a ses instants de "flemme," et le mot n'est pas déplacé ici. M. Veuillot, en effet, n'a pas eu l'inspiration ou la verve à toute heure ; il s'est vu parfois, pour remplir son journal, dans la nécessité de faire de formidables emprunts à des écrivains qu'il semble volontiers travestir en professeur de littérature. C'est ainsi que nous avons lu *la Journée d'un voyou* signée d'un "boulevardier éminent," dit M. Veuillot (M. Delvau) ; puis, le compte rendu d'un ballet, citation malicieuse ; car l'auteur de ce travail peu enlevé est un des grands de *la petite,* un de ces hommes pour lesquels M. Veuillot n'avait pas cessé, jusqu'à la présente citation, d'avoir des attentions toutes féminines. M. About lui-même apporte sa pierre à l'édifice des *Odeurs ;* enfin nous ne savons plus trop quel compagnon du voyage en Syrie de M. Ernest Renan

figure dans l'œuvre pour une assez fâcheuse description de la personne du capitaine de l'expédition: "M. Renan, reprend M. Veuillot, a le nez ordinairement rouge et de temps en temps fleuri..." Nous ne pouvons qu'applaudir à cette remarque d'un goût vraiment attique, faite peut-être par coquetterie pour amener le lecteur, par un juste retour, à admirer le propre nez de l'auteur des *Odeurs de Paris*.

M. L. Veuillot a compris qu'il n'y a pas de grand homme pour son valet de chambre, le valet de chambre étant plus réaliste que M Champfleury lui-même; il s'est fait prestement le figaro de toute célébrité, grande, moyenne et petite, et de sa main leste parfois, lourde un peu souvent, il a savonné, barbifié, rasé net, peigné, pommadé, éclaboussé, puis brossé ferme et au vif, étiré, aminci, aplati, éreinté, assommé, enterré les "lapins" de la politique et de la littérature, le rapin des beaux-arts et jusqu'aux insatiables rongeurs de l'Opéra ou des cafés-chantants. Le général Prim est traité de héros de la semaine; le général O'Donnell se trouve être, pour le moment, le héros de la fidélité (à quoi?); quant à cet autre qu'on nomme Narvaez, il ne dispose encore d'aucune sorte d'héroïsme, l'article spécial étant rédigé, imprimé, cliché sans doute, lorsque cet homme illustre a été appelé au pouvoir. Parmi les *civils*, Fromentin, l'artiste éminent qui écrit ses livres avec une plume trempée dans du soleil, est déclaré n'être qu'un maître teinturier en bleu. Les morts semblent, aujourd'hui, attirer plus particulièrement M. Veuillot. Et pourtant était-il utile que comme l'*Othello* de Shakespeare, le farouche critique s'assit avec une si grande résolution sur M. Eugène Scribe, plus mort déjà que ne l'était Desdemona? Et Proudhon, que, comme Emile de Girardin qui vit toujours, M. Veuillot avait si fort dédaigné de son vivant! Et le président Lincoln! "Je m'étonne, lisons-nous page 159, que Booth, l'assassin de ce pauvre diable de président *Johnson*, n'ait pas été acteur comique..."

Nous n'avons pas l'intention de relever une substitution de nom: ce n'est là qu'une faute d'impression; nous avons voulu seulement rapprocher ces sortes de jugements derniers des lignes qui suivent:

" Dans le fond de l'âme j'aimerais à louer pour le seul charme de la chose. Rendre une justice douce, encourager des efforts honnêtes et heureux, admirer quand l'occasion se rencontre, ô aimable vocation!... Oui et je prendrai cette jolie devise que j'ai lue dans un joli livre du P. Bouhours; une abeille et ces mots: *Sponte favos, ægre spicula*, le miel de gré, le dard à regret."

Et ce "pauvre diable de président Lincoln!!!"

Nous voudrions ne pas douter de cette vocation, un peu inattendue, de M. L. Veuillot; mais, après la lecture des *Odeurs de Paris* on revient à cet autre passage qui est presque une révélation, nous dirions volontiers une trahison de l'auteur envers lui-même:

" Ce sont les moscovites qui vaincront le monde, non les Russes. Les Russes parlent français, font des livres, trichent aux cartes et jouent du piano ; ils n'iront pas loin. Mais les vrais Moscovites, les mougiks, ceux qui mangent de la chandelle, ceux qui oignent de suif et d'huile rance leur barbe et leurs cheveux ; voilà les vainqueurs du monde. Les hommes frottés de suif et d'huile rance doivent manger les hommes frottés de benjoin et d'eaux de senteurs..."

Est-il un lecteur qui ait jamais l'idée de ranger l'auteur des *Odeurs de Paris* parmi ces hommes qui "jouent du piano, se frottent de benjoin et d'eaux de senteurs ?..." C'est incontestablement un homme fort ; nous n'avons pas dit un moscovite.

M. Veuillot avait à peindre Paris, et, plus tard, son livre sera certainement consulté ; nous avons donc donné à ce compte rendu un peu de développement dû à la personnalité de l'auteur si brillamment en relief sur ce piedestal. De son côté, pénétré d'un même sentiment, l'auteur a entendu que sa peinture fût aussi complète que possible. Pour atteindre ce but, il n'a pas hésité à se fourvoyer dans tous les lieux publics, tous, avons-nous dit, ou à peu près. C'est ainsi qu'il a été au café concert, et notez que ce n'est point en amateur, mais en simple investigateur, car il n'a pas même retenu le nom de l'établissement. Il a mis la main à la pâte, et, comme Van Dyck, il dissimule son œuvre sous un joli glacis. Cependant, il somme en toutes lettres la chanteuse en vogue.

" C'est, dit-il, une fille assez grande, assez découplée, sans nul charme que sa gloire, qui en est un, il est vrai, de premier ordre. Elle a, je crois, quelques cheveux ; sa bouche semble faire le tour de la tête ; pour ses lèvres, des bourrelets comme un nègre ; des dents de requin... Elle sait chanter. Quant à son chant, il est indescriptible, comme ce qu'elle chante... Cela se ramasse dans le ruisseau... Elle joue sa chanson autant qu'elle la chante ; elle joue des yeux, des bras, des épaules, des hanches, hardiment. Rien de gracieux ; mais c'est peut-être le piquant, la pointe du ragoût..."

Voilà un exemple de style et de convenance dont ne manqueront pas de profiter M. F. Sarcey (de Dourdan), et M. Adrien Marx qui s'est si galamment tiré de l'épithète de *Passe-Partout*, lorsqu'ils auront des comptes à régler sur le *pré de Figaro*. Peut-être leur sera-t-il difficile, en parlant d'une femme,—quelle que soit cette femme,—d'attraper cette " pointe de ragoût " où l'auteur des *Odeurs de Paris* excelle d'une façon vraiment puissante. Galvaudin, Fouilloux, Lupus, la fleur des délurés, Bétinet, Tigruche..., uche, uche, Coquelet et Prudhomme lui-même sont gens à beaucoup pécher : aussi, se seraient-ils gardés de jeter la première pierre à la femme... à barbe. Il appartenait à M.

Veuillot, un homme "qui ne joue pas du piano," de prendre une si louable initiative contre une chanteuse qui veut bien descendre jusqu'à la hauteur du public ; car c'est le public lui-même qui a fait l'artiste. Après tout, ainsi que le dit J.-J. Rousseau, il faut bien que quelqu'un commence ! Et allez donc !...

Et voyez, toute cette belle vendange de raisins "trop verts" toutes ces subtilités de coquetterie, non de style, mais de personne, ne nous ramènent-elles pas un tantinet, ainsi que dit M. Veuillot, au talent même de l'auteur des *Odeurs de Paris?* Ce talent est assez grand découplé, il joue des épaules et des hanches, hardiment, là ! Il a pour sûr quelques cheveux ; car il s'y fait prendre souvent, et sa bouche nous rappelle les dimensions de celle de l'ogresse : tout y passe. Dents de requin ne manquent point ! Enfin si M. L. Veuillot exprime quelques vérités,—un bon nombre, soit,—c'est dans un langage qui, dirons-nous avec lui, page 131, *emporte la gueule.*

Est-ce assez ?

C'est trop, sans doute.

Les *Odeurs de Paris* nous prouvent que M. L. Veuillot,—supprimé dans la *grosse presse,*—a su conquérir la première place dans la petite presse.

Nous tous, nous avions peut-être entrevu pour cet écrivain d'autres horizons que les vitrines de la boutique du barbier *Figaro ;* mais M. L. Veuillot, plus modeste que nous ne l'étions pour lui-même, ou, peut-être bien, appréciant autrement et mieux que nous la portée des services de la *petite,* ne semble pas, aujourd'hui, avoir d'autre ambition.

Nous ne voudrions pas être un *décourageateur,* dirons-nous avec M. L. Veuillot, à la suite de M. Champfleury ; nous verrions, au contraire, avec une bien vive satisfaction que M. de Villemessant vainquît les derniers scrupules de M. L. Veuillot, et l'*encourageatât* dans la voie où le pousse d'une façon si merveilleuse le *mougikisme* des *Odeurs de Paris.*

M. de Villemessant est un homme si entendu !...

Ayez confiance.

Un mot encore.

On ne saurait s'étonner de l'étendue que nous avons donnée à ce compte rendu. M. L. Veuillot est un personnage dans la presse ; il est dans la pleine maturité de son talent ; et, comme tous les grands artistes, il a trouvé sa *seconde,* sa dernière *manière ;* car il s'y plaît ; et, à son âge, on ne buissonne plus guère à la recherche de sa propre originalité, de tendances nouvelles ou plus élevées. La voie est frayée ; on y déploie ses ailes, et l'on vole vers l'immortalité.

Ajoutons que peu de livres ont eu, depuis longtemps déjà, un succès égal à celui des *Odeurs de Paris.*

A ces divers points de vue, c'était plus particulièrement à une Revue bibliographique qu'il appartenait d'apprécier cet ouvrage ; nous dirons mieux : c'était notre devoir. Nos lecteurs partageront sans doute ce sentiment lorsqu'ils auront lu les lignes suivantes que nous trouvons dans un journal catholique, qui, tout en louant beaucoup le talent de M. L. Veuillot, ouvrait en ces termes la parenthèse des *si*, des *car* et des *mais* :

" Nous ne pouvons faire passer sous les yeux de nos lecteurs les ta-
" bleaux qu'a peints M. L. Veuillot, ni les initier aux mœurs qu'il a
" flétries. L'esprit de notre journal ne comporte pas de pareilles
" études..."

Mais M. L. Veuillot nous avait paru devoir compter parmi ses lecteurs habituels bon nombre de lecteurs ayant les mêmes convictions que ceux du journal dont il s'agit. C'est donc lui qui s'est chargé d'initier les uns et les autres à des mœurs que, de même que l'auteur des *Odeurs de Paris*, ils seront désormais tentés de connaître *de visu et manu*. Après tout, pourquoi M. L. Veuillot aurait-il, seul, le privilége de ne pas succomber dans de si redoutables épreuves ?

Qu'on ne s'y trompe pas ; ce sera là le résultat de " l'honnête et généreuse indignation qui a inspiré l'auteur des *Odeurs de Paris*."

M. L. Veuillot n'eût-il pas pu faire un tout autre usage de son talent ?

—*Revue Bibliographique.*

LA CLEF D'OR

(Voir pages 21, 152, 306 et 380.)

XXIII.

UN RAYON DE SOLEIL.

Le soleil jetait ses rayons éclatants sur le petit bourg de Saint-Mathieu, auquel le printemps donnait l'aspect le plus riant. Chaque tronc d'arbre qui, de loin, semblait ne faire qu'un avec les murailles grises de la petite église, se couronnait de feuillage ; le vieux sapin qui, hiver comme été, prêtait son ombre éternelle à la croix placée au-dessus du chœur, paraissait bien noir entre les deux maronniers dont le vent déplissait les jeunes feuilles et faisait penser à un vieillard entre deux enfants. Le presbytère lui-même avait pris un air tout rajeuni ; le feuillage opulent de la vigne

qui se promenait de la manière la plus indépendante sur son étroite façade, en cachait toutes les plaies; contre le seuil branlant de la grille en bois, sur les murs dégradés fleurissaient en paix d'humbles plantes sans parfum, mais jolies à l'œil; enfin dans la cour, le vieux figuier étendait au-dessus du puits l'ombre épaisse de ses larges feuilles. Contre le tronc de cet antique figuier avait été placé un banc circulaire, et, en ce moment, trois personnes s'y trouvaient assises. Le reflet doux de la lumière tamisée par les feuilles velues du figuier augmentaient en quelque sorte l'expression de paix sereine répandue sur ces trois visages si différents: sur le visage bienveillant du viellard, sur le visage souriant de la vieille fille, sur le beau visage de la jeune femme, visage sérieux, mais si profondément calme que c'était un repos de le contempler. Les deux femmes, Mlle Hortense et Hippolyta, étaient habillées de noir, et elles travaillaient tout en causant avec le recteur de Saint-Mathieu qui préparait des tuteurs pour ses jeunes rosiers.

— Quand Berthe part-elle pour Paris, ma tante? demandait Hippolyta.

— Peut-être ce soir, peut être demain; la pauvre femme, tu le sais bien, reçoit des ordres et y obéit.

— La mort de sa mère ne l'a donc pas adouci? fit observer le recteur.

— Non, il est devenu plus sombre, plus silencieux, voilà tout. Ah! on ne peut pas dire que la pauvre Berthe soit une femme heureuse.

— Que j'aime à la savoir à Kermarc'hat! dit Hippolyta. Là, du moins, elle peut s'occuper de sa fille; mais à Paris, aller dans le monde, courir aux fêtes avec un tel chagrin dans le cœur, c'est affreux!

— Et pourtant elle le fait par la seule crainte de voir mettre l'enfant dans un établissement de sourds-muets.

— Est-ce qu'il en a encore été question? demanda Hippolyta.

— Certainement. Raoul, qui aimait tant cette petite fille, peut à peine supporter sa présence maintenant: sa vue lui fait mal. A Paris il est quelquefois un mois sans paraître devant sa femme.

Le recteur fit un gros soupir.

— A ces hommes sans foi une vertu, bien essentielle pourtant, fait toujours défaut, dit-il: la résignation. Voilà un homme fort, d'un caractère indomptable, qui ne sait pas accepter une épreuve. Aussi toute consolation lui manque, car l'orgueil blessé, la sombre révolte, n'ont jamais versé une goutte de baume sur une blessure. Oh! je le plains de toute mon âme.

— Et moi aussi, murmura Hippolyta.

— Et cependant, ma fille, il vous a bien offensée, il s'est montré bien cruel à votre égard, mais vous possédez ce qu'il n'a pas: une foi vive et une espérance ferme. Vos souffrances à vous seront comptées. Car vous avez souffert aussi, bien longtemps souffert.

— Et je souffre encore, mon vieil ami, je souffre en pensant que mes enfants seront tout à fait dénués de ces biens terrestres si nécessaires à la sécurité de la vie. Une maladie de mon mari peut nous rejeter dans l'affreuse existence passée.

— Oh! dit Mlle Hortense en relevant résolûment la tête, nous sommes-là!

— Et d'ailleurs, ma tante, ajouta vivement la jeune femme, je supporte très-bien ces craintes imaginaires qui n'ont, Dieu merci, aucun rapport avec les peines cuisantes du passé. Je suis trop heureuse de le reconnaître, Dieu nous accorde enfin un rayon de soleil.

En ce moment un grand bruit remplit la place silencieuse. D'une maison grisâtre sortait en tumulte une bande de garçons assez misérablement vêtus. La maison grisâtre, c'était l'école où les frères ignorantins se dévouaient obscurément et patiemment à la tâche ingrate d'enseigner la lecture, l'écriture, la grammaire et l'arithmétique aux petits paysans de Saint-Mathieu. La classe était finie et les écoliers se fractionnaient en deux groupes: les uns, qui habitaient le bourg, commençaient à se livrer aux culbutes et aux jeux ordinaires; les autres reprenaient, le livre sous le bras, le chemin de la maison paternelle. Parmi ceux-ci marchait un beau garçon d'une dizaine d'années dont le costume différait entièrement de celui de ses condisciples. Ce n'était pas un brillant costume cependant. Un pantalon de coutil gris, une blouse serrée à la taille par une ceinture de cuir jaune, une casquette déformée posée sur ses épais cheveux blonds, le composaient. Mais l'enfant qui le portait, par sa démarche et sa physionomie, ne pouvait manquer d'être grandement remarqué.

Arrivé devant la grille du presbytère, il entra et alla se jeter au cou d'Hippolyta.

—Je savais que ce serait toi qui viendrais nous chercher, maman, dit-il, j'en avais le pressentiment.

Mlle Gertrude se pencha vers le recteur.

— En vérité il parle comme un homme, dit-elle en riant. Ne m'embrasseras-tu pas, André ? ajouta-t-elle en s'adressant à lui.

André l'embrassa et alla s'asseoir tout près de sa mère, sur le visage de laquelle ses yeux brillants restaient attachés.

— Monsieur le recteur, vous qui devez apercevoir la maison des sœurs de la place où vous êtes, dit Hippolyta, dites-moi donc si vous ne voyez pas les petites filles sortir ?

Le recteur dirigea son regard vers une maison basse située au coin de la place.

— Si vraiment, dit-il; on vient d'ouvrir la porte, voici Andrée conduite par Marion, ou plutôt Marion conduite par Andrée, car la bonne femme va à droite et à gauche comme l'enfant la pousse. Les voilà qui

courent après une poule, les voilà qui s'arrêtent avec Job le bossu; bon! à présent Marion monte sur une pierre pour attraper une fleur qui a poussé entre les fentes du mur du cimetière. J'espère qu'elles finiront par arriver.

Pendant qu'il disait cela en riant, André, sur un geste de sa mère, détachait son chapeau pendu à une des branches du figuier.

— Vous attendrez, je l'espère, que les enfants aient goûté, dit le recteur en tirant de son gousset une grosse montre d'argent et en la consultant du regard.

— Cela n'est pas possible, monsieur. Avant le souper je voudrais écrire à mon mari. Il est habitué à mon exactitude, et je ne veux pas lui donner l'ombre d'une inquiétude. Ce pauvre André! songez donc qu'il a le courage de rester seul à Paris dans cette saison charmante, pendant que nous jouissons, nous, de la campagne.

— Allons, Andrée, dépêche-toi donc, ma fille.

Andrée, qui était arrivée devant la grille, caressait un chien qui passait. Elle était un peu moins grande que son frère, et sa jolie figure avait toujours son expression douce et rieuse.

Suivant les ordres d'Hippolyta on prit congé de la tante Hortense et des habitants du presbytère, et on se mit en route pour retourner à la Roussaye. Hippolyta marchait lentement à cause des enfants et cette promenade, par ce beau temps et par de frais sentiers,—on prenait l'été la traverse pour aller à la Roussaye,—était vraiment des plus agréables. André et Andrée précédaient leur mère. Ils marchaient parfois très-lentement et couraient parfois; il y avait des moments de silence et aussi des moments où une conversation très-suivie s'engageait entre les trois promeneurs. Hippolyta faisait ce court trajet bien souvent, d'abord pour ne pas causer un trop grand dérangement dans la maison de son oncle; ensuite pour prendre un exercice salutaire. Il y avait déjà longtemps qu'elle faisait, à certaines époques de l'année, ce voyage en Bretagne. Un jour l'oncle Eugène avait paru dans le petit appartement de Montrouge. Il avait trouvé Hippolyta maigre, les joues pâles, et Aliette faible. Or, depuis la visite que lui avait faite sa nièce, il s'était joint à Mlle Hortense pour entourer de soins le nourrisson de Fanchine et il avait fait tant de visites à la maison du tisserand, que la petite Aliette s'était familiarisée avec sa grande barbe et qu'il s'était mis à aimer la petite Aliette. La trouvant changée, il déclara qu'il fallait un air pur à ces enfants-là et qu'on pouvait bien passer quelques semaines à la Roussaye, qu'autrement il enlevait Aliette.

Plus d'une fois Hippolyta avait regretté de ne pouvoir faire jouir ses enfants de la vie libre et saine de la campagne; mais, outre la question d'argent, il y en avait une autre. André ne pouvait quitter Paris. L'offre

de M. Eugène vint ranimer ses regrets et inspira à André la généreuse résolution de se séparer quelque temps de sa famille. Et ainsi avaient été organisées ces expéditions en Bretagne, pendant laquelle la mère et les enfants prenaient des forces pour le reste de l'année, et pendant lesquelles aussi le petit ménage faisait des économies, ce qui n'était vraiment pas de trop. Mais André et Andrée grandissaient, et, aux derniers voyages, leur mère avait décidé qu'ils suivraient l'école de Saint-Mathieu.

A la Roussaye, l'oncle Eugène et la petite Aliette rendaient tout travail impossible. L'oncle Eugène avait en horreur les livres et les classes, et il bougonnait tout haut quand Hippolyta lui arrachait les enfants pour les faire travailler. Les savoir dans sa propre maison penchés sur un cahier ou un livre ennuyeux à la main l'exaspérait, et Hippolyta, indulgente pour ses manies, mais ne pouvant consentir à laisser vivre ses enfants dans une paresse complète, s'était résolue à les envoyer à Saint-Mathieu.

En arrivant dans l'avenue de la Roussaye, André et Andrée, dont la marche s'allanguissait, retrouvèrent soudain des jambes pour s'élancer vers la cour propre et si riante avec sa ceinture de fleurs. Dans cette cour M. Eugène se promenait gravement en fumant et avec la tournure d'un homme que rien ne gêne. Il y avait pourtant sur son dos une mignonne enfant qui se penchait pour lui parler à l'oreille et dont les magnifiques cheveux blonds formaient de chaque côté de la rude figure du vieil oncle, une touffe d'anglaises du plus singulier effet.

Hippolyta voulut la gronder, mais M. Eugène lui assura qu'elle avait beaucoup résisté avant de monter sur son vieux cheval, et qu'il n'aimait rien tant qu'à sentir, en se promenant, ses petites jambes lui battre les flancs et ses cheveux lui caresser la barbe.

— J'ai une nouvelle à t'apprendre, ajouta-t-il en se baissant pour qu'Aliette pût mettre pied à terre. M. de Morinville rappelle sa femme à Paris.

— Elle part ?

— Demain. Mon illustre neveu,—et le vieillard souleva ironiquement sa casquette de peau de loutre,—ce prince de la finance n'entend pas qu'on mette de retard dans l'exécution de ses ordres.

— Je serais bien heureuse d'embrasser Berthe, dit Hippolyta d'un air rêveur, mais Berthe a la défense de me voir et je suis exilée de Kermarc'hat.

— Parbleu ! Je me moquerais bien de cette défense et de cet exil-là.

En ce moment, Aliette poussa un tel cri de joie que l'oncle et la nièce s'en détournèrent. La petite fille était suspendue au cou d'une paysanne dans ses habits de travail. Quand, après cette effusion, elle bondit sur le pavé de la cour, la figure hâlée mais vermeille de Chinette apparut.

— Madame, dit-elle en s'avançant vers Hippolyta, j'étais à sarcler chez le vieux Rousec, quand le cocher de Kermarc'hat a passé et nous a dit que sa maîtresse partait demain pour Paris. Est-ce vrai ?

— C'est vrai, Chinette, répondit M. Eugène.

— C'est bon, je m'en vais alors, répondit Chinette en assujettissant à sa taille son tablier dont les poches étaient lourdes et gouflées.

— Restez souper, cria M. Eugène, auquel Aliette parlait tout bas. C'est votre fille qui le veut, ajouta-t-il.

Chinette revint sur ses pas pour embrasser Aliette, et répondit :

— Je ne peux pas, je veux aller à Kermarc'hat, je veux prier Mme Berthe d'aller voir mon pauvre gars, je veux lui donner des pommes de garde pour lui.

Elle se tut. La physionomie ouverte s'était assombrie et elle essuyait du revers de sa main calleuse les larmes qui coulaient sur ses joues.

— Les femmes, ça pleure toujours, dit M. Eugène en haussant les épaules. Votre gars est très-bien à l'institution des sourds-muets.

Chinette hocha la tête.

— Que diable si ce n'est pas votre avis ! il ne fallait pas le laisser y aller, voilà tout.

— Ah ! monsieur, c'est Jacquot qui a voulu cela. Mme Berthe était si bonne de payer sa pension, elle me disait tant qu'on l'éduquerait là-bas et qu'on pourrait en faire quelque chose que je l'ai laissé partir. Mais depuis, allez, j'ai eu gros de chagrin. Je ne le vois plus, personne n'en parle, et s'il allait m'oublier à Paris ou bien être malade, le pauvre failli gars.

Et saisissant son tablier pour se cacher la figure, elle éclata en sanglots.

— Allons, Chinette, sois donc raisonnable, dit doucement Hippolyta, Guillaume est très-bien et il ne t'oublie pas.

Chinette s'essuya les yeux et dit à la jeune femme :

— Vous n'allez pas à Kermarc'hat, madame ?

Hippolyta regarda son oncle et répondit :

— En définitive, pourquoi ne me permettrais-je pas d'y aller ce soir ? Je me suis privée de la société de Berthe, au moins que j'aille l'embrasser avant son départ. D'ailleurs, elle est si libre à Paris, son mari la laisse si seule, qu'elle pourra sans doute aller donner de nos nouvelles à André et je veux l'en prier. Mon oncle, ayez la bonté de veiller sur les enfants, Vous souperez sans moi.

— Du tout, on t'attendra, répondit M. Eugène, je vais distribuer du pain et des confitures.

Au bruit des cris de joie, soulevés par cette alléchante promesse, Hippolyta et Chinette se dirigèrent vers Kermarc'hat.

Pendant le trajet, Chinette ne parla que de son chagrin et de ses

craintes. Son fils et elle avaient trouvé un langage de signes qui leur suffisait : dans la maison il comprenait tout le monde et tout le monde le comprenait. Gardera-t-il ce langage simple et éloquent du geste ? Ne le remplacerait-il pas par un langage plus savant, mais moins compréhensible pour eux ? Elle l'aimerait tendrement, c'était tout simple, elle l'aimerait toujours ; mais, quand il reviendrait, les autres seraient déshabitués de lui et auraient peut-être appris à s'en passer ; ne souffrirait-il pas davantage de son infirmité ? Toutes ces naïves considérations qui aidaient cette simple paysanne à s'élever, par le cœur et le bon sens, au niveau des plus hauts problèmes que se posent parfois les intelligences d'élite, étaient entremêlées de naïvetés d'un autre genre. Guillaume aimait bien la bouillie d'avoine, lui en donnait-on quelquefois ? Il la priait toujours de mettre un œuf sur sa dernière crèpe, à Paris où les œufs étaient si chers, on n'en aurait pas eu l'idée ; il était frileux, car il ne quittait guère la cheminée le soir, ne le laisserait-on pas avoir froid dans une ville où on ne se chauffait pas avec de l'ajonc ? lui avait-on dit.

Hippolyta l'écoutait parfois avec attention et souvent aussi ne lui prêtait qu'une oreille distraite. Chacun des champs qu'elles traversaient lui rappelait un souvenir. Celui-ci dépendait de Valhaman, cette prairie de la Villa-Bruyère, ce bois de Kermarc'hat, c'est-à-dire, de Raoul, car Raoul faisait fonctionner sa baguette d'or et la fabrique elle-même était devenue sa propriété, son orgueil ne pouvant supporter la pensée d'avoir des voisins.

Comme elles entraient dans l'avenue de chênes séculaires, elles aperçurent la châtelaine qui se promenait avec deux enfants, sa fille et une enfant du même âge, vêtue en paysanne, mais en paysanne élégante. On les voyait de loin s'entretenir ensemble à la façon des sourds-muets, c'est-à-dire, par signes.

Berthe avait été bien heureuse de trouver Hippolyta à ce moment où la révélation du malheur de sa fille était venue lui briser le cœur. Sans elle, elle se fût épuisée dans de stériles regrets. Mais elle avait trouvé près d'elle ce cœur tendre et cette âme forte, et elle avait docilement suivi les conseils de la jeune femme. Elle s'était appliquée à chercher, ce qui, dans le présent et l'avenir pourrait adoucir l'incurable infirmité de sa fille, elle avait plié son esprit paresseux à des études sur cette science de la dactylologie si utile aux sourds-muets ; elle avait étudié et s'était mise en rapport avec un prêtre qui consacrait à ces malheureux ce qu'il avait d'intelligence et d'expérience. Une compagne avait été donnée à la petite Berthe, une sourde-muette comme elle et Berthe, la frivole et l'insignifiante jeune femme, instruisait ces deux pauvres enfants et leur consacrait le meilleur de son temps.

Berthe et les deux petites filles remontaient l'avenue si bien que, quoi-

qu'elles marchassent plus lentement que les deux personnes qui se dirigeaient vers le château, elles arrivèrent ensemble à une espèce de salle de verdure placée comme un lieu de repos au milieu de l'immense allée.

Berthe allait s'asseoir sur les bancs disposés en demi-cercle, quand Hippolyta et Chinette lui apparurent. Sa figure s'éclaira, elle embrassa Hippolyta avec effusion et, lui prenant la main, la fit s'asseoir près d'elle, et appela sa fille.

La petite Berthe accourut. C'était une enfant d'une merveilleuse beauté, la nature semblait s'être plue à copier les traits de Raoul de Morinville en leur donnant ce fini, cette délicatesse qui sont le partage de la beauté féminine. Son visage était charmant, sa taille d'une élégance pleine de grâce. Elle releva les brillants cheveux noirs naturellement ondulés, qui voilaient à demi son beau front, et adressa une question à sa mère. Son expressive physionomie empruntait un charme tout particulier de cette vivacité de regard et de gestes qu'on prend bien souvent à tort pour un signe d'intelligence chez les sourds-muets.

— Berthe me demande pourquoi tu n'as pas amené tes enfants, dit sa mère, je vais lui répondre qu'ils étaient fatigués.

La réponse faite, Berthe recommença ses jeux avec sa petite compagne et Chinette qui se faisait très-bien comprendre d'elle, et les deux jeunes femmes entamèrent leur entretien sur le voyage projeté.

Ainsi assises, la main dans la main, sous le même rayon, rayon de soleil couchant qui baignait leurs têtes d'une lumière étrangement colorée, elles auraient produit un effet saisissant aux yeux de celui auquel le hasard les aurait fait voir jeunes filles dans ce même endroit. Qu'était devenue la beauté de Berthe ? Hélas! il n'en restait pas même de traces. Le chagrin et la maladie avaient rongé la fraîcheur et les couleurs de ce gracieux visage dont les angles étaient devenus saillants, l'œil bleu semblait éteint sous les paupières rougies ; de larges taches marbraient le front autrefois si pur, la taille amaigrie atteignait au chétif, il ne lui était rien resté, rien qu'un sourire doux et une main aux contours délicats.

Hippolyta, au contraire, avait une sorte de regard de prime jeunesse, grâce à l'état florissant actuel de sa santé. Sa chevelure était aussi abondante, ses yeux aussi brillants, sa taille aussi droite, son teint aussi uni. A vingt ans elle était presque trop imposante ; à l'âge qu'elle avait atteint, cette noblesse de maintien s'harmonisait parfaitement avec son genre de beauté.

Elles causèrent quelque temps, ou plutôt Berthe versa une fois de plus dans le cœur d'Hippolyta le trop plein de ses chagrins et de ses inquiétudes. Son mari n'existant plus en quelque sorte pour elle, il n'y avait plus rien de commun entre eux. Elle obéissait passivement à ses ordres, excepté quand il s'agissait de se séparer de sa fille dont la seule présence

jetait Raoul dans une humeur noire dont il souffrait pendant plusieurs jours. Plus d'un douloureux secret se cachait sous ces demi-confidences, mais Hippolyta devinait tout et compatissait à tout.

Assise à quelques pas d'elles sur l'herbe, Chinette attendait que son tour vînt et elle suivait d'un regard ému les jeux silencieux des deux petites filles, dont la vue lui rappelait son fils si regretté.

La douce voix de Berthe la tira de sa douloureuse contemplation.

— A vous maintenant, Fanchine, disait-elle, que faudra-t-il dire demain à Guillaume ?

Chinette s'approcha.

— Madame, dit-elle, embrassez-le bien dur pour moi, vous savez lui parler puisque le bon Dieu nous a envoyé la même croix. Dites-lui que je pense à lui le long du jour et aussi la nuit, dites-lui d'être un bon garçon, un bon chrétien et donnez-lui ces pommes-ci de ma part. C'est du grain d'or, il les connaît bien ; c'était toujours lui qui allait les cueillir dans le pommier de notre jardin.

En disant ces mots, Chinette, avec la plus grande simplicité, faisait passer de ces poches sur les genoux de Berthe, de jolies pommes jaunes de la mine la plus appétissante.

Berthe plissa sa robe en souriant, et, se levant :

— Si nous rentrions ! dit-elle.

— Tu veux dire : Si nous partions ! répondit Hippolyta en se levant à son tour. On m'attend à la Roussaye pour souper. Embrasse bien mon André pour moi, tu as vu les enfants dimanche, donne-lui de leurs nouvelles et répète-lui qu'ici on ne sait que faire pour nous être agréable. Mais n'est-ce pas une voiture que j'entends ?

— C'en est une, dit Berthe, et attelée de chevaux de poste encore ! qui cela peut-il être ? Faudra-t-il différer mon départ ? Je ne l'oserais pas.

La voiture arrivait si rapidement, qu'à peine ces derniers mots étaient-ils prononcés, qu'elle passait dans l'avenue devant elles. Le cocher les aperçut et arrêta ses chevaux. Une figure pâle se montra à la portière, la figure de Raoul. Son regard ardent se fixa sur les deux femmes pétrifiées de surprise, il répondit par un geste à la demande que le cocher lui adressait et la voiture repartit comme une flèche.

Hippolyta et Berthe se regardèrent.

— Il m'a vue, dit Hippolyta, quel malheur !

— Que présage ce retour ? murmura Berthe avec agitation. Et sa physionomie, l'as-tu remarquée ? Il m'attend, je cours, adieu, adieu !

Elles se serrèrent la main et se séparèrent. Berthe reprit presque en courant le chemin du château. Hippolyta descendit toute rêveuse l'avenue. La vue de Raoul l'avait impressionnée.

Elle n'avait pas perdu le don de lire sur cette physionomie impénétrable pour tant d'autres, et elle se demandait aussi, non sans angoisse : Que présage ce retour ?

XXIV.

RÉVÉLATION.

Quelque diligence qu'eût faite Berthe, elle ne put arriver à temps pour voir descendre de voiture son mari, et Mlle Hortense lui apprit qu'après l'avoir embrassée à la hâte il s'était rendu dans les appartements que sa mère avait occupés. Berthe n'osa jamais aller le voir là. Cette visite funèbre, elle le sentait, ne devait pas avoir de témoins et elle l'attendit dans la salle à manger, un très-bel appartement boisé en chêne noir sombre, et souverainement triste. Elle l'attendit longtemps, si longtemps que Mlle Hortense qui avait une forte migraine prit la résolution d'aller se coucher. Enfin, son pas sonore retentit dans l'escalier et il entra dans la salle à manger qui venait d'être éclairée. Les deux époux s'avancèrent l'un vers l'autre et se donnèrent la main. Berthe trouva les doigts de Raoul plus inertes que de coutume, elle était faite à la froideur de ses manières et elle ne s'en préoccupait plus beaucoup pour elle. Mais cette froideur la blessait au vif pour sa fille et ce fut avec un battement de cœur qu'elle la présenta. Il la baisa au front et dit :

— Comme elle grandit !

Puis il s'avança vers la table, s'assit, et ajouta :

— Ne ferez-vous point allumer du feu ? les soirées sont fraîches, et cela égayera ce lugubre appartement.

Berthe, pour toute réponse, fit vibrer le timbre posé sur la cheminée et demanda du feu.

Le souper commença tristement. Raoul était pâle, évidemment agité et ne mangeait que du bout des lèvres ; plus Berthe étudiait sa physionomie, plus elle le trouvait bouleversée, et cela lui causait une grande impression de malaise et de souffrance ; l'enfant ne savait que trembler devant son père et son beau petit visage se revêtait d'une mélancolie qui n'était pas de son âge.

Berthe adressa d'une voix timide quelques questions à son mari sur leurs amis communs à Paris. Il y répondit laconiquement et dit tout à coup en la regardant sévèrement.

— Vous n'aimiez pas le monde à Paris, mais je m'aperçois qu'il n'en est pas de même ici. Je croyais vous avoir prié de cesser toute relation avec Mme de Kermarc'hat.

— Hippolyta est chez notre oncle de Morinville, balbutia Berthe, elle a eu la bonté de venir me dire adieu, je ne vous ai pas cette fois désobéi.

Il leva les épaules et ajouta comme en se parlant à lui-même :

— C'est une femme étrange, elle ne vieillit pas, elle est plus belle que jamais.

Il y eut un long silence. Les yeux baissés sur son assiette il mangeait distraitement comme s'il avait été seul. La petite fille, dont l'envie de dormir augmentait, profita du moment où elle ne voyait pas le regard qui la terrifiait pour demander à sa mère la permission de monter dans sa chambre. Berthe n'osait pas la lui accorder et pendant quelques secondes elles s'entretinrent ensemble à ce sujet.

Raoul, levant tout à coup les yeux, les surprit, et un geste d'impatience lui échappa.

— Voulez-vous quelque chose, Raoul ? demanda Berthe avec empressement.

— Non, mais avez-vous oublié que je ne puis supporter ces signes, cette pantomime navrante ? Que Berthe aille se coucher, elle serait de trop dans l'entretien que nous devons avoir ; de trop, car la physionomie est pour elle un livre ouvert dans lequel elle sait déjà lire.

Berthe aux premières paroles de son mari avait senti s'éveiller en son cœur cette susceptibilité, sorte de sentiment de tristesse et de souffrance que Raoul n'avait jamais craint d'exciter. Elle se leva en silence, prit sa fille par la main et l'emmena.

Quand elle revint dans la salle à manger, son mari était debout devant le feu, il lui montra un fauteuil, et, s'asseyant en face d'elle :

— Vous avez peu joui de mon immense fortune, Berthe, dit-il froidement ; aussi est-il inutile, je pense, d'user de précautions pour vous annoncer que la fortune m'a trahi il y a deux jours, et qu'un sot événement politique tout à fait imprévu s'est joint à la coquinerie d'un agent de change pour me précipiter de la hauteur où j'étais arrivé. Voilà le danger que craint et aussi l'étrange bonheur que savoure le spéculateur trop hardi, aujourd'hui dix fois millionnaire, demain sur la paille.

Il parlait avec ce calme factice plus effrayant que l'agitation la plus vive.

— J'en suis fâchée pour vous, Raoul, dit Berthe avec douceur.

— Vous êtes généreuse ; mais savez-vous que presque toute votre fortune est engagée comme la mienne, que Valhamon est vendu, que la villa Bruyère le sera ?

— Kermarc'hat aussi ? s'écria Berthe.

— Non, Kermarc'hat me reste, je serai mort quand Kermarc'hat changera de propriétaire.

Il se tut un instant et reprit :

— Voici ma position actuelle. La terre de Kermarc'hat me reste et aussi des capitaux dont le chiffre vous importe peu. On ne ruine pas un homme comme moi dans un jour. Il me reste donc assez pour vivre largement en Bretagne.

Berthe fit un mouvement de joie.

— Mais je ne veux pas y vivre, se hâta-t-il d'ajouter. J'ai compromis follement pour contenter mon audace et pour chasser un ennui dévorant, une fortune de prince, je veux la reconstruire et je la reconstruirai. En France, c'est impossible, mon crédit est ébranlé, je n'ai été imprudent qu'une fois, mais c'est une fois de trop. Maintenant, d'ailleurs, la France m'ennuie, j'ai le spleen en France. M'écoutez-vous avec attention ?

Berthe inclina la tête en signe d'assentiment.

Il reprit, les deux mains posées sur les bras de son fauteuil dans une attitude d'inébranlable fermeté :

— J'ai fait un plan, j'ai pris une résolution irrévocable. Vous savez ce que veut dire ce mot dans ma bouche. La voici : une compagnie espagnole s'est formée pour aller extraire l'or enfoui dans une partie éloignée de l'Amérique du Nord. Je me suis mis à la tête de cette compagnie à laquelle il fallait un homme versé dans la science financière en même temps qu'organisateur. J'ai placé là ce qui me reste. Je vais donc aller habiter l'Amérique.

Berthe pâlit et joignit les mains.

— Cela vous effraye, reprit-il ; cependant je suis venu vous demander, à vous du bonheur de laquelle je n'ai pris vraiment nul souci, si vous voulez consentir à m'accompagner. Je ne vous y force pas, je comprendrais un refus ; mais dans cette vie nouvelle l'isolement complet serait affreux, et qu'un mari emmène sa femme, rien n'est plus juste. D'ailleurs vous êtes trop jeune pour rester derrière moi.

Il regardait Berthe dont le pâle visage se colora soudain.

— Raoul, avez-vous pu penser que j'aurais à ce point l'oubli, le mépris de mes devoirs ? dit-elle d'une voix émue. Allez où vous voudrez, fût-ce au bout du monde, je vous suivrai.

Les traits contractés de Raoul s'éclairèrent pour la première fois de sa vie, peut-être ; la flamme sympathique qui jaillissait parfois de son œil profond et qui donnait à son regard intelligent une incomparable puissance, darda son rayon sur ce visage qu'il n'avait guère regardé qu'avec indifférence.

— Quoi ! sans hésiter, Berthe ? demanda-t-il.

— Sans hésiter.

— Je ne puis le croire, reprit-il, vous m'avez tant de fois refusé ce sacrifice suprême.

— Quel sacrifice ? balbutia Berthe que l'angoisse saisit à la gorge.

— Mais la séparation d'avec votre fille ?

— Oh ! s'écria la pauvre femme, celui-là n'est pas possible, Raoul.

Le visage de Raoul redevint de fer.

— Vous voyez bien, dit-il amèrement ; votre générosité n'est qu'un mensonge.

— Raoul, Raoul, je suis prête à vous suivre ; mais pouvais-je penser que ma fille ne partagerait pas notre exil ?

— C'est impossible.

— Pourquoi ?

— Pourquoi ? s'écria-t-il en se levant brusquement, ne le savez-vous pas ? Ai-je jamais pu supporter ce martyre de voir l'enfant que j'adorais, l'enfant qui s'était emparée de ma toute-puissance d'affection changée en une misérable créature sur laquelle chacun jette un regard de pitié ? Non, cet enfant se dresse devant moi comme une malédiction, comme un châtiment immérité ! sa vue m'anéantit, me rend fou, il faut vous en séparer ou m'abandonner, choisissez.

Des sanglots soulevaient la poitrine de Berthe. Par un mouvement spontané elle tomba à genoux devant son mari.

— Oh ! s'écria-t-elle avec exaltation et en joignant les mains, ne parlez pas ainsi, Raoul. Ayez pitié de moi, ne me déchirez pas ainsi le cœur, laissez-moi être à la fois épouse et mère. Je ne suis plus la femme frivole que vous avez épousée, le malheur m'a changée, reconnaissez-le. Mon mari, ma fille, mais je dois vous confondre dans le même amour, et c'est vous, vous qui ne l'avez pas voulu.

Raoul la releva, mais sans que son visage impassible trahît la moindre émotion.

— Calmez-vous, dit-il, je ne vous parlerai que quand vous serez calme.

Elle se renversa dans son fauteuil en fondant en larmes et lui se mit à marcher dans l'appartement.

Quand un silence profond remplaça le bruit des sanglots étouffés qui couvraient même le bruit des pas de Raoul, ce dernier se rapprocha de la cheminée.

— Cessons ces scènes inutiles et énervantes, dit-il d'un air sombre. Je n'ai qu'une question à vous faire et vous n'avez qu'un mot à me dire. Et même je puis vous épargner de le prononcer. Je vous le dis pour la dernière fois : si vous voulez me suivre, il faut consentir à vous séparer de de notre fille. J'ai besoin de toute mon énergie dans l'entreprise à laquelle je consacre ce qui me reste d'or et d'intelligence. Vous avez cette nuit pour réfléchir à cela, je vous dirai seulement que votre mission de femme serait plus méritoire que votre mission de mère.

— Raoul, l'infirmité de ma fille me cloue à ses côtés.

— Non, elle peut trouver ailleurs de l'affection et des soins, il n'en est pas ainsi pour moi. Je vous le répète, choisissez. Je partirai à dix heures demain matin, il sera inutile que nous nous revoyons d'ici là. A dix heures je serai dans cet appartement. Si vous y arrivez avec Berthe prêtes à m'accompagner pour Paris où nous trouvérons facilement un établissement qui nous offrira toutes les garanties, c'est que vous aurez

consenti à ce sacrifice; si je ne vous vois pas vêtue de vos vêtements de voyage, je partirai seul. Dans ce cas, ne craignez rien, vous n'entendrez pas un mot de reproche.

Il prit un flambeau sur la cheminée, et, sans écouter les supplications de sa femme, il passa dans sa chambre à coucher.

Le lendemain, comme dix heures sonnaient à la vieille pendule de cuivre de la salle à manger, Raoul y entrait en costume de voyage. Mlle Hortense s'y trouvait, il lui souhaita le bonjour et s'approcha de la fenêtre. Dans la cour la voiture qui l'avait amené la veille était tout attelée. Il s'assit et il ouvrit sa montre, la vieille pendule avançait de cinq minutes. Il garda sa montre à la main et suivit de l'œil l'aiguille passant d'une minute à l'autre.

— Je vais prévenir Berthe que tu est descendu, dit obligemment Mlle Hortense. Elle doit être habillée, elle s'est levée de si bonne heure.

— Ma tante, je vous en prie, ne la dérangez pas, il n'est pas dix heures, il s'en faut de trois minutes.

— Et d'ailleurs la voici, je crois, ajouta Mlle Hortense.

Raoul, dont la main tremblait, ferma le boîtier de sa montre et se leva.

La porte s'ouvrit lentement, Berthe, pâle et défaite comme après une nuit d'insomnie, parut tenant sa fille par la main. Elle avait un peignoir très-simple et elle était en cheveux. Quand elle leva les yeux sur son mari, son regard exprimait en même temps qu'une indicible souffrance une résolution très-ferme. Rien ne bougea sur le visage de Raoul. Il s'avança vers sa tante et l'embrassa. Et puis il alla mettre ce froid baiser sur le front de sa femme et sur celui de sa fille.

— Raoul, mon cher Raoul, vous m'écrirez, dit Berthe en lui prenant les mains.

— Je ne le pense pas, les lettres s'égarent et je vivrai dans un pays perdu. Cependant nous pourrons de temps en temps nous donner mutuellement de nos nouvelles.

— Raoul, je n'espérerai qu'en votre retour. De ce jour je meurs au monde, je m'ensevelie à Kermarc'hat. Revenez-y, vous nous y trouverez, c'est ici que nous vous attendrons; il y aura ici des bras prêts à vous recevoir, les miens et ceux de votre fille, à laquelle je vais apprendre à vous aimer. Raoul, mon cher Raoul, dites-moi que vous reviendrez bientôt.

Il hocha la tête, dégagea ses mains de l'étreinte de sa femme, et se dirigea vivement vers la porte.

— Raoul, Raoul! cria encore Berthe.

A ce cri, il se détourna, il la vit les bras tendus vers lui, le visage inondé de larmes. Il revint sur ses pas, lui prit les deux mains et les pressa avec force.

— Je ne mérite pas tes regrets, balbutia-t-il, je ne t'ai pas rendue heureuse, nous n'étions pas fait l'un pour l'autre.

Il se baissa vers sa fille et la serra avec plus de tendresse encore sur sa poitrine.

Berthe s'attacha à ses vêtements.

— Ne nous quitte pas, Raoul, s'écria-t-elle espérant encore.

— Je suis entraîné par ma destinée, répondit-il ; adieu !

Et échappant aux efforts impuissants que faisait Berthe pour le retenir, il marcha de nouveau vers la porte et sortit.

Berthe, sa fille à la main, se traîna vers la fenêtre. Elle le vit tourner vers le château son beau visage d'où toute émotion semblait avoir disparu, et elle suivit d'un regard morne cette voiture qui emmenait celui qu'elle avait si craintivement mais si profondément aimé. Et au-dessus de ce qui lui déchirait le cœur en ce moment douloureux, planait une angoisse suprême et involontaire, le pressentiment qu'elle l'avait vu pour la dernière fois.

XXV

LA SCIENCE ET LE CŒUR.

Si les châtelains de Kermarc'hat se résignaient à vivre séparés et creusaient volontairement entre eux un abîme, il n'en était pas de même des époux qui habitaient le petit appartement de Montrouge, et, s'il y avait un homme heureux sur la terre, c'était André de Kermarc'hat, le jour où il embrassait tout ce qui sortait du coupé d'une diligence arrêtée sur la place de Notre-Dame des Victoires. De ses bras les voyageurs passaient dans ceux de la fidèle Marion, qui poussaient le dévouement jusqu'à refuser de quitter d'une semelle Paris, qu'elle avait en horreur, pour rester avec André.

Ce premier moment de la réunion, moment délicieux, passé, on s'entassa dans un omnibus qui roula vers Montrouge. En chemin André admirait le bon air de sa femme et de ses enfants et disait des nouvelles.

Il n'était question dans tout Paris que de la quasi ruine du riche financier Morinville.

Leur voisin, M. José, avait été très-malade, mais il se remettait ; seulement il devenait tout à fait insociable et fermait sa porte même à André ; Mme Tricot avait travaillé pour les enfants et le matin même s'était introduite mystérieusement dans leur chambre ; Hercule leur avait élevé des fleurs, Christophe venait tous les soirs entendre les doléances de Marion sur Paris et il lui avait confié qu'il avait soixante-dix ans.

En arrivant, ils trouvèrent Christophe qui présenta à Hippolyta les compliments de son maître et lui demanda d'envoyer Aliette et Andrée faire le soir même une visite à leur vieil ami ; plus haut, sur le palier apparut l'ombre d'Hercule et devant cet ombre sa tres-réelle épouse. Ils s'extasièrent d'admiration sur les enfants, et Mme Tricot demanda la per-

mission de débarrasser les petites filles de leurs vêtements de voyage. Son véritable motif était qu'elle voulait jouir de la surprise agréable qu'elles éprouveraient en voyant leur petit lit revêtu d'une couverture de coton à jour, ouvrage long et fastidieux qui avait pris l'excellente femme une grande partie de ses soirées d'été.

Hippolyta, heureuse de reprendre possession de sa maison, éprouvait cependant une sensation désagréable en se retrouvant dans cet étroit logement que remplissaient des enfants grandissant. En regardant son mari, elle le trouva changé. Si l'artiste ne sentait pas les fatigues musicales, elles ne l'en usaient pas moins. Mais ce jour-là elle voulut laisser dormir toutes les inquiétudes, et sa gaieté ravit André.

Les premiers jours de leur arrivée à Paris les enfants ne songèrent pas à regretter la Roussaye; mais les regrets vinrent aussi et s'ajoutèrent à ceux d'Hippolyta. Que ne lui était-il donné de fuir ce bruit, cet éternel mouvement, et d'aller avec sa famille vivre dans cette chère et belle Bretagne qu'elle aimait tant!

Une correspondance active s'était établie entre elle et Berthe, et elle avait déterminé M. Basile à aller passer quelques mois à Kermarc'hat. Raoul n'y étant plus, l'excellent homme ne se fit pas trop prier. Il pensa qu'une caisse de conserves faites d'après ses procédés serait agréable à Berthe, et il consentit à s'en faire le porteur. Sa présence, pensait Hippolyta, serait une distraction pour Berthe, qui annonçait devoir se retirer du monde et ne plus quitter son château solitaire où sa fille se plaisait beaucoup.

Tout cela était ainsi arrangé quand Hippolyta reçut une visite que ne lui causa pas une petite surprise. C'était un matin quelques semaines après son arrivée. Marion était partie pour faire les provisions, et Mme Tricot, tout en balayant son palier, balayait celui de sa voisine. Elle ne pouvait se faire à l'idée de voir Hippolyta un balai à la main, et cependant quand la propreté l'exigeait et que Marion était absente, la jeune femme remplissait elle-même, de la meilleure grâce du monde, ces humbles fonctions de balayeuse.

Ce matin-là, Mme Tricot lui avait arraché le balai des mains et s'était chargée toute seule de cette ennuyeuse besogne. Hippolyta l'avait remerciée et était allée s'habiller.

Bientôt un dialogue très-vif échangé sur l'escalier entre sa voisine et une autre personne lui fit prêter l'oreille.

— Je vous dis, madame, qu'il faut dire votre nom, prononçait Mme Tricot.

— Madame! je ne m'appelle pas madame, entendez-vous.

— Comment vous appelez-vous!

— Ça ne vous fait rien, je veux voir une vraie dame, madame de Kermarc'hat, voilà tout.

— Mon Dieu ! cette voix ! dit Hippolyta ; mais ce n'est pas possible !

— Madame de Kermarc'hat ne reçoit pas ainsi tout le monde, répondit Mme Tricot, qui, sans doute, barrait le passage à l'arrivante avec son balai ; elle s'habille d'ailleurs. Dites-moi votre nom, et j'irai vous annoncer.

— A la fin, vous devenez assommante, vous, repartit son interlocutrice ; je voulais la surprendre, laissez-moi passer.

A ce mot, qui pouvait être le signal d'une lutte, Hippolyta jugea à propos de se montrer, et Chinette, car c'était bien Chinette, jeta un cri de joie en l'apercevant.

— C'est une brave femme de mon pays qui m'a servie bien fidèlement, Mme Tricot, dit Hippolyta au cerbère ; laissez-la passer, je vous prie.

Et elle rentra dans sa chambre, suivie par Chinette.

— Tu ne m'apportes pas de mauvaises nouvelles, j'espère, lui dit Hippolyta en lui faisant signe de s'asseoir.

— Non, madame. A la Roussaye et à Kermarc'hat on se porte bien et on m'a chargée de compliments pour vous. C'est donc ceci, Paris ? Jésus ! quelles criailleries et quel train ! c'est pis qu'une foire, bien pis.

— Et tu viens sans doute voir ton fils ?

— Oui, madame. Ça m'avait un peu consolée de penser que Mme Berthe allait le voir et me rapporterait de ses nouvelles ; mais elle n'a pas quitté le château, et l'envie de voir mon gars m'a prise. C'était comme un rêve qui ne quittait plus ma pauvre tête. Tous les jours je pleurais comme une Madeleine et je disais tous les jours à Jacquot : Si je pouvais le voir et l'embrasser, eh bien, je serais contente. Un an sans voir mon enfant, c'est long, trop long. J'aurais, je crois, affolé de chagrin, quand le brave M. Eugène m'a dit un jour : Sotte que tu es,— vous savez comment il parle, - pourquoi ne contentes-tu pas ton envie ? Je pars demain pour Lamballe, je t'emmène ; un de mes amis va à Rennes, je lui demanderai une place pour toi. De Rennes à Paris je te paye ton voyage. Ça s'est décidé du jour au lendemain, j'ai été voiturée pour rien jusqu'à Rennes et me voici. J'avais l'adresse de l'établissement, mais je l'ai perdue en route ; heureusement que je savais la vôtre. Où est ma petite Aliette ?

— A l'école.

— Elle aussi ? Si M. Eugène savait ! « Si elle sait lire avant huit ans, je me fâcherai tout de bon," disait-il au recteur l'autre jour. Est-ce que vous sortez, madame ?

— Je vais te conduire rue Saint-Jacques, répondit Hippolyta, à l'établissement des sourds-muets.

— Est-ce loin ? demanda Chinette en se levant.

— Un peu.

— C'est pour vous que je demande cela, madame ; car pour moi, je serais venue à Paris à pied, s'il l'avait fallu.

Elles sortirent et se dirigèrent vers la rue Saint-Jacques. Pour ne pas perdre Hippolyta, Chinette marchait derrière elle en silence. Le bonheur de revoir son premier-né l'absorbait maintenant tout entière, son cœur battait avec force, son visage se mouillait de sueur.

Elles entrèrent dans cet établissement important où affluent de tous côtés des pensionnaires et où l'école mène à l'atelier. La personne qui les conduisait était nouvelle dans la maison et elle les fit entrer dans plusieurs ateliers où, à cause de son ignorance et de son âge, Guillaume n'avait pas encore pu pénétrer. Elles virent des enfants et des jeunes gens vêtus de l'uniforme de la maison, occupés aux travaux les plus divers. Il y avait des menuisiers, des tourneurs, des lithographes.

Enfin, dans une classe où se trouvaient des enfants plus jeunes, Chinette aperçut son fils. Un moment après elle le tenait entre ses bras et le pressait sur sa poitrine en lui prodiguant ses plus chaudes expressions de tendresse. La laissant à ses épanchements maternels, Hippolyta se mit à arpenter le large corridor avec l'aumônier qui était venu obligeamment la rejoindre. Un moment elle interrompit une conversation intéressante pour chercher Chinette des yeux, et à sa grande surprise elle l'aperçut assise par terre et pleurant, Guillaume debout devant elle la regardait d'un air atterré, son ardoise à la main.

Hippolyta et le prêtre se disposaient à aller les rejoindre, quand un jeune homme parut. Il échangea quelques signes rapides avec l'aumônier.

— C'est au tour de Guillaume d'aller au tableau et le maître le demande, dit ce dernier; c'est une affaire de cinq minutes, il peut aller, n'est-ce pas madame ?

Hippolyta répondit affirmativement, et le jeune homme, se dirigeant vers Guillaume, lui prit la main, quand tout à coup sa mère, se relevant d'un bond, le lui arracha et le tint pressé contre elle. Une douleur violente, passionnée, se lisait sur ses traits qui ruisselaient de larmes.

— Ne le touchez pas, s'écria-t-elle avec une sorte d'égarement, car vous ne l'aurez plus.

— Chinette, que signifie cette scène ? demanda Hippolyta avec une certaine sévérité.

— Ce qu'elle signifie, madame ? s'écria Chinette; ne voyez vous pas qu'il me reconnaît à peine et que nous ne nous comprenons plus ? Oh ! pourquoi m'en suis-je séparée ? continua-t-elle en croisant les bras au-dessus de sa tête par un geste de désespoir; c'est comme un enfant perdu pour moi. Je ne sais pas lire, moi, mais je savais lui parler et il me comprenait si bien....

— Allons, calme-toi, répondit doucement Hippolyta, Berthe a cru agir pour votre bien à tous, et si elle s'est trompée...

— Si elle s'est trompée, madame ? oui, elle s'est trompée. Voilà un

enfant qui était fort, regardez quelle faillie mine il a ; voilà un enfant que tout le monde aimait, qui ne souffrait pas de ne pas avoir de parole ; s'il revenait maintenant à la maison, il serait comme un pauvre idiot, et, quand il reviendra grand au pays, on l'aura tout à fait oublié, et, si je meurs, il sera comme un pauvre délaissé, renvoyé de partout comme un chien. Cette idée-là me fend le cœur. Madame, madame, dites-leur que je veux mon enfant et qu'il vaut mieux qu'il soit heureux que savant.

Hippolyta et l'aumonier se regardèrent.

— Cette pauvre femme n'a pas tort, dit le prêtre à voix basse. Sans s'en douter, elle prend en main la défense d'un système qui me semble le meilleur pour ces malheureux enfants de la campagne. Loin de moi la pensée de vouloir porter atteinte à l'œuvre de l'abbé de l'Épée, je ne suis ennemi ni de l'instruction des sourds-muets ni des écoles spéciales ; mais l'expérience prouve que cette instruction reste incomplète pour beaucoup et que beaucoup oublient ce qu'ils ont appris. Ne vaut-il donc pas mieux les laisser dans leur famille avec leurs amis d'enfance qui deviendront leurs protecteurs et dans leur pays natal, dans ce milieu où ils ont été providenciellement placés ?

Peut-être, dit Hippolyta qui suivait avec intérêt le prêtre dans le développement de sa pensée.

— Croyez-le bien, madame, reprit-il en s'animant, et ne vous opposez pas aux désirs légitimes de cette pauvre mère. C'est l'intérêt de son enfant plus encore que le sien, et c'est un malheur pour le sourd-muet pauvre de quitter jeune sa famille. Là, à mesure qu'il grandit, à mesure que ses idées et ses sentiments se développent, la nature lui inspire pour les exprimer des signes que tout le monde autour de lui comprend. Le cercle restreint des personnes au milieu desquelles il vit se lie avec lui par le langage des signes, et le monde entier n'est pas sourd-muet pour lui. Il aime sa maison et l'église, et il ne connaît pas les tristesses, les découragements du sourd-muet instruit habitant d'une ville *.

— Mais, monsieur, il devra donc rester privé de toute instruction morale et religieuse ? objecta Hippolyta.

— Non, madame, la parole écrite ou parlée n'est pas absolument nécessaire pour l'instruction morale et religieuse du sourd-muet, ce serait prétendre que l'idée est impossible sans son expression. Nous pouvons très-bien avoir des idées sans en avoir l'expression. Ne nous arrive-t-il pas de rester muets devant notre pensée, sans trouver la parole humaine pour la rendre et la communiquer ? La langue des signes, qui n'est que

* Ces idées sur les sourds-muets sont empruntées à l'ouvrage de M. l'abbé Lambert, chanoine de Toulouse, premier aumônier des Sourds-Muets à Paris. Cet ouvrage est intitulé : *Le Langage de la physionomie et du geste mis à la portée de tous.*

l'expression de la pensée et du sentiment par le geste comme la parole en est l'expression par la voix, peut suffire pour donner une instruction suffisante. La voix n'imite que les sons, le geste dessine les formes, mesure les distances, précise la position, figure les mouvements, exprime la direction, la durée. Et de plus ce langage des signes inspiré par la nature est immobile et universel comme elle. Il a été à tous notre premier moyen de communication. L'enfant sourd, n'ayant pas la parole, a continué à s'en servir, et il a trouvé en lui avant toute instruction le moyen de rappeler l'idée des objets visibles dont sa sagacité a saisi les traits distinctifs, par mille mouvements variés et réfléchis.

— Il faudrait donc conseiller à ma parente de céder aux désirs de sa protégée, dit Hippolyta en ragardant Chinette dont la main robuste restait appuyée sur l'épaule de son fils.

— Tel serait mon avis, madame. Qu'il reste dans sa famille ou qu'il soit placé dans un de ces établissements auxquels on a si heureusement donné un caractère agricole. Il est destiné à vivre à la campagne, qu'il s'habitue aux travaux des champs. Il vivra ainsi au grand air et il trouvera une existence plus tranquille, plus assurée et plus honnête, que dans les villes où les dangers sont si grands et dans les ateliers où, à cause même de son infirmité, l'admission deviendrait doublement difficile.

Hippolyta remercia l'homme dévoué qui lui parlait, et, allant à Chinette:

— Laisse ton fils retourner à son travail, dit-elle. Je vais écrire à Mme de Morinville, qu'il est bon de consulter.

— Vous me promettez qu'on me le redonnera? dit Chinette avec défiance.

— Certainement. Ceci n'est qu'une formalité, Berthe se rendra tout de suite à ton désir.

Chinette embrassa son fils et suivit Hippolyta comme à regret.

XXVI

ALIETTE, LA PERRUCHE ET M. JOSÉ.

Quelques jours plus tard la mère et le fils quittaient Paris avec un égal bonheur. André les avait accompagnés à la diligence et il s'éloignait en fumant un cigare, quand il fut accosté par Christophe, qui prenait l'air sur le boulevard.

— Eh bien, on ne vous voit plus le soir, dit gaiement André au vieux nègre, qui avait l'air préoccupé et dont la toilette n'était pas aussi soignée que d'habitude, Marion se demande ce que vous devenez.

— Mademoiselle Marion a trop de bonté, répondit Christophe, qui, malgré l'insistance que Marion avait mise pour qu'il l'appelât simplement

par son nom, persistait à la parer de son titre de demoiselle. S'est-elle vraiment aperçue de mon absence ? ajouta-t-il d'un air plus gai.

— Certainement. Tenez, hier soir elle me disait : si M. Christophe était venu m'aider à éplucher mes baricots, je n'en aurais pas été fâchée.

Marion avait tout crûment dit : Pourquoi ce vieux négrillon de Christophe, qui sent l'huile rance et qui vient m'ennuyer tous les jours, ne vient-il pas ce soir ? J'aurais occupé ses vilaines mains noires à éplucher mes baricots.

Sa phrase, arrangée par André, combla d'orgueil le pauvre Christophe. Il le remercia ; mais, reprenant bien vite sa physionomie sombre, il lui dit :

— J'ai à vous parler, monsieur.

— Parlez, mon brave Christophe, dit André en s'adossant contre la maison voisine.

— Mon maître est toujours malade, reprit le nègre, je suis inquiet de mon maître.

— Comment se fait-il alors qu'il me fasse répondre qu'il ne peut recevoir, mais qu'il est bien !

— Monsieur, c'est un mensonge, le chagrin le mine.

— Le chagrin ? répéta André ; je croyais que, puisqu'il ne tient à personne au monde, le chagrin ne pouvait l'atteindre.

— Il y a des chagrins de toutes sortes, monsieur, et je voudrais bien que, bon gré, mal gré, vous lui fissiez une visite, cela le distrairait de la perte qu'il a faite ce matin.

— Quelle perte, Christophe ?

— La perruche verte est morte, monsieur.

André réprima un sourire.

— Je vous avoue que pour un chagrin de cette nature, je ne forcerai pas la porte de M. José, dit-il.

— Ah ! monsieur, dit Christophe, qui, à force de soigner les animaux de son maître, s'y était attaché outre mesure, cette perruche-là n'était pas une bête ordinaire. Pauvre Cocotte ! Elle se perchait si gentiment sur le doigt de monsieur, elle becquetait si drôlement ses cheveux, que c'était un plaisir de la voir. Mlle Aliette l'aimait bien, elle a bien pleuré ce matin en apprenant sa mort. Ce petit animal est une grande perte ; mais ce n'est pas tout.

Christophe baissa la voix et ajouta :

— Monsieur, j'ai peut-être tort de le dire, puisqu'il ne parle plus de cela, n'a pas toujours vécu seul comme aujourd'hui. Aux Antilles il avait un fils qu'il aimait beaucoup et surtout un petit-fils qui était une adoration pour lui. Mais l'ingrat enfant l'a abreuvé de chagrin ; il a commencé par le ruiner à moitié, et, parce que la plantation lui venait de sa grand'-

mère, il a renvoyé monsieur. Il est à Paris depuis six mois au moins et et il n'est pas venu une seul fois voir son grand-père. Monsieur, qui, je crois, lui aurait encore pardonné, a éprouvé comme un saisissement et il m'a ordonné de lui fermer sa porte si jamais il se présentait. Mais, en attendant, tout cela le consume, il ne regarde plus ses oiseaux, il ne lit plus son journal ; monsieur, venez le voir, je vous en prie.

— J'irai, Christophe, et ce soir même ; mais vous savez bien qu'il ne me reçoit plus.

— Je tâcherai qu'il vous reçoive, et pour cela je laisserai la porte ouverte. Ah! le voilà qui sort de chez l'empailleur. A ce soir, monsieur!

Christophe s'élança en avant et fit avancer un fiacre qui stationnait auprès de là. André vit sortir du magasin M. José, qui marchait péniblement appuyé sur une canne et dont le visage défait témoignait de la véracité du récit du nègre.

Le vieillard allait monter en voiture quand un groupe de cavaliers vint effrayer le paisible cheval, qui recula de quelques pas. André, qui ne quittait pas des yeux M. José, le vit regarder ces malencontreux écuyers et fut frappé du changement d'expression de sa physionomie. Son œil vitreux, devenu fixe, s'était attaché sur l'un d'eux, un brillant cavalier de vingt-cinq ans, vrai type de beauté espagnole.

Il était sans doute connu à Paris, car André entendit auprès de lui plusieurs voix qui échangeaient ces paroles:

— Tiens! voilà le fameux hidalgo qui passe!

— Ah! le gentleman-rider si à la mode en ce moment! il se rend sans doute à Chantilly.

Et on regardait le jeune homme à l'œil hardi, à l'air fanfaron que M. José ne quittait pas des yeux.

Quand il disparut au coin du boulevard, le vieillard monta dans le fiacre qui s'était rapproché de lui, et se laissa tomber sur les coussins en poussant un gémissement que ne put couvrir le bruit des roues de la voiture mise en mouvement.

Christophe, placé devant son maître, considérait attentivement ses ongles, sur lesquels l'ellipse de sa race était profondément tracée.

En partant, son œil jaune s'était fixé avec la plus tendre compassion sur la figure décomposée de M. José; mais celui-ci lui avait dit:

— Je te défends de me regarder.

Et il avait baissé docilement les yeux pour ne les relever que quand le fiacre s'arrêta vis-à-vis de leur maison.

Ils descendirent, et, comme ils montaient l'escalier, ils aperçurent une robe de chambre qui semblait accrochée à la rampe, et une voix grêle leur cria avec angoisse :

— Est-elle trouvée ?

M. José leva les yeux vers la robe de chambre qui cachait le maigre corps d'Hercule Tricot et répondit avec humeur :

— Qui ? votre femme ?

— Non, la petite Aliette.

En ce moment, Mme Tricot, qui remontait essoufflée, leur apprit qu'on ne savait ce qu'était devenue Aliette. On avait cru longtemps qu'elle était restée à jouer avec André dans la petite cour, mais depuis leur retour de l'école ils ne l'avaient pas vue et il y avait une heure qu'on la cherchait inutilement.

— Christophe, va offrir tes services à Mme de Kermarc'hat, commanda M. José.

Et, quittant son bras qu'il avait été obligé de prendre pour monter, il entra seul chez lui.

Il y avait du feu dans sa chambre ; mais, quand il ôta son chapeau, la sueur lui coulait du front, et il passa dans la volière. La volière était à demi obscure, les larges persiennes étant déjà fermées, et cette obscurité lui plut. Il s'assit dans son fauteuil d'un air accablé et ferma les yeux, non pour dormir mais pour songer. Tout à coup il se redressa et les rouvrit brusquement.

— Christophe ! dit-il.

— Ah ! c'est singulier, reprit-il tout haut, je suis seul, et pourtant j'ai cru entendre le bruit d'une respiration humaine, c'est peut-être un soupir d'oiseau.

Il prêta encore l'oreille, et, se levant, il promena son œil perçant autour du vaste appartement.

Il aperçut alors ce qu'il n'avait pas pu voir en entrant. Un petit corps pelotonné sur lui-même dans un angle de l'appartement et, au milieu d'une masse de cheveux blonds, un petit visage endormi.

Un sourire involontaire vint à ses lèvres, et, allongeant la main, il prit sur une table une bougie et l'alluma, puis il se dirigea vers la dormeuse.

C'était Aliette. Elle dormait profondément avec des larmes non séchées encore sur les joues et la petite perruche verte entre les bras.

Elles formaient à elles deux le plus ravissant tableau qui se pût imaginer, et M. José se livrait au plaisir de contempler cette enfant endormie et cet oiseau mort, quand la pensée des inquiétudes maternelles vint l'arracher à sa contemplation. Posant la bougie sur la table, il sortit. Il aperçut Hippolyta qui descendait ; il l'appela.

Elle leva vers lui un regard où se lisait une inquiétude dévorante.

— Faites-moi, je vous prie, l'honneur d'entrer un instant chez moi, madame, dit-il en souriant.

— Ma fille est là ? dit Hippolyta, dont la figure s'éclaira soudain.

— Oui, venez.

Hippolyta remonta, et, apercevant le pauvre Hercule, qui ne se lassait pas de descendre et de remonter l'escalier, en regardant alternativement en l'air et en bas, comme s'il s'attendait à voir Aliette tomber du ciel ou sortir de terre, elle le chargea de transmettre la bonne nouvelle et suivit M. José. En apercevant sa fille, elle ne put retenir un impétueux mouvement de tendresse, et, se penchant, elle la releva à demi et la serra dans ses bras. Cette étreinte réveilla la petite dormeuse. Elle ouvrit ses grands yeux et regarda autour d'elle.

— Oh ! mon Dieu, maman, la pauvre Cocotte est bien morte ! s'écria-t-elle en se jetant au cou de sa mère.

Hippolyta l'embrassa, la caressa, et, tout en la grondant doucement de l'inquiétude qu'elle lui avait donnée, elle lui demanda comment il se faisait qu'on l'a trouvât endormie dans la volière. La chose était bien simple. La nouvelle annoncée par Christophe avait désolé la petite fille. Cette chère Cocotte ! elle ne la reverrait jamais, M. José ne recevant plus même sa petite favorite. Mais était-elle bien morte ? Christophe était un vieux bonhomme qui n'y voyait plus beaucoup, et d'ailleurs elle tenait à la revoir, à tâcher de s'approprier quelques plumes en souvenir. En conséquence, trouvant par hasard la porte de M. José entr'ouverte, elle s'était faufilée dans la volière au moment où il sortait. Elle avait essayé de ressusciter Cocotte, et, n'ayant pu réussir, elle lui avait délicatement arraché quelques plumes. Cela fait, elle avait voulu sortir. Mais elle s'était trouvée enfermée. Elle avait crié, frappé, pleuré, personne n'était venu et elle ne se rappelait plus rien.

— Vous avez donc bien du chagrin de la mort de Cocotte, chère petite ? dit M. José affectueusement.

— Ah ! oui, monsieur, répondit Aliette dont les yeux s'obscurcirent, je croyais... je croyais que... que... Je n'ose pas dire.

— Osez, petite chérie.

— Que les oiseaux ne mouraient pas.

— Tout meurt, heureusement, murmura le vieillard.

Il passa la main sur son front et reprit :

Que cela ne vous fasse pas pleurer, Aliette, la mort est peut-être aussi bien pour l'oiseau que pour l'homme une délivrance. Croyez-vous, ajouta-t-il en essayant de modifier le son amer de sa voix, que Cocotte fût bien heureuse loin de son pays et prisonnière ainsi qu'elle l'était ?

— Je l'aimais tant, monsieur, dit naïvement Aliette.

— Oui, mais les oiseaux aussi sont ingrats. Elle aurait donné tous vos baisers pour pouvoir becqueter une de ces graines, si savoureuses dans son pays et que je ne pouvais lui servir que desséchées. Mais votre petite

intelligence ne comprend pas encore ces choses. Laissez ce petit paquet de plumes, mon enfant : vous aurez Cocotte tout entière. Elle va être si bien empaillée, qu'elle vous semblera vivante, et vous l'accepterez comme un dernier souvenir de votre vieil ami.

Hippolyta, frappée de l'inflexion de sa voix, le regarda, et le changement physique qui s'était opéré en lui et que dans sa préoccupation elle n'avait pas remarqué lui apparut. Le vieillard lui fit en ce moment l'effet d'un homme qui se meurt debout.

Elle en éprouva une mystérieuse impression de douleur.

— Oh ! pas le dernier, dit-elle en lui tendant la main.

M. José hocha la tête, prit cette main qui lui était tendu par un geste si plein d'affection, et la baisa.

— Si j'avais eu une fille, je crois qu'elle vous eût ressemblé, madame, dit-il avec émotion. Ah ! que n'ai-je eu une fille !

Sa voix devenait rauque, il chancelait sur ses jambes. Hippolyta prit son bras et le conduisit à son fauteuil.

— Puis-je rester ? demanda-t-elle doucement.

Il la regarda tristement, se pencha vers Aliette, la baisa au front et dit :

— Je désire être seul.

Hippolyta prit en silence la main de sa fille et remonta chez elle.

XXVII

LES REGRETS.

Le dîner était servi ; André attendait sa femme. Ils se mirent à table. Hippolyta raconta sa visite à leur voisin, mais elle trouva qu'André l'écoutait distraitement. Il était plus pâle que de coutume et mangeait sans appétit. Cependant il affirma qu'il se portait bien.

La présence des enfants empêcha Hippolyta de continuer ses questions ; mais, à l'issue du dîner, quand ils demandèrent à aller passer leur heure de récréation chez Mme Tricot, elle y consentit tout de suite sous le prétexte qu'Aliette devait bien une visite de remercîment à leurs excellents voisins pour tout le mal qu'ils s'étaient donné pour elle.

Elle alla les conduire elle-même. Le vigoureux Hercule était couché. L'émotion de l'après-midi l'avait rendu malade. Mais il déclara que la vue des enfants le guérirait, et, se mettant sur son séant, il demanda des ciseaux pour découper une sorte de jeu de patience qu'il avait acheté le matin même pour Andrée.

Hippolyta se hâta de revenir chez elle. André était assis tout pensif auprès de la cheminée, où brûlait un petit feu de charbon de terre. Elle approcha un guéridon, posa la lampe dessus, et, s'asseyant en face de son mari, elle lui dit de sa voix douce et pénétrante :

— Maintenant, je désire savoir ce que tu as.

André fit la réponse banale d'un homme qui hésite à avouer le sujet de sa préoccupation.

— Moi, je n'ai rien, dit-il.

— J'en suis bien aise, répondit Hippolyta gravement; me voilà délivrée de toute inquiétude, car enfin, si vraiment tu avais un sujet de contrariété quel qu'il soit, je sais que tu serais le premier à me le dire.

— Certainement, répondit-il en prenant les pincettes pour se donner une contenance. Ce que j'ai est moins que rien : Paris me déplaît, mon métier m'ennuie.

Hippolyta dissimula l'impression qu'elle ressentait de cet aveu, qui empruntait du caractère un peu capricieux d'André une importance très-grande à ses yeux.

— Je croyais, dit-elle en souriant faiblement, que l'art avait le pouvoir de fixer le cœur volage des hommes, et que l'alliance faite entre l'art et l'artiste était éternelle.

— Elle l'est, repartit André avec chaleur; mais c'est une alliance sainte et libre. Faire de l'art un gagne-pain, c'est tuer l'inspiration et avilir l'artiste. Ah! il m'a fallu déployer tantôt une grande puissance sur moi-même pour ne pas me révolter devant l'outrecuidance de ce chef d'orchestre qui se permet de m'attribuer, à moi, à moi! toutes les fausses notes qui lui blessent l'oreille.

La secrète inquiétude d'Hippolyta devint une véritable angoisse en découvrant ce qu'elle voyait être la cause du mécontentement d'André. Ce n'était pas la première fois qu'il s'était plaint, mais jamais avec cette amertume. Or elle pressentait qu'avec un talent réel pour la musique, André ne se pliait peut-être pas autant qu'il l'eût fallu aux exigences d'un orchestre. Dans tout ce qui regardait son art, il déployait d'ailleurs une indépendance que le chef d'orchestre pouvait bien trouver intempestive, et témoignait une insubordination véritablement compromettante.

— A propos, reprit André d'un ton qu'il essayait de rendre léger, tu avais deviné juste. C'est bien à M. José que je dois cette place qui me paraissait alors si désirable.

— Et comment l'as-tu appris?

— Par mon chef, qui a dit presque tout haut devant moi, au moment où je le priais de cesser ses algarades, que s'il n'avait pas reçu l'ordre formel d'avoir des égards pour le protégé du vieil Espagnol, il en aurait bientôt fini avec ces artistes grands seigneurs.

— Ce bon monsieur José! murmura Hippolyta, avec quelle délicatesse il nous a rendu cet immense service!

— J'en conviens, il a bien caché sa protection. Mais c'est aussi à lui probablement que nous devons le billet de cinq cents francs. Il faudra les lui rendre.

— Nous les lui rendrons, répondit Hippolyta en jétant à son mari un de ses tristes regards d'autrefois, quand nous le pourrons.

Il y avait toujours des moments où André se reprenait à oublier leur étroite position et à parler comme s'il possédait encore la fortune qu'il avait perdue par sa faute. Lui rappeler la réalité lui causait toujours la plus injuste des irritations. Mais il n'avait jamais la suprême injustice de la faire retomber sur celle qui subissait si courageusement la destinée qu'il lui avait faite. Il enfonça par un mouvement violent les pincettes qu'il tenait au milieu du charbon de terre. Le petit édifice s'écroula, et, les charbons enflammés retombant au milieu du vide, la corbeille ne présenta plus qu'une masse noirâtre peu réjouissante à l'œil.

— Quelle abominable chose que ces feux de charbon de terre ! s'écria-t-il avec une fureur concentrée ; le plus pauvre feu d'ajoncs de nos chaumières me semblerait mille fois préférable.

Et cela dit, il se rejeta dans son fauteuil avec un soupir qui était presque un gémissement.

— Il y a encore autre chose, pensa Hippolyta, qui avait pris un travail de couture et qui, sans en avoir l'air, étudiait la physionomie d'André.

— Je suis parfaitement de ton avis, répondit-elle sans s'émouvoir. Devant ce triste feu, je pense parfois aux grands feux de bois de Kermarc'hat et même au feu clair de nos paysans.

— Et comme moi, tu les regrettes, Hippolyta ?

— Peut-être, mais, comme les regrets sont énervants, je chasse les regrets.

— Et moi aussi, je les chassais ; mais aujourd'hui, vois-tu, une circonstance est venue me replonger dans mes souvenirs. Hippolyta, la Villa-Bruyère est en vente.

— Vraiment ?

— Oui, le journal où cette vente est annoncée m'est tombé sous la main et cette lecture m'a bouleversé. Quelle occasion pour nous si nous avions de l'argent ! Songe donc, Hippolyta, quelle vie heureuse nous mènerions là avec nos enfants, que l'air pur de la campagne fortifie, auprès de Berthe qui est si malheureuse et des vieux parents qui nous aiment tant ! Avec le seul revenu de la fabrique, nous vivrions largement et parfaitement indépendants. Maintenant je saurais diriger cela, car j'aime mieux faire de l'art en même temps que de l'industrie, que faire une industrie de mon art.

Hippolyta avait levé les yeux sur son mari. La physionomie mobile d'André était redevenue souriante.

— Si ce rêve t'amuse, dit-elle, continue ton rêve.

— Ah ! ma Minerve, je te reconnais bien là, dit-il non sans amertume, hélas ! oui, ce n'est qu'un rêve.

— Et le rêve est dangereux, tu le sais bien, André.

— Sans doute ; et pourtant que me faudrait-il pour faire de ce rêve délicieux une réalité ? deux cents malheureux mille francs !

Hippolyta prit avec un grand sang-froid son porte-monnaie dans sa poche et l'ouvrit.

— J'ai le regret de te le dire, prononça-t-elle, nous ne les avons pas.

André ne put s'empêcher de sourire.

En ce moment les enfants entraient suivis par Marion.

— Pendant que je couche ce petit monde fatigué, dit la jeune femme, va donc faire à M. José une visite de remercîment. Qu'il ne soit pas encore question des anciens services, je le veux bien ; mais il s'est privé de Christophe, ce matin, pour nous aider dans nos recherches, et il est bien triste et bien souffrant.

— Tu me rappelles que j'ai promis à Christophe une visite pour ce soir, répondit André en se levant.

Il embrassa ses trois enfants, que Marion se préparait à déshabiller, et il descendit.

Hippolyta, restée seule, passa dans la chambre où couchaient les enfants, et hâta le coucher, qui était assez difficile ce soir-là. Aliette avait sa petite tête tout à fait à l'envers. Elle refusait de dire sa prière, parce que Marion ne permettait pas qu'on y parlât de la perruche défunte. Il fallut que sa mère vînt lui répéter que les perruches n'avaient pas d'âme. Ce qui n'empêcha pas qu'au moment où trois voix argentines répétaient :

— Et accordez votre saint paradis à mes grands parents qui sont morts.

Une voix basse, tremblante, mais distincte, ajouta :

— Et à Cocotte.

André et Andrée, qui se préparaient à leur première communion, jetèrent sur Aliette un regard indigné et voulurent recommencer leur prière, ce qui humilia beaucoup Aliette.

Quand sa mère l'embrassa, elle lui demanda pardon de sa désobéissance.

— Je te pardonne, répondit Hippolyta avec sa gravité ordinaire ; mais, puisque je t'ai dit que Cocotte ne pouvait aller au ciel, il fallait me croire.

— Je te crois, maman, mais je t'assure qu'elle aurait bien amusé le bon Dieu, et j'aurais tant voulu la voir heureuse !

— Allons, dors, dit Hippolyta.

Et elle ferma ses rideaux.

Puis, se détournant vers les deux autres enfants :

— Vous avez été sévère pour votre petite sœur, mes chéris, dit-elle très-sérieusement ; recommencer vos prières était bien, mais la regarder comme vous l'avez fait était mal. Vous comprenez, vous, ce que c'est qu'une âme ; mais Aliette ne peut pas encore comprendre ces choses-là.

Un baiser suivit cette petite remontrance, et Hippolyta, retournant dans le petit salon, reprit son ouvrage.

André n'arrivait pas et elle commençait à trouver qu'il prolongeait beaucoup sa visite auprès d'un vieillard affaibli, quand elle entendit son pas précipité dans l'escalier.

— Qu'y a-t-il donc encore ? pensa-t-elle ; il ne marche pas, il court, et j'entends d'ici sa respiration siffler.

Elle se levait pour lui ouvrir la porte, quand elle s'ouvrit brusquement devant André.

XXVIII.

UN ÉVÉNEMENT IMPRÉVU.

André était très-pâle.

— Descends, dit-il d'une voix haletante, il se meurt.

— Qui ? monsieur José.

— Non, Hippolyta, don Luis-José-Manuelo Talbot de la Concha, le père de ton père.

Et lui prenant la main, il l'entraîna vers l'escalier.

Quand ils arrivèrent dans l'appartement de M. José, ils trouvèrent son médecin que Christophe était allé prévenir. Hippolyta éprouva une sorte de saisissement en apercevant celui auquel son mari venait de donner un titre sacré ; elle s'approcha, prit sa main inerte et la baisa respectueusement. Et puis, comprenant par les paroles incohérentes du vieux nègre que son maître, en revenant à lui, ressentirait une impression fâcheuse de la présence de plusieurs personnes dans son appartement, elle fit un signe à André, et passa dans la volière.

— Quand mon maître vous demandera, j'irai vous prévenir, avait dit Christophe. Les deux époux restèrent seuls et André put raconter à Hippolyta de quelle façon il avait fait cette extraordinaire découverte.

En descendant il avait trouvé le vieillard dans une disposition d'esprit toute particulière. Il lui avait parlé de lui, ce qu'il ne faisait jamais, il lui avait confié qu'il avait été malheureux dans ses affections de famille ; que son fils aîné était devenu pour lui dans le temps une sorte d'ennemi politique ; qu'après avoir dévoré sa fortune, il était allé mourir obscurément dans il ne savait quelle partie de l'Europe ; que poussé par le chagrin il avait quitté lui-même l'Espagne et était allé demeurer aux Antilles ; qu'il y avait perdu jeune une femme adorée et que le fils de ce second mariage était mort jeune aussi, laissant un petit enfant qu'il avait élevé, tendrement aimé, et qui lui avait témoigné la plus noire ingratitude. Après ces demi-confidences le vieillard, fatigué, lui avait demandé de lui lire le journal du soir qui venait d'arriver tout frais de l'imprimerie. Dans un article sur les courses, il était beaucoup question d'un certain Antonio Talbot de la Concha qui était le lion du jour.

André s'était arrêté après ce paragraphe et avait dit :

— Voilà un jeune seigneur espagnol qui pourrait bien être, sans s'en douter, le parent de ma femme, qui est la fille d'un Talbot.

M. José lui avait jeté un singulier regard ; mais il avait continué de lire et en était arrivé à ce court paragraphe qu'il fit passer sous les yeux d'Hippolyta :

" Nous apprenons à l'instant que l'un des gentlemen riders qui se
" rendaient au steeple-chase de Chantilly est tombé de cheval et s'est tué
" roide : c'est M. Antonio Talbot de la Concha."

Un cri étouffé de M. José lui avait fait lever les yeux. Le vieillard était sans connaissance. Il avait appelé Christophe, et Christophe lui avait appris que le nom de son maître était Luis-José-Manuelo Talbot de la Concha, et que cet Antonio était son petit-fils.

Or, André se rappelait parfaitement les noms et prénoms du grand-père d'Hippolyta, et, en portant le vieillard dans sa chambre, il avait vu un portrait qui représentait, assura Christophe, le fils aîné de son maître, mort depuis longtemps, et il avait parfaitement reconnu le père de sa femme.

Comme il finissait ces explications, Christophe montra à la porte sa figure noire inondée de larmes.

— Mon maître demande madame, dit-il.

Hippolyta, très-émue par ce qu'elle venait d'entendre, se rendit dans la chambre de M. José.

Il était couché, son teint était encore livide ; mais le regard qu'il jeta sur elle avait repris toute sa puissance d'intelligence.

Il lui fit signe d'approcher.

— Vous êtes la fille d'Antonio Talbot de la Concha ? dit-il d'une voix faible mais distincte.

— Oui... monsieur.

— Et savez-vous le nom de vos grands-parents, des parents de votre père ?

— Mon père était fils de don Luis Manuelo Talbot de la Concha et de dona Isabelle Mercédès Sevillos, monsieur.

— Appelez-moi mon père, vous êtes ma petite-fille.

Hippolyta se pencha, appuya légèrement son front contre ses lèvres tremblantes qui venaient de prononcer ces paroles.

— Mon père ! répéta-t-elle.

Il ferma les yeux.

— Je suis heureux, bien heureux que tout ceci se révèle avant ma mort, reprit-il. Hippolyta, vous êtes innocente des torts que votre père a eu envers moi et qu'il a cruellement expiés. Il avait pris sa belle-mère et son frère en haîne, il m'a forcé de l'abandonner ; mais à

quoi bon évoquer ces souvenirs pénibles! Mon petit-fils, celui que j'ai tant aimé, n'est plus et il est mort sans que j'aie pu lui pardonner. Que Dieu lui fasse miséricorde!

Il rouvrit les yeux et appela le médecin du geste.

— Mourrai-je cette nuit? demanda-t-il.

— Non, vous avez encore certainement plusieurs semaines de vie.

— C'est bien, qu'on me laisse.

— Sera-t-il nécessaire de veiller? dit André.

— Oh! certainement! dit le médecin. Je ne pourrai prolonger cette vie que de quelques mois, de quelques semaines peut-être, et certains remèdes doivent être administrés cette nuit.

— C'est bien, dit Hippolyta, veuillez me donner les explications nécessaires.

Quand M. José comprit qu'elle comptait passer la nuit près de lui, il voulut s'y opposer. Mais Hippolyta congédia tout le monde, et, prenant un fauteuil, s'assit au pied de son lit.

— Je serai votre gardienne cette nuit, c'est mon droit, dit elle.

M. José ne dormit guère cette nuit-là, et il ouvrait sans cesse les yeux, pour le seul plaisir de regarder, renversé sur le dossier de velours rouge, le beau visage de sa petite-fille.

Le jour qui suivit cette étrange révélation, qui devait faire événement dans la vie d'André et d'Hippolyta, fut un triste jour pour une partie des habitants de la maison du petit Montrouge. Au point du jour, celui que nous continuerons par habitude d'appeler M. José donna à André des ordres que celui-ci s'empressa d'exécuter. Le vieillard réclamait la dépouille mortelle de son petit-fils et désirait le revoir avant qu'il descendit pour toujours dans la tombe de famille qui allait s'ouvrir pour lui.

Vers dix heures du matin, un char mortuaire richement orné s'arrêtait vis-à-vis de la maison occupée par la famille de Kermarc'hat, et des employés de l'administration des pompes funèbres montaient au premier étage un large cercueil couvert de velours noir.

Le salon de M. José était devenu une sorte de chapelle ardente. Le cercueil, placé sur une estrade entourée de flambeaux qui jetaient une lueur funèbre, fut ouvert, et les draperies en cachèrent les parois, de sorte que le jeune homme paraissait couché sur un lit de parade. Quand ces préparatifs furent achevés, on alla prévenir M. José, qui avait voulu se lever. Il entra soutenu d'un côté par Hippolyta et de l'autre par André. Il s'avança d'un pas assez ferme jusqu'au cercueil; mais, quand il leva les yeux sur le mort, ses genoux fléchirent et il fut obligé de s'asseoir. Il resta deux heures, priant et pleurant devant le cadavre de cet enfant prodigue qui, moins heureux que celui de l'Evangile, ne

revenait que mort dans la maison paternelle. Quelques personnes, admises par faveur à venir dire une prière dans le sombre appartement, entraient, s'agenouillaient et s'en allaient sans bruit. Mme Tricot, qui fut de ce nombre, sortit de la chambre, frappée de la ressemblance de Mme de Kermarc'hat avec le jeune mort.

— Ils seraient frère et sœur qu'ils ne se ressembleraient pas davantage, disait-elle.

Elle ignorait pourtant leur étroite parenté, mais la ressemblance existait. Hippolyta avait les traits de son grand-père, et plus d'une fois dans le cours de sa vie André devait lui rappeler cette parole qu'il lui avait dite la première fois qu'il avait aperçu M. José :

— Tu lui ressembles !

Quand le temps fixé par M. José lui-même pour cette sorte de veillée funèbre fut écoulé, il se leva, monta péniblement les marches de l'estrade, et, posant ses deux mains défaillantes sur le jeune visage dont la mort avait respecté la beauté :

— Je n'ai pu te bénir vivant, dit-il d'une voix sourde, ô mon fils ; reçois mort la bénédiction de ton vieux père et son pardon.

Il posa ses lèvres sur le front d'ivoire qu'entouraient des boucles courtes de cheveux noirs brillants et retomba dans les bras d'André, qui le conduisit dans sa chambre.

L'ayant laissé aux soins d'Hippolyta et de Christophe, André revint dans la chambre mortuaire. Le cercueil fut fermé, les tentures enlevées, et le char funèbre se remit en marche. André suivait dans un fiacre. D'après les désirs de M. José, il allait conduire jusqu'en Espagne les restes de son petit-fils.

Toute trace de cette lugubre cérémonie ayant disparu, on donna la volée aux enfants enfermés chez Mme Tricot, et Hippolyta, quittant un instant son grand-père, vint les embrasser.

Elle s'aperçut qu'Aliette examinait tout et regardait autour d'elle d'un air surpris.

— Je ne la vois pas, maman ? vint-elle dire tout à coup à sa mère.

— Qui ?

— Cocotte. Je croyais que c'était elle qu'on était venue apporter chez M. José dans cette belle voiture noire.

XXIX

LES NOUVEAUX VOISINS.

L'automne arrivait à pas de géant, et dans le salon de Kermarc'hat brûlait un de ces feux en bois de chêne qui faisaient rêver Hippolyta et André devant leur maigre feu de charbon de terre. A Kermarc'hat les

cheminées avaient conservé les proportions antiques. D'abord se présentaient plusieurs morceaux disposés sur les chenêts en fer, et puis dans le fond rayonnait la large bûche enflammée entourée de cendres. Dans le salon se trouvaient deux groupes. Mlle Hortense, M. Basile et M. Eugène de Morinville entouraient la cheminée, dans la partie opposée de l'appartement, Berthe donnait une leçon à trois enfants; sa fille, Michelle sa petite compagne et Guillaume, le fils de Chinette, qui semblait avoir repris en même temps que ses vestes de futaine et ses gros sabots, ses joues vermeilles et pleines.

— Berthe a plus de patience que je n'en aurais, dit M. Eugène en secouant sa pipe.

— Berthe est une femme admirable, ajouta à voix basse Mlle Hortense, dont la physionomie inquiète et indécise s'affermissait depuis qu'elle ne vivait plus dans une atmosphère de crainte.

— Admirable, répéta M. Eugène. Dites donc, Basile, voilà une pluie fine qui va joliment faire pousser les champignons.

— Dans une nuit, ils ont grandi de deux pouces, répondit M. Basile dont la figure s'épanouit.

— Je m'invite à manger cet hiver de vos conserves. L'estomac se remet, mon cher.

— Vraiment !

— Oui, ma foi. Je l'ai fait jeûner de vous savez bien quoi et il s'en est bien trouvé.

— Gare aux rechutes ! dit en riant M. Basile.

— Oh ! je ne les crains plus. Savez-vous que je suis maintenant l'homme le plus occupé du monde. Tous les jours je m'applaudis d'avoir pris pour domestiques Chinette et son mari. Chinette tient admirablement ma maison et Jacquot ne va pas trop mal pour le jardinage. S'il était seulement un peu plus vigoureux, mais le pauvre diable s'est épuisé sur sa navette. Les enfants ne me gênent pas. Chinette est une maîtresse femme qui les tient en bride, et je ferai quelque chose du second garçon, qui est déluré comme sa mère. Seulement je suis obigé de veiller à tout, ce qui m'oocupe terriblement. Eh bien ! tu as congédié tes marmots ?

Cette dernière partie de sa phrase s'adressait à Berthe, qui les rejoignait.

— Oui, répondit-elle en prenant se place, il est deux heures. Voilà encore l'heure du courrier passée, ajouta-t-elle, je n'aurai pas encore de lettres de Paris. Je commence vraiment à être inquiète d'Hippolyta.

— Elle ne m'écrit pas non plus, dit M. Eugène.

— Ni à moi, ajouta Mlle Hortense.

— Vraiment, cela devient très-inquiétant.

— A propos, reprit M. Eugène, la Villa Bruyère doit être vendu maintenant.

— A quel quantième du mois sommes-nous? demanda M. Basile.

— Au seize.

— C'était le quinze hier par conséquent.

En ce moment la porte du salon s'ouvrit devant une servante.

— Madame, dit-elle à Berthe, un monsieur et une dame en grand deuil demandent à vous voir.

Catherine, vous savez que je ne reçois personne, répondit Berthe sans faire un mouvement, dites-le à ces personnes.

— Je le leur ai dit, madame.

— Eh bien?

— Ils ont répondu qu'ils désiraient quand même vous voir.

— Peut-être ont-ils à parler d'affaires. Voici une carte où se trouve l'adresse de mon notaire à L***, remettez-la-leur de ma part avec mes excuses.

Catherine sortit, mais revint presque aussitôt.

Ils n'ont voulu entendre, madame, ils ont dit d'annoncer les nouveaux propriétaires de la Villa Bruyère : les voici, Dieu me pardonne.

— Parbleu, cela est trop fort, s'écria l'oncle Eugène en secouant sa tête barbue; au diable ces nouveaux voisins!... Tiens! est-ce que j'ai la berlue?

Derrière la servante effarouchée avait surgi le visage radieux d'Hippolyta.

Ce furent une surprise, une joie impossibles à décrire, et, quand vinrent les explications, la joie et la surprise augmentèrent.

Après avoir raconté ce que le lecteur sait, André acheva son récit en ajoutant que, trois semaines après son retour d'Espagne, ils avaient eu la douleur de perdre ce grand-père si miraculeusement retrouvé. Sa fortune leur revenait de droit et leur parti avait été tout de suite pris : partir immédiatement pour la Bretagne, acheter la Villa Bruyère et venir s'y fixer. L'acquisition avait été faite, et, avant même de mettre les pieds dans leur domaine ancien et nouveau, ils étaient descendus de voiture à Kermarc'hat, laissant les enfants, Marion et les bagages, continuer leur chemin vers la Villa Bruyère.

Cette histoire où il y avait tant d'imprévu avait été sans peine comprise par Berthe; mais M. Basile avait l'esprit lourd, l'oncle Eugène l'oreille paresseuse, Mlle Hortense, par distraction et irréflexion, perdait ordinairement le fil des discours qui ne roulaient pas sur des choses habituelles, et André dut recommencer une explication plus détaillée de ces événements extraordinaires. Profitant de ce petit mouvement de répit, Hippolyta et Berthe ébauchèrent une petite conversation intime.

Berthe parla du départ de son mari et de sa résolution bien arrêtée de se consacrer entièrement à sa fille. Elle ne reculait pas même devant

les prodiges de patience qu'il fallait pour lui apprendre au moins l'articulation artificielle, et dans ce moment elle étudiait sérieusement la phonodactylogie. Après une heure d'entretien, André et Hippolyta se levèrent et prirent le chemin de leur nouvelle propriété conduit par les habitants de Kermarc'hat. En entrant dans le petit sentier bordé de haies d'aubépine qui était entre les deux propriétés ce qu'est l'escalier dérobé dans une maison vaste, Hippolyta s'arrêta et se détourna. Son œil, remontant la façade sombre du vieux château, se fixa sur une des fenêtres du second étage, la fenêtre de sa chambre de jeune fille. C'était de là que, le jour de son mariage, le cœur oppressé par la séparation prochaine, par les craintes de l'avenir, et surtout par la froide dureté de Raoul, elle avait regardé ce frais sentier qui menait à la maison qui devait être la sienne, en regrettant amèrement de ne pouvoir le prendre appuyée sur le bras d'André.

Et aujourd'hui elle y marchait avec André plus profondément aimé qu'alors peut-être ; elle allait vers cette maison, la sienne, où l'attendaient ces êtres mille fois chéris dont l'existence l'avait si puissamment rattachée elle-même à une vie pleine d'amertume et de privations. Elle serra involontairement le bras d'André, et, avant de se mettre en marche, ses yeux se levèrent vers le ciel avec une vive expression de foi et de reconnaissance.

A la barrière qui marquait la séparation des deux domaines, les enfants, sous la surveillance de Christophe, attendaient l'arrivée de leurs parents.

Christophe avait reçu de son maître une pension suffisante pour vivre ; mais il avait le cœur affectueux, et c'était son affreux isolement qui lui causait une peine profonde. Quelques jours après la mort de M. José, Hippolyta avait surpris Marion mettant Christophe hors de sa cuisine par les épaules, et elle avait vu pleurer le pauvre vieux nègre, qui pourtant avait revêtu son plus beau costume, et qui avait même pris une canne pour plus d'élégance. Elle avait appris que ces frais de toilette avaient été inspirés par Mlle Marion à qui il venait d'adresser une demande en mariage et qui lui avait répondu en le mettant à la porte.

Hippolyta ne pouvait forcer Marion à se montrer moins sévère ; mais touchée de la douleur qui se peignait sur le visage de Christophe, elle lui avait proposé de l'emmener en Bretagne, ce qu'il avait vite accepté.

Et voilà comment il se faisait qu'il se trouvât au delà de cette barrière qui séparait Kermarc'hat de la Villa Bruyère.

— Je n'aurais jamais cru revoir la Villa Bruyère de si près, dit Berthe en souriant tristement, et vous venez bien heureusement jeter un peu d'animation dans ma vie de recluse.

Et, se penchant vers Hippolyta, elle ajouta :

— S'il était ici calmé, résigné, je pourrais encore être heureuse.

Hippolyta lui serra la main et dit :

— Il reviendra.

Berthe secoua la tête.

— Il reviendra, répéta Hippolyta, je le connais. Quand il sera dégoûté de cette vie avantureuse et nouvelle, son cœur bondira vers la France, crois-moi, il reviendra.

— Peut-être, murmura Berthe ; mais me retrouvera-t-il ?

Et, s'apercevant de l'effet que cette triste parole produisait sur Hippolyta elle se hâta d'ajouter :

— Je l'espère, j'espére le revoir ; et d'ailleurs, maintenant, je ne devrais être occupée que du bonheur inespéré qui nous arrive.

Sur ces paroles, elle appela sa fille d'un geste, et les deux familles si providentiellement réunies se séparèrent en se disant : Au revoir.

ZÉNAÏDE FLEURIOT.

(A Continuer.)

CATHOLICISME,

PROTESTANTISME ET INFIDÉLITÉ.

MM. Saddlier, les entreprenants éditeurs de New-York, nous ont fait remettre une traduction du célèbre ouvrage du Rév. Père Weninger, S. J., sous le titre ci-dessus.* C'est un livre précieux de controverse, plein d'actualité et très-bien adapté à ceux à qui il est adressé " comme appel aux Américains de bonne foi." Son style concis, son argumentation vigoureuse, la sûreté de ses doctrines, la conviction, l'onction même qui accompagne le développement des principales vérités de la religion catholique, partagées en chapitres courts et à la portée de tous, devront rendre la lecture de ce livre très-efficace non seulement pour les protestants pour qui il a été écrit, mais aussi pour un grand nombre de catholiques. Il a déjà opéré, nous dit-on, de grandes conversions dans les Etats-Unis. Nous en conseillons l'étude surtout aux personnes qui ne sont pas encore affermis dans leur foi ou à celles qui, par leur position, ont occasion d'être en contact avec des protestants. Pour rendre plus entière justice au savant et vénérable auteur, nous allons en reproduire ici la Préface avec un de ses chapitres pris au hasard, car il n'y a pas de choix à faire, ils sont tous bons.

PRÉFACE.

Il y a déjà plus de quinze ans que je suis dans les Etats-Unis, et que je m'y consacre à l'œuvre des missions. Ce genre de ministère, dont je me suis acquitté sans presque aucune interruption, en m'obligeant à me

* 1 vol. petit 8vo. Prix : $1.13, envoyé franco.

transporter d'un lieu à un autre, nécessitait de longs et de fréquents voyages. Aussi ai-je, à différentes reprises, parcouru, dans tous les sens, de la Virginie à la partie du Texas limitrophe du Mexique, et de New York au Minnesota, l'étendue de cette vaste contrée. Je connais l'Amérique, et assurément beaucoup mieux que le pays où je suis né.

Souvent, dans le cours de mes missions, les Américains me témoignaient le désir de m'entendre dans leur propre langue. Toutes les fois que je leur adressais la parole, j'étais frappé de l'attention profonde dont ils honoraient mes improvisations. Dans ces occasions, comme dans mes autres rapports avec eux, tout en admirant les excellentes qualités de l'esprit et du cœur qu'ils possèdent, je ne pouvais me défendre d'un vif sentiment de compassion, à la pensée qu'un peuple si noble et si intelligent était en matière de religion, victime de l'erreur. Avec quelle facilité, cependant, ne pourrait-il pas, à l'aide d'un examen sincère et impartial, se défaire des préjugés puisés dans l'éducation et fortifiés par l'habitude, et reconnaître enfin que c'est uniquement dans le sein de l'Eglise Catholique qu'il peut trouver les moyens de saluts offerts à tous les hommes.

Américains, je n'ai nulle intention de vous flatter; mais je ne craindrai pas d'affirmer qu'il n'est aucune nation sur laquelle l'Eglise Catholique jette des regards d'une affection plus tendre, et que, plus que toute autre, elle mérite que les Prêtres et autres, travaillent avec zèle à sa conversion.

Appelé par ma vocation à évangéliser les populations Allemandes et Françaises, il m'a été rarement permis de vous faire entendre ma voix du haut de la chair sacrée. Cependant, pressé par le désir de vous désabuser, autant qu'il me serait possible, des préjugés de votre éducation Protestante, j'ai cherché dans la presse le moyen de remplir cet important devoir de charité et d'une affection toute fraternelle. J'en ai la confiance; avec la grâce de Dieu, mes raisons examinées sans passion, et pesées mûrement, seront pleinement suffisantes, et elles porteront tout homme loyal parmi vous à reconnaître la vérité de l'Eglise Catholique.

Il suffit pour éprouver la sincérité d'un homme de lui exposer ces premiers principes, qui, semblables au soleil, se prouvent par leur propre lumière. Pour quiconque ferme les yeux à une pareille évidence, des bibliothèques entières d'ouvrages de controverse ne produiraient aucun effet. Il adhère volontairement à l'erreur, parce qu'il refuse de faire les sacrifices que son retour à la foi de l'Eglise Catholique lui imposerait. Les ténèbres engendrées par le péché empêchent la vérité de se montrer dans tout son jour. N'est-il pas à craindre qu'un grand nombre d'entre vous ne se rendent coupables en rejetant de propos délibéré la vérité

connue? Cette opposition a eu lieu surtout parmi ceux qui trouvent plus commode et plus conforme à leur intérêt de rester Protestants.

Cet ouvrage n'est point écrit pour des hommes de ce caractère, mais pour la classe plus nombreuse de ceux qui sont protestants uniquement parce qu'ils sont nés et qu'ils ont été élevés dans le protestatisme, et qui, à la sincérité, joignent la volonté d'examiner, et la détermination d'agir d'après leur conviction. Puissent mes lecteurs appartenir tous à cette dernière classe! Je le désire sincèrement.

Dans cette appel que je fais à votre bonne foi, je me propose de parler avec une entière franchise. Tout autre langage ne répondrait ni à l'importance du sujet, ni à la droiture de votre caractère. Tout, d'ailleurs, me confirme dans cette résolution; mon inclination naturelle, l'autorité de votre exemple, et par dessus tout la simplicité de l'évangile. L'évangile ne craint pas d'appeler chaque chose par son nom; il fait aussi peu de détours pour signaler un mensonge que pour affirmer une vérité. Je ne déguiserai rien de mes convictions; je vous dirai la vérité, et même, des vérité pénibles, exprimées simplement et sans palliatif. Un médecin a-t-il tort de donner à la maladie de son ami le nom qui lui convient, et de lui prescrire les remèdes les plus efficaces, sans s'inquiéter s'il les trouvera agréables ou non? Agir autrement prouverait que son amitié n'est pas réelle. Dieu sait que je vous aime. Jamais je n'ai conçu ni éprouvé aucun sentiment d'aigreur contre les protestants ou les infidèles. Le seul que je ressente à votre égard est celui de la compassion la plus affectueuse; mon unique désir est de vous offrir la main d'un frère, et de vous aider à sauver votre âme. Votre salut,—tel est le motif qui me porte à vous offrir ces pages. Je n'en doute pas; avant de les avoir entièrement parcourues vous serez convaincus de la pureté de mes intentions.

Je ne négligerai rien pour que mes preuves soient solides. Afin de donner à cette ouvrage le caractère d'une conversation amicale plutôt que d'une discussion froide et sèche, j'y introduirai, lorsque l'occasion s'en présentera, quelques incidents de ma vie de missionnaire. En donnant une nouvelle force aux raisons que j'allègue, ils vous disposeront, peut-être, à me lire avec moins de fatigue et plus d'intérêt.

Trouvez bon, maintenant, que je vous dise: lisez, réfléchissez et décidez.

....

USAGE DE LA LANGUE LATINE.

Vous désapprouvez l'emploi de la langue Latine, parce qu'elle n'est pas comprise par le peuple. L'Eglise ne regarde pas l'usage de cette langue comme étant absolument nécessaire et de nature à repousser tout.

changement. Dans plusieurs parties de l'Orient, elle permet celui des langues usuelles. Les Slaves jouissent du même privilége. Mais de cette tolérance il ne faudrait pas conclure que le Latin ne puisse alléguer de graves raisons en sa faveur.

Une langue morte reste toujours la même ; elle n'est point exposée à ces variations inévitables qui, dans les langues vivantes, tendent à dénaturer la signification des mots, et à transformer les termes les plus choisis en expressions basses et inconvenantes. Elle assure à notre liturgie et à notre cérémonial une précision, une dignité à l'abri de toute correction. Les rituels et les missels imprimés, il y a cinquante ans ou deux cents ans, nous servent tout aussi bien que s'ils sortaient immédiatement de la presse. Si les langues des différents peuples étaient adoptées, elles nécessiteraient des changements continuels. Dans plusieurs de ces langues, l'Allemand par exemple, il serait impossible d'employer les livres imprimés il y a cent ans ; il faudrait y changer un grand nombre des mots qui, en vieillissant, ont contracté une sorte de vulgarité qui porterait à rire.

L'Eglise Catholique ne vieillit pas, les variations n'ont point de prise sur elle. Quoi de plus propre à représenter son immutabilité que l'immobilité mêmede la langue Latine qui devient encore l'emblême de son unité et de son universalité. Par toute la terre, elle garantit à la liturgie l'uniformité, caractère distinctif de la vraie foi. Qu'un prêtre voyage en Asie, en Afrique, en Australie, en Amérique, il trouve le même missel et le même rituel. Marquées au sceau de l'Eglise qui les prescrit, les cérémonies religieuses s'adaptent comme elle à tous les temps et à tous les lieux.

La langue Latine convient mieux à la dignité et à la sainteté des divins offices. Elle n'est point exposée à la censure de la foule, tandis que les langues vivantes se prêtent à la critique de ceux qui font beaucoup moins d'attention au fond qu'à la forme.

Supposé même que l'on se servit de la langue parlée par le peuple, quel en serait pour lui l'avantage ? Presque toujours le célébrant ne pourrait lire d'un ton assez élevé pour se faire entendre de tous les assistants. Quand plusieurs messes se disent en même temps, une lecture faite à haute voix produirait une confusion pénible et choquante. Elle serait d'ailleurs fort désagréable pour ceux qui ayant déjà entendu la messe, voudraient réciter quelques autres prières, ou se livrer à leurs réflexions. Ceux qui désirent suivre le prêtre trouveront toujours, dans les traductions de la liturgie faites dans toutes les langues de l'Europe, le moyen de satisfaire leur dévotion.

Comme les rites et les autres usages de l'Eglise, la langue Latine offre aussi aux fidèles son genre de consolation. Je rencontrai un jour

un avocat Américain. Quoiqu'il fut Protestant, il me dit avec une franchise rare, signe d'un esprit libre de préjugés: "J'ai remarqué trois choses qui me plaisent et que j'admire par dessus tout, la confession, le célibat de votre clergé et l'usage de la langue Latine, trois articles précisément qui pour un grand nombre d'entre nous, étrangers à tout examen et toute réflexion, deviennent une pierre d'achoppement, et contre vous un motif d'accusation et de ridicule." Les raisons qu'il me donna de cette préférence montraient une rectitude de jugement dont je fus étonné. "Ce doit être pour vous," me dit-il, "une source très particulière de consolation que de pouvoir ouvrir votre cœur au représentant de Dieu, de recevoir ses conseils, d'exciter la sympathie d'un ami et d'un père et d'entendre ces paroles si belles de l'absolution : 'Vos péchés vous sont remis.' Il sentait que le célibat était le moyen le plus efficace de donner au prêtre la facilité de remplir toute l'étendue de ses devoirs et de s'occuper exclusivement du soin de son troupeau. Par rapport à l'usage de la langue Latine, il fit cette remarque pleine de justesse et de force, qu'elle doit produire une impression favorable sur le cœur, et tendre à donner plus de vivacité à la foi. "Il ne peut être que très consolant pour un Catholique," poursuivit-il, "d'entendre partout où il va, comme dans son propre pays, la même langue employée dans le service divin. De quelque côté qu'il porte ses pas, il se trouve chez lui et parmi les siens." J'ai entendu dire en Europe à quelques personnes attachées à la suite de la Princesse d'Autriche lorsqu'elle alla rejoindre Don Pedro, empereur du Brésil, auquel elle était mariée, que quand la pensée de la distance où elles se trouvaient de leur pays affectait leur santé, elles sentaient à l'Eglise un grand soulagement, parce qu'elles y entendaient pendant les offices la langue à laquelle elles étaient accoutumées avant leur voyage. Se considérant alors comme enfants de la même Eglise, il leur semblait être encore au sein de leur famille, malgré l'éloignement qui les en séparait.

L'ancienne langue de Rome nous rappelle encore la chaire de St. Pierre. Elle nous met devant les yeux le centre de l'Eglise et ce roc inébranlable sur lequel elle est fondée. Nulle autre langue ne peut être sous aucun rapport mieux en harmonie avec la dignité du service divin ; nulle autre ne pourrait nous offrir la même consolation ni faire ressortir plus vivement l'unité, la catholicité et l'immortalité de l'Eglise de Dieu.

*** Une chanson anglaise commence par ces mots : L'amour frappe à la porte.—Il y frappe moins souvent qu'il ne la trouve ouverte.

*** On peut dire de beaucoup de chrétiens dont les actions ne répondent pas au langage :—Pour la voix, c'est bien celle de Jacob, mais ce sont les mains d'Ésaü.

L'ABEILLE BUTINEUSE

DE L'ÉCHO.

*** LA TRUFFE.—M. Jean de la Blénie adresse au *Sport* les détails suivants sur ce précieux tubercule :

La truffe est un tubercule sans racines, qui croît sous terre.

On en trouve : en Italie, dans le Piémont ; en France, dans les départements de la Charente, de la Dordogne, du Lot, du Tarn-et-Garonne, du Tarn, de la Drôme, d'Indre-et-Loire, du Cher, et même dans le département de Seine-et-Oise, près d'Arpajon.

Les plus belles se recrutent à Salignac, dans la Dordogne ; les plus parfumées à Cressensac, dans le Lot.

Elles commencent à se former vers la fin d'août. A cette époque, elles sont encore blanches à l'intérieur ; elles deviennent marbrées au fur et à mesure que la température se refroidit ; elles ne sont noires que vers la fin de novembre et n'ont développé toutes leurs qualités qu'après quelques fortes gelées. Le froid produit sur elles l'effet que le soleil produit sur les pêches.

On ignore encore quel est le germe de la truffe. Tout ce que l'on sait, c'est qu'elle ne vient que dans des terrains sols pierreux ou graveleux, et à l'ombre de certains arbres.

Les truffières ne se rencontrent qu'au pied ou dans le voisinage d'un chêne, d'un charme, d'un noisetier, d'un genevrier ou d'un buisson.

Si vous coupez l'arbre ou l'arbuste, la truffe disparaît pour reparaître dès que l'arbre ou l'arbuste aura repoussé et donnera un peu d'ombre. Trop d'ombre l'étouffe. Les truffières cessent de produire quand les taillis sont trop fourrés.

Depuis vingt ans environ, les paysans de la commune de Cressensac ont imaginé un moyen très simple pour en former. Ils plantent une friche en vigne, en ayant soin d'y semer quelques glands de distance en distance, à 2 ou 3 mètres. Au bout de 12 ou 15 ans, les chênes ont poussé, la terre est ameublée et les truffières sont créées. La vigne est alors arrachée.

C'est à l'aide de chiens que l'on cherche la truffe en Italie ; en France, on emploie des truies. Ces deux espèces d'animaux sentent la truffe qui est à 7 ou 8 centimètres de profondeur et ils la découvrent,

les chiens, en fouillant la terre avec leurs pattes, les truies avec leur groin.

Ces dernières en sont assez friandes : on les habitue à les respecter en leur donnant, dès qu'elles les ont mises à jour, 5 ou 6 grains de maïs, accompagnés, au besoin, de quelques coups de houssine. Leur éducation est assez longue à faire. Quand elle est faite, la bête a une certaine valeur ; une truie bien dressée se vend de 100 à 150 fr.

Toutes n'ont pas l'instinct du métier. Il faut donc découvrir celles qui le possèdent, et voici comment s'y prennent nos chercheurs de truffes : ils vont dans une foire, se placent au milieu du marché des cochons, et ils cachent une ou deux truffes sous un pied. Cent jeunes truies passeront sans faire aucune démonstration ; mais si l'une d'elles s'arrête et vient fouiller hardiment sous le soulier, le chercheur de truffes la remarque et l'achète à tout prix.

Jusqu'à ces dernières années, les truffières n'étaient d'aucun profit pour leurs propriétaires ; elles étaient pillées par des maraudeurs qui venaient les explorer la nuit, par des clairs de lune, ou, le jour, par des temps brumeux. On s'est servi de ces maraudeurs mêmes, pour réprimer l'abus. On leur a affermé les truffières, moyennant une faible redevance ; ils sont alors devenus les gardiens les plus impitoyables d'un droit qu'ils avaient violé tant qu'ils n'y étaient pas intéressés et, grâce à ce moyen, les truffes commencent aujourd'hui à être considérées comme une récolte qui n'appartient plus au premier occupant

On peut évaluer à un million de kilogrammes la quantité de truffes que la France produit tous les ans en moyenne. Elle en a exporté 225,000 k. en 1865.

Les truffes foisonnent, dit-on, quand le mois d'août est pluvieux. On peut alors compter sur une récolte abondante.

Souhaitons qu'au mois de décembre il gèle dans la Dordogne et dans le Lot, et surtout à Cressensac, où se trouve la truffe-moka.

*** La caricature du *Charivari* représente aujourd'hui la Prusse sous les traits d'un vieux grognard, assis les jambes croisées à la mode des tailleurs, et essayant de coudre à son royaume la Saxe, le Hanovre Francfort et Nassau. Tout en se livrant à un pareil travail, la Prusse fait ces réflexions philosophiques : " Ce que c'est pourtant que de savoir se servir d'une aiguille ! mais c'est un talent dont il ne faudrai pas abuser."

NOUVEAUX EXTRAITS DE LA PRESSE CANADIENNE.

L'Echo de la France.— Nous avons reçu la 50ème livraison de l'*Echo de la France*. Cette excellente revue donne tous les mois à ses abonnés de cent à cent cinquante pages d'intéressantes matières. La dernière livraison contient un choix très judicieux de morceaux de littérature, de philosophie, etc.— *Courrier du Canada*, 28 Janvier 1867.

L'Echo de la France.— We are in receipt of the January number of this valuable monthly. To the student of the French language this work is invaluable.— *Millbrook Messenger*, January 16, 1867.

L'Echo de la France.—Always a welcome visitor, this serial comes before us this month with especial claims upon our favorable attention. We heartily wish it success — *True Witness*, February 1, 1867.

L'Echo de la France.— Nous avons le plaisir d'accuser réception du dernier numéro de l'*Echo de la France*. Nous croirions mentir à notre devoir, en ne disant pas que cette intéressante publication mérite sous tous rapports le plus grand encouragement possible. Ne pas le faire serait assurément prouver une apathie bien coupable envers une œuvre, qui de sa nature, doit rencontrer les vives sympathies de toute personne amie d'une saine et belle littérature.

L'habileté dans le choix des morceaux toujours pleins d'apropos et d'actualité venant de la plume d'hommes, dont le nom seul est une garantie certaine de l'excellence et de la profondeur des écrits, fait on ne peut plus honneur à son intelligent rédacteur, M. Louis Ricard.

Espérons que ce M. réussira comme il le mérite dans sa difficile entreprise. S'il n'en dépendait que de nos souhaits, inutile de dire que son succès serait dès à présent des plus complets.—*Pionnier de Sherbrooke*, 22 Décembre 1867.

L'Echo de la France.— We have from time to time called the attention of our readers to the merits of this excellent publication. It gives its readers, from month to month, choice selections of all that is best in French periodical literature. For three dollars a year, thus may be obtained two volumes of about 800 pages each, giving a knowledge of French literature which can hardly be obtained in any other way. Three of these volumes are now published in a collected form, and dedicated, by permission, to the Roman Catholic Bishop of Montreal. Tales, sketches, plays, essays, poetry, history and romance are found by turns in its pages; and while to his compatriots Mr. Ricard's work must be especially valuable, it will be found little less so to all English students of french literature.— *Montreal Gazette*, January 28, 1867.

L'Echo de la France.— M. Ls. Ricard, l'éditeur éclairé et national de l'*Echo de la France*, a eu la complaisance de nous faire tenir un cadeau précieux. comme témoignage de sa reconnaissance pour les appréciations que nous avons faites de sa publication. Ce cadeau consiste dans les trois volumes richement reliés et dorés sur tranche de l'*Echo de la France*. Cette revue est à la littérature canadienne ce que les classiques sont à l'éducation supérieure. C'est la source-mère acclimatée au Canada et mise à la disposition de cette branche américaine de la nationalité française. A ce point de vue surtout, elle mérite le plus grand encouragement du public canadien français.—*L'Union Nationale*, 5 Janvier 1867.

L'Echo de la France.—March, 1867.—The more this very entertaining and instructive periodical is known, the better will it be liked.—Its value consists in this—that it makes us acquainted with the master-pieces of modern French literature, and gives us the best selections from the best Continental writers of the day.—*True Witness*, March 8th 1867.

EXTRAITS DE LA PRESSE CANADIENNE.

L'Echo de la France — Cette revue vient d'accomplir sa première année d'existence. Dans ce court espace de temps, elle a pris une large part dans l'estime des gens de lettres, non-seulement du Cadada, mais d'une grande partie des Etats-Unis. Des éloges et des félicitations arrivent de tous côtés à l'adresse de M. Ricard, son habile et judicieux éditeur. C'est à qui lui ferait le plus de compliments, du *Home Journal* de New-York, du *Wide World*, de Boston, du *New-York Tablet*, du *Catholic Mirror* de Baltimore. Ne restons pas en arrière, lorsqu'il s'agit de féliciter un compatriote d'une idée heureuse que les étrangers admirent, et sachons lui accorder l'encouragement nécessaire pour la rendre fructueuse. En fermant le troisième volume de cette précieuse revue, M. Ricard a écrit les lignes suivantes, qui témoignent des sentiments élevés qui l'animent dans l'exécution de son œuvre. En regard du nombre infini de publications immorales de tout genre qui circulent parmi nous, ces quelques mots sont dignes d'attention et aussi d'un peu de méditation...... *Journal de l'Instruction Publique*, déc. 1866.

L'Echo de la France—We have received in three handsome volumes, the several numbers of this valuable and interesting serial, extending from its commencement, in 1865, to the close of the last year. The object of the *Echo* was to supply the people of Canada, at a cheap rate, with all that was best, and most worthy of perusal, in French periodical litterature: and well have the gentlemen who undertook this work performed their task. They have laid the French press 'under contribution, and, as it were, skimmed it; and in the three volumes before us, the reader will find the cream, consisting of selections from the most illustrious and most thorougly Catholic writers of Continental Europe. The idea of the publishers of the *Echo* was most excellent, and we would hope that they may find it a happy one in a constantly increasing list of ponctual subscribers.—*The True Witness*, 11th January 1867.

L'Echo de la France—Have recently augmented the amount of matter which they afford for the very moderate subscription which they demand from their readers, so that they now claim for their periodical, with a great appearance of truth, that it is the cheapest of the kind which can be any where procured. It is in French literature something like the magazines made up in the United States from extracts from the best English periodicals. Its editors assert that they do not labour for a mere pecuniary reward, but with the main object of supplying sound religious and moral literature, and thus of supplanting the doubtful, novels with which the French press too much abounds. The *Echo* is, we may say, very Roman Catholic in its spirit; but does not deal, so far as we have seen, in religious controversy.—*Herald*, 10th December 1866.

L'Echo de la France.—Nous avons reçu de M. le Directeur de l'*Echo de la France*, la file complète de la premiére année de cette importante publication, contenue dans trois beaux volumes de 450 pages chacun, superbement reliés et dorés sur tranche. C'est un charmant cadeau pour lequel nous offrons à M. Ricard nos meilleurs remerciements. Comme nos lecteurs ont pu le voir par le sommaire que nous en avons donné après la publication de chaque livraison,. l'*Echo de la France* a parfaitement répondu à l'idée de son fondateur.

Disposant d'un espace considérable et recevant un grand nombre de publications étrangères, il a fait part au public canadien des produits des meilleurs écrivains européens et américains; tous les sujets de la religion, de la philosophie, de la science, des arts et des lettres y ont été traités par des maitres, et les trois volumes que nous avons sous les yeux forment le recueil le plus précieux que nous ayions sous ce rapport.

Nous croyons savoir que dans cette première année qui vient de s'écouler, l'encouragement public n'a pas fait défaut à l'*Echo de la France;* mais cela ne suffit pas. Pour conserver au milieu de nous une revue de ce genre, une publication qui nous épargnent à la fois des abonnements coûteux aux revues périodiques françaises et l'inconvénient souvent irrémédiable de l'irrégularité des malles transatlantiques, il faut que cet encouragement, loin de diminuer, loin même de rester tel qu'il est, augmente au contraire. C'est au public à bien comprendre les avantages de l'*Echo* et à en profiter.

Quand à nous, nous formons les vœux les plus vifs pour que l'année qui recommence fournisse à l'*Echo de la France* de nouveaux succès. L'*Ordre* 7 Janv. 1867.

EXTRAITS DE LA PRESSE DES ETATS-UNIS.

L'ECHO DE LA FRANCE.—A very interesting and well edited periodical, with this title, is issued, twice a month, at Montreal, Canada, by Louis Ricard. Its aim and scope may be best described by stating that it does, in the sphere of French literature, what "Every Saturday," "Littell's Living Age," and "The Eclectic," do for English literature. To persons who wish to keep *au courant* of French and European thought and discussion, without the trouble of wading through a multiplicity of publications, this compilation will prove a *desideratum*. —*Home Journal*, N. Y.

L'ECHO DE LA FRANCE.—This excellent Review, devoted to the reproduction of all that is most worthy of notice in the religious, political or moral literature of the old world, carries out to the fullest extent the promises of the prospectus, and already we have one volume of most interesting and valuable reading matter. "The Conferences of the Rev. Father Hyacinthe at Notre Dame;" the articles on celebrated members of the French Académy; fragments from the journal of Eugénie de Guérin, always charming; "Rome," "Philosophy," "Lord Palmerston," "Father Lacordaire and Madame Swetchine." Politics and current events all receive their due attention, and by all who read French this Review will be welcomed with delight. Every effort to supply the place of objectionable reading by that which will elevate while it furnishes entertainment, should meet with encouragement, and we hope for this work a wide circulation.—*New York.*

L'ECHO DE LA FRANCE—This publication is edited by Louis Ricard, and published in the French language at Montreal, Canada. A very choice and interesting summary is embodied, generally compiled from the French journals and periodicals. We have been struck with the ability of many of the papers. —*Wide World*, Boston.

L'ECHO DE LA FRANCE.—It would be difficult to find a more choice and varied selection of desirable reading than the contents of Volume II. of this well-conducted Review. Its future success has been secured by the indefatigable endeavors of the editor to place before its readers only the *crème de la crème* of the literature of the day. The contributions from the writings and speeches of the Bishop of Orleans; of Father Hyacinthe, the Bossuet of the present day; H. Audeval, Emile Richebourg, Eugene Veuillot, Anatole Coutris, and V. D. Jacques, some of the most profound writers and thinkers of the present day, with a judicious mixture of poetry and light reading, make it all that could be desired for the drawing-room or library wherever the French language is either understood or studied.—*New York Tablet.*

L'ECHO DE LA FRANCE.—This is a very excellent Monthly, published in Montreal, and contains much reading particularly interesting to Catholics. —*Catholic Mirror*, Baltimore.

L'ECHO DE LA FRANCE.—With the November number this Periodical (one of our most valued exchanges) closes the first year and third volume of its existence. It is published in Montreal, and edited by Mr. Louis Ricard, a learned member of the Montreal bar, a gentleman personally well known to the writer, and who has shown by the success that has attended this new periodical, that he is well fitted for the delicate and difficult task of the editor of an Eclectic Magazine.

L'Echo de la France presents to its readers monthly one hundred and fifty pages of choice matter, selected from the most valuable periodical literature of France. It is handsomely printed. Its editor is a Catholic of sound education and refined literary taste. The labor with him is a labor of love, undertaken from the same motives which led to the publication of the *Catholic World*, of which it is a worthy companion.

To those who desire to form or keep up an acquaintance with the best French literature of the day, we highly recommend this Review. They can in no other way, for so small an expenditure, keep posted in the literature of the French language. Catholic families in which French is spoken, or of which any of the members are learning French, will find l'*Echo de la France* a most welcome and useful visitor. It should have many subscribers here.—*The Guardian*, St. Louis, Mis.

PROSPECTUS POUR 1867.

Ora et labora.

La présente livraison complète et notre 3ème volume et notre première année d'existence.

Oui! déjà un an!

Ce n'est pas sans une certaine émotion que nous touchons au mois de décembre qui a vu nos premiers essais. Les faveurs et le bon accueil dont le public a daigné honorer notre passé nous rappellent nos obligations pour l'avenir. Nous tâcherons de ne pas être ingrats. Contentons-nous seulement, à cette première halte de notre carrière, de poser sur notre route un jalon qui nous aidera à reconnaître notre chemin, s'il nous arrivait de nous en écarter.

Lorsque nous avons commencé notre publication, nous n'avons pas entrepris un travail mercenaire qui exige sa rémunération au jour le jour. Nos motifs ont été plus dignes de la cause que nous avions embrassée; nous l'avons dit dans notre premier Prospectus, nous avons voulu nous rendre utiles à nos compatriotes en leur fournissant notre humble quote-part de dévouement, de veilles laborieuses et de désintéressement. Nous avons voulu apporter notre grain de sable à l'édifice religieux et social de la Patrie, en contribuant à l'avancement moral du peuple, en répandant dans ses foyers le goût d'une belle et bonne littérature, et par là essayer de détruire l'influence pernicieuse de ces romans séduisans et dangereux qui inondent aujourd'hui la littérature française. Nous avons voulu, par la reproduction d'articles ou études conformes aux saines doctrines, réfuter ces principes insidieux et subversifs du philosophisme moderne: car notre choix *est dirigé sous des inspirations morales et essentiellement catholiques.*

Et nous avons cru que le journal était le meilleur moyen d'arriver à notre but, car le journal seul a le privilège d'atteindre toutes les classes. La modicité du prix, l'espoir de la nouveauté, la variété des articles et même leur peu d'étendue comparée à des ouvrages entiers sont autant d'attraits pour le plus grand nombre.

Avons-nous déjà réussi?

Réussirons-nous à l'avenir? Nous répondons sans hésitation *Oui*, si nous avons le concours et l'encouragement de tous les hommes bien pensans.

Dans cet espoir nous continuerons notre travail avec une nouvelle ardeur et nous répéterons avec confiance l'exergue que nous avons mis a la tête de ces Remarques et que nous adoptons pour devise "*Ora et labora!*" Oui, nous prierons que le Tout-Puissant fasse fructifier notre œuvre et nous travaillerons à accomplir l'humble tâche que la Patrie a droit d'attendre du bon citoyen.

Montreal, novembre 1866.

L'ÉCHO DE LA FRANCE.

LE POËME DE ST. FRANCOIS.

La glorification des héros a toujours été un des principaux objets de la poésie. Les hommes extraordinaires devaient être célébrés dans un langage extraordinaire, capable de fixer plus fortement l'attention et de se graver plus profondément dans la mémoire. Les vers étaient difficiles à faire, sans doute, mais les grandes actions des héros, dont on voulait rendre le souvenir immortel, étaient bien plus difficiles à accomplir. Pour chanter la valeur d'Achille et la prudence d'Ulysse, il ne fallait rien moins que le génie épique d'Homère. L'épopée ou le récit enthousiaste des exploits d'un héros, rassemblant toutes les louanges éparses dans les hymnes et les cantilènes des poëtes lyriques, a été, chez tous les peuples, la forme la plus sublime et l'expression la plus complète de la poésie nationale. Mais la notion de l'héroïsme ou de la véritable grandeur est plus pure ou plus grossière, selon que s'élève ou que s'abaisse l'idéal du beau et du bien moral. Les sauvages se donnant pour chef celui de leur tribu qui a scalpé le plus grand nombre d'ennemis, ne conçoivent pas le type du héros comme le conçoivent les Grecs et les Romains. Si grande que soit la différence qui existe entre l'héroïsme chez un peuple barbare et l'héroïsme chez un peuple civilisé, elle n'égale pas celle qui sépare l'idéal païen de la grandeur de l'idéal chrétien. L'Evangile a révélé au monde la vraie beauté morale. Pour nous, le héros par excellence n'est pas le conquérant, le vaillant guerrier, celui qui ravage la terre, fait couler des flots de sang et voit s'incliner devant son char de triomphe les nations vaincues. Le vrai héros est celui qui remporte sur lui-même une complète victoire, celui qui s'est élevé jusqu'au plus haut degré de l'amour de Dieu et des hommes, celui qui

se fait aimer de tout un peuple reconnaissant, au lieu de se faire craindre, celui qui, loin de courir après la gloire, en redoute les séductions, lorsque le monde admire ses vertus et le bénit pour tous ses bienfaits.

Les peuples chrétiens ont donné aux grands hommes parvenus à la plus haute perfection que puisse atteindre la nature humaine, un nom qui exprime toute leur élévation morale et que les héros du paganisme ne pouvaient pas mériter: ils les appellent des saints. Sous le règne de l'Evangile, au lieu de prodiguer leurs strophes et leurs alexandrins à d'heureux capitaines ou à des fondateurs d'empires, les vrais poëtes, laissant aux versificateurs la routine et l'imitation, devraient se faire un honneur et un devoir de chanter les saints. Que leur importent Agamemnon, Oreste, Idoménée, et tous ces héros que Childebrand lui-même, n'en déplaise à Boileau, dépasse de cent coudées? Ces grands hommes pouvaient paraître aux païens dignes d'inspirer la muse épique et la muse dramatique; mais les chrétiens, qui mettent la force morale au-dessus de la force matérielle et la dignité de l'âme au-dessus de toutes les loyautés de la terre, les trouvent bien petits quand ils les comparent à saint Paul, à saint Ambroise, à saint Bernard, à saint François-Xavier. Devant ces grandes figures, la poésie devrait se taire, si elle ne chantait que pour nous amuser. Des hymnes en l'honneur des saints ne sont pas susceptibles, il faut l'avouer, "d'ornements égayés" et de petits mots pour rire. Mais, puisque la poésie, étant la parole humaine à sa plus haute puissance, peut exprimer et produire les plus nobles émotions, il doit lui être permis de ne pas reculer devant l'émotion religieuse et la louange des saints.

Dès le quatrième siècle, et tant qu'il a existé une poésie purement chrétiene, n'ayant à peu près aucun contact avec la poèsie païenne, les saints, ces héros des temps nouveaux, ont été chantés par les poëtes, avec moins de talent sans doute que les héros de l'antiqnité n'ont été immortalisés par Homère et Virgile, mais avec plus d'amour, plus de naïve admiration, plus de désintéressement de toute gloire littéraire. Prudence tresse des couronnes de vers iambiques, c'est son expression, pour les vierges et les martyrs. Saint Grégoire de Nazianze célèbre les solitaires dont les vertus embaument le désert. Saint Paulin ne se lasse pas d'écrire de nouvelles hymnes en l'honneur de saint Félix de Nole. Fortunat raconte la vie et les miracles de saint Martin. Ces histoires des saints étaient tellement merveilleuses que l'imagination n'avait pas besoin de les embellir: il suffisait de les mettre en vers. Elles formaient les épopées nationales de la société chrétienne. On ne pouvait en écouter le récit sans être édifié: on ne pouvait les écrire sans être récompensé de sa piété. Une légende irlandaise, rapportée par M. de la Villemarqué, raconte que le moine Angus, en voyageant, rencontra près

d'une église un tombeau où il vit des anges qui descendaient et remontaient sans cesse. — " Qui est enterré dans ce tombeau ? demanda-t-il au gardien de l'église. — Un pauvre vieillard qui ne vivait que d'aumônes, lui fut-il répondu. — Quelles bonnes œuvres a-t-il donc faites ?— Tout ce que je sais, dit le gardien, c'est qu'il avait l'habitude d'invoquer tous les saints dont il se rappelait les noms. — Mon Dieu ! s'écria Angus, quelle récompense méritera donc le poëte qui célèbrera les saints, puisque ce pauvre vieillard, qui redisait seulement leurs noms, reçoit de vous tant d'honneur ? "

M. le comte de Ségur n'a donc fait que revenir aux traditions chrétiennes en consacrant un long poëme à saint François d'Assise. * Ne soyons pas surpris de son choix. M. Renan, qui ne peut être suspect d'enthousiasme irréfléchi pour les grands hommes du christianisme, n'a-t-il pas déclaré, dans l'introduction de son dernier ouvrage, que, s'il avait plusieurs vies, il en consacrerait une à raconter l'histoire de saint François d'Assise et de la grande famille religieuse qui perpétue depuis plusieurs siècles son nom et son souvenir ? Quel beau sujet d'églogue pour sa plume toujours trempée dans le sirop ! " Le jeune démocrate d'Assise", fantaisie pastorale, ferait le pendant du " jeune démocrate de Galilée." La stigmatisation de saint François serait complète : il porterait les traces des clous enfoncés brutalement par les Juifs et des épingles enfoncées avec précaution par le professeur d'hébreu. Espérons que M. Renan se corrigera peu à peu de la manie de profaner ce qui est sacré, et que le séraphin d'Assise, déjà magnifiquement célébré par la poésie de Dante et par l'éloquence de Bossuet, aura toujours des admirateurs éclairés par la foi et embrasés par l'amour dont Jésus-Christ est le foyer.

M. le comte de Ségur n'est pas le premier poëte français auquel saint François d'Assise ait inspiré une œuvre de longue haleine. En 1634, deux ans avant le Cid, fut imprimée à Paris, chez Nicolas Rousset, la *Sainte Franciade,* par Jacques Corbin, avocat au parlement de Paris. Sur la première page, on lisait ce modeste quatrain :

A genoux, Enéide, à genoux, Iliade !
Adorez, toutes deux, ma sainte Franciade ;
Car vous n'êtes que fable et pure vanité,
Ma sainte Franciade est toute vérité.

La complainte du Juif errant est un modèle de style poétique à côté de ces douze chants de prose rimée. Jacques Corbin était un juris-

* *Le poëme de saint François,* par M. le comte de Ségur. Paris, Poussielgue, éditeur.

consulte très-distingué : il eut le malheur de vouloir écrire en vers et de composer une épopée. Il avait, pour s'éxcuser, l'exemple de Richelieu, qui écrivait des tragédies et pourvoyait de riches canonicats tous ceux qui vantaient son génie poétique. Le redoutable cardinal pouvait tout se permettre, mais rien n'empêchait la satire de fustiger Jacques Corbin. Boileau a fait passer son nom à la postérité dans ces deux vers de l'Art poétique :,

On ne lit guère plus Rampale et Ménardière,
Que Magnon, du Souhait, *Corbin* et Lamorlière.

En 1786, à une époque où la *Henriade* était encore lue et regardée presque comme un chef-d'œuvre, un autre poëme en douze chants, en l'honneur de saint François d'Assise, l'*Egyptiade*, fut publié par un capucin, le P. Joseph-Romain Joly. Cet écrivain aurait dû naître l'année où il mourut, en 1805. Il méritait de vivre en notre siècle, car il était homme à produire au moins dix volumes par an et à s'écrier avec un superbe dédain, comme M. L. Veuillot devant le bagage littéraire de M. A. Dumas : "Qui n'a pas écrit cent volumes ?" Auteur d'un grand nombre d'ouvrages, aussi inconnus aujourd'hui que son *Egyptiade*, le P. Joly était fort savant et ne manquait pas d'imagination, mais il n'avait aucun soupçon de l'art d'écrire et ne savait pas que le style seul peut rendre un livre immortel. Son poëme, composé selon toutes les règles, n'est plus qu'une curiosité littéraire. On n'y trouve pas même autant de beaux vers qu'il y a de chants. Se conformant aux préceptes classiques, le P. Joly ne choisit qu'un fait pour sujet de son *Egyptiade* : le voyage de saint François en Egypte, pour convertir le Soudan. Mais, pour résumer toute la vie de son héros, il a recours à la machine épique par excellence, au récit. Le Soudan est curieux de savoir quel est l'étranger qui vient prêcher dans ses états. Il interroge un de ses prisonniers, Pierre de Nemours, qui, suivant l'exemple d'Enée à la cour de Didon et de Télémaque dans l'île de Calypso, raconte en quatre ou cinq chants l'histoire des premières années de saint François et la fondation de l'ordre des frères mineurs. Les démons, entre autres Belphégor, le plus terrible de tous, jouent un grand rôle dans le poëme. Les vices et les vertus y sont personnifiés, comme dans la *Henriade*, pour combattre ou favoriser les projets de saint François. Afin de donner une idée du style poétique du P. Joly, nous citerons quelques vers de la description de la grotte où saint François, aux environs de Ptolémaïs, rencontre le prophète Elie :

Au centre d'un côteau dont la pente est fort douce,
Un rocher se présente environné de mousse.
On foule, en y montant, un beau gazon semé

De cent sortes de fleurs dont l'air est parfumé.
Zéphir, en les pressant de son aile folâtre,
En cueille les parfums dans des vases d'albâtre,
Et de tous les côtés le fripon se portant,
Sa main jette un trésor qui renait à l'instant.

Les douze chants du poëme sont écrits sur ce ton. Partout la même élégance et la même noblesse. Pourtant, grâce à son héros, l'*Egyptiade* a eu deux éditions.

M. le comte de Ségur, on le croira sans peine, est de beaucoup supérieur à ses devanciers. Dans son *Poëme de saint François*, il a fait preuve d'un vrai talent. Il a eu le bon esprit de ne pas s'emprisonner dans le moule de l'épopée classique, de ne pas composer péniblement une œuvre artificielle, avec accompagnement obligé de tempête, de songes, d'apparitions, de montée au ciel, de descente aux enfers. Il n'a pas eu besoin de recourir aux diables et aux magiciens, à Belphégor et à Astarté, à ce faux merveilleux aussi usé que Pluton et Jupiter. La légende de saint François a tant de poésie que tout alliage la profanerait. Le livre de M. de Ségur n'est pas un poëme épique en douze chants égaux, précédé d'une invocation à la muse et débutant par cet éclat de trompette : "Je chante ce héros." C'est plutôt un recueil d'hymnes et de récits, rappelant les plus poétiques circonstances de la vie si exceptionnelle et si céleste de saint François. C'est une sorte de *romancero* chantant les faits et gestes, non plus du Cid Campéador, mais de l'un des plus vaillants champions du Christ. M. de Ségur a su parler naïvement de saint François, comme s'il avait cheminé à ses côtés avec ses premiers compagnons. On croirait entendre parfois le bienheureux Jacopone. Les dilettanti littéraires trouveront peut-être que ses vers sont quelquefois trop simples, mais ils n'ont pas été écrits pour eux. Ils sont écrits pour ceux qui ont, non-seulement le sens du beau littéraire, mais encore le sens du beau surnaturel et divin.

C'est à eux que nous offrons ce fragment :

LE MYSTÈRE DU BONHEUR.

Par un froid rigoureux, saint François, en voyage,
Cheminait lentement avec frère Léon,
Son enfant bien-aimé, son plus cher compagnon.
Tout à coup il s'arrête, et dans son doux langage :
" Léon, chère brebis du céleste Pasteur,
Je veux t'apprendre en quoi gît le parfait bonheur.

Quand les frères mineurs donneraient à la terre,
L'exemple des vertus et de la sainteté,
Quand leur foi, leur amour et leur simplicité

Feraient un paradis de chaque monastère,
Léon, frère Léon, doux agneau du Seigneur,
Ce ne serait pas là le pur et le vrai bonheur.
Quand nos frères, pareils aux célestes phalanges,

Connaîtraient les secrets de la terre et des cieux,
Sauraient scruter des cœurs le fond mystérieux,
Et quand ils parleraient le langage des anges,
Léon, chère brebis du céleste Pasteur,
Ce ne serait pas là le pur et vrai bonheur.

Quand les frères mineurs, répandus dans le monde,
Verraient les nations, dociles à leur voix,
Se convertir en masse au signe de la croix,
Et l'univers uni dans une paix profonde,
Léon, frère Léon, doux agneau du Seigneur,
Ah! ce ne serait pas encor le vrai bonheur!"

François parlait ainsi tout le long de la voie,
Les yeux levés au ciel comme en ravissement,
Et le frère Léon, saisi d'étonnement,
Lui dit: " Si tout cela n'est pas la pure joie,
O mon père François, bien-aimé du Seigneur,
En quoi consiste donc le pur et vrai bonheur?"

Le saint lui dit alors: " A la cité prochaine,
Quand nous arriverons affamés et tremblants,
Si l'on nous dit: " Allez, vagabonds, fainéants!"
Et que l'on nous repousse avec mépris et haine,
Léon, chère brebis du céleste Pasteur,
Alors commencera pour nous le vrai bonheur.

Et si, continuant, ce peuple nous bafoue,
Si, frappés, estropiés, sans asile et sans pain,
Demi-morts de fatigue, et de froid, et de faim,
Nous demeurons la nuit dans la neige et la boue,
Léon, frère Léon, doux agneau du Seigneur,
Alors nous goûterons le pur et vrai bonheur.

La souffrance, ô mon fils, est la royale voie,
Qu'il nous fait désirer d'un céleste désir,
Où nous devons marcher, où nous devons courir,
Les pieds ensanglantés et l'âme dans la joie.
Vivre et mourir en croix pour l'amour du Seigneur,
Frère Léon, c'est là le pur et vrai bonheur!"

L'abbé A. Bayle.

NOUVEAUX MÉMOIRES

D'UN

BOURGEOIS DE PARIS.

(Voir page 126.)

Je demande pardon d'avance, non pas à M. Véron, mais au lecteur, du défaut d'ordre qu'il ne manquera pas de remarquer dans cette étude sur les *Nouveaux Mémoires d'un Bourgeois de Paris.* M. Véron, comme ces grands esprits pour qui les règles ne sont pas faites, et qui, uniquement justiciables de leur génie, créent eux-mêmes leur poétique, suit en écrivant une méthode qui n'appartient qu'à lui. Ordinairement, on part pour arriver à un but en suivant la route qui y conduit; ce n'est pas la méthode de M. Véron. Il ne marche pas pour arriver, il marche pour marcher; en un mot, il se promène de long en large dans son livre, tournant à droite quand le cœur lui en dit, prenant à gauche quand il en a la fantaisie, s'enfonçant dans la première ruelle qui se trouve sur son passage, et ne dédaignant pas même les culs-de-sac. C'est le flâneur de l'histoire contemporaine. Comme cette méthode a été probablement soumise au jugement et à l'approbation de Mlle Sophie, je ne me permettrai pas de la critiquer. Je citerai seulement quelques exemples des licences que se donne l'auteur, afin que les lecteurs veuillent bien avoir quelque indulgence pour le malheureux critique qui s'essouffle à le suivre.

Ainsi, le docteur Véron, arrivant au 20 décembre 1848 et au ministère qui choisit le maréchal Bugeaud pour commander l'armée des Alpes, s'accoude nonchalamment sur sa table pour nous raconter l'anecdote suivante: " C'était un gai causeur, un caractère aimable, empressé auprès des dames (vous n'avez pas oublié qu'il s'agit du maréchal Bugeaud). Il avait beaucoup vécu à Périgueux avec M. Romieu, préfet de la Dordogne, et tout sérieux qu'était le général, il passait volontiers à son préfet ses saillies souvent trop vives et sa bonne humeur, qui d'ordinaire était un peu leste. Un soir qu'ils avaient dîné chez les Frères Provençaux, le général se laissa conduire à la répétition d'un nouveau ballet: *la Révolte au Sérail.* Cette aimable émeute avait pour ses chefs légitimes les premiers et les plus charmants

sujets de la danse: Mlles Noblet, Fitzjames, Vagon, Pauline Leroux, Duverney. Les nombreux bataillons en maillots et en jupons courts, armés de légers fusils, faisaient la charge en douze temps et exécutaient les manœuvres les plus gracieuses et les plus compliquées. Pensez donc à l'ébahissement du général, lorsqu'il vit, répandue sur ce champ de Mars si nouveau pour lui, cette armée coiffée de casques élégants! Mademoiselle Taglioni avait été nommée, par droit de conquête et par droit de naissance, au commandement en chef de ces jolis bataillons de danseuses. Soudain voici le général Taglioni qui présente au général Bugeaud son camarade la proposition de lui déléguer le commandement de toutes ces forces. Le général Bugeaud, content de cet honneur inespéré, l'accepte, et d'une voix forte et brève, il commande et dirige une suite d'évolutions à faire envie à la compagnie Charlet de la garde nationale. Il n'y eut pas dans les rangs pressés de ces jeunes coryphées une seule hésitation. Le *portez-armes* fut admirable, et le défilé splendide. On ne vit jamais dans une main plus forte une plus légère épée, et le général Bugeaud, la remettant au général Taglioni:—'Madame, lui dit-il, je vous rends les armes.'"

Si le général Bugeaud rendit, en cette occasion, les armes à Mlle Taglioni, M. Véron est capable de rendre trois points à M. de Florian. On n'est pas plus Pompadour que l'ancien directeur de l'Opéra, et à côté des bustes de bronze, consacrés au rude soldat de l'Algérie et au vainqueur d'Isly, il lui dédie, dans la description qu'on vient de lire, un buste de sucre candi, enguirlandé de fleurs artificielles.

Une fois avec M. Bugeaud, le docteur Véron ne le quitte pas facilement. Il faut qu'il cite le portrait qu'a tracé de lui le préfet Romieu, qui passera à la postérité sur les ailes des hannetons, contre lesquels il a fait une ordonnance préfectorale célèbre, et dans les voiles sanglants du *Spectre rouge* qu'il a évoqué. Dans ce portrait, tracé par Romieu, nous remarquons cette phrase: "Le maréchal Bugeaud, dont les mœurs rustiques répugnaient au luxe et aux élégances de la vie, eût fait le repas de Probus et eût émerveillé, comme lui, les messagers de la cour de Perse, lorsqu'ils rencontrèrent l'empereur mangeant sur l'herbe un reste de pois au lard au milieu de ses légions conquérantes." Le docteur Véron nous permettra de faire remarquer ici qu'un tel éloge de la part de M. Romieu, est tout à fait désintéressé. Ce viveur célèbre était prêt à tout faire pour le maréchal Bugeaud, tout, sauf à accepter à dîner chez lui, à moins cependant que sa table ne fût mise comme le jour de la revue des séduisantes danseuses dans un des cabinets particuliers des *Trois Frères Provençaux*.

Je pourrais vous citer un autre exemple de la facilité avec laquelle le docteur Véron s'écarte de la ligne droite, dans ses récits bien

entendu, si je vous racontais comment il fit nommer M. Lautour-Mézeray préfet d'Alger, en faisant dîner le général Rulhière, dans les attributions duquel se trouvait la nomination à la préfecture d'Alger, avec Mlle Rachel, pour laquelle le général professait une vive admiration. M. Fould, le docteur Véron n'est pas fâché de nous le dire, était de la partie. C'était le bon temps ! je veux dire le bon temps du docteur Véron. Il protégeait ses amis, et même un peu le gouvernement ; s'il ne le dit pas, il l'insinue. Un directeur de journal est si puissant ! Mais j'aime mieux prendre un autre exemple beaucoup plus complet, et qui montre les tours et les détours qu'on peut faire en prenant pour guide l'association des idées.

Le docteur Véron, après avoir rappelé que la Constituante, dans une impardonnable lésinerie, avait fixé au chiffre *misérable* de 600,000 fr. les frais de représentation de la présidence de la république, et que M. Fould, meilleur interprète de la générosité de la France, proposa, le 4 janvier 1850, en sa qualité de ministre des finances, de les porter à 3 millions, raconte que la prorogation eut lieu immédiatement après le vote de cette proposition.

Puis, la prorogation lui remet en mémoire le voyage fait par les légitimistes à Wiesbaden et le voyage fait par les orléanistes à Claremont. Ce double voyage lui rappelle M. de Salvandy, qui, à cette époque, travailla à la fusion. Il en profite pour tracer un portrait de M. de Salvandy, pour remonter à son berceau, raconter son enfance, esquisser sa vie militaire, le peindre comme homme de presse, et bientôt comme homme politique et comme ministre. M. de Salvandy, à cause de ses efforts en faveur de la fusion, lui rappelle M. de Pastoret... qui, depuis... mais alors il était membre du comité légitimiste, avec MM. le duc de Lévis, le général de Saint-Priest, Berryer, le duc des Cars. M. de Pastoret lui rappelle le mot de Louis XVIII, qu'il raconte ainsi :

" Un jour que le roi était en belle humeur et qu'il avait encore l'eau à la bouche d'une soupe aux haricots :—Marquis, dit-il à M. de Pastoret, aimez-vous les haricots ?—Sire, je ne fais jamais attention à ce que je mange.—Vous avez tort, monsieur, il faut faire attention à tout ce qu'on mange et à tout ce qu'on dit. M. de Pastoret ramène la pensée de M. Véron à la *Société des bonnes lettres*, parce que le dit marquis y était un auditeur assidu des leçons de physiologie qu'y faisait le dit docteur. Tout aussitôt l'histoire de la *Société des bonnes lettres* vient se placer sous la plume de M. Véron avec les charmantes femmes qui, s'écrie le professeur reconnaissant, "étaient la grâce et l'ornement des discours des professeurs;" Mme Roger, "jolie entre les belles;" Mme Auger; Mme Michaud, très belle et de beaucoup d'es-

prit; Mme Lacretelle, femme de l'éloquent historien." Après les femmes viennent les collègues de professorat du docteur Véron, entre autres M. Malitourne. M. Malitourne lui rappelle la *Quotidienne*; la *Quotidienne*, MM. Michaud, Laurentie, dont il a le bon goût de dire du bien, et sa propre collaboration dans ce journal. Puis, par un crochet rapide, il saute du voyage de Wiesbaden à celui de Claremont. Il y rencontre M. Thiers, sa bête noire, une bête de beaucoup d'esprit, et cela pour arriver à la lettre que le docteur Guéneau de Mussy écrivit à M. Véron, à l'occasion d'un article publié par celui-ci dans le *Constitutionnel*, sur la mort de Louis-Philippe, article dont la reine Marie-Amélie avait été extrêmement touchée.

C'est ainsi que M. Véron en revient toujours à M. Véron. Madame de Genoude disait de M. de Chateaubriand: "Ce grand homme verrait si bien s'il ne se mettait pas si souvent devant lui!" Qu'il me soit permis de dire que M. Véron lasserait moins ses lecteurs s'il ne marchait pas toujours derrière lui. Sa personne est à la fois le point de départ et le but de son livre. S'il parle de ses rapports avec M. Thiers, c'est pour se donner le beau rôle. Il tient à constater que dans certaines circonstances M. le comte Walewski lui a rendu une visite. A ce propos il raconte, suivant son ordinaire, la vie accidentée du président actuel du Corps Législatif, sans oublier ses essais dramatiques et en particulier l'*Ecole du monde*, cette comédie dont l'auteur garda superbement l'incognito en laissant le mot d'anonyme à la roture littéraire. "La foule grondait et battait des mains," ajoute le bourgeois de Paris. J'assistai à la première représentation de cette pièce, celle où certainement j'ai vu faire le plus de révérences et de saluts; et je puis affirmer à M. le docteur Véron que les sifflets étaient en très grande majorité. Mais je m'aperçois que le mot de sifflet est irrévérencieux quand il s'agit d'une excellence; écrivons donc que le public grondait, et même grondait très fort. Quand le docteur Véron a raconté la vie, les revers et les succès du comte Walewski, il passe à M. de Persigny. M. de Persigny, qui n'était pas alors duc, eut le bon esprit de faire plusieurs visites au docteur Véron, qui les lui rend au centuple dans les *Mémoires d'un Bourgeois de Paris.* M. de Morny n'est pas non plus oublié; mais, comme il est mort, il passe après M. de Persigny. Que voulez-vous? les absents ont toujours tort, et les morts sont des absents éternels. Le général Fleury; l'intermédiaire ordinaire des rapports de l'Elysée avec le directeur du *Constitutionnel*, a aussi sa niche dans cette galerie de Statues.

Lorsqu'il s'agit du président de la république, l'auteur épuise les formules de l'admiration. Il le suit partout; dans la prison de Ham d'abord, sous les voûtes de laquelle le bourgeois de Paris retrouve, avec

une émotion qui ne lui est pas ordinaire, les traces du captif de Boulogne. Il déclare même qu'il a vue les murailles du château "pleurer leur ancien captif." Malgré cette preuve merveilleuse de sensibilité donnée par les murailles du château de Ham, j'oserai certifier que si la prison a pleuré le prisonnier, le prisonnier n'a pas pleuré la prison. Cependant le docteur Véron a ici à votre service une petite historiette qui pourrait faire croire le contraire. Cette historiette, la voici : "M. Belmontet, dont le fils est le filleul du prince Pierre Napoléon,—l'histoire saura gré au docteur Véron de ce détail,—avait obtenu de M. de Rémusat, ministre de l'intérieur en 1840, l'autorisation d'aller visiter le prisonnier de Ham. Il fut reçu dans cette ville par le commissaire de police. Celui-ci, que M. Belmontet avait assez mal traité, quoiqu'il fût, ou parce qu'il était son compatriote, vint lui proposer un plan pour faire évader le prisonnier. Il ne s'agissait plus que d'obtenir le consentement du prince Louis. Le lendemain M. Belmontet lui transmit cette proposition.

"Le prince, en ce moment, la tête dans ses mains, continue le docteur Véron, réfléchit pendant quelques minutes ; puis, se relevant brusquement, d'un geste résolu, il répondit : "Non ! le peuple français ne s'occuperait plus de moi, il ne prendrait plus le même intérêt à ma cause. Je ne veux pas qu'il m'oublie. Revenu de toutes les illusions de la jeunesse, je trouve dans l'air qu'on respire en France, dans mes études, dans mes travaux et dans le calme de ma prison un charme indéfinissable que ne m'avaient jamais causé les plaisirs et la liberté dont je jouissais sur la terre étrangère."

Se relever brusquement d'un geste résolu est un peu hardi ; mais le docteur Véron nous a appris dans sa préface qu'il a beaucoup frayé avec Tacite et Juvénal, le prosateur et le poëte qui ont le plus pratiqué le style elliptique. Le bourgeois de Paris ajoute que c'est pendant sa captivité que le futur empereur acquit "cette instruction, cette expérience, ces connaissances historiques, ces vues pratiques neuves et de haute portée qui étonnent ceux qui ont l'honneur de l'approcher." Il rapporte à ce sujet le mot de Napoléon III à un personnage considérable qui paraissait frappé d'étonnement après avoir eu une conversation avec lui : "Oubliez-vous que j'ai étudié à l'université de Ham !" Il paraît qu'au bout d'un certain temps, le captif de Ham trouva que ses classes étaient terminées ; car M. Véron raconte avec la même admiration comment il sortit de sa prison : "L'Europe entière, s'écrie-t-il, vous redirait par quelle habileté suprême, son chien même étant de complicité dans sa fuite, le futur empereur traversa d'un pas ferme, en plein jour, sous l'habit d'un ouvrier, ce seuil de fer !"

Vous voyez que le style du bourgeois de Paris s'élève avec son sujet :

Si canimus sylvas, silvæ sint consule dignæ.

Je connaissais bien le concours dévoué qu'avait prêté le docteur Conneau au captif de Ham dans sa fuite; mais j'avoue que je ne connaissais pas la complicité du chien. Je recommande à M. Véron de mettre, à ce sujet, une note au bas de la page, dans la première édition des *Mémoires d'un Bourgeois de Paris.*

La tonique s'élève encore quand il s'agit de raconter la journée du 2 décembre. Mais ici, il me devient impossible de suivre l'auteur.

Je ne serais peut-être pas toujours de son avis et, ne pouvant ni l'approuver ni le contredire, je me borne à constater que ce chapitre d'histoire reste encore à faire. Parmi toutes les inexactitudes que contient le récit du *Bourgeois de Paris*, je n'en signalerai qu'une.

Il assure que quelques jours après le 2 décembre, M. Thiers qui se promenait sur les boulevards fut reconnu par des enfants qui étaient bien des gamins de Paris, et qui se mirent à crier d'un air narquois: *L'empire est fait! l'empire est fait!* Pour admettre l'authenticité de cette petite anecdote, il faut oublier que M. Thiers, qui avait été mis à Mazas le 2 décembre, transféré de là au château de Ham, dont M. Véron a vu les murailles pleurer, fut éloigné par mesure de sûreté générale, et transporté en Angleterre. Il lui aurait été donc bien difficile de se promener peu de jours après le 2 décembre sur les boulevards. C'est ainsi qu'on écrit l'histoire; mais quand elle est ainsi écrite, elle ne dure pas aussi longtemps que celle de Tacite que M. Véron s'est donné pour modèle.

Cela dit, je laisse M. Véron à ses enthousiasmes et à ses antipathies. Savez-vous que Napoléon III lui a écrit et que, comme de raison, M. Véron ne manque pas de citer la lettre. Quelque chose de plus. Savez-vous que l'élu du 10 décembre a bien voulu "honorer d'une auguste visite la modeste demeure" du rédacteur en chef du *Constitutionnel?* —"Comme le prince jetait les yeux à travers les vîtres de ma fenêtre sur le jardin des Tuileries.—Vous êtes très-bien ici, monsieur Véron, me dit-il.—Monseigneur, lui dis-je, j'habite cet appartement depuis 1847, et comme je prévoyais qu'on sauterait à pieds joints par dessus *la réforme*, qu'on irait plus haut et plus loin, j'ai gardé cet appartement pour regarder passer la révolution de février 1848.—Restez ici, vous avez de l'air, du soleil, vous avez vue sur un grand jardin et sur plusieurs monuments. Mais, il faut espérer que de vos fenêtres vous ne verrez plus passer de révolution."

Ainsi se termine cette conversation historique qui fut un des grands honneurs de la vie de M. Véron. M. Véron garde encore inscrit dans ses archives un mot qu'il regarde comme un de ses titres de noblesse, et qui flatte, dit-il, beaucoup sa vanité bourgeoise. Une des premières

fois que le futur empereur vit le rédacteur en chef du *Constitutionnel*, il parut frappé de son énorme corpulence, et lui dit : " Mon Dieu ! monsieur Véron, que vous êtes gros ! " Ici Napoléon III parlait de M. Véron comme en parlera l'histoire. Elle ne dira pas de lui : Ce fut un grand homme ! mais, ce fut un gros homme !

ALFRED NETTEMENT.

DE LA RÉUNION

DE

L'EGLISE PROTESTANTE D'ANGLETERRE

A L'EGLISE CATHOLIQUE.

I

Une des plus belles et des plus importantes pages de l'histoire de l'Eglise contemporaine est, sans contredit, celle qui a trait au mouvement vers le catholicisme qui a commencé en Angleterre, il y a vingt-cinq à trente ans. Or, cette page vient de nous être retracée de la manière la plus complète et la plus intéressante dans l'ouvrage dont le titre se lit en tête de cet article, et que vient de publier M. J. Gondon.

Tous nos lecteurs connaissent cet heureux et providentiel mouvement ; ils savent qu'il s'est manifesté surtout dans une fraction considérable de l'Eglise anglicane qui a eu pour chef le docteur Pusey, membre et professeur de l'Université d'Oxford, et qui, dans ces dernières années, a fourni un grand nombre de conversions parmi les hommes les plus éminents de la grande-Bretagne ; ils n'ignorent pas enfin que ce célèbre docteur a publié, tout récemment, un ouvrage où il semble se rapprocher davantage encore du catholicisme et être animé du plus ardent désir de voir l'Eglise officielle d'Angleterre se réunir à Rome.

De là, peut-on dire, une nouvelle phase dans le travail de retour dont nous parlons ; de là dans la fraction de l'Eglise anglicane qui se donne le nom d'Anglo-catholique, une nouvelle évolution, une certaine agitation précieuse qui ne pourra, nous ne saurions en douter, que tourner au profit de la vérité et entrainer définitivement les esprits sérieux et instruits vers le catholicisme.

L'écrit récent du docteur Pusey est intitulé : *Irenicon* (écrit de pacification). Il a excité le plus vif intérêt et a eu un grand retentissement. Bien certainement, dans l'intention de l'auteur, cet écrit a été une branche d'olivier offerte à Rome ; il a cru, en le publiant, faire un pas vers elle, ce qui n'a pas laissé que de scandaliser les protestants restés en chemin. Le docteur Pusey y demande la réunion des trois Eglises : romaine, grecque et anglicane ; mais les conditions qu'il met à cette réunion sont formulées de telle manière qu'on a pu lui dire : "Un héros de l'antiquité enveloppait son glaive de myrthes, excusez-moi de vous le dire : vous nous lancez votre branche d'olivier avec une catapulte *."

Ce mot est du célèbre docteur Newmann qui a fait l'examen critique de l'écrit du docteur Pusey, lequel a encore rencontré, parmi ses contradicteurs, Mgr Manning, Archevêque de Westminster, c'est-à-dire, les deux plus illustres convertis sortis du mouvement dont le docteur Pusey a pris autrefois l'initiative.

Assurément, ce n'est pas que ces écrivains si autorisés et dont l'un occupe un rang élevé dans la hiérarchie sacrée, ne soient disposés à se réjouir des tentatives de leur ancien collègue et ami ; bien loin de le repousser, leurs cœurs lui sont toujours grands ouverts. Mais la vérité, l'intégrité des principes doivent passer avant tout, ainsi que l'explique Mgr Manning en une belle page de l'ouvrage qui va nous occuper, et que nous croyons devoir citer tout d'abord.

" On pourra regarder comme une chose étrange que nous, qui portons témoignage de l'unité de l'Eglise dans le monde entier, soyons si lents à aller en avant pour rencontrer ceux qui s'approche de nous en nous invitant à l'union. Cette lenteur ne vient pas, Dieu le sait, d'un sentiment d'indifférence pour la division ou d'un défaut d'attention pour les misères et les dangers du schisme, ou de notre insensibilité pour le déshonneur de notre divin Maître. Je dirai, pour ma part, s'il m'est permis de parler de moi-même, qu'il y a plus d'un quart de siècle que la pensée et le nom de l'unité ont tellement occupé mon esprit, qu'on m'en a souvent fait un reproche. Dans tout ce laps de temps, le désir et la prière de mon cœur ont été non-seulement de voir les membres du corps anglican réunis dans l'unité catholique, mais encore les millions de dissidents, c'est-à-dire, tout le peuple anglais, et spécialement de voir la multitude de ses pauvres au noble cœur de nouveau unis dans les liens de la paix et de la vérité.

" Nous croyons que l'union est un don très-précieux, mais moins précieux cependant que la vérité. Il n'est rien que nous ne soyons prêt à faire ou à souffrir, par la grâce de Dieu, pour effectuer ou avancer

* Voir page 301 du volume dont nous rendons compte.

la réunion, dans l'unité de l'Eglise, de tous ou de quiconque se trouve hors du troupeau. Aussi prions-nous de tout cœur pour que Celui qui a inspiré et nourri ce désir d'union puisse le mûrir et le perfectionner; pour qu'il écarte tous les obstacles à son accomplissement, en purifiant les cœurs de tout attachement à leurs erreurs et à leur état de séparation, en purifiant les intelligences de manière à ce qu'elles puissent voir la foi immuable et la seule unité de l'Eglise catholique romaine. Pour notre part, nous ferons tout ce qui pourra entretenir et fortifier ces sentiments.

" La vision de l'Angleterre redevenue catholique, de son peuple franc et énergique de nouveau élevé par la foi aux sentiments les plus sublimes de l'Eglise catholique, de nos schismes domestiques étouffés, de nos amères controverses terminées, et de toutes nos facultés se détournant du conflit où nous sommes réciproquement engagés pour triompher du péché et de l'incrédulité qui, jour et nuit, dévorent les âmes de toutes parts; cette vision est aussi belle, aussi éblouissante que l'image de la Jérusalem céleste que l'Apôtre vit descendre des cieux. Il n'y a qu'une chose plus belle et plus imposante que cette vision: c'est la Jérusalem céleste elle-même, non en image, mais en réalité; l'Eglise catholique répandue dans le monde entier, dans la parfaite harmonie d'unité et de vérité, indéfectible et infaillible, incorruptible et immuable, la mère de nous tous, le royaume de Dieu sur la terre.

" Nous sommes prêts à acheter la réunion de nos frères séparés à n'importe quel prix, qui n'impliquera pas le sacrifice d'un *iota* ou d'une partie quelque faible qu'elle soit de l'ordre naturel d'unité et de foi. Quand, il y une cinquantaine d'années, un écrivain, plus zélé que circonspect, parla d'une réunion des Eglises anglicane et catholique, l'évêque Milner répondit avec son vigoureux bon sens et son instinct hautement catholique: *Si nous nous unissons à elle, l'Eglise universelle se séparera de nous.* C'est là le seul prix que nous ne pouvons pas donner, même pour un bonheur aussi grand que celui de la réconciliation de l'Angleterre; mais nous ne devons pas être mal jugés pour cela; ce n'est pas que nous ne voulions pas, mais c'est que nous ne pouvons pas échanger ou donner ce qui ne nous appartient pas. L'autorité divine et infaillible de l'Eglise pose des limites à notre puissance et à nos désirs. Nous ne pouvons offrir l'unité qu'à la condition à laquelle nous l'avons: Soumission sans conditions à la voix vivante et perpétuelle de l'Eglise de Dieu. Si cette condition est refusée, ce n'est pas nous qui empêchons l'unité, car ce n'est pas nous qui imposons cette condition, mais l'Esprit de vérité qui réside pour toujours dans l'Eglise."

Tel est le noble et loyal langage que tient Mgr Manning au docteur

Pusey. De son côté, le docteur Newmann n'est ni moins précis, ni moins exact et inflexible en ce qui touche la doctrine, en même temps qu'il est rempli d'affection sincère à l'égard de la personne du célèbre membre de l'Université d'Oxford. Citons également quelques-unes des paroles de M. Newmann au docteur Pusey. Le lecteur aura ainsi une idée nette de l'esprit et de la portée des répliques des deux illustres champions du catholicisme :

" Il n'est personne qui, désirant voir rétablir l'union de la chrétienté, après ses nombreuses et trop longues divisions, puisse éprouver d'autre sentiment que celui de la joie, mon cher Pusey, en voyant, par votre récent volume, que vous trouvez moyen de nous faire des propositions précises pour effectuer ce grand objet, et que vous êtes en mesure de poser les bases et les conditions auxquelles vous pouvez concourir à avancer cette union. Il n'est pas nécessaire que nous donnions notre concours aux détails de votre plan ou que nous acceptions les principes qu'il implique, pour nous réjouir de ce fait important que, avec votre expérience personnelle du corps anglican et votre connaissance de sa composition et de ses tendances, vous considérez le moment venu où vous et vos amis pouvez, sans imprudence, appliquer vos pensées à la méditation d'une telle entreprise......

" Je ne vois nulle part quelqu'un parmi vous, ni dans notre communion, ni, je le suppose, dans l'Eglise grecque, qui puisse influencer un nombre si considérable d'hommes vertueux, aussi capables, aussi instruits aussi zélés que ceux qui se trouvent plus ou moins sous votre influence ; et je ne saurais leur faire un compliment plus flatteur que de leur dire qu'ils devraient tous être catholiques, ni leur rendre un service plus affectueux que de prier pour qu'ils le soient un jour. Je ne saurais non plus, quand à moi, faire, j'en ai la confiance, un acte plus agréable au divin Seigneur de l'Eglise, ou plus loyal et plus conforme à mon devoir envers son Vicaire sur la terre, que de tenter, quoique faiblement, d'avancer la réalisation de ce grand événement.

" Je sais la joie qu'éprouveraient les hommes consciencieux dont je parle, de ne faire qu'un avec nous. Je sais de quel transport spontané leur cœur serait saisi à la seule pensée de l'union, et quels sont leurs soupirs après ce grand privilège dont ils sont privés : la communion avec le Siége de Pierre, son présent, son passé et son avenir. Je fais ces conjectures d'après ce que j'avais moi-même l'habitude de ressentir quand j'étais encore dans l'Eglise anglicane. Je me souviens bien quel être délaissé j'étais à mes propres yeux quand je tirais des rayons de ma bibliothèque les volumes de Saint Athanase ou de Saint Basile, et que je me mettais à les étudier ; et combien, au contraire, quand je fus enfin entré dans la communion catholique, j'embrassai ces mêmes

volumes avec délices, avec le sentiment que je retrouvais en eux beaucoup plus que ce que j'avais perdu, et tout en m'adressant directement aux Saints glorieux qui en ont fait présent à l'Eglise, je disais à ces pages inanimées : *Sans aucune méprise, vous êtes maintenant à moi et je suis à vous!* Telle serait, je le comprends, la joie des personnes dont je parle, si, un matin, en se réveillant, elles se trouvaient légitimement en possession des traditions et des espérances des catholiques, sans avoir à faire violence à leur propre sentiment du devoir.....

" Je reconnais pleinement les droits de la conscience en cette matière. Je ne trouve pas mauvais que vous exposiez aussi clairement et aussi complétement que vous le pouvez, les difficultés qui s'élèvent dans la voie qui doit vous unir à nous. Je ne m'étonne pas que vous commenciez par stipuler des conditions d'union, quoique je ne les approuve pas moi-même, et je pense que dans le cas où l'événement se réaliserait, vous vous contenteriez de les abandonner. Des représentations comme celles que vous faites sont nécessaires pour ouvrir le débat : elles précisent la situation du pays et servent à déblayer le terrain. Cela dit, après avoir fait ces concessions, je suis obligé, en toute humilité, d'ajouter ce qui, je le crains, mon cher Pusey, vous causera de la peine. J'ai cependant la confiance, mon très-cher ami, que vous ne serez pas fâché contre moi, si je dis ce que je dois dire sous peine de ne rien dire du tout : c'est qu'il y a, dans le fond de votre volume ou dans la manière dont vous parlez, beaucoup de choses calculées pour blesser ceux qui vous aiment bien, mais qui aiment encore davantage la vérité.....

C'est dans ce sentiment tendre et fraternel, c'est avec cette courtoisie chrétienne, que Mgr Manning et le docteur Newmann combattent ou plutôt examinent l'*Irenicon* du docteur Pusey. Ils sont pleins d'égards pour celui qu'ils ont laissé, hélas ! encore si en arrière sur le chemin de la vérité catholique ; mais aussi ils maintiennent les droits de cette vérité sainte, et ils sont d'autant plus forts pour la défendre, ils sont d'autant plus fermes sur le terrain doctrinal qu'ils se montrent plus charitables envers leur honorable contradicteur. C'est là un point qu'il était utile, ce nous semble, de faire ressortir, afin que certains esprits qui sont toujours portés à accuser les catholiques d'intolérance et de sévérité outrée, ne se méprissent point sur le vrai caractère de la polémique actuellement engagée entre les plus éminents catholiques d'Angleterre, et la fraction des *anglo-catholiques* qui, se trouvant plus que jamais mal à l'aise dans l'Eglise établie dont ils sont loin d'accepter toutes les doctrines, aspirent à l'union et se tournent de plus en plus vers l'Eglise catholique qui seule peut combler le vide de leur conscience.

II

A notre sens, aucun ouvrage plus que celui qui nous occupe, ne met en complète lumière ce double fait: d'une part la sollicitude de l'Eglise catholique pour l'Angleterre et l'amour avec lequel elle tend les bras à ses enfants encore égarés dans les erreurs et les préjugés du protestantisme ; et, d'autre part, la marche heureusement progressive de ceux-ci vers leur Mère, la seule vraie Eglise, colonne et base de la vérité. Et, par conséquent, aucun livre ne nous paraît plns utile pour nous tenir parfaitement au courant du grand mouvement religieux des esprits dans la Grande-Bretagne ; mouvement dont nous parlent bien quelques journaux, de temps en temps, mais que, pour la plupart, nous ne connaissons point à fond et dont, faute de détails suffisants, nous ne saisissons pas l'ensemble et la portée dans un avenir plus ou moins prochain.

L'auteur de cet ouvrage, M. J. Gondon, auquel nous devons déjà divers travaux sur ce point important de l'histoire contemporaine de la sainte Eglise, ne s'est pas borné, en effet, à donner la traduction des écrits de Mgr Manning et du docteur Newmann, publiés à l'occasion de l'*Irenicon* du docteur Pusey. Il a fait plus: il a encadré ces écrits si solides et si remarquables dans les faits de l'histoire qui en font ressortir davantage encore l'excellence, et il s'est attaché à les environner des documents qui les éclairent et qui en font mieux comprendre l'importance.

Son livre s'ouvre, après un avant-propos que la *Revue* a reproduit dans son dernier numéro, par un beau travail de Mgr Manning sur la réunion de la chrétienté, et qui a été adressé par l'Archevêque de Westminster aux membres de son clergé. Dans cet écrit, l'éminent prélat montre avec une haute raison, une grande puissance de logique, un vaste savoir et une inébranlable fermeté, qui ne déroge en rien à la charité, que la seule base possible dans laquelle puisse se cimenter la réunion de la chrétienté est la soumission complète et sans condition de jugement particulier à la voix vivante de l'Eglise catholique. Il n'était guère possible, on le comprend, de donner à ce volume une Introduction plus solide, et nous remercions M. Gondon de la traduction si exacte et si remarquable qu'il a faite de l'écrit de Mgr Manning.

Après cette Introduction si bien adaptée, l'auteur, dans son premier chapitre, nous retrace d'abord l'historique des tentatives qui ont eu lieu, aux siècles précédents, par diverses sectes protestantes pour entrer en communion avec l'Eglise greco-russe. Il nous fait connaître ensuite avec des détails extrêmement curieux et instructifs, les efforts tentés de nos jours et sous nos yeux par les puseyistes pour arriver à ce rapprochement.

Au deuxième chapitre nous trouvons les témoignages de sympathie

qui ont été constamment donnés par l'Eglise de France à l'Eglise séparée d'Angleterre. L'auteur laisse ici la parole surtout à NN. SS. les Evêques; il montre, en outre, que l'exemple de l'Eglise de France a été suivi dans divers pays catholiques; que partout et jusqu'à Rome, on s'associe aux manifestations de sympathie pour le retour de l'Angleterre à la foi catholique. Ces deux chapitres font parfaitement ressortir l'opposition et le contraste que présente l'attitude des deux Eglises en présence des aspirations anglicanes.

Puis vient un troisième chapitre, d'un intérêt plus actuel, si nous pouvons dire, plus direct à la situation présente, et qui nous donne des renseignements peu connus ou tellement épars qu'il serait difficile de se les procurer. Il s'agit des tendances de retour à l'unité catholique, tendances qui se sont fait jour à diverses époques, mais dont les manifestations plus ouvertes datent principalement de vingt-cinq à trente ans. L'auteur nous fait connaître l'origine et les sentiments des puseyistes, les *Traités pour le temps présent*, les tendances et les luttes du *British Critic;* il nous fait l'historique des discussions qui furent soulevées par cette fraction de l'Eglise anglicane, et nous montre que, si les objections actuelles sont les mêmes qu'en 1841, les tendances de retour sont néanmoins aujourd'hui plus accentuées.

C'est ce que constate M. Gondon : " Les réflexions qu'inspirent, en 1866, à Mgr Manning les écrits du docteur Pusey et des unionistes, dit-il, ne s'appliquent-elles pas avec la plus parfaite exactitude aux écrits puseyistes de 1841 ? Nous ne voyons dans la situation qu'une différence : c'est que les tendances qui, il y a vingt-cinq ans, avaient contre elles leur nouveauté, ont reçu la consécration du temps. Ces tendances, qui se manifestaient dans une phalange d'hommes d'élite, se sont généralisées; elles se produisaient avec hésitations et timidité, tandis qu'elles sont aujourd'hui hardiment avouées. En 1841, le docteur Pusey n'eût pas publié son *Irenicon*, et nous n'eussions pas trouvé deux cents membres du clergé anglican prêts à entrer en correspondance avec Rome, comme l'ont fait, en 1865, les auteurs de la Lettre au cardinal Patrizzi. En 1841, les puseyistes priaient pour demander au ciel le retour à l'unité, mais ils ne songeaient pas à solliciter les catholiques de s'unir à eux pour prier en commun. C'est cependant ce qu'ils ont fait, lorsqu'ils ont organisé, en 1857, l'Association dont nous entretient Mgr Manning *, et qui a motivé les lettres du cardinal Patrizzi. En attendant l'unité de foi, les fondateurs de l'Association cherchaient à établir l'unité de prière."

* Dans son écrit *sur la réunion de la chrétienté*, et qui forme, comme nous l'avons dit, l'*Introduction* de l'ouvrage qui nous occupe.

Le docteur Newmann constate aussi le changement progressif qui s'est opéré, quand il dit en s'adressant au docteur Pusey : il y a vingt-cinp ans, on écrivait dans le *British Critic :* "Jusqu'à ce que Rome "cesse d'être ce qu'elle est en pratique, l'union est IMPOSSIBLE entre "elle et l'Angleterre;" vous, au contraire, vous déclarez que "l'union est POSSIBLE, dès que l'Italie et l'Angleterre ayant la même foi et le même centre d'unité, sont en droit de maintenir séparément leurs opinions théologiques."

Quant à établir une unité factice par la communauté de prières, Rome, dans sa vigilance, a dissipé cette illusion en posant la question sur son véritable terrain, et elle l'a fait : 1o dans une lettre de S. Em. le cardinal Patrizzi, en date du 16 septembre 1864, à tous les Evêques d'Angleterre ; et 2o dans une autre lettre du même cardinal, datée du 8 novembre 1865, en réponse à une lettre que le clergé anglican lui avait adressée. Toutes ces lettres, M. Gondon nous en donne la traduction à la fin de son troisième chapitre, avec le texte dans l'Appendice. Notons ici que l'écrit de Mgr Manning, qui sert d'introduction au volume, outre sa valeur propre, est, en même temps, le plus éloquent et le plus solide commentaire de la lettre du cardinal Patrizzi aux Evêques catholiques d'Angleterre.

Le quatrième chapitre contient l'exposé de la discussion actuelle.

Après nous avoir fait étudier les divers incidents qui se rattachent au mouvement de retour que rien n'arrête, M. Gondon précise ici le point où ce travail de rénovation en est arrivé aujourd'hui. Il nous entretient du docteur Pusey, sur lequel il donne des détails biographiques intéressants ; il étudie ses ouvrages, ses sentiments, montre ses illusions, ses inconséquences, mais aussi sa sincérité, et arrive à son dernier écrit, l'*Irenicon*, écrit remarquable sous plus d'un rapport, mais, hélas ! bien déplorable au point de vue de la science et de la logique.

Pour le docteur Pusey, le schisme photien et l'hérésie anglicane sont au même titre que le catholicisme de véritables branches de la vérible Eglise. Aussi, dans son projet de réunion de la chrétienté, met-il pour première condition que Rome interprètera ses doctrines et expliquera ses pratiques de façon à ce qu'elles puissent être acceptées par les deux Eglises grecque et anglicane ; et, en conséquence de cette prétention, il soutient que l'infaillibilité de l'Eglise universelle demeure suspendue jusqu'à ce qu'elle entre de nouveau dans l'unité. Avec cela, il n'en prétend pas moins adhérer aux décrets du Concile de Trente ! Il est vrai qu'il les interprête à sa manière ; il fait profession de rejeter ce qu'il nomme le vaste système de l'enseignement pratique en vigueur aujourd'hui dans l'église romaine ; ne comprenant pas la nature du

culte que nous rendons à la très-sainte Vierge, il le représente sous les couleurs les plus fausses; en un mot, il consent à se soumettre aux décrets formels du passé, pourvu qu'on leur donne le sens qu'il lui plaît de leur donner, mais il rejette la voix vivante de l'Eglise enseignante. Tel est, en quelques lignes, le contenu de l'*Irenicon*, dont M. J. Gondon fait un résumé étendu avec citations nombreuses; analyse lucide, impartiale, ferme, parfaite, que l'auteur termine par ces paroles excellentes adressées au docteur Pusey :

" Pour simplifier la question, le débat pourrait être ramené à ce seul point: Admettez-vous réellement toute la doctrine définie par le Concile de Trente et acceptez-vous Bossuet pour arbitre sur les points dont le sens serait controversé? Si vous acceptez les décisions du Concile de Trente dans le même esprit de Bossuet, et si vous tenez à être aussi catholique que ce grand Evêque, nous touchons évidemment à la solution que vous cherchez. Mgr Manning vous a rappelé déjà l'opinion de Bossuet sur le Concile de Trente et sur la suprématie du Pape. Qu'avez-vous à répondre à son argumentation?

Tous les catholiques ont une trop grande confiance en votre sincérité pour croire que vous vouliez en rester là. Vous vous êtes adressé à eux au nom de l'Eglise anglicane, il ne vous est plus possible de reculer devant des explications, sous prétexte que vous êtes un *simple prêtre sans autorité*. Vous avez parlé en plénipotentiaire; vous avez formulé des propositions; vous ne pouvez abandonner ce rôle, quel que soit votre amour du silence et votre désir de vous recueillir: contrairement à ce que vous pensez et à ce que vous dites, au début de votre ouvrage, ce serait faillir à un devoir. L'intérêt qu'a excité votre ouvrage, l'attention avec laquelle vos adversaires et vos amis l'ont examiné, les sympathies qui vous ont été exprimées même par ceux qui vous ont combattu avec le plus de vigueur, la justice rendue à vos intentions, l'hommage rendu à votre caractère, sont autant de circonstances qui ne vous permettent pas de vous taire. Si l'autorité si grande de votre ancien ami, l'Archevêque Manning, ne vous suffit pas pour dissiper vos doutes, pour préciser les points sur lesquels vous désirez encore des explications, adressez-vous à nos Evêques, adressez-vous à Rome; mais ne vous arrêtez pas en si bonne voie, et surtout ne soyez pas arrêté par la préoccupation de faire de l'union une question collective, car c'est la pire des illusions.

" Si vous êtes un *simple prêtre sans autorité*, dites-nous quelles sont les autorités de votre Eglise avec lesquelles une question d'union pourrait être traitée? Votre Eglise est une création de l'Etat, dont les intérêts même en matière de doctrine, sont réglés par la Reine, par le Parlement, par certaines Cours de justice. Laquelle de ces autorités s'associe à vos

sentiments et désire entrer en communion avec l'Eglise catholique romaine ? S'il en est quelqu'une, faites-la conaître, et que votre Eglise délègue ses pouvoirs, comme Eglise, à quelque représentant autorisé pour traiter en son nom. Jusque-là, vous êtes tenu de continuer, vous simple prêtre, la mission que vous vous êtes donnée, et quand l'œuvre que vous avez si courageusement entreprise aura été menée à fin, quand, par des explications réciproques, vous serez arrivé à préciser les points en litige, ce sera à vous, à vous qui exercez dans vos Universités, dans votre Eglise, auprès de vos hommes d'Etat, une influence si justement acquise par votre science, vos vertus, votre zèle pour le bien, à vous assurer de leurs dispositions et à leur faire comprendre les avantages de l'union à laquelle vous aurez travaillé dans l'intérêt commun.

"Et si vous vous apercevez alors que, dans l'ardeur de votre charité, vous vous êtes fait illusion sur les sentiments de votre Eglise, que vous ne pouvez arriver ni à la ramener à l'unité, ni à la séparer de l'Etat qui la domine et la prive de sa liberté, vous reconnaîtrez que si Dieu a rendu sensibles autour de vous les effets de sa grâce, c'était pour vous attirer à Lui et non pour vous voir persister dans votre isolement ; vous reconnaîtrez alors la sagesse des conseils de Mgr Manning, et, sans attendre une réunion collective, qui peut rencontrer tant d'obstacles, vous viendrez vous et vos amis, comme l'ont fait Newman, Oakeley, Palmer et tant d'autres, vous reposer de vos labeurs au sein de l'Unité si laborieusement cherchée."

C'est ainsi que se termine le quatrième chapitre du livre de M. Gondon. Tout son cinquième chapitre se compose de la Réponse entière du R. docteur Newman au R. docteur Pusey. Cette réponse, qui n'embrasse pas moins de 113 pages, est un véritable chef-d'œuvre de discussion, un modéle accompli de modération et de douceur, en même temps que de force dans la polémique religieuse. Nous nous persuadons qu'un tel écrit a dû produire un grand et salutaire effet sur l'esprit de celui auquel il s'adresse, aussi bien que sur l'esprit des hommes sérieux et droits parmi nos frères séparés. Le docteur Newman, dont le talent et la valeur sont reconnus dans toute l'Angleterre, suit pied à pied son adversaire et ne laisse rien subsister de ses assertions ; il réfute de la manière la plus complète et avec une logique irrésistible ses attaques, surtout celles contre le culte de la Mère de Dieu. Cette apologie, savante et pieuse, tirée des expositions des Pères, et en particulier la partie qui traite de la Conception-Immaculée, est d'une grande magnificence. On éprouve, en la lisant, une indicible jouissance, une douce consolation, et l'on se remplit de cette espérance que de telles pages ne peuvent que ramener un grand nombre de dissidents dans le sein de la véritable Eglise.

Le docteur Newman, achevait son écrit, que M. Gondon nous donne en une traduction vraiment remarquable, la veille de la fête de l'Immaculée-Conception, et cette circonstance lui inspire les belles et touchantes lignes suivantes que nous ne pouvons résister au plaisir de citer :

" Voilà, dit-il à son ami, voilà ce que j'avais à dire touchant la Sainte Vierge, qui est, non pas le seul, mais le principal sujet traité dans votre ouvrage. Et maintenant, quand je serais désireux de continuer, Elle semble m'arrêter, car nous sommes à la veille de la fête de son Immaculée Conception, et, après son Octave, observée dans cette ville (Birmingham) avec une grande solemnité, viennent les grandes Antiennes, les préludes de la Noël. Cette saison joyeuse pour nous tous, tout en ayant son centre en celui qui vint alors sur la terre, amène devant nous avec une prééminence particulière, cette Vierge Mère qui l'a porté et allaité. Ici, Elle n'est pas sur l'arrière plan, comme à la saison de Pâques ; mais Elle nous présente Jésus dans ses bras. Deux grandes fêtes, instituées en son honneur, celle de demain et celle de la Purification, marquent et occupent le terrain, et, comme les tours de David, ouvrent la voie pour la grande saison de la fête du Prince de la paix. Et durant tout ce temps, l'image de Marie est devant nos yeux, telle que nous la voyons dans la représentation typique des Catacombes. Puissent les influences sacrées de ce temps nous réunir tous ensemble dans l'unité ! Puissent-elles, de notre côté, dissiper tout esprit d'antagonisme jaloux, aigre, hautain, violent ; et, du vôtre écarter toutes ces finesses de raisonnements captieux, subtils et dédaigneux ! Puisse cette brillante et gracieuse Dame, la Sainte Vierge Marie, vous vaincre par sa douceur et se venger de ses ennemis en intercédant efficacement pour leur conversion ! "

Un dernier chapitre, le sixième, nous offre l'opinion fortement motivée de Mgr Wiseman sur l'union de l'Angleterre à l'Eglise catholique. Cette opinion est exprimée dans une lettre étendue (32 pp.) de l'illustre prélat, à lord Shrewsbury. Il n'est pas jusqu'à l'*Appendice* (il forme 74 pp.) qui ne renferme des morceaux extrêmement intéressants et importants. Ainsi, outre le texte des lettres du Cardinal Patrizzi, les textes des Saints Pères sur la Sainte Vierge, etc., nous y voyons une traduction des *Trente-neuf articles de la confession de foi de l'Eglise anglicane*, articles dont on entend souvent parler, que peu de catholiques connaissent, et qu'il est d'autant plus utile de trouver ici, qu'il est difficile de se les procurer. Nous remarquons surtout, dans cet *Appendice*, de nombreux extraits de l'écrit de Mgr Manning intitulé : *l'Œuvre du Saint-Esprit dans l'Eglise anglicane :* un article sur les honneurs rendus à la Sainte Vierge dans les églises grecques, un autre

sur le culte de la Sainte Vierge dans le Sacrement de l'Eucharistie, et enfin une savante et très-solide Dissertation (20 pp.) sur l'impeccabilité de la Très-Sainte Mère de Dieu ; tous ces derniers morceaux sont dus à la plume du R. docteur Newman et tous sont traduits en français.

On voit quelles richesses sont renfermées dans le volume de M. Gondon ; et, par la simple énumération que nous venons de faire des principales matières, on pensera sans doute que nous n'avons pas exagéré en disant que les écrits de Mgr Manning, de Mgr Wiseman et du R. docteur Newman qui sont ici réunis acquièrent encore un plus grand intérêt dans l'ensemble des faits et des documents au milieu desquels M. Gondon nous les présente. La doctrine est éclairée, rendue vivante, pour ainsi dire, par l'histoire, et celle-ci emprunte de la première un plus haut degré d'utilité. Les quelques citations que nous avons faites de ces écrits montrent assez tout le fruit que l'on peut retirer de cette apologie tout à la fois historique et polémique.

Il n'est aucun catholique qui ne veuille lire ces pages savantes et intéressantes, où l'on puise non-seulement une complète et exacte connaissance du mouvement des esprits en Angleterre, mais où l'on voit aussi avec bonheur sa foi noblement exposée et défendue, et où l'on admire, dans les écrits des éminents convertis qui, tour à tour, prennent la parole et s'efforcent d'attirer à la vérité complète, à la pleine lumière, ceux de leurs frères encore errants dans l'obscurité de l'erreur, une conviction profonde unie à la mansuétude évangélique la plus parfaite et à la charité qui embrasait le cœur des Apôtres. C'est ce qui frappe à toutes les pages de ce volume, et, pour notre compte, nous avons retiré de sa lecture une grande joie et une profonde édification. Nous remercions vivement M. Gondon d'avoir mis les catholiques français à même de jouir de tels écrits ; nous le félicitons d'un travail aussi profitable aux âmes qu'il est glorieux et réjouissant pour l'Eglise.

L.-F. GUÉRIN.

VICTOR COUSIN.

Quand un homme qui a exercé une action dans la sphère des faits ou dans le monde des idées, disparaît de la scène, il importe de jeter un regard impartial sur sa carrière et de peser les services qu'il a rendus à son temps, et qui deviennent ses titres devant la postérité. Aucun honneur n'a man-

qué à la vie ni a la mort de M. Cousin. Il était de l'Académie française et l'Académie des sciences morales et politiques, les académies de Berlin, Gottingue, Munich, Padoue, Prague, Edimbourg, nous en omettons plusieurs, avaient tenu à honneur de le compter au nombre de leurs membres. Il avait été professeur de philosophie à la Sorbonne, et, au moment de sa mort, il était encore professeur honoraire de l'histoire de la philosophie moderne à la faculté des lettres. Il avait été conseiller général de l'université, directeur de l'école normale de France, ministre de l'instruction publique. Orateur remarquable et remarqué, à la tribune comme dans la chaire professorale, il était commandeur de la Légion d'honneur et décoré de plusieurs autres ordres. Ses succès comme écrivain ont égalé ses succès comme orateur.

On trouvera la nomenclature de ses ouvrages dans la *Galerie des Académiciens*, par M. Vattier. Il suffira de rappeler ici sa traduction en treize volumes des *Œuvres de Platon*, sa traduction des *Œuvres de Proclus*, son *Cours d'histoire de la philosophie comprenant l'introduction à l'histoire de la philosophie*, son *Histoire de la philosophie au dix-huitième siècle*, son ouvrage sur *le Vrai, le Beau et le Bien*, les éditions des *Œuvres de Descartes*, de *Maine de Biran*, publiées par lui, ses travaux sur la philosophie allemande, et dans la dernière période de sa vie, ses travaux à la fois historiques et biographiques sur les femmes illustres du dix-septième siècle, Mme de Longueville, Mme de Sablé, Mme de Chevreuse, Mme de Hautefort, Mlle de Scudéry.

Cette simple et sèche nomenclature donne l'idée d'une vie d'études longue et bien remplie. Cependant, Victor Cousin ne fut pas seulement écrivain, il fut orateur, fonctionnaire et politique, et il prit part, en cette triple qualité, aux grandes luttes de notre temps, et principalement à celles sur la liberté de l'enseignement, qu'il aimait peu en sa qualité d'universitaire, ce qui amena des batailles parlementaires entre lui et M. de Montalembert, l'éloquent champion de la liberté de l'enseignement et des libertés de l'Eglise. Nous ne parlons point de la solennité de ses funérailles; elles sont encore présentes à tous les souvenirs, nous allions dire à tous les regards; elles ont eu l'éclat de funérailles publiques, et d'éloquents orateurs ont payé à cette vie récemment éteinte et à cette mémoire qui restera, un tribut de regrets.

Ces harangues funéraires quelque éminents que soient ceux qui les prononcent, pleurent les morts plus qu'elles ne les jugent. Ce que nous voulons essayer, c'est un jugement sur Victor Cousin, un jugement également éloigné de la partialité favorable et contraire, et tel à peu près, nous le croyons du moins, que le prononcera la postérité.

Né le 28 novembre 1792, Victor Cousin était admirablement doué pour l'étude des lettres et celle de la philosophie. Brillant élève du lycée

Charlemagne, le futur traducteur de Platon était, dès 1811, à l'âge de dix-neuf ans, répétiteur de grec à l'Ecole Normale; trois ans plus tard, à l'âge de vingt-deux ans, il était maître de conférences de philosophie dans le même établissement. En 1815, à l'âge de vingt-trois ans, il remplaça, comme suppléant dans la chaire de philosophie, Royer-Collard, ce penseur que la tribune politique enlevait à la chaire professorale.

Un homme de talent trouve toujours un grand avantage à voir coïncider sa jeunesse avec celle d'un gouvernement. Les régimes nouveaux amènent des rôles nouveaux, des tâches nouvelles; rôles de pouvoirs, rôles d'opposition; dans ces grands coups de théâtre de l'histoire qu'on appelle la chute et l'avénement des pouvoirs, la scène du monde se renouvelle; un drame finit, un autre commence; il y a des personnages qui sortent, d'autres qui entrent. Lorsque la Restauration succéda à l'empire, il y eut comme une explosion des esprits contenus ou emprisonnés par la forte et pesante main de l'empereur. Semblables à des oiseaux longtemps retenus entre les barreaux d'une cage, et devant lesquels la porte s'ouvre, ils s'élancèrent avec une impétuosité irrésistible dans toutes les routes, enivrés de cette liberté si nouvelle pour eux. Quelques-uns allèrent bien loin, trop loin; d'après mes souvenirs, confirmés par des renseignements contemporains que j'ai tout lieu de croire exacts, Victor Cousin fut du nombre.

Jeune, ardent, impétueux, hardi, avide de renommée, mécontent de sa position sociale, il arriva d'un bond à ces idées politiques extrêmes que les jeunes gens qui ont leur trouée à faire dans une société établie acceptent facilement comme des convictions, sauf à les abandonner plus tard, quand l'expérience est venue, et aussi quand le cours naturel des choses les a fait sortir de l'obscurité où le talent véritable n'est jamais longtemps emprisonné.

La première phase de la carrière de Victor Cousin est mesurée par les quinze années de la Restauration. C'est la période pendant laquelle son enseignement philosophique exerça sur la jeunesse une influence qui n'eut de comparable que celle de M. Guizot en histoire et de M. Villemain en littérature. Ces trois esprits, diversement éminents, mais tous trois éminents, entrèrent sur la scène ensemble en 1814 et en sortirent en même temps en 1852, en honorant par la dignité de leur retraite la carrière qu'ils avaient parcourue.

Les demeurants de cette époque se souviennent encore de l'enthousiasme qu'excita l'enseignement philosophique de Victor Cousin. Le professeur tenait à la fois de l'orateur et de l'hiérophante, et la jeunesse ardente et studieuse qui se pressait sur les bancs de la Sorbonne, croyait que le jour approchait où l'éloquent initiateur déchirerait les derniers voiles qui cachaient la vérité philosophique à ses regards et donnerait à son auditoire la claire vision de la nature des choses. On trouve encore la trace de

cet espoir et de la déception qui suivit quand il fallut y renoncer, dans les écrits de Damiron, un des admirateurs de Victor Cousin, et dans ceux de Théodore Jouffroy, esprit plus vif et moins soumis, chez lequel le désappointement prit une forme si vive, que Victor Cousin, en publiant le testament philosophique de son ancien élève, s'est cru le droit de tempérer l'amertume des jugements portés par celui-ci sur la philosophie du maître.

Quelle était donc cette philosophie qui avait excité tant d'espérances sans les réaliser, et ne s'était pas trouvée au niveau des enthousiasmes qu'elle avait fait naître. Il faudrait pour traiter cette question d'une manière convenable, plus d'espace que nous ne saurions lui en donner ici. Nous sommes donc obligés de nous borner à des indications sommaires. La première année de son enseignement, Victor Cousin marche dans le chemin ouvert par Royer-Collard, et achève d'exposer la philosophie écossaise dont Thomas Reid était la personnification la plus complète. Il fallut ensuite chercher quelque chose de nouveau. Victor Cousin crut trouver une philosophie nouvelle en Allemagne. Il fit, en 1818, un voyage dans ce pays qu'il devait visiter de nouveau en 1824, et pendant ce voyage, il entra en relation avec Schelling et Hegel, et s'enthousiasma pour la philosophie de Kant, sans apercevoir les gouffres béants du panthéisme que cette philosophie ouvrait sous ses pas. Pendant trois années, la doctrine allemande, si abstraite et au fond si vide, fournit la substance de son enseignement et nous ne croyons pas juger trop sévèrement cet enseignement en empruntant à Théodore Jouffroy, l'élève préféré de Victor Cousin, les paroles suivantes:

"Jeune comme nous, dit-il, et comme nous nouveau dans l'étude de la philosophie, M. Cousin, en débutant partageait notre inexpérience et nos incertitudes. Ce que nous ignorions, il l'ignorait; ce que nous aurions voulu apprendre, il aurait voulu le savoir. Mais, obligé d'enseigner, et ne sachant pas, il avait judicieusement senti qu'il était des questions qui par leur généralité même, ne pouvaient être vaincues par la seule force de l'esprit. Telles sont, en effet, toutes les questions qui portent sur l'ensemble de la philosophie et de son histoire. Une fois aux prises avec les questions, il nous avait fait assister à ses propres recherches... En suivant la recherche ardente du maître, nous nous étions enflammés de son ardeur; les excessives précautions que son inexpérience avaient répandues dans sa méthode nous avaient appris à fond le détail de l'art de poursuivre la vérité et de la trouver... L'absence de tout cadre, de tout plan, de toute idée faite sur l'ensemble de la philosophie avait eu pour premier résultat en nous la laissant inconnue, de la rendre plus séduisante à notre imagination, et d'augmenter en nous le désir de pénétrer cette mystérieuse obscurité... Voila ce que nous devons à l'inexpérience de M. Cousin. Je sortis de ses mains sachant très peu, mais capable de chercher et de

trouver, et dévoré de l'ardeur de la science et de la foi en moi-même."

Singulier éloge, on l'avouera, à faire d'un enseignement philosophique que de dire qu'il faisait la philosophie inconnue à ceux qui le suivaient, ce qui la rendait plus séduisante à leur imagination, de sorte qu'on apportait pour toute provision philosophique beaucoup d'ardeur, d'enthousiasme et de foi en soi-même, la seule foi, en effet qui reste à ceux qui, comme Jouffroy, ont perdu l'autre !

En sortant de la philosophie allemande, dans laquelle il avait trop longtemps séjourné, Victor Cousin, dont le cours avait été suspendu en 1824, à cause de ses tendances hétérodoxes, arriva au système philosophique qui lui est propre, et qui porte dans l'école le nom d'éclectisme. L'éclectisme n'est pas, comme on pourrait le croire, un choix de vérités fait dans les divers systèmes philosophiques, vérités qui réunies en faisceau, formeraient la véritable philosophie. L'éclectisme, tel que l'a enseigné Victor Cousin, c'est un bill d'indemnité donnée à la fois aux quatre grands systèmes de philosophie contraires : le sensualisme, l'idéalisme, le scepticisme et le mysticisme.

Victor Cousin ne voudrait pas qu'un de ces systèmes disparût : car ce serait, selon lui, la perte de la philosophie tout entière. Le sensualisme combat, selon lui, ce qu'il y a de faux dans l'idéalisme qui combat à son tour ce qu'il y a de faux dans le sensualisme. Le scepticisme est la pierre de touche du dogmatisme, et le mysticisme revendique les droits de l'inspiration, de l'enthousiasme, de l'institution des vérités premières que ne donnent ni la sensation, ni le raisonnement. L'axiome de l'école éclectique revient à cette affirmation : " Comme il n'y a que des systèmes erronés, il importe qu'ils subsistent tous ; car la vérité philosophique, c'est le combat de ces erreurs les unes contre les autres."

A côté de ces inconvénients de l'éclectisme moderne, il est juste de mentionner ses services. Il acheva la déroute du sensualisme, de l'idéalisme, décida celle du scepticisme, et opposa des raisons solides au mysticisme que, dans sa partie dogmatique, il semblait accréditer par sa doctrine sur l'inspiration, sorte de foi philosophique en la raison impersonnelle, directement éclairée par Dieu. C'est là le beau côté de l'éclectisme. Son auteur ne remplaça pas la religion par la philosophie comme c'était son ambition, peut-être son espoir, mais il raviva dans les intelligences ce besoin d'affirmation qui, ne trouvant pas sa complète satisfaction dans la raison philosophique, pouvait conduire les esprits droits jusqu'à la raison catholique.

Plus d'un disciple de Victor Cousin devait devenir plus tard un auditeur du P. de Ravignan ou du P. Lacordaire.

Henri Heine, dont la plume acérée déchirait tout ce qu'elle touchait, a dit de la philosophie éclectique préconisée par Victor Cousin : " L'éclec-

tisme de Cousin est un pont suspendu construit en fin fil d'archat entre le grossier empirisme écossais et l'abstraite identité allemande, pont qui, tout au plus peut suffire aux besoins de quelques promeneurs aux pas légers, mais qui croulerait probablement si l'humanité entière voulait passer dessus avec son lourd bagage de besoins vitaux et ses coursiers de bataille aux piétinements impétueux.

Cette appréciation ne manque pas de justesse: mais il faut ajouter, pour être exact et équitable, que lorsque dans la seconde phase de sa carrière, c'est-à-dire de 1830 à 1848, Victor Cousin se trouva vivement engagé contre le panthéisme officiel de Lerminier et le panthéisme indépendant de Pierre Leroux, il négligea, sans toutefois l'abandonner formellement, la philosophie éclectique pour s'élever de plus en plus dans la sphère du spiritualisme, en empruntant ses ailes aux idées de Platon, pour lequel il a toujours éprouvé une si vive et si filiale sympathie. Il a donc pu s'écrier, non sans raison, en tête du livre où il a résumé son enseignement:

" Notre vraie doctrine, notre vrai drapeau, c'est le spiritualisme, cette philosophie qui commence avec Socrate et Platon, et que l'Evangile a répandue dans le monde, que Descartes a mise sous les formes sévères du génie moderne, qui a été, au dix-septième siècle, une des gloires et des forces de la patrie, qui a péri avec la grandeur nationale, et qu'au commencement de celui-ci M. Royer-Collard est venu réhabiliter dans l'enseignement, pendant que M. de Chateaubriand, Mme de Staël et M. Quatremère de Quincy la transportaient dans la littérature et les arts."

Oui, quoiqu'il n'ait pas complétement échappé aux surprises du panthéisme dans la seconde partie de son professorat, et quoiqu'il se soit attardé sur le terrain d'un éclectisme impossible, à l'époque où, au lieu de se contenter d'être l'historien le plus éloquent de la philosophie, il espérait devenir le fondateur d'une philosophie nouvelle, Victor Cousin a toujours aspiré au spiritualisme, qui est le fond de son symbole philosophique et qui est devenu l'expression définitive de sa pensée.

Nous voudrions pouvoir citer ici une des plus belles pages écrites par cet auteur qui a écrit tant de belles pages, et dans laquelle il énumère tous les bienfaits de la philosophie spiritualiste, mais cette phrase qui se déroule avec la majesté des périodes du dix-septième siècle dont Victor Cousin a retrouvé le secret, tiendrait trop de place pour qu'il nous soit possible de la reproduire toute entière. En voici seulement le début:

" Depuis les premiers jours des sociétés humaines jusqu'à la venue de Jésus-Christ, tandis que dans un coin du monde, une race privilégiée gardait le dépôt de la doctrine révélée, qui, je vous le demande, a enseigné aux hommes, sous l'empire de religions extravagantes et de cultes souvent monstrueux, qui leur a enseigné qu'ils possèdent une âme et une âme libre, capable de faire le mal, mais aussi de faire le bien? Qui leur a appris, en

face des triomphes de la force et dans l'oppression presque universelle de la faiblesse, que la force n'est pas tout et qu'il y a des droits invisibles et sacrés que le fort lui-même doit respecter dans le faible."

Je m'arrête, car j'allais me laisser entraîner au courant de cette belle protestation de la philosophie spiritualiste contre le triomphe insolent de la force, contre les excès d'hier et peut-être contre ceux de demain.

Ce fut ainsi que Victor Cousin arriva à la troisième et dernière phase de sa carrière. Il comprit que les événements de la fin de 1851 lui donnaient sa retraite; il l'accepta. Puis, comme si cet esprit élevé, fin et délicat, trouvait notre société du dix-neuvième siècle trop positive, trop grossière, trop exclusivement occupée du bien-être matériel, il se réfugia dans la société polie du dix-septième siècle et se fit, par cette suite de livres que tout le monde a lus, l'habitué du salon de la princesse de Longueville, de Mme d'Hautefort, de Mme de Sablé, de Mme de Chevreuse. Ce fut après avoir écrit ces ouvrages charmants sur les femmes et pour elles, comme l'a dit M. Michelet, qu'il parut au moment de faire vers le catholicisme ce dernier pas qui fermait toutes les existences du dix-septième siècle, sujettes, il est vrai, à bien des entraînements mais à des entraînements réparés par d'éclatants retours.

En terminant cette étude, bien longue sans doute, mais trop courte cependant pour devenir une appréciation complète d'une vie si studieuse, et qui a laissé derrière elle tant de beaux ouvrages, nous nous plaisons à citer les paroles par lesquelles Victor Cousin a adressé un dernier adieu aux femmes illustres du dix-septième siècle qui ont été les musées de sa vieillesse et ont inspiré ses derniers écrits :

« Contemporaines de Descartes, de Corneille, de Pascal, de Richelieu, de Mazarin, de Condé, Anne de Bourbon, dit-il. Marie de Rohan, Marie de Hautefort, Marthe du Vigean, Louise-Angélique de la Fayette, sœur Sainte-Euphémie, âmes aussi fortes que tendres, qui, après avoir jeté tant d'éclat avez voulu vous éteindre dans l'obscurité et le silence, donnez-moi quelque chose de votre courage, enseignez-moi à sourire comme vous à la solitude, à la vieillesse, à la maladie, à la mort.

« Disciples de Jésus-Christ, joignez-vous à son précurseur sublime pour me répéter, au nom de l'Evangile et de la philosophie, qu'il est bien temps de renoncer à tout ce qui passe, et que la seule pensée qui désormais me soit permise est celle de quelques travaux utiles, du devoir et de Dieu."

Espérons que cet appel touchant aura été entendu, et que, dans ce moment redoutable et suprême venu pour M. Cousin d'une manière si soudaine et si inattendue, les pieuses âmes auxquelles il s'adresse auront là-haut intercédé pour lui.

—*L'Union.*

CONFERENCES DE NOTRE-DAME.*

(Voir pages 177, 283, 371 et 436.)

5ème CONFÉRENCE—30 décembre 1866.

DE L'ÉDUCATION DANS LA FAMILLE.

Messieurs,

" Nous connaissons maintenant la paternité. Elle nous est apparue comme quelque chose de très-simple, assise à tous les foyers de ce monde, et en même temps comme quelque chose de très-grand, supérieure en un sens à toutes les royautés, associée à tous les sacerdoces, recevant directement de Dieu ce pouvoir singulier de vaincre la mort en reproduisant l'*individu* et de dilater la création en en propageant l'*espèce*.

Reproduction de l'individu dans son *sang*, dans son *âme* elle-même, au sens orthodoxe où je l'ai expliqué, et enfin dans ses *œuvres*, la paternité crée à l'homme une première immortalité sur la terre, cette immortalité de la race que la promesse divine n'a point séparée de l'immortalité de la personne, et dont nous avons un exemple illustre dans la descendance des saints patriarches Abraham, Isaac et Jacob. Le rationalisme contemporain a raison d'affirmer cette immortalité de la vie présente ; mais il a tort en l'affirmant de nier l'immortalité de la vie future.

Il a raison aussi quand il salue avec nous, dans la paternité, le noble instrument de la propagation de notre espèce : d'abord sous cette grande forme *humanitaire* que notre époque semble appelée à connaître, à aimer, à servir mieux que ses devancières ; et puis sous ces formes plus particulières et plus déterminées qu'on appelle les *races* et les *patries*. Mais il doit mieux comprendre et mieux pratiquer ces deux saintes lois de la *fécondité*, de la *moralité* qui dilatent le genre humain

* Nous terminerons dans notre prochaine livraison les magnifiques Conférences du Père Hyacinthe à Notre-Dame et nous commencerons de suite celles non moins belles du Père Félix prêchées pendant le carême. Nous croyons faire plaisir à nos lecteurs en consacrant autant d'espace dans notre publication à ces chefs-d'œuvres contemporains d'éloquence de la Chaire.

et les nations par le nombre en même temps qu'elles les élèvent et les ennoblissent par la vertu.

Il doit surtout reconnaître que la paternité humaine trouve son terme comme son principe en Dieu même, puisqu'elle a pour mission suprême de préparer de nouveaux sujets à la communication de sa vie au sein du christianisme.—Parvenus à ces hauteurs, nous avons, messieurs, salué la paternité comme le titre auguste dont Dieu et l'homme se glorifient à l'envi.

Eh bien, si grande qu'elle soit dans son acte premier, qui est la génération, la paternité est plus grande encore dans son acte second, qui est l'éducation, cette lente et glorieuse génération morale."

C'est ce sujet de l'*éducation dans la Famille* que le R. P. Hyacinthe se propose de traiter aujourd'hui. Il parlera successivement des *agents* et des *lois* de l'éducation.

1ère PARTIE.

DES AGENTS DE L'ÉDUCATION.

Le R. P. Hyacinthe s'est d'abord attaché, sous forme de préliminaire, à définir l'éducation et à en préciser l'objet.

Le sens profond des mots se trouve d'ordinaire dans leur étymologie. Selon la force de la racine latine, *éducation* signifie *éduction*, *educere*. L'éducation n'est pas une production de la vie, mais un développement de la vie déjà produite. Elever—le mot le dit encore—c'est porter de bas en haut; c'est faire passer l'être d'un état où il existe déjà, à un état supérieur où il n'existe pas encore. L'éducation suppose donc, de la part de Dieu, la création; de la part de l'homme, la paternité; et elle se superpose à une autre loi universelle ici-bas, la *loi du germe*. Dans quelque sphère que je contemple la vie hors du sein de Dieu, dans le règne animal comme dans le règne végétal, dans la région des âmes comme dans celle des corps, partout je la vois débuter par un germe, où elle repose à l'état latent et comme enveloppée dans un mystérieux sommeil. Et puisque je parle de l'homme, il y a deux germes enroulés l'un dans l'autre: l'âme et le corps. Le corps est formé dans tous ses organes, ébauché dans toutes ses fonctions; mais évidemment ce n'est encore là qu'un merveilleux raccourci. L'âme est constituée dans ses facultés et même dans leur acte direct et spontané. Pour ne parler que de l'intelligence, qui est la racine de tout, elle porte dejà dans son fond une idée préexistante, la plus simple et la plus féconde de toutes, l'idée de l'être, lumière initiale qui plus tard éclairera toutes choses, mais qui ne tombe encore sur aucun objet déterminé, et dans laquelle le regard de l'enfant est noyé sans conscience ni d'elle ni de soi.

Eh bien, c'est sous l'action de la puissance éducatrice que le germe va s'ouvrir, se dilater et manifester au dehors, dans leur mouvement et dans leur éclat, les éléments renfermés dans son sein. La force éducatrice, c'est, pour la plante, le sol où elle a ses racines, ce sont les rayons du soleil et les gouttes de la rosée ; pour l'homme, ce sera une cause personnelle comme lui. Sur cette éducation si différente des autres, le cachet de la personnalité est imprimé avec une magnificence inouïe : il y faut la raison et la liberté dans celui qui en est le ministre ; et dans celui qui en est le sujet, l'obéissance passive ne suffit pas ; il y faut de plus une réaction intelligente et libre. L'éducation ne s'impose point, elle se donne et s'accepte ; elle est aujourd'hui, du père au fils, ce qu'elle fut, à l'origine, de Dieu à l'homme, une œuvre de respect : *Cum magna reverentia disponis nos.*

L'éducation en général est donc le développement d'un germe préexistant ; et l'éducation de l'homme en particulier est le développement d'un germe personnel par l'action d'un agent intelligent et libre au dehors, par la coopération intelligente libre du sujet au dedans.

Cette notion éclaircie, le R. P. Hyacinthe arrive à la question qu'il s'est posée dans cette première partie : Quels sont les véritables et légitimes agents de l'œuvre éducatrice ? Il fait observer que cette question est résolue par la notion même de l'éducation, qui n'est que le complément de la génération. Les agents de l'éducation ne peuvent être en effet que les auteurs de la vie elle-même : le *père* et la *mère.*

Je sais bien qu'il faut reconnaître trois sociétés, je l'ai dit au début de ces études, et je me réserve d'en exposer tour à tour les droits et les grandeurs :—la société domestique, sans doute ; mais à côté d'elle, la société civile et la société religieuse. Cet enfant appartient à la famille, mais il appartient en même temps à la patrie temporelle et à l'Eglise éternelle. Aussi je suis bien loin de nier l'intervention légitime, nécessaire, de l'Eglise et de l'Etat dans son éducation. Je ne suis point avec ceux qui ont dit au nom du catholicisme : L'Etat, c'est un gendarme ; et je ne suis point avec ceux qui ont dit au nom du rationalisme : l'Etat, c'est une compagnie d'assurance. L'Etat n'est ni un gendarme ni une compagnie d'assurance, mais l'organe supérieur de la société civile dans l'ordre moral aussi bien que dans l'ordre matériel. Il a donc puissance sur les choses de l'âme, dans la sphère naturelle, et le plus sacré de ses droits comme de ses devoirs est de surveiller l'éducation de la jeunesse. Quant à l'Eglise, je ne serais plus son ministre, si j'avais oublié la parole de Jésus-Christ à ses apôtres : " Allez et enseignez toutes les nations." Dépositaire des enseignements religieux et, par une conséquence inévitable, dépositaire des enseignements moraux qui font le salut des familles et des empires

comme celui des individus, l'Eglise est, par la force des choses, la grande maîtresse des générations humaines. Je reconnais donc pleinement, à des titres divers dans des mesures inégales, l'autorité de l'Eglise et de l'Etat sur l'éducation; mais je n'en réclame pas moins la priorité et, en un sens, la supériorité pour la famille; j'affirme de nouveau que le père et la mère sont, de droit naturel et de droit divin, les vrais éducateurs des enfants que le ciel et leur amour leur ont donnés.

Le père et la mère sont les agents de l'éducation; ils y remplissent chacun un rôle à part, et ils y font cependant leur œuvre en commun. —Le R. P. Hyacinthe remarque d'abord que le père a la haute direction de toute l'éducation domestique; elle lui revient de droit en tant que chef de la famille. L'autorité souveraine se communique à la mère, mais elle garde toujours sa source et son siége dans le père. *Vir caput mulieris.* Quant à la part plus spéciale des deux époux dans cette œuvre complexe, elle se détermine d'après les mêmes principes qui ont établi l'harmonie dans l'union conjugale: l'homme est surtout le représentant de la raison, la femme est surtout le représentant du cœur.

Je viens, messieurs, aux prémisses que j'ai posées au sujet de l'amour. J'ai dit, en parlant de l'amour conjugal, de l'amour rationnel, personnel et chrétien,—le seul dont j'ai parlé;—j'ai dit qu'il suppose une intime harmonie entre les deux moitiés de la nature humaine: d'une part, la tête qui pense et gouverne; de l'autre, le cœur qui aime et inspire. Ce qui est nécessaire à l'amour des époux est nécessaire à l'éducation des enfants: il y faut la présence et la combinaison de ces deux puissances. A l'homme, représentant de la raison souveraine, de promulguer ces hauts enseignements de l'intelligence et de la foi, dont la femme se fera l'interprète; à lui d'intimer ces préceptes auxquels tous doivent obéissance, non-seulement les enfants, mais l'épouse elle-même; à lui enfin de châtier, quand le châtiment devient nécessaire, et de *chasser par la verge de la discipline la folie attachée au cœur de son enfant.* (Proverbes XXII, 15.) Mais à la femme, à l'épouse, à la mère, le rôle qui complète le premier, et qui le surpasse en douceur, souvent en efficacité: ce rôle des inspirations, des tendresses qui n'amollissent pas, mais qui fortifient; ce rôle du cœur qui se verse dans le cœur, et qui par un rejaillissement sublime, élève à la raison d'une part et de l'autre affermit la conscience!

Pour former un homme, il faut ces deux forces non point isolées, mais associées dans une action commune. Et c'est là, messieurs, permettez-moi de le dire en passant, l'un des plus puissants arguments contre le sophisme du *divorce.* Ah! l'amour tout seul peut triompher du divorce; mais s'il était impuissant sur des cœurs trop aigris ou trop faibles, j'en appellerais à la paternité. J'en appellerais à son

œuvre fatalement avortée, si les parents se séparent sans l'avoir achevée. Ah! si vous ne savez plus aimer l'un pour l'autre, aimez-vous du moins pour votre enfant! Raison du père, ne vous détournez pas du cœur de la mère! Cœur de la mère, ne vous révoltez pas contre la raison du père! Mais comme les deux parts d'un même bouclier, comme une complète et nécessaire défense, entourez ce berceau et protégez-le!

Après ces considérations générales sur le rôle mutuel des parents, le R. P. Hyacinthe est entré dans quelques détails propres à établir l'importance toute spéciale de l'éducation maternelle.

J'ai beaucoup parlé du père, dimanche dernier; Je l'ai fait à dessein. Je crains que parfois, dans la chaire chrétienne, le rôle du père ne soit trop sacrifié à celui de la mère. Mais maintenant j'ai besoin de rendre à la mère l'hommage qui lui est dû. Dans cette éducation de l'enfant, qui commence avec la naissance ou plutôt avec la conception, l'influence de la mère est la première dans l'ordre du temps, la plus intime dans l'ordre de la pénétration et de la profondeur. Le vieux prophète arabe avait raison: " l'homme naît de la femme encore plus que de l'homme: *homo natus de muliere*."—On n'y a pas assez réfléchi: la plus décisive éducation de l'homme pour le corps et pour l'âme se fait dans le berceau. Or, le vrai berceau de l'homme, c'est le sein, ce sont les bras maternels. Long repos de 9 mois, chaste et profond embrassement où l'enfant n'a qu'une même chair avec sa mère, et j'allais presque dire une même âme! Et quand il s'arrache à ces premières tendresses, c'est pour en trouver d'autres, non moins intimes et non moins fécondes, dans les bras qui l'attendent. " O mon bien-aimé, s'est écrié la mère; ô le bien-aimé qu'a porté mon sein! ô le bien-aimé qu'ont attendu mes désirs! *Quid, dilecte mi! quid, dilecte uteri mei! quid, dilecte votorum meorum!*" (Prov. XXXI, 2.) Laissez l'enfant aux bras de sa mère! Qui pourrait remplacer la mère auprès du fils, la bien-aimante auprès du bien-aimé?

Rappelez-vous ce type charmant de l'art chrétien qui, des catacombes à la renaissance, s'est transformé tant de fois, mais sans jamais changer. ce type de la Vierge-Mère, de la mère tendre et pure portant dans ses bras l'Enfant-Dieu. Ah! je sais que c'est là une réalité; je sais qu'il y eut à Nazareth une fille des rois, une femme d'artisan, qui demeura vierge et enfanta Jésus-Christ; mais je sais aussi que cette femme est devenue, dans les splendeurs du christianisme, le type suprême de la maternité. " O mère chrétienne!... ou plutôt, qui que tu sois, fille de l'humanité, créée par l'Eternel, rachetée par le Christ, ô mère humaine! pourvu que tu aies les entrailles et le cœur de la mère, regarde la femme de nos peintures et de nos sculptures, la mystérieuse et rayonnante image de nos

cathédrales ; c'est ta sœur, c'est ton modèle et ta loi, c'est toi-même, si tu sais le comprendre ! Sois la tige qui s'élève de terre et qui ne se sépare point de sa fleur pleine d'un doux éclat et d'un suave parfum, *et flos de radice ejus ascendet* (Isaïe). Sois la mère qui retient son enfant, jour et nuit, dans le berceau de ses bras et de ses caresses, dans le berceau de sa tendresse et de sa pureté ! Comme elle, nourris-le de ta propre substance ; c'est Dieu qui a rempli ta mamelle, *ubere de cœlo pleno*, prodigue-lui cet aliment divin le mieux fait pour sa vie physique et pour sa vie morale. Cette substance est vivante de la vie de ton âme qui la pénètre et l'anime ; à chaque ondée de cette douce liqueur, à chaque flot de cette chaste ivresse, c'est quelque chose de ton cœur et de tes sentiments qui passe dans ton fils ! "

C'est donc entre les bras et sur le cœur de sa mère que l'enfant reçoit l'éducation primordiale. C'est là que lui sont données ces premiers soins du corps qui sont en même temps les premiers stimulants du cœur. L'enfant n'est sensible qu'à ce qui le touche dans son corps ; c'est là que son attention est concentrée tout entière ; et par conséquent c'est la mère qui doit tenir ce corps, ce petit corps sacré, dans ses bras, non-seulement parce qu'elle a pour lui des mains inimitables, parce qu'elle a des intelligences et des délicatesses dans ses mains, *in intellectibus manuum suarum*, que les autres femmes et que les hommes n'auraient pas, mais aussi parce que, en touchant le corps, elle atteindra jusqu'au cœur et en éveillera la vie dans un sourire.—Oh ! messieurs, ce n'est pas de la poésie, ou si c'est de la poésie, elle germe du sein même des faits. Que signifie donc le sourire de l'enfant ? Regardez l'animal, et sur ses lèvres inertes et dans son œil si profond pourtant, quand la nature y rêve, vous ne surprendrez jamais le sourire. Le sourire est la première lueur de l'intelligence, l'aube blanchissante de la raison et du cœur ; c'est pourquoi il n'appartient qu'à l'homme. Eh bien, tant qu'une pensée précise ne s'est pas fait jour dans l'esprit de l'enfant, il ne sourit pas ! Mais un jour, dans ce chaos des êtres qui s'agitent devant le regard obscur de son œil de chair, et devant le regard plus incertain de son œil mental un être est apparu sous des formes distinctes: L'enfant a vu sa mère, la première individualité qui se soit révélée à lui, la première pensée qui ait éclairé son esprit, la première affection qui ait tressailli dans son cœur. Le monde humain s'ouvre pour lui, les nuages de l'ignorance native se déchirent, et, comme un arc-en-ciel, son sourire radieux flotte dans son berceau.

C'est à six semaines que l'enfant sourit pour la première fois à sa mère ; ce n'est qu'après une année qu'il prononce sa première parole ; événement domestique qui produit toujours une fête dans la famille, et qui marque en effet une époque importante de la vie. Le sourire marque l'avénement de la pensée dans l'enfant ; mais cette pensée est d'un ordre

inférieur, elle ne peut s'abstraire des objets du dehors auxquels elle est liée, faire au dedans un libre retour et prendre la conscience et l'empire d'elle-même. Pour la délivrer de cette tyrannie des formes individuelles qui la fixent et l'absorbent, il lui faudrait un signe sensible,—car la pensée humaine ne peut se séparer complètement des sens,—un signe sensible, mais arbitraire, auquel elle pût se confier dans son abstraction. Ce signe, c'est la parole; la parole, qui n'est pas seulement l'expression, mais la libératrice de la pensée. Le père du genre humain la reçut de Dieu, et chaque fils d'Adam la reçoit de sa mère. Comme c'est le regard maternel qui lui a révélé le monde des réalités visibles, c'est aussi la parole maternelle qui lui découvre le monde des réalités invisibles, et la plus auguste de toutes, Dieu. C'est la tradition des foyers chrétiens, que la première parole intelligente adressée par la mère à son fils; c'est ce grand nom de Dieu, sublime prérogative, qui élève le sacerdoce de la mère, sous ce rapport du moins, au-dessus de celui du père, au-dessus du nôtre lui-même! "O lèvres de la femme, vous nous avez séduits dans Adam, et voici que Dieu vous a rendues dignes de nous enseigner sa vérité et de nous révéler son être!"

Ah! je me souviens malgré moi de cette prophétie de la Genèse, quand l'antique serpent de l'erreur et du mal se croyait vainqueur de notre race à jamais: "Tu te traîneras sur la terre, lui dit le Seigneur Dieu, et tu mangeras la poussière. Je mettrai des inimitiés entre la femme et toi, entre ses fils et les tiens: tu chercheras à la mordre au talon, mais elle t'écrasera la tête!" (Gen., III.)

Eh bien, je ne veux affliger personne, mais je dois la vérité aux doctrines, à ces doctrines rampantes, impuissantes à se soulever de la terre et qui ont pour mission de tendre des embûches à tous les talons, à toutes ces infirmités qui nous rattachent à la matière par la pensée ou par les sens. Doctrines matérialistes, sceptiques et athées, qui dressent par moments la tête, mais qui rampent toujours, alors même qu'elles font entendre leurs sifflements superbes! je leur dirai: "Vous en appelez à la science, mais la science ne vous connaît pas, et la vraie lutte n'est pas entre elle et vous! Prenez garde, vous avez un ennemi plus redoutable qu'elle: *Je mettrai des inimitiés entre la femme et toi!* Vous avez pour ennemi la femme, avec ces puretés innées qui la font répugner à la corruption de l'esprit comme à celle des sens! la femme, avec cette puissance surnaturelle dont le christianisme l'a revêtue! Entre vous et nous, il y a la femme. Entre vos sophismes et notre raison, il y a notre mère. Après vingt ans, après trente ans et plus, nous avons gardé dans nos âmes l'écho de sa parole et la marque de ses embrassements. Le feu de ses caresses y est encore brûlant; la blessure que ses lèvres nous ont faites y saigne toujours, et nous portons dans ce baiser maternel, divin, une révélation permanente et

infaillible de ce qu'il y a de plus haut dans le ciel, de ce qu'il y a de plus profond dans l'âme ! Non ! tant que vous n'aurez pas clos les lèvres de la mère chrétienne, vous n'en aurez pas fini avec le règne de Dieu sur la terre ! "

IIème PARTIE.

LES LOIS DE L'ÉDUCATION.

Après avoir observé que l'éducation n'est point abandonnée à l'arbitraire des parents, mais qu'elle doit s'exercer suivant des lois supérieures et qui découlent de la nature même des choses, le R. P. Hyacinthe a réduit ces lois à trois principales. La première a trait au milieu où se développe notre vie ; la seconde, à son point de départ ; la troisième, à son point d'arrivée. La direction imprimée à l'éducation doit être conforme à la *réalité* de ces trois éléments capitaux de l'existence humaine.

I.—Première loi : *la véritable éducation a pour but de préparer l'homme à la vie réelle.*

Je ne sais, messieurs, s'il est une erreur plus commune et en même temps plus funeste au bonheur de l'individu et au progrès de l'espèce, que celle qui porte sur les éléments réels et sur la direction pratique de la vie humaine. Le père qui ne veut pas élever ses enfants pour des rêves stériles et pour des déceptions cruelles, évitera soigneusement cette erreur.—Les deux sphères principales de notre existence sont la *famille* et le *travail.* C'est pour la vie de *famille* qu'il faut surtout préparer l'homme, pour ses intérêts, qui seront le grand objet de ses sollicitudes, et pour ses vertus qui seront le grand objet de ses mérites ; pour ses affections et pour ses douleurs, qui resteront toujours la suprême jouissance et la suprême amertume du cœur humain ; double coupe dont je vous ai parlé d'après un grand chrétien de nos jours, coupe pleine de joies et pleine de larmes, mais où les joies ont quelque chose de grave et de saint, et où les larmes, si amères soient-elles, prennent quelque chose de la douceur des joies. La vie publique elle-même est subordonnée à la vie privée. Qu'est-ce qu'une patrie, sinon l'association des foyers ? Qu'est-ce que la vie publique, sinon la résultante de toutes les forces qui agissent à tous les foyers ? L'existence et la prospérité des patries est tout entière dans l'existence et la prospérité des foyers ; et c'est pourquoi les deux lois fondamentales de la société civile ont toujours été la loi de la propriété et la loi du mariage.

Après l'éducation pour la famille, rien de plus important que l'éducation pour le *travail,* cette autre forme substantielle et constitutive de notre existence. L'enfant pourra choisir entre le travail de la pensée et le travail des mains, et dans chacune de ces grandes divisions il trouvera des formes multiples répondant à toutes les aptitudes de l'individu comme à

tous les besoins de la société ; mais son choix une fois fait, il faut qu'il s'y attache avec amour et constance, et qu'il se souvienne que le travail n'est pas seulement un moyen, mais, dans un sens très-vrai et très-noble, une fin. Le travail auquel on doit préparer les hommes pris dans leur ensemble, c'est celui des mains : agriculture, industrie et commerce, et c'est un des caractères distinctifs du progrès moderne de relever en importance et en dignité ces professions usuelles que le christianisme a toujours honorées, mais que les préjugés du monde avaient trop souvent sacrifiées aux professions libérales. Ces choses si grandes : les sciences, les lettres et les arts, la politique avec la guerre et les traités de paix, n'ont cependant pas l'importance exclusive ou même principale qu'on leur a donnée trop souvent dans notre éducation. Tout ce mouvement des choses humaines est plus à leur surface que dans leur substance et leur fond ; il est restreint de sa nature, souvent très-éclatant, mais souvent aussi très-corrompu ; et ce n'est pas là, j'ose le dire, le vrai mouvement de l'humanité. L'histoire de notre race, telle qu'elle s'écrira dans l'avenir, sera surtout l'histoire de ces deux éléments de la vie réelle et de ces deux foyers des civilisations saines et durables : la famille et l'atelier.

J'ai nommé les deux foyers par excellence de la civilisation ; c'était nommer aussi les deux écoles par excellence de l'éducation populaire,— la *famille* qui élève pratiquement pour la vie ; l'*atelier*, qui élève pratiquement pour le travail. L'éducation populaire est l'une des plus vives et des plus justes préoccupations de notre époque ; et le moyen qui paraît à plusieurs le seul efficace pour atteindre ce noble but, c'est la création d'écoles proprement dites, distinctes du foyer domestique et de l'atelier. J'en conviens pour ma part, l'importance de l'école n'avait pas été suffisamment comprise dans ces derniers temps ; c'est une féconde vérité qu'on a bien fait de mettre en lumière, mais qu'il ne faudrait pas pourtant exagérer. Partout, mais surtout en France, il n'y a rien de plus redoutable que les vérités exagérées. Même dans les régions de l'éducation supérieure, ce n'est pas l'école qui donne la science profonde des idées et des choses, l'expérience de la vie, et des hommes, et des faits ; combien moins encore le pourra-t-elle dans la sphère plus modeste et plus pratique de l'éducation populaire !

Ce que l'enfant du peuple lui demande surtout, c'est le mécanisme positif de la lecture, de l'écriture, du calcul, et une certaine culture générale qui, un jour, je l'espère, ne manquera plus à un seul citoyen français. Mais pour ce luxe de connaissances, réservé à une aristocratie intellectuelle, qu'il ne faut pas trop élargir si on ne veut trop l'abaisser, l'ouvrier n'en a que faire ; et quant à la science plus approfondie de son art, il la demandera à la pratique de l'atelier de préférence à la théorie de l'école. La pratique des bons ateliers a souvent devancé la théorie de l'école,

et celle-ci, d'ailleurs, reste incomprise et stérile tant qu'elle n'a pas été appliquée et quelquefois rectifiée par les rudes mains de l'ouvrier.—Si importante que soit l'école, elle n'a donc pas la grande solution de l'avenir des masses par l'éducation ; cette solution, c'est surtout à la famille et à l'atelier qu'il faut la demander. Donnez au peuple des ateliers moraux : il en a trop peu aujourd'hui ; rendez-lui des foyers domestiques : il n'en a plus dans nos grandes villes ; et vous aurez plus fait encore qu'en multipliant nos glorieuses écoles ! Les éducateurs de la vie réelle, ce sont les parents, à ce sanctuaire de la famille qu'on nomme le foyer ; et les patrons, les vrais et dignes patrons, à ce sanctuaire du travail qu'on nomme l'atelier.

II.—Seconde loi : *l'éducation ne doit pas se méprendre sur le véritable point de départ de la vie humaine.*

Le R. P. Hyacinthe a reproché aux écoles nouvelles de résoudre deux questions d'origine par deux hypothèses chimériques : l'origine de l'espèce par l'hypothèse du singe ou tout au moins du sauvage ; et l'origine de l'individu, par l'hypothèse de la nature droite, intègre.

Je leur répondrai avec le poète :

Ni cet excès d'honneur, ni cette indignité.

L'espèce humaine n'a point commencé par l'état sauvage, et l'individu humain ne naît point bon ; il naît dans le péché originel. Celui qui, dans l'éducation, ne tiendra pas compte de ce point de départ, fera une œuvre chimérique et mauvaise.

J'ai besoin de remercier l'auteur de ce beau et bon livre, *la Réforme sociale en France*, livre de véritable philosophie positive, celui-là ! qui parle des faits sans les fausser et qui les regarde avec la raison de l'observateur et avec le cœur de l'homme de bien. Dans ce livre, une des choses qui m'ont le plus touché, c'est le noble courage avec lequel l'auteur a posé comme base de l'éducation et de tous les progrès sociaux, le dogme du péché originel. Moi, je dis le *dogme*, parce que je suis prêtre et que je parle au nom de l'Eglise ; lui, il a dit le *fait*, parce qu'il est homme et qu'il parle au nom de l'expérience.—Eh bien, c'est un dogme et c'est un fait : un dogme, parce que Dieu l'a révélé ; un fait, parce que l'expérience le constate. Il n'y a pas un père de famille, pas un instituteur sérieux et réfléchi qui n'ait vu de ses yeux et touché de ses mains la réalité du péché originel.

L'homme naît déchu : avec des tendances pour le vrai, je le reconnais ; avec des aspirations pour le bien, je le proclame ; l'homme est demeuré grand jusque dans sa chute, comme un palais écroulé sur lui-même, comme un temple qui garde dans ses ruines quelque chose de la majesté du dieu qui l'habita.

L'homme est resté grand dans ses ruines, mais l'homme est en ruine; par conséquent, ce n'est pas sur un être déchu. Ce ne sont pas seulement les bonnes tendances qu'il faut développer en lui, ce sont encore les instincts pervers qu'il faut réprimer. Ce n'est pas seulement une ébauche de civilisation qu'il faut compléter, agrandir et perfectionner, c'est une invasion de la barbarie qu'il faut vaincre et dompter. Oui, chaque siècle, dans chaque génération, nous sommes témoins, au sein de notre grande civilisation chrétienne, d'une véritable invasion de barbares; ils ne viennent plus des forêts de la Germanie, des déserts de la Scandinavie ou de la Scythie; ils viennent des profondeurs du péché originel. Vos enfants tels que la nature vous les donne, ce sont des barbares, et c'est à vous de les civiliser! Telle est la grande œuvre des pères de famille, et ce qui élève si haut la société domestique en face de la société civile et de la société religieuse. Les civilisateurs de la race humaine! ne dites plus que ce sont les princes et les magistrats, les penseurs et les orateurs; tous ces hommes sans doute sont des envoyés de Dieu et des bienfaiteurs de l'humanité, mais leur part est nécessairement secondaire. Les vrais civilisateurs, les créateurs de la France et de l'Europe, les législateurs des sociétés modernes, ce sont les pères de famille!

Le péché originel au point de départ, est donc uue puissance coercitive dans l'éducation. Toute société digne de ce nom a en elle-même une puissance coercitive: l'Eglise comme l'Etat et la société domestique comme les deux autres. Je reconnais l'utilité et la nécessité, selon les circonstances des temps et des lieux, de l'exercice plus ou moins considérable de cette puissance. J'ajoute seulement qu'elle est subordonnée elle-même à une puissance supérieure, celle de la persuasion, de l'amélioration morale par la raison et la charité. Le principal instrument de l'Eglise n'est pas la puissance coercitive. Est-ce qu'on fait des croyants sincères, des chrétiens vertueux, avec de la répression seulement, principalement? On fait des rebelles ou des hypocrites! La suprême force de l'Etat n'est pas non plus dans la force matérielle. Est-ce qu'on fait des citoyens, et surtout des Français, avec de la répression et de la force? Eh bien, il en est de même dans la famille; et le père qui n'aura dans les mains que la verge de la discipline, sera aussi coupable et aussi impuissant que celui qui la rejettera dans la mollesse, et ne saura jamais commander et punir! Il y a un milieu, le grand et sage milieu qui sépare les extrêmes: la persuasion par la raison et par l'amour! Parlez, enseignez par la parole et par l'exemple; faites descendre de cette haute région qu'habitent le père et la mère et vers laquelle l'enfant tient sans cesse les yeux levés; faites descendre cette puissance de la vérité et de la vertu qui s'impose aux facultés libres, à l'esprit et au cœur, et vous aurez guéri dans votre enfant les blessures que lui a laissées le mal originel!

Surtout, mettez Dieu avec vous. Je ne conçois pas la répression du péché sans l'action divine. Il faut que Dieu intervienne dans tous les actes de la famille, et qu'il soit, pour ainsi dire, lui aussi, un habitant du foyer. C'est la grande tradition de tous les peuples libres et prospères dans l'Europe et dans l'Amérique, et ce n'est pas notre France, n'en déplaise aux sophistes, qui la répudiera ! La présence de Dieu dans la majesté du front paternel, dans l'autorité de la raison souveraine ; la présence de Dieu dans les profondeurs du cœur maternel, dans les tendresses de l'amour qui se donne comme Dieu s'est donné, c'est le troisième élément nécessaire à l'éducation, la plus efficace des lois qui doit la gouverner.

III.—Troisième loi : *l'éducation ne doit pas se méprendre sur le point d'arrivée de la vie humaine.*

Le terme où l'éducation doit tendre, comme la vie, c'est Dieu. Le R. P. Hyacinthe établit que la présence de Dieu n'est pas uniquement nécessaire au point de vue de la répression du mal, mais aussi pour le développement du bien. Il y a dans la nature humaine des facultés qui ne peuvent s'exercer que par l'éducation religieuse.

Je ne veux pas de morale indépendante de la religion ; mais je ne veux pas non plus de religion indépendante de la morale. Si la religion ne trouve pas de place dans l'éducation ; si le sentiment religieux n'est pas cultivé dans le cœur de l'enfant ; si l'enfant n'est pas conduit pas à pas dans son intelligence et dans sa volonté vers Dieu, la religion ne sera pas détruite, mais elle sera rendue indépendante de la morale et de l'éducation. Elle ne sera pas détruite, parce qu'on ne supprime pas les faits en les niant. On a beau nier l'existence du sens religieux dans l'homme, aux applaudissements de quelques êtres infirmes chez qui ce sens est atrophié, le sens religieux subsistera dans la nature. Et si on lui refuse toute culture et toute direction, il apparaîtra tout à coup barbare et sauvage comme le péché originel. Ah ! vous n'avez pas voulu élever cet enfant pour Dieu ! Eh bien, prenez garde aux terribles représailles de Dieu et de l'enfant !

Je puis citer un exemple récent, mais qui appartient à l'histoire. Le fondateur du positivisme en France, cet homme qui avait passé sa vie à nier la religion sous toutes ses formes et dans son essence même, termina sa carrière dans un état de profond mysticisme et par un essai étrange, mais convaincu de religion nouvelle. Il faisait sa lecture favorite de l'*Imitation de Jésus-Christ* et la recommandait à ses disciples comme le manuel de la piété humanitaire. Il avait composé un calendrier positiviste où les saints du christianisme donnaient la main aux héros du paganisme, et enfin il léguait à ses exécuteurs testamentaires le soin de son appartement, comme ayant été le premier siége du culte de l'humanité, dont il se

croyait le premier grand prêtre * —Voilà les vengeances du sens religieux longtemps méconnu ! On a chassé Dieu par la porte de la raison, et Dieu est rentré par la porte de la folie !

En présence de tels faits dans les esprits cultivés, le R. P. Hyacinthe se demande ce qu'il adviendrait des masses si l'éducation chrétienne ne donnait plus chez elles au sentiment religieux sa légitime direction. On peut affirmer qu'après quelques générations on verrait se former un paganisme nouveau, et peut-être même reparaître les écarts les plus monstrueux de l'ancien paganisme : les prostitutions religieuses et les sacrifices humains.

Laissez-nous donc notre Jésus ! et j'achève par lui ce que j'avais à dire de l'éducation, parce que mon thème n'a pas varié, ma note est monotone comme la vérité : je ne puis commencer et finir que par Dieu. " Je suis l'alpha et l'oméga, a-t-il dit, le commencement et la fin." Et il a dit encore : " Je suis le premier et le dernier, j'ai été mort et je suis vivant pour les siècles des siècles, *et ecce sum vivens in secula seculorum.*

Eh bien, laissez-nous Jésus-Christ ; il est meilleur que toutes vos inventions ! Laissez-nous notre vieille Bible pour y faire épeler nos enfants, la Bible qui a créé l'imprimerie, la Bible qui a civilisé l'Europe ! C'est dans la Bible qu'on apprend tous les jours aux petits Allemands et aux petits Scandinaves à connaître leur langue et à aimer leur patrie avec leur religion. Laissez-nous notre Bible à nous Français et catholiques, et surtout notre Bible expliquée par l'Eglise ! Là, mes neveux à moi, vos enfants à vous, épelleront tout doucement et sans étonnement le nom de Jéhovah dans les cieux, et le nom de Jésus dans la crèche et au calvaire. —Quoi ! Jéhovah, Jésus, l'océan infini, tenir dans ce petit creux de sable qu'on appelle la pensée et le cœur d'un enfant ? Oui, voilà le miracle ! Ce que les savants distraits et sceptiques ne savent plus comprendre, l'enfant l'accepte sans difficulté comme la lumière du jour, comme la parole et la tendresse de sa mère. Il croit au Dieu éternel, qui l'a aimé, créé et racheté. Il y croit, il l'aime à son tour et il le lui dit dans la prière. La Bible et l'Eglise pour son intelligence ; la prière et les sacrements pour son cœur. C'est ce qui donnera à la France et au monde le grand avenir dont je ne désespérerai jamais.

* Auguste Comte et la Philosophie positive, par M. Littré. P. 643 et passim.

*** Ceux qui ont fait servir à leur retour à la vertu les forces mêmes excitées par les passions, rappellent ces peuples, dans le voisinage du Vésuve, dont les habitations sont construites avec cette même lave qui devait les détruire.

*** S'il était permis d'oublier ce que l'on doit à la supériorité du rang, ce serait lorsque ceux qui jouissent du privilége s'en souviennent.

ROME ET LA SITUATION PRÉSENTE.

(Voir page 458.)

LETTRES POLITIQUES.

II

FRANÇOIS II.

Le palais Farnèse est le plus beau palais de Rome : triplez-en les dimensions, et vous aurez la plus magnifique résidence royale qui soit en Europe. C'est le seul toit qui reste au petit fils de Louis XIV, de Henri IV et de saint Louis pour abriter sa tête. Il vous dira que lui et Marie-Sophie n'en avaient pas autant à Gaëte pour abriter leurs vies.

Le roi a congédié toute sa maison. La reine est souffrante et ne sort jamais.

Quand je suis arrivé au palais Farnèse, un seul domestique m'a montré le chemin et m'a annoncé.

Le roi lui-même a ouvert la porte du salon d'audience!...

Jamais Majesté ne m'a paru plus sacrée que la vôtre, Sire, en ce moment. Votre race a peuplé la terre de saints, de rois et de héros; vous appartenez par le rang, le sang et par l'histoire, à tout ce qui est, à tout ce qui fut grand dans le monde. Les frontières, la gloire, les institutions de la France, de l'Espagne et de Naples racontent votre nom. Vous êtes plus grand sur le royal chemin de vos persécutions que sur votre trône de Caserte!

François de Bourbon ne serait pas roi, qu'il serait un profond penseur et un écrivain politique éminent. Il a le sentiment des affaires et le rare talent de savoir en rendre compte avec une clarté remarquable. Sa conversation offre le plus piquant intérêt. Le roi expose ses idées politiques avec une verve et une foi profonde, et chemin faisant, il sait assaisonner ses réflexions de ces saillies fines et mordantes dont les Bourbons ont le secret.

J'ai reçu pendant une heure, auprès du roi, une leçon de haute politique que je n'oublierai jamais.

C'était vraiment merveille que d'entendre le jeune héros de Gaëte esquisser à grands traits la situation actuelle avec une vigueur de pinceau, une richesse de coloris, un *brio* incroyables.

Il a daigné me raconter l'histoire du suffrage universel dans ces dernières années avec une vérité et un esprit qui me tenaient suspendus à sa parole.

Dans ces plébiscites, on se demande si le ridicule ne se mêle pas à l'absurde et à l'odieux.

Au premier rang de ces votes mensongers et grotesques, marche le plébiscite italien.

A Florence, on vote en conspirant; à Palerme et à Naples, on vote en trahissant. Dans les Romagnes, on vote en appelant l'étranger; en Lombardie, on ne vote pas. Enfin, pour être logique, comme on n'a pas voté à Milan, on votera à Venise. Et tout cela au nom du bon sens et du respect des nationalités.

Les Roumains ont été jaloux de la comédie italienne. On renverse le prince de Couza, une trentaine de Roumains se réunissent autour d'une table ronde, avec un dictionnaire de Bouillet et un almanach de Gotha. Il leur faut un roi, puisque, pour se conformer au journal des modes, ils ont chassé le leur. On ouvre Gotha. Naturellement on tombe sur le nom de *Saxe*, qui y est, dit-on, plus de cent fois. Une famille aussi nombreuse doit être la première famille du monde. Vite on cherche un Cobourg disponible; on le trouve; c'est le comte de Flandres. Séance tenante, on appelle le peuple aux comices. Il vote avec amour et unanimité pour ce jeune prince, dont il ne savait, hier, ni le nom ni l'existence, mais qui est indispensable à son bonheur.

Le comte de Flandres remercie et refuse.

On se réunit de nouveau, et on se jette avec passion sur l'Almanach de Gotha. Une mouche qui volait se pose sur la lettre H. Les Roumains épèlent le mot Hohenzollern. Vite, on cherche un Hohenzollern disponible. On le trouve: c'est le prince Charles.

Séance tenante, on appelle le peuple aux comices. Il vote avec amour et unanimité pour ce jeune prince, dont il ne savait hier ni le nom, ni l'existence, mais qui est indispensable à son bonheur.

Comme on a bon appétit dans la famille de Hohenzollern, l'heureux élu se dépêche de courir à Bucharest faire saisir l'Almanach de Gotha.

François II supporte fièrement et noblement son infortune; il est vrai que la tâche est plus facile quand on a un ange a ses côtés; la reine!

Le roi trouve dans son jeune oncle, le comte de Trapani, le conseil d'un des plus nobles cœurs, d'un des esprits les plus pratiques que j'aie jamais rencontrés. L'auguste beau-frère du grand-duc Ferdinand est non-seulement un homme de cabinet, rompu aux affaires, mais un homme d'action: il l'a prouvé. Il jouit à Rome d'une grande popularité. Lui aussi a sa consolation et ses joies dans la noble compagne de sa vie.

Et maintenant, quand on admire tant de courage, tant de noblesse,

tant de vertus, faut il douter de l'avenir et du bonheur des Napolitains? Non. Quelque chose me dit, à moi, que ce calvaire que suit Pie IX, et où il est accompagné de François de Bourbon, mène tout droit à la résurrection et à l'immortalité. La maison de Bourbon, associée aux vicissitudes de la maison de saint-Pierre, c'est pieux, c'est touchant, c'est logique. Quand Pie IX bénit le fils de la sainte, il se souvient de Gaëte, mais aussi de Pépin, de saint Louis et de Félix de Savoie.

III.

LA SITUATION PRÉSENTE.

Je l'ai dit en commençant, mon cher ami, le monde, en un an, a vieilli de quatre siècles au détriment du droit et de la religion catholique. Voyez et jugez.

En Europe, la France catholique voit se former à ses portes, au Nord et au Midi, deux puissances dont l'une est déjà formidable, la Prusse; l'autre qui peut le devenir, l'Italie. Quarante millions d'Allemands et trente millions d'Italiens doivent fatalement, à un jour donné, se liguer contre la France, qui devra s'estimer heureuse si l'Autriche n'entre pas dans cette ligue contre elle. Les Italiens ne comptent pas dira-t-on? C'est vrai; ils ne comptent pas aujourd'hui; mais ils compteront demain, si on leur donne le temps de devenir une puissance continentale et maritime. Il n'y a pas de races lâches, de par le monde. C'est l'éducation qui fait le soldat. Et la preuve, c'est que les plus grands capitaines des deux derniers siècles sont Italiens d'origine: Piccolomini, Farnèse, Montecuculli, Bonaparte, Masséna.

La France est donc menacée moralement.

L'Autriche a perdu d'un seul coup la couronne de Charlemagne et la couronne de fer. Et ici, il faut, mon cher ami, avoir le courage d'un blâme énergique; non pas que j'espère faire entendre ma voix, mais pour que l'on sache bien que nous ne sommes les courtisans du malheur qu'à la condition qu'il soit supporté intrépidement.

L'Autriche a déchiré le traité de Villa-franca, abandonnant ainsi librement, spontanément, au lendemain d'une victoire, la cause du Pape, celle du roi de Naples, des archiducs, de tous ceux qui se sont sacrifiés pour elle.

Elle consent à remettre la couronne de d'Alboïn au vaincu de Novarre, de Custozza et de Lissa, et à être expulsée de la Confédération germanique par le descendant de chambellans de ses empereurs!

Le malheur a son innocence; il a aussi ses responsabilités, et c'en est une grave que d'avoir compromis les intérêts du catholicisme, ceux de princes alliés, ceux d'une dynastie, avant d'avoir livré un dernier com-

bat, avant d'avoir joué sur un champ de bataille les chances d'un Denain ou d'un Waterloo.

L'avenir est à Dieu! l'Autriche pourra se relever un jour; mais il faudra un siècle pour reconstruire ce qui a été détruit. Il faudrait comprendre que la Providence se lasse des leçons oubliées et des avertissements méconnus; que l'Autriche a une mission a remplir, et qu'en dehors de cette mission, qui est la force vitale de l'empire, les races hétérogènes qui le composent se sépareront, emportée par le courant de la Révolution.

L'Autriche n'a qu'une seule excuse; ce sont les conseils des libéraux qui, depuis dix ans, réclament la rédemption de Venise. Comme si cette cession n'était pas l'unité italienne, le triomphe prochain de Mazzini. Ah! je l'avoue, je ne comprends pas cette politique-là. On a demandé à l'Autriche la cession de Venise, au nom de la nationalité italienne; demain, on lui demandera la Croatie au nom du panslavisme; après-demain, Schœnbrunn et Vienne au nom de l'Allemagne. Dites-moi, cher ami, quand on aura fait disparaître l'Autriche en Europe et le Mexique en Amérique, est-ce qu'on aura fait les affaires du catholicisme et de la liberté.

Le monde a donc vieilli, et de grands malheurs sont proches. Mais la victoire et la résurrection, elles aussi sont prochaines. Lorsque l'heure est devenue la plus mauvaise, lorsque la situation semble désespérée, c'est alors que la Providence dit son dernier mot. Sur le flot des révolutions le Vicaire de Jésus-Christ marche sans crainte. Le dix-neuvième siècle aura sa journée de Lépante!

En même temps que Luther surgissait, Colombe et Loyola agrandissaient l'édifice qu'on sapait. Attendons-nous à de grandes réparations.

Dans l'état actuel de l'Europe, une guerre générale, formidable, est inévitable. La justice de Dieu passera avec les innombrables bataillons.

En Italie, l'unité, cette œuvre de mensonge, s'accomplira peut-être un moment en faveur du Piémont; mais Mazzini est là qui guette sa proie, car son travail est fait.

Jamais l'Italie ne sera une, parce qu'il n'y a pas sous le soleil une nation une et puissante qui soit composée des mêmes éléments nationaux; parce que la solidité naît ici-bas de l'alliage; parce que la France, l'Espagne, l'Angleterre, la Russie elle-même ne sont devenues unes que par l'agrégation lente et savante des nationalités diverses; parce que les races formées par un seul auteur comme les Arabes ou les Indous, ont toujours fini par succomber, quelque grandes qu'aient été leurs destinées.

Les haines de familles sont les plus violentes. Les Italiens, jaloux de leurs gloires municipales, se détestent entre eux.

Le jour où Mazzini aura renversé le trône de la maison de Savoie,

on assistera dans la péninsule à l'orgie la plus sanglante. Cela ne durera pas. L'unité artificielle disparaîtra, et les glorieuses autonomies italiennes, délivrées du joug des Barbares, s'épanouiront de nouveau sous la garde de Dieu et de la Papauté.

Ce jour-là la France regrettera d'avoir abandonné l'œuvre de Zurich.

Comment, mon cher ami, n'a-t-on pas compris que les Italiens pardonnaient à tous les étrangers; mais qu'ils ne pardonneraient jamais aux Français et à la race latine? Les Italiens savent très-bien que, entre eux et les Allemands, il y a une ligne de séparation naturelle qui ne sera jamais franchie. Ils voient, au contraire, toutes les affinités qu'il y a entre nous et eux. C'est là le danger qu'ils combattront toujours; ils ne veulent pas être absorbés. Entre eux, ils seront toujours les Atrides des nations; contre nous, ils seront toujours ligués et amis.

Le Pape en Italie est notre palladium sacré, notre espoir et notre salut; gardons-le donc de notre épée et de notre or! Il en est encore temps; nous pouvons sauver notre honneur politique et notre influence sans lever trois millions de soldats. Notre landwerh et notre landsturm, ce seront notre bonne foi, notre justice et notre dévouement.

Ceux qui invoquent le Ciel comme pour le prendre à témoin de leurs parjures, de leurs spoliations; ceux qui dépouillent, au nom du droit du plus fort, leurs parents et leurs proches; ceux qui veulent s'assimiler des nations indépendantes frémissant sous le joug étranger; ceux-là surtout qui invoquent le Très-Haut au moment de porter la main sur son élu; ceux là, ils seront les Antiochus, les Héliodore et les Sennachérib de l'histoire moderne.

Prince H. DE VALORI.

Fin.

HYGIÈNE—SALUBRITÉ.

LES DÉSINFECTANTS.

(Voir page 113.)

LA CHALEUR ET LE FROID.—L'oxygène, l'acide sulfureux, le chlore et le gaz nitreux ont tous des propriétés destructrices. Il en est de même aussi, et dans une proportion considérable, de l'acide muriatique. On peut s'en servir pour purifier l'air d'un appartement, parce qu'ils s'y répandent et atteignent les plus petits coins. Tous ces agents

désinfectent en détruisant. Il en est d'autres qui désinfectent en conservant, si l'on peut s'exprimer ainsi. A ces derniers on peut donner le nom d'*antiseptiques*. Boyle, qui sépara la chimie de l'alchimie, commença l'examen moderne de ces corps, et fit connaître l'influence de la chaleur et du froid. Le froid empêche le mouvement des molécules: les corps refroidis à un haut degré ne se décomposent pas, parce que que leurs parties sont privées de locomotion. Elles restent immobiles comme un régiment gelé dans la neige. Cette propriété a reçu naguère le nom d'influence *colytiques*, du grec *koluein*, empêcher, arrêter. Le froid paraît pouvoir conserver indéfiniment la matière animale, témoin les éléphants mammouths gelés de l'Asie polaire. Le froid éloigne de l'air la matière putride. Le docteur Southvood Smith a soustrait un liquide organique putride à l'atmosphère d'un lieu malpropre, en faisant passer une partie de cette atmosphère par un tube artificiellement refroidi. Guntz a placé une éprouvette au-dessus de matières putrides et après l'avoir refroidie brusquement, il en a retiré des gouttelettes d'un liquide putride. Le froid éloigne la vapeur, et avec elle les matières qu'elle tient en suspension. Il n'est pas étonnant donc que le froid empêche certaines maladies. Le choléra l'évite manifestement. Le froid agit aussi comme prévenant la putréfaction, même quand les molécules ne sont pas immobilisés par la gelée. Tous nos thermomètres indiquent 18 à 16 degrés centigrades comme température modérée. La putréfaction diminue très-légèrement à 18 degrés. Au-dessus, les gaz commencent à s'élever. Par cette raison, un lieu qui peut être sain à 17 degrés peut devenir malsain à 19, sans que le changement de température soit appréciable pour beaucoup de personnes. Une chose étrange, c'est que ce point, dans les liquides se putréfiant, soit exactement le même que la sensation du froid dans le corps vivant.

L'Angleterre doit beaucoup de sa salubrité à cette condition du peu d'élévation de la température. Les terres marécageuses ou sans écoulement se désinfectent par le refroidissement. Dans les pays chauds, les marais sont beaucoup plus dangereux, et le froid y devient un agent d'infection. La nuit tombante condense les vapeurs, comme la cloche-éprouvette dont nous avons parlé, et des liquides chargés de poison en dissolution tombent sur la terre en brouillard. Quelquefois on remarque des dépressions du sol remplies de cette vapeur, alors que toute la plaine est libre. Celui qui s'aventure là peut s'en ressentir d'une manière fâcheuse, alors même qu'il n'est que quelques pieds plus bas que ses compagnons. Il arrive, dans les pays chauds, que des individus debout n'éprouvent aucun malaise là où d'autres attrapent les fièvres pour s'être couchés. C'est là une action du froid. L'esquimau se fait une hutte de neige avec une seule issue pour y pénétrer: il y fait sa cuisine

et y brûle de la graisse, mais jamais il n'attrape de fièvre par suite de miasmes en putréfaction. Le froid condense ces miasmes sur les parois gelées de la hutte. La pluie lave l'air de la même manière, et le froid et l'humidité produisent de l'air pur. Le froid et l'humidité, dans un pays où l'écoulement des eaux se fait bien et où il y a peu de matières organiques, produisent quelques-unes des conditions les plus importantes pour la santé.

La nature est pour nous pleine de contradictions. La chaleur est, comme le froid, une source de santé; ellle a aussi la propriété de désinfecter. Dans certains cas, elle est colytique. Dans la viande qu'on découpe en lanières et qu'on fait sécher au soleil, la décomposition est arrêtée par une action semblable à celle de la gelée. Le poison, le virus contenu dans certaines substances sont détruits par la chaleur. Le vaccin perd sa puissance à 42 degrés centigrades. Une exposition de trois heures à 31 degrés ne le détruit pas. Ceci correspond à la température de coagulation. A ce point, il arrive quelque chose à la matière animale; entre autres phénomènes, elle se cuit. Le docteur Henry a trouvé qu'il était utile de chauffer les vêtements des fiévreux à 70 degrés pour produire la désinfection.

La chaleur distend les corps et, quand les miasmes pestilentiels sont condensés sur une région marécageuse, le soleil soulève la vapeur, et ces miasmes sont tellement délayés, qu'ils deviennent inoffensifs. Comment la chaleur, puisqu'elle engendre la putréfaction, peut-elle être un désinfectant? Elle provoque la putréfaction et ses conséquences particulièrement entre 12 et 42 degrés; mais, pour cela, la présence de l'eau est nécessaire. La chaleur sèche l'arrête à toutes les températures. Même en présenee de l'humidité, l'action désinfectante est puissante, toute-puissante peut-être, sous une température de 42 degrés prolongée longtemps; mais il faut que cette température persiste pour être efficace. De même aussi, pour la destruction des ingrédients dangereux par la chaleur, ce point de température est nécessaire, bien qu'il semble résulter de travaux récents que, pour détruire les trichines et autres engeances, il faille un degré beaucoup plus élevé de calorique *.

L'action combinée de l'humidité et de la chaleur produit la putréfaction, en facilitant le mouvement, et avant tout le mouvement des substances organiques ou des corps composés. Quand la chaleur est grande, ces corps, ou perdent cette union avec l'eau, où ils ne peuvent vivre qu'à l'état d'organismes vivants, ou ils sont transportés autrement dans la sphère de la chimie inorganique. La chimie change, c'est-à-dire que les substances agissent différemment, selon la température. La chimie

* Voir le mémoire de M. le docteur Delpech sur la trichine et la trichinose.

de la vie humaine se fait entre 35 et 37 degrés; nous résistons aux efforts faits pour nous placer au-dessus ou au-dessous de ces points. La température de l'air la plus favorable à l'homme varie entre 4 et 37 degrés, bien que nous puissions supporter sans inconvénient un plus grand nombre de degrés en plus ou en moins. Toutes les actions chimiques diffèrent à mesure que le thermomètre monte ou descend, jusqu'à ce que le sang refuse de prendre de l'oxygène, et, à la fin, par d'énormes chaleurs, l'hydrogène et l'oxygène refusent de s'accorder ensemble.

L'acide carbolique.— La chaleur est complexe dans son action ; le froid est purement colytique. Il existe une autre action de pur *colytis* dans l'*acide carbolique.* Il nous faut remonter aux anciens pour parler de cette substance. Les Egyptiens, nous dit Hœfer dans son *Histoire de la Chimie,* se servaient d'huile de cèdre, qu'il appelle *térébentine.* Nous inclinons à croire que ce n'était pas de la térébentine véritable, laquelle n'est pas un agent très-bon pour les embaumements. Nous supposons plutôt que ce devait être de l'huile de goudron très-mélangée, et que cette huile contenait les acides du goudron. L'ancienne Egypte a peu écrit pour nous ; mais Pline a parlé de la fabrication des huiles comme le ferait un littérateur. On faisait bouillir le goudron; et l'on plaçait au-dessus des toisons de moutons, afin de recueillir les huiles les moins volatiles. Par cette méthode, le naphte serait perdu. On devait pousser très-loin la distillation, car on obtenait une poix rougeâtre très-visqueuse et beaucoup plus grasse que l'autre poix. C'est ce qu'on a appelé plus tard l'*anthracine,* la *chrysine* et la *pyrine.*

Ce qui restait était la *palimpissa,* ou seconde poix—ce que nous appelons la *poix,* pour la distinguer du goudron. D'un autre côté, ce nom a été donné aussi à une substance obtenue par distillation ; il en résulte une certaine confusion. Le résultat recueilli dans la toison contenait les huiles lourdes, et avec elles l'acide carbolique (acide phénique ou alcool). On l'appelait *picenum* ou *pissenum,* ou encore *pisselæum ;* c'est notre huile de poix ou de goudron. On s'en servait pour le mal de dents, comme encore aujourd'hui, et pour les maladies cutanées des bestiaux, ce que nous commençons à faire aussi. On fumait des jambons en les suspendant au-dessus de ces feux.

Runge a donné à la créosote le nom d'*acide carbolique* ou d'*huile de goudron.* Ce produit a réellement des propriétés acides; mais sa composition est analogue aux alcools. Singulière chose, que nombre de corps de cette nature aient à un si haut degré le pouvoir d'empêcher la putréfaction ! C'est Reichenbach qui l'a obtenu le premier.

L'alcool ordinaire, l'alcool méthylique, l'acide carbolique et l'acide crésylique (celui-ci tiré de la distillation de la houille) sont tous des

antiseptiques. L'acide carbolique est un des produits de la distillation de la résine de benjoin employée en fumigation. On le trouve même, dit-on, dans les sécrétions animales. Les barils de goudron brûlés en temps d'épidémie, de l'époque la plus reculée jusqu'à nos jours, donnent de cet acide; mais ils en donneraient davantage si, au lieu de brûler le goudron, on le distillait. Le monde a admiré cette substance sans connaître le secret de son existance; il l'a cherché partout; il lui a donné divers noms, s'en faisant des sachets portatifs, le brûlant sous forme de pastilles pour faire des fumigations, et même quelquefois en public, dans les feux de joie. Les sauvages pansent leurs blessures avec du pétrole et aussi celles de leurs animaux, et les hommes les plus civilisés de l'antiquité conservaient leurs morts à l'aide de produits tirés du goudron. L'évêque Berkeley nous apprend qu'on buvait en Amérique de l'eau de goudron, c'est-à-dire de l'eau ayant reposé, dans un vase, sur une certaine quantité de goudron, et il cite des cures de diverses maladies obtenues avec ce simple remède. Les Romains goudronnaient leurs vins, et Jonstonus, dans sa *Dendragraphia*, dit qu'il est sain de se promener dans les bois de sapin et de respirer l'air imprégné de la senteur balsamique de ces arbres.

Quel est donc le merveilleux agent qu'on recherche dans l'eau de goudron? Ce n'est point une chose unique qu'on y trouve, mais plusieurs choses qui, toutes, ont leur mérite: les acides de goudron, la térébentine, le benzoïle, l'aniline, l'acide acétique et d'autres encore.

De ces substances, l'acide carbolique occupe le premier rang. Ses propriétés ont été étudiées par un certain nombre de chimistes depuis plusieurs années. Il détruit rapidement les plantes, coagule le sang, mais ne l'arrête pas; les sangsues et les poissons y meurent sans convulsions; les animaux y sèchent sans se décomposer; il ne trouble pas les solutions légères de gélatine, mais il trouble les solutions concentrées; il coagule l'albumine en une masse soluble dans un excès d'albumine.

Dans une solution d'acide carbolique, les peaux traitées par la chaux prennent un aspect corné et transparent. Plongées ensuite dans l'eau, elles redeviennent douces et glissantes comme des peaux fraîches et ne se chargent plus d'impuretés. Les chairs putrides y perdent leur odeur, et il en est de même des excréments. L'acide se combine avec la substance.

En parlant de la créosote, Gmelin dit que l'eau où elle se trouve dans la proportion de 1 à 10 000 sent la fumée. Sa propriété la plus merveilleuse est la manière dont elle conserve la viande. Elle arrête l'écoulement du sang; elle tue les bêtes, les poissons et les insectes; elle tue aussi les plantes, et, comme pour les substanees animales, elle les empêche de se décomposer. Liebig dit que, longtemps avant sa décou-

verte par Reichenbach, on s'en servait en Italie comme remède secret, sous le nom d'*aqua Bineli.* L'*aqua empyreumatica* de Silésie en contenait, faite qu'elle était au moyen d'une distillation de vinaigre de bois avec de la chaux.

M. Lemaire, dans son livre *De l'acide phénique*, publié l'an dernier, ajoute un grand nombre de détails aux observations déjà faites. On a supposé que le pouvoir de ce produit, d'arrêter la décomposition, est le même de coaguler l'albumine ; mais une solution composée de 1 d'acide phénique et 1000 d'eau ne coagule pas l'albumine, tandis qu'elle empêche la fermentation du sucre et prévient la putréfaction sous certaines conditions. Enfin, la foi dans le goudron a gagné un terrain énorme ; c'est un enthousiasme qui va presque à la superstition :

Sans mouvement, il n'y a ni vie ni décomposition.

Les acides du goudron arrêtent le mouvement spécial qui se produit dans la décomposition ; ils sont, par conséquent, antiseptiques. Dès que la décomposition cesse, les gaz putrides cessent de se dégager. Les acides de goudron sont, par conséquent, des désinfectants. Ils empêchent l'oxydation, mais non pas celle des substances organiques. Ils n'empêchent pas le fer de se rouiller. Le mouvement là est trop puissant; mais les substances organiques cèdent plus facilement, et l'acide carbolique montre son influence dans ce cas en les empêchant de s'oxyder. Pettenkofer remarque que, bien que la fermentation soit arrêtée, le principe de la fermentation conserve son pouvoir, et qu'il agit dès que l'acide carbolique est parti. Un pareil résultat n'a lieu que quand l'acide employé est faible. A Carlisle, on a fait usage, pendant des années, de l'acide carbolique pour empêcher la pourriture et prévenir toute décomposition désagréable qui se produit si ordinairement dans les sols abondamment fumés. On peut donc graduer en quelque sorte l'arrêt de la décomposition.

Raisons en faveur des fumigations.—Le grand point que nous avons en vue, c'est que ces propriétés soient appliquées à la désinfection, afin de prévenir les maladies contagieuses. Si l'infection est électrique, magnétique ou galvanique, nous ne voyons pas ce qu'y pourraient faire les sels et les acides. Si son origine est un gaz, il faut le laisser se répandre, suivant les lois que nous a enseignées Graham, et ne pas le redouter. Du moins, nous ne connaissons pas de Gaz qui engendre des maladies contagieuses chez les chimistes; il n'en est pas que l'acide carbolique affecte particulièrement. Les gaz qui s'échappent se mêlent à l'air; ils se délayent en quelque sorte, et leur action devient naturellement plus faible, suivant la somme d'air avec laquelle ils se mêlent. Il est vrai que cette doctrine ne se concilie pas facilement avec la marche

d'une maladie telle que l'épizootie qui a ravagé récemment la Grande-Bretagne. Ainsi Manchester, la grande ville manufacturière, brûle par jour plus de 6,000 tonneaux de houille; elle lance dans l'atmosphère plus de 17,000 tonneaux d'acide carbonique et 150 d'acide sulfurique, sans parler des gaz nés de la décomposition de ses détritus de toute nature. Cet ensemble n'élève pas d'un centiéme la moyenne de l'acide carbonique de l'air du pays environnant, et, bien qu'il y ait augmentation dans la mortalité, cette augmentation ne se manifeste que dans certains cas spéciaux, où les individus ont été plus particulièrement exposés aux effets de ces gaz; tandis que les bestiaux ont été atteints alors qu'ils étaient exposés à tous les vents et là où les gaz devaient être le plus affaiblis.

Supposons ces gaz s'unissant à l'eau et devenant vapeurs: ils se dissiperont suivant la chaleur du jour et la force du vent. Ceci s'applique parfaitement aux gaz des marais. La nuit, ils rampent sur le sol, et l'on peut s'en défendre en fermant les fenêtres, tandis que, dans la journée, ils se délayent dans l'air au point de perdre leur caractère nuisible avant de pénétrer dans les habitations. M. Lemaire dit que les miasmes putrides contiennent des germes d'êtres vivants, et il est d'avis que la germination exige la présence d'infusoires. Que les miasmes soient, en effet, des germes d'êtres vivants ou de simples vapeurs, ils s'amassent sous l'influence de l'humidité du soir, et il faut, suivant les cas, un degré plus ou moins élevé de chaleur pour les dissiper le matin venu. L'important serait de connaître le degré voulu pour l'évaporation d'un miasme ou, si l'on veut, son point d'ébullition.

On en peut dire autant de toutes les infections considérées comme vapeurs. Un médecin-vétérinaire allemand, M. Erdt, les classe en volatiles à toutes les températures, en légèrement volatiles et en non volatiles; de sorte qu'à une certaine température une maladie pourrait se propager par l'air, et, à une autre température, seulement par le contact. La plupart sont détruites entre 55 et 60 degrés centigrades. Aucune n'est détruite à une température inférieure à celle du sang. Le froid ne détruit pas la contagion; il ne fait que l'enchaîner ou la rendre inactive.

Quoi qu'il en soit, ces véhicules de maladies sont transportés à peu près de la même manière que les autres vapeurs et les solides extrêmement divisés. On peut dire en général que les poisons des épidémies ne sont point des gaz; ils sont ou des vapeurs, ou des solides. L'évêque Berkeley disait que l'air contient les semences de toutes choses. Tout le monde a remarqué que de la pâte qu'on laisse exposée deux jours à l'air se couvre de moisissure. L'explication de Berkeley n'a pas satisfait les savants, et la grande question de la génération spontanée a été

reprise à nouveau dans ces derniers temps. Sans entrer dans la discussion, il est facile de démontrer qu'il existe dans l'air des substances organiques aussi bien que des substances inorganiques. Il est impossible de toucher un point du sol sans y rencontrer la matière organique. Celle-ci, soulevée par le vent, est mêlée à l'atmosphère et transportée en tout lieu. Nul doute que, dans la décomposition de ces infiniment petits que nous respirons avec l'air qui nous environne, ne soit le germe de nombre de maladies, surtout de maladies épidémiques.

Nous avons parlé des antiseptiques qui contractent la matière organique et lui font perdre la plus caractéristique de ses propriétés, la putrescibilité. Quand on applique ces antiseptiques aux petits corps que l'air tient en suspension, on optient le même résultat que lorsque, sur une plus grande échelle, on s'attaque à des substances de gros volume. Là est toute l'explication des fumigations employées comme désinfectants; elles se mélangent à l'air, attaquent tous les atomes flottants et les traitent de la même manière qu'elles feraient d'un morceau de viande. La désinfection par ce procédé est aussi certaine que l'est la salaison de la viande, mais elle est plus efficace, en ce sens qu'on peut employer pour la faire des agents plus forts que le sel.

Les meilleurs antiseptiques sont les corps organiques volatiles. Ils ne détruisent pas, ils conservent. Ils empêchent l'action, et les gradations de cet effet sont très-délicates. L'inhalation de l'éther, par exemple, paralyse tout d'abord la sensation et ensuite l'action mentale. L'absorption de l'alcool dérange l'oxydation et trouble la faculté du mouvement en même temps qu'il y a un dégagement moins grand d'acide carbonique; c'est du moins ce qui a lieu le plus souvent, ainsi que l'a démontré le docteur Edward Smith. L'acide carbolique en liquide concentré arrête l'action chimique de la fibre musculaire elle-même. Entre ces points divers on peut observer des phases nombreuses. Ces agents produisent successivement l'anesthésie, l'ivresse et la destruction du mouvement vital, aboutissant à la suppression même des mouvements nécessaires à la décomposition.

Nous avons proposé de traiter les agents de maladie répandus dans l'air exactement comme les Egyptiens traitaient leurs morts, c'est-à-dire par l'emploi des antiseptiques. En contact avec ces agents, les organismes qui infectent l'air mourront, comme meurent les animaux et les plantes, et seront conservés à l'état de momies jusqu'à ce qu'ils aient été lavés dans le sol. Que si quelqu'un craignait que, par ce moyen, les maladies ne fussent que momentanément supprimées pour reparaître de plus belle à un moment donné, qu'il se rassure: les momies d'Egypte ne sauraient revivre, si bien débarrassées qu'elles fussent de leurs désinfectants.

Les métaux, les huiles, etc.—On n'a pas parlé des métaux comme éléments de fumigation. Il a été souvent remarqué que Birmingham avait été complétement épargné par le choléra: quelques personnes ont pensé que ce privilége avait pu lui venir des exhalations métalliques qui y remplissent l'atmosphère. Cela n'est point impossible. Les endroits où l'on soude du cuivre se reconnaissent bien vite à l'odorat, et ceux où l'on fond du plomb ou du zinc portent sur leurs murailles une couche d'un oxyde blanc. Le voisinage des laboratoires de chimie a toujours été regardé comme remarquablement à l'abri des maladies épidémiques; les ouvriers en produits chimiques de Glasgow en ont surtout fait l'observation. Ces hommes remarquent souvent des choses que les personnes plus instruites laissent passer inappercues. Ils n'ont point de théories, eux; lorsqu'ils ont des bronchites, ils vont respirer l'air des laboratoires, et ils amènent leurs enfants auprès des creusets à fondre le soufre pour les guérir de la coqueluche. Constatant sur eux-mêmes les effets désinfectants du chlore, de l'acide muriatique, du soufre, et des métaux, ils admirent les merveilles de la nature sans se soucier d'inonder le monde de leur savoir. Les hommes de science ne doivent pas dédaigner ces acquisitions d'une expérience grossière.

Nous nous sommes arrêtés longtemps sur ces désinfectants volatils. Il en existe encore beaucoup d'autres. Comment ne pas parler de la lavande, de la menthe, de la rue? Ces plantes et beaucoup d'autres ont leur valeur dans les cas peu dangereux.

Parmi les désinfectants volatils figurent un grand nombre d'huiles. Nous n'avons pas la prétention d'en donner ici la liste complète; nous ne ferons qu'indiquer quelques résultats.

La viande exposée à la vapeur du phosphore se décompose rapidement. Exposée à la vapeur de l'acide crésylique, de l'acide carbolique, de la créosote, de l'aniline, de l'huile de moutarde, de l'huile d'amandes amères, elle est des mois sans se putréfier, bien qu'avec l'aniline, et les amandes amères elle devienne désagréable à l'odorat et à la vue. Les autres substances la maintiennent dans sa forme et paraissent arrêter tout changement exactement comme ferait la gelée. Il est permis de supposer que ces substances agiraient de la même manière sur les poisons de l'atmosphère. On dira que, puisqu'elles ne détruisent pas, elles sont sans valeur. Tel n'est pas notre avis; peu nous importe que ces poisons nesoient pas réduits en atomes, et décomposés, il nous suffit qu'ils soient réduits à l'état d'innocuité.

On dit aussi que, comme le chlore détruit, il est plus précieux. Il détruit, c'est vrai, mais en détruisant il meurt. D'un autre côté, les acides du goudron restent constamment actifs et ne se détruisent pas. Et puis on ne peut employer le chlore que dans un endroit fermé, tandis

qu'on peut employer les acides du goudron dans les cours et même dans les champs. Si on les verse sur le sol même très-affaiblis, ils n'en émettent pas moins leur odeur particulière et peuvent se sentir à des centaines de mètres de distance. Ils désinfectent à la fois et le sol et l'air. On n'en saurait faire autant avec le chlore, le gaz nitreux, l'acide muriatique ou le soufre.

Traitée par les vapeurs de naphtaline, de pétrole, de térébenthine, de camphre, par l'huile de cannelle, la bergamote, le poivre, le thym, l'écorce d'orange, le citron, la valériane, l'anis et l'assa fœtida, la viande se putréfie en une couple de jours, après que les tissus ont cédé.

Traitée par le nitro-benzoïle, l'huile de cumin, le romarin, le genièvre, la menthe, elle met six jours de plus à se gâter.

Traitée par les vapeurs de naphte, de houille, elle devient gluante et désagréable, mais non putride.

L'huile de rue donne à la viande un aspect très-repoussant, mais aucune odeur de putréfaction.

Dans l'éther butyrique, de la viande a été conservée fraîche onze jours de plus qu'à l'air.

L'huile épaisse de goudron, le peroxyde d'hydrogène et la poudre de MacDougall n'ont pas donné suffisamment de vapeurs pour conserver la viande.

L'acide carbonique n'a pas réussi à la conserver, pas plus que le protoxyde d'azote.

Disons en deux mots que les substances qui empêchent la matière organique de changer sont des antiseptiques, et que celles qui détruisent les produits de la putréfaction sont des désinfectants.

Le charbon, etc. — Si les substances à désinfecter sont dans l'air, il est inutile d'employer les corps solides; il n'y a que les gaz et les vapeurs qui peuvent les atteindre. On pourrait, il est vrai, filtrer complétement l'air par le charbon, entre autres choses, comme l'a proposé le docteur Stenhouse, et ne laisser entrer dans nos maisons et nos étables aucun souffle qui n'ait été purifié. Le charbon pourrait remplir cet office, d'éloigner toutes les substances délétères; mais comment faire pour s'encloisonner? Tout au plus le moyen serait-il possible dans un hôpital. Le charbon s'emploie aujourd'hui pour purifier les gaz des égouts. On fait passer ces gaz par une couche de charbon, et ils arrivent à l'air libre débarrassés d'odeur et de tout caractère nuisible. On pourrait aussi laver l'air en répandant une espèce d'embrun dans les passages par où l'air arrive. Au lieu d'eau on pourrait, pour cet objet, se servir de permanganate de potasse. Il y aurait encore le moyen de l'oxydation proposé par M. Condy. On pourrait aussi répandre du peroxyde d'hydrogène et envoyer de l'oxygène dans la pièce à aérer.

Sans répandre le peroxyde, rien n'empêcherait qu'on le laissât s'évaporer tranquillement d'un bassin.

Il existe d'autres agents propres à laver l'air; ce qu'il y a de difficile à réaliser, c'est le mécanisme du lavage: on n'est jamais sûr d'atteindre toutes les particules en suspension. On a proposé de semer du charbon sur les parquets: l'air assurément se purifierait au contact du charbon, mais tous les points non en contact resteraient impurs. La même observation s'applique à tous les liquides et à tous les solides: ils sont impuissants contre un ennemi qui, comme l'air, se présente sous la forme de gaz invisible ou de vapeur.

Nous avons conclu que la matière qui empoisonne l'air est un solide ou un liquide qui peut s'élever en vapeur, comme dans le cas de miasmes; mais les miasmes, que nous sachions, n'infectent pas. La maladie des bestiaux n'est affectée en rien par les saisons; elle sévit par la chaleur et le froid, la sécheresse et l'humidité. Elle se propage avec et sans contact. On ne peut l'expliquer, selon nous, qu'en la considérant comme un solide. Mais quelle espèce de solide? Est ce une particule de nature végétale ou animale? Il est difficile de le dire. Le choléra, d'un autre côté, attend la chaleur; sa vitalité commence, croyons-nous, vers 12 ou 13 degrés centigrades, température de la décomposition. Si le poison du choléra était un liquide, la chaleur ne tendrait pas à le concentrer, mais plutôt à le vaporiser; mais si c'était un solide en décomposition, ou un solide en solution existant à l'état de goutte, le froid empêcherait son action. Admettons qu'il arrive ainsi dans un endroit chaud, ne pourrait-il pas alors se développer? Et ne serait-ce point ainsi qu'il se produit des cas de choléra même l'hiver? L'air froid paraît glacer les particules empoisonnées, et celles qui recouvrent leur activité après coup ne sont que l'extrême exception.

Il y a deux circonstances dans lesquelles la désinfection est nécessaire: premièrement, quand l'air est vicié par des causes qui nous échappent, comme pendant les épidémies; deuxièmement, quand il est vicié par des causes qui sont de notre domaine, telle que l'absence de propreté et l'accumulation des matières propres à l'engrais. Dans le premier cas, il faut employer les désinfectants gazeux dont nous avons parlé; dans le second, alors qu'on ne peut pas nettoyer, il faut recourir aux désinfectants liquides ou solides: les uns détruisent l'infection produite par la nature dans l'air, les autres empêchent l'infection de passer dans l'atmosphère.

Désinfection des liquides et des solides.—Nous avons parlé de matières transportées par les vents, de matières dont beaucoup nient l'existence dans l'air, bien que les sources en soient à nos portes sous forme de détritus et d'émanations de toute espèce. Les maux qu'entraîne, parti-

culièrement en Angleterre, l'immense consommation de houille de certaines grandes villes, sont un thème rebattu. Quelque précieux que soit le soufre comme désinfectant, il enlève à l'air son oxygène actif et contribue, quand il est en excès dans l'atmosphère, à rendre insalubre le séjour des villes où il se brûle une énorme quantité de charbon de terre. A côté de cette cause d'insalubrité, il y a les égouts et les vidanges.

Bien qu'on s'en soit occupé de longue date, ce n'est que depuis peu d'années que les organismes végétaux ou animaux ont joué un rôle important dans les explications scientifiques qui ont été données de l'infection et de la fermentation. Il peut exister sous ce rapport, divers modes apportant diverses natures de maladies. Il peut y avoir un nombre infini de parasites qu'on n'a pu discerner encore, comme il y a des modes infinis de fermentation. Depuis longtemps on cherche à prévenir la décomposition des *excreta*, source d'insalubrité, qui non-seulement engendrent certaines classes de maladies, mais peuvent bien prédisposer à celles qui, comme le choléra, ont une origine étrangère. Il faudrait les traiter comme nous avons proposé de traiter les ennemis que l'air nous garde en suspension; mais on n'a pas besoin de recourir aux agents invisibles, dont on ne peut pas toujours contrôler le travail. Deux systèmes sont en présence: l'un consiste à noyer les matiéres et à les conduire au loin par des canaux souterrains; l'autre à séparer les parties sèches des parties humides, qui s'absorbent alors dans le sol ou se vaporisent dans l'atmosphère. Il ne faut pas perdre de vue que si l'eau est un agent puissant de désinfection, elle est aussi un agent très-puissant d'infection. Des substances qui, sèches, se conservent éternellement, se putréfient une fois mouillées. L'eau est un désinfectant, parce qu'elle est un véhicule à l'oxygène et un dissolvant pour les corps organiques, qui alors se décomposent rapidement et répandent leurs produits dans l'air. Le système des canaux demande une sérieuse étude.

Les sels de zinc, de cuivre, d'arsenic et de mercure ont des propriétés antiseptiques particulières. Kyan s'est servi du mercure pour conserver les bois, et un savant français a réussi à faire absorber des sels de cuivre à des arbres encore verts, pour les empêcher de pourrir.

Le chlorure de chaux est excellent pour arriver à une désinfection complète, à la destruction de la matière en putréfaction; rien n'enlève plus rapidement les mauvaises odeurs. Si l'on veut quelque chose de moins vulgaire, par exemple pour la chambre d'un malade, on peut prendre du permanganate de potasse, ou bien encore du peroxyde d'hydrogène, dont l'action est merveilleuse dans certains cas.

Cet enlèvement des odeurs est de la désinfection véritable, puisqu'on ne saurait faire cesser l'odeur sans faire cesser la putréfaction. Seule-

ment, il peut arriver qu'on n'enlève que les neuf dixièmes et que l'odorat ne perçoive pas le dixième restant, lequel peut encore être nuisible.

Au milieu de tous ces désinfectants, lequel doit-on préférer ? Suivant nous, il n'en est qu'un très-petit nombre dont il faille se servir. Pour les fumigations des écuries et des étables, nous choisirions les acides de goudron. Ils sont faciles à employer. Pour les appartements à purifier, nous prendrions le chlore ; il est également d'un emploi facile. Nous le préférerions aussi pour les fumigations constantes en petite quantité, de manière à le sentir à peine, là où l'on ne peut pas, à cause de l'odeur ou du prix, employer les acides de goudron. Nous n'aurions pas non plus d'objection à employer l'acide sulfureux ou l'acide muriatique, bien qu'ils soient moins agréables.

L'emploi des fumigations nous paraît essentiel quand des maladies épidémiques nous arrivent du dehors. En pareil cas, la désinfection des matières d'engrais ne suffit pas.

Il est d'autres cas où les émanations des matières d'engrais sont surtout redoutables, parce qu'elles produisent des gaz pestilentiels qui entretiennent la maladie, s'ils ne sont pas eux-mêmes la maladie. C'est alors qu'il faut recourir ou aux antiseptiques pour prévenir la corruption, ou aux désinfectants pour la détruire. Le choléra est une des maladies épidémiques que la putréfaction développe le plus, si tant est même qu'elle ne l'engendre pas. Elle nous quitte en hiver et, comme la putréfaction, elle nous revient avec l'élévation de la température.

Nous n'avons pas de parti pris et ne prétendons pas qu'il n'y ait au monde qu'un désinfectant efficace, alors que la nature nous en présente un si grand nombre. Nous croyons à la vertu de l'iode et de maints autres corps ; mais nous pensons avoir indiqué les meilleurs et les plus accessibles, avec cette réserve que le meilleur même n'est pas universellement applicable. En temps d'épidémie, le chlore nous paraît être le désinfectant le plus supportable dans les habitations. Nous croyons qu'il est bon, en pareil cas, que l'atmosphère qu'on est appelé à respirer soit légèrement imprégnée de l'odeur d'un désinfectant, surtout dans le voisinage de puisards ou de lieux malpropres. Toutefois, il serait absurde de recourir aux désinfectants, sans enlever en même temps mécaniquement toutes les causes d'impureté. Le travail de l'architecte et de l'ingénieur est aussi nécessaire que celui du chimiste.

On nous a demandé un moyen pour désinfecter les water-closets. Il suffit d'y verser une solution de chlorure de chaux ; c'est, après tout, le moyen le plus simple. Lorsqu'il s'agit de matières solides mêlées à des matières liquides, il faut autant que possible les séparer, faire écouler les liquides et répandre sur les solides un désinfectant en poudre. La chaux mêlée avec un peu d'acide carbonique est excellent pour cet objet;

il ne faut pas non plus dédaigner le charbon de bois ni la cendre. Pour recouvrir des matières insalubres, la terre est encore une très-bonne chose, à la condition d'être renouvelée plusieurs fois. Il ne faut pas employer la chaux toute seule pour être mélangée avec l'engrais. Quand les liquides à faire écouler se putréfient à une courte distance des habitations, il en résulte un grand danger; c'est alors que l'emploi des sels métalliques, du chromate de potasse et d'autres substances énumérées plus haut est précieux. Le sel commun est encore un bon désinfectant pour les engrais. Même avec l'eau, il empêche la putréfaction pendant des semaines et peut-être plus longtemps.

Pour désinfecter les eaux d'égout, la chaux est réellement la seule substance dont on pourrait se servir, eu égard à son prix; malheureusement elle est un précipitant et ne peut être employée qu'au sortir des égouts. Il faut ou conduire les eaux d'égout dans la campagne, rapidement et sans dépôt, ou trouver un désinfectant à répandre dans les égouts mêmes. Mais, s'il fallait examiner tous les problèmes relatifs à cette grande question des produits des égouts, on aurait de quoi remplir des volumes.

Disons-le en terminant: la désinfection a ses limites. Il ne faut pas croire que les agents chimiques dont il vient d'être parlé puissent remplacer la propreté. Il ne faut pas croire non plus que, pendant les épidémies, la propreté puisse remplacer la désinfection chimique; car l'air est vicié. Nous ne prétendons pas indiquer à chacun ce qu'il doit faire, ni à chaque conseil municipal quelle mesure il doit prendre; il faut agir suivant les circonstances et les lieux. Dans tous les cas, l'axiome "Mieux vaut prévenir le mal que d'avoir à le réprimer" doit être observé partout à la lettre. Il ne faut pas attendre que les épidémies ou les épizooties aient frappé à notre porte pour prendre des mesures de salubrité. Mais les mesures sanitaires ne sont pas complètes quand les individus ne s'y prêtent pas d'eux-mêmes. Il faut apprendre la propreté au peuple dès l'enfance, si l'on veut qu'il soit propre le reste de sa vie. L'égoïsme des privilégiés du sort est aussi une plaie en cette matière; à ceux qui, retranchés dans leur confort intérieur, s'inquiètent peu de la condition des autres, il est bon de persuader qu'ils ne sont point en sûreté tant que les autres sont en péril.

—*Revue Britannique.*

Fin.

LA CLEF D'OR

(Voir pages 21, 152, 306, 360 et 507.)

ÉPILOGUE.

Le temps laisse tomber vite sur le front de l'homme l'empreinte indélébile de sa terrible griffe; mais il faut que les années s'accumulant deviennent des siècles pour que cette griffe morde le front de pierre des édifices que bâtit sa main fragile.

Douze ans ne peuvent passer inaperçus dans une courte vie humaine; mais ces douze années n'avaient pas nuancé d'une teinte plus sombre les murs grisâtres de Kermarc'hat. Le nombre des ardoises moussues avait peut-être augmenté sur le toit, la couche de rouille s'était peut-être épaissie sur les ferrures extérieures; mais ces légers indices de la marche du temps étaient à peine visibles, et tel était l'avis d'un homme arrêté en face du vieux château, car, en s'appuyant des deux mains sur sa canne, il avait laissé échapper cette exclamation :

— Rien n'est changé !

Celui qui parlait ainsi était presque un vieillard.

Sa haute taille, même avant qu'il eût pris dans sa halte une pose affaissée, était courbée; sa longue barbe et ses cheveux étaient noirs, mais inégalement semés de touffes parfaitement blanches; ses traits, encore très-beaux, était usés, frappés de vieillesse; mais au milieu de ce visage en ruines brillaient des yeux qui révélaient que la flamme intérieure avait encore de la force et de l'éclat. Le fourreau était usé; mais la lame, lame fortement trempée sans doute, ne paraissait que plus tranchante à travers le délabrement de son débile compagnon.

Ce jeune vieillard, accommodé dans ses vêtements aux goûts d'un artiste ennemi né du paletot et du tuyau de poêle, cet homme avec ce mélange de beauté et de laideur, de force et de faiblesse dans l'extérieur, de soumission forcée et de révolte dans l'expression, aurait pu servir de type pour représenter le grand révolté au moment de la victoire de l'Archange.

Il s'était arrêté, sans y prendre garde, juste en face d'un lavoir creusé au milieu de la prairie voisine. Le douez n'est pas un lieu consacré au silence, et cependant la voix des lavandières bavardes n'était pas arrivée à ses oreilles, car quand les battoirs retentissants se firent entendre, il se

retourna brusquement. Plusieurs femmes étaient agenouillées autour du bassin artificiel; elles jasaient, riaient et travaillaient sous les rayons affaiblis d'un pâle soleil d'automne. L'une d'elles, les bras chargés de linge mouillé, se dirigeait vers la haie qui formait une séparation naturelle entre l'avenue et la prairie, et alors elle aperçut aussi l'étranger.

Il la regarda fixement, et, désignant le château d'un geste :

— On dirait cette demeure inhabitée, dit-il. L'est-elle ?

— Oui et non, monsieur, répondit-elle en hochant la tête. Le bon Dieu a refusé la parole à ceux qui l'habitent. On l'appelle, dans le pays, le château muet.

— Mais cependant Mme de Morinville... C'est à Mme de Morinville qu'il appartient, n'est-ce pas ?

— Oui, monsieur.

— Mme de Morinville n'est pas muette ?

— Si, malheureusement, monsieur, répondit tristement la laveuse qui continuait d'étendre son linge sur la haie; elle n'est que trop muette, la bonne dame.

Il la regarda et dit en fronçant ses noirs sourcils :

— Que voulez-vous dire ?

— Dame ! monsieur, les morts ne parlent pas, il me semble.

L'étranger ne répondit pas. Il fit un pas en avant et alla s'adosser contre le large tronc d'un chêne, ce qui le cacha pour un instant aux yeux de son interlocutrice, qui crut qu'il s'éloignait.

Aussi quand, en avançant à son tour, elle l'aperçut tout près d'elle, elle jeta un cri.

— Oh ! vous m'avez fait peur, dit-elle; je vous croyais bien loin.

— Ainsi donc, reprit-il poursuivant ses pensées, ce n'est plus un membre de la famille de Morinville qui habite Kermarc'hat.

— Oh ! si, Mlle Berthe y demeure.

— Pas seule.

— Seule, toute seule avec Michel, sa femme de chambre, et le gars à Jacquot qui est son cocher et qui est muet aussi; je vous l'ai dit, ils sont tous muets.

— Vous m'étonnez ? seule dans cet immense château !

— Cela étonne d'autres que vous; mais voilà, elle attend son père, monsieur.

— Son père ? répéta-t-il en tressaillant.

— Oui, son père qui voyage, à ce qu'on dit. On dit aussi que madame en mourant a fait promettre à mademoiselle de rester à attendre M. de Morinville à Kermarc'hat.

— Et s'il n'arrivait pas ?

— Elle y mourrait elle-même, voila tout, et ce serait, ma foi ! un grand

bonheur si elle ne quittait pas le pays. Quant à son père, personne ne s'en gêne. Je suis pourtant, moi qui vous parle, sa sœur de lait.

— Il ne vous a donc jamais fait de bien ? dit l'étranger avec une étrange dureté d'accent.

— Oh ! monsieur, je ne veux pas dire cela ; mais si vous saviez comme il était fier et indifférent pour le pauvre monde ! On reçoit avec un grand merci l'aumône qui vous est mise dans la main par charité et pour l'amour de Dieu, mais l'argent qu'on vous jette comme on jette un os à un chien vous meurtrit le cœur.

— Vous avez raison !

Et sur cette brève approbation l'étranger lui fit un signe d'adieu et s'avança à pas lents vers le château.

Sa démarche était plus pesante, sa tête se penchait davantage, chaque pas semblait lui coûter un effort. La vaste cour était déserte, mais d'une propreté parfaite. Pas un brin d'herbe entre les pavés, pas une branche morte aux arbustes qui en adoucissaient l'aspect, mais un silence lourd, un silence complet, un silence de mort. Il se dirigea vers le perron, le monta en s'arrêtant à chaque marche, et, ouvrant la porte, il se trouva dans le vestibule. A sa gauche se déroulait en une large spirale l'escalier de pierre à rampe de fer ouvragé. Une femme descendait lentement les degrés d'un pas si léger, que si l'étranger n'avait levé les yeux dans cette direction en arrivant, il ne l'eût point entendue venir. A sa vue, il demeura immobile et suivit des yeux l'apparition. C'en était une. Dans ce sombre escalier, contre ces murs revêtus d'un stuc imitant un marbre gris veiné de noir, cette jeune fille vêtue de blanc, belle d'une de ces rares beautés qui se passeraient de la fraîcheur éphémère de la jeunesse, mais auxquelles la jeunesse donne cependant un incomparable éclat, produisait un effet saisissant. Quand ses yeux tombèrent sur celui qui la regardait, elle s'arrêta indécise. Et puis elle continua de descendre, et, ne voyant pas l'étranger faire un mouvement pour venir à elle, elle traversa le vestibule dans toute sa longueur pour s'avancer noble et gracieuse vers lui. Quand elle ne fut plus qu'à quelques pas, il se découvrit, la salua profondément, et, relevant la tête, il la regarda en face. Leur regard se rencontra. Le brillant coloris des joues de Berthe de Morinville s'effaça soudain, elle redressa sa taille souple et arrêta sur l'étranger un second regard si semblable au sien cette fois, qu'on aurait dit deux rayons jaillissants d'un même foyer, et, étendant les bras en avant, elle articula nettement ces deux mots :

— Mon père !

Ces mots prononcés d'une voix rauque, gutturale, artificielle en quelque sorte, produisirent sur Raoul de Morinville une sorte de commotion électrique. L'expression sombre, défiante, hautaine, qui sem-

blait couronner encore d'orgueil son front dépouillé, disparut, ses traits crispés se détendirent, et, laissant tomber son front entre ses mains, il éclata en sanglots.

Et il continua de pleurer ainsi convulsivement, la tête appuyée sur l'épaule de sa fille qui l'avait entouré de ses deux bras et qui baisait ses cheveux blanchis. C'était elle qui le soutenait. Elle soutenait ce corps fléchissant dont l'émotion dépassait enfin les forces, elle le portait pour ainsi dire, et ce poids n'imprimait qu'une légère flexion à sa taille douée de grâce mais aussi de vigueur.

Quand le premier flot de ces larmes, les premières peut-être qui n'eussent pas été refoulées au plus profond de son cœur orgueilleux, eût coulé, elle conduisit son père vers la banquette de velours et l'y fit asseoir. Puis elle s'agenouilla devant lui, posa ses deux mains jointes sur ses genoux et ils restèrent ainsi se regarder sans parler, lui par émotion, elle par impuissance. De temps en temps les lèvres fraîches de Berthe s'entr'ouvrait pour laisser tomber les deux seuls mots qu'elles eussent jamais prononcés, mots dus à un prodige de patience maternelle;

— Mon père!

Dans le regard que le père attachait sur sa fille se confondaient mille sentiments qu'il eût été long et difficile d'analyser. Les deuils, les combats, les douleurs, les catastrophes, les regrets du temps passé, les ravissements ineffables, le mystérieux apaisement du temps présent, s'y reflétaient tour à tour.

Dans le regard que la fille attachait sur son père il n'y avait qu'un sentiment de joie suprême, on n'y lisait qu'une chose: un profond amour filial.

L'œuvre d'amour entreprise par Mme de Morinville, l'épouse si injustement dédaignée, portait ses fruits, car Berthe avait tenu sa promesse. Après s'être appliquée à effacer de la mémoire de sa fille le souvenir tout empreint de terreur que l'enfant conservait de M. de Morinville, elle avait jeté comme un germe, dans son cœur neuf et passionné, l'affection du père absent. Ce germe s'était développé et elle en avait soigné l'accroissement. Quand Berthe grandit, sa conversation écrite ou parlée avec sa mère roula presque toujours sur Raoul. Mme de Morinville vantait ses grandes qualités, son incomparable intelligence, l'énergie de son caractère; elle aimait à peindre même sa beauté physique, sa rare distinction. Il n'était naturellement question ni de ses fautes ni de son implacable dureté.

Quand la jeune fille s'informait du motif de son exil volontaire, Berthe répondait que son dévouement pour sa famille l'avait porté à aller reconstruire en pays étranger sa fortune détruite par une catastro-

phe financière, mais qu'il reviendrait sûrement. La jeune fille ne voyait pas qu'il fût question de ce retour dans les rares lettres qu'écrivait son père; mais elle n'en partageait pas moins le ferme espoir exprimé par Mme de Morinville, et son cœur battait à la seule pensée de ce retour et elle aimait à se représenter ce père si magnifiquement doué. Elle avait passé souvent des heures entières devant un portrait de Raoul jeune, elle comparait cette image, qui rendait bien la mâle beauté qu'avait possédée le modèle, avec celle de ses souvenirs, et composait ainsi, dans son imagination, un être embelli des perfections les plus idéales.

Dans sa vie solitaire, ce souvenir et cette espérance avaient donc pris une grande place, et, au lit de mort de sa mère, elle avait fait sans hésiter la promesse de ne pas quitter Kermarc'hat afin que l'absent attendu trouvât à son retour une maison pour l'abriter, des bras pour le recevoir. L'espérance se réalisait enfin, son cœur débordait de félicité.

Ils étaient encore tous les deux sous le charme de cette impression puissante, l'ivresse de cette joie n'était pas encore épuisée, quand la porte extérieure du vestibule s'ouvrit vivement. D'abord entrèrent un jeune homme et deux jeunes filles, la jeunesse dans toute sa sève et dans tout son éclat, ils furent immédiatement suivis par trois personnes, un homme et une femme dans toute la maturité de la vie, un enfant qui n'avait pas passé l'âge encore si gracieux qui touche à la première phase de l'adolescence.

Ils s'arrêtèrent tout stupéfaits en apercevant cet étranger devant lequel Berthe était agenouillée. Le changement de physionnomie que Berthe remarqua chez son père lui fit tourner la tête. Elle aperçut les nouveaux venus, et par un mouvement rapide ellle se leva; Raoul se leva aussi, et ses yeux s'attachèrent sur le visage d'Hippolyta, qui se présentait ainsi inopinément devant lui. C'était bien elle. Quelques cheveux blancs brillaient dans sa noire chevelure, ses grands yeux se cernaient profondément, mais qu'elle était encore belle, forte, et qu'elle paraissait heureuse ! Elle le regardait aussi sans répondre aux questions d'André, qui n'avait pas reconnu Raoul; mais elle n'osait faire un pas.

Raoul prit le bras de sa fille et s'avança lentement vers eux. Arrivé devant Hippolyta, il redressa sa haute taille, et fixa sur elle des yeux où elle lut, comme dans un livre ouvert, les haines, les tendresses, les désespoirs, les rancunes du passé. Ses lèvres tremblantes s'entr'ouvrirent et se refermèrent. Un mot qu'elles n'avaient jamais prononcé était-il venu y expirer? Hippolyta en eut la pensée, et elle allait généreusement s'écrier : " Raoul, assez ! mon pardon, vous l'avez ! " mais il la prévint :

— Hippolyta, dit-il de sa voix pénétrante et en lui tendant sa main amaigrie, je vous pardonne.

— Hippolyta, serra amicalement la main qui lui était tendue. La pitié remplissait son cœur et lui faisait accepter cette parole étrange, dernier écho d'un gigantesque orgueil.

— Et vous, André, ajouta Raoul, ne me souhaiterez-vous pas la bienvenue?

— Mon cher Raoul, je suis enchanté de vous revoir à Kermarc'bat, s'écria André. Si je vous avais reconnu plus tôt, je vous l'aurais dit plus tôt.

— Et ces enfants, reprit-il, je ne suis qu'un étranger pour eux; il n'y a pas à s'y tromper, ce sont les vôtres, n'est-ce pas?

André et Hippolyta firent un signe affirmatif.

Il regarda les jeunes gens et puis sa fille.

Andrée et Aliette étaient charmantes, mais elles n'approchaient pas de l'éclatante beauté de Berthe.

— Comme ma fille me ressemble, Hippolyta! dit-il encore.

— Oui, Raoul.

— C'est votre fils qui a vos traits, reprit-il en regardant André qui ressemblait en effet à sa mère d'une manière frappante; mais autant que je puis m'en souvenir, vous n'aviez que trois enfants.

— Quand vous êtes parti, oui. Notre Benjamin est né depuis. Raoul embrasse ton oncle.

Raoul tressaillit.

— Raoul! répéta-t-il; ai-je bien entendu?

— Oui.

— Vous l'avez appelé Raoul, Hippolyta; vous avez appelé Raoul un de vos enfants!

— Berthe, qui était sa marraine, l'a voulu ainsi.

Raoul baissa la tête, et un long soupir sortit de sa poitrine.

L'arrivée des deux nouveaux personnages interrompit un silence embarrassant et triste. M. Basile Richon entra dans le vestibule en soufflant et en s'éventant avec son mouchoir de poche, sa femme le suivait de près, et dans cette vieille petite personne à l'allure vive, à la physionomie souriante, le lecteur voudra bien reconnaître Mlle Hortense de Morinville. Mlle Hortense avait toujours eu un faible pour M. Basile et elle avait consenti de très-bonne grâce à devenir la maîtresse du confortable cottage qu'il s'était arrangé dans le bourg de Saint-Martin. Comment l'idée de se bâtir une maison était-elle venu au bon monsieur Basile? comment surtout avait-il eu celle d'y loger Mlle Hortense? Ce qu'on pouvait assurer c'est que ces idées étaient nées une à une dans son cerveau, et que, les ayant soumises à M. Eugène pour les opinions duquel il professait une haute considération, elles avaient reçu une approbation pleine et entière. M. Eugène jurait ses grands dieux qu'il ne ferait jamais la folie de se marier,

mais que s'il revenait au monde, ce qui n'était pas probable, ce ne serait pas pour vivre et mourir en vieux garçon.

M. Basile et Mlle Hortense s'étaient donc arrangés à passer ensemble le reste de leur vie, et ni l'un ni l'autre ne paraissaient regretter le parti qu'ils avaient pris. Régulièrement tous les jours ils venaient passer quelques heures avec leur petite-nièce, et ils arrivaient faire leur visite quotidienne à Kermarc'hat sans se douter de la surprise qui les attendait.

Le lendemain qui était un dimanche, M. Eugène de Morinville éprouva une grosse distraction en voyant entrer avec Berthe, dans le banc des Morinville, un vieillard qu'il avait une idée d'avoir rencontré quelque part. Le vieux recteur, qui continuait d'évangéliser son petit troupeau, éprouva une égale surprise quand il aperçut de sa chaire ce nouvel auditeur. Ce jour-là, dans son langage simple et clair, il commenta l'évangile où se rencontre, à la plus grande consolation des égarés de tous les siècles et de toutes les conditions, cet ouvrier retardataire, cet homme de la onzième heure, que le Père de famille miséricordieux autant que juste laisse travailler à sa vigne et auquel il veut bien donner un salaire. La parabole évangélique tomba ce jour-là comme une rosée sur un cœur desséché, mais encore vivant; elle vint providentiellement amollir un terrain longtemps aride et longtemps infertile. Après le service divin, M. Eugène et le vieux prêtre virent s'avancer au-devant d'eux Raoul et Berthe. La jeune fille présenta son père. L'accueil du prêtre fut plein de mansuétude, celui de M. Eugène étonnamment cordial. Toutes les mauvaises dispositions qu'il nourrissait au fond de son cœur contre ce neveu se dissipèrent comme par enchantement à sa vue, et il serra à plusieurs reprises les mains de cet homme qu'il devait simplement mettre à la porte, s'il avait jamais l'audace de se présenter chez lui.

Ils échangèrent quelques phrases; André, Hippolyta et leurs enfants, M. et Mme Richon, les rejoignirent, et on se sépara. Raoul avait désiré passer ce premier jour seul avec sa fille, et d'ailleurs les scènes du passé étaient encore trop présentes à toutes les mémoires pour qu'il fut possible de lui adresser autre chose que de banales paroles de bienvenue. Quand Raoul et Berthe eurent vu s'éloigner dans des directions respectives les membres de leur famille, ils revinrent lentement sur leurs pas et rentrèrent dans le cimetière, qui suivant un antique usage, était une sorte de vestibule de l'église. Berthe alla ouvrir une grille de fer placée autour de sépultures réservées. Cette étroite enceinte était l'enclos funèbre de la famille de Morinville. Parmi de fastueux monuments de marbre dont les sculptures disparaissaient sous une épaisse couche de poussière noirâtre, se voyait une humble tombe plate ornée d'une simble croix de pierre. Mais au pied de cette tombe fleurissaient dans une urne funéraire des fleurs fraîchement cueillies, et sur l'étroit sentier qui y conduisait il n'y

avait pas une touffe d'herbe. Et on sait comme l'herbe croît vite sur les sentiers abandonnés.

Raoul demeura longtemps agenouillé sur cette petite tombe. Son attitude n'était pas seulement celle de la prière, on eut dit un coupable demandant pardon.

Sur sa destinée qui s'achève se fermera naturellement ce livre. Pareille à un solide et brillant navire qui, après avoir été longtemps la proie des tempêtes, le jouet des vents et des flots, revient tristement échouer dans le port même d'où il était parti et y demeure avec ses flancs labourés par la mitraille ennemie, sa mâture détruite, le fier Raoul est venu mourir dans les lieux où s'était passée sa radieuse jeunesse. Les dernières années de cette existence si agitée ont été calmes, presque heureuses, tant Berthe a rempli avec douceur et tendresse la mission de dévouement que lui avait léguée sa mère.

Devant cette fille élevée dans une sainte ignorance des fautes de sa vie, rien ne lui rappelait l'amertume et les déceptions du passé, rien n'humiliait son orgueil brisé mais non pas anéanti.

Après la mort de celui dont elle s'était faite l'ange gardien, Berthe a dit adieu à un monde dont son infirmité l'éloignait, et, sachant que le bienfait de la vie religieuse ne lui était plus refusé, elle s'est retirée dans un couvent de sourdes-muettes, après avoir marié Guillaume, le fils de Chinette, avec celle que sa mère lui avait donnée pour compagne.

Comme l'a dit plaisamment M. Eugène en apprenant ce mariage, il n'y aura pas de gros mots dans ce ménage-là.

La jeune fille à légué en partant ce qui lui restait de fortune à sa tante Hippolyta, qui s'était montrée une seconde mère pour elle ; et ainsi André de Kermarc'hat est rentré en possession du château dont il portait le nom.

Le portrait de Guy de Kermarc'hat a repris sa place dans le grand salon d'honneur après un exil de près de cent ans, et Marion, qui trotte lourdement par les vastes cuisines en appelant Christophe drôle de vieux noiraud, prétend que la physionomie du ligueur en est tout éclaircie. Chinette, devenue veuve, est demeurée la ménagère de M. Eugène dont elle soigne parfaitement la vieillesse et dont elle sait tolérer les brusqueries. L'avenir ne lui offre que les plus brillantes perspectives, sa nombreuse famille est *tirée,* comme elle le dit. Guillaume et sa femme cultivent en paix les champs dont Berthe leur a fait don ; la seconde de ses filles devient au service de M. et Mme Basile Richon un cordon-bleu des plus distingués ; ses plus jeunes enfants sont employés à la fabrique de la Villa Bruyère, que le jeune André dirige avec la fermeté de caractère et la haute intelligence qu'il tient de sa mère. Chinette affirme que, si le pauvre failli Jacquot n'était pas mort juste au moment de prendre sa

part de toutes ces félicités, elle serait la femme la plus heureuse du monde.

Le jour où Hippolyta est entrée en maîtresse à Kermarc'hat, elle a éprouvé une vive et profonde émotion. En parcourant lentement les appartements encore muets et inhabités, il lui semblait voir se dérouler devant elle toutes les scènes du passé. M. de Morinville, Mme de Morinville, Raoul, Berthe, étaient là.

Dans la bibliothèque, appartement depuis longtemps délaissé, elle s'est arrêtée, dominée par une impression nouvelle et tout à fait personnelle. C'était là qu'elle s'était humiliée deux fois devant Raoul. La première lors de l'arrêt rendu, non par le tribunal de famille assemblé pour juger la question de son mariage avec André, mais par M. de Morinville revenu momentanément au sentiment de son autorité ; la seconde, ce triste jour qui lui rappelait les heures les plus douloureuses de sa vie.

Comme cette dernière scène était encore présente à sa mémoire ! comme elle se rappelait les moindres détails : son arrivée au presbytère, avec sa petite fille malade, son évanouissement sur les bords de l'étang, le premier regard que lui avait lancé Raoul, son entretien avec lui, sa dure vengeance, l'adieu menaçant qu'elle lui avait jeté, l'apparition de Berthe en toilette de fête, sa halte dans la cour, son adieu à Kermarc'hat qu'elle croyait voir pour la dernière fois.

Là, rien n'avait été changé, et les objets matériels eux-mêmes ravivaient singulièrement ses souvenirs.

Elle aperçut attaché contre la boiserie grise un calendrier poudreux, et elle se rappela qu'il y en avait un dans ce même endroit le soir de cette scène navrante. En attendant Raoul, le cœur serré par l'angoisse et la crainte, elle avait regardé machinalement sur ce calendrier la date de l'année et celle du jour, et ces dates écrites avec des larmes s'étaient inscrites en caractères ineffaçables dans sa mémoire. Elle décrocha le calendrier, secoua la poussière qui le couvrait, et lut :

Calendrier pour l'année 1849.

C'était bien le même. Il y avait juste seize ans qu'elle avait arrêté sur ce carton des yeux brûlés par des larmes, seize ans qu'elle était entrée dans cette bibliothèque, pauvre, humiliée, suppliante, et aujourd'hui !...

Sa pensée s'éleva vers le ciel dans un élan de reconnaissance, et puis un nom passa par ses lèvres dans un soupir : Raoul ! Raoul, qui alors jouissait, en apparence du moins, d'un bonheur presque insolent, Raoul puissant, gâté par la fortune, possesseur enfin de cette clef d'or en la puissance de laquelle il avait une foi aveugle. Hélas ! cette clef merveilleuse s'était un jour fondue dans ses doigts, et l'eût-il conservée, elle se fut, dans un avenir prochain, échappée de ses mains débiles. Avant de mourir il avait enfin compris qu'il est en ce monde une chose que l'or

ne peut acheter, une chose qui ne saurait devenir vénale, car c'est Dieu lui-même qui en a allumé le mystérieux désir dans notre être en nous condamnant à y aspirer toujours sans jamais la posséder entière ici-bas.

Est-il nécessaire de nommer: le bonheur !

ZÉNAÏDE FLEURIOT.

Fin.

LE PÈRE D'ISARN DE VILLEFORT.

Nous annoncions dans notre numéro de février la mort du Rév. Père de Villefort. Ce saint religieux avait tant de popularité à Rome aussi bien qu'en France qu'on nous saura gré de reproduire ici les précieux renseignements sur sa vie que nous trouvons dans les " Etudes Religieuses " de Paris.

Nous ne croyons pas nous tromper en ajoutant que dans le grand miracle de la conversion de Marie Alphonse de Ratisbonne à Rome en 1842, c'est, après la Ste. Vierge, au baron de Bussières et au Père de Villefort que M. de Ratisbonne doit de s'être fait catholique. C'est au moins, si nos souvenirs nous servent bien, le Père de Villefort qui a reçu sa première confession et l'a préparé à la réception du baptême. Cet évènement a causé dans le temps beaucoup de sensation dans le monde religieux.

Nous ajouterons encore que nous avons eu le bonheur de connaître intimement le Père de Villefort pendant notre séjour à Rome en 1855, et que nous n'oublierons jamais son immense mansuétude dans les délicieux quarts d'heure que nous avons passés en tête à tête avec lui dans sa petite cellule du couvent des Pères attaché au Gesù.

Le P. de Villefort naquit le 2 juillet 1799, au château de Cornus (Aveyron), d'une famille de bonne noblesse, originaire du Vivarais, mais depuis longtemps fixée dans le Rouergue.

D'une intelligence précoce, il termina de bonne heure ses études au collége d'Amiens, que dirigeait alors M. de Sambucy, son oncle, et vint à Paris pour s'y préparer à l'Ecole Polytechnique. Au bout d'un an de séjour en cette ville, le jeune Philippe de Villefort quitta le monde pour entrer au séminaire d'Issy, et bientôt après au noviciat des Jésuites.

Jusqu'à cette époque décisive de sa vie, il s'était montré d'un caractère emporté, plein d'orgueil et d'ambition : en peu de temps, il devint un modèle de douceur et de modestie. Comment son âme fut-elle ainsi transformée ? Peut-être les instincts de grande vertu qu'il tenait de sa famille reprirent alors l'empire sur des défauts dont n'avait pu l'affranchir notre imparfaite nature, ou plutôt n'est-ce pas que la réflexion à laquelle ses études le portaient, lui fit voir la vanité du monde, de ses honneurs et de sa science même si bornée ? Qu'importe la voie par laquelle Dieu le con-

duisit au bien ? Il fut fidèle à la grâce, et ce seul fait a pu être l'origine du changement total de son caractère.

Il fut ordonné prêtre en 1824 ; de 1826 à 1828 il enseigna les mathématiques au séminaire de Saint-Acheul, puis fut nommé maître des novices et instruisit les âmes, après avoir instruit les esprits. Il quitta ces fonctions pour remplir à Rome un important emploi auprès du général des Jésuites. Là, il consacra sa vie aux pauvres et aux étrangers. Il fut longtemps le principal directeur et l'âme de la société de Saint-Vincent de Paul ; il était l'ami et comme le père de tous les jeunes soldats accourus auprès du Souverain Pontife, de toutes les parties de l'Europe, pour l'entourer et le défendre.

Après une vie si bien remplie, il fut doux mais ferme envers la mort. Il resta calme et d'une admirable sérénité jusqu'à ses derniers instants. Ses facultés ne l'abandonnèrent point. La veille de sa mort, il parcourait encore deux cents lettres, indiquant celles qui devaient être brulées et celles qui exigeaient une réponse.

Ainsi est-il parti pour le ciel, sans effort, sans regret de la terre, où l'on ne désire rester que quand on en a fait le lieu de ses plaisirs et de son repos ou que l'on ne se sent pas les mains assez pleines d'œuvres pour comparaître au tribunal de Dieu.

Un grand cortége d'hommes illustres, de personnages étrangers, de prêtres et de religieux de Rome, de pauvres en larmes et en prières, a suivi ses dépouilles à leur dernière demeure. Ils se disaient les uns aux autres : " Le père de Villefort est un saint."

L'ABEILLE BUTINEUSE

DE L'ÉCHO.

*** LE CATHOLICISME EN PRUSSE. — On écrit de Berlin au *Monde* :

" Le 18 de ce mois, la sœur grise Maria Klamt a été enterrée à Neisse. Sa mort a été la suite de ses fatigues et de la fièvre typhoïde qu'elle avait contractée dans les hôpitaux militaires. Aussitôt que cette mort fut connue en ville, le général commandant, M. de Lehwaldt, proposa de lui faire rendre les honneurs militaires, ce que l'autorité ecclésiastique accepta. Le général lui-même le commandant en second, colonel de Trotha, ainsi que la plupart des officiers et beaucoup de soldats de la garnison, suivirent en grande tenue le convoi de la modeste fille, que précédait un corps de musique militaire.

" En général, la dernière guerre a fait disparaître toutes les pré-

ventions contre les catholiques qui pouvaient encore exister dans l'armée. Les officiers protestants font l'éloge de la bravoure et de la discipline exemplaires des régiments catholiques, et sont mieux disposés que jamais à respecter et à faciliter leurs pratiques religieuses. Le nombre des officiers catholiques a augmenté dans une proportion très forte pendant cette guerre. Les sœurs et religieuses catholiques sont presque regardées comme partie intégrante de l'armée. A Francfort sur-l'Oder, un pasteur protestait contre les sœurs catholiques envoyées par l'administration militaire pour le service de l'hôpital des blessés, en prétendant que ce serait une " honte pour la ville évangélique, et la " cause d'une grande irritation chez ses habitants." Malgré ses réclamations pressantes et réitérées, l'administration militaire ne crut pas même nécessaire de répondre à ses clameurs.

*** L'autre jour, à Liége, le bourgmestre Piercot mit sur pied ses gendarmes pour arrêter une procession. Il paraît que cet exploit a fort ravi les conseillers communaux de la ville, et leurs amis les francs-maçons. Pour bien mériter d'eux, le bourgmestre recommence : hier encore, il interdisait deux processions solennelles qui devaient avoir lieu aux paroisses Saint-Christophe et Saint-Phocien. Le peuple de Liége, qui aime Dieu, et point du tout le bourgmestre, avait orné de fleurs les façades des maisons, semé de verdure et paré les rues où devait passer le pieux cortége. M. Piercot a rendu tant de soins inutiles.

Mais ils ne l'auraient pas été, sans une lettre pleine de modération et de dignité adressée par l'évêque aux curés, et que ceux-ci ont lue en chaire. Ainsi l'on a calmé le peuple, qui sans cela eût fait mauvais parti à ceux qui abusent si indignement de leur pouvoir pour violer la plus sacrée des libertés, qui est celle de la prière.

Ce n'est pas tout, car la Belgique est en proie aux hommes de révolution, qui poursuivent Dieu jusque *sous son toit*, comme disent les bons ouvriers de Liége. Une quête devait être faite dans les églises de cette ville au profit d'une œuvre dont le but est de porter des secours et des consolations aux familles éprouvées par le choléra.

Ceux qui faisaient la quête ont été arrêtés dans l'église même, traînés dehors et conduits à l'hôtel de police.

Les journaux belges pensent que le mandât d'arrêt émanait de M. Piercot.

Cet homme veut-il donc que sa ville périsse du choléra, puisqu'il tente d'arrêter la prière sur les lèvres de ceux qui demandent à Dieu d'être délivrés du fléau et l'aumône aux mains de ceux qui donnent ?

M. Guéroult lui-même désavouera ce bourgmestre.

FIN DU 4e VOLUME.

TABLE PAR SOMMAIRES

DES MATIÈRES CONTENUE DANS LE QUATRIÈME VOLUME.

Sommaire de la 49e Livraison.

Sommaire de la 50e Livraison.

Sommaire de la 51e Livraison.

Sommaire de la 52e Livraison.

Sommaire de la 53e Livraison.

Sommaire de la 54e Livraison.

FIN DE LA TABLE PAR SOMMAIRE.

TABLE ALPHABÉTIQUE

DES MATIÈRES CONTENUES DANS CE VOLUME.

FIN DE LA TABLE.

NOUVEAUX EXTRAITS DE LA PRESSE DES ÉTATS-UNIS.

L'ÉCHO DE LA FRANCE.—By the Canadian public and the French-speaking portion of our population of the States, this well-edited eclectic has, we are glad to know, received a hearty welcome and a liberal support. It purposes to afford its readers a choice selection of articles culled from the best European magazines and reviews, chiefly those of France, and it certainly has accomplished its task hitherto with much ability. It is not to every one we will care to confide the duty of choosing our literary repast from the current literature of the day; and, to any one at all acquainted with the French periodicals, it must be evident that it would require a caterer, who is himself possessed of high intellectual culture, to make from their pages a judicious and worthy selection of articles suited to the varied tastes of the American literary public. The "Écho de la France" is happily conducted by a gentleman upon whose judgment and taste in this matter we can confidently rely, if we may judge from the numbers already issued. We have only to add that it has our best wishes we recommend it especially to the notice of our readers who are acquainted with the French language.—*The Catholic World*, New-York april 1867.

L'ÉCHO DE LA FRANCE.—Nous avons déjà reçu plusieurs numéros de cet excellent recueil mensuel, et nous ne pouvons qu'approuver le choix des articles qu'ils renferment. La lecture en est pleine d'attraits, et cette publication est bien, en effet, un écho des meilleurs morceaux de la bonne littérature française de notre époque.—*Propagateur Catholique*, Nouvelle Orléans, 16 mars, 1867.

L'ÉCHO DE LA FRANCE—a periodical published at Montreal, and teeming with the most recherche variety of religious, literary and philosophical entertainment.—Virginia Correspondant of *Catholic Mirror*, 5 january 1867.

L'ÉCHO DE LA FRANCE—a truly estimable publication, containing selections from the best French journals, magazines and reviews.—*Ave Maria* 26 jan. 1867.

L'ÉCHO DE LA FRANCE.—We are gratified to learn, as we do from the "Prospectus pour 1867" that this able Catholic Monthly published in Montreal, is reaping an ample measure of usefulness and patronage that already ranks it among the permanent Catholic periodicals of North America. The December number completed the third volume and the first year of this excellent and ably-conducted journal, and we feel assured that those who have read its well filled pages, during the past twelve months, whether Catholics or Protestants, will look for each succeeding number with increased interest. The "Écho de la France," is conducted on the electic system; but there are, in every number, able and interesting original articles from the pen of the editor, Monsieur Louis Ricard, as well as from other distinguished Catholic writers in Canada and the United States. As the French language has become a regular branch of Catholic education in this country, we know of no monthly which could be read with more profit, both for its edifying and instructive matter, and its pure, Parisian French than the "Echo de la France," while its judicious selections from the best Catholic publications in France cannot fail to make it acceptable to every Catholic reader who understands the language of Fenelon and Bossuet. —The *Catholic Mirror*, Baltimore 16 february 1867.

L'ÉCHO DE LA FRANCE—is the title of a Canadian Eclectic Magazine conducted on Catholic principles. It contains articles selected from the principal French reviews, on the plan followed by the *Catholic World*. We recommend l'*Echo* to those of our readers who wish to obtain some knowledge of French Catholic periodical literature.—The *Catholic Standard*, 23 march 1867.

L'ÉCHO DE LA FRANCE.—Cette revue, qui en est à son quatrième volume, a obtenu au Canada et au Etats-Unis un grand et légitime succès. Elle se recommande par l'abondance et le choix des matières.—Le *Meschacébé*, Louisiane.

L'ÉCHO DE LA FRANCE.—This well conducted monthly periodical reaches us regularly. Its contents are varied, consisting of original articles, selections, reviews, &c., which cannot fail to interest the general, but especially the Catholic reader. Among our numerous French families and French reading citizens this periodical should command a liberal support.—*St. Louis Guardian*.

We have before us the third volume (for 1866) of "L'ÉCHO DE LA FRANCE," an eclectic magazine of French and other foreign literature. To those of our readers who are sufficiently acquainted with the graceful language of *La Belle France* to avail themselves of the choice selections here given us from the best French serials of the day, we can cordially recommend it. The articles on all the great questions of the time are of high order of merit. The tales and stories, and biographical sketches are well chosen, and are not only unexceptionable, but positively good.—The *New York Tablet*, 23rd march 1867.

NOUVEAUX EXTRAITS DE LA PRESSE CANADIENNE.

L'ECHO DE LA FRANCE.— Nous avons reçu la 50ème livraison de l'*Echo de la France*. Cette excellente revue donne tous les mois à ses abonnés de cent à cent cinquante pages d'intéressantes matières. La dernière livraison contient un choix très judicieux de morceaux de littérature, de philosophie, etc.— *Courrier du Canada*, 28 Janvier 1867.

L'ECHO DE LA FRANCE.— We are in receipt of the January number of this valuable monthly. To the student of the French language this work is invaluable.— *Millbrook Messenger*, January 16, 1867.

L'ECHO DE LA FRANCE.—Always a welcome visitor, this serial comes before us this month with especial claims upon our favorable attention. We heartily wish it success — *True Witness*, February 1, 1867.

L'ECHO DE LA FRANCE.— Nous avons le plaisir d'accuser réception du dernier numéro de l'*Echo de la France*. Nous croirions mentir à notre devoir, en ne disant pas que cette intéressante publication mérite sous tous rapports le plus grand encouragement possible. Ne pas le faire serait assurément prouver une apathie bien coupable envers une œuvre, qui de sa nature, doit rencontrer les vives sympathies de toute personne amie d'une saine et belle littérature.

L'habileté dans le choix des morceaux toujours pleins d'apropos et d'actualité venant de la plume d'hommes, dont le nom seul est une garantie certaine de l'excellence et de la profondeur des écrits, fait on ne peut plus honneur à son intelligent rédacteur, M. Louis Ricard.

Espérons que ce M. réussira comme il le mérite dans sa difficile entreprise. S'il n'en dépendait que de nos souhaits, inutile de dire que son succès serait dès à présent des plus complets.—*Pionnier de Sherbrooke*, 22 Décembre 1867.

L'ECHO DE LA FRANCE.— We have from time to time called the attention of our readers to the merits of this excellent publication. It gives its readers, from month to month, choice selections of all that is best in French periodical literature. For three dollars a year, thus may be obtained two volumes of about 800 pages each, giving a knowledge of French literature which can hardly be obtained in any other way. Three of these volumes are now published in a collected form, and dedicated, by permission, to the Roman Catholic Bishop of Montreal. Tales, sketches, plays, essays, poetry, history and romance are found by turns in its pages; and while to his compatriots Mr. Ricard's work must be especially valuable, it will be found little less so to all English students of french literature.— *Montreal Gazette*, January 28, 1867.

L'ECHO DE LA FRANCE.— M. Ls. Ricard, l'éditeur éclairé et national de l'*Echo de la France*, a eu la complaisance de nous faire tenir un cadeau précieux. comme témoignage de sa reconnaissance pour les appréciations que nous avons faites de sa publication. Ce cadeau consiste dans les trois volumes richement reliés et dorés sur tranche de l'*Echo de la France*. Cette revue est à la littérature canadienne ce que les classiques sont à l'éducation supérieure. C'est la source-mère acclimatée au Canada et mise à la disposition de cette branche américaine de la nationalité française. A ce point de vue surtout, elle mérite le plus grand encouragement du public canadien français.—*L'Union Nationale*, 5 Janvier 1867.

L'ECHO DE LA FRANCE.—March, 1867.—The more this very entertaining and instructive periodical is known, the better will it be liked.—Its value consists in this—that it makes us acquainted with the master-pieces of modern French literature, and gives us the best selections from the best Continental writers of the day.—*True Witness*, March 8th 1867.

EXTRAITS DE LA PRESSE CANADIENNE.

L'ECHO DE LA FRANCE — Cette revue vient d'accomplir sa première année d'existence. Dans ce court espace de temps, elle a pris une large part dans l'estime des gens de lettres, non-seulement du Cadada, mais d'une grande partie des Etats-Unis. Des éloges et des félicitations arrivent de tous côtés à l'adresse de M. Ricard, son habile et judicieux éditeur. C'est à qui lui ferait le plus de compliments, du *Home Journal* de New-York, du *Wide World*, de Boston, du *New-York Tablet*, du *Catholic Mirror* de Baltimore. Ne restons pas en arrière, lorsqu'il s'agit de féliciter un compatriote d'une idée heureuse que les étrangers admirent, et sachons lui accorder l'encouragement nécessaire pour la rendre fructueuse. En fermant le troisième volume de cette précieuse revue, M. Ricard a écrit les lignes suivantes, qui témoignent des sentiments élevés qui l'animent dans l'exécution de son œuvre. En regard du nombre infini de publications immorales de tout genre qui circulent parmi nous, ces quelques mots sont dignes d'attention et aussi d'un peu de méditation...... *Journal de l'Instruction Publique*, déc. 1866.

L'ECHO DE LA FRANCE—We have received in three handsome volumes, the several numbers of this valuable and interesting serial, extending from its commencement, in 1865, to the close of the last year. The object of the *Echo* was to supply the people of Canada, at a cheap rate, with all that was best, and most worthy of perusal, in French periodical litterature: and well have the gentlemen who undertook this work performed their task. They have laid the French press under contribution, and, as it were, skimmed it; and in the three volumes before us, the reader will find the cream, consisting of selections from the most illustrious and most thorougly Catholic writers of Continental Europe. The idea of the publishers of the *Echo* was most excellent, and we would hope that they may find it a happy one in a constantly increasing list of ponctual subscribers.—*The True Witness*, 11th January 1867.

L'ECHO DE LA FRANCE—Have recently augmented the amount of matter which they afford for the very moderate subscription which they demand from their readers, so that they now claim for their periodical, with a great appearance of truth, that it is the cheapest of the kind which can be any where procured. It is in French literature something like the magazines made up in the United States from extracts from the best English periodicals. Its editors assert that they do not labour for a mere pecuniary reward, but with the main object of supplying sound religious and moral literature, and thus of supplanting the doubtful, novels with which the French press too much abounds. The *Echo* is, we may say, very Roman Catholic in its spirit; but does not deal, so far as we have seen, in religious controversy.—*Herald*, 10th December 1866.

L'ECHO DE LA FRANCE.—Nous avons reçu de M. le Directeur de l'*Echo de la France*, la file complète de la premiére année de cette importante publication, contenue dans trois beaux volumes de 450 pages chacun, superbement reliés et dorés sur tranche. C'est un charmant cadeau pour lequel nous offrons à M. Ricard nos meilleurs remerciements. Comme nos lecteurs ont pu le voir par le sommaire que nous en avons donné après la publication de chaque livraison, l'*Echo de la France* a parfaitement répondu à l'idée de son fondateur.

Disposant d'un espace considérable et recevant un grand nombre de publications étrangères, il a fait part au public canadien des produits des meilleurs écrivains européens et américains; tous les sujets de la religion, de la philosophie, de la science, des arts et des lettres y ont été traités par des maîtres, et les trois volumes que nous avons sous les yeux forment le recueil le plus précieux que nous ayions sous ce rapport.

Nous croyons savoir que dans cette première année qui vient de s'écouler, l'encouragement public n'a pas fait défaut à l'*Echo de la France;* mais cela ne suffit pas. Pour conserver au milieu de nous une revue de ce genre, une publication qui nous épargnent à la fois des abonnements coûteux aux revues périodiques françaises et l'inconvénient souvent irrémédiable de l'irrégularité des malles transatlantiques, il faut que cet encouragement, loin de diminuer, loin même de rester tel qu'il est, augmente au contraire. C'est au public à bien comprendre les avantages de l'*Echo* et à en profiter.

Quand à nous, nous formons les vœux les plus vifs pour que l'année qui recommence fournisse à l'*Echo de la France* de nouveaux succès. *L'Ordre* 7 Janv. 1867.

EXTRAITS DE LA PRESSE DES ETATS-UNIS.

L'ECHO DE LA FRANCE.—A very interesting and well edited periodical, with this title, is issued, twice a month, at Montreal, Canada, by Louis Ricard. Its aim and scope may be best described by stating that it does, in the sphere of French literature, what "Every Saturday," "Littell's Living Age," and "The Eclectic," do for English literature. To persons who wish to keep *au courant* of French and European thought and discussion, without the trouble of wading through a multiplicity of publications, this compilation will prove a *desideratum*. —*Home Journal*, N. Y.

L'ECHO DE LA FRANCE.—This excellent Review, devoted to the reproduction of all that is most worthy of notice in the religious, political or moral literature of the old world, carries out to the fullest extent the promises of the prospectus, and already we have one volume of most interesting and valuable reading matter. "The Conferences of the Rev. Father Hyacinthe at Notre Dame;" the articles on celebrated members of the French Academy; fragments from the journal of Eugénie de Guérin, always charming; "Rome," "Philosophy," "Lord Palmerston," "Father Lacordaire and Madame Swetchine." Politics and current events all receive their due attention, and by all who read French this Review will be welcomed with delight. Every effort to supply the place of objectionable reading by that which will elevate while it furnishes entertainment, should meet with encouragement, and we hope for this work a wide circulation.—*New York*.

L'ECHO DE LA FRANCE.—This publication is edited by Louis Ricard, and published in the French language at Montreal, Canada. A very choice and interesting summary is embodied, generally compiled from the French journals and periodicals. We have been struck with the ability of many of the papers. —*Wide World*, Boston.

L'ECHO DE LA FRANCE.—It would be difficult to find a more choice and varied selection of desirable reading than the contents of Volume II. of this well-conducted Review. Its future success has been secured by the indefatigable endeavors of the editor to place before its readers only the *crème de la crème* of the literature of the day. The contributions from the writings and speeches of the Bishop of Orleans; of Father Hyacinthe, the Bossuet of the present day; H. Audeval, Emile Richebourg, Eugene Veuillot, Anatole Coutris, and V. D. Jacques, some of the most profound writers and thinkers of the present day, with a judicious mixture of poetry and light reading, make it all that could be desired for the drawing-room or library wherever the French language is either understood or studied.—*New York Tablet*.

L'ECHO DE LA FRANCE.—This is a very excellent Monthly, published in Montreal, and contains much reading particularly interesting to Catholics. —*Catholic Mirror*, Baltimore.

L'ECHO DE LA FRANCE.—With the November number this Periodical (one of our most valued exchanges) closes the first year and third volume of its existence. It is published in Montreal, and edited by Mr. Louis Ricard, a learned member of the Montreal bar, a gentleman personally well known to the writer, and who has shown by the success that has attended this new periodical, that he is well fitted for the delicate and difficult task of the editor of an Eclectic Magazine.

L'*Echo de la France* presents to its readers monthly one hundred and fifty pages of choice matter, selected from the most valuable periodical literature of France. It is handsomely printed. Its editor is a Catholic of sound education and refined literary taste. The labor with him is a labor of love, undertaken from the same motives which led to the publication of the *Catholic World*, of which it is a worthy companion.

To those who desire to form or keep up an acquaintance with the best French literature of the day, we highly recommend this Review. They can in no other way, for so small an expenditure, keep posted in the literature of the French language. Catholic families in which French is spoken, or of which any of the members are learning French, will find l'*Echo de la France* a most welcome and useful visitor. It should have many subscribers here.—*The Guardian*, St. Louis, Mis.

ANNONCES.

CLEOPHAS BOURGOUIN

PEINTRE ET BLANCHISSEUR

No. 121, Rue St. Hubert, No. 121

MONTREAL

Se charge de tout ouvrage en

PEINTURE OU IMITATION

Comprenant toutes les imitations de

Chene, d'Erable, d'Acajou et bois de Rose

Il pose la

TAPISSERIE

Tant la commune que la

TAPISSERIE FRANCAISE A PANNEAUX

POUR SALONS OU PASSAGES.

C. B. se charge aussi des

BLANCHISSAGES DE MURS ET PLAFONDS

Qu'il exécute avec toute la

PERFECTION ET PROPRETÉ POSSIBLE

Toute commande est exécutée avec

PONCTUALITE ET AU DERNIER GOUT

C. B. répond de

CHARGER AUSSI BAS ET PEUT-ETRE PLUS BAS

Que tout autre.

UNE VISITE EST DEMANDEE.

ON POURRA FAIRE VOIR DES OUVRAGES.

Décembre 1866.

SIROP PECTORAL

DU

Dr. GLOBENSKY

Pour toute espèces de Toux, Rhumes, Asthmes, Coqueluches, Consomption et Vomissement de sang de poumons, est le meilleur remède qui soit encore connu. L'efficacité en est parfaitement reconnue et prouvée par ce qui suit :

Montréal, janvier 1860.

Cette lettre a pour but de reconnaître : 1o. Que Messire Charles Lenoir Prêtre du Séminaire de St. Sulpice et Directeur du Collége de Montréal, était il y a trois ans, atteint d'un mal de poitrine et d'une toux continuelle, tel que son état de santé était regardé par tous comme très alarmant ; 2o. que ce monsieur ayant suivi à cette époque les prescriptions du Dr. Globensky et pris ses remèdes, il a ressenti du mieux immédiatement, petit à petit le mal a disparu, la toux a cessé, et quoiqu'il ne jouisse pas d'une constitution vigoureuse, il a été capable depuis près de deux ans de se mettre constamment à son travail.

A. MERCIER, Ptre.

N. B.—Cette lettre a été donnée avec l'approbation de Messire D. Granet, Supérieur du Séminaire de St. Sulpice.

(Extrait d'une lettre du Rev. J. A. Devine, M. A.)

Mon cher Docteur,

C'est un sensible plaisir pour moi de pouvoir reconnaître l'habileté de votre traitement pour mon affection des Bronches. Enracinée qu'elle était chez moi depuis plusieurs mois avant de me placer sous vos soins, je suis certain que vous serez heureux d'apprendre que vous avez accompli chez moi une cure complète.

J. A. DEVINE, M. A.,
1241, Rue Dorchester, Ouest.

Montréal, 11 septembre 1865.

Mon cher Docteur,

Je dois à la vérité de déclarer que plusieurs années passées, Mme. Davignon fut prise d'une maladie de poitrine qui me faisait craindre pour ses jours.

Elle s'est mise alors sous vos soins et je suis heureux de reconnaître qu'elle se sentit mieux après quelques jours, et que votre traitement l'a fait jouir depuis ce temps d'une santé que j'étais bien loin d'espérer.

Tout à vous,
PIERRE DAVIGNON, M. D.

Montréal, 3 décembre 1866.

Ce Sirop est préparé seulement par

B. GLOBENSKY, M. D.,

et vendu par tous les Pharmaciens de Montréal et les Marchands de Québec. Sorel. St. Jean, Beauharnois, et par

GLOBENSKY FILS ET CIE.,
Chimistes,
21, Place Jacques Cartier,
Montréal.

Prix : Une Bouteille, $1 ; une demi Bouteille, 50 cts.

☞ Réduction considérable pour les Marchands. ☜

Décembre 1866,

MAGASIN

DE

MEUBLES



ADOLPHE BELANGER

EBENISTE

93 Grande Rue St. Laurent,

Entre les Rues Vitré et Lagauchetière.

TABLES, Sofas, Lavemains, Chaises de Salon et Berçantes, Couchettes françaises et de toutes autres descriptions, Buffets de Salle, Chiffonniers et Miroirs en acajou et en noyer noir, etc., etc , en grande quantité et toujours prêts à être examinés comme spécimens.

MATELAS EN CRIN, TRAVERSINS ET OREILLERS

Les ordres seront remplis fidèlement et exécutés dans le plus court délai.

On est toujours heureux d'avoir une visite des acheteurs.

Montréal, décembre 1866.

QUATRIÈME EXTRAIT DE LA PRESSE CANADIENNE.

L'ECHO DE LA FRANCE.—April, 1867.—As is the face of an old friend, so the appearance of the *Echo de la France* on our editorial table is always welcome. The present number is not inferior in interest to any of its predecessor containing articles, selected from the best productions of the French press.—*True Witness*, March 29, 1867.

L'ECHO DE LA FRANCE.—C'est pour nous un plaisir toujours nouveau de recevoir ce journal qui, dans chacune de ses volumineuses livraisons, nous apporte amples matières intéressantes et importantes à lire. Ainsi, dans le numéro 52 qui vient de nous parvenir, nous avons parcouru avec un vif intérêt de très belles pages, comme par exemple, le vigoureux article que M. de Riancey a récemment publié dans l'*Union* pour défendre Mgr. d'Orléans contre le *Siècle*, le *Temps* et autres journaux révolutionnaires de France qui l'attaquaient à propos de ses derniers mandements. Nous avons lu avec non moins d'intérêt des extraits très judicieusement faits du célèbre ouvrage de M. de Montalembert, les *Moines d'Occident*, des conférences du P. Hyacinthe, des *Odeurs de Paris*, et plusieurs autres esquises. En vérité, l'*Echo de la France* est une publication qui mérite une grande circulation, et nous félicitons son éditeur, M. Louis Ricard, sur le bon goût dont il témoigne dans le choix de ses matières.—*L'Ordre*, 29 Mars, 1867.

L'ECHO DE LA FRNCE.—La 51ième livraison de l'*Echo de la France* vient de nous arriver.

Comme toujours, nous y remarquons dans le choix des morceaux, ce tact exquis et savant qui caractérise si bien son Editeur distingué, M. Ls. Ricard.

Cette publication fait honneur à celui qui en a fait si généreusement l'entreprise, et mérite de plein droit tout l'encouragement possible.

C'est un véritable répertoire de sciences, de belle et de bonne littérature.

C'est une digue forte et puissante, construite à propos par une main habile et énergique pour arrêter court ce déplorable courant d'idées malsaines et gâtées, qui fourmillent actuellement dans les romans du jour.

C'est une vraie perle, qui brille de tout son éclat, au milieu des fausses maximes du jour.

C'est une œuvre vraiment patriotique que toute personne, amie de la science et de la littérature, devrait avoir dans les rayons de sa bibliothèque, et de tout cœur, nous demandons à nos amis de ne pas tarder davantage et d'envoyer à l'instant même leur abonnement à cette intéressante publication.

Voici le sommaire de la dernière livraison, qui parle assurément de lui-même bien haut en faveur de celui qui préside à sa direction.—*Le Pionnier*, 9 Mars, 1867.

L'ECHO DE LA FRANCE.—Cette belle publication parait rencontrer, sous la direction habile de son propriétaire, M. Louis Ricard, tout l'encouragement qu'elle mérite et ce n'est pas peu dire. Déjà elle est rendue à sa seconde année et sa popularité n'a fait que s'accroitre. Les lecteurs canadiens devront beaucoup de reconnaissance à M. Ricard pour les peines qu'il se donne afin de leur fournir mensuellement un recueil de littérature française extrait des publications périodiques les plus en vogue.—*Franco-Canadien*, 18 Mars, 1867.

L'ECHO DE LA FRANCE.—Cet excellent recueil est plus intéressant que jamais.—*Journal de St. Hyacinthe*, 27 Mars, 1867.

L'ECHO DE LA FRANCE.—We again hail with pleasure the appearance of our very excellent acquaintance.—*True Witness*, May 3, 1867.

L'ECHO DE LA FRANCE.—The last number of this excellent publication worthily maintains its high reputation as the best eclectic magazine in the French language on this continent, containing as it does the cream of the ablest Parisian and European periodicals of the day. The number now before us has articles on the reunion of the Protestant and Catholic Churches, Ecce Homo, or Religious Criticism in England; the Conferences at Notre-Dame; Discussion in the French Senate; Rome and the Present Situation; several feuilletons, and others extracts; and last, but by no means least, a critique on Louis Veuillot's recent remarkable scathing work entitled "Les Odeurs de Paris." It will thus be seen that Mr. Ricard, the judicious editor of *L'Echo* seeks to please all tastes, and at the same time maintain the high philosophical tone which characterizes his selections; and in this we believe he has fully succeded, the result being one of the most attractive and valuable works produced in America at a cost absolutely trifling compared with the quantity and variety given—*Montreal Gazette*, May 17, 1867.

